REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1859

AP
20
R5
pér. 2
t. 23

17178
c.

LOCKE

SA VIE ET SES ŒUVRES

PREMIÈRE PARTIE.

—

Et ce Locke en un mot dont la main courageuse
A de la vérité posé la borne heureuse.

Voltaire parlait ainsi, et on l'en croyait : temps heureux, jours de certitude et d'espérance ! On ne doutait guère alors, et en métaphysique comme en bien des choses, on pensait avoir touché le terme et conquis la vérité. Le nom respectable de l'homme éminent que Voltaire célébrait ainsi était mis d'un commun accord au rang suprême, et une gloire un peu hâtive lui était décernée par les plus dignes de la dispenser. Il devenait en peu d'instans une de ces autorités que l'on ne conteste plus ; une école puissante se formait où l'*Ipse dixit* de la scolastique allait, pour un autre Aristote, reprendre son empire. L'esprit humain, qui se disait enfin affranchi, semblait n'avoir que changé de maître.

J'ai vu la fin de cet empire : il tomba avec un autre. Lorsque Napoléon établit avec tant de largeur l'enseignement philosophique dans les facultés et les lycées, c'est surtout à la philosophie de Locke qu'il dressa de nombreuses chaires, et nous avons presque tous reçu d'elle nos premières leçons. On a souvent raconté, et dans ce recueil même, comment cependant son autorité éprouva

dès lors une première atteinte. Dans le sein de l'école de Paris, devant le même auditoire que La Romiguière, Royer-Collard institua une opposition qui devait bientôt triompher; M. Cousin et ses disciples ont fait le reste. Ce ne sont pas quelques objections ingénieuses et justes mêlées par Bonald à une foule de concessions contradictoires, de méprises singulières et de subtilités hasardées, qui auraient pu ébranler alors dans l'esprit de la jeunesse la tradition du XVIIIe siècle, et les doctrines superficielles et passionnées de son parti n'auraient jamais pu entrer en lutte sérieuse avec l'esprit calme et sensé qui respire dans toute l'œuvre de l'auteur de l'*Essai sur l'Entendement humain*. C'est l'Université de France, représentée par une critique savante, lumineuse, éloquente, qui seule a changé la face de notre monde philosophique, et malgré l'ingratitude dont on a payé leur service, c'est peut-être aux chaires de la parole laïque que d'autres chaires ont dû de se faire mieux écouter.

Toute victoire abuse, et malgré la vérité de tout ce que Leibnitz et Reid ont dit contre certains principes de la métaphysique de Locke, il se peut que cette doctrine ait été à quelques égards jugée par une réaction. Peut-être aujourd'hui a-t-elle une réputation trop mauvaise ou trop peu de réputation, et n'est-il pas juste de la condamner à l'oubli et au dédain, parce que, s'étant trompée sur un point fondamental, elle ne doit plus prétendre au titre de vraie philosophie élémentaire de l'esprit humain. Sans tenter pour elle une complète réhabilitation qui ne serait ni possible ni désirable, il est difficile de n'être pas frappé de quelques sincères efforts récemment faits en Angleterre pour relever ce qu'on a appelé la philosophie nationale. On serait surtout disposé à rendre crédit et faveur à l'œuvre lorsque l'on connaît l'ouvrier, à chercher un philosophe dans les écrits de Locke lorsqu'on le rencontre dans sa vie sous des traits si nobles et si purs. C'est, nous l'avouons, sa personne, ce sont ses sentimens, ses opinions et ses actions qui nous ont surtout ramené à un peu plus d'attention pour ses doctrines, et fort éloigné de songer à les défendre de quelques critiques méritées, nous aurions goût à leur rendre le caractère qu'elles doivent avoir, non dans la science, mais dans l'histoire, et à leur regagner plus d'estime en représentant dans tout son jour la figure sereine et digne de celui qui, malgré des erreurs, peut encore être regardé comme un des plus fidèles et des plus utiles serviteurs de la vérité. La vie de Locke mériterait d'être écrite. On trouverait pour l'écrire des documens historiques qui, pour être peu connus, n'en sont pas moins à la portée de tous, et dont un simple extrait suffira pour une esquisse destinée à les faire lire plutôt qu'à les suppléer.

Les élémens d'une vie complète de Locke se trouvent, après ses

ouvrages et ses lettres, dans la *Biographia britannica* de Kippis, les dictionnaires biographiques de Chambers et de Chalmers, la notice placée par Edmond Law en tête de la grande édition des œuvres complètes, l'*Athenæ Oxonienses* de Wood, l'*Oxford and Locke* de lord Grenville, un recueil de lettres originales donné par T. Forster en 1830, et surtout l'histoire et les pièces publiées par lord King. Sir Peter King, premier juge de la cour des plaids communs, puis chancelier d'Angleterre en 1725, était le plus proche parent de Locke. Il hérita de tous ses papiers, et son descendant, lord King, chef d'une famille qui soutient héréditairement tous les principes de liberté politique et religieuse du philosophe illustre qu'elle représente, a rendu le plus digne hommage à sa mémoire en donnant au public, avec un nouveau récit de sa vie, des extraits nombreux de ses livres de notes, de ses journaux de voyage et de sa correspondance. Ce livre, que M. Cousin a le premier fait connaître en France, est indispensable à toute nouvelle recherche sur Locke et même sur sa philosophie (1).

Autrefois on n'avait point toutes ces sources d'informations; mais on n'y tenait pas. L'importance de la vérité historique en tout est une opinion nouvelle. Voyez aussi de quelle manière l'histoire, et notamment la biographie, était souvent écrite avant ce temps-ci. La vie d'un homme était conçue et racontée d'une façon pour ainsi dire abstraite. C'était celle d'un général, d'un magistrat, d'un savant; on lui donnait uniformément les qualités de son état, les œuvres de sa profession, sans presque faire remarquer ce que les traits de sa nature, les circonstances de sa destinée, les opinions et les événemens de son temps avaient de particulier, sans noter surtout les rapports de tous ces faits entre eux, leur influence caractéristique sur celui qu'on prétendait faire connaître, et qu'on négligeait de peindre. Quoi de plus étrange cependant qu'un individu vague? Or on ne nous a guère autrement représenté beaucoup de personnages historiques, et surtout les hommes éminens dans les lettres ou les sciences. C'est ainsi à peu près qu'un écolier se figure les écrivains de l'antiquité. Il les appelle des *auteurs*, et rien de plus. Il lui semble qu'ils ont arbitrairement choisi leurs sujets, leur genre, leurs opinions, comme on choisit pour lui la matière de son travail. Il croit qu'ils ont écrit comme lui-même il traduit, sans que son penchant ou sa conviction y soit pour rien. Tous les ouvrages ne lui paraissent guère que des amplifications. Cela peut être vrai de beaucoup de livres; cependant les écrivains vraiment sérieux,

(1) *The Life of John Locke, with extracts, etc.*, by lord King, nouvelle édit., 2 vol.; Londres 1830.

ceux surtout qui ont laissé leurs traces dans le champ de l'esprit humain, n'ont pas été des êtres de convention, logés dans un monde imaginaire, sur un parnasse classique ou dans le temple du goût. Ils ont respiré comme nous dans un milieu social; ils ont vu le monde réel à une époque déterminée. L'origine de leurs idées, la direction de leur talent, les causes qu'ils ont attaquées ou défendues, tout cela est en grande partie historique et s'explique par les faits. Ils sont des hommes, et ils ont vécu.

Je ne connais guère que les géomètres dont on pourrait ne faire que des intelligences abstraites, aussi dénuées d'une place déterminée dans le temps ou dans l'espace que les symboles dont la contemplation les absorbe. Et encore qui voudrait séparer le nom d'Archimède des souvenirs du siége de Syracuse et de l'anecdote tragique du soldat romain? Mais le philosophe, mais quiconque a par un côté touché à la science de l'homme semble avoir besoin d'être connu dans sa personne pour être compris dans ses ouvrages, et je ne puis concevoir que le dernier siècle, qui parlait tant de Locke, se soit si peu enquis de son caractère et de sa vie. Voltaire avait visité l'Angleterre vingt-deux ans seulement après sa mort, et dans les lettres fameuses où il commença à populariser son nom, il le loue et ne le peint pas. L'Angleterre se voit de nos côtes; tout le monde savait qu'elle sortait de deux révolutions successives, et ce n'est pas une multitude séditieuse qui avait tumultueusement bouleversé l'ordre et ravi le pouvoir. De puissans partis s'étaient formés, déployés, perpétués; des sectes nombreuses avaient élevé des doctrines nouvelles. Sur des questions hautes et subtiles s'étaient allumées de ces passions qui troublent le monde. On avait vu l'état passer et repasser de la monarchie à la république, et la monarchie restaurée changer de royauté et de dynastie. De profonds ou de sages politiques, d'ardens utopistes, d'habiles capitaines, de savans docteurs, d'éminens jurisconsultes, des orateurs éloquens avaient soutenu, chacun avec ses armes, les diverses causes successivement victorieuses. Locke, né seize ans avant la mort de Charles Ier, avait assisté à tout. « Je ne me suis pas plutôt reconnu dans le monde, a-t-il écrit, que je me suis trouvé dans un orage. » Témoin des événemens les plus instructifs jusqu'alors de l'histoire moderne, il avait pu suivre ces controverses, souvent transformées en dissensions, puis en guerres civiles, où s'agitaient les plus grands problèmes de la destinée de l'homme et des sociétés. Il avait pu connaître et entendre quelques-uns de ces curieux personnages qui semblaient les élus d'une race seule capable alors de donner au monde de tels enseignemens. Comment supposer qu'il serait resté spectateur indifférent et oisif? Comment admettre qu'un esprit phi-

losophique, soucieux de religion, d'éducation, de politique, aurait traversé ces grandes épreuves de la raison humaine, qu'on appelle révolutions, en s'enfermant dans la prison de la spéculation pure, et qu'endormi sur tout le reste, il n'aurait rêvé que de métaphysique? Comment ignorer enfin que Locke, le fils d'un soldat de l'armée parlementaire, avait lui-même souffert, fidèle à la cause pour laquelle *Hampden est mort au champ d'honneur et Sidney sur l'échafaud?*

I.

John, fils aîné de John Locke de Pensford, près de Bristol, naquit le 29 août 1632 à Wrington, ville du comté de Somerset. Son père, d'abord premier clerc d'un juge de paix de Chew-Magna, servit comme capitaine dans les troupes du parlement, compromit sa modique fortune dans la guerre civile, et n'y gagna que la protection du colonel Popham, dont il avait été intendant ou secrétaire, et qui fit entrer son fils à l'école de Westminster. Dans sa vingtième année, le jeune étudiant fut admis au collége de Christ Church, de l'université d'Oxford, alors placé sous la direction du docteur Owen, ancien chapelain de Cromwell et l'un des premiers théologiens de la secte des indépendans. On a conservé des vers médiocres qu'il composa en latin et en anglais à l'occasion de la paix de 1653 avec la Hollande. Il y met sans hésiter Cromwell au-dessus de César et d'Auguste, car l'un ne fit que vaincre, l'autre que pacifier le monde, et Cromwell a fait à lui seul ce que l'un et l'autre ont fait. Or, si Rome les appela grands et les crut des dieux, comment ne pas tenir Cromwell pour un envoyé du ciel?

Bachelier en 1655 et maître ès-arts trois ans après, il fut répétiteur de grec en 1661, lecteur en rhétorique l'année suivante, et en 1663 censeur de philosophie morale. L'université d'Oxford s'enorgueillit aujourd'hui d'avoir nourri ce John Locke, dont elle montre un remarquable portrait dans une des salles de Christ Church. Cependant l'élève, comme tous les promoteurs de la philosophie moderne, mordit le sein de sa nourrice. Il ne pensait pas plus de bien de l'université d'Oxford que, quatre-vingts ans auparavant, François Bacon n'en avait pensé de l'université de Cambridge. Malgré ses succès dans ses classes, Locke trouvait que l'on sacrifiait trop à l'étude des humanités; il était un peu froid à la poésie et à l'éloquence, et surtout il ne pouvait s'accommoder de l'enseignement de la philosophie scolastique. Il n'hésitait pas à lui préférer la doctrine de Descartes, dont les livres donnèrent le premier éveil à sa

pensée. Locke commença donc par être élève de celui de qui tout date dans l'histoire de la philosophie à partir du milieu du XVIIe siècle. En s'éloignant plus tard de lui, Locke resta son admirateur, et, pour la méthode et la clarté, se piqua toujours d'être son disciple. Quelques-uns même ont cru qu'il serait demeuré cartésien, si Malebranche n'avait jamais écrit.

Il a quelquefois regretté d'avoir été élevé à l'université. Médiocrement sensible aux beautés de l'art, il ne prisait guère les langues anciennes que comme moyens d'instruction. La connaissance du monde, celle de l'histoire, celle de la morale et du droit, qui sert à juger l'histoire et à se conduire dans les affaires publiques, c'était là ce qu'il eût voulu voir enseigner avant tout aux honnêtes gens. Pour lui, dans sa condition moyenne, il lui fallait encore une instruction professionnelle. Les sciences naturelles attirèrent de bonne heure l'attention de cet esprit positif. Il passa de la chimie à la médecine, sans être décidé à se faire médecin; mais au milieu de ces études encore purement spéculatives, il ne pouvait s'empêcher de jeter un regard curieux sur les événemens du monde. La restauration des Stuarts était venue le surprendre au milieu de ses obscurs travaux. Quoiqu'il appartînt au parti de la révolution, il en était arrivé, comme un grand nombre d'hommes éclairés, à accepter le rétablissement de la monarchie, espérant, ainsi qu'on le fait toujours et si rarement à bon droit, que le malheur rendait raisonnables jusqu'aux races royales. L'expérience des troubles civils et surtout la domination inquiète et parfois violente des sectes religieuses avaient lassé et un peu affaibli les esprits sages, et Locke redoutait par-dessus tout la tyrannie du fanatisme. Aussi sa première composition connue roule-t-elle sur cette question : « Le magistrat civil peut-il légitimement imposer et régler les usages du culte dans les choses indifférentes? » Il se prononçait, on le prévoit bien, pour l'affirmative. Le futur auteur des célèbres *Lettres sur la Tolérance* se déclarait à la fin de 1660 contre la liberté universelle des sectes; partisan de l'autorité, qu'il aimait à croire toujours modérée, il réclamait pour tous droits ceux qui résultaient *des lois que la prudence et la prévoyance de nos ancêtres ont établies, et que l'heureux retour de sa majesté a restaurées.* Quand on a souffert des excès du fanatisme, ou seulement quand la raison a été froissée des opinions extravagantes ou des prétentions démesurées de l'esprit sectaire, on se sent ramené vers le pouvoir laïque, rarement égaré par l'enthousiasme, et dont l'intérêt ordinaire est de faire dominer le sens commun. L'estimant sage, on ne craint pas de le rendre fort. On préfère son action, fût-elle arbitraire, à l'oppression d'une église, aux discordes des sectes, et c'est ainsi que parmi nous

la prédominance de l'autorité temporelle a été longtemps regardée comme une liberté religieuse. La ressource n'est pas sûre cependant contre l'oppression, et les gouvernemens ne justifient pas toujours la confiance que les gens raisonnables ont mise en eux. Ainsi le roi Charles II, mû par une secrète faveur pour les catholiques plutôt que par le respect des droits de la conscience, semblait d'abord promettre à tous les cultes un système de *compréhension*, c'est-à-dire de fusion et de concorde, si longtemps cherché vainement par les hommes d'état et les philosophes, et Locke se proposait d'y amener tout le parti de la basse église; il ne voyait pas que l'orgueil et l'exigence de la haute église étaient à la veille de faire peser, grâce aux faiblesses du pouvoir civil, un joug étroit sur toutes les croyances dissidentes, et que le danger ne venait plus du côté des puritains ou des indépendans. Apparemment il s'en aperçut à temps, car son ouvrage ne fut pas publié.

Il quitta Oxford pour la première fois, et parut disposé à renoncer à toutes fonctions académiques, lorsqu'en 1664 il suivit comme secrétaire sir Walter Swan dans sa mission auprès de l'électeur de Brandebourg et d'autres cours germaniques. On a conservé quelques-unes des lettres qu'il écrivit durant son voyage. Elles ne manquent pas d'agrément, et partent d'un esprit enjoué, libre de préjugés, et qui se moque avant toutes choses des controverses de la scolastique. A son retour en Angleterre, il fut au moment de se laisser attacher à l'ambassade d'Espagne, puis il eut à délibérer sur l'offre d'un bénéfice considérable en Irlande; mais il aurait fallu s'engager dans les ordres, et, n'ayant pas la certitude de se distinguer dans le ministère sacré, il ne voulait point d'une carrière où l'on entre sans retour, et où il lui eût répugné d'occuper un rang médiocre. Sa santé n'était pas robuste : son frère était mort de la poitrine; la sienne était délicate et semblait lui interdire la prédication. Il avait pour les querelles de sectes et les disputes des docteurs ce profond dédain ordinaire aux hommes qui fondent le savoir sur l'observation. De toutes les professions dont il s'approcha sans les embrasser, la médecine demeurait celle dont il était le plus tenté. Il rentra à Christ Church, où sa qualité d'étudiant titulaire lui donnait les moyens de vivre modestement, et se plongea avec plus d'ardeur dans les recherches de physique. On voit même dans l'*Histoire générale de l'air* par Boyle que Locke seconda ses expériences par des observations longtemps continuées sur les variations de l'atmosphère. Les tables qu'il en avait dressées à partir de 1666 sont insérées dans ce livre, et il en fit encore de nouvelles, qui furent longtemps après imprimées dans les *Transactions philosophiques*.

Il vivait avec d'anciens compagnons d'études dont il appréciait

le mérite, dont il partageait les goûts. Ils avaient des réunions régulières où ils cherchaient dans de solides et libres entretiens les plus grands plaisirs de l'esprit. Parmi ses amis, il distinguait Tyrrell, petit-fils de l'archevêque Usher (1), et le docteur David Thomas. Le premier, auteur de quelques écrits d'histoire et de politique, demeurait à Oakley, près d'Oxford, mais vivait en quelque sorte à l'université. L'autre y exerçait la médecine, et, en suivant sa pratique, Locke se perfectionnait dans une science que l'on n'apprenait guère alors que dans les livres. C'est à cette liaison intime qu'il dut la rencontre qui influa le plus sur les événemens de sa vie.

Le 9 juillet 1666, le docteur Thomas lui écrivit de Londres, où il était venu passer quelques jours. Dans cette lettre assez courte, il lui disait que la ville était vide de nouvelles, qu'on y était uniquement occupé de préparatifs de guerre et du prochain départ de la flotte. L'on était en effet entre deux combats livrés aux Hollandais, l'un où ils avaient eu tout l'avantage (11 juin), l'autre où les Anglais devaient être plus heureux (4 août). La lettre finissait par ces mots : « Il faut que je vous demande une grâce, c'est de me faire dire par la première occasion si vous pouvez vous procurer douze bouteilles d'eau (d'Astrope ou Asthorpe) pour lord Ashley, qui les boirait à Oxford dimanche et lundi matin. Si vous avez moyen de le faire, vous obligerez beaucoup lui et moi. » Aux jours indiqués, lord Ashley, alors chancelier de l'échiquier, arriva à Oxford, et fit demander le docteur Thomas et ses bouteilles d'eau minérale. Locke se présenta pour offrir les excuses de son ami, dont l'absence avait empêché que la commission fût faite à temps. L'entretien n'avait duré que peu de momens, et déjà l'interlocuteur plaisait au ministre, qui le retint à souper, l'invita à dîner pour le lendemain, lui parla de sa santé, et voulut le garder avec lui tout le temps qu'il resterait à prendre les eaux. C'est ainsi que Locke se lia intimement avec l'homme d'état alors le plus admiré et le plus soupçonné de l'Angleterre.

Anthony Ashley Cooper, plus connu sous le nom de comte de Shaftesbury, a laissé une de ces réputations équivoques et brillantes qui exercent la sagacité des historiens et qui ne condamnent pas nécessairement le caractère des hommes, lorsqu'ils ont eu à traverser des temps de révolution. Il est certain qu'il servit des gouvernemens et des partis divers, et que, sans se piquer d'une inflexibilité qui réduit souvent à l'impuissance, il prit conseil des temps, et régla généralement ses actions et ses plans sur la mesure chan-

(1) Usserius.

geante de la possibilité et du succès. On le voit dès l'origine des troubles pencher vers la monarchie, pourvu qu'elle se modère et s'appuie sur un libre parlement; puis, aliéné par ses fautes, la quitter pour le camp de ses adversaires; comprendre Cromwell et le ménager à l'avance, pour lui résister toutefois dans la plénitude de son pouvoir; élu dans tous les parlemens, exclu souvent par la violence, s'abstenir avec prudence, mais sans faiblesse, puis entrer en lutte contre le fils du protecteur, figurer dans le conseil de gouvernement qui le remplaça, et, devinant Monk comme il avait pressenti Cromwell, travailler et contribuer puissamment à la restauration des Stuarts. Pair du royaume alors et chancelier de l'échiquier, ses opinions le rangèrent assez constamment du parti de la modération, de la tolérance, de la liberté, quoique ses actions ne fussent pas toujours du côté de ses opinions. C'est ainsi qu'on le vit siéger dans le procès des juges de Charles Ier, et tremper en 1664, au moins par son acquiescement, dans la guerre impolitique et impopulaire contre les Hollandais. De ces deux fautes, la première fut la plus odieuse, la seconde fut la plus grave, car cette guerre, comme le procès, n'était qu'une vengeance des Stuarts, une vengeance contre les alliés de la république, c'est-à-dire de l'Angleterre, et la concession la moins excusable à la volonté de Louis XIV. En y consentant, Ashley, qui ne prenait pas alors les avis de Locke, avait évidemment trahi, pour se ménager auprès du roi, ses propres convictions et la cause même à laquelle il semblait attacher sa fortune; car, malgré ses variations dans les moyens de réussir, on peut dire qu'adversaire constant de lord Clarendon, toujours opposé aux inspirations les mieux déguisées de la bigoterie et de l'absolutisme, il se montra en général le défenseur éclairé des principes de la révolution. Toutefois ses lumières mêmes lui faisaient trop bien comprendre l'empire des circonstances pour qu'il entrât inutilement en lutte avec elles; il aimait le juste et le vrai, mais il voulait réussir, et il était toujours prêt à compromettre son caractère plutôt que son influence. Les révolutions produisent souvent de ces hommes qui les servent quelquefois mieux que des partisans plus fidèles. Le public les juge presque toujours sévèrement; il ne voit pas toujours, en leur reprochant d'avoir appuyé des systèmes et des pouvoirs divers, qu'il a lui-même fait comme eux, que c'est lui qui bien souvent a changé d'intérêts, de sentimens, de situation, et que ces politiques qui ont tant varié sont quelquefois des serviteurs qui ne l'ont pas abandonné; mais cette sévérité, même dans ses injustices, est un utile frein, car elle peut seule arrêter la conscience sur la pente glissante de l'habileté. D'ailleurs elle s'accorde souvent avec une admiration exagérée pour l'esprit de ceux dont elle réprouve le caractère; on croit d'autant plus à

leur pénétration qu'on se défie davantage de leur loyauté, et ce sont souvent les gens à qui il refuse son estime que le vulgaire tient pour les politiques infaillibles.

Lord Macaulay dit en effet que la multitude attribuait à Shaftesbury « un don de prescience presque miraculeux. » Il est certain que dans la conversation légère, dans les délibérations sérieuses, dans les débats politiques, il se montrait également supérieur. Son influence pourtant n'était pas égale à sa supériorité. Au prix de ses complaisances dans les questions de politique étrangère, il cherchait du moins, avec l'aide de lord Southampton, grand-trésorier et son ami, à faire prévaloir dans les matières de finances et de commerce les vues d'un administrateur éclairé, et dans les questions de police religieuse les idées de modération et de justice. Il était opposé à la persécution autant que le lui permettait son aversion pour les catholiques. Ceux-ci étaient pour lui des ennemis publics, mais non pas les dissidens. Or l'acte d'uniformité pesait cruellement sur les consciences indépendantes; l'aggraver ou l'alléger, en maintenir la rigueur ou l'atténuer par des exceptions et des dispenses, tels étaient les deux systèmes qui divisaient le conseil et le parlement. Les ministres, partagés entre Clarendon et Ashley, se faisaient opposition les uns aux autres jusque dans les deux chambres, et la session de 1665 s'était terminée par des alternatives de succès divers entre les partisans d'une oppressive uniformité et ceux d'une tolérance relative.

Cette session s'était tenue à Oxford, une maladie contagieuse, qu'on appelait la peste, régnant alors dans la ville de Londres. Voilà sans doute comment Ashley avait connu le docteur Thomas. Depuis une chute qu'il avait faite six ans auparavant en se rendant à Breda, comme membre d'une députation du parlement, auprès du roi encore exilé, il conservait une infirmité grave et douloureuse. C'est pour obtenir quelque soulagement qu'il revint à Oxford, en 1666, prendre les eaux, et les conseils de Locke le décidèrent à une opération délicate. Une fracture dans les côtes avait produit un dépôt intérieur : sa poitrine fut percée du dehors, et demeura dégagée grâce à un tube d'argent placé dans la plaie. Ce service valut à Locke l'affection de lord Ashley, dont il devint le commensal et l'ami.

II.

L'esprit élevé de l'homme d'état atteignait jusqu'à la liberté philosophique. Il attira le philosophe dans la sphère des questions

pratiques qui intéressent la politique et la religion, et il s'habitua à le consulter en toutes choses sérieuses. Locke à sa suite pénétra dans le grand monde, et y forma des liaisons, presque des amitiés. Il connut particulièrement le duc de Buckingham et lord Halifax : l'un ambitieux, mais frivole, aussi peu scrupuleux dans ses plaisirs que dans sa politique, et dont l'esprit dépassait la capacité; l'autre, plein de pénétration et de talent, mais flottant, sceptique, retenant sa conduite en-deçà de ses opinions; tous deux au fond favorables au même parti et aux mêmes idées que Shaftesbury, mais capables de préférer, quand il le fallait, la sûreté et la fortune à leur parti et à leurs idées.

C'est en général par le talent de la conversation que les hommes supérieurs encore obscurs se font compter des grands. L'entretien agréable et solide de Locke lui marqua bientôt son rang dans sa nouvelle société. Un jour que trois ou quatre de ces nobles personnages avaient dîné avec lui à Exeter-House, dans le Strand, chez lord Ashley, on raconte qu'ils s'assirent autour d'une table pour jouer aux cartes, et que Locke, prenant un carnet, se mit à écrire en les regardant d'un air fort attentif. On lui demanda ce qu'il faisait; il répondit qu'il était extrêmement désireux de profiter de leur conversation, et qu'ayant toujours attendu avec impatience une occasion de jouir de la société de quelques-uns des plus grands esprits du temps, il ne croyait pas pouvoir mieux faire que de recueillir mot à mot ce qu'ils disaient, et il se mit à lire les notes qu'il avait prises depuis le commencement de la séance. On comprend que le jeu fut aussitôt abandonné.

Pendant quelques années, Locke se partagea entre Londres et Oxford, entre les amis de lord Ashley et ses amis de l'université. Il lui fallait d'ailleurs continuer ses études médicales, tant pour satisfaire son goût et se faire une carrière que pour conserver son titre et son droit de résidence à Christ Church. Quoiqu'il ne fût pas médecin et n'ait jamais été docteur, il s'était fait distinguer par Sydenham, qui touchait à la célébrité. Celui-ci le consultait sur les maladies, comme faisait Ashley sur les affaires, et lorsqu'il publia son traité des fièvres, Locke lui adressa une pièce de vers, assez faible du reste, où il le loue d'avoir enfin triomphé des fureurs de la fièvre et de l'école. L'école en toutes choses était la grande ennemie que poursuivaient tous ces penseurs, élèves de Bacon et de Descartes. Aussi, dans la dédicace du même ouvrage, remanié sous un nouveau titre, Sydenham, après avoir invoqué l'autorité du grand-chancelier de Verulam, s'applaudit-il de l'approbation donnée à sa méthode par son intime ami J. Locke, à qui il a tout communiqué, et à qui il trouve, pour l'esprit, le jugement, la sagacité

et les vertus, à peine un supérieur et bien peu d'égaux chez les anciens et chez les modernes (1).

On ne sait si c'est en qualité de médecin, ou dans l'intérêt de sa propre santé, que Locke accompagna en 1668 la comtesse de Northumberland dans un voyage en France. Cette course se serait assez prolongée, s'il était vrai, comme on le dit, qu'il fût encore avec elle à Paris au mois de mai 1670, époque où le mari de la comtesse, Joscelin Percy, serait mort à Turin, en route pour Rome. Quelle que soit la date de cette mort, il paraît qu'elle ramena Locke soudainement en Angleterre. Il reprit à la fois sa vie du monde et sa vie universitaire. Malgré son éducation puritaine, l'une lui était agréable, et l'autre convenait à la simplicité de ses mœurs et de ses goûts. A trente-huit ans, il n'était que maître ès-arts, reçu en cette qualité à Oxford (1658) et à Cambridge (1663). Vainement son protecteur Ashley profita-t-il d'une visite que le prince d'Orange fit, au mois d'octobre 1670, à l'université, pour demander que Locke fût compris dans une de ces promotions collectives au doctorat qui signalent ces sortes de solennités; le supérieur de Christ Church lui-même, le docteur Fell, paraît n'avoir montré dans cette occasion que de la froideur. Locke d'ailleurs tenait peu à ces distinctions, originaires d'un système d'études qu'il n'admirait pas. Il ne faisait que le nécessaire pour garder sa place à son collége. J'ignore pour quel grade il composa en 1672 une thèse de théologie sur la vérité du caractère messianique en Jésus-Christ. Deux ans après, il devint bachelier en médecine, et ce fut là le terme de ses dignités académiques. On a écrit qu'il fut élu membre de la Société royale; mais on n'en donne aucune preuve.

Il était encore peu connu, lorsqu'un jour, réuni dans sa chambre avec Thomas, avec Tyrrel et quelques amis, il se livrait à une de ces instructives conversations, si supérieures, même pour la recherche de la vérité, aux solennelles discussions des écoles. On discourait sur un sujet fort différent de la métaphysique, peut-être sur quelqu'une de ces questions religieuses alors agitées sans cesse à propos de la politique, et la compagnie se trouva tout à coup arrêtée par des difficultés qui s'élevèrent de divers côtés. On se fatigua vainement à les vaincre, les doutes ne firent que se multiplier. Il vint alors à l'esprit de Locke qu'ils pouvaient bien avoir pris une mauvaise route, et qu'avant de s'engager en de telles recherches, il fallait examiner la capacité de leur esprit, et voir quels objets étaient à la portée ou au-dessus de l'humaine compréhension. Il fit

(1) *Observ. medic. circa Morb. acut. histor. et curat.*; — Th. Sydenham, *Opp.*, 2 vol. in-4°, Genève 1769. Le même ouvrage avait paru en 1666 sous le titre de *Method. cur. Febr.*

accepter cette idée, et l'on convint de s'en occuper à la première rencontre. Il réfléchit en attendant et jeta sur le papier ses premières réflexions. Cette esquisse, communiquée à ses amis, lui valut le conseil de poursuivre son travail, et c'est ainsi qu'il fut conduit à entreprendre un grand ouvrage.

Nous possédons encore le premier jet de sa pensée. Locke aimait à prendre note de ses méditations accidentelles sur des questions importantes. Il tenait des journaux, il dressait des registres où il insérait des souvenirs, des observations, des citations. Il avait même une méthode pour former des recueils, dont il se servit pendant une grande partie de sa vie, qu'il publia dans un journal de Hollande, et qu'on peut voir dans ses œuvres et dans l'*Encyclopédie*. Lord King nous a fait connaître par d'abondans extraits ces sortes de mémoires intellectuels où se montre dans sa vérité intime la nature philosophique de Locke mieux peut-être que dans ses livres. C'est à lui que nous devons le plus précieux article du recueil que Locke appelait son livre de lieux-communs (*Common-place Book*).

Ceux qui ont lu un des écrits les plus originaux de Bacon, ses *Réflexions et ses Vues* sur l'interprétation de la nature (*Cogitata et Visa*), se rappellent que chacun des dix-neuf paragraphes qui le composent commence invariablement par cette formule : *Franciscus Baconius sic cogitavit... Cogitavit et illud...* Locke, qui ne cite point Bacon, intitule ainsi un des articles de son recueil : *Sic cogitavit de intellectu humano Johannes Locke, an.* 1671. — *Intellectus humanus cum cognitionis certitudine et assensus firmitate.* Et il continue en anglais : « Premièrement, j'imagine que toute connaissance a pour fondement et pour dernière origine le sens ou quelque chose d'analogue, et qu'on peut appeler sensation le produit de nos sens mis en rapport avec les objets particuliers, ce qui nous donne les idées simples ou simples images des choses, et c'est ainsi que nous venons à avoir des idées de chaleur et de lumière, de dur et de mou, qui ne sont rien que la renaissance dans notre esprit des imaginations que ces objets, en affectant nos sens, ont causées en nous, — que ce soit par un mouvement ou autrement, c'est ce qu'il n'importe pas ici de considérer. — Et c'est ainsi que nous faisons, quand nous concevons la chaleur ou la lumière, le jaune ou le bleu, le doux ou l'amer, et conséquemment je pense que les choses que nous appelons qualités sensibles sont les idées les plus simples que nous ayons et le premier objet de notre entendement. »

Il paraît que, docile aux conseils de ses amis, il commença dès lors à écrire sur ce sujet un essai dont la première copie qui existe encore est de cette date. Il aurait donc gardé ce grand ouvrage plus de dix-huit ans avant de le publier, et il ne cessa amais de le cor-

riger. Ces travaux tout philosophiques ne le détournèrent pas de soins d'un autre genre; il semblait avoir fait deux parts de sa vie, — la spéculation pour Oxford, la pratique pour Londres, — et les affaires de Shaftesbury devenaient les siennes.

Suivant un de ces usages qui nous paraissent singuliers, et qui, introduits pour enrichir des courtisans, ont donné naissance aux plus grands exemples connus de liberté républicaine, Ashley avait reçu, peu d'années après la restauration, de la libéralité du roi, et en commun avec trois autres lords, une vaste concession de territoire dans le sud-est de la Nouvelle-Angleterre (1663). Un des concessionnaires était son ennemi politique, lord Clarendon; mais Ashley resta particulièrement chargé de l'organisation de la colonie, à laquelle il donna, en l'honneur du roi, le nom de *Caroline*. C'est lui qui désignait le gouverneur et les officiers et qui surveillait l'administration. On lit dans les historiens que vers 1671 les colons s'adressèrent à Locke, comme plus tard les Polonais à Rousseau et à Condillac, pour lui demander une constitution. Le vrai, c'est que Shaftesbury choisit son philosophe pour législateur de sa colonie, et Locke écrivit un plan singulier qui fut adopté. Un palatin devait être désigné à vie pour présider une cour dite palatine, composée des personnes revêtues des pouvoirs créés par l'acte de concession. Un corps de noblesse était formé de colons sous le nom de landgraves, et d'Indiens sous le titre de caciques; aux uns étaient attribuées quatre baronies de quatre mille acres chacune, et aux autres deux seulement et plus petites de moitié. Ces six possesseurs de propriétés et de dignités héréditaires formaient, avec le gouverneur et les députés des propriétaires, un grand conseil investi du pouvoir exécutif, de l'initiative et de la sanction des lois. Celles-ci étaient discutées dans un parlement ou législature provinciale, composée de tous les propriétaires, et elles devaient être toutes annulées de plein droit à la fin de chaque siècle, sans expresse abrogation. L'organisation des pouvoirs judiciaires était aussi fort compliquée, et l'on conçoit que ce système artificiel n'ait pas résisté à l'épreuve du temps. Mais voici ce qui méritait de durer davantage. Locke et son patron étaient l'un et l'autre des amis systématiques de la liberté de conscience, et l'article 95 de la nouvelle constitution accorda le titre d'homme libre, le droit de domicile et de vote à quiconque reconnaissait la Divinité et l'obligation de lui rendre un public hommage. Ainsi, avec toutes les classes de dissidens, les naturels, même idolâtres, furent compris dans la tolérance universelle. Locke ne voyait pour eux, en dehors de cette égalité de droits, que la persécution ou l'expulsion, et il espérait éviter à la Caroline l'iniquité qui a entaché l'origine de presque toutes les colonies. Il s'opposa

en conséquence à un article qui ne permettait pas de construire d'édifices pour une autre église que l'église anglicane. On notera que ces règlemens d'un genre si nouveau précédèrent de quelques années ceux que William Penn donna à la Pensylvanie, et que celui-ci put s'éclairer de l'exemple et des conseils de Locke, son ancien condisciple à l'université. En permettant, en autorisant ces institutions remarquables, l'indifférence sceptique de Charles II, ou même son secret désir d'expatrier les puritains, jetait sur une terre vierge les germes de la noble liberté religieuse des États-Unis. Elle s'y est maintenue, même après que des troubles intérieurs eurent décidé la Caroline à se replacer sous le pouvoir direct de la couronne, et à former deux colonies constituées séparément (1693); car si la législation de Locke n'a pas duré, son esprit s'est perpétué; puisse-t-il régner à jamais! En Angleterre, là où le mot de tolérance avait été souvent accueilli avec malédiction, même dans les congrégations dissidentes, de telles nouveautés ne pouvaient être projetées sans scandale, même pour des plantations situées au-delà des mers, et, longues années après, le docteur Waterland, l'habile défenseur du dogme de la Trinité, signalait comme le chef du latitudinarisme le législateur de la Caroline, et retrouvait le déisme de lord Herbert de Cherbury dans la tentative de réunir sous la même loi toutes les sectes, en n'excluant que les athées.

Locke devait faire un jour un traité de politique philosophique : il commença par esquisser une constitution. Il devait composer un ouvrage sur l'éducation : il commença par faire des élèves, ou plutôt il donna quelques soins à l'éducation du fils unique de lord Shaftesbury. Voyant que ce jeune homme était d'une santé délicate, il conseilla à son père de le marier à l'âge de seize ans, et s'occupa lui-même de cette union, qui donna naissance à sept enfans. L'aîné de ceux-ci, le futur héritier de la pairie, Anthony Cooper, dut aussi plus tard entendre de la bouche de Locke quelques-uns de ces discours que la jeunesse peut prendre pour des leçons; mais il ne l'eut jamais, quoi qu'on en ait dit, pour précepteur. On peut même inférer de quelques circonstances que le spirituel auteur des *Caractéristiques*, élevé dans sa famille à respecter le conseiller et l'ami de son grand-père, ne lui fut jamais attaché que par un devoir de tradition et des habitudes d'intimité, sans qu'une gratitude directe, une sympathie personnelle, vinssent animer les sentimens qu'il lui portait. Nous le verrons dans ses écrits éviter soigneusement de laisser croire que Locke fût son maître, rendre un assez froid hommage à son caractère et à ses talens, approuver vaguement ses idées sur la politique, la tolérance, l'éducation, le commerce, la

monnaie, le louer de tout en un mot, excepté de sa philosophie : il était philosophe lui-même.

En 1672, lord Ashley fut nommé président du conseil du commerce, institution qu'il avait fait lui-même établir quelque temps auparavant, en représentant au roi que le commerce, devenu une des grandes affaires de l'état, méritait de composer une branche spéciale de l'administration. L'idée était alors nouvelle, et cette présidence est une charge qui, encore aujourd'hui, donne entrée dans le cabinet à celui qui l'exerce. Dès qu'Ashley en fut revêtu, il nomma Locke secrétaire du conseil, aux appointemens de 500 livres sterling. Il semblait alors au faîte de la faveur. Il venait d'être élevé au rang de comte de Shaftesbury, et la baguette blanche de grand-trésorier lui était offerte à la sollicitation de ses adversaires eux-mêmes. Le poste était vacant depuis la mort de Southampton (1667), et la trésorerie était gérée par une commission dont le chancelier de l'échiquier était un simple membre. Quoique Shaftesbury fût un des cinq de cette cabale fameuse (1), qui depuis quelques années passait pour maîtresse des affaires, il avait de trop bons yeux pour ne pas voir où la politique régnante avait amené le gouvernement. Il savait quelles influences peu déguisées dominaient tout, quelles secrètes vues dirigeaient le roi et son frère, et ce que commençait à en penser l'Angleterre. Il prévoyait le jour où l'intérêt même de l'état commanderait une rupture avec la cour. Ce n'était donc pas le moment d'accepter la responsabilité du gouvernement tout entier et de recueillir pour soi-même toute l'impopularité des dernières fautes. Voyant le piége que lui tendaient ses ennemis, il y sut échapper : il déclina l'honneur du premier rang, ou mit son acceptation à des conditions qui l'assuraient d'un refus; il s'absenta même de Londres pour se dérober à de nouvelles instances. Il connaissait l'état des finances : l'échiquier était vide, et dans cette extrémité on n'avait eu d'autre ressource que de le fermer, c'est-à-dire de suspendre les paiemens de l'état. Shaftesbury, tout en admettant peut-être la nécessité de ce honteux expédient, avait eu l'adresse de ne le pas conseiller, d'y résister même, et d'en laisser l'initiative et la disgrâce à sir Thomas Clifford, qu'il réduisit ainsi à se laisser nommer pair et lord-trésorier. C'était un homme dévoué au duc d'York, par conséquent, dans l'opinion générale, au papisme; il eut pardessus le marché l'odieux d'une banqueroute, et Shaftesbury écrivit à Locke, dont la réputation de probité et de sagesse lui servait comme de caution, une lettre ostensible où il lui démontrait que le

(1) *Cabal,* des premières lettres de ces cinq noms : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale.

chancelier de l'échiquier n'était pour rien dans la clôture de l'échiquier. En même temps, comme il ne pouvait plus garder cet emploi sous lord Clifford, il devint, sans jamais avoir paru au barreau, lord-chancelier d'Angleterre.

Il ne conserva pas ce titre trois mois. Il siégeait dans un cabinet rempli de ses ennemis; mais, quoiqu'il y commît l'inconcevable faute d'appliquer en propres termes le *delenda Carthago* à la Hollande, en haranguant pour le roi les deux chambres, il sut persuader aux Hollandais eux-mêmes, en les servant sous main, que ce langage officiel était celui du prince et non pas le sien, et quand il sortit du ministère, le public pensa que l'intérêt protestant et national perdait son principal défenseur. En effet, comme pour ménager son passage du pouvoir à l'opposition, il avait eu soin, malgré ses idées de tolérance, de fortement appuyer contre ses collègues l'acte du *Test* dont le but était d'exclure des fonctions publiques quiconque croyait à la transsubstantiation : mesure singulière, destinée à devenir une institution respectée pendant cent cinquante ans. Elle fut une des causes de la dissolution du cabinet; toutefois elle servit à Shaftesbury à en sortir par la porte du côté populaire. Il avait eu le temps de faire Locke secrétaire pour la présentation aux bénéfices ecclésiastiques; mais Locke se retira avec lui, quoiqu'il gardât sa place au conseil du commerce jusqu'en 1674.

L'opposition devenait l'asile naturel de Shaftesbury. Il en connaissait les ressources et les allures; il s'y porta avec autant d'énergie que d'habileté. Il suggéra aux communes le projet d'un nouveau bill pour la garantie de la liberté individuelle; une prorogation subite empêcha le bill de devenir loi de l'état, et le parlement ne fut pas de longtemps réuni. Quand il rentra en session, il eut à débattre de tout autres mesures. Un bill fut proposé contre les personnes mal affectionnées au gouvernement, bill qui prescrivait comme un dogme la doctrine de l'obéissance passive, et qui fut par l'opposition traité d'inconstitutionnel. Malgré l'énergique résistance de lord Shaftesbury, il finit pourtant par passer dans les deux chambres, non sans soupçon de corruption. L'opposition avait pourtant montré une grande vigueur; l'opinion était irritée contre les catholiques et l'appui qu'ils trouvaient à la cour. Shaftesbury, en insistant pour l'appel d'un parlement nouveau, parvint à provoquer un conflit entre les deux chambres, et le roi recourut à l'expédient habituel d'une prorogation dont le terme parut indéfiniment reculé.

Dans le cours de ces luttes politiques, Shaftesbury fut obligé de s'adresser plus d'une fois à la presse pour le défendre et pour éclairer l'opinion. Malgré son rare talent de discussion, il était moins écrivain qu'orateur; il employa donc la plume de Locke, surtout

pour expliquer au public les longs débats de la chambre des lords pendant le printemps de 1675. On trouve encore dans les œuvres de Locke un écrit intitulé : *Lettre d'une personne de qualité à un ami qui habite la campagne.* L'auteur y expose comment le bill *contre les personnes mal affectionnées* avait occupé pendant vingt-deux jours la chambre des pairs, et en exaltant le patriotisme des lords de l'opposition, il rencontre les évêques en tête de leurs adversaires, et il en prend occasion de dire que par tout pays le clergé a fait bon marché des droits et des libertés du peuple. Pour sauver son institution de droit divin, le clergé a admis le prince à la partager, de sorte que le prince et le prêtre sont devenus des jumeaux unis comme Castor et Pollux. Cet ouvrage, où Locke, changeant de ton, sut montrer la véhémence de l'écrivain politique, blessa si vivement la cour, qu'à la fin de la session d'automne elle fit ordonner par la chambre haute qu'il fût brûlé par la main du bourreau.

Fatigué de ses luttes, compromis de sa personne dans l'active opposition de son protecteur, Locke ne fut probablement pas fâché d'avoir une raison de quitter l'Angleterre. Il éprouvait toutes les incommodités d'une disposition asthmatique très prononcée. Plus d'une fois il avait senti le besoin de respirer l'air d'un climat plus doux, et il y avait plus d'un an que son ami le docteur Mappletoft lui avait conseillé l'air de Montpellier, qui est resté longtemps une des grandes ressources de la thérapeutique anglaise. Locke partit pour la France le dernier jour de novembre 1675.

III.

A son arrivée à Calais, Locke commença un journal de voyage, et le continua pendant plus de trois ans, jusqu'à son retour. Ce journal existe, et lord King en a publié une partie, qui se lit sans ennui, mais qui ne fournirait guère d'intéressans extraits. La statistique historique y glanerait quelques renseignemens. Locke ne néglige pas la manière de vivre des habitants, le prix des denrées; il s'enquiert de la police, surtout de la situation déjà bien précaire des protestans. Il ne se montre pas fort édifié de la douceur des mœurs ni du bien-être du peuple. Enfin il ne voit rien qui doive le dégoûter de la liberté et de la tolérance. Après quelques jours passés à Paris, il se rend à Montpellier par Avignon et Nîmes, y séjourne près de quatre mois, puis visite Marseille et Toulon, et fixe de nouveau sa résidence à Montpellier, qu'il ne quitte qu'en mars 1677 pour aller à Paris par Bordeaux. Il demeure à Paris plus d'un an, et repart dans l'été

de 1678 pour le midi. Arrivé à Montpellier au milieu d'octobre, il n'y est pas depuis quinze jours qu'il retourne soudainement à Paris, rappelé sans doute par lord Shaftesbury. Il ne quitte pas cependant la France immédiatement, et ce n'est que le 8 mai 1679 qu'il arrive à Londres par la Tamise.

Ces allées et venues ne sont point expliquées dans son journal, et sa santé ou le besoin de distraction dut le plus souvent déterminer ses marches et ses haltes. A Montpellier, on ne voit point qu'il ait profité, pour de nouvelles études, du séjour d'une ville qui passait pour savante. On ignore s'il y forma quelque relation qui lui fût précieuse; il n'en eut d'intime qu'avec Thomas Herbert, qui s'y trouva en même temps que lui. C'est celui qui, devenu comte de Pembroke, lui témoigna une constante amitié, et à qui est dédié l'*Essai sur l'Entendement humain*. A Paris, où Locke demeure une fois près de treize mois de suite, où il revient pour y rester cinq mois encore, on dirait, à lire son journal, qu'il n'a regardé qu'à ces curiosités extérieures qui attirent les touristes ordinaires de sa nation. Rien n'annonce qu'il ait recherché la société des hommes distingués en tout genre qui illustraient alors notre pays. Il y arriva au moment où Louis XIV soutenait avec un grand éclat une guerre triomphante contre l'empire, l'Espagne et la Hollande. Pendant son séjour, il vit conclure cette paix de Nimègue, où le vainqueur parut l'arbitre de l'Europe et humilia la Hollande, malgré l'Angleterre frémissante et le prince d'Orange indigné. Pas un mot de la main de Locke n'indique un peu d'attention donnée à ces grands événemens qui agitaient l'opinion dans sa patrie et commençaient à ébranler ou du moins à décrier le gouvernement des Stuarts. Il aurait pu chercher ou rencontrer Colbert et Louvois, Bossuet et Fénelon, Corneille et Racine, La Rochefoucauld et La Bruyère, enfin Bayle, Arnauld, Malebranche; mais il n'est pas sûr que tous ces noms lui fussent connus. L'éclat de quelques-uns ne faisait que de naître, et les trois derniers, quoique noms de philosophes, étaient peut-être indifférens à un homme qui pouvait n'être pas encore bien sûr d'être un philosophe lui-même. Il ne paraît avoir formé en France de liaison qu'avec Guénelon, médecin hollandais de quelque réputation, qu'il devait plus tard retrouver à Amsterdam, Nicolas Thoynard, le savant auteur d'une *Harmonie des Évangiles* encore estimée, et un protestant érudit, Henri Justel, qui avait fait de sa bibliothèque et de sa maison le rendez-vous des gens de lettres, qui eut l'honneur d'y recevoir Leibnitz, et qui bientôt, prévoyant les persécutions religieuses et fuyant les préludes de la révocation de l'édit de Nantes, se retira à Londres en 1681 et y devint bibliothécaire du palais de Saint-James. C'est chez lui pro-

bablement que Locke vit le grand voyageur Bernier, qu'il nomme quelquefois dans son journal. Remarquons-le, parce que Bernier est l'auteur d'un excellent abrégé de la philosophie de Gassendi, et que Gassendi a souvent passé pour avoir inspiré la philosophie de Locke.

Il note également qu'il vit dans les jardins de Versailles Louis XIV se promener à pied avec Mme de Montespan, après l'avoir conduite, elle et deux autres dames, en carrosse à six chevaux. Quoiqu'il trouvât le palais, les appartemens et les escaliers fort petits pour de si grands personnages, il ne négligea pas de retourner à la cour et assista à l'opéra d'*Alceste*, où il vit le roi assis auprès de la reine et ayant à sa droite Mme de Montespan. Il les retrouva de même au bal à Fontainebleau et à la revue de la maison du roi dans une plaine près de Saint-Germain; il remarqua que, la pluie étant sur venue, le roi, qui était arrivé avec un chapeau à plumes blanches bordé de dentelles d'or, le changea contre un chapeau noir uni, pour monter à cheval et passer devant le front des troupes avec la reine, en carrosse à huit chevaux.

Le véritable intérêt du journal de Locke est dans quelques réflexions générales qu'il y jette en passant comme elles lui viennent à l'esprit. Là, dans le voyageur on retrouve le philosophe, qui autrement ne se laisse guère reconnaître en écrivant quelque part sans réflexion que l'enseignement de la nouvelle philosophie de Descartes est prohibé dans les universités, écoles et académies (Montpellier, 22 mars 1676). Quelques-unes de ses notes de voyage se trouvent ainsi des dissertations qui ne dépareraient pas ses œuvres. Un morceau sur cette question : « Jusqu'à quel point la volonté agit-elle sur l'entendement? » d'autres sur l'étude, sur les scrupules et les devoirs, sur l'immortalité de l'âme, sur l'espace, ressemblent à des fragmens de l'*Essai sur l'Entendement humain*. Je ne sais même si Locke ne s'y exprime pas avec plus de hardiesse que dans ses ouvrages imprimés, et s'il ne s'y fait pas mieux connaître dans la liberté de sa pensée.

Lorsqu'il revint à Londres, il trouva lord Shaftesbury et l'Angleterre elle-même dans une crise grave. La politique extérieure, la France secourue contre la Hollande, l'orgueil de Louis XIV à Nimègue, les espérances mal cachées des catholiques, tout avait irrité l'opinion, tout était grief contre la cour. La lutte ouverte entre les deux chambres avait amené, à la fin de 1675, une prorogation qui ajournait le parlement à quinze mois. Aussi, lorsqu'en février 1677 Buckingham entreprit de faire déclarer l'illégalité et la nullité d'une telle mesure, Shaftesbury le soutint-il avec vigueur, et il fut secondé par les lords Salisbury et Wharton. La chambre les déclara tous trois dignes de réprimande, s'ils ne demandaient pardon, et

elle les envoya à la Tour. Pendant tout le temps de leur détention, le secrétaire de Shaftesbury donna exactement de ses nouvelles à Locke, qui avait conservé ces lettres (1677). La faveur populaire entourait les lords captifs. Shaftesbury était au secret: on craignait trop son activité hardie pour respecter son âge et son infirmité. De son côté il ne négligeait rien pour soulever le public en sa faveur. Il s'efforça, par un appel à la cour du banc du roi, d'opposer la justice au parlement. Par une pétition à la chambre des lords, il tenta même de réveiller son orgueil pour la défense du privilége de ses membres; mais repoussé dans de justes plaintes, il fit réparation à la chambre dans les termes les plus mesurés qu'il pût trouver. Il justifia cette concession dans un imprimé, au titre duquel il écrivit la maxime tant répétée sans tirer à conséquence : « L'honnêteté est la meilleure politique. » On ne sait qui a dit cela le premier. Shaftesbury pour cette fois n'avait fait que sacrifier son amour-propre, et prouver que, tenant plus au but qu'au moyen, il ne marchandait pas le succès. Il savait qu'achetée par une soumission d'un moment, sa liberté profiterait plus à son parti que n'eût fait sa résistance, et pour le prouver il se remit à l'œuvre. A son instigation une adresse au roi pour lui demander d'influer sur les négociations de Nimègue, en se déclarant efficacement contre la France, fut présentée aux communes, qui l'adoptèrent. Présentée aux pairs par lord Russell, elle fut moins heureuse; toutefois l'agitation des esprits était au comble, lorsque éclata la découverte du célèbre complot papiste.

L'opinion générale des historiens place aujourd'hui ce complot au rang des fables, et sans doute on ne convaincrait pas aisément un tribunal que les catholiques aient alors projeté la mort d'un roi qui était à eux, quoiqu'il ne l'avouât pas. Cependant il ne serait pas moins difficile de prouver qu'à défaut d'un complot judiciairement définissable, il n'y eût pas au sein de la cour et plus haut que les marches du trône une conspiration politique contre la religion et la liberté de l'Angleterre. De cette conspiration-là, Shaftesbury n'avait plus depuis longtemps rien à découvrir. Il était encore ministre lorsqu'un jour ayant été appelé par le roi, qui venait de dîner gaiement et qui recherchait sa conversation comme un plaisir, il l'avait trouvé en pointe de vin, et lui avait dérobé, dans l'épanchement de l'ivresse, l'aveu d'un secret catholicisme. C'était là pour lui le vrai complot papiste, et quant à l'autre, s'il ne partageait pas la crédulité populaire, il ne se fit aucun scrupule de l'exploiter. Il travailla à grossir les preuves de la conspiration comme la cour à les détruire; il soutint les témoins qu'elle cherchait à intimider, et les deux chambres déclarèrent à l'unanimité qu'il existait *un damnable et infernal complot*. Shaftesbury, président du comité d'enquête, ne

pouvait être étranger à cette déclaration : il était devenu un de ces hommes à qui l'on prête tout ce qu'on redoute, et Charles II dit positivement à Burnet que tout était de l'invention de Shaftesbury. Il n'y trouva pas d'autre remède que de dissoudre le parlement; c'était appeler le feu contre l'incendie.

Le nouveau parlement ne parut pas plus maniable; dans cette extrémité, sir William Temple, si connu comme diplomate, persuada au roi de former un conseil nombreux et d'y appeler les chefs de l'opposition, en s'y conservant la majorité. On ne voulait ainsi que changer les apparences du gouvernement, et, pour compléter l'illusion, on nomma Shaftesbury président du nouveau conseil. Or qui était plus que lui propre à tirer parti de la duplicité d'une situation? Qui savait mieux opposer l'artifice au mensonge? Le plus vertueux patriote n'aurait pas rendu un plus grand service à l'Angleterre qu'il ne le fit en employant immédiatement son influence à faire passer aux chambres le bill pour la sauvegarde de la liberté individuelle. Ce n'est pas moins que l'institution révérée de tout Anglais sous le nom de l'acte d'*habeas corpus*. Voilà pourtant à quoi sert l'intrigue dans les pays libres !

Locke arriva en Angleterre (8 mai 1679) pour être témoin de cette conquête à jamais mémorable. Tout n'avait pas dû lui plaire également dans la conduite de son parti, et sa répugnance pour l'appui qu'on avait cherché dans les crédules passions du fanatisme pouvait bien l'avoir retenu à Paris pendant les premiers mois de l'année. Quelques passages de son journal semblent, par leur date, autoriser cette conjecture; je n'en citerai qu'un : « 7 juin 1679. Opinion. Un homme réfléchi et prudent ne peut croire à aucune chose d'un plus ferme assentiment qu'il n'est dû à l'évidence et à la validité des raisons qui la fondent. Cependant la plupart des hommes, n'examinant pas la probabilité des choses en elles-mêmes ni le témoignage de ceux qui en sont les garans, prennent la commune croyance ou opinion de ceux de leur pays, de leur voisinage ou de leur parti, pour une preuve suffisante, et ainsi croient, comme ils vivent, suivant la mode et l'exemple; et ces gens sont aussi zélés Turcs que chrétiens. »

Il avait écrit dans les mêmes pages, du temps qu'il était encore à Paris : « Là où c'est le pouvoir et non le bon exercice du pouvoir qui donne la réputation, toute injustice, fausseté, violence et oppression qui fait échec à ce pouvoir passe pour sagesse et habileté. » La portée de cette réflexion allait-elle jusqu'à Shaftesbury, ou s'arrêtait-elle à son parti? Il est certain que tout ce que Locke a écrit sur lui témoigne d'une grande admiration et d'un véritable goût pour sa personne; mais le goût et l'admiration ne rendent

point un homme tel que Locke dupe des qualités au point d'ignorer les défauts, ni aveugle pour le mal, parce qu'il est touché du bien. Un philosophe de beaucoup d'esprit voit tout, apprécie tout, et sans croire que la perfection morale accompagne nécessairement la supériorité active et courageuse, il n'est pas insensible aux qualités séduisantes; il n'est pas injuste pour certaines vertus publiques qui persistent au milieu des artifices de l'ambition luttant contre une cour avec un parti. Shaftesbury plaisait beaucoup à Locke; il lui avait rendu service, et tous deux étaient whigs : cela suffit pour tout expliquer.

Cependant la situation générale était de celles qui veulent de l'action : Locke n'avait à offrir à ses amis que des vœux et des conseils. Le retour de ses infirmités lui rendait impossible de séjourner longtemps à Londres, et aux approches de l'hiver, il retourna à Oxford. Il ne s'y confina pas tellement dans l'étude qu'il ne secondât franchement Shaftesbury et son parti dans les élections subséquentes, et il attendit les événemens.

La chambre des communes ayant sans division voté que la religion du duc d'York, héritier présomptif de la couronne, était un grand encouragement aux conspirations et aux desseins des papistes, le roi répondit par une dissolution, et le président de son conseil ne s'épargna nulle peine pour lui renvoyer une chambre obstinément fidèle à la politique qui venait de faire dissoudre la dernière. Le duc d'York étant accouru d'Écosse auprès de son frère malade, Shaftesbury convoqua le conseil à White Hall, et voulut lui faire délibérer que la présence du duc auprès du roi était un danger public. En conséquence la présidence du conseil lui fut enlevée. Le roi se crut même assez fort pour ne pas rassembler le parlement. C'est alors que Shaftesbury, dont l'esprit et le courage étaient inépuisables, présenta dans Westminster Hall, à la cour du banc du roi, une dénonciation en forme contre le duc d'York, comme *recusant papiste*, ce qui aux termes des lois entraînait la privation de tout emploi public et une absolue déchéance dans le présent et dans l'avenir. Cette dénonciation est revêtue de quinze signatures, et elle porte des noms qui expliquent pourquoi il y a une aristocratie en Angleterre.

Le roi alarmé espéra calmer les esprits en convoquant le parlement; mais l'exclusion du duc d'York fut une des premières mesures débattues à la chambre des lords. Shaftesbury la soutint avec énergie, le roi présent, et le parlement, encore prorogé, encore dissous, fit place à un nouveau, qui dut se réunir à Oxford (21 mars 1681). On s'y rendit armé. Dès le second jour, Shaftesbury proposa que la chambre se formât en comité, afin de rechercher ce qu'il

était advenu d'un bill voté dans la dernière session pour rétablir l'union entre les principales sectes protestantes par l'abrogation d'un acte du règne d'Élisabeth qui, dirigé contre les catholiques, était retombé sur tous les dissidens. C'est en effet grâce aux droits des dissidens, presbytériens, indépendans, baptistes, que l'Angleterre a fait la longue et laborieuse conquête de la liberté des cultes. Ce bill avait disparu, ou plutôt n'avait pas été soumis à la sanction royale, que Charles II ne voulait ni accorder ni refuser. Ce singulier incident parlementaire est raconté en détail dans une curieuse lettre que Locke adressa d'Oxford, où il suivait les débats attentivement, à M. Stringer, un des confidens de Shaftesbury et de quelques autres lords de l'opposition (26 mars 1681). La résolution que manifesta le parlement de s'enquérir des circonstances de cette soustraction d'un bill revêtu de son approbation fut, dit-on, le dernier motif qui décida le roi à le renvoyer et à gouverner désormais sans parlement. La situation de Shaftesbury devint périlleuse. Il avait encouru l'inimitié de l'implacable duc d'York; on le soupçonnait d'avoir songé au duc de Monmouth pour la couronne. Il passait pour le grand agitateur du parti, pour l'inventeur de tous les plans de résistance, pour l'âme de tous les complots. Il avait fait beaucoup; mais l'opinion lui imputait bien plus encore qu'il n'avait fait. On connaît cette sorte d'hommes d'état dont l'habileté proverbiale finit par passer aux yeux du public pour un don mystérieux qui les rend partout présens et redoutables.

La presse du gouvernement, même le parti de l'église, qui se ranimait pour l'obéissance passive en voyant le despotisme à l'horizon, enfin les catholiques, dont la haine au moins était mieux justifiée, éclatèrent contre Shaftesbury. On raconte que sa vie fut secrètement menacée. Enfin, la résolution étant prise de le mettre en jugement, il fut amené devant le roi et son conseil. Il défia de produire des preuves contre lui, et n'en fut pas moins mis à la Tour au milieu de l'indignation du peuple. Poursuivi pour haute trahison, trois fois il tenta d'obtenir sa mise en liberté par les voies légales, et resta en prison jusqu'à ce que l'on crût avoir contre lui des preuves et des témoins; pourtant, lorsque l'accusation si soigneusement construite fut enfin portée devant le grand jury, elle échoua, et une médaille fut frappée en témoignage de la publique allégresse.

Une fois libre, Shaftesbury voulut poursuivre ses accusateurs; mais son acquittement avait été comme le dernier effort de la justice. Le pouvoir royal s'était énergiquement mis à l'œuvre. La cité, les tribunaux, les universités, les corporations, tout pliait, tout tombait devant lui. Shaftesbury crut que l'heure de la résistance

avait sonné. Si les enfans perdus de son parti, les Ferguson et les Rumsey, se montrèrent prêts à le suivre, Monmouth et Russell eux-mêmes le trouvèrent trop impatient; ils perdirent du temps. Se voyant sans ressources dans un péril certain, il s'embarqua secrètement, le 18 novembre 1682, pour chercher un asile en Hollande.

Il avait raison. Le glaive suspendu sur sa tête tomba bientôt sur celle de Russell et de Sidney. Locke, connu par ses opinions libérales, ami et confident du plus haï des opposans, dépositaire de quelques-uns de ses papiers, comprit qu'une vie obscure et tranquille n'était pas un abri assuré contre la tyrannie. Bientôt il eut la douleur d'apprendre que Shaftesbury était mort presque subitement à Amsterdam, au mois de janvier 1683, et il assista à ses funérailles, lorsque ses restes furent rapportés dans le Dorsetshire. Menacé dans la persécution universelle, il vit que l'accusation de trahison contre Sidney se fondait sur des papiers trouvés dans son cabinet. Il brûla quelques-uns de ceux qui pouvaient le compromettre, et notamment des mémoires de lord Shaftesbury, écrits par lui-même. C'est afin de réparer cette perte, irréparable pour l'histoire, qu'il composa plus tard une vie de cet homme d'état. Elle n'est pas achevée, et se trouve dans ses œuvres. Malgré ces précautions, il ne se crut pas encore en sûreté, et à la fin d'août il se réfugia en Hollande.

IV.

Locke n'était pas un exilé. Il s'absentait par prudence, et le soin de sa santé motivait suffisamment un voyage sur le continent; mais cet exil volontaire le confondait avec des hommes qui n'avaient de commun avec lui que la haine de la même tyrannie. Tous ceux qui souffrent pour une bonne cause ne sont pas également dignes d'elle; tous du moins ne la servent pas avec les mêmes principes et les mêmes desseins. Parmi les réfugiés que Locke trouvait en Hollande, il y en avait, comme le duc de Monmouth, dont l'ambition remuante et téméraire déplaisait à sa sagesse; il y en avait, comme Robert Ferguson, qu'une vie d'intrigue et d'aventures, des opinions instables et violentes, des habitudes de désordres et de complots, lui rendaient odieux et suspects. Déjà, à Oxford, il avait, par ordre de ses supérieurs, été entouré de délateurs, chargés d'épier, de provoquer ses conversations et de surprendre dans ses paroles le crime de ses opinions ou de ses amitiés. Sa prudence et sa réserve avaient déjoué ce honteux espionnage. Sa réserve et sa prudence

ne lui étaient pas moins nécessaires en Hollande. Il y évitait les rencontres et les communications compromettantes, et s'y cachait à ses compagnons d'exil presque autant qu'à ses persécuteurs. Il ne put éviter cependant qu'on ne prétendît l'avoir vu dans la compagnie de lord Grey de Wark, un des réfugiés les plus décidés à tirer vengeance de ses ennemis; dans celle de Ferguson, dont on lui attribua, peut-être sans y croire, un des écrits anonymes. Il n'avait pas d'ailleurs besoin d'être coupable pour qu'on voulût lui nuire et pour qu'on sût comment le perdre. Il voyageait avec un congé de l'université. Ses liens avec Oxford n'étaient pas rompus. Son titre et sa chambre à Christ Church étaient le plus clair de son bien. Charles II et ses ministres songèrent donc à l'en priver, puisque c'était le plus grand mal qu'ils lui pussent faire. Comme cet acte de tyrannie intéresse à la fois l'indépendance et l'honneur de l'université d'Oxford, il a été de la part des historiens l'objet d'un examen attentif. M. Fox et lord Macaulay s'en sont occupés. Lord Grenville, cet homme d'état distingué qui a eu l'honneur singulier d'être ministre avec Pitt et avec Fox, et qui était un ancien élève de Christ Church et chancelier de l'université, a publié un écrit spécial sur ce fait historique en défense de l'institution qui l'avait élu pour chef. Nous exposerons de notre mieux le fond du procès.

Le collége de Christ Church se distingue dans l'université d'Oxford précisément en ce qu'il n'est pas un collége. C'est pour ainsi dire une école épiscopale du moyen âge, fondée par Wolsey en 1526 à la place du prieuré de l'église de Saint-Frideswide, érigée plus tard en cathédrale. Aussi est-elle administrée par un doyen et non par un *master*. Son personnel se composait, avant une réforme récente, de huit chanoines, autant de chapelains, un maître d'école ou écolâtre, un organiste, huit clercs, huit choristes, et cent un étudians. Ce titre d'étudiant, *studentship*, n'est connu qu'à Christ Church, et remplace ceux de *scholar* ou de *fellow* qui sont usités ailleurs. C'est une récompense académique qui, en principe, doit être décernée au plus méritant, et c'est à ce titre que Locke l'avait obtenue. Elle lui valait, avec quelque modeste émolument, le droit de loger et de se nourrir dans l'établissement. Il n'avait pas d'autre titre, puisque le crédit de lord Shaftesbury n'avait pas réussi à lui obtenir le grade de docteur en 1670; mais, en qualité de bachelier en médecine et de praticien, il était souvent traité comme un docteur, tenant du doyen et du chapitre une commission médicale qui lui permettait de garder son titre d'étudiant sans prendre les ordres, suivant une condition assez naturellement imposée aux élèves salariés d'une ancienne école épiscopale.

Comme fondation royale, Christ Church avait le roi pour *visi-*

teur, c'est-à-dire que l'établissement était sous l'inspection de la couronne. Le roi donc ordonna à lord Sunderland, secrétaire d'état, d'écrire au doyen, le 6 novembre 1684, qu'ayant appris « qu'il y avait parmi les étudians de Christ Church un M. Locke qui appartenait au feu comte de Shaftesbury, et qui s'était dans plusieurs occasions très factieusement conduit, sa volonté était qu'il fût destitué. » Le doyen John Fell, évêque d'Oxford, était dévoué à la cour, homme de parti, et membre de cette université qui, le jour de la mort de lord Russell, décréta que le despotisme héréditaire était établi de Dieu; mais Fell était lié dès longtemps avec Locke. Celui-ci n'avait, par aucune indiscrétion, embarrassé ses supérieurs, qui avaient approuvé son voyage. Fell concevait quelque doute sur la justice ou sur la légalité de l'ordre qu'il recevait. Il répondit en rendant témoignage de la réserve parfaite de Locke; il dit que bien que souvent provoqué à dessein au sujet de *son maître*, le comte de Shaftesbury, il n'avait jamais montré le moindre trouble, et qu'il n'existait peut-être pas au monde un homme qui sût mieux gouverner sa parole et ses émotions. Son emploi comme médecin le dispensait des exercices du collége et même de la résidence; il était en ce moment absent pour sa santé; on pouvait le sommer de revenir. S'il y manquait, il serait dans le cas d'être expulsé comme contumace; s'il revenait, il aurait à répondre à sa seigneurie de ce en quoi il aurait failli, d'autant que s'il était sur ses gardes à Oxford, où il se savait soupçonné, il devrait s'ouvrir davantage à Londres, où l'on parlait plus librement et où se tramaient tous les exécrables desseins contre le roi et son gouvernement. Le doyen proposait donc de donner à Locke jusqu'au 1er janvier pour tout délai, et, ce terme passé, de procéder à son expulsion. Si ce plan n'était pas agréé, il se déclarait, ainsi que son chapitre, prêt à obéir aux ordres de sa majesté.

Cette lettre, où ne brille ni la fermeté ni la franchise, indiquait quelque scrupule ou plutôt quelque embarras, et les esprits bienveillans y verront au moins un biais pour éluder un ordre rigoureux et gagner du temps. Sunderland y répondit par un commandement ou *warrant* en forme, adressé au très révérend père en Dieu, John, lord-évêque d'Oxford, doyen de Christ Church, et au fidèle et bien-aimé chapitre, pour qu'ils eussent à expulser Locke de sa place d'étudiant et à le priver de tous les droits et avantages qui y étaient attachés. Fell répondit par une simple lettre d'envoi, jointe à un extrait des registres du chapitre portant que le *warrant* avait été lu et que l'ordre avait été donné de le mettre à exécution. Étaient présens : l'évêque-doyen et les docteurs Édouard Pocock, Henri Smyth, Joseph Hammond et Henri Aldrich, ce dernier l'auteur

d'une logique célèbre dans l'université d'Oxford, dont elle est restée depuis 1692 le bréviaire philosophique. Il proscrivait ainsi un formidable rival; mais disons à sa décharge qu'il l'ignorait : la philosophie de Locke était encore un secret pour le monde, et les haines ou jalousies philosophiques ne furent pour rien dans l'acte de rigueur dont Locke fut frappé. C'est ce que lord Grenville a eu fort à cœur d'établir contre Dugald Stewart. Il a de même tenu à remarquer que ce n'était pas proprement l'université qui avait expulsé Locke; c'était le roi qui l'avait destitué, et elle n'avait ni résisté ni réclamé, voilà tout. Que l'autorité de l'inspecteur suprême de l'établissement pût aller jusque-là, il est fort permis d'en douter. Il est même certain que ses ordres auraient dû être transmis par le chancelier, non par un secrétaire d'état, et la plus simple justice voulait qu'avant d'être frappé, Locke fût entendu, ou qu'on procédât du moins à quelque information. Cependant on doit reconnaître que les droits du roi sur le collége n'étaient pas fixés alors comme ils l'ont été plus tard, et ce qui semblerait indiquer que l'acte, pour être inique, n'était pas irrégulier, c'est que cinq ans après, et sous le règne de Guillaume III, Locke rédigea une pétition pour en demander l'annulation, et renonça bientôt à insister sur cette demande. La mesure prise à son égard n'en est pas moins odieuse, et ceux qui l'ont prescrite comme ceux qui s'y sont prêtés trouveront dans les pages de toute histoire d'Angleterre une ligne de condamnation. Il est heureux que quelquefois, dans leur ignorance dédaigneuse, les despotes, en se passant une fantaisie d'arbitraire sur un homme obscur, tombent sans s'en douter sur un de ces hommes rares dont la renommée à venir immortalisera le souvenir de leur iniquité.

Rien n'était plus injuste en effet que de soupçonner Locke d'aucune participation active aux menées des réfugiés de Hollande. Il y rechercha surtout ces citoyens de la république des lettres pour qui les Provinces-Unies étaient une patrie adoptive. Il y retrouva Guénelon, ce médecin qu'il avait connu à Paris, et qui se conduisit comme un ami. Il se lia avec Benjamin Furley, qui le logea à Rotterdam, et qui avait écrit contre les rêveries d'Antoinette Bourignon. Il vit dans cette ville Bayle, qui s'y était retiré depuis 1681, et qui fonda trois ans après ses *Nouvelles de la République des lettres;* mais Locke ne fit que le voir, et il ne forma de véritable intimité qu'avec Limborch et Le Clerc. De ces deux savans arminiens, le premier, petit-neveu d'Episcopius, héritier de ses doctrines, fidèle à son esprit, a, dans un grand traité de théologie, établi didactiquement ce christianisme simple, qui peut avoir été celui des pères antérieurs au concile de Nicée. Animé du même esprit, Le Clerc,

ouvrant les colonnes de ses volumineux journaux à une critique indépendante, a bien servi la cause d'une philosophie libre et d'une religion éclairée. Son nom reste honorablement attaché à celui de Locke comme son traducteur et son biographe. C'est dans la *Bibliothèque universelle* de Le Clerc que Locke publia ses premiers essais, d'abord des extraits d'ouvrages, puis des écrits plus originaux, comme sa *Nouvelle Méthode pour dresser des recueils*, et bientôt un sommaire de son grand traité philosophique.

On ne le laissait pas vaquer en paix à ces innocens travaux, on s'obstinait à l'envelopper dans toutes les trames politiques qui pouvaient s'ourdir en Hollande. Après la mort de Charles II, les projets du duc de Monmouth ne furent pas longtemps un mystère, et il n'était pas encore embarqué que l'envoyé d'Angleterre Skelton adressait aux états-généraux un mémoire tendant à obtenir l'extradition ou tout au moins l'expulsion de tous les sujets rebelles de sa majesté qui profitaient de l'hospitalité hollandaise pour conspirer contre son honneur ou contre sa vie. Il en donnait la liste, contenant quatre-vingt-trois noms, et celui de Locke était du nombre. Le prince d'Orange avait de bonnes raisons pour ne point protéger les desseins de Monmouth, et les autorités d'Amsterdam seules élevaient des difficultés qui profitèrent à son entreprise. Cependant une négociation suivit qui pouvait d'un moment à l'autre se terminer à la satisfaction du gouvernement anglais; Locke dut songer à sa sûreté. Il s'était de bonne heure éloigné du littoral pour éviter toute occasion et toute apparence de contact avec Monmouth et ses partisans. Il trouva un secret asile chez des amis. Pendant ce temps, ceux qu'il avait laissés en Angleterre ne l'oubliaient pas. William Penn se souvenait de son camarade d'études, et comme il jouissait auprès de Jacques II d'une faveur que lui a si sévèrement reprochée lord Macaulay, il demanda au roi le pardon de Locke; mais Locke répondit qu'il n'y avait point lieu au pardon là où il n'y avait aucun crime. Lord Pembroke, fidèle à une ancienne amitié, saisit également toutes les occasions de parler au roi, et finit par obtenir de lui l'assurance de ne plus écouter contre Locke de rapports défavorables, et l'autorisation de lui écrire qu'il pouvait revenir en Angleterre. Il alla jusqu'à promettre au roi de le lui amener pour lui baiser la main; mais Locke pensa toujours que sa dignité, pas plus que sa sûreté, ne lui permettait d'accepter une grâce qu'il ne demandait pas. On ne pardonne point l'injustice qu'on a commise, on la répare. Quoique sévèrement éprouvé dans sa santé par le climat, obligé à vivre de son travail et toujours exposé au danger d'une dénonciation, aux imprudences de son parti, aux poursuites capricieuses d'un pouvoir ennemi, il aima mieux attendre noblement en

pays libre des jours meilleurs pour sa patrie, et cet homme, indécis, dit-on, dans les choses ordinaires de la vie, se montra inébranlable.

Toute l'année 1685 se passa en pénibles précautions. Après avoir quitté Amsterdam, Locke s'était retiré à Utrecht. Guénelon, se trouvant trop en évidence pour lui donner asile, le cacha chez son beau-frère, M. Ween. Limborch lui faisait passer ses lettres et lui gardait son testament. Locke s'était confié à l'un des magistrats de la cité, qui, sans lui taire qu'on ne pourrait le défendre si le roi d'Angleterre insistait pour son extradition, lui promit que le secret de son asile ne serait pas trahi, et qu'en cas d'alarme son hôte serait averti à temps. Il resta caché, ne sortant que le soir, puis alla passer quelques mois à Clèves, de là revint à Utrecht et enfin à Amsterdam, où il demeura chez Guénelon presque toute l'année 1686, se montrant davantage et jouissant d'une sécurité relative.

Les fragmens de son journal de voyage en Hollande, publiés par lord King, ne contiennent que des observations sur la contrée. Ils offrent peu d'intérêt; on n'y trouve aucun trait à sa situation, non plus qu'à ses travaux. Il était cependant loin d'être oisif : plusieurs de ses grands ouvrages ont été terminés ou ébauchés en Hollande. C'est en 1686 qu'il avait fondé, avec Le Clerc et Limborch, une société littéraire dont les réunions hebdomadaires lui rappelaient ses habitudes d'Oxford. On croit généralement que c'est à la même époque qu'il mit la dernière main à son *Essai sur l'Entendement humain*, et ses nouveaux amis d'Amsterdam reçurent la confidence du mémorable ouvrage dont la conversation de ses amis de Christ Church lui avait, quinze ans auparavant, suggéré la première idée. L'abrégé de l'*Essai*, qui parut en français dans la *Bibliothèque universelle*, est de Locke, qui possédait assez notre langue pour l'avoir peut-être traduit lui-même.

La philosophie est le digne sujet des méditations d'un proscrit. Au milieu des traverses de la vie sociale, la contemplation des choses immuables détache l'âme de ses peines et de ses ressentimens. Celui-là cependant qui souffre pour une juste cause lui serait infidèle en quelque manière s'il en détournait sa pensée, même pour ces vérités de tous les temps que les révolutions du monde n'atteignent pas. Ce serait prendre noblement, mais froidement, son parti sur les intérêts du droit, qui sont de ce monde et qui nous sont confiés à un titre aussi sacré que peut l'être la vérité pour la raison. L'exil au contraire doit, au risque de se faire plus douloureusement sentir, animer dans toute âme honnête l'attachement pratique au bien des hommes, la sincère passion de la justice et de la liberté. Je n'aurai jamais une grande idée de celui qui, dans les jours de la

persécution, arrachera son esprit aux principes qui la lui ont attirée pour l'absorber même dans ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé. N'en déplaise à tous les Silvio Pellico du monde, les cachots de la tyrannie sont un lieu mal choisi pour apprendre la résignation.

La pensée de Locke dans l'exil se reportait principalement sur les grands intérêts de justice et de liberté pour lesquels il avait encouru ses disgrâces. Le premier de tous peut-être, en ce moment du moins, était la tolérance religieuse. Elle lui avait toujours été chère; elle le devenait encore davantage, quand deux églises, l'une dotée, l'autre dépossédée par l'état, briguaient la protection publique ou la faveur secrète du pouvoir royal, lui offrant en échange le droit divin et l'obéissance passive. Dès l'année 1667, on aurait pu trouver dans son recueil secret un autre *sic cogitavit J. Locke*, et cette méditation se terminait par sept propositions sur la tolérance et ce qu'il appelait le *latitudinism*. Il pensait dès lors que la prétention d'établir l'uniformité, c'est-à-dire de démontrer des doctrines reconnues pour incompréhensibles et d'obliger les hommes à y acquiescer dans les formes proposées par les docteurs des différentes églises, ne devait réussir qu'à propager l'athéisme. En 1680, le docteur Stillingfleet avait prêché devant le lord-maire un sermon sur les maux de la séparation. Combattu par les plus habiles des séparatistes, il avait répondu par un livre intitulé *la Déraison de la Séparation*. Dans un écrit qu'il n'a ni achevé ni imprimé, Locke prit la défense de la non-conformité, et cette discussion, tout anglaise et un peu technique, n'est pas sans force. Enfin il se résolut à développer ses idées dans une lettre en latin sur la tolérance écrite dès 1685, et publiée à Gouda quatre ans plus tard. Il aurait désiré que son nom restât inconnu, et dans une lettre à Limborch il lui reproche de n'avoir pas gardé son secret. Cependant l'écrit était adressé *ad clarissimum virum* T. A. R. P. T. O. L. A., et écrit *a* P. A. P. O. J. L. A., ce qui voulait dire : *Theologiæ apud remonstrantes professorem, tyrannidis osorem, Limburgium Amstelodamensem a pacis amico, persecutionis osore*, JOANNE LOCKIO, ANGLO. L'ouvrage ne fut continué qu'en Angleterre pour seconder les vues libérales de Guillaume III en matière de religion; mais sous ce rapport Locke et Guillaume étaient en avance sur la nation anglaise, même délivrée des Stuarts.

La délivrance vint en effet : il est difficile de croire que Locke n'eût pas vu de quel côté elle devait venir, ni cherché à se rapprocher par avance du prince d'Orange. S'il s'était défié de Monmouth, il devait se fier en Guillaume. Locke était le philosophe dont le prince devait être le héros. La sagesse, le calme, la persévérance, cette passion froide que rien n'exalte, que rien n'abat, cette saga-

cité profonde que rien n'abuse, cette grandeur sans faste, trop sérieuse et trop simple pour se faire sentir à première vue, et qui ne se révélait qu'à la réflexion, cette pénétrante connaissance des hommes, unie à la volonté invariable de ne jamais les croire ni les trahir, cette fidélité sans illusion, sans enthousiasme, sans défaillance, à l'humanité, à la modération, à la liberté, sont autant de qualités que le philosophe pouvait envier au héros, et qui avaient dû de bonne heure rendre aux timides le courage et aux sages l'espérance. On n'est pas surpris de voir, le 11 février 1689, John Locke monter sur le vaisseau qui ramenait la princesse d'Orange, disons mieux, la reine Marie en Angleterre.

V.

Locke avait à peine remis le pied dans son pays que lord Mordaunt, plus tard comte de Peterborough, qui était ministre et qui l'avait connu en Hollande, lui proposa une ambassade, celle de Vienne, croit-on, ou de Berlin. Nous avons encore la lettre par laquelle Locke refusa cet honneur. Il s'y montre pénétré de l'idée que son pays, sa religion et sa cause sont dans une crise grave et décisive. « Je reconnais, dit-il, que tout Anglais est obligé, par conscience et par reconnaissance, de ne pas se contenter d'une simple, paresseuse et inactive loyauté, là où sa bourse, sa tête et sa main peuvent être de quelque utilité à notre grand libérateur. Il a pour nous trop risqué et trop fait pour qu'il y ait lieu à indifférence ou à froideur chez quiconque tient à éviter le blâme et le mépris du genre humain. Et si aux grands intérêts de ma patrie et de toute la chrétienté il pouvait m'être permis de mêler une aussi infime considération que mes pensées personnelles, je pourrais dire avec vérité que la vénération particulière que j'ai pour sa personne me porte bien au-delà d'un zèle ordinaire pour son service. » Malgré ces motifs et ce qu'a de flatteur pour son ambition l'offre à laquelle il répond, il sent trop que sa faible santé ne lui permet pas d'affronter le climat et les fatigues qui l'attendraient en Allemagne, et après avoir insisté sur cette excuse trop bien fondée, il ajoute : « Si j'ai raison d'appréhender l'air froid du pays, il y a une autre circonstance aussi incompatible avec ma constitution, et c'est une certaine habitude de la boisson. Je confesse qu'un refus obstiné peut en triompher; mais ce serait pour le moins prendre plus de soin de ma santé que des affaires du roi. Ce n'est pas d'un mince intérêt en de semblables postes que de se faire bien venir des gens à qui l'on a affaire en se montrant capable de s'accommoder à leurs

modes, et j'imagine, quoi que je pusse faire là de moi-même, que connaître ce que d'autres y font serait au moins la moitié de ma besogne. Or je ne sais pas au monde, pour mettre un homme à la question et tirer de lui ses pensées, de procédé qui vaille une bouteille bien employée. A talens égaux, l'homme qui saurait boire sa bonne part vaudrait mieux pour les intérêts du roi que le plus sobre du royaume. »

La modeste et juste ambition de Locke eût été de recouvrer sa place d'étudiant à Christ Church. On a déjà vu qu'il adressa une pétition au roi; mais il aurait fallu faire une vacance par une destitution, ou lui donner en expectative un titre de surnuméraire. Aucun de ces expédiens ne lui convenait, et il en resta là; par les soins de lord Peterborough (1), une modeste place dans l'excise lui fut offerte : il l'accepta, et demeura commissaire des appels, au traitement de 200 livres par an, depuis le mois de mai 1689 jusqu'à l'automne de 1704, époque où Joseph Addison lui succéda.

Un des premiers soins de Guillaume III fut la liberté de conscience. Il eût voulu la porter bien au-delà de ce qu'en pouvaient accepter les préjugés de ses nouveaux sujets. Il fut obligé de négocier et de se contenter d'une tolérance réduite à l'exemption des lois pénales pour tous les dissidens protestans. Au premier moment, par respect pour le dogme de la trinité, les unitairiens eux-mêmes furent exclus de l'impunité, quoique l'impunité de fait fût bientôt acquise à toutes les sectes. Certaines lacunes de la loi, le progrès des opinions et des mœurs, l'influence des autres libertés protectrices du citoyen anglais, donnèrent d'assez bonne heure à la Grande-Bretagne, à défaut d'une législation systématiquement impartiale, une indépendance religieuse qui pouvait être enviée de presque tout le reste de l'Europe. Locke méditait et conseillait mieux que ce que Guillaume put accomplir.

La première lettre sur la tolérance n'avait paru qu'en latin. Elle fut traduite en anglais par le révérend Popple dans le cours de l'année 1690, et accompagnée d'une seconde lettre. La troisième suivit en 1692. Locke se plaint à Limborch des embarras que lui a causés la première publication, même en latin, d'opinions aussi nouvelles encore sur les droits de la conscience (2). Il paraît qu'il ne tarda point à rencontrer moins de défaveur, puisqu'il permit une traduction de son ouvrage, et qu'il ne craignit pas de le résumer ainsi dans la préface : « Une liberté absolue, une juste et véritable liberté, une liberté égale et impartiale, voilà ce dont nous avons besoin. »

(1) Il était premier commissaire de la trésorerie.

(2) « Nescis in quas res me conjecisti. » King, II, p. 311.

La tradition veut qu'il ait été consulté et employé par le roi dans l'examen des conditions de tolérance que les lois devaient consacrer. Toutefois, mécontent du peu qui fut fait, il trouva la législation nouvelle bien au-dessous de sa raison.

C'est à la raison, et à la raison seule, que la liberté religieuse devra son triomphe dans le monde. Le sentiment de la justice ou de l'humanité peut contribuer, mais non suffire à l'établir; la raison y peut suffire, et c'est à elle que Locke consacrait toutes les forces de son esprit. Il crut lui rendre le plus grand service qui fût en son pouvoir (et l'on a cru longtemps ce service bien plus grand encore que lui-même ne l'avait espéré), en publiant l'ouvrage qui est resté après tout le principal monument de sa gloire.

L'*Essai sur l'Entendement humain* parut en 1690, assez peu de temps après les *Principes* de Newton. Cette époque est une des dates de l'histoire de l'esprit humain, date mémorable pour nous, si nous réfléchissons que, trente-six ans après, celui qui devait être le maître du XVIIIe siècle se piquait de ne nous avoir appris que la philosophie de Locke et la philosophie de Newton. Si depuis lors l'esprit humain a appelé du jugement de Voltaire, il ne l'a point cassé dans toutes ses parties, et l'époque est restée mémorable, puisque Newton est resté l'inventeur de la vérité et Locke le rénovateur d'une école qui, avec toutes ses erreurs, durera peut-être autant que l'esprit humain, autant du moins qu'il sera vrai, comme on l'a dit, que tous les hommes naissent disciples ou d'Aristote ou de Platon.

D'ailleurs Locke, qui n'avait plus qu'à produire les fruits de longues années de travail et de méditation, fit paraître presque en même temps son traité du *gouvernement civil*. Quoiqu'une synthèse large et supérieure doive réunir dans une juste mesure le pouvoir et la liberté, et que l'union n'en soit pas plus impraticable dans les faits que dans les idées, on ne peut nier que le pouvoir et la liberté ne soient deux choses si distinctes, si importantes, si souvent exposées à s'entre-choquer et à s'exclure, que l'œil même de l'esprit a peine à les considérer ensemble, et que la science politique penche souvent vers l'un ou l'autre, sans contre-poids qui la retienne. Depuis le commencement du XVIe siècle, la question s'était posée dans presque tous les pays de l'Europe; elle avait partagé les théologiens comme les publicistes, et les controverses des écoles avaient répondu sur ce point capital aux débats des partis. En Angleterre, la thèse de l'absolutisme avait trouvé jusque sur le trône des apologistes spéculatifs. Adoptée d'instinct par les Tudors, elle avait été soutenue didactiquement par les Stuarts. Jacques Ier s'en était fait le docteur plus encore que le champion, et Charles Ier,

beaucoup plus versé, par son éducation, dans les discussions scolastiques qu'on ne le suppose communément, s'était forgé toute sa vie une doctrine ésotérique, un idéal de monarchie sacrée, une religion du pouvoir royal dont il devisait apparemment avec Laud et Strafford. C'est sous son règne que sir Robert Filmer avait composé sa *Patriarchia*, qui ne parut qu'après la restauration. A ce moment prévalaient les plus hautes idées de la prérogative royale, et la mode donna quelque succès à un ouvrage médiocre où l'on soutenait tout simplement que le pouvoir politique, patriarcal à l'origine des sociétés, était par sa nature identique à l'autorité paternelle. A cette doctrine si parfaitement gratuite et si facilement réfutable, Locke opposa celle qui fonde le gouvernement sur un contrat dont les clauses sont les lois fondamentales de toute société civile. Cette théorie, qui a pris un grand crédit parmi les peuples, qui a produit plus d'un livre célèbre et plus d'un événement mémorable, doit à Locke son succès, sinon son entrée dans le monde, et sans qu'il l'ait établie d'une manière irréprochable, ni purgée de toute conséquence suspecte, son ouvrage doit cependant être regardé comme un correctif salutaire des énormités de Hobbes, qui n'avait approché des mêmes idées que pour diverger immensément dans les conclusions. Ce que la philosophie politique de Hobbes avait pu être pour les Stuarts après avoir tenté de l'être pour Cromwell, celle de Locke le fut pour le prince d'Orange. C'est le pouvoir consenti, c'est la royauté conventionnelle de Guillaume III qu'il avait devant les yeux en écrivant son ouvrage. Le publiciste pensait faire acte de citoyen, et il se rendit à lui-même ce témoignage : « Tout ce qui suit est, j'espère, suffisant pour établir le trône de notre grand restaurateur, notre présent roi Guillaume, pour justifier son titre par le consentement du peuple, le seul et unique titre de tous les gouvernemens légitimes, et qu'il possède plus pleinement et plus clairement qu'aucun autre prince de la chrétienté, pour justifier enfin aux yeux du monde le peuple d'Angleterre, dont l'amour pour ses justes et naturels droits, joint à sa résolution de les défendre, a sauvé la nation, lorsqu'elle était sur le seuil même de l'esclavage et de la ruine (1). » On peut donc dire que Locke a écrit la philosophie de la révolution de 1688.

Locke prolongea son séjour à Londres autant que sa santé le lui permit. Tout y captivait son esprit. Il n'était aucun des grands intérêts de liberté alors si vivement débattus qui ne fût cher à son cœur. On verra qu'il ne laissa guère passer une question sans la traiter, et toujours avec cette fermeté d'esprit, son vrai caractère

(1) *Two Treatises of Government*, préface.

intellectuel. Ses relations dans le monde politique et dans le monde savant le plaçaient à son rang. A des réunions de chaque semaine chez lord Pembroke, il trouvait des entretiens et même des discussions analogues à ses goûts et à ses études. Enfin, c'est alors qu'il forma deux illustres amitiés, avec le premier homme de son parti et le premier homme de la science, Somers et Newton.

Dans les postes du gouvernement auxquels il fut successivement élevé, Somers ne le perdit jamais de vue. Avec Newton, la liaison fut intime : son nom est le seul qui se rencontre souvent dans les ouvrages de Locke, et toujours avec des témoignages d'admiration. On ne sait si leur connaissance commença le jour où, chez lord Pembroke, la conversation étant tombée sur la création de la matière, Newton leur dit qu'on pouvait s'en faire quelque idée en supposant que Dieu, par sa toute-puissance, aurait enlevé la pénétrabilité à une portion, ou plutôt à plusieurs portions d'espace successives, ce qui donnerait à la fois l'impénétrabilité et le mouvement. Un passage de Locke semble contenir une allusion à cette hypothèse qui, pour avoir réduit aux termes les plus simples la création de la matière, ne la rend pas plus compréhensible (1); car elle n'est une explication que si l'espace est incréé, ce qui ne va pas de soi; et si l'espace est incréé, on ne sait plus comment la nature en pourrait être soumise à la puissance du créateur. Nous ne citons d'ailleurs ceci que comme un échantillon des conversations du salon de lord Pembroke.

On a trouvé dans les papiers de Locke une démonstration du mouvement elliptique des planètes autour du soleil, qu'il tenait de la main même de Newton et qui diffère assez de celle qu'on lit dans les *Principes* pour mériter l'attention des géomètres. Cette communication paraît remonter à l'année 1689, celle en effet où Newton, élu à la chambre des communes, commença à faire à Londres de plus longs séjours. On sait que Locke, médiocrement versé dans les mathématiques, demanda plus d'une fois à Newton de lui expliquer ce qu'il pourrait comprendre du système du monde. Un commerce philosophique s'établit entre eux, et l'on voit par leur correspondance que les sciences naturelles, la théologie, les antiquités chrétiennes étaient l'objet ordinaire de leurs entretiens. Locke avait entrepris de donner une édition de l'*Histoire générale de l'air* de Boyle, et sur plus d'un passage il consultait Newton. Newton, comme on sait, avait mêlé à tous ses travaux des recherches sur l'interprétation de l'Écriture, et l'année 1690, Locke ayant annoncé quelque intention de faire un voyage en Hollande, il le pria

(1) *Essai sur l'Entendement humain*, l. IV, c. X, 18.

de se charger de deux lettres de sa composition et de les faire traduire et imprimer en français sur le continent, sans en nommer l'auteur. C'étaient deux dissertations où, sur les pas de Richard Simon, le grand géomètre attaque, par les argumens ordinaires, l'authenticité ou l'intégrité littérale des deux passages de la première épître de saint Jean et de la première à Timothée qui sont cités ordinairement à l'appui de l'interprétation orthodoxe du dogme de la trinité. Locke, ayant renoncé à son projet de voyage, envoya le manuscrit à Le Clerc, qui se chargea de le traduire et de le publier. Celui-ci tarda quelque temps; Newton qui, ainsi que plus d'un grand géomètre, était d'une extrême circonspection, s'inquiéta d'être connu, si l'ouvrage paraissait, et pria Locke d'en arrêter la publication, disant qu'il le voulait supprimer. Il n'en fit rien, car le secret que Locke et Le Clerc avaient gardé n'a été trahi que par ses éditeurs. C'est le dernier, l'évêque Horsley, qui a imprimé pour la première fois le texte entier d'un écrit dont la publication a dû coûter à son orthodoxie et fait honneur à sa sincérité.

La correspondance de Newton et de Locke contient deux lettres qu'on ne peut lire sans se rappeler ce qui a été dit d'une sorte de faiblesse d'esprit (on tremble d'écrire un pareil mot d'un pareil homme) dont Newton aurait été atteint vers 1693, si l'on n'aime mieux y voir l'aveu d'une timidité maladive, mais pleine de délicatesse et de candeur. Voici la lettre de Newton :

« Monsieur, ayant la pensée que vous aviez tâché de troubler ma vie (*embroil me*) avec des femmes et par d'autres moyens, j'en ai été si fort affecté que, quelqu'un m'ayant dit que vous étiez malade et que vous ne vivriez pas longtemps, je répondis qu'il vaudrait mieux que vous fussiez mort. Je vous prie de me pardonner ce manquement à la charité, car je suis maintenant convaincu que votre conduite a été juste, et je vous demande pardon d'en avoir conçu de mauvaises pensées et de vous avoir représenté comme ayant porté coup aux racines mêmes de la morale, par un principe que vous avez établi dans votre livre sur les idées, en promettant de le développer dans un autre livre, en sorte que je vous ai pris pour un hobbiste. Je vous demande pardon aussi d'avoir dit et pensé qu'il y avait un dessein de me vendre un office ou de me mettre dans l'embarras (*embroil me*). — Je suis votre très humble et infortuné serviteur.

« Is. Newton.

« Au *Taureau*, dans Shoreditch, Londres, 16 septembre 1693. »

Nous regrettons, pour l'honneur de la mémoire de Locke, de ne pouvoir insérer sa réponse. Il est difficile d'exprimer avec une générosité plus tendre les sentimens d'une véritable amitié. Sur le point de doctrine cependant, il prie son ami de lui marquer le passage qui l'avait inquiété, afin qu'il l'explique de manière à prévenir

toute méprise; mais le pauvre Newton répond que, pour avoir l'hiver précédent trop dormi auprès de son feu, il y a trouble dans son sommeil et dans sa santé, et que, n'ayant pas fermé l'œil une heure depuis quinze jours, lorsqu'il avait écrit sa dernière lettre, il ne se souvenait plus de ce qu'il lui avait dit sur son livre; il le priait donc de lui en envoyer copie. Probablement Locke ne poussa pas l'explication plus loin. Il est rare qu'en contemplant de près les plus grands hommes, un peu de pitié ne doive pas se mêler par quelque endroit à l'admiration qu'ils inspirent.

On voit au reste dans une lettre de Locke, écrite en 1703 à son cousin Peter King, qu'il connaissait parfaitement le caractère inquiet et défiant de son plus illustre ami et les soins délicats qu'il fallait prendre pour traiter avec lui. Il était attentif à ces petites choses qui font la douceur et la facilité des relations, et il tenait en grande estime le traité de Nicole sur les moyens de conserver la paix avec les hommes. Aussi sut-il maintenir jusqu'au terme de sa vie ses liens d'amitié avec Newton, et l'absence ne les relâcha point.

VI.

Une lettre de Newton indique que dès 1690 Locke cherchait hors de Londres un air plus salubre pour lui, et profitait de l'hospitalité que lord et lady Peterborough lui offraient à Parson's Green, près de Fulham. Les progrès de l'âge et des infirmités l'obligèrent, après deux ans d'efforts, à cesser de faire de la capitale son séjour habituel, et son bonheur lui fit accepter une retraite offerte par la plus délicate et la plus intelligente amitié. On ne sait s'il avait eu des relations suivies avec le docteur Ralph Cudworth, mort depuis deux ans. Cudworth était bien un peu plus platonicien, un peu plus cartésien qu'il ne le lui fallait; mais leurs opinions religieuses pouvaient les rapprocher. En tous cas, il était lié depuis longtemps, avant même son séjour en Hollande, avec le gendre de Cudworth, sir Francis Masham. Lady Damaris Masham était une jeune femme d'un esprit sérieux et cultivé, et du plus aimable caractère (1). Élevée près de son père, initiée à ses pensées, accoutumée à son entretien, elle était capable également de s'intéresser aux travaux d'un philosophe, aux souffrances d'un vieillard, au bonheur d'un ami. Elle habitait, avec sa mère et son mari, à Oates, près d'Ongar, dans le comté d'Essex, et elle engagea Locke à s'y fixer près d'elle. Cet

(1) Lady Masham, née à Cambridge en 1658, seconde femme de sir Francis, n'avait de commun que le nom avec lady Masham (Abigaïl Hill), la favorite de la reine Anne. Elle mourut en 1708.

intérieur, en devenant le sien, fut pour lui un asile de soulagement et de paix. Le climat était doux, et ses maux le quittaient dès qu'il revenait à Oates. Il y passa la plus grande partie des quatorze dernières années de sa vie. Avec le bien-être, l'étude, la liberté, le repos, il trouvait là une famille. Masham était un ami excellent; sa compagne avait pour Locke la tendresse d'une fille et tout l'attrait d'une femme spirituelle et gracieuse. Elle acheva de lui gagner le cœur en élevant son enfant suivant les idées du philosophe.

L'éducation des enfans avait été en effet un des sujets que Locke avait le plus médités, et le fruit de ses réflexions parut en 1693. C'est un traité composé d'abord en forme de lettres adressées à un membre du parlement, son ami, Édouard Clarke de Chipley. Sans cet ouvrage, peut-être Rousseau n'aurait-il pas composé l'*Émile*. On sait en effet qu'une partie des idées éloquemment enseignées par le second avaient été modestement conseillées par le premier. Seulement Locke, bien que censeur sévère des préjugés qui régnaient de son temps dans l'éducation, est beaucoup plus préoccupé que Rousseau de l'idée d'élever les enfans pour la société telle qu'elle est. Tout en voulant que son élève apprenne un métier comme Émile, il le destine à être un *gentleman*, c'est-à-dire à vivre dans le monde. Et c'est en effet dans la science du monde surtout qu'il le veut instruire, et s'il attaque aussi vivement les méthodes et quelquefois les objets de l'enseignement dans les écoles, c'est parce qu'on semble s'y proposer de former des érudits de profession et non des hommes propres aux devoirs et aux affaires de la société. Ce qui frappe dans l'ouvrage de Locke, c'est cet esprit de réformation philosophique qui tient si peu de compte des traditions et des usages, et qui, opposant hardiment le raisonnement à l'expérience, tend à tout soumettre à des règles nouvelles que les temps modernes eux-mêmes n'ont pas adoptées. Si quelques-uns de ses conseils ont prévalu dès longtemps dans l'opinion, plusieurs seraient encore tenus pour des témérités.

Le philosophe n'avait pas enseveli dans la retraite sa sollicitude pour les grands intérêts publics. Avant de publier ses lettres sur l'éducation, il avait été frappé de l'état fâcheux de l'Angleterre au point de vue économique par suite de la rareté des métaux précieux et de la dépréciation de la monnaie nationale, et il avait imprimé une brochure sur les conséquences de toute mesure tendant à réduire le taux de l'intérêt ou à élever la valeur de l'argent. La détresse publique n'ayant fait que s'accroître, on proposa le remède usité, l'altération de l'étalon monétaire. Des brochures en ce sens, publiées par Lowndes, avaient produit quelque effet. Des ministres ne paraissaient pas éloignés de recourir à cet

expédient; mais Somers et Pembroke avaient d'autres idées. Ils se souvenaient d'avoir lu ce que Locke avait écrit. Ils lui demandèrent ses conseils, l'appelèrent à des conférences où il discuta lumineusement la question et ramena le gouvernement à de plus saines maximes. Il en seconda la propagation par deux nouveaux écrits, dont l'un, publié en 1695, est dédié à Somers. Dans tous il réfute avec clarté les fausses opinions qui avaient partout et longtemps prévalu sur cet important sujet, et au milieu de quelques erreurs alors universelles en économie politique, son sens droit le met sur la voie des principes qui ne sont plus contestés aujourd'hui en matière de numéraire. On peut dire qu'il contribua à l'adoption du plan de refonte des monnaies, qui honora l'administration de Charles Montague. Dans cette importante opération, Locke fut l'économiste et Newton le savant. On n'ignore pas que la charge de maître de la monnaie, cette sinécure qui sert encore quelquefois à faire un membre du ministère, était remplie à cette époque par le révélateur du système du monde, et l'on ajoute que le crédit de Locke ne fut pas étranger à cette nomination.

C'est le moment où il fut le plus mêlé aux affaires publiques. Une place de commissaire du commerce et des colonies, avec 1,000 livres sterling de traitement, le récompensa de ses services. Le roi le vit et lui demanda plusieurs fois conseil. D'abord ils étaient tous deux asthmatiques, et Guillaume le consultait à la fois comme malade et comme médecin. Puis il le faisait parler sur la liberté de conscience, sur les préjugés des sectes, sur les universités, qui lui reprochent encore d'avoir voulu les mettre mal en cour. On prétend que Locke dit au prince que, s'il n'y prenait garde, elles seraient capables de le détrôner. Ses propres expressions paraissent avoir été : « Sire, vous avez fait une très glorieuse et très heureuse révolution; mais les bons effets en seront bientôt perdus, si l'on ne prend soin de mettre ordre aux universités. » Ces paroles sont empreintes de la prévoyance exigeante d'un esprit généralisateur qui lie toute grande révolution politique à une révolution intellectuelle, et peut-être sont-elles une des meilleures preuves du caractère systématique du libéralisme de Locke. C'était, à certains égards, un homme de notre temps et, si j'ose ainsi parler, un réformateur à la française; une nuance de radicalisme colore toutes ses idées. Il est vrai que les fruits de la révolution de 1688 n'ont pas été perdus, et que cependant, tout à l'heure encore, les universités demeuraient à bien peu près telles que Locke les avait connues. Elles étaient un des plus curieux exemples de ce mélange du vieux et du neuf qui fait l'originalité de l'Angleterre, et sir William Hamilton répétait il y a peu d'années au gouvernement anglais le pressant conseil de

Locke. Depuis lors la réforme a commencé; il s'est fait beaucoup de bien; mais au milieu de singuliers abus et de préjugés non moins singuliers, le mal pouvait n'être pas aussi grand qu'il le paraissait à la raison. Les choses humaines ont heureusement moins besoin de conséquence que l'esprit humain.

Ce sont là pourtant de ces épisodes historiques que l'on aimerait le mieux à connaître, que l'on se plaît le plus à se représenter, les conversations de Locke et de Guillaume III. Elles sont rares les heures où la puissance et la philosophie confèrent ensemble: la politique et la spéculation passent leur temps à s'entre-fuir et à se dédaigner mutuellement, et leur alliance, essayée de nos jours, a plutôt ressemblé à une liaison romanesque qu'à un durable mariage; mais on ne peut s'empêcher de croire que Guillaume et Locke, ces deux libérateurs, ne se rencontrèrent pas inutilement pour les destinées d'un grand peuple. Une importante question s'était élevée vers le même temps. L'acte du règne de Charles II qui depuis 1685 régissait temporairement la presse et soumettait les livres à la censure et la librairie au monopole expirait en 1694. Devait-il être renouvelé? On en délibéra. Les observations sévères de Locke sur chacun des articles qui le composent existent encore, et nous y lisons ce qu'il dut en dire s'il fut entretenu à Kensington d'une question dont il était le juge le plus compétent. Il semble naturel qu'appelé précisément à cette époque dans la sphère du gouvernement, il ait été pour quelque chose dans l'établissement de la liberté tutélaire qui luit sur l'Angleterre depuis plus de cent soixante ans.

Une cause plus haute et plus sacrée peut-être sollicitait encore son zèle. Guillaume III n'avait pas renoncé à l'idée d'envelopper dans un vaste système de compréhension toutes les nuances du christianisme. Ces mots *comprehension* et *toleration* exprimaient en anglais les deux manières de concevoir un régime libéral pour les consciences. L'un conduit à une loi et à une liberté égale pour tous les cultes, l'autre à l'idée d'une protection et d'un privilége pour un seul avec la tolérance pour tous les autres. Le premier était le vrai nom du régime que réclamait Locke pour la paix et la dignité des religions elles-mêmes. Il avait entrepris, pour affermir l'autorité de Guillaume, de reprendre la thèse du gouvernement fondé sur un mutuel engagement du prince au peuple contre le droit absolu et suprême d'une royauté tombée du ciel. Pour seconder les vues libérales du prince, il sut trouver l'argument philosophique le plus propre à fondre de son temps toutes les croyances dans la liberté légale. Il ne suffisait point alors d'affirmer les droits de la pensée, la sainteté de la conscience, le caractère usurpateur de tout pouvoir qui s'érige en vengeur de la vérité spéculative : il n'é-

tait pas moins juste et il était plus utile de soutenir que toutes les croyances, toutes celles du moins qui aspiraient à se former en congrégations, et qui avaient besoin pour leur culte de la tolérance de la loi, étaient ou pouvaient être chrétiennes. Quelle était donc alors l'essence du christianisme, si elle n'était exclusivement dans le *credo* d'aucune église? L'application de la raison à l'Écriture pouvait seule en dégager les vérités fondamentales. Or si le christianisme selon la raison se trouvait ainsi être le christianisme essentiel, il s'ensuivait que le christianisme en lui-même était raisonnable, et une recherche entreprise pour l'établissement de la liberté religieuse devenait ainsi une excellente apologie de la religion chrétienne. Telle est en effet l'idée, tel est le sujet d'un des principaux ouvrages de Locke (1). Aussi ses critiques orthodoxes ont-ils pu lui reprocher de réduire le dogme, mais non de l'ébranler. On peut trouver qu'il n'a pas compris dans sa défense toute la religion, mais non qu'il n'ait pas défendu la religion; et ses apologistes, non moins croyans, plus éclairés, ont célébré avec reconnaissance le secours puissant que le plus indépendant des philosophes était venu apporter à la cause de l'Évangile.

D'ailleurs une pensée particulière, et qui a joué un grand rôle dans l'histoire intellectuelle et religieuse de l'Angleterre, quoiqu'elle ait été rarement professée aussi distinctement qu'elle a été conçue, guidait Locke dans sa nouvelle entreprise. S'il était chrétien, comme je le crois, il était chrétien unitairien. En déterminant les élémens essentiels du christianisme, c'est-à-dire ce que tout le monde en devait au moins croire, il comptait bien établir comme nécessaire seulement ce qu'il en croyait. Il développait donc et propageait sa propre foi en défendant les droits de tous, et effectivement la proposition fondamentale de son livre est qu'il suffit, pour être chrétien, de tenir Jésus-Christ pour le Messie.

Que Locke fût, en tant que chrétien, attaché à la doctrine de Falkland et de Milton, de Somers et de Newton, à la doctrine qui, pendant près d'un siècle, inspira tant d'esprits supérieurs en Angleterre, c'est, à défaut de son ouvrage, ce que prouverait, je pense, son recueil d'*Adversaria*. Sous ce titre, qui ressemble au *Sic et Non* des scolastiques, il recueillait le pour et le contre, soit en philosophie, soit en théologie. On ne peut lire dans ce recueil les articles *Trinitas* et *Christus*, ou, dans son *Common place Book*, *Unitaria* ou *Trinity*, sans être convaincu que Locke est un des promoteurs de l'arianisme moderne.

Il était impossible de s'exprimer avec une telle liberté sur le

(1) *The Reasonableness of Christianity as delivered in the Scriptures*, 1695.

gouvernement, sur la métaphysique, sur la religion, sans éveiller la critique, sans exciter des doutes et des ombrages. La dignité calme, la gravité courtoise, le langage modeste et mesuré de Locke cachaient, sans la détruire, l'âpreté d'un esprit plus absolu qu'il ne le laissait voir, et tous ceux dont par ses principes il réfutait les doctrines ou condamnait les croyances ne pouvaient le laisser jouir en paix d'une autorité incontestée dans le royaume des intelligences. Ses ouvrages furent tous attaqués, attaqués à plusieurs reprises, et à plusieurs reprises aussi il fut obligé de les défendre. En cherchant à les apprécier, nous dirons plus tard un mot de cette polémique. Constatons seulement qu'elle ne paraît pas avoir beaucoup troublé sa tranquillité. L'indépendance de ses opinions était si vraie qu'elles défiaient toute agression. Une méditation sérieuse et prolongée avait rempli son esprit de partis-pris sur lesquels il était bien assuré de ne pas revenir. Il répondait donc à toutes les attaques avec un calme animé quelquefois par un ton railleur qu'il réservait pour certains adversaires. On voit dans ses lettres qu'il ne leur portait pas en général une haute estime, et Leibnitz lui-même lui imposait médiocrement. Ce n'est pas qu'il n'examine avec attention les critiques qu'il trouve plausibles. Il cherche à satisfaire aux objections de ses amis. Sur les points douteux, il s'exprime avec une grande sincérité, et en particulier sa correspondance avec Molyneux le montre sans cesse occupé de ces problèmes délicats qui flottent entre la physique et la métaphysique, et que l'on dédaigne trop aujourd'hui. Molyneux, comme l'on sait, était un Irlandais solidement et diversement instruit, membre de la Société royale, honoré de l'amitié de Locke et de Newton, et qui a rempli ses lettres de nouvelles et de questions intéressantes pour l'histoire des sciences au XVIIe siècle. Les lettres de Locke les plus curieuses sont peut-être celles qu'il écrit à Molyneux. On comprend d'ailleurs que sa correspondance soit plus instructive que divertissante. C'est assez le cas de celle de tous les hommes de ce temps-là : il faut absolument les lire avec un but, car l'esprit de recherche donne de l'intérêt à tout.

Parmi les amis de la vieillesse de Locke, la justice ne permet pas d'oublier un Français, Pierre Coste, qui se dévoua à la propagation de ses idées et de sa renommée. Né en 1668, la révocation de l'édit de Nantes lui avait fermé les portes de sa patrie. Après avoir cherché à se fixer dans les universités ou les églises de Hollande, il vint en Angleterre vers 1697, déjà recommandé à Locke par deux traductions françaises qu'il venait de publier de ses ouvrages sur l'éducation et sur le christianisme. Accueilli par lui avec bonté, il s'attacha à sa personne, et fit sous ses yeux la seule traduction de

l'*Essai sur l'Entendement humain* qui soit encore dans les mains du public. Retouchée plus d'une fois, elle a eu dix éditions depuis la première en 1700. C'est surtout par elle que Locke est connu. Coste, malgré les dissidences que l'on sait, fut plus tard employé à l'éducation du fils de lord Shaftesbury le philosophe, et il l'accompagna dans un voyage en France. Il finit par s'y fixer, et mourut à Paris le 24 janvier 1747.

Une autre amitié qui n'a pas laissé de donner à penser à quelques critiques est celle que Locke porta à un jeune homme connu plus tard par des ouvrages qu'il n'eût sans doute pas avoués. Anthony Collins, né en 1676, n'avait encore rien publié lorsqu'il s'attacha à lui. Il pouvait avoir les qualités morales, et il avait certainement les qualités intellectuelles qui intéressent naturellement un vieux philosophe, et quelques dissidences, peut-être même encore peu prononcées, ne devaient pas empêcher Locke, toujours libre d'esprit et bienveillant, de lui témoigner une affection confiante dont les preuves subsistent encore. On lit dans sa correspondance que, s'il avait dû recommencer sa vie, il aurait souhaité pour compagnon un ami tel que Collins, trouvant, dit-il, en lui *l'amour de la vérité pour elle-même, la meilleure garantie de la perfection humaine en ce monde* (1703). Il devait aussi lui reconnaître un mérite qui séduit toujours, le mérite de le bien comprendre, et peu de mois avant sa mort, dans une lettre destinée à n'être lue qu'après lui, il lui confia un jeune homme à qui il s'intéressait et ce qu'il voulait lui laisser, en écrivant ces propres mots : « Je sais que vous m'aimiez vivant, et que vous conserverez ma mémoire maintenant que je suis mort. »

Au commencement du XVIIIe siècle, Locke sentit ses infirmités s'accroître, au point de renoncer presque complétement au séjour de Londres. Il y avait déjà deux ans que, forcé d'y borner sa résidence à trois ou quatre mois par an, il avait voulu donner sa démission du conseil des colonies. Nous avons la lettre par laquelle lord Somers lui refuse de se charger de la faire agréer au roi, qui, au lieu de l'accepter, lui offrit une place plus active; il semblerait que ce fût une mission diplomatique. Locke n'eut pas même assez de voix pour aller dire au roi qu'à Londres il perdait la parole, et manqua son audience à Kensington pour s'enfuir à la campagne, où il respirait mieux. En 1700, il parvint, en résistant encore aux instances du roi lui-même, à se démettre d'un emploi qu'il ne pouvait plus remplir, et qui paraît n'avoir été créé que pour rester une sinécure, car Addison, Prior et Gibbon furent parmi les successeurs de Locke, et la place a été supprimée en 1771 par la réforme de Burke.

Libre enfin, Locke commença à disposer sa retraite pour la vieillesse et pour la mort. Conservant le plus longtemps qu'il le put toute l'activité que comportaient ses forces, il aimait la promenade, le jardinage; il montait à cheval ou se faisait porter en chaise. Il ne fuyait pas la société, au contraire, heureux au besoin de la compagnie d'un enfant. L'égalité de son humeur n'était point altérée par ses souffrances, dont il ne parlait pas. La sévérité de son régime, la gravité de ses pensées n'ôtaient rien à la liberté bienveillante de son esprit, à l'agrément de sa conversation. Dans les dernières années, l'aspect des affaires publiques l'attristait quelquefois: la corruption du temps l'inquiétait pour l'avenir, et l'on dit qu'il se plaignit de voir vers le terme de sa vie s'échapper les nobles espérances qui l'avaient longtemps animé; mais cette cruelle épreuve, désespérer de sa cause et de son pays, il trouvait dans sa religieuse philosophie les moyens de la soutenir, sinon de l'oublier. Sans se piquer de ce détachement dont se vante quelquefois la piété, il avait ce courage serein que soutient la foi. Exact aux offices de l'église, il faisait de l'Écriture son livre de prédilection. Il disait qu'en approchant du terme de sa vie, il concevait comme une idée plus haute du christianisme, et il regrettait de ne pouvoir plus écrire. Il le pouvait encore, mais il approchait des jours du déclin, non de son esprit, mais de ses forces, lorsqu'il composa sa paraphrase et ses notes sur les épîtres de saint Paul aux Romains, aux Galates et aux Corinthiens. La lecture de cet ouvrage, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur, et où il manque plus encore que dans aucun autre d'un certain nerf dans la pensée et dans le style, n'inspire pas un vif intérêt. On remarquera cependant la préface où il a indiqué les principes d'une critique philosophique de l'Écriture. Il faut ajouter qu'en se livrant des premiers à ces recherches de théologie paulinienne, si affectionnées des Anglais, il a donné l'exemple d'une interprétation large et raisonnable qui dégage, autant que possible, l'apôtre des gentils de cet absolutisme doctrinal sur la grâce et sur la damnation que l'autorité de grands commentateurs, favorisée par la lettre du texte sacré, lui attribue dans la plupart des églises protestantes. L'esprit et la manière de Locke ont été imités par le savant James Peirce dans ses recherches sur les autres épîtres du même apôtre, qu'il a dédiées au cousin du philosophe, le chancelier King. On cite d'autres commentateurs renommés de saint Paul qui ont dû beaucoup à Locke et à son influence salutaire sur l'interprétation raisonnée des écritures. Il est vrai que l'auteur d'une logique assez connue, Isaac Watts, l'a poétiquement dépeint dans le ciel fort repentant de son ouvrage sur saint Paul; mais aux vers où il décrit cette triste vision, on en oppose d'autres

où il avait représenté Locke pendant sa dernière maladie, tout entier à la lecture des livres saints, et *donnant à la raison les ailes de la foi*, porté par elle dans la région sublime *où la voix du prophète s'entend du haut des cieux.*

Peter King était le plus proche parent de Locke. Il était arrivé par le barreau à la chambre des communes, et faisait ses premiers pas dans la carrière parlementaire. Locke, dans ses lettres, les suit avec une sollicitude éclairée. Il lui témoigne beaucoup d'affection et de confiance. C'est là que l'on voit combien, tout en comprenant les avertissemens que lui donnaient la maladie et la faiblesse, il s'intéressait vivement encore aux affaires de sa patrie. La guerre qui s'approche lui donne toutes les émotions que devait ressentir un ami du roi, un homme de 1688. « J'ai reçu, écrit-il à King, le 3 janvier 1702, les imprimés que vous m'avez envoyés. J'ai lu le discours du roi, qui est si gracieux, et qui exprime une si haute sollicitude pour la religion, la liberté et l'intérêt de son peuple, que, sans compter tout ce que les deux chambres feront et ont fait, la cité de Londres, les comtés de l'Angleterre, et tous ceux qui ont si tard recouru à lui ne peuvent, ce me semble, faire moins que de lui rendre, en joignant leurs cœurs et leurs mains, des actions de grâces pour le soin qu'il prend d'eux. Pensez à cela avec vous-même, et pensez-y avec d'autres qui peuvent et doivent songer aux moyens de nous sauver des mains de la France, dans lesquelles il nous faudra tomber, si toute la nation ne déploie pas la dernière vigueur, et cela promptement. » Il eut deux mois après la douleur de voir mourir le prince en qui reposait toute sa confiance, et c'est alors qu'un jour plus sombre dut à ses yeux s'étendre sur l'avenir de son pays. Cependant ses lettres à King le montrent fidèle à la politique guerrière de Guillaume, et il ne l'oublie pas au milieu des réflexions tristes et sereines à la fois que lui inspirent le déclin de ses forces et le progrès de ses maux.

Vers la fin de 1703, il cessa de pouvoir écrire lui-même, et pour la première fois il eut besoin d'un secrétaire. Cependant il conserva toute son activité d'esprit, toute son égalité d'humeur, et sa conversation était aussi animée que le lui permettait sa poitrine. Lorsque, peu de temps avant sa mort, on remarquait sa gaieté : « Il faut vivre tant qu'on vit, » répondait-il.

La belle saison lui avait toujours apporté du soulagement; mais le printemps et l'été se passèrent en aggravant ses maux. Observant les signes précurseurs d'une fin inévitable avec le coup d'œil d'un médecin et la fermeté d'un sage, il se prépara à la dernière épreuve. Il entretenait ses amis de sa confiance dans la Providence, de sa résignation et de sa reconnaissance, de sa ferme espérance

dans les promesses d'une vie à venir. Comme il ne pouvait plus marcher, il se faisait porter dans un fauteuil. Il y avait déjà quelque temps qu'il était hors d'état d'aller à l'église, et il reçut le sacrement dans sa chambre avec deux amis, répétant au ministre que ses sentimens étaient ceux d'une parfaite charité envers tous les hommes et d'une sincère union avec l'église du Christ, sous quelque nom qu'elle fût désignée.

Le 27 octobre, veille de sa mort, il se sentit très faible et ne put se lever. Lady Masham et toute la famille se tinrent dans sa chambre. On lui fit quelque lecture, et lorsqu'on lui dit adieu : « J'espère, dit-il, que vous vous souviendrez de moi dans vos prières du soir. » On lui proposa de les faire dans sa chambre, et il y consentit. Puis, au moment où ses amis se retirèrent, il leur dit : « Je vous souhaite à tous du bonheur, quand je vous aurai quittés. » Lady Masham resta seule assise auprès de son lit, et il l'exhorta à regarder ce monde uniquement comme une préparation pour un meilleur. Quant à lui, il avait assez longtemps vécu, il bénissait Dieu pour avoir passé une heureuse vie, et cette vie cependant ne lui paraissait que vanité. Il ne voulut pas que lady Masham le veillât, espérant un peu de sommeil; mais il ne dormit pas, et le lendemain matin il voulut essayer de se lever et se fit porter dans son cabinet. Il y dormit quelque temps dans son fauteuil; puis, se sentant mieux, il voulut s'habiller comme à l'ordinaire. Il demanda un peu de bière, et pria lady Masham, qui lisait les psaumes tout bas, de les lire à haute voix, ce qu'elle fit. Il parut attentif jusqu'à ce que, s'apercevant d'un certain trouble dans son esprit, il lui dit de s'interrompre, et, après quelques minutes, il expira. C'était le 28 octobre 1704. Il était dans la soixante-treizième année de son âge.

« Sa fin, écrivait lady Masham, a été aussi admirable que sa vie. Il est mort de faiblesse, n'omettant aucune occasion de donner des conseils chrétiens à tout ce qui l'entourait. En tout, sa mort a été, comme sa vie, vraiment pieuse, et pourtant naturelle, facile, exempte de toute affectation. Et jamais le temps, je pense, ne produira un plus éminent exemple de raison et de religion qu'il ne l'a été vivant ou mourant. — Oates, 8 novembre 1704. » Il est doux de transcrire de telles paroles. Elles recommandent tout ce qu'elles racontent, et, bien mieux que tout ce qu'on entend de nos jours, elles nous apprennent comment la religion et la philosophie peuvent se rejoindre dans la vérité et la vertu.

Par ses actes de dernière volonté, il fit King son héritier et donna ses ouvrages à la bibliothèque bodleienne de l'université d'Oxford; il est vrai que le conservateur les lui avait demandés. Locke fut enterré dans le cimetière de High Lever, Essex. Il avait lui-même

composé son épitaphe, qu'il faut, ce me semble, copier pour achever de le faire connaître.

« SISTE, VIATOR. Hic juxta situs est Joan. Locke. Si qualis fuerit rogas, mediocritate sua contentum se vixisse respondet; litteris innutritus, eas usque profecit ut veritati unice litaret. Hoc ex scriptis illius disce, quæ quod de eo reliquum est majori fide tibi exhibebunt quam suspecta epitaphii elogia. Virtutes si quas habuit minores sane quam sibi laudi, tibi in exemplum proponeret. Vitia una sepeliantur. Morum exemplum si quæras, in Evangelio habes : vitiorum utinam nusquam : mortalitatis certe, quod prosit, hic et ubique.

« Natum an. Dm. 1632, aug. 29°, mortuum 1704, oct. 28° memorat hæc tabula brevi et ipsa peritura. »

On s'est plaint quelquefois de l'abandon de la sépulture de Locke dans un lieu inconnu; mais les révérends Édouard Tagart et Benjamin Mardon, qui ont visité le 28 octobre 1853, jour anniversaire de sa mort, son tombeau et celui des Masham (1) à High Lever, l'ont trouvé dans le meilleur état de conservation. Il nous semble que les mortelles dépouilles d'un sage n'ont pas besoin d'un plus somptueux mausolée. Du reste on sait que la reine Caroline, cette femme supérieure dont les inspirations firent pendant un temps toute la sagesse de George II, aimait la philosophie et les philosophes. Elle se plaisait beaucoup à Richmond, et la partie de l'ancien parc qu'on appelle le Jardin-Royal lui dut toute sorte d'embellissemens d'un goût fort contestable, mais qu'on admirait alors. Elle y fit construire une grotte ou plutôt un souterrain, dit le Caveau de Merlin, orné de figures de cire, et un ermitage, où elle voulut placer les bustes des grands philosophes de l'Angleterre : c'étaient ceux de Bacon, de Newton, de Clarke et de Locke. L'hommage était digne de remarque, venant d'une ancienne amie de Leibnitz.

Après ce récit, il nous semble superflu d'en recueillir les traits pour peindre le caractère de Locke. En essayant son portrait, nous n'égalerions assurément pas celle dont Le Clerc nous a conservé les lignes remarquables (2). Lady Masham (car sans aucun doute elle en est l'auteur) avait écrit quelques ouvrages de piété, et jamais son cœur ne l'a mieux inspirée que lorsqu'elle a tracé cette vive image de l'ami vénéré qui lui dut le bonheur de ses derniers jours.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) Il paraît cependant que lady Masham fut ensevelie dans la cathédrale de Bath.

(2) *Bibliothèque choisie*, 1705, t. VI, p. 395. Lady Masham a écrit des *Pensées sur une Vie chrétienne*, publiées la même année, et qui ont été attribuées à Locke lui-même. Elle avait en 1696 donné un autre ouvrage traduit par Coste sous ce titre : *Discours sur l'Amour divin*, par Mme Masham, Amst. 1705.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

VI.

LES PETITS MÉTIERS DE LONDRES.

Au nom de la Grande-Bretagne s'associe naturellement l'idée de l'industrie et du commerce. Ses *murs de bois*, comme elle appelle ses vaisseaux, ne protégent pas seulement les côtes britanniques contre toute invasion étrangère : ils enveloppent sur les mers les produits des contrées les plus lointaines, et se les approprient en les couvrant du pavillon national. Des docks dont toutes les richesses du monde savent le chemin, des fabriques où l'eau, le fer et le feu ne se reposent ni jour ni nuit, des palais de marchandises, des banques où l'or coule en ruisseau sous les doigts des caissiers, tout annonce la conquête du travail sur la matière. Ce n'est pourtant pas vers ce grand commerce, appuyé sur la navigation, sur des manufactures sans nombre, sur des mines dont l'Anglais a ouvert et fouillé toutes les richesses, que me conduit l'ordre naturel de ces études (1). J'ai en vue une autre branche de trafic plus obscure,

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre 1857, des 15 février, 15 juin et 15 novembre 1858, et du 1er mars 1859.

mais très étendue, et qui se distribue entre les classes les plus humbles de la société anglaise. Si je m'attache d'abord aux zones inférieures de la vie sociale, c'est que là surtout se rencontre l'originalité de la race anglo-saxonne. Ceux qui passent des soirées du faubourg Saint-Germain ou de la Chaussée-d'Antin dans les cercles du West-End ne font guère que changer de salons. Ce sont, à quelques nuances près, les mêmes usages; c'est souvent la même langue, car les Anglais d'une certaine éducation parlent volontiers français avec le Français. Il n'en est plus de même dès qu'on descend vers les couches profondes de la société, ou, comme disent les géologues, vers la roche primitive.

Jusqu'ici l'histoire a oublié de nous dire comment les peuples vivent. Les rapports annuels du gouvernement anglais, si riches de détails sur quelques branches du grand commerce, se taisent, ou peu s'en faut, quand il s'agit des petits métiers de Londres. La seule enquête sérieuse sur la condition de ces humbles industries fut commencée en 1851 par M. Henry Mayhew (1). Le monde des rues, *street world*, ainsi que l'appellent quelques économistes anglais, n'en présente pas moins depuis des siècles un théâtre de faits curieux, des mœurs particulières, des tribus plus ou moins nomades qui méritaient mieux que le silence.

I.

Les petits métiers de Londres se divisent en trois groupes bien tranchés : ceux qui vendent, ceux qui cherchent, ceux qui nettoient. Au groupe des vendeurs se rattachent les états utiles, tels que celui de marchands des rues; à la famille des chercheurs appartiennent les industries solitaires; enfin les nettoyeurs représentent ce qu'on pourrait nommer les *métiers sociaux*.

A la tête des marchands qui vendent sur la voie publique se placent les *costermongers*. Primitivement le *costermonger* ou *costardmonger* était, comme l'indique son nom, un marchand de pommes; mais il s'en faut de beaucoup que son commerce se trouve aujourd'hui limité à ce fruit d'hiver. Il vend toute sorte de comestibles. Il me serait difficile d'atteindre à travers l'immensité de Londres les mouvemens d'une armée flottante qui envahit les rues, les places, les carrefours, les sombres allées, s'il n'existait des points de repère et des lieux de rendez-vous. Pour étudier les mœurs des *costermongers*, choisissons tout de suite un des quartiers-généraux où ils se réunis-

(1) *London Labour and the London poor*. Cet ouvrage est resté malheureusement inachevé.

sent à certains jours, ne fût-ce que pour quelques heures, et d'où ils rayonnent ensuite sur toute l'étendue de la métropole britannique. Ces centres de réunion sont les principaux marchés de Londres, tels que Billingsgate et Covent-Garden-Market.

Sachant que le marché de Billingsgate ouvrait de très bonne heure, j'avais devancé au mois de juin dernier le lever du soleil. Londres dormait. Les clochers des églises, se répondant l'un à l'autre, comme des sentinelles perdues, dans l'air immobile et limpide du matin, proclamaient de leur voix de bronze trois heures et demie. Je traversai le pont de Londres : en cet endroit, la scène ne manquait point de majesté. Une partie du ciel était couleur d'opale, et la lune s'effaçait dans cette blancheur, tandis que l'autre côté du ciel se dorait déjà des premiers feux du soleil levant. La ville, enveloppée dans l'aube matinale comme dans un vêtement, se déployait silencieuse des deux côtés de la Tamise. Les maisons qui bordaient le fleuve étaient endormies, les vieux *wharfs* (quais) laissaient pendre du haut de leurs puissantes grues des cordes et des chaînes désœuvrées : aux deux bouts de l'horizon, Saint-Paul et la Tour de Londres semblaient rêver dans une lumière nuageuse. La Tamise elle-même, que les Anglais appellent « la rivière la plus affairée du monde (*the businest river in the world*), » la Tamise se reposait. N'étant point tourmentée à cette heure par le mouvement des *penny boats*, ces omnibus sur l'eau qui la traversent et l'agitent dans tous les sens durant la journée, elle coulait à sa guise, trouble, mais calme. Je n'avais jamais vu un tel prodige : le pont de Londres sans foule, sans courant de voitures! Le matin, cette jeunesse du jour fraîche et embaumée, est une heure inconnue à la plupart des habitans de la grande cité. Les rares passans se regardaient l'un l'autre d'un air étonné, et sur les bancs de pierre, appuyés de distance en distance aux deux parapets du pont de Londres, de pauvres filles qui avaient peut-être dormi en plein air cette nuit-là se cachaient la tête sous quelques haillons, comme si elles avaient honte de se présenter aux vierges rayons de l'aurore.

Quand j'arrivai à la hauteur du *Monument* (1), je découvris une file de petites voitures qui s'étendait dans toute la longueur de Fish-Street-Hill (la rue de la colline aux poissons), et qui se continuait

(1) Le *Monument* est une colonne élevée par sir Christopher Wren en commémoration du grand incendie de 1666, qui détruisit presque toute la ville depuis la Tour de Londres jusqu'à Temple-Church. Un assez beau bas-relief de Cibber représente le roi Charles II, qui, entouré par la liberté, le génie et la science, donne des ordres pour qu'on reconstruise la cité. L'inscription accuse les catholiques d'avoir été les auteurs de l'incendie; mais Pope n'en croyait rien. « Cette colonne, dit-il, qui se dresse vers le ciel comme un grand bravache, lève sa tête et ment. »

dans les rues voisines, souvent même dans les passages les plus mystérieux et les plus étroits. Cette ligne uniforme n'était brisée çà et là que par de grosses charrettes à deux chevaux d'un autre caractère, et qui devaient nécessairement se rattacher à une autre branche du même commerce. J'entrai dans Lower-Thames-Street : les boutiques des poissonniers, qui le jour s'ouvrent toutes grandes sur la rue, sans portes ni fenêtres, étaient encore soigneusement enfermées ce matin-là dans leur enveloppe de bois, ou, comme me disait un Anglais, dans leur *robe de nuit*. Ces grands magasins n'étaient autrefois que des étalages en plein vent, qui avec le temps sont devenus des maisons. Enfin je me trouvai devant Billingsgate. Ce marché, bâti en briques avec des arches de fer, a plus de physionomie du côté de l'eau que du côté de la rue : un assez joli clocheton, qui sert de cage à une horloge, est salué sur la Tamise par un groupe de mâts venus de Hartlepool, de Whiksable, de Harwich, de Great-Grimsby, ainsi que des autres ports et des grandes pêcheries anglaises. Avant d'être un marché, Billinsgate était un port dans lequel les bateaux et les navires déchargeaient, dit Stow (1), des poissons, des coquillages, du sel, des oignons et des fruits. L'étymologie du nom de Billingsgate a beaucoup exercé la science des antiquaires anglais. Quelques-uns prétendent que Belin, roi des Bretons, environ quatre cents ans avant Jésus-Christ, fit bâtir là une porte ou une écluse, *watergate*, à laquelle il donna son nom, et que, ce roi étant mort, ses cendres furent placées au-dessus de l'édifice dans une sorte d'obélisque de pierre. Cette origine est aujourd'hui considérée comme fabuleuse : on croit généralement que le nom de Billingsgate dérive du nom de l'un des anciens propriétaires de ce quai. J'étais d'ailleurs plus curieux, je l'avoue, d'étudier l'histoire actuelle du marché que de m'aventurer dans le champ des antiquités de Londres.

J'avais choisi un vendredi, le jour de la semaine où le marché de Billingsgate mérite le plus l'attention de l'observateur. Il y a pour cela une raison religieuse et une raison économique. Dans les plus pauvres quartiers de Londres résident un grand nombre d'Irlandais qui mettent en pratique les commandemens de l'église romaine. D'un autre côté, les ouvriers anglais, étant payés tous les samedis, se trouvent en général fort dépourvus d'argent l'avant-dernier jour de la semaine. Le poisson est ainsi recherché dans les rues le vendredi soir par ceux qui font un dîner maigre et par ceux qui,

(1) John Stow, historien et antiquaire, naquit vers 1525. Son plus célèbre ouvrage est intitulé *A Survey of London*. La première édition parut en 1598. Cet ouvrage est à la ville de Londres ce que les *Antiquités* de Sauval sont à la ville de Paris, une histoire des rues et des monumens.

selon les idées anglaises, sont contraints de faire un maigre dîner (1). Comme le marché n'était point encore ouvert, je me contentai d'examiner avec la foule les riches turbots, les saumons aux écailles nacrées, les merluches à la gueule béante qu'on déchargeait et qu'on empilait sur le *wharf*. Les peuples maritimes aiment le poisson, d'abord comme nourriture, ensuite comme objet d'art. Les poètes anglais ont donné à un ciel bleu rayé de nuages blancs le nom de *ciel maquereau* (*mackerel-sky*). Une jeune poissonnière, voyant que j'observais le contraste entre les homards dans leur robe naturelle et les homards dans leur robe de cardinal, me dit en riant : « C'est pour nous montrer comme on devient beau après avoir bouilli dans la chaudière de la mort. » Ces poissons et ces crustacés, l'air frais du matin chargé d'une odeur marine, la palpitation des cordages de navire encore humides d'eau salée, tout rappelait les bords de l'Océan. Pour compléter l'illusion, on entendait dans les rues voisines, dans les sombres passages, tels que celui de Dark-House-Lane (l'allée de la maison noire), le mugissement de la foule, qui commençait à grossir et à s'agiter comme la voix des grandes eaux.

Les huit commissaires-priseurs (*auctioneers*) attachés au marché de Billingsgate s'étaient réunis de quatre à cinq heures du matin dans l'une des trois principales tavernes, pour se consulter entre eux sur la quantité et la qualité des poissons qu'ils allaient mettre aux enchères. A cinq heures, ils se rendirent vers leurs places officielles, et la vente à la criée commença. Devant chaque loge (*box*) s'amoncelaient de moment en moment d'énormes corbeilles chargées des fruits de la mer et connues sous le nom de *doubles*. Chaque *double* contient de trois à quatre douzaines de poissons. Il n'est point permis aux amateurs d'examiner la marchandise dans les corbeilles avant d'enchérir. Jusqu'ici le marché n'était guère suivi que par de gros poissonniers de Londres et par quelques riches *bumba-*

(1) Dans les autres classes de la société, les Anglais ont conservé longtemps l'habitude de faire maigre à certains jours de la semaine. A première vue, on serait tenté de croire que cette pratique était une trace du catholicisme. J'ai pourtant trouvé un curieux acte du parlement édicté en 1563, sous le règne de la reine Élisabeth, et qui réfute cette opinion. L'acte défend en effet de vendre et de manger de la viande le mercredi et le samedi, sous peine d'une amende de 3 trois livres sterling; mais pour qu'on ne se méprenne point sur les intentions de ce statut, il est dit que tout prédicateur annonçant en chaire ou ailleurs que l'abstinence de la viande est utile à l'âme de l'homme et au service de Dieu sera frappé de peines sévères. Cette prohibition, n'ayant point de motif religieux, devait avoir un motif économique. En effet, l'acte ajoute que c'est pour soutenir l'honneur de la marine et des pêcheries anglaises. Un autre statut de la fin du même règne limite au samedi la défense de manger de la chair; mais pour bien montrer que cette mesure est tout à fait étrangère aux commandemens de l'église romaine, le même acte défend de vendre du poisson les mercredis et samedis durant le carême.

rees (1) : la foule des petits marchands se tenait à l'écart. Je ne parle d'ailleurs pas des saumons ni des truites, qui ne sont point soumis à l'épreuve humiliante de la criée : ces aristocratiques poissons se vendent à tant la livre par voie de convention particulière, *private contract*. Quand les négocians connus sous le nom de *regular fishmongers* eurent cueilli la fleur du marché, il se fit un mouvement comme celui de la marée haute, ce que les Anglais appellent un *rush*. Six heures venaient de sonner. C'est le moment où les marchands des rues (*costers*) entrent bravement en lice. Le théâtre des enchères fut bientôt assiégé par une multitude en grosses vestes de tiretaine et en casquettes. Le nombre des *costers* qui fréquentent la place de Billingsgate s'élève de trois à quatre mille en hiver, de deux mille cinq cents à deux mille huit cents en été. Ils achètent un tiers des poissons qui figurent sur le marché. Quelques branches de ce commerce sont même entièrement entre leurs mains. On m'a montré parmi eux un homme long, mince, graisseux, avec une cravate rouge et jaune autour du cou, qui achète de quinze à vingt corbeilles (*doubles*) tous les matins : ce Rothschild de la marée réside dans Somers-Town. Il revend une grande partie de sa marchandise aux boutiques en plein vent qui font frire le poisson dans les ruelles ou les allées de Londres. Le marché de Billingsgate était dans ce moment-là une Babel où régnait ce qu'on peut appeler la compétition des langues. Au-dessus du tumulte des voix s'élevaient les cris des vendeurs (*salesmen*), qui, montés sur des tables, un tablier blanc serré autour de la taille, dépassaient les têtes de la multitude et hurlaient les prix. Je fus frappé de l'air de réflexion qu'exprimaient alors les traits durs et grossiers des hommes, des femmes, même des jeunes filles qui suivaient les enchères. Cette gravité contrastait avec la scène de désordre et de confusion que présentait le marché. Des hommes, les porteurs, en jaquettes de toile, pliaient sous le poids des monstrueuses corbeilles entassées et s'ouvraient un passage à travers la foule en criant : « Place! place! (*move on! move on!*) »

La partie couverte du marché n'est pas le seul théâtre de la vente. Les habitués ont donné le nom de *rue aux Huîtres* à la rangée de bateaux-pêcheurs qui s'alignent amarrés le long de l'édifice. Les mâts et les cordages tendus, le drapeau noir de ces bateaux se déta-

(1) Les *bumbarees* ou *bunmarees* sont des gens qui revendent le poisson en détail sur un étal. Les poissonniers en boutique, *regular fishmongers*, formaient autrefois une des plus riches et des plus puissantes corporations de la Cité. Ils se divisaient en deux sociétés, les marchands de poisson de mer et les marchands de poisson d'eau douce. Ils sont maintenant réunis en une seule compagnie, dont le siége est dans Thames-Street. Leur maison, *fishmongers-hall*, est un des beaux monumens de Londres.

chaient dans le brouillard du matin, qui jetait un voile sur la Tamise. La *rue aux Huîtres* se trouve située très au-dessous du niveau du marché; on y descend par des échelles appuyées à un *wharf* flottant qui s'abaisse et qui s'élève avec la marée. Une vingtaine de bateaux étaient à l'ancre : on eût dit, à voir d'en haut leurs ponts chargés d'une multitude d'hommes et de femmes, que ces vaisseaux allaient sombrer. Les huîtres ne se *crient* point : elles se vendent au boisseau pour un prix qu'on débat avec le *salesman*. Il y en a d'ailleurs de diverses qualités (1). Un homme dont on ne voit que le bonnet rouge paraître et disparaître ramasse avec une pelle les huîtres dans un des fonds du navire; un autre les mesure dans un boisseau, tandis que les marins, dans leur habit de Guernesey, se tiennent assis sur les rebords du bateau en fumant avec nonchalance leur pipe matinale. L'acheteur ne peut emporter ses huîtres lui-même; il faut qu'il les remette aux mains des commissionnaires (*regular shoremen*). Il y a aussi les moules et d'autres coquillages qu'on apporte au marché dans des sacs. Enfin je découvris à travers la brume un groupe de bateaux aux flancs de chêne poli, et dont la forme indiquait une origine hollandaise : c'étaient les bateaux d'anguilles. Ils étaient entourés de barques chargées d'acheteurs. A chaque demande, le maître du bateau, — un Hollandais, — plongeait une sorte de filet plat dans un réservoir et en ramenait un nœud d'anguilles. Les habitués les examinaient avec attention et cherchaient à réduire les prix. Ce marché sur l'eau est une des scènes les plus intéressantes et les plus animées de la ville de Londres. Quand je repassai par Billingsgate-Market, la vente était à peu près terminée. Je ne vis plus dans les coins obscurs du marché et dans les rues voisines que des groupes occupés à diviser les lots de poissons. Les *costers* se cotisent entre eux le plus souvent pour faire face aux exigences de la criée, et se partagent ensuite leurs achats dans des sacs et des corbeilles. Il était maintenant neuf heures et demie, — l'heure du déjeuner.

Laissant leurs richesses du jour à la garde de Dieu et du *policeman*, les marchands des rues se dispersaient. Je suivis un grand nombre d'entre eux dans une maison bien connue des *costers*, — *Rodway's Coffee-House*. Là un homme peut déjeuner pour 2 pence. J'entrai dans une grande salle entourée de tables, et où plus de quinze cents personnes prenaient leur repas du matin. La réunion

(1) Les diverses espèces d'huîtres anglaises sont les perles natives, les *Jerseys*, les *old Barleys* et les communes. Une grande partie de ces coquillages se débite en détail dans les rues de Londres. Le marchand d'huîtres est un type : debout avec son chapeau sur la tête devant une petite table chargée d'une poivrière et d'un flacon de vinaigre, il ouvre les précieux bivalves aux ouvriers, ses pratiques.

était taciturne. Tout annonçait sur les visages l'heure grave, silencieuse, celle qui précède la grande affaire de la vie pour les marchands des rues, la vente. Le peu de mots que je pus saisir n'étaient point anglais. J'en fis la remarque à l'un de mes voisins, — celui dont la figure était la moins repoussante, — et je lui demandai si par hasard ses compagnons n'étaient point étrangers. Il se mit à rire et me répondit : « Entre nous initiés, on parle *slang;* c'est un langage qui n'est compris ni des bourgeois, ni des *policemen,* ni des Irlandais, et c'est bien heureux, car ces gens-là n'ont rien à voir dans nos affaires. » Le *slang* est un argot à la faveur duquel les *costers* s'entendent et s'avertissent entre eux dans les marchés, dans les *public houses* et dans la rue.

Après le déjeuner, qui fut court, la foule des *costermongers* se dissémina dans les divers quartiers de Londres. Il était intéressant d'examiner leurs moyens de transport. Les plus pauvres avaient des voitures à bras qu'ils traînaient eux-mêmes, le plus grand nombre avaient une petite charrette avec un âne, les plus favorisés de la fortune étaient à la tête d'un poney. Le harnachement de ces bêtes de somme variait selon la condition sociale des *costers :* les unes étaient habillées avec goût et portaient des ornemens de cuivre, de laine, de cuir vernissé; d'autres étaient attachées à la charrette par de misérables cordes. La meilleure intelligence semblait régner entre le maître et l'animal : je vis plus d'un revendeur des rues partager avec son âne ou son poney le morceau de pain qu'il avait retranché de son déjeuner.

Billingsgate-Market est le centre des *costermongers* qui débitent le poisson à la classe ouvrière; Covent-Garden-Market est le rendez-vous de ceux qui promènent dans Londres les fruits et les légumes. Dans l'endroit où est aujourd'hui bâti le marché de Covent-Garden, il y avait autrefois un grand jardin qui appartenait à l'abbaye de Westminster. Le même endroit, cher à Pomone, qui desservait jadis la table des moines est maintenant chargé de pourvoir à la nourriture de cet ogre qu'on appelle Londres. C'est le samedi, à six heures du matin, qu'il faut visiter le marché de verdure, *green market.* Comme le quartier est surtout habité par des artistes et par le monde des théâtres, je ne rencontrai aux fenêtres des maisons que des rideaux soigneusement baissés, ainsi que des paupières sur des yeux endormis. Tous ces gens qui sommeillent sont remplacés dans la rue par la vaillante et matinale population des campagnes, par les *costermongers,* qui ont envahi les abords du marché depuis Long-Acre jusqu'au Strand, depuis Bow-Street jusqu'à Bedford-Street. Il y a lieu d'ailleurs d'admirer cette distribution du travail introduite par la vie sociale : ceux qui approvisionnent les marchés et les rues

de Londres veillent le matin pour ceux qui veilleront le soir. A mesure que vous avancez à travers les vagues de la foule, vous ne découvrez autour de vous que des pyramides de corbeilles chargées de fruits, des montagnes de légumes entassées sur des montagnes. De puissantes voitures, qui ont roulé toute la nuit, gémissent sous des murailles de choux, dont une main savante a dirigé l'architecture. Ce n'est pas sans peine qu'on arrive au marché proprement dit de Covent-Garden, qui a été bâti en 1828 par les soins du duc de Bedford. Une colonnade entoure à l'extérieur le bâtiment, qui est à peu près carré, et dans la profondeur duquel s'alignent des rues, des passages. Au-dessus de la principale entrée s'élèvent sur une terrasse deux serres vitrées d'un style assez élégant, dans lesquelles on conserve les fleurs délicates. Il n'y a point de crieurs comme au marché de Billingsgate, mais un long murmure, semblable au bourdonnement d'une immense ruche, se répand de distance en distance. Des hommes de tous les costumes, depuis le *coster* dans ses grossiers vêtemens de *corduroy* (velours à côtes) jusqu'au fruitier (*greengrocer*) en tablier bleu, se succèdent dans ce *jardin*, où la nature jette par monceaux toutes ses offrandes aux pieds de la civilisation. Le peuple des marchands se promène çà et là, l'œil fixé sur ces produits de la terre, le front chargé de réflexion et de calcul. Au milieu de tous ces mouvemens passent d'athlétiques portefaix avec des colonnes de corbeilles rondes sur la tête et de jeunes bouquetières chargées de violettes. Ces fleurs coupées ressemblent à la destinée de la marchande, fraîche et épanouie, mais sans racines dans la vie et condamnée à courir les rues de Londres, où la beauté se flétrit vite. On calcule que deux mille hommes avec de petites voitures et trois mille femmes avec des éventaires visitent le marché de Covent-Garden dans la matinée du samedi, surtout pendant l'été. Ces *costers* achètent environ un tiers des fruits et des légumes. On ne leur fait point de crédit, car les *salesmen* les considèrent comme des pratiques *glissantes*, aujourd'hui ici, demain là. Le marché et les rues voisines se montraient couverts, — on était au mois de juillet, — de petits pois, de fraises, de framboises et d'herbes aromatiques, dont l'odeur faisait songer à la campagne : il n'y manquait que le chant des oiseaux. Il faut d'ailleurs se dire que toutes les îles britanniques, la Belgique, la Hollande, la France et même les contrées du midi avaient contribué à la richesse du marché en faisant honneur de leurs produits à la cité-reine (*queen-city*). Une grande partie de ces fruits et de ces légumes avaient passé la mer. A l'angle nord-ouest du marché, depuis le coin de Queen-Street jusqu'à l'entrée de la grande avenue, s'étendait un parterre de fleurs en pots. Ces fleurs communes, mais qui en valent bien

d'autres, roses, géraniums, œillets, résédas, étaient destinées en grande partie à courir les rues de Londres sur de petites charrettes. Les *costers* les échangent pour de l'argent, quelquefois même pour de vieux habits, dans les plus pauvres quartiers de la ville, dans les allées sans air et sans soleil, où ces fleurs, exposées sur le rebord d'une fenêtre terne, servent du moins à rappeler l'idée de la nature. La Sémiramis de ces jardins suspendus est le plus souvent une ouvrière occupée à des travaux d'aiguille. Les moralistes anglais parlent volontiers du développement qu'a pris, depuis ces dernières années, le commerce des fleurs en pot dans les quartiers populeux. Ils s'appuient sur le témoignage d'un mendiant qui disait : « Je ne crains point de frapper à la porte d'une maison quand j'ai vu un pot de fleur à la fenêtre; je suis sûr qu'il y a là une bonne âme et comme un parfum de charité. »

Sous les arcades de la place qui encadre le marché se passait une autre scène intéressante. A quelques-uns des piliers larges et bas s'adossaient des cafés en plein vent (*coffee stalls*). De monstrueux vases de fer-blanc (*tin-cans*) versaient à tout venant la liqueur noire et fumante, tandis que d'énormes piles de morceaux de pain beurré, entassées sur des planches, défrayaient les appétits aiguisés par l'air matinal. Ces cafés se trouvent protégés contre la bise, surtout en hiver, par des paravens et des draps jetés sur des couvertures. Dans ces *parlours* improvisés, les habitués déjeunent sur des chaises et des bancs. Cependant Londres a faim : il est de neuf à dix heures; dans toutes les rues qui avoisinent le marché, la procession des petites voitures se met en marche, et jusque sur les degrés des édifices publics ou des théâtres vous rencontrez des jeunes filles, pieds nus, gravement occupées à diviser en petites bottes (*penny bundles*) les légumes achetés à Covent-Garden. Elles sont venues de loin avec quelque petite monnaie nouée dans un coin de leur châle; il leur faudra marcher encore bien des milles à travers les *cruelles* rues de Londres, pénétrer dans les allées les plus obscures, heureuses si au bout de la journée elles recueillent quelque profit!

On a vu que le grand marché aux poissons avait lieu le vendredi à Billingsgate, parce que c'était le jour où les fonds étaient le plus bas dans les ménages de la classe ouvrière : le principal marché aux légumes se tient le samedi dans Covent-Garden pour une raison toute différente. Le samedi soir, l'ouvrier anglais reçoit en argent le fruit du travail de la semaine; c'est aussi le moment de faire ses provisions. Il est curieux de visiter alors certaines rues larges et populeuses du vieux Londres, telles que par exemple White-Chapel-Road : c'est plutôt une foire qu'un marché. Des cen-

taines et des centaines de petites boutiques en plein vent (*stalls*) s'alignent des deux côtés de la rue, et chacune de ces boutiques a au moins une lumière. Les chandelles qui brûlent dans une lanterne de papier, les globes ronds et éblouissans des marchands de thé, les becs de gaz qui jettent des torrens de flamme libre et vacillante sur les étalages des bouchers et qui colorent à distance l'atmosphère d'une teinte rougeâtre comme celle d'une aurore boréale, la confusion des cris, les mouvemens heurtés de la foule, l'encombrement des voitures à bras qui cherchent à s'ouvrir un passage à travers la mêlée, tout donne un caractère étrange à cette scène de nuit devant laquelle on voudrait voir ressusciter le vieux peintre Hogarth, un crayon et un cahier d'esquisses à la main.

Il nous sera maintenant plus facile de nous faire une idée générale de la classe des *costermongers* de Londres, que l'on évalue à quarante mille personnes, hommes, femmes et enfans. Les uns sont stationnaires, les autres nomades. Ceux qui se fixent sur certaines localités sont désignés par le nom de *stall-mongers;* ceux qui errent, par le nom de *itinerant dealers*. Il y a dans cette dernière famille des enfans légitimes et des enfans illégitimes. Les légitimes, — il ne s'agit pas, bien entendu, ici de la naissance, — sont les *regular costers* qui vendent toute sorte de poissons, de légumes et de fruits indigènes; les illégitimes sont ceux qui promènent dans Londres des oranges, des marrons, des amandes d'Espagne, des noix de coco (1); ce sont aussi les marchandes de cresson de fontaine, de *sprats* (sorte de sardines fraîches) et de *perivinkles* (coquillages de mer). Rien n'égale le sublime dédain que professent les *regular costers* pour ces branches abâtardies du commerce des rues. Plutôt que de descendre à de telles indignités, ils aimeraient mieux mourir de faim. La saison des oranges est appelée par eux avec ironie « la moisson des Irlandais. » Là se cache en effet la racine du préjugé curieux qui règne dans une certaine classe contre les fruits exotiques et parfumés : la vente des oranges sur la voie publique est presque tout entière dans la main des Irlandais, celle des noix de coco en partie dans la main des Juifs.

Le monde des rues se compose de trois élémens qui d'ailleurs ne tardent point à se confondre : il y a ceux qui y sont nés, ceux qui y ont été portés par inclination, ceux enfin qui y ont été entraînés par les circonstances. Les vrais *costermongers* se mêlent peu aux autres classes de la population; il en résulte qu'ils tiennent fortement à leurs usages et à leur manière de vivre. Cette nombreuse famille tend encore à s'accroître avec la dureté des temps.

(1) Le marché des fruits exotiques se tient dans Duke's-Place.

Les chômages trop fréquens dans certaines branches de l'industrie et les années de disette exercent une très grande influence sur le développement de la vente dans les rues. Lors de la famine qui désola l'Irlande il y a une douzaine d'années, la population flottante des marchands irlandais sur la voie publique se trouva presque doublée.

Une autre cause, — celle-ci naturelle et beaucoup moins affligeante, — qui concourt à grossir d'année en année le groupe des *street-dealers*, c'est le grand nombre d'enfans qui embrassent de très bonne heure l'état de leur père. Les vendeurs des rues forment une famille sociale très ancienne chez laquelle on distingue des transmissions héréditaires (1). Le commerce errant a précédé le commerce fixe. Ce ne sont pas les marchands nomades qui sont nouveaux, ce sont les boutiquiers. Les auteurs comiques ont emprunté aux *costermongers* du vieux temps un ou deux types qu'ils ont introduits sur la scène anglaise. Au point de vue économique, cette classe mérite de fixer notre attention. Pauvres eux-mêmes, les *costers* sont les pourvoyeurs du pauvre. Ces utiles intermédiaires ajoutent une valeur aux objets produits en les distribuant et en épargnant le temps des petits consommateurs. Depuis quelques années pourtant, les *street-dealers* de Londres se considèrent comme une caste persécutée. Leurs tribus errantes sont chassées par la police de la cité à peu près de la même manière que les peaux-rouges se virent traqués en Amérique par les émigrans. La croisade contre les marchands de pommes, la guerre aux corbeilles et aux petites voitures, tel est l'événement qui, bien plus que la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, agite les esprits d'une population nombreuse. C'est néanmoins cette famille proscrite, malheureuse, trop souvent dégradée, qui soutient la prospérité des grands marchés de Londres. On évalue à plus de 200,000 livres sterling par an la valeur du poisson et des fruits qui se vendent dans les rues de Londres par l'entremise de ces mains obscures. La situation précaire et menacée des *costermongers*, l'importance de leurs transactions commerciales, l'opiniâtreté virile avec laquelle ils soutiennent ce combat de la vie qui finit tous les soirs pour recommencer tous les matins, les services réels qu'ils rendent à la classe ouvrière, tout concourt à faire du caractère et des mœurs de ces marchands des rues un intéressant sujet d'étude.

(1) Une vieille femme qui occupait un *stall* dans White-Cross-Street avait quatorze enfans, qui tous, et dès l'âge le plus tendre, pratiquaient la vente dans les rues. Quelques-uns d'entre eux moururent; mais les autres eurent de nombreuses familles, qui toutes exercèrent le même commerce. Cela forma bientôt trois générations, qui cherchaient leur vie sur le pavé de Londres.

Les *costermongers* de la ville de Londres appartiennent à deux races distinctes, les Anglais et les Irlandais (1). Les *costermongers* anglais logent au fond des cours et des allées, dans le voisinage des divers marchés de Londres. Ces localités, dans lesquelles s'est établie une colonie de vendeurs des rues, sont désignées par eux-mêmes sous le nom de *coster-district*. Leur domicile consiste le plus souvent en une chambre dans laquelle ils préparent à l'eau bouillante les coquillages, fument les *sprats*, traitent les oranges à la vapeur (2), font la toilette des pommes, et dorment tous ensemble, homme, femme, enfans. Un tel foyer présente, on le conçoit, peu d'attraits; aussi le *chez-soi* pour eux, c'est la rue, le *beer-shop* et le marché. On calcule qu'un tiers seulement des *costermongers* trafique sur un capital qui lui appartienne : les uns empruntent l'argent destiné à acheter la marchandise du jour, d'autres empruntent cette marchandise elle-même; il y en a qui empruntent leur corbeille, leur éventaire, leur voiture à bras ou à âne, et il y en a même qui empruntent les poids et les mesures. L'intérêt de l'argent prêté s'élève en moyenne jusqu'à 20 pour 100 par semaine (3). Ce qu'il y a de plus triste, c'est que cet impôt inique ne tombe pas seulement sur les vendeurs des rues, mais encore sur les classes pauvres, auxquelles les *costers* fournissent des provisions de bouche. L'alimentation publique se trouve ainsi en grande partie tributaire des usuriers. Prise en masse, la catégorie des marchands nomades constitue une classe ignorante : il y en a environ un sur dix qui sait lire. A peine l'enfant est-il capable de marcher, qu'il suit la charrette de son père ou de sa mère. Ces enfans vieillissent vite : à sept ans, ce sont des hommes d'affaires. On s'étonne de trouver chez eux, à côté des plus profondes ténèbres, une grande finesse d'esprit, du jugement, et une merveilleuse pratique du commerce dans une certaine ligne. Les *costermongers* anglais ne professent guère le culte de l'église établie ni d'aucune autre secte. Il ne faudrait point en conclure qu'ils fussent étrangers à tout sentiment religieux : ce qui les touche le plus dans l'Évangile, — qu'ils connaissent d'ailleurs assez mal, — c'est l'histoire de Jésus-Christ nourrissant beaucoup de pauvre peuple et donnant à chacun du pain avec un morceau de poisson. « Cela prouve, ajoutent-ils naïvement, que c'était un bien brave *gentleman*. » Les filles bénissent Dieu pour un beau jour et pour les

(1) Il n'y a point parmi eux d'Écossais ni d'originaires du pays de Galles. Ces fiers montagnards ont sans doute de la répugnance pour le petit commerce ambulant.

(2) Cette pratique augmente le volume des fruits exotiques, mais les dépouille de leur arome.

(3) Quelques-uns des *costermongers* empruntent même sur le pied de 10 pour 100 par jour.

sprats, qu'elles disent être un présent du ciel envoyé aux pauvres gens. Vers 1850, les marchands des rues étaient presque tous chartistes; mais ce que j'ai pu découvrir de plus distinct dans leurs opinions politiques du moment, c'est la haine des règlemens administratifs qui les concernent. Pour eux, le gouvernement se personnifie dans le *policeman* et le lord-maire de Londres.

Les *itinerant costermongers* suivent dans leurs courses à travers la ville un cercle tracé dont ils ne s'écartent guère. En général, ils recherchent les allées noires et les quartiers pauvres : c'est là qu'ils font le plus d'affaires. Ils accomplissent, outre leurs tournées régulières, des rondes de hasard qui consistent à visiter les quartiers de la ville en dehors de leur circonscription, mais où ils espèrent trouver des chalands (*customers*). Enfin la plupart d'entre eux éprouvent de temps en temps le besoin de changer d'air; ils s'aventurent alors dans les campagnes. Ces excursions (*country-rounds*) durent quelquefois des semaines et des mois entiers. On en a vu qui faisaient jusqu'à cent milles en s'éloignant de Londres. Comme toutes les classes errantes, les *costermongers* tiennent à la vie amère, pénible, laborieuse, qu'ils mènent, et cela par des attaches qu'il est impossible de briser. Il y a quelques années, un homme de lettres, frappé des luttes héroïques auxquelles se livrait chaque jour une jeune marchande des rues dans la ville de Londres pour nourrir sa mère, prit cette fille chez lui comme servante. La transition fut pénible pour l'oiseau hier libre, aujourd'hui en cage. Comme toute jeune elle avait marché nu-pieds par les rues, la chaussure était un tourment pour cette pauvre créature. Le soir, quand elle avait fini son service, elle demandait à prendre quelque récréation, — cela voulait dire « ôter ses souliers. » Les bons soins, les avantages d'une vie comfortable, la réconcilièrent pour quelque temps avec la captivité; mais un jour elle entendit dire que les *sprats* étaient revenus dans le marché : à cette nouvelle, son cœur bondit. Comme s'il y avait dans ce poisson une influence magique, un talisman, elle demanda à ses maîtres, en les remerciant, la permission de retourner dans la rue.

Les profits des *costermongers* sont d'ordinaire assez minces et soumis à des chances désastreuses. Les marchandes de cresson, d'oranges, d'oignons, de pommes et de poisson frit, qui généralement portent leurs denrées dans une corbeille, gagnent en moyenne de 2 à 3 pence par jour. Les vendeuses de plantes jardinières, de fleurs, de fruits et de poisson frais récoltent environ 10 pence de bénéfices. Encore faut-il déduire de ce faible gain, dans plus d'un cas, les pertes résultant de la marchandise qui se gâte. Il y a pourtant des *street-dealers* qui s'élèvent au-dessus de la misère à force

d'énergie et de tempérance. Par malheur, cette dernière vertu n'est guère du nombre de celles qui courent les rues de Londres. Le révérend W. Rogers, dans une lecture, à laquelle j'assistais il y a deux ans, à la *Society of Arts*, attribuait la grande détresse des *street-dealers* plutôt encore à l'imprévoyance et à la dissipation qu'à l'insuffisance, d'ailleurs notoire, des profits. Il citait à l'appui de son opinion une anecdote qui excita la bonne humeur de l'auditoire. Un jour qu'il visitait une maison de sa paroisse, dans un quartier pauvre, il entendit en montant l'escalier une voix qui chantait au premier étage. Frappé de l'accent joyeux de ces chants, qui contrastait avec la figure sinistre des lieux, il entra dans la chambre en faisant des excuses. Là se trouvait un petit homme à l'air satisfait, entouré de corbeilles d'excellens fruits, qu'il était en train d'arranger avec une certaine coquetterie. — Vous me paraissez heureux, dit M. Rogers. — Oui, monsieur, je le suis, répondit avec un cœur léger le locataire de la chambre. Dieu a été bien bon pour moi. — Que vous est-il donc arrivé? — J'ai perdu ma vieille femme, et depuis qu'il a plu à Dieu de me la prendre, j'ai toujours été un heureux homme. — Il ajouta en montrant ses richesses : — Vous voyez ces fruits, tout cela est ma marchandise et ma propriété. J'ai déjà épargné vingt livres, et mon intention est d'acheter cet été une charrette et un poney pour mener les choses dans le grand style. — A la bonne heure; mais qu'est-ce que tout cela peut avoir à faire avec la mort de votre femme? — Tout, monsieur, car elle buvait et me ruinait. Il y a un an et demi, je n'avais point de meubles, je n'avais pas même un lit pour y dormir. Maintenant vous voyez comme je suis. Dieu vous bénisse, monsieur! si je vais encore du même train pendant quelque temps, je deviendrai bientôt un *gentleman*.

C'est surtout de la bouche des *costermongers* eux-mêmes que je tenais à recueillir quelques renseignemens sur leur vie. L'un d'eux, homme intelligent et ouvert, m'avait donné rendez-vous le lundi soir dans une taverne connue sous le nom de *Mahogany-Bar*, — un assez mauvais endroit, je l'avoue, où se réunissent des marchands et des marchandes nomades pour entendre de la musique. Son histoire, qu'il me conta dans les intervalles du concert, était, à quelques variantes près, celle de tous les vendeurs des rues.

« Je ne sais point, me dit-il, quand ni où je suis né. Après tout, cela ne m'avancerait à rien de le connaître. Tout ce dont je me souviens, c'est que nous étions trois frères et deux sœurs, qui tous battaient le pavé de Londres pour placer de la marchandise. N'allez pas d'ailleurs croire que cela coûte beaucoup pour établir un enfant : il suffit quelquefois d'un boisseau de pommes de terre.

Nous rapportions le soir à nos parens tout ce que nous gagnions pendant la journée. La plus malheureuse et celle que j'aimais le mieux était ma plus jeune sœur. A sept ans, elle portait déjà du cresson dans une corbeille; je n'appelle pas cela un moyen d'existence : c'est une voie plus lente pour mourir de faim. Plus d'une nuit elle n'osa point rentrer à la maison, parce qu'elle n'avait point ramassé les quelques sous qu'on exigeait d'elle pour sa nourriture et son entretien. Dieu sait pourtant que la pauvre petite n'était point délicate et ne coûtait pas cher à nourrir. Un jour je la rencontrai ramassant dans une cour à peu près déserte un morceau de pain que les servantes avaient jeté sans doute pour les oiseaux. — Bah! me dit-elle en souriant, je puis bien le manger, puisque les oiseaux le mangent. Ce n'est point voler, n'est-ce pas? que de prendre quelques miettes à des créatures qui ont des ailes et qui peuvent aller butiner dans les champs de blé sans crainte des *policemen?*

« Étant l'aîné, j'accompagnais le plus souvent mon père dans ses rondes : c'est lui qui m'a instruit. Je n'ai jamais appris à lire ni à écrire; mon école a été la rue et le marché : il est vrai qu'avec des yeux et des oreilles on y devient savant aux choses de la vie. Ma vie n'était pourtant pas des plus douces : l'été, il fallait être sur pied dès quatre heures du matin. Comme j'avais à peu près treize ans et que je sentais pousser mes ailes, je fus pris du mal de la liberté. C'est un âge critique parmi les enfans de notre classe. Un jour je me querellai avec mon père, et je quittai le nid de choucas où vivait ma famille. Après tout, mon père en fut fâché, car dans nos courses par la ville ma jeune voix perçante se faisait mieux entendre dans le concert des cris de Londres que la voix mâle et usée de celui qui m'avait élevé, — un peu durement, je l'avoue; mais le pauvre homme était dur pour lui-même. J'empruntai six shillings et une voiture : c'était assez pour faire mon chemin dans le monde. Je n'avais ni or ni argent; mais j'avais de l'*airain* (1). Il n'y a rien de tel que d'avoir du sang marchand dans les veines. Ceux qui ne sont pas nés dans le métier ne font jamais que de tristes *costermongers;* sur le marché, ils ne savent point risquer un prix, ils n'ont point de confiance dans la fortune ni dans eux-mêmes. Vers seize ans, je commençais à m'ennuyer de la vie solitaire, et l'idée me vint de prendre femme. Je me rendis un soir dans une salle de danse où je savais que s'arrangeaient les affaires de cœur. Là je rencontrai beaucoup de jeunes filles qui ramassaient leur pain sur le pavé de Londres en vendant, selon la saison, des oranges, des pommes ou des violettes.

(1) Expression anglaise qui revient à dire : j'avais de l'aplomb, de l'entregent.

C'est une justice à leur rendre que nos sœurs (1) sont généralement saines, robustes et avenantes : l'une d'entre elles fixa surtout mon attention. Ses jupons, qu'elle portait très courts, selon l'habitude, laissaient voir la cheville et de jolies bottines; or vous savez peut-être que nous autres *costermongers* nous tenons beaucoup à la chaussure. Un autre eût sans doute trouvé qu'elle avait la voix un peu rauque; mais comme cela prouvait qu'elle avait bravement crié dans les rues, ce défaut, — si c'en est un, — me parut une qualité. Pour le reste, elle était blonde avec de fraîches couleurs, et pouvait avoir deux ans de plus que moi. Je lui offris quelques rafraîchissemens, et lui proposai de la reconduire chez elle en portant sa corbeille. Comme la corbeille était légère, elle y consentit. Nous étions mariés, autant du moins que se marient la plupart des jeunes *costermongers* (2). Nous louâmes une chambre garnie pour quatre shillings par semaine. Pendant la journée, je vendais de mon côté, et ma femme du sien. Le soir, nous allions souvent dans les salles de danse, les concerts à un penny et les théâtres, tels que le Surrey, la Victoria, quelquefois même l'Astley's-Theatre. Nous autres *costermongers* nous aimons beaucoup les divertissemens : la vie des rues est si morne, si affairée, si laborieuse, que nous cherchons à nous distraire dans l'occasion. Le théâtre est une belle chose, je trouve seulement qu'on y parle trop, et qu'on n'y agit point assez. Je ne sais point si vous êtes de mon avis; mais il me semble que Shakspeare gagnerait à être raccourci de moitié. *Hamlet* par exemple, que j'ai vu jouer plusieurs fois, serait mieux apprécié, — je parle selon les idées de notre classe, — si les acteurs le réduisaient aux apparitions du fantôme, à la scène des funérailles et au duel qui termine le drame. J'aimerais aussi beaucoup mieux *Macbeth*, si l'on ne jouait que la scène des sorcières et la bataille. En fait de comique, j'adore Cruikshank (3). Si vous connaissez des directeurs de théâtre, vous devriez leur conseiller d'introduire plus souvent dans leurs représentations des scènes de lutteurs. L'homme a fait l'intelligence, mais Dieu a créé la force. »

Sans combattre, on le pense bien, les idées littéraires du brave *costermonger*, je cherchai à le ramener doucement vers l'histoire de sa vie. Il continua :

« Notre petit commerce prospéra. Ma femme, — je le dis sans la

(1) Le mot anglais était *our females*.

(2) Sur dix couples, il y en a environ un dont l'union est confirmée par les cérémonies légales et religieuses.

(3) Cruikshank n'est point un auteur comique, mais les vendeurs des rues ont vu de cet artiste des caricatures très amusantes, et, par une singulière confusion d'idées, ils lui attribuent tout ce qui les fait rire.

flatter, puisqu'elle est morte, — était le modèle des femmes de sa classe. Elle tenait notre chambre propre et avait autant d'industrie que de courage. En général, nos femmes valent mieux que nous, elles ne jouent pas. Le jeu nous perd : c'est un vice que nous autres enfans de la rue avons contracté avec le sang (1). Elles sont aussi plus fidèles que les hommes, et si elles se montrent coquettes dans leurs vêtemens, c'est pour plaire à celui qu'elles considèrent comme leur mari. Je n'aurais pourtant pas été un vrai *costermonger*, si le feu de la jalousie n'avait brûlé mes veines. Une femme dans la rue, c'est comme un bouquet de violettes, on craint toujours qu'elle ne passe de main en main. Ce sentiment me rendit quelquefois injuste envers elle : j'ai toujours cru qu'il était lâche pour un homme de battre une femme; mais il y avait des jours où c'était plus fort que moi, — les jours où je n'étais point tout à fait sobre, — et je levais alors la main plus haut que je n'aurais voulu, non sans regretter le lendemain ces mauvais traitemens. Je vous dis le bien comme le mal. Si pourtant vous écrivez ma vie, je vous engage à ne point parler de cela. Nous eûmes trois enfans, les enfans du hasard, *chance children*, comme on les appelle quelquefois; mais c'est un tort et une erreur de langage, car ces enfans, je les ai reconnus. La plupart de mes camarades en font autant. J'élevai mes deux fils et ma fille à vendre dans les rues, comme on m'avait élevé moi-même. Ils sont maintenant établis, de sorte que quand je les rencontre au marché ou dans les rues de Londres, je n'ai point de reproche à me faire. Il n'est rien qui rende le cœur léger comme d'avoir accompli son devoir.

« Mon ambition serait maintenant de louer une boutique de fruitier. Quelques-uns de mes camarades qui ont roulé la charrette sur le pavé de Londres se sont élevés sous mes yeux à cette position sociale. Aujourd'hui ce sont des électeurs. Je dois leur rendre cette justice, qu'ils ne m'ont point tourné le dos dans la prospérité, et qu'ils sont restés les amis de leurs anciens camarades, les pauvres diables de *costermongers*. Je serais déjà parvenu moi-même à me poser dans le monde des boutiquiers, n'étaient les rigueurs de la police. Vous n'êtes point sans avoir entendu dire que nous avions une lutte à soutenir avec l'autorité. Un de mes amis, qui sait lire, — chose assez rare parmi nous, — a lu ces jours-ci dans le *Reynolds's Newspaper* que notre extermination était résolue en principe. Le dernier lord-maire de Londres, M. Robert Carden, nous avait déjà

(1) C'est surtout dans les *low public houses* que les *costermongers* se livrent aux jeux de cartes. Ils y sont généralement très habiles. Outre ceux qui tiennent les cartes, il y a ceux qui parient : des pence, quelquefois même des shillings, se trouvent ainsi gagnés ou perdus.

déclaré une rude guerre, car vous n'ignorez pas que le lord-maire est roi dans la Cité, et que la Cité est un des meilleurs endroits de Londres pour la vente des rues. Lors de l'avénement du nouveau maire, nous espérions tous être traités avec plus d'indulgence. Hélas! notre attente a été déçue. Vous avez sans doute vu dans les journaux l'histoire de Mary Ann Donavan (1)? Je n'aime point les Irlandaises, et je considère celles qui poursuivent les passans avec des peignes dans la main comme faisant un triste métier; mais que voulez-vous que devienne une pauvre fille? Il faut qu'elle vende ou qu'elle vole. On nous reproche d'encombrer les rues avec nos petites charrettes, comme si les voitures et les carrosses qui stationnent le long du trottoir ne gênaient pas aussi la circulation! Et puis voyez comme les pouvoirs se contredisent entre eux! Quand par suite de maladie ou par tout autre accident nous sommes tombés dans le *workhouse*, la paroisse nous fournit volontiers une voiture et quelque marchandise pour nous remettre sur pied; mais à quoi bon, je vous le demande, puisque la police nous empêche de vendre, et trop souvent saisit d'une main ce qui nous a été donné par l'autre main? C'est mal agir, vous en conviendrez, envers de pauvres gens qui sont la vie et la providence des grands marchés de Londres. Je ne croirai jamais que l'initiative de telles mesures vienne du lord-maire, qui ne doit pas être un méchant homme, car il aime les *sprats*; je dois seulement dire qu'il les mange dans la saison défendue. Les vrais auteurs du système tracassier auquel nous sommes soumis sont les boutiquiers de la Cité, lesquels se montrent jaloux parce qu'ils ne peuvent vendre à aussi bon marché que les petites voitures. Et pourtant nous ne leur faisons pas de tort : ils servent le *gentleman*, nous servons l'ouvrier. Par bonheur nous sommes de la race du Juif errant : chassés d'ici, de là, on nous retrouve partout et toujours, en dépit de la pluie, du vent et de la police. La maxime de nos pères, celle que nous apprenons à nos enfans est celle-ci : « Tais-toi et marche! »

La vie des *costermongers* irlandais présente avec celle des *costermongers* anglais, dont ce naïf récit a pu donner une idée, d'assez nombreux contrastes et quelques traits de ressemblance : je ne m'arrêterai qu'aux contrastes. Dans presque tous les pauvres quartiers de Londres, on rencontre des nids d'Irlandais; mais je choisirai surtout Rosemary-Lane comme un des points les plus curieux

(1) Jeune marchande de dix-huit ans condamnée à quatorze jours de prison. Cette sentence a donné lieu dans la presse anglaise à une polémique très vive. J'ai dû me faire ici l'écho des plaintes qu'élève à ce sujet le commerce des rues de Londres sans entrer dans les considérations d'édilité publique qui ont motivé cette mesure et d'autres semblables.

sur lesquels cette population de l'île-sœur (*sister-island*) s'est agglomérée. Des cours et des ruelles qui se ramifient de distance en distance forment un véritable labyrinthe d'allées borgnes. Les maisons se rapprochent tellement des maisons auxquelles elles font face, que d'un côté à l'autre de la rue les voisins peuvent se parler de leurs fenêtres. Les habitans de ces colonies irlandaises ont l'habitude de se rassembler avec leurs corbeilles et de deviser entre eux au tomber du jour. A chaque entrée des cours obscures et tristes se tient un groupe de femmes et de jeunes filles nonchalamment appuyées aux murs. Contrairement à l'usage des Anglaises, elles ont en général la tête nue, et leurs cheveux d'un blond de lin pendent en désordre sur leurs épaules. Presque toutes ont un gros châle croisé devant la poitrine, et sous lequel se cachent leurs mains. Les Irlandaises qui vendent dans les rues sont en général plus chastes que les Anglaises nomades, et ne forment guère d'union que la cérémonie du mariage n'ait consacrée. Un trait malheureusement caractéristique de leur race, c'est l'absence de dignité. La plupart d'entre elles descendent volontiers du rôle de marchandes à celui de mendiantes. Elles implorent alors la charité avec une éloquence qui n'appartient qu'aux filles de la malheureuse Érin. Les *costermongers* irlandais, hommes et femmes, vivent entre eux; ils ne se mêlent point aux *costers* anglais, qui les méprisent et les considèrent comme des intrus, *intruders*. Grâce à cette manière de vivre séparés, ils conservent au sein de la ville de Londres leurs habitudes nationales, leur langage, leurs mœurs. Cet isolement n'a fait que raffermir les liens de fraternité entre les membres d'une famille qui se regarde comme étrangère sur les bords de la Tamise, ainsi que les Hébreux sur les fleuves de Babylone. Les Irlandais et les Irlandaises ont rarement recours aux usuriers : un pauvre *frish street-seller* a-t-il besoin de 5 shillings, il emprunte cette somme à l'un des frères plus heureux qui demeure dans la même cour. Ce prêt n'est chargé d'aucun intérêt. En tout, les *costers* irlandais s'entr'aident volontiers : c'est la loi du patriotisme. En cas de maladie, on met un objet en loterie (*raffle*) au bénéfice du membre souffrant de la colonie. L'un d'eux, ruiné par quelque accident, entre-t-il dans un *workhouse*, ses amis ne le perdent point de vue. Vient-il à mourir, on réclame d'ordinaire sa dépouille mortelle, et l'on célèbre à frais communs la cérémonie des funérailles. Tout cela a fait dire qu'il existait parmi les Irlandais un contrat de famille.

Les *costermongers* irlandais colportent en général des marchandises de rebut qu'ils cèdent à vil prix. Les poissons, — notamment les harengs, — qui ne conviennent même plus aux petites voitures, sont encore bons pour être débités dans des corbeilles par

la main des Irlandaises à la lumière de la chandelle. Il y a en effet un art d'éclairer le hareng et de lui redonner les nuances argentées de la fraîcheur. Comme je rôdais un soir à l'une des entrées de Rosemary-Lane, je vis une vieille Irlandaise entre deux filles aux cheveux noirs luisans, aux grands yeux gris frangés de longs cils, au jupon court et aux pieds nus. Les Irlandaises parlent volontiers avec les étrangers, surtout avec les Français, qu'elles considèrent comme bons catholiques. Elle m'apprit qu'elle et sa famille avaient été chassées de l'Irlande par une famine. Jeune alors, elle s'était bien vite faite à la vie des rues de Londres, car c'est un des caractères de cette race naturellement dure que de s'accommoder tout de suite à toutes les dures conditions. Ses deux grandes filles brunes vendaient de leur côté, et elle du sien; seulement l'argent gagné était confondu dans une bourse commune. Elle ne se plaignait point trop du commerce, mais elle regrettait le beau temps du choléra. Alors, grâce à la panique (un mot du reste qu'elle ne comprenait pas), les plus beaux fruits, les melons, les ananas (*west-indian pine-apples*), couraient les rues de Londres. « Je ne veux de mal à personne, ajoutait-elle; mais si le choléra revenait, ce serait un grand bienfait de la Providence pour les gens de notre classe. »

Les *costermongers* représentent la branche la plus importante du commerce des rues : il faut pourtant leur adjoindre les *hawkers* et les *pedlars*. Les *hawkers* sont ceux qui crient sur la voie publique toute sorte de marchandises. Ils forment une classe très ancienne et qui jouissait, je dois le dire, dans le vieux temps, d'une assez mauvaise réputation. Le nom de *hawkers* vient du mot anglais *hawk* (faucon). On a cru sans doute trouver quelque analogie entre leur vie errante et celle des anciens fauconniers (*hawkers*), qui allaient chassant leur gibier çà et là. Les *pedlars*, eux, sont des colporteurs qui voyagent à pied dans la campagne ou dans les faubourgs de Londres. Ils n'annoncent point à haute voix leur marchandise, mais ils visitent les maisons qui se rencontrent sur leur chemin. Parmi les *hawkers*, il y en a qui crient dans les rues le produit de leur travail : à la fois ouvriers et marchands, ils ont supprimé ce que les économistes appellent l'intermédiaire. De ce nombre sont surtout les vendeurs de jouets d'enfans. Les autres donnent une valeur de circulation à des objets confectionnés par d'autres mains. Ils vendent tout, des objets d'art, des almanachs, des portefeuilles, des *puzzles* (1), des épices, des coquillages plus ou moins rares, des oiseaux, des poissons rouges. Cette classe de marchands des rues est plus éclairée que celle des *costermongers*.

(1) Sorte d'énigmes ou de charades.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette nombreuse tribu des *hawkers* et des *pedlars*, ce sont les femmes. Il y en a parmi elles qui ont vu des temps meilleurs. Leur histoire, que j'ai tenu à recueillir de la bouche de ces femmes elles-mêmes, ne diffère généralement que par des nuances. L'une d'elles, âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, parcourait les faubourgs de Londres et la campagne avec une corbeille au bras qui contenait des rubans, des lacets, des broderies, des enveloppes de lettres et des allumettes. Elle frappa d'une main tremblante à la porte d'une maison où je me trouvais, et offrit sa marchandise avec une légère rougeur au front. Sa figure était agréable, sa mise propre et décente. Je lui demandai quel revers de fortune l'avait réduite à cet état. « Je suis, reprit-elle avec un air de modestie, la femme d'un marin. En s'embarquant, il m'avait abandonné la moitié de sa paye, — quinze shillings par mois. Je reconnus bien vite qu'il était impossible de m'entretenir avec cette somme, — moi et trois enfans, dont le dernier n'a que seize mois. Il fallait d'ailleurs payer le loyer, le feu et la chandelle. Je m'employai quelque temps à des travaux d'aiguille, mais je ne gagnais point assez d'argent pour donner du pain à mes chers petits. Voici seulement trois semaines que j'ai pris la résolution d'aller de porte en porte avec la mince pacotille que vous voyez. Les profits ne sont pas grands, mais je n'en remercie pas moins Dieu de l'idée qu'il m'a suggérée pour l'amour de mes enfans! » Un éclair de reconnaissance brilla dans ses yeux quand la maîtresse de la maison lui acheta quelques bagatelles. Une autre, à laquelle j'adressai diverses questions, était une veuve habillée avec une certaine coquetterie, et qui semblait au-dessus de la pauvreté. Son mari avait été tué, six semaines auparavant, par la chute d'une masse de fer, au moment où il déchargeait un vaisseau dans les docks de Londres. « Je restai, ajouta-t-elle, avec trois livres sterling dans la maison. Il m'en coûtait à mon âge (sa figure annonçait une trentaine d'années) de recourir à la charité de la paroisse, qui ne m'eût d'ailleurs donné qu'un shilling par semaine et deux pains. Je descendis la Tamise jusqu'à Woolwich, où j'avais une sœur chez laquelle je demeure maintenant; comme elle était trop pauvre pour me soutenir, j'ai adopté ce petit commerce. Je ne fais point fortune, mais je vis. »

Une troisième famille enfin se rattache au commerce des rues : c'est celle des *patterers*. Ces derniers cherchent à attirer l'attention soit par un discours pompeux, soit par un costume extravagant, soit même quelquefois par le bruit du tambour. Après tout, ce tambour est l'annonce à l'état embryonnaire. J'ai rencontré quelquefois dans les rues de Londres un homme qui faisait en plein vent un cours

d'économie domestique : il concluait en invitant les auditeurs, dans leur propre intérêt, à acheter des brûle-tout qu'il avait sur une table, et qui s'adaptaient à des chandeliers. Dans une des rues de Wapping, un charlatan (*medical botanist*) avait inventé, il y a trois ans, un autre moyen de grossir sa clientèle. Il y avait alors un procès criminel qui faisait beaucoup de bruit, et qui tenait en haleine la curiosité publique : c'était celui de Palmer, le célèbre empoisonneur. Le charlatan annonça qu'il lirait tous les soirs à haute voix dans le *Times* le compte-rendu des séances du tribunal. Durant la guerre de Crimée, un autre *patterer* déployait une grande toile peinte qui représentait l'empereur de Russie sous la forme d'un ours. Ce groupe de marchands des rues offre quelque analogie avec la famille des *showmen*, dont il a été question à propos des *industries excentriques de Londres* (1) : ils jouent une petite comédie pour arrêter les passans; seulement ici la charge est le prétexte, la vente est le but. Ils forment, d'après leurs idées, l'aristocratie des *street-sellers*. Rien n'égale leur mépris pour le commun des *costers*, qu'ils considèrent comme une classe ignorante, tandis qu'eux vivent de leur intelligence. Quelques-uns des *patterers* ont reçu de l'éducation : on trouve parmi ces artistes de la vente d'anciens membres des universités, des chirurgiens (*surgeons*), des commis de bureau. L'un d'eux était le fils d'un capitaine qui fut nommé plus tard sous-directeur de *Bute Docks*. Ce jeune homme avait fait de bonnes études; mais, n'ayant point d'état, il vint à Londres, après la mort de son père, pour chercher une place. Il comptait, pour se tirer d'affaire, sur ses connaissances classiques : il fut bien vite désenchanté. Après avoir gagné quelque temps deux guinées par semaine à copier des documens pour la chambre des communes, il perdit un jour cette ressource éventuelle et tomba dans la foule des *street-patterers*. Un autre avait traversé trente-huit situations sociales en douze années. Il racontait son histoire au cercle d'auditeurs qui se pressait autour de la tribune, — une simple table, — et se définissait lui-même « un roseau emporté par le courant de la vie. » Si les *patterers* sont en général plus instruits que les *costermongers* et les *pedlars*, ils ont en revanche des mœurs beaucoup moins régulières. La plupart d'entre eux ont été entraînés vers leur état par un penchant pour la vie vagabonde; le plus souvent ils n'ont point de domicile, et couchent la nuit dans les *common lodging houses*. Un langage obscène, des habitudes d'intempérance, un amour-propre incommensurable, tels sont les principaux traits de leur caractère. Ces orateurs et ces acteurs du petit commerce des rues forment une

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1859.

confrérie dont les membres sont initiés à l'art et au mystère du *patterism*. Ils parlent entre eux un argot qui diffère de celui des marchands de poisson et de légumes. Un violent désir d'exciter l'admiration les pousse beaucoup trop souvent dans le *tap-room*, moins encore pour l'amour de la boisson que pour la société qu'on y rencontre. Dans cette vie de désordre, ils perdent pour la plupart jusqu'au désir d'améliorer leur situation morale.

Dans la foule des *patterers*, je choisirai une figure originale, le marchand de livres, *street-book seller*, qu'on appelle aussi *Cheap Jack* (*Jacques Bon-Marché*). Le samedi soir, dans les environs de White-Chapel, un homme à cheveux gris, debout sur une charrette plate, crie, à la lueur d'un bec de gaz dont la flamme tremble et oscille au gré du vent, des volumes de *seconde main*, comme disent les Anglais. Son système de vente est d'arrêter la foule par une harangue. J'ai rencontré le même bouquiniste nomade à Woolwich et dans d'autres villes aux environs de Londres. Il commence son discours en s'accusant, avec toute sorte d'humilité, de ne point savoir lire; mais comme il donne sur chaque auteur et sur chaque ouvrage des explications qui ne manquent point d'un certain tact, il est aisé de reconnaître que cette ignorance fictive est un prétexte oratoire pour mieux faire ressortir les avantages de la lecture. M'étant introduit dans ses bonnes grâces par quelques achats de livres, j'obtins de lui des renseignemens sur son commerce et sur le genre de littérature qui convient le mieux à la classe ouvrière de la Grande-Bretagne. « J'étais, me dit-il, commis dans la boutique d'un libraire; mais la dépendance et la captivité ne s'accordaient point avec mon caractère. J'aime l'air, la rue, la foule; j'aime à parler et à être écouté. Dès que j'eus amassé quelques shillings, j'achetai des volumes que je revendis pour mon propre compte. A dater de ce moment, j'avais essayé mes ailes, et la cage n'était plus assez forte pour me retenir. Je me mis à courir les foires et les marchés avec un bagage qui d'abord était fort mince, mais qui ne tarda point à grossir. Le grand art dans mon genre de commerce est de connaître le goût du public auquel on s'adresse. Il y a quelques années, je vendais beaucoup de sermons; aujourd'hui cette branche de littérature est en décadence. Ce qui vaut encore le mieux au point de vue du débit, ce sont les classiques anglais. Vous ne sauriez croire le nombre d'*Histoires d'Angleterre* par Goldsmith que j'ai placées depuis dix ans! Les vies de marins réussissent dans certains quartiers, comme Wapping, et les annales militaires dans certaines villes, comme à Woolwich. Les *magazines* sont très recherchés; le peuple y trouve une source d'instruction que les gravures rendent plus attrayante. Je lis ou du moins

je feuillette la plupart des volumes qui passent par mes mains, car j'aime les livres, ce sont mes enfans. Les bons auteurs ont également mes sympathies; quant aux mauvais, je ne m'en soucie guère : ils nous font plus de tort que de bien, car nous sommes obligés de promener leurs livres d'un endroit à l'autre pendant des mois. Un jour, dans le cercle de mes auditeurs, je reconnus Southey, que j'avais vu venir dans la boutique de mon ancien patron. J'avais lu avec un plaisir extrême son *Docteur*. Vous connaissez ma méthode de vente, qui consiste à proclamer pour chaque volume un prix élevé que je réduis ensuite de shilling en shilling ou de penny en penny jusqu'au sixième de la valeur annoncée d'abord. L'expérience m'a démontré que cette méthode valait mieux que celle de l'enchère. Je lus dans les yeux de Southey qu'il avait envie d'un de mes livres, — une vieille édition rare, — et je me hâtai de descendre au-dessous même du prix que ce livre m'avait coûté, — un shilling et six pence. Je le lui aurais offert pour rien si je n'avais craint d'éprouver un refus. Quelle fut ma tristesse quand il me mit dans la main une couronne et s'éloigna au moment où j'allais lui rendre la monnaie de sa pièce! Je le rappelai; mais lui, secouant la tête : — Gardez, dit-il, le livre vaut cela pour moi. »

Il y a deux autres types de *Cheap-Jack*, l'un plus ou moins sérieux, l'autre tout à fait bouffon. Le premier vend de tout, *depuis une aiguille jusqu'à une ancre de vaisseau*, comme il le dit lui-même dans une fameuse harangue destinée à arrêter la foule des passans. Voici à peu près l'exorde de son discours habituel : « Vous voyez en moi le vrai, le seul Cheap-Jack de Sheffield. Je ne suis point venu ici pour gagner de l'argent, fi donc! Je suis venu ici dans l'intérêt seul du public. Je veux que vous sachiez combien vous avez été exploités jusqu'à ce jour par une bande de pompeux boutiquiers, lesquels gagnent plus de cent pour cent sur leurs marchandises. Voici une pétition, — que n'ai-je le temps de vous la lire! — dans laquelle on m'offre une grosse somme d'argent, si je consens à m'en aller d'ici; mais non : je suis trop votre ami pour ne point vous éclairer sur les pratiques scandaleuses du négoce... » Le second Cheap-Jack y met beaucoup moins de façons. « Méfiez-vous, dit-il, de mes paroles : je suis le plus grand imposteur qui existe au monde. A chaque mensonge que j'oubliais de faire, quand j'étais petit, ma mère me donnait un soufflet, mon père un coup de pied. Vous allez pourtant juger par vous-mêmes que nul ne peut vendre à meilleur marché que moi : j'achète toutes mes marchandises à crédit, et j'entends bien ne les payer jamais. » La plupart des Cheap-Jacks sont Irlandais, quoiqu'il y ait beaucoup d'Anglais parmi eux. Ils vivent dans des chariots couverts durant l'été, et dans une boutique quelconque ou un hangar durant l'hiver.

En somme, les marchands des rues forment depuis des siècles une classe abandonnée, négligée, proscrite, à laquelle manque surtout le sentiment de l'idéal et de la beauté. Deux moralistes, — c'est bien peu, — ont pourtant cherché à relever cette famille déchue. Il y a près de dix ans, M. Henry Mayhew eut l'idée de provoquer un *meeting* et de fonder une *friendly-association* des *costermongers* de Londres. Il se proposait par là d'adoucir les maux qui s'attachent à la vie des rues (1). Le *meeting* eut lieu le 12 juin 1850 et présenta, malgré quelque confusion, une scène vraiment intéressante. Quant à l'association, elle attend encore des capitaux. Les bonnes intentions de M. Mayhew sont donc, sous ce rapport, demeurées stériles. Un autre ami des petits marchands, le révérend W. Rogers, a fondé dans sa paroisse une école pour les enfans des *street-hawkers*. Sur quatre-vingts élèves qui assistent aux classes, cinquante ont mérité la récompense d'argent que le gouvernement anglais accorde à l'assiduité des écoliers pauvres. Le même *clergyman* a ouvert une salle à des *meetings* religieux qui ont été suivis par cent cinquante femmes et quatre-vingts hommes. On est libre de trouver que c'est là une bien faible digue élevée contre les débordemens de l'ignorance et de la démoralisation qui étouffent chez cette classe infortunée jusqu'au germe du progrès social; des efforts si honorables ne sauraient pourtant être envisagés sans une vive sympathie. Ce qui se fait déjà dans un district de Londres peut se faire ailleurs, et il est permis d'espérer qu'un rayon régénérateur luira enfin sur la tête de cette famille sombre et dispersée. Je compte plus, il faut l'avouer, sur cette action des moralistes que sur les mesures répressives des magistrats de la Cité pour redonner de la séve à un rameau flétri et pour le couvrir enfin des fruits tardifs de la civilisation.

II.

Il faut bien parler maintenant d'une autre famille industrielle encore plus étrangère peut-être que celle des *costermongers* aux habitudes délicates de la société, aux conquêtes de l'esprit humain: celle-ci regarde sans cesse à ses pieds, pour ramasser dans la poussière ou dans la boue, souvent même dans des souterrains qu'on a bien nommés les *royaumes de l'horreur*, tout ce que l'indifférence

(1) Ses moyens étaient ceux-ci : instituer une caisse d'épargne recevant des dépôts de deux sous (*penny saving's bank*), délivrer les *costermongers* des liens de l'usure en formant une banque de prêt qui avancerait, moyennant un intérêt légitime, aux marchands ambulans l'argent nécessaire pour acheter leurs petites voitures et pour faire leur marché, — introduire parmi les membres de l'association l'égalité des poids et mesures, — substituer des amusemens rationnels aux pernicieux divertissemens qui abrutissent les *street-sellers*.

et le hasard ont rejeté, tout ce que les eaux immondes de la ville ont englouti.

La famille des trouveurs (*finders*) est beaucoup moins nombreuse que celle des marchands nomades. Il lui manque à Londres un type qu'on rencontre à Paris et dans d'autres grandes villes du continent, le chiffonnier. Il y a bien des hommes, des enfans et des vieilles femmes qui ramassent dans les rues les objets de mince valeur; mais diverses causes s'opposent au développement de ce petit métier : la poussière et les balayures des maisons de Londres sont recueillies tous les matins par le *dustman*, qui les emporte dans un tombereau (1); un homme chargé d'un sac, et qui achète les os ou les chiffons, parcourt incessamment les rues en faisant entendre son cri bien connu : *Rags and bones*. Enfin il existe, surtout dans les quartiers obscurs de la ville, des boutiques où l'on reçoit à vil prix le rebut des garde-robes et des cuisines. Les vitres de ces échoppes se montrent le plus souvent couvertes d'images grotesques et d'inscriptions en prose ou en vers où l'on fait appel à l'économie domestique des ménagères et des servantes; quelques-unes même sont des boutiques de bel-esprit. « Ici, dit un écriteau, on achète des os, des chiffons, et l'on vend de la poésie. » Où Apollon est-il venu se nicher? Ces industries nuisent aux *street-finders*, qui s'en plaignent amèrement. Il y a pourtant un petit métier qui s'est maintenu en dépit de tous les obstacles : c'est le chercheur de bouts de cigare. Ce dernier (*cigar-ends-finder*) est le plus souvent un garçon irlandais; il se rend vers le soir dans les quartiers aristocratiques, dans le voisinage des théâtres et des casinos, dans les promenades publiques. Je n'assure point que, dans aucun cas, il vive de ce qu'il glane ainsi sur la route; mais c'est un passe-temps utile et assez fructueux. On a même eu la patience d'évaluer ce qui se perdait de bouts de cigare en un jour sur le pavé de Londres, et le résultat de ce calcul est qu'une telle recherche n'est point une trop mauvaise occupation.

Sans s'arrêter à des petits métiers qui existent ailleurs, il faut choisir dans la famille des chercheurs deux types bien anglais, et qui ne sont point représentés sur le continent : c'est le *mud-lark* et le *sewer-hanter*.

J'avais pris un jour le bateau à vapeur pour me rendre de Chelsea à Gravesend. C'était une belle matinée d'avril, et la marée baissait de moment en moment. Des groupes d'enfans répandus sur le rivage attendaient que le fleuve, rétréci dans son lit de sable, eût

(1) Ces masses de cendre, recueillies par le *dustman* et transportées hors de la ville sous des hangars ou dans des cours, donnent lieu à une autre industrie, qui consiste à passer au crible toute cette poussière, et à recueillir les morceaux de cock ou de charbon de terre (*cinders*) que la flamme a plus ou moins épargnés.

mis à nu sur les bords des langues de terre humide et fangeuse, de mornes promontoires, qui, de distance en distance, se prolongent aux heures du reflux dans le fil de l'eau. Quand la marée fut tout à fait basse, ces bandes d'enfans, parmi lesquels je distinguai des jeunes filles, quelques hommes et beaucoup de vieilles femmes, se dispersèrent des deux côtés de la Tamise sur les terres découvertes et parmi les embarcations que le flot en se retirant avait laissées à sec. Je les vis alors s'ébattre et piétiner jusqu'au genou dans la vase épaisse qui recouvrait les sables : c'étaient les *alouettes de boue* (*mud-larks*). On se demande ce que peuvent trouver sur ces plages stériles ces essaims de chercheurs : ils ramassent dans des corbeilles des morceaux de charbon de terre, des pièces de bois, des clous, et, le hasard aidant, quelque monnaie de cuivre. Ils se rencontrent sur toute la distance du Vauxhall à Woolwich. Quelques-uns des enfans n'ont pas plus de six ans; presque toutes les vieilles femmes présentent les traits d'une décrépitude rendue plus hideuse encore par les haillons de la misère. Les garçons ont une mine tant soit peu sauvage et farouche : leur vêtement consiste le plus souvent en un bonnet de jonc tressé, une chemise de couleur et un pantalon relevé jusqu'aux genoux. D'autres n'ont pas même ce qu'on peut appeler un vêtement : quelque défroque grotesque couvre tristement leur nudité. Les *alouettes de boue* nichent pour la plupart dans le voisinage du fleuve, au fond de quelque cour sinistre ou d'une allée noire comme un bois. Ainsi qu'aux alouettes des champs, un lit de paille leur suffit. J'ai vu dans une des pauvres rues de Blackwall une maison tenue par une femme, et dans laquelle étaient hébergés une quinzaine d'enfans, tous *mud-larks*. L'hôtesse, sorte de virago, faisait respecter son autorité au milieu de ce petit peuple par la force incontestable de ses poignets. D'un caractère concentré, taciturne et ombrageux, ces enfans de la Tamise ne parlent pas volontiers aux étrangers de leurs affaires. Ils semblent avoir épuisé leur vocabulaire quand ils ont demandé la charité. Cette réserve tient peut-être tout simplement à l'état borné de leurs connaissances, dont le cercle ne s'étend point au-delà des marées ni de la pratique de leur petite industrie. Quelques moralistes anglais considèrent les *mud-larks* comme des enfans perdus pour la société (1) : il ne faut point accueillir légèrement cette opinion. M. Mayhew remarqua un jour dans un groupe de *mud-larks* un garçon de quinze ans dont la figure était intéressante. Il en parla à un de ses amis, homme de lettres, qui procura à l'adolescent une place dans une imprimerie. Grâce aux efforts et à la bonne conduite de l'ancien

(1) On les accuse, entre autres méfaits, de ne point se contenter des maigres profits que le fleuve leur procure; la plupart d'entre eux font, dit-on, des attaques nocturnes sur les barques chargées de charbon de terre.

mud-lark, sa mère tenait, il y a quelques années, une petite boutique à Londres. Je dois pourtant avouer que la plupart des *alouettes de boue* répandues sur les plaines sablonneuses de la Tamise ont pour leur triste et ingrate condition un attachement fatal. Un vague sentiment de la nature n'est point étranger à cet amour de la profession. Un autre *mud-lark* avait été placé par son père à une assez grande distance de Londres dans une forge. Comme l'alouette en cage, il fut pris du mal de l'espace et de la liberté. Ses rêves étaient un perpétuel mirage qui lui représentait les vaisseaux entrant à pleines voiles dans la Tamise, les bateaux dénouant leur chevelure de vapeur, et les grands horizons, — maisons, *wharfs*, clochers, plaines, collines boisées, — s'étendant à perte de vue sur les deux rives du fleuve. Le bruit du soufflet de forge lui rappelait le mugissement comprimé du vent sur les grandes eaux un jour d'orage. Il quitta son apprentissage, et revint sur les bords de la Tamise, entraîné qu'il était par un attrait irrésistible. Après avoir repris quelque temps le métier de *mud-lark*, il devint plus tard *chasseur d'égouts* (*sewer-hunter*).

On peut avoir visité le Strand et les grandes artères de Londres, on peut avoir vécu des années dans la métropole britannique, sans se douter des ouvrages d'architecture qu'on foule aux pieds en marchant sur les trottoirs ou sur les voies macadamisées. Il y a des rues sous les rues, des passages sous les passages, une ville sous la ville. Ce Londres souterrain ne figure sur aucune carte ni dans aucun *London-Guide*; très peu d'historiens, très peu d'antiquaires même en ont parlé : c'est la cité maudite, infecte, désolée, mal connue. Là s'écoulent incessamment toutes les eaux impures des maisons; là tombe tout ce qui n'a plus de forme dans la nature ni de nom dans le langage humain. Les égouts de Londres, quoique défectueux à plusieurs égards, présentent dans l'ensemble un système imposant de constructions qui les a fait comparer aux égouts de l'ancienne Rome. Quelques-uns de ces ouvrages remontent à des temps inconnus; d'autres, dont on sait l'âge, n'en jouissent pas moins pour cela d'une vénérable antiquité. Des quartiers les plus éloignés de la Tamise, de petits égouts se déchargent dans des égouts plus considérables, et ces derniers, après de longs détours, se dégorgent dans le fleuve. S'il existait une carte de ces courans souterrains épars, compliqués, entremêlés, mais qui s'embranchent entre eux ainsi que les veines et les artères du corps humain, avec une régularité plus ou moins parfaite, un tel ouvrage donnerait peut-être une aussi grande idée de la civilisation anglaise que les rues de Londres les plus magnifiques. La plupart de ces conduits sont construits en brique; ils revêtent toutes les formes, mais le

plus souvent la forme d'une voûte cintrée, et s'enfoncent sous le sol à des profondeurs diverses. Cette masse de travaux représente un capital enfoui qui a été évalué à la somme énorme d'un million et demi ou de 2 millions de livres sterling. Lorsqu'un des principaux égouts de Londres se trouve mis à nu par des fouilles que nécessitent certains travaux de réparation, il est curieux de voir combien l'excavation est profonde, combien de lignes de tuyaux de gaz et de conduits d'eau il faut traverser avant que les ouvriers rencontrent la voûte du canal souterrain. Plusieurs des grands égouts étaient des ruisseaux ou de petites rivières qui serpentaient à ciel ouvert le long des plaines avant que Londres fût devenu le géant que nous connaissons. Parmi ces anciennes rivières englouties, on peut citer le Fleet, — aujourd'hui le Styx de Londres, — qui autrefois coulait à ciel ouvert d'Islington, à travers Bagnigge-Wells, Clerkenwell, Fiedham, Holborn et Farringdon-Street, dans la Tamise. Il paraît avoir été jadis assez fort pour porter des vaisseaux marchands jusqu'à la hauteur de Holborn. Deux autres de ces courans disparus étaient le Walbrook et le Lang ou Long-Bourne, qui en s'abîmant a du moins laissé son nom à l'un des quartiers de Londres.

Des ingénieurs attachés à une commission spéciale (1) ont signalé l'état ruineux de quelques-uns des égouts, les accumulations de boue qui s'y forment, l'odeur repoussante et quelquefois mortelle qui s'exhale de tels dépôts, les explosions terribles de certains gaz mis en contact avec la flamme d'une torche, et qui peuvent foudroyer les êtres vivans. Eh bien! c'est dans ces champs de l'horreur, de la nuit et du silence, que le *sewer-hunter* va chercher son butin. Sous la ville qui rit, gronde, bourdonne, entre-croise au soleil le flot des hommes et des voitures, le chasseur d'égout marche ou le plus souvent rampe, triste, inquiet, courbé, cherchant dans ce tombeau, lequel commence et finit on ne sait où, ce qui est tombé de la cité des vivans. Je me hâte de dire que cette industrie est en décadence. Autrefois l'entrée des égouts était libre; les anciens architectes avaient sans doute jugé que le caractère repoussant de ces lieux souterrains les protégeait assez contre la curiosité humaine et contre l'amour du lucre. En tout cas s'aventurait qui voulait, à ses risques et périls, dans ces sombres défilés où tout présente l'image de la mort et de la dissolution, plus hideuse que la mort elle-même. Depuis quelques années, il n'en est plus ainsi : l'entrée des *sewers* qui débouchent dans la Tamise a été fermée par un mur de briques, et dans ce mur se trouve une ouverture défendue par une grille de

(1) *Metropolitan commissioners of sewers.* Ceux qui seraient curieux de connaître l'état actuel des égouts de Londres peuvent consulter les comptes-rendus de cette société, et aussi les *blue books of parliamentary Reports,* 1854-55 et 1855-56.

fer. Quand la marée est basse, la force des eaux boueuses mues par le courant dans l'intérieur de l'égout pousse cette grille, et permet aux immondices de se décharger dans le lit de la Tamise. Si au contraire la marée s'élève, la pression exercée par la masse des eaux fluviales, accrues de moment en moment, ferme étroitement la porte inexorable. Malgré ce mécanisme ingénieux, malgré des défenses écrites et des peines sévères (1), quelques hommes, entraînés par l'appât du gain, trouvent encore moyen de s'introduire dans ces mornes égouts de Londres. Il existe généralement un lien entre l'industrie des *mud-larks* et celle des *sewers-hunters* ou *shore-men;* ce lien est la communauté des travaux dans la boue. Aussi, avec l'âge, les *alouettes* du fleuve deviennent-elles volontiers les chauves-souris des cryptes immondes et ténébreuses.

La rumeur publique a propagé, dans ces derniers temps, des récits très effrayans sur les dangers qui environnent le voyageur au milieu de ces régions de la nuit, de la solitude et de l'épouvante. Il y a environ une quinzaine d'années, un vieillard, qui, à l'insu de tout le monde, avait coutume de visiter les égouts de Londres, disparut tout à coup de la société. Le petit nombre de personnes qui l'avaient connu, mais surtout sa femme et ses enfans, firent d'inquiètes recherches dans chaque *police office* sans recueillir aucune nouvelle. Des mois s'écoulèrent, et son nom était presque effacé de la mémoire des hommes, quand un jeune chasseur d'égout, passant sous terre avec une torche, tressaillit en apercevant debout dans l'obscurité la figure d'un homme. C'était dans l'angle que formait la jonction d'un ruisseau avec le courant principal du Fleet, à environ un mille de l'endroit où cette rivière souterraine se décharge dans la Tamise. Le jeune aventurier cria, appela; mais il n'entendit pour toute réponse que le bruit de l'eau épaisse et fétide qui roulait, et reçut les éclaboussures d'une troupe de rats effrayés, qui se plongèrent aussitôt dans la rivière noire. Il s'avança bravement, présenta la lumière de la torche à la figure silencieuse, et reconnut qu'il était en face d'un squelette. Saisi de terreur, il perdit connaissance, trébucha contre l'objet sinistre, et tomba. La lumière s'éteignit. La situation de l'homme vivant était épouvantable; mais sa force d'âme se ranima au lieu de s'abattre au milieu de la froide horreur des ténèbres. Il connaissait son chemin par le nombre des grilles de fer qui interrompaient de distance en distance au-dessus de sa tête l'écrasante monotonie de la voûte, et qui laissaient filtrer un peu de jour. Il marcha donc à tâtons le long des passages muets et souterrains, criant de toutes ses forces pour se donner du courage et pour tenir les rats à une distance

(1) Une amende de 5 livres sterling.

respectueuse. Il passa ainsi de grille en grille : chaque fois qu'il approchait de ces soupiraux, — lesquels débouchent sur le pavé de Londres, — il entendait le bruissement des voitures, de temps en temps même la conversation des hommes et des femmes. Un moment il s'arrêta sous une grille, près de laquelle une marchande de pommes tenait son étalage : il l'écouta parler avec des pratiques, il fut même tenté de donner l'alarme et de prier qu'on le tirât de là; puis il réfléchit qu'une telle manœuvre demanderait du temps, et il prit le parti de continuer son chemin. Après bien des pas et des tâtonnemens, il arriva enfin sain et sauf sur les bords de la Tamise. Son premier soin fut d'avertir ses camarades de l'étrange découverte qu'il avait faite. On présuma tout de suite que le squelette pouvait bien être celui de l'homme qu'on cherchait en vain depuis si longtemps. La police fut avertie, et un constable fut envoyé sur les lieux pour vérifier le fait. Il n'osa pourtant point s'aventurer dans l'égout, et resta sur le bord du fleuve, attendant le retour de trois hommes du métier qui s'avancèrent avec des torches et une corbeille pour ramener les restes du mort. Ils reconnurent, en arrivant sur le théâtre de l'apparition, que le premier chasseur d'égouts, en tombant, avait entraîné le squelette dans sa chute. Un crâne, une masse informe d'ossemens, quelques boutons et un débris de soulier, voilà tout ce qui restait du vieillard. Sa chair et ses vêtemens avaient été entièrement dévorés par les rats. Le *coroner* ouvrit une enquête le lendemain, et l'identité de la personne morte fut établie par les boutons, — le seul moyen de contrôle qui eût échappé à la nuit délétère de ces souterrains. Les circonstances au milieu desquelles le vieillard avait perdu la vie sont restées inconnues. Les médecins supposèrent qu'il avait été suffoqué par l'air méphitique, ou bien qu'il avait été frappé, chemin faisant, d'une attaque d'apoplexie dans la profondeur de ces lieux malsains. Le jury rendit son verdict en ces termes brefs, qui laissent planer le mystère sur l'événement : « Trouvé mort. »

Cette fin tragique et d'autres accidens beaucoup trop nombreux ont jeté dans ces dernières années une lumière sinistre sur une industrie ténébreuse et jusque-là peu connue. La vie dans les égouts est une vie à part, et qui mérite bien de fixer notre attention. S'aventurer dans ces routes sombres et solitaires sans autre carte que celle qui se trouve gravée dans la mémoire, braver la rencontre des vapeurs souvent mortelles et des dangereuses marées, ce n'est point une entreprise médiocre. Beaucoup d'hommes se sont illustrés par des actions moins périlleuses, et Dieu sait pourtant que la considération dont jouissent dans le monde les chasseurs d'égouts n'est point digne d'envie. Ce sont pour la plupart des hommes courageux et intelligens, au moins dans un certain ordre de faits. Quel-

ques-uns d'entre eux rôdent sur les bords de la Tamise du côté de Surrey. Une paire de mauvais souliers aux pieds, un sac sur le dos, un tablier de toile noué autour de la taille, une longue perche à la main, ils pénètrent, sans qu'on sache trop comment, dans ces lieux horribles et mis en interdit. Cette perche, armée d'un crochet de fer, sert à assurer leurs pas et à sonder le terrain. Ils ont en outre une lanterne sourde qu'ils attachent sur la poitrine, et qui projette devant eux la lumière à une certaine distance. Il est rare que le chasseur d'égouts travaille seul; le plus souvent ces hommes vont par bandes de trois ou quatre pour se prêter assistance les uns aux autres. La plupart de ces bandes sont conduites par un ancien qui a l'expérience du métier. Chaque fois que ces fureteurs d'égouts passent sous les grilles de fer scellées dans le pavé de la rue, ils ferment leur lanterne et se glissent furtivement dans l'ombre, craignant que leur lumière n'attire l'attention des personnes qui marchent au-dessus de leur tête. Ils évitent pour la même cause d'emmener avec eux des chiens, qui leur seraient pourtant d'un grand secours dans ces régions dangereuses : les chiens aboient, et le bruit de ces aboiemens pourrait arriver par les soupiraux à l'oreille des passans, qui donneraient l'éveil au *policeman.*

On a déjà vu que le chasseur d'égouts avait un ennemi particulier dans le règne animal, le rat. Ce rongeur a l'âme noire et farouche des lieux où il a été nourri. Le plus souvent il fuit; mais, lorsqu'il se trouve acculé dans quelque recoin obscur, il se retourne volontiers contre l'homme assez hardi pour venir le troubler jusque dans ces retraites affreuses. On raconte que des *sewer-hunters* ont été assiégés par des myriades d'énormes rats, et qu'après avoir lutté de toutes leurs forces, ils succombèrent sous le nombre de leurs sauvages ennemis. Une autre légende se rattache aux égouts de Londres. Les chasseurs prétendent qu'il y a plusieurs années une truie pleine tomba par hasard dans une des ouvertures de la ville souterraine : elle mit bas au milieu des ténèbres et éleva ses petits, qui crurent et multiplièrent. La nourriture, comme on pense bien, ne leur manquait pas dans ces réservoirs de boue. La race de ces animaux, aussi nombreux que féroces, parcourt maintenant, s'il faut en croire certains récits, les égouts voisins de Hampstead. Je dois pourtant dire que les *sewer-hunters* qui parlent de ces terribles sangliers de la nuit ne les ont jamais rencontrés.

Chemin faisant, le rôdeur d'égouts chasse aux clous, aux os, aux morceaux de fer ou de cuivre, aux bêtes mortes, aux rats, dont il vend la peau. C'est là une bien maigre capture en retour de tant de fatigues et de dangers; mais le hasard se montre quelquefois plus débonnaire. Les *sewer-hunters* trouvent assez souvent dans la boue beaucoup de monnaie de cuivre, mêlée à des pièces de 6 pence, à

des shillings, à des demi-couronnes, même à des demi-souverains et à des souverains. Ils découvrent en outre des cuillers, des fourchettes, des gobelets d'argent, des montres, puis çà et là des articles de bijouterie. On voit maintenant quel genre d'attrait peut vaincre la répugnance naturelle qui s'attache à la pratique des égouts. L'espérance ouvre la porte de ces sombres demeures. Les gens habiles du métier ne s'arrêtent point aux égouts dont le courant est rapide comme celui du Fleet : on n'y trouve rien; ils sondent les noirs ruisseaux dont le cours lent et paresseux n'entraîne point les objets de valeur. S'il faut en croire le récit des chasseurs expérimentés, dans certains endroits les clous, les pièces de monnaie, les débris de fer ou de cuivre s'amalgament en une masse compacte et forment des espèces de rocs. Ces conglomérats métalliques s'accroissent de jour en jour par les nouveaux élémens qu'ils reçoivent. Enlever ces masses serait le rêve des *sewer-hunters*, mais elles sont trop lourdes et défient toutes les forces humaines. Le temps que les chasseurs passent sous terre est d'ailleurs limité : on ne peut rester dans les égouts que d'une marée à une autre marée. Il en résulte que les plus hardis et les plus habiles chasseurs n'ont jamais pénétré qu'à quelques milles dans les égouts de Londres : le reste leur est inconnu. Les dangers qu'amène avec lui le flux sont peut-être les plus sérieux de tous : les écluses alors s'ouvrent, l'eau destinée au nettoyage des égouts se précipite, et les noirs ruisseaux se changent tout à coup en rivières. Si le malheureux surpris par cette inondation ne trouve point à se réfugier tout de suite dans un des embranchemens de l'égout, il périt inévitablement. Un fait suffira pour donner une idée de la violence de ces courans déchaînés. Il y a quelques années, une des rues souterraines de Londres était ouverte pour des travaux de réparation; une longue échelle atteignait le fond de l'égout, et l'aide maçon descendait chargé d'une certaine quantité de briques, quand l'eau échappée d'une des écluses frappa le pied de l'échelle et balaya à l'instant même l'échelle, l'homme et le reste. Ce pauvre manœuvre fut retrouvé, après quelques heures, par un habitué des égouts : il était mort et horriblement défiguré. Le maître maçon buvait, au moment de la catastrophe, une pinte de bière et fumait sa pipe dans un des *public houses* du voisinage.

Lorsque la bande des *sewer-hunters* est sortie de l'égout, elle se rend dans la maison d'un des confrères : là on compte l'argent qu'on a ramassé, et on fait le partage du butin. Autrefois chaque membre du groupe recevait assez souvent de 30 shillings à 2 livres après une excursion. C'était le beau temps; les chasseurs actuels en parlent avec enthousiasme, et ils se plaignent amèrement des obstacles qui se sont élevés depuis une dizaine d'années contre leur in-

dustrie. Ils ne veulent point admettre que ces restrictions reposent sur un sentiment d'humanité. « Les égouts, disent-ils, sont noirs et peu agréables; mais la faim est un antre bien autrement ténébreux et terrible: à quoi bon écarter les dangers de mort de la tête des pauvres gens, si d'un autre côté on leur enlève les moyens de vivre? » Malgré les prohibitions qui gênent et contrarient les courses mystérieuses dans l'intérieur des égouts, le gain des *sewer-hunters* est encore supérieur à celui de la plupart des ouvriers. Ils forment sans contredit, par l'intelligence, par le courage et par l'importance des profits, l'aristocratie des trouveurs. Seulement ils vivent sur l'éventualité, et ce qui vient du hasard retourne au hasard. La prévoyance et l'économie sont leurs moindres vertus. A peine ont-ils fait une bonne chasse qu'ils se dirigent vers quelque *public house* de bas étage; là ils boivent et mangent durant quelques jours jusqu'à ce que leur poche soit vide. La faim, qui chasse le loup du bois, fait redescendre les *sewer-hunters* dans les sombres repaires, d'où ils sortent pour se livrer à de nouveaux excès de boisson et de bonne chère. Peut-être ces goûts de dissipation tiennent-ils à la nature du métier : aux travaux sombres et répugnans il faut des diversions violentes. Et puis, s'il existe un lien, comme on le croit généralement, entre la malpropreté physique et certaines habitudes morales, on ne doit pas s'attendre à trouver chez des hommes qui vivent avec la boue, avec la nuit, avec la solitude des égouts, des inclinations très délicates. Grâce à cette dissipation, ils sont pauvres, mal vêtus, mal logés, au milieu des élémens d'une certaine aisance. Leurs affreux réduits sont situés dans les quartiers de Londres les plus déshérités. On les trouve dans quelques rues obscures et fétides du Borrow, mais surtout dans cette vallée de misères qui s'étend entre les docks et Rosemary-Lane. On compte aussi dans Holborn cinq familles qui vivent de ce qu'elles glanent dans les champs de la corruption et de la mort. On serait tenté de croire que des hommes qui passent une partie de leur temps au milieu des vapeurs nauséabondes portent sur leur figure l'empreinte livide du milieu où ils s'agitent. Telle n'est pourtant point la condition des chasseurs d'égouts : ce sont généralement des hommes forts, à la mine joyeuse ou du moins indifférente, au teint fleuri. L'odeur repoussante de ces lieux infects est selon eux un préjugé qui se dissipe bien vite avec la pratique du métier. Les chasseurs d'égouts sont autant d'affiliés occultes, et ils ne souffrent point que les intrus viennent chasser sur leur terrain. Ils sont connus les uns des autres par un sobriquet sous lequel s'efface entièrement leur nom de famille. Si morne qu'il soit, le métier a pour eux des charmes : outre l'appât du gain, les *sewer-hunters* y sont attirés par des goûts d'indépendance. « J'aime ce genre de vie, disait l'un d'eux présen-

tant dans sa manière de vivre un contraste avec les industries solitaires. Je travaille quand c'est mon bon plaisir, je me repose quand je veux, et nul n'a le droit de me commander. »

IV.

La troisième catégorie des petits métiers, ceux qui nettoient, nous ramène, pour ainsi dire, à la lumière, à la vie des rues de Londres, au mouvement de la société.

Le 9 février 1858, je me promenais vers le soir sous le grand vestibule de Saint-Martin's-Hall, un établissement de Londres célèbre par ses concerts, ses classes de chant et ses *meetings* libéraux, quand je vis déboucher de la rue une armée d'enfans avec des drapeaux et des bannières. Ils étaient rangés par brigades de différentes couleurs. Il y en avait des rouges, des bleus, des verts, des pourpres, et d'autres mi-partis de brun et de rouge. Leur costume ou leur uniforme consistait en une casquette, une tunique en laine, un pantalon bleu, et des souliers cirés avec un soin irréprochable. Toutes ces jeunes figures respiraient la joie sous un air de recueillement et de discipline militaire. C'étaient les *shoe-blacks* (1), et le 9 février était leur jour de fête. J'obtins d'être introduit dans la grande salle de concerts où devait se tenir leur *meeting* annuel, — une longue nef dont le plafond s'amincit en ogive, dont un immense buffet d'orgue occupe l'extrémité, et dont le caractère imposant rappelle nos vieilles églises du moyen âge. Cette salle était ornée de lanternes chinoises et de bannières. A six heures, on servit aux enfans du thé et du café. Un orchestre dont les musiciens étaient choisis parmi les *shoe-blacks* jaunes, qui appartiennent à l'une des divisions de Londres, jouaient par intervalles des airs appropriés à la circonstance. La réunion était brillante : une foule de *ladies* et de *gentlemen*, les étoiles de la société anglaise, assistaient à cette fête de nuit. Un jeune avocat de talent et de manières exquises, M. J. Mac-Gregor, exposa dans un discours vif et précis la condition des différentes sociétés de *shoe-blacks*. Les enfans, au nombre de cinquante, qui avaient reçu des médailles durant l'année pour leur bonne conduite et pour avoir gagné le plus d'argent, s'avancèrent ensuite sur la plate-forme, en face du président, le comte de Shaftesbury. L'émotion fut au comble, quand ce vieillard à cheveux blancs, qui honore l'aristocratie anglaise par l'appui qu'il prête aux classes laborieuses, adressa aux enfans de toutes les couleurs, *boys of every color*, une allocution touchante et paternelle. « Une réunion comme celle-ci, dit-il, doit réjouir quiconque s'intéresse à l'histoire future de son

(1) Les *shoe-blacks* de Londres sont des décrotteurs de souliers.

pays, au bonheur et à la prospérité du genre humain. L'homme qui pourrait contempler une pareille scène sans remercier la Providence pour ce qui a été fait serait dépourvu de toute sympathie pour ses semblables... Que Dieu vous bénisse tous, mes bons enfans, dans le temps et dans l'éternité! » Ces paroles, tout le monde les avait dans le cœur; mais l'âge et l'accent de bonté leur prêtaient un charme invincible. On se sépara peu avant dans la nuit; chacun emportait de ce *meeting* des sentimens mêlés de joie et d'attendrissement.

Il y a quelques années, le métier de *shoe-black* était à Londres une industrie perdue. Dans l'une des nombreuses *courts* qui s'ouvrent sur Fleet-Street, on avait vu vers 1820 le dernier des décrotteurs. La nature semblait l'avoir prédestiné à cette profession : il appartenait à la race noire. Cet homme avait l'esprit et la couleur de son état; au point du jour, il s'esquivait de son logement et posait son trépied sur le pavé silencieux. Il se tenait là patiemment jusque dans l'après-midi. Il avait une femme et des enfans, derniers représentans d'un métier qui s'éteignait. Deux ou trois jeunes têtes aux cheveux crépus et laineux se groupaient autour de ce fils de l'Afrique et l'aidaient à *dégrossir* les souliers de la pratique. Ferme à son poste, il contemplait d'un œil mélancolique les améliorations qui s'introduisaient de jour en jour dans les rues de Londres sous forme de trottoirs. Ces dalles de granit lui arrachaient un soupir. Un autre cauchemar, qui troublait ses nuits, était le développement du balayeur des rues. Ce système préventif menaçait à ses yeux le système répressif. Après avoir lutté, le nègre décrotteur, voyant que toutes les circonstances tournaient contre lui, se retira dans un *workhouse*. Ses enfans, — ayez donc des enfans! — profitèrent de l'absence du père pour passer à l'ennemi : ils embrassèrent la profession que le brave nègre détestait le plus; il se mirent, les ingrats, à balayer les rues de la ville. Le dernier des *shoe-blacks* appartenait à l'histoire; il passa dans la littérature anglaise comme un type et un monument caractéristique du vieux Londres.

On connaît le proverbe d'Horace : *Multa renascentur*... Le *shoe-blacking* est aujourd'hui à Londres une industrie retrouvée. En 1851, avant l'ouverture de la grande exposition, un *meeting* s'assembla dans Field-Lane. L'objet de ce *meeting* était de procurer du travail aux pauvres enfans qui erraient abandonnés et désœuvrés par les rues. Tout le monde était d'accord sur le but, mais on cherchait quel genre d'occupation pouvait convenir à ces jeunes mains engourdies par l'oisiveté. M. Mac-Gregor proposa de régénérer une branche de travail dont les circonstances semblaient favoriser le développement. Les Français, qu'on attendait alors par essaims, aimeraient sans doute à retrouver dans les rues de Londres

un avantage dont ils jouissent dans les rues de Paris, celui d'effacer au besoin l'outrage qu'imprime à leur chaussure la boue d'une grande ville. Le projet fut mis à exécution, et cinq petits *shoe-blacks*, en tunique rouge, apparurent le 1er avril 1851 dans la grande métropole. Ce fut un événement. Nos jeunes éclaireurs envahirent le Strand, saisirent Piccadilly, et s'établirent fièrement dans les postes que leur avait concédés la police de Londres. Ce n'était encore que l'avant-garde d'une réserve qu'on se proposait de lancer successivement sur le pavé de la grande ville, si l'expérience était heureuse. Quelques-uns de ces pauvres enfans, recueillis par la société des *shoe-blacks*, étaient orphelins; d'autres, depuis leur naissance, allaient mourant de faim par le monde; la plupart d'entre eux n'avaient pas un toit où reposer leur tête : ils dormaient la nuit dans des charrettes ou sur le seuil des maisons; tous étaient misérables, délaissés, couverts de haillons. Au bout de quelques jours, le succès fut assuré. Le flot des étrangers à Londres étendit, comme on l'espérait, cette industrie naissante. Durant le temps de l'exposition, les jeunes *shoe-blacks* nettoyèrent cent mille paires de chaussures et reçurent pour leurs peines 500 livres sterling. L'industrie nouvelle, — ce qui valait mieux encore, — s'était greffée sur un besoin généralement reconnu, et devait survivre à la circonstance. Le Palais de Cristal s'évanouit, la société des *shoe-blacks* de Londres demeura. Les boutiquiers prirent ces enfans en amitié et les invitèrent à leur table. Des *ladies* les appelèrent d'un signe à la portière de leur voiture pour leur donner une pièce blanche. Les peintres firent leurs portraits et les payèrent au prix des modèles. C'étaient les enfans gâtés du vieux Londres. Pour se faire une idée du mécanisme de cette institution et de la vie de ces enfans, il faut maintenant visiter une humble maison de Ship-Yard qui sert de quartier-général au *régiment rouge*.

Je fus conduit dans cette maison par M. Mac-Gregor. Il était cinq heures du soir, — un soir d'hiver. C'est le moment où les jeunes *shoe-blacks* reviennent de leur travail, la figure noire, les mains noires, mais les roses de l'adolescence sur la joue. Ils se lavent, rangent leur boîte et déposent fidèlement entre les mains du caissier le gain de la journée. Chaque enfant reçoit d'abord 6 pence pour son salaire : l'argent qu'il rapporte en sus est divisé en trois parts; l'une de ces parts lui revient, l'autre appartient à la société, l'autre enfin est placée à son compte dans une caisse d'épargne. Il est intéressant de voir ces jeunes têtes se grouper avec un air de confiance autour des membres du comité, dont ils recherchent les paroles d'encouragement et qu'ils considèrent comme des bienfaiteurs. Les *shoe-blacks* ne couchent pas dans la maison : ce système de casernement répugnerait aux mœurs anglaises. Ils dorment

chez eux ou dans les maisons de refuge. Il existe seulement dans le local de la société une salle de rafraîchissemens qui est tenue par une matrone, et où les enfans peuvent se faire servir à leurs frais du thé, du café, des œufs. — Le soir, ils se rendent aux *ragged-schools*, ou, si c'est un mercredi, assistent à un discours intéressant que leur adresse un des membres du comité. Le lendemain, au point du jour, joyeux et légers comme des alouettes, ils reprennent le chemin de la maison commune. Quelques-uns d'entre eux demeurent à une grande distance : ceux-là viennent souvent sur l'eau dans les bateaux à vapeur d'un sou, *half-penny boats*. Après la prière, qui se récite à sept heures, chacun ceint son tablier noir, met sa boîte sur les épaules et se rend au poste qui lui est assigné. Là il attend ou attire la pratique. Un *penny* est le prix fixé par la société pour le cirage d'une *paire* de chaussures. Je souligne le mot paire, parce qu'un vieux rentier à jambe de bois refusa un jour de se soumettre à la charge commune, et donna seulement un *half-penny* pour le nettoyage de son unique botte. Le gain des *shoe-blacks* varie selon les saisons de l'année. On brosse plus de chaussures en été qu'en hiver. Par un beau temps, les souliers sales ont honte de paraître devant la lumière du soleil. Les jours de fête (j'en excepte le dimanche, durant lequel les *shoe-blacks* ne travaillent pas) sont les jours où l'on récolte en plus grande abondance la monnaie de cuivre. Une date est restée gravée dans la mémoire des décrotteurs de Londres, c'est l'entrée de M. Kossuth. « Ce jour-là, disent-ils, la foule était si pressée qu'on marchait sur les pieds les uns des autres. » Trois citoyens anglais sont exemptés de la taxe commune, ce sont : M. Iudge Payne, qui donne des poésies à la société des *shoe-blacks;* M. Alderman Finnis, qui lui donne des *plum-puddings*, et le comte de Shaftesbury, qui lui accorde son patronage. En général, la conduite de ces enfans sur le pavé de Londres est exemplaire : ils ont pourtant beaucoup à souffrir d'autres *shoe-blacks* indépendans qui leur volent leur place et leur font une concurrence déloyale. C'est un spectacle qui m'a souvent réjoui le cœur que de voir, entre les intervalles du travail, les jeunes *shoe-blacks* plongés dans la lecture d'un livre ou d'une gazette déployée sur leur boîte.

Je tenais surtout à connaître les fruits moraux qu'avait portés l'institution. M. Mac-Gregor voulut bien faciliter mes recherches. « Parmi les enfans, me dit-il, que nous avons eu à diriger, l'un avait eu trois fois des démêlés avec le *police-office;* les prisons s'étaient ouvertes pour plusieurs. La vie de ces jeunes malheureux a été marquée par des drames poignans. Notre tâche, — et elle présente des difficultés, — consiste à réformer le caractère de ces adolescens, à faire de l'enfant voleur un honnête homme, à fixer le vagabond, à greffer les habitudes de l'épargne sur des goûts de

dissipation, à changer l'oisif en un membre utile et industrieux de la société. Nous y avons réussi au-delà de nos espérances. Dans un *meeting* auquel j'assistais, je remarquai un pauvre enfant qui était horriblement pâle; je lui demandai s'il voudrait entrer dans notre société. — Oh! oui, monsieur, répondit-il. J'appris ensuite qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours. Je l'enrégimentai parmi les *shoe-blacks;* il prospéra, et après quelque temps quitta l'institution avec une petite somme d'argent. Je le rencontrai plus tard, mais il était si bien mis que je ne le reconnus pas. Sa mère, dont il avait pris soin, m'exprima sa reconnaissance en me disant avec un air de gloire : « Vous voyez, je suis tout à fait une *lady* maintenant; mon fils et moi, nous sommes riches. » Il avait une place de valet (*footman*) dans une bonne maison où il était considéré. Un autre vint au secours de ses parens au moment où ceux-ci étaient dans une grande détresse et où leurs meubles allaient être saisis pour payer le loyer de leur chambre. Un troisième envoya de l'argent à son père pour faire le voyage de Londres : le père put ainsi voir le visage de son fils, dont il était séparé depuis des années.

« Au nombre des bienfaits de l'établissement, il faut compter au premier rang l'instruction que les *shoe-blaks* reçoivent dans les *ragged-schools*. Dans Saint-Pancras, un enfant ne savait ni lire ni écrire en 1851, nous le reçûmes dans la société : il est aujourd'hui commis (*clerk*) dans la Tour de Londres. Le professeur d'un *ragged-school* était sur le point de se retirer; un des élèves lui adressa un discours éloquent et lui offrit un encrier d'argent acheté par souscription; cet orateur était un *shoe-black*.

« La moralité de ces enfans s'est élevée avec l'éducation et avec la discipline. Un client avait donné par mégarde à l'un des *shoe-blacks* un souverain entre deux *half-pennies;* l'enfant était honnête : après quelques heures de recherche, il parvint à retrouver l'auteur de cette méprise. Il n'eut, je regrette de le dire, d'autre récompense que ces mots : « Je vous remercie. »

« Quoique le gain des *shoe-blacks* ne soit pas insignifiant (1), nous ne regardons point le travail de cirer les souliers comme une profession définitive. C'est un métier temporaire qui sauve les pauvres enfans de la faim et du vice, un marchepied qui leur permet d'atteindre à des situations meilleures. Dès qu'ils ont pris de l'âge et qu'ils ont amassé la somme nécessaire pour acheter des habits, ils nous quittent. La plupart d'entre eux entrent en service. Nous conservons leurs portraits dans l'établissement. Plusieurs trouvent dans leur *masse* les moyens d'émigrer. Nous en avons envoyé dans

(1) Un des enfans de la société gagna en un mois la somme de 1,143 pence. Un autre reçut, pour rémunération de son travail, 250 pence dans une semaine; mais le gain général est de 8 shillings 6 pence tous les sept jours.

toutes les parties du monde, en Chine, en Australie, aux Indes, en Crimée, au Canada. Il était touchant de voir, au moment où ces enfans allaient dire adieu à Londres, les autres *shoe-blacks* leur remettre une petite boîte pleine de pence, de shillings et de demi-couronnes. Dans mon dernier voyage au Canada, je visitai une trentaine de ces jeunes émigrés; ils prospéraient. Un seul sur sept cents qui avaient traversé l'Atlantique s'était mis dans le cas de faire connaissance avec la prison. Notre succès a été contagieux. Il existe maintenant à Londres neuf sociétés de *shoe-blacks*, qui se partagent les différens quartiers de la ville; mais la nôtre, celle des *enfans rouges*, est la seule qui suffise à ses besoins : les autres vivent plus ou moins de secours et de dons volontaires (1). Nous aimons ces enfans pour leur âge, pour leur misère, pour leur bonne volonté, pour les dangers auxquels nous les avons soustraits. Une fois l'an, nous les conduisons à *Zoological Garden*, et une autre fois dans un parc où ils prennent le thé, au milieu des ombrages et des pompes de la nature. Pour leur tenir l'âme en joie et aussi pour leur donner un certain sentiment des arts, nous exerçons quelques-uns d'entre eux à la musique. Vous avez dû entendre, le soir, dans les rues de Londres, leur joyeuse *band*, qui passe avec un bruit de cuivre, de tambours et d'instrumens à vent. Ils donnent des concerts une fois par semaine en plein air, et ces marches guerrières, ces mélodies dont l'exécution est satisfaisante, doivent inspirer un sentiment de gratitude envers la Providence à la vue de ces enfans qui étaient perdus pour la société, et que la société a reconquis. »

Le *shoe-black* a un antagoniste, c'est le *balayeur des rues* (*broomer* ou *street-crossing-sweeper*). Je ne parle point ici des *street-orderlies*, dont le système d'opération se rattache à l'ordre des travaux publics : je parle des volontaires qui offrent leurs services pour balayer les trottoirs devant les boutiques ou pour frayer au passant un sentier praticable entre deux océans de boue. Pendant un temps, la société des *shoe-blacks* avait essayé de prendre dans sa main et de régulariser cette industrie; elle y renonça. Il y a bien encore une autre compagnie de *broomers* dont les enfans portent un pantalon bleu, une tunique bleue nouée par une ceinture noire, et un chapeau de cuir sur lequel sont inscrits ces mots : *ragged schools*; toutefois la profession de *balayeur des rues* est le plus souvent indépendante. Les balayeurs se recrutent parmi les enfans désœuvrés, les ouvriers estropiés et les vieilles femmes. Leur gain est

(1) De semblables sociétés ont été fondées, dans ces derniers temps, à Birmingham et à Newcastle-upon-Tyne.

éventuel et ne repose que sur la générosité des passans; mais les Anglais estiment que tout service mérite salaire, et leur bourse s'ouvre volontiers à qui demande la charité au nom du travail. Il est trop vrai pourtant que les balayeurs des rues reçoivent plus de promesses que de gros sous. « Je n'ai point de monnaie sur moi, disait un *gentleman* à un *cross-sweeper* qui lui tendait la main; mais je vous donnerai en repassant. — Merci, répondit l'enfant; seulement, si votre honneur savait combien j'ai perdu de *pence* de cette manière-là ! » Le balayeur des rues a d'ailleurs vu diminuer son importance depuis le règne des *shoe-blacks*. Le décrotteur noir avait le coup d'œil juste : une industrie devait tuer l'autre. Le balayage libre dans les rues et sur les places publiques de Londres était autrefois un petit métier profitable. Il y eut un temps où les balayeurs de la vieille cité amassaient d'assez grosses sommes d'argent. Dans plus d'un cas, quelques-uns d'entre eux laissèrent une part de leur petite fortune aux personnes bienveillantes qui avaient coutume de leur dire de bonnes paroles et de leur faire l'aumône en passant par le sentier qu'ils avaient ouvert. La fille de l'alderman Waithman reçut ainsi un legs important. Devant la maison de son père, un vieux nègre balayait la traverse (*crossing*), et le nègre n'oublia point au lit de mort celle qu'il avait aimée durant la vie comme l'ange de la charité.

Le *shoe-black* et le *street-crossing-sweeper*, quoiqu'ils changent souvent de stations, peuvent être considérés comme travaillant à poste fixe; mais nous retrouvons dans le groupe des nettoyeurs une industrie errante, c'est celle du *chimney-sweeper*. Le 1er mai 1856, je me trouvais dans une des rues de Wapping, quand je vis passer un grotesque cortége. Des hommes déguisés d'une manière extravagante, couverts de lambeaux d'étoffe, d'ornemens en papier doré et d'autres bimbeloteries, dansaient au son du tambour et des chalumeaux, en frappant dans leurs mains des pelles et des brosses. Les principaux personnages de cette mascarade étaient Colombine, *my lord*, le *clown*, le tambour (*drummer*), *Jack in the green* et une bande de petits lutins. *Jack in the green* est un homme entièrement caché sous une ruche de bois couverte de feuillages et de bouquets de fleurs entrelacés. La multitude trouvait un plaisir extrême à voir danser cette pyramide de verdure. Le cortège courait ainsi de rue en rue, recueillant des sous et des pièces blanches pour faire un grand souper le troisième jour. Debout sur le seuil de la maison, un homme regardait passer cette procession d'un œil navré. Je le reconnus pour un *chimney-sweeper* qui était venu, au commencement de l'hiver, balayer la suie dans les cheminées de mon *landlord*. C'était un grand homme maigre, sur le front duquel les rides enfumées

gravaient une vieillesse précoce, et dont les traits durs annonçaient une lutte persévérante contre l'adversité. Je l'abordai en lui témoignant ma surprise de ne point le voir mêlé à ses camarades dans les jeux et les danses du 1er mai.

« Bah! me répondit-il en hochant tristement la tête, je n'appelle point cela des danses ni des jeux. Nos traditions se perdent. De mon temps, c'était une vraie fête : nous parcourions toute la ville aux éclats de rire et à la grande joie de la foule; aujourd'hui le cortége se trouve limité dans ses courses aux quartiers pauvres et naïfs de l'*East-End*. On a gâté la profession en supprimant l'ancien système. C'était en 1829, date fatale et qui reste plantée dans ma mémoire comme un clou : le parlement défendit, sous peine d'amende et d'emprisonnement, de faire grimper des enfans dans l'intérieur des cheminées. La loi donnait trois années aux maîtres pour se préparer à un changement, de sorte qu'en 1832 l'odieuse machine que vous connaissez fit son apparition dans les rues de Londres (1). J'avoue que le sort des enfans qu'on employait à grimper dans les cheminées n'était pas des plus doux. Mal logés, mal vêtus, mal nourris, forcés de monter à toute heure dans des conduits étroits et étouffans, exposés à se rompre le cou, ils faisaient un sévère apprentissage de la vie. Presque tous détestaient leur maître comme un tyran et leur état comme le plus dur des esclavages. J'en ai vu se faire voleurs pour échapper aux mauvais traitemens du patron. A leurs yeux, la prison était un asile. Moi-même qui vous parle, j'ai passé par là : je suis un des derniers ramoneurs de Londres. Eh bien! je déclare que, malgré tout, l'invention introduite de par la loi a été funeste. D'abord la machine ne travaille pas aussi bien que travaillaient les *climbing-boys*. Cela est si vrai que dans les vieilles maisons, surtout dans les anciens châteaux, on emploie encore sous le secret de jeunes mains pour ramoner les cheminées dont les complications et les détours défient le nouveau procédé. Et puis n'est-il pas triste de voir maintenant oisifs dans les faubourgs de Londres des enfans qui dans le beau temps du ramonage auraient valu au moins une livre sterling par semaine? Mais ce que je reproche surtout à la machine, c'est d'avoir ouvert le métier à tout le monde. Quiconque n'a point passé par les horreurs de la cheminée et n'a pas reçu comme moi dans son enfance le baptême de suie ne connaît rien aux intrigues de ces noirs tuyaux qui s'embranchent

(1) Cette machine, aujourd'hui en usage et qui a détrôné l'ancien ramoneur, consiste en une série de joncs qui s'ajustent les uns aux autres. Au bout de la perche flexible s'attache une brosse circulaire, connue sous le nom de *tête*, et qui est hérissée de brins de baleines. L'homme communique à toute la machine un mouvement de haut en bas qui détache la suie dans toute la longueur du tuyau de cheminée.

souvent les uns dans les autres. Plus de la moitié des incendies de Londres provient du mauvais état des cheminées et de la négligence avec laquelle on les nettoie. Je n'aime point les innovations : elles prennent toujours le pain de la bouche des experts pour le donner aux intrus et aux fainéans. Aujourd'hui, dans notre état, ce n'est plus l'homme qui travaille, c'est la machine (1). »

Enchanté sans doute de trouver quelqu'un qui prêtât l'oreille à ses doléances, il m'engagea par un geste de politesse brusque à entrer chez lui. J'étais trop curieux de connaître la maison et la vie d'un *chimney-sweeper* pour décliner l'invitation. Un couloir dans lequel on respirait une forte odeur de suie conduisait à un *parlour* de plain-pied avec la rue. L'ameublement de cette chambre consistait en une table ronde recouverte d'un drap rouge, quelques chaises, un tapis, des ornemens de cheminée et une gravure sous verre représentant l'ancien ramoneur de Londres. L'artiste avait choisi un jour de neige, sans doute pour faire mieux ressortir le contraste entre les noirs vêtemens de l'enfant et les flocons blancs qui s'y attachaient. Après s'être assis et avoir allumé sa pipe, le *chimney-sweeper* ne demanda pas mieux que de me raconter les luttes (*struggles*) de sa vie.

« Il y en a, me dit-il, qui naissent avec une cuiller d'argent dans la bouche; moi, je suis né avec une cuiller de bois ou de fer entre les dents (2). J'ai très peu connu mon père et ma mère. A douze ans, j'avais déjà essayé de plusieurs métiers, sans m'attacher à aucun, quand je rencontrai un jour dans la rue un homme noir qui me proposa de m'introduire dans les cheminées. « Cela vaudra mieux, ajouta-t-il, que de courir avec les mauvais sujets et de te faire prendre par la police. » L'apprentissage ne fut pas long, car j'avais du cœur, et je m'étais exercé dans mon enfance à monter aux arbres. Nous étions six garçons à peu près du même âge dans la maison de mon maître. Avant le premier rayon de soleil, nous nous levions frais et alertes de notre lit de paille, les joues rouges et fleuries sous la suie de la veille, puis nous commencions nos tournées dans les rues de Londres, où l'on n'entendait encore que nos cris, les accens de la laitière et le *pip-pip* des moineaux. Les autres enfans se moquaient de nous, et nous appelaient de *petits nègres blancs;* mais nous faisions semblant de ne point les entendre. J'avais grandi dans le métier et sous l'orage de suie qui tombait sur

(1) Je suis très loin de partager sur ce point l'opinion du balayeur de cheminées. La loi du parlement qui supprima les *climbing-boys* se proposait d'atteindre et de détruire l'exploitation des enfans par les maîtres. Cet acte d'humanité fut réclamé surtout par les quakers.

(2) Proverbe anglais.

ma tête, quand l'idée me vint de m'établir. Je connaissais à fond la cheminée, et j'étais aimé des pratiques, auxquelles je glissais toujours le mot pour rire. Maître à mon tour de deux *climbing-boys*, je commençais à sentir mes pieds (1), quand arriva la fatale machine introduite par ordre du parlement. Elle me fit beaucoup de tort, ainsi qu'à tous les anciens, qui avaient des droits légitimes et acquis. Avant 1831, il n'y avait à Londres que vingt maîtres *sweepers* ou *great gentlemen*, comme on les appelait : on en compte aujourd'hui plus de cent vingt! Ces usurpateurs, que nous désignons sous le nom de sangsues (*lecks*), ont envahi la place. J'en connais un qui est riche comme Crésus, qui achète des terres, des maisons, qui roule voiture, et qui est aussi étranger que vous-même aux mystères de la cheminée. Les sangsues, monsieur, les sangsues nous dévorent. Ceux-là seuls qui ont été élevés dans le métier devraient pouvoir s'établir maîtres.

« Nous avons un autre ennemi intime, le *knuller* (2). Celui-là va cherchant de l'ouvrage dans les faubourgs de Londres en frappant aux portes. Plutôt que de descendre à cette dégradation, j'aimerais mieux m'attacher un sac de suie au cou et me jeter du pont de *Black Friar*. Ils nous jouent d'ailleurs toute sorte de tours. Souvent ils se présentent dans les maisons, disant avec effronterie qu'ils sont envoyés par l'un de nous pour balayer la cheminée. Ils font mal, et c'est à nous qu'on s'en prend si l'incendie éclate. Voler la réputation d'un homme, c'est pire que de lui voler son pain, car on lui enlève par là les moyens de le gagner. Je vous le dis dans votre intérêt, n'employez jamais de *knullers*.

« Depuis l'introduction du nouveau système, je travaille avec deux hommes, *journeymen*, et un garçon qui porte la machine. Notre journée commence avec l'aube et finit vers midi, quelquefois plus tard. Le métier serait encore assez bon pour eux et pour moi, n'étaient les temps de chômage. Durant la mauvaise saison (c'est l'été que je veux dire), plus de cent hommes se trouvent jetés sur le pavé; les uns se font *costermongers*, les autres étameurs ou gagne-petit (*knife-grinders*); d'autres enfin se répandent dans la campagne pour faire les foins. J'avouerai d'ailleurs, car il faut tout dire, que nous autres *chimney-sweepers* nous aimons à boire : c'est le métier qui le veut. Un bon verre d'ale ou de porter fait exactement sur notre gosier le même effet que la machine sur le tuyau de la cheminée; il balaie la suie. Les médecins eux-mêmes nous recommandent de boire et de fumer. Et puis quelques *public houses*,

(1) Autre locution anglaise.

(2) Anciennement *kneller*, d'un vieux mot saxon qui veut dire sonner. Les *chimney-sweepers* avaient autrefois une clochette pour annoncer leur passage.

surtout dans White-Chapel, servent à nos hommes de rendez-vous pour trouver de l'ouvrage. Ce que je n'aime pas dans notre profession, c'est que nous sommes isolés, méprisés, regardés comme une bande de sauvages par les autres ouvriers, qui ne valent pourtant pas mieux que nous. Quand je passe, les mères me montrent à leurs enfans pour leur faire peur de la bête noire. Je reconnais que nous ne sommes point une secte de savans : bien peu d'entre nous savent signer leur nom; mais cette ignorance est la faute de la mauvaise étoile sous laquelle nous sommes nés. L'espèce de défaveur qui nous poursuit a eu pour effet, — ce qui est peut-être un mal, — de nous reléguer à l'écart et de nous rapprocher les uns des autres comme les brebis noires d'un troupeau. Après tout, je n'ai point à me plaindre : il y en a de plus malheureux que moi. Je n'ai point, comme quelques-uns des *high masters*, — lesquels ne savent souvent ni lire ni écrire, — des chevaux attelés à ma voiture avec des domestiques en livrée sur le siége; mais je possède un jeune poney qui traîne bravement ma suie dans une petite charrette. J'espère aussi échapper à la morne bienfaisance du *workhouse*, les *chimney-sweepers* ne font généralement pas de vieux os. Le métier nous tue avant l'âge, et c'est bien heureux, car peu d'entre nous ont assez amassé pendant l'hiver pour se reposer dans la canicule. »

Avant de nous séparer, il me présenta sa *compagne*, — en général les balayeurs de cheminée ne sont point mariés, — une blonde avec des yeux noirs, beaucoup plus jeune que lui, et qui avait été marchande de poupées dans les rues de Londres. Elle me dit avoir joué le rôle de Colombine dans une des mascarades du mois de mai dernier. Une tradition ou plutôt un épisode verse un rayon de poésie sur l'humble fête des *chimney-sweepers*. Une noble veuve, lady Montagu, avait un fils à la fleur de l'âge qui disparut un jour soudainement. Tout Londres apprit la nouvelle; mais les recherches pour découvrir les traces de l'enfant perdu étaient demeurées infructueuses. Longtemps après cette mystérieuse disparition, un jeune garçon, *climbing-boy*, fut envoyé par son maître pour ramoner les cheminées dans la riche habitation de lady Montagu, près de Portman-Square. L'enfant s'égara dans les noirs défilés qui serpentaient à travers la maison, et au lieu de revenir sur son chemin, il descendit par un tuyau de cheminée dans une des chambres à coucher. Là se trouvait un lit somptueux (1) : épuisé de fatigue et cédant peut-être à l'influence de vagues souvenirs, le jeune ramoneur, tout noir qu'il était, se glissa entre les draps blancs et délicats. La mollesse de cette couche le plongea dans un profond som-

(1) Ce lit figura longtemps comme un objet de curiosité dans Arundel-Castle.

meil. Il dormait quand la femme de charge (*house-keeper*) entra par hasard dans la chambre. Frappée de la délicatesse des traits et de l'air intéressant du petit ramoneur, elle alla prévenir la famille. L'idée de l'enfant perdu se présenta tout de suite au cœur de la mère. On interrogea le jeune *sweeper*, qui rougit sous sa noirceur innocente. Soit que les durs traitemens qu'il avait subis eussent effacé de sa mémoire les impressions de la première enfance, soit qu'il fût troublé et confus, il ne put donner sur lui-même aucun renseignement; mais son âge, sa voix, un certain air d'aisance, montraient qu'il n'était point étranger aux lieux dans lesquels le ramenait le plus grand des hasards. L'identité ayant été assez bien établie, lady Montagu reconnut le petit ramoneur pour son fils, et lui restitua son nom, son rang, sa fortune. Voulant en outre consacrer par une fête le souvenir de cette étrange aventure, elle institua un dîner annuel qui avait lieu le 1er mai dans White-Conduit-House, et auquel se rendaient tous les *climbing-boys* de Londres. Comme on n'exigeait des convives d'autre certificat que la suie empreinte sur les visages, plusieurs enfans des rues, assure-t-on, se noircissaient la figure pour la circonstance, et se glissaient ainsi parmi les ramoneurs dans la salle du banquet. Cette fête se renouvela durant toute la vie de lady Montagu. Son fils la continua trois ou quatre années, puis il quitta l'Angleterre. La tradition était si bien gravée dans les mœurs, que les maîtres *sweepers* et d'autres citoyens de Londres se cotisèrent pour perpétuer le divertissement du 1er mai. Un grand nombre de personnes se rendaient ce jour-là dans White-Conduit-House, et assistaient, en y contribuant, au régal des ramoneurs. Cela dura jusqu'à l'acte du parlement; mais après 1831 le dîner passa, ainsi que le reste, à l'état de légende.

L'ensemble des petits métiers de Londres n'est point étranger, comme on voit, à l'histoire du travail en Angleterre. Chacune de ces industries modestes fait vivre beaucoup de monde, et contribue dans une certaine mesure au développement de la civilisation. « Les grandes choses, dit un économiste anglais, s'accomplissent par le concours des petites. » C'est en effet sur cette masse obscure de services que s'élève la prospérité du grand commerce, des manufactures et des arts libéraux. L'édifice de la société britannique ressemble à Saint-Paul de Londres, sombre et fumeux à la base, mais dont le sommet blanchit et se dore à mesure qu'il atteint les régions de l'air et du soleil.

ALPHONSE ESQUIROS.

LE

TRAVAIL ORGANISÉ

ET LE TRAVAIL LIBRE

I. *Histoire des Classes Ouvrières en France, depuis la conquête de Jules César jusqu'à la révolution,* par M. E. Levasseur; 2 vol. in-8o, Paris 1859. — II. *De l'Enseignement professionnel,* par M. A. Corbon, 1 vol. in-18, 1859. — III. *Les Classes Laborieuses, leur condition actuelle, leur avenir par la réorganisation du travail,* par M. Al. Compagnon, 1 vol. in-18, 1858.

Nous avons vu émettre, il y a quelques années, bien des projets pour changer le sort des ouvriers. Aucun n'a abouti. On n'a rien fait parce qu'on a voulu trop faire, et parce qu'on a cru pouvoir improviser dans une matière très difficile. Pour faire réellement du bien aux ouvriers, il ne faut pas étudier les réformes en pleine révolution; la peur et la colère conseillent mal. C'est dans le calme, dans la profonde paix, quand le pesant marteau des usines résonne sans relâche, quand les manufactures regorgent de commandes, et que le public commence à perdre tout doucement le souvenir des clubs et de leurs bruyantes manifestations, c'est alors que les philosophes, sans autre passion que celle de l'humanité, doivent examiner les intérêts et peser les droits de ces milliers de travailleurs dont la vie s'écoule devant un établi, et qui, malgré leur activité et leur énergie, ne sont jamais sûrs du lendemain. Les ouvriers, surtout si l'on comprend dans le nombre les ouvriers agricoles, forment les plus gros bataillons, et tant que ces masses profondes de paysans et d'artisans n'auront pas leur part légitime de bien-être, le

reste de la société ne peut compter sur une tranquillité durable. Tout se réunit donc, l'intérêt et le devoir, pour attirer l'attention des penseurs sur cette question vitale.

Il n'est pas un homme de cœur qui n'éprouve pour l'ouvrier une sympathie profonde; mais cette sympathie doit être exempte de faiblesse, et surtout elle ne doit pas se tromper d'objet. Il ne s'agit pas de s'apitoyer sur l'obligation du travail, ni d'exagérer les fatigues et les privations de l'atelier. Le travail est la loi commune pour tous les membres de la société humaine, et au fond c'est une loi douce, car le poids de l'oisiveté est plus lourd que celui de la fatigue. Ceux-ci creusent la terre, frappent le fer sur l'enclume, et d'autres alignent des chiffres, pâlissent sur des problèmes. Le pupitre de l'homme de lettres a ses tortures comme l'établi. Il ne faut pas juger la fatigue d'un ouvrier exercé et robuste par nos corps énervés et nos habitudes efféminées. Il ne faut pas non plus lui attribuer ces besoins de l'imagination que l'étude seule développe, et qui, même chez l'homme de cabinet, sont quelquefois maladifs. Les ouvriers qui peuvent arriver à produire mieux ou plus vite que leurs concurrens, ceux surtout qui ont échappé à l'excessive division du travail, qui font des ouvrages d'ensemble, ont des occupations suffisamment attrayantes. S'il y a encore des industries qui rémunèrent trop peu le travail, si surtout, ce qui est déplorable, la main-d'œuvre des femmes est partout mal dirigée et mal rétribuée, il faut reconnaître pourtant qu'il existe une tendance générale à la hausse des salaires. A mon avis, le mal, non pas tout le mal, mais le grand mal, est dans l'insuffisance de l'éducation et dans l'absence de sécurité pour la vieillesse. Quand les ouvriers auront de bonnes écoles primaires et de bonnes écoles professionnelles, quand il leur sera possible d'y conduire assidûment leurs enfans, et quand le pain de leurs vieux jours sera assuré, je cesserai de les plaindre. En sommes-nous là? Admettons que les trois ou quatre francs par jour que gagne un bon ouvrier lui donnent, pour lui, pour sa femme et pour ses enfans, une nourriture suffisante, un abri, des vêtemens convenables : peut-il conduire ses enfans, sans tirer aucune ressource de leur travail, jusqu'à dix-huit ou vingt ans? Peut-il les assurer contre la conscription? Peut-il exempter sa femme de la servitude des manufactures? Peut-il affronter un chômage de quelques jours? Peut-il enfin compter, pour sa femme et pour lui, sur une vieillesse indépendante?

Nous voyons, grâce à Dieu, que les écoles primaires gratuites sont répandues sur tout le territoire; mais les écoles professionnelles n'existent pas : ce n'est pas avoir d'écoles professionnelles que d'en avoir une demi-douzaine pour trente-six millions d'habi-

tans. Même pour l'école primaire, elle a beau ne rien coûter, l'enfant coûte : il faut le nourrir et le vêtir, charge presque impossible pour un grand nombre de familles. C'est la première plaie, et la plus grande. On met un enfant en bas âge dans un atelier, où il n'apprend rien, pas même son état, ou, s'il l'apprend, il l'apprend mal : ce sera plus tard un ouvrier routinier, sans culture, sans ressort, ou, moins que cela, un homme de peine. La mère, pendant ce temps-là, déserte la modeste chambre, et va louer ses bras pour un salaire dérisoire, de sorte qu'il n'y a plus de famille. A vingt ans, le jeune ouvrier, apprenti émancipé de la veille, peut être enlevé par le sort et passer cinq ans sous le drapeau. Que devient-il au retour? Son apprentissage est perdu. S'il ne peut recommencer, et il ne le peut jamais, faute d'argent, d'ouvrier il devient manœuvre. Puis le jour arrive où le père n'a plus la force de lever son marteau, où ses yeux ne peuvent plus guider sa main : il faut qu'il tombe alors à la charge de son fils, ou qu'il entre dans un hospice, ou qu'il compte, triste épave de la société, sur la charité publique.

Ne méconnaissons pas ce qui s'est fait de bien depuis un quart de siècle. La loi de 1833 sur les écoles primaires est certainement un des plus grands services qu'aucun gouvernement ait jamais été appelé à rendre aux ouvriers. On s'occupe activement du remplacement militaire, dont une loi récente est loin d'être le dernier mot; on trouvera, il faut l'espérer, une organisation qui, en multipliant les vétérances, rendra l'exonération de plus en plus facile et fréquente. Les caisses de crédit, pourvu qu'on ne les détourne pas de leur but, la caisse de retraite pour la vieillesse, doivent être aussi considérées comme des institutions fécondes. Le mouvement est donné aux écoles professionnelles, et l'on peut compter raisonnablement sur de rapides progrès de ce côté. Cependant, pour que tous ces moyens secondaires soient efficaces, pour que tous ces rouages puissent se mouvoir, il faut que l'épargne soit possible, par conséquent que le salaire dépasse le niveau des besoins journaliers, et que le chômage diminue. C'est là la vraie, la capitale réforme, sans laquelle les autres ne sont rien.

Or, pour y arriver, où faut-il porter le remède? Sur les conditions générales de l'industrie. Pour que l'ouvrier ne chôme pas, il faut que le chef d'industrie ne soit pas réduit à chômer; pour que l'ouvrier soit bien payé, il faut que le chef d'industrie puisse soutenir la concurrence sans se rabattre sur le prix de la main-d'œuvre. C'est donc en favorisant le commerce qu'on favorise l'ouvrier. L'argent vient de haut en bas, et parmi les moyens de favoriser le commerce, les deux premiers sont ceux-ci : la sécurité, la liberté.

Je ne parle pas de cette sorte de sécurité qui résulte de la bonne

politique et de la solide assiette du gouvernement. Il va sans dire que, pour que l'argent se montre, pour qu'il y ait du crédit et par conséquent du travail, il faut qu'on se croie pour un temps raisonnable à l'abri des agitations politiques. Je parle ici d'une sécurité d'une autre nature, que tout gouvernement peut donner, simplement en se renfermant dans son rôle essentiel, qui consiste à respecter et à défendre la liberté du travail. Les gouvernemens tracassiers, qui, même avec des intentions droites, imposent à l'industrie leurs vues ou celles de leurs agens, n'arrivent, par l'excès de leurs précautions, qu'à entraver les affaires qu'ils voudraient faciliter, parce qu'il est de règle générale qu'on n'affronte pas la responsabilité sans autorité, c'est-à-dire ici sans liberté. Le commerçant veut être sûr avant tout qu'on ne tarifera pas ses produits, qu'on n'en défendra pas l'exportation, qu'on ne lui imposera aucune méthode, qu'on n'interviendra pas dans les arrangemens qu'il conclut avec ses cliens et ses ouvriers. Entreprendre, c'est oser, et il n'y a que le sentiment de la liberté qui donne de l'audace.

Quand les ouvriers veulent faire leurs affaires eux-mêmes, porter remède eux-mêmes aux inconvéniens de leur situation, ils font ordinairement tout le contraire de ce qu'il faudrait, c'est-à-dire qu'au lieu de donner de la sécurité au commerce, ils l'effraient, et qu'au lieu de lui donner de la liberté, ils lui imposent des règlemens. Ils appellent cela organiser le travail, opération qu'on pourrait définir ainsi : la règle substituée à la liberté dans toutes les questions qui concernent l'industrie et le commerce. Pour qu'un système fondé sur ce principe pût être bon, il ne faudrait rien moins que les trois conditions suivantes : 1° que la règle prévît toutes les fluctuations possibles du marché, 2° que la privation de la liberté dans les transactions ne fût pas par elle-même une souffrance très réelle, souffrance dont l'intensité augmente en raison directe de la moralité et de la capacité de celui qui la subit, 3° que les patrons fussent tous millionnaires, capables de supporter toutes les concurrences sans demander aucun sacrifice à la main-d'œuvre, et profondément indifférens sur le chapitre des profits et pertes. Quand ces trois conditions seront remplies, l'amélioration du sort des travailleurs par l'organisation du travail cessera d'être une utopie.

Ces vérités paraissent si évidentes à ceux qui les admettent, qu'on est toujours surpris des contradictions qu'elles soulèvent. Cependant il faut bien avouer qu'elles ont été ignorées pendant des siècles, qu'elles trouvent à l'heure qu'il est beaucoup d'incrédules, et que la liberté, partout si méconnue, l'est peut-être encore plus dans les ateliers qu'ailleurs. Le premier mot des ouvriers, quand par hasard ils sont un moment les maîtres, est toujours celui-ci : régle-

mentation. Et cela fait penser malgré soi à la femme de Sganarelle, qui voulait être battue.

D'où leur vient cette passion d'être toujours gouvernés, dominés, réglementés? Il ne manque pas dans nos ateliers d'intelligences très saines et très ouvertes, et qui sont d'autant plus capables, je dirai presque d'autant plus dignes de comprendre et d'aimer la liberté, qu'étant sans cesse aux prises avec les dures nécessités de la vie, elles semblent faites tout exprès pour dédaigner les théories chimériques, pour s'attacher fortement aux mâles et solides doctrines qui reposent sur des faits, et ont pour but l'emploi intelligent des forces humaines. Peut-être a-t-on jusqu'ici trop parlé aux ouvriers de ce qu'ils souffrent, et pas assez de ce qu'ils peuvent. Ils brisent le joug d'un règlement dans les momens de révolution, ce n'est souvent que de la colère; ils s'en forgent aussitôt un autre, c'est à coup sûr de la faiblesse. La raison veut que le travail soit libre pour être glorieux et fécond. Il faut porter jusque dans les ateliers le langage de la raison et la propagande de la liberté. Il doit être facile d'enseigner à un homme dont le bras ne se repose jamais à ne compter que sur soi. C'est par l'histoire qu'il faut prouver aux ouvriers à quel point un protecteur ressemble à un maître. Une fois que cette vérité sera bien comprise, bien des causes de trouble disparaîtront, et cette sécurité qu'il importe de rendre au commerce sera garantie.

Parmi les ouvrages récemment publiés sur cette question capitale, il en est trois qui méritent une attention particulière. M. Al. Compagnon, ancien tapissier, si je ne me trompe, et depuis juge au tribunal de commerce de la Seine; M. A. Corbon, qui est aujourd'hui sculpteur sur bois après avoir été ouvrier compositeur, ont écrit, à des points de vue fort différens, deux livres pleins de bonnes observations, et qui se recommandent par des sentimens élevés et fraternels. M. Compagnon se préoccupe surtout de l'organisation des syndicats et des caisses de mutualité; ses conclusions sont toutes en faveur du principe de la réglementation. M. A. Corbon, homme pratique, mais esprit ouvert, dont les aspirations sainement libérales se font jour à chaque page de son substantiel mémoire, s'est volontairement circonscrit dans la question de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. Enfin un jeune historien sorti de l'École normale, M. E. Levasseur, dans un savant livre couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, a jeté de vives lumières sur la question des réformes industrielles, en étudiant dans le passé la seule organisation praticable du travail, c'est-à-dire le régime des corporations. Cette organisation est peut-être la meilleure de toutes, et pourtant, ce qui prouve qu'en cette matière au-

cune organisation ne vaut rien, il n'est personne qui ne convienne, après l'avoir étudiée, qu'elle semble faite tout exprès pour rendre les ouvriers malheureux et l'industrie impuissante.

Du tableau tracé par M. Levasseur, il résulte que depuis la conquête de Jules-César jusqu'à la révolution, l'industrie a été réglementée à outrance : on n'accusera pas l'expérience d'être insuffisante. Pendant cette longue période, qui embrasse à vrai dire toute notre histoire, car la révolution, c'est nous-mêmes, c'est l'âge présent, nous sommes les contemporains de Turgot, pendant cette période de vingt siècles, personne en France n'a été maître de ses inventions, de ses bras et de son argent. Pour comprendre sans plus de raisonnement la puissance créatrice de la liberté, il n'y a qu'à comparer ce que la servitude avait fait en vingt siècles et ce que la liberté a fait en soixante ans, au milieu des plus grandes guerres civiles et des plus grandes guerres internationales dont le monde ait gardé le souvenir. Encore la liberté n'a-t-elle pas été jusqu'à ce jour complétement expérimentée. La France en a peur. Après l'avoir revendiquée dans les premières heures de la révolution avec une énergie indomptable, elle n'est occupée depuis lors qu'à restaurer timidement et sous des noms nouveaux les maîtrises, les traites foraines, les aides, les gabelles et même les corvées. Cette liberté boiteuse enfante des miracles : que serait-ce si nous savions oser?

I.

Tout le monde sait que les jurandes et maîtrises ont été abolies une première fois par Turgot en 1776, rétablies quelques mois après et détruites définitivement par l'assemblée constituante; mais on ne sait pas aussi communément à quelle antiquité remontent ces corporations, qui ont été si funestes aux progrès de l'industrie. Elles n'ont pas pris naissance au moyen âge, comme il serait assez naturel de le croire. Jules-César les apporta en Gaule avec la civilisation romaine, et leur existence se trouve déjà consacrée par la loi des douze tables; à laquelle elles sont fort antérieures. Il y avait sous l'empire romain trois sortes d'ouvriers : d'abord les ouvriers de l'état, dont le plus grand nombre étaient esclaves, puis les ouvriers qui concouraient à l'alimentation publique, et enfin toutes les autres corporations, qui pouvaient paraître relativement libres.

Les ouvriers de l'état travaillaient aux mines, aux carrières, aux salines; ils fabriquaient les armes, les monnaies, construisaient les édifices publics; ils portaient les dépêches, les munitions de guerre et les approvisionnemens des légions. On comptait parmi eux des condamnés chargés de lourdes chaînes, des esclaves en grand

nombre, des affranchis et des hommes libres qui, pour échapper à la misère, s'astreignaient volontairement à cette servitude. Une fois engagés, l'état ne les lâchait plus. On les marquait sur la main avec un fer chaud; on les obligeait de se marier dans leur classe. S'ils n'avaient pas d'enfans, la communauté héritait de leur avoir. Les ouvriers ainsi traités n'étaient plus des citoyens, et il était tout naturel qu'ils fussent exclus de la participation aux honneurs publics et exemptés de la milice.

Les professions nécessaires à la subsistance du peuple et soumises en conséquence à un régime spécial se divisaient en quatre classes, les boulangers, les bouchers et deux professions auxiliaires, les naviculaires, qui transportaient les grains, et les caudicaires, qui tenaient le milieu entre les déchargeurs de blé et les portefaix. Comme les empereurs nourrissaient gratis la populace romaine, ils frappaient l'Italie d'un impôt en nature que les bouchers et les boulangers étaient chargés de percevoir, et dont ils distribuaient ensuite le produit sous le nom peu mérité de largesses impériales. Les patrons de ces corporations étaient donc des espèces d'officiers publics, odieux comme exacteurs, ignobles comme ouvriers, car la Rome républicaine et la Rome impériale ne surent jamais honorer le travail. Quelques-uns parmi ces chefs de corps pouvaient acquérir certaines dignités et rentrer par cette voie dans la société civile, mais l'immense majorité demeurait exclue de tous les honneurs et attachée héréditairement à la profession. S'ils se mariaient hors de leur caste, la femme suivait la profession du mari; s'ils n'avaient pas d'enfans, leurs biens restaient dévolus à la communauté.

En dehors de ces quatre professions et des manufactures de l'état, les ouvriers étaient censés libres. Cependant, pour avoir le droit d'exercer un métier, il fallait appartenir à la corporation qui en avait le privilége. On entrait dans la corporation par l'apprentissage; une fois affilié, on ne pouvait plus sortir. Les rares exceptions à cette règle portaient sur de riches patrons, véritables négocians qui faisaient travailler de nombreux ateliers et ne travaillaient pas eux-mêmes; quant aux ouvriers proprement dits, ils restaient ouvriers jusqu'à la mort, et ouvriers du même corps d'état, car le passage d'un métier à un autre était, sinon impossible, au moins très difficile. Ils étaient astreints à des règlemens très multipliés, faits dans l'origine par la corporation elle-même, mais révisés depuis et aggravés par les empereurs, dont le despotisme s'étendait à tous les détails, surtout depuis Alexandre-Sévère. Le taux des salaires fut fixé, un tarif fréquemment renouvelé indiqua pour chaque produit le maximum et le minimum de la vente. Les infractions furent réprimées par une pénalité hors de proportion avec les délits, selon

la coutume des gouvernemens en décadence, qui deviennent volontiers cruels. Les exigences du fisc prirent sous les derniers empereurs des proportions énormes; le commerce aurait succombé sous ce fardeau, s'il n'avait pas été en même temps sapé de tous côtés par mille causes de ruine. Outre le droit d'entrée, les annuités, les frais de banquet et de culte, il fallut payer l'impôt écrasant du *chrysargyre*, inventé par Constantin : c'était une taxe proportionnelle aux bénéfices, qui s'acquittait en une fois tous les quatre ans. Toute profession lucrative la devait, même les prêteurs sur gage et les prostituées. Le désir d'échapper aux corvées et à la milice et la nécessité de gagner sa vie dans un temps de ruine universelle auraient à peine suffi pour peupler les ateliers, sans les dures lois qui rendaient les professions héréditaires.

Telle était donc, sous les empereurs romains, la triste condition des classes ouvrières en Gaule. Ce n'était pas l'esclavage proprement dit, et même le nombre des esclaves diminuait de jour en jour depuis que la guerre n'en fournissait plus; c'était cependant une servitude très effective. Dans les derniers temps surtout, quand l'empire se précipitait vers sa ruine et qu'il n'y avait plus ni sécurité dans les transactions, ni police dans l'état, les professions industrielles étaient tombées si bas qu'elles ne livraient plus à la consommation que des produits grossiers et en petit nombre, et que les fabricans, patrons et ouvriers, écrasés par les impôts, enlacés dans les mille liens d'une législation minutieuse et vexatoire, ne continuaient à travailler que sous le coup des amendes et des punitions corporelles. Il va sans dire que la situation ne s'améliora pas à la suite de l'invasion germaine. Les Romains appauvris et démoralisés, les indigènes réduits en servage, les vainqueurs barbares vivant de rapines dans leurs forteresses, oublièrent rapidement non-seulement les arts, mais les procédés matériels des industries les plus vulgaires.

M. Levasseur divise en six périodes l'histoire des classes ouvrières à partir de l'invasion germaine. Il y a d'abord la période de l'invasion, qui s'étend jusqu'au xe siècle, et pendant laquelle les ouvriers libres disparurent presque entièrement entre les serfs, qui suffisaient à tous les besoins de leurs seigneurs, et les moines, qui seuls travaillaient avec quelque intelligence, et dont les produits accaparaient le marché. Vient ensuite l'époque de la féodalité et des croisades, du xe au xive siècle. C'est le moment où les corporations se reconstituent presque toutes sur les données de la corporation romaine, mais avec une certaine autonomie, et dans un esprit de résistance contre le despotisme des seigneurs. La guerre de cent ans forme une troisième période, signalée par une décadence et une dé-

tresse générales. Les arts et l'industrie renaissent au XVIe siècle, pour être bientôt étouffés par les désastres de la ligue. La cinquième période embrasse les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et la sixième enfin nous conduit de la mort de Louis XIV en 1715 jusqu'à la convocation des états-généraux en 1789.

Cette division est bien justifiée par les caractères généraux de chaque époque, et M. Levasseur montre à merveille comment les mouvemens politiques, entraînant l'industrie à leur suite, tantôt lui faisaient faire des progrès rapides, et tantôt la ramenaient comme d'un seul bond à un siècle de distance. Pour nous, qui n'avons pas à entrer dans ces fluctuations et qui, laissant de côté les ingénieuses conjectures de l'auteur sur les développemens progressifs de l'industrie, ne considérons dans son ouvrage que la partie vraiment scientifique, celle qui s'appuie sur des documens nombreux et certains, c'est-à-dire l'histoire de la législation, nous diviserons seulement toute cette histoire en deux périodes : les corporations relativement maîtresses d'elles-mêmes au XIIe siècle, et les corporations soumises pieds et poings liés au pouvoir royal, à partir de la constitution définitive de la monarchie. L'histoire des classes ouvrières faite à ce point de vue est l'histoire de la servitude. C'est une histoire longue et compliquée. Celle de la liberté tiendrait en deux lignes, car la liberté du travail n'a duré qu'une heure, et aujourd'hui même, après soixante-dix ans de révolution, peu d'esprits ont assez de fermeté pour la comprendre, et de résolution pour la demander.

La première remarque à faire, c'est qu'il y a peu de différences et beaucoup d'analogies entre les règlemens du XVIIIe siècle et ceux du XIIe siècle, entre ceux du XIIe siècle et ceux des corporations romaines sous les empereurs. Cette réglementation de l'industrie a pu se conserver sans trop de changemens pendant un espace de vingt siècles, parce qu'au lieu de prendre souci des progrès de l'activité humaine, elle n'a jamais eu d'autre but que de sauvegarder des intérêts égoïstes.

On entend souvent répéter que l'établissement de corporations nouvelles au XIIe siècle et la réorganisation des corporations anciennes qui avaient subsisté dans le pays malgré l'invasion germaine ont été malgré tout utiles à la cause de la civilisation et de la liberté. Il est très vrai que, dans les siècles à demi barbares où les seigneurs, vivant dans leurs forteresses comme des loups dans leurs tanières, et ne connaissant d'autre droit que celui de la force, contraignaient les lides, les colons et ceux que par un triste abus du langage on appelait encore les hommes libres, à travailler pour eux sans aucune rémunération et sous le nerf d'un intendant, il n'y avait en réalité ni

industrie, ni commerce, ni propriété, ni vie privée, ni possession de soi-même. Toutefois, de ce que le rétablissement des maîtrises a coïncidé avec une sorte de recrudescence de l'industrie, il n'en résulte pas le moins du monde qu'on soit en droit d'attribuer ces quelques indices de prospérité renaissante à l'embrigadement des ouvriers sous une multitude de lois préventives et sous des maîtres privilégiés. Je regarderais bien plutôt cet esprit de monopole, signe distinctif des corporations, comme aussi funeste en tout temps à l'indépendance des ouvriers qu'aux progrès de l'industrie. En examinant les règlemens avec quelque attention, on voit partout l'effort des patrons pour concentrer le commerce et l'industrie dans leurs mains, et nulle part une résistance organisée contre le despotisme des seigneurs. Sans doute il y a dans toute association une force en quelque sorte naturelle, et les petits ne peuvent lutter contre les grands qu'à la condition de se serrer épaule contre épaule; mais c'est dans la commune, et non dans la corporation, qu'il faut chercher la pensée d'affranchissement. Le caractère de toutes les chartes communales est d'armer le tiers contre les nobles, et le caractère de toutes les maîtrises est de protéger les maîtres établis contre les ouvriers étrangers, et même contre les apprentis. Ce n'est donc pas assez de dire comme la plupart des historiens que ces institutions jalouses sont devenues promptement un obstacle : elles l'ont été dès le premier jour. Une association qui a pour but la résistance est nécessairement compréhensive; elle appelle à soi tout le monde, et n'a jamais à son gré assez d'adhérens, parce que c'est le nombre qui fait sa force. Au contraire, tous les règlemens de maîtrises ont pour principe et pour caractère l'exclusion.

D'abord, pour devenir ouvrier ou maître, il fallait nécessairement passer par l'apprentissage; ce n'est que beaucoup plus tard, quand les rois firent du trafic des brevets de maîtrise une des branches de leur revenu, qu'on inventa « les maîtres sans qualité, » c'est-à-dire les maîtres qui n'avaient pas été apprentis. On voit qu'il suffisait, pour fermer la carrière et pour transformer l'exercice de la profession en monopole, de rendre rare et difficile l'accession à l'apprentissage. De là les précautions minutieuses qu'on retrouve dans tous les règlemens pour diminuer le nombre des apprentis et pour rendre l'apprentissage également long, difficile et onéreux. De toutes les corporations existantes au XIVe siècle, neuf seulement avaient le droit de prendre un nombre illimité d'apprentis; les fileuses de soie, les tisserands de Saint-Denis pouvaient en avoir trois; les foulons, les merciers, les couteliers de lames et les couteliers de manches, une des trois corporations de patenôtriers, pouvaient en avoir deux; partout ailleurs il n'y en avait qu'un seul,

Les places d'apprentis étaient donc très recherchées, très difficiles à obtenir; elles étaient elles-mêmes un commencement de privilége. M. Levasseur remarque qu'il y avait quelques exceptions, et qu'on pouvait prendre un apprenti de plus quand la femme et le fils aîné savaient le métier, ou même, dans certaines corporations, à la seule condition d'engager en même temps que l'apprenti un nouvel ouvrier pour le surveiller et l'instruire. Il en conclut que la considération de l'intérêt des apprentis était entrée pour quelque chose dans la limitation de leur nombre. J'ai quelque peine à y consentir. S'il faut prendre un ouvrier de plus, cette ressource n'est à la portée que des plus riches patrons; si la femme et le fils aîné savent le métier, et par conséquent l'exercent, ils ont besoin d'un aide : l'exception est dans leur intérêt. L'extrême limitation du nombre des apprentis, limitant du même coup le nombre des ouvriers, réduisait les patrons à n'avoir qu'une boutique au lieu d'une manufacture; c'était là une rude condition : les riches faisaient très naturellement des efforts pour y échapper. D'ailleurs, si les règlemens avaient eu ces préoccupations paternelles que leur prête un peu trop libéralement l'historien des classes ouvrières, on y lirait la stipulation des devoirs du maître, ce qui manque presque complétement et presque partout; car il est constant que l'enfant, une fois livré par sa famille et lié par son contrat, n'était guère qu'un valet dans la maison de son patron et un commissionnaire dans son atelier.

La limitation du nombre des apprentis ne rassurait pas assez les corporations contre l'extension des maîtrises; on imposait à l'apprentissage des conditions très dures. Il fallait payer un droit d'entrée, donner pour rien son temps et ses services. C'était peu de chose pour le fils de maître, qui restait dans la maison paternelle; mais pour des ouvriers à qui l'épargne était interdite, le fardeau de l'apprentissage était bien lourd. Il n'y avait pas à compter sur l'humanité d'un patron ou sur les facultés précoces d'un enfant, puisque tout était déterminé à l'avance par une règle inflexible. Les merciers et les potiers d'étain avaient seuls la liberté de régler de gré à gré avec les parens la durée de l'apprentissage; dans toutes les autres corporations, les statuts contenaient des stipulations formelles. Ainsi l'apprentissage était de quatre ans chez les cordiers, de six ans chez les batteurs d'archal, de dix ans chez les cristalliers. Les maîtres n'étaient pas libres de se contenter de moins : il ne fallait pas que l'intérêt particulier rendît l'accès de la corporation trop facile; on permettait seulement de racheter une ou deux années d'apprentissage, l'argent étant un obstacle aussi sérieux que le temps. Et ce qui achève de prouver, à mon avis, que l'esprit des règlemens est purement et simplement un esprit de monopole, c'est

que la durée de l'apprentissage ne se mesure pas sur la difficulté du métier. Des trois corporations de patenôtriers, qui faisaient le même travail avec des matériaux différens, l'une ne demandait à l'apprenti que six ans de son temps, pendant qu'une autre en exigeait douze. Il fallait aussi acheter par douze ans d'apprentissage le droit d'exercer le métier facile de tréfileur d'archal.

Voyons maintenant ce qui concerne la condition des ouvriers, qui portèrent d'abord le nom de valets, et prirent plus tard celui de compagnons, quand ils commencèrent à former entre eux des confréries pour se séparer des maîtres et se défendre contre leur despotisme. Leur nombre n'était pas limité, par la raison qu'il fallait, pour être ouvrier, avoir passé par l'apprentissage; mais plusieurs corporations avaient prévu le cas où un riche fabricant voudrait accaparer tous les profits de la profession en embauchant un trop grand nombre d'ouvriers à la fois. Au reste, les règlemens variaient de ville en ville et de corporation à corporation. Quelquefois l'apprentissage fait dans une ville ne donnait pas le droit de travailler dans une autre. Dans la plupart des professions, l'apprenti, après avoir achevé son temps, ne pouvait devenir ouvrier qu'en subissant une sorte d'examen ou en faisant un chef-d'œuvre. Presque toujours il fallait payer un droit d'entrée pour obtenir son premier livret. On prescrivait en outre un costume convenable; certaines corporations importantes exigeaient que tout valet eût « au moins cinq robes en bon état; » le mot donne la date. Il est évident que des corporations défendues par un long apprentissage, par l'obligation coûteuse du chef-d'œuvre et de nombreuses exigences fiscales, étaient inaccessibles aux dernières classes de la population, et qu'un valet-ouvrier était déjà un privilégié.

Triste privilégié, il est vrai, car le monopole créé au profit des maîtres et organisé par eux réduisait tout sous leur joug et mettait tous les membres de la communauté à leur discrétion. Chaque matin, sous peine de forfaiture, les ouvriers non engagés se rendaient sur la place assignée à leur corporation, et là les maîtres les embauchaient à la journée, au mois ou à l'année. Le contrat fait ne pouvait être rompu de part ni d'autre. Les règlemens fixaient le commencement et la fin de la journée de travail, le temps de chaque repas. Les ouvriers ne pouvaient, dans un moment de presse, se refuser à un travail de nuit. Sortis de l'atelier, ils n'échappaient pas au règlement; ils devaient rentrer dans leur logis à heure fixe, assister le dimanche à la messe. Quoique régulièrement reçus compagnons, il leur était défendu, sous des peines sévères, de travailler en chambre et pour une pratique; il fallait être embauché par un maître du métier ou demeurer oisif et attendre en mourant de faim

une chance meilleure. Enfin toutes les contestations étaient réglées par les prud'hommes, qui, maîtres eux-mêmes, étaient loin d'être des juges impartiaux entre patrons et valets. Il n'y avait qu'un seul cas où le droit du valet fût très nettement défini, parce que, dans le fond, il s'agissait moins de son droit que du maintien des priviléges de la corporation : si le maître employait par aventure des ouvriers régulièrement reçus, mais reçus dans une autre ville, ou, ce qui était plus grave encore, des ouvriers sans qualité (sans livret), il pouvait être cité par ses valets devant les prud'hommes du métier. Un règlement va jusqu'à punir d'une amende le maître qui se fait aider par ses voisins, par ses confrères, maîtres comme lui dans la même corporation, ou par sa propre femme.

Despotiquement gouverné par les maîtres, obligé d'attendre d'eux le travail, à peu près incapable d'arriver à la maîtrise, l'ouvrier chercha des armes dans l'association; c'est l'instinct des faibles. Il créa au xve siècle, contre la corporation officielle, la confrérie. La confrérie existait déjà pour les patrons, mais ce n'était qu'une association de prières assez mal vue par l'église et par le gouvernement, qui redoutaient des affiliations trop nombreuses, et par conséquent trop puissantes. La confrérie entre ouvriers eut un autre caractère; ce fut, sous un prétexte religieux, l'organisation de la grève. Le croirait-on? Le privilége se glissa jusque dans ces réunions des victimes du privilége; les confréries imitèrent tant qu'elles purent les corporations, et se firent exclusives à leur exemple, tant il est vrai qu'on apprend mal la liberté à l'école de la servitude. Il faut entrer dans la liberté de plain-pied et à tous risques, car la servitude n'engendre que les révolutions et l'anarchie. Ces ilotes du travail, à qui la maîtrise était interdite ou peu s'en faut, se consolaient en opprimant à leur tour les ouvriers étrangers au compagnonnage.

Mais c'est surtout dans la constitution de la maîtrise que triomphe l'esprit du monopole. Tout apprenti ou compagnon qui veut devenir maître doit d'abord, dans les corporations où le nombre des maîtrises est limité, attendre une vacance; puis il fait sa déclaration aux gardes ou jurés du métier, qui lui indiquent le sujet de son chef-d'œuvre. Si la corporation est déjà nombreuse, ou si elle redoute pour un motif quelconque l'arrivée de nouveaux concurrens, les jurés se gardent bien d'indiquer un sujet facile. Ils choisissent une œuvre compliquée, qui demande beaucoup de temps et beaucoup d'argent, et qui, une fois faite, ne puisse pas être placée dans le commerce. Ils prennent les précautions les plus minutieuses pour empêcher le candidat d'être aidé, et vont quelquefois jusqu'à le renfermer seul dans un atelier pendant des semaines entières. Il

faut qu'il fasse lui-même toutes les parties de son chef-d'œuvre, car, dans ces ateliers où le maître n'emploie que deux ou trois personnes, la division du travail est inconnue. Par exemple, celui qui veut être barbier-chirurgien doit composer un onguent, raser et coiffer un pauvre, saigner un homme; mais auparavant il s'arme d'un marteau, et, battant le fer sur l'enclume, il fabrique lui-même la lancette dont il va se servir. Quand le chef-d'œuvre est exécuté, c'est encore aux gardes du métier qu'appartient le droit de l'accepter ou de le refuser; donc le candidat est deux fois dans leur main : par le choix et par le jugement de l'épreuve. Il va sans dire que tout devient aisé pour un fils de maître; le chef-d'œuvre se fait dans l'atelier du père, sous ses yeux, avec ses conseils; les jurés ne sont que des amis de la famille, déjà des confrères; tout s'aplanit pour lui, tout devient facile et bienveillant, tandis que les étrangers, ou les ouvriers, fils d'ouvriers, qui veulent monter au rang de maîtres ne trouvent que des rivaux et des ennemis dans leurs juges.

Avec le temps, une modification assez piquante s'introduisit dans le régime des corporations. Chaque corporation se divisa en trois bandes, les *jeunes*, les *modernes*, les *anciens*. Les *anciens* se créaient un privilége contre les *modernes*, qui s'en créaient un contre les *jeunes*. Il fallait, pour passer d'une bande à l'autre, une certaine ancienneté et un sac d'argent. Les *jeunes* ne furent ni électeurs ni éligibles; les *modernes* ne furent qu'électeurs; l'autorité, dans chaque corporation, se trouva ainsi concentrée entre les mains d'un petit nombre d'*anciens*. Le règne de la routine n'en fut que mieux assuré.

Jusqu'ici la corporation s'est montrée uniquement préoccupée de son intérêt, ou plutôt de l'intérêt des patrons : le mot de privilége revient à chaque ligne des statuts, l'esprit de privilége se sent dans toutes les stipulations; mais voici maintenant où les maîtres, les privilégiés, sont pris dans leurs propres lacs, car ils ont beau se bien défendre, exclure durement les étrangers, malmener les apprentis et les valets; il faut que ce joug qu'ils ont forgé pèse aussi de tout son poids sur leurs têtes. On a vu ce que faisait la jalousie des maîtres contre les étrangers et contre les ouvriers; on va voir maintenant ce que peut faire contre chaque maître la jalousie de la corporation. D'abord il faut à la corporation un trésor : tout le monde ne prospère pas; elle puisera donc largement dans la bourse de chaque associé pour remplir la bourse commune. Ensuite il lui faut de la sécurité; donc elle prendra des mesures sévères contre les inventeurs. Le premier homme de génie venu, en créant une nouvelle méthode, pourrait faire sa fortune et ruiner du même coup

ses anciens; le règlement y mettra bon ordre. Ainsi donc exaction, réglementation, voilà les deux instrumens de torture qui, pendant vingt siècles, vont rendre l'industrie captive.

Je sais qu'on déguisera sous le nom de charité l'organisation abusive de la bourse commune, et sous le nom de loyauté du commerce la réglementation absurde qui, portant dans l'industrie les préoccupations inquiètes de la théologie, condamne une découverte comme un crime. Je ne nie pas qu'il y ait partout du bon dans le mauvais; mais ici le mauvais domine, il éclate. Voyons, pour commencer, le chapitre des exactions. Le maître a donc fait son chef-d'œuvre, les jurés l'ont reçu. Il faut maintenant « acheter le métier du roi, » payer un droit à la communauté et une redevance à quelque officier de la couronne : au panetier, s'il s'agit d'un boulanger, au maître de la garde-robe, s'il s'agit d'un fripier, etc. Ces différens droits, dans certaines corporations, représentent jusqu'à trois cents journées de travail; ils ne dispensent nullement le nouveau maître de payer encore, sous divers noms et sous divers prétextes, au roi, à la corporation, à l'église, des sommes dont l'évaluation est quelquefois arbitraire. Il faut aussi qu'il subisse l'obligation du banquet : le banquet est la consécration de la maîtrise. C'est une institution plus ancienne que le chef-d'œuvre, dont l'obligation ne fut guère généralisée qu'au XIVe siècle : celle-ci remonte jusqu'aux corporations romaines. Il n'y a rien qui soit plus sévèrement exigé et plus minutieusement réglé par les statuts, parce qu'on rattache au banquet des idées de confraternité intime, et peut-être même quelques idées superstitieuses, à la manière antique. A la fin du XVIIe siècle, le total des frais s'élevait à Paris, pour chaque maître drapier, à 3,240 livres. Le bon sens veut qu'au moment où un artisan s'établit à son compte, il ait devant lui quelques avances; c'est le contraire que veulent les règlemens de maîtrises. Les frais de chef-d'œuvre, les droits d'entrée et le banquet absorbent en pure perte deux ou trois années de revenu. Donc la maîtrise n'est accessible qu'aux riches.

Écrasé par ces premiers frais, le nouveau maître prend aussitôt sa part des charges de la communauté. Il acquitte les redevances annuelles, il contribue pour sa quote-part à l'extinction des dettes de la corporation. S'il y a une confrérie, il entre dans les frais du culte; s'il se fait une procession, un cortége, une partie de la pompe retombe à sa charge. Il paie la taille et la capitation, les dixièmes et les vingtièmes, et toute cette foule d'impôts sans règles, sans assiette fixe, sans contrôle, que les prodigalités du roi, les besoins toujours croissans d'une politique essentiellement vénale et l'avidité des traitans faisaient peser sur le tiers-état. Il paie, comme fabricant, des droits sur la matière première, comme marchand, des

droits d'étalage. S'il étend ses affaires, les péages absorbent la majeure partie de ses bénéfices. Rien que pour le court trajet qui sépare Bercy du quai de la Grève, le muid de vin n'acquitte pas moins de seize droits différens, et cela au milieu du XVIIe siècle. En 1659, une balle de camelot de Lille, pesant deux cent trente-deux livres, payait en divers endroits, pour arriver à Lyon, 203 livres 15 sous 3 deniers, sans compter les deux droits de douane de Valence et les 6 deniers pour livre. Tout devient contre le chef d'industrie occasion de fiscalité : le mariage du roi, la naissance d'un prince, la guerre, la paix. Il n'y a pas d'événement public qui ne fournisse au roi ou au seigneur un prétexte pour le rançonner. Il est d'ailleurs gêné dans sa fabrication par un amas confus de règlemens qui portent sur la matière, sur les quantités, sur la méthode; dans sa vie intime, par des lois somptuaires; dans son travail, par l'obligation d'avoir un atelier ouvrant sur la rue, d'éteindre sa forge ou sa lumière à des heures déterminées; dans sa vente, par la marque de fabrique, la marque de commerce, les halles privilégiées, le tarif; dans ses transactions, par l'interdiction presque générale, et assez constante, du prêt à intérêt (1); dans son crédit de commerçant, par le contrôle perpétuel des gardes du métier, du prévôt, des échevins, du procureur du roi et des parlemens. Comment résister à toutes ces causes de ruine? Il n'a qu'une ressource, le monopole. Il est presque excusable de le maintenir avec un soin jaloux, puisque sans lui il périrait. Il faut que les gardes du métier, et tous les maîtres avec eux, soient sans cesse attentifs à ne pas accepter de nouveaux venus, à ne pas permettre d'empiétement d'une corporation sur une autre, à réprimer sur-le-champ les tentatives d'un collègue qui voudrait accaparer la vente par le bon marché ou par la meilleure production. Les conséquences directes de ce système sont donc de fermer aux pauvres les ressources du travail et du commerce, de faire naître l'antagonisme entre les corporations, entre les maîtres dans la même corporation, de maintenir la routine dans la fabrique, les prix élevés dans la vente, — avec tout cela, de laisser les privilégiés à la merci de l'arbitraire royal et du pouvoir discrétionnaire des magistrats.

Maintenant, comme il y a un bon côté en toutes choses, je confesse que les corporations ne laissaient pas tomber les veuves et les orphelins dans l'indigence. J'ose à peine ajouter que cela faisait partie de leur égoïsme, et que ces mêmes jurés qui répandaient dans le sein de la communauté des charités si abondantes dénonçaient au

(1) En 1547, le conseil de ville rejeta le projet de l'établissement d'une banque à Paris, « parce que ladite banque était contre la loi de Dieu, autorisant l'usure. »

procureur du roi et faisaient mettre aux galères un malheureux père de famille qui, n'ayant pas pu acheter une maîtrise, se cachait dans un grenier, comme un faux-monnayeur, pour fabriquer une paire de souliers.

II.

Si nous cherchons le motif de la réglementation excessive qui ôtait aux fabricans toute liberté et à l'industrie tout avenir, M. Levasseur le voit dans ce principe, qu'en autorisant le monopole l'état acceptait la responsabilité des produits et se trouvait engagé à surveiller et à diriger la fabrication. Ce principe est vrai; il provoque néanmoins deux réflexions.

La première, c'est que les corporations eurent tort de l'invoquer lorsque leur existence fut mise en péril, car si le système des corporations entraîne, comme conséquence nécessaire, la réglementation à outrance, il était néanmoins très logique et très opportun de supprimer à la fois la réglementation et les corporations, et de préférer au monopole le mieux surveillé la liberté fécondée par la concurrence.

La seconde remarque, c'est que l'intérêt du consommateur n'a pas toujours été le principal objet du législateur dans la réglementation de la fabrique. Il serait en vérité fort étrange qu'après avoir construit de toutes pièces le monopole, après l'avoir défendu avec tant d'habileté contre l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans, le législateur des corps de métiers se fût transformé tout à coup en protecteur désintéressé de la loyauté du commerce. Dans une foule de prescriptions minutieuses, qui ne laissent au fabricant aucune initiative, et qui réduisent l'exercice d'une industrie à l'application d'un mécanisme aveugle, il est impossible de ne pas reconnaître purement et simplement la peur de l'innovation, même heureuse. C'est la médiocrité qui prend de loin ses mesures pour entraver l'essor du génie. On a, par des années de travail, par de grands sacrifices pécuniaires, acheté le droit de vendre au public, à un prix élevé, une étoffe médiocre, mais fabriquée dans toutes les règles ; il ne faut pas que le premier venu, en offrant à l'acheteur une trame plus serrée, une couleur plus brillante ou plus solide, ou simplement en lui donnant à moindre prix la même trame et la même couleur, puisse frustrer les autres maîtres des bénéfices sur lesquels ils ont compté, et que la corporation doit leur garantir, puisqu'elle les leur a vendus. Quand on se place à ce point de vue, toute découverte industrielle devient en quelque sorte un vol fait à la communauté. S'il est juste et convenable que le droit de faire des chaus-

sures s'achète comme une métairie, il doit être juste aussi que la moitié du peuple aille pieds nus, et que les inventeurs des souliers à bon marché soient condamnés aux galères.

L'auteur de l'*Histoire des Classes ouvrières* connaît trop bien les corporations du XIIe et du XIIIe siècle pour ne pas être frappé du caractère étroit et égoïste de leurs règlemens. Aussi est-ce particulièrement dans les règlemens de la deuxième époque, imposés aux corporations par les rois et par les parlemens, qu'il veut voir des idées plus générales, une préoccupation plus effective et plus intelligente des intérêts du consommateur. C'est là, suivant lui, un des plus grands services rendus au pays par la royauté. M. Levasseur se laisse peut-être un peu trop aller à cette indulgente philosophie de l'histoire qui attribue à la royauté tout ce qui s'est fait de bien depuis Louis IX, et on le surprend quelquefois à exalter comme d'éminens services des actes pour le moins équivoques dans leurs résultats, et qui, considérés dans l'intention de leurs auteurs, ne sont que l'égoïsme de la royauté substitué à l'égoïsme des seigneurs ou à celui des corporations.

Je veux bien reconnaître que quand Étienne Boileau rassembla autour de lui les gardes de la plupart des métiers et transcrivit leurs statuts en quelque sorte sous leur dictée, il donna quelque fixité à cette législation incohérente, et put faire en cela quelque chose d'utile. Je crois aussi que quand saint Louis, Louis XI, Henri IV, Louis XIV, modifièrent les règlemens d'une ancienne corporation, ou donnèrent des règlemens à une corporation nouvelle, ils se préoccupèrent sérieusement d'empêcher la sophistication des marchandises. Tout pouvoir central a des vues générales par le bénéfice de sa position, et c'est pourquoi la loi doit toujours être faite par un pouvoir central. Si le roi avait favorisé l'égoïsme d'une corporation au détriment du service public, il aurait agi contre lui-même. Il y a pourtant, on l'avouera, quelque exagération à lui faire un titre de gloire de ce qui résulte de sa condition et non de sa volonté, et je demeure très persuadé, par exemple, que si les états-généraux avaient été régulièrement convoqués, cette autorité toute différente, et qui n'avait de commun avec le pouvoir royal que d'embrasser la totalité de la nation, aurait introduit dans la législation des arts et métiers plus de vues d'ensemble et l'aurait remaniée avec plus de désintéressement et de résolution. Il faut d'ailleurs se souvenir que de Louis IX à Louis XIV la civilisation fait de rapides et immenses progrès. Était-il possible que l'industrie restât stationnaire pendant que l'instruction se répandait, que les vieux préjugés s'évanouissaient, que les besoins du luxe dans les hautes classes et du comfortable dans les classes inférieures allaient tou-

jours croissant? Loin d'être frappé des services rendus à l'industrie par les trois ou quatre grands rois qui ont laissé la trace de leur administration dans la législation des corporations ouvrières, je trouve qu'ils ont à peine marché avec leur temps, qu'ils ont copié presque servilement les règlemens du moyen âge, en conservant le principe entier et en n'élaguant pas même toutes les dispositions inutilement vexatoires.

Enfin je conteste à l'état l'aptitude et le droit de faire des règlemens de cette nature. Il n'en a pas l'aptitude : on a beau être le grand ministre Colbert; celui qui sait comment fabriquer la soie, c'est un fabricant de soie, ce n'est pas un profond politique. Colbert, dit-on, s'entoura d'hommes pratiques. Qu'il fasse mieux, qu'il laisse les praticiens à eux-mêmes. Un jour, dans l'intention louable assurément d'empêcher la fraude, il fixa la largeur des étoffes de soie dans tout le royaume. En Auvergne, où l'on fabriquait des pavillons et des banderoles étroites, il fallut comme ailleurs se conformer à l'étalon. Les acheteurs furent contraints de rogner l'étoffe et de perdre l'excédant; les fabricans durent livrer à vil prix, ce qui entraîna le chômage et une ruine générale. Le ministre fut près de quatre ans à reconnaître son erreur. Au fond, l'état n'a pas plus le droit de diriger l'emploi de ma force qu'il n'a celui de dépenser mes revenus à sa fantaisie. Cette tutelle en toutes choses suppose toujours l'absolue incompétence du sujet et l'absolue compétence de l'état; mais c'est une double faute, car d'un côté tout homme tient de la nature le droit, le devoir et le pouvoir d'être libre, et de l'autre l'état n'a de délégation que pour maintenir le bon ordre. Il est évident que Colbert réglant le nombre des fils et la dimension des étoffes, et Louis XV exigeant des billets de confession, obéissent au même principe dans deux matières bien diverses. Pour moi, qui suis, comme tout le monde, pénétré d'admiration pour quelques-uns des grands hommes que je viens de nommer, qui regarde saint Louis comme un saint et un héros, Henri IV comme le modèle d'un grand roi, qui vois dans Henri IV et dans Colbert les deux plus illustres bienfaiteurs et comme les fondateurs à nouveau de l'industrie française, ce n'est pas certes dans ce qu'ils ont fait pour les corps de métiers que je vais chercher leur grandeur. Ils n'ont été là préoccupés que de l'argent et d'un intérêt que je suis loin de confondre avec l'intérêt commun, car il n'est que celui de l'absolutisme. Leur gloire, ce n'est pas d'avoir réglementé, c'est d'avoir créé. Quand Henri IV et Colbert prenaient la résolution de doter la France d'une industrie nouvelle, et que, pour y parvenir, ils n'épargnaient ni l'argent, ni les encouragemens de toutes sortes, ni leur sollicitude de chaque jour, je ne recherche pas si, parmi les moyens

employés, on avait le plus souvent recours à la création de priviléges; je n'examine pas non plus si l'état se faisait quelquefois fabricant, ou s'il puisait largement dans le trésor commun au profit de quelques chefs d'industrie qui enrichissaient le pays en s'enrichissant eux-mêmes. Je reconnais que quand les citoyens sont endormis par des habitudes passives, quand la législation les prend constamment sous sa tutelle, sans leur permettre de compter sur eux-mêmes et de devoir quelque chose à leur propre initiative, l'obligation étroite du pouvoir est de produire lui-même, puisqu'il en est seul capable, et qu'il s'est comme à plaisir entouré d'impuissans. Ce qui serait, au point de vue des idées vraiment libérales, un renversement de l'industrie, était un trait de génie dans Colbert. Il est même permis d'aller plus loin, et de dire que, dans la France moderne, tant qu'on n'aura pas jeté les fondemens de la liberté et de l'activité individuelle en créant la grande commune et en donnant l'essor au véritable esprit d'association, on devra applaudir aux grandes entreprises de l'état, puisqu'elles sont nécessaires à la prospérité publique et impossibles aux faibles ressources des individus, réduits à l'isolement et par conséquent à l'impuissance; mais il ne faut pas prendre pour une règle générale ce qui n'est que la conséquence d'une législation incomplète ou mal entendue. Colbert n'a encore de statue sur aucune des places de la capitale; si jamais on élève cette statue, qu'on se garde bien d'inscrire sur la base du piédestal les corporations fondées ou réglementées. Il ne faudra pas faire cette injure à l'immortel Turgot et à l'immortelle assemblée constituante.

On peut résumer ainsi l'action de nos rois sur le régime des corporations depuis Étienne Boileau jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Turgot. Ils ont créé des corporations nouvelles, afin d'enrichir leur trésor et d'étendre leur police. Dans les anciennes corporations, ils ont modifié la nature des charges et remplacé presque partout le prud'homme électif par le prévôt de nomination royale. Ils ont attiré au trésor une partie des amendes, des cotisations et des redevances qui précédemment appartenaient à la communauté. Dans certains cas, ils ont transformé les industriels en véritables fonctionnaires publics. Ils se sont substitués à l'action régulière du commerce en fixant eux-mêmes le taux des salaires et le tarif de la vente. L'ordonnance de 1567 défend de vendre le plus gros chapon plus de 7 sous et le plus gros poulet plus de 20 deniers. Si le marchand n'y trouvait pas son compte, il ne vendait pas; de même pour les marchandises fabriquées. Les rois, par ces expédiens, ne faisaient qu'organiser le chômage et la ruine. Enfin leur plus cruelle invention fut d'émettre des lettres de maîtrise, qu'ils jetaient sur la

place, comme plus tard les rois leurs successeurs ont émis des emprunts : il n'y eut jamais de mesures financières plus inintelligentes et plus désastreuses. Voilà quel a été le résultat de l'intervention de nos plus grands rois dans le régime des corps de métiers, et tous ces maux de détail qu'on est en droit de leur imputer sont moins regrettables que le fait même d'avoir conservé et consacré le principe du monopole industriel. Si, après cela, on a défendu aux ouvriers de travailler dans des arrière-cours, où l'œil du public n'aurait pas pu surveiller leur travail; si on a interdit aux coffretiers d'employer l'aubier, qui est une sorte de bois sans solidité et sans durée; si les meubles n'ont dû être peints et vernis qu'après la vente faite, afin que l'acheteur ne fût pas trompé sur la nature de la marchandise qu'on lui livrait; si la largeur du lé d'étoffe, le nombre et la qualité des fils ont été réglés, toutes ces précautions, tous ces règlemens, inventés dans l'intérêt de l'acheteur, et qui pour la plupart ont tourné contre lui, sont une mince compensation des maux que nous signalions tout à l'heure, et sur lesquels il ne sera pas inutile d'insister.

Dès que les rois comprirent que la supériorité d'honneur qu'ils avaient eue pendant plusieurs siècles sur leurs grands vassaux allait devenir une domination effective, leur tendance fut de tout soumettre à leur autorité, non pas en détruisant les corps privilégiés, comme on le fit en 1789, mais en les multipliant au contraire, en les excitant les uns contre les autres, et en les réduisant tous à un état de dépendance vis-à-vis du pouvoir royal. Ainsi les rois firent à la féodalité une guerre d'extermination, mais ils se gardèrent bien d'ôter à la noblesse ses droits honorifiques, et même ceux de ses droits utiles qui ne leur portaient pas ombrage. La noblesse, qui avait limité et pour un temps anéanti leur pouvoir, devint un instrument pour eux après cette transformation. Ils agirent de même avec les gouverneurs de provinces, qu'ils réduisirent peu à peu à une vaine représentation, en faisant passer aux intendans tout l'effectif de l'autorité; avec les parlemens, d'abord soutenus dans des prérogatives qui supplantaient les états-généraux, puis combattus dans leurs efforts de résistance, et finalement réduits au rôle de cours de justice; avec les communes, encouragées au XIIe siècle dans leur lutte contre les seigneurs, puis transformées très promptement et très rudement en simples rouages administratifs d'un ordre inférieur; enfin avec les corporations d'ouvriers, dont on fit des succursales de la police en supprimant et en faussant les élections, et en remplaçant partout les élus du métier par des hommes à la dévotion des intendans. Cette réforme faite, réforme très concordante avec les améliorations que la royauté accomplissait en

même temps, il n'y eut plus aucun péril, il n'y eut au contraire que des avantages à enrégimenter les quelques ouvriers qui, dans les faubourgs des capitales ou dans les villes de second et de troisième ordre, s'étaient maintenus dans une sorte d'indépendance. Quand ce prétendu bienfait de la royauté leur fut vendu trop cher, ils en sentirent l'amertume; ainsi, lorsque Colbert créa la corporation des limonadiers de Paris, personne n'acheta d'abord la maîtrise; comme ce n'était pas l'affaire du ministre, qui avait compté sur le produit, il résolut d'obliger tout le monde à jouir de ses bienfaits, et par une ordonnance du 14 décembre 1675 il décida que les limonadiers seraient contraints par huissier à se présenter immédiatement devant leurs syndics, et à payer 150 francs et les 2 sous pour livre avant le 15 au soir. Il était rare cependant qu'on eût besoin d'avoir recours à de telles sévérités; le plus souvent, il faut en convenir, les ouvriers allèrent d'eux-mêmes au-devant du joug, parce que le plus noble et le plus fécond des sentimens humains, le sentiment de l'indépendance personnelle, se trouvait éteint en France par le long despotisme des seigneurs, que remplaça presque sans intervalle l'habile et puissant despotisme des rois, et parce que, dans l'impossibilité d'être quelque chose par soi-même et de se résigner à n'être rien, tout le monde courait après un semblant de dignité, et voulait avoir un rang dans les processions, un titre sur son enseigne, une prétention à faire valoir contre le voisin. Les créations de corporations furent de deux sortes: tantôt on ne fit qu'appliquer un ancien règlement à une localité nouvelle, tantôt on créa de toutes pièces la corporation, le règlement, et même l'industrie. Henri IV, quoiqu'il y eût alors sur le marché des lettres de maîtrise de vingt créations différentes, voulut que tous les artisans dans toutes les villes du royaume fussent organisés en corporations : ce n'était que l'extension de règlemens anciens. Plus tard, on créa la corporation des gaîniers, des ouvriers en cuir bouilli, des limonadiers, des cuisiniers, celle des écrivains publics, celle des apothicaires, etc. Le nombre des corporations, qui était de soixante à Paris en 1672, s'éleva à cent vingt-neuf en 1691. Amiens avait des sayetiers qui n'employaient que des fils secs, des tisserands qui n'employaient que des fils gras. L'Angleterre jeta sur le marché des sayettes tissues de fils gras et de fils secs, qui, par la qualité et le bas prix, accaparèrent du premier coup la faveur publique. Quelques membres des deux corporations, manquant à tous leurs devoirs, imitèrent les Anglais, et furent sévèrement punis; mais les arrêts des parlemens ne suffirent pas pour dégoûter le public d'une étoffe qu'il payait moins cher et qu'il jugeait plus commode. Que fit-on? Au lieu de toucher à l'arche sainte des rè-

glemens existans et de fondre en une seule les deux corporations, on aima mieux en créer une troisième, qui eut le monopole du mélange.

S'il est vrai, comme l'assure M. de Tocqueville, que toute la politique intérieure des rois de France se résume dans ces deux mots: « diviser pour régner, » les corporations secondèrent admirablement leurs vues. Ce n'étaient que compétitions, saisies et procès interminables. Un forgeron ne pouvait faire une clé, ni un ébéniste une serrure, ni un tailleur la réparation d'un vieil habit, ni un fripier un habit neuf. Les fripiers, tenus en bride par les tailleurs, qui les empêchaient de se servir d'étoffes neuves, se vengeaient sur les femmes de leurs adversaires quand elles s'avisaient de faire un point ou de coudre un bouton aux chausses de leurs maris. Les savetiers s'attirèrent une mauvaise affaire avec les cordonniers, parce qu'ils s'étaient permis de faire des souliers neufs pour leurs femmes et leurs enfans. Les lormiers, fabricans de mors et d'éperons, firent défendre aux selliers d'exposer en vente cette partie du harnachement d'un cheval. Il y avait pour ainsi dire une guerre permanente entre les foulons et les teinturiers. Un arrêt du parlement décida, après un procès de trois siècles, que les tailleurs ne pourraient employer pour la doublure d'un pourpoint une étoffe ayant déjà servi, parce que ce serait empiéter sur le privilége des fripiers. Les merciers, vendant un peu de tout, avaient des procès avec tout le monde. Les gantiers leur firent défendre de recoudre les gants; il leur fut seulement permis de les enjoliver par des broderies. Ils n'en purent avoir que trois douzaines empilées sur le comptoir, et deux paires dans la montre. Ce fut pendant près de cent ans un crime punissable de trois mille livres d'amende, et en récidive de la privation de maîtrise et de l'emprisonnement, que de mêler la soie au castor dans la fabrication des chapeaux. Toutes ces querelles, qui dévoraient une partie de la fortune des corporations, avaient pour déplorable conséquence d'entretenir le chômage. Comme on ne pouvait faire partie à la fois de deux corporations, dans tous les métiers qui n'occupent leur homme qu'une saison, il y avait disette de bras dans le bon moment, et disette d'ouvrage le reste de l'année. C'est seulement en 1762 que les habitans des campagnes obtinrent la permission de filer et de faire de la toile, encore cette autorisation fut-elle restreinte aux seules localités où il n'y avait pas de tisserands. Un chaussetier, homme de génie, inventa un jour de remplacer les cordons qui attachaient les braies au pourpoint par des aiguillettes. Le public fut de son avis, et trouva les aiguillettes plus commodes et plus élégantes. Les gardes du métier firent un procès qui dura quinze ans, et c'est en 1398 que le public

eut pour la première fois la permission de nouer ses chausses comme il l'entendait. Les boutons couverts d'étoffe n'eurent pas moins de peine à s'établir; les boutonniers d'os et de nacre et les boutonniers-ciseleurs poursuivirent à outrance ces boutons économiques. Le parlement lui-même les vit de mauvais œil, et permit aux officiers de police de les couper, dans la rue, sur les habits de ceux qui les portaient. Ce fut une bien autre affaire pour les toiles peintes. Le fabricant fut puni des galères. Une femme, pour porter de la toile peinte, put être mise à l'amende sur un simple procès-verbal, et les commis de barrières eurent le droit de lui arracher sa robe, de la déchirer sur son corps. Quand enfin, très peu de temps avant la révolution, il fut sérieusement question de permettre l'usage de ces malheureuses toiles, ce fut un *tolle* général dans toutes les fabriques, et les trois corps de métiers d'Amiens déclarèrent « qu'au seul bruit de cette *nouveauté*, tout le royaume frémissait d'horreur. » On sait que la Comédie-Française ôta la parole aux acteurs des théâtres forains, que l'Opéra leur défendit de chanter, et qu'ils furent réduits à la pantomime. Je regrette que M. Levasseur ait laissé dans l'ombre ces longues querelles à propos des comédies, qui mirent aux prises le grand conseil et le parlement, et qui condamnèrent du même coup les théâtres forains à se taire, et le public parisien à s'ennuyer, parce que le privilége de l'amuser en parlant était la propriété d'une corporation.

L'affaire devenait plus sérieuse quand il s'agissait des prétentions de la « très salubre faculté de médecine. » Molière a beau être plaisant quand il parle de l'obligation de mourir dans les règles; dès qu'on a lu seulement trois procès-verbaux des *prima mensis* de la faculté, on comprend tout ce que cette plaisanterie avait de tragique. Je ne sais si M. Levasseur a connu le procès que firent aux chirurgiens de robe courte ou barbiers leurs confrères les chirurgiens de robe longue. Ces derniers étaient presque des savans, et ils avaient le privilége de suivre les cours de la faculté de médecine; mais les chirurgiens de robe courte, qui étaient exclus de l'école, n'en avaient pas moins le droit de faire toutes les opérations de chirurgie. Les docteurs-régens ouvrirent leurs amphithéâtres à tous ceux qui avaient accès au lit des malades; c'est ce qui souleva d'indignation la corporation des chirurgiens de robe longue. Ils ne contestaient pas à leurs humbles confrères le droit d'exercer la chirurgie, mais ils leur déniaient hautement celui de l'apprendre. Je parlais il y a un instant d'une plaisanterie de Molière qui change presque de nature quand on se rappelle les règles de la faculté de médecine; voici une injure de Boileau qui ne peut être bien comprise si l'on ignore la constitution des corps de métiers sous Louis XIV :

« Soyez plutôt maçon,... » dit-il à Perrault. C'est qu'en effet, jusqu'à la création de l'Académie des Beaux-Arts, les architectes, les sculpteurs et les peintres étaient maçons. Ils faisaient partie de la corporation de Saint-Luc, érigée en 1391, et ils y étaient confondus avec les badigeonneurs. Il fallut même, pour acheter une émancipation incomplète, mettre dans la nouvelle académie les prud'hommes du corps de métier, et le peintre Lebrun eut pour collègues des ouvriers qui maniaient le marteau et la truelle.

La première opération du roi pour régulariser l'industrie était, comme on vient de le voir, d'étendre à tous les artisans le régime des corporations; un autre objet de la sollicitude royale fut de transformer les fonctions électives de jurés et gardes du métier en offices achetés par le titulaire et directement concédés par le pouvoir. On voyait là dans une seule réforme plusieurs améliorations importantes : d'abord on appliquait le principe général de la centralisation, si cher au despotisme; on détruisait le fâcheux exemple de corps délibérans, ou du moins élisans et se croyant des droits, une autorité, une existence propre dans le sein de l'état; on agrandissait la distance qui séparait les ouvriers des maîtres et les maîtres de leurs magistrats. Plusieurs corps de métiers se trouvèrent tout à coup placés sous des surveillans héréditaires. Quelques-uns des plus favorisés conservèrent les formes électives; mais leurs jurés furent soumis dans l'exercice de leurs fonctions au prévôt de la ville, au procureur du roi, à l'inspecteur du commerce, sans parler de la haute surveillance des parlemens, qui s'étendait à peu près à tout. D'autres corporations, après avoir exercé originairement une profession libre, devinrent une sorte de rouage administratif; les maîtres furent des officiers, ils achetèrent leurs charges, ils parurent dépositaires d'une partie de l'autorité publique. Tels furent les jaugeurs et mesureurs, les chargeurs, les déchargeurs, les crieurs de vin. Ces fonctionnaires d'une nouvelle espèce vécurent aux dépens des autres corporations. Un cabaretier n'aurait pas été bien venu à ne pas faire crier son vin; le crieur de vin, qui avait sa charge à exercer, s'emparait d'un broc, le remplissait de vin aux tonneaux du marchand, et en fixait lui-même le prix pour les acheteurs. De même il fallait être mesuré par les mesureurs et déchargé par les déchargeurs, malgré qu'on en eût. Il y avait des déchargeurs de plusieurs sortes, pour les blés, pour les vins. Ces derniers soutinrent de longues luttes avec les tonneliers. On en vint à créer trois corporations, celle des déchargeurs, qui ôtaient les tonneaux des navires et les plaçaient sur le quai, celle des tonneliers-rouleurs, qui conduisaient les tonneaux jusqu'aux charrettes, et enfin celle des chargeurs. Aucun marchand ne pouvait se passer de ces inter-

médiaires, qui rappellent les caudicaires de Rome, et dont les prétentions, sinon les droits, se continuèrent après la révolution chez les portefaix d'Avignon et de Marseille. L'administration se servait de leur ministère pour établir un contrôle sur toutes les marchandises. Elle eut, vers le milieu du XVIIIe siècle, une plaisante idée : elle enrégimenta les ramoneurs et leur donna un uniforme; mais pour cette fois les Parisiens résistèrent et ne voulurent pas, selon l'expression d'un journaliste du temps, introduire la police jusque dans leurs foyers.

Cette tendance de l'ancienne monarchie à prendre la population en tutelle et à la réduire à un rôle passif, afin de n'avoir pas de résistance légale à redouter, n'a fait que s'accroître jusqu'à la révolution, et les premiers pouvoirs d'origine révolutionnaire l'ont soigneusement empruntée à l'ancienne monarchie. Elle est devenue cette machine d'annihilation universelle qui fonctionne au-dessus de nous sous le nom de centralisation, et que tant d'esprits abusés confondent avec l'unité nationale. Seulement l'organisation de la machine a été simplifiée et améliorée. Sous l'ancien régime, on multipliait les corps privilégiés, et le gouvernement central, arbitre de leurs luttes, les laissait exercer en paix tous les droits qui ne pouvaient pas se tourner contre lui-même; on a depuis supprimé tous les priviléges et remplacé les corporations par une armée de fonctionnaires nomades toujours responsables devant leurs chefs et irresponsables devant leurs administrés. Cette machine est admirable de simplicité et de force. Elle est à la vie d'un peuple ce qu'aurait été à l'intelligence humaine l'art combinatoire rêvé par Raymond Lulle, et dont le but était de remplacer les opérations de l'esprit par un mécanisme. Les modernes ont donc embelli et fortifié la centralisation, mais ils n'ont pas la gloire de l'avoir créée, et le simple citoyen était, sous l'ancien régime, aussi peu de chose qu'aujourd'hui.

Il faut avouer d'ailleurs que ce désir, particulier à l'administration française, d'enrégimenter le plus grand nombre d'administrateurs possible, et d'administrer le plus possible ceux qui n'administrent pas, était puissamment secondé par les nécessités du budget. Depuis que la politique a, comme la chimie, une meilleure nomenclature, nous n'avons que deux ou trois impôts, que nous augmentons dans les besoins de l'état, et quand l'impôt ne rend pas suffisamment, nous avons recours à l'emprunt, ce qui s'appelle, en langue vulgaire, vivre aux dépens de ses héritiers. Nos pères ne connaissaient pas cette belle simplicité; ils avaient des impôts sans nombre, mal répartis et mal perçus, de sorte que l'enrichissement de l'état ne résultait pas dans une juste proportion des efforts du con-

tribuable. En général, ils aimaient mieux créer un impôt nouveau que d'augmenter le chiffre des impôts anciens. Cela faisait une quantité agréablement variée de fermes grandes et petites qui avaient chacune leurs priviléges, quelquefois même leurs justices, car la ferme des gabelles faisait très bien mettre les délinquans aux galères. Ainsi la perception de l'impôt se faisait par des corporations, comme l'administration elle-même. Pour les créations d'offices, c'était moins un impôt proprement dit qu'un emprunt. Le roi vendait une charge; après l'avoir vendue, il payait des gages au nouveau magistrat : c'était lui donner l'intérêt de son argent. Comme la plupart des charges emportaient l'exemption de certains impôts, la multiplication des fonctionnaires était une ruine pour le trésor; mais on y gagnait pour le moment quelque grosse somme qui permettait de faire face à des nécessités urgentes. Le chancelier de Pontchartrain ne demandait pour remplir le trésor que quelques liasses de parchemin et quelques bâtons de cire rouge. On dit qu'il créa quarante mille offices à lui seul, tous inutiles. Quinaut fit à la fin du règne de Louis XVI un dénombrement des charges créées pour avoir de l'argent. Elles montaient à plus de trois cent mille, sans compter les brevets de maîtres. Ces parchemins trouvaient du débit grâce à la vanité française, soigneusement entretenue dans l'intérêt du trésor. Un marchand, en se retirant du commerce, était bien aise de se décorer du titre de conseiller du roi langueyeur de porcs ou de conseiller du roi mesureur de bois de chauffage. Nous voyons sous nos yeux des titres tout aussi vains, quoique moins ridicules, attirer des nuées de candidats.

Non-seulement les corporations, si nombreuses dans chaque ville du royaume, donnaient lieu à la création d'une quantité d'offices, mais les brevets de maîtrise étaient eux-mêmes pour la royauté un important moyen de finances. Les rois, dans certaines occasions, émettaient des brevets supplémentaires, comme on émet aujourd'hui des titres de rente. Ces brevets se cotaient sur la place suivant que la demande surpassait l'offre ou en était surpassée. Il y avait quelquefois des brevets à acheter de trois ou quatre créations différentes, parce que les premiers n'avaient pas trouvé d'acquéreurs, et que les rois avaient eu de nouveaux besoins. Très souvent le même roi créait, moyennant finance, une corporation à laquelle il recommandait, dans le préambule de l'édit, les bonnes règles du métier, le long apprentissage, le chef-d'œuvre, l'examen de réception, et quelques jours après il émettait des brevets de maîtrise qu'on pouvait acheter sans autre formalité, sans rien savoir du métier, et sans avoir été apprenti un seul jour. Entre autres usages dont l'industrie se serait bien passée, quand un prince du sang se

mariait, le roi lui donnait pour cadeau de noces le droit de créer deux maîtres par corporation dans chaque ville. Ceux des princes qui étaient bien servis en tiraient gros; les autres offraient vainement leurs brevets à des prix dérisoires pendant de longues années.

C'est qu'il s'agissait pour les nouveaux titulaires de s'affilier à un corps où ils étaient nécessairement très mal vus, d'abord comme incapables, ensuite et surtout comme rivaux et comme intrus. Ils ôtaient du même coup à leurs nouveaux confrères leurs cliens et leurs argumens. Comment démontrer contre les novateurs la nécessité des corporations, contre les ennemis de chaque corporation particulière, la nécessité de ses statuts, et contre les relâchés et les complaisans, l'utilité des anciennes règles, des chefs-d'œuvre difficiles, des longs apprentissages, lorsque tout à coup une ordonnance renversait tout cela, et donnait la science infuse pour quelques écus? Les vieux maîtres qui, pendant une longue carrière, avaient mis toute leur application à conserver aux maisons anciennement établies la jouissance de leur privilége pouvaient-ils voir de sang-froid leurs efforts inutiles et leur commerce ruiné par des créations dont le but était purement fiscal, et que ne justifiaient nullement les besoins de la place? Les rois, il faut bien le dire, tiraient des maîtres tout ce qu'il était possible d'en tirer par des redevances, des cotisations, des impôts, des droits de toutes sortes; si de plus ils rendaient en quelque sorte banal un privilége si chèrement acheté, les plus solides maisons pouvaient à peine espérer de se maintenir. Il arriva fréquemment qu'une corporation achetait elle-même au roi les nouvelles maîtrises, non pour les exercer, mais pour les amortir, et le roi ne rougissait pas de cette transaction, qui perçait à jour le motif de l'institution des maîtrises. Les bouchers de la grande boucherie de Paris (car il y avait deux corporations de bouchers) étaient des bourgeois oisifs qui avaient acheté une maîtrise, et qui la louaient au premier venu pour exercer la profession sans responsabilité ni sérieux apprentissage. Il en était de même des mesureurs de blé et des déchargeurs. Jamais un déchargeur en titre ne paraissait à la halle. Les titulaires avaient là de pauvres diables qu'on appelait des *plumets*, et qui faisaient leur besogne à la condition de leur abandonner la plus grosse part des profits. Tant fut procédé que les corporations tombèrent d'une ruine dans une autre. Elles s'obérèrent pour éviter les concurrens; les charges dépassèrent les bénéfices. Les maîtres restèrent par la difficulté de liquider; parmi les fils de maîtres, beaucoup aimèrent mieux renoncer que d'ouvrir une maison dans ces conditions. Aussi vit-on un spectacle singulier et très significatif : les commandes augmentaient, la fabrique diminuait. Un intendant de la généralité de Tours déclare que

de cent vingt métiers battans dans son ressort, on est tombé à six en un quart de siècle. Quelques corporations se firent défendre, comme dernière ressource, de recevoir des apprentis pendant un laps de trente ans, de quarante ans. On put prévoir le moment où les rois de France, à l'exemple des derniers empereurs, seraient obligés de rendre les professions héréditaires dans les familles. En 1696, après plusieurs créations d'offices que les corporations achetèrent pour ne pas avoir à les subir, la désertion devint si générale dans les rangs de la maîtrise qu'une ordonnance défendit de quitter le métier, et déclara nulles les démissions données depuis deux ans. N'avons-nous pas raison de dire que, quand bien même il serait vrai que les règlemens introduits par les rois dans les corps de métiers fussent aussi bien conçus qu'on le prétend, ces exactions perpétuelles, cette organisation de la ruine, compensent et au-delà cet équivoque bienfait?

III.

Telle étant vers le milieu du XVIIIe siècle la situation de l'industrie en France, il semble que la liberté devait être demandée par tout le monde, par les consommateurs, que le monopole rançonnait, et par les maîtres écrasés sous les charges des corporations. Le gouvernement seul pouvait perdre momentanément, puisqu'ayant fait la faute de vendre le droit de travailler, il était obligé maintenant de le racheter. Cependant qu'arriva-t-il? Ce fut le gouvernement qui offrit la liberté et le commerce qui la refusa. Le public resta indécis. Telle est la force de la routine, et tel est l'enivrement que produit le monopole sur l'esprit des privilégiés. On en meurt, et on aime mieux en mourir que de tomber dans le droit commun. On vit pour la première fois le spectacle d'un ministre, Turgot, bravant l'impopularité pour contraindre une nation à être libre. Le préambule des édits de Turgot est la condamnation implacable du régime des corporations. Jamais le bon sens n'avait parlé un langage plus ferme et plus lucide. A peine les édits sont-ils portés au parlement, que toute la magistrature croit voir l'état ébranlé; le parquet proteste, oubliant ses habitudes de soumission; la cour refuse d'enregistrer, et contraint le roi à tenir un lit de justice. Six parlemens, Bordeaux, Toulouse, Aix, Besançon, Rennes et Dijon, refusèrent l'enregistrement jusqu'à la fin. Les privilégiés (à qui le régime des corporations ne coûtait pas moins de 12 millions par année d'après une estimation faite en 1775) montent une cabale tellement puissante, qu'en moins de deux mois le ministre est renversé, les défenseurs de sa doctrine poursuivis judiciairement et condamnés

par le Châtelet. Dans les mémoires dont le public est inondé, on invoque tour à tour les droits de la propriété, les intérêts du commerce et ceux de l'humanité en faveur du privilége. Ces maîtrises que l'on veut abolir ont duré depuis des siècles, grande et solide raison chez un peuple qui regarde encore la longue durée comme la source la plus respectable du droit; la royauté et la noblesse ne reposent guère sur d'autres fondemens. Les corporations ont été reconnues, consacrées par des ordonnnances royales enregistrées au parlement et par de nombreux arrêts : veut-on attenter à la justice, à l'autorité royale, à la constitution? Chaque maître a conquis sa situation par un long apprentissage, il l'a payée au roi et à la corporation pour en jouir désormais comme d'une propriété patrimoniale en toute sécurité. On parle de le rembourser; mais avec sa finance, qu'on lui rend, lui rendra-t-on aussi tant d'années passées dans l'exercice d'une profession qui lui échappe? Cette carrière, commencée à l'ombre des lois et sous la protection des principes les plus sacrés de la société humaine, sera donc violemment détruite par un acte de pur despotisme! Dans quel intérêt veut-on consommer cette énorme injustice? Donner à tout le monde la liberté de travailler et de vendre, c'est peupler les ateliers d'incapables et les boutiques d'escrocs. Avec les gardes du métier, les jurés, les syndics, le contrôle, la surveillance journalière, on arrivait à peine à empêcher la sophistication, et l'on veut en un jour livrer l'acheteur à la mauvaise foi du producteur, déshonorer le marché de l'exportation, mettre le fabricant entre le vol et la ruine, encombrer la place de marchandises fardées pour la vente comme le visage d'une coquette, créer par l'appât d'une vente facile des besoins factices, et augmenter du même coup le luxe et la misère! Le peuple, au lieu d'une laine solide, portera des haillons de soie; voilà toute l'image de la liberté nouvelle. Ces lamentations, parties des ateliers, remplissent le parlement, et trouvent un écho jusque dans l'intimité du roi. Louis XVI, qui avait promis à Turgot de le soutenir et qui avait tenu un lit de justice tout exprès pour imposer les édits au parlement (hélas! faut-il qu'on soit réduit à invoquer le despotisme pour l'établissement de la liberté?), Louis XVI, ébranlé à son tour, hésite, recule, condamne la réforme qu'il vient de faire, retourne au régime des corporations et des priviléges. La liberté n'avait pas duré trois mois. La constituante, quelques années après, eut la gloire d'en finir avec les corporations.

Quand on vient de lire le savant et curieux livre de M. Levasseur, où les faits s'accumulent sans confusion, où la connaissance de l'histoire générale s'allie à la science économique pour la guider et la féconder, on sent, on voit avec certitude que l'industrie ne

peut que végéter sous le régime de la réglementation, et que l'état d'enfance où elle était tombée au XVIIe siècle, malgré le génie inventif de la nation et les efforts de Henri IV et de Colbert, était l'infaillible résultat de la substitution en tout et partout, pendant un grand nombre de siècles, de la réglementation à la liberté. Il n'y a pas de démonstration qui vaille l'histoire ainsi faite et ainsi présentée. M. Levasseur apporte dans ses appréciations une indulgence qui paraît souvent excessive, quoiqu'elle soit la marque d'un esprit très élevé et très libre, et cette indulgence donne encore plus d'autorité à la condamnation qu'il prononce contre le système des corporations.

Cependant, depuis la fameuse séance de l'assemblée nationale qui a consacré l'œuvre de Turgot (15 février 1791), deux phénomènes parallèles se sont produits dans la législation et dans la théorie, qui paraissent en contradiction avec toutes les données de la philosophie et de l'histoire. La législation a diminué tant qu'elle a pu la liberté, puisqu'elle a successivement créé les patentes, réglementé la boulangerie, soumis les limonadiers au régime du bon plaisir, remis en vigueur les règlemens anciens relatifs à l'exercice de la pharmacie et de la médecine, à l'ordre des avocats, aux notaires, aux agens de change, rétabli avec la plupart de ses attributions la direction de la librairie et de l'imprimerie, dont il est naturel de rapprocher la censure dramatique et les priviléges de théâtres, créé pour les colporteurs une législation préventive dont on connaît la sévérité, conservé le monopole du tabac, des cartes à jouer, organisé toute une administration pour surveiller la vente des armes et de la poudre, celle des drogues, celle des boissons et des denrées alimentaires, limité les heures de travail dans les ateliers, rendu au gouvernement le droit de permettre ou de défendre l'exportation, d'imposer même dans certains cas ses tarifs, fixé par une loi le taux de l'intérêt de l'argent, etc. On peut voir l'énumération de toutes ces mesures restrictives dans un livre publié il y a déjà quelques années, mais qui n'a pas vieilli, *la Liberté du travail,* par M. Dunoyer. C'est là qu'il faut se donner le spectacle de tout le chemin que notre législation a fait en arrière depuis la séance du 14 juin 1791, où Chapelier, confondant l'association volontaire, qui est une des conditions de la liberté, avec les corporations, qui sont la forme même de la servitude, fit porter par l'assemblée nationale un décret qui, s'il était obéi, réduirait toutes les forces individuelles à l'isolement, et conséquemment à l'impuissance. Au moins peut-on dire que l'état a cédé, en agissant ainsi, à des nécessités fiscales et au désir de maintenir l'ordre par des précautions sévères; mais ce qui est moins explicable, c'est le courant d'idées qui, depuis la révolution jusqu'à nos jours, n'a cessé de se manifester dans les ateliers en

faveur du rétablissement et de l'aggravation du régime réglementaire. On comprendrait cette tendance chez les théoriciens absolutistes, qui trouvent toujours la part de la liberté trop grande; il est vraiment étrange de la rencontrer chez un si grand nombre d'ouvriers, mêlée à un amour instinctif, mais bien inintelligent de la liberté.

Certes je ne nie pas les crises fréquentes et terribles qu'amènent la liberté du commerce et la création de machines et de méthodes nouvelles, ni la nécessité où se trouvent parfois les patrons de lutter contre des rivalités en recourant à un abaissement momentané du prix de main-d'œuvre. J'avoue que la substitution des grandes manufactures aux ateliers restreints de l'ancien régime a remplacé, à beaucoup d'égards, la vie de famille par la vie militaire, et que le développement même de l'instruction, en donnant à l'ouvrier des aptitudes nouvelles, l'a rendu plus sensible à certaines privations qui tiennent à des besoins d'un ordre élevé. Je demande pourtant si une crise violente et courte ne vaut pas mieux que la mort par épuisement, si ce n'est pas l'humanité entière qui profite du service des machines (1), si l'on voudrait renoncer aujourd'hui au télégraphe, au gaz, à la vapeur, au drainage, à l'imprimerie, aux écoles gratuites, si l'ouvrier malmené d'une manufacture envie quelque chose à la domesticité de l'ancien régime, et s'il en est un parmi les plus souffrans qui voudrait améliorer son salaire à la condition d'interdire le travail à tous ceux qui n'en ont pas mendié ou acheté le privilége? Je le dis à l'éternel honneur des partisans de l'organisation du travail dans les ateliers : ils ne savent pas ce qu'ils demandent. Retourner à la compression pour échapper à la concurrence, ce n'est pas seulement ignorer l'histoire, c'est ignorer ses propres intérêts, et ses droits, et son cœur, et les conditions de l'activité universelle. On croirait voir des demi-savans, tourmentés par leur science imparfaite, qui regrettent leurs anciennes ténèbres, au lieu de poursuivre la route qui les conduirait à l'émancipation et à la lumière.

Pour moi, si j'avais le droit de donner des conseils aux ouvriers qui rêvent encore d'améliorer leur condition par des lois préventives, je leur dirais : Vous voulez réglementer; mais, prenez-y garde, il en est de l'autorité préventive comme de ces machines au milieu desquelles vous vivez, et qui dévorent le bras et l'homme même dès qu'elles ont seulement saisi le petit doigt. Quelque règlement que vous fassiez, il en entraîne à sa suite un millier d'autres. Vou-

(1) En 1788, les machines à carder et à filer le coton étaient employées dans le Lancastre et inconnues à Rouen. Les produits du Lancastre, apportés à Rouen même, habillaient le pauvre comme le riche, et la fileuse rouennaise, qui ne gagnait que dix sous, achetait *par économie* le travail de la fileuse anglaise, qui en gagnait quarante.

lez-vous régler le nombre d'heures de travail des enfans dans les manufactures, réglementation à coup sûr la plus innocente, ou, disons mieux, la plus légitime de toutes, et contre laquelle, pour ma part, je suis bien loin de m'élever? Il vous faudra aussitôt, sous peine de condamner votre loi à l'impuissance, introduire la police dans les familles, fixer l'heure de l'ouverture et de la fermeture des ateliers, la durée des repas, le genre et la condition du travail. Bien plus, comme dans la plupart des manufactures l'ouvrier adulte a besoin d'un enfant pour l'aider, la limitation du travail des enfans amènera par le fait la limitation du travail des adultes. Le législateur lui-même se laissera aller promptement à appliquer aux adolescens, puis aux femmes, puis enfin à tous les ouvriers, un système de protection qui peut être une cause de ruine pour les commerçans et une cause de famine pour les travailleurs. On l'a bien vu en Angleterre et en France, où la limitation du travail des enfans a eu pour conséquence presque immédiate la limitation légale du travail des adultes. Cependant de quel droit empêcherez-vous un père de famille fort et bien portant de travailler treize heures au lieu de douze, et de diminuer d'autant les privations et les fatigues de sa femme et de son enfant? Cette heure de travail que la loi supprime dans tous les ateliers de France, elle ne peut la supprimer dans tous les ateliers de l'Europe : voilà donc un règlement qui peut porter un coup funeste à l'industrie nationale, livrer le marché aux peuples voisins. Si vous dites : On prendra plus d'ouvriers, et on fera ainsi avec plus de bras le même travail; avez-vous donc, répondrai-je, tant de bras inoccupés? Et n'est-ce pas plus souvent le travail qui manque aux bras que les bras au travail? D'ailleurs le métier, la machine représente un capital fixe, qui doit produire en raison de sa valeur; il faut que le travail dont elle est le moteur ou l'auxiliaire couvre d'abord les intérêts du prix qu'elle a coûté; le bénéfice proprement dit ne commence qu'ensuite : l'heure que vous supprimez représente peut-être à elle seule tout le bénéfice du commerce. Ce peu de mots suffit pour faire entrevoir la multiplicité des conséquences qu'entraîne un seul règlement, et le plus simple de tous.

Voici encore un autre exemple, qui a d'autant plus de force, à mon avis, que la réglementation dont il s'agit peut paraître au premier abord inspirée par le désir d'arracher certains ouvriers à la misère. L'ouvrier, dit-on, ne peut faire crédit de son temps : il faut donc lui assurer le moyen d'avoir des avances. Il existe pour cela une disposition légale : c'est l'inscription au livret, donnant au maître qui a fait l'avance les droits de créancier privilégié. Mais sait-on bien la conséquence de ce règlement en apparence favorable? C'est

de mettre l'ouvrier à la merci du patron, qui se transforme en créancier tout-puissant. Les plus grands ennemis de l'ouvrier ne pourraient lui faire plus de mal que de le livrer ainsi à la toute-puissance de l'usure. Avec un système d'emprunts trop facile, l'ouvrier qui a de pressans besoins consommera d'avance son salaire; le maître qui lutte péniblement contre la concurrence se laissera aller à diminuer outre mesure le prix de la main-d'œuvre.

Je ne parle là que de réformes purement industrielles, qui peuvent nuire aux ouvriers et enchaîner leur liberté, mais qui du moins ne mettent pas la société tout entière en péril. Il en est autrement de ces prétentions, qui n'allaient à rien moins qu'à nier, au nom d'un intérêt mal entendu, le droit de la propriété et le droit du travail. Ainsi par exemple, quand on demandait un tarif des salaires, n'était-ce pas ôter au propriétaire la libre disposition de son capital? Quelle différence faites-vous entre la suppression du capital et la suppression de la liberté du capitaliste? Votre intérêt évident est d'appeler les capitaux, non pas de les gêner. Songez que le commerçant ne peut travailler à perte. Si le mouvement de la vente s'élève sans que le tarif soit changé, il sera obligé, pour rester honnête homme, pour ne pas prendre d'engagemens qu'il serait hors d'état de tenir, de fermer ses ateliers et de vous mettre sur la paille. Prescrivez-vous à la police de renvoyer les étrangers pour assurer d'abord du travail aux citoyens de chaque ville? Alors ce n'est plus la propriété que vous attaquez, c'est le droit de travailler. Si l'industrie se déplace, ce qui arrive journellement, vous n'aurez pas la ressource de porter vos bras ailleurs. Il faudra subir la loi que vous aurez faite, et mourir de faim sur place. Est-ce l'égalité des salaires qui vous tente? Tâchez donc de décréter l'égalité des forces et des aptitudes, car, sachez-le bien, le principe fondamental de toute société humaine est celui qui dit : A chacun suivant ses œuvres. Prétendez-vous substituer partout l'association au travail salarié sous la responsabilité et la conduite d'un maître? Rien de mieux, si vous avez assez de capitaux, si vous trouvez du crédit, si vous pouvez subir un chômage, travailler à terme et vous passer de direction. Ces conditions remplies, vous pouvez vous associer sans péril, et personne n'aura le droit d'y trouver à redire, pourvu que vous respectiez la liberté d'autrui et que vous n'entendiez pas contraindre vos voisins à vous imiter. Au contraire, est-ce une caserne qu'il vous faut, le dortoir commun, la gamelle, l'uniforme, le travail assuré et proportionné aux aptitudes? Si vous allez jusque-là, vous détruisez la société, car elle ne peut pas vivre un seul jour sur ce modèle, et vous vous condamnez à n'être qu'un rouage dans une machine, un peu plus qu'une plante, un peu moins qu'un animal.

Ainsi, quelque règlement que vous fassiez, il se tourne contre vous. Le communisme est une odieuse chimère, l'égalité des salaires une injustice, les ateliers nationaux une spoliation organisée. Quoi donc! n'y a-t-il aucun moyen de salut? Qui vous sauvera? qui vous dirigera? qui vous délivrera de vous-mêmes? Puisque les lois préventives et les maîtres absolus ne vous apportent que ruine et malheur, essayez d'une autre méthode : tâchez d'être des hommes. Vous savez déjà que vous avez des bras, mais apprenez que c'est là votre moindre force : Dieu vous a donné l'intelligence pour les diriger. Faites vos affaires par vous-mêmes, tirez le meilleur parti possible de vos aptitudes. C'est une fanfaronnade de dire qu'on peut tout ce qu'on veut; mais assurément on peut beaucoup quand on sait vouloir. Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est plutôt son intelligence que la vigueur de ses membres, et plutôt son caractère que son intelligence. Or la bonne école du caractère, c'est la liberté. Nous dépendons d'assez de choses par la faiblesse de notre nature et par les conditions de la société humaine. A cette dépendance nécessaire n'ajoutons pas une dépendance factice. Si l'observation de vous-mêmes, si l'histoire ne vous enseignent pas assez haut ces fières doctrines, jetez les yeux sur les différens états de l'Europe : voyez si la terre la plus libre n'est pas celle qui porte les meilleurs ouvriers. Elle les porte comme la bonne terre porte les fruits savoureux. L'intelligence humaine, depuis deux mille ans, a par trop abusé des lisières. Il est temps d'en finir avec ce fatal malentendu qui nous fait sans cesse chercher le progrès industriel dans une nouvelle servitude. Si les populations laborieuses n'ont pas encore atteint chez nous la position à laquelle elles doivent infailliblement parvenir, c'est que notre industrie s'est arrêtée trop tôt dans la voie des réformes libérales, c'est que les ouvriers eux-mêmes restent animés d'un esprit contraire à ces réformes, et que les vieilles idées de réglementation les dominent encore. Le remède aux maux dont nous souffrons, ce n'est pas de renoncer à la liberté du travail, c'est de l'achever.

JULES SIMON.

LES

EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE

ESSAIS D'ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE

DANS LES COLONIES FRANÇAISES DE L'OCÉANIE ET LES SANDWICH.

I. *Narrative of Adventures at Havaïian, Georgian and Society Islands*, etc., by Edw. Perkins; New-York 1856. — II. *The Sandwich Islands*, by Alex. Simpson. — III. *Journal inédit* de M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau. — IV. *Revue coloniale*, de 1855 à 1858. — V. *Journal des Missions évangéliques* et *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1850 à 1859.

Depuis un demi-siècle, l'Océanie s'ouvre de plus en plus à une vie nouvelle. Là, au milieu de régions sauvages, sur le Grand-Océan longtemps désert, puis sillonné par de rares navigateurs, se fait entendre comme l'écho de notre civilisation, qui du pôle austral répond à notre pôle. Lointains voyages, expéditions aventureuses, larges colonisations, déplacemens, migrations des races, contacts imprévus entre les hommes les plus divers d'habitudes et d'instincts, tel est le spectacle que déjà nous ont présenté Melbourne, Sydney, Hobart-Town, et même la Nouvelle-Zélande (1). Un souffle de curiosité a passé sur le monde; la passion du mouvement s'est propagée de l'Europe jusqu'à la Chine, et, servie par les plus puissans moyens de locomotion, elle permet à des contrées éloignées, dont les habitans se connaissaient à peine, de faire de continuels échanges de population, d'habitudes, de procédés industriels.

Un concours de circonstances si nouvelles doit amener à la longue des résultats également neufs. Sans prétendre pénétrer dans les

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre 1858, 1er janvier et 15 mars 1859.

mystérieuses combinaisons de l'avenir, nous pouvons dès à présent nous considérer comme placés au seuil d'une période historique dans laquelle de nombreux élémens longtemps épars vont concourir à l'accomplissement d'une œuvre commune. C'est d'ailleurs la marche que le passé assigne à l'histoire : il nous montre les sociétés s'agrandissant toujours et faisant entrer constamment de nouveaux acteurs dans leur sphère élargie. Que ce changement soit une amélioration et que la civilisation y gagne en qualité, c'est un point discutable, et qui, malgré nos innovations et nos découvertes, peut bien être résolu négativement, lorsque nous envisageons dans sa splendeur cette petite société grecque, si élégante il y a deux mille ans, si artiste, si merveilleusement douée; mais que la civilisation gagne en étendue, c'est ce qu'on ne saurait nier, et le mouvement qui de nos jours s'opère sur tous les points du globe en est la preuve irrécusable.

L'Océanie, avec ses découpures sans nombre et ses archipels d'étendues diverses, ses richesses naturelles, est le théâtre où se groupent et se meuvent avec le plus d'évidence les acteurs de ce spectacle nouveau. De Manille aux Sandwich et à Tawaï-Pounamou, on voit s'agiter dans un étrange pêle-mêle : le Chinois, que rien ne rebute, le fourbe et belliqueux Malais, l'indomptable *Yankee*, le *gentleman* anglais, colon bien préparé ou touriste observateur, l'émigrant pauvre et paisible d'Irlande et d'Allemagne, *settlers*, *squatters*, mineurs, artisans venus de tous les coins du monde. Seule au milieu de ce grand tumulte, la race indigène reste indolente et farouche; la civilisation occupe le sol sans pouvoir en conquérir les habitans. Quand tous les autres prospèrent, ils s'isolent et s'effacent, et ils sont comme frappés de mort dès qu'on les arrache aux habitudes de leur ancienne existence : étranges familles humaines, dont l'esprit est aux antipodes de nos goûts, de nos besoins, de nos sentimens, comme leur terre est aux antipodes de la nôtre! Leur dépérissement est-il donc un fait fatal et sans remède? Beaucoup ont succombé : n'en sauvera-t-on pas quelques débris, et fait-on pour cela tout ce que le sentiment d'humanité conseille? — Les colonies françaises, quoique tenant une bien petite place sur la carte du Pacifique, et les Sandwich, depuis longtemps soumises à l'action américaine, nous fournissent quelques élémens pour étudier cette question, sans cependant nous permettre encore de la résoudre. Ces sauvages sont si différens de nous, ils semblent inférieurs par tant de points, que peut-être ils n'ont pas d'avenir. Il faut d'ailleurs tenir compte de l'action désastreuse qui a été jusqu'ici exercée sur eux par le rebut de nos populations. Longtemps nous ne leur avons porté que la contagion de nos vices. Heureusement pour l'honneur de notre époque,

la conscience humaine a fait de nos jours de notables progrès : des sociétés catholiques et évangéliques ont répandu leurs missionnaires sur les archipels de la Polynésie. Le même sentiment qui avait ému en faveur des noirs de l'Afrique de généreux citoyens de Boston et de Philadelphie s'est manifesté pour les indigènes océaniens. D'ailleurs, le mal fût-il sans remède, la civilisation dût-elle broyer tant de victimes sur son chemin, avant de dire avec le négrier et le *squatter :* « Ces hommes sont condamnés, » il ne serait pas sans intérêt et sans moralité peut-être de rechercher tous les moyens qui peuvent apporter à cette calamité quelque adoucissement, ou seulement même de jeter vers ces races un regard de compassion, si elles sont destinées à périr.

I.

Lorsque du spectacle des colonies anglaises on passe à celui de nos établissemens dans l'Océanie, le changement est aussi complet qu'il est brusque. On n'a plus à contempler l'activité, la force, la vie exubérante et turbulente, les vastes espaces livrés aux conquêtes du défrichement : au fond de quelque anse où mouillent des baleiniers et de rares bâtimens de commerce, se dresse une construction en briques et en terre; au-dessus flotte notre drapeau, à la porte veillent quelques soldats de marine. Des cases éparses forment quelquefois un groupe d'habitations qui s'étend et prend l'aspect d'une petite ville ou d'un gros bourg; mais tout cela est morne, sans mouvement, excepté quand l'officier supérieur qui promène son pavillon de l'un à l'autre de nos établissemens vient par sa présence apporter un peu d'animation factice et plutôt militaire qu'industrieuse et commerçante. Pourquoi cette inactivité? Sommes-nous donc inhabiles aux industries et aux travaux de nos voisins, et les descendans de cette vieille race celtique qui aimait tant à vagabonder par le monde sont-ils devenus ennemis du déplacement? Non certes; l'Égypte, la Perse et l'Inde, qui voient encore tant de Français leur porter leur science et leur épée, sauraient témoigner du contraire. Les aptitudes colonisatrices non plus n'ont pas toujours manqué à la France, témoin le Canada et la Louisiane, sans parler de l'Inde, qui aurait bien pu avoir d'autres destinées, si Dupleix, La Bourdonnais, les héros du XVIIIe siècle, n'avaient pas été abandonnés lâchement. Aujourd'hui encore, il y a une région où l'activité française se complaît et se développe : ce sont les bords magnifiques du Rio de la Plata. Nous ne sommes donc pas entièrement inhabiles aux procédés et aux travaux de la vie extérieure; cependant il faut reconnaître que diverses circonstances nous ont rendus infé-

rieurs en cela à nos voisins anglais et même allemands. Hors de son pays, le Français est ingénieur, soldat, aventurier, il n'est guère ni cultivateur ni commerçant; de plus le détachement complet du sol natal lui est moins facile qu'à tout autre expatrié. Quelle touchante et persévérante affection la Louisiane et le Canada ont conservée pour la métropole! La France en outre se suffit à elle-même, et n'a jamais forcé ses enfans à jeter des regards de convoitise au-delà des mers, à demander les ressources de leur existence aux régions étrangères. De là est résultée une différence radicale entre l'éducation et les idées premières des peuples anglais et français; ici on naît agriculteur et soldat, là matelot et commerçant. En Angleterre, les plus grandes villes sont sur les côtes, et un peuple d'hommes bercés par la mer, familiarisés avec les idées d'expatriation, comptent pour la plupart des amis et des parens dans les contrées les plus lointaines; chaque jour ils lisent dans les feuilles publiques des nouvelles de leurs compatriotes de Chine et d'Australie, et ils sont pour ainsi dire habitués à considérer le monde comme une province de l'Angleterre.

La richesse et l'abondance naturelle de notre sol, l'attachement que nous avons pour lui, les circonstances politiques de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, notre gloire militaire continentale, telles sont donc les causes honorables et parfaitement avouables de notre infériorité colonisatrice. Ne nous en plaignons pas : chaque peuple a eu ses destinées, et les nôtres en Europe ne le cèdent à celles de personne. A l'Angleterre le grand mouvement colonisateur, à elle de créer des empires, de défricher le sol, de le couvrir de troupeaux, de bâtir des villes à l'image de Londres et de Liverpool. C'est un rôle plein de grandeur, mais qui a ses déceptions et ses dangers : les colonies sont ingrates, bien oublieuses souvent et bien personnelles; plus d'une a renié la métropole, et pour vivre, pour rester prospère et puissante, il faut que l'Angleterre recommence toujours. Quelques hommes et quelques livres sortis de France, voilà au contraire ce qui a suffi pour établir la prépondérance et répandre l'influence du génie français par le monde. Bien des fois nous avons entendu regretter que la France n'ait pas devancé l'Angleterre dans l'occupation de la Nouvelle-Zélande : regrets sans motif; cette colonie, devenue tout d'un coup si riche dans des mains anglaises, fût demeurée stérile dans les nôtres. D'ailleurs, pour le déploiement de ce que nous avons d'aptitudes en ce genre, n'avons-nous pas à nos portes l'Algérie? Le commerce peut bien se passer de colonies; les États-Unis n'en ont pas, ce qui ne les empêche point d'être les premiers trafiquans du globe. Ce que nous pouvons raisonnablement demander, c'est un développement commercial en rapport avec le nombre de nos ports et l'éten-

due de nos côtes, des compagnies transocéaniques organisées au Havre, à Bordeaux, à Saint-Nazaire, une part dans les profits des pêches lointaines, et, pour protéger et ravitailler nos bâtimens de commerce, des stations maritimes bien approvisionnées. A ce titre, nos établissemens de l'Océanie suffiront le jour où ils seront sur une bonne route de commerce, et nous avons agi récemment dans la mesure de nos véritables intérêts en prenant possession de la Nouvelle-Calédonie.

Au commencement de 1853, la corvette la *Constantine*, commandée par M. le capitaine de vaisseau Tardy de Montravel, avait quitté Rochefort pour prendre la station des mers de la Chine et du Japon, et à la fin de la même année elle était à son poste, devant Hong-kong et Shang-haï, surveillant les intérêts de nos nationaux, quand son commandant reçut, par un pli cacheté et dont le contenu devait rester secret, avis de prendre le large. La corvette, se dirigeant par le sud, à travers les archipels de la Malaisie, s'engagea entre le groupe des Iles-Salomon et celui des Nouvelles-Hébrides, au sud duquel elle allait occuper, au nom de la France, la Nouvelle-Calédonie. Cette île, dont dépendent celle des Pins et le petit groupe des Loyalty, est située environ entre les 20 et 23es degrés de latitude sud. Elle est longue de quatre-vingt-dix lieues, large de douze, formée par une arête montagneuse qui court du nord-ouest au sud-est, fertile et bien arrosée. Elle a été découverte par Cook en 1774, puis visitée par d'Entrecasteaux et d'Urville. Une chaîne de récifs l'entoure, comme la plupart des autres îles océaniennes, et jusque dans ces derniers temps bien des bâtimens ont péri sur ses côtes dangereuses et inhospitalières.

Lorsque la *Constantine* arriva en vue de l'île des Pins en janvier 1854, déjà le drapeau français s'y dressait ainsi que sur la grande île. Le contre-amiral Febvrier des Pointes, craignant d'être prévenu par les Anglais, était venu de Taïti dès le mois de septembre s'entendre avec quelques missionnaires français établis à l'île des Pins, et traiter de l'occupation avec un des principaux chefs indigènes; puis cet officier supérieur était reparti après avoir bâti une sorte de petit fort provisoire. A cette époque, il y avait déjà une dizaine d'années que les missionnaires qui servirent très efficacement les officiers français dans l'accomplissement de leur tâche étaient établis à la Nouvelle-Calédonie. La corvette le *Bucéphale* avait débarqué à la fin de 1843 quelques religieux au havre Balade, sur la côte ouest; elle avait élevé pour la mission un grand bâtiment, qui, deux années plus tard, servit de refuge à l'équipage de la *Seine*, naufragé dans les récifs de l'île. En 1850, les missionnaires furent durement traités par les indigènes. Entourés, ils étaient au moment

d'être pris, quand par bonheur un navire français, la *Brillante*, se présenta à point pour opérer un débarquement et recueillir, après un combat assez vif, nos compatriotes, qui furent transportés dans l'île des Pins. Là, avec une persévérance qui leur fait honneur, ils formèrent le noyau d'une nouvelle mission, parvinrent à renouer quelques relations avec les naturels de la grande terre, et favorisèrent l'occupation française. Après leur expulsion de Balade, un fait terrible avait donné la mesure de la barbarie et de la férocité des insulaires : en 1851, un bâtiment de l'état en reconnaissance dans ces parages, l'*Alcmène*, avait chargé deux jeunes officiers, MM. de Varennes et Saint-Phal, d'opérer avec une chaloupe et quinze hommes une reconnaissance le long des côtes et des baies intérieures. Les imprudens se laissèrent surprendre par les naturels sur une petite île qu'ils croyaient inhabitée. Officiers et matelots furent massacrés et dévorés. Le commandant de l'*Alcmène* saccagea et brûla des huttes, mitrailla les sauvages qu'il put atteindre; mais lui-même ne devait pas être beaucoup plus heureux que ses officiers : il perdit son bâtiment sur la terrible chaîne de corail, aujourd'hui seulement bien reconnue, qui enveloppe notre possession nouvelle.

Au moment même où le commandant Tardy de Montravel paraissait en vue de ces tristes parages, un bâtiment français venait encore de s'y perdre. C'était un beau trois-mâts, appelé la *Croix-du-Sud*, qui deux années auparavant était sorti des chantiers de Bordeaux. Il avait commercé sur la côte d'Amérique, dans la mer de Chine, en Australie, et il venait de Melbourne, se dirigeant sur les Moluques avec l'intention de toucher au nouvel établissement français. En doublant la pointe occidentale de l'île, trompé par des cartes inexactes, croyant s'engager dans une passe, il s'était jeté au milieu des récifs et s'y était échoué. Son équipage, composé du capitaine, de sa jeune femme et de douze hommes, n'avait pas eu d'autre ressource que de se mettre, dans deux petits canots, à la recherche du havre Balade, où il était parvenu après une navigation de sept jours, presque sans vivres, menacé par les affreux sauvages des îlots et de la côte septentrionale, qui naguère avaient dévoré une partie de l'équipage de l'*Alcmène*. La *Constantine* recueillit les pauvres naufragés; son commandant détacha un brick à vapeur, le *Prony*, qui venait de le rallier, pour tenter de relever la *Croix-du-Sud;* mais après de vains efforts il fallut renoncer à cette espérance, et l'équipage du bâtiment de commerce français dut attendre dans notre établissement l'occasion d'être transporté à Sydney.

Ramener nos missionnaires et les établir solidement à la grande

terre, construire des postes et des habitations pour nos soldats et nos employés, traiter avec les indigènes et leur faire accepter notre protectorat, telle était la mission de l'officier français. A Balade, où les deux puissantes tribus de Pouma et de Pompo subissaient complétement l'influence des missionnaires, la tâche ne fut pas difficile. Un chef qui, en acceptant le baptême, avait échangé son nom barbare de Bouhoné contre celui de Philippe se prêta assez volontiers, moyennant quelques menus cadeaux, à ce qu'on exigeait de lui : il fit des concessions de territoire, et accepta même la promulgation d'une espèce de code qui cependant le dépouillait d'un de ses principaux priviléges, celui de rendre la justice à coups de casse-tête. Désormais il devait graduer la peine selon la gravité des délits et recourir en certains cas à la juridiction française. Le commandant français eut en outre l'ingénieuse idée d'intéresser les sauvages eux-mêmes à la répression des délits et de les charger de l'arrestation des coupables. Il organisa au milieu d'eux un corps de surveillans, payés avec du tabac et ornés d'un brassard aux couleurs françaises. Il fallait voir comme ils étaient fiers de leurs fonctions et empressés de signaler les moindres délits. La mesure eut un excellent effet. Quant au chef Philippe, c'était un sauvage peu intelligent, brutal, et en qui il n'était pas trop sûr de se fier. On l'avait vu en 1850 parmi les plus acharnés contre les missionnaires, et du pillage de ce temps il conservait, malgré sa conversion récente, une magnifique soutane dont il aimait à se parer toutes les fois qu'un navire passait en vue du rivage.

Après avoir consolidé et bien armé le fort de Balade, la *Constantine* se transporta plus au sud, en un lieu appelé Pouebo, sur le territoire de la tribu des Monelibé. Là, le paysage est plus agréable et plus animé : ce ne sont plus des rochers nus et des crêtes dévastées; les hautes terres y prennent un aspect riant et fertile. De leurs sommets au bord de la mer s'étend une forte végétation, et une jolie rivière, que les canots peuvent remonter durant plusieurs kilomètres, se détache des montagnes, se précipite en cascades, puis serpente dans la plaine. En ce lieu, il y a, comme à Balade, une mission qui, après avoir subi les mêmes vicissitudes, s'était vue expulsée, puis rappelée par les indigènes mêmes. Un des principaux chefs, en se faisant chrétien, avait pris le nom d'Hippolyte; il servait très efficacement les missionnaires, et balançait par son autorité l'influence d'un autre chef, du nom de Tarebate, qui refusait d'accepter le christianisme, parce qu'il aurait été obligé de renvoyer trois de ses quatre femmes.

A peine la *Constantine* avait-elle pris place au mouillage de Pouebo, que le chef Hippolyte s'en vint, à l'instigation des mission-

naires, solliciter pour sa tribu l'établissement des mêmes mesures d'ordre qu'à Balade. Sa demande lui fut accordée, et le commandant français résolut, pour imposer à ces tribus, de mettre dans ses relations avec leur chef quelque solennité. Il emmena donc dans deux embarcations armées en guerre une partie de son état-major, la compagnie de débarquement, et deux obusiers de montagne destinés à saluer l'installation du pavillon français. La petite expédition suivit les nombreuses sinuosités de la rivière et débarqua à 400 mètres d'un grand village où toute la tribu en armes l'attendait avec une extrême curiosité. Elle accueillit avec de grands cris la troupe française, qui se rangea en bataille devant la maison de la mission. Après une courte allocution du commandant, qui fut traduite par le chef Hippolyte, le pavillon français fut hissé et salué par notre artillerie, le tout au milieu de beaucoup de gestes et de clameurs. Ensuite Hippolyte et Tarebate apposèrent une sorte de signature au bas d'un acte en vertu duquel ils acceptaient la souveraineté de la France; puis vinrent la lecture et l'explication du nouveau code pénal, enfin, ce qui de beaucoup plut le mieux aux indigènes, une distribution générale de tabac et de biscuit, et la remise aux chefs de cadeaux consistant en quelques oripeaux, en armes et en ustensiles. Pour exprimer leur joie de cette libéralité, les naturels se groupèrent devant les bâtimens de la mission, pendant que les officiers y prenaient un frugal repas, et se mirent à exécuter leurs danses. Ils sautaient et gesticulaient au son d'un bambou frappé en cadence sur le sol, et accompagné par un sifflement des danseurs. C'est une particularité des sauvages de la Nouvelle-Calédonie que cette substitution du sifflement au chant, et il paraît que rien ne saurait être plus fatigant ni plus désagréable.

Ces naturels sont en général grands et robustes, et les marins qui les ont visités s'accordent à vanter leur vigueur. En effet, les photographies qui ont été rapportées, et que nous avons eu occasion de voir, représentent des hommes bien membrés et musculeux; mais leur physionomie est brutale et grossière. Les femmes surtout, avec leurs cheveux laineux, leurs gros traits hébétés, leurs seins pendans, leurs extrémités difformes, ressemblent plutôt à des bêtes qu'à des créatures humaines. Les hommes sont entièrement nus et se bornent à envelopper les parties sexuelles dans un lambeau d'étoffe; quant aux femmes, elles se couvrent le milieu du corps d'une ceinture large d'un pied à laquelle se rattache par derrière un pagne qui descend des épaules aux jarrets. Il s'est fait dans la Nouvelle-Calédonie un mélange des naturels abjects de l'Australie et des belles races polynésiennes, et il en est sorti une famille bâtarde, supérieure à ceux-là, inférieure à celles-ci, et participant aux usages des uns et

des autres. Une des supériorités les plus remarquables de ces sauvages consiste dans la force et dans l'adresse avec lesquelles ils manient leurs casse-têtes et leurs javelots. D'Entrecasteaux, qui toucha à un point de la Nouvelle-Calédonie, raconte que, des bandes menaçantes s'étant multipliées autour de lui, il voulut donner aux indigènes une idée de l'effet terrible de nos armes à feu. Il fit attacher un pigeon à un arbre, plaça à distance les trois meilleurs tireurs de ses équipages et commanda le feu. Aucun coup ne porta. Alors un indigène, qui était nonchalamment couché, se saisit de sa zagaie, la brandit et transperça l'oiseau.

La prise de possession ne fut point partout aussi facile qu'à Balade et à Pouebo. La *Constantine* poursuivait son exploration le long de la côte orientale, visitant les principales tribus et cherchant l'endroit favorable à un établissement définitif. A mesure qu'elle s'avançait du nord au sud, elle trouvait les peuplades de moins en moins bien disposées. L'action des missionnaires cessait de s'y faire sentir, et elles étaient travaillées et poussées à l'hostilité par quelques matelots déserteurs, anglais et américains, qui s'étaient fixés au milieu d'elles, vivant de leur existence, exploitant le pays sans concurrence et sans contrôle, et redoutant l'introduction d'une domination et d'une influence étrangères. Il y avait particulièrement, en un lieu appelé Hienguene, une tribu puissante, dont le chef, nommé Buaraté, homme énergique et doué d'une certaine intelligence, s'était même autrefois rendu à Sydney, où il avait été reçu avec de grands égards et traité comme le roi de toute la Nouvelle-Calédonie. Buaraté professait un grand attachement pour ses amis les Anglais, *Sydney men*, comme il les appelait, et il avait annoncé qu'il résisterait à l'occupation de tous les autres hommes blancs. Les tribus voisines avaient les yeux fixés sur la sienne, qui était nombreuse et bien pourvue de fusils; il s'agissait donc de frapper de ce côté un coup décisif.

Lorsque, dans les premiers jours de mai 1854, les deux bâtimens, la *Constantine* et le *Prony*, se présentèrent devant Hienguene, un nombre considérable de pirogues se détachèrent de la côte, et les naturels montèrent à bord avec familiarité en témoignant des dispositions amicales; mais le chef ne parut pas. Buaraté ayant refusé une première fois de faire acte de soumission, un officier partit avec une embarcation et un détachement armé pour lui faire savoir que si le lendemain, à dix heures, il ne s'était pas rendu à l'invitation qui lui était faite, le commandant descendrait avec une partie de son équipage en armes pour dresser le pavillon français et faire acte de souveraineté sur le territoire de la tribu, et qu'à la moindre apparence de résistance il serait déchu, et son territoire

déclaré propriété du gouvernement. L'enseigne chargé de cette mission parvint, en remontant une rivière assez forte qui traverse Hienguene, jusqu'à la demeure de Buaraté; il trouva le chef assis sur le devant de sa case un fusil à la main, et le décida, non sans peine, à le suivre. Sur la corvette, Buaraté fut traité avec plus de douceur qu'il ne paraissait s'y attendre, et promit, après quelques difficultés, de se rendre le lendemain sur la plage, devant le village principal, avec ses guerriers, pour assister à la prise officielle de possession. Le lendemain donc, huit embarcations se détachèrent de la corvette et du brick, portant deux cent cinquante hommes et cinq obusiers; elles se dirigèrent sur la plage, opérèrent leur débarquement au milieu d'un concours considérable de guerriers armés de fusils, d'espèces de zagaies et de haches en fer qui, dans les tribus en rapport avec les Européens, remplacent le casse-tête national en pierre verte. L'acte de possession fut lu par le commandant et traduit par un indigène des missions; le drapeau français fut déployé, salué de trois décharges de mousqueterie, de vingt et un coups de canon de la *Constantine*, puis les deux cent cinquante soldats défilèrent devant le drapeau, pendant que Buaraté et les principaux de la tribu signaient l'acte d'occupation et de souveraineté. La vue de tant d'hommes armés de fusils, celle des obusiers, le bruit des canons de la corvette firent une impression profonde sur les sauvages; on se sépara bons amis, et le commandant promit à Buaraté d'aller lui rendre visite le lendemain même dans ses cases.

En exécution de cette promesse, les huit embarcations se rangèrent sur une file et se mirent à remonter la rivière. Cette rivière de Hienguene est barrée à son embouchure par un large plateau de corail qui laisse seulement un étroit passage à la pointe méridionale de la baie; elle ne descend à la mer qu'après de nombreux replis entre des montagnes abruptes qui lui déversent par des ravines profondes les eaux des plateaux supérieurs, et une riche végétation se détache vigoureusement sur les rampes rougeâtres qui l'encaissent. Dans le fond des ravines, des cocotiers abritent des cases relativement assez bien construites. Les habitans accouraient en foule sur la rive pour contempler un spectacle si nouveau pour eux, et suivaient les embarcations par l'étroit sentier qui de chaque bord longe la rivière. Les hommes en armes ouvraient la marche; les femmes et les enfans suivaient à quelque distance, et les deux bords retentissaient de cris assourdissans. Après deux heures de cette navigation, des plantations de cocotiers et des cases plus nombreuses annoncèrent le village; bientôt sur un escarpement de la rive apparut le chef, entouré de trois cents guerriers. Le débarquement s'opéra en ce point. La petite troupe se forma en colonne, l'artillerie

volante au centre, et vint se ranger en bataille devant la principale habitation de Buaraté. Sur un petit plateau couvert à une de ses extrémités par des arbres de diverses essences tropicales s'élevait une grande case calédonienne, sorte de cône dressé sur un cylindre haut de quatre pieds, avec une porte basse et étroite sur le devant, et au sommet du toit conique une sculpture grossière cherchant à représenter une forme humaine; à droite et à gauche étaient bâties d'autres cases, destinées aux femmes et aux étrangers; au-devant du plateau, sur un petit tertre ovale, sept poteaux se dressaient, habituellement surmontés de crânes humains, mais le commandant français avait exigé que ces hideux trophées disparussent pour sa visite : telle était la demeure du chef Buaraté. Les principaux de la tribu, au nombre de cent cinquante ou deux cents, étaient groupés devant la case centrale; ils étaient diversement armés et tous nus, à l'exception de Buaraté, qui se drapait dans une chemise de laine bleue. D'autres groupes de guerriers se tenaient à quelque distance, et les femmes et les enfans, le long des cases et derrière les arbres, regardaient avec curiosité. Les artilleurs et les matelots en grande tenue opérèrent diverses évolutions; un pavillon français fut arboré, salué de vingt et un coups d'obusier, et remis à Buaraté en signe de sa nationalité nouvelle. Le commandant profita de l'impression produite par cet imposant cérémonial pour engager la tribu à ne plus se livrer à l'anthropophagie, représentant cette coutume comme la plus honteuse et la plus exécrée des hommes civilisés; puis il interdit à Buaraté de rendre désormais la justice à coups de hache; enfin, pour adoucir l'amertume de ces nouvelles obligations, il distribua quelques armes, quelques ustensiles, et invita le chef à s'asseoir avec lui et ses officiers devant un mouton cuit tout entier à la façon calédonienne. De leur côté, les soldats prirent leur repas, et la foule, débordant à ce moment, se pressa autour d'eux, se précipitant sur les os, sur le biscuit, sur les moindres débris qui lui étaient jetés.

La démonstration militaire du commandant français eut un plein effet : à partir de ce moment, Buaraté se tint tranquille, les autres chefs suivirent son exemple, et nos bâtimens, franchissant les deux roches bizarres que l'on appelle Tours-Notre-Dame, parce qu'à distance elles rappellent ce monument par la forme et par la hauteur, quittèrent Hienguene, et purent vaquer paisiblement à la recherche de l'endroit où ils devaient élever l'établissement principal de la colonie. Ils visitèrent la magnifique baie de Kanala, où un chef, nommé Kaï, monta à bord sans difficulté, tout fier d'une chemise, d'un pantalon, d'une casquette et d'un vieux sabre, qui lui composaient un costume magnifique selon lui. Puis ils doublèrent

la pointe méridionale, touchèrent à l'île des Pins et vinrent reconnaître la partie inférieure de la côte ouest.

Bien que le port de Kanala soit un des plus beaux qu'on puisse voir, très vaste, offrant d'excellens mouillages, recevant une petite rivière qui est navigable durant un espace de sept ou huit milles et sur les bords de laquelle croît en abondance ce bois de sandal que, depuis de longues années déjà, exploitent des industriels, les *sandalers* australiens, cependant la côte occidentale a été choisie de préférence pour la création de nos premiers établissemens coloniaux, parce qu'elle est en communication plus directe avec Sydney et le reste de l'Australie. Elle présente des caractères distincts de l'autre littoral, moins de fertilité, des pentes plus abruptes et moins arrosées. Quelques points seuls font exception; mais, par compensation, c'est là que se trouvent les richesses minérales qui donnent à notre nouvelle acquisition dans l'Océanie une si grande valeur. Tel est l'inappréciable avantage de la baie de Moraré, une des premières qui se présentent quand on a doublé la pointe méridionale. De nombreux cours d'eau y débouchent à la mer, et les navires y trouvent une aiguade formée au pied d'une cascade abondante qui descend du mont d'Or, pic isolé qui domine cette côte, et qui tient son nom de l'espoir que l'on avait conçu d'abord, sans le voir se réaliser depuis, d'y trouver des gîtes aurifères. La cascade se précipite d'une hauteur de vingt mètres, à quelque distance du rivage, dans une sorte de crevasse qu'elle a creusée au milieu d'un sol rougeâtre. Elle entraîne avec elle des blocs de granit, des quartz verts et des roches ferrugineuses. La richesse des vallées, les facilités d'irrigation, la douce déclivité des montagnes, appellent les cultures; les forêts sont riches en bois, les bords de la mer sont dégarnis de cette bande triste et monotone de palétuviers, végétation parasite que l'on rencontre en tant d'autres points. De larges savanes semées de bouquets d'arbres semblent faites pour l'élève du bétail. Enfin des gisemens houillers occupent le pourtour de la baie : cinq veines de charbon apparaissent à la surface du sol dans le voisinage de la mer. Le petit vapeur le *Prony* profita de cette circonstance pour renouveler sa provision; vingt hommes de son équipage descendirent à terre, et en cinq heures de travail ils préparèrent 2,200 kilogrammes de charbon qui, immédiatement essayé, fut reconnu d'une excellente qualité. Avec un mouillage meilleur, Moraré devenait le siége de notre principal établissement colonial. Faute de cette condition indispensable, c'est la baie voisine de Nouméa, aujourd'hui Port-de-France, qui voit se dresser le chef-lieu européen de la Nouvelle-Calédonie.

Voici un peu plus de quatre années que la première pierre de cet

établissement a été posée, et peut-être n'apprendra-t-on pas sans intérêt ce qu'est en ce moment cette ville encore embryonique que la France essaie de bâtir dans la Polynésie, à 22 degrés par-delà l'équateur. A l'entrée d'une baie large et bien abritée, bordée par un terrain montueux, et derrière une presqu'île étroite, s'ouvre un port bien disposé, sûr, accessible, facile à défendre. Le terrain qui le borde forme une sorte d'hémicycle enveloppé par des montagnes qui s'étagent en amphithéâtre. C'est l'emplacement sur lequel s'élève Port-de-France; il a l'inconvénient de n'être pas arrosé : le ruisseau le plus proche est à six milles, on pourra le détourner plus tard, mais pour le moment il faut creuser des puits très profonds. Sur la falaise qui borde la presqu'île s'allonge un bâtiment, sorte de caserne pouvant contenir une centaine de soldats; au sommet flotte notre drapeau. A peu de distance sont éparses cinq ou six maisons, parmi lesquelles celle du gouvernement, entourée d'un grand jardin où se font quelques essais d'acclimatation et de culture.

Il y a loin de ce morne établissement aux villes anglo-saxonnes dans la même période de leur existence. Le mouvement, la vie, les espérances d'avenir que nous a montrés Auckland ne se retrouvent pas ici; en revanche, ce qui dans les colonies anglaises ne peut pas exister commence à naître sur ce littoral peu fréquenté, c'est une ville indigène. Depuis 1855, les missionnaires persécutés par Buaraté, Philippe et d'autres chefs, que le départ des bâtimens français avait délivrés de leurs appréhensions, sont venus élever sous la protection de Port-de-France un établissement appelé La Conception, dont ils ont fait, ainsi que de Pouebo, sur l'autre côte, le centre de leurs travaux. Là, à trois lieues de Port-de-France, près de la mer et sur une colline qui longe le rivage, ils ont groupé autour d'eux quelques centaines d'indigènes. La petite ville calédonienne a été divisée en trois quartiers, suivant le nombre des tribus qui ont concouru à l'élever, et il ne faut pas croire qu'elle se compose uniquement de huttes et de cases : quelques sauvages, guidés par leurs directeurs européens, se sont mis à bâtir des maisons recouvertes d'ardoises, produit que l'île fournit abondamment, blanchies à la chaux, et entourées de jardins et de cultures. C'est un spectacle curieux et fort nouveau que celui de ces hommes piochant la terre, surveillant leurs plantations, vaquant aux soins de leur ménage, traitant leurs femmes presque en égales, se groupant en familles industrieuses et régulières, et n'ayant plus besoin d'assouvir leur faim, faute d'alimens, avec de la chair humaine. On les voit recouverts d'une sorte de pagne ou de chemise, une médaille ou un chapelet au cou; leur visage farouche s'adoucit quand ils échangent entre eux, avec les mots de *père* et de *frère*, de cordiales poignées de main. Une église assez spacieuse en briques et

en terre blanchie à la chaux occupe le centre du village. Quand la cloche les a appelés, ils quittent leurs travaux, et on les voit s'accroupir et se lever alternativement durant les offices; ils crient ensemble, sur un rhythme guttural et nasillard, les répons et les chants religieux traduits par les missionnaires dans leur idiome, puis ils écoutent dans un grand recueillement la leçon des *chefs sacrés;* c'est ainsi qu'ils appellent les religieux français. Qu'ils y comprennent grand'chose, c'est ce que nous n'oserions guère affirmer. Et comment en serait-il autrement, puisque leur esprit, étranger à toute idée abstraite, ne s'était pas même élevé jusqu'ici à la notion d'un être supérieur? Mais à défaut d'intelligence certains d'entre eux témoignent beaucoup de docilité et de bon vouloir, et il suffit de comparer leur bien-être relatif à l'abjection dans laquelle ils sont nés pour affirmer qu'ils sont l'objet d'une expérience utile et digne d'encouragemens. La même amélioration s'est produite à Pouebo. Dans cette tribu, la mission est située à une demi-lieue de la mer, à l'extrémité d'une belle plaine et sur le penchant d'une colline qu'ombragent des cocotiers. Les bâtimens, qui consistent en deux grandes maisons, une église fort vaste et quelques cases, sont entourés d'ateliers de menuiserie, de charpente et d'une forge où les missionnaires ont eu le bon esprit d'appeler ceux même des jeunes indigènes qui ne se sont pas convertis, afin de les disposer par le travail à l'adoption d'une vie nouvelle. Là des cultures de riz et de maïs ont particulièrement réussi; on n'en est encore qu'aux premiers essais pour le froment et l'orge. Enfin de grands troupeaux de bœufs, de porcs, de chèvres, animaux que l'île ne connaissait pas, garantissent mieux que tous les sermons l'abolition de l'anthropophagie. A l'île des Pins, le succès a été complet : un millier d'indigènes y obéissent à un seul chef. Les cases sont groupées autour de l'établissement religieux; par toute l'île, au pied des pitons couronnés de verdure, s'étendent des plantations de cocotiers, de cannes à sucre, de bananes; la vigne, le figuier, diverses céréales européennes, y prospèrent, et plusieurs indigènes ont appris à élever des abeilles.

Voilà donc de fort bons résultats: seulement il faut reconnaître qu'ils sont très circonscrits. Les catéchumènes n'atteignent pas au chiffre de deux mille, ce qui paraît être moins du vingtième de la population (1); de plus, si autour des missions nous trouvons des indigènes dociles et bien disciplinés, en revanche un grand nombre té-

(1) M. Tardy de Montravel croit pouvoir évaluer la population de la Nouvelle-Calédonie à 60,000 âmes. Ce chiffre semble trop élevé; il est probable qu'il sera arrivé à cet officier, comme à Cook et aux autres navigateurs, d'être induit en erreur par le grand nombre d'indigènes qui se pressaient sur son passage, en désertant momentanément l'intérieur pour voir ses vaisseaux.

moignent à l'égard des innovations une extrême répugnance. Parmi ces sauvages, à côté des fervens prosélytes qui ne demandent qu'à croire, il y a les indifférens : ceux-ci écoutent les plus vives exhortations avec indolence; puis, quand le missionnaire s'est longuement évertué à faire passer dans la langue de ces barbares ses préceptes de morale et de religion, à faire entrevoir des espérances de récompense dans une vie future, des craintes de châtiment, le sauvage, touché par ces dernières considérations, lui répond : « Eh bien ! si ton baptême est si salutaire et procure la félicité, reviens, tu me le donneras quand je serai près de mourir. » Il y a aussi les raisonneurs qui ne reculent pas devant la discussion. Un jour un bon père tâchait de faire naître quelque indignation dans l'esprit d'un de ces indigènes, en lui représentant l'horreur de se repaître de la chair d'un autre homme. « Mais, dit le sauvage, si c'est un ennemi tué dans le combat? — C'est ton semblable, un homme comme toi, qui pourrait être ton parent et redevenir ton ami. — Sa chair emplit aussi l'estomac et nourrit comme une autre; d'ailleurs toi-même ne manges-tu pas le mouton et la poule que tu as nourris de tes mains? »

Pour ces hommes, les animaux élevés dans les cases font pour ainsi dire partie de la famille, et ce qui est comme un des stigmates de leur infériorité, c'est qu'en bien des cas entre les animaux et eux-mêmes ils n'établissent pas de différence. D'autre part, ceux qui acceptent volontiers les salutaires influences des missions se montrent obéissans, dévoués, même laborieux; mais on ne voit guère s'éveiller en eux l'intelligence spontanée, la conscience morale, le sentiment de la dignité humaine, si bien qu'en présence de cette sorte de passivité on est conduit à se demander si, même dans les plus favorables hypothèses, ces sauvages seront jamais capables de se diriger et de s'élever à une existence vraiment personnelle. On ne peut guère espérer, à vrai dire, que nos missionnaires, quels que soient leur courage et leur zèle, organisent une société indigène vivant sous leur constante direction. Ainsi avaient fait au XVIIIe siècle quelques jésuites à la côte de Californie; puis les blancs, aventuriers et cultivateurs, ont abordé ce même sol. Que sont devenus alors les disciples des missionnaires? Tout a péri, tout a été dispersé, parce que ces pauvres gens, organisés pour travailler et vivre comme un troupeau docile, n'avaient pas été armés de l'énergique personnalité, de l'activité individuelle qui seules pouvaient les protéger contre l'activité envahissante du dehors.

Il est donc impossible de rien préjuger encore en faveur de l'expérience dont la Nouvelle-Calédonie est en ce moment le théâtre. Il n'en faut pas moins reconnaître que là s'accomplit en ce moment, au milieu d'une des familles océaniennes, une expérience solennelle

et décisive. Le grave problème de leur avenir a été longtemps éludé; mais il faut le regarder en face aujourd'hui que nous avons mis le pied sur toutes ces terres sauvages, en imposant à leurs habitans l'alternative ou de s'élever jusqu'à nous ou de périr. Il s'agit de savoir si l'éducation peut conduire ces hommes à un degré de moralisation et de dignité qui leur donne, pour ainsi dire, droit d'existence dans les conditions nouvelles où ils se trouvent, et si leur intelligence est capable de s'ouvrir aux notions de devoir, de travail et de société. Cette épreuve, l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'étaient point aptes à l'entreprendre. Sans doute il se trouve dans ces colonies des hommes pleins d'une louable compassion : des sociétés charitables s'y sont même organisées en faveur des naturels; mais que peuvent-elles? La colonisation y est trop active pour ménager le sauvage; les *squatters*, le fusil à la main, débordent toujours. Il leur faut le sol de la tribu, peu importe l'indigène : c'est un être inférieur et malfaisant que l'on chasse comme un gibier. Celui-ci dans ces persécutions injustes ne sent se développer que ses instincts de vengeance et de haine; il en résulte une lutte sans merci où le sauvage succombe, parce qu'il est le plus faible et le plus mal armé. C'est ainsi que nous avons vu disparaître jusqu'au dernier des naturels de la Tasmanie. Félicitons-nous donc de n'avoir pas tant d'ardeur colonisatrice; cette expérience que l'entraînement d'une activité sans bornes ne permet pas aux grands colonisateurs de l'Océanie, nos missionnaires l'entreprennent dans notre île de récente acquisition, et on la voit se poursuivre aussi, dans des formes et au milieu de conditions quelque peu différentes, sur d'autres points de l'Océan-Pacifique.

II.

En attendant que l'importance de la Nouvelle-Calédonie se développe avec ses richesses naturelles, Taïti, la principale des îles de l'archipel de la Société, est le chef-lieu de nos possessions océaniennes. C'est une île charmante, couverte de bois, accidentée, dominée par un piton de 2,450 mètres qu'on appelle *le Diadème*. Au-dessous de ce pic majestueux, sur un plateau élevé de 500 mètres, se trouve un lac long d'une demi-lieue et très profond, dont l'eau est toujours à la température de 23 ou 24 degrés centigrades. De toutes les hauteurs descendent en cascades de petites rivières qui arrosent les vallons pittoresques, les belles plaines et les baies où les habitations sont groupées à l'ombre des cocotiers. La plus grande longueur de l'île est de douze à treize lieues, sa largeur de sept, et une ceinture de madrépores l'enveloppe de toutes parts, laissant seulement en quelques points d'étroits passages. Les premiers na-

vigateurs qui l'ont visitée, frappés de la douceur de son climat et de toutes ses magnificences, la vantaient avec enthousiasme. Voici comment un officier de notre marine, qui l'a vue récemment, en décrit les approches : « Le plus gracieux panorama se déroule devant le navire qui, venant du large, double la pointe de Vénus; pendant qu'il côtoie le récif, long de dix milles, qui le sépare de la passe, les pics abrupts de l'île se déroulent devant lui, et au milieu d'eux les pitons bien nets du Diadème se découvrent brusquement et surplombent au centre les plus riches vallées de l'île. Les sommets secondaires apparaissent couverts d'une végétation luxuriante au milieu de laquelle scintillent d'innombrables cascades, puis la plage couverte de cocotiers, de pandanus, d'orangers, d'arbres à pain, dont les ombrages abritent çà et là quelques cases, et sur les bords de laquelle vient expirer doucement la mer intérieure, parfaitement calme entre les récifs et la côte. Tel est le tableau vigoureusement illuminé par le soleil des tropiques qui charme le voyageur encore fatigué de la dure navigation du cap Horn. » Bientôt on découvre au fond d'une belle rade les cases blanches de Papeete, la ville française de l'Océanie.

La rade, d'accès facile et bien abritée, offre un bon mouillage aux bâtimens de commerce; la plage qui la borde se déroule en arc de cercle; un récif ferme la baie du côté de la mer, et la ville s'étend d'une pointe à l'autre, ayant à son centre un petit môle qui sert d'embarcadère. Autour de la maison du gouvernement ou protectorat, de l'arsenal, des magasins, des baraques et des chantiers de notre établissement, se dressent les habitations de deux ou trois mille personnes tant étrangères qu'indigènes : ces maisons forment une rue bien alignée le long du rivage, et sont généralement en bois; il n'y a que celles des consuls et les constructions publiques qui soient en pierre et à deux étages. A une centaine de pas du rivage s'ouvre une belle route qui fait le tour de l'île, et vis-à-vis de la baie, dans l'hémicycle que forment les hauteurs étagées en amphithéâtre, les maisons de quelques résidens et des huttes d'indigènes sont semées au milieu de larges et splendides jardins où l'oranger, le bananier, le cocotier, l'aloès, la vanille, vingt autres variétés de plantes intertropicales mêlent leur feuillage. Le marché est situé au croisement des deux routes principales : il consiste en deux hangars couverts en chaume et longs de trente pieds sur dix de large; quelques naturels, vieillards, femmes et enfans, sont assis entourés de leurs provisions : les fruits de l'arbre à pain, des bananes, des oranges, des monceaux de noix de cocos dépouillées de leur enveloppe, quelquefois du poisson et des porcs vivans ou rôtis; ils attendent patiemment les acheteurs ou débattent le prix de leurs marchandises avec animation. Près de l'arsenal se dresse une maison

commode et assez coquette, c'est la résidence de sa majesté la reine Pomaré, qui, selon son caprice, habite en ce lieu ou à quelque distance dans l'est, à sa hutte indigène de Papaoa. Papeete offre quelques cabarets pour les hommes du port et les matelots et quelques restaurans, mais pas un hôtel comfortable; cette circonstance et le permis de séjour exigé des étrangers de passage dans la ville sont un sujet de plainte unanime pour les visiteurs anglais et américains.

Au costume européen se mêlent dans la petite ville la chemise indigène et le *pareu*, sorte de toge de couleur éclatante que les Taïtiens jettent sur leurs épaules et ramènent en plis élégans sur le côté gauche. Avec les belles formes et la taille élevée de la plupart d'entre eux, ce vêtement leur sied à merveille, tandis que ceux qui ont eu la fâcheuse idée de revêtir des habits européens sont gênés et maladroits. Il est d'usage d'aller vers le soir respirer sur le rivage les douces brises de la mer; voici comment un voyageur américain, M. Ed. Perkins, qui visitait Papeete en 1854, décrit cette promenade : « La chemise et le *pareu* constituent pour les indigènes le costume général; quelquefois même le royal époux de Pomaré daigne descendre et se promener par les rues, pieds nus, les reins couverts de deux mètres d'imprimé de Merrimack, par-dessus lesquels flottent les plis de sa tunique indigène. La parure des femmes varie selon la libéralité de leurs admirateurs : quelques-unes d'entre elles déploient un luxe dispendieux de soieries; on les voit marcher légèrement le long de *Broom-Road* avec leurs beaux cheveux noirs parfumés des senteurs du *manoe* et ornés des fleurs blanches du jasmin du Cap, qui tombent négligemment le long de leurs tresses lustrées. Le soir, sur le rivage, se rencontre l'assemblage le plus pittoresque et le plus varié qu'on puisse imaginer : ce sont des marins, des employés, des soldats aux uniformes de toutes couleurs qui se promènent bras dessus, bras dessous, avec les nymphes taïtiennes. Cependant huit heures viennent de sonner, ajoute le visiteur américain, une cloche retentit : il faut que les indigènes rentrent dans leurs habitations; quant à l'étranger qui n'a pas la caution ou le permis de séjour, il court grand risque d'être arrêté. »

Taïti n'a pas changé en apparence : ce sont toujours ces vigoureux indigènes, les plus beaux de la race polynésienne, qu'admiraient les premiers navigateurs, ce sont aussi ces femmes gracieuses, au parler facile et doux, insouciantes, paresseuses, se parant de fleurs, ne cherchant que le plaisir; mais, hélas! aux habitans de cette île vraiment fortunée les Européens ont apporté bien des vices et bien des misères. Des neuf mille indigènes de Taïti, il n'y en a presque aucun qui ne garde des restes ou des traces de maladies venues d'Europe, et tous recherchent avec passion les spiritueux,

surtout l'absinthe. Le matin, à l'aube, l'Européen est réveillé par les cris et le bruit que font dans les rues une vingtaine de femmes de tout âge, depuis celle qui a les cheveux gris jusqu'à la jeune fille à la figure rieuse; elles sont condamnées à balayer, les unes durant une semaine, les autres plus longtemps, le chemin public, et leur crime est de s'être grisées et quelquefois d'avoir été ramassées ivres-mortes.

Voici dix-sept ans bientôt que la France a établi son protectorat ou pour mieux dire sa domination sur Taïti. C'est une précieuse acquisition, car cette île est en ligne droite sur la route qui, de l'isthme américain, Panama, Nicaragua et Tehuantepec, conduit à l'Australie méridionale, région de l'or, vers laquelle les émigrans se portent en foule. Les bâtimens favorisés par la double direction des vents pour l'aller et le retour y relâchent quand ils vont de Melbourne à San-Francisco et réciproquement. Les *steamers* y renouvellent leur provision de charbon de terre, et c'est ainsi que Taïti et la Nouvelle-Calédonie sont appelées à se donner la main : celle-ci possède les richesses houillères, celle-là leur offre un débouché. Quelques cultures indigènes, le taro, le sorgho, cette fécule alimentaire qu'on appelle *arrow-root*, fournissent à la consommation intérieure; mais les richesses naturelles, les ressources agricoles et commerciales pourraient prendre une extension considérable, si les colons étaient plus actifs et plus nombreux. Fort peu d'Européens ont entrepris dans l'île de grands et sérieux essais de colonisation, et il est possible que là, comme sur tant d'autres points de l'Océanie, ce rôle soit réservé aux Chinois.

L'île n'avait vu encore que par exception les visages jaunes, comme on les y appelle, quand en 1856 un bâtiment américain en apporta toute une cargaison. C'était un ramassis de mineurs et de petits artisans que la misère et les mauvais traitemens chassaient des villes et des *placeres* de l'Australie; ils s'en allaient en Californie avec la perspective presque certaine de n'y être ni plus heureux, ni mieux reçus. Arrivés devant Papeete, ils firent demander au gouverneur l'autorisation de s'y fixer comme domestiques et portefaix. De son côté, le capitaine américain, qui dans la première partie de la traversée avait eu grand'peine à empêcher une rixe d'éclater entre son équipage et ces hôtes dangereux, se trouva fort heureux d'en être débarrassé. C'est ainsi qu'une centaine de ces hommes sont devenus le noyau d'une petite colonie chinoise qui ne cesse de s'accroître. A Papeete, ils ont leur quartier séparé, d'où ils se répandent tous les matins, dès l'aube, par la ville et dans l'île entière pour y exercer toute sorte d'industries et exploiter les indigènes. Le rapprochement de ces deux espèces d'hommes si différentes, les Chinois et les naturels océaniens, forme un très singulier contraste

que l'on ne peut guère observer qu'à Taïti et aux Sandwich, parce que là seulement les indigènes se mêlent dans les villes aux étrangers. A côté du Polynésien des Sandwich et de Taïti, grand et fort, aux traits réguliers, un peu sauvages, offrant une expression tantôt farouche et tantôt naïve, à la démarche à la fois nonchalante et fière, le Chinois fait triste figure avec son crâne nu muni de la longue queue, ses pommettes saillantes et son regard oblique. Accroupi à la porte de sa tente ou courbé sous un fardeau, il a dans sa physionomie quelque chose de craintif et en même temps de fourbe et de railleur. Au regard qu'il jette sur le sauvage, si brave de sa personne, mais si insouciant et si peu industrieux, on voit qu'il le regarde comme sa proie. A peine établi dans l'île, un de ces Chinois avait remarqué la faveur dont les bibles sont l'objet parmi les indigènes. Ce sont des missionnaires anglicans qui ont fait la première éducation religieuse de Taïti, et l'introduction du catholicisme avec la domination française n'a pas altéré les primitives affections des naturels. La Bible, traduite en *canaque*, a continué d'être leur livre de prédilection. Notre Chinois, muni de colifichets, de verroteries, d'articles de toilette, s'était mis à parcourir l'île, et beaucoup de Taïtiens et de Taïtiennes, placés entre leur amour du luxe et leur foi religieuse, avaient cédé aux tentations mondaines. Le sectateur de Fô avait donc pu faire de la sorte une assez ample moisson du livre chrétien, il en avait monopolisé la vente avec de gros bénéfices, vantant auprès des individus portés à la piété sa marchandise religieuse dans un langage où l'anglais, le canaque et le chinois se mêlaient de la façon la plus pittoresque. Un autre avait imaginé d'utiliser le penchant des filles de Taïti pour le plaisir en organisant à son profit une prostitution régulière; mais l'administration l'avait arrêté à ses premières tentatives, et sans doute ce n'était pas sans un bien vif sentiment de regret et de convoitise que le soir il voyait passer le long de *Broom-Road* des essaims de Taïtiennes folâtres. Hélas! voilà peut-être les hommes auxquels, dans cette île fortunée, appartient l'avenir! Ils portent avec eux l'activité et le travail; mais où est le véritable progrès, quand ces qualités ne sont que les instrumens de passions basses et vulgaires? Si un jour le navigateur trouve là quelques milliers de ces Juifs de l'Orient, entassant, faisant fortune, ne regrettera-t-il pas le temps où les pirogues amenaient aux vaisseaux de Cook les naturels indolens, bienveillans et paisibles de la Nouvelle-Cythère?

Aux Marquises, l'indigène, mieux préservé du contact extérieur par l'isolement, parce que ces îles n'ont pas été jusqu'ici sur le chemin du commerce et ne voient guère que des baleiniers, a mieux gardé sa physionomie personnelle et primitive. Il semble au reste appartenir à une famille plus énergique et plus farouche que celui

de Taïti : les tatouages compliqués, les danses guerrières, les sacrifices humains là où notre influence ne s'étend pas directement, sont encore, dans le groupe des Marquises, en pleine vigueur. Entre les naturels des deux archipels, il y a la même différence qu'entre leurs îles elles-mêmes : Nukahiva n'a pas le riant aspect de Taïti; ses rivages ne présentent au premier abord que des falaises sombres qui tombent dans la mer par des escarpemens infranchissables, et vont rejoindre des montagnes intérieures finissant en crêtes aiguës et dentelées. Ces falaises de roches volcaniques noires et rougeâtres sont couvertes au sommet d'une herbe dure qui donne à tout le pays un air aride, çà et là quelques arbres rabougris se montrent sur les crêtes; mais entre les contreforts qui des montagnes vont à la côte former des baies plus ou moins profondes s'ouvrent des vallées décorées d'une riche verdure, et que sillonnent de petits cours d'eau et des torrens. Tapissées d'une végétation inextricable, ne communiquant entre elles que par des passages à peine accessibles aux naturels, ces vallées tiennent les tribus dans un isolement presque complet, qui n'a pas dû être sans influence sur leur caractère. Un fonds permanent de gravité et de tristesse se retrouve chez ces indigènes. Dans leurs réunions, dans leurs jeux, dans les rites de leur culte et jusque dans leurs danses, ils demeurent sérieux. A les voir demander au *kava* ses redoutables jouissances, on croirait que ces hommes cherchent l'oubli d'un chagrin ou la distraction d'un incurable ennui.

Cinq ou six naturels se réunissent; l'un d'eux mâche la racine tendre et blanchâtre de la plante indigène, et de sa salive mêlée à de l'eau il forme une liqueur jaune, douée d'un parfum pénétrant, mais non alcoolique, qui procure une somnolence et une ivresse analogues à celles du haschich. Celui qui en fait usage ne trébuche pas, ne crie pas; il conserve sa conscience et sa raison. Il est pris d'un tremblement nerveux général, projette la face en avant et ressent une grande faiblesse aux extrémités et dans les articulations. Il marche lentement et d'un pas incertain, puis s'étend sur une natte. Il lui faut un silence et un repos absolus; la circulation se ralentit, une sueur abondante survient, la vue se trouble, et alors se produisent une sorte de torpeur, de calme et de bien-être, parfois des visions érotiques. Cette ivresse survient au bout de vingt minutes et dure de deux à six heures, quelquefois plus, selon la dose et les habitudes du buveur. Au réveil se fait sentir une lassitude profonde. L'usage du *kava* a disparu de Taïti, où les indigènes lui préfèrent l'eau-de-vie et l'absinthe, mais il est en pleine vigueur aux Marquises, où les vieux buveurs s'y reconnaissent à leurs yeux injectés, à leur extrême maigreur, à des écailles blan-

châtres qui recouvrent toute leur peau; quelquefois aussi de profonds ulcères rongent leurs membres.

Les Français ont augmenté les ressources naturelles de ces îles en y important plusieurs de nos animaux domestiques, les bœufs, les ânes, les moutons; déjà depuis longtemps les porcs et les chiens y étaient connus. Par malheur, le rat s'y est aussi glissé, et il cause parmi la volaille les plus grands dégâts; sans doute c'est pour se réserver l'usage exclusif de cette nourriture que les prêtres et les chefs l'ont déclarée *tapu*. Jamais on ne déterminerait un naturel à en manger, ni même à reposer sa tête sur un oreiller fait de plumes de poules. Il en est de même pour la tortue de mer, qui est assez rare et qui joue un certain rôle dans les cérémonies religieuses. A Nukahiva, où les sacrifices humains ont disparu depuis l'occupation française, ce sont les tortues qui remplacent les victimes humaines. Parmi les mets favoris de ces sauvages figure encore le *devil fish* (poisson du diable), sorte de grande raie dont la chasse à coups de harpon, dans les pirogues indigènes, est pleine de dangers et d'émotions. Le requin, avec sa chair rance et coriace, est également une nourriture recherchée par eux; ils le mangent même en putréfaction. Les baleiniers américains qui fréquentent ces parages connaissent bien ce goût bizarre et l'exploitent à leur profit; on voit un bâtiment en panne dont tout l'équipage est activement occupé à amorcer des requins à l'aide de vieux morceaux de cuir; il se ravitaille : en échange des poissons qu'il pourra pêcher, les indigènes vont lui apporter des porcs et des moutons.

Ces insulaires, dont on évalue le nombre à environ douze mille, offrent en général un beau type. Les hommes sont grands et bien faits, leur figure serait souvent très agréable sans les tatouages dont ils se couvrent; la couleur brun-rouge de leur peau disparaît sous ces affreux stigmates; ceux qui sont complétement tatoués paraissent noirs ou bleu foncé. Ils retroussent en forme d'éventail leur épaisse chevelure avec une bandelette d'étoffe. Leurs yeux sont noirs et expressifs, leurs dents sont belles, et ils ont plus de barbe que les autres Océaniens. Les femmes sont bien faites et ont une figure agréable. Elles sont nubiles de bonne heure et lascives comme toutes les femmes de l'Océanie. Hommes et femmes sont également aptes à tous les exercices du corps; ils nagent et plongent avec une merveilleuse habileté. Les dialectes parlés aux îles Marquises et à Taïti sont bien connus aujourd'hui, grâce aux travaux d'un ingénieur hydrographe, M. Gaussin. Ils peuvent procéder d'une source commune, mais ils se sont modifiés en sens divers et ont pris des caractères très distincts selon les instincts et les goûts des deux populations. « Quand, dit un officier de notre marine, M. Jouan, qui a

longuement résidé à Nukahiva, on arrive de Taïti, où le peuple est si bruyant et si causeur, où l'on entend de tous côtés un idiome suave et coulant, on est étonné de la taciturnité des Nukahiviens. Ils parlent peu et c'est toujours avec une voix de basse-taille formidable, en scandant profondément les syllabes de leur âpre langage. » Dans leur langue, ces indigènes s'appellent *kanata*, et aux Sandwich *kanaka*; de là ce nom de *canaques* employé par nos marins pour désigner les insulaires du Pacifique.

C'est vers 1842, et au milieu de circonstances qu'une étude récemment publiée dans la *Revue* rend trop présentes aux esprits pour qu'il soit besoin de les rappeler (1), que la France prenait possession de Taïti et de Nukahiva; mais les deux établissemens ont eu des destinées différentes, qu'il faut attribuer à leur position respective dans le Pacifique. Le premier, sans atteindre à une grande prospérité, est arrivé cependant à une existence utile et sérieuse : Papeete a vu entrer dans son port, en 1856, cent quarante-trois bâtimens de commerce; la valeur des importations s'y est élevée à près de 3 millions, et celle des exportations à un peu moins de 2 millions de francs. Nukahiva n'a reçu que les baleiniers américains qui, de la côte nord-ouest, descendent dans les mers du sud. Un hangar et quelques cases, voilà la ville; un lieutenant, vingt soldats de marine et quelques missionnaires composent toute la population européenne. A plusieurs reprises il a été question d'abandonner cette possession, qui semblait stérile. Pourtant, de ce que l'occupation des Marquises n'a été jusqu'ici d'aucune utilité pour la France, il ne faudrait pas conclure qu'il en doive être toujours ainsi. A l'une et à l'autre extrémité du monde, entre l'Afrique et l'Asie, entre les deux continens américains, un grand projet, en partie réalisé jadis et appelé par le vœu de la civilisation contemporaine, commence à recevoir son exécution. En présence des difficultés de diverse nature qui entravent le percement des isthmes de Suez et de Nicaragua, on a pu en mettre en doute la réalisation, et certes il faudra encore beaucoup de temps, beaucoup d'argent pour atteindre un pareil but; mais il suffit de jeter les yeux sur une mappemonde et de considérer l'immense développement qu'ont pris de nos jours la marine et le commerce pour être convaincu que quelques considérations égoïstes ne sauraient prévaloir longtemps contre l'intérêt général, et que notre époque, un peu plus tôt, un peu plus tard, est destinée à voir tomber ces vieilles barrières qui allongent le chemin du Pacifique et de la mer des Indes. Ce jour-là, le groupe des Marquises, l'archipel de la Société, la Nouvelle-Calédonie, échelonnés de l'est à l'ouest de l'Océan-Pacifique, entre l'isthme américain et l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zé-

(1) Voyez, sur *la Reine-Blanche aux îles Marquises*, la *Revue* du 15 juillet 1859.

lande, régions de l'or, de la colonisation et du commerce, peuvent devenir autant d'étapes entre le monde ancien et le monde nouveau. Ces rochers, longtemps inutiles, naîtront alors à une vie nouvelle, et c'est aussi à cette même heure que l'arrêt des races indigènes qui les habitent sera prononcé. Ou elles auront pu se façonner à l'existence active et laborieuse dont l'Europe fait une loi même aux îlots de l'Océanie, ou elles auront cédé la place aux Américains, aux Anglais, aux Chinois, à tous les hommes qui par le globe s'agitent et travaillent.

Les tentatives d'éducation religieuse et morale des missionnaires ont-elles réussi à Taïti et aux Marquises? Il faut, par malheur, reconnaître qu'elles n'y ont produit que de bien chétifs résultats. Aux Marquises, l'indigène écoute les missionnaires avec un visage farouche et ne se convertit pas. A Taïti, un conflit des plus regrettables s'est produit entre les missions protestantes et catholiques. L'île, habituée aux premières, a mal accueilli les secondes, et elle a subi de grands préjudices de leur persévérance. Cet antagonisme, nous allons malheureusement le retrouver aux Sandwich.

III.

Aux Sandwich, dans un groupe d'îles important, la population indigène a tenté de s'organiser à l'image de nos sociétés européennes. Derrière le gouvernement, on voit, à la vérité, se mouvoir les missionnaires américains, et l'assemblée législative, qui, aux termes de la constitution de 1840, est instituée pour tempérer l'autorité du souverain, n'est pas sans exciter quelque peu le sourire avec ses formes à la fois prétentieuses et naïves. Néanmoins dans cette tentative il faut regarder ce qu'il y a de sérieux et de louable, et rechercher quelles espérances elle donne pour l'avenir.

D'abord voici Honolulu, la capitale indigène de l'Océanie et véritablement digne du nom de ville. Quand on l'aborde en doublant le cap Diamond, les pics dépouillés de Oahu, la riche verdure des pentes montagneuses, les hauts cocotiers de la plaine de Waikiki, et les madrépores que laisse entrevoir l'eau transparente de la mer ne semblent promettre qu'un de ces paysages océaniens dans lesquels la splendeur de la nature compense la misère des hommes. Aussi est-on agréablement surpris, à l'ouverture de la baie, au lieu des huttes entremêlées de maisons chétives, de voir se dérouler le long d'un port animé, encombré de bâtimens, garni de quais, des édifices, des hôtels, des palais, comme dans une ville anglaise ou américaine. Cette prospérité est récente, et elle tient moins à l'industrie des indigènes qu'à cette circonstance fortuite qui a animé toute une région du monde : la découverte de l'or. Il s'est produit

ainsi entre la Nouvelle-Calédonie et les Sandwich une solidarité d'intérêts très profitable à celles-ci, et Honolulu s'est mis à grandir presque en proportion de San-Francisco. Les principales rues sont *Main-Street* et *Nuuanu-Street*, qui se coupent à angles droits. La première traverse la ville dans sa largeur, de la rivière des Perles aux plaines de Waikiki; la seconde débouche sur le port, et va de la mer à la riante vallée de Nuuanu, toute bordée de riches villas, et terminée par un précipice fameux dans les fastes de l'histoire locale: le conquérant des Sandwich, Kamehameha le Grand, qui réunit sous sa domination l'archipel entier, jeta dans ce précipice son rival le roi d'Oahu avec les débris de son armée.

Ces deux rues, qui composent le beau quartier d'Honolulu, sont bien entretenues et bordées de maisons élégantes et de riches magasins; beaucoup d'étrangers y font leur résidence. Un grand nombre de rues moins considérables viennent y aboutir : celles-ci sont souvent étroites et tortueuses, mais en général elles sont remarquables par leur propreté. C'est là une qualité qui n'est pas familière aux indigènes de l'Océanie à l'état sauvage, et qu'ils ont su, comme on le voit, prendre ici. Il n'y a d'infect que le quartier chinois, car là encore le Chinois a pullulé; la Californie en a déversé sur les Sandwich quelques milliers, et même avant la découverte de l'or il y en avait déjà un certain nombre dans l'archipel. Ils y sont, comme partout, marchands, petits artisans, portefaix. On voit aussi quelques gros commerçans débitant des tissus des fabriques de Canton et autres villes du Céleste-Empire. Le Chinois est généralement ici plus humble qu'à Taïti; le voisinage du *Yankee* le met mal à l'aise. Un certain nombre d'entre ces immigrans ont épousé des femmes indigènes et paraissent s'être définitivement fixés dans l'archipel. Ce que l'on voudrait voir et ce que l'on cherche vainement dans les rues populeuses et commerçantes d'Honolulu, ce sont de grands magasins dirigés par les indigènes : ceux-ci abondent dans le marché, font la vente de détail; mais les affaires importantes, les grandes entreprises, qui pourraient les mettre sur le niveau des marchands anglais et américains, ils ne semblent pas encore bien les concevoir. Peut-être cependant l'exemple des hôtes industrieux que de ses deux rivages extrêmes le Pacifique leur apporte, Chinois et Américains, finira-t-il par compléter leur éducation commerciale. Cela est d'autant plus à désirer qu'il n'y a pas sur le globe de terre plus avantageusement située que les Sandwich. Quand l'isthme américain sera percé, ces îles seront la plus importante de toutes les stations entre l'Europe, l'Amérique, la Chine et l'Australasie. Sans attendre la réalisation de ce grand dessein, elles ont dès aujourd'hui une activité et une prospérité remarquables, dues au voisinage des *placeres*, à la visite annuelle des baleiniers américains

et à la colonisation des plus importantes régions de l'Océanie. Le gouvernement royal a beaucoup à se louer de l'activité qui anime son petit archipel : ses revenus augmentent chaque année; ils s'élèvent aujourd'hui à environ 120,000 livres sterling, ce qui est fort beau pour un roi constitutionnel de l'Océanie; mais ses sujets n'y prennent point une part suffisante et n'en profitent pas assez.

Cependant le marché présente tous les matins un spectacle plein d'animation, et à y voir les détaillans indigènes empressés, avenans, on sent que ni le bon vouloir ni l'intelligence ne leur manquent. On ne s'explique pas bien comment ces gens, lorsqu'ils ont réuni un petit capital, ne tentent pas davantage et ne deviennent pas entreprenans à l'exemple de tant d'étrangers qui font fortune au milieu d'eux. Peut-être cela s'explique-t-il par les traditions militaires et pour ainsi dire féodales de l'ancienne société, qui connaissait peu le commerce et n'estimait que la guerre.

Parmi les édifices remarquables d'Honolulu, on peut mentionner la maison du gouvernement, construction à deux étages faite de beaux blocs de corail. Elle reçoit le conseil législatif durant la session, et elle est occupée par les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères. Sur une large porte en plein-cintre est sculpté un diadème doré, emblème de la dignité royale. La douane, le palais de justice, le marché sont également construits en corail, et ne manquent ni de commodité ni d'élégance. Le palais, confiné à une extrémité de *Main-Street* et entouré d'arbres et de grands murs, est difficilement visible. Il est spacieux, et renferme à la fois des appartemens décorés dans le goût européen, avec tout le comfortable du luxe moderne, et quelques chambres disposées suivant le vieux mode havaïen. A l'entrée du port se dresse une forteresse, mais elle sert plus de prison que de défense nationale; on y voit errer nonchalamment deux ou trois sentinelles. Dans ces derniers temps ont été construits des quais magnifiques, au pied desquels il y a une assez grande profondeur d'eau pour que les bâtimens du plus fort tonnage y puissent mouiller et débarquer leur cargaison, ce qui n'empêche pas le bassin d'être animé par le mouvement ininterrompu des petits bateaux indigènes allant, venant, portant des dépêches, échangeant des communications entre les navires. Voici peu d'années seulement que les voitures ont remplacé à Honolulu des espèces de litières traînées par deux indigènes, et qui étaient seules employées; on y voit aujourd'hui de beaux équipages. Une sorte de réprobation avait fini par s'élever contre l'usage d'employer ainsi les naturels comme des bêtes de somme. L'aspect des rues, avec leur population d'hommes de tous les pays, de toutes les couleurs et de tous les costumes, est des plus pittoresques : la queue, le turban, le panama et le chapeau rond s'y croisent et s'y mêlent en tous sens, et çà et

là, au milieu de cette foule bigarrée, apparaît, comme un souvenir des temps primitifs, quelque indigène encore païen avec sa chevelure relevée en touffe ou dressée en éventail. Seulement le *maro* a été remplacé forcément par le *pareu* ou la chemise, car il y a des lois de décence que l'on ne braverait pas impunément à Honolulu. D'ailleurs les costumes de tous les pays et de tous les temps y ont droit de cité; les modes sont quelque peu arriérées toutefois dans la fashion havaïenne. Les riches indigènes, les personnages de la cour ont pris l'habitude du costume européen et le portent avec assez d'aisance, quoique bien certainement il convienne moins à leur belle taille et à leurs traits bronzés que le simple morceau d'étoffe dans lequel certains d'entre eux se drapent encore si bien. Quant aux élèves des missions, ils sont obligés de revêtir le pantalon et la chemise : aussi ces vêtemens sont-ils à leurs yeux comme l'uniforme du christianisme; mais la plupart s'y trouvent mal à l'aise, et l'on voit encore nombre d'indigènes, dès qu'ils ont dépassé les dernières maisons de la ville, retirer leur pantalon pour courir avec moins de gêne.

Les femmes sont généralement jolies; elles mêlent avec beaucoup de grâce des guirlandes de fleurs aux boucles de leur chevelure; il en est qui se coiffent d'un panama aux larges rubans. On les voit, parmi les touffes de verdure des *verandas* ou à leurs fenêtres, curieuses et souriantes; les unes s'habillent à l'européenne, les autres savent se faire, avec des soieries chinoises aux broderies bizarres, les costumes les plus élégans, ou bien elles se couvrent de mousseline légère et s'entourent la taille de rubans dont elles laissent flotter les bouts. L'après-midi du samedi est, de toute la semaine, le moment où la ville offre le plus d'animation. On sait pourquoi : les habitans s'y dédommagent à l'avance des rigoureuses austérités du dimanche que leur ont imposées leurs missionnaires. *Main-Street* est alors encombrée d'équipages et de chevaux, et la plaine de Waikiki est le rendez-vous favori des troupes d'amazones et de cavaliers qui parcourent la ville à bride abattue. La classe élevée de la société indigène se plaît à donner des fêtes, des bals, à organiser des promenades et des cavalcades. Il y a même par la ville des maisons publiques de danse où les femmes courent en foule, et dont les missionnaires n'ont pu encore obtenir la fermeture malgré tout leur crédit.

Jusqu'en 1840, le gouvernement des Sandwich consistait en une sorte de féodalité assez puissante groupée autour d'un souverain: de droit celui-ci était maître absolu; mais de fait les chefs militaires chargés de l'administration des diverses îles étaient aussi puissans que lui. Il n'y avait pas de lois fixes, et un gouverneur

de Oahu peignait fort bien la situation en disant que *sa bouche était la loi*. Depuis une vingtaine d'années, des ministres américains répandus dans l'île avaient fait un assez grand nombre de prosélytes, et s'ils n'avaient pas réussi à s'emparer de l'esprit du roi Kamehameha III, alors âgé de moins de vingt ans, jeune homme intelligent, mais porté par son tempérament à la dissipation et au plaisir, en revanche ils dominaient complétement sa sœur, la régente Kinao. Sur ces entrefaites, des missionnaires catholiques essayèrent d'introduire leurs prédications dans l'archipel; les ministres américains leur firent donner l'ordre de se retirer, et comme ils tardaient à obéir, on les jeta à la côte de Californie. L'amiral Laplace parut avec l'*Artémise* devant Honolulu pour obtenir réparation de cette insulte, et ne quitta les îles Havaï qu'après la conclusion d'un traité en vertu duquel l'exercice du catholicisme était déclaré libre dans les états de Kamehameha et favorisé des mêmes priviléges que le protestantisme. Alors les ministres américains, menacés de voir leur autorité amoindrie, engagèrent le roi à donner à son peuple une constitution, afin d'exercer plus facilement leur influence sur le gouvernement, lorsqu'il serait centralisé dans ses mains. C'est ainsi que fut promulguée la constitution de 1840, bizarre mélange d'institutions démocratiques et féodales, avec un préambule et des considérations générales empruntés à la déclaration d'indépendance américaine. La chambre des nobles se composait du roi, de onze membres en partie héréditaires et de cinq femmes. De tout temps, les femmes ont joué un rôle politique aux Sandwich, et leur admission dans la chambre noble est une des singularités de la constitution havaïenne. Ce corps législatif était complété par l'adjonction de sept membres dont les noms étaient présentés au choix du roi par la foule des électeurs. Ce premier essai de constitution a subi quelques modifications à la suite de la grande invasion d'étrangers qui a suivi la découverte de l'or en Californie. Aujourd'hui la chambre des nobles comprend vingt-cinq membres, avec le roi, la reine et les quatre ministres, dont trois sont des étrangers naturalisés, c'est-à-dire des Américains. La chambre basse, qui a pris une assez grande extension, compte vingt-sept membres, dont huit étrangers et dix-neuf indigènes. Tout le monde a le droit de voter, hommes, femmes et enfans. Les impôts consistent en une taxe de 8 shillings par famille et une corvée de trois jours de travail par mois imposée à chaque individu au profit du gouvernement. C'est ordinairement en mai et juin que l'assemblée législative tient ses sessions. Adresses, pétitions, discours, luttes d'influence, rien ne manque à ce petit gouvernement. Une correspondance catholique d'Honolulu datée de novembre 1853 s'exprimait ainsi : « Le minis-

tère Judd vient d'être renversé. C'est un coup terrible porté à la puissance des missionnaires hérétiques; on leur fait une guerre ouverte, et ce sont leurs compatriotes qui travaillent ouvertement à les chasser du gouvernement. La destitution de M. Armstrong, ministre de l'instruction publique et le plus grand ennemi de l'église romaine, a été l'objet de pétitions solennelles. » On le voit, derrière l'assemblée représentative, il y a les ministres et les missionnaires, et c'est à leur instigation et à leur profit que s'engagent ces luttes ministérielles que raconte avec passion le journal *the Polynesian*, organe officiel du gouvernement.

Après avoir témoigné pour le christianisme une longue indifférence, Kamehameha III semblait incliner fortement vers les protestans, et à plusieurs reprises il leur avait donné des témoignages non équivoques de bonne volonté quand il est mort en décembre 1854. Son neveu Liholiho lui a succédé sous le nom de Kamehameha IV. C'est, d'après le rapport des missionnaires évangélistes, un homme intelligent, qui a reçu une éducation libérale et voyagé aux États-Unis et même en Angleterre. Aucun acte important n'est venu encore signaler de quel côté il place ses préférences. L'attention durant ces dernières années s'est moins portée sur la conduite du gouvernement que sur les désastres qui ont affligé l'archipel. D'abord est venue la petite vérole, qui en moins de deux mois, dans le seul district d'Honolulu, a fait plus de trois mille victimes. Une maladie particulière ne cesse de frapper un grand nombre de femmes en couches et les tue avec leurs enfans; les angines, la rougeole font de continuelles victimes, si bien que la population décroît d'année en année avec une effrayante rapidité : on l'évaluait à 300,000 âmes au temps de Cook, à 150,000 il y a quarante ans; en 1850, elle n'était plus que de 78,000, et le recensement qui a suivi l'avénement de Kamehameha IV ne l'a plus trouvée que de 71,000. A ces désastres d'autres fléaux viennent s'ajouter. Des volcans en éruption permanente versent des torrens de lave qui débordent dans la campagne, rasent les forêts, détruisent tout sur leur passage jusqu'à la mer. La terrible Pelé, déesse qui habite ces profondeurs souterraines, gronde de ne plus recevoir ses offrandes de victimes humaines dans son lac de feu. Les indigènes appellent ainsi un cratère de trois lieues de circonférence où la lave bouillonne toujours, et ceux d'entre eux qui, ouvertement ou dans le fond de leur cœur, sont restés attachés aux anciennes superstitions disent que les temps sont venus où, suivant d'antiques prédictions polynésiennes, les terres seront bouleversées, l'hibiscus et le corail s'étendront, et l'homme disparaîtra des îles.

Dans ces circonstances et au milieu de ces désastres, les mormons,

qui du fond de l'Utah recrutent des adeptes dans toutes les parties du monde et jusqu'à l'extrémité de la Norvége, ont envoyé quelques-uns de leurs saints à travers le bras du Pacifique qui sépare la côte ouest des Sandwich. Les missionnaires mormons prêchent aux indigènes que, dans peu d'années, le monde sera bouleversé, que les îles ébranlées par les volcans s'abîmeront dans l'océan, et ils invitent ceux qui possèdent quelques biens à les vendre pour se rendre sur les bords du lac Salé à la Montagne de Sion, terre promise d'Israël où les élus vivront pendant plus de mille ans dans l'abondance et la prospérité. Ils ont réussi à faire dans les Sandwich de 4 à 5,000 prosélytes. Le reste de la population de l'archipel se partage en tiers à peu près égaux entre les protestans, les catholiques et ceux des indigènes qui n'ont pas encore abandonné leurs anciennes croyances. Dans un rapport daté de New-York, novembre 1857, sur l'état des missions américaines dans les Sandwich, nous lisons que les églises évangéliques comptent de 22 à 23,000 membres effectifs et plusieurs milliers de catéchumènes. Des écoles, au nombre de plus de 300, sont réparties par tout l'archipel, et le gouvernement affecte annuellement plus de 40,000 dollars à l'entretien de ces établissemens. Le chiffre des églises est de 30 environ, et Oahu a vu fonder récemment une institution d'enseignement supérieur où de jeunes indigènes sont préparés à la tâche d'évangéliste et d'instituteur. L'enseignement leur est donné en anglais, et ils parviennent à parler cette langue avec une entière correction. L'intelligence des naturels, au dire des ministres et des missionnaires, est prompte, leur mémoire excellente, mais leur esprit est mobile, et ils ne savent pas mûrement réfléchir. Leur libéralité à l'égard des églises est très grande, les ministres ne cessent de la vanter et de la donner en exemple aux chrétiens d'Europe.

De leur côté, les missionnaires catholiques comptent plus de 20,000 prosélytes; leurs églises et leurs écoles sont également nombreuses. La plupart des voyageurs qui ont visité la Polynésie se sont demandé si l'austérité des missionnaires protestans, et particulièrement des méthodistes, convenait bien à l'éducation des indigènes. Les rapides progrès du catholicisme aux Sandwich, malgré toutes les entraves qui lui étaient imposées, pourraient servir de réponse à cette question. Cette forme du christianisme plaît mieux avec ses pompes et ses cérémonies à ces populations vives, impressionnables, amies des fêtes. Malgré cela, peut-être eût-il été préférable que les catholiques, au lieu de venir faire ici concurrence aux protestans, portassent leur zèle sur quelque autre point de l'Océanie encore dépourvu de prédications religieuses, parce que la rivalité des deux doctrines chrétiennes est d'un fâcheux effet et entretient

le trouble dans l'esprit des indigènes. Les pauvres gens se jettent comme une insulte les mots de *papistes*, de *calvinistes*, d'*hérétiques* et d'*idolâtres*, et, sans avoir la moindre idée de ce que peuvent être Calvin, le pape et Luther, beaucoup d'entre eux seraient disposés à renouveler en leur nom les luttes dont le prix autrefois était un lambeau de chair humaine. Or que doivent se proposer avant tout les missionnaires de l'une et de l'autre croyance? Adoucir des hommes encore incultes, faire disparaître en eux tout sentiment d'inimitié, les moraliser, leur donner des goûts et des habitudes d'ordre, de famille, de société régulière. Il est d'ailleurs de toute évidence que ces hommes, soit qu'ils se réunissent pour chanter des cantiques bibliques, soit qu'ils préfèrent la messe, sont tout à fait hors d'état de rien comprendre aux subtilités et aux distinctions théologiques; cela devrait rendre ministres et missionnaires plus tolérans à l'égard du dogme, pourvu que les grands principes que l'une et l'autre croyance admettent également pénétrassent dans les esprits et que les préceptes de la morale chrétienne adoucissent les cœurs.

Pour les Sandwich, où la rivalité subsiste depuis tantôt vingt ans, il n'y a plus qu'à constater un état de choses regrettable; mais n'est-il pas à souhaiter que les Pomotou, dont la France vient de prendre possession, restent le domaine exclusif du catholicisme, qui y a obtenu déjà des résultats avantageux, et que dans les Fidji au contraire, où l'Angleterre a récemment planté son drapeau, dans les îles Samoa et en plusieurs autres points, le catholicisme renonce à faire concurrence aux ministres des diverses sectes protestantes qui depuis quelques années y ont porté leurs prédications? Le catholicisme a dans notre Nouvelle-Calédonie, ainsi que nous l'avons fait observer, un vaste champ d'expériences où tout le favorise : la protection de nos officiers, l'isolement dans lequel ont vécu jusqu'ici les sauvages, l'absence relative du contact extérieur. C'est là surtout qu'il doit concentrer ses efforts.

Les essais d'éducation tentés dans les colonies françaises et les Sandwich soulèvent une autre question : convient-il que cette éducation soit exclusivement morale et religieuse? Il est un autre but que dans leur rôle protecteur les hommes de bonne volonté auraient dû également poursuivre : à côté du salut de l'âme, il serait bon de compter pour quelque chose celui de cette vie présente. Or, pour apprendre à vivre, pour acquérir la force de respirer, pour ainsi dire, au milieu de la foule qui s'agite autour d'eux et les presse, les indigènes océaniens auraient besoin de recevoir une éducation plus pratique que celle qui leur est offerte par les missions. Les cantiques ne suffisent pas; il faudrait aussi quelque peu de cette

arithmétique que les Américains pourraient si bien enseigner. Le commerce, les mille procédés de l'industrie, telles sont aujourd'hui les conditions d'existence, surtout pour une société qui subit le contact journalier des *Yankees*, des Chinois, de tous les marchands du globe. Par malheur, une telle éducation ne se donne guère; elle s'acquiert spontanément, et il faut bien reconnaître qu'aux Sandwich l'exemple des étrangers n'a pas beaucoup agi sur les naturels: tant d'activité les étonne, mais ne les gagne pas. On ne peut pas espérer que l'absorption, sans doute prochaine, de l'archipel par la confédération des États-Unis leur profite davantage, et on ne saurait se dissimuler que ce genre d'infériorité est l'un des principaux argumens dont on se prévaut contre l'avenir des indigènes océaniens. D'autre part, se peut-il faire que des races humaines entières disparaissent sans laisser de traces, sans avoir rempli un rôle dans l'histoire de notre globe, et qu'elles reculent devant nous comme des troupes d'êtres inférieurs et malfaisans? Penser ainsi ne serait-ce pas ravaler l'espèce humaine en la frappant dans plusieurs de ses familles? Le problème est plus grave et nous touche de plus près qu'il ne semble d'abord : si entre les diverses familles humaines nous admettons des inégalités natives et insurmontables, que devient l'espèce entière? Une série d'êtres descendant par degrés de l'intelligence à la vie animale, n'ayant plus le droit de se prévaloir de cette âme immortelle et supérieure qui place l'homme à part dans la création. Il faut en effet, ou que les âmes de tous les hommes soient égales entre elles, ou qu'elles s'abaissent par degrés vers le principe qui anime les êtres inférieurs. Croyons donc, dans l'intérêt de notre dignité même, que ces hommes sont nos égaux et vraiment nos frères, que des différences d'expérience, de milieu, d'éducation ont seules mis entre eux et nous tant d'espace. Il faut nous souvenir aussi que l'Europe, mère-patrie de la civilisation, est partout couverte de monumens où les prêtres de nos vieilles religions versaient le sang des hommes, et que le temps, qui ne paraît pas compter avec les individus, mais avec les espèces, a dû exterminer des quantités innombrables de nos ancêtres avant ces âges reculés où ils nous apparaissent encore sauvages, dans le demi-jour de l'histoire. Les races incultes qui couvrent de si larges espaces du globe devront de même survivre, et être représentées, par débris au moins, dans les futures combinaisons de notre monde, et peut-être existe-t-il quelque élément de salut inconnu encore et propre à concilier avec les faits qui se pressent les grands principes de la philosophie et de la religion. Il n'y a là encore cependant que des hypothèses obscures et compliquées; on ne peut que les indiquer, et c'est à l'avenir, un avenir prochain peut-être, d'y répondre.

ALFRED JACOBS.

REGNARD

SA VIE ET SES ŒUVRES [1]

En 1622 et en 1655, à trente-trois ans d'intervalle, deux enfans naissaient à Paris, au quartier des Halles, dans deux maisons presque voisines. Leur condition, sinon leur fortune, était égale : l'un fils d'un tapissier, l'autre d'un marchand de salines; mais bientôt que de différences dans leur destinée! L'un est riche, l'autre est pauvre; tous deux voyagent de bonne heure : celui-ci, menant le train d'un grand seigneur, ne s'arrête que *là où la terre lui manque;* celui-là, sous un nom d'emprunt, chef d'une troupe de comédiens ambulans, traîne pendant douze ans, à travers la France, l'existence nomade des héros de Scarron. Tous deux rentrent à Paris, l'un pour se ménager tour à tour les plaisirs de la ville et de la campagne voisine, l'autre pour continuer le dur métier qu'il aime. Fatigué des caprices de son cœur et de ses affections errantes, l'un arrête sa vie de jeunesse dans un imprudent mariage; l'autre poursuit la sienne dans un joyeux célibat. Le travail d'esprit n'est à celui-ci que le délassement du plaisir; à celui-là, ce n'est pas seulement le besoin de son génie, c'est aussi le fardeau généreusement porté pour les autres, en même temps que la consolation de ses propres misères. La vie n'est pour l'un qu'une fête perpétuelle, embellie par de faciles et rapides succès; pour l'autre, c'est un combat de tous les jours, et un long effort d'adresse en même temps

(1) Cette étude a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie Française dans sa séance publique annuelle du 25 août 1859.

que de patience, de dignité en même temps que de courage, afin d'imposer à tous les hardiesses de son génie. L'un meurt à cinquante-quatre ans, en épicurien, dit-on, comme il avait vécu, des suites d'un excès de table; l'autre, à cinquante-un ans, succombe à la tâche, sur son théâtre même, *qu'il mettait son honneur à ne point quitter*. On dispute à celui-ci la terre où doit reposer sa cendre, car il était comédien; celui-là est inhumé avec les honneurs dus à son rang, dans une église, dans une chapelle de la Vierge, car il était trésorier de France et conseiller du roi. Est-il besoin que je nomme les deux premiers poètes comiques de leur siècle et de leur pays, Molière et Regnard?

Si, par un rapprochement inévitable en un pareil sujet, j'ai mis en regard la vie de ces deux grands poètes, ce n'est pas, j'ai hâte de le dire, que je veuille établir entre eux une de ces comparaisons artificielles et à toute force, dont le moindre risque est d'ôter à la gloire de l'un sans ajouter à celle de l'autre. J'ai voulu plutôt faire entendre que deux hommes dont la destinée fut si différente ne pouvaient se ressembler dans leur œuvre, et renoncer ainsi tout d'abord, malgré les priviléges de l'éloge, à un parallèle qui ne saurait se soutenir. Sans doute Regnard est l'héritier le plus proche de Molière, et le plus avantagé; mais il n'est pas son *légataire universel*. Molière est dans son art le premier des hommes de génie, et Regnard, sauf ses grandes qualités d'écrivain, n'est peut-être que le plus brillant et le plus vif des hommes de talent.

N'est-il pas étrange que la vie de Jean-François Regnard soit si peu connue? Il semble que de ces esprits ouverts et tout en dehors, comme était le sien, rien ne doive demeurer obscur. Cependant ce qu'il reste sur son compte se réduit à quelques anecdotes recueillies dans des histoires de théâtre, et répétées depuis dans toutes les biographies, sans contrôle. Il est vrai qu'il a laissé dans *la Provençale* le récit d'une aventure personnelle; mais la réalité y disparaît sous la fiction, et il en est de ce petit roman comme de ces tissus légers où la broderie ne permet plus de voir le fond. Quant à la relation de ses voyages, publiée vingt-deux ans après sa mort, on sait qu'il n'y a pas mis la dernière main. Toutefois cette relation, même inachevée et incomplète, donne ouverture, non-seulement sur son caractère, mais sur quelques événemens de sa jeunesse errante et agitée. On admet généralement qu'il n'entreprit ses longs voyages dans le nord de l'Europe que pour se distraire d'une passion profonde et malheureuse, et Regnard lui-même, ou plutôt Zelmis, le héros du roman, le voudrait bien faire croire; mais j'avoue que, dans le premier voyage, celui de Hollande, pas plus que dans les autres, je n'ai trouvé trace d'une douleur si touchante. J'y cherche

les langueurs d'un cœur blessé, et je n'y vois que la joyeuse et alerte disposition d'un homme de plaisir, d'un chasseur et d'un gourmet. Il vous dira volontiers qu'il fait bon s'arrêter à telle hôtellerie, qu'ici les femmes sont avenantes, que là le gibier abonde, en sorte que

Bon souper, bon gîte, et le reste,

tel est, il faut bien le dire, le résumé le plus complet et le plus clair de ses préoccupations.

D'ailleurs, pourquoi chercher si loin le secret de ses voyages, quand il a pris soin de nous le dire lui-même? Dans sa première épître, il se plaint d'un *démon* dont il est la proie :

Ce démon, quel est-il? C'est l'ardeur de courir.

Il y revient encore, avec plus de détails, dans une circonstance décisive de sa vie. Il avait fait ses deux voyages en Italie; il avait été esclave à Alger, comme Cervantes; à peine rendu à la liberté, il part pour la Hollande, et, sans dessein prémédité, de hasard en hasard, il a parcouru la Suède, et va s'engager en Laponie. Dans la traversée de la Baltique, son vaisseau est retenu à l'ancre par le mauvais état de la mer. En ce moment de repos forcé, le sentiment de l'isolement, le souvenir de la patrie lointaine et la fatigue d'une agitation si prolongée l'amènent à de sérieux retours sur lui-même. L'insouciant, le joyeux Regnard se surprend à rêver; il fait le compte de sa vie passée, il s'interroge sur son avenir. Alors, sur ce froid journal de ses voyages, se détachent quelques pages pleines de charme, de sincérité, de mélancolie même, et de la prose la plus solide et la plus pleine : « J'allais tous les jours passer quelques heures sur des rochers escarpés, où la hauteur des précipices et la vue de la mer n'entretenaient pas mal mes rêveries. Ce fut dans ces conversations intérieures que je m'ouvris tout entier à moi-même, et que j'allai chercher dans les replis de mon cœur les sentimens les plus cachés et les déguisemens les plus secrets... Je jetai d'abord la vue sur les agitations de ma vie passée, les desseins sans exécution, les résolutions sans suite et les entreprises sans succès. Je considérai l'état de ma vie présente, les voyages vagabonds, les changemens de lieux, la diversité des objets, et les mouvemens continuels dont j'étais agité... Je conçus que tout cela était directement opposé à la société de la vie, qui consiste uniquement dans le repos, et que cette tranquillité si heureuse se trouve dans une douce profession qui nous arrête, comme l'ancre fait un vaisseau retenu au milieu de la tempête. »

J'ai cité ces lignes parce qu'elles prouvent, contrairement à l'opinion reçue, qu'il faut attribuer ses voyages, non pas à la constance de ses affections, mais à l'inconstance de ses désirs, et surtout parce qu'elles ont été écrites dans un moment de crise et que, sur la foi de Regnard lui-même, on en peut tirer l'histoire de sa vie, qui se diviserait ainsi en deux périodes à peu près égales d'agitation et de repos. Voyageur fatigué, il songe à prendre un parti et à s'arrêter enfin dans une *douce profession;* mais quelle profession? Ce ne sera pas celle des lettres : Regnard pensait que bien vivre vaut encore mieux que bien écrire, et, avant d'être un grand poète comique, il trouvera plus sûr d'être trésorier au bureau des finances de Paris, conseiller du roi, lieutenant des eaux et forêts, capitaine du château de Dourdan et grand-bailli de la province de Hurepoix. Trente ans plus tard, Voltaire devait prendre même soin de sa considération et de son indépendance, mais sans s'inquiéter autant de ses plaisirs. Il faut voir, dans sa sixième épître et dans la première scène du *Mariage de la Folie*, avec quel sens pratique Regnard gouverne sa vie à Paris et à Grillon, et de quel air satisfait il en parle. Horace eût mieux dit encore, mais n'eût pas mieux fait :

Pour être heureux, je l'avoûrai,
Je me suis fait une façon de vie
A qui les souverains pourraient porter envie,
Et, tant qu'il se pourra, je la continûrai.
Selon mes revenus je règle ma dépense,
Et je ne vivrais pas content,
Si, toujours en argent comptant,
Je n'en avais au moins deux ans d'avance.
Les dames, le jeu, ni le vin
Ne m'arrachent point à moi-même,
Et cependant je bois, je joue et j'aime!
. . . . . .
Grand'chère, vin délicieux,
Belle maison, liberté tout entière,
Bals, concerts, enfin tout ce qui peut satisfaire
Le goût, les oreilles, les yeux.
. . . . . .
Les hôtes même, en entrant au château,
Semblent du maître épouser le génie.
Toujours société choisie,
Et, ce qui me paraît surprenant et nouveau,
Grand monde et bonne compagnie.

Grand monde, en effet, et *société choisie,* car Regnard pouvait compter au nombre de ses hôtes ou de ses convives non-seulement d'aimables poètes, comme Dufresny, Palaprat et Duché, mais le marquis d'Effiat, l'infatigable chasseur, le duc d'Enghien, petit-fils

du grand Condé, le prince de Conti, enfin le roi de Pologne. Parfois même il recevait son voisin de Bâville, le président Lamoignon, l'ami de Boileau; mais ces jours-là, il faut le croire, Mlles Loyson ne paraissaient pas.

Ainsi, par sa conduite comme par ses ouvrages, il appartient à cette génération de libres esprits qui a précédé celle de la régence, et dont la philosophie, si le mot n'est pas trop sérieux pour la chose, n'est autre qu'un épicurisme élégant encore, et qui se retient sur la pente de l'excès. A cette vie de Regnard, hospitalière, libérale, bien ordonnée, honnête après tout, ce qui manque, c'est ce qui va manquer à son théâtre, la gravité.

La comédie est si bien son domaine propre, il y est si *aisé*, comme a dit avec justesse son ami Palaprat, que Regnard, ce semble, n'a jamais dû avoir d'autre ambition littéraire. Cependant, chose faite pour surprendre les uns et pour consoler les autres, ce génie si prompt, si net et si sûr de lui dès qu'il a rencontré sa voie, s'était longtemps mépris sur lui-même. Il avait essayé vainement de tous les genres, depuis la tragédie jusqu'à la chanson, se prenant plus particulièrement à l'épître et à la satire, aspirant même à détrôner Boileau, et n'arrivant qu'à se brouiller avec lui. En 1694, il avait déjà près de quarante ans, qu'il s'obstinait encore à rimer ainsi sans succès, au hasard, et avec quelle peine! on n'y pourrait croire, s'il ne l'affirmait lui-même,

Pour faire quatre vers, il se mange trois doigts!

Parfois pourtant, afin de se délasser à ses momens perdus, à table par exemple, et le plus souvent avec son joyeux et fin convive Dufresny, il improvisait pour les comédiens italiens quelques-unes de ces légères et folles esquisses, qui alors ne tiraient pas plus à conséquence qu'aujourd'hui nos vaudevilles. Trois d'entre elles, *la Sérénade*, *Attendez-moi sous l'orme* et *le Bal*, étaient un peu plus travaillées que les autres, il les donne au Théâtre-Français; puis tout à coup, et sans transition apparente, son génie comique fait explosion par un chef-d'œuvre, *le Joueur*. Ainsi Regnard est arrivé à la comédie comme il était arrivé au bout du monde, sans s'en apercevoir.

Les pièces de Regnard sont nombreuses, et sa fécondité n'est pas un de ses moindres titres. Ne pouvant m'engager dans le détail de chacune d'elles, je voudrais du moins donner une idée générale de son œuvre, en indiquant comment il a traité les principales parties de son art. Or quelles sont ces parties, ou quelles sont les qualités nécessaires au poète comique? Les voici telles que je les conçois :

La connaissance de l'homme et des mœurs;
Le talent de créer des personnages ou des caractères;
L'art d'imaginer une intrigue où ces personnages se meuvent;
Enfin le don du style;

en sorte que, dans tout poète comique digne de ce nom, il y a un moraliste, un peintre de caractère, un *dramatiste* (qu'on me permette le mot, faute d'équivalent) et un écrivain.

Il semblerait que Regnard dût être un grand moraliste, car, dans ses nombreux voyages, il avait assez vu pour beaucoup retenir; mais on ne retire des voyages que ce qu'on y apporte, et le profit qu'on y peut faire tient moins au nombre ou à la variété des objets qu'on y voit qu'à la force d'esprit qui les pénètre. Or, si la pénétration de Regnard est vive, elle n'est pas profonde, et, dans son œuvre comme dans ses voyages, son regard, rapide mais léger, s'est arrêté à l'extérieur des hommes et des choses. Peut-être aussi n'a-t-il pas estimé l'homme assez pour l'étudier à fond :

> Chaque homme est fou (dit-il), tout m'oblige à le dire,
> Et, si ce n'est assez, je veux encor l'écrire;

Et il conclut :

> Mais enfin, puisqu'ici tous les hommes sont fous,
> Ce n'est pas un grand mal; hurlons avec les loups.

Hurler avec les loups, se résigner gaiement à ce qu'on ne saurait empêcher, telle est en effet toute la philosophie de Regnard. Comment se mettrait-il en peine de corriger l'homme, qui lui paraît incorrigible? Si la folie humaine est à ce point irrémédiable, il ne reste plus qu'à en rire : c'est le parti, sinon le plus charitable, du moins le plus commode; or on a vu combien il tenait à ses aises. A vrai dire, l'immoralité souvent reprochée à Regnard s'appellerait à plus juste titre *indifférence.* S'il rit du mal assez volontiers, on n'aperçoit pas du moins qu'il s'y complaise, et souvent il n'a d'autre tort que de ne pas s'expliquer, par légèreté peut-être, ou plutôt par répugnance pour tout ce qui n'est pas action, et comme s'il était trop pétulant et trop pressé pour s'arrêter un moment à raisonner. A quoi tient-il par exemple que *le Légataire universel* ne donne sur les inconvéniens du célibat la leçon la plus salutaire et la plus grave? Il n'y fallait qu'un autre titre et cinq ou six vers de conclusion.

Il faut en convenir d'ailleurs, la comédie est moins une école qu'une peinture. Comme à Sparte, on y montre l'esclave ivre, et la leçon est dans le spectacle même. Le poète comique n'est pas tenu

à donner des conclusions en forme, ou, s'il les donne, il n'y faut pas le ton du réquisitoire, ni la sévérité que ne saurait comporter cette chose charmante qu'on appelle une comédie, chose sérieuse au fond par le travail et la combinaison qu'elle demande, mais où le comble de l'art est de couvrir tout par l'agrément extérieur. On l'a vu de reste au XVIIIe siècle : quand la comédie s'embarrasse d'arrière-pensées démonstratives et moralisantes, elle est bien près d'ennuyer; or pense-t-on que l'ennui soit si bon moraliste?

Sans doute, s'il était au pouvoir de la comédie de corriger les hommes et de les rendre meilleurs, l'indifférence du poète au bien qu'il pourrait produire ne saurait être trop sévèrement blâmée; mais ce n'est pas au théâtre qu'est réservée pareille tâche, et l'action de la comédie ne va ni si haut ni si loin. Elle a bien quelque prise sur les ridicules; encore n'en vient-elle pas à bout, car ils ne font que changer d'apparence et de nom, et la même somme en reste autrement répartie. Quant au vice, parce qu'il est éternel ici-bas au même titre que le mal dont il procède, la comédie, même la plus véhémente et la plus indignée, n'y peut rien, et son excuse serait au besoin dans son impuissance. Où trouver une pièce plus sévèrement morale que le *Tartufe?* Certes on ne dira pas que là le vice soit peint sous de complaisantes couleurs qui le rendent encore plus intéressant que coupable, et le tableau est si terrible que nous en savons plus d'un qui n'y peut regarder encore sans se trouver à la gêne. Cependant Tartufe est-il mort? Qui donc alors, essayant sur Molière une odieuse revanche, parlait hier de jeter à bas sa statue?

Mais si la comédie ne corrige pas, du moins elle fait justice, et cet effet moral, le seul possible au théâtre, peut être produit de deux manières : ou bien tel personnage de la pièce, chargé moins d'agir que de juger les actions des autres, prononce les arrêts du poète, et c'est l'emploi des Ariste et des Philinte; ou bien le poète, comme l'historien, expose sans conclure; il ne démontre pas, il montre, laissant la morale se dégager elle-même de la peinture et du choc des passions, qui, sur la scène comme dans la vie, se punissent toujours l'une par l'autre. C'est cette dernière méthode que Regnard emploie de préférence; or n'est-elle pas la plus naturelle, et souvent la plus efficace? Avant tout, le spectateur veut se divertir au théâtre, par cela même peut-être qu'il vient de réfléchir avec les moralistes; il veut qu'on l'amuse, non pas qu'on le prêche, et, plus vous lui donnez de leçons par une morale trop directe, moins il en accepte. Le dernier des spectateurs est aussi fier que Louis XIV : il veut bien prendre sa part du sermon, mais il n'entend pas qu'on la lui fasse.

Le théâtre de Regnard est moral, après tout, comme la vie même et comme le train de ce monde. Dans cette vie et dans ce monde, dans ce livre toujours ouvert et dans cette comédie qui toujours recommence, n'y a-t-il pas aussi bien des choses qui sont immorales par le fait, et qu'on n'y voudrait pas voir? Qui oserait dire pourtant qu'il n'y faut pas regarder, ou qu'il faut rompre avec les hommes? Et n'est-ce pas pour l'avoir dit qu'Alceste est devenu lui-même un personnage de comédie?

Tel moraliste, tel peintre de caractères. Regnard a subordonné la morale au divertissement du spectateur; aussi, sauf dans *le Joueur*, ne s'est-il guère élevé au-dessus des types ordinaires de la comédie d'intrigue, qu'il choisit de préférence, parce qu'ils lui paraissent les plus amusans de tous, gens de hasard, de fantaisie et d'aventure : gascons aigrefins, marquis suspects, chevaliers de rencontre, pupilles récalcitrantes, belles qui courent les grands chemins, personnages aux métiers équivoques ou trop clairs, comme Mme La Ressource ou M. Toutabas. Au lieu de me conduire au foyer, à la famille, il me mène aux auberges, aux tripots, et la scène qu'il préfère, c'est l'hôtel garni, comme dans *le Joueur* ou *le Distrait*. De là une certaine monotonie dans son répertoire, à cause du retour trop fréquent de mêmes visages amenant mêmes situations. Cependant, comme Regnard avait le premier don du peintre, celui d'exprimer vivement la physionomie et le geste de ses personnages, personne n'a mieux produit sur la scène ce monde picaresque dont Lesage nous a laissé l'épopée dans *Gil Blas*, monde qui n'est pas encore celui de la régence, mais qui le prépare et l'annonce. En effet c'est le propre des vrais poètes comiques d'être en avance sur les mœurs; leur observation, toujours en éveil et comme aux aguets, saisit non-seulement ce qui est, mais ce qui bientôt doit être. Il est trop clair d'ailleurs qu'une pareille société échappait, par sa légèreté même et son inconsistance, à de fortes et générales peintures. Et de ces figures prises non pas sur l'humanité, mais sur des mœurs accidentelles, il en est comme de ces portraits dont les originaux ont disparu : on y peut admirer encore la touche aisée et brillante du peintre, mais la ressemblance ne peut être que présumée.

Quand le poète s'en tient, comme Regnard, à l'étude des caractères de son temps, quand il ne montre que ce qu'il voit, on est en droit d'exiger qu'il montre du moins tout ce qu'il a pu voir; or, en ce qui touche les caractères, il y a bien des lacunes dans son répertoire, et pour signaler la plus étrange de toutes, je ne dirai pas trop peut-être en faisant remarquer que, dans le tableau de la société humaine, il a supprimé à peu près la moitié du genre humain. Au théâtre aussi bien que dans la vie réelle, le rôle des femmes est

immense et salutaire. Là comme dans la vie, elles apportent avec elles la grâce, le bon goût, la passion, l'imprévu, et en quelque sorte le mystère. Dans ces âmes plus complexes et plus subtiles, il y a plus de nuances, d'élans et de retours soudains que dans les nôtres, et, par cela même que leurs mouvemens sont plus spontanés et moins soutenus, elles sont particulièrement propres aux effets du théâtre, où leur mobilité se prête aux situations les plus diverses et les plus inattendues. Je songe à cette galerie de portraits de femmes, si complète et si variée, laissée par les deux plus grands inventeurs dramatiques, Shakspeare et Molière, et je me demande où est la galerie de Regnard. Otez-lui les soubrettes de tradition et quelques rôles déjà surannés de son temps ou d'un ordre inférieur, comme ceux de Mme Argante, Mme La Ressource ou Mme Bertrand : il n'y a guère dans toutes ses pièces qu'une seule femme, qui s'appelle tour à tour Clarice, Angélique ou Léonore. J'excepte volontiers l'Isabelle du *Distrait*, qui prononce si bien le verbe *amo*, et surtout la malicieuse et folle Agathe, qui, ne remettant à personne le soin de sa destinée, pas même à la soubrette ou au valet, prend en main ses propres affaires, prépare tout, conduit tout, et s'affranchit si lestement de tutelle; mais, à part l'exception, où trouver chez lui la grande dame, la bourgeoise, la mère, l'épouse, la jeune fille? Où sont ces figures rendues par le peintre avec un art si délié et si fin, qu'elles semblent échapper à la définition? Où est Elmire, cette honnête femme, qui pourtant joue si volontiers avec les situations au moins délicates, sinon périlleuses? Où est cette Éliante, à la fois si candide et si hardie, qui non-seulement ne dissimule pas sa tendresse, mais en fait en quelque sorte l'aveu public, et trouve dans sa sincérité même le moyen de rester pudique en offrant son cœur, et de rester digne en le voyant refuser? Où est Agnès et son effrayante simplicité d'égoïsme dans l'amour, qui lui fait déchirer le cœur d'Arnolphe avec une indifférence qui soulèverait la pitié du spectateur, si l'art consommé du grand poète n'eût fait ce personnage encore plus ridicule que malheureux? Où est Elvire, cette création si profonde, cette femme qui, après avoir tout abandonné pour don Juan, est abandonnée à son tour, se réfugie dans un cloître, et là, par un amour qui s'épure en se transformant, pense à celui qu'elle avait aimé, qu'elle aime encore, et, pour dernière démarche dans ce monde, veut sauver l'homme qui l'a perdue? Où sont tous ces visages doux, aimables et brillans, qui répandent sur une œuvre un immortel éclat? En supprimant ou en réduisant ainsi les rôles de femmes, Regnard a supprimé ou réduit dans son théâtre la grâce et la passion, et, sauf quelques vers qui sont comme de frais retours de jeunesse, l'amour n'a guère plus de place dans son livre que

dans sa vie. Il lui a manqué cette tendresse de cœur que Molière n'a pas trop payée au prix de son repos, puisqu'elle ajoute à sa gloire. Je plains moins les souffrances de ce grand homme, si, pour bien exprimer la tendresse, il faut en avoir souffert. Du moins ses douleurs ont été fécondes, car grâce à elles il a rendu l'amour sous ses formes les plus touchantes et les plus diverses, et, comme si dans son art il fût destiné à devancer tout ce qui devait être comme à résumer tout ce qui avait été, il n'y a pas jusqu'à l'amour à la Marivaux dont il n'ait donné le premier crayon dans *la Princesse d'Élide*.

Je m'étais promis de ne pas comparer Regnard à Molière; mais lorsqu'il s'agit de comédie, comment éviter Molière? On le voit toujours à travers les œuvres des autres, et c'est quand on se rappelle tout ce qu'il a qu'on aperçoit mieux tout ce qui leur manque. Heureusement, dans ce qu'il me reste à dire de Regnard, je n'ai plus de réserves à faire, car, pour la composition et le style, il peut soutenir les plus redoutables comparaisons.

Sans faire tort au *Légataire universel*, qui est un modèle de verve et de hardiesse comiques, on peut dire que la plus forte composition de Regnard, c'est *le Joueur*. Lorsqu'au mois de décembre 1696 parut cette pièce, on sait le bruit qui se fit autour d'elle; il n'appartient qu'aux chefs-d'œuvre de produire pareils éclats. *Entre Leclerc et son ami Coras*, c'était, nous dit Racine, à qui n'aurait point fait l'*Iphigénie*; mais entre Regnard et Dufresny, c'était à qui aurait fait *le Joueur*, et chacun d'eux avait son camp. Selon toute apparence, le procès entre les deux amis ne sera jamais vidé, car rien dans leur vie ne fournit de présomption contre la bonne foi de l'un ou de l'autre. Le mieux est de croire à quelqu'une de ces regrettables méprises, où les adversaires s'échauffent et s'obstinent d'autant plus que chacun peut croire sincèrement que le bon droit est de son côté. En tout cas, fût-il avéré que l'idée et les principales situations du *Joueur* appartiennent à Dufresny, rien ne serait plus propre à montrer ce que vaut, en matière d'art, la mise en œuvre, puisque, grâce à une exécution supérieure, Regnard a pu donner à une pièce froide et morte la chaleur et le mouvement.

On sait les fureurs du jeu pendant le cours et surtout à la fin du règne de Louis XIV. Le luxe des camps et de Versailles avait ruiné la noblesse en même temps que l'état, et l'on ne joue jamais plus que lorsqu'on a peu à perdre ou beaucoup à regagner. Le mal s'augmentait peut-être des loisirs forcés de la noblesse depuis que Louis XIV avait tout fait plier sous lui. Ne pouvant plus jouer à la fronde, on jouait au lansquenet, et la contagion avait gagné toutes les classes. Il est remarquable en tout cas que le jeu (et il y a des jeux de toute

sorte) n'exerce jamais plus de ravages que sous les gouvernemens absolus. Quoi qu'il en soit, il y avait une grande difficulté à faire de la passion du jeu un sujet de comédie, car, au fond, rien n'est plus tragique que cette passion; je n'en voudrais, au besoin, pour preuve que les terribles effets qu'on en a tirés depuis Regnard jusqu'à nos jours. Lorsque Molière fit le sombre portrait de l'hypocrite, il imagina avec beaucoup de bonheur, quoi qu'en puisse dire La Bruyère, de lui prêter un langage béat et mystique qui fît contraste avec la noirceur de ses actions. C'est avec un art aussi élevé que Regnard a évité l'écueil de son sujet. Le caractère du joueur risquait de rebuter, parce qu'un joueur est moins ridicule qu'il n'est triste; aussi Regnard l'a-t-il égayé, par reflet pour ainsi dire, en le montrant sans cesse aux prises avec le caractère si franchement comique du valet Hector. Par une autre combinaison non moins adroite, il met l'amour en lutte avec le jeu; il nous fait voir son héros allant de l'un à l'autre, selon les faveurs ou les retours de la fortune, et de ces deux passions alternatives, et toujours en raison inverse l'une de l'autre, il a fait sortir l'effet le plus original de sa comédie. Dans cette pièce comme dans toutes les autres, le rire domine, et cependant les situations les plus sérieuses n'y sont pas évitées. Quand le père du joueur entre en scène comme celui du menteur, et dit à son fils :

Doucement, j'ai deux mots à vous dire, Valère,

nous convenons avec le valet qu'*il n'est pas temps de rire*, et, quand le père ajoute :

. . . . . Comme le voilà fait!
Débraillé, mal peigné, l'œil hagard! . . . .

pour la première, pour la seule fois dans Regnard, nous touchons au pathétique. De même, il n'a rien omis, rien atténué des vices du joueur. Valère n'a pas l'âme vile, mais sa passion l'entraîne fatalement aux actions les plus basses, et, par le fait, il n'a pas un seul bon sentiment. Il est, ou plutôt, par l'inexorable logique du vice, il devient mauvais fils, menteur et faux; à vrai dire, il n'aime pas Angélique, car, il le dit assez crûment, qu'elle vienne à lui manquer,

En ce cas, il pourrait rabattre sur la veuve;

il ne lui reste que la bravoure, comme à don Juan. Regnard ne lui a pas même donné cette générosité accidentelle qu'on attribue au joueur heureux : quand il a de l'argent, il le garde; il ne veut ni racheter le portrait de sa maîtresse, ni payer ses créanciers ou son

serviteur; il réserve tout pour sa seule passion, sa maîtresse véritable, le jeu; et lorsque enfin il est abandonné de tous, même de son père, même de l'honnête et trop crédule Angélique, il ne regrette rien, ne s'excuse de rien, et finit par un mot qui est un dernier trait de son incurable caractère :

Le jeu l'acquittera des pertes de l'amour!

Certes, il y a là une conception profonde, car non-seulement cette pièce est fondée sur une passion générale, de tous les temps et de tous les pays, mais toutes les situations y sont produites par les caractères avant de l'être par l'intrigue, et, comme dernier signe d'une composition de premier ordre, la moralité du dénoûment s'ajoute à l'intérêt saisissant de l'action. Et voyez comme les esprits les plus libres et les moins asservis à la règle se prennent à la gravité même des sujets qu'ils traitent, et comme tout dans leur œuvre s'élève naturellement à mesure que leur idée s'élève! Dans *le Joueur*, il ne reste presque plus rien des faiblesses de la comédie d'intrigue, et, sauf quelques traits encore un peu grossis dans les rôles du faux marquis et de la comtesse, tous les personnages sont comiques; il n'y en a plus de trop burlesques ou de trop convenus. Cette fois, c'est le cœur humain, c'est la réalité, c'est la vie.

Ce qu'on pouvait attendre de Regnard dans la haute comédie, *le Joueur* le montre, et n'eût-il laissé que cette pièce, il aurait fait autant que Lesage avec *Turcaret*, et plus que Piron avec *la Métromanie* ou Gresset avec *le Méchant;* mais on n'atteint à des œuvres de cet ordre qu'à la dure condition de se dominer au lieu d'être à la suite de son esprit et de son humeur. Or Regnard n'était pas homme à longtemps se contraindre, et il devait finir, comme il avait commencé, par la comédie d'intrigue. Il est vrai que *le Joueur* fut immédiatement suivi du *Distrait* et de *Démocrite*, et que ces deux pièces semblent viser encore à la comédie de caractère. Mais *le Distrait*, pas plus que *l'Étourdi*, ne saurait fournir un caractère, et ne peut donner lieu qu'à une de ces compositions compliquées et à surprises dont Regnard a laissé les plus vifs et les plus heureux modèles dans *les Ménechmes*, *les Folies amoureuses* et *le Légataire universel*. Dans *le Distrait*, la situation la plus originale est étrangère au sujet même, et simplement épisodique; je veux parler de la lutte si plaisante entre le chevalier et sa sœur Clarice, celle-ci voulant se marier, et celui-là l'exhortant à renoncer au monde, afin d'hériter de sa dot. Dans cette seule idée il y avait toute une pièce; mais Regnard est comme ces prodigues qui jettent l'or avec la monnaie. *Démocrite* pouvait être un sujet de haute comédie au même

titre que *le Misanthrope; Démocrite*, c'est la misanthropie telle que la pouvait concevoir Regnard, la misanthropie rieuse. Malheureusement cette comédie, sauf deux scènes justement célèbres, est la plus faible de son répertoire. En tout cas, le rieur n'y fait nullement rire, et le vrai railleur de la pièce, ce n'est pas Démocrite, c'est le valet Strabon.

C'est ici le lieu de remarquer avec quel soin Regnard a composé ses caractères de valets, du moins dans ses grandes pièces, et de noter sa part d'invention dans l'emploi de ces personnages traditionnels. Dans presque toutes les comédies du temps, ils sont destinés surtout à l'action, et particulièrement chargés de nouer et dénouer l'intrigue. Ils se jettent à plaisir et jettent leurs maîtres avec eux dans les entreprises les plus hasardeuses, souvent les moins avouables, mais avec des arrière-pensées différentes : ceux-ci par pur amour de l'art, si l'on peut dire, ceux-là avec des vues plus personnelles et plus intéressées. Chez les uns, la fourberie est d'instinct ou simple affaire d'obligeance; chez les autres, c'est un calcul, et leurs maîtres sont leurs premières dupes. Voyez les deux valets de Lesage : l'un travaille à épouser la fiancée de son maître, l'autre annonce hardiment que *le règne de M. Turcaret est fini* et que *le sien commence*. Ne dirait-on pas déjà Figaro, ce dernier venu des valets, cet homme dont les ambitions sont si hautes et les revendications si amères? En attendant, à partir de Destouches, ils prennent un autre tour de caractère; ils sont *sensibles* (le mot et la chose devenaient à la mode); ils ont même de la grandeur d'âme. Pasquin, dans *le Dissipateur*, apporte ses épargnes à son maître ruiné, et veut partager sa mauvaise fortune. Ceux de Regnard, outre qu'ils n'ont point d'épargnes, n'ont ni ces hautes visées ni ces beaux sentimens; ils sont évidemment de même famille que Panurge et Sancho Pança, gourmands, ivrognes, raisonneurs, d'un sens positif et narquois, ne haïssant pas les bons tours, mais naïfs au fond et bonnes gens au demeurant, sans prétention à l'être. Mettez qu'ils aient bien dîné et donnez-leur une légère pointe de vin, ils n'ont pas seulement un bon sens impitoyable, ils ont jusqu'à du désintéressement et de l'honnêteté, mais sans aller jamais jusqu'à l'héroïsme. De plus, Regnard leur a réservé dans ses grandes pièces un emploi assez nouveau; ils y représentent une morale relative, dans la mesure de leur caractère, et si l'on cherche en vain dans son théâtre les Ariste et les Philinte, c'est peut-être qu'ils s'y trouvent remplacés par les Strabon et les Hector. Sans doute, il ne faut pas leur demander de principes bien sévères, et leur morale est toute en accommodemens; mais comme elle est pratique et concluante! Que de bonnes leçons le joueur reçoit de son valet Hector, *ainsi nommé du valet de car-*

reau! Valère ne fait pas une démarche qui ne soit immédiatement jugée par Hector, pas une faute qu'Hector n'ait cherché à prévenir ou dont il ne lui fasse reproche, et si Valère voulait l'écouter, il aurait en lui un conseiller plus comique et en même temps tout aussi sûr qu'Ariste pourrait l'être. A cet égard, les valets de Regnard me paraissent en général plus fortement conçus que ceux de Molière lui-même, car je ne vois que le Sganarelle du *Don Juan* qui leur puisse être comparé.

C'est grâce à ces inventions et à leur habile agencement que la conduite des comédies de Regnard est admirée à juste titre. Il faut reconnaître qu'il n'y a guère plus de variété dans l'intrigue de ses pièces que dans la physionomie de ses personnages, et que son goût pour le comique extérieur le ramène trop souvent à l'emploi des surprises, des arrivées subites, des travestissemens et des substitutions de personnes; mais quelle agilité et quelle présence d'esprit au milieu de ces imbroglios qu'il aime et de ces difficultés qu'il se crée comme à plaisir! Quelle heureuse témérité dans les situations, qu'il ne craint jamais de pousser à l'extrême! Dans *le Légataire universel* par exemple, lorsqu'après la scène du testament il s'agit de savoir qui l'a fait, et que Crispin ose dire à Géronte ressuscité : *C'était vous ou moi!* imagine-t-on qu'on puisse se tirer avec plus d'audace et de bonheur d'une complication plus difficile? Dans Regnard, l'action est animée, fougueuse, turbulente; les incidens s'y succèdent, naissant l'un de l'autre, s'échauffant l'un par l'autre, et les personnages, toujours en haleine, s'y développent avec une aisance et une logique naturelles qui produisent la progression continue de l'intérêt. Les dénoûmens sont bien amenés et tirés du sujet même; les expositions sont claires, rapides; presque toujours, au lieu d'annoncer le caractère de ses personnages, il le fait voir, et parfois un vers, un trait, un mot lui suffisent. Que lui faut-il pour caractériser Mme Grognac? Quatre monosyllabes, *oui* et *non* deux fois alternés. Il excelle surtout dans l'art si délicat et si difficile des préparations. Dans *le Légataire*, la léthargie qui donnera lieu à une scène si plaisante; dans *le Distrait*, le testament qui doit faire conclure deux mariages; dans *Démocrite*, la fameuse reconnaissance entre Strabon et sa femme Cléanthis, sont préparés dès les premiers vers, et le même art se retrouve dans ses pièces les plus légères et les moins travaillées; mais le mouvement et l'intérêt même de son action empêchent d'apercevoir, à moins d'y regarder de près, le soin qu'il met aux détails. Remarque-t-on par exemple le parti qu'il a tiré de l'incident du portrait dans *le Joueur?* C'est pourtant ce portrait qui, annoncé au premier acte, donné et mis en gage au deuxième, rappelé au troisième, ramené

au cinquième, et circulant ainsi à travers toute la pièce, fait ressortir tour à tour la tendresse d'Angélique, l'égoïsme de Valère, la prévoyance d'Hector, amène Mme La Ressource, enfin prépare et consomme le dénoûment. Je ne voudrais pas faire plus de cas qu'il ne faut de ces moyens accessoires, dont on a tant abusé au théâtre; mais n'est-il pas à propos de remarquer que Regnard a devancé sur ce point les plus ingénieuses et les plus fines combinaisons de l'art dramatique moderne?

Mais, si ingénieuses et si fines qu'elles soient, ces combinaisons vieillissent bientôt et s'usent; ce qui ne vieillit point, ce qui ne s'use point, c'est le style; or Regnard est sans contestation possible un grand écrivain dramatique. Son style est dans la mesure exacte de son génie comique, d'où résulte entre la pensée de l'œuvre et l'exécution cette proportion qui est la première loi de tous les arts. Il a retenu du XVIIe siècle deux grandes parties de l'art d'écrire, la justesse et l'abondance; il y ajoute la vivacité du XVIIIe. Il n'a plus ni la vigueur, ni l'accent de Molière, mais il a déjà la souplesse et l'entrain de Voltaire, avec plus de couleur et d'éclat. Ce qui m'étonne et ce que j'admire surtout dans le style de Regnard, c'est qu'il paraisse encore jeune. Le grand Frédéric, qui pourtant savait bien le français, n'avait rien compris au *Méchant*, donné en 1745, cinquante ans après *le Joueur*; imaginez que de nos jours une comédie puisse être écrite avec le style de Regnard, elle n'aurait rien de suranné. Dans sa manière d'écrire comme dans sa manière de composer, ce qui domine, c'est le mouvement. Chez lui, le tour est décidé, le mot de franche venue, et le trait part sans jamais hésiter, en sorte que l'idée, une fois conçue, s'empare immédiatement de l'expression et l'emporte avec elle. Rien ne lui coûte pour s'exprimer plus vite, et il coupe son vers, déplace l'hémistiche ou enjambe sur le vers suivant avec une fantaisie toute moderne. Mais son style n'est pas seulement vif et hardi; il a souvent la saillie et le relief qui n'appartiennent qu'aux maîtres. Ces traits, rencontrés plutôt que cherchés, qui se gravent du premier coup dans la mémoire, abondent dans Regnard, et de là vient que si aucun des personnages de son théâtre n'est resté comme type, nombre de ses vers sont restés comme proverbes. Sa prose est nette, serrée, nerveuse, on dirait volontiers savante, si le naturel n'y était encore plus apparent que l'art. *Le Retour imprévu* par exemple est un chef-d'œuvre de prose comique, et peut se lire avec profit, même après *l'Avare*. Quant à ses vers, ils semblent s'échapper d'eux-mêmes; l'un poussant l'autre, ils se pressent, se heurtent, et il en jaillit comme des étincelles. Jamais rien qui arrête, qui traîne ou qui pèse; *il court la bride sur le cou*, comme di-

sait Mme de Sévigné, saisissant le comique à la volée, sur le mot comme sur la chose, se prenant à tout, même au *nez du marguillier*, aventureux décidé à tout oser, et osant presque toujours avec bonheur. Que parlez-vous de convenance, de délicatesse et de choix? Il faut, il le dit lui-même,

Il faut, comme un torrent, que sa veine ait son cours!

On devine aisément quelle pouvait être la langue de Regnard; c'est celle qu'a recommandée Malherbe sans jamais s'en servir, que nos esprits les plus francs ont parlée sans vergogne, populaire, risquée, et volontiers égrillarde. Pour Regnard, il n'y a qu'un mot qui serve, et il l'emploie toujours; il n'était pas né pour rien sous les piliers des Halles.

Il ne manque à son style, comme à ses personnages, que l'accent de la passion et de la tendresse, et cela tient au caractère de sa gaieté. Regnard a cette bonne humeur inaltérable, qui est à l'esprit ce que la santé est au corps, et s'il est vrai que la gaieté, vice ou vertu, soit essentiellement française, aucun écrivain n'est plus français que lui. Son rire ne ressemble à nul autre; ce n'est pas le rire médité de Molière, le rire indécis de Destouches, le rire précieux de Marivaux, le rire mordant de Voltaire : c'est le rire franc et spontané d'un homme qui s'amuse évidemment le premier de ses folles inventions. On chercherait en vain le mot triste dans son théâtre; pour Regnard, tout prête à rire, même les testamens, les notaires, et la mort; la gaieté, coûte que coûte, est son trait propre et distinctif, on pourrait dire le démon de son esprit, car il la possède moins qu'il n'en est possédé. Elle allait toujours croissant, et ses dernières pièces sont les plus joyeuses et les plus folles. Il y jette à pleines mains le sel le plus gros, les propos les plus verts, les équivoques les plus transparentes, les mots à double entente et trop facilement entendus. A cet égard il remonte au-delà de Molière et retourne presque jusqu'à Rabelais, Verville et Brantôme. Ses apothicaires aux noms trop bien appropriés, et dont celui de *Clistorel* n'est pas le plus significatif, certain madrigal heureusement perdu dans un coin de ses pièces italiennes, certain sonnet dont la chute ne se pourrait honnêtement citer, dépassent assurément la bonne humeur permise, et touchent à la débauche d'esprit. On est étonné des libertés de la comédie à cette époque; plus les temps devenaient tristes et les désastres s'accumulaient, plus la comédie se donnait carrière et s'évertuait en gaietés étourdissantes. « Il faut bien que l'on rie quelque part, » disait mélancoliquement Louis XIV.

Mais, sans trop parler de ce qu'elle coûte parfois au bon goût et à

la décence, cette gaieté de Regnard, violente et intarissable, que rien ne trouble et n'arrête, finit par être amère et presque triste. Il est bon que l'auteur comique se prenne, au fond, de quelque pitié pour ceux-là mêmes dont il rit et nous fait rire. Cette compassion secrète de l'écrivain pour ses personnages, même les plus sacrifiés au ridicule, produit une sorte de pathétique intime, qui n'est pas celui de la tragédie, mais qui passe à travers la haute comédie, pour reposer le spectateur de la fatigue même que donne le rire trop prolongé. C'est ainsi que, sans jamais cesser d'être comique, Molière nous attache, je ne dis pas à Alceste, mais à Arnolphe, et qu'il nous émeut, parce qu'il s'émeut lui-même, pour la souffrance et le malheur qui sont au fond, non-seulement de toute difformité morale, mais du plus simple et du plus innocent travers. N'attendez pas de Regnard cette noble tristesse ni cette pitié supérieure; jamais son cœur n'arrête son esprit : il est inexorable pour ses personnages comme pour ses spectateurs, et avec lui, c'est sans répit ni trève, c'est à outrance qu'il faut rire.

C'est pourtant à cause de cette gaieté, même excessive, qu'il porte légèrement le poids du temps et que son œuvre résiste, lorsque tant de comédies contemporaines ont péri. Quand on veut résumer son jugement sur Regnard, on a beau se dire, pour se rendre sévère, qu'il n'a pas eu une assez haute idée de son art, et qu'il en a trop négligé la partie morale; que sa vue ne porte pas assez loin, et que souvent elle descend trop bas; que son théâtre donne trop à l'esprit, et pas assez au cœur ou à l'âme; que ses révélations sur l'homme et sur le monde sont en vérité trop sommaires, et que, pour toutes ces causes, son livre ne saurait être le livre de chevet, le livre *trois et quatre fois relu* dont parle Horace; on a beau même avec lui se tenir en garde contre son plaisir ou s'en défendre, Regnard, quoi qu'on fasse et malgré toutes ces réclamations intérieures, vous entraîne de vive force, comme son chevalier Mme Grognac. A une représentation du *Légataire,* mettez le censeur le plus morose et le plus prévenu, Rousseau, par exemple, après sa *Lettre à d'Alembert :* il pourra froncer le sourcil, s'agiter sur son siége et lutter un moment contre ce torrent de verve et de bonne humeur, mais il faudra bien qu'il y cède à la fin comme les autres, et qu'il dise avec tout le parterre, comme l'oncle du *Métromane :*

J'ai ri ; me voilà désarmé.

D.-L. GILBERT.

POÉSIE

LE SACRE DE LA FEMME.[1]

I.

L'aurore apparaissait; quelle aurore! Un abîme
D'éblouissement, vaste, insondable, sublime;
Une ardente lueur de paix et de bonté.
C'était aux premiers temps du globe, et la clarté
Brillait sereine au front du ciel inaccessible,
Étant tout ce que Dieu peut avoir de visible;
Tout s'illuminait, l'ombre et le brouillard obscur;
Des avalanches d'or s'écroulaient dans l'azur;
Le jour en flamme, au fond de la terre ravie,
Embrasait les lointains splendides de la vie;
Les horizons pleins d'ombre et de rocs chevelus,
Et d'arbres effrayans que l'homme ne voit plus,
Luisaient comme le songe et comme le vertige
Dans une profondeur d'éclair et de prodige;
L'Éden pudique et nu s'éveillait mollement;
Les oiseaux gazouillaient un hymne si charmant,
Si frais, si gracieux, si suave et si tendre,
Que les anges distraits se penchaient pour l'entendre;
Le seul rugissement du tigre était plus doux;

(1) Deux volumes paraîtront prochainement qui tiendront une place toute particulière dans l'œuvre poétique de M. Victor Hugo. *La Légende des siècles*, tel est le titre de ce livre purement épique, sorte de *romancero*, d'histoire légendaire de l'humanité, qui s'ouvre à la création et se continue, à travers tous les âges et tous les peuples, jusqu'aux faits contemporains. Des deux poèmes qu'on va lire, le premier appartient à la période intitulée : *D'Ève à Jésus*, le second au *cycle héroïque chrétien*.

Les halliers où l'agneau paissait avec les loups,
Les mers où l'hydre aimait l'alcyon, et les plaines
Où les ours et les daims confondaient leurs haleines,
Hésitaient, dans le chœur des concerts infinis,
Entre le cri de l'antre et la chanson des nids.
La prière semblait à la clarté mêlée;
Et sur cette nature encore immaculée,
Qui du verbe éternel avait gardé l'accent,
Sur ce monde céleste, angélique, innocent,
Le matin, murmurant une sainte parole,
Souriait, et l'aurore était une auréole.
Tout avait la figure intègre du bonheur;
Pas de bouche d'où vînt un souffle empoisonneur;
Pas un être qui n'eût sa majesté première.
Tout ce que l'infini peut jeter de lumière
Éclatait pêle-mêle à la fois dans les airs.
Le vent jouait avec cette gerbe d'éclairs
Dans le tourbillon libre et fuyant des nuées;
L'enfer balbutiait quelques vagues huées
Qui s'évanouissaient dans le grand cri joyeux
Des eaux, des monts, des bois, de la terre et des cieux.
Les vents et les rayons semaient de tels délires,
Que les forêts vibraient comme de grandes lyres;
De l'ombre à la clarté, de la base au sommet,
Une fraternité vénérable germait;
L'astre était sans orgueil et le ver sans envie;
On s'adorait d'un bout à l'autre de la vie;
Une harmonie égale à la clarté, versant
Une extase divine au globe adolescent,
Semblait sortir du cœur mystérieux du monde;
L'herbe en était émue, et le nuage, et l'onde,
Et même le rocher qui songe et qui se tait;
L'arbre, tout pénétré de lumière, chantait;
Chaque fleur, échangeant son souffle et sa pensée
Avec le ciel serein d'où tombe la rosée,
Recevait une perle et donnait un parfum;
L'être resplendissait, un dans tout, tout dans un;
Le paradis brillait sous les sombres ramures
De la vie ivre d'ombre et pleine de murmures,
Et la lumière était faite de vérité;
Et tout avait la grâce, ayant la pureté;
Tout était flamme, hymen, bonheur, douceur, clémence,
Tant ces immenses jours avaient une aube immense!

II.

Ineffable lever du premier rayon d'or,
Du jour éclairant tout sans rien savoir encor!
O matin des matins! amour! joie effrénée
De commencer le temps, l'heure, le mois, l'année!
Ouverture du monde! instant prodigieux!
La nuit se dissolvait dans les énormes cieux
Où rien ne tremble, où rien ne pleure, où rien ne souffre;
Autant que le chaos la lumière était gouffre;
Dieu se manifestait dans sa calme grandeur,
Certitude pour l'âme et pour les yeux splendeur;
De faîte en faîte, au ciel et sur terre, et dans toutes
Les épaisseurs de l'être aux innombrables voûtes,
On voyait l'évidence adorable éclater.
Le monde s'ébauchait; tout semblait méditer;
Les types primitifs, offrant dans leur mélange
Presque la brute informe et rude et presque l'ange,
Surgissaient, orageux, gigantesques, touffus;
On sentait tressaillir sous leurs groupes confus
La terre, inépuisable et suprême matrice;
La création sainte, à son tour créatrice,
Modelait vaguement des aspects merveilleux,
Faisait sortir l'essaim des êtres fabuleux
Tantôt des bois, tantôt des mers, tantôt des nues,
Et proposait à Dieu des formes inconnues
Que le temps, moissonneur pensif, plus tard changea.
On sentait sourdre, et vivre, et végéter déjà
Tous les arbres futurs, pins, érables, yeuses,
Dans des verdissemens de feuilles monstrueuses;
Une sorte de vie excessive gonflait
La mamelle du monde au mystérieux lait;
Tout semblait presque hors de la mesure éclore;
Comme si la nature, en étant proche encore,
Eût pris pour ses essais sur la terre et les eaux
Une difformité splendide au noir chaos.

Les divins paradis, pleins d'une étrange séve,
Semblent au fond des temps reluire dans le rêve,
Et pour nos yeux obscurs, sans idéal, sans foi,
Leur extase aujourd'hui serait presque l'effroi;
Mais qu'importe à l'abîme, à l'âme universelle
Qui dépense un soleil au lieu d'une étincelle,

Et qui, pour y pouvoir poser l'ange azuré,
Fait croître jusqu'aux cieux l'Éden démesuré!

Jours inouïs! le bien, le beau, le vrai, le juste,
Coulaient dans le torrent, frissonnaient dans l'arbuste;
L'aquilon louait Dieu de sagesse vêtu;
L'arbre était bon; la fleur était une vertu;
C'est trop peu d'être blanc, le lis était candide;
Rien n'avait de souillure et rien n'avait de ride;
Jours purs! rien ne saignait sous l'ongle et sous la dent;
La bête heureuse était l'innocence rôdant;
Le mal n'avait encor rien mis de son mystère
Dans le serpent, dans l'aigle altier, dans la panthère;
Le précipice ouvert dans l'animal sacré
N'avait pas d'ombre, étant jusqu'au fond éclairé;
La montagne était jeune et la vague était vierge;
Le globe, hors des mers dont le flot le submerge,
Sortait beau, magnifique, aimant, fier, triomphant,
Et rien n'était petit quoique tout fût enfant;
La terre avait, parmi ses hymnes d'innocence,
Un étourdissement de séve et de croissance;
L'instinct fécond faisait rêver l'instinct vivant;
Et, répandu partout, sur les eaux, dans le vent,
L'amour épars flottait comme un parfum s'exhale;
La nature riait, naïve et colossale;
L'espace vagissait ainsi qu'un nouveau-né.
L'aube était le regard du soleil étonné.

III.

Or, ce jour-là, c'était le plus beau qu'eût encore
Versé sur l'univers la radieuse aurore;
Le même séraphique et saint frémissement
Unissait l'algue à l'onde et l'être à l'élément;
L'éther plus pur luisait dans les cieux plus sublimes;
Les souffles abondaient plus profonds sur les cimes;
Les feuillages avaient de plus doux mouvemens,
Et les rayons tombaient caressans et charmans
Sur un frais vallon vert, où, débordant d'extase,
Adorant ce grand ciel que la lumière embrase,
Heureux d'être, joyeux d'aimer, ivres de voir,
Dans l'ombre, au bord d'un lac, vertigineux miroir,

Étaient assis, les pieds effleurés par la lame,
Le premier homme auprès de la première femme.

L'époux priait, ayant l'épouse à son côté.

IV.

Ève offrait au ciel bleu la sainte nudité;
Ève blonde admirait l'aube, sa sœur vermeille.

Chair de la femme! argile idéale! ô merveille!
O pénétration sublime de l'esprit
Dans le limon que l'Être ineffable pétrit!
Matière où l'âme brille à travers son suaire!
Boue où l'on voit les doigts du divin statuaire!
Fange auguste appelant le baiser et le cœur,
Si sainte, qu'on ne sait, tant l'amour est vainqueur,
Tant l'âme est vers ce lit mystérieux poussée,
Si cette volupté n'est pas une pensée,
Et qu'on ne peut, à l'heure où les sens sont en feu,
Étreindre la beauté sans croire embrasser Dieu!

Ève laissait errer ses yeux sur la nature.

Et, sous les verts palmiers à la haute stature,
Autour d'Ève, au-dessus de sa tête, l'œillet
Semblait songer, le bleu lotus se recueillait,
Le frais myosotis se souvenait; les roses
Cherchaient ses pieds avec leurs lèvres demi-closes;
Un souffle fraternel sortait du lis vermeil;
Comme si ce doux être eût été leur pareil,
Comme si de ces fleurs, ayant toutes une âme,
La plus belle s'était épanouie en femme.

V.

Pourtant, jusqu'à ce jour, c'était Adam, l'élu
Qui dans le ciel sacré le premier avait lu,
C'était le Marié tranquille et fort que l'ombre
Et la lumière, et l'aube, et les astres sans nombre,
Et les bêtes des bois, et les fleurs du ravin
Suivaient ou vénéraient comme l'aîné divin,
Comme le front ayant la lueur la plus haute;
Et, quand tous deux, la main dans la main, côte à côte,
Erraient dans la clarté de l'Éden radieux,

La nature sans fond, sous ses millions d'yeux,
A travers les rochers, les rameaux, l'onde et l'herbe,
Couvait, avec amour pour le couple superbe,
Avec plus de respect pour l'homme, être complet,
Ève qui regardait, Adam qui contemplait.

Mais, ce jour-là, ces yeux innombrables qu'entr'ouvre
L'infini sous les plis du voile qui le couvre,
S'attachaient sur l'épouse et non pas sur l'époux,
Comme si, dans ce jour religieux et doux,
Béni parmi les jours et parmi les aurores,
Aux nids ailés perdus sous les branches sonores,
Au nuage, aux ruisseaux, aux frissonnans essaims,
Aux bêtes, aux cailloux, à tous ces êtres saints
Que de mots ténébreux la terre aujourd'hui nomme,
La femme eût apparu plus auguste que l'homme!

VI.

Pourquoi ce choix? pourquoi cet attendrissement
Immense du profond et divin firmament?
Pourquoi tout l'univers penché sur une tête?
Pourquoi l'aube donnant à la femme une fête?
Pourquoi ces chants? pourquoi ces palpitations
Des flots dans plus de joie et dans plus de rayons?
Pourquoi partout l'ivresse et la hâte d'éclore,
Et les antres heureux de s'ouvrir à l'aurore,
Et plus d'encens sur terre et plus de flamme aux cieux?

Le beau couple innocent songeait silencieux.

VII.

Cependant la tendresse inexprimable et douce
De l'astre, du vallon, du lac, du brin de mousse,
Tressaillait plus profonde à chaque instant autour
D'Ève, que saluait du haut des cieux le jour;
Le regard qui sortait des choses et des êtres,
Des flots bénis, des bois sacrés, des arbres prêtres,
Se fixait, plus pensif de moment en moment,
Sur cette femme au front vénérable et charmant;
Un long rayon d'amour lui venait des abîmes,
De l'ombre, de l'azur, des profondeurs, des cimes,
De la fleur, de l'oiseau chantant, du roc muet.

Et, pâle, Ève sentit que son flanc remuait.

LE MARIAGE DE ROLAND.

Ils se battent, — combat terrible! — corps à corps.
Voilà déjà longtemps que leurs chevaux sont morts;
Ils sont là seuls tous deux dans une île du Rhône.
Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune,
Le vent trempe en sifflant les brins d'herbe dans l'eau.
L'archange saint Michel attaquant Apollo
Ne ferait pas un choc plus étrange et plus sombre;
Déjà, bien avant l'aube, ils combattaient dans l'ombre.
Qui, cette nuit, eût vu s'habiller ces barons,
Avant que la visière eût dérobé leurs fronts,
Eût vu deux pages blonds, roses comme des filles.
Hier, c'étaient deux enfans riant à leurs familles,
Beaux, charmans; — aujourd'hui, sur ce fatal terrain,
C'est le duel effrayant de deux spectres d'airain,
Deux fantômes auxquels le démon prête une âme,
Deux masques dont les trous laissent voir de la flamme.
Ils luttent, noirs, muets, furieux, acharnés.
Les bateliers pensifs qui les ont amenés
Ont raison d'avoir peur et de fuir dans la plaine,
Et d'oser, de bien loin, les épier à peine,
Car de ces deux enfans, qu'on regarde en tremblant,
L'un s'appelle Olivier et l'autre a nom Roland.

Et depuis qu'ils sont là, sombres, ardens, farouches,
Un mot n'est pas encor sorti de ces deux bouches.

Olivier, sieur de Vienne et comte souverain,
A pour père Gérard et pour aïeul Garin.
Il fut pour ce combat habillé par son père.
Sur sa targe est sculpté Bacchus faisant la guerre
Aux Normands, Rollon ivre et Rouen consterné,
Et le dieu souriant, par des tigres traîné,
Chassant, buveur de vin, tous ces buveurs de cidre.
Son casque est enfoui sous les ailes d'une hydre;
Il porte le haubert que portait Salomon;
Son estoc resplendit comme l'œil du démon;
Il y grava son nom afin qu'on s'en souvienne;

Au moment du départ, l'archevêque de Vienne
A béni son cimier de prince féodal.

Roland a son habit de fer, et Durandal.

Ils luttent de si près avec de sourds murmures,
Que leur souffle âpre et chaud s'empreint sur leurs armures;
Le pied presse le pied; l'île à leurs noirs assauts
Tressaille au loin; l'acier mord le fer; des morceaux
De heaume et de haubert, sans que pas un s'émeuve,
Sautent à chaque instant dans l'herbe et dans le fleuve.
Leurs brassards sont rayés de longs filets de sang
Qui coule de leur crâne et dans leurs yeux descend.
Soudain, sire Olivier, qu'un coup affreux démasque,
Voit tomber à la fois son épée et son casque.
Main vide et tête nue, et Roland l'œil en feu!
L'enfant songe à son père et se tourne vers Dieu.
Durandal sur son front brille. Plus d'espérance!
« Çà, dit Roland, je suis neveu du roi de France,
Je dois me comporter en franc neveu de roi.
Quand j'ai mon ennemi désarmé devant moi,
Je m'arrête. Va donc chercher une autre épée,
Et tâche cette fois qu'elle soit bien trempée.
Tu feras apporter à boire en même temps,
Car j'ai soif.
— Fils, merci, dit Olivier,
— J'attends,
Dit Roland, hâte-toi. »
Sire Olivier appelle
Un batelier caché derrière une chapelle :

« Cours à la ville, et dis à mon père qu'il faut
Une autre épée à l'un de nous, et qu'il fait chaud. »

Cependant les héros, assis dans les broussailles,
S'aident à délacer leurs capuchons de mailles,
Se lavent le visage et causent un moment.
Le batelier revient; il a fait promptement;
L'homme a vu le vieux comte; il rapporte une épée
Et du vin, de ce vin qu'aimait le grand Pompée
Et que Tournon récolte au flanc de son vieux mont.
L'épée est cette illustre et fière Closamont
Que d'autres quelquefois appellent Haute-Claire.
L'homme a fui. Les héros achèvent sans colère
Ce qu'ils disaient; le ciel rayonne au-dessus d'eux;

Olivier verse à boire à Roland; puis tous deux
Marchent droit l'un vers l'autre, et le duel recommence.
Voilà que par degrés de sa sombre démence ·
Le combat les enivre; il leur revient au cœur
Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur,
Et qui, s'exaspérant aux armures frappées,
Mêle l'éclair des yeux aux lueurs des épées.

Ils combattent, versant à flots leur sang vermeil.
Le jour entier se passe ainsi. Mais le soleil
Baisse vers l'horizon. La nuit vient.

« Camarade,
Dit Roland, je ne sais, mais je me sens malade.
Je ne me soutiens plus, et je voudrais un peu
De repos.

— Je prétends, avec l'aide de Dieu,
Dit le bel Olivier, le sourire à la lèvre,
Vous vaincre par l'épée et non point par la fièvre.
Dormez sur l'herbe verte, et cette nuit, Roland,
Je vous éventerai de mon panache blanc.
Couchez-vous, et dormez.

— Vassal, ton âme est neuve,
Dit Roland. Je riais, je faisais une épreuve.
Sans m'arrêter et sans me reposer, je puis
Combattre quatre jours encore, et quatre nuits. »

Le duel reprend. La mort plane, le sang ruisselle.
Durandal heurte et suit Closamont; l'étincelle
Jaillit de toutes parts sous leurs coups répétés.
L'ombre autour d'eux s'emplit de sinistres clartés.
Ils frappent; le brouillard du fleuve monte et fume;
Le voyageur s'effraie et croit voir dans la brume
D'étranges bûcherons qui travaillent la nuit.
Le jour naît, le combat continue à grand bruit;
La pâle nuit revient, ils combattent; l'aurore
Reparaît dans les cieux, ils combattent encore.

Nul repos. Seulement, vers le troisième soir,
Sous un arbre, en causant, ils sont allés s'asseoir;
Puis ont recommencé.

Le vieux Gérard dans Vienne
Attend depuis trois jours que son enfant revienne.
Il envoie un devin regarder sur les tours,
Le devin dit : « Seigneur, ils combattent toujours. »

Quatre jours sont passés, et l'île et le rivage
Tremblent sous ce fracas monstrueux et sauvage.
Ils vont, viennent, jamais fuyant, jamais lassés,
Froissent le glaive au glaive et sautent les fossés,
Et passent, au milieu des ronces remuées,
Comme deux tourbillons et comme deux nuées.
O chocs affreux! terreur! tumulte étincelant!
Mais, enfin, Olivier saisit au corps Roland
Qui de son propre sang en combattant s'abreuve,
Et jette d'un revers Durandal dans le fleuve.

« C'est mon tour maintenant, et je vais envoyer
Chercher un autre estoc pour vous, dit Olivier;
Le sabre du géant Sinnagog est à Vienne:
C'est, après Durandal, le seul qui vous convienne.
Mon père le lui prit alors qu'il le défit.
Acceptez-le. »

Roland sourit. « Il me suffit
De ce bâton. » Il dit, et déracine un chêne.

Sire Olivier arrache un orme dans la plaine
Et jette son épée, et Roland, plein d'ennui,
L'attaque. Il n'aimait pas qu'on vînt faire après lui
Les générosités qu'il avait déjà faites.

Plus d'épée en leurs mains, plus de casque à leurs têtes,
Ils luttent maintenant, sourds, effarés, béans,
A grands coups de troncs d'arbre, ainsi que des géans.

Pour la cinquième fois, voici que la nuit tombe.

Tout à coup Olivier, aigle aux yeux de colombe,
S'arrête, et dit :

« Roland, nous n'en finirons point.
Tant qu'il nous restera quelque tronçon au poing,
Nous lutterons ainsi que lions et panthères.
Ne vaudrait-il pas mieux que nous devinssions frères?
Écoute, j'ai ma sœur, la belle Aude au bras blanc,
Épouse-la.

— Pardieu! je veux bien, dit Roland.
Et maintenant buvons, car l'affaire était chaude. »

C'est ainsi que Roland épousa la belle Aude.

VICTOR HUGO.

UNE

CAMPAGNE DES AMÉRICAINS

CONTRE LES MORMONS

Sur plus d'un point, les nations ressemblent aux individus : le corps social peut être, avec l'apparence de la santé, miné par une décomposition lente, montrer les symptômes inattendus des crises les plus étranges; il est sujet à des accidens que la philosophie morale ne sait prévoir, à des maladies qu'elle cherche vainement à guérir. La pensée a ses épidémies comme l'atmosphère : peut-on nommer d'un autre nom, pour prendre un exemple entre tant d'autres, cette manie des tables tournantes qui a fait il y a peu d'années le tour du monde entier? La crédulité est un penchant si naturel de notre esprit que l'homme s'ingénie de mille façons à se tromper lui-même : il aime les miracles, surtout quand il peut s'en faire le héros; il adore à un tel point le mystère, que le pays le plus libre du monde, les États-Unis, est pourtant celui où l'on compte, je crois, le plus de loges maçonniques. La république américaine est assurément, pour l'observateur des phénomènes moraux, le théâtre le plus curieux de la terre, celui où la spontanéité de l'âme humaine se révèle avec les allures les plus capricieuses et les plus déréglées : la liberté n'y subissant pas le moindre contrôle, la folie y a autant de droits que la sagesse; l'anarchie des croyances, des systèmes, y est au comble, et pourtant la jeune république a tous les symptômes de la vigueur et de la santé. Pleine de confiance,

hardie, active, elle a les appétits de Gargantua enfant; elle ajoute à ses états des territoires aussi vastes que ceux des plus puissantes monarchies de l'Europe; elle couvre toutes les mers de ses vaisseaux, et ne permet plus à l'Angleterre elle-même de s'appeler la maîtresse de l'Océan. En face d'un pareil spectacle, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'il y a dans le principe de liberté, qui sert de base à la société américaine, une force d'expansion, une puissance irrésistible, une vitalité qui le défend contre ses propres excès : les épidémies morales engendrées par de fausses doctrines ne durent point assez aux États-Unis pour affaiblir la nation, et les blessures de la liberté s'y guérissent d'elles-mêmes. Il en est deux pourtant qui semblent rebelles : l'une est l'esclavage, ulcère honteux qui grandit sans cesse, se développe, gagne d'un côté tout ce qu'on lui enlève de l'autre; la seconde, on s'étonnera peut-être de la voir nommer avec l'esclavage, mais on verra que ce n'est pas sans raison, la seconde est le mormonisme.

Il ne faut point parler avec trop de dédain d'une doctrine qui a trouvé moyen de recruter des milliers d'adhérens, et qui, en flattant les passions les plus basses, a chance d'établir son empire sur un grand nombre d'âmes où n'a point pénétré le rayon des vérités morales, et qu'une société démocratique lui livre sans résistance. Je n'ai point à porter ici un jugement motivé sur cette singulière religion, fondée de nos jours, qui a eu ses prophètes, ses martyrs, ses miracles, et qui, au sein d'une république chrétienne, fait revivre la théocratie absolue avec les mœurs qui ont amené les peuples de l'Orient à l'abrutissement où ils s'éteignent. Cette tâche a été remplie ici même par M. Émile Montégut avec la force et l'indépendance de vues qui caractérisent sa critique (1). Je voudrais seulement profiter de quelques événemens récens pour compléter les connaissances extrêmement imparfaites que l'on possède sur la société des mormons, sur la géographie de la contrée qu'ils habitent, leurs établissemens, leur histoire pendant les dernières années. Une expédition à la fois, on peut le dire, militaire et diplomatique met depuis deux ans les chefs mormons en rapport avec le gouvernement des États-Unis. L'occupation du territoire d'Utah a donné occasion de recueillir sur cette partie presque inconnue de l'Amérique les plus curieux renseignemens. Cette campagne des Américains contre les habitans d'Utah est d'ailleurs intéressante, non pas seulement en ce qui concerne les mormons eux-mêmes, mais aussi au double point de vue de l'organisation militaire des États-Unis et de la politique du gouvernement fédéral dans ses rapports avec les ter-

(1) Voyez la livraison du 15 février 1856.

ritoires : à ce dernier égard, elle soulève de véritables questions constitutionnelles, dont la solution ne peut être indifférente à ceux qui se préoccupent des sciences politiques et sociales.

On se rappelle comment fut fondée la secte qui est aujourd'hui un embarras pour le gouvernement des États-Unis. Ses débuts n'ont rien de glorieux. En 1826, un ange apparaît à Joseph Smith, le fondateur de la nouvelle religion, lui révèle que depuis dix-huit siècles l'humanité fait fausse route et s'enfonce de plus en plus dans l'erreur; l'ange indique à Smith un lieu où il doit trouver des tablettes en or sur lesquelles sont écrites les nouvelles lois qui doivent sauver le monde. Ayant découvert par hasard le sens des caractères mystérieux tracés sur les tablettes, le nouveau révélateur communique aussitôt la vérité à quelques apôtres. De ce jour est fondée la religion nouvelle, qui s'appelle elle-même l'église des saints du dernier jour (*latter day saints*). Les apôtres, au nombre de six, se livrent à une propagande active : quelques années plus tard, le nombre de leurs adhérens s'élève à plusieurs milliers. On choisit dans l'état de Missouri, sur les confins du *far west*, l'emplacement d'une nouvelle Jérusalem. Deux années se passent en paix; mais l'orthodoxie des Missouriens s'alarme d'un tel voisinage, et les habitans du comté de Jackson chassent les nouveaux saints.

A cette époque, il faut bien le remarquer, l'autorité fédérale n'avait aucune raison de s'occuper de la secte, et les persécutions qu'elle subit furent l'œuvre spontanée de ceux qui se trouvaient en contact avec les adeptes de Joseph Smith. Les mormons allèrent chercher un asile dans le comté de Clay; ils en furent aussi chassés, mais cette fois non sans résistance. Ils allèrent alors fonder, dans l'état d'Illinois, la ville de Nauvoo, où ils élevèrent le nouveau temple. Ils n'y restèrent pas longtemps en paix; le prophète Joseph Smith et son frère furent tués, et Nauvoo réduite en cendres. Alors commença le grand exode des nouveaux saints; après des sermens de haine éternelle contre leurs oppresseurs, ils abandonnèrent l'Illinois, guidés par Brigham Young, aujourd'hui leur pontife, et cherchèrent d'abord sur le Haut-Missouri un lieu de refuge loin des farouches habitans des états de l'ouest. Après un long et pénible voyage à travers les prairies et les montagnes, le peuple fugitif arriva enfin dans la région, alors déserte, du grand Lac-Salé.

Nul lieu ne pouvait être mieux choisi par le chef d'une nouvelle religion pour tenir ses adeptes éloignés du reste des hommes et les isoler de toute influence profane. La nouvelle Judée où était arrivé le peuple de Dieu, après avoir traversé le désert sous la conduite de son prophète, est séparée du reste du continent par les obstacles naturels les plus formidables. Entre les dernières villes des

États-Unis semées dans la vallée du Mississipi et la ville du grand Lac-Salé s'étendent les immenses prairies où sont creusés les lits des principaux affluens du *père des eaux*, rivières plus longues que nos plus grands fleuves européens; ces vastes plaines, aux approches des Montagnes-Rocheuses, ne sont plus qu'un vaste désert de sable où jamais l'émigration ne pourra se fixer. Les Montagnes-Rocheuses élèvent leurs immenses chaînes à travers le continent, à peu près dans la direction du nord au sud; plus loin surgit, comme une deuxième barrière, la chaîne des monts Wahsatch, contre-fort oriental du pays des mormons. De l'autre côté du continent, leurs établissemens sont séparés de la Californie par une grande chaîne dont les pics élevés se perdent dans les neiges éternelles et par les stériles déserts du Grand-Bassin. Tel est le nom que le célèbre voyageur Fremont a donné le premier à la région circonscrite entre la chaîne californienne et les monts Wahsatch. Cette curieuse contrée n'a aucune communication hydrographique avec le reste du continent américain; les eaux ne peuvent en sortir et s'y accumulent sur tout le pourtour dans un grand nombre de lacs; le grand Lac-Salé, Mer-Morte des nouveaux saints, est le plus célèbre de tous : les autres sont les lacs Utah, Nicollet et Preuss.

En se plaçant volontairement en dehors de toute communication avec le reste de l'Union, les mormons espéraient rompre tous les liens qui les attachaient encore aux gentils; mais il n'était pas en leur pouvoir de se rendre indépendans du pouvoir fédéral. Jusque-là, dans leurs premières villes, à Sion, à Nauvoo, ils n'avaient rencontré que des résistances individuelles; en colonisant une partie jusque-là inhabitée du continent américain, comprise dans les limites du territoire fédéral, ils entraient forcément en rapport avec les autorités de Washington. Aussitôt en effet que, dans une région ouverte à l'émigration, la population dépasse un certain chiffre, elle est constituée en *territoire* par un acte organique et administrée par un gouverneur et des magistrats de l'ordre judiciaire. Le territoire est en quelque sorte l'embryon d'un état : quand la population s'y élève à 95,000 âmes, il devient un état de plein droit, est représenté au congrès et choisit son propre gouverneur au lieu de le recevoir de Washington.

La conduite du gouvernement fédéral envers les mormons témoigna pendant longtemps d'une grande indécision; le territoire reçut sa première organisation en 1850, et à cette époque M. Fillmore, qui remplissait les fonctions de président des États-Unis, n'hésita point à donner le titre de gouverneur d'Utah au chef de la religion, Brigham Young. Celui-ci profita de sa haute position pour chasser les autres fonctionnaires fédéraux, et rompit ouvertement avec le

pouvoir central. Cette audacieuse conduite ne fut point punie; le général Pierce, qui succéda à M. Fillmore, se contenta d'envoyer le lieutenant-colonel Steptoe, avec un bataillon, à la ville du grand Lac-Salé, en l'autorisant à s'emparer, s'il le jugeait à propos, des fonctions de gouverneur. Cet officier resta tout un hiver chez les mormons, fut reçu par eux avec l'hospitalité la plus courtoise, et, le printemps venu, passa en Californie en écrivant au président Pierce que, « dans son opinion, fondée sur des relations particulières, Brigham Young était la personne la plus propre à la place de gouverneur. » Young, par le fait, était dictateur à Utah, et nulle autorité purement civile n'aurait pu lutter contre la sienne, appuyée sur le fanatisme religieux des mormons : le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se trouvaient réunis dans ses mains. Quelques officiers, qui devaient rejoindre le lieutenant-colonel Steptoe, n'arrivèrent qu'après son départ, s'empressèrent de fuir Utah, heureux d'avoir la vie sauve, et Brigham Young compléta son triomphe en se débarrassant des juges nommés par le président Pierce. Une multitude armée envahit le tribunal, les menaça de mort et les contraignit à prendre la fuite.

A l'époque où ces violences furent commises, on n'y prêta que peu d'attention aux États-Unis : l'opinion publique n'était préoccupée que des événemens dont le territoire du Kansas était devenu le théâtre. Les partisans et les ennemis de l'esclavage y étaient aux prises, les premiers soutenus par des bandes armées venues du Missouri et par les sympathies avouées du gouvernement fédéral, les autres renforcés par l'arrivée continuelle de nouveaux colons venus des états de la Nouvelle-Angleterre. L'armée fédérale était entrée sur le territoire du Kansas sous prétexte d'empêcher la guerre civile, mais en réalité pour peser sur le parti résolu à empêcher l'introduction de l'esclavage dans le Kansas. Ce parti, qui s'intitulait *républicain*, en opposition avec le parti démocratique, associait habilement la polygamie et l'esclavage dans ses invectives contre ceux qui, sous le nom de *squatter sovereignty*, ou souveraineté du premier occupant, soutenaient une doctrine en vertu de laquelle les premiers colons auraient le droit de fonder irrévocablement dans chaque état les institutions de leur choix. Reconnaître une pareille doctrine, c'était refuser toute autorité aux stipulations fédérales, telles que le fameux compromis du Missouri, qui avait tracé la limite entre les états à esclaves et les états sans esclaves. Le président nommé au milieu des contestations relatives au Kansas fut l'élu du parti démocratique, M. Buchanan; mais il ne put rester entièrement fidèle au programme de ses adhérens. Prêt à appliquer leurs principes contre le Kansas, il ne crut pas nécessaire de respecter la

souveraineté des habitans d'Utah, et résolut d'envoyer une expédition militaire dans ce territoire lointain. A ce moment même, les mormons demandaient officiellement à être admis dans l'Union. Deux de leurs apôtres, George Smith et John Taylor, vinrent apporter leur pétition au congrès. Ils démontrèrent en même temps, ce qui ne paraît avoir été que trop facile, que les juges expulsés par les habitans de la ville du grand Lac-Salé étaient de misérables aventuriers, d'une inconduite notoire, indignes de représenter la loi. Ils soumirent à l'approbation du congrès un projet de constitution, mais on refusa même de l'examiner. Les dispositions de M. Buchanan étaient à ce moment des plus belliqueuses. Les délégués repartirent pour Utah.

Aussitôt après son entrée aux affaires, M. Buchanan fit commencer les préparatifs de l'expédition. Ce n'est point chose facile que de traverser avec une armée, si faible qu'elle soit, l'immense espace qui sépare la vallée du Mississipi du grand Lac-Salé. L'expédition paraissait si pleine de périls, qu'on eut recours à la vieille expérience du général Scott, le héros de la guerre du Mexique. Il fut d'avis qu'il fallait consacrer l'année entière aux préparatifs de la campagne, et ne se mettre en route que le printemps suivant, en 1858. On n'écouta point ce sage conseil, et l'ordre du départ fut immédiatement donné. Le commandement de l'expédition fut assigné au brigadier-général Harney. L'armée devait comprendre le 5e et le 10e régiment d'infanterie, le 2e dragons et deux batteries d'artillerie légère, en tout 2,500 hommes environ; mais, comme il fallait de toute nécessité emporter des provisions pour dix-huit mois, la petite armée se trouva aussi encombrée de bagages qu'une grande armée placée dans des circonstances ordinaires.

Au mois de juin 1857, les deux régimens d'infanterie étaient réunis au fort Leavenworth, sur les frontières de l'état de Missouri, sauf deux compagnies parties de Minnesota et encore en marche. Le 2e dragons était resté dans le Kansas, où le gouverneur le gardait pour intimider les habitans de la ville nouvelle de Lawrence et seconder le parti qui voulait imposer aux colons la constitution dite de Lecompton. Le général Harney lui-même n'avait pas quitté le Kansas, où il espérait pouvoir jouer un rôle qui lui semblait plus brillant que la répression des mormons. A cette époque, le service des communications postales avec Utah fut interrompu : depuis longtemps, on savait que les chefs mormons violaient le secret des lettres, et le gouvernement fédéral ne manquait pas d'excellens prétextes pour briser le contrat conclu avec les mormons pour le transport des dépêches. La suspension du service postal équivalait à une déclaration de guerre. Les mormons l'apprirent le jour même

où ils célébraient dans une des plus magnifiques vallées de la chaîne Wahsatch l'anniversaire de leur arrivée dans la terre promise où Brigham Young les avait conduits en 1847 : au milieu de la fête, deux cavaliers accoururent en toute hâte, annonçant que le service des dépêches était suspendu et que les troupes américaines étaient en marche. Brigham Young exalta jusqu'au fanatisme la fureur de ses sujets, les encouragea à la résistance, déclara solennellement que le territoire d'Utah cessait de faire partie des États-Unis, qu'il perdrait désormais ce nom pour prendre le nom mormon de *Deseret*. Il organisa militairement son peuple, et forma une légion qui prit le nom de légion de Nauvoo.

Les terreurs qui se déguisaient mal sous cet enthousiasme guerrier étaient prématurées : les opérations de l'armée expéditionnaire se trouvèrent en effet gênées par une multitude d'obstacles. En l'absence du général Harney, retenu au Kansas, le colonel Alexander, du 10e d'infanterie, avait pris le commandement. Le 27 septembre, après deux mois de marche, il avait déjà parcouru plus de 1,000 milles, et était arrivé au-delà de la Rivière-Verte, un des principaux affluens du Rio-Colorado. Il reçut à ce moment la visite du capitaine Van Vliet, qui revenait du grand Lac-Salé; cet officier était le quartier-maître de l'état-major du général Harney. Ignorant les intentions belliqueuses des mormons, le général l'avait dépêché à la capitale d'Utah pour y prendre toutes les dispositions relatives à la réception des troupes américaines. Le capitaine Van Vliet raconta au colonel Alexander qu'il avait été reçu d'une manière très hospitalière par Brigham Young, mais que les mormons lui avaient annoncé leur intention de résister à l'armée fédérale. Il était porteur d'une proclamation où Young dénonçait cette armée comme une bande d'assassins, et lui défendait d'entrer dans son territoire. La position de l'armée devenait embarrassante : elle se concentra sur Ham's-Fork, un confluent de la Rivière-Verte. Le manque de cavalerie rendait la défense des convois presque impossible. Pendant la nuit du 5 octobre, un parti de mormons réussit, sans brûler une amorce, à en intercepter deux, dont chacun comprenait vingt-cinq voitures. Le lendemain, un autre fut enlevé; les voitures, avec tout ce qu'elles contenaient, furent brûlées. Le colonel Alexander apprit au même moment que les mormons élevaient des retranchemens dans une des gorges les plus étroites des monts Wahsatch, le *cañon* (1) de l'Écho, passage si resserré qu'une poignée d'hommes pourrait y arrêter une armée. Il n'y a d'autre moyen d'éviter cette

(1) On emploie dans toute cette partie de l'Amérique le mot espagnol *cañon* pour désigner les défilés les plus resserrés des vallées.

gorge, placée sur la route ordinaire d'Utah, que de faire un détour de 150 milles environ vers le nord, et de pénétrer dans le Grand-Bassin par la vallée de la Rivière-aux-Ours (*Bear River*), le principal tributaire du grand Lac-Salé. Encouragé par les dispositions prises, Brigham Young eut l'insolence de dépêcher au commandant américain un envoyé qui lui proposa de mettre bas les armes, lui promettant que, sous cette condition, les troupes américaines seraient nourries tout l'hiver dans les villages mormons et renvoyées aux États-Unis dès le printemps. Une pareille proposition fut repoussée comme elle devait l'être, et, après avoir tenu un conseil de guerre, le colonel Alexander se décida à marcher vers le nord pour pénétrer dans les vallées septentrionales ouvertes sur le Grand-Bassin. Menacé sur son flanc gauche et ses derrières par les maraudeurs mormons, dont le quartier-général était établi au fort Bridger, qui commande l'entrée des défilés de la chaîne Wahsatch, il se dirigea néanmoins vers la Rivière-aux-Ours. Le 13 octobre, l'armée en marche perdit huit cents bœufs, que les mormons emmenèrent dans leurs vallées. La neige commençait à tomber, et le colonel Alexander n'avançait qu'avec une extrême lenteur quand il reçut de nouveaux ordres, et se trouva déchargé de la lourde responsabilité du commandement.

A la place du général Harney, qui n'avait pas voulu se décider à quitter le Kansas, le colonel Johnston venait se mettre à la tête de l'armée : il n'avait avec lui qu'une faible escorte de dragons, et, jugeant que la saison était trop avancée pour franchir les montagnes, il se décida à prendre son quartier d'hiver au fort Bridger. Le retour de l'armée fut un véritable désastre : le froid était si intense que dans une seule nuit on perdit cinq cents mulets. Les mormons parvinrent encore à enlever cinq cents bœufs, et, faute d'animaux de train suffisans, l'on dut se résoudre à abandonner une partie des bagages. On arriva enfin au fort Bridger; quatre jours après, le colonel Cooke y amena le régiment de dragons qui avait dû dès le début faire partie de l'expédition, et dont l'absence avait été si regrettable. Ce régiment, arrivant du Kansas, était dans un état pitoyable; il avait franchi les Montagnes-Rocheuses à travers les neiges; plus d'un tiers des chevaux avait péri, et il avait fallu jeter une bonne partie des bagages. Le régiment était accompagné par le nouveau gouverneur désigné pour Utah, M. Cumming; le juge fédéral, M. Eckels, avait rejoint directement l'armée de son côté, ainsi que M. Hurt, le seul des anciens fonctionnaires fédéraux qui fût demeuré jusqu'alors sur le territoire mormon. Ce dernier était l'agent indien des États-Unis : on nomme ainsi le fonctionnaire chargé des rapports avec les tribus errantes qui sont encore éparses dans la vaste vallée

du Mississipi et dans les parties du continent où l'émigration n'a pas pénétré. L'année précédente, après l'expulsion de ses collègues, M. Hurt s'était tranquillement établi au milieu de la tribu des Pah-Utahs; il avait fondé une grande ferme sur les bords de la Rivière-Espagnole, qui coule dans le lac Utah et prend sa source dans les neiges du mont Nébo, l'un des pics les plus élevés de la chaîne Wahsatch. Il usait de son autorité parmi les Indiens pour contre-balancer l'effet des prédications des mormons, toujours occupés à exciter les Indiens contre les Américains et l'autorité fédérale : il avait si bien établi son crédit parmi les sauvages, que Young essaya de l'enlever; il fut heureusement prévenu à temps de ce projet par les Indiens eux-mêmes, qui l'aidèrent à fuir dans les montagnes. Il arriva au camp le 23 octobre avec ses fidèles compagnons, qui avaient bravé les plus cruelles souffrances pour le sauver.

L'activité du colonel Johnston avait relevé le moral de la petite armée américaine; les soldats étaient occupés à fortifier leurs positions, à décharger les convois qui avaient échappé aux mormons. Leurs tentes coniques, ouvertes par le haut pour laisser passer la fumée et construites sur le modèle de la tente indienne, leur donnaient un excellent abri; ils construisaient pour leurs officiers de petites maisons en terre. Les chevaux et les mulets furent envoyés, avec le régiment de dragons chargé de leur garde, à quelques lieues de distance, dans une vallée où les pâturages n'avaient pas été brûlés par les mormons. Les Indiens Chéyennes ayant enlevé tous les bœufs destinés à être mangés, il fallut tuer les maigres bœufs de transport et en préparer la viande pour l'hiver. Comme il ne restait presque plus d'animaux pour la campagne qui devait suivre, le commandant détacha le capitaine Marcy à Taos, dans l'état du Nouveau-Mexique, pour y chercher des chevaux. Cet officier se mit en route le 27 novembre avec trente-cinq hommes et deux guides; il avait 700 milles à traverser au milieu des tribus indiennes les plus indépendantes et dans la saison de l'année où les plus hardis trappeurs s'aventurent rarement dans les montagnes. Comme les rations de l'armée étaient diminuées, une autre troupe fut envoyée vers le nord, dans les territoires de Washington et d'Oregon, pour prévenir les marchands des besoins de l'armée américaine. Les charretiers et valets d'armée qui encombraient le camp, ramassis d'aventuriers qui avaient suivi les troupes dans l'espoir de gagner par Utah la Californie, furent organisés militairement pour que l'indiscipline ne pénétrât point dans l'armée. Le colonel Johnston déployait une grande énergie dans tous ses préparatifs, décidé à agir vigoureusement dès que le printemps le permettrait; il fit dire à Brigham

Young de ne plus envoyer de messagers à son camp et rompit avec lui toute communication.

A la fin du mois de décembre, un prisonnier fait par les mormons s'échappa, et vint annoncer au colonel Johnston que ceux-ci avaient formé le projet d'arrêter le capitaine Marcy à son retour du Mexique avec les troupeaux qu'il devait ramener. Dans son inquiétude, le commandant envoya une petite expédition vers le gouvernement des États-Unis pour demander des secours. Les malheureux soldats qui en firent partie souffrirent toutes les tortures du froid et de la faim, et se trouvèrent réduits à manger de la viande de mulet dans les montagnes. Avant même de recevoir la demande du colonel Johnston, le bureau de l'armée à Washington s'était occupé de lui envoyer des renforts; on l'avait promu au grade de brigadier-général; au printemps, 3,000 hommes, le 1er régiment de cavalerie, les 6e et 7e d'infanterie et deux batteries d'artillerie, devaient le rejoindre. On préparait d'énormes convois qui ne devaient pas comprendre moins de 4,500 voitures, 50,000 bœufs, 4,000 mulets, 5,000 conducteurs et employés de toute sorte.

Cependant le colonel Johnston, qui ne recevait aucune nouvelle du capitaine Marcy, dépêcha le docteur Hurt, l'agent indien, chez les Pah-Utahs pour les prier de prévenir cet officier du danger qu'il courait. Les souffrances que le fonctionnaire endura dans les monts Uinta furent si cruelles, qu'il tomba malade à son retour, et que sa vie fut plusieurs semaines en danger. Le général apprit bientôt par un courrier que le capitaine Marcy était arrivé sain et sauf à Taos, et qu'un seul de ses hommes avait péri de froid pendant le voyage.

Le 12 mars, on reçut au camp des nouvelles des mormons : elles furent apportées par un Américain qui avait, à l'insu du général Johnston, accompli une mission sur le territoire d'Utah, où il s'était rendu par la voie de Panama et de la Californie. Ce personnage se nommait M. Kane; il était le frère du navigateur américain qui venait de faire deux voyages dans les mers polaires à la recherche de sir John Franklin. Depuis longtemps déjà, M. Kane connaissait les mormons; il avait recruté parmi eux un bataillon à l'époque de la guerre du Mexique. Tombé alors gravement malade au quartier d'hiver qu'ils occupaient dans l'Iowa, il en avait reçu des soins si dévoués qu'il se sentait lié envers eux par la reconnaissance; il s'était depuis, en toute occasion, constitué le défenseur de la secte opprimée, et en avait pris le parti avec tant de chaleur qu'on allait jusqu'à l'accuser d'en partager secrètement la foi.

M. Buchanan, découragé par les débuts de l'expédition qu'il avait ordonnée, embarrassé par la question d'Utah, songeait à y mettre

fin par un compromis. Sans investir M. Kane d'un caractère officiel, il lui donna une lettre où il le recommandait en termes tout particuliers à tous les officiers fédéraux. Pour accomplir sa mission secrète, M. Kane se rendit à San-Francisco et de là gagna l'établissement mormon de San-Bernardino, près de Los-Angeles. Il voyageait sous le nom d'Osborne, et pour faire, disait-il, une collection d'histoire naturelle. San-Bernardino est une station très importante, créée pour faciliter l'arrivée à Utah des recrues envoyées d'Europe, en évitant la route ordinaire, qui traverse les États-Unis. Cette station, comme beaucoup d'autres, avait été abandonnée par les mormons à la nouvelle de la guerre. M. Kane trouva pourtant le moyen de se faire conduire à la ville du grand Lac-Salé : il y arriva le 25 février 1858, et y fut reçu avec de grandes marques d'honneur par les chefs mormons. Il y apprit d'eux qu'au mois de décembre 1857 ils avaient directement constitué le gouvernement territorial. Young avait été nommé gouverneur et investi d'un pouvoir absolu; la chambre des représentans avait pris des résolutions où il était déclaré « qu'on ne permettrait à aucune personne nommée par l'administration fédérale de remplir des fonctions dans Utah tant que le territoire serait menacé par une armée d'invasion. » La chambre avait envoyé un mémoire au congrès à Washington : toutes les prétentions du peuple mormon et ses griefs s'y trouvaient exposés, et il y réclamait l'exercice paisible de sa souveraineté.

M. Kane s'assura pourtant, durant son séjour, que la condition des mormons était devenue très malheureuse depuis le commencement de la guerre : les rapports commerciaux avec les états de l'ouest étaient tout à fait interrompus; les épices, les étoffes, les chaussures, le café, le thé, le sucre, le tabac, manquaient complétement dans le territoire; beaucoup d'habitans ne portaient plus que des haillons. Organisés en milice active, les mormons n'avaient pu consacrer qu'un temps insuffisant aux travaux agricoles; les mesures financières de Brigham Young préparaient d'ailleurs la ruine complète de son peuple. Depuis plusieurs années déjà, les mormons avaient leur monnaie particulière, frappée avec de l'or venant de la Californie; cette monnaie n'était jamais sortie du territoire d'Utah, parce que la valeur réelle en était notablement inférieure à la valeur nominale. Pendant la guerre, Young ordonna à tous les habitans d'apporter leur or à une banque dont il était le directeur; on leur donna en retour des billets de banque remboursables en bétail : l'évaluation des échanges était faite d'ailleurs par les employés mêmes de la banque. Il n'y aurait pas besoin de citer un autre fait pour prouver l'odieux caractère du gouvernement mormon et l'imbécillité servile du peuple qui y reste soumis.

L'envoyé américain ne tarda point à reconnaître que la situation des mormons était désespérée, et qu'ils ne pouvaient tenir contre l'armée américaine; il conçut alors le projet de mettre obstacle à une action militaire, et, arrivé au camp, il n'eut pas beaucoup de peine à faire partager ses sentimens au gouverneur Cumming. Quant au général Johnston, M. Kane ne jugea pas à propos de le mettre dans la confidence de sa mission. Pour lui rappeler son autorité, le général fit arrêter le commissaire extraordinaire : il argua ensuite d'une méprise; mais l'irritation de M. Kane ne fut pas aisément apaisée : il provoqua le général en duel, et il fallut l'intervention du juge, M. Eckels, pour mettre fin à ce regrettable et ridicule incident.

Peu de temps après, le gouverneur annonça au commandant de l'armée qu'il allait avec M. Kane se rendre à la ville principale des mormons pour traiter avec eux, et il se mit en route le 5 avril 1858. Les mormons reçurent leur gouverneur avec le plus grand respect et le reconnurent officiellement comme le représentant de l'autorité fédérale. M. Cumming demeura trois semaines au milieu d'eux, et inaugura dès lors la politique qui était à ses yeux la solution la plus naturelle et la moins cruelle de la difficile mission qu'il était chargé de remplir. Il fit proclamer que dans le cas où des habitans d'Utah auraient l'intention de quitter le territoire et s'en croiraient empêchés par la crainte, le gouverneur les prenait sous sa haute protection et leur fournirait les moyens de retourner aux États-Unis. La tyrannie exercée par les chefs mormons est si inquisitoriale et si redoutable, que deux cents personnes seulement osèrent répondre à l'invitation du gouverneur : on les fit conduire au fort Bridger, où ces malheureux arrivèrent dans le dénûment le plus complet.

Malgré les violentes diatribes dirigées par quelques mormons fanatiques contre M. Cumming, celui-ci ne se départit point de son attitude pacifique; il fut sans doute ému de pitié en assistant au nouvel exode de ce peuple, tant de fois contraint de chercher un nouvel asile. Les mormons avaient en effet résolu de quitter tous leurs établissemens situés dans la partie septentrionale du grand Lac-Salé, ils voulaient abandonner la ville du grand Lac-Salé elle-même pour aller se concentrer dans les vallées méridionales des monts Wahsatch. Cette partie de la chaîne est encore inconnue aux géographes, et aucun voyageur ne l'a décrite; mais les mormons l'avaient fait explorer et comptaient s'y réfugier. Abandonnant leurs maisons, leurs jardins, leurs champs, ils avaient commencé au mois de mars leur pénible marche vers le sud : campant à la belle étoile, suivis de leurs immenses troupeaux, de leurs femmes, de leurs enfans, ils n'avançaient qu'à petites journées. Au commencement du

mois de mai, trente-cinq mille d'entre eux étaient réunis aux environs de Provo, sur les bords du lac Utah.

Retourné au camp américain, le gouverneur Cumming fit part au commandant de ses intentions pacifiques. Il lui annonça que, les mormons l'ayant reconnu et lui livrant sans défense l'approche de leurs établissemens, la condescendance lui paraissait préférable à la rigueur pour les ramener entièrement au devoir. Le désappointement de l'armée fut extrême : elle avait supporté avec un grand courage les privations et les ennuis des quartiers d'hiver. Elle était impatiente d'entrer en action; de puissans renforts allaient bientôt lui venir, et d'énormes convois étaient sur le point de ramener l'abondance au camp. La différence des avis menaçait de susciter un grave conflit entre l'autorité militaire et l'autorité civile, quand l'arrivée de deux commissaires envoyés par le président Buchanan mit fin à toute indécision. Ils étaient porteurs d'une proclamation adressée par M. Buchanan aux insurgés mormons. On y rappelait toutes leurs offenses, mais, « pour empêcher l'effusion du sang et pour qu'un peuple tout entier ne fût pas puni pour des crimes dont il était probable que tous n'étaient pas coupables, » le président offrait « plein et entier pardon à tous ceux qui se soumettraient à l'autorité fédérale. »

Le 2 juin, le gouverneur Cumming partit avec les commissaires pour la vallée du grand Lac-Salé, afin de communiquer aux mormons la proclamation du président. Le maître de poste du territoire d'Utah les accompagna avec les dépêches, qui, depuis le commencement de la révolte, avaient été arrêtées; le surintendant des affaires indiennes se joignit aussi à eux. Seuls, les juges refusèrent de suivre le gouverneur. La petite expédition arriva à la ville du grand Lac-Salé : elle était entièrement déserte; des planches étaient soigneusement clouées sur toutes les fenêtres; les portes étaient fermées, et la cité ressemblait à un vaste tombeau. Le gouverneur et les commissaires parvinrent cependant à ouvrir des conférences avec les principaux d'entre les mormons, campés à Provo. Brigham Young, Kimball, Wells, les douze apôtres et une trentaine d'évêques et de pontifes, toute l'aristocratie sacerdotale d'Utah y était représentée. Les conférences furent très orageuses, les mormons montraient la plus vive répugnance à voir leur peuple en contact avec les soldats de l'armée américaine; ils craignaient également que les juges fédéraux, à défaut d'une loi formelle sur la polygamie, ne poursuivissent, sous la prévention d'adultère ou de bigamie, ceux de leur religion : c'est de cette façon que le juge Eckels avait annoncé qu'il extirperait l'institution favorite des habitans d'Utah. Les assurances que les mormons reçurent des commissaires sur ces

divers points parurent les contenter, et ils se décidèrent à se soumettre sans conditions à l'autorité fédérale.

Pendant ce temps, l'armée quittait ses quartiers d'hiver. Le 13 juin, elle s'engageait dans les pittoresques vallées qui séparent Fort-Bridger du Grand-Bassin. Trois jours auparavant, il neigeait encore, ce qui peut donner une idée du climat singulier de cette partie du continent américain. Les montagnes étaient encore couvertes çà et là de neige, les torrens étaient démesurément gonflés, et l'armée, obligée de jeter des ponts, n'avançait que très lentement à travers les montagnes, avec sa longue traînée de bagages. Elle aperçut en passant les grossières fortifications que l'année auparavant les mormons avaient élevées dans le *cañon* de l'Écho, et ne déboucha que le 26 juin dans la vallée du grand Lac-Salé. Elle défila à travers la ville déserte, campa sur les bords du Jourdain, et peu de jours après s'établit définitivement dans la vallée du Cèdre, qui s'ouvre à peu près à égale distance du grand Lac-Salé et de Provo, où les mormons s'étaient réunis. Quand les fugitifs surent que les régimens américains ne prenaient pas leur campement dans la ville, ils se sentirent peu à peu rassurés. Aucune violence n'était commise contre leurs personnes ni contre leurs propriétés; les familles retournèrent, les unes après les autres, dans les villes qu'elles avaient abandonnées. Les marchands qui suivaient l'armée entrèrent en rapports avec les mormons, leur vendirent les marchandises dont ceux-ci se trouvaient depuis si longtemps privés, et leur achetèrent en retour du blé et des bestiaux. Pour la première fois peut-être le peuple osa murmurer ouvertement contre ses chefs, quand les marchands américains refusèrent d'accepter le papier-monnaie créé par Young. Jamais situation ne fut aussi singulière ni aussi critique. l'armée se sentait humiliée de l'inaction où le gouvernement l'avait condamnée. De leur côté, les chefs mormons comprenaient que le voisinage d'un grand nombre d'hommes qui méprisaient la religion dont ils étaient les grands-prêtres, l'établissement de rapports réguliers avec les États-Unis, la présence des autorités fédérales, minaient lentement leur autorité, jusqu'alors absolue.

Le gouverneur Cumming espérait, par son système de temporisation, user le fanatisme religieux de la secte, et mettre fin sans effusion de sang au scandaleux spectacle que le mormonisme donnait à la confédération. Les juges fédéraux, tout pénétrés de l'esprit rigoriste que donne l'habitude de faire exécuter les lois, souffraient impatiemment les obstacles que les apôtres mormons opposaient à l'exercice de la législation territoriale. Ils étaient irrités de ne pouvoir constituer des jurys indépendans, de voir les lois américaines violées par les dispositions particulières qu'avait adoptées

Brigham Young. L'acte organique qui régit les territoires interdit par exemple à ceux qui les habitent de disposer de la propriété du sol : cela n'a pas empêché les mormons de conférer à perpétuité à leurs pontifes, et notamment à Brigham Young, la propriété d'immenses terrains, l'usage exclusif de certains cours d'eau qui descendent des monts Wahsatch et présentent de magnifiques cataractes. Les divers *actes* de la législation particulière des mormons sont en opposition flagrante avec les principes qui d'un bout à l'autre de l'Union servent de fondement à la législation des divers états; ces actes sont une véritable curiosité en pareille matière. Ils investissent l'église d'une autorité absolue et perpétuelle, sanctionnent la polygamie, règlent les châtimens destinés à punir ceux qui violent les secrets de l'association mormone; ils répartissent les impôts avec une monstrueuse inégalité et en exemptent complétement l'église et les prêtres; ils règlent les successions de manière à y comprendre tous les enfans nés sous le régime de la polygamie, prononcent la confiscation contre toutes les personnes qui veulent quitter le territoire, permettent la violation arbitraire du domicile et de la liberté personnelle, abolissent le vote secret dans les élections, autorisent l'esclavage non-seulement des noirs, mais encore des Indiens, ce que les planteurs les plus furibonds du sud n'avaient jamais songé à demander. Cette législation horrible, barbare, est assurément le plus abominable code de tyrannie que les temps modernes aient vu fonder, et l'on conçoit aisément les sentimens de dégoût des juges fédéraux en face d'abus aussi monstrueux.

L'installation du gouverneur Cumming a mis fin à la crise dont je viens de raconter les principaux incidens; mais elle est en même temps pour les mormons le point de départ d'une situation nouvelle qui mérite d'être étudiée. Mettre en harmonie l'organisation actuelle d'Utah avec les principes qui règlent l'organisation des États-Unis est une tâche impossible. Le gouverneur Cumming, qui a fait jusqu'à ce jour triompher sa politique de temporisation, le sait lui-même : son unique espoir est de venir à bout du mormonisme en offrant sa puissante protection à tous les malheureux qui ont été entraînés à Utah, et qui voudraient échapper au joug de Brigham Young et de ses apôtres. Si le mormonisme était l'expression d'une opposition politique, il n'y aurait à coup sûr qu'un moyen de le vaincre, la guerre; mais c'est une religion, et toute religion se fortifie par le martyre et la persécution. Le fanatisme meurt au contraire faute d'alimens, quand on l'abandonne à lui-même; la lutte est un tel besoin pour ceux qui en respirent l'excitante vapeur, que, faute de pouvoir se mesurer contre un ennemi commun, ils se déchirent

entre eux-mêmes. C'est à cette œuvre de décomposition qu'est aujourd'hui soumise l'étrange religion qui a pris racine dans la société la plus libre de la terre. En voyant se fonder en plein XIXe siècle, à l'abri des institutions démocratiques les plus avancées, une théocratie plus grossière que l'ancienne théocratie judaïque, il ne faut point parler avec trop de fierté du progrès des lumières et de la civilisation moderne; mais on peut au moins se consoler en pensant que la liberté est plus fatale au mensonge que ne l'était jadis la violence. Les erreurs les plus grossières jaillissent, aujourd'hui comme autrefois, du fond obscur de l'âme humaine, mais elles ne peuvent se perpétuer faute de pouvoir se traduire en tyrannie temporelle.

Le séjour déjà long des Américains au milieu des mormons, en préparant la dissolution de la secte, a eu aussi l'avantage de nous fournir des renseignemens tout à fait précis sur les établissemens qu'elle a fondés et sur la contrée qu'elle habite. La population du territoire d'Utah s'élève actuellement à 45,000 âmes; sur ce nombre, la moitié environ se compose d'émigrans venus d'Angleterre, un cinquième de Scandinaves, Danois, Suédois et Norvégiens, le reste d'Américains principalement originaires des états du nord-ouest de l'Union. Les villages mormons sont placés au pied des monts Wahsatch, au débouché des vallées transversales de la chaîne. Le climat étant d'une extrême sécheresse, les vallées seules sont cultivées, et de grands travaux d'irrigation sont nécessaires pour les fertiliser. Les principales vallées sont celles que baignent les Roseaux, la Rivière-aux-Ours et le Jourdain, qui se jettent dans le grand Lac-Salé, le Timponaga, qui descend dans le lac Utah : cette dernière rivière a de belles chutes d'eau, et plusieurs manufactures, fabriques d'armes, distilleries, brasseries, les utilisent déjà. Vers le sud, on trouve le Sevier, qui se jette dans le lac Nicollet, les cours d'eau qui descendent vers le lac Preuss, et le Vegas, affluent du Rio-Virgen, qui se jette lui-même dans le Rio-Colorado. La zone cultivée le long des rivières n'est généralement pas très large, et on pourrait l'étendre beaucoup par un système d'irrigation plus complet. Partout où l'on peut avoir de l'eau, la terre est d'une fertilité comparable à celle de la Californie; elle fournit les produits les plus variés, toutes les céréales, les légumes et les fruits d'Europe; la canne à sucre chinoise y a été essayée avec succès; on y récolte aussi le thé et le raisin.

Comme les travaux d'irrigation nécessitent une entente continuelle, les habitans d'Utah ne vivent point disséminés dans des fermes isolées, mais dans des villages ou forts pareils à ceux du Nouveau-Mexique. Chacun de ces forts est placé sous l'autorité d'un prêtre mormon. Ce sont de grands carrés entourés de fossés et de murs élevés, bâtis en briques *adobes*, c'est-à-dire non cuites. Les

plus petits de ces villages n'ont qu'une grande place sur laquelle s'ouvrent toutes les maisons; les autres sont divisés par un système de rues quadrangulaires.

Toute la région du Grand-Bassin jouit d'un climat éminemment continental, c'est-à-dire que les chaleurs y sont des plus fortes pendant l'été et les froids très rigoureux pendant l'hiver. Les cimes les plus élevées des monts Wahsatch sont pendant toute l'année couvertes de neige. Quelques-unes d'entre elles ont près de 4,000 mètres de hauteur. La sécheresse et l'absence d'arbres donnent à la région qui environne le grand Lac-Salé les caractères d'un vrai désert, sauf dans les vallées cultivées. Il n'y a aucun doute qu'en utilisant les nombreux cours d'eau qui descendent de la chaîne Wahsatch, le versant de ces montagnes pourrait nourrir une population d'un million d'habitans, comme l'avait prédit Fremont, qui le premier s'aventura sur le grand Lac-Salé et décrivit la région qui l'environne. Plus rapidement l'émigration ordinaire se portera vers les belles vallées d'Utah, plus promptement s'éteindra la religion mormone. Fondée sur une vraie tyrannie et sur les erreurs les plus grossières, elle ne pourrait se perpétuer longtemps au milieu de sectes chrétiennes et d'institutions démocratiques. Malheureusement l'émigration ne se porte point encore aujourd'hui vers la contrée qu'habitent les mormons, et on peut craindre que la secte ne disparaisse pas avant d'avoir créé de grands embarras au gouvernement fédéral. L'expédition dont j'ai raconté les péripéties n'a en réalité résolu aucune difficulté. Je suis tout disposé, pour ma part, à louer l'indulgence du gouverneur actuel, M. Cumming; mais il faut bien avouer que chaque acte de condescendance envers les mormons a été suivi par une violation plus audacieuse et plus flagrante des lois. Pendant la période de la persécution et plus tard même, au moment où fut passé l'acte qui organisa le territoire d'Utah, les mormons se défendaient vivement de l'accusation de polygamie qu'on portait contre eux; aujourd'hui non-seulement ils permettent la polygamie, mais ils en proclament hardiment les avantages et la sainteté. Leurs grands-prêtres Young et Kimball ont jusqu'à quatre-vingts femmes dans leur sérail.

Les pontifes d'Utah ont parfaitement conscience de la solidarité qui unit aux États-Unis le mormonisme et l'esclavage. Comme ce dernier, pour emprunter l'expression des planteurs, est l'*institution particulière du sud*, la polygamie est l'institution particulière d'Utah. Des milliers de ministres de l'Évangile défendent l'esclavage dans leurs églises à grand renfort de textes tirés de l'Ancien-Testament: il n'est pas plus difficile aux grands-prêtres mormons de donner la même sanction à la polygamie. La Bible est aussi l'autorité qu'ils

invoquent : ils prétendent réaliser la vie de l'ancien peuple d'Israël, ressusciter l'autorité patriarcale du chef de famille, la souveraineté des prêtres et des prophètes. Le nouveau temple dont les fondations commencent déjà à s'élever à la ville du grand Lac-Salé doit dépasser en splendeur et en magnificence l'ancien temple de Jérusalem.

Au point de vue de la morale ordinaire, le mormonisme n'a pas des traits plus horribles que l'esclavage. Les cases des nègres sont le théâtre de scènes aussi révoltantes que les harems d'Utah; le planteur qui retient dans la servitude les enfans qu'il a d'une négresse, et trouve ainsi le moyen de satisfaire en même temps son avarice et ses brutales passions, est un monstre moral plus horrible que le pacha mormon. Le récit des souffrances endurées par les malheureux qu'opprime Brigham Young n'a jamais remué le monde comme cet éloquent cri de douleur et de réprobation qu'une femme chrétienne a fait entendre dans *la Case de l'Oncle Tom*. Plus on étudie les institutions et l'histoire des États-Unis, plus on peut se convaincre que la question de l'esclavage s'y mêle à toutes les autres. Tant que cette institution subsistera, et que l'obligation ou le désir de la défendre donnera aux esprits l'habitude du sophisme, des fraudes religieuses et morales, toutes les violences et tous les crimes trouveront aux États-Unis, sinon une excuse, au moins une explication naturelle. Aussi longtemps qu'une théologie littérale sanctionnera l'esclavage au nom de la Bible, et que l'esprit de l'Ancien-Testament prévaudra sur celui du Nouveau, la polygamie pourra chercher aussi sa justification dans la loi mosaïque. Tant que la démocratie américaine renoncera à posséder un idéal de justice abstraite, et ne reconnaîtra d'autre autorité que la souveraineté populaire, elle sera tenue d'en respecter tous les caprices. Les états du sud n'ont pas le droit de se montrer sévères envers les habitans d'Utah. Quant à ceux du nord, tant qu'ils n'auront pas le pouvoir de modifier ou le courage de déchirer le pacte qui les unit avec leurs confédérés, on ne voit pas pourquoi ils refuseraient aux mormons l'indulgence qu'ils ont aujourd'hui pour les maîtres d'esclaves.

AUGUSTE LAUGEL

LA

MANIE DES LIVRES

A PROPOS D'UN CATALOGUE. [1]

De toutes les folies qui peuvent mener un honnête homme à Charenton, et même ailleurs, la plus innocente à mon gré c'est la manie des livres. Paris est rempli de graves personnages qui sont entichés de ce vice incurable, toujours prêts à condamner les erreurs d'autrui pour glorifier leur propre faiblesse, et d'autant plus malades qu'ils se croient plus sensés. « Vous savez la grande nouvelle, me dit un amateur que je rencontre dans la rue, la figure tout en feu. — Oui, la paix est faite. — Il s'agit bien de la paix! La bibliothèque de M. Sigogne est vendue, et à quel prix! Quatre cent mille francs pour posséder seul le Pierre Gringoire sur vélin, au chiffre de Diane de Poitiers! Quatre cent mille francs pour avoir, sur papier jauni et en lettres gothiques, de misérables poésies qu'on ne lirait pas si elles étaient lisibles. Si c'est à ce prix qu'on estime ces ridicules et grossières vieilleries dont la rareté fait tout le mérite, que valent donc les anciens? — A propos d'anciens, quand nous donnez-vous cette édition de Pline le naturaliste que nous attendons depuis si longtemps? — Je suis le plus malheureux des hommes! Avez-vous vu

(1) *Catalogue of the choicer portion of the magnificent library formed by M. Guglielmo Libri, so eminent as a collector, who is leaving London in consequence of ill health, and solely for that reason disposing of his literary treasures*, etc. London, S. Leigh Sotheby and John Wilkinson, 1859, in-8°.

le dernier catalogue de Leigh Sotheby! Un Pline elzevier, imprimé d'un seul côté et collé sur papier in-folio, un exemplaire unique, et en vélin! Je suis sûr que c'est l'édition in-12 de Jean de Laet, quelque épreuve de correcteur; mais, si je n'ai pas ces trois volumes, ma préface est incomplète, je suis déshonoré. Je pars pour Londres, il me faut ce Pline à tout prix. » Celui-là se croit sage, il n'aime qu'un auteur! Heureux homme du reste, et dont tous les jours se passent à préparer une édition qu'il ne publiera jamais. Si demain il était imprimé, comment vivrait-il?

Voyez-vous cette aimable figure qui avance vers nous? C'est le prince des imprimeurs, un éditeur tout dévoué à la science, un philologue excellent, le dernier successeur des Estienne; mais aujourd'hui ne lui parlez ni d'Aristote ni de Thucydide : on vend à Londres une collection xylographique, le télégraphe ne lui a pas encore appris s'il a enfin le trésor qu'il convoite depuis tant d'années. Vous connaissez sa riche bibliothèque; il vous a fait admirer le *Decor puellarum*, avec la date de 1461, le chef-d'œuvre de Nicolas Jenson; il vous a permis de toucher le *Tewrdannck* de 1517, la gloire de Nuremberg; à force d'argent et de peines, il a réuni les premiers et rudes essais de l'imprimerie naissante, il vous a montré *la Bible des Pauvres*, le *Donat*, les *Lettres d'Indulgence* de Sixte IV; mais il lui manque le *Planeten Buch* sans date, le premier de tous les almanachs. Si on lui enlève aux enchères ces six feuilles de papier noirci qui, vers l'an 1460, charmaient les bonnes gens de Mayence, comment voulez-vous qu'il achève sa grande histoire de l'imprimerie?

Tournez-vous maintenant et regardez ce nouveau personnage qui marche à grands pas. A ces traits expressifs et mobiles, à ces yeux tour à tour si fiers et si doux, vous devinez un poète; vous ne vous trompez pas de beaucoup : c'est le plus éloquent de nos philosophes, un grand écrivain, un causeur qui n'a guère de rival, mais, pardessus tout, c'est un curieux. Rien n'échappe à sa passion : livres, manuscrits, gravures, tableaux, et partout où il met le pied, il est roi. Qui possède comme lui le siècle de Louis XIV? Il y a vécu, il en connaît tous les mystères, au besoin il aiderait le Mazarin à déchiffrer les énigmes de ses fameux carnets. Savez-vous ce qui, en ce moment, l'absorbe tout entier? C'est ce petit volume qu'il tient à la main, la première édition de *Zayde*, en grand papier, aux armes de cet abominable duc de La Rochefoucauld. Pour aujourd'hui, adieu la philosophie; notre sage ne vit que pour sa trouvaille; il en oublierait jusqu'à la gloire. Auprès du plaisir qu'il éprouve qu'est-ce que la vanité des louanges humaines? Songez-y, un exemplaire unique, non rogné, et en maroquin citron!

Qui donc l'aborde et le tire de sa rêverie? C'est un petit homme, au sourire gracieux, qui d'une main brandit une canne innocente et de l'autre tient un livre soigneusement couvert de papier blanc. Celui-là, c'est l'honneur de la presse. Pendant vingt ans, il a défendu les idées libérales avec une infatigable vivacité; il n'a reculé devant personne, et cependant il n'a pas un ennemi. C'est encore un amateur forcené de belles éditions et de belles reliures. Les lettres font le charme de sa vie; mais pour lui il n'existe que deux siècles, celui d'Auguste et celui de Louis XIV : le reste n'est que barbarie ou corruption. Ne lui parlez pas des écrivains du jour, il n'en sait même pas le nom. Chaque année est un cercle tracé d'avance qu'il parcourt d'un pas égal dans la société des mêmes amis. Au printemps, Cicéron le mène à Salluste, puis Salluste le cède à Bossuet ou à Fénelon; il passe l'automne avec La Bruyère et Mme de Sévigné, pour revenir en hiver auprès de Lucrèce ou de Tacite. Il a lu Homère, mais traduit par Mme Dacier et relié par Derôme. S'il a jamais le courage d'abandonner pour un jour ces auteurs qu'il a mêlés à toute sa vie, il s'est promis de lire *la Divine Comédie*, et je le crois capable de tenir sa promesse, s'il rencontre quelque bel exemplaire de Dante en veau fauve ou en maroquin. Esprit naïf et délicat, âme candide, qu'on ne peut connaître sans l'aimer, et qui ressemble de façon surprenante à un humoriste anglais qu'il ne lira jamais, car il ne lit que des classiques! Lui aussi, comme Charles Lamb, est né deux siècles trop tard; ce n'est pas au milieu de nos révolutions, dans notre ville refaite à neuf, qu'il devait vivre, mais dans le vieux Paris de la Sorbonne, sur la montagne de l'Université, entre Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Séverin. Quel respect il aurait eu pour le grand Arnauld, que d'affection pour M. Nicole, et avec quelle joie il eût accepté la Bastille en compagnie du saint traducteur de la Bible, le pieux et bon Lemaistre de Sacy!

Je m'arrête : pour peindre cette galerie d'originaux, il faudrait un La Bruyère, mais un La Bruyère qui eût la même maladie que ses modèles. L'ancien, je suis fâché de le dire, n'a rien compris ni aux collections ni aux amateurs. Sa raillerie est froide, et plus forte que juste. Qui n'a pas éprouvé la tentation ne sait pas ce que c'est que l'humaine faiblesse, et n'a pas le droit de la condamner. En morale comme en médecine, ne me parlez pas de ces docteurs qui prétendent guérir les maux dont ils n'ont pas souffert. Leur main est rude et maladroite, leur cœur est sans pitié.

De tous les amateurs qui ont paru de notre temps, le plus célèbre assurément, c'est M. Libri. J'écarte tout ce qui de près ou de loin réveillerait de tristes souvenirs. Tant qu'un jugement de contumace ne sera pas anéanti, il faudra s'incliner en France devant l'arrêt de

la justice, et ceux qui croient à l'innocence de M. Libri n'auront pas le droit de le dire publiquement. Il y a là un fâcheux nuage que M. Libri seul peut dissiper, et qu'il dissipera, j'en ai l'espoir. Je ne peux pas croire au divorce de l'esprit et de l'honnêteté; c'est un bruit que dans tous les âges les sots se plaisent à répandre; il leur serait si commode de faire de leur nullité la marque de la vertu. Les lettres aussi sont une armée; on n'y connaît que le danger et l'honneur; il n'y a place ni pour l'intérêt ni pour les passions basses que l'intérêt traîne à sa suite. L'écrivain vaut le soldat; les veilles, les luttes, les déceptions tuent aussi sûrement que la mitraille, et tandis que celui qui reste sur le champ de bataille y trouve le respect et quelquefois la gloire, trop souvent le pauvre auteur, après une vie d'épreuves et de déboires, tombe sans espérance, ridicule pendant sa vie, oublié après sa mort. Ce ne sont pas des âmes vulgaires qui choisissent une telle destinée. Prenez quelqu'une de nos grandes époques littéraires, le règne de Richelieu, la jeunesse de Louis XIV; pour des courtisans qui mendient, des nobles qui flattent ou qui trahissent, des financiers qui volent, combien y a-t-il d'écrivains qui se déshonorent, même parmi les plus pauvres et les plus dédaignés? Les cœurs ont-ils changé depuis que les lettres donnent plus d'indépendance et de considération? Pour moi, depuis vingt années que je suis entré en volontaire dans ce noble camp, j'y ai rencontré sans doute bien des petitesses et bien des misères, j'y ai entendu la jalousie et l'injure, je n'y ai jamais vu l'infamie. Si je m'éloigne de mon sujet, qu'on m'excuse; je suis soldat, j'ai foi dans l'honneur du corps, et c'est notre commun drapeau que je défends.

La célébrité de M. Libri tient à toute autre chose qu'au bruit qui s'est fait autour de son nom. Quand nos opinions, nos préjugés, nos colères, justes ou non, auront disparu avec nous, cette physionomie singulière restera comme un sujet d'étude à l'usage des moralistes et des curieux; c'est ainsi que je voudrais l'esquisser dès à présent. Je le répète, ce qui m'intéresse, c'est une figure originale, qu'Érasme eût placée en excellente compagnie dans son *Éloge de la Folie;* je ne veux pas remuer des cendres brûlantes et qu'un souffle peut enflammer.

Le temps passe si vite qu'on a peut-être oublié ce qu'était M. Libri quand la France l'adoptait comme un des siens. Mathématicien et érudit, esprit fin et varié, il avait pris une belle place sur les confins des sciences et des lettres; nul n'était mieux fait que lui pour réconcilier deux puissances qui trop souvent se brouillent et se querellent par l'ignorance de leurs serviteurs. Il ne m'appartient pas de dire quelle est l'estime des géomètres et des physiciens pour l'*Histoire*

des Sciences mathématiques en Italie; mais je sais que cette histoire est une œuvre littéraire, aussi bien conçue que bien écrite; elle éclaire de façon toute nouvelle la marche de l'esprit humain. Au milieu de ce grand travail, qui par malheur ne s'achève pas, le démon de la curiosité, qui depuis longues années tournait autour de M. Libri, a fini par le posséder tout entier. Passion ou folie, le goût des livres a dominé sans partage une âme qui allait d'elle-même au-devant de la séduction; dès lors M. Libri a négligé la science pour faire des collections et des catalogues. Il est vrai que dans cet art il est sans rival; en fait de découvertes, jamais bibliophile n'a été ni plus habile ni plus heureux.

La plupart des amateurs s'enferment dans un cercle étroit pour y régner seuls. Les uns, comme Renouard ou Butler, ne recherchent que les Aldes; les autres, comme M. Mottelet, n'ont qu'une idée, c'est de composer leur bibliothèque avec le catalogue des Elzeviers. Celui-ci n'estime que les incunables; un livre daté de 1500 n'a déjà plus de prix à ses yeux; celui-ci ne reçoit chez lui que Shakspeare; un troisième ne connaît que Dante ou Boccace. Autant de curieux, autant de manies. Au contraire, ce qui distingue M. Libri, c'est qu'il n'a aucun de ces goûts exclusifs ou mesquins. Chez lui ce n'est pas sagesse, la sagesse est une vertu qui ne loge guère chez les bibliophiles; c'est tout simplement qu'une passion plus haute le domine et l'emporte, la passion du rare et du beau dans tous les genres. Il lui faut des Aldes, mais en vélin, des Elzeviers, mais en papier bleu, des Dante, mais en manuscrit. C'est là son ambition, c'est là ce qui en fait un connaisseur à part, et cependant envié de tous. Il donne la main à toutes les faiblesses, et justifie tous les caprices en les partageant.

Je ne crois pas que depuis vingt ans la curiosité ait ouvert un sillon nouveau sans que M. Libri ne s'y soit jeté et n'ait aussitôt dépassé tous ses concurrens. Manuscrits, incunables, éditions *princeps* des classiques grecs et latins, anciens poètes français, littérature italienne, origines du théâtre, premières éditions de nos grands auteurs, il a voulu tout avoir, rien ne lui a échappé. Un exemple suffira. On sait quel intérêt s'attache aux romans de chevalerie; c'est l'épopée du moyen âge. Au XIIIe siècle, la France a produit une foule de poètes chevaleresques qui ont été traduits dans toute l'Europe, et qui partout ont donné le ton et l'accent français aux littératures naissantes. Par malheur, ces Homères oubliés ont écrit dans une langue qu'ils n'ont pas fixée; par malheur aussi, l'imprimerie à son début les a ignorés, et n'a reproduit que de mauvaises imitations en prose de ces originaux dédaignés ou perdus. Ces premières impressions gothiques sont des chefs-d'œuvre; Melzi en a dressé le cata-

logue, le prince d'Essling s'est fait un nom parmi les curieux en réunissant les plus beaux exemplaires de ces vieux livres; aujourd'hui, parmi les bibliophiles, c'est à qui s'arrachera ces romans qu'on ne lit pas. Si don Quichotte revenait dans ce monde, où il n'a jamais existé, peut-être trouverait-on encore un sage licencié pour jeter par la fenêtre la bibliothèque du trop ingénieux chevalier; mais assurément notre compère le barbier, ce premier ancêtre de Figaro, y regarderait à deux fois avant de brûler *Don Belianis* ou *Florismar d'Hircanie*, car du prix de ces folies vendues à d'autres fous il achèterait les fameux moulins et le Toboso par-dessus le marché. Venu des derniers dans cette ardente mêlée, M. Libri a voulu refaire à son tour la bibliothèque de don Quichotte; on peut voir dans son dernier catalogue s'il y a réussi. Pour être complet, il ne lui manque guère que l'édition originale de *Tiran le Blanc*, cet autre phénix que personne n'a jamais vu; mais laissez faire M. Libri, il la trouvera quelque jour et en grand papier.

La passion des bibliophiles pour les romans de chevalerie a du moins servi la science; elle a ranimé le goût du moyen âge, elle a renouvelé une étude qui intéresse l'histoire de la civilisation. C'est le bon côté de ces fureurs épidémiques; en remuant la poudre des bibliothèques, elles remettent au jour des trésors enfouis et des idées oubliées. Si la curiosité restait ainsi la servante de l'érudition, ce serait presque une vertu; mais, hélas! elle ressemble à toutes les servantes-maîtresses. La fortune lui tourne aisément la tête, et elle abuse de la faiblesse de ses adorateurs pour les plier aux plus ridicules fantaisies. En ce point, M. Libri se distingue tout à fait des amateurs ordinaires; au plus fort de la fièvre qui l'emporte, il reste toujours homme de lettres : c'est là son originalité. Les bibliophiles sont un peuple jaloux; trop souvent, quand ils ont payé au poids de l'or quelque volume unique ou inconnu, ils l'enferment à double clef, ne le lisent guère, ne le montrent jamais et ne s'en séparent qu'en mourant. Pour M. Libri, tout le plaisir est dans la découverte. Une fois maître d'un livre précieux, il le décrit, le catalogue et le vend. On dirait qu'il a hâte de remettre en circulation cette richesse perdue et d'appeler tout le monde à en jouir.

C'est là ce qui fait le prix des catalogues qu'il publie. Ce n'est pas, comme de coutume, une sèche nomenclature, un nom d'auteur, une date d'impression, qui ne disent rien qu'aux adeptes; ce sont des notes succinctes, mais qui toutes contiennent quelque détail inconnu sur l'auteur, sur l'imprimeur, sur le livre. Ainsi conçu, le catalogue prend place dans l'histoire littéraire; c'est une création originale et qui reste. Et ce n'est pas seulement l'histoire de chaque édition que donne M. Libri, c'est l'histoire même du vo-

lume qu'il a dans la main, car ce volume a un passé. Il en est des exemplaires d'un même ouvrage comme des hommes d'une même génération, ils n'ont ni la même vie ni la même fortune. La foule disparaît dans l'ombre, quelques privilégiés surnagent, et leur nom triomphe du temps. Le grand papier, le vélin, les belles reliures, voilà pour les livres une noblesse de race, qui trop souvent, elle aussi, immortalise plus d'un indigne et plus d'un sot; les exemplaires historiques au contraire représentent la noblesse acquise, c'est le mérite parvenu. Pour ces heureux volumes, M. Libri a fondé un nouveau livre d'or : ce sont ses catalogues; c'est là qu'il dresse des généalogies littéraires avec toute l'exactitude d'un D'Hozier. Cette plaquette in-quarto, c'est la première édition d'*Athalie*, corrigée de la main de Racine; ce maroquin rouge, avec des fers dorés, ce sont les *Satires du sieur D****, offertes par Boileau lui-même AU CHER M. RICHELET. Voici un manuscrit de musique, le seul livre connu de la bibliothèque de Cromwell. Voilà l'*Office de la Vierge Marie* dont se servait Marguerite de Valois. Dans la possession de ces beaux livres, n'y a-t-il qu'un plaisir de vanité, une satisfaction puérile? N'est-ce pas au contraire un sentiment naturel qui nous attache à tout ce qui reste de ceux que nous admirons ou que nous aimons? Nous mettons dans nos musées l'épée de Napoléon; y verrions-nous avec moins de respect l'*Ossian* qu'il lisait à la veille d'une bataille? La pervenche de Rousseau est-elle plus précieuse que le Baruch de La Fontaine? Relique pour relique, y a-t-il quelque chose de plus intime que ces pages fatiguées par la main d'un grand homme? N'est-ce pas là qu'il est le plus facile de ranimer sa pensée et de nous élever jusqu'à lui?

Ce ne sont pas seulement les lettres que les bibliophiles servent par leur curiosité; en ce moment, il est un art où la France a brillé qu'ils rappellent à la vie : c'est la reliure. Notre âge a les qualités de ses défauts; s'il n'a ni foi exclusive, ni symbole, ni style, au moins a-t-il les avantages d'un siècle éclectique; il comprend tout, il admire tout. Les armures, les émaux, les ivoires, le Boule, le rococo ont trouvé des connaisseurs pour les retirer de la poudre où les avait jetés le dédain de nos pères; il est visible que les arts ont beaucoup gagné à ce réveil d'un passé méconnu. La reliure devait avoir son tour; aujourd'hui c'est un engouement universel, un *Majoli* vaut son pesant d'or, les Grolier sont hors de prix. Quand l'amateur lyonnais faisait relier ses beaux Aldes à l'imitation de l'Italie, et qu'au-dessus de gracieuses arabesques il inscrivait en lettres d'or : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium*, il ne se doutait guère comment l'avenir traduirait cette pieuse devise. Un volume de Grolier, c'est un héritage, resté debout au travers des siècles, et

qui ne craint ni l'impôt, ni la grêle ; cette bibliothèque, qu'un simple trésorier de François Ier rassemblait pour lui et ses amis, ferait aujourd'hui l'orgueil d'un roi.

M. Libri ne pouvait échapper à cette passion nouvelle; mais, suivant son usage, il l'a épurée et ennoblie. La collection qu'il vient de vendre à Londres était d'une beauté sans pareille; combien n'est-il pas à regretter qu'elle se soit dissipée aux enchères, et qu'il n'en reste plus qu'un catalogue! Quinze cents volumes en maroquin ou en veau, avec les armes et les devises de leurs premiers maîtres, il y avait là les élémens d'un musée historique auquel on songera quand il sera trop tard. Les Majoli, les Grolier, y touchaient les Diane de Poitiers, les De Thou, les Colbert, les Séguier. Tous les rois de France y figuraient, depuis les François Ier à la salamandre et les Henri III à la tête de mort jusqu'aux reliures plus simples, mais non moins élégantes, de Louis XIV et de Louis XV. Tous les rois d'Angleterre, depuis Henry VII jusqu'à George III, avaient cédé à M. Libri quelques-uns de leurs plus beaux livres. Les papes, qui presque tous ont aimé les arts, Pie V, Innocent XII, Clément XI, Pie VI, y figurent avec honneur près du prince Eugène et du comte d'Hoym. Dans cette collection unique, on pouvait suivre pas à pas les progrès d'un art qu'au XVIe siècle la France tira de l'Italie, mais pour lui donner aussitôt le cachet de son génie. Il y avait là des Derôme, des Pasdeloup, des Dusseuil, qui resteront toujours des modèles, alors même qu'une nouvelle école les dépasserait en les imitant. C'est à ces maîtres célèbres que s'arrêtait la bibliothèque de M. Libri. On y trouvait sans doute des noms modernes; Capé et Duru y représentaient le retour aux saines traditions, mais on avait écarté les œuvres médiocres de l'empire et de la restauration; encore moins y eût-on rencontré quelques reliques de la révolution, par exemple cette constitution reliée en peau humaine qu'on a signalée dernièrement. La grande curiosité n'a rien de commun avec ces goûts dépravés; elle ne recherche ni le bizarre ni l'horrible, elle n'estime que ce qui est tout ensemble et rare et excellent.

En relisant le volume où M. Libri a décrit ces livres précieux, en reconstituant par la pensée cette bibliothèque digne d'un prince, il me venait une réflexion qui malgré moi m'offusquait l'esprit. Si petit amateur qu'on soit, on ne serait pas bibliophile, si à la vue de tant de belles choses on n'éprouvait une jalousie involontaire et une secrète envie. Que M. Libri remue les livres comme les spéculateurs remuent les millions à la Bourse, on le comprend, car il agit de la même façon. *Vendre c'est acheter, acheter c'est vendre*, disait le patriarche des physiocrates, le vieux docteur Quesnay. De cet adage, qui contient toute l'économie politique, M. Libri a fait la devise de

sa vie; c'est ainsi qu'avec la fortune d'un particulier il a pu se donner les jouissances d'un roi. Mais ce qu'on a plus de peine à comprendre, c'est comment un simple curieux, si riche qu'on le suppose, a pu rassembler de pareils trésors, et en si peu de temps. Car enfin nous connaissons la vie littéraire de M. Libri, ne fût-ce que par les catalogues qu'il a publiés. En 1847, il a vendu sa magnifique collection italienne. A la même époque, dit-on, il a cédé ses manuscrits à lord Ashburnam. En 1848, ses livres ont été saisis, et l'an dernier on en a fait la vente. M. Libri est donc arrivé en Angleterre, il y a dix ans, sans emporter un volume avec lui. Cependant voici un catalogue du mois de mars 1859 qui comprend douze cents manuscrits, dont soixante-dix sont antérieurs au XIIe siècle. Un second catalogue du mois d'août contient près de trois mille numéros : ce sont ces livres de prix, ces reliures historiques dont je viens de parler. On annonce une troisième vente pour l'hiver de 1860, et dans une préface, M. Libri déclare qu'il garde avec lui douze mille volumes. C'est ce qu'il nomme ses outils. Voilà donc trente mille volumes, presque tous rares, uniques, curieux, que M. Libri a réunis en peu de temps sans sortir de Londres. Où donc se cachaient ces incunables, ces vélins, ces livres splendides, et d'où vient à M. Libri ce bonheur insolent?

Il y a quelques années, je recevais à Fontainebleau un jeune Saxon. C'était un botaniste distingué, qui faisait le voyage de France tout exprès pour chercher un certain ail jaune d'une extrême rareté, car il ne pousse, dit-on, qu'à Fontainebleau, sur le chaume qui chaperonne les murs de la Faisanderie. Quand mon hôte eut trouvé sa merveille, je le promenai dans la forêt. Tout en causant voyage ou politique : « On a tort, me dit-il, de souffrir autant de lapins dans ce bois. — Je n'aperçois pas de lapins? lui dis-je. — Ni moi non plus, me répondit-il en souriant; mais leurs traces sont à vos pieds. » Comme je ne voyais rien, je fis semblant de le croire et parlai d'autre chose. En approchant du Bas-Bréau, près de jeunes taillis, nous rencontrâmes un garde qui faisait sa tournée. « Les cerfs vous donnent bien du mal, lui dit mon Allemand. — Ne m'en parlez pas, répondit le garde; on nous défend de les tuer, et ils dévorent tout; voilà tout un canton ravagé. — Où donc voyez-vous des cerfs? demandai-je. — Regardez ces nouvelles pousses, me dit l'étranger; voyez comme la dent du cerf les a écrasées; elles sont perdues. — Et pourquoi, repris-je, seraient-ce des cerfs plutôt que des chevreuils? — Monsieur n'est pas chasseur, dit le garde; un chevreuil eût rongé plus bas, et non pas de la même façon. » A la lisière de la forêt, un paysan armé d'un trident récoltait des pommes de terre. « Pressez-vous, mon brave, dit l'Allemand, ce soir

vous serez deux. — Nous serons trois, répondit le bonhomme, car j'aurai mon fusil, et je dirai deux mots au voleur. — Prenez garde, reprit l'étranger, c'est un solitaire. — De qui donc parlez-vous? demandai-je fort étonné. — Du sanglier qui a labouré et piétiné tout ce coin de terre. — Vous l'avez vu? — Non, me dit-il en riant de ma naïveté, mais je suis chasseur. »

Chasseur! c'est le nom qui convient aux vrais bibliophiles. Ils voient, ils sentent, ils devinent ce qu'un œil vulgaire n'apercevra jamais. Toujours à l'affût, toujours prêts, rien ne leur échappe; pour eux, tout est occasion et succès. Le dernier des Antaldi se meurt à Pesaro; il y a là deux manuscrits de *la Divine Comédie,* signalés par Colomb de Batines; on en veut un prix énorme, et l'argent est rare. Qu'importe? de la cave au grenier, la maison est pleine de livres, on vendra un étage s'il le faut, mais coûte que coûte on aura les deux manuscrits. Les journaux annoncent la vente de la bibliothèque Albani à Rome : c'est là qu'à côté des beaux livres de Clément XI se trouve un exemplaire en vélin des décrets du concile de Trente, imprimé par Manuce en 1564; aussitôt ordre est expédié d'acheter à tout prix cette merveille; on ne s'arrêtera que devant le pape, qui en vrai connaisseur a déjà retenu ce bijou pour la bibliothèque du Vatican. Jour et nuit on étudie ces catalogues allemands, français, italiens, anglais, qui maintenant vont chercher des acheteurs par toute l'Europe; il ne se passe pas de semaine qu'on n'entre chez Payne et Foss pour y feuilleter ces vieux livres qui arrivent par cargaison de tous les points du continent. C'est là que triomphe le vrai connaisseur. Il est beaucoup d'amateurs, et ce ne sont pas les moins riches, qui ressemblent aux touristes anglais, à ces voyageurs qui ont toujours leur *guide* à la main, et qui pour admirer un nouveau Raphaël attendent que Murray les y autorise dans une prochaine édition. Pour ces bibliophiles à la suite, un livre n'a de prix qu'autant qu'il en est question dans le *Manuel du Libraire.* Tout ce que Brunet n'a pas anobli n'est qu'une plèbe roturière qu'on ne regarde même pas. Au contraire, c'est dans cette poussière dédaignée que s'enfonce le vrai chasseur; c'est là qu'il suit des pistes nouvelles et fait ses plus beaux coups. Il examine, il compare, il vérifie les dates, il compte les feuilles, il mesure la hauteur des pages. Voici les comédies-ballets qu'a composées Molière, et à côté du *Bourgeois gentilhomme* le *Ballet des Fêtes de Bacchus,* qui a échappé à tous les éditeurs; voilà à la date de 1670 deux exemplaires des *Pensées* de Pascal qui n'ont pas le même nombre de pages, par conséquent deux éditions qui se disputent la primauté. Et alors entendez-vous ce cri de joie qui retentit en long échos dans le catalogue? Cet Alde inconnu à Renouard, cet incu-

nable inconnu à Panzer, ce roman de chevalerie inconnu à Melzi, cette vieille musique inconnue à Fétis, ces vélins inconnus à Grenville : voilà de ces jouissances qui font oublier toutes les peines. Seulement ne reprochez pas à cet homme heureux une fortune qu'il ne doit qu'à ses infatigables recherches. Cette longue patience appliquée à des œuvres plus nobles, c'est ce qu'on appelle le génie.

Fort bien, diront les gens difficiles. Que tous les dix ans M. Libri s'amuse à faire une bibliothèque, qu'il y mette jusqu'à son dernier sou, et qu'ensuite, à l'exemple de Nodier, il vende ses beaux livres pour en acheter d'autres qui ne les vaudront pas, nous lui passerons aisément ces fantaisies qui nous servent. Celui-là n'est pas bibliophile qui à un jour donné peut arrêter sa passion. Qu'il fasse de merveilleuses découvertes, qu'il retire de la poudre un Arioste de 1530, un Dante ou un Boccace incunable, nous lui pardonnerons un bonheur qui tôt ou tard nous profitera; qu'il retrouve même deux ou trois doubles d'ouvrages prétendus uniques, nous nous résignerons à perdre nos plus chères illusions. Aussi bien avec ce terrible chercheur l'exemplaire unique n'est plus qu'une chimère à laquelle il faut renoncer. Mais ces volumes historiques, ces livres royaux avec lesquels M. Libri se fait une bibliothèque incomparable, comment sont-ils entre les mains d'un particulier? Pourquoi les Heures de Marguerite de Valois, l'Imitation de Mme de Maintenon, les livres de prières de Louis XV, la Bible du roi Louis-Philippe, ne sont-ils pas au musée des Souverains? pourquoi ces beaux maroquins qui ont appartenu à Louis XIV ne sont-ils pas au Louvre? M. Libri est-il l'héritier de Clément XI pour posséder ces précieuses reliques d'un pape, grand connaisseur en belles reliures? Les Anglais sont-ils si indifférens qu'ils abandonnent au plus offrant les souvenirs de leurs anciens rois? Sans être ni trop curieux, ni trop jaloux, on peut demander par quel secret on a réuni ces joyaux princiers.

Ce sont là des réserves très judicieuses; seulement il me semble qu'en raisonnant ainsi ce n'est pas au bibliophile heureux qu'on fait le procès, mais bien à l'humaine condition. C'est le temps qui détruit ainsi toutes les œuvres des hommes; le même souffle qui jette au vent notre poussière dissipe au loin nos richesses et nos collections. Les révolutions, la guerre, la mort, la pauvreté, sont des ennemis à qui rien n'échappe, et qui renversent en une heure ce que nous avions bâti pour l'éternité. Il y a trois siècles, la riche Italie s'était emparée de tous les restes de l'antiquité, de toutes les merveilles de l'art renaissant. De solides majorats enchaînaient en des palais héréditaires les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël; aujourd'hui que reste-t-il de ces antiques galeries? Allez à Munich, à Berlin, visitez les splendides demeures des lords anglais,

vous y trouverez ces richesses qui ne devaient jamais sortir d'Italie. Les livres ont suivi le sort des tableaux; où sont les bibliothèques des Médicis, des Grimani, des Strozzi, des Spada, des Albani? Pour ne parler que de la France, comment la révolution a-t-elle respecté les belles collections de nos anciens couvens ou les châteaux de nos rois? Nous avons beau faire, nous n'arrêterons jamais cette perpétuelle mobilité; il en sera de nos livres comme des maisons que nous avons construites, comme des arbres que nous avons plantés : quelque successeur indifférent ou besoigneux se rira de nos longs espoirs, et livrera pour un peu d'or cet héritage qui ne devait jamais finir. Il y a, dit-on, à Twickenham un noble exilé qui, à l'exemple du prince Eugène, cherche une distraction dans l'amour des livres. Fonder une bibliothèque qui garde son nom, c'est aujourd'hui la seule ambition qui lui soit permise; cette ambition modeste sera trompée comme toutes les autres. Quoi qu'il fasse, un jour viendra où les amateurs se disputeront ces beaux livres, comme ils se disputaient hier ceux de François Ier ou de Louis XIV. Faut-il s'effrayer de cet avenir inévitable? Nos arrière-neveux sont souvent peu dignes de nous comprendre, l'histoire est ingrate et suit la fortune, d'ailleurs les morts vont si vite qu'à peine elle a le temps d'inscrire leur nom; mais les connaisseurs sont un peuple tenace et qui a une longue mémoire : dans trois siècles peut-être, en se partageant les livres de Twickenham, ils penseront encore à celui qui trompait sa mauvaise fortune par le goût des lettres et des arts.

Ne soyons donc pas cruels pour ces amateurs qui recueillent ce qu'emporte le temps, et qui nous gardent ainsi les reliques du passé; en faveur des services qu'ils nous rendent, pardonnons-leur une innocente manie. — L'amour des livres, dira-t-on, n'a rien de commun avec l'amour des lettres.— Cela n'est vrai que de quelques ignorans qui d'un livre ne connaissent et n'estiment que la peau; le bibliophile digne de ce nom est celui qui sait choisir également le livre et la reliure. Eh quoi! les anciens trouvaient la vertu même plus gracieuse quand ils la rencontraient unie à la beauté, et il ne serait pas permis d'aimer mieux la morale et l'éloquence sous une enveloppe élégante! Enfans, on nous fait admirer Alexandre enfermant l'*Iliade* dans la riche cassette de Darius, et plus tard on nous reprochera le luxe d'un Cicéron en maroquin! Nous mettons dans nos musées les ivoires que sculptait la piété de nos aïeux pour en orner les beaux manuscrits des Évangiles, et ce serait une faiblesse que de rechercher ces reliures jansénistes, dont la noble simplicité encadre si bien la parole divine! — Puériles fantaisies! dira-t-on, amusement indigne d'un esprit sérieux! — Mais, ô graves censeurs, il faut se consoler de n'avoir plus trente ans : pourquoi donc

envier une dernière et paisible jouissance à ceux qui ont passé l'âge des premières illusions? Heureux sans doute ceux à qui la vie, en avançant, garde des plaisirs virils! Heureux ceux qui vivent au grand jour de la tribune, et qui, comme le vieux lord Lyndhurst, peuvent servir de leur dernier souffle le pays de leurs pères; mais c'est là un bonheur qui n'est pas donné à tous. Il faut souvent renoncer aux pures ambitions de notre jeunesse, il faut se résigner à vivre obscurément dans quelque pauvre cabinet, où n'entrera jamais l'ombre même de la gloire; quelquefois même il faut sortir de sa patrie, et goûter l'amertume d'un pain et d'un sel étrangers. C'est alors qu'il est bon de se choisir dans le passé des amis qui ne changent ni avec les années, ni avec les révolutions, ni avec le malheur; c'est alors qu'il est permis d'entourer de notre amour et d'embellir d'un luxe innocent ces compagnons qui consolent de tous les mécomptes, et qui élèvent notre âme au-dessus des faiblesses qui l'énervent ou des colères qui l'avilissent. Ces beaux livres, derniers plaisirs, derniers soutiens de notre âge, nous gardent jusqu'à la fin ces illusions dont l'homme a besoin pour vivre. Ils nous empêchent de désespérer, ils nous promettent que notre nom ne périra pas tout entier. Tant que dureront ces volumes chéris que nous avons marqués de notre devise, il y aura quelque part un bibliophile, c'est-à-dire un ami, pour conserver notre souvenir. Cette élégance même qu'on nous reproche sera comme un dernier témoignage de la distinction de nos goûts, de la noblesse de notre âme, et peut-être nous vaudra-t-elle dans l'avenir ce que trop souvent les passions du jour nous refusent, un peu de justice et de sympathie.

ÉDOUARD LABOULAYE.

LA POLITIQUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE ET CHARLES-EMMANUEL III

I. *La Monarchie française au dix-huitième siècle*, études historiques, par M. Louis de Carné. — II. *Storia del regno di Carlo Emanuele III*, scritta da Domenico Carutti; Turin 1859.

L'histoire est une de ces œuvres qui recommencent en quelque sorte avec chaque siècle, avec chaque génération. On ne se lasse pas de contempler le passé pour lui-même, pour les enseignemens dont il est l'inépuisable source, pour toutes les lumières dont il éclaire la suite des choses, et dans cette étude incessante de tout ce qui n'est plus il y a toujours de la nouveauté. Les faits n'ont pas changé de nature, les hommes sont restés les mêmes; les catastrophes les plus mémorables aussi bien que les événemens les plus futiles n'ont pas cessé d'être ce qu'ils étaient, mais les lumières se multiplient, les divulgations se succèdent, les points de vue se modifient quelquefois, et il s'opère graduellement un travail qui remet tout sous un jour nouveau, qui ravive l'intérêt de ce spectacle de la vie des peuples par l'attrait des découvertes, par la révélation d'un plan inaperçu se déroulant à travers les siècles. N'eût-on rien à découvrir, on interroge une fois de plus les faits, on s'efforce d'en ressaisir l'esprit, l'invincible logique, et chaque génération humaine, poussée par l'irrésistible penchant de tout rapporter à elle-même, a sa manière de concevoir, de juger et de reproduire le passé. Nous

venons à peine de dépasser la moitié du siècle, et on pourrait déjà compter deux ou trois manières d'envisager l'histoire, deux ou trois systèmes correspondant aux principales tendances ou aux principales évolutions morales et politiques de l'époque. La philosophie des choses évanouies est devenue une science, en même temps que l'érudition s'étendait, fouillant et embrassant les siècles avec plus de certitude, et cependant le dernier mot de l'histoire n'est point dit assurément, et bien longtemps encore on philosophera sur le passé ou on racontera avant que les élémens d'investigation ne s'épuisent. De là le prix exceptionnel de toutes les savantes recherches poursuivies sans interruption dans tous les pays, de ces travaux surtout qui portent la marque d'un talent sérieux et sincère, comme ceux de M. de Carné, l'auteur d'une étude nouvelle sur *la Monarchie française au dix-huitième siècle*, et de M. Carutti, l'auteur d'une toute récente, *Histoire du règne de Charles-Emmanuel III :* deux œuvres où l'attrait littéraire s'allie à un intérêt historique doublé par le spectacle de quelques-uns des événemens contemporains.

Dans cette œuvre de révision du passé, qui semble, à vrai dire, être la plus haute vocation intellectuelle de notre temps, M. de Carné est, si l'on me passe ce terme, un des ouvriers les plus actifs et les plus éclairés. Ce qu'il avait commencé déjà avec le zèle d'un esprit voué à cette sérieuse et virile étude des choses anciennes, il le continue aujourd'hui, ou plutôt il comble une lacune qui existait entre ses premiers travaux, où il trace les portraits des grands créateurs de l'unité française, et ses études plus récentes sur cette révolution d'où est sortie toute la France moderne avec ses grandeurs et ses faiblesses. Entre ces époques diverses, entre le cardinal de Richelieu et M. Necker, entre Louis XIV à son point culminant et l'infortuné Louis XVI, il y a le XVIIIe siècle tout entier : c'est ce XVIIIe siècle qui apparaît à son tour dans ces pages nouvelles qu'on a lues ici même, et qu'on relira. Ce que M. Carutti, lui aussi, avait commencé dans une histoire de Victor-Amédée II, il le continue dans son livre nouveau, en faisant revivre Charles-Emmanuel III, le premier successeur du premier roi de Sardaigne, un de ces princes de Savoie qui ont le privilége héréditaire de se mêler à tout, d'être des premiers dans toutes les mêlées. Les deux écrivains d'ailleurs ont peu de traits communs, si l'on veut. L'auteur de *la Monarchie française au dix-huitième siècle* n'est point peut-être un historien proprement dit, si l'on n'applique ce nom qu'à celui qui raconte ou qui peint, qui reproduit les côtés dramatiques et le mouvement spécial d'une époque. Sans laisser d'animer et de colorer ses tableaux, M. de Carné est avant tout un observateur des courans généraux de l'histoire. C'est un publiciste pénétrant qui, à travers le mouvement des faits, s'efforce de découvrir la marche des idées, et qui étudie la France

dans sa formation, dans son développement politique et moral, dans ses tendances essentielles et organiques. M. Carutti est l'habile historien des destinées et des traditions politiques de son pays, le Piémont. C'est un esprit net et instruit, qui raconte et expose les événemens encore plus qu'il ne songe à dégager la philosophie des choses. Par sa position au centre des affaires d'état, — il est employé au ministère des relations extérieures à Turin, — il a plus d'un secret du passé. Il connaît les mobiles des hommes, les ressorts inaperçus des combinaisons politiques, la marche mystérieuse de ces négociations dont les contemporains ne savent le plus souvent que ce qu'on veut leur dire et ne voient que les résultats. De là l'intérêt des histoires qu'il a successivement consacrées à l'époque où vécut Victor-Amédée II et au règne de Charles-Emmanuel III. M. Carutti reste avant tout Italien ou Piémontais dans ses jugemens et dans ses récits, tandis que M. de Carné est Français et juge avec un esprit tout français. Seulement les deux historiens se rencontrent ici sur le même terrain et se trouvent en face des mêmes personnages, le cardinal de Fleury, Elisabeth Farnèse, Charles-Emmanuel III, l'empereur Charles VI; ils se rejoignent en quelque sorte dans l'étude de ces mêlées diplomatiques ou guerrières du XVIIIe siècle, où les destinées de l'Italie s'agitent déjà comme aujourd'hui. C'est ainsi que l'auteur de *la Monarchie française au dix-huitième siècle* et l'auteur de l'*Histoire du Règne de Charles-Emmanuel III*, sans suivre le même chemin, éclairent de lumières diverses une même époque, objet d'apologies passionnées ou de haines vengeresses, et qui a eu la singulière fortune de mériter les unes et les autres.

Qu'est-ce en effet que le XVIIIe siècle pour la France? Le vivace et puissant mouvement des esprits cache ici les débilités de la politique. A la surface apparaît l'irrésistible travail de toutes les idées philosophiques; au fond, les institutions s'énervent par les vices et par les abus; les pouvoirs en viennent aux mains dans de petites luttes où ils se discréditent les uns les autres en attendant de disparaître dans le même abîme. Le libertinage règne en souverain; la mollesse et l'imprévoyance sont partout dans le gouvernement. De ces deux ordres de faits, de l'expansion de plus en plus impérieuse de l'esprit philosophique concordant avec la décadence des choses et des hommes, sort la révolution française en 1789. Ce XVIIIe siècle fut politiquement une pauvre époque, et les lumineux tableaux de M. de Carné ne font que mettre en relief ce caractère. Quelques hommes sensés ou brillans ne changent rien. Le cardinal de Fleury était en ses bons momens un sage ministre, et il ne put avoir une influence heureuse et décisive; l'esprit d'un nouveau Richelieu n'était point dans cet habile vieillard, qui tenait avant tout au pouvoir. M. de Choiseul, avec son intelligence déliée et hardie, eût

été peut-être dans un autre temps et sous une autre direction un habile ministre, et il ne put empêcher le mal; il y travailla au contraire, heureux de s'aller abriter dans sa triomphale retraite de Chanteloup. A l'intérieur, tout se détraque peu à peu durant le XVIIIe siècle, et au dehors c'est bien pis encore. Un des traits curieux du temps en effet, c'est l'incohérence de la politique extérieure. On ne retrouve plus cette persistance de pensée, cette suite dans les desseins, cet éclat des grandes luttes qu'on avait vus sous Louis XIV et qu'on ne devait revoir que dans le feu de la révolution française. Tout se perd en intrigues et prend une allure fantasque. Les intérêts permanens des peuples semblent disparaître; la règle souveraine de la politique est le caprice d'un prince, d'un ministre, quelquefois d'une favorite.

Je ne connais pas de plus bizarre spectacle d'anarchie diplomatique que celui qui se déroule pendant quelques années en Europe, à partir de la paix d'Utrecht. Désordre de toutes les alliances, velléités agitatrices de l'Espagne conduite par Alberoni et Élisabeth Farnèse, renvoi de l'infante qui devait épouser Louis XV, rapprochemens imprévus ou ruptures subites entre les gouvernemens, traités contradictoires, versatilité des politiques, tout se mêle, tout arrive sans qu'une direction supérieure se révèle dans les événemens. La paix d'Utrecht est à peine conclue que toutes les ambitions sont aux prises et menacent de rallumer l'incendie. Le traité de la quadruple alliance est signé, en apparence pour raffermir la paix, en réalité pour en modifier les conditions : les congrès se succèdent à Cambrai, à Soissons; mais bientôt la situation change de face. L'Espagne se rapproche de l'Autriche, et à ce rapprochement la France, l'Angleterre et la Prusse répondent par l'alliance de Hanovre. Le traité de Séville survient pour conjurer encore un conflit, et ce traité lui-même n'est qu'un palliatif.

Un fait est à remarquer, c'est la place qu'occupe toujours l'Italie dans ces débats confus de la politique européenne. L'empereur songe à s'étendre jusqu'en Sicile, et l'Espagne songe à reconquérir les positions qu'elle a perdues dans la Péninsule, tandis que le Piémont ne cesse de tourner ses regards vers Milan. Que pensait de tout cela un homme qui était certes un témoin fort intéressé, qui devait être un allié utile dans toutes les guerres et dont tous les cabinets de l'Europe avaient cherché à pressentir les dispositions, — je veux parler de Victor-Amédée II de Savoie? Dans tous ces troubles de la diplomatie européenne, Victor-Amédée voyait moins une pensée politique qu'un grand désordre qui ne devait conduire à rien, et voilà pourquoi il se tenait dans la réserve. Peu avant son abdication, vers 1730, il disait au jeune chargé d'affaires de France, au comte de Blondel : « Vous vous trompez en croyant qu'il y aura

guerre en Italie; soyez certain que tout cela finira en paroles. Depuis cinq ans, c'est le système de la France et de l'Angleterre. On m'a tâté, et j'ai répondu qu'en temps utile je ne laisserais pas fuir l'occasion, mais que je savais distinguer l'ombre du corps. Toutes ces conventions ne sont que des moyens termes, des cataplasmes qui ne guérissent pas le mal. Voulez-vous en savoir plus? En France on vit d'expédiens et au jour le jour; en Angleterre on en fait autant... En France, mon cher, on attend quelque chose de plus sérieux, par exemple, la mort de l'empereur. Votre cardinal de Fleury cherche à gagner du temps et à éviter la guerre : œuvre de bon chrétien et selon son état! Mais, vive Dieu! si j'étais à Versailles, au risque de passer pour fou, je dirais au roi mon neveu que ces maximes ne sont pas d'un royaume comme le sien, que tout cela n'est que faiblesse, qu'il doit se faire respecter en Europe, se montrer ferme et résolu. C'est ainsi qu'on inspire de la crainte à ses ennemis, de la confiance à ses alliés... » Victor-Amédée se trompait en un point : avant la guerre de la succession d'Autriche, il ne voyait pas la guerre de la succession de Pologne, qui était tout près de sortir de cette confusion de l'Europe, et où il allait laisser à son fils Charles-Emmanuel III le soin de représenter les traditions de sa race.

La politique n'est point une abstraction, et jamais vraiment elle ne le fut moins qu'au XVIIIe siècle. Ce sont les passions, les humeurs, les caprices qui règnent alors et qui donnent à la politique l'aspect d'un véritable imbroglio. Dans ces premières périodes du XVIIIe siècle dont je parle, tout se résume à vrai dire en quelques personnages qui occupent le devant de la scène, que M. de Carné et M. Carutti montrent à l'œuvre en découvrant tous leurs mobiles, en ravivant les traits de ces figures un peu effacées derrière les catastrophes de la fin du siècle. En Espagne, c'est Élisabeth Farnèse, la nouvelle reine, cette seconde femme que la princesse des Ursins avait donnée à Philippe V dans l'espoir de la dominer, et qui avait commencé son règne en bannissant celle qui l'appelait au trône. Élisabeth était le vrai roi d'Espagne à côté de Philippe V, ce pauvre prince morose, affolé par une mélancolie noire, et dont la voix de Farinelli parvenait seule à dissiper par instans les sombres humeurs. La couronne d'Espagne avait un héritier, le fils de la première femme de Philippe V, de cette princesse de Savoie qui n'avait fait que passer sur le trône. Mère à son tour, Élisabeth Farnèse n'avait qu'une pensée, celle de travailler à la fortune de ses propres enfans en conquérant des trônes pour eux, et elle poursuivait son but avec la passion intense et ardente d'une femme, d'une Italienne doublée d'une Espagnole. Le champ de bataille de cette ambition était naturellement l'Italie, où la nouvelle reine d'Espagne avait des droits comme héritière de la maison de Parme et des Médicis qui allaient s'éteindre.

Pour arriver à ses fins, Élisabeth Farnèse eût mis le feu au monde; elle briguait toutes les alliances, favorisait le prétendant anglais, attisait les velléités guerrières du roi de Prusse, et allait jusqu'au nord faire appel à l'intervention de Pierre le Grand et de Charles XII de Suède : tout cela pour frayer à ses enfans don Carlos et don Philippe le chemin vers un trône. Élisabeth Farnèse est assurément une des figures curieuses de ce temps. L'empereur Charles VI nourrissait, lui aussi, sa pensée et son ambition. Ce n'était pas un prince d'un ordre supérieur; mais il était singulièrement opiniâtre, et il avait sa grande et unique préoccupation qui était d'assurer par une sorte de concert diplomatique l'hérédité de la couronne à celle qui devait être Marie-Thérèse. Il eût fait la guerre à tout le monde pour imposer la reconnaissance de la pragmatique sanction, et en poursuivant ce but à outrance, il n'oubliait pas d'étendre la domination impériale en Italie, où il rencontrait l'ambition agitatrice d'Élisabeth Farnèse, et où il trouvait un autre adversaire à Turin.

Là vivait aussi un des personnages importans de l'époque. Ce n'était plus Victor-Amédée II, qui disparaissait bientôt de la scène par son abdication; c'était son fils, Charles-Emmanuel III, le héros même de M. Carutti. Victor-Amédée se défiait beaucoup de ce fils, qui paraissait tout d'abord peu fait pour continuer la politique paternelle. Charles-Emmanuel était dans sa jeunesse faible de santé, lent d'intelligence, dépourvu de tout attrait extérieur, timide, sérieux; il ne parlait que par monosyllabes. C'était en tout l'opposé de son père. Cette nature finissait par se débrouiller cependant, et ce jeune homme, qui semblait devoir laisser dépérir entre ses mains la fortune de la maison de Savoie, arrivait bientôt à être un des princes les plus remarquables de cette vigoureuse race de soldats et de diplomates. Autant que tous les princes de sa famille, il avait l'instinct militaire, et il n'avait pas moins qu'eux ce grand art politique qui consiste à saisir les occasions. Quant à la souplesse d'évolution dans les alliances, il l'avait en quelque sorte dans le sang, non sans conserver toutefois une secrète prédilection pour la France.

Dès son avénement, Charles-Emmanuel III trouvait d'ailleurs dans son conseil un de ces serviteurs comme la maison de Savoie en eut quelquefois, un de ces hommes qui, par leurs facultés, semblent faits pour une scène plus vaste : c'était le marquis d'Ormea, un des politiques les plus éminens du Piémont. Le marquis d'Ormea, qui de son nom de famille s'appelait Vincenzo Ferrero, avait occupé dans sa jeunesse une place obscure de juge à Carmagnola. Un jour, pendant la guerre de la succession d'Espagne, à l'époque du siége de Turin, Victor-Amédée, passant par Carmagnola, avait remarqué ce jeune homme, dont la fortune fut faite dès ce moment. Le marquis d'Ormea avait été chargé des plus grandes affaires, des

plus délicates négociations avec Rome, puis il avait été appelé au ministère. C'était un homme de formes séduisantes, d'un extérieur plein de grâce, d'un esprit aussi prompt que fertile en expédiens, menant avec aisance les plus laborieuses affaires, et résolu dans l'action. Il connaissait merveilleusement la situation de l'Europe et du Piémont en particulier. Rien ne le prouvait mieux que les instructions qu'il donnait au comte Maffei, ambassadeur du roi à Vienne, et où il dépeignait cette situation avec une sagacité surprenante, mettant à nu ce qu'il y avait d'inefficace et d'éphémère dans tous les traités qui s'étaient succédé depuis la paix d'Utrecht. Dans ces instructions, que M. Carutti divulgue pour la première fois, le marquis d'Ormea montre l'empereur poursuivant sans se lasser le triomphe de la pragmatique sanction, la reine d'Espagne ne songeant qu'à établir ses enfans en Italie, la France à peine contenue par une politique pacifique dont la durée ne tient qu'au crédit du cardinal de Fleury, d'un vieillard qui peut disparaître d'un instant à l'autre.

Ce que disait le ministre piémontais de la France n'était point sans exactitude. Le cardinal de Fleury était en effet le grand défenseur de la paix, autant peut-être par tempérament et par inclination de vieillard que par sagesse politique; lui-même cependant il commençait à se sentir débordé, ayant contre lui les vieux demeurans des guerres de Louis XIV, tels que Berwick et Villars, et les jeunes courtisans de Versailles, qui n'aspiraient qu'à la guerre. C'est entre ces quelques personnages que se nouait le drame européen; c'est dans ces conditions qu'allait éclater la guerre de 1733, causée en apparence par la succession de Pologne, née en réalité de cette confusion où se trouvait l'Europe, au milieu de ces ambitions irritées et impatientes que décrivait le marquis d'Ormea. Cette guerre de 1733 n'était après tout que le premier acte de ce drame fantasque qui devait se continuer, après de courtes trêves, par la guerre de la succession d'Autriche, puis par la guerre de sept ans.

Je n'ai point le dessein de suivre pas à pas M. de Carné et M. Carutti dans l'étude de la politique tout entière du XVIIIe siècle. Un côté de ces événemens touche essentiellement à l'Italie. Dès que la succession de Pologne s'ouvre et que la guerre devient inévitable par l'antagonisme déclaré des politiques entre la France et l'Autriche, quelle est la première pensée du cardinal de Fleury entraîné malgré lui à prendre les armes? Cette pensée est pour la péninsule. On ne parlait point alors de l'indépendance de l'Italie, on parlait de l'équilibre italien, d'une plus équitable répartition de forces et des influences au-delà des Alpes. Pour me servir d'un terme de guerre, l'*objectif* de la politique française n'était point difficile à définir : c'était la diminution, si ce n'est la destruction, de la puissance impériale, qui, depuis la paix d'Utrecht, était à Milan, à Naples, et

avait même envahi la Sicile, enlevée en 1718 à la maison de Savoie par un de ces traités qui ne laissent aux faibles que le droit de se taire et d'attendre une revanche de la fortune. La vraie difficulté était de mener au combat, contre l'ennemi commun, des ambitions contradictoires comme celles du Piémont et de la reine d'Espagne. Le cardinal de Fleury fit des prodiges de diplomatie, multipliant les promesses sans ménager les réticences, excitant le Piémont sans décourager la souveraine espagnole dans ses ambitions. De là le traité de Turin, placé sous les auspices de cette déclaration qui aurait pu aussi bien servir de prologue aux combinaisons d'où est sortie la dernière guerre : « L'univers entier sait comment la maison d'Autriche abuse depuis longtemps de l'excessive puissance à laquelle elle est parvenue et comment elle cherche sans cesse à s'agrandir aux dépens d'autrui. Non contente d'agir secrètement, elle ne connaît plus de mesure, allant jusqu'à vouloir disposer, selon son bon plaisir, d'états sur lesquels elle n'a pas le moindre droit... » Ainsi parlaient la France et le Piémont en 1733.

Cela dit, l'exclusion de la maison d'Autriche de toute l'Italie devenait l'objet secret et définitif de l'alliance. Le Milanais tout entier reviendrait au roi de Sardaigne; Naples et la Sicile appartiendraient à l'infant don Carlos, fils d'Élisabeth Farnèse, de cette reine à l'infatigable ambition, qui déjà songeait à un autre établissement pour le second de ses fils, l'infant don Philippe. C'était une distribution complète de tous les états italiens, sauf le duché de Mantoue, dont on ne parlait pas, et qui restait disponible. En entrant dans cette alliance, conclue le 26 septembre 1733, Charles-Emmanuel III cédait sans doute à la tentation héréditaire du Milanais; il voyait qu'il avait tout à gagner à se lier avec la France en ce moment, mais en outre il était entraîné par cet instinct d'un prince jeune, né d'une race toute militaire, et agité du désir de se populariser à son tour. Il voulait s'essayer à son métier de roi et de soldat, et puis peut-être au fond sentait-il le besoin inavoué de chasser par la guerre un souvenir importun qui lui revenait comme un remords, le souvenir de ce duel intime et sombre qu'il avait eu à soutenir contre son père Victor-Amédée II au moment où celui-ci avait voulu rétracter son abdication. Le marquis d'Ormea lui-même, le premier ministre de Charles-Emmanuel III, avec son habileté hardie, voulait illustrer son passage au pouvoir par quelque grande entreprise.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette négociation se suivait en quelque sorte sous les yeux de l'Autriche, représentée à Turin par le comte Filippi, homme honnête, au dire du Vénitien Foscarini, mais d'une médiocre portée d'esprit, et plus accoutumé à vivre dans les armées qu'au milieu des affaires d'état. Le comte Filippi avait parfois des craintes, et il courait aussitôt vers le mar-

quis d'Ormea, qui dissipait tous ses doutes et lui rendait la tranquillité. Un jour le représentant impérial alla droit au ministre piémontais, et, sans plus de diplomatie, il lui demanda ce qu'il y avait de fondé dans le bruit d'une alliance contre l'Autriche. Le marquis d'Ormea le pria négligemment de mettre par écrit sa question, et le comte Filippi écrivit en effet ces mots : « Est-il vrai que le roi de Sardaigne ait contracté une alliance avec la France et l'Espagne? » Le ministre piémontais répondit également par écrit et d'une main ferme : « *Cette alliance* n'existe pas. » Et le marquis d'Orméa disait vrai dans une certaine mesure diplomatique. Le traité avec l'Espagne n'existait pas; le cardinal de Fleury n'avait pu que promettre l'accession de la cour de Madrid, mais le traité avec la France existait déjà. L'Autriche avait été si habilement endormie que le gouverneur du Milanais, le comte Daun, voyant les mouvemens de l'armée piémontaise et les supposant dirigés contre la France, fournissait au roi Charles-Emmanuel des vivres pour ses troupes et lui offrait dix mille soldats. Un mois n'était point écoulé que les armées alliées de la France et du Piémont prenaient position à Vercelli, à Mortara et à Vigevano, et la campagne s'ouvrait contre l'Autriche. On était aux derniers jours d'octobre 1733.

Le vieux maréchal de Villars, avant de quitter Versailles pour aller prendre le commandement de l'armée française d'Italie, sous les ordres supérieurs de Charles-Emmanuel III, avait dit qu'il voulait donner l'opéra à Milan avant le carnaval. S'il ne donna pas l'opéra à Milan, il aurait pu le donner. La conquête de la Lombardie fut accomplie en 1733 presque aussi rapidement qu'elle vient de l'être sous nos yeux, avec une différence toutefois : c'est qu'en 1733, l'Autriche se trouvait surprise et peu préparée à se défendre, tandis qu'aujourd'hui elle était formidablement armée pour la lutte, — ce qui tendrait d'ailleurs à rendre l'expérience plus complète, et a dû conduire l'Autriche à reconnaître que, surprise ou préparée, faible ou puissamment armée, elle ne peut sauver la Lombardie toutes les fois qu'elle ne parvient pas à faire disparaître la question de sa prépondérance en Italie dans une plus vaste conflagration européenne. En deux mois, le Milanais tout entier restait aux mains des alliés; les places fortes tombaient l'une après l'autre. Le jour où le roi de Sardaigne passait le Tessin, des députés de Milan, accompagnés de l'archevêque et du clergé, arrivaient au camp piémontais pour présenter à Charles-Emmanuel III les clés de la ville, abandonnée par les Autrichiens, en le suppliant d'épargner au pays les rigueurs de la conquête, de maintenir les lois et les institutions de l'état. Charles-Emmanuel les reçut gracieusement, en roi qui veut se faire aimer, non en vainqueur qui dispose d'une province conquise, et le 10 décembre il entrait à Milan à la tête de ses gardes,

au milieu d'une foule immense accourue pour voir son nouveau maître. Lorsque Victor-Emmanuel II, il y a si peu de temps encore, faisait son entrée solennelle dans la capitale lombarde, il semblait renouer ces traditions et suivre, cent vingt-cinq ans après, le chemin tracé par Charles-Emmanuel III,—et chose plus curieuse encore, la France semblait tenir les promesses de 1733. Quelques mois plus tard, la conquête du royaume de Naples s'accomplissait avec une égale rapidité; l'armée espagnole chassait les impériaux du midi de l'Italie, et l'infant don Carlos, celui qui allait être Charles III, gagnait ce royaume, qui depuis ce moment est resté à la maison de Bourbon d'Espagne. Ainsi, en deux campagnes l'Autriche avait perdu toutes ses belles possessions d'Italie; les impériaux n'avaient éprouvé que des désastres. Charles de Bourbon régnait à Naples et Charles-Emmanuel de Savoie était à Milan. L'empereur ne possédait plus que Mantoue, dernier asile de sa puissance.

Charles-Emmanuel III était à Milan, ai-je dit; il y régna deux ans. A ne juger qu'à travers le mirage des choses contemporaines, il semblerait que les Lombards dussent être heureux de se trouver tout à coup délivrés de la domination allemande et placés sous le sceptre d'un roi italien. Ce ne fut point absolument ainsi. A cette époque le sentiment d'indépendance, l'instinct de nationalité, n'agitaient point les âmes. Pour les Milanais, appartenir au Piémont après avoir été à l'Autriche, ce n'était pas redevenir Italiens, c'était changer de maître, et même il y avait une sorte d'humiliation à dépendre d'un petit prince de Savoie au lieu de relever de la couronne impériale. La cour de Vienne était loin et laissait une grande liberté aux seigneurs lombards, qui restaient tout-puissans dans leurs terres; la cour de Turin était rapprochée au contraire, et elle était renommée pour son administration sévère et économe. « La noblesse milanaise avait une grande aversion pour la maison de Savoie, sous laquelle elle n'aurait voulu vivre à aucun prix, » dit le Vénitien Foscarini dans son *Histoire secrète*, et c'est là justement la différence entre les événemens de 1733 et l'époque actuelle, où la noblesse milanaise s'est jetée presque tout entière dans le mouvement national, où on a vu les Arconati, les Borromeo, les Casati, les Arese, faire du Piémont leur patrie d'adoption avant que la guerre ne fît de Turin et de Milan les deux capitales sœurs d'un même royaume. Ce n'est pas là cependant ce qui fit de cette royauté de Lombardie une royauté si éphémère pour Charles-Emmanuel III en 1733.

La vérité est que cette conquête de la Lombardie était un fait consenti provisoirement par la France, mais qui n'était point reconnu par l'Europe et qui restait dès lors entièrement livré aux chances d'une guerre d'une issue toujours incertaine. Or, à mesure que les événemens se déroulaient et se compliquaient, le cardinal

de Fleury se lassait de la guerre. Le ministre de Louis XV avait plusieurs motifs pour désirer la paix : d'abord il était vieux, il était étranger aux choses militaires, et il voyait dans la guerre, surtout dans une guerre prolongée, une sorte de contradiction de son système politique. Il y avait d'autres raisons moins personnelles. Les puissances neutres, l'Angleterre et la Hollande, avaient laissé voir déjà des velléités de médiation; elles proposaient un plan de pacification qui eût consisté à laisser Naples et la Sicile à l'infant don Carlos, à donner Novare, Tortone et Vigevano au roi Charles-Emmanuel, et à rendre à l'empereur tous ses autres états italiens, — la France et la Sardaigne reconnaissant définitivement la pragmatique sanction qui réglait la succession d'Autriche. « Toute la France est généralement si outrée du plan de pacification, écrivait le chargé d'affaires piémontais à Paris, qu'il n'y a point de femme qui ne dise qu'on aurait fait la guerre pour avoir l'honneur de garantir la succession de l'empereur. » Sans décliner absolument cette médiation, le cardinal de Fleury ne pouvait l'accepter, mais il y vit surtout un trait de lumière, la menace d'une intervention prochaine de l'Europe. D'un autre côté, si l'on voulait pousser la guerre plus loin, il fallait en venir enfin à faire le siége de Mantoue, dernier asile de la puissance impériale au-delà des Alpes, — et tenter d'enlever Mantoue, c'était peut-être exaspérer l'empereur, le réduire à une lutte désespérée qui agrandissait la guerre au lieu de la terminer. Enfin il restait toujours un embarras pour le cardinal de Fleury, c'était de concilier les prétentions contraires de ses alliés, de l'Espagne et du Piémont. La reine Élisabeth voulait tout : elle voulait Mantoue, et même elle ambitionnait secrètement le Milanais tout entier. Sentiment de vieillard amoureux du repos, répugnance secrète contre les velléités de médiation de l'Europe, crainte de pousser l'Autriche au désespoir par une victoire plus complète, difficulté de satisfaire à la fois l'Espagne et le Piémont, ce fut la multiple origine d'une négociation directe à laquelle l'empereur consentit d'autant mieux qu'il était lui-même singulièrement irrité contre les puissances neutres, dont l'alliance lui avait manqué, et les préliminaires de Vienne furent signés en 1735.

Que devenait l'objet primitif de la guerre, de l'alliance de la France et du Piémont? Il disparaissait un peu à vrai dire dans les préliminaires de Vienne. Charles-Emmanuel III n'avait plus le Milanais tout entier, il avait seulement Novare et Tortone. L'empereur se désistait, il est vrai, de ses prétentions sur Naples et la Sicile, qui restaient à l'infant don Carlos; mais il retrouvait la Lombardie, et le duc de Lorraine, qui allait être l'époux de Marie-Thérèse, devait avoir le grand-duché de Toscane à la mort du dernier des Médicis. La France enfin gagnait la Lorraine, momentanément laissée

au roi Stanislas de Pologne, et arrivait à garantir la fameuse pragmatique sanction de l'empereur Charles VI. Le cardinal de Fleury ne laissa point d'éprouver quelque embarras pour communiquer ces arrangemens au roi de Sardaigne : il lui découvrit peu à peu son secret, lui renouvelant l'assurance de ses bons offices pour améliorer les conditions de la paix, exprimant la plus vive douleur de ce qui arrivait, et en rejetant la faute sur l'Europe, sur l'Espagne, sur tout le monde. Charles-Emmanuel III ne fut point trompé par ces protestations, et il ne laissa pas ignorer au vieux cardinal qu'il savait ce que valaient ses promesses. Le marquis d'Ormea avait eu connaissance par quelque moyen secret d'une lettre par laquelle le cardinal pressait son agent à Vienne de signer au plus vite les préliminaires afin de soustraire la négociation à l'autorité d'un congrès, et il montra cette lettre. Ainsi piqué au vif, Fleury jeta le masque et somma le Piémont de se prononcer, le menaçant de rappeler l'armée française d'Italie et de laisser le roi de Sardaigne régler seul ses affaires avec l'empereur. La meilleure raison, c'est que, la France désirant en finir, le Piémont ne pouvait seul continuer une lutte impossible et devait dès lors se résigner. Le cardinal de Fleury triomphait et avait la paix; mais le roi de Sardaigne se retirait de la lutte avec une blessure profonde. La reine d'Espagne elle-même, malgré les magnifiques avantages qu'elle recueillait pour un de ses fils, était froissée dans ses ambitions. Le dernier des Médicis, Jean-Gaston, avait protesté d'avance contre ces combinaisons de la diplomatie, qui disposaient arbitrairement de la Toscane. Tels étaient les auspices sous lesquels apparaissaient les préliminaires de Vienne, qui ne devenaient un traité définitif que trois ans plus tard, en 1738, et ce traité n'est point sans importance pour l'Italie, puisque c'est là le principe de l'avénement de la maison de Bourbon à Naples et de l'établissement de la maison de Lorraine à Florence. Quant à Charles-Emmanuel III, sa royauté à Milan n'avait été qu'un beau rêve; elle finissait avec la lutte pour revivre près d'un siècle et demi plus tard dans sa maison; mais ces événemens avaient été pour lui une école singulièrement féconde. Il s'était formé à l'art de gouverner, de manier les hommes et de faire la guerre, se montrant souvent intrépide soldat et répondant au vieux Villars, qui voulait l'éloigner du feu, que ses pareils ne fuyaient pas devant le péril. Le duc de Noailles dit de lui dans ses *mémoires* que « dans ses premières conférences avec le roi il fut étonné du jugement, de la pénétration et du sang-froid de ce prince, admirant qu'une seule année d'expérience l'eût déjà rendu si habile en science militaire. » Victor-Amédée n'avait pas seulement un successeur, il avait un continuateur.

Il y eut dans le cours du XVIIIe siècle une autre crise qui suivit

de près la paix de 1738, et où les destinées de l'Italie étaient également en jeu : c'est la crise de la succession d'Autriche. Les mêmes personnages reparaissaient encore, le cardinal de Fleury, Élisabeth Farnèse, Charles-Emmanuel de Savoie; ils étaient tous là, sauf l'empereur Charles VI, qui était remplacé sur la scène par cette jeune femme héroïque, Marie-Thérèse. Charles VI mourut le 20 octobre 1740; tout le monde avait reconnu la pragmatique sanction, et tout le monde aussitôt aspira à recueillir un lambeau de ce vaste héritage, ceux-ci en Allemagne, ceux-là en Italie. Frédéric II de Prusse voulait la Silésie; la reine d'Espagne sentait renaître toutes ses convoitises; Charles-Emmanuel III faisait revivre au sujet du Milanais de vieux droits qu'il tenait de son aïeule, l'infante Catherine, fille de Philippe II. La France hésitait avant d'oublier la garantie dont elle avait couvert la pragmatique sanction, et de prendre parti contre Marie-Thérèse : situation singulière, brusquée tout à coup par Frédéric II, qui avait le plus à gagner dans cette guerre! Quant à Charles-Emmanuel III, il se trouvait une fois encore placé entre toutes les alliances qui venaient le tenter. La France et l'Espagne lui offraient de nouveau le Milanais, tandis que le second fils de la reine Élisabeth Farnèse, l'infant don Philippe, aurait Parme et Plaisance. Marie-Thérèse, de son côté, consentait à lui céder des provinces nouvelles de la Lombardie. Cette fois ce ne fut pas vers la France que Charles-Emmanuel se tourna; après avoir flotté quelque temps et masqué ses desseins sous le voile de multiples négociations, il inclina définitivement vers l'Autriche; et ici on dira peut-être ce qui a été dit bien souvent, que ces princes de Savoie sont mobiles dans leurs alliances, qu'ils surprennent toujours par la brusquerie de leurs volte-faces, qu'on les voit passer alternativement dans tous les camps et prêts à entrer dans toutes les négociations. C'est là un des traits de la politique piémontaise, qui a été souvent changeante et s'est rarement attardée dans la fidélité; mais n'est-ce point vraiment une nécessité traditionnelle de situation?

Le Piémont est peut-être dans l'histoire l'image la plus curieuse d'un petit peuple faible de ressources, mais vigoureux de caractère, et placé entre des voisins puissans qui se servent de lui en l'abandonnant quelquefois. La ruse est l'arme des faibles qui veulent se faire compter : ils suppléent à la force par la dextérité et la hardiesse des évolutions; ils se tournent vers qui les menace le moins et peut leur offrir le plus d'avantages. C'est ainsi qu'en 1742 Charles-Emmanuel de Savoie se tournait vers Marie-Thérèse; il avait moins à craindre pour le moment d'une souveraine attaquée de toutes parts et réduite à chercher des alliés que de la maison de Bourbon, déjà en possession de Naples et poursuivant encore de nouveaux établissemens à Parme, à Plaisance et jusqu'en Lombardie; mais il se lia tout

d'abord avec Marie-Thérèse d'une étrange façon, par ce traité qui a reçu le nom de *convention provisoire* et qui est resté sans doute le plus bizarre modèle d'engagement diplomatique. Le roi de Sardaigne consentait à oublier momentanément ses prétentions sur le Milanais, sauf à les faire revivre quand il le jugerait à propos; il contractait une alliance militaire avec la reine de Hongrie pour la défense commune contre l'Espagne, et en même temps il se réservait la pleine liberté de passer dans un autre camp et de choisir d'autres alliés, en prévenant seulement le général autrichien. Ce fut le chef-d'œuvre de la politique piémontaise et du marquis d'Ormea, et M. Carutti a bien quelque raison de considérer la convention du 1er février 1742 comme un traité unique en son genre, si ce n'est comme un monument de dextérité et de sagacité diplomatiques.

Ce n'était point une alliance définitive; elle laissait la place au contraire à toutes les négociations que Charles-Emmanuel suivait plus activement que jamais et simultanément avec l'Autriche en même temps qu'avec la France et avec l'Espagne. Ce ne fut qu'après une année de fluctuations et d'incessans échanges de propositions que le roi de Sardaigne se décida définitivement pour la cause de Marie-Thérèse, et que la *convention provisoire* devint le traité de Worms, qui réunissait dans une même alliance l'Angleterre, l'Autriche et le Piémont. La France, il est vrai, à la veille de ce traité, offrait de nouveau le Milanais à Charles-Emmanuel III; mais celui-ci se souvenait trop de la guerre de 1733 : il préféra des cessions plus modestes, plus sûres, et qui avaient à ses yeux le mérite de ne point démembrer tellement la puissance impériale qu'elle ne pût balancer encore la prépondérance menaçante de la maison de Bourbon en Italie. Le roi de Sardaigne se contenta donc d'obtenir cette fois de Marie-Thérèse Vigevano, le Haut-Novarais, une partie du pays de Pavie et du pays de Plaisance. Au traité de Worms, la France et l'Espagne répondirent par le traité de Fontainebleau, qui promettait à l'infant don Philippe le Milanais avec Parme et Plaisance. Dès lors les camps étaient nettement tranchés.

Cette guerre de la succession d'Autriche fut, on le sait, une guerre longue et acharnée qui embrassait à la fois l'Allemagne et l'Italie; elle dura près de huit années. Charles-Emmanuel III, quant à lui, eut à subir de redoutables crises, attaqué de tous côtés, par l'armée espagnole en Italie, par l'infant don Philippe et par l'armée française sur les Alpes. Ses forteresses finissaient par lui échapper l'une après l'autre. Il ne cessait pourtant de combattre vaillamment. Le soir de la bataille de la Madonna dell' Olmo, qu'il venait de perdre, le roi soutint le dernier la retraite au milieu de la pluie et du feu; il passa la nuit dans une grange, se reposant à peine sur un peu de paille, et répétant toujours : « Mes pauvres soldats! mes pauvres soldats! »

Il n'était nullement abattu du reste, et par sa fierté il ranimait son armée. L'évêque de Fossano, tout consterné, vint lui porter ses doléances, et il lui répondit : « Nous pouvons être vaincus, — avilis jamais! » Vers cette époque, Charles-Emmanuel III perdait aussi l'homme qui avait le plus énergiquement secondé sa politique, le marquis d'Ormea, subitement frappé d'apoplexie le 24 mai 1745. Le marquis d'Ormea avait été le serviteur de deux règnes : il avait trop retenu de son premier maître Victor-Amédée le goût des expédiens et des duplicités; il était de plus vain et altier, dit M. Carutti, mais c'était un esprit fécond et hardi, qui avait donné une vigoureuse impulsion à son pays, et qui, dans cette guerre même, avait été le principal promoteur des combinaisons qui devaient assurer au Piémont cinq de ses plus belles provinces.

La difficulté était de sortir de cette guerre indéfiniment prolongée à travers des alternatives dont on finissait par ne plus prévoir l'issue. C'est alors que surgissait un projet auquel les événemens contemporains ont donné une sorte d'intérêt actuel, et que M. Carutti éclaire de nouvelles lumières. Le cardinal de Fleury n'était plus de ce monde. Les affaires étrangères venaient de passer aux mains d'un homme qui alliait une imagination quelquefois chimérique à un certain sens vigoureux et à une singulière pénétration d'esprit : c'était le marquis d'Argenson, qui se mit dans la tête de pacifier l'Europe et de régler les affaires d'Italie en renouant avec le Piémont. M. d'Argenson partait de cette idée que la grande erreur de la France avait été de se brouiller avec le roi de Sardaigne, qui était le plus utile allié au-delà des Alpes, et qu'on ne s'était aliéné qu'en cédant à l'insatiable ambition de la reine d'Espagne. « Plaçons-nous au conseil de Turin, disait-il; le Piémont n'a-t-il pas tout à craindre de la maison de Bourbon maîtresse de la France, de l'Espagne, du royaume de Naples et de Sicile?... Si on établit un second infant en Italie, combien ses justes craintes ne doivent-elles pas être augmentées? Ainsi je tenais pour principe qu'on ne pouvait donner pour ainsi dire *un* à don Philippe qu'on ne donnât *trois* au roi de Sardaigne... » Ce fut là l'origine d'une négociation que le marquis d'Argenson ouvrait d'abord à Paris par l'intermédiaire de la princesse de Carignan et du comte de Mongardin. « Nous commencerons la symphonie, disait-il, et si le concert marche mal, nous jetterons la musique au feu, et on n'en parlera plus. » La symphonie n'alla pas tout à fait mal au premier instant, et la négociation fut transportée à Turin, où le résident de France à Genève, M. Champeaux, fut chargé d'aller la suivre sous le nom de l'abbé Rousset.

L'arrangement imaginé par M. d'Argenson consistait en plusieurs traités, dont le dernier mot était l'expulsion des Allemands de toute l'Italie. Par l'un de ces traités, la France devait prendre l'obliga-

tion d'assurer la conquête du Milanais au roi de Sardaigne, à la condition que celui-ci aiderait à procurer à l'infant don Philippe un établissement princier composé de Parme, Plaisance et quelques autres territoires. Mantoue serait donnée aux Vénitiens; la Toscane resterait à la maison de Lorraine, mais sans pouvoir être rattachée à la couronne impériale. Un dernier projet de traité avait une bien autre importance et exprimait l'idée vraiment neuve du marquis d'Argenson. L'Italie, une fois affranchie de la domination impériale, formerait une confédération. Il y aurait une armée fédérale de quatre-vingt mille hommes, divisée en deux corps, dont l'un serait commandé par le roi de Sardaigne, l'autre par le roi de Naples. Des assemblées de ministres des divers états délibéreraient sur les intérêts communs. Les princes confédérés se garantiraient mutuellement leurs possessions. Enfin le saint-siége serait invité à accéder à la confédération. Tel était le plan du marquis d'Argenson en 1745.

On a pensé généralement et on a dit que le roi Charles-Emmanuel s'était hâté de saisir cette idée, dont la réalisation n'avait trouvé d'obstacle que dans la violente opposition de la cour de Madrid, et la vérité est cependant que le projet du marquis d'Argenson, antipathique sans doute à la reine d'Espagne, à qui il enlevait l'espoir du Milanais, souriait aussi peu au Piémont, qui y voyait une combinaison désastreuse pour ses intérêts. Chasser les Allemands de l'Italie, c'était une idée qui pouvait répondre aux plus secrets désirs de la maison de Savoie, mais non pour les causes qu'on imaginerait aujourd'hui, et dans tous les cas c'était à la condition que la puissance impériale ne serait point remplacée indirectement par une autre prépondérance. Les raisons de toutes les répugnances de la cour de Turin contre le projet du ministre français ont dormi longtemps dans les archives. M. Carutti les révèle aujourd'hui et les résume avec clarté dans son *Histoire de Charles-Emmanuel III*. « La fédération italienne imaginée par Louis XV et par le marquis d'Argenson, dit-il, — à quoi se réduisait-elle en substance? Elle faisait disparaître de l'Italie la bannière germanique, elle mettait fin aux dépendances plus ou moins nominales qui unissaient quelques états à l'empire, et elle substituait l'autorité et la prédominance de la maison de Bourbon. Le seul pays qui eût une vie propre, le Piémont, était annulé par cette puissance, qui lui fermait toute communication avec les grands états de l'Europe. Qui pouvait s'opposer à Louis XV et à Philippe V, régnant à Naples et à Parme comme à Versailles et à Madrid? Était-ce le faible pontife, ou le Toscan amolli, ou Gênes, espagnole depuis deux cents ans, ou Venise, enfermée dans ses lagunes, ou les petits duchés de Modène et de Guastalla? Et dans l'assemblée fédérale, qui dominerait par le nombre des suffrages, par les clientèles ou les influences sur les petits princes? Le

roi de Sardaigne, placé entre la France et l'Autriche, tenait la balance des affaires d'Italie selon qu'il se jetait d'un côté ou de l'autre; il était recherché de tous les côtés, au premier éclat de toutes les guerres; l'Angleterre lui donnait des subsides, le défendait, l'agrandissait par des raisons d'équilibre européen. Mais, les Bourbons étant à la fois sur les Alpes et sur le Pô, vers qui le roi de Sardaigne pourrait-il se tourner? D'où attendrait-il des secours et le salut?... » Toutes les communications de la cour de Turin s'inspirent de ces idées. Ce n'est pas sans doute par un sentiment chevaleresque de fidélité à ses alliés que Charles-Emmanuel III refusa de signer une paix séparée avec la France, c'est parce qu'il ne voyait pas son intérêt dans les projets qu'on lui offrait. Et voilà comment la guerre, un moment suspendue par ces négociations secrètes, recommença de nouveau.

Ce que la France poursuivait d'ailleurs dans cette guerre considérée au point de vue des intérêts de sa propre politique, on ne saurait le dire. Elle n'avait aucun motif sérieux de s'obstiner dans une lutte inutilement sanglante qui, même en étant heureuse, ne pouvait rien donner au pays. Le stimulant des conquêtes lui manquait entièrement, car elle savait que tout ce qu'elle prendrait dans les Pays-Bas, elle le rendrait à la paix. Elle n'avait plus à soutenir ce fantôme d'empereur qu'elle avait un moment opposé à Marie-Thérèse: cet empereur était mort. Était-ce pour assurer l'établissement du second fils d'Élisabeth Farnèse, de don Philippe, à Parme et à Plaisance, qu'elle continuait à combattre? Le motif eût été trop léger. La France, à vrai dire, subissait toutes les conséquences de la situation fausse qu'elle s'était faite en entrant dans cette guerre par un futile et imprévoyant caprice dont le roi de Prusse avait seul profité habilement, et par le fait, après plus de six ans de combats, la guerre finissait de lassitude, d'épuisement et sans résultat, par ce traité d'Aix-la-Chapelle que M. de Carné appelle un traité utile, mais peu brillant, et qui n'excita nullement l'enthousiasme de la nation. La cour pallia le résultat en vantant la modération du monarque qui rendait la paix au monde. On faisait, disait-on, la paix « en roi, point en marchand. » Les poètes chantèrent la renaissance de l'âge d'or, les disciples de Quesnay prophétisèrent l'élévation du *produit net*, et de ses belles mains qui chiffonnaient la politique de la France, Mme de Pompadour gravait sur l'onyx l'image de Louis XV répudiant du haut d'un char de triomphe les attributs de Mars pour saisir ceux de Thémis. Ainsi marchaient les choses. Dans la guerre de la succession d'Autriche, on s'alliait avec Frédéric II de Prusse contre Marie-Thérèse; quelques années plus tard, on s'alliait avec l'Autriche pour combattre le roi de Prusse,

et la guerre finissait d'une façon bien plus désastreuse encore:

Je m'arrête. C'est là le XVIIIe siècle dont M. de Carné et M. Carutti ravivent le souvenir, l'un en montrant ce que fut la France, l'autre en montrant ce que furent le Piémont et l'Italie dans ces mêlées européennes. Et au bout de tout cela, qu'arrivait-il? On avait rêvé toute sorte de projets pour neutraliser la prépondérance de l'Autriche en Italie, et cette prépondérance s'établissait plus que jamais. On avait voulu ruiner le roi de Prusse, et la Prusse grandissait sous la main vigoureuse de son roi. Charles-Emmanuel III lui-même donnait au Piémont quelques-unes de ses plus belles provinces. Quant à la France, sauf l'annexion de la Lorraine, fruit de la guerre de 1733, elle laissait démembrer la Pologne; elle perdait ses possessions de l'Inde, et elle suivait au hasard une politique incohérente qui ne conduisait à aucun but, — cette politique que M. de Carné, dans ses éloquentes et lumineuses études, résume avec justesse quand il dit que « pour un état il y a un malheur plus grand que de persévérer dans un mauvais système, c'est de n'en avoir aucun. »

Un siècle et un amas de révolutions nous séparent de cette époque évanouie. Aujourd'hui, comme autrefois, l'Italie a sa place dans les querelles du monde; mais les temps sont changés. On ne fait plus évidemment la guerre ou la paix par fantaisie; on ne dispose plus des peuples et des couronnes dans des négociations secrètes qui échappent au contrôle de l'opinion; on ne met plus l'Europe en feu pour établir des princes : les peuples ont leur tour et veulent être entendus. On a dit bien souvent à l'Italie de vivre par elle-même, de ne pas toujours tout attendre de l'étranger, et cette Italie qu'on disait morte se met à marcher; elle parle, elle s'organise avec ordre et dit ce qu'elle veut. Chose étrange! il y a un siècle, on l'a vu, le dernier des Médicis, Jean Gaston, protestait avant de mourir contre le verdict des puissances qui « violaient le droit des gens en disposant du peuple toscan sans l'avoir consulté. » Il disait « qu'il serait absurde d'après les règles communes de la justice que, pour le bien de l'Europe, la Toscane dût endurer des dommages en échange desquels l'Europe ne lui donnerait ni compensation ni indemnité. » Ces paroles se perdirent dans l'air, et au milieu de toutes les révolutions de l'histoire, qui se reproduit souvent elle-même en se rectifiant, — qui sait si aujourd'hui, par une lointaine et singulière réparation, cette protestation du dernier des Médicis contre l'avénement de la maison de Lorraine à Florence ne va pas retrouver sa valeur et arriver à son échéance? Car enfin ces Italiens sont de grands révolutionnaires : ils veulent être indépendans, et ils n'ont qu'à ouvrir leurs archives pour qu'il s'en échappe aussitôt une protestation séculaire et traditionnelle de nationalité!

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1859.

Une mesure politique dont l'heureux caractère ne saurait être méconnu par personne a été unie avec opportunité aux fêtes qui ont célébré la rentrée de l'armée d'Italie et la paix : c'est l'amnistie. Cette amnistie s'applique à ceux qui ont été condamnés pour crimes et délits politiques et aux personnes qui ont été l'objet de mesures de sûreté générale. L'amnistie, on l'a peut-être trop oublié dans les appréciations auxquelles elle a donné lieu, embrasse donc deux catégories distinctes de citoyens : il y a d'abord ceux qui ont été condamnés en vertu des lois et suivant les formes de la justice; il y a ensuite ceux qui ont été frappés dans ces luttes politiques où la raison du plus fort est toujours la meilleure. Pour les premiers, l'amnistie est un véritable bienfait : elle efface en effet des crimes ou des délits légalement constatés et des peines légalement appliquées. Si nos discordes et nos vicissitudes n'avaient laissé chez nous que cette seule classe d'hommes souffrant pour leurs opinions et leurs actes politiques, nous louerions encore sans réserve la sagesse de l'amnistie, car les crimes et les délits politiques, lors même qu'ils sont poursuivis et atteints conformément aux prescriptions des lois, ne seront jamais assimilés aux crimes et aux délits ordinaires. La morale humaine tiendra d'un côté toujours compte aux condamnés politiques ou de la générosité des intentions ou de l'entraînement des circonstances, et d'un autre côté elle sait et elle a déclaré de tout temps, par l'organe de ses plus sages et plus éloquens interprètes, que la justice politique est soumise elle-même à des influences passagères, qui, sans altérer sa loyauté, peuvent troubler son impartialité. Une équité élevée prescrit donc aux gouvernemens de réviser périodiquement les arrêts de la justice politique ordinaire, et ce sont ces actes d'une justice plus haute que les chefs d'état ont la mission et l'heureux privilége d'accomplir aux époques d'apaisement en proclamant des amnisties. Mais, si telle est notre opinion sur les amnisties

qui abolissent des délits légalement constatés et des peines appliquées conformément aux lois, avons-nous besoin d'exprimer notre sentiment sur la convenance d'une mesure qui fait tomber ces pénalités extra-légales portées, à la suite des collisions de partis, contre des hommes dans lesquels la justice n'a jamais signalé des coupables, dans lesquels seule la politique a vu et atteint d'anciens adversaires? Ce n'est pas la loi que l'on a invoquée contre ces citoyens, c'est ce que l'on appelait autrefois la raison d'état, et ce que l'on nomme depuis soixante-dix ans tantôt le salut public et tantôt la sûreté générale. L'amnistie envers eux n'est pas seulement un bienfait, elle est une réparation. Pour le gouvernement qui l'accorde, elle n'a plus le même caractère que celle qui abroge les condamnations légales. En levant l'ostracisme, il ne consulte, comme en le prononçant, que la raison d'état, et il est permis de dire que le gouvernement était plus intéressé même que ceux qui en étaient l'objet à renoncer aux mesures de sûreté générale. L'amnistie, dans ce cas-là, n'est que la mesure de la confiance qu'il a en lui-même et de sa sécurité. Nous nous félicitons à ce point de vue, comme d'un indice des dispositions du gouvernement, du décret qui permet enfin, après huit années, à des citoyens honorables et à des Français illustres de rentrer dans leur patrie. Il est bon que le gouvernement ait en lui-même la confiance dont il vient de faire preuve, car les progrès de cette confiance doivent logiquement se traduire en progrès de liberté pour le pays. Nous applaudissons donc volontiers à l'amnistie, et nous voulons y voir, suivant le mot de M. de Morny, « le prélude du système dans lequel nous allons entrer. »

C'est également à titre de prélude que nous mentionnerons le décret qui considère comme non avenus les avertissemens donnés jusqu'à présent aux journaux. Ce décret est certainement le symptôme de dispositions plus bienveillantes envers la presse; il a droit à être accueilli dans un esprit semblable à celui qui l'a inspiré. Aussi ne croyons-nous pas être téméraires en témoignant l'espoir qu'il n'est que l'avant-coureur de la mesure législative qui devra rouvrir à la presse le terrain du droit commun et lui constituer un état légal. Le régime de la presse ne pouvait pas en effet être réglé à ce moment de l'année, et par un décret. Il faut ajourner à l'époque où le sénat et le corps législatif seront rassemblés l'espoir d'obtenir enfin une loi sur la presse qui lui rende l'esprit d'initiative et la vie, en l'affranchissant de la juridiction administrative et en lui laissant exercer sa responsabilité féconde uniquement en face des tribunaux ordinaires, dans la limite et sous la sauvegarde des lois. Dans cette grande question de la liberté de la presse, le gouvernement a le choix entre deux systèmes : il peut prendre l'initiative et présenter au corps législatif le projet de loi organique que la presse attend; ou bien, craignant de devancer les vœux et les besoins publics, il peut attendre que la presse fasse elle-même la conquête de sa liberté. Nous ne le dissimulons pas, nous aimerions mieux que le gouvernement usât promptement de son initiative; mais s'il n'est point décidé encore, nous ne nous laisserons pas décourager par sa lenteur. Nous ne croyons pas que la liberté de la presse, ou pour mieux dire la réforme du régime actuel de la presse périodique, soit aussi difficile à conquérir que certaines personnes se l'imaginent.

Il en est de la liberté de la presse comme de toutes les autres : l'on n'a

point pour elle un culte abstrait. On reste indifférent tant que l'on n'est pas sollicité par quelque intérêt actuel à s'en servir; mais l'on s'en éprend vite dès qu'un certain mouvement des esprits et un certain ensemble de circonstances, des intérêts généraux et même particuliers viennent vous rappeler l'utilité actuelle et pratique de ce puissant instrument par lequel s'exprime et se gouverne à la fois la raison publique. Nous nous expliquons très bien l'indifférence qu'a rencontrée depuis huit ans la question de la presse. La première cause de cette indifférence, c'est la fatigue qu'ont éprouvée, à la suite des agitations de 1848, la plupart des hommes qui s'étaient activement mêlés aux affaires publiques jusqu'en 1852. Les événemens avaient donné aux idées des démentis si brutaux, il s'était produit par la marche précipitée et désordonnée des faits dans une période révolutionnaire une si grande confusion dans les situations et dans les doctrines, nous avions été tant mêlés, brouillés et à la fin dispersés, que la lassitude, sinon le découragement, avait envahi les plus ardens athlètes. L'établissement du régime nouveau avait ouvert d'ailleurs d'autres champs d'activité, qui attiraient les masses : une vive impulsion était donnée aux travaux publics et aux spéculations industrielles et financières, une portion considérable du domaine public avait été abandonnée en prime à l'esprit d'entreprise et d'association. C'était tout un cycle d'opérations industrielles que la fougue française avait à parcourir, et il eût été impossible de la détourner de l'appât positif qui l'amorçait. La guerre d'Orient, malgré sa gravité et la grandeur des intérêts qu'elle mettait en jeu, ne fut point une diversion suffisante pour incliner les esprits actifs à d'autres préoccupations. L'achèvement des grands chemins de fer, le nivellement des valeurs mobilières à leurs prix approximativement réels, l'absorption de ces valeurs par les capitaux, puis la crise inévitable que devaient produire des exagérations que l'on n'avait pas songé à combattre, mirent seuls fin à cette fièvre. Une autre source d'activité était ainsi épuisée, et d'autres fatigues s'ajoutaient aux lassitudes politiques; mais la fatigue de 1857 et 1858 était déjà moins résignée que celle de 1852. Ce premier malaise moral, par lequel se trahit le besoin d'une action nouvelle, était visible en 1858. La surprise de la guerre d'Italie l'a distrait plutôt qu'elle ne l'a calmé. Bien au contraire, si ce malaise provient, comme nous le croyons, du désir instinctif ou avoué qu'éprouvent les intelligences actives de participer plus facilement et plus directement à la discussion et par conséquent dans une certaine mesure à la direction des affaires publiques, la guerre d'Italie, avec les événemens qui l'ont précédée et les nombreux problèmes qu'elle a soulevés, a excité davantage, au lieu de le satisfaire, cet appétit de vie politique qui commence à se réveiller sous nos yeux.

Les esprits et les choses, à petit bruit si l'on veut, ont donc marché depuis sept années : *e pur si muove*. Un observateur sagace ne trouverait plus aujourd'hui la France tout à fait au même point où elle était en 1852. Les fatigués, pendant ce temps-là, ont profité du repos et ont refait leurs forces. Les leçons du passé leur ont été utiles, et nous n'en voudrions pour preuve que ce rapprochement instinctif, spontané, naturel, qui s'opère, entre des esprits que les luttes de 1848 avaient divisés, sur le terrain commun d'un

libéralisme sincère, efficace et pratique. L'on ne voit pas en outre qu'il soit possible de donner à l'activité du pays quelque aliment qui puisse distraire les intelligences qui en sont pour ainsi dire le cerveau des nobles et pressans intérêts de la politique. Il n'y a plus de campagne industrielle comme celle de 1852; ces choses-là ne se rencontrent pas deux fois en un siècle: l'on ne trouve pas deux fois de suite tout un réseau de chemins de fer à remanier, des concessions dont il soit possible de doubler la durée, des institutions prestigieuses de crédit à fonder. Ce n'est pas certes que dans le domaine des intérêts matériels il ne reste encore à la France de grandes richesses à féconder. Le jour, par exemple, où la France réalisera chez elle la liberté commerciale, le jour où elle aura un sir Robert Peel, elle prendra industriellement et commercialement un essor plus brillant encore, plus sain et plus durable que celui de 1852, sans que l'état ait à donner à l'esprit d'entreprise aucun encouragement artificiel. Mais, dans la sphère des intérêts matériels, ce qu'il y a désormais à tenter ne peut plus s'accomplir que par la discussion. De même, ces grandes questions extérieures qui agitent en ce moment l'Europe, ce mouvement italien qui se poursuit au milieu de tant de difficultés et d'incertitudes, ces rapports de peuple à peuple qu'il faut faire rentrer dans des voies régulières, ces problèmes, en un mot, qui mettent en question pour la France et pour le monde la paix ou la guerre, et qui touchent à l'intérêt patriotique de tous et aux intérêts particuliers de chacun, tout cela réclame cette abondance d'informations, cette surveillance éclairée et zélée, cette variété d'appréciations et ces verdicts d'opinion que la liberté de discussion peut seule fournir. Si l'on observe et si l'on juge avec sang-froid les circonstances où nous sommes et les tendances des esprits, on ne trouvera pas, nous en sommes convaincus, qu'il soit chimérique de penser que la liberté de la presse sera regardée avant peu comme un besoin réel, comme une nécessité inévitable de notre vie publique.

C'est la manifestation, suivant nous facile, de ce besoin que nous appelons la conquête de la liberté de la presse. Le gouvernement, nous l'avons dit, peut la devancer ou l'attendre. Supposons qu'il adopte le système expectant, et, — ce qui est toujours permis à un gouvernement, ce qui souvent n'est même de sa part qu'un acte de sagesse, — qu'il laisse aux citoyens la tâche de tirer eux-mêmes des institutions existantes les progrès qu'elles comportent : la marche légale à suivre est toute tracée. Nous ne parlerons que de la presse périodique. Pour rentrer dans le droit commun, la presse a trois conditions à obtenir : définition des délits de presse et des peines correspondantes à ces délits, jugement par les tribunaux ordinaires, faculté pour tous les citoyens de fonder des journaux en présentant les garanties exigées par la loi. Ces trois conditions correspondent aux dispositions qui, dans le régime existant, paralysent la presse. Ces dispositions laissent en effet à l'autorité administrative le droit de motiver et d'appliquer des avertissemens, c'est-à-dire de définir elle-même, et après coup, un délit ignoré par l'écrivain, et d'appliquer à ce délit une pénalité excessive, puisqu'elle peut aller jusqu'à l'anéantissement d'une propriété. En outre, elles subordonnent la création d'un journal à l'assentiment du ministre de l'intérieur, et transforment par conséquent en un privilége la publication d'une

feuille périodique. Qu'une pareille organisation de la presse ait pu être justifiée par des circonstances exceptionnelles et transitoires comme celles où l'on invoque les mesures de sûreté générale, nous ne le rechercherons pas. Qu'un tel régime ait frappé la presse périodique d'une sorte de paralysie, cela n'est pas surprenant, puisque exposée à être punie pour des délits qui lui étaient inconnus, plongée dans une nuit toute peuplée de délits enfantés par son imagination, elle a dû prendre à tâche de circonscrire ses franchises dans des limites bien plus étroites que celles qu'avait pu prévoir le législateur, et s'interdire la vie morale pour conserver la vie matérielle.

La presse française, exagérant par ses propres craintes les sévérités du décret qui la régit, a pour ainsi dire réalisé le tour de force du journal de Figaro. M. d'Haussonville vient, dans une *Lettre aux conseils généraux* publiée par un journal hebdomadaire, de décrire avec une piquante modération les conséquences extrêmes d'un tel régime. Après avoir remarqué que nos lois et les arrêts les plus récens accordent aux citoyens le droit de discussion et de censure du pouvoir exécutif et des ministres, il montre les difficultés pratiques contre lesquelles ce droit vient échouer. Dans son excellent écrit, M. d'Haussonville n'indique point les moyens que la constitution nous offre d'obtenir la réforme de cette législation, et il n'aborde pas les argumens de droit sur lesquels peut s'appuyer toute demande d'une réforme semblable. Les moyens constitutionnels existent, et nous n'avons pas besoin de dire que les argumens abondent. La constitution de 1852 a créé un corps politique, c'est le sénat, qui a les pouvoirs d'initiative les plus étendus : le sénat n'a pas seulement à examiner si les lois sont conformes aux principes de la constitution, et ne portent pas atteinte au droit de propriété; il n'a pas seulement le droit de signaler au gouvernement les lois nouvelles qui lui paraissent demandées par l'intérêt du pays : ses pouvoirs s'étendent même sur la constitution, qu'il peut modifier par des sénatus-consultes. En même temps, c'est auprès du sénat que s'exerce le droit de pétition reconnu aux citoyens par la constitution. Le moyen constitutionnel de conquérir la liberté de la presse est donc simple : c'est le droit de pétition combiné avec l'initiative du sénat. Or il y a des causes qui sont gagnées dès qu'elles sont exposées : celle de la liberté de la presse est de cette nature. Non-seulement elle est appuyée par les raisons les plus pressantes, tirées de l'utilité, qui sont ordinairement invoquées dans les questions politiques; mais elle est fondée sur les principes les plus manifestes du droit, sur la propriété, sur la liberté, sur l'égalité, sur les principes de 1789, invoqués par la constitution. Si, contre notre désir et notre attente, le gouvernement voulait, pour la réforme de la législation de 1852 sur la presse, mettre à l'épreuve le zèle des citoyens et l'action du sénat, auquel *le Moniteur* demandait, il y a quelques années, s'il avait bien compris sa mission, nous sommes convaincus que l'initiative des citoyens serait plus efficace qu'on ne le croit pour obtenir la réforme de la législation sur la presse. Ne pourrait-il pas suffire d'une pétition où le droit parlerait le langage simple, viril, irrésistible, qu'il a su tenir dans des revendications semblables, d'une de ces pétitions souveraines comme la vérité et empreintes en quelque sorte de la majesté de la loi, telles que certains peuples les montrent encore avec orgueil dans le livre d'or de leurs libertés?

Nous le répétons, c'est avec confiance que nous pensons au sort prochain de la liberté dans notre pays, et nous savons gré à M. de Morny de nous avoir encouragés dans cet espoir par quelques-unes des paroles qu'il a prononcées à l'ouverture de son conseil-général. Jusqu'à présent nous ne voyons pas qu'il soit rien sorti de remarquable de la session des conseils-généraux, si ce n'est le discours du président du corps législatif. Nous ne parlerons pas des adresses dont *le Moniteur* n'a point encore achevé la publication. L'inconvénient des adresses, variations infinies du même thème, c'est que le public est enclin à n'y remarquer que les excentricités qui se détachent sur un fond trop monotone. Ainsi, des adresses des colonels, il est resté quelques phrases injustes et inconsidérées qui ont failli nous brouiller avec l'Angleterre, et qui ont laissé après elles ce fonds de mauvaise humeur que nous avons tant de peine à calmer chez nos susceptibles voisins. Il s'en faut heureusement que les honnêtes adresses de nos conseils-généraux soient de nature à produire de tels orages. Elles respirent l'amour de la paix le plus sincère et le plus unanime. Elles ne seraient justiciables à nos yeux que de la critique littéraire. Et si l'on ne devait être indulgent pour les gaucheries de cette rhétorique rustique et pour les tortures d'esprit que quelques-unes de ces amplifications ont dû coûter aux auteurs, tout au plus nous permettrions-nous de les signaler à la sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique comme un des symptômes qui accusent avec le plus d'évidence l'insuffisance de l'éducation littéraire dans nos départemens. Revenons au discours de M. de Morny. Chose curieuse! l'année dernière, à pareille époque, le discours d'ouverture qui fit le plus de sensation fut celui de M. de Persigny, et le discours de M. de Persigny, comme celui de M. de Morny aujourd'hui, était consacré à la défense de l'alliance anglo-française. Quant à nous, qui soutenons cette alliance, en portant dans l'appréciation des inquiétudes de l'opinion anglaise un esprit d'équitable impartialité, nous n'avons que des éloges à donner aux intentions qui animent M. de Morny. Peut-être trouvera-t-on que le président du corps législatif fait trop d'efforts pour prouver la sincérité des résolutions pacifiques de l'empereur et son attachement raisonné à l'alliance anglaise. Nous croyons que, parmi les hommes éclairés et bien informés de l'Europe, personne ne doute du désir réel qu'a l'empereur de maintenir la paix. De même, parmi les hommes d'état qui se sont succédé depuis huit ans au pouvoir en Angleterre, il n'en est point qui n'ait pris plaisir à reconnaître que l'Angleterre avait rencontré dans l'empereur un bon et fidèle allié. Ce n'est pas sur ce point que se portent l'anxiété des esprits et cette préoccupation de fortifications et d'armemens que l'on reproche, à tort suivant nous, à une grande puissance comme l'Angleterre ou à une petite comme la Belgique. Les questions personnelles sont mises à l'écart : on ne s'inquiète que des caractères de la situation générale.

La guerre, bien que nous l'ayons si rapidement menée, a tout remué en Europe et a fait réfléchir chacun sur sa position. Les Anglais se sont demandé si, en présence de la puissance de notre escadre à vapeur et de la prodigieuse mobilité de nos troupes, ils étaient suffisamment protégés contre des éventualités improbables si l'on veut, mais en tout cas possibles, et d'ailleurs appelées ouvertement chez nous par certains journaux et certaines bro-

chures, — avec des arsenaux ouverts du côté de la terre, avec une escadre à vapeur à peine égale, c'est-à-dire relativement inférieure à la nôtre et encore insuffisamment équipée, enfin avec une armée régulière qui ne peut pas donner un effectif de plus de quarante mille hommes. Que l'Angleterre se fût laissé ainsi attarder dans ses défenses, nous ne devrions pas nous en étonner, nous Français, qui avons pu voir en Crimée comment les Anglais se laissent surprendre par la guerre et s'y engagent avec des préparatifs insuffisans. Tout le monde sait que si l'Angleterre est toujours formidable à la fin d'une guerre, elle n'est jamais prête au commencement. Cela tient à la nature de son gouvernement et à l'esprit d'économie qu'un peuple commerçant et gouverné par un parlement apporte toujours dans le budget si coûteux et si improductif de la marine et de l'armée. C'est contre cette tendance excessive et cette imprévoyance habituelle, qui pouvaient à un moment donné affaiblir son gouvernement et même compromettre d'une façon dangereuse la sécurité nationale, que l'opinion anglaise a voulu réagir et se prémunir. Qui a pris l'initiative de ce mouvement d'opinion? Ce ne sont point, comme M. de Morny paraît le croire, de vulgaires démagogues et des hommes politiques sans conscience cherchant à se faire un capital de popularité avec les frayeurs de leur pays excitées par des calomnies contre la France; ce sont des hommes d'état dont la scrupuleuse honorabilité n'a jamais été soupçonnée, c'est lord Derby et sir John Packington, nommant une commission spéciale pour étudier la situation respective de la marine anglaise et de la marine française, ce sont les membres de cette commission publiant il y a quelques mois les résultats statistiques de leur enquête; c'est un officier supérieur, le général Kennedy, étudiant en militaire les défenses de l'Angleterre; c'est enfin un vieillard imposant par l'éclat de sa longue carrière publique et le mâle talent qu'il a conservé jusque dans sa quatre-vingt-sixième année, lord Lyndhurst, qui, dans son éloquent discours, rappelait avec un patriotisme si touchant que, quant à lui, son âge le mettait à l'abri des dangers qu'il voulait détourner de son pays. Nous regrettons que M. de Morny ne se soit point borné à donner au nom de la France des assurances pacifiques qui devaient infailliblement être bien reçues en Angleterre, et qu'il se soit trop abandonné lui-même à cette irritation d'humeur qu'il reprochait précisément à nos voisins. Le mieux est de laisser ces âpres et dangereuses controverses s'user avec le temps et tomber d'elles-mêmes. Cessons de tant nous occuper de nos voisins. Que les Belges fortifient Anvers, puisque c'est la mode des fortifications; que la commission nommée par le ministère anglais pour étudier les moyens de défense du royaume-uni fasse son œuvre, que la jeunesse de Londres s'enrôle en brigades de *riflemen :* si c'est à ce prix que Belges et Anglais croient pouvoir acheter leur sécurité, que nous importe, puisque nous ne méditons aucune invasion et puisque nous n'en redoutons aucune? Pendant le temps que prendront ces préparatifs de guerre, nous aurons, quant à nous, suivi les conseils de M. de Morny : nous aurons mis la paix à profit; nous aurons imprimé une saine activité à notre industrie, nous aurons conquis et nous conserverons « ces libertés qui font de l'homme le maître absolu de son bien, et qui n'ont de limites que le tort fait à autrui. » En agissant ainsi, nous persuaderons nos

voisins bien plus que par d'injustes récriminations, et si la paix dépend de nous, nous l'aurons assurée.

La conservation de la paix dépend-elle de nous? Il serait trop présomptueux de l'affirmer absolument, mais sans vanité la France a le droit de croire qu'elle y peut beaucoup. C'est beaucoup pour prévenir l'éventualité d'une guerre que d'avoir résolûment fermé son âme aux tentations de l'esprit guerrier. On surmonte avec un pareil parti-pris bien des obstacles. Croyant donc, avec M. de Morny, à la sincérité des intentions pacifiques de notre gouvernement, nous espérons que la guerre ne renaîtra ni des difficultés si graves et si nombreuses qui s'attachent à la réorganisation de l'Italie, ni des conséquences de l'ébranlement qu'a éprouvé l'Europe. Les difficultés italiennes concentreront bien longtemps encore l'attention du monde. L'on peut prévoir que ce n'est point à Zurich que les plus graves seront arrangées. Tout présage que les conférences de Zurich dureront longtemps. Malgré le mystère dont s'entourent les plénipotentiaires, il est évident qu'ils ne vont pas vite en besogne, et qu'aucune des questions qui excitent l'intérêt public n'a encore été abordée. Ce n'est en effet ni de l'annexion de la Lombardie à la Sardaigne, ni des détails financiers qu'il faut régler à la suite de ce remaniement territorial que l'on s'inquiète. C'est là pour l'opinion un fait accompli qu'il n'y a plus qu'à revêtir de certaines formalités moins faciles à arrêter peut-être qu'on ne se le figure. On ne se préoccupe pas encore de l'organisation de la confédération : personne jusqu'à présent n'a vu clair dans cette conception, et rien n'a donné à penser qu'elle fût réalisable. L'article le plus difficile du traité de Villafranca, celui qui annonçait la restauration des princes dépossédés, est le seul qui préoccupe le public : c'est celui en effet dont l'Italie centrale rend l'exécution impossible par un esprit d'union, une décision de conduite et un mélange de modération et de fermeté qui lui gagnent l'admiration et les sympathies de l'Europe libérale.

Les populations de la Toscane, des légations, des duchés de Parme et de Modène donnent en ce moment au monde un spectacle noble et attachant. Il est permis de dire que si elles persévèrent, elles gagneront par leur imposante attitude la cause de l'Italie. Déjà leur conduite réfute tous les reproches que l'on avait adressés jusqu'à présent aux Italiens, et qu'ils n'avaient que trop mérités en 1848. On disait les Italiens violens et mobiles; sous les gouvernemens provisoires de l'Italie centrale, ils se font remarquer par un respect de l'ordre et une constance de desseins qui sont sans exemple au milieu d'une crise révolutionnaire. On représentait les Italiens comme séparés par des divisions de classes, par des rivalités locales, par des antipathies municipales : or non-seulement la concorde règne entre toutes les classes, mais les villes diverses et les différens états s'unissent dans la même pensée nationale. Ces populations, si attachées à l'autonomie, en font volontairement le sacrifice, comprenant bien qu'une occasion unique s'offre à elles de mettre à l'abri de toute entreprise ultérieure l'indépendance nationale, et qu'elles commettraient une faute peut-être irréparable si elles la laissaient échapper. Il est impossible que cet intelligent patriotisme, dont les manifestations imprévues touchent et élèvent l'âme, ne soit point ré-

compensé. Nous croyons que les deux empereurs qui ont rédigé les préliminaires de Villafranca ne s'attendaient ni l'un ni l'autre à de tels résultats. L'empereur d'Autriche n'en avait assurément pas l'idée. On raconte qu'à Vérone il disait à ceux qui ne regardaient pas comme facile la restauration des princes : « Ne vous inquiétez pas de cela. Le duc de Modène a ici une petite armée, et il est sûr de rentrer chez lui au premier moment. » L'empereur des Français ne partageait pas sans doute cette confiance ; mais lorsqu'il consentait à ne point s'opposer à la rentrée des princes, il ne pensait pas que les populations de l'Italie centrale fussent si mûres pour l'indépendance et pour la liberté. Il faut louer les rares qualités que ces populations viennent de montrer, mais il faut aussi reconnaître le mérite des chefs qu'elles se sont donnés. On sent dans la direction de ce mouvement l'action d'une forte pensée politique que servent par leurs qualités diverses les différens chefs : à Parme et à Modène par exemple, M. Farini avec son ardeur expansive ; à Florence surtout, M. Ricasoli avec cette fermeté habile, simple et froide, qui vient de révéler en lui un véritable homme d'état.

Ce n'est point en effet aux élans de l'engouement et aux impulsions incertaines d'une émotion imprévoyante que l'Italie centrale s'abandonne : elle suit une politique dont les adroites combinaisons sont clairement visibles et ont déjà produit des résultats qui, quoi qu'il arrive, exerceront une longue influence sur les destinées de l'Italie. Que l'on se reporte à l'époque des préliminaires de Villafranca. Cette paix laissait dans l'Italie centrale trois difficultés à résoudre, et il devait sembler en ce moment que ces difficultés, peu graves à les considérer isolément, seraient résolues séparément. Il y avait la question de Parme, dont il n'était pas même fait mention dans le traité ; la question de Modène et de Toscane, la seule dont il fût parlé ; la question des légations. Si la rentrée du duc de Modène dans ses états eût été aussi facile que le supposait l'empereur d'Autriche, la Toscane n'eût pas tardé à recevoir le grand-duc ; une médiation clémente eût rétabli sans peine le pape dans les légations, et l'on eût fait à Parme ce qu'on aurait voulu. Les directeurs du mouvement de l'Italie centrale ont conjuré avec une promptitude très habile ce danger de la division : ils ont, par la ligue, réuni les trois intérêts que menaçaient les restaurations, et à l'aide d'une fusion d'une nouvelle nature ils ont rendu les trois difficultés de l'Italie centrale solidaires, grossissant chacune d'elles de la gravité des deux autres. Ces difficultés ne peuvent plus désormais être résolues isolément et tour à tour. L'on ne pourra toucher aux légations sans engager militairement la Toscane et les duchés ; l'on ne pourra toucher aux duchés sans engager les légations. L'acte qui a établi cette solidarité a une grande importance pratique, et exclut toute idée de restauration de l'un des princes par la force. Cet acte a donné aux gouvernemens provisoires de l'Italie centrale une première sécurité militaire très respectable, et qui leur permet de poursuivre tranquillement le développement naturel de leur travail politique intérieur.

Après avoir laissé faire à l'Italie centrale un si grand pas, nous ne saurions comprendre que l'on pût conserver la pensée d'y opérer la restauration des princes déchus. Accomplir cette restauration par la force nous a toujours paru une impossibilité morale, la France ne pouvant ni pré-

voisins bien plus que par d'injustes récriminations, et si la paix dépend de nous, nous l'aurons assurée.

La conservation de la paix dépend-elle de nous? Il serait trop présomptueux de l'affirmer absolument, mais sans vanité la France a le droit de croire qu'elle y peut beaucoup. C'est beaucoup pour prévenir l'éventualité d'une guerre que d'avoir résolûment fermé son âme aux tentations de l'esprit guerrier. On surmonte avec un pareil parti-pris bien des obstacles. Croyant donc, avec M. de Morny, à la sincérité des intentions pacifiques de notre gouvernement, nous espérons que la guerre ne renaîtra ni des difficultés si graves et si nombreuses qui s'attachent à la réorganisation de l'Italie, ni des conséquences de l'ébranlement qu'a éprouvé l'Europe. Les difficultés italiennes concentreront bien longtemps encore l'attention du monde. L'on peut prévoir que ce n'est point à Zurich que les plus graves seront arrangées. Tout présage que les conférences de Zurich dureront longtemps. Malgré le mystère dont s'entourent les plénipotentiaires, il est évident qu'ils ne vont pas vite en besogne, et qu'aucune des questions qui excitent l'intérêt public n'a encore été abordée. Ce n'est en effet ni de l'annexion de la Lombardie à la Sardaigne, ni des détails financiers qu'il faut régler à la suite de ce remaniement territorial que l'on s'inquiète. C'est là pour l'opinion un fait accompli qu'il n'y a plus qu'à revêtir de certaines formalités moins faciles à arrêter peut-être qu'on ne se le figure. On ne se préoccupe pas encore de l'organisation de la confédération : personne jusqu'à présent n'a vu clair dans cette conception, et rien n'a donné à penser qu'elle fût réalisable. L'article le plus difficile du traité de Villafranca, celui qui annonçait la restauration des princes dépossédés, est le seul qui préoccupe le public : c'est celui en effet dont l'Italie centrale rend l'exécution impossible par un esprit d'union, une décision de conduite et un mélange de modération et de fermeté qui lui gagnent l'admiration et les sympathies de l'Europe libérale.

Les populations de la Toscane, des légations, des duchés de Parme et de Modène donnent en ce moment au monde un spectacle noble et attachant. Il est permis de dire que si elles persévèrent, elles gagneront par leur imposante attitude la cause de l'Italie. Déjà leur conduite réfute tous les reproches que l'on avait adressés jusqu'à présent aux Italiens, et qu'ils n'avaient que trop mérités en 1848. On disait les Italiens violens et mobiles; sous les gouvernemens provisoires de l'Italie centrale, ils se font remarquer par un respect de l'ordre et une constance de desseins qui sont sans exemple au milieu d'une crise révolutionnaire. On représentait les Italiens comme séparés par des divisions de classes, par des rivalités locales, par des antipathies municipales : or non-seulement la concorde règne entre toutes les classes, mais les villes diverses et les différens états s'unissent dans la même pensée nationale. Ces populations, si attachées à l'autonomie, en font volontairement le sacrifice, comprenant bien qu'une occasion unique s'offre à elles de mettre à l'abri de toute entreprise ultérieure l'indépendance nationale, et qu'elles commettraient une faute peut-être irréparable si elles la laissaient échapper. Il est impossible que cet intelligent patriotisme, dont les manifestations imprévues touchent et élèvent l'âme, ne soit point ré-

compensé. Nous croyons que les deux empereurs qui ont rédigé les préliminaires de Villafranca ne s'attendaient ni l'un ni l'autre à de tels résultats. L'empereur d'Autriche n'en avait assurément pas l'idée. On raconte qu'à Vérone il disait à ceux qui ne regardaient pas comme facile la restauration des princes : « Ne vous inquiétez pas de cela. Le duc de Modène a ici une petite armée, et il est sûr de rentrer chez lui au premier moment. » L'empereur des Français ne partageait pas sans doute cette confiance ; mais lorsqu'il consentait à ne point s'opposer à la rentrée des princes, il ne pensait pas que les populations de l'Italie centrale fussent si mûres pour l'indépendance et pour la liberté. Il faut louer les rares qualités que ces populations viennent de montrer, mais il faut aussi reconnaître le mérite des chefs qu'elles se sont donnés. On sent dans la direction de ce mouvement l'action d'une forte pensée politique que servent par leurs qualités diverses les différens chefs : à Parme et à Modène par exemple, M. Farini avec son ardeur expansive ; à Florence surtout, M. Ricasoli avec cette fermeté habile, simple et froide, qui vient de révéler en lui un véritable homme d'état.

Ce n'est point en effet aux élans de l'engouement et aux impulsions incertaines d'une émotion imprévoyante que l'Italie centrale s'abandonne : elle suit une politique dont les adroites combinaisons sont clairement visibles et ont déjà produit des résultats qui, quoi qu'il arrive, exerceront une longue influence sur les destinées de l'Italie. Que l'on se reporte à l'époque des préliminaires de Villafranca. Cette paix laissait dans l'Italie centrale trois difficultés à résoudre, et il devait sembler en ce moment que ces difficultés, peu graves à les considérer isolément, seraient résolues séparément. Il y avait la question de Parme, dont il n'était pas même fait mention dans le traité ; la question de Modène et de Toscane, la seule dont il fût parlé ; la question des légations. Si la rentrée du duc de Modène dans ses états eût été aussi facile que le supposait l'empereur d'Autriche, la Toscane n'eût pas tardé à recevoir le grand-duc ; une médiation clémente eût rétabli sans peine le pape dans les légations, et l'on eût fait à Parme ce qu'on aurait voulu. Les directeurs du mouvement de l'Italie centrale ont conjuré avec une promptitude très habile ce danger de la division : ils ont, par la ligue, réuni les trois intérêts que menaçaient les restaurations, et à l'aide d'une fusion d'une nouvelle nature ils ont rendu les trois difficultés de l'Italie centrale solidaires, grossissant chacune d'elles de la gravité des deux autres. Ces difficultés ne peuvent plus désormais être résolues isolément et tour à tour. L'on ne pourra toucher aux légations sans engager militairement la Toscane et les duchés ; l'on ne pourra toucher aux duchés sans engager les légations. L'acte qui a établi cette solidarité a une grande importance pratique, et exclut toute idée de restauration de l'un des princes par la force. Cet acte a donné aux gouvernemens provisoires de l'Italie centrale une première sécurité militaire très respectable, et qui leur permet de poursuivre tranquillement le développement naturel de leur travail politique intérieur.

Après avoir laissé faire à l'Italie centrale un si grand pas, nous ne saurions comprendre que l'on pût conserver la pensée d'y opérer la restauration des princes déchus. Accomplir cette restauration par la force nous a toujours paru une impossibilité morale, la France ne pouvant ni pré-

ter ses troupes aux princes que l'on veut rétablir ni permettre à l'Autriche d'envoyer ses soldats dans les duchés. La France ne devait prêter à l'exécution de l'article de Villafranca relatif aux restaurations que son influence morale et les moyens de persuasion dont elle pourrait disposer. Ce concours de l'influence morale, la France l'a amplement donné par l'organe de son représentant en Toscane, par la mission de M. de Reiset, et nous ne savons s'il faut ajouter par le voyage du prince Joseph Poniatowski à Florence. Les moyens de persuasion du gouvernement français ont jusqu'à présent échoué contre la résolution unanime des populations de l'Italie centrale, et il ne paraît point qu'ils puissent être plus efficaces dans l'avenir. Que le gouvernement français persévère encore quelque temps dans ces stériles efforts, nous le comprenons, car il doit pour son honneur prouver que ce n'est point de lui qu'a dépendu l'échec de la stipulation de Villafranca: mais les intérêts de l'Italie, les nécessités de la politique française, la sécurité même de la paix exigent que cette persévérance ait un terme prochain. Les choses marchent en effet, et en s'obstinant à poursuivre l'impossible, on s'exposerait à se laisser prévenir et distancer ou par des événemens regrettables ou par des engagemens qui lieraient l'Italie centrale à des combinaisons qu'il deviendrait bien difficile de rompre, et qui aggraveraient singulièrement les complications actuelles. Les votes de l'assemblée toscane proclamant la déchéance de la maison de Lorraine et l'annexion du grand-duché au Piémont ne sont-ils point des engagemens de ce genre? Avant peu de jours, Parme, Modène, les légations auront aussi prononcé l'annexion par les résolutions unanimes de leurs assemblées populaires. Les argumens patriotiques sur lesquels s'appuient ces votes d'annexion sont irréfutables au point de vue italien : le public en pourra juger par le remarquable mémorandum que le gouvernement toscan vient d'adresser aux grandes puissances. Après de telles manifestations, auxquelles s'associe l'élite de l'Italie, peut-on, nous le demandons, songer à rétablir dans les duchés les gouvernemens anciens? Ces actes mêmes n'élèvent-ils pas une insurmontable barrière entre les princes déchus et les populations? Que serait le gouvernement de ces princes, s'ils parvenaient à se rétablir malgré le vœu populaire? quelle ne serait pas la force de l'opposition qui les entourerait et pour ainsi dire les submergerait, en invoquant sans cesse le précédent écrasant de ces démonstrations unanimes, libres et spontanées de la volonté nationale? Mais dans le présent même, ces actes vont provoquer des compromissions nouvelles. Que répondra la Sardaigne aux députations qui lui porteront le vote d'annexion? Il est possible que la politique oblige le roi Victor-Emmanuel et son ministre, M. Ratazzi, à contenir l'expression de leurs sentimens; il est probable que, tout en prenant acte du nouveau lien moral qui attachera désormais le Piémont à l'Italie centrale, ils déclineront pour le présent et dans des paroles plus ou moins transparentes ajourneront à l'avenir l'union que l'on viendra leur demander. Cette union, ajournée par une réserve diplomatique, deviendra pour l'Italie centrale une de ces aspirations, de ces fois, de ces espérances qui sont, nous l'avons vu, si tenaces au cœur des Italiens. — Nous le demandons encore, quel gouvernement sera possible dans l'Italie centrale après une démonstration si éclatante, et destinée à laisser des deux côtés, en Piémont, et

dans les duchés et les légations, des souvenirs si vivaces. Après que de tels engagemens auront été pris, croit-on que l'on pourra en détruire la force par une politique dilatoire, en gagnant du temps, en spéculant sur les incidens que le temps amène? Il ne faudrait pas trop se fier, suivant nous, à cette efficacité de la politique expectante. Le temps pourrait profiter à cette politique non pas révolutionnaire, mais indépendante et libérale, que l'on chercherait à lasser par le provisoire; les populations italiennes se formeraient au *self-government* dans ces épreuves, et l'on aurait plus de peine encore à les conduire où elles ne veulent pas aller. Nous savons d'ailleurs que les hommes habiles qui dirigent la Toscane se sont mis en état d'attendre : leur embarras pouvait venir des finances, mais ils se sont procuré des ressources qui les mettent pour deux années à l'abri de toute inquiétude. Le dernier grand-duc avait émis un emprunt de 100 millions de lires, dont les deux tiers seulement étaient placés. Le gouvernement provisoire de Toscane a pu négocier en son nom à des banquiers considérables une partie du reliquat de cet emprunt : il s'est assuré ainsi une ressource de 16 millions. La banque a devancé la diplomatie : elle a reconnu le crédit de la Toscane. Acceptons du moins cet intelligent concours du capital comme un bon augure de l'accueil que les puissances seront bien amenées un jour à faire aux décisions que l'Italie prend en ce moment sur elle-même.

Il n'est point surprenant que, placés devant des incertitudes qu'ils espèrent vaincre par leur persévérance, les Italiens aient foi dans la justice de l'Europe et soupirent après la réunion d'un congrès. Il faudra que les grandes puissances se décident enfin à sanctionner en congrès la formation d'une haute Italie indépendante et d'une Italie centrale attachée par un lien quelconque au Piémont, si l'on ne veut pas s'exposer à voir le mouvement actuel de la péninsule aboutir à des désordres révolutionnaires et peut-être à des guerres nouvelles. L'Angleterre, qui a fini sa session et dont le gouvernement peut s'appliquer sérieusement aujourd'hui au règlement libéral de la question italienne, adhérerait sans doute à un tel congrès. Passerait-elle outre et conseillerait-elle au Piémont d'accepter l'annexion des duchés et des légations? Nous n'oserions l'espérer, quoique les sympathies de lord John Russell, de lord Palmerston et de M. Gladstone soient évidemment pour les libéraux, qui sont à la tête de la Toscane, des duchés et des légations. On a fait grand bruit d'un conseil de cabinet réuni avant-hier par lord Palmerston, et où auraient été convoqués par le télégraphe les ministres absens de Londres. A-t-il été pris dans ce conseil, comme on le suppose, des résolutions importantes relatives à l'Italie? Nous ne tarderons pas à l'apprendre. Nous sommes sûrs d'une chose, c'est que la question du congrès n'a pas dû être traitée dans cette délibération, car l'idée du congrès, grâce à l'opposition de l'Autriche, est loin d'avoir mûri dans les conseils de l'Europe. Puisque nous parlons de l'Autriche, n'omettons point de féliciter l'empereur François-Joseph d'avoir écarté de son ministère ses conseillers les plus impopulaires, M. de Bach, M. de Toggenburg, le comte de Grünne, et d'avoir fait des promesses dont la tolérance religieuse doit s'applaudir. Que l'Autriche s'applique sérieusement aux réformes. Ce ne sont point seulement les leçons qu'elle vient de recevoir en Italie qui l'y obligent, c'est encore le mouvement profond que les émotions de la guerre ont fait naître en

Allemagne, et qu'anime une pensée sérieuse de régénération et d'union. Ce mouvement politique, dont la manifestation de Wiesbaden a été il y a deux mois le symbole, et qui avant peu produira des résultats dignes d'attention, se distingue par ce même esprit de modération et de fermeté pratique qui se révèle avec tant d'éclat au sein de l'Italie centrale. Décidément l'Europe libérale tout entière semble vouloir reprendre cette tradition politique qu'ont interrompue les malheurs de la dernière révolution, et l'esprit de 1859 s'apprête partout à réparer les fautes de 1848.

E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

A considérer dans l'ordre où elles se présentent la plupart des œuvres récentes, il est rare d'y trouver un ensemble qui offre quelque unité; il est difficile de leur appliquer un jugement commun. Le nombre n'en est point assez grand pour qu'il soit possible de les séparer par groupes, et le plus souvent elles n'ont entre elles d'autre lien que celui de la date. Le mouvement des idées morales retentit nécessairement dans le monde de l'imagination : on ne se réunit plus pour défendre un drapeau commun, on marche séparément vers un certain but. Les écoles et les tendances collectives ont fait place aux efforts individuels : faut-il se plaindre de cet amour de la liberté, qui n'est ici qu'un effet particulier d'un besoin plus général? Il faut maintenant chercher l'intérêt des œuvres poétiques dans une pensée tout intime, toute personnelle, qui, réellement sentie, va d'elle-même droit aux expressions les plus rigoureuses, à la forme la plus simple. L'influence toujours grandissante d'Alfred de Musset n'a pas médiocrement contribué à cet heureux résultat, tandis qu'autrefois la poésie, cultivée froidement, aboutissait, malgré ses hautes prétentions, à n'être qu'un côté musical de l'art de bien dire. Les *Impressions et Visions* (1) de M. Henri Cantel peuvent être accueillies comme un essai de transition assez heureux entre les deux manières. L'émotion individuelle y est visible et sincère, l'influence du souvenir réelle, la forme y devient plus simple et plus nette tout en se maintenant dans les hauteurs abstraites que s'est réservées la poésie. Cependant il y reste encore des traces nombreuses de pure amplification. Beaucoup de pièces ne sont que le cadre d'une pensée, d'un mot, d'une antithèse finale. Il faut souhaiter que les poètes abandonnent ces thèmes communs qui frisent la banalité, et qui ressemblent fort à de *nobles joutes* où l'avantage reste en définitive aux images précieuses et aux expressions raffinées. Aussi bien là n'est pas le mérite du livre de M. Cantel; l'auteur étudie l'homme, et cette étude donne aux *Impressions et Visions* leur véritable valeur : tel motif est banal, et l'élégance du langage le soutient à peine; mais il est sauvé tout à coup par une comparaison ingénieuse avec un des mille sentimens du cœur humain. L'ouvrage est en général composé sur un ton mélancolique, mais qui n'est ni fade ni alanguissant. Ce n'est plus le désespoir à froid des jeunes poètes incompris, c'est le regard jeté en arrière par l'homme qui a déjà vécu

(1) 1 vol. in-12; Poulet-Malassis et de Broise.

une partie de sa vie, qui sait que le cœur, comme la nature, a ses métamorphoses, et dont les regrets sont mitigés par une saine résignation ou même adoucis par une nouvelle espérance :

Vainement l'esprit mûr, l'aile à demi blessée,
Vers les bruns horizons emporte la pensée :...
On a toujours vingt ans dans quelque coin du cœur.

Que l'idéal nous emporte, mais ne nous égare point! Il faut toujours revenir aux régions humaines. A quoi bon se perdre dans l'atmosphère immatérielle du mysticisme? Telle est la pensée principale développée par le poète. Ce regret et cette tristesse sont bien loin du découragement; au contraire, ils composent le terme moyen entre l'expérience pratique et cet horizon élevé que prête Lucrèce à la contemplation sereine de ses sages et de ses philosophes. Ainsi le dit lui-même M. Henri Cantel dans une de ses meilleures pièces, *le Château de l'Ame*:

Et puis de ce rêve sublime
Je redescends, jeune et plus fort,
Et sans peur d'être la victime
Ou de la vie ou de la mort.

M. Henri Cantel est un poète qui cherche assidûment la grâce. Il trouve même ses plus heureuses inspirations de forme et de couleur dans les délicates descriptions de la beauté, témoin le sonnet qui a pour titre *Colles amoris*. En somme, il y a là beaucoup d'élégance, de facilité, de charme; mais, malgré ce que la forme a de vraiment poétique, elle ne révèle qu'incomplétement le poète. C'est l'originalité qui fait surtout défaut à ce recueil où se montre une indulgence trop grande pour certaines images et certaines métaphores, où se traînent quelques pièces molles et inutiles, comme des dialogues avec la Muse, qui évidemment ne sont point les plus récentes inspirations de M. Cantel; il doit être toutefois permis de fonder sur ce jeune talent de sérieuses espérances.

La poésie contemporaine doit peut-être une de ses principales causes de faiblesse à la recherche presque exclusive des petites pièces et des cadres restreints. On fait des vers, on ne fait plus de poèmes. En bornant ainsi leur inspiration, les jeunes écrivains ne donnent raison qu'à leur paresse, et s'affranchissent trop gratuitement des difficultés de la composition. Sans revenir à l'épopée, que n'admettent plus nos mœurs et notre intelligence critique, il serait désirable cependant qu'on donnât aux essais poétiques une étendue plus considérable. La langue y gagnerait : ce ne serait plus seulement l'éclat fugitif d'une idée rare ou d'une comparaison brillante enchâssée dans un cadre étroit, ce serait le développement d'une situation ou même l'analyse d'un caractère dans une composition dont un rhythme ambitieux ou bizarre n'aurait pas besoin de faire le succès. *Le Dernier Amour* (1), par M. Alfred de Tanouarn, est une des plus heureuses tentatives qui se soient récemment produites en ce genre. Le philosophe joue évidemment ici le premier rôle, et semble ne s'être servi du langage poétique que pour traduire

(1) 1 vol. in-12; Dentu.

sa pensée d'une façon plus haute et plus frappante. — Ils ne sont plus que deux sur les ruines du monde, un jeune homme et une jeune femme. — Pourquoi le monde aurait-il encore duré? dit celle-ci.

Avions-nous oublié quelques illusions?
Quels systèmes chercher? quelles religions?
Qu'espérer d'inconnu?...
Ni vices, ni vertus parmi nous, et les choses
Avaient subi déjà tant de métamorphoses
Que le mal et le bien se trouvaient confondus;
Les mots dont on les nomme étaient presque perdus.

Devant eux défilent alors comme des figures abstraites la femme, le philosophe, le prêtre, les savans, les capitaines. Le poète fait ainsi passer sous nos yeux, en les analysant au seuil de l'infini, toutes les principales expressions de notre existence terrestre. Cependant le soir arrive, et les deux jeunes gens, représentans typiques de l'humanité disparue, se rapprochent l'un de l'autre. Un hymne à la volupté, cette loi harmonique, ce feu intime des mondes, accompagne leurs embrassemens. Le lendemain, ils sont surpris eux-mêmes, les derniers de tous, par l'ouragan qui les emporte. Puis une voix s'élève sur l'onde, c'est l'esprit, l'*absolu,* celui de qui la nature est l'ombre et pour qui la création n'est qu'un rêve changeant. M. Alfred de Tanouarn nous semble s'être élevé ici à une grande hauteur philosophique: on dirait une page de Hegel éclairée par un reflet de Lucrèce :

Dans l'absolu repos de ma béatitude,
Je peuple le néant de grandes visions;
Je m'efforce à combler ma vaste solitude,
Et n'enfante jamais que des illusions....

Parfois je m'assoupis silencieux, inerte;
Tout se plonge avec moi dans le sein du sommeil.
L'éternité s'endort, solitaire et déserte;
Le temps reste immobile, attendant mon réveil.

Ainsi les grands soleils et les moindres atomes
Devant moi sont égaux, éphémères et vains,
Et les peuples comme eux sont de pâles fantômes
Qui passent un moment dans mes songes divins.

Le Dernier Amour est un poème qui ne manque ni de puissance ni de grandeur; les vers visent à la force, à la précision, et se refusent à toute espèce de mièvrerie et de fausse parure. Cette sobriété eût manqué à M. de Tanouarn, s'il n'était pas lui-même, et ce résultat prouve que l'inspiration poétique est un fait indépendant de toute école. Les idées ici atteignent une hauteur lumineuse que n'ont jamais recouverte les brouillards du mysticisme et de la religiosité vague, le style ne ressemble en rien à ce qu'on est convenu d'appeler le *langage poétique.* Serait-il donc vrai qu'on peut devenir poète en pensant clairement et en sachant écrire ce que l'on pense?

EUGÈNE LATAYE.

V. DE MARS.

LA PRINCESSE

DES URSINS

I. *La Princesse des Ursins, essai sur sa vie et son caractère politique*, par M. F. Combes. — II. *Lettres inédites de la Princesse des Ursins*, publiées par M. A. Geffroy. 1859.

I.

Racine et lien de la famille, la femme n'est pas moins étrangère par ses aptitudes naturelles que par son ministère domestique aux intérêts généraux des sociétés : la conduite de ceux-ci réclame en effet un dégagement de cœur et d'esprit auquel elle ne saurait atteindre qu'en se transformant elle-même, au détriment de ses devoirs et de sa véritable puissance. Subordonner toujours les personnes aux choses, ne jamais dépasser dans ses efforts la stricte mesure du possible, ces deux conditions de l'esprit politique répugnent à sa nature ardente et dévouée. Chez les femmes mêmes où ces dons-là se sont rencontrés au degré le plus élevé, la netteté du coup d'œil a été presque toujours obscurcie par les ardeurs de la poursuite ou celles du patronage, par l'irrésistible besoin de pousser à outrance la fortune de ses idées et surtout celle de ses amis.

Parmi les héroïnes de la fronde, il s'est rencontré de grands esprits et des âmes fortement trempées; cependant, lorsque la nation leur eut remis le soin de son avenir dans une occasion décisive, ces femmes aux inspirations généreuses et aux goûts si délicats ne profitèrent du pouvoir que pour inaugurer une politique dont le nom

est resté dans l'histoire comme une flétrissure. Le souvenir de ces agitations stériles a été le premier écueil auquel se soit heurtée la mémoire de la princesse des Ursins. Dans la brillante fille du duc de Noirmoutier, héritière d'un nom mêlé à toutes les luttes de ce temps, on a vu une dernière survivante de la régence, une sorte de *rinçure* de la Palatine, comme aurait dit Saint-Simon, et les dramatiques péripéties d'une existence consacrée à la poursuite du pouvoir ont fait fermer les yeux sur la grandeur de l'œuvre dont cette femme supérieure a été l'instrument principal. Remuante et altière, aussi dominée qu'aucune personne de son sexe par la vivacité de ses préférences et de ses antipathies, mais pleine de sens dans ses vues et de fermeté dans ses desseins, l'habile conseillère de la reine d'Espagne a perdu auprès de la postérité le mérite d'une pensée poursuivie avec une merveilleuse persévérance à travers des obstacles qui auraient arrêté les hommes les plus résolus. Parce que sa vie a fini par une catastrophe, l'opinion, qui suit volontiers le succès, n'a voulu voir qu'un avortement dans cette longue carrière où sa main soutint sur la tête d'un prince français la chancelante couronne contre laquelle conspiraient à l'envi les armes de l'Europe, les méfiances de l'Espagne et le découragement de la France.

Il est difficile de décider si c'est pour elle un malheur ou un avantage de figurer dans la galerie du duc de Saint-Simon. Ce portrait, composé avec une liberté dont la femme a souffert, la montre dévorée de la soif de la puissance, sans laisser même soupçonner l'important service qu'elle rendit à ses deux patries. Mme des Ursins a été peinte par le grand maître non point en buste, mais en pied, avec cette débauche de couleurs heurtées qui donne à ses tableaux plus de vie que de vérité, plus de relief que de perspective. Si dans cette étincelante peinture la grande dame apparaît dans une majesté un peu théâtrale, le but national qu'elle poursuit n'est aucunement indiqué, omission grave, mais naturelle, chez un homme à qui l'observation passionnée des détails dérobe presque toujours les vues d'ensemble, et qui n'est le premier des portraitistes que parce qu'il est le moins sûr des peintres d'histoire. A sa suite est arrivé Louville, sorte de Saint-Simon au petit pied, esprit atrabilaire autant qu'écrivain incisif, tout meurtri des coups reçus dans la lutte engagée contre la *camarera mayor* au sein du palais, et qui voudrait transformer en vile intrigante l'implacable rivale qui l'a chassé, afin de dominer sans partage un jeune couple longtemps ballotté entre des influences contraires.

Mme des Ursins avait quelque droit d'attendre plus de justice de la part des écrivains espagnols; mais elle eut constamment aux

yeux de ceux-ci un tort dont ne pouvait la relever aucun service, celui d'être née et de demeurer Française au *Retiro* comme à Marly, péché originel qui ne lui est pas même remis par le marquis de San-Felipe, quoique ce loyal serviteur du roi d'Espagne l'ait partagé avec elle, étant lui-même d'origine italienne. Une ère nouvelle paraît s'ouvrir pour sa mémoire, et peut-être est-on à la veille de passer du dénigrement au fanatisme. La mise au jour simultanée de deux importans écrits a provoqué l'opinion à plus de justice, et le public a désormais sous les yeux toutes les pièces du procès, commentées par des plaidoiries d'une ardente sincérité.

Dans le cours de la mission littéraire, déjà très fructueuse, confiée à M. Geffroy il y a quelques années, l'heureux explorateur des archives politiques de la Suède a découvert dans la masse des manuscrits français accumulés par Gustave III une copie intégrale de la correspondance de Mme des Ursins avec la maréchale de Noailles, et plusieurs lettres à Mme de Maintenon qui ne figurent point dans le recueil publié à Paris en 1826. Des investigations successives au dépôt de la guerre et dans diverses archives de l'Italie l'ont mis en mesure d'éditer un volume d'un intérêt soutenu, qu'il a fait précéder d'une large et judicieuse introduction. Tout n'est pas nouveau sans doute dans ce livre, car les principales lettres à la maréchale sont insérées dans les *Mémoires de Noailles*, et l'abbé Millot a pu y joindre des dépêches de M. de Torcy et de nombreuses lettres de Louis XIV à son petit-fils, qui font de ce recueil, malgré le décousu de la rédaction, la source la plus abondante à explorer pour les rapports de la France avec l'Espagne durant les quinze dernières années du grand règne; mais cette correspondance, publiée pour la première fois dans son ensemble, s'éclaire d'un jour nouveau, et M. Geffroy a porté dans ses recherches un courage et une loyauté d'investigation dont lui sauront gré les amis des études sérieuses.

Avec ce recueil de lettres paraissait un livre consacré à la vie même de la princesse des Ursins, dans lequel l'auteur l'a suivie à travers les épreuves de la jeunesse et les somptueux plaisirs de Rome jusqu'au jour où elle devint le guide de deux augustes adolescens exposés sur une terre étrangère à toutes les chances d'une guerre acharnée et aux périls plus redoutables encore des méfiances nationales. Par une fascination qui est trop souvent l'effet ordinaire d'un long commerce avec les natures éminentes, M. Combes me paraît avoir dépassé dans ses appréciations la mesure du juste et quelquefois celle du vrai. Capricieuse et passionnée, aussi accessible à la haine qu'à l'engouement, et manquant assez souvent dans la conduite de la suite qu'elle eut toujours dans la pensée, Mme des Ursins ne fut ni un Ximenès ni un Richelieu en jupons, et son histo-

Bracciano à céder la propriété du duché de ce nom. Elle dut cesser d'en prendre le titre pour porter celui de princesse des Ursins, sous lequel elle a pris place dans l'histoire. Les bienfaits du roi étaient assurés d'avance à une noble veuve mariée sous ses auspices, ruinée pour ainsi dire à son service, et dont le palais était devenu la résidence même de son ambassadeur depuis que le prince de Monaco avait remplacé dans ce grand poste le cardinal de Bouillon disgracié. La princesse obtint donc une de ces pensions de cour, patrimoine ordinaire de toutes les grandes familles, et les actives démarches de la maréchale de Noailles, patronne dévouée de sa parente, ne tardèrent pas à en faire doubler le chiffre, lorsque la mort du cardinal Maidalchini eut laissé vacant le subside considérable par lequel ce membre du sacré-collége était secrètement rattaché à la politique de Louis XIV.

Ne se rendant pas un compte exact de l'action purement officieuse exercée dans le monde romain par Mme des Ursins, M. Combes a vu dans un acte de munificence royale, acquis pour ainsi dire de droit à une personne de ce nom, un véritable *traitement* attaché à des fonctions secrètes. C'est ainsi qu'il qualifie la pension attribuée à la princesse pour prix d'une correspondance diplomatique qu'il suppose avoir été régulière et pour ainsi dire numérotée avec le département des affaires étrangères. Une telle assertion est contredite par les faits. Je crois qu'on n'a jamais produit et qu'on ne produira jamais aucune dépêche politique adressée au marquis de Torcy par Mme des Ursins avant son séjour en Espagne. Les lettres à la maréchale de Noailles, éditées par M. Geffroy, constatent que cette puissante et active protectrice fut l'intermédiaire de la première correspondance engagée par Mme des Ursins avec M. de Torcy comme avec Mme de Maintenon. Si le ministre, qui avait souvent rencontré la spirituelle duchesse de Bracciano durant le séjour de trois années qu'elle fit à Paris avant la mort du duc, séjour que dans le système de M. Combes il faudrait appeler un congé, si, dis-je, M. de Torcy poussa la galanterie jusqu'à se prétendre quelquefois son élève, cette admiration avait été inspirée par des conversations et point du tout par des dépêches, elle s'adressait à la femme du monde et non pas à l'agent secret de son département.

Après avoir attribué des appointemens à la princesse des Ursins, il était naturel que son historien mît du prix à les lui faire gagner. Il expose donc en détail le plan d'une vaste négociation engagée à Rome de 1698 à 1700 pour la succession d'Espagne, et dont le but aurait été d'obtenir d'Innocent XII la sanction religieuse du testament sollicité de Charles II en faveur du duc d'Anjou. Or, en rendant tout hommage à la sincérité de M. Combes, j'ai le devoir de lui rappeler qu'il ne cite, pour appuyer cette assertion, qu'un pamphlet

écrit dans l'intérêt de la maison d'Autriche, et non moins injurieux à Mme des Ursins qu'au cardinal Porto-Carrero, chef du parti français en Espagne (1). En se reportant au contraire aux nombreux témoignagnes donnés des deux côtés des Pyrénées par les acteurs ou les témoins des événemens, en joignant aux mémoires de M. de Torcy, du maréchal de Tessé et du marquis de San-Felipe un monument nouveau, mais d'une autorité peut-être plus décisive encore (2), il reste établi que Charles II consulta le pape sur le projet de testament favorable au duc d'Anjou peu de semaines seulement avant sa mort, et que, si cette consultation fut connue du cardinal de Janson, alors chargé des affaires de France à Rome, celui-ci n'exerça aucune action directe près du souverain pontife. Cette réserve était d'autant plus naturelle, que Louis XIV inclinait alors à l'exécution du second traité de partage passé avec les puissances maritimes, traité qui assurait, comme personne ne l'ignore, de grands avantages territoriaux au royaume. Si, après la mort du malheureux monarque, Louis XIV accepta le testament, rédigé à son propre préjudice en faveur de son petit-fils, ce fut pour ne pas tromper l'espoir d'un noble pays, et pour s'élever par sa générosité à la hauteur d'une telle confiance. Dans les conversations engagées à Rome à l'occasion de la succession d'Espagne, la princesse des Ursins put concourir à faire incliner vers les intérêts français le cardinal Porto-Carrero, devenu plus tard conseiller principal de Charles II; mais là dut se borner son rôle effectif, et ce ne fut aucunement parce qu'elle avait contribué à Rome à mettre la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V, que M. de Torcy eut la pensée de l'envoyer à Madrid afin d'y compléter son ouvrage.

Je ne rencontre pas plus de preuves de l'action qu'aurait, selon M. Combes, exercée Mme des Ursins sur le mariage du nouveau roi avec la seconde fille du duc de Savoie. Que la princesse ait chaudement préconisé à Rome ce projet d'union, cela est probable; Mme des Ursins savait fort bien quelle influence prépondérante exerçait à Versailles la sœur de Marie-Louise de Savoie, et pour être de l'avis de la duchesse de Bourgogne et de Mme de Maintenon, il ne fallait qu'une perspicacité fort inférieure à la sienne. Il n'était besoin pour cela ni de recevoir des dépêches de M. de Torcy, ni de lui en

(1) *Histoire secrète de la Cour de Madrid.* Cologne, 1719.

(2) « Charles II, sentant approcher sa fin, excité par le cardinal Porto-Carrero, ayant tour à tour consulté le conseil d'état, le conseil de Castille, les principaux membres du clergé et le pape, qui se prononcèrent tous dans le même sens à l'insu de la cour de France, qui n'y contribua ni par ses démarches ni par ses désirs, signa le 22 octobre 1700, cinq mois après le second traité de partage, le fameux testament par lequel il instituait le duc d'Anjou son légataire universel. » M. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne. Introduction,* p. 76 et suiv.

adresser. Faire commencer trop tôt le rôle de la princesse n'est pas le plus sûr moyen de le grandir. J'aurais préféré voir son panégyriste l'y faire entrer de prime abord par une initiative personnelle hardie autant qu'imprévue : un tel début eût été plus dramatique, en demeurant, je crois, beaucoup plus conforme à la vérité.

C'est quelque chose de saisissant en effet que cette indomptable résolution de gouverner un jour l'Espagne, conçue et préparée si loin du théâtre des événemens. Pour exercer les fonctions de *camarera mayor* auprès d'une reine de treize ans, pour obtenir cette haute tutelle dans la cour et dans l'état, toutes les ambitions sont en campagne au-delà des Alpes comme au-delà des Pyrénées, et Mme des Ursins n'inquiète personne, car nul ne songe à elle, pas plus Louis XIV que ses ministres, pas plus le duc de Savoie que le roi d'Espagne; mais cette femme a marqué de sang-froid ce but suprême à sa fortune. Elle combine donc ses moyens avec une activité si ardente, avec une sûreté de vue si merveilleuse dans le réseau d'intrigues qui s'étend de Versailles à Turin et à Madrid, qu'elle parvient à se faire agréer simultanément par les trois cours en leur laissant penser que le choix de sa personne a été pour chacune d'elles l'effet d'une inspiration spontanée.

L'instrument principal de cette affaire dut être et fut en effet la maréchale de Noailles. Aucune femme n'était sur un meilleur pied à la cour et n'exerçait sur les ministres une action plus incessante. Le jeune comte d'Ayen, son fils, ami personnel du duc d'Anjou, auquel la gravité de sa vie avait donné une importance précoce, était d'ailleurs en mesure de seconder à Madrid la négociation secrète entamée dans le cabinet de Mme de Maintenon, dont les barrières ne s'abaissaient guère que devant la maréchale. On suit donc jour par jour dans les lettres adressées à Mme de Noailles les progrès de la négociation, conduite par elle sur les indications de sa correspondante infatigable. On y surprend la première pensée de Mme des Ursins exposée avec autant d'art que de mesure, et fortifiée près de la mère d'une nombreuse famille par des argumens d'un effet sûr (1).

(1) « Je conjecture de toutes ces choses que Mme la duchesse de Bourgogne aura la satisfaction de voir madame sa sœur reine de cette grande monarchie, et comme il faut une dame titrée pour conduire cette jeune princesse, je vous supplie de m'offrir, madame, avant que le roi jette les yeux sur quelque autre. J'ose dire être plus propre que qui que ce soit pour cet emploi par le grand nombre d'amis que j'ai en ce pays-là et par l'avantage que j'ai d'être grande d'Espagne, ce qui lèveroit les difficultés qu'une autre rencontreroit pour les traitemens. Je parle, outre cela, espagnol, et je suis sûre d'ailleurs que ce choix plairoit à toute la nation, de laquelle je puis me vanter d'avoir toujours été aimée et estimée... Je serois bien aise de voir mes amis à Madrid, et entre autres M. le cardinal Porto-Carrero, avec qui je chercherois les moyens de marier en ce pays-là une douzaine de mesdemoiselles vos filles. Vous devez savoir, madame, que je compte sur lui presque aussi solidement en Espagne que je puis compter sur vous en

On y voit s'évanouir les difficultés sous l'effort combiné de l'influence et de la souplesse; puis, quand le moment est venu de décider le duc de Savoie dans une affaire qui touche d'aussi près aux convenances personnelles de sa fille, et de faire agir M. de Torcy, promptement rallié à la candidature agréée par Mme de Maintenon, la princesse des Ursins trace pour l'usage de ce ministre un programme que ne désavouerait pas un diplomate blanchi dans la poussière des chancelleries (1).

Un siége ainsi conduit ne pouvait manquer de réussir. Les lettres de la princesse à la maréchale, si calculées dans tout le cours de la poursuite, sont après la victoire l'expression naturelle et presque naïve de la joie inspirée par un succès qu'on se promet de part et d'autre de rendre fructueux. C'est la nature prise sur le fait. Comme d'ailleurs on n'est pas femme impunément, Mme des Ursins s'arrête avec complaisance sur la description du fabuleux cortége qu'elle se prépare. D'innombrables laquais, une légion de gentilshommes et de pages, tous en mesure de faire leurs preuves pour Malte, des *fiocches* et des carrosses bosselés d'or, une suite que ne prendrait pas de nos jours un souverain, et qui dévore les restes de sa fortune, toutes ces merveilles, par lesquelles on se propose de conquérir à la dynastie nouvelle l'admiration des Espa-

France. Jugez d'après cela si je ne ferois pas la pluie et le beau temps en cette cour, et si c'est avec trop de vanité que je vous y offre mes services. Je n'ai pas cru pouvoir vous engager à entrer dans cette affaire, madame, qu'en vous y faisant trouver un gros intérêt, car j'appréhende que vous soyez très lasse de vous employer pour moi. M. le cardinal de Noailles, à qui j'ai communiqué cette vue, vous réchauffera encore s'il est besoin. Ainsi vous serez la seule personne sur qui j'appuierai toute la conduite de cette affaire. » 27 décembre 1700. Recueil de M. Geffroy, p. 88.

(1) « Je n'ose pas, madame, laisser passer deux ordinaires de suite sans vous parler de mon affaire; mais, comme je n'ai rien de nouveau à vous apprendre, je me donnerai seulement l'honneur de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites. Il est certain que le succès de tout cela dépend de M. le duc de Savoie; vous m'en avez assez écrit pour le comprendre, et, outre cela, la chose se dit d'elle-même. Je cherche donc les moyens de gagner l'esprit de ce prince, qui, dans le fond, ne devroit pas avoir la moindre répugnance à me préférer à toute autre. Cependant, comme je ne puis rien me promettre d'assuré sur sa lettre, que je me suis donné l'honneur de vous envoyer, je veux vous proposer une chose qui ne commettroit nullement le roi, et qui néanmoins détermineroit sûrement son altesse royale. C'est, madame, que M. de Torcy, de son chef et sans y intéresser le nom du roi en rien, voulût, par manière de conversation, demander à l'ambassadeur de Savoie, qui est à Paris, quelle est la personne que son maître destine à cet emploi, et qu'il voulût bien me nommer comme m'y trouvant assez propre. Les ambassadeurs tiennent registre de tout, et ils informent leurs souverains des moindres choses qu'ils entendent dire aux ministres. Celle-ci seroit prise comme une insinuation qui sûrement détermineroit M. le duc de Savoie à faire ce que nous souhaitons, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'agir à sa fantaisie. Je soumets cette idée à votre prudence, et si elle vous paroît juste, vous la tournerez comme il vous plaira, car vous êtes plus habile que moi, etc. » Janvier 1701. Recueil de M. Geffroy, p. 90.

gnols, ne sont point inutiles non plus pour s'attacher la jeune duchesse de Bourgogne, et le récit en est accueilli par un sourire favorable dans le sanctuaire de Mme de Maintenon. La princesse des Ursins est d'ailleurs trop bien apprise pour faire payer en argent par le roi la haute faveur qu'elle vient de recevoir; elle est *aussi fière que gueuse* (1). Puis chaque chose a son temps; lorsqu'on vient d'acquérir l'arbre, on peut se montrer moins pressée d'en cueillir les fruits.

II.

Ce fut donc dans un appareil quasi royal que Mme des Ursins s'achemina vers la princesse de Savoie pour la conduire à son époux. Elle avait alors cinquante-neuf ans, selon le plus grand nombre de ses biographes, et soixante-deux, d'après quelques autres. Façonnée par une représentation continuelle et par l'usage du plus grand monde, elle conservait, sous l'éclat à peine voilé de sa beauté, les manéges les plus étudiés de la coquetterie, car de la jeunesse elle avait tout encore, excepté la simplicité. Marie-Louise de Savoie, que sa *camarera mayor* rencontra sur sa galère à Villefranche, au moment où les yeux humides de la princesse jetaient un dernier regard sur la terre d'Italie, était cette admirable reine dont le malheur épuisa la vie à défaut du courage, et dont le nom populaire est demeuré en Espagne le symbole de toutes les vertus royales et domestiques. N'ayant pas quatorze ans accomplis, la princesse était aussi grande que la duchesse de Bourgogne, sa sœur aînée, dont elle avait la taille parfaite, avec une figure plus régulière et un abord d'un charme incomparable. Souriante au milieu de sa tristesse, respirant à la fois la douceur et la majesté, et en toute occasion *faisant la reine à merveille,* elle frappa d'étonnement durant son voyage toutes les personnes admises à l'honneur de l'approcher (2).

Ces deux femmes, que la nature avait faites si dissemblables, allaient être unies pour jamais par une destinée commune. La jeune reine parut incontinent frappée du support qu'offrirait à sa faiblesse un esprit si souple et si vigoureux, et lorsque le départ de ses femmes piémontaises eut arraché à cette enfant la dernière image de la famille et de la patrie, elle s'attacha à sa grande caméristé comme

(1) Lettre à la maréchale de Noailles du 21 juin 1701.

(2) « Tout ce qui a pu vous revenir de son esprit, écrit à Mme de Maintenon le duc de Gramont, chargé de tracer de la princesse un portrait d'après nature, est de beaucoup au-dessous de ce que j'ai pu voir et entendre. La reine d'Espagne est ce qui s'appelle, dans le plus exquis, une personne fort extraordinaire, et vous pouvez tabler sur ce portrait. » Manuscrit du dépôt de la guerre cité par M. Combes. Voyez aussi le t. II des *Mémoires* de Noailles et les *Mémoires* de Louville, t. Ier, ch. VIII.

une liane au tronc qui la supporte. L'auteur de *la Princesse des Ursins* a consacré un chapitre à traiter la question de savoir si cette dame avait reçu une mission politique du cabinet français lors de son premier départ pour l'Espagne, question qu'il n'hésite pas à résoudre par l'affirmative. Je crains qu'ici M. Combes n'ait encore anticipé sur l'ordre des faits. L'action de Mme des Ursins dans les affaires publiques commença sans doute dès son arrivée à Madrid; mais, loin d'être autorisée, à plus forte raison d'être prescrite par Louis XIV, cette action était directement contraire aux instructions réitérées adressées par ce prince à son petit-fils; il n'en faudrait pour preuve que le rappel de Mme des Ursins en 1704, motivé par cette seule cause. Ce que le roi demandait à la grande caméristе, c'était qu'elle dirigeât l'inexpérience d'une reine enfant pour la tenue de sa cour, office éclatant auquel la princesse des Ursins paraissait avec raison plus propre que personne en Europe (1); ce qu'en attendait à son tour M. de Torcy, c'était, non pas une intervention dans les affaires intérieures interdite par Louis XIV à tous les serviteurs français du roi d'Espagne, parce que rien n'en avait encore fait pressentir la nécessité, mais des renseignemens précis sur les hommes et sur les choses d'un pays qui allait lui causer d'étranges soucis. A partir de son entrée en Espagne, les lettres de Mme des Ursins à ce ministre furent fréquentes; mais cette correspondance de pure information eut le même caractère que celle du comte d'Ayen, du marquis de Louville, du chevalier d'Espenne et des membres principaux de la colonie qui suivit Philippe V en Espagne afin d'y former sa maison française. Ceux-ci furent les correspondans assidus du marquis de Torcy, du chancelier de Pontchartrain et du duc de Beauvilliers, ancien gouverneur du jeune roi; mais Louis XIV n'avait donné à aucun d'entre eux la charge d'assister son petit-fils dans le gouvernement de ses états. Pour que cette mission-là fût un jour attribuée à la princesse des Ursins, trois choses étaient nécessaires. Il fallait d'abord acquérir la certitude que Philippe V était radicalement incapable de gouverner par lui-même, puisqu'il ne pouvait être conduit que par la reine, enfin que celle-ci ne se laisserait jamais diriger que par Mme des Ursins. Or de ces trois choses pas une seule n'était encore soupçonnée en 1702, lorsque les augustes époux firent à Madrid leur entrée solennelle. Placé plus tard dans l'alternative de voir l'Espagne sans gouvernement ou d'y accepter celui de la grande caméristе, Louis XIV finit par s'y résigner; voilà la vérité. Cependant, quoiqu'on fût encore loin

(1) Ce côté de la grande représentation est celui auquel paraît s'arrêter surtout le marquis de Torcy dans ses premiers jugemens sur Mme des Ursins. « Je viens, écrit-il au marquis de Louville, de lui annoncer sa nomination; elle est ravie et se croit *reine d'Antioche*. » *Mémoires* de Louville, t. Ier, p. 170.

de ce terme, la princesse avait déjà conquis deux avantages inappréciables : elle était en mesure d'édifier par ses lettres M. de Torcy sur la portée de son esprit politique, et venait enfin d'être admise à correspondre directement avec Mme de Maintenon, honneur suprême qu'elle avait vainement sollicité, quoiqu'avec un art infini, aux derniers temps de sa résidence à Rome (1).

Le départ soudain de toutes ses femmes italiennes, provoqué par les soupçons qu'inspirait le duc de Savoie, avait un moment jeté la reine dans un état voisin du désespoir. Par des conseils dont un dévouement respectueux tempérait l'austérité, par une abnégation absolue d'elle-même, Mme des Ursins s'empara de ce cœur brisé et en pansa toutes les blessures. Elle fut une amie, une sœur, presque une mère pour l'exilée, et son influence ne profita pas moins des premiers embarras de l'union conjugale que de la passion effrénée qui ne tarda pas à placer sous le joug de sa femme un époux de dix-huit ans, chaste comme saint Louis avec le tempérament d'Henri IV. Afin de fortifier cet ascendant et de demeurer maîtresse exclusive d'une confiance dont le pouvoir était le prix, la princesse des Ursins ne reculait ni devant des fatigues à lasser les plus hardis courages, ni devant des services dont la nature aurait soulevé son orgueil, si ce n'avait été pour elle *une même chose d'être et de gouverner* (2). Cette servitude dorée est décrite avec une complaisance spirituellement minutieuse dans les lettres à la maréchale de Noailles et au marquis de Torcy, et, malgré la commisération qu'elle y réclame, il est visible que Mme des Ursins entre dans les détails de son service domestique bien moins pour se faire plaindre à Versailles que pour s'y faire compter (3). Un tel esclavage lui pèse peu, car, quoiqu'il fût conforme

(1) « Je me donne l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon sur la mort de Mme de Montchevreuil, et je vous adresse ma lettre, madame, parce qu'elle vaudra quelque chose en passant par vos mains. Ce n'est qu'un simple compliment. J'ai eu besoin de vos conseils pour le hasarder, car je ne sais que trop le peu de temps que cette admirable personne a à donner à des choses aussi inutiles... Il suffiroit qu'on sût dans ce pays qu'elle me trouve digne d'avoir un commerce réglé avec moi pour que le sacré-collége me regardât avec admiration. Jugez de ce qui arriveroit si effectivement j'étois en possession de cet avantage ! Mme de Maintenon écrit d'une manière si noble et si spirituelle que je ne sais si ses lettres ne feroient pas encore plus de plaisir que d'honneur. » Lettre à la maréchale de Noailles, 12 décembre 1699. Recueil de M. Geffroy, p. 56.

(2) Saint-Simon.

(3) « Dans quel emploi, bon Dieu, m'avez-vous mise? Je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve même pas le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est plus question de me reposer après dîner, ni de manger quand j'ai faim. Je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais dîner en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment où je me mets à table. En vérité, Mme de Maintenon riroit bien si elle savoit tous les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe du roi d'Espagne lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève. Jusque-là je prendrois patience; mais que tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour se coucher, le comte de Benavente me

à l'usage d'un palais où une royauté solitaire semblait vivre sans rapports avec la race humaine, rien n'aurait été plus facile à la grande camériste que de se faire suppléer dans ces devoirs indécens. L'une des recommandations de Louis XIV à son petit-fils avait été en effet, en respectant scrupuleusement tous les usages populaires, d'attaquer corps à corps dans sa cour le monstre de l'étiquette qui, sous les derniers princes autrichiens, avait atrophié la royauté espagnole. Ce fut l'une des œuvres auxquelles se consacra la grande camériste; mais elle se garda bien de rien réformer dans ses propres fonctions, entendant conserver seule l'accès près des personnes royales, et sacrifiant sans effort sa dignité à sa puissance.

Avec une sûreté d'intuition remarquable, la princesse des Ursins s'était de prime abord proposé un double but : elle entendait devenir l'intermédiaire de l'alliance intime formée entre l'aïeul et le petit-fils, puis restaurer l'Espagne, en faisant prévaloir pour le gouvernement de ce pays les méthodes françaises, mais dans la mesure seulement où l'application en paraîtrait possible sans blesser le sentiment national. Cette politique était la plus sage et assurément la plus utile pour la Péninsule, dans l'extrémité où l'avait conduite l'inepte pouvoir auquel elle venait enfin d'échapper. Le testament qui commettait à l'honneur de la France le salut de son ancienne rivale avait été un vrai service rendu par la dynastie autrichienne au pays dont elle avait, en trois règnes, tari toutes les sources de grandeur. Entre les princes qui ne furent ni vicieux ni cruels, il n'en est pas qui aient fait plus de mal aux hommes que les derniers descendans de Charles-Quint. A la fin du XVIIe siècle, l'immense empire de Philippe IV et de Charles II, réduit à une faiblesse que connaît à peine de nos jours l'empire ottoman, n'était plus qu'un fantôme de nation. La maison d'Autriche avait triomphé de la féodalité et des résistances municipales aussi complétement que la maison de Bourbon; mais les succès du pouvoir monarchique avaient été aussi stériles d'un côté des Pyrénées qu'ils lui furent profitables de

charge de l'épée de sa majesté, d'un pot de chambre et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, cela est trop grotesque. Jamais le roi ne se lèveroit si je n'allois tirer son rideau, et ce seroit un sacrilége si un autre que moi entroit dans la chambre de la reine quand ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'étoit éteinte parce que j'en avois répandu la moitié. Je ne savois où étoient les fenêtres; je pensai me casser le cou contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant. Sa majesté s'accommode si bien de moi qu'elle a quelquefois la bonté de m'appeler deux heures plus tôt que je ne voudrois me lever. La reine entre dans ces plaisanteries, mais cependant elle n'a pas encore attrapé la confiance qu'elle avoit aux femmes de chambre piémontaises; j'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sûre qu'elles ne lui laveroient point les pieds et qu'elles ne la déchausseroient point aussi promptement que je le fais. » A la maréchale de Noailles, décembre 1701. Recueil de M. Geffroy, p. 113.

l'autre, car en Espagne l'impuissance du vainqueur avait encore dépassé celle du vaincu. Pendant qu'entre la Manche et la Méditerranée se formait l'unité magnifique dont la royauté était le cœur, les divers royaumes de la Péninsule, encore que réunis sous un même sceptre, s'isolaient de plus en plus l'un de l'autre, et le Spartiate ne portait pas au Laconien tributaire une haine plus farouche que celle du Castillan pour les provinces annexées au noyau de la monarchie catholique. Tant de sang versé par la hache et par le glaive, tant de vies épuisées dans les tortures, n'avaient guère plus fortifié l'autorité royale que cimenté l'union des Espagnes, et ces princes, dont les domaines couvraient encore le globe, n'avaient plus à opposer à l'Europe, durant la longue agonie où s'éteignait leur race, ni une armée, ni une flotte, ni un général, ni un homme d'état.

Autour d'eux, et comme pour les séparer du pays, se pressait, dans une attitude moitié superbe, moitié servile, une grandesse créée à leur image, institution sans racine dans l'histoire, sans influence sur les populations, sans action sur les armées, où les grands se montraient à peine, sorte d'aristocratie fossile, dont la destinée fut de ne marquer dans les annales de son pays ni en servant le pouvoir avec éclat, ni en luttant résolûment contre lui, et qui se montra toujours moins jalouse d'agir que d'entraver. Une administration distincte pour chaque partie des services publics, des conseils sans aucun lien commun, des corps qu'une jalousie mutuelle maintenait dans l'isolement, et que leur caractère purement consultatif condamnait à l'impuissance, tous ces rouages multipliés avaient fait d'une royauté théoriquement absolue le pouvoir le moins libre de l'Europe. L'immobilité en toute chose était devenue l'habitude séculaire et comme la loi suprême de l'Espagne (1). Les di-

(1) « Quel spectacle et quel fardeau que l'héritage de Charles-Quint en 1700! Point d'armée ni d'argent, point de justice, point de police, point de libertés et point de frein! Dans les colonies des vice-rois, dans la métropole des capitaines-généraux, jamais recherchés ni contenus; au centre, une quantité de sénats qui, sous les dénominations pompeuses de conseils de Castille ou de justice, d'Aragon, d'Italie, de Flandre, des Indes, des ordres, des finances, de la guerre, n'offroient d'ailleurs aucune garantie que la volonté royale, et pouvoient sur toutes choses répondre au peuple : *El rey asi lo quere* (le roi le veut ainsi), alors qu'émancipés par un long usage des usurpations, ils disoient souvent au roi : *Se obedece la orden, y no se cumple* (on reçoit vos ordres, mais on surseoit à leur exécution) : véritable oligarchie de gens unis par l'orgueil, divisés par l'ambition, endormis par la paresse; voilà pour le gouvernement... La royauté étoit sans moyens de se faire craindre. Les lois sembloient abolies par l'impunité, les églises et les maisons des grands servant d'asile pour tous les crimes. Au moindre renchérissement du pain, il n'y avoit plus de sûreté pour les ministres ni pour personne. Tout le monde étoit armé dans Madrid excepté le roi. Il n'y avoit pas d'homme un peu riche qui n'eût au moins cent coupe-jarrets à sa solde. Le peu de soldats qui résistoient à la désertion étoient vêtus de haillons, sans solde, sans pain (car il n'y avoit plus de fonds spécial

verses parties de cette immense monarchie présentaient un spectacle de ruine et de désolation. Les vice-royautés d'outre-mer se vendaient à l'encan; la Flandre et l'Italie n'étaient guère plus administrées que défendues, et rien n'égalait le dédain des Espagnols pour ces possessions lointaines, si ce n'est leur obstination à les conserver. Sur les frontières et sur le vaste littoral du royaume, aucune place n'était en état de défense; aux derniers temps de Charles II, l'armée comptait à peine vingt mille hommes, et les restes de la marine ne servaient qu'à transporter à Cadix les piastres du Nouveau-Monde, dont l'Espagne vivait sans travail, comme les Hébreux de la manne tombée du ciel. Au sein d'une population de plus en plus réduite, dans une capitale où les spadassins étaient plus nombreux que les soldats, une paresse incurable avait formé des mœurs de bohême où la bassesse du mendiant le disputait à la jactance du matamore.

Si l'on excepte les pâles mémoires de San-Felipe et le *Diario* encore plus terne d'Ubilla, aucun monument historique ne nous est resté de ces déplorables temps; mais Berwick, Noailles, Tessé et tous les généraux français chargés d'assister Philippe V aux dangereux débuts de son règne nous ont laissé des misères de l'Espagne des récits à peine croyables, et le mieux informé des publicistes étrangers n'en parle pas autrement que le caustique Louville (1). Lorsqu'à cinquante ans de distance on met en regard de la dissolution générale où était tombée l'Espagne sous Charles II le tableau du règne de Charles III, qui, sans guérir des plaies incurables, rendit au moins pour un temps à cette monarchie un rang digne d'elle, il reste démontré que, malgré les sacrifices territoriaux dont le traité d'Utrecht fit payer l'avénement du petit-fils de Louis XIV, la dynastie française a répondu au-delà des Pyrénées à ce qu'il était raisonnable d'attendre d'elle : sans rendre à ce pays son ancienne grandeur, elle sut du moins y ranimer une vie prête à s'éteindre.

Le premier des souverains appelés à concourir à cette œuvre était assurément le moins propre à l'accomplir. Agé de dix-sept ans lorsque Charles II le désigna pour son successeur, le duc d'Anjou devait à la nature et à son éducation un esprit plus fait pour servir que pour régner. Frère de l'héritier du trône, il avait été maintenu

pour les troupes), tandis que les officiers venoient dépenser en débauches à Madrid des appointemens dont ils avoient trafiqué dans les bureaux. Quant aux généraux, sitôt qu'ils avoient obtenu des emplois, ils ne demandoient plus qu'une chose, c'étoit de ne pas les remplir, et c'est bien à eux que s'appliquoit le proverbe espagnol : *Hijo de sus padres, hijo de sus obras.* Tel étoit l'état de l'Espagne sur la fin du règne de Charles II. » *Mémoires* du marquis de Louville, t. Ier, p. 68 et suiv.

(1) *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon,* par William Coxe, avec les additions de don Andrès Muriel, t. Ier, ch. IV.

dans une subordination calculée envers celui-ci, et la discipline de Beauvilliers et de Fénelon, qui avait brisé le caractère violent du duc de Bourgogne, avait produit des effets plus sensibles encore dans l'âme mélancolique de son frère cadet. Avec une rectitude naturelle dans la pensée et une fierté où éclatait parfois l'orgueil de son sang, Philippe V avait au même degré que son neveu Louis XV, auquel il ressemblait par mille côtés, la maladive lassitude de la vie, le dédain des hommes et le dégoût des affaires; il était affligé surtout de cette fatale impuissance de vouloir qui fit d'un roi libertin l'esclave de ses maîtresses, et d'un époux fidèle l'instrument passif d'une reine charmante inspirée par la plus habile des conseillères.

Mais rien ne transpirait encore des dispositions lamentables qui conduisirent plus tard le roi d'Espagne à la limite du désespoir et de la démence. Lorsqu'il entra dans son royaume, escorté d'un essaim de brillans seigneurs, Philippe était beau comme la jeunesse et l'espérance. Il s'avança porté sur les bras d'un peuple qui croyait échapper, par l'intervention du plus puissant roi de l'Europe, aux maux de la guerre, et surtout à ce partage de la monarchie espagnole, plus redouté par la nation que tous les malheurs ensemble. Dans une capitale qu'il dut quitter par deux fois, dans une cour bientôt après prosternée devant son rival, et jusque dans ces provinces d'Aragon et de Catalogne, ardens foyers de la guerre civile, on n'entendit d'abord que des cris d'amour, que des protestations de fidélité. Cependant il ne fallait pas une grande sagacité pour pressentir les périls réservés à l'établissement nouveau. La dynastie française inquiétait dans la Péninsule des intérêts trop nombreux et des préjugés trop puissans pour que ceux-ci n'éclatassent pas aux premières difficultés qu'elle rencontrerait devant elle.

La grandesse, élevée à l'ombre du trône autrichien, voyait avec une répugnance peu dissimulée s'installer dans le palais habité si longtemps par une race étiolée le petit-fils de ce roi administrateur et guerrier, qui s'inquiétait encore plus de l'obéissance que des hommages, et qui avait fait du service militaire la vie même de sa noblesse. Un clergé riche et puissant qui professait un vif attachement pour les maximes romaines, encore qu'il fût en lutte fréquente contre le saint-siége, observait avec une suspicion qui, dans les ordres religieux, alla bientôt jusqu'à la haine, cette royauté étrangère que la ferveur espagnole considérait comme à deux pas du schisme : un prince français semblait être au-delà des Pyrénées l'expression même des idées de 1682. Le saint-office enfin, l'institution politique et religieuse la plus vivace de la Péninsule, se considérait comme menacé par une dynastie qui, dans ses propres domaines, avait constamment refusé le concours de l'inquisition, et

par un roi dont le premier acte avait été de protester par son absence contre ses terribles solennités (1).

Tant de germes cachés au fond des intérêts ou des consciences n'attendaient pour se développer que des circonstances favorables. Les joies réciproques de l'avénement furent donc courtes, car les mœurs espagnoles n'excitèrent pas chez le jeune roi des repoussemens moins vifs que la domination étrangère n'en provoqua chez ses sujets. En deux années, l'avenir du nouvel établissement était devenu aussi problématique qu'il avait d'abord paru assuré, parce qu'en effet, loin d'être protégée par le prestige des bienfaits dont on l'avait crue la source, la royauté française fut l'occasion de la plus redoutable épreuve qu'eût jamais supportée le patriotisme espagnol.

Foudroyée par le testament imprévu de Charles II, l'Europe, qui au premier moment avait semblé n'en pas vouloir contester les dispositions, n'avait pas tardé à se raviser. Persuadés que l'agrandissement de sa famille équivaudrait pour Louis XIV à un agrandissement de territoire, l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, prenant en main les prétentions successoriales de la maison d'Autriche, dont ces cabinets avaient fait si bon marché lors des deux traités de partage, engagèrent sur toutes les mers, en attendant le moment de les transporter au cœur de l'Espagne, des hostilités que l'empereur avait déjà commencées en Italie. Une coalition implacable, dont la paix de Ryswick avait suspendu les effets sans en modifier les causes, se forma pour arracher les deux péninsules à la domination de la France. Celle-ci accepta résolûment la lutte pour une cause juste et honnête cette fois; mais la guerre était à peine commencée qu'elle acquérait la certitude qu'en doublant nos périls, l'Espagne n'ajouterait rien à nos ressources, et que les suspicions du pupille accroîtraient de jour en jour les difficultés de cette redoutable tutelle. Avec quelle dédaigneuse amertume l'Espagne ne suivit-elle pas en effet la longue série de désastres qui du sommet de la puissance conduisit Louis XIV à deux pas de l'abîme par l'une de ces péripéties dont l'effet n'est jamais plus rapide sur l'esprit des peuples que lorsque la fortune déserte les hommes longtemps puissans et longtemps heureux!

Au lieu et place du grand roi protecteur de l'intégrité de la monarchie espagnole, la malveillance vit un prince abandonné par la

(1) Lors de l'entrée de Philippe V à Madrid, un *auto-da-fe* avait eu lieu, suivant un usage antique. Ce prince refusa obstinément de s'y montrer, contrairement à l'avis de M. de Torcy, lequel, pensant *qu'il se falloit accommoder au génie des peuples*, voulait que le jeune roi restât *au moins jusqu'au moment du feu.* — Lettre de Torcy à Louville, 11 mars 1701.

victoire et poursuivi par la vengeance de l'Europe; pour prix du sang et des trésors chaque jour réclamés de l'Espagne, elle put montrer le roi de France apportant en partage à ce pays toutes les haines et tous les périls accumulés sur lui-même, et possédé de la secrète pensée de désarmer la coalition en démembrant les états de son petit-fils, peut-être même en les abandonnant, afin de sauver les siens. Comment un trône nouveau, occupé par deux enfans, n'aurait-il point été menacé lorsque des circonstances fatales plaçaient de pareilles armes aux mains de ses ennemis? Les grands firent donc éclater plus librement leur dévouement pour l'archiduc sans cesser toutefois de se montrer assidus à la cour et de vivre de ses bienfaits. S'ils n'imitèrent pas résolûment la félonie de l'amirante de Castille, ambassadeur désigné de Philippe V à Paris, du marquis de Leganez, gouverneur de l'Andalousie pour ce prince, du duc de Medina-Cœli, le membre principal de son conseil, presque tous, en faisant concorder les profits du présent avec les chances de l'avenir, se préparèrent pour une restauration autrichienne qui, de 1705 à 1710, put en effet être considérée comme probable.

Aussi antipathiques à un gouvernement gallican que les grands à une royauté centralisée, les évêques espagnols se montrèrent en majorité peu favorables à la dynastie française avant que les batailles d'Almanza et de Villa-Viciosa n'eussent par deux fois raffermi sa fortune. Parmi les raisons qu'on pourrait apporter d'une hostilité plus générale encore dans les ordres religieux, il faudrait mettre en première ligne la faveur accordée par Louis XIV et par son petit-fils à la compagnie de Jésus, en possession du confessionnal de ces deux princes. Les rivalités monastiques étaient la plaie invétérée de l'église d'Espagne : aussi, malgré la ferveur de sa piété et les ménagemens parfois risibles de sa prudence, Philippe V ne parvint-il point à la guérir, bien que, selon le conseil de Louville, il n'allât jamais à la messe chez les jésuites sans aller à vêpres chez les dominicains.

A ces embarras venaient se joindre, pour les transformer en périls, les aspirations contraires des diverses nationalités, car le défaut d'*hégémonie* n'était pas moins sensible alors au-delà des Pyrénées qu'il peut l'être aujourd'hui au-delà du Rhin. Tandis que l'enthousiasme qui avait accueilli la royauté nouvelle se refroidissait dans les provinces éloignées, la Castille continuait à professer pour elle un dévouement que l'épreuve du malheur ne tarda pas à confirmer. C'est que le parti castillan avait compté sur l'appui de la France pour dominer la Péninsule, et que son attachement était cimenté par ses haines. Le cardinal Porto-Carrero, son chef, à qui le duc d'Anjou devait, après Dieu, sa couronne, aimait moins les

Français qu'il ne détestait les Aragonais ou les Catalans, et lorsqu'il professait pour Louis XIV et pour ses ordres l'obéissance passive dont ce prince avait chaque jour à contenir les imprudentes manifestations, l'archevêque de Tolède n'était au fond qu'un ambitieux qui s'humiliait devant un protecteur éloigné pour n'avoir pas au sein du conseil à compter avec des rivaux. Le dévouement exalté des Madrilègnes fut donc la principale cause de l'insurrection du peuple de Barcelone, de Saragosse et de Valence.

Tel était le théâtre sur lequel la Providence avait placé un prince timide et maladif à la veille d'une conflagration commencée pour la succession d'Espagne, mais qui allait faire mettre en question l'existence de la monarchie française. Après de vives instances, Philippe avait obtenu de son aïeul, dont il suivait les instructions avec une docilité filiale, l'autorisation d'aller se mettre à la tête des forces franco-espagnoles, qui tenaient la campagne en Italie contre les troupes impériales. Durant un voyage de plus d'une année, il se montra successivement à Naples et à Milan, s'efforçant de calmer par la présence du souverain la haine trop justifiée de ses sujets italiens contre les vice-rois espagnols. On sait que Philippe assista à la bataille de Luzzara, et qu'au milieu d'un feu terrible il déploya cette impassible bravoure qu'on dirait inspirée par l'ignorance plus encore que par le mépris du péril. Uni depuis quelques mois à peine à la femme qu'il adorait, le jeune roi avait dû la quitter, car, malgré les supplications réitérées des deux époux, Louis XIV avait opposé une résistance invincible au départ de la reine, persuadé qu'au moment où la faction de l'archiduc commençait à s'agiter en Espagne, la sortie de cette princesse ne manquerait pas d'y être présentée comme une sorte d'abandon du trône (1). Loin donc d'autoriser un éloignement dont aurait si bien profité la malveillance, Louis XIV voulut que Marie-Louise de Savoie exerçât la régence, assistée d'un conseil, dont Porto-Carrero et don Manuel Arias, chefs du parti castillan, étaient les membres principaux, mais qui comptait aussi des représentans des autres nationalités péninsulaires. L'auguste aïeul ne fut trompé cette fois ni dans les prévisions de sa tendresse ni dans celles de sa politique. Durant une guerre étrangère qu'allait compliquer une guerre civile, entre les trahisons du palais et les trames d'un cabinet divisé, dans un dénûment de ressources qui affectait souvent jusqu'aux services les plus indispensables de la maison royale, une princesse de quinze ans, insensible aux dangers comme aux fatigues, alla tenir sa cour à Barcelone, à Saragosse et à Madrid, sut obtenir un peu d'argent des cortès d'Aragon, miracle réputé impossible; elle présida pen-

(1) *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 112.

dant quinze mois les longues séances de la junte, une broderie à la main, ne laissant percer que juste assez d'ennui pour couper court aux harangues inutiles, et, dans cette épreuve à lasser bien des courages, elle se montra grave comme une épouse et gaie comme une enfant, soufflant aux cœurs les plus froids le feu de ses ardeurs généreuses, et enlevant le dévouement d'une nation chevaleresque en se jetant dans ses bras avec une héroïque simplicité.

On devine quel génie tutélaire présidait à ces merveilles, quelle main cachée venait en aide à la reine pour lui alléger le fardeau des affaires et lui en réserver l'honneur. Dans une cour où la trahison frappait aux portes sans qu'il y eût même une garde organisée pour les défendre (1), la princesse des Ursins était, pour Marie-Louise, le seul gage de sa sécurité, le seul cœur et le seul bras sur lesquels elle trouvât quelque douceur à s'appuyer. Dans le glacial silence d'un palais dont l'étiquette avait fait pour les reines d'Espagne une prison et presque un tombeau, la grande caméristé apportait à sa maîtresse les ressources d'un esprit plein de mouvement et d'une conversation alimentée par les souvenirs d'une vie cosmopolite.

Combien la fermeté d'âme de Mme des Ursins n'était-elle pas précieuse pour cette jeune princesse, lorsque chaque jour imposait de nouvelles épreuves à la chancelante fidélité des peuples! C'était ou le plus grand seigneur de l'Espagne qui s'enfuyait à Lisbonne afin de rejoindre les factieux, ou le capitaine-général d'une grande province dont on surprenait l'entente secrète avec l'ennemi. On apprenait qu'une flotte nombreuse bloquait le port de Cadix, ou qu'une descente était tentée sur les côtes dégarnies de l'Andalousie, et la bravoure de Villadarias, seul général qui restât à l'Espagne, avait à peine rejeté les Anglais à la mer qu'un désastre irréparable venait atteindre le royaume dans la plus précieuse de ses ressources. Les galions du Mexique, entrés à Vigo sous la protection d'une escadre française, étaient incendiés dans ce port, coup terrible pour un gouvernement aux abois et pour une cour dont tous les serviteurs de-

(1) Après la fuite de l'amirante de Castille, la jeune reine écrivait à Louis XIV : « Je ne saurois trop implorer votre protection pour le roi votre petit-fils et pour moi, d'autant plus qu'avant-hier, dans la nuit, on essaya d'entrer dans mon appartement. Je vous avoue que mon courage n'est pas à l'épreuve des trahisons, et que ma peur fut extrême. Ce palais-ci est ouvert à tout le monde, et l'on n'y peut être en sûreté parmi une infinité de domestiques qui sont donnés par toute sorte de gens. » Vers la même date (27 septembre 1702), la princesse des Ursins écrivait à M. de Torcy : « Je ne serai pas tranquille si le roi revient sans garde. On découvre tous les jours des gens engagés dans le parti ennemi, et l'expérience fait voir que les domestiques de sa majesté ne sont pas plus fidèles que les autres. Cela ne peut guère être autrement, car ils servent tous en même temps quelque grand seigneur, sans lequel ils ne pourroient pas subsister. » *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 169.

mandaient l'aumône, depuis les hallebardiers jusqu'aux marmitons.

Ce n'était pas trop du génie viril de Mme des Ursins pour soutenir la reine dans ces tristesses, aggravées par la longue absence de son époux. Dans une situation aussi critique, la mesure n'était pas d'ailleurs moins nécessaire que la fermeté. Que de tact et que de soins pour ne jamais sacrifier ni les intérêts du cabinet de Versailles aux jalousies péninsulaires, ni le juste orgueil de l'Espagne aux méprisantes impatiences de la maison française de Philippe V! Dans cette étrange cour, où les uns dédaignaient de parler l'espagnol et les autres d'apprendre le français, tout était matière à transactions jusque dans les choses en apparence les plus futiles. Ce fut une véritable affaire d'état que l'adoption par le roi de la *golille*, ce carcan de dentelle où sont emprisonnés les personnages de Velasquez, et lorsque, durant l'enthousiasme de la régence, les dames de Madrid, pour complaire à la reine, renoncèrent au *tontillo*, longue queue des moins gracieuses et des plus incommodes, elles estimèrent lui avoir donné un éclatant témoignage de fidélité.

Ce fut ainsi que de crise en crise, de ménagement en ménagement, ce gouvernement, conduit par deux femmes, atteignit le terme où expiraient ses pouvoirs. Le roi débarqua à Barcelone, dans une ville qui allait être durant six années la capitale de son rival, et lorsqu'il approcha de Madrid, Mme des Ursins eut l'inexprimable satisfaction de conduire à sa rencontre jusqu'à Guadalaxara la plupart des grands du royaume, parmi lesquels on remarquait surtout ceux dont les sentimens étaient le plus suspects. La résolution de la grandesse d'aller au-devant de Philippe V n'avait pas été emportée sans une lutte après laquelle la grande caméristé se déclarait à bout de force et de courage. Au sein d'une joie presque superbe, elle laissait percer dans sa correspondance une extrême lassitude et une sorte de désir de quitter l'Espagne. « Voilà, écrivait-elle à M. de Torcy, mon ministère (si j'ose me servir de ce terme) glorieusement fini pour la reine, et jusqu'à ce que vous songiez à me tirer d'ici, je me mêlerai beaucoup moins de ce qui ne me regarde pas. » Pour n'être point avec la princesse en reste de coquetterie, le ministre affectait, en lui répondant, de s'alarmer d'une intention sur laquelle il savait fort bien à quoi s'en tenir, et c'était avec une galanterie du meilleur goût qu'il transmettait à sa noble correspondante l'expression de la satisfaction royale (1).

(1) « Vous ne pouviez mieux, madame, terminer votre ministère que par la négociation que vous avez faite pour obliger les grands d'Espagne à marcher au-devant du roi leur maître. Vous ne me donnez lieu de vous louer que sur cet article, pendant que vous méritez de plus grands éloges sur la manière dont la reine s'est conduite depuis qu'elle est en Espagne. Jugez, s'il vous plaît, madame, si la proposition de vous retirer de Madrid seroit bien reçue du roi lorsque vous y réussissez si parfaitement, qu'il fau-

Pendant la régence, les membres de la junte n'avaient pas opposé à l'influence de la princesse des Ursins une résistance dont l'attachement de Marie-Louise pour sa *camarera mayor* leur garantissait d'avance la parfaite inutilité; mais lorsque le roi fut rentré dans ses états, des efforts multipliés se firent de plusieurs côtés pour conquérir sa confiance, afin d'arriver au gouvernement de l'Espagne, qu'on le soupçonnait, avec trop de raison, incapable de diriger. Pour conserver sa prépondérance jusqu'alors incontestée et gouverner le roi par l'ascendant de la reine, Mme des Ursins dut donc changer toutes ses batteries et se placer sur une forte défensive.

Appuyé sur la reconnaissance personnelle du monarque et sur son titre de primat du royaume, le cardinal Porto-Carrero tenait le premier rang parmi les prétendans naturels au pouvoir. C'était « ce grand vieillard tout blanc, à l'air vénérable, à la figure majestueuse, » si bien crayonné par Saint-Simon. Masque imposant d'une médiocrité déplorable, cet extérieur cachait un esprit court et obstiné, un cœur où la jalousie tenait plus de place que l'ambition; mais, si inférieur qu'il fût à sa tâche, le cardinal était pour l'Europe le drapeau du parti français, et Mme des Ursins comprenait fort bien qu'il lui serait plus facile de renverser à Madrid le président du *despacho* (1) que de faire approuver à Versailles un pareil acte d'ingratitude. Elle jugea donc habile de faire miner la position politique de Porto-Carrero par l'ambassadeur même de Louis XIV, en n'intervenant elle-même qu'en seconde ligne, afin de porter des coups d'autant plus assurés qu'ils seraient secrets. Cependant ici la difficulté était extrême, car les prétentions de l'ambassadeur l'inquiétaient encore plus que celles du *bonhomme* Porto-Carrero, et elle n'ignorait pas qu'il lui serait beaucoup plus difficile d'en avoir raison : il fallait donc y dépenser la plus fine fleur de son habileté.

Durant son séjour en Italie, Philippe V avait rencontré le cardinal d'Estrées, longtemps ambassadeur à Venise et à Rome, et, à l'instigation du roi son grand-père, il lui avait exprimé le vœu de le recevoir à sa cour pour y représenter la France, afin de profiter de ses lumières dans une situation dont la responsabilité l'accablait. D'Estrées jouissait en effet d'une réputation européenne, et bien que Mme des Ursins fût à la veille de porter un rude coup à sa renommée politique, l'on ne saurait douter que les fondemens de celle-ci ne fussent sérieux, lorsqu'on voit s'incliner devant elle un homme

droit vous prier d'y retourner si vous en étiez partie. Malgré vos menaces de ne me plus écrire d'affaires sérieuses, j'espère encore que la nécessité et le bien du service vous persuaderont de continuer. » Torcy à la princesse des Ursins, 28 janvier 1703. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 193.

(1) Sorte de conseil privé où le travail des diverses corporations administratives et judiciaires était soumis à la signature du roi.

comme M. de Torcy et jusqu'à Louis XIV lui-même. Arrivé au terme d'une carrière à laquelle aucune dignité n'avait manqué, le cardinal n'accepta l'ambassade de Madrid que parce qu'elle lui fut présentée comme une sorte de tutelle à exercer sur une grande monarchie et sur son jeune souverain. Il avait avec la princesse des Ursins d'anciens rapports cimentés par la reconnaissance; mais, gonflé de son importance, il portait en Espagne la pensée préconçue de gouverner ce pays, et la grande caméristé, enivrée de son côté de la gloire de son récent *ministère*, ne voyant dès lors en lui qu'un rival, lui voua une haine implacable. Pendant que M. de Torcy se félicitait de rapprocher le cardinal de Mme des Ursins, dans l'espoir d'une entente utile aux intérêts français, la princesse laissait percer dans ses lettres à la maréchale de Noailles toute l'inquiétude qu'un tel choix lui inspirait, inquiétude qui se révélait d'ailleurs jusque dans ses éloges ironiquement exagérés. « Vazet, qui est barbier du roi catholique, a reçu des nouvelles qui lui apprennent comme chose sûre que ce sera M. le cardinal d'Estrées qui viendra remplacer ici M. de Marsin (comme ambassadeur). Je souhaite de tout mon cœur que cette éminence ait dans cette cour toutes les satisfactions qu'elle mérite et qu'on en attend, et que son esprit transcendant puisse encore mieux persuader les Espagnols que s'en faire admirer; mais je ne voudrois pas jurer que tout réussît à souhait, car j'ai peur que la nation, naturellement orgueilleuse, ne regarde comme une marque de mépris du côté de la France qu'on lui envoie un des grands génies qui y soit, non pour les conseiller, mais pour les gouverner, et que cela n'augmente encore l'éloignement qu'ils ont pour les François. Vous ne savez que trop combien il est important qu'on détruise l'animosité au lieu de l'augmenter (1). » On le voit, le futur ambassadeur n'avait qu'à se bien tenir, car il y avait un parti-pris de le présenter comme antipathique aux Espagnols, et comme pouvant compromettre par le seul fait de sa renommée l'alliance si difficile à maintenir entre les deux peuples. Nous allons voir le cardinal subir tous les affronts de ce rôle de bouc émissaire pour succomber enfin sous des accusations qui seraient certainement plus spécieuses, si elles n'avaient précédé de quatre mois l'arrivée du prétendu coupable; mais avant de battre en brèche l'ambassadeur de Louis XIV, il fallait l'employer à renverser le principal ministre de Philippe V: la chute du cardinal Porto-Carrero allait donc précéder celle du cardinal d'Estrées.

Rendre un homme politique inutile, c'est l'affaiblir; le rendre ridicule, c'est l'achever. L'archevêque de Tolède fut soumis tour à tour à cette double opération. Dévoué à Louis XIV jusqu'à donner

(1) 14 octobre 1702. Recueil de M. Geffroy, p. 127.

à son zèle des allures serviles, il s'était fait le patron plus empressé qu'intelligent des agens envoyés en Espagne par les bureaux de Versailles pour appliquer les méthodes françaises à la confuse administration de ce pays. Il avait spécialement couvert de sa protection les premiers essais financiers d'Orry, de tous les Français celui qui, après d'Aubigny, était entré le plus avant dans la confiance de la princesse des Ursins. Ancien employé au contrôle-général, Orry était une sorte de doublure de Desmarets, dont il avait à la fois et la réputation véreuse et la haute capacité. Toujours prêt à assister le cardinal pour le travail du *despacho*, habile à découvrir de l'argent là où un ministre espagnol n'en aurait pas même soupçonné, Orry était devenu, malgré les clameurs de ses ennemis, la providence d'une cour besoigneuse. Sous prétexte de ménager la précieuse santé du cardinal et de lui laisser tout son temps pour des devoirs plus importans, il lui enleva un beau matin la totalité de ses attributions financières; mais la princesse des Ursins, instrument caché de cette révolution anodine, gardait en réserve, pour le cardinal, une magnifique compensation. Elle le fit nommer colonel du régiment des gardes à la mort du marquis de Castagneda, et comme les fonctions militaires étaient les seules qu'il n'eût point exercées jusqu'alors, Porto-Carrero crut que celles-ci compléteraient son importance, s'y tenant pour aussi propre qu'aux innombrables emplois dont il était déjà titulaire. Lorsque cette nomination fut connue, un éclat de rire universel dérida la gravité habituelle de l'Espagne, et ce fut au bruit des sifflets que le prélat passa au Prado la revue de son régiment dans l'attitude de Richelieu sur la digue de La Rochelle.

Pour emporter cette forteresse, il fallait cependant des assauts plus décisifs, et ceux-ci furent livrés par le cardinal d'Estrées. Une bonne entente était, on le comprend, singulièrement difficile entre deux membres du sacré-collége, dont l'un se considérait comme le premier personnage de la Péninsule et l'autre comme le premier diplomate de l'Europe. L'ancienne duchesse de Bracciano, qui les connaissait de vieille date, n'eut aucune peine à provoquer un conflit que rendait inévitable un désir commun de gouverner l'Espagne. Dans un accès d'humeur dissimulé sous les dehors d'une juste susceptibilité nationale, Porto-Carrero déclara qu'il ne pouvait plus supporter la présence de l'ambassadeur de France dans le *despacho*, et, afin de contraindre d'Estrées à s'en éloigner, il cessa d'y paraître lui-même. La présence habituelle d'un agent diplomatique dans le conseil d'un gouvernement étranger constatait assurément la bizarre situation de cette royauté importée, qui appliquait à Madrid la pensée de Versailles; mais le duc d'Harcourt avait fait consacrer cet usage à l'avénement de Philippe V, M. de Marsin, pré-

décesseur du cardinal, l'avait constamment maintenu, et Louis XIV était fort résolu à conserver à ses ambassadeurs une aussi précieuse prérogative.

Assuré de son ascendant sur un homme comblé de ses bontés, le roi de France n'hésita donc pas à écrire lui-même au prélat espagnol pour lui demander, à titre de service personnel, l'oubli de ses griefs contre l'ambassadeur et l'admission de celui-ci aux séances du *despacho*. Porto-Carrero avait à peine achevé la lecture de l'auguste autographe qu'il se déclarait converti; mais l'opinion repoussait énergiquement la prétention de l'ambassadeur de France, et lorsque le cardinal eut déserté une cause devenue celle de l'Espagne, l'indignation publique ne lui laissa d'autre ressource que de se retirer bientôt après dans son diocèse pour y songer à son salut. Ainsi finit la carrière d'un homme qui, sous les dehors d'un courage antique, cachait une faiblesse sans égale; il ne devait plus en effet reparaître sur la scène du monde que pour déshonorer ses cheveux blancs en prêtant un serment, désavoué par son cœur, au rival du prince sur la tête duquel il avait eu l'honneur de placer la couronne.

C'était peu pour Mme des Ursins d'avoir renversé un ministre incapable, si les affaires passaient aux mains d'un ambassadeur qui entendait demeurer l'unique intermédiaire des rapports entre les deux rois. Que le cardinal d'Estrées parvînt à prendre dans le gouvernement la prépondérance qu'il estimait appartenir au roi son maître et à lui-même, et la *camarera mayor* se trouvait confinée dans les fastidieuses fonctions de sa charge et la stérile surintendance d'un palais. Elle avait bu avec trop d'ardeur à la coupe du pouvoir, pour n'avoir point les vertiges et les périlleuses audaces de l'ambition. Après les agitations de la régence, une retraite obscure en Italie lui aurait paru mille fois préférable à sa résidence en Espagne, si elle avait dû y demeurer en n'étant plus que l'ombre d'elle-même. Plutôt que de subir une telle déchéance, elle accepta résolûment toutes les chances d'une lutte dans laquelle elle allait rencontrer Louis XIV derrière son représentant.

Le cardinal et l'abbé d'Estrées, chargé de seconder son oncle dans les devoirs de l'ambassade, possédaient en effet toute la confiance du roi, et c'était bien un guide que celui-ci avait entendu donner à son petit-fils en lui envoyant un homme aussi important dans l'église et dans l'état. Mme de Maintenon reflétait sur ce point-là, comme sur tous les autres, les sentimens personnels du monarque, et la maréchale de Noailles, alliée aux d'Estrées par le maréchal de Cœuvres, époux de l'une de ses filles, voyait avec un extrême déplaisir s'élever un conflit aussi regrettable pour les intérêts de sa maison que périlleux pour la princesse des Ursins. Désarmée du côté de Ver-

sailles, celle-ci comprit donc qu'elle ne pouvait agir qu'à Madrid, et qu'il fallait à tout risque placer une barrière insurmontable entre l'ambassadeur et le souverain près duquel il était accrédité : abreuver le cardinal de dégoûts pour le contraindre à demander son rappel, tel fut le travail conduit pendant un an avec une habileté peu scrupuleuse.

Philippe, comme la plupart des princes faibles, prenait ombrage de quiconque laissait percer la prétention de le dominer. D'Estrées de son côté se croyait un personnage trop considérable pour voiler beaucoup une mission qui seule, à son avis, pouvait expliquer sa présence en Espagne. Résolu, selon les instructions de sa cour, à n'admettre aucun intermédiaire entre lui et Philippe V, il témoignait à la reine une méfiance d'autant plus blessante pour la grande caméristé, que celle-ci en était l'objet véritable, et c'était avec une sorte d'affectation qu'il usait chaque jour du droit d'entretenir le roi sans délai et sans témoin. Afin d'infirmer cette prérogative, que l'étiquette du palais restreignait à la seule personne du monarque, celui-ci prit le parti de ne plus donner d'audience que dans l'appartement de la reine, où l'ambassadeur ne pouvait pénétrer qu'en en réclamant d'avance la permission. Cet ingénieux expédient mettait la grande caméristé en tiers dans les conversations et rendait toute communication confidentielle impossible. Le cardinal outré menaça, en se voyant refuser la porte, de porter au palais *son extrait baptistaire*, afin de s'y faire reconnaître. A l'aigreur ne tarda point à succéder la colère. Solennité des réceptions, audiences fixées à une heure avancée de la nuit, tout fut calculé pour lasser un vieillard d'une santé débile et d'une humeur acariâtre. Les torts que nous avons envers autrui étant le plus sûr moyen d'en provoquer envers nous-mêmes, d'Estrées ne tarda pas à s'expliquer sur les procédés de la cour avec une telle violence, qu'on fut bientôt en droit de dénoncer ses paroles comme outrageantes pour la majesté royale. Une correspondance, dont il est fort inutile d'indiquer l'inspiratrice, s'engagea entre les jeunes souverains et l'aïeul de Versailles, correspondance conduite avec un art infini, et dans laquelle l'ambassadeur fut attaqué chaque jour de la manière la plus sanglante, le roi d'Espagne lui reprochant de l'humilier aux yeux de ses sujets, la reine articulant de son côté le plus noir de tous les griefs à ses yeux, « l'intention avérée de ce méchant homme de lui ravir le cœur de son cher époux (1). »

Toute la colonie française prit bientôt parti dans cette lutte, conduite par Mme des Ursins avec une passion qui excluait plutôt la justice que la prudence, car la princesse savait fort bien qu'une

(1) Lettres du 18 février 1703 et suiv., dans les *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 216.

pareille guerre, en l'exposant gravement elle-même, aurait pour résultat nécessaire de faire partir l'ambassadeur. L'oncle et le neveu furent en effet soumis à des épreuves qu'il devenait impossible de supporter longtemps. D'un autre côté, la correspondance de Louville avec MM. de Torcy, de Beauvilliers et Chamillard inonda Versailles de récits scandaleux, dont la grande caméristé et quelquefois la reine elle-même faisaient les frais. Chaque ordinaire de Madrid apportait à Louis XIV les preuves multipliées d'une anarchie de nature à mettre en péril l'existence de la dynastie nouvelle, car ses adversaires, de plus en plus nombreux, employaient contre elle les armes que leur fournissaient ses propres défenseurs. Jamais rivalités ne furent plus inopportunes et plus implacables.

Rappeler au plus vite Mme des Ursins et lui infliger une disgrâce assurément fort méritée était le désir le plus vif de Louis XIV; mais, si omnipotent que fût ce prince, il se trouvait arrêté par une difficulté des plus sérieuses : la caméristé en effet se cachait derrière la reine, et le roi de France n'ignorait pas qu'en la rappelant il porterait au cœur et à l'amour-propre de sa petite-fille un coup qu'elle ne lui pardonnerait jamais, extrémité qui ne répugnait pas moins à sa politique qu'à sa tendresse. D'ailleurs le départ de Mme des Ursins n'aurait pas rendu la position du cardinal plus supportable dans une cour dont tous les accès lui demeuraient fermés, et où son isolement était une constante insulte à la France. Force fut donc d'accorder à celui-ci un rappel que, dans une humiliation si imprévue pour son orgueil, il demandait avec des cris de rage et de désespoir. Pourtant, afin de sauvegarder son amour-propre, l'abbé d'Estrées conserva la gestion de l'ambassade, comme si son oncle n'avait pris qu'un congé; mais ce tempérament ne fut agréé par aucune des deux factions qui depuis une année partageaient la maison française du roi d'Espagne, se surpassant l'une l'autre dans l'injure et la calomnie. Malgré une sorte de trève stipulée entre l'ambassade et le palais, l'abbé d'Estrées se trouva bientôt dans la position où avait été placé le cardinal. Ses dépêches, surprises à la poste, étaient ouvertes chez la grande caméristé, et tout le monde connaît la plus belle scène de ce grand *imbroglio*. On sait qu'un jour l'abbé d'Estrées entretenant M. de Torcy de l'influence exercée sur la princesse par d'Aubigny, et se refusant, sans doute à raison des bienséances de son état, à interpréter, à la manière de Saint-Simon, le rôle de « ce grand et beau drôle bien découplé, » écrivit à sa cour qu'au palais, où ils logeaient en effet fort près l'un de l'autre, on les croyait mariés. On sait aussi qu'à la lecture de ce passage l'orgueil de la grande dame fut plus alarmé que sa pudeur, et qu'avant d'envoyer la dépêche ministérielle à sa destination, elle écrivit en marge ces mots fameux : *pour mariés, non*. En même

temps que l'original ainsi annoté était expédié au marquis de Torcy, une copie en était adressée par la princesse au duc de Noirmoutier, son frère, et celui-ci la faisait circuler dans tout Paris, au grand scandale d'une société qui respectait encore un peu les mœurs et le pouvoir.

Louis XIV se devait à lui-même de ne pas laisser impuni un pareil excès d'audace. Toutefois les affaires d'Espagne étaient alors dans un tel état de confusion, le danger d'exaspérer la jeune reine paraissait si grand, qu'il fallut différer cette mesure, si justifiée qu'elle pût être. Ce fut seulement quelques mois après, lorsque Philippe V eut quitté Madrid pour aller, sur les frontières du Portugal, prendre le commandement de son armée, renforcée par un corps français aux ordres du maréchal de Berwick, que Louis XIV crut possible de se faire obéir et de frapper ce qu'il appelait lui-même le coup décisif.

« Les plaintes contre la princesse des Ursins, écrivait le roi à l'abbé d'Estrées (1), sont montées à un tel point qu'il est enfin nécessaire de prendre un parti. J'aurois moins différé si j'avois seulement consulté le bien des affaires; mais il falloit attendre que le roi d'Espagne fût parti de Madrid : j'avois lieu de prévoir qu'il seroit trop sensible aux larmes de la reine, qu'elles pourroient l'empêcher de déférer assez promptement à mes conseils... Si le roi résiste, laissez-lui voir combien la guerre que je soutiens pour ses intérêts est pesante. Ne lui dites pas que je l'abandonnerai, il ne le croiroit pas; mais faites qu'il s'aperçoive que, quelle que soit ma tendresse pour lui, je pourrois, s'il n'y répondoit pas, faire la paix aux dépens de l'Espagne, et me lasser enfin de soutenir une monarchie où je ne verrois que désordres et que contradictions dans les choses les plus raisonnables que je pourrois demander pour ses propres intérêts. Enfin, après un tel éclat, il faut réussir : mon honneur, l'intérêt du roi mon petit-fils et celui de la monarchie y sont engagés... L'ordre que je vous donne est absolument nécessaire pour mon service, mais les suites en seront désagréables pour vous. On n'a pas cessé de vous rendre de mauvais offices auprès du roi mon petit-fils : ils ont fait une telle impression qu'il m'a déjà mandé plusieurs fois de vous rappeler. »

Louis XIV donnait donc à l'abbé d'Estrées l'ordre de partir immédiatement, en joignant à l'expression de ses plus vifs regrets l'assurance que cette disgrâce fort involontaire ne nuirait point à sa fortune. Telle était l'extrémité à laquelle une sujette avait conduit le prince le plus absolu de l'Europe. On voit quelles racines avait déjà jetées en Espagne la femme qui balançait à ce point la puissance du roi de France dans la cour de son petit-fils : on pourra bientôt s'en

(1) 19 mars 1704. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 297.

assurer davantage; mais si l'éclat d'un tel rôle rehausse l'importance de Mme des Ursins, son caractère en demeure singulièrement compromis. Quelque bon vouloir que j'y mette en effet, je ne saurais avec M. Combes rattacher à un système politique la guerre indigne poursuivie par une Française contre deux ambassadeurs de son souverain avec une si cruelle persévérance. Le cardinal d'Estrées voulait en Espagne les mêmes choses que Mme des Ursins; il y représentait leur maître commun avec un titre plus élevé et une autorité plus légitime. Ses fautes de conduite, qui furent nombreuses, lui avaient été en quelque sorte imposées, et s'il eut le malheur de tomber dans des embûches, une autre avait eu le tort de les dresser. Dans cette période de deux années, la moins honorable de sa vie politique, la princesse n'eut pour stimulant qu'une ambition égoïste et impatiente. En subordonnant à ses intérêts ceux de deux monarchies, en donnant pour excuse à la violence de ses attaques le droit de sa propre supériorité, elle confirma contre ses adversaires par son exemple cette vérité, que pour les esprits ardens le pouvoir est moins périlleux à exercer qu'à poursuivre.

Philippe, rendu par l'éloignement de la reine à son indolence naturelle, n'opposa aucune résistance aux injonctions de son aïeul. Atteinte dans ses plus profondes affections, blessée dans sa dignité de souveraine, et ressentant à quinze ans ce double outrage aussi vivement que dans la maturité de la vie, Marie-Louise se renferma d'abord dans un dédaigneux silence qui révélait l'espoir ou d'une vengeance terrible ou d'une revanche prochaine. Mme des Ursins se soumit aux ordres de son roi avec l'orgueil superbe dont l'expression se révèle dans l'une de ses plus belles lettres à la maréchale de Noailles. Conscience des grands services rendus par elle aux deux monarchies avec une inviolable fidélité, étonnement amer en voyant sa parente, jusqu'alors si dévouée, « lui préférer des gens qui ne sont que ses alliés, et dont la méchanceté aurait dû lui faire horreur, » flatterie habile à Mme de Maintenon, à laquelle la Providence réserve, comme par un privilége assuré à sa vertu, la sainte mission de faire triompher un jour la justice et la vérité, « Dieu voulant pour cela se servir d'elle malgré elle-même : » tels sont les traits principaux de cette noble défense, où le calcul tempère la passion, et qu'il faut lire en entier dans le volume de M. Geffroy (1).

III.

Sortie de Madrid en « criminelle d'état, » Mme des Ursins se dirigea vers l'Italie, lieu désigné pour son exil; mais, s'éloignant de

(1) Lettre du 23 mai 1704, p. 169.

l'Espagne « à lents tours de roue, » nous dit le duc de Saint-Simon, elle trouva le temps de faire agir ses amis de Versailles, « qui, représentant la raideur de cette chute pour une dictatrice de cette qualité, disaient que le roi, étant obéi, jouissait de sa vengeance, que la pitié pouvait avoir lieu après une telle exécution, et qu'il ne fallait pas pousser à bout la reine d'Espagne. » Ces raisons, commentées par le duc d'Harcourt, homme d'un si grand poids dans les affaires de la Péninsule, par le maréchal de Villeroy et par les Noailles, prévalurent auprès de Louis XIV, qui accorda à la princesse l'autorisation, ardemment sollicitée, de s'arrêter à Toulouse et d'y séjourner. Ce n'était que le premier pas vers une réhabilitation à laquelle travaillaient avec une ardeur égale, quoique par des procédés très différens, la jeune épouse de Philippe V et la grave compagne de Louis XIV. Mme de Maintenon, acceptant volontiers le rôle de missionnaire de la justice divine, tenait sans doute à honneur de ne pas décevoir l'espérance de l'illustre accusée qui le lui avait attribué avec tant d'à-propos. Au bout de quatre mois passés dans la capitale du Languedoc, au sein d'une retraite animée par un commerce assidu avec les deux cours, Mme des Ursins reçut la permission de paraître à Versailles et de venir s'y justifier. L'intervention de Mme de Maintenon n'avait rien que de fort naturel dans cette circonstance, non qu'elle eût le goût de gouverner l'Espagne, comme l'affirme Saint-Simon, car ce goût-là, elle ne l'avait pas même pour la France : ce qu'elle voulait des deux côtés des Pyrénées, c'était une sorte de surintendance morale de la maison de Bourbon. Or, en la tenant au courant des plus minutieuses particularités touchant le roi et la reine, en inspirant à la sœur de la duchesse de Bourgogne l'affection soumise de son aînée envers sa *tante*, Mme des Ursins rendait à la marquise de Maintenon le seul service qui touchât celle-ci, et le seul, à vrai dire, qui pût ajouter quelque chose à son importance.

Les motifs de Louis XIV étaient d'un ordre fort différent, et son esprit politique ne tarda pas à leur sacrifier ses griefs, si légitimes qu'ils pussent être. Loin de pacifier la cour d'Espagne, le départ de la princesse des Ursins y avait fait éclater la plus complète anarchie. Au gouvernement exercé par la reine avait succédé une absence entière de direction, et les affaires furent conduites avec des incohérences tellement choquantes, que M. de Torcy, à bout de conseils et de patience, ouvrait avec un effroi véritable les dépêches sorties de cette boîte de Pandore. L'accord au moins apparent que la prépondérance de Mme des Ursins avait maintenu entre les membres du *despacho* par l'intervention du duc de Montellano, sa créature, s'était trouvé violemment rompu, et le parti autrichien se constituait par l'effet de ce désordre et de cette décomposition uni-

verselle. L'archiduc, proclamé roi d'Espagne par l'empereur sous le nom de Charles III, reconnu en cette qualité par l'Angleterre et la Hollande, venait de débarquer à Lisbonne; la campagne ouverte contre les Portugais avait fini, après quelques succès éphémères, par une sorte de débandade de l'armée espagnole, faute de vêtemens, de vivres et de solde, dont il n'était plus question depuis le départ d'Orry, rappelé en France par les mêmes motifs que la princesse. Gibraltar, dont une inexplicable incurie avait confié la défense à cinquante hommes, était arraché pour jamais par quelques matelots ivres à la couronne des rois catholiques; la Catalogne, l'Aragon, le royaume de Valence, préparés à l'insurrection par le prince de Darmstadt, se trouvaient également à la veille de lui échapper. Au commencement de 1705, les armées de Philippe V se composaient de cinq ou six mille hommes déguenillés, tentés chaque jour dans leur fidélité chancelante, et le petit corps de troupes auxiliaires françaises s'épuisait en efforts inutiles pour reprendre Gibraltar, mis à couvert par la flotte anglaise, demeurée maîtresse du détroit après le premier désastre de notre marine dans cette guerre, qui allait lui coûter son dernier vaisseau.

Le gouvernement des premiers ministres, et bien plus encore celui des femmes, était antipathique à Louis XIV. Aussi dut-il lui en coûter beaucoup de renoncer à l'espoir généreux de voir son petit-fils appliquer les belles instructions où sa personnalité royale se réfléchit avec tant d'éclat; mais un tel prince savait fort bien qu'une idée politique est sans valeur, lorsqu'elle demeure inapplicable. Vaincu par une douloureuse évidence, il en était à reconnaître que le tempérament maladif de Philippe rendait chez lui tout équilibre impossible entre l'intelligence et la volonté, de telle sorte que ce malheureux prince ne pourrait échapper à sa perte qu'en échappant à lui-même. Dans les périls prochains que laissaient pressentir les désastres de nos armées, mieux valait, après tout, l'espoir de conserver l'Espagne avec la dictature de Mme des Ursins, que la certitude de perdre cette couronne en éloignant la grande caméristе. Après la bataille d'Hochstedt, la défection du duc de Savoie et la triste campagne d'Italie, la réintégration de la princesse dans sa charge fut de la part de Louis XIV une première concession à la mauvaise fortune, une résolution pour laquelle sa sagesse triompha de ses répugnances. C'est là ce qu'aurait dû voir Saint-Simon, au lieu de présenter le triomphe obtenu par Mme des Ursins à Versailles comme l'inexplicable effet d'une sorte de fascination soudaine.

Cette victoire transforma tout à coup celle qui naguère encore était une accusée en « divinité de la cour. Tous ses regards étaient comptés, et ses paroles adressées aux dames les plus considérables leur imprimaient un air de ravissement. Rien de pareil à l'attention

du roi de la distinguer et de lui faire les honneurs de tout comme à un diminutif de reine d'Angleterre, et à la majestueuse façon dont le tout était reçu, avec une proportion de grâce et de politesse dès lors effacée et qui faisait souvenir les plus anciens des temps de la reine-mère. » Si Louis XIV se montra grand tacticien en paraissant rattacher à ses entretiens avec Mme des Ursins une résolution préconçue qui avait été le pur effet des événemens, et si la bonne grâce du gentilhomme couvrit en quelque sorte la retraite de l'homme politique, on pense bien que la princesse ne se laissa pas vaincre en habileté. Lorsque le désir de la voir retourner près de la reine d'Espagne lui fut exprimé, elle parla du dégoût que lui inspirait l'état de ce triste pays, qui rendait le bien comme impossible à faire; elle opposa à l'impatience du roi l'état de sa santé délabrée, et se mit en traitement, ayant en ce moment-là un intérêt véritable à être malade. Elle retarda de jour en jour un départ qu'on pressait de plus en plus, faisant comprendre avec mesure que, pour éviter les malheurs et les malentendus du passé, il faudrait chercher le salut de l'Espagne dans une unité complète de direction, et que la prépondérance inévitable de la reine contraindrait à placer cette direction politique, non dans l'ambassade, mais dans le palais. C'était réclamer un blanc-seing pour gouverner le royaume; mais, si audacieuse que fût en soi une pareille exigence, elle ne blessa personne, tant on était heureux, après de si nombreux mécomptes, de trouver enfin une tête qui affrontât courageusement la responsabilité d'une situation devenue si périlleuse. Mme des Ursins pénétra tous les avantages qu'elle pouvait tirer de l'abattement général et se promit de n'en rien laisser perdre ni pour elle ni pour ses serviteurs, quelque équivoque que pût être leur position auprès d'elle. Elle introduisit d'Aubigny dans le cabinet de Louis XIV et, chose plus difficile, dans celui de Mme de Maintenon. Elle fit renvoyer Orry à ses anciennes fonctions, pendant que l'un de ses ennemis les plus dangereux, le père Daubenton, recevait l'ordre de quitter Madrid, où sa remuante nullité s'était égarée dans un dédale d'intrigues. Autorisée à composer en quelque sorte son ministère, elle désigna pour l'ambassade d'Espagne le président Amelot, diplomate d'un esprit élevé, mais d'un caractère un peu subalterne, l'une des lumières de cette magistrature où Louis XIV aimait à recruter le personnel de son gouvernement, et d'où Mme des Ursins sortait elle-même par sa filiation maternelle. Ce choix était bon pour les deux rois, meilleur encore pour la princesse, à laquelle il garantissait un concours précieux sans lui laisser appréhender aucune résistance. Dans les soins et les détails multipliés qui assuraient sa dictature s'écoulèrent donc ces quatre mois d'attente qui provoquèrent parmi les oisifs de la cour les plus étranges interprétations. Saint-Simon,

pour qui le commérage est l'écueil du génie, ne manque ni de les recueillir ni de les commenter de la meilleure façon. Tandis que l'intimité de Mme de Maintenon avec la princesse éclatait à tous les yeux, il attribue à celle-ci des espérances extravagantes. *L'âge et la santé de Mme de Maintenon tentaient Mme des Ursins*, nous dit-il gravement, comme si l'épouse de Louis XIV eût été assez novice pour seconder les progrès d'une concurrence, comme si les femmes ne dépistaient pas encore plus vite les rivales que les amoureux.

Quoi qu'il en soit, Mme des Ursins, le front ceint de l'auréole de sa victoire, rentrait en Espagne à la fin de 1705, avec une mission politique avouée. On suit dans ses lettres à Mme de Maintenon, dont la série régulière commence vers cette époque, tous les incidens de ce voyage triomphal, et dans le cours de ce récit animé par une joie superbe, mais contenue, l'on peut remarquer la délicatesse avec laquelle la princesse, se dérobant aux empressemens passionnés de la jeune reine, fait maintenir à son préjudice l'intégrité de l'étiquette espagnole, dont elle est pourtant l'adversaire reconnue. Rien de plus original que les tendres effusions de ces deux femmes, tempérées chez l'une par le respect, surexcitées chez l'autre par la supériorité même de son rang, mais venant toujours se confondre dans l'unité d'une même pensée et l'exercice commun de la puissance.

Cependant Mme des Ursins triomphait sur un volcan : l'Espagne était en feu, et chaque jour semblait mettre en question l'existence du trône à l'ombre duquel elle venait régner. Lord Peterborough avait arraché Barcelone à Philippe V, et la plus grande partie de la garnison avait reconnu l'archiduc, qui, agissant désormais comme roi d'Espagne, venait de faire son entrée dans cette ville aux acclamations des populations catalanes. Les principales forteresses de la province avaient eu le sort de la capitale, et d'un côté l'insurrection gagnait Saragosse, pendant que de l'autre l'importante cité de Valence proclamait Charles III. La situation n'était guère meilleure dans l'ouest du royaume, car une armée anglo-portugaise avait pénétré dans l'Estramadure, commandée par un réfugié français devenu pair d'Angleterre, et dont la haine poursuivait Louis XIV sur tous les champs de bataille. Contraint de lutter à la fois en Flandre, en Italie et au-delà des Pyrénées, afin de défendre l'intégrité d'une monarchie qui hésitait de plus en plus dans son obéissance, le roi de France venait d'envoyer en Espagne trente bataillons et vingt escadrons qu'il fallut bientôt faire suivre d'une nouvelle armée. Malheureusement on touchait à l'heure où nos soldats auraient plus à redouter leurs généraux que ceux de l'ennemi, et ces forces, d'ailleurs insuffisantes, étaient placées sous les ordres du maréchal de

Tessé, courtisan aussi délié que militaire médiocre, incapable d'aucune initiative stratégique, et dont l'unique étude était d'accomplir à la lettre les instructions personnelles de Louis XIV et celles de Chamillard. Cependant, faute de ressources suffisantes ou faute d'habileté, Tessé échoua cette fois dans l'exécution des ordres formels de son maître, qui lui prescrivait de suspendre toutes ses opérations afin de reprendre Barcelone à tout prix. Un siége mollement conduit en présence d'une flotte maîtresse d'une mer où le pavillon français ne se montrait plus fut suivi d'un désastre aggravé par la présence du roi d'Espagne et par les récriminations amères que s'adressèrent les deux nations engagées ensemble dans cette entreprise funeste. Si indifférent qu'il parût au malheur comme à la gloire, l'on pouvait deviner chez Philippe, depuis la présence de son rival en Espagne, l'indomptable résolution de mourir les armes à la main pour la défense du seul droit qui touchât sa conscience et sa fierté. Il avait déployé devant Barcelone une bravoure inutile, et lorsque le maréchal de Tessé rendit nécessaire la levée du siége par son refus de le continuer, l'insurrection avait fermé devant le roi tous les chemins de sa capitale. Pour rejoindre la reine régente au sein des deux Castilles demeurées fidèles, Philippe dut prendre, la mort dans l'âme, le chemin de la France, afin de se diriger par le Roussillon vers la Navarre, en donnant à ses ennemis un prétexte plausible pour transformer sa sortie du royaume en une désertion de sa couronne.

La fortune n'envoyait pas à la reine des épreuves moins terribles qu'à son époux. Exaltée par la grandeur du péril, mais trouvant dans le sang-froid de Mme des Ursins les secours que lui refusaient et son ardeur et son âge, adorée des Madrilègnes, auxquels dans ces jours de crise elle se confiait avec un touchant abandon, la *Savoiana*, par le prestige de ses douces et fortes vertus, maintenait seule l'autorité royale dans un pays où « il auroit fallu avoir quasi une armée par province (1). »

Un jour on désespéra partout de l'avenir, partout, excepté au palais du *Retiro*. La place d'Alcantara, défendue par dix bataillons, derniers débris de l'armée espagnole, s'était rendue sans combat; soit ineptie, soit trahison, Salamanque venait d'être occupée, et les Anglo-Portugais s'avançaient à marches forcées sur Madrid, afin d'y faire proclamer Charles III. Il fallut fuir et quitter une ville d'un dévouement éprouvé pour se confier à des fidélités douteuses. Le roi avait rejoint l'armée française; la reine, accompagnée de sa

(1) Le maréchal de Tessé à Chamillard. Dépêche du 4 février 1706. *Mémoires* de Noailles, t. II, p. 380.

camarera mayor et de quelques femmes de service, dut se rendre à Burgos, afin d'y conserver au moins l'ombre du gouvernement légitime. On était sans ressources, sans argent, presque sans vivres. Il fallut faire fondre à la hâte l'argenterie des palais; la souveraine de tant de royaumes, après avoir emprunté sur gage quelques milliers de pistoles, emballa de ses mains, pour les livrer à des brocanteurs juifs, ces pierreries, tribut du Nouveau-Monde, orgueil et distraction de sa triste jeunesse. Sa cour, naguère si nombreuse, s'était dispersée au vent de l'adversité, non pour influer sur les événemens, mais, chose plus honteuse, pour les attendre, et Marie-Louise, portant dans son sein le premier fruit de son union, se dirigea vers la patrie du Cid, résolue d'aller défendre la monarchie jusque dans les âpres montagnes qui en avaient été le berceau. On manquait de tout dans les solitudes de la Castille et dans ces pauvres *posadas*, aussi vides qu'un caravansérail de l'Asie. Si dans les provinces centrales le peuple se montra fidèle, ce ne fut pas sans d'extrêmes souffrances et sans les plus cruelles perplexités que put s'accomplir par des routes presque impraticables ce voyage à travers les détachemens ennemis, lancés à la poursuite du cortége royal. Rien assurément n'honore plus la mémoire de la princesse des Ursins que les lettres dans lesquelles elle raconte avec un naturel charmant les accidens journaliers de cette vie d'aventure, qu'elle supportait à soixante-cinq ans avec la gaieté d'une jeune touriste (1).

Comme il arrive assez souvent dans le cours des choses humaines, l'occupation de la capitale par l'ennemi eut des effets contraires à ceux qu'il avait été fort naturel d'en appréhender. L'archiduc fut proclamé à Madrid au milieu d'un silence glacial. Si presque toute la grandesse fit éclater ses sympathies pour la maison d'Autriche, si le personnel administratif, mobilier de tous les pouvoirs, demeura à son poste au prix d'un serment qui ne semblait guère plus coûter dans ce siècle que dans le nôtre, le peuple de Madrid témoigna pour l'étranger une aversion qui se manifesta bientôt par de nombreux attentats. Comment en effet la vieille terre de Castille ne se fût-elle pas soulevée en se voyant foulée par les partisans d'une royauté acclamée à Saragosse et à Barcelone, en contemplant dans l'éclat d'un triomphe insolent ces Portugais, qui pour tout Espagnol étaient encore des rebelles, et cette armée dédaigneusement flegmatique de lord Galloway, commandée par un *condottiere* de l'hérésie? En dehors des sphères officielles, l'isolement fut donc complet, et durant cette crise de trois mois, la royauté errante de Philippe V, représentée par sa courageuse épouse, jeta dans le cœur de ses su-

(1) Lettres de la princesse des Ursins à Mme de Maintenon, du 24 juin au 26 octobre 1706. Ed. Bossange, t. III, p. 305 à 367.

jets des racines indestructibles. Le littoral du nord et la grande province d'Andalousie, joignant à ces motifs divers la haine qu'inspirait l'Angleterre aux populations maritimes, se prononcèrent résolûment pour la maison de Bourbon, de telle sorte qu'en dehors des territoires de l'ancienne couronne d'Aragon, la conquête morale du royaume fut à peu près consommée, malgré l'occupation étrangère et par l'effet de cette occupation même. Ce fut avec des transports de joie qu'on vit les Anglo-Portugais évacuer hâtivement Madrid à l'arrivée d'une nouvelle armée française, entrée en Espagne par la Navarre sous le commandement du maréchal de Berwick. La confiance partout renaissante et l'ardeur des peuples préparés par le maniement du stylet à celui de l'épée, les violences et les menaces de l'étranger, tout constatait l'approche d'événemens décisifs, et prouvait que l'Espagne, longtemps hésitante, avait enfin pris son parti entre les deux prétendans.

Jamais, dans le cours de sa carrière agitée, Mme des Ursins ne déploya plus d'activité que dans les six mois qui séparèrent la rentrée de la cour à Madrid de la bataille d'Almanza. Sa position était aussi délicate que périlleuse. Il fallait flétrir des défections éclatantes, mais sans pousser personne jusqu'au désespoir; il fallait surtout, et à quelque prix que ce fût, créer à l'Espagne des ressources financières, car la France épuisée n'envoyait plus de subsides : ce fut une œuvre difficile, à laquelle le nom d'Orry ne se rattache pas moins étroitement que celui de la princesse. La révocation hardie des biens engagés par la couronne et un emprunt décrété sur les propriétés du clergé produisirent des résultats d'autant plus considérables, que la plupart des grands et des prélats, atteints par cette double mesure, se virent contraints de proportionner leurs empressemens à leurs torts, et de faire de leur zèle la rançon de leur récente félonie. Les dépêches d'Amelot, analysées par l'abbé Millot dans les *Mémoires de Noailles*, sont pleines de détails sur les miracles de cette activité, qui ne préparèrent pas moins efficacement que les belles manœuvres de Berwick l'immortelle journée d'Almanza.

Le 25 avril 1707, une armée inférieure en nombre aux Anglais, aux Portugais et aux Autrichiens, qu'elle rencontra postés en face d'elle, les défit dans une mêlée d'une heure, faisant dix mille prisonniers, tuant six mille hommes à l'ennemi, lui prenant son canon, son bagage et cent vingt drapeaux. Cette magnifique victoire, arrachée par la furie française, comme pour donner au vieux roi la force de supporter sans mourir la honte de Ramillies et de Turin, ouvre dans la guerre de la succession ce qu'il faudrait nommer la période espagnole. La victoire d'Almanza fut en effet le dernier service rendu à Philippe V par son ancienne patrie : à partir de ce jour, la France,

menacée sur ses frontières, contrainte d'affecter toutes ses ressources à son propre salut, devient pour l'Espagne un obstacle et un péril permanens. Elle compromet cette monarchie par ses opérations militaires, et bien plus gravement encore par ses négociations diplomatiques. Dans cette phase nouvelle, signalée par l'antagonisme presque constant des deux cours, la situation de Mme des Ursins est des plus critiques; mais nous allons la voir, avec la rectitude habituelle de sa pensée, prendre sans hésiter le parti commandé par l'honneur comme par la bonne politique.

La gravité des événemens avait déterminé Louis XIV à se faire représenter en Espagne par son neveu, dont la réputation militaire avait plus grandi en Italie par nos malheurs qu'elle ne l'aurait fait peut-être par nos victoires, tant on lui avait su gré de ses conseils méconnus et d'une opposition si tristement justifiée. Arrivé à l'armée au lendemain de la bataille d'Almanza, le duc d'Orléans avait en deux campagnes soumis le royaume de Valence et la plus grande partie de l'Aragon, après avoir emporté en Catalogne des forteresses jusqu'alors réputées imprenables. S'inspirant de la pensée du chef de sa race, il avait fait profiter ses services militaires à l'extension de l'autorité monarchique, et avait solennellement aboli, au nom de Philippe V, dans le royaume d'Aragon, les priviléges anarchiques qui énervaient le pouvoir sans servir efficacement la liberté. La correspondance de Mme des Ursins avec Mme de Maintenon et la maréchale de Noailles d'avril 1707 en novembre 1708, date du départ du prince, constate que les relations de celui-ci avec la grande caméristé s'étaient longtemps maintenues sur le meilleur pied, les mœurs dissolues du duc d'Orléans inquiétant moins Mme des Ursins que la sûreté de son coup d'œil ne la charmait. La rupture de cet accord, qui d'ailleurs s'opéra sans éclat (1), fut l'un des résultats les plus regrettables de la ténébreuse intrigue dans laquelle des agens subalternes égarèrent un moment l'ambition du petit-fils d'Anne d'Autriche (2), machination plus funeste au prince, dont elle entacha l'honneur, qu'au roi d'Espagne, qui n'en reçut aucun dommage pendant la présence du duc d'Orléans dans ses états, les mouvemens de Flotte et de Renault, ses émissaires, n'ayant pris un peu d'importance qu'après son départ.

Si entre la victoire d'Almanza et celle de Villaviciosa le trône de Philippe V fut encore exposé à de graves périls, ce n'est pas, quoi

(1) Quelques semaines avant le départ du prince, la correspondance de Mme des Ursins la montre encore engagée avec Mme de Maintenon dans une négociation des plus étranges dans l'intérêt de Mlle de Séry, pour l'érection du comté d'Argenton en faveur de cette maîtresse du duc d'Orléans.

(2) Voir dans ce recueil *la Régence et le Régent*, nos des 1er et 15 juin 1858.

qu'on en ait pu dire, parce qu'un prétendant nouveau lui disputait en secret le cœur de ses sujets, mais parce que les procédés de la France irritaient avec justice les Espagnols, si nécessaires que ces procédés pussent être dans ces temps malheureux. Réduit aux dernières extrémités et trouvant autant de difficultés pour faire la paix que pour continuer la guerre, Louis XIV ne luttait plus que pour défendre le territoire de son royaume, dont la gloire était payée de si cruels retours. A partir de 1709, des dispositions furent prises pour retirer d'Espagne nos meilleurs régimens et nos meilleurs généraux, afin de couvrir la France sur le Var et sur l'Escaut, et ces mesures étaient prescrites au moment même où la coalition, espérant prendre la France à revers, inondait la Catalogne de troupes allemandes, et ranimait partout le feu de l'insurrection. Pendant que Chamillard enlevait à Philippe V les bataillons dont ce prince réclamait la conservation avec le plus d'insistance, ce ministre, qui entrait en fureur au seul nom d'Espagnol, prétendait mettre à la charge exclusive de l'Espagne l'entretien des troupes françaises qu'on y laissait encore, de telle sorte que le roi catholique se trouvait placé dans l'alternative, ou de renoncer à un secours indispensable, ou de laisser, pour l'acheter, l'armée nationale sans solde et sans vivres. Dans quel temps et sous quels auspices arrivaient à Madrid ces sommations? Quand la prise de Lille, en ouvrant aux alliés la route de Paris, effleurait l'honneur de l'héritier de la couronne, et au moment où la France, qui, pour prix de l'avénement du duc d'Anjou, avait garanti l'intégrité de la monarchie espagnole, ne tentait pas même un effort pour empêcher la conquête du royaume de Naples par l'empereur, celle de la Sardaigne et des Baléares par l'Angleterre!

Mais la cour de Madrid avait encore bien plus à redouter les négociations de Torcy que les opérations militaires de Chamillard ou de Voysin. La guerre était à peine commencée que la pensée de traiter avec la coalition, en faisant payer à l'Espagne tous les frais de la paix, dominait le cabinet français, et l'on peut, dans les *Mémoires de Torcy*, en suivre les développemens successifs à chaque nouveau coup du sort. On n'avait songé d'abord qu'à donner les Pays-Bas à l'électeur de Bavière; bientôt il fallut admettre la possibilité d'abandonner l'Espagne et les Indes à l'archiduc Charles, en réservant à Philippe V les possessions italiennes; enfin l'aïeul infortuné dut, pour sauver le territoire français, accepter la perspective de la dépossession complète de son petit-fils sans aucune sorte d'indemnité. Avec la vertu d'un chrétien qui fait passer ses devoirs envers son pays avant ses devoirs envers sa maison, Louis XIV avait consenti à boire ce dernier calice, car l'on sait qu'il n'en appela aux ressources

d'un héroïque désespoir que lorsque ses ennemis, outrageant à la fois la raison et la nature, exigèrent qu'il se fît lui-même l'instrument d'une odieuse expulsion.

Mais la prudente résignation qui grandissait le roi de France aurait déshonoré le roi d'Espagne. Ce n'était pas lorsque les projets trop connus du cabinet de Versailles surexcitaient jusqu'à la fureur le patriotisme espagnol, et que l'on courait aux armes des plages de Cadix aux montagnes des Asturies, ce n'était pas quand les grands eux-mêmes se faisaient peuple, comme le dit le marquis de San-Felipe, et qu'ils abjuraient enfin, en haine de la France, leurs vieilles sympathies autrichiennes, qu'il était loisible au roi catholique de subordonner ses droits aux intérêts d'un monarque étranger. L'élève de Fénelon avait été nourri dans une foi profonde aux devoirs de la royauté chrétienne. Institué par Dieu maître et pasteur d'un grand royaume, il se croyait obligé de donner son sang pour son troupeau. La sainte grandeur d'une telle perspective avait comme rasséréné son âme, noyée dans la tristesse, et c'était avec ce calme, gage assuré des résolutions invincibles, que Philippe V avait notifié à son aïeul qu'il ne quitterait pas vivant la terre sur laquelle la Providence l'avait appelé à régner. Cette déclaration, vingt fois réitérée dans sa correspondance avec Louis XIV, ne permettait pas de douter que ce prince ne se défendît en Espagne jusqu'à la mort contre la coalition et contre la France, si sa destinée lui imposait jamais une aussi cruelle épreuve (1).

Mme des Ursins avait ainsi à opter entre la politique française, imposée à Louis XIV par de cruelles nécessités, et la politique

(1) « Je suis outré qu'on puisse seulement imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Cela n'arrivera pas : le sang qui y coule n'est pas capable de soutenir une pareille honte. Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en arracher que la mort. Je ne doute pas que vous n'approuviez ces sentimens. » Philippe V à Louis XIV, 12 novembre 1708. — « Mon parti est pris il y a longtemps, et rien au monde n'est capable de m'en faire changer. Dieu m'a mis la couronne d'Espagne sur la tête : je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'abandonneront pas, quelque chose qui m'arrive, et que si j'expose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu, jusqu'à la dernière extrémité, pour ne les jamais quitter, ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne pas me perdre. Si j'étois capable d'une lâcheté pareille à celle de céder mon royaume, vous me désavoueriez pour votre petit-fils. Je brûle d'envie de le paroître par mes actions, comme j'ai l'honneur de l'être par mon sang : ainsi je ne signerai jamais de traité indigne de moi. Je ne quitterai l'Espagne qu'avec la vie, et j'aime sans comparaison mieux y périr en disputant le terrain pied à pied à la tête de mes troupes que de prendre un parti qui terniroit la gloire de notre maison, que je ne déshonorerai certainement pas si je puis, avec la consolation qu'en travaillant pour mes intérêts, je travaillerai aussi pour les vôtres et pour ceux de la France, à qui la conservation de l'Espagne est absolument nécessaire. » 15 avril 1709.

espagnole, pour laquelle Philippe V était résolu à mourir. D'un côté, la jeune mère qui venait de lui confier l'éducation d'un fils conçu dans la douleur en appelait à son attachement et à son courage, — de l'autre, Mme de Maintenon, dont l'unique souci était d'assurer le repos de Louis XIV, en arrachant une à une toutes les épines de sa couronne, lui rappelait qu'elle était née Française et qu'elle devait trop au roi pour conserver le droit de le contredire. Une sujette de Louis XIV oserait-elle combattre à Madrid les plans arrêtés à Versailles? La gouvernante de l'héritier de la couronne d'Espagne concourrait-elle par ses conseils à dépouiller l'enfant dont elle recevait les premières caresses? Mme des Ursins ne pouvait se dérober que par un prompt départ aux difficultés d'une pareille alternative. Les faits constatent qu'elle le comprit et qu'elle était pleinement résolue à quitter l'Espagne vers la fin de l'année 1709: le désespoir de la reine, dont la santé inspirait dès lors de trop légitimes inquiétudes, l'empêcha seul de suivre un projet qui lui souriait plus que tout autre dans la tristesse profonde où la jetaient les résolutions de la France.

Mme des Ursins n'eut pas plus tôt pris le parti de demeurer sur le théâtre des événemens, et de soutenir de toute son énergie le roi d'Espagne dans les voies généreuses où l'engageaient sa conscience et le vœu national, qu'elle se précipita tête baissée dans la mêlée, ne ménageant plus rien du côté de la France, et brûlant ses vaisseaux avec une audace dont ses molles habitudes semblaient l'avoir rendue incapable. Son style se transfigure et s'élève avec son rôle et son caractère; ses lettres froides et polies se colorent des mille reflets de la passion. En reprochant à Mme de Maintenon de préférer la tranquillité du roi à son honneur, elle lui décoche des traits qui, pour être élégans, n'en sont pas moins acérés; ce sont parfois d'affectueux reproches, ce sont plus souvent encore les bonds inattendus d'une colère magnifique. L'écrivain se révèle alors sous la femme du monde, et l'on sent que dans cette vie compassée le cœur a pour un moment triomphé de l'esprit (1).

Mme des Ursins se mit donc sans hésiter à la tête du mouvement national, cherchant à faire sortir le salut de l'Espagne de l'abandon même où la France laissait cette monarchie. Sans rompre ses relations confidentielles avec ses correspondans ordinaires de Versailles, elle les enveloppa du voile le plus épais, ne songea plus qu'à stimuler le patriotisme castillan, paraissant tout adopter de l'Espagne, depuis ses coutumes populaires jusqu'à ses haines et ses préjugés. A l'aide d'un *sombrero* et d'une *golille*, don Luis d'Au-

(1) Voyez surtout dans les lettres à Mme de Maintenon celles du 18 juillet, 26 août, 15 septembre, 23 décembre 1709.

bigny était devenu un parfait *caballero;* la même transformation s'opéra pour tout le service du palais, et bientôt un acte décisif vint consacrer l'attitude nouvelle de Philippe et de sa cour. Mme des Ursins, qui comptait dans la maison française du monarque ses principaux ennemis, décida ce prince à expulser en masse tous ses serviteurs non espagnols, résolution imprévue qui eut des deux côtés des Pyrénées un retentissement immense, parce qu'en servant une vengeance personnelle habilement dissimulée, elle devenait la sanction d'une politique dont la rudesse était poussée jusqu'à l'ingratitude.

Jeter Philippe V dans les bras des Espagnols, c'était flatter à la fois la démocratie et la grandesse : au peuple, Mme des Ursins présentait, au milieu des plus ferventes bénédictions, le prince des Asturies; aux grands, dont elle avait été longtemps l'ennemie déclarée, elle faisait donner un gage éclatant de la confiance royale. Le duc de Bedmar, appelé au ministère de la guerre, était chargé d'organiser les levées et de diriger l'élan des bandes formées sur tous les points du royaume, et le duc de Medina-Cœli recevait le portefeuille des affaires étrangères. Malgré des suspicions bientôt après justifiées, ce seigneur était alors le personnage le plus propre à garantir à l'Europe l'établissement d'une politique nationale et indépendante.

Transformer le petit-fils de Louis XIV en roi péninsulaire, c'était fournir le meilleur argument aux partisans de la paix, déjà nombreux dans le parlement britannnique. D'un autre côté, cette politique-là ne pouvait inquiéter bien sérieusement le cabinet de Versailles. Le roi savait qu'il pouvait attendre du respectueux attachement de son petit-fils tous les sacrifices, excepté celui du trône, et quoiqu'il eût adhéré officiellement au principe de la dépossession de Philippe V, il ne pouvait regretter, ni comme souverain, ni comme père, les obstacles que l'attitude plus résolue de l'Espagne opposait alors aux ennemis des deux couronnes : Louis XIV continuait donc, malgré ses engagemens diplomatiques, d'assister secrètement dans la Péninsule ce qu'il faudrait appeler le parti du *fara da se.* Mme des Ursins avait repris son crédit à Versailles depuis qu'on était contraint de compter, pour prolonger la lutte, plutôt sur les ressources militaires de l'Espagne que sur celles de la France aux abois. Pour donner plus de gravité au mouvement national, auquel elle imprimait l'impulsion afin d'en demeurer la modératrice, elle avait demandé le rappel d'Amelot, qui avait eu longtemps à Madrid l'attitude d'un premier ministre plutôt que celle d'un ambassadeur, et Louis XIV, déférant à ce vœu, avait remplacé cet agent expérimenté par un simple chargé d'affaires. Orry dut être pareillement

sacrifié malgré ses précieux services; mais en même temps qu'elle donnait par l'éloignement de ses amis satisfaction aux susceptibilités populaires, la princesse implorait avec instance l'envoi du duc de Vendôme pour prendre le commandement de l'armée espagnole, et Louis XIV de son côté, au moment où il s'obligeait à rappeler d'Espagne le dernier soldat français, y envoyait le général qui allait sauver la couronne de son petit-fils.

Arrivé vers le milieu de l'année 1710, Vendôme déploya une activité que ne paraissaient pas comporter ses habitudes pour réunir et armer les volontaires qui, du sommet des *sierras*, descendaient en foule dans les plaines des deux Castilles à la voix d'un monarque devenu la personnification de la patrie. Il transforma en une belle et bonne armée les *guerrillas* indisciplinées dont le courage avait été jusque-là inutile; en peu de mois, l'armée anglo-autrichienne, à la tête de laquelle le prince qui prenait le nom de Charles III avait pu paraître quelques heures dans la capitale déserte, se trouva en face de troupes aguerries en mesure de reprendre un terrain qui jusqu'alors n'avait pas été sérieusement disputé. Sous l'irrésistible élan d'un grand peuple qui s'était enfin retrouvé lui-même, l'armée anglaise de lord Stanhope capitulait à Brihuega après un carnage effroyable, et Stahrenberg, écrasé à son tour à Villaviciosa, emportait dans sa fuite les dernières espérances de la maison d'Autriche.

L'Espagne avait ainsi résolu par ses seuls efforts la grande question qui avait armé l'Europe depuis si longtemps. Au commencement de 1711, Philippe V avait acquis pour son trône une sécurité que Louis XIV n'avait point encore obtenue pour l'intégrité de ses frontières, et sans méconnaître l'influence de la victoire de Denain, si miraculeusement opportune, il est juste, je crois, de faire une part beaucoup plus large qu'il n'est d'usage à la victoire tout espagnole de Villaviciosa dans les conditions inespérées obtenues par la France à la paix d'Utrecht. Si le nouveau ministère de la reine Anne parvint à faire supporter ce traité à la nation anglaise, ce fut en effet en constatant, sans rencontrer de contradicteurs, que l'établissement de la dynastie française dans la Péninsule y avait conquis l'autorité d'un fait irrévocablement consommé. Le réveil de la nation espagnole eut donc sur les affaires européennes un effet décisif, et lorsqu'en laissant la France presque intacte, les traités d'Utrecht eurent morcelé la monarchie des rois catholiques, les auteurs du grand mouvement populaire couronné par la victoire de Villaviciosa purent considérer sans prévention leur pays comme sacrifié, malgré le poids qu'il avait apporté dans la balance.

Dans cette œuvre, Mme des Ursins avait eu certainement une part très considérable, et c'était avec la plus juste fierté qu'elle pouvait

s'en prévaloir à Versailles comme à Madrid. Une persévérance sans exemple dans la pensée et dans la conduite, une rare souplesse dans les moyens, en avaient fait l'instrument principal d'une entreprise dans laquelle la soutenait une ambition virile unie à un dévouement profond. Ne se troublant point des revers, ne s'enivrant jamais des succès, elle tempérait par son calme l'ardeur parfois imprudente de la jeune reine et ranimait par sa fermeté les défaillances fréquentes d'un roi morose. Elle jouissait donc avec un orgueil peu voilé de cette sécurité de l'avenir que l'Espagne avait conquise avant la France, et dans son commerce avec Mme de Maintenon, ses lettres commençaient à se nuancer de teintes légèrement protectrices. C'est à ce point culminant de sa grandeur que l'attendait la fortune pour préparer l'humiliante catastrophe qui obscurcit encore le souvenir de ses services et jusqu'à l'honneur de son nom.

Ce fut un signe symptomatique de la phase nouvelle de sa vie que l'interprétation universellement défavorable donnée à une affaire dans laquelle il est juste pourtant de voir un échec plutôt qu'une faute. On sait que Philippe V, voulant reconnaître le dévouement de la gouvernante de son fils et assurer à cette noble femme une situation indépendante qui n'était pas au-dessus de sa naissance, avait stipulé, lors des préliminaires de la paix, la réserve d'un territoire des Pays-Bas espagnols cédés à l'Autriche, qu'il destinait à former une souveraineté pour Marie-Anne de La Trémoille. Cette négociation, qui porta successivement sur le comté de Limbourg et sur la petite seigneurie de La Roche-en-Ardennes, avait reçu d'abord à Versailles la plus complète approbation, car le reproche de *jouer à la reine* ne vint qu'après coup. La reconnaissance de leurs majestés catholiques fut trouvée naturelle et grandement louée, surtout par Mme de Maintenon. Il n'y a par conséquent pas trop à s'étonner si Mme des Ursins caressa une pareille perspective, surtout en prévoyance de la mort prochaine de sa bien-aimée protectrice, qui ne pouvait tarder à être remplacée dans la confiance et dans la couche de son époux. La cour de France ne changea d'avis que lorsque cette affaire de La Roche, fort mal prise par les Hollandais, fut devenue l'occasion d'un retard pour la signature de la paix générale. Alors les reproches accablèrent de toutes parts Mme des Ursins, et ceux qui venaient de Saint-Cyr portaient un caractère particulier d'acrimonie, qu'il ne faut point, avec le duc de Saint-Simon, attribuer à une jalousie dont il n'existe aucune trace, mais qu'explique chez Mme de Maintenon son désir d'assurer à tout prix le repos de Louis XIV. Ces reproches d'ailleurs manquaient de fondement, car les accusateurs de la princesse auraient pu remarquer que, si la France avait le droit d'attendre avec

une vive impatience la signature d'un traité qui lui conservait presque toutes ses conquêtes, il en était tout autrement pour l'Espagne, appelée à payer seule les frais de la pacification. Les actes de 1713, dont la conclusion fut en effet retardée de quelques mois par l'intérêt et par l'intervention de Mme des Ursins, avaient été accueillis avec une colère fort naturelle dans la monarchie de Charles-Quint, à laquelle ils arrachaient le Milanais, les Deux-Siciles, la Sardaigne, les Pays-Bas, Port-Mahon et Gibraltar. Or la France peut décider si c'eût été en 1815 un crime irrémissible à ses yeux que de faire ajourner par une question dilatoire la signature des traités de Vienne.

Cet échec était le premier dans une carrière de malheurs que la mort seule devait clore désormais. Au commencement de 1714 mourut, à l'âge de vingt-six ans, Marie-Louise de Savoie, âme ardente, usée, mais soutenue par la tempête, et qui tomba sitôt que le souffle de l'orage eut cessé de la soulever. Les restes de la reine étaient à peine descendus dans les caveaux de l'Escurial, que la nation se demandait quelle serait sa nouvelle souveraine, et que la cour de Versailles adressait la même question à Mme des Ursins, tant on y connaissait et les besoins et l'austérité du roi d'Espagne. Que se passa-t-il durant les huit mois de ce veuvage si péniblement supporté? Quels mystères vit ce palais de Medina-Cœli, où Mme des Ursins enferma Philippe V loin de tous les regards? On ne le dira jamais avec quelque certitude, car les rumeurs mises en circulation en France par Saint-Simon et Duclos, en Italie par Poggiali, en Angleterre par Fitz-Moritz, eurent pour source commune les conversations d'Alberoni, l'un des acteurs les moins scrupuleux du drame de Quadraque. L'ancienne grande caméristе, déjà septuagénaire, osa-t-elle tendre des embûches aux sens d'un prince de trente ans, et cette tentative, plus étrange encore qu'audacieuse, réussit-elle au point d'engager en quelque chose la conscience de Philippe? L'histoire ne résoudra jamais cette question, d'ailleurs de fort mince importance pour elle, et qui touche moins encore au seul but que je me sois proposé, celui de juger le rôle politique de la princesse en en rappelant les principales péripéties.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas possible de douter que, dans les temps qui précédèrent l'arrivée de la princesse de Parme, la présence de Mme des Ursins ne fût devenue une souffrance pour le monarque, et qu'il n'ait secrètement donné la main au coup d'état accompli par sa nouvelle épouse avec une résolution barbare. Ce fut en effet en montrant aux officiers des gardes un plein pouvoir du roi qu'Élisabeth triompha de leurs hésitations, et qu'elle s'assura leur concours pour une exécution qui aurait peut-être été moins cruelle, si elle avait été sanglante; mais si, depuis la mort

de Marie-Louise de Savoie, les rapports du roi d'Espagne avec Mme des Ursins avaient pris un caractère obscur, l'active intervention de celle-ci dans le second mariage de ce prince exclut au moins la pensée qu'elle ait pu rêver pour elle-même une situation royale, comme l'en ont accusée ses ennemis. Que l'abbé Alberoni ait transformé la princesse la plus ambitieuse de l'Europe en une bonne Parmesane nourrie de beurre et de fromage (1), et que la prudence habituelle de Mme des Ursins ne l'ait pas défendue contre la grossièreté d'un pareil piége, cela est vrai, bien qu'invraisemblable; mais il est au moins douteux que la *camarera mayor* eût encore cette illusion-là en se présentant pour la première fois devant la nouvelle reine à l'entrevue de Quadraque. Sa correspondance des derniers mois de 1714 laisse percer à travers une grande réserve des inquiétudes manifestes, et c'est avec une émotion mal contenue qu'elle rapporte, sans les préciser, les bruits contradictoires qui lui arrivent sur le compte de la princesse. J'inclinerais volontiers à croire qu'elle voulut faire lever au plus vite le doute qui la dévorait, et qu'elle alla peut-être jusqu'à hâter, par une intempestive explication, le coup qui l'attendait. En tout cas, ce coup fut frappé par Élisabeth, à l'instigation d'Alberoni, avec l'assentiment au moins tacite du monarque, qui n'avait rien à refuser à la femme dont l'arrivée venait terminer le long supplice de sa continence.

Saint-Simon a imprimé au fond de toutes les mémoires le récit de cette terrible nuit du 24 décembre 1714, et il n'y a pas à citer un épisode que chacun sait par cœur. Qui ne s'est représenté la princesse des Ursins sortant de chez la reine en grand habit de cour, emballée soudain dans une voiture, sans vêtement, sans linge, sans argent, pour être conduite, par un froid tel que le cocher en eut une main gelée, à travers les montagnes où les chemins avaient disparu sous la neige, vers une destination inconnue? Qui ne s'est figuré la faim venant ajouter d'autres tortures à celles du long cauchemar sous lequel se débattait cette infortunée dans les plus poignantes angoisses de l'incertitude, de l'étonnement et de l'humiliation? Telle fut pourtant la fin réservée à la femme qui avait inscrit son nom parmi ceux des fondateurs d'une dynastie et des libérateurs d'un grand royaume!

Il restait à Mme des Ursins un supplice encore plus cruel à épuiser: il fallait continuer de vivre au fond de l'abîme où elle était tombée si vite et de si haut, il fallait surtout porter sans fléchir le poids si

(1) « Questo abbate pur freddamente, e come a mezza voce la nominò, aggiugnendo per altro, ch'ella era una buona Lombarda, impastata da buttero et fromagio picentino, elevata alla casalingua, ed avezza di non sentirsi di altro parlare che di mertelli ricami e tele. » *Memorie istoriche* di Poggiali, p. 279.

lourd de la grandeur disparue. Elle y parvint en s'aidant de tout l'art dans lequel elle était passée maîtresse, car, d'après les témoignages contemporains, son front frappé par la foudre n'y perdit rien de sa majestueuse sérénité. Elle vint en France, où le public l'accueillit avec cette curiosité importune à laquelle ne tarde pas à succéder l'indifférence, où la cour demeura dans les termes d'une froide politesse avec une victime du roi d'Espagne qui s'était montrée trop loyale Espagnole pour qu'on se rappelât encore qu'elle était Française. Ne pouvant supporter la commisération là où elle avait si longtemps rencontré la flatterie, elle cessa de se montrer à Versailles et partit pour l'Italie; mais les faibles gouvernemens de cette contrée lui firent comprendre, soit par des procédés brutaux, soit à mots couverts, qu'elle pouvait être un obstacle à leurs bonnes relations avec la cour de Madrid, qu'Élisabeth Farnèse remplissait déjà de ses intrigues et de ses passions. Rome seule accueillit la fugitive, qui vint enfin cacher sa chute aux lieux où s'était élevée sa fortune, et ce fut dans l'asile ouvert aux proscrits de tous les siècles qu'elle put trouver quelques dernières années de repos pour songer enfin à la mort, dont la pensée n'avait jamais traversé sa vie.

Si le caractère de Mme des Ursins prête à la controverse, et s'il reste à la chronique des investigations à poursuivre dans les *mœurs à l'escarpolette* que lui imputèrent ses ennemis, il faut du moins reconnaître que ses faiblesses, toujours voilées, ne s'étalèrent jamais sur le théâtre de sa vie politique. Pour celle-ci, rien de plus facile que de l'embrasser d'un seul coup d'œil, rien de plus impossible, ce me semble, que de la juger diversement.

Si c'est une œuvre difficile pour les hommes d'état, même les mieux établis, que de diriger un grand royaume dans l'épreuve toujours laborieuse d'un changement de dynastie, quels obstacles ne dut pas rencontrer une étrangère dont l'influence ne reposait que sur la supériorité de son esprit et l'attachement d'une reine adolescente! Pour la princesse des Ursins, les difficultés d'une pareille tâche se multipliaient d'ailleurs par celles de sa propre position. Elle était en effet soumise à deux obédiences, si j'ose employer ce terme, et plusieurs fois les devoirs de la sujette française parurent contrarier ceux qu'avait dû contracter la dévouée servante de Philippe V. Correspondre à la royale amitié qui fut l'honneur de sa vie sans trahir le mandat donné par Louis XIV, servir la France en demeurant bonne Espagnole, ce problème-là fut résolu par une conduite dans laquelle la droiture politique s'éleva presque toujours à la même hauteur que l'habileté. Mme des Ursins s'efforça de faire prévaloir dans le gouvernement de la Péninsule les traditions ad-

ministratives importées de sa patrie, traditions qui introduisirent de l'ordre et quelques lumières dans la conduite d'un pays livré depuis plus d'un siècle à une incurie mortelle. Elle y fonda l'école française, dont Orry fut l'organisateur et Macanaz le publiciste, école qui arrêta, du moins en partie, la décomposition préparée par les derniers princes autrichiens, et dont l'œuvre principale fut l'acte de 1713 pour l'établissement de la loi salique en Espagne. Mme des Ursins concourut très activement à rendre à cette monarchie l'illusion de son ancienne grandeur, et la victime d'Élisabeth Farnèse prépara les armes avec lesquelles cette reine furieuse put troubler bientôt après le repos de l'Europe. Une ambition effrénée fit à la fois sa force et sa faiblesse. Modérée dans l'exercice du pouvoir, lorsque celui-ci ne lui était pas disputé, la princesse des Ursins se montrait, pour le conquérir ou pour le défendre, capable de toutes les violences, pour ne pas dire de toutes les iniquités. Avec beaucoup des qualités de l'autre sexe, elle n'eut aucune des vertus du sien. Sa conscience ne fut guère que de la rectitude d'esprit, sa religion qu'un hommage public à l'autorité confondue des deux majestés, *ambas majestades*, comme on disait en Espagne en parlant de Dieu et du roi. Sa pensée, toujours juste, manque d'ampleur et d'horizon, et son style a la sécheresse de l'acier poli; des nombreux monumens épistolaires qu'elle nous a laissés jamais ne sort un cri parti du cœur, et l'émotion y est aussi calculée que la colère. Si son attachement pour la reine revêt des formes souvent touchantes, si une vraie sollicitude se révèle dans les minutieuses précautions dont elle entoure l'enfance de l'héritier du trône, on sent qu'ici même l'ambition est la racine de la tendresse, et que ces objets d'amour sont avant tout, pour elle, des instrumens de puissance.

Ainsi s'est dessinée pour moi la figure de cette femme, entre ses injurieux détracteurs du siècle dernier et les chaleureux avocats qu'un retour de fortune vient de lui susciter. Je n'ai pas, comme on le pense bien, la prétention d'avoir libellé en quelques pages un arrêt définitif sur sa mémoire. J'adjure seulement les écrivains appelés au redoutable ministère de la justice historique de se tenir bien plus en garde contre les satires que contre les apologies : j'en pourrais apporter mille bonnes raisons; mais Tacite m'en a dispensé en disant pourquoi la détraction est devenue l'écueil et comme la tentation perpétuelle de l'historien (1).

LOUIS DE CARNÉ.

(1) « Ambitionem scriptoris facilè averseris; obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur : quippè adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. » *Histor.*, lib. I.

LOCKE

SA VIE ET SES ŒUVRES

DEUXIÈME PARTIE.[1]

I.

Locke n'a rien improvisé. Il avait réfléchi longtemps avant d'écrire. Il avait pensé à tout, qu'il n'était pas sûr encore de jamais produire au dehors sa pensée, et lorsqu'à cinquante-trois ans il publia son premier ouvrage, l'*Essai sur l'Entendement humain* était terminé, sa philosophie était faite. Tous ses écrits devaient donc avoir entre eux la même connexion que dans son esprit; tous devaient se faire reconnaître à des principes communs, à une méthode identique, et si l'homme se laissait apercevoir dans le philosophe, le philosophe devait se retrouver constamment dans l'écrivain. Sans unir toutes ses compositions par le lien d'une logique serrée, ce qui n'était le caractère ni de son talent ni de sa doctrine, on peut en effet remarquer qu'un même esprit les anime toutes, et que, suivant l'importance du sujet, suivant qu'elles tiennent davantage de la spéculation ou de la pratique, elles pourraient être classées dans un ordre hiérarchique dont la philosophie pure occuperait le sommet, comme le principe dont tous les autres écrits se-

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

raient les corollaires. Cet ordre cependant, nous ne le suivrons pas. Qu'on se souvienne seulement que Locke n'est point un de ces écrivains décousus dont les ouvrages restent isolés les uns des autres par la diversité des genres, des sujets, quelquefois des opinions, et que, suggérés presque toujours par la circonstance, les siens sont les applications particulières des pensées générales de toute une vie. Il n'est pas sûr qu'il eût jamais écrit, s'il ne l'avait cru utile en regardant l'état des affaires humaines, et s'il n'avait eu des opinions toutes faites à recueillir et à exprimer.

Ainsi nous parlerons de ceux des ouvrages de Locke dont nous croirons avoir quelque chose à dire, laissant de côté tout ce qui paraît secondaire. Ceux que nous nommerons, notre but sera de les caractériser, non de les analyser.

On a remarqué l'analogie des idées de Locke, aussi bien que de celles de Rousseau sur l'éducation, avec les idées de Montaigne. On pourrait remonter jusqu'à Rabelais. Tous ces hommes fort divers avaient un point commun, c'était de croire que la société du moyen âge avait fait fausse route, que ce qu'elle prenait pour la science n'était pas la science, et qu'elle ne pouvait par conséquent que fort mal instruire la jeunesse. Cette opinion, qui vers le XVIe siècle a pris si vivement en Europe, et dont le XVIIIe n'était nullement désabusé, devait bien avoir quelques raisons pour elle, quoi qu'on en dise aujourd'hui, et je ne voudrais pas répondre qu'on n'en fût pas trop revenu. Quant à Locke, témoin d'une orageuse révolution, jeté dans une société qui avait brisé ses vieux cadres, attaché à un protestantisme dont l'effet le plus certain semblait être d'avoir mis un terme à toute domination cléricale, il ne pouvait méconnaître que cette domination continuait à peser sur les écoles et les universités de son pays; et qui sait si aujourd'hui encore il ne penserait pas de même? De là toutes ses idées sur l'éducation. L'éducation ne devait plus avoir pour but de faire des gens d'église et des gens d'école : elle devait avant tout faire des hommes; première raison pour s'occuper d'abord de l'éducation physique, et plus qu'on ne l'avait fait jusque-là. Aussi Locke donne-t-il pour le gouvernement de l'enfance les conseils d'un naturaliste et d'un médecin, et ce ne sont pas ceux qui ont été le moins suivis. La santé du corps et la santé de l'âme, voilà son double but. L'éducation doit faire des hommes de bien; la morale occupe donc la plus grande place dans le traité, une morale fondée sur l'observation, conçue en vue du caractère des enfans et de la destinée des hommes faits. Ceux-ci doivent être d'utiles membres de la société civile : c'est une morale civile, laïque en quelque sorte, qu'il leur faut. Ils doivent être propres au monde comme aux affaires : leur savoir ne de-

vra rien avoir de scolastique. Ils ont besoin non de l'érudition des mots, mais de la connaissance des choses. Ainsi l'instruction trop exclusivement littéraire qui a prévalu jusqu'ici doit faire place à une étude des langues, des sciences, de l'histoire, enfin de la philosophie, telle qu'elle puisse servir aux devoirs et aux occupations d'un honnête citoyen. C'est là le fond du traité de Locke, c'est là ce qu'il expose d'une manière claire et judicieuse, sans invoquer aucune autorité, sans recourir à aucune tradition, sans chercher des moyens d'effet dans les ressources du sentiment ou de l'imagination. L'éloquence n'a que faire là où il s'agit de parler au bon sens : il semble que Locke se soit posé cette règle dans tous ses écrits. Rousseau en ceci ne l'a pas imité.

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur l'éducation paraissent la regarder comme à peu près toute-puissante. Cette opinion est naturelle à ceux qui font naître, avec Locke, la plus grande partie du mal en ce monde des préjugés et des habitudes, abus accidentels d'une société mal faite. Tous les réformateurs, et Locke en était un, partagent et même exagèrent cette idée. Comme elle est certainement vraie dans une certaine mesure, et qu'il a été jusqu'à présent impossible de déterminer jusqu'à quel point elle était vraie, elle est, comme encouragement au bien, fort préférable à une théorie pessimiste de l'humanité qui ne serait qu'une philosophie du désespoir. On peut seulement trouver assez curieux qu'un optimisme qui compte tant sur la raison soit en général accompagné d'un sentiment très vif et même d'une soigneuse démonstration de la limitation et de la faiblesse de l'esprit humain. Toutefois ce n'est pas un motif pour l'abandonner comme incurable. La médecine de Locke n'admet guère de maux incurables; aussi entreprend-il, après l'éducation des enfans, celle des hommes faits. C'est le sujet de son ouvrage sur *la conduite de l'entendement*, le seul où il ait cité Bacon. Comme Bacon en effet, il attend tout d'une bonne méthode, et rien de l'enseignement officiel : l'esprit bien conseillé se guidera de lui-même dans ses études. Les conseils de Locke n'ont aucune forme pédagogique; tout homme attentif peut les comprendre, et les appliquer ensuite à la direction de ses facultés, soit dans les emplois publics, soit dans la conduite de ses affaires, soit dans les études spéculatives. Cet excellent manuel est moins scientifique que pratique, quoiqu'un philosophe seul ait pu l'écrire, et il ne contient guère, sur les moyens de bien gouverner l'esprit dans l'examen des idées reçues, dans l'acquisition des connaissances, que des vérités définitivement adoptées par le sens commun. Mais du temps de Locke, et même après Bacon, le sens commun avait encore beaucoup à gagner : il fallait désapprendre et il fallait apprendre. La

science des doctes était fausse, et celle des ignorans était nulle.

Les maux de la société ne sont pas sans remède, et la raison en est le grand médecin. Cette pensée a également inspiré la politique de Locke, et ses principes sur l'organisation et les droits du gouvernement ne sont pas d'un homme qui renonce au perfectionnement des lois et des institutions. On sait qu'il admet la théorie d'un contrat primitif, fondement de la société politique, et cette théorie a dans ces derniers temps rencontré nombre d'adversaires. Sans doute elle a servi à étayer beaucoup de fausses et dangereuses idées, et il semble que Rousseau, cette fois encore imitateur de Locke, lui ait en la renouvelant porté le coup mortel. Elle aurait ainsi, comme tant de choses, péri par ses excès. Cependant elle se présente si naturellement à l'esprit, elle peut s'appuyer sur des antécédens si respectables, qu'on ne saurait la rejeter avec dédain (1). Comment en effet n'en pas reconnaître quelque trace dans cette *alliance* qui fut comme la base de la constitution du peuple juif? Si son gouvernement était, ainsi qu'on le nomme, une théocratie, la théocratie elle-même se serait donc fondée sur un pacte. Ce n'est pas nous, c'est l'Écriture qui dit que Dieu s'est engagé. Quand les lois, se dressant sur le seuil de la prison de Socrate, lui tinrent le sévère discours qu'il racontait à Criton, elles lui rappelèrent la convention qui, elles et lui, les soumettait au jugement d'Athènes. L'idée d'un *pacte social de la république*, textuellement nommé par Démosthènes, a passé des ouvrages d'Aristote dans le droit romain. Les modernes l'ont recueillie, et elle se retrouve dans Grotius et dans Hobbes. Ce dernier surtout l'a poussée à ses dernières limites pour en abuser avec excès, car l'excès lui plaisait comme à tout logicien absolu. Locke n'indique nulle part qu'il ait voulu ni suivre ni rectifier Hobbes; ce qu'ont dit les autres lui importe peu, et l'idée d'un contrat entre le pouvoir et la société l'aurait moins touché, je suppose, s'il ne l'avait trouvée que dans les livres. Ce n'est guère là qu'il cherchait ses principes; or celui-ci se lisait ailleurs, et les communes de l'Angleterre avaient écrit dans l'acte le plus mémorable que le roi Jacques II *avait rompu le contrat originel entre le roi et le peuple*. C'était là pour Locke une bien autre autorité que le nom d'Aristote ou de Sidney; elle valait mieux que toutes les philosophies du monde. Il faut avoir présent ce grand souvenir historique en jugeant son ouvrage.

Quant à la doctrine du contrat, ceux qui la combattent se donnent trop aisément gain de cause, en supposant toujours qu'on invoque ce pacte comme s'il eût jamais existé à l'état de convention écrite

(1) Voyez sur ce sujet les observations de sir G. Lewis, *Method. in Politics*, ch. x, 12.

ou verbale, comme s'il avait pour fondement quelque antique événement oublié, mais certain. C'est une supposition à laquelle des publicistes se sont laissé aller sans doute; mais il est injuste et tentant de les en accuser tous pour les convaincre sans grand'peine de chimérique hypothèse. Il est trop évident que les fastes de l'humanité montrent peu de nations délibérant sur l'établissement tant de l'ordre social que de l'ordre politique. S'ensuit-il que partout où des droits divers sont en présence, où le maintien et l'accord n'en est assuré que par une limitation respective et par des obligations réciproques, la raison interdise de supposer, de déclarer même que le cas est identique à celui d'un engagement bilatéral, sans prétendre par là que cet engagement ait été tracé ni prononcé? Les devoirs de la nature eux-mêmes, quand ils sont mutuels, équivalent à un contrat moral, et où serait l'erreur d'assimiler à un contrat naturel la relation du père et des enfans? Cette expression n'est pas plus un mensonge que le nom de loi donné à la règle non écrite, à la vérité impérative, qui subsiste et règne dans l'humanité comme principe de la morale universelle. Quand on la veut retrouver, cette loi, on la cherche dans la conscience et dans la raison; on s'enquiert moins de ce qu'elle a prescrit que de ce qu'elle prescrirait à une âme honnête et éclairée, et dans cette recherche hypothétique on croit déchiffrer un texte immortel. De la même façon, pour assigner les conditions auxquelles sont respectivement soumis les souverains et les peuples, il semble fort permis de rechercher quel aurait été le traité que leur eût dicté un arbitre suprême, quelles stipulations auraient été convenues entre eux s'ils eussent été libres, justes et éclairés, et si l'établissement social et politique avait pu être soumis à l'examen de la raison. Voilà l'origine et le fondement de la théorie du contrat. C'est d'un contrat de droit et non de fait qu'il s'agit; c'est d'un contrat idéal, et nier l'idéal, ce serait affranchir la réalité de toute règle.

On ne saurait cependant contester que Locke, qui avait déjà employé cette théorie dans ses lettres sur la tolérance pour limiter les droits du législateur sur la conscience individuelle, ne s'y soit complu de nouveau dans son traité du *gouvernement*, au point d'oublier, au moins en apparence, que cette fiction devenait un mensonge dès qu'on semblait l'ériger en fait inconnu d'une histoire primitive. Il raisonne quelquefois sur l'état de nature comme sur une époque dont on pourrait par induction reconstruire le récit, et quoiqu'il soit impossible qu'un esprit aussi défiant, aussi positif que le sien, prît au pied de la lettre de telles hypothèses, elles l'entraînent par instans : ce grand ennemi des abstractions réalisées s'y laisse séduire cette fois, sans s'apercevoir qu'il n'est pas plus

permis au publiciste de les prendre pour des faits qu'au métaphysicien de les prendre pour des êtres. Tout en relevant ici des erreurs et des équivoques que Locke, faute d'une juste sévérité dans l'expression, ne sait pas éviter, je conçois que son traité, regardé comme classique par les whigs, puisse encore être cité comme le manuel de philosophie politique de l'école libérale. Je souscris volontiers à ce jugement de M. Janet : « Le traité de Locke est peut-être ce que la science a produit de meilleur, de plus solide, de moins contestable. Aucun publiciste n'a mieux connu le vrai principe de la liberté (1). » Bayle nous apprend que dès 1693 cet ouvrage était traduit en français. Quant à la doctrine, « c'est l'évangile du jour, ajoute-t-il, parmi les protestans. » Et un des meilleurs observateurs du XVIIIe siècle, le marquis d'Argenson, ne pouvait en voir réimprimer vers 1754 la traduction, qu'il attribuait aux jansénistes, sans signaler *la royauté irritée, les têtes échauffées,* et sans écrire ces mots : « On n'a jamais été si instruit qu'aujourd'hui sur les droits de la nation et de la liberté (2). » Ainsi les ouvrages de Locke ne sont pas étrangers à nos idées de 1789. En politique comme en philosophie, il fut un des maîtres de nos pères.

La première liberté qui eût décidé Locke à prendre la plume est, on se le rappelle, celle des consciences, et nous aurions dû commencer par ses écrits sur la tolérance, s'ils ne se rattachaient à ses écrits sur la religion. Il faut les réunir pour montrer l'origine et donner la définition du christianisme de Locke.

On ne se représente jamais exactement dans quel état nouveau d'esprit le triomphe du protestantisme avait jeté les nations chez lesquelles il s'accomplit. En Angleterre, il trouva une race dès longtemps habituée à se faire elle-même ses lois, et qui n'avait même été catholique que comme elle l'avait voulu. L'indépendance et l'originalité du caractère britannique firent bientôt naître du sein de la réformation cette diversité de formes et de croyances qui est la richesse d'un christianisme libre et national. De là une multitude de sectes, souvent guerroyantes et passionnées, entre lesquelles il fut de bonne heure désirable d'introduire un certain droit des gens, comme entre toutes puissances belligérantes. Ce droit des gens, c'est la tolérance, c'est une liberté régulière, complète dans tout ce qui est manifestation de la foi, limitée dans tout ce qui est entreprise sur la foi d'autrui. Quoique souvent méconnue, violée, anathématisée, cette idée, une des conquêtes de la raison moderne, ne tarda pas à être conçue et même professée par de généreux esprits.

(1) *Histoire de la Philosophie morale et politique*, liv. IV, ch. III.
(2) *Mémoires*, édit. nouv., t. IV, p. 190.

Sous les auspices de lord Falkland, John Hales et Chillingworth donnèrent le premier signal de la véritable liberté religieuse, et un écrivain plus célèbre, placé très haut encore dans l'estime de ses compatriotes, Jeremy Taylor, en toucha tous les principes avec plus de largeur que de méthode, plus de verve que de précision, dans sa *liberté de prophétiser* (1). Ce livre remarquable l'est surtout en ce qu'émané d'un théologien respecté, il porte le caractère philosophique sans perdre le caractère chrétien. L'idée chrétienne de Taylor, c'est qu'en dehors du symbole des apôtres, rien dans la foi n'a cette autorité irréfragable qui permettrait d'imposer l'obligation de croire. Son idée philosophique est que, dans les matières spirituelles, la difficulté de connaître la vérité interdit cette certitude absolue qui serait au moins une indispensable condition pour justifier l'intervention de la force. Ce double principe, qui aurait pu mener Taylor plus loin qu'il ne croit, le conduit au moins à accorder presque sans restriction la tolérance aux catholiques, et dans son temps, son pays, son église, il faut le noter à son honneur.

Taylor traite surtout de la tolérance au point de vue religieux; il insiste moins sur la question politique. Locke fait l'inverse. Il n'était pas d'église; il avait vécu dans le commerce des gens du monde et des hommes d'état, et c'est d'une manière pratique qu'il aime à résoudre toutes les questions. Aussi, quoique ses idées générales offrent beaucoup d'analogie avec celles de Taylor, il s'attache principalement à déterminer, en ce qui touche la police des sectes et des cultes, quel est l'intérêt de l'état, quelle est la compétence, la puissance des lois, quel est le droit et le devoir du magistrat. Par cette voie, il arrive à la même conclusion, la liberté religieuse. On trouve les fondemens mêmes de sa doctrine dans un article de son journal intime, daté de 1667. Il avait dès-lors compris le danger et la chimère de poursuivre l'uniformité. Vingt ans après, il avait pu se confirmer dans ses idées, en vivant au milieu des ministres arminiens ou remontrans de Hollande, tous partisans de la tolérance, et il habitait Amsterdam, quand Bayle y avait publié son *Commentaire philosophique sur les paroles : Contrains-les d'entrer*. Cependant il est certain que Locke, en s'adressant à la politique, en prouvant par des raisons de sens commun, d'équité naturelle et de sagesse pratique, que le pouvoir civil n'a point à s'enquérir du fond des religions, fit faire un pas nouveau à la vérité qu'il voulait établir, et prit par son faible ou par son fort l'esprit des Anglais. Sa pensée fondamentale est qu'une église est une association libre, tandis que

(1) *Liberty of prophesying*. Prophétiser signifie ici émettre publiquement ses opinions religieuses.

la société civile ne l'est pas, et qu'ainsi le pouvoir civil ne peut être muni à l'égard de la première des armes qui lui ont été légitimement données pour protéger la seconde. L'état n'est point orthodoxe, et ce n'est pas comme tel qu'il peut, par ses actes, atteindre les consciences : c'est lorsque des intérêts civils confiés à sa garde se trouvent compromis par l'usage ou l'abus des droits de la religion. Ainsi s'expliquent les deux restrictions que Locke apporte à la tolérance universelle. La première est contre les athées. Ceux qui nient la Divinité, selon lui, ne doivent pas être tolérés, parce qu'ils portent le trouble dans la société en ébranlant la sainteté du serment. J'avoue que s'il n'était facile et dangereux d'abuser de cette première restriction, admise plus tard par Rousseau, je laisserais le soin de la combattre à des logiciens plus pointilleux que moi. L'autre restriction, que lord Macaulay reproche sévèrement à Locke, est, il faut bien le dire, contre les catholiques. Le reproche n'est pas sans fondement, quoique exagéré peut-être par l'honorable sévérité de lord Macaulay. Dans plusieurs passages, Locke reconnaît bien que les dogmes et les rites de notre église doivent être soufferts, et c'est là l'important; mais il refuse la tolérance à ceux qui enseignent qu'on ne doit pas garder la foi aux hérétiques, qu'un roi excommunié est déchu du trône, à ceux que leur religion soumet à une domination et à une juridiction étrangère, ce qui semble en effet exclure les catholiques de la protection de la loi. Il faut bien avouer que la politique de la cour de Rome et les fautes des jésuites avaient tout fait pour nous attirer de telles exclusions, et certes le mal devait être grand pour qu'elles trouvassent grâce aux yeux d'un homme aussi modéré que Locke; mais, avec toute sa modération, il était pour le moins aussi politique qu'il était philosophe, et c'est en politique qu'il parle ici. Cependant, comme tel, il aurait dû comprendre que si une religion quelconque, le catholicisme ou toute autre, vient à dicter à ses fidèles des opinions publiques qui troublent l'ordre de la société, ce sont là des délits qui doivent être réprimés, assez analogues par leur nature aux délits de la presse, et que si la loi peut justement les atteindre par la voie de la justice, elle ne doit pas pour cela s'armer contre la religion à laquelle on prétend les attribuer. Le pouvoir, dans ce cas, protége les intérêts civils qu'il juge menacés, sans proscrire une religion qu'il juge erronée. C'est aux catholiques, ou plutôt c'est aux croyans de toute religion, de respecter par tous pays l'ordre, la loi, la société, et dès qu'ils les respectent à l'extérieur, aucun compte ne leur peut être demandé des opinions qu'accepte leur conscience. Ajoutons que le catholicisme gallican, le seul qui convienne pleinement à une nation éclairée, ne laisse à mon sens rien subsister des ombrages que Locke et

l'Angleterre avec lui avaient conçus contre la foi de Jacques II et de Louis XIV; mais Jacques II et Louis XIV n'avaient rien négligé pour exciter les défiantes préventions d'un peuple fier et libre.

A ces observations près, les lettres de Locke sur la tolérance sont un bon ouvrage, qui peut encore se lire avec profit, et qui ne saurait guère être comparé qu'à l'ouvrage composé sous le même titre par un philosophe et un politique aussi, les lettres sur la tolérance de Turgot. Les idées de Locke d'ailleurs étaient encore en avant du public auquel il s'adressait, malgré ses trop opportunes concessions aux préjugés de l'Angleterre contre le papisme. Dès le début, un théologien d'Oxford, Jonas Proast, publia une réponse à la première lettre sur la tolérance. C'est même ce qui en provoqua une seconde, dans laquelle Locke n'ajouta rien d'essentiel à son argumentation. L'adversaire répliqua, fut réfuté de nouveau, et la controverse offrit cette singularité qu'elle s'interrompit treize ou quatorze ans, et que, gardant un long silence, Proast ne publia son dernier pamphlet qu'après la mort de Locke.

C'est que la discussion aurait pu être enveloppée dans une autre plus haute et plus générale. Le fond même des opinions religieuses de Locke aurait pu être mis en question. Non-seulement il allait dans son *Christianisme raisonnable* exposer ses principes chrétiens, dont ses idées sur la tolérance n'étaient que les conséquences, mais il avait auparavant dans son *Essai sur l'Entendement humain* développé les principes philosophiques qui pouvaient servir de base à ses principes chrétiens. C'est en effet d'abord à une critique théologique que donna lieu son livre de métaphysique.

Dans notre conviction, Locke était chrétien. Nos philosophes du dernier siècle ne le croyaient guère, et on peut avouer qu'à considérer sa prudence, son goût pour le repos, son mépris des opinions anciennes et des traditions établies, sa confiance entière dans la raison, son aversion pour tout enthousiasme, pour toute imagination, pour toute poésie, sa disposition à subordonner la spéculation à la pratique, son tact politique surtout, on pourrait le soupçonner de s'être appliqué à lui-même ce qu'on lit dans un de ses journaux confidentiels : « Les esprits populaires s'offensent de tout ce qui répugne à leurs préjugés (1). On doit donc prendre garde dans tous les discours narratifs ou relatifs à des faits, destinés à enseigner une doctrine ou à persuader, de choquer l'opinion reçue de ceux avec qui l'on a affaire, qu'elle soit vraie ou fausse. » Locke d'ailleurs a presque sur tout des manières de voir longtemps regardées en

(1) Ces premiers mots sont en français; ils ont été, ainsi que la réflexion qui suit, écrits à Montpellier en juin 1681.

France comme l'accompagnement de l'incrédulité, et sans doute le socinianisme, arrivé au déisme pur, ne lui inspirait pas une aversion égale à celle qu'il portait à l'intolérance dogmatique ou même à toute orthodoxie cléricale. On dit qu'il donna des encouragemens à Toland; très certainement il eut beaucoup d'estime et d'amitié pour Collins, et, quoiqu'il ait fort bien pu ne pas recevoir la confidence entière de ses opinions, il avait trop de sagacité pour n'en pas apercevoir la tendance. Il la vit, et passa outre.

Cependant il était chrétien : je le crois, parce qu'il l'a dit, et à cause de la manière dont il l'a dit. Quand il se justifie du reproche d'arianisme ou d'opinions analogues, on sent qu'il biaise un peu; sa dénégation n'est pas franche. Il se borne à mettre ses adversaires au défi de lui prouver ce dont ils l'accusent, ce qui se réduit à les défier de prendre sa prudence en défaut; mais son langage sur le christianisme, le ton de ses ouvrages, celui de sa correspondance, le témoignage de ses amis, sa vie, sa mort, tout me donne la conviction qu'il était chrétien, je veux dire qu'il croyait au caractère miraculeux de la mission du Christ sur la terre telle qu'elle résulte du témoignage pieusement et sainement entendu de l'Écriture sainte.

Locke avait été élevé dans une famille puritaine. Son enfance avait été familiarisée avec le nom du Christ, avec le langage de l'Évangile. La parole sainte lui avait été enseignée, et pratiquement enseignée, comme la règle des mœurs. On ne sait pas à quel point devait être profonde, ineffaçable, l'empreinte que laissait dans l'âme le christianisme tel que l'avait connu son enfance, réunissant ensemble la sainte autorité d'une antique croyance avec l'entraînement d'une opinion nouvelle, accepté comme la loi de la vie privée et comme la loi de la vie publique, comme une doctrine de répression morale et comme un moyen de révolution, confirmé en même temps par l'esprit de famille, l'esprit de secte et l'esprit de parti. Locke avait appris au même âge à réprouver l'église épiscopale, ses formes et ses symboles, le pharisaïsme des religions d'état, les théories scolastiques d'un dogmatisme composé et rédigé à la manière des sciences du moyen âge. L'indépendance de son esprit l'avait porté à envelopper dans une large critique toutes les traditions de l'éducation universitaire. Son équité et son humanité naturelle lui rendaient odieuses l'intolérance et la persécution; sa modération trouvait insupportables la violence des paroles et l'exagération des doctrines; son esprit, positif et critique, repoussait comme par instinct les fictions déclamatoires, les assertions hyperboliques, les figures de rhétorique prises au pied de la lettre, les contemplations vagues qui ne satisfont que l'imagination. C'était plus qu'il n'en fallait pour abonder dans le sens d'un simple ratio-

nalisme chrétien, vers lequel, on l'a vu, convergeaient alors bien des écoles et bien des églises venues de points de l'horizon très différens. Le socinianisme, l'unitairianisme, l'arminianisme, le latitudinarisme, Grotius, Crellius, Épiscopius, Limborch, Le Clerc, et en Angleterre, avec des nuances diverses, Chillingworth, Milton, Cudworth, Taylor, Barrow, Tillotson, Burnet, Hoadly, bien d'autres que l'église est loin d'avoir répudiés, étaient amenés par l'expérience des controverses, par cette réflexion sur soi-même à laquelle les troubles civils obligent tout esprit droit et sincère, à chercher, en dehors des complications d'un dogmatisme absolu, d'une orthodoxie exclusive, la paix et la vérité dans un christianisme réduit à l'*unum necessarium* des apôtres, et certes il n'est pas étonnant que Locke l'ait cru trouver dans le symbole succinct qui porte leur nom. Il fut heureux sans doute de découvrir ce moyen simple de conciliation entre les exigences de sa raison et les habitudes de son âme, entre les croyances de son enfance et les opinions de sa maturité, entre la foi de son pays et sa doctrine individuelle, et de réunir dans un même ensemble sa religion, sa morale, sa politique et sa philosophie. Assurément ce n'est pas là le moindre bonheur de son heureuse destinée.

Nous possédons maintenant sur ses opinions religieuses des renseignemens qui manquaient à ses contemporains. On peut trouver dans l'ouvrage de lord King une règle ou déclaration composée par Locke pour une société de *chrétiens pacifiques*, lorsqu'il était en Hollande, et toute la doctrine dogmatique qui en résulte paraît se réduire à ces deux points : « La parole de vérité est révélée dans l'Écriture, et Jésus-Christ est notre Seigneur et notre Sauveur, comme étant le grand modèle proposé à notre imitation. » Les articles *erreur*, *clergé*, *résurrection*, *trinité*, *divinité de Jésus-Christ*, et les réflexions si souvent citées sur les miracles qui se trouvent dans son journal (août et septembre 1681 et février 1682) n'ajouteraient presque rien de positif à ce symbole un peu bref, et sa règle fameuse de juger des miracles par la doctrine et non de la doctrine par les miracles ne rendrait pas les miracles impossibles, mais elle les rendrait inutiles. Si de là nous passons au traité général sur le *christianisme raisonnable tel qu'il est exprimé dans l'Écriture*, nous en apprendrons un peu davantage. Tout y paraît ramené à ce point fondamental qu'il ne faut croire que ce qui est dans l'Écriture, savoir que Jésus-Christ est le Messie, et le Messie fils de Dieu, ce qui est prouvé par les miracles, par les déclarations figurées, par les déclarations directes du Sauveur. Quant à la théorie supérieure en vertu de laquelle cette croyance peut être obtenue et légitimée, elle est consignée surtout dans les chapi-

tres XVII, XVIII et XIX du livre IV de l'*Essai sur l'Entendement humain*. Ces chapitres, très bien faits et auxquels il est remarquable que dans son commentaire Leibnitz adhère expressément, concluent à la condamnation de tout enthousiasme comme principe de croyance, et à la distinction, mais à la conciliation, entre la raison et la foi, en ce sens que la foi peut suppléer la raison pour tout ce qui est, non contre la raison, mais au-dessus d'elle. En d'autres termes, la foi est mise sous le contrôle de la raison, qui n'est pas tenue de démontrer tout ce qu'elle admet, mais qui ne doit admettre que ce qu'elle approuve.

On voit combien Locke est réservé sur le dogme. Le ton affirmatif des écoles théologiques le détournait de beaucoup affirmer; mais il serait injuste de prendre ses omissions pour des négations. Son but est de montrer qu'on peut être chrétien et comment on doit l'être plutôt que d'établir en quoi consiste dans toutes ses parties la doctrine chrétienne. Il veut fonder la foi à la religion plutôt qu'exposer la religion même. Naturellement aucune orthodoxie à formulaire ne peut se contenter de si peu. Il devait donc s'attendre que quelque église lui chercherait querelle, et le premier théologien qui s'en avisa fut le fils de Thomas Edwards, l'écrivain presbytérien qui, du temps de la révolution, avait fait si rude guerre aux indépendans. Dans ses *Pensées sur les causes de l'athéisme* (1695), le docteur John Edwards inséra un discours sous ce titre : *le Socinianisme démasqué*, où il attaque Locke avec une vivacité presque injurieuse. Le philosophe répondit avec modération par deux écrits successifs, les seuls qu'il avoue dans son testament. Cependant on lui attribue, sans preuve certaine, un ouvrage anonyme de la même date, intitulé : *Examen des objections de M. Edwards*, et dans lequel la doctrine unitairienne est plus ouvertement confessée. Plusieurs passages y rappellent sa manière, et l'évêque Law, son biographe et son éditeur, a cru l'y reconnaître. Dans ses apologies avouées, l'argument principal de Locke est toujours que le socinianisme ne peut être le défaut d'un livre où il n'y a pas un mot de socinianisme; il entend par là que le socinianisme n'y est nulle part soutenu, et il se félicite d'ailleurs de se voir ranger sur la même ligne que deux éminens prélats, Taylor et Tillotson. Cette discussion se confondait d'ailleurs avec celles que l'*Essai* avait excitées. Dès qu'il avait paru, on avait peu tardé à en considérer la publication comme un événement dans l'histoire de la pensée. Ce qui prouve combien le public anglais était à cette époque curieux de spéculations intellectuelles, c'est qu'un ouvrage aussi sérieux, écrit sans beaucoup d'art, et dont une diction simple et coulante était la seule parure, eut en quatre ans quatre éditions. Il n'en aurait pas tant

aujourd'hui. Trois autres parurent avant la mort de Locke, et en 1748 treize avaient été imprimées, sans compter les cinq éditions de la traduction française de Coste et trois traductions latines. Cependant l'ouvrage avait été plus remarqué qu'approuvé. La première attaque vint de John Norris, théologien quelque peu platonicien et le seul disciple peut-être que Malebranche ait eu en Angleterre. Dans son *Analyse de la raison et de la foi* (1690), il mit en opposition le christianisme et la philosophie de Locke, qui ne paraît pas s'en être beaucoup troublé. Un censeur plus accrédité fut le docteur Stillingfleet, évêque de Worcester, qui a conservé beaucoup de réputation dans l'église. Ce fut surtout la doctrine de l'*Essai sur l'Entendement humain,* par les conséquences qu'elle lui semblait avoir pour la religion, qui excita sa sollicitude. En 1695, Toland avait imprimé son *Christianisme sans mystère.* On trouva qu'il s'était servi de quelques-uns des principes de Locke, principes dont les conséquences se montraient dans *le Christianisme raisonnable,* publié presque en même temps. Stillingfleet prit donc la plume. Il avait un certain talent de discussion, quoique plus habitué à discuter des textes que des raisons, et Voltaire veut bien reconnaître qu'il fut modéré pour un théologien. Locke ne put se dispenser de répondre, et il le fit avec beaucoup de mesure, sans s'interdire un ton de finesse et d'ironie qui chagrina fort son adversaire. On trouve qu'il n'a jamais mieux réussi comme écrivain que dans sa lettre à l'évêque de Worcester. Il y eut deux répliques du prélat, deux du philosophe, et la dernière, qui parut en 1698, contribua, dit-on, à la fin prochaine de Stillingfleet. Locke assurément ne s'y attendait pas, et dut trouver que mourir pour cela, c'était encore une manière de manquer de philosophie. D'après ce qu'il écrit à son cousin King, il faisait peu de cas de la façon de discuter de son adversaire, et trouvait surtout fort mauvais que, pour lui prouver que son livre n'était pas strictement orthodoxe, on le sommât personnellement de déclarer s'il croyait à la doctrine trinitairienne selon l'église.

On a soupçonné lord Shaftesbury lui-même, qui publia en 1698, sans y mettre son nom, les sermons de Whichcot, d'avoir, dans la préface, accusé les doctrines de Locke d'une certaine liaison avec les progrès d'un rationalisme incrédule, et il est certain que c'était son opinion, il l'a clairement exprimée plus tard. Au fond pour lui le reproche n'était pas grave, mais le public le tenait pour tel, et il était au moins étrange que celui qui faisait à Locke des objections contre son spiritualisme (nous avons sa lettre) parût appuyer contre lui les accusations de quelques hommes d'église (1). Je sais bien

(1) *Characterist.* — *Lett. to a stud.* VIII. — King, *Locke's Life*, t. Ier, p. 337.

qu'en les appuyant il les dédaignait, mais il n'en convenait pas. Ces reproches étaient mieux placés dans les écrits des théologiens, par exemple dans un *Examen de la religion de M. Locke*, attribué au célèbre jacobite Atterbury (1700). On cite encore, parmi les ouvrages où Locke est attaqué, un discours de Lowde *sur la Nature de l'homme* (1698), *l'Anti-Scepticisme* de Henri Lee (1702), *la Nature de l'Ame* de Broughton, une dissertation *sur les Idées nées avec nous* du docteur W. Sherlock, enfin une critique spéciale par W. Carroll, qui adressa à Locke le reproche inattendu d'avoir repris les hypothèses de Spinoza (1706). Mais les censeurs trouvèrent dans l'église même des contradicteurs. Dès l'origine, le révérend Samuel Bolde avait répondu à John Edwards. Ses réponses, ainsi que celles qu'il fit à Norris et à Broughton, se trouvent réunies dans un recueil publié en 1706, et quoique la liberté de penser ait pu tourner quelques vues de Locke en faveur du scepticisme, quoique les croyances distinctives du protestantisme ne puissent guère s'appuyer de son autorité, quoiqu'enfin la constitution de l'église épiscopale ne doive pas le compter parmi ses défenseurs, la postérité, sur le témoignage de prélats qu'elle respecte, lui a conservé un rang honorable parmi les apologistes du christianisme. C'est l'opinion de Leland, l'adversaire déclaré et le critique habile des déistes de son temps. Les écrits de Locke, estimés de l'archevêque Tillotson, ont été loués et réimprimés par l'évêque Law. « Au dernier siècle, disait l'évêque Conybeare dans sa *Défense de la Religion révélée*, il s'éleva un génie extraordinaire pour les spéculations philosophiques : je veux parler de M. Locke, la gloire de son âge et l'instructeur du nôtre. » L'évêque Warburton, dans son *Adresse aux libres penseurs*, s'irrite contre Shaftesbury et contre Collins pour n'avoir pas pardonné à M. Locke, l'honneur de ce siècle et l'instructeur de l'avenir, d'avoir été croyant, montré que le christianisme était raisonnable et mis son espoir dans l'autre vie. » — « ..... Ce grand homme, dit en parlant de Locke l'évêque Watson, a plus fait pour l'agrandissement des facultés humaines et pour l'établissement d'un christianisme pur qu'aucun auteur que je connaisse. »

Locke s'est peu occupé de ses adversaires. Il parle seulement de Lowde avec des égards bienveillans dans la seconde édition de son livre. Norris a obtenu avec Malebranche l'honneur d'une double réfutation qu'on trouve dans ses œuvres; mais c'est aux hypothèses, non aux critiques de Norris qu'il en veut. Il a toujours retouché et complété l'*Essai* d'édition en édition, et n'a jamais négligé de dissiper les doutes qu'on avait élevés sur les fondemens de sa doctrine morale. Lorsqu'on lui annonça de Hollande les premières ob-

servations de Leibnitz, on le prévint qu'il passait pour un grand mathématicien, que cependant il avait plus annoncé que produit, et ses amis trouvaient qu'il ne l'avait pas compris, faute, disaient-ils, de se comprendre lui-même. Locke, après avoir lu ses réflexions, écrivait à Molyneux : « Des futilités de ce genre me font penser qu'il n'est pas ce très grand homme dont on nous a parlé, » et Molyneux répondait qu'il avait grande peine à l'entendre. Cependant Leibnitz n'avait pas de malveillance pour Locke; il ne le poursuivit pas de ses critiques, et en sa qualité d'Allemand très déférent pour toute autorité officielle, très soigneux de sauver toujours les apparences avec le clergé, il écrivait au docteur Thomas Burnet : « Je lirai avec attention les *amœbæa* (1) de M. l'évêque de Worcester et de M. Locke. Je ne doute point que celui-ci ne se tire fort bien d'affaire. Il a trop de jugement pour donner prise à MM. les ecclésiastiques, qui sont les directeurs naturels des peuples, et dont il faut suivre les formulaires autant qu'il est possible. Et j'ai déjà remarqué, dans les endroits que j'ai vus d'abord, que M. Locke se justifie d'une manière très solide. » Leibnitz ne publia pas de son vivant sa critique de l'*Essai*, et de ce côté Locke n'eut donc aucun souci.

Il n'en fut pas tout à fait de même à l'égard des universités; malgré son dédain pour leur philosophie, il était curieux de savoir l'accueil qu'elles feraient à la sienne. A Oxford, Bacon était comme non avenu. Aristote, ou plutôt la logique d'Aristote y était seule en honneur, et l'*Essai* ne précéda que de quelques mois l'abrégé d'Aldrich, qui a été si longtemps toute la logique et presque toute la philosophie d'Oxford (2). Cambridge avait produit Bacon; Cambridge possédait Newton. Malgré l'hostilité de Norris et de Lee, qui étaient de cette université, la doctrine de Locke y pénétra bientôt, et cinq ans après la publication de l'*Essai*, on y soutint ces deux thèses: *Non dantur ideæ innatæ. — Probabile est animam non semper cogitare.* C'étaient deux attaques formelles au cartésianisme, et la doctrine de Locke en avait fourni les termes et les motifs. Ainsi donc il disputa bientôt l'empire à Descartes, que John Smith et Henri More, cartésiens pourtant très peu sûrs, avaient fait apprécier à leur université. Il y avait quelques raisons pour que les plus prompts à abandonner la scolastique pour Descartes ne fussent pas les derniers à quitter Descartes pour Locke. Une secrète influence conduit l'esprit des temps modernes dans ses stations successives. L'*Essai* devint bientôt un livre classique à Cambridge. Le docteur Law y avait été maître du collége de Peter-House. Les critiques n'ont pas

(1) Lettres échangées.
(2) *Compendium artis logicæ*, 1690.

manqué d'observer que de l'école de Locke et de l'université de Cambridge sont sortis Hartley, l'inventeur de la vibration nerveuse cause des idées, et Paley, le théologien de l'utilité.

Cependant l'exemple avait piqué d'honneur quelques oxoniens. Tout était à faire à Oxford. Là Descartes n'était pas l'adversaire à combattre. Samuel Parker, successeur de Fell dans l'épiscopat et le gouvernement de Christ Church, y avait mis bon ordre. Le platonisme britannique n'avait pas de plus grand ennemi, et c'est d'un grossier athéisme que dans ses *Disputationes* cet habile homme avait accusé Descartes. A Oxford donc, la logique de la scolastique régnait sans partage. Cependant John Wynne, alors du collége de Jésus, et plus tard évêque de Saint-Asaph, fit pour les écoliers un abrégé de la logique de Locke. Ce travail, sur lequel Locke fut consulté et qu'il encouragea, fit, à ce qu'il paraît, quelques ravages, car au mois de novembre 1703, dans une réunion des chefs de colléges, le docteur Mill et le docteur Maunder représentèrent que le déclin de certains exercices universitaires était évidemment dû au livre de Locke, auquel ils accolèrent la philosophie de Le Clerc (1), et ils proposèrent un programme portant défense à tous les maîtres particuliers, *tutors*, de l'enseigner à leurs élèves. La motion allait passer lorsque le docteur Dunston parvint à la faire ajourner en représentant l'inconvénient d'exciter par la prohibition même la curiosité de la jeunesse, et le bruit que ferait au dehors une décision par laquelle l'université paraîtrait n'autoriser que l'enseignement de la philosophie d'Aristote. Dans une réunion postérieure, le docteur Edwards proposa, au lieu d'un programme général, une invitation à tous les chefs de donner pour instruction à leurs maîtres de ne pas lire les livres en question à leurs élèves. Le vieil ami Tyrrel, qui mande à Locke cette délibération, ajoute qu'elle lui paraît fort insolite, et qu'au printemps suivant elle n'avait reçu, à sa connaissance, aucune exécution. A Christ Church nommément, M. Percy, fils d'un ancien condisciple de Locke, professait son livre à la main, et engageait tout le monde à l'imiter. A défaut d'une autorité officielle, la nouvelle doctrine gagna bientôt de l'influence dans l'enseignement des trois royaumes. Au commencement du XVIIIe siècle, elle avait pénétré dans le collége de Dublin, et s'il faut en croire Dugald Stewart, elle jeta des racines étendues dans le sol des universités d'Écosse, quoiqu'elle n'y cessât pas d'être tempérée par la métaphysique de Descartes et la morale de Grotius.

Quant au succès de la philosophie de Locke dans le monde et

(1) Le Clerc avait publié une *Logique* et une *Ontologie* en 1692, et des *Opera philosophica* en 1698.

dans la littérature, il est attesté par les critiques entremêlées de complimens que ne cessa pas de lui adresser Shaftesbury, et par ces allusions fréquentes que fait Addison, dans *le Spectateur*, à des doctrines qu'il paraphrase quelquefois avec un grand bonheur d'expression. Le lyrique Gray méditait vingt ans après de leur consacrer un poème didactique en vers latins, où Locke serait pour lui ce qu'Épicure avait été pour Lucrèce. On a encore de ce poème, *De Principiis cogitandi*, le plan et quelques centaines de vers dont quelques-uns sont d'une latinité remarquable. Dans une invocation, au début du premier chant, Gray loue magnifiquement le maître qui l'inspire :

> Tu cæcas rerum causas, fontemque severum
> Pande, Pater; tibi enim, tibi, veri magne sacerdos,
> Corda patent hominum atque altæ penetralia mentis.

Et Mason nous atteste que Gray lui paraissait faire plus de cas de son poème projeté que des odes charmantes qui avaient déjà illustré son nom.

La fortune de Locke en France n'a pas besoin d'être racontée. La traduction de Coste s'était promptement répandue sur le continent, et moins de vingt ans après la mort de Locke, le père Buffier, dans un ouvrage dont le mérite n'a été reconnu que de nos jours (1), célébrait les services qu'il avait rendus à l'Europe pensante, et croyait moins offusquer la défiante compagnie dont il était membre en s'appuyant de son autorité qu'en invoquant celle de Descartes. Cependant la popularité du sage Anglais parmi nous n'a commencé qu'avec Voltaire. En le louant, Voltaire a rencontré quelques-uns de ses traits les plus heureux. On a souvent cité celui-ci : « Tous ces raisonneurs avaient fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire. » On peut citer cet autre : « Telle est la philosophie de cet homme, d'autant plus grand qu'il est plus simple. »

II.

La philosophie de Locke a eu l'honneur d'être discutée par trois critiques du premier ordre, Leibnitz, Reid et M. Cousin. Ce serait une redite oiseuse que de rappeler même en peu de mots leurs objections fondamentales sur quelques points principaux de la science. On sait que, dans ses *Nouveaux Essais*, qu'il ne publia pas de son

(1) *Traité des premières Vérités*, réimprimé en 1843, avec une *introduction* par M. Bouillier.

vivant à cause de la mort de Locke, Leibnitz le suit pas à pas, et que chaque chapitre est un dialogue écrit en français, où Philarète analyse et résume la doctrine de l'original anglais dans le chapitre correspondant, tandis que Théophile la développe, la complète, et plus souvent la redresse en ayant à peine l'air de la réfuter. L'ouvrage fait donc bien connaître Locke et Leibnitz ensemble; mais, quoique la lecture en soit facile et même agréable, nous dirons à ceux que le seul mot de métaphysique épouvante que les vingt pages de l'avant-propos forment à elles seules un excellent morceau de philosophie qu'il suffit d'avoir lu pour connaître la plus forte, la plus importante critique qu'on puisse à mon avis diriger contre l'*Essai sur l'Entendement humain*, et je me permets d'autant plus de la recommander que, dans les plus récentes apologies de Locke, je n'ai pas vu qu'aucun écrivain anglais en ait détruit la force ou même remarqué la gravité.

Ce n'est pas qu'il n'y ait à profiter dans ces apologies, et tout au moins nous semble-t-il que les auteurs ont eu raison d'en appeler des jugemens superficiellement dédaigneux qu'un certain monde a mis à la mode quand il s'agit de ce qu'admiraient Addison et Voltaire. Locke n'a pas plus échappé que Bacon à cette méthode d'impertinent persiflage dont le comte de Maistre a donné les premiers exemples. En Angleterre, Locke est traité avec plus de respect, même par ses adversaires. Son autorité a sans doute baissé, encore est-ce surtout du fait des Écossais; mais on passerait pour extravagant, si l'on ne parlait avec une haute estime de l'*Essai sur l'Entendement humain*, et il n'y a pas encore beaucoup d'années, un des juges les plus habiles et les plus écoutés, sir James Mackintosh, mesurant avec sagesse l'éloge et la critique, déterminant avec sagacité l'objet et la méthode de Locke, a pu dire avec l'approbation de tous que dans le monde de l'âme, où les découvertes sont rares, où le plus grand service que puisse probablement rendre la science est de redresser la marche de l'esprit humain, son mérite était sans rival. Je citerais encore l'opinion de M. Austin, s'il ne pouvait être regardé comme un disciple de Locke; mais il serait incontestablement le premier de tous ceux à qui l'on peut encore donner ce titre. Remarquons surtout les apologistes que Locke a trouvés en dehors de son école proprement dite. Aux louanges de parti, ils ont substitué des éloges plus restreints, mais mieux motivés. Ils ont cru mieux servir sa réputation en lui retirant quelques-uns des titres suspects sur lesquels elle avait été longtemps fondée. Des écrivains distingués, Dugald Stewart, M. Hallam, M. Henri Rogers, j'ajouterai M. Tagart, quoique lockiste déclaré, ont à l'envi soutenu qu'à tort Locke avait été tour à tour loué ou accusé d'être le père du

sensualisme français, et que Voltaire l'avait plus vanté qu'il n'aurait dû. C'est aujourd'hui la manière reçue de le défendre.

Tout le monde sait que la philosophie écossaise a pour point de départ la critique de Locke. C'est donc par esprit de justice que Stewart, qui ne lui épargne presque aucune des objections de Reid, et qui dit quelque part qu'il serait difficile de nommer un livre qui contînt autant de propositions contestables que l'*Essai sur l'Entendement humain*, s'est cru cependant obligé de reconnaître qu'une bonne partie des doctrines gravement fausses qu'on lui a attribuées à titre de tort ou de mérite viennent tantôt de l'inexactitude ou de l'incohérence de sa diction, tantôt et plus souvent de l'inadvertance ou de l'ombrageuse sévérité de ses critiques. Ainsi Stewart montre de quels passages corrigés par d'heureuses contradictions ont profité assurément sans malveillance les contemporains de Voltaire pour lui faire honneur de la doctrine qui réduit en principe les idées à des sensations. De même il prouve assez bien que, dans les pages où Locke a paru ébranler l'immutabilité des distinctions morales, il n'a véritablement attaqué que l'immutabilité de l'esprit humain, en montrant combien il varie dans sa manière de concevoir et d'appliquer les principes invariables du bon et du juste.

Les mêmes considérations ont été reprises avec de nouveaux développemens par M. Hallam, et sa haute raison, sa bienveillante sagacité est d'autant plus libre d'étendre sur Locke une protection impartiale, qu'il n'est, lui, engagé dans les liens d'aucune école, et n'hésite pas à qualifier sévèrement la façon dont Reid lui-même a représenté et jugé la philosophie que devait remplacer la sienne. La bonne foi de Reid est au-dessus de l'ombre d'un soupçon; mais il se peut qu'à l'égard de Locke, comme de quelques autres, il ait abondé dans le sens de ses préventions et cru reconnaître les erreurs dont il aimait à triompher. M. Hallam d'ailleurs, comme tous les bons juges, reproche à Locke une ambiguïté de langage qui a pu nuire à la saine interprétation de sa philosophie; mais il n'en est pas moins convaincu que, parmi les philosophes plus modernes, aucun, par l'étendue de ses recherches et par l'originalité de ses découvertes, n'a mérité d'être mis sur la même ligne que lui. Pour M. Hallam aussi, c'est à tort qu'il a été tantôt loué, tantôt accusé d'avoir exclusivement édifié la connaissance sur la base de la sensation, et quoique dans un passage célèbre il ait élevé des doutes sur l'incompatibilité absolue de la matière et de la pensée, il ne doit pas être soupçonné d'avoir méconnu l'immatérialité de l'esprit, pas plus que d'avoir nié l'existence de la loi naturelle, pour avoir signalé les erreurs de la conscience. Si Stewart, qui met les deux premiers livres de l'*Essai* au-dessous des deux derniers, y trouve ce-

pendant « la plus vaste collection de faits aussi bien observés que bien décrits dont un seul individu ait jamais enrichi cette branche de la science, » Hallam regarde que rien n'est plus admirable dans tout l'ouvrage que tout le troisième livre sur la nature des mots. « L'ouvrage entier est peut-être la première et cependant la plus complète carte de l'esprit qui ait encore été tracée, le répertoire le plus ample de vérités relatives à notre être intellectuel, et le livre que nous sommes obligés de nommer le premier dans la science métaphysique. »

M. Henri Rogers est un excellent appréciateur en matière de philosophie. Les articles qu'il a donnés à la *Revue d'Édimbourg* l'ont montré parfaitement informé de l'histoire des questions et des systèmes, et son avis en toutes choses doit être attentivement pesé. Ce qu'il a écrit sur Locke mérite d'autant plus qu'on s'y arrête, qu'il est venu après M. Cousin, et qu'il tient grand compte de son autorité, quand même il s'en écarte. Nous devons dire qu'à l'égard de Locke, son point de vue se rapproche beaucoup de celui de Stewart et de Hallam, tandis que M. Morell, dans son *Histoire de la Philosophie du dix-neuvième siècle,* incline davantage aux idées du critique français. Par une discussion de textes et de doctrine qui intéressera les hommes du métier, M. Rogers se croit fondé à soutenir que Locke ne doit pas plus être regardé comme le père de la philosophie dite du sensualisme qu'Aristote ne doit répondre de la scolastique. Il s'attache à prouver à Reid que Locke, en repoussant les idées innées, a reconnu une raison naturelle ou du moins un sens commun supérieur; à Leibnitz, que Locke n'a point rejeté l'existence des vérités nécessaires; aux admirateurs passés comme aux critiques actuels, qu'il n'a soutenu en principe aucun des systèmes dont peuvent se prévaloir ceux qui réduisent toute connaissance à la sensation, toute existence à la matière, toute substance à un phénomène, toute morale à une convention. Le point sur lequel M. Rogers abandonne entièrement Locke, c'est sa théorie de l'identité personnelle. Quant aux doutes sur la matière pensante, il les réduit à un passage irréfléchi et inconséquent, et en reconnaissant dans l'*Essai* beaucoup d'imperfections de détail, de fautes même contre l'exactitude et la clarté, il se croit en droit de dire qu'aucun traité de philosophie aussi volumineux n'a contenu moins d'erreurs.

Nous accorderions à M. Rogers toutes ses interprétations de la doctrine de Locke (et nous ne sommes pas disposé à en contester le plus grand nombre), que nous ne pourrions convenir avec lui que la philosophie française du XVIIIe siècle n'ait pas dans Locke son origine, et qu'il n'ait pas contribué puissamment à accréditer des opinions dont M. Rogers est aussi éloigné que nous. C'est ce que

nous prouverons mieux en examinant un ouvrage instructif et piquant où M. Tagart a repris sur tous les points l'apologie de la philosophie de Locke.

Cet ouvrage est un des signes d'une réaction de ces dernières années en faveur d'une philosophie qui ne soit pas écossaise, qui ne devienne pas allemande. Il y a déjà quelque temps que ce qui vient d'Écosse a perdu faveur en Angleterre. Le règne d'Édimbourg est passé : la *revue* qui porte son nom est devenue tout simplement un journal de Londres. Cependant l'influence posthume de Coleridge a répandu dans beaucoup d'esprits des doutes sur la profondeur et l'orthodoxie du rationalisme tempéré, où s'est maintenu pendant plus d'un siècle l'esprit littéraire et philosophique en Angleterre. La critique germanique, toute grosse qu'elle est de bien autres témérités, a commencé son travail de destruction, et elle est venue contrarier un mouvement d'idées qui durait depuis Bacon. C'était le moment pour une doctrine nationale de se montrer, et divers efforts ont été tentés, parmi lesquels il est juste de distinguer ceux de M. Smart, qui a essayé de fonder une nouvelle école de métaphysique. Nouvelle, elle ne le serait que parce qu'elle donnerait une organisation dernière à la philosophie de Locke. Bacon, Locke, Horne Tooke sont les maîtres de M. Smart, et son idée principale est celle que Condillac avait eue avant Tooke. On la connaîtra d'un mot, si je dis qu'un des plus sérieux reproches que Tooke adresse à Locke, c'est de n'avoir pas fait de l'*Essai sur l'Entendement humain* une grammaire.

M. Tagart ne tombe pas dans le paradoxe de réduire toute métaphysique à la philosophie du langage; mais, comme M. Smart, il a à cœur de restaurer la vraie philosophie anglaise, et il n'hésite pas à en regarder Locke comme le créateur. C'est donc sa défense qu'il entreprend contre les Écossais, les Français et les Allemands. Disons tout de suite que des trois nations la nôtre a le moins à se plaindre. Entre M. Tagart et nous, il y a dissentiment, rien de plus. Il y a davantage entre les autres et lui, il leur en veut. Son patriotisme lui fait soupçonner que Locke est trop Anglais pour que des étrangers le comprennent bien et lui rendent justice. Naturellement ce sont les Écossais qui ont le plus tort d'être ces étrangers-là; mais si leur censure de Locke a trouvé crédit, c'est parce que les Français, par leurs louanges passées, l'avaient mis en suspicion. Que dire donc, s'il n'avait pas plus mérité les louanges que la censure? Or c'est là ce que prétend M. Tagart. Il a plus d'un motif pour tenir à la réputation philosophique de Locke. M. Tagart est un ministre unitairien, et par conséquent membre d'une église qui retrouve dans Locke le fond de ses croyances religieuses. Or, pour une secte

dont la foi est déjà fort attaquée, il ne serait pas sans inconvénient de tenir pour un de ses maîtres l'écrivain qui, par ses principes de métaphysique, aurait frayé la route à l'incrédulité moderne. Déjà, dans son excellent livre sur l'histoire religieuse de l'Angleterre, M. Tayler avait expliqué l'influence de Locke sur son temps, en s'efforçant de la grandir et de l'innocenter à la fois. M. Tagart reprend la question sur nouveaux frais, il l'examine surtout au point de vue de la philosophie. Il trouve que Locke, pour la pensée et le style, est un écrivain tout anglais, que sa philosophie, empreinte au plus haut degré du caractère national, ne saurait être légèrement abandonnée par quiconque est fidèle soit au génie, soit à la gloire britannique, et que des Français, voire des Écossais, ne sont guère recevables à le juger, et dans tous les cas ne doivent pas être légèrement écoutés, lorsqu'ils prétendent le caractériser. L'accusation que tient à détourner M. Tagart, c'est moins encore l'accusation de matérialisme que celle de scepticisme. Or, le matérialisme, il n'est point dans Locke, car il ne faut pas donner ce nom à toute philosophie qui, semblable à celle d'Aristote, fait une juste part à l'expérience sous le nom de sensation. Le génie anglais est essentiellement aristotélique, et quant au scepticisme, si cette plante funeste a poussé sur le sol britannique, c'est au pied des montagnes de la Calédonie. Le grand coupable est l'Écossais Hume, Hume le véritable maître des incrédules français, des incrédules allemands, Hume dont les erreurs subtiles ont fait tout le succès des airs de sens commun de la philosophie de Reid, des apparences de profondeur de la philosophie de Kant.

Sans entrer dans le fond de la question, on pourrait prier M. Tagart d'observer que difficilement le hasard, une méprise ou l'artifice auraient pu décider toute une école, toute une génération à se donner pour chef un philosophe qui n'aurait rien eu de commun avec elle, qui n'aurait rien pensé de ce qu'elle-même pensait. On peut sans doute exagérer de certaines opinions, on peut abuser d'une doctrine, et coudre indûment, par un tour d'adresse logique, à un principe des conséquences qui n'en sortaient pas naturellement. Ainsi Condillac a certainement exagéré Locke. Avec moins de flexibilité, d'étendue, de mesure, Condillac avait plus de sévérité et d'exactitude : c'est un écrivain meilleur et plus précis, c'est Locke absolu. Il n'est pourtant, pas plus que Locke, coupable d'opinions intentionnellement contraires aux vérités fondamentales de toute religion; il n'a contesté à l'âme aucun des attributs qui lui garantissent une existence indépendante. Son spiritualisme est positif, et cependant il a outré la philosophie des sensations, et par là prêté appui à ses continuateurs matérialistes. Il a travaillé pour eux sans penser

comme eux. Or quel moyen de supposer qu'il ait été la dupe d'une illusion en se croyant le disciple de Locke, et sans l'acquitter du reproche d'avoir aggravé sa doctrine, comment prétendre qu'il n'en ait rien pris, et ne lui ait pas dû une seule de ses erreurs? Faites aussi grande que vous voudrez la part additionnelle d'empirisme exclusif apportée par les successeurs de Locke à sa philosophie, il faut bien qu'il soit pour quelque chose dans ce qu'on a répété en son nom, qu'il soit au moins le fondateur involontaire de l'école qui l'a proclamé son chef.

Ce ne serait là qu'un fait, et qui ne déciderait rien sur le fond des idées. Nous ne pouvons, après tant d'autres, donner une exposition de la doctrine de Locke, et il le faudrait pour démontrer s'il est, oui ou non, l'auteur du mouvement d'opinion auquel on le veut rendre étranger. Plutôt que de discuter ce point en détail avec M. Tagart, qu'il nous permette de le renvoyer à l'examen méthodique qui remplit tout un volume de l'*Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle* (1). C'est une chose avouée, ce me semble, que, toute opinion sur le fond mise à part, M. Cousin n'a jamais donné de meilleure preuve de celui de ses talens qu'admirent même ses plus grands adversaires, le talent de l'exposition et de la critique. Cependant, le dirai-je? M. Tagart, qui cite plus d'une fois M. Cousin, qui se montre informé des travaux de la philosophie française avec une exactitude bienveillante, dont nous devons nous déclarer personnellement reconnaissant, ne semble se rappeler de M. Cousin sur Locke que ses jugemens généraux, et ne fait nulle part allusion à ce commentaire en un volume dont on ne peut pas plus se passer aujourd'hui que des *Nouveaux Essais* de Leibnitz, quand on entreprend de juger la philosophie de Locke pour la condamner ou pour l'absoudre (2).

Locke a eu le mérite d'écrire sur la philosophie dans la langue de tout le monde. Il avait en aversion la scolastique et son langage. Rendue accessible à tout esprit sérieux, la philosophie devait être plus utile et en même temps plus raisonnable et plus vraie; mais, en évitant d'être technique, on court le risque d'être moins précis et moins exact. On s'expose à ne pas employer les termes avec une propriété constante, avec une valeur bien déterminée. L'équivoque, la métaphore, l'à-peu-près sont des défauts auxquels les plus habiles se soustraient malaisément, et l'opinion unanime des critiques nous

(1) *Cours de l'Histoire de la Philosophie moderne*, 2e série, t. III.

(2) Nous ferons remarquer à cette occasion à M. Tagart qu'il a attribué par erreur à M. Cousin un passage de l'éloge de Descartes par Thomas, placé en tête de son édition de Descartes, *Locke's Writings*, p. 196, quoiqu'il ait bien aperçu que ce passage contenait des choses peu conformes aux opinions philosophiques de M. Cousin.

avertit que Locke est loin de les avoir évités. Dugald Stewart et sir William Hamilton, M. Hallam et M. Rogers sont d'accord : le style de Locke est un fort bon anglais; il est correct, simple, raisonnable, quelquefois même ingénieux et piquant, mais il est lâche et traînant, et rarement amené à cette justesse et à cette lucidité qui sont la première parure de la science. Il ne paraît pas que Locke se fît un grand travail d'écrire et qu'il prît beaucoup de peine pour dire le mieux possible ce qu'il voulait dire. Les réflexions jetées dans ses journaux sont philosophiquement aussi bien écrites, si ce n'est mieux, que ses ouvrages destinés au public. S'il avait longuement pensé aux matières traitées dans l'*Essai*, il ne semble pas en avoir fortement médité la composition, pas plus que la rédaction : le sujet est mal limité; les deux premiers livres pourraient être séparés des deux derniers; l'ordre dans lequel ils sont placés paraît arbitraire. L'ouvrage n'est pas comme un tout cohérent, comme une déduction méthodique dont les diverses parties s'éclaircissent, se rectifient et se corroborent mutuellement. Ce reproche grave, qui tombe sur l'ouvrage et l'écrivain, peut venir en atténuation pour la doctrine et le philosophe.

Une autre observation, qui porte davantage sur le fond des choses, expliquera mieux les erreurs de Locke, ses erreurs réelles et ses erreurs supposées. Il s'est trouvé en présence d'une difficulté ou même d'une contradiction que rencontrent presque tous les réformateurs, car il prétendait certainement l'être de la philosophie qu'on enseignait dans son pays et faire ce dont on ne s'était jamais avisé. Une réforme, une innovation en tout genre, ne saurait être assurément regardée comme un acte de scepticisme; elle n'atteste nulle défiance de la raison. Tout au contraire; en tout genre, même en politique, elle est un effort de la pensée contre le fait, elle est le raisonnement opposé à la tradition. Une telle tentative suppose ordinairement qu'on s'est trompé jusque-là, et qu'on se trompe encore, qu'il y a de l'erreur, du mal, de l'abus à déraciner. Elle atteste donc à la fois la force et la faiblesse de l'esprit humain; elle oblige ceux qui l'entreprennent à beaucoup insister sur ses erreurs passées, sur sa supériorité actuelle, à exalter à la fois la puissance des préjugés et celle de la raison. Aussi nul ne dit-il autant de mal des opinions humaines et de l'état des sciences avant lui que le philosophe qui aspire à les remettre dans la voie de la vérité, et qui par là même témoigne de sa confiance dans cette humaine intelligence qui produit les opinions et les sciences. On peut croire que l'orgueil individuel trouve moyen de concilier cette contradiction, et je n'entreprendrai pas de soutenir la thèse de la modestie des philosophes. Ce qui est certain, c'est que les plus célèbres parmi

les modernes, Bacon, Descartes, Locke, Kant, Reid, ont été de la dernière sévérité pour leurs prédécesseurs, et si Leibnitz se montre un peu plus indulgent ou plus équitable, il prend sa revanche sur ses contemporains. Cependant, comme un auteur aurait mauvaise grâce à opposer son génie personnel à tout le génie du passé, c'est ordinairement une méthode perfectionnée, une idée heureuse, une observation presque fortuite, qu'il présente comme un nouveau fil du labyrinthe, et c'est ainsi que, sans trop d'arrogance, il peut promettre à l'esprit humain les succès qui lui ont manqué jusqu'à lui. Locke, malgré la discrétion et la modération avec lesquelles il s'exprime toujours, avait le plus grand mépris pour l'enseignement des écoles régnantes, le plus ferme désir de changer la direction de la science philosophique, et il pensait, ce qui est vrai, que le meilleur procédé pour opérer cette réforme utilement, c'était une nouvelle étude de l'esprit humain. Il pensait encore, autre vérité, mais qu'il exagérait, qu'on n'avait pas bien connu les limites de l'esprit humain, dont les illusions, les fictions, les méprises, le goût présomptueux pour l'hypothèse avaient enfanté presque tous les préjugés, devenus une prétendue science. De là chez Locke un vif empressement à convaincre l'esprit humain de faiblesse et d'erreur, et une inclination constante à révoquer en doute, à taxer de fausseté ou d'incertitude les affirmations dogmatiques qu'il rencontre dans les livres. Il fait donc un véritable abus du « que sais-je? » de Montaigne, et cet homme, si confiant en toutes choses dans les droits de l'examen contre l'autorité, multiplie les déclarations d'incertitude et d'ignorance que Voltaire a prodiguées depuis à son exemple, en variant les formes gracieuses d'une humilité bien jouée qui impatiente et ne persuade pas. Ainsi Locke a pu encourager et autoriser le scepticisme.

Néanmoins ce sceptique a les opinions les plus décidées. Il a défendu, non sans péril, les plus grandes causes de son temps; il n'a soutenu aucune opinion qu'il n'en eût recherché les principes. En métaphysique, il se croit dans le vrai, et il ne demande pas mieux que de faire école. Sa méthode, qui est la bonne d'ailleurs, celle de la philosophie depuis deux siècles, lui inspire confiance, comme étant celle de l'expérience. Quoique dans ses termes généraux la méthode soit la même en métaphysique qu'en physique, elle doit se modifier à raison des objets à étudier et du procédé par lequel on les étudie, et Locke n'a pas toujours, dans sa pratique et surtout dans ses réflexions générales, assez marqué la différence de l'expérience interne à l'expérience externe. Il a donné plutôt les exemples que les préceptes de la première. Observateur et médecin, né dans la patrie de Bacon et de Hobbes, qu'il n'imite guère, qu'il ne cite

pas, mais qui avaient mis en grand relief l'importance des faits extérieurs; ami de Newton et de Boyle, ces habiles interprètes de la nature; poussé par son génie propre, comme par celui de son pays, à ne jamais séparer le visible de l'invisible, l'utile du vrai, le réel de l'idéal, il s'attache avec une prédilection marquée aux connaissances sensibles, aux phénomènes extérieurs, aux explications physiologiques, à tout ce que l'ancienne science avait trop négligé. Il tend donc à substituer un engouement à un autre et à préparer l'absorption de la philosophie morale dans la philosophie naturelle. On en a la preuve lorsque, dans un passage qui fait d'ailleurs honneur à sa modestie, celui pour qui Platon et Aristote semblent ne pas exister, pour qui la scolastique n'a que des chimères, qui ne se proclame point l'élève de Bacon et ne cite Descartes que pour le réfuter, dit simplement, en parlant de son ouvrage : « Tout le monde ne peut pas espérer d'être un Boyle ou un Sydenham, et dans un siècle qui a produit d'aussi grands maîtres que l'illustre Huygens et l'incomparable M. Newton,... c'est un assez grand honneur que d'être employé en qualité de simple ouvrier à nettoyer un peu le terrain et à écarter une partie des vieilles ruines qui se rencontrent sur le chemin de la connaissance. » On voit là de quel côté de la science humaine le portaient ses admirations.

Cette puissance de la méthode expérimentale d'une part, et de l'autre cette facilité si commune à céder aux traditions du faux savoir et de l'autorité établie, sont deux idées qui conduisent Locke à diminuer outre mesure la force de résistance et la force d'action de l'esprit humain. Il le soumet trop absolument aux influences extérieures, à l'empire des causes autres que lui-même. C'est pour cela qu'il fait, même en morale, une si grande part aux lois et aux coutumes, admet la toute-puissance de l'éducation, croit plutôt à la rectification de l'esprit par les méthodes qu'à sa rectitude naturelle, impute aux préjugés seuls des travers et même des passions dont triompheraient aisément les leçons de la sagesse. Cette manière de considérer la nature et même la société humaine a pris faveur dans le dernier siècle, et elle trouvait évidemment son fondement dans une métaphysique qui atténuait ou perdait de vue les ressources propres, la constitution primitive de l'esprit humain, pour rapporter ses notions et presque ses lois aux suggestions du dehors, aux hasards de la sensation, de l'expérience, à l'action fortuite de la réflexion, au pouvoir de l'exemple, de la tradition et de l'habitude. La comparaison fameuse de l'âme humaine avec une table rase se lie assez logiquement à une certaine doctrine de l'indifférence et de l'égalité des esprits. Tout peut ainsi devenir entièrement accidentel, le savoir, les lumières et même la moralité. Je crois qu'à la

faveur de ces observations on s'expliquera mieux un certain caractère ou plutôt une certaine tendance dont les habiles défenseurs de Locke n'ont pu réussir à disculper sa philosophie.

Locke tend à dériver toutes nos idées de la sensation; mais il veut bien y ajouter la réflexion, et voilà, selon lui, les deux sources de nos idées. Rien n'est plus simple que de montrer ce qu'il y a de vérité et d'erreur dans cette doctrine. L'homme étant sensible et, dès le premier moment de son existence, mis en contact avec le monde extérieur, sa pensée commence par la sensation même, et comme l'expérience ou les expériences successives dont se compose son existence sont les occasions de ses pensées et par suite de leurs développemens ultérieurs, la sensibilité est certainement en ce monde la condition générale de notre activité intellectuelle, et l'on peut dire, et l'on a dit dans toutes les écoles, que la connaissance humaine débutait avec la sensation. Cela veut-il dire que toutes nos idées viennent des sens, comme l'idée du rouge vient de la sensation du rouge? Nullement. Personne ne connaîtrait le rouge, s'il n'en avait vu; voilà une notion résultant de la sensation et, comme on peut le dire figurément, venue des sens; mais peut-on le redire de toutes nos connaissances, de toutes nos idées, par exemple, de nos idées nécessaires? Évidemment non. Faut-il dire avec Locke que c'est la réflexion qui les donne? Sans aucun doute, la réflexion est un moyen de les distinguer, de les constater, de les dégager sous une forme précise et générale. Beaucoup de gens, n'ayant jamais réfléchi, ne se sont jamais dit par exemple : Tout ce qui commence d'exister a une cause; mais ceux-là mêmes qui n'ont jamais réfléchi se conduisent, observent, pensent, raisonnent, comme s'il était vrai que tout ce qui commence d'exister a une cause. S'ils ne supposaient implicitement cette vérité certaine, un grand nombre de leurs actes n'auraient pas de sens. Bien donc que la réflexion soit utile ou nécessaire pour reconnaître cette vérité, elle ne l'est pas pour s'en servir, pour la concevoir dans l'application, pour y croire, et comme elle est enveloppée dans bon nombre de nos actes intellectuels, la réflexion peut l'y voir, mais la réflexion ne l'y a pas mise. Il y a donc des vérités ou des notions qui, sous la forme de lois de la pensée, ne viennent ni de la sensation ni de la réflexion, et l'on a pu dire qu'elles étaient innées en ce sens qu'elles sont dans la nature de l'esprit humain. Dans toutes nos pensées particulières, la vérité nécessaire est, comme Agrippine au conseil, *invisible et présente.*

Qu'il y ait autre chose dans nos connaissances que nos sensations, c'est une vérité des plus simples, et que prouverait au besoin l'exemple des animaux qui ont pour le moins toutes nos sensations

et qui n'ont pas toutes nos connaissances; que ce qui ajoute pour nous à leurs sensations nos connaissances soit la nature de notre entendement, l'*intellectus ipse* de Leibnitz, laquelle nature est apparemment innée, c'est encore une vérité qui paraît d'une évidence vulgaire, si bien qu'on a peine à comprendre comment on a pu ne la pas apercevoir. Il semble donc que dans ce qui vient d'être dit Descartes aurait reconnu sa pensée, et Locke n'y aurait pas méconnu la sienne. Le premier n'a point soutenu systématiquement la doctrine des idées innées telle que Locke la réfute, et celui-ci n'a jamais développé ce sensualisme absolu que ses continuateurs ont prétendu lui emprunter; c'est une doctrine qui l'avait précédée et qu'il n'avait reproduite qu'en la tempérant. Elle est plus absolue dans Gassendi, chez qui on lit textuellement : *Omnis idea oritur à sensibus*. C'est là que Locke aurait pu la découvrir par l'*Abrégé* de Bernier, si elle n'eût été en quelque sorte vulgarisée par le péripatétisme scolastique. C'est là que les philosophes français n'ont pas voulu l'aller chercher, aimant mieux la rajeunir et l'exagérer que de la remettre à sa date comme un préjugé des temps passés, au point que Turgot lui-même a écrit : « Locke, en nous apprenant ou plutôt en nous prouvant le premier que toutes les idées viennent des sens..., nous a montré le véritable point d'où les hommes sont partis et où nous devons nous replacer pour suivre la génération de toutes nos idées. »

Il est donc vrai qu'il a formé les philosophes français; mais ils ont pu outrer sa doctrine, parce qu'une école ne manque jamais d'ajouter aux leçons du maître; en Angleterre même, les disciples de Locke en ont fait autant. Il me semble que Toland et Collins ont toujours passé pour avoir pris de ses leçons. Il est le seul philosophe loué par Bolingbroke, qui scandalise encore la postérité sans en être lu. Or Collins, Toland et Bolingbroke ont dépassé Locke après l'avoir suivi. M. Tagart place très haut le nom de Hartley. Hartley est pour lui le digne continuateur de Locke. Or Hartley, des deux sources de la connaissance, la sensation et la réflexion, a formellement supprimé la seconde. Il a positivement professé la doctrine qu'on appelle en Angleterre *sensationnelle*, et en France assez improprement sensualiste. Hartley et Priestley, son admirateur, son abréviateur, ont soutenu le sensualisme et même un certain matérialisme. Condillac et Bonnet sont le pendant de Hartley et de Priestley, et même ils ne sont pas allés aussi loin. Si l'on se plaint surtout que des philosophes français aient attaqué la religion, Condillac et Bonnet sont irréprochables sous ce rapport, et Priestley a plus froissé qu'aucun d'eux les consciences chrétiennes par son *Histoire du Christianisme*. Il n'a pas d'ailleurs manqué de

libres penseurs en Angleterre. Si d'Alembert, Condorcet, Tracy ont dépassé l'abbé de Condillac, serait-il donc impossible de leur trouver des analogues dans l'école de Bentham? Il est vrai que dans la France d'avant 1789 des écrivains de l'opinion régnante ont traité avec une certaine licence les objets sacrés et même les principes de la morale; mais il faut s'en prendre plutôt au ton de la société, aux mœurs du temps, à une certaine mode littéraire, qu'à la philosophie, et l'Angleterre, si elle veut faire son examen de conscience, se trouvera bien des péchés du même genre dont elle ne parle pas. En laissant ces détails, l'important et le vrai, c'est que la philosophie des sensations a prévalu dans l'école de Locke, en Angleterre comme en France, et M. Tagart, qui défend Gassendi, qui préconise Hartley, qui loue Bentham, n'a pas beaucoup de raisons pour en vouloir à la métaphysique française du dernier siècle.

On l'a vu, c'est le scepticisme surtout qui l'offusque, et Hume est l'objet particulier de ses sévérités. Il l'analyse et le réfute avec soin. Locke n'est pas sceptique comme Hume, il est vrai; mais en résulte-t-il, ainsi que le veut M. Tagart, qu'il n'ait servi en rien le scepticisme de Hume? Il faut bien nous accorder d'abord que Hume admet les deux sources de connaissances, la sensation et la réflexion. Je ne voudrais pas chercher querelle à Locke sur la réflexion. Je pourrais dire cependant, et c'est une remarque que je soumets particulièrement à M. Rogers, qu'en maint passage Locke ne paraît voir dans la réflexion que la faculté par laquelle notre attention se porte sur nos propres actes et nous les fait connaître. A ce compte, la sensation nous donnerait nos idées sensibles, celles des objets individuels, celles du rouge ou du bleu, du doux ou de l'amer, etc., et la réflexion nous révélerait nos opérations et nos affections. D'où viendraient alors nos autres connaissances? Car nous connaissons autre chose, même du monde extérieur. L'observateur, le physicien réfléchit sur les objets de la nature pour les comprendre et les expliquer. Quand nous réfléchissons pour découvrir les propriétés du triangle, ce n'est pas sur l'attention ou la comparaison que la réflexion porte, c'est sur le triangle même, et nous avons d'autres moyens de connaître les choses que la sensibilité et la conscience, quoique l'une et l'autre jouent un rôle dans toute connaissance des choses. Au fond, j'en ai peur, Locke croit bien que toutes nos connaissances, toutes nos idées nous viennent des sensations. Seulement, comme il ne peut en bonne conscience soutenir que ce soient nos sens qui nous apprennent que nous pensons, que nous nous souvenons, que nous avons des affections ou des volontés, il rapporte la connaissance de ces opérations internes à la réflexion, c'est-à-dire à notre esprit se repliant sur ses actes.

Eh bien! cette généalogie de nos connaissances ne les comprendrait pas toutes. Nous savons des choses qui ne sont ni de pures sensations transmises, ni des actes de notre esprit. Aucune opération des sens, aucune réflexion sur nos facultés ne nous révélerait une seule des propriétés du cône ou du triangle. Il faut donc, ou donner de la réflexion une définition plus large que ne le fait Locke, ou assigner à nos connaissances d'autres sources que la sensation et la réflexion.

Il est vrai, que comme tout objet percevable ou non est, en tant que nous y pensons, une idée dans l'esprit, et par là un phénomène de conscience, Locke peut bien quelquefois supposer qu'en considérant les choses en idée, nous ne considérons encore que nos propres opérations; mais qu'il y prenne garde, il est alors sur la route du scepticisme, s'il n'y est déjà en plein. Il est du moins en voie de réduire toutes nos connaissances à des modifications du moi qui pourraient être des hallucinations. Préservés par le sens commun de ces extrémités logiques, quelques-uns de ses continuateurs, observant que nos idées des choses sont toutes ou presque toutes résumées et désignées par un mot, ont fait un pas de plus, et prétendu que l'objet de nos connaissances, c'étaient les mots, et que toute notre science était une langue. La lecture de Locke pourrait du moins conduire à penser qu'à l'exception de la perception directe des objets sensibles, nos facultés ne s'exercent que sur des idées. Le jugement, par exemple, ne statuerait que sur la convenance ou la disconvenance de deux idées : il est juste si, en le prononçant, l'esprit ne tire d'une idée que ce qu'il y a mis, et comme il semblerait d'après certains passages que la composition de celles de nos idées qui ne sont pas simples est arbitraire, comme Locke a l'air d'oublier parfois qu'elles ont leur fondement dans les choses, l'édifice de notre connaissance semblerait n'être qu'un échafaud artificiel qui n'aurait besoin que d'être logiquement régulier. Ainsi Locke, sans partager les théories des idéalistes, paraît tomber dans un certain idéalisme qui lui est particulier, et que l'on a consacré lorsqu'on a baptisé la science qu'il enseigne du nom d'*idéologie*. J'insiste sur ce point, parce qu'il est remarqué par M. Tagart lui-même, qui n'accepte pas pour Locke de la main des autres les critiques qu'il lui adresse. Seulement, adhérant à une remarque très juste de M. Hallam, il reproche à Locke d'avoir méconnu le genre de réalité que possèdent les figures de la géométrie, qui, pour n'être formellement tracées nulle part, n'en existent pas moins dans l'espace, et il ajoute avec sagacité que la même erreur ou le même oubli semble se retrouver dans quelques passages où Locke a paru ne pas attribuer aux idées morales des objets externes qui leur servent de

règles et d'exemplaires. Il n'hésite pas à dire que ces assertions inexactes ou incomplètes pourraient prêter au scepticisme. Et comment ne voit-il pas alors que Hume n'a eu qu'à se placer au même point de vue, pour déduire l'idéalisme sceptique qui est le fond de sa doctrine? Locke n'arrivait pas aux conclusions de Hume. Bien averti, il eût expliqué ou rectifié les pensées ou les expressions qui pouvaient y conduire; mais il a eu ces pensées, il s'est servi de ces expressions. On peut croire que Hume était bien assez ingénieux et subtil pour arriver au doute et à la négation par ses propres forces, et quand même Locke n'aurait pas écrit : mais Locke avait écrit; Hume a trouvé, grâce à lui, dans les esprits et dans les sciences, des pensées, des séductions, des distinctions, dont il pouvait se servir pour établir ses vues, et il s'en est servi. De ce que Locke eût désavoué le système de Hume, on ne peut conclure qu'il n'y soit pour rien.

En résumé, la simple réflexion, comme faculté active, peut être le procédé par lequel nous acquérons les connaissances autres que celles qui viennent des sens; mais alors il ne suit nullement de la manière dont nous les obtenons que ce soient des connaissances proprement dites, c'est-à-dire des notions réelles, ce qu'on pourrait appeler des objets connus. Ce peut être le produit accidentel d'un travail arbitraire sur nos idées que nous combinons comme il nous plaît. La réflexion pure est en effet une faculté neutre, indifférente au vrai et au faux, et dont on ne peut affirmer, si l'esprit humain ne contient pas d'autres principes, qu'elle nous donne des connaissances réelles, c'est-à-dire qu'elle nous fasse connaître quelque chose. Elle sert à l'élaboration des connaissances, voilà tout. L'esprit en tant que capable de connaître n'est donc pas seulement quelque chose qui sent et qui réfléchit, quoiqu'il sente ou réfléchisse toujours, j'en conviens, quand il atteint la connaissance. Locke, en déterminant ainsi les sources de la connaissance, perd de vue d'une part la réalité extérieure à laquelle nos idées doivent correspondre; de l'autre il méconnaît ou il affaiblit, c'est une juste critique de M. Hallam et de M. Tagart, le caractère de nécessité de certaines idées, puisqu'il ne se rend compte ni de la force ni de la nature de ce qui s'appelle démonstration. Presque tout ce qu'il dit des mathématiques est singulièrement inexact. Que dans vingt passages il tienne compte de ces vérités qu'ailleurs il néglige, M. Rogers l'a prouvé sans doute, et il est bien clair que Locke était un homme raisonnable qui savait ce que nul n'ignore et bien davantage. Cela n'empêche pas que, dans l'ensemble scientifique de sa doctrine, il ne favorise par quelque endroit l'argumentation qui réduit toutes choses à des imaginations intérieures et à des habitudes

de l'esprit, quoiqu'il eût trouvé ce scepticisme insensé. Il n'a pas su se préserver d'un danger qui menace toujours la méthode, d'ailleurs excellente, de rechercher la vérité par l'étude de l'esprit humain.

La doctrine qui assigne à la sensation une part démesurée dans la connaissance semble au premier abord rendre notre âme tellement dépendante des objets extérieurs, qu'il faut excuser ceux qui, connaissant peu l'histoire des systèmes, se hâtent de confondre cette doctrine avec le matérialisme. Cette doctrine est cependant loin d'être inséparablement liée aux négations malheureuses dont le matérialisme est souvent accompagné. Sans remonter à des pères de l'église, l'évêque Huet blâmait fort Descartes de ne pas dériver des sens toutes nos connaissances, et, chose remarquable, Peter Browne, qui a été évêque de Cork, adressait à Locke le même reproche; on peut donc errer sur l'origine des idées sans être incrédule à l'existence de Dieu, de l'âme et de la morale. Quant à Locke, sa vie nous a montré ses croyances. Spéculativement, il voit Dieu dans l'ordre de la nature; dans la foi en Dieu, il voit l'appui et la sanction de la morale. Quant aux fondemens de la religion naturelle, il ne se montre pas fort touché de la double preuve éminemment métaphysique à laquelle Descartes a attaché son nom. On en trouve une critique dans l'*Essai*, et une autre plus explicite peut-être a été extraite des manuscrits légués à lord King; mais nous ne pouvons faire à Locke un grand crime d'avoir écarté une démonstration qui, malgré sa haute valeur, peut si difficilement être exposée sans apparence de paralogisme, que des esprits supérieurs, depuis Arnauld jusqu'à Jouffroy, n'ont pu s'en accommoder. Elle a été généralement peu comprise par les Anglais, qui lui préfèrent, presque sans exception, l'argument pris de l'ordre du monde, et tendent, comme saint Thomas, à repousser toute démonstration *à priori* de l'existence de Dieu. Et cependant Locke, en écartant celle de Descartes, en présente une qui lui est propre et qui offre tout autant les caractères d'une preuve *à priori* que la célèbre démonstration du docteur Clarke.

L'immatérialité de la nature de Dieu paraît à Locke démontrable, et le raisonnement qui l'en persuade aurait bien pu le rendre plus ferme sur l'immatérialité de l'esprit en général. Cependant en distinguant la substance spirituelle de la corporelle, en prouvant que la première nous est pour le moins aussi bien connue que la seconde, il doute que nous puissions affirmer que « Dieu n'ait point donné à quelques systèmes de parties matérielles disposées convenablement la faculté d'apercevoir et de penser. » Mais ce doute tant reproché lui vient à l'appui de cette proposition : « Notre connais-

sance est plus bornée que nos idées. » C'est beaucoup moins penchant à matérialiser la pensée que répugnance à se prononcer sur la nature des choses, et besoin exagéré de montrer sans cesse les bornes de l'esprit humain. C'est toujours la défiance pour les lois absolues de la raison, pour tout ce qui n'est pas fondé sur la perception directe, c'est le défaut d'une conception assez vigoureuse de certains principes d'évidence et de nécessité, qui entraînent Locke à supposer possible ce dont l'impossibilité ne lui paraît pas démontrable par l'expérience. Dire qu'on ne sait si Dieu, dans sa toute-puissance, ne pourrait pas attacher la pensée comme propriété à la matière, quoi de plus simple, quoi de plus innocent en effet, et qui serait scandalisé de lire cela dans un livre de théologie? Au fond, la définition de l'âme suivant Aristote, décrétée comme orthodoxe par un concile, est tout autrement scabreuse que l'opinion de Locke qui, sans rejeter l'hypothèse d'une matière pensante, distingue essentiellement le corps de l'esprit. Dire que l'âme est la forme du corps ou la pensée une propriété possible de la matière, c'est des deux côtés courir de grands risques. Locke s'abstient de ces hasardeuses définitions; mais il cède à son aversion pour toute prétention à la connaissance absolue. Descartes a distingué la substance en corps et en esprit; il a dit, non d'ailleurs sans effaroucher les théologiens, que l'étendue était l'essence de l'un, la pensée l'essence de l'autre. Statuer sur l'essence des choses, voilà ce qui scandalise Locke. Qu'en sait-on, et comment oser dire ou laisser entendre qu'une chose est nécessairement comme elle est, sans être dans le secret de la création? Voilà sa raison de douter; ce n'est pas de l'immatérialité de la pensée qu'il doute en effet, c'est de la théorie des philosophes sur la substance, sur l'essence, enfin sur la nature des choses. La théorie cartésienne est très belle, et elle semble vraie, au moins dans la mesure de nos connaissances; mais elle n'est pas sans objections, et elle en a encouru de la part de ceux qu'on soupçonne le moins de raisonner comme Locke. Demandez aux nouveaux disciples de saint Thomas ce qu'ils en pensent. Au fond, Locke pose mal sa question. Il n'y a point de doute que la matière, en tant que matière, ne saurait penser. La vraie question philosophique serait celle-ci : Dieu a-t-il pu donner à l'être la matérialité et la pensée? — Mais Locke ne s'est guère douté de son contemporain Spinoza.

Le même tour d'esprit, j'ai presque dit le même travers, a entraîné le plus inébranlable ami d'une inébranlable justice à des assertions plus graves et plus fâcheuses, qui en mineraient les fondemens. Encore cette fois ce n'est pas le fond de sa doctrine qu'il faut accuser : il ne croit nullement que la morale soit variable en

elle-même, qu'elle n'ait ni principes stables ni même un empire constant; il croit à une loi que Dieu a prescrite aux hommes pour être la règle de leurs actions. Toutefois il est l'ennemi des idées innées, et il s'obstine à vouloir que ses adversaires entendent par là, non les règles implicites de la pensée et de la conscience, mais certaines notions formulées en propositions, et par exemple des maximes morales textuellement écrites sur la *tabula rasa* de l'âme, comme le Décalogue sur les tables de Moïse. Comme il poursuit partout cette hypothèse en la défigurant pour la combattre, il prend l'exemple de la morale, non parce qu'elle est variable en elle-même, mais parce que les hommes ont varié dans les notions qu'ils s'en sont faites. Nul doute que la morale ne soit dans la nature; il ne le nie pas, il affaiblirait même son argument s'il le niait. Variable en effet, où serait la merveille qu'elle fût variablement connue? C'est précisément parce qu'une droite raison peut démontrer les principes de la morale, que la diversité et l'inconstance des prescriptions de la loi et de la coutume paraissent prouver que, si la morale est naturelle, la connaissance n'en est pas innée, qu'en un mot l'homme l'apprend, comme tout le reste, par l'expérience et par la réflexion. Donc, en observant que les accidens historiques de la vie des nations, leurs préjugés ou leurs gouvernemens, les causes externes en un mot, les ont empêchées d'atteindre à une morale une et constante, on n'ébranle pas plus la vérité intrinsèque de la loi morale que l'on ne porterait atteinte à la vérité des mathématiques en montrant que des peuples ont ignoré les mathématiques. Qu'aurait-on prouvé en effet? Ceci seulement : la connaissance des mathématiques n'est point innée.

Telle est au fond la pensée de Locke, pensée inexacte en elle-même, ou du moins fondée sur une analyse incomplète de la conscience et sur une confusion entre le sentiment universel de l'obligation morale et les formes expresses que ce sentiment est susceptible de prendre. Cette pensée, il a pu même l'exagérer encore par des développemens malheureux; il ne sait plus se tenir lorsqu'il touche à ce triste sujet de la faiblesse et de l'inconsistance de l'esprit humain, et voilà comme il a pu donner prise à l'accusation de hobbisme. Le plus grand adversaire de la morale politique ou plutôt de la politique immorale de Hobbes a paru à Newton lui-même prêter appui à une doctrine qu'il se vantait de peu connaître. Il a effectivement fourni à la controverse des faits et des raisonnemens qui, séparément considérés, ont pu profiter aux partisans de la justice fondée sur l'intérêt et le calcul. Il n'a point tout embrassé d'un seul coup d'œil, le lien qui unit des vérités diverses lui a échappé; en insistant tour à tour sur des notions partiellement justes, il n'a

pas su concilier leurs différences, et ses contradictions permettent d'imputer à sa philosophie des conséquences contradictoires avec ses principes.

Tels sont à nos yeux les points vulnérables de l'ouvrage de Locke. Certaines erreurs intégrales et positives qui s'y rencontrent lui ont fait moins de tort peut-être, parce qu'elles ont eu de moindres conséquences. Je répète que ses disciples ont suscité presque toutes ses critiques. M. Cousin, qui n'est pas le plus indulgent parmi les derniers, l'eût été davantage, si les premiers avaient moins préconisé, moins exploité leur maître. On a pu le trouver sévère pour Locke, il n'est que juste pour le lockisme. Gardons-nous d'identifier le chef d'une école avec tous ceux qui en sont sortis. Locke n'est pas Helvétius; mais un philosophe est dans une certaine mesure comptable de son influence. Il n'y a point de renommée ni de puissance sans responsabilité. Ainsi Locke n'avait ni les intentions, ni les doctrines de ses extrêmes continuateurs; s'ils ont pu croire qu'ils répétaient ses leçons et invoquaient son autorité, c'est à quelques défauts de son livre et à quelques erreurs de sa philosophie qu'il faut s'en prendre. Il ne pensait pas comme eux, mais ils ont pensé d'après lui.

III.

Aucun des ouvrages de Locke n'est marqué du sceau du génie. Vous n'y trouverez pas, comme dans Bacon, ce ton sublime, cette ferme raison servie par une imagination éclatante : ni l'esprit large et puissant de Descartes, pénétrant comme un géomètre, observateur comme un physicien, inventif comme un rêveur; ni l'universalité rapide de Leibnitz, le seul homme qui ait uni la facilité à la profondeur; ni la grandeur sévère des déductions de Kant, ce sceptique concluant qui se soutient dans le vide, et dont la pensée se fait le centre du monde. Il les vaut tous cependant, s'il n'en surpasse quelques-uns, par les vertus du philosophe, l'indépendance, la patience, la sincérité, le courage. Il pense par lui-même autant qu'aucun d'eux, et par là il les égale en originalité. Que Hobbes et Gassendi l'aient devancé dans sa théorie de l'origine de la connaissance, peu lui importe, ce n'est pas là ce qui le persuade. Il l'ignore, et ne croit que ce qu'il pense. Aucune grande découverte, on peut même dire aucune invention de système n'illustre sa mémoire, et néanmoins il est de ceux qui, immédiatement après les créateurs dans les sciences, ont exercé le plus d'influence sur les esprits, le plus rallié d'adhérens et de propagateurs à la suite de leur doctrine et

de leur nom. Qui donc a été accepté pour l'oracle d'un siècle plus éclairé? Et ce n'est pas que par l'éclat de l'imagination, le prestige du talent, la verve de la passion, il ait suppléé à l'ascendant naturel de la vérité; ses opinions, lors même qu'elles sont des erreurs, ne sont pas de ces erreurs brillantes qui éblouissent l'intelligence : son esprit est calme, ses doctrines plausibles, son style est terne, et n'exprime qu'avec mesure, et quelquefois avec un air d'incertitude, de froides convictions; mais ses idées ont eu au plus haut degré le mérite supérieur de l'à-propos, un à-propos plus que séculaire, si j'ose ainsi parler, et non celui de la circonstance. Il est venu dans un temps où non-seulement sa nation, mais l'esprit humain, et jusqu'à un certain point la société européenne, rejetant des formes vieillies, ici sortant de révolutions récentes, là se préparant à des révolutions futures, avaient besoin d'être guidés et soutenus, et de voir réunies et consolidées en système toutes les idées qui, sous la forme du doute agressif ou de l'espérance spéculative, avaient commencé à saper les leçons et les traditions du moyen âge. Il fallait une autorité grave qui garantît qu'on avait raison. Rien ne manquait à Locke pour être cette autorité : le sérieux, la méditation, la probité, la fermeté. Il était prudent et hardi, doux et dédaigneux, modéré et résolu, original et simple. Avec une conscience attentive, délicate, éclairée, avec l'indécision apparente d'un esprit qui cherche, avec une défiance excessive et déclarée à l'endroit des prétentions et des illusions de l'esprit humain, il unissait une imperturbable foi dans la raison et dans ses progrès, une résolution exprimée avec mesure, suivie avec opiniâtreté, de l'opposer sans crainte et sans violence à tout ce qui lui faisait obstacle, à tout ce qui semblait l'entraver ou la méconnaître. Jamais homme n'a plus fidèlement pratiqué sa devise : *Veritati unice litare*. Mais la vérité pour lui, c'était à la fois celle de tous les temps et celle de son temps, celle de la philosophie et celle de sa cause. Il était honnête et calme bien plutôt qu'il n'était impartial. Sa froideur était à mille lieues de l'indifférence, et il voulait ce qu'il pensait. Le caractère de Locke a donc servi sa doctrine et sa renommée autant que son esprit. Cet esprit était ingénieux et sensé plutôt que profond et rigoureux, par conséquent plus propre à de justes observations sur la philosophie qu'à la conception méthodique d'une philosophie. Il était difficile d'être plus raisonnable sans une rectitude infaillible, plus accessible à toute intelligence sans une lucidité parfaite, plus fidèle aux mêmes vues et aux mêmes procédés sans une consistance logique absolue, plus pénétrant sans exactitude. On ne peut le lire sans qu'à l'instant même une foule d'erreurs se dissipent : il excite à penser; la nuit tombe, mais des nuages restent; les fers se brisent, la route est

ouverte, mais on marche en hésitant. Il vous apprend à ne rien craindre plutôt qu'à tout surmonter, et vous laisse plus de sécurité que de conviction. On le prendrait volontiers pour conseiller, on hésiterait à l'accepter pour maître.

C'est du moins l'effet qu'il produit aujourd'hui, car, au temps où il est venu et dont il ne faut pas le séparer, il en devait être autrement. Toutes ses doctrines tiraient une immense valeur relative de l'infériorité des préjugés qu'elles tendaient à remplacer. Elles signalaient visiblement, décidément, l'invasion de l'esprit laïque, civil, mondain, libéral, dans le domaine des sciences et des affaires. Elles annonçaient la chute de toutes les sortes de pédantisme. En exposant dans le langage universel, sans affectation, sans charlatanisme, comme l'expression du bon sens en liberté, comme le résultat naturel de l'expérience, des nouveautés hardies, des vérités évidentes, des opinions ingénieuses, des maximes excellentes, sans que l'ombre d'un doute pût s'élever sur la sincérité, le sérieux, l'intégrité et la supériorité de celui qui parlait ainsi, Locke devançait, il commençait l'esprit général du XVIIIe siècle. Il lui donnait l'exemple de l'indépendance, de la confiance, de l'audace même, mais sans cet air de précipitation et de turbulence, sans cette témérité licencieuse qui en a rendu les succès moins purs et moins durables, et qui a compromis les plus légitimes conquêtes. Il faut donc que les Anglais s'y résignent, Locke est bien véritablement le promoteur de la philosophie, ou plutôt de tout l'esprit du XVIIIe siècle. Qu'on le loue tant qu'on voudra de n'en avoir pas autorisé tous les excès, pris toutes les formes, voulu toutes les conséquences : nous le reconnaissons volontiers; mais rien n'empêchera que le maître de Voltaire et de Rousseau n'ait été par là même un des maîtres de la France, qu'il n'ait mis du sien dans la philosophie que nos pères ont professée, et jusque dans la révolution qu'ils ont faite. Ceci, nous entendons le dire à sa gloire et en témoignage de reconnaissance, car il a été pour beaucoup dans le bien et pour peu dans le mal. Ils sont toujours très rares, ceux qui peuvent compter parmi les philosophes de génie; mais, immédiatement au-dessous d'eux, la place est bien belle encore. Tout homme qui pense serait heureux d'approcher de Locke, et tout honnête homme serait fier de l'égaler.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

RÉVOLUTION HAÏTIENNE

DE 1859

CHUTE DE L'EMPEREUR SOULOUQUE.

LE PRÉSIDENT GEFFRARD.

La comète a fait des siennes : Haïti a perdu son deuxième empereur. Le grotesque et lugubre cauchemar qui, depuis bientôt onze ans, évoquait en plein soleil des Antilles les incohérentes visions d'une nuit de Valpurgis a cessé, comme tous les cauchemars, par le simple fait du réveil. Le soir du 14 janvier 1859, toutes les anxiétés, les terreurs, les douleurs de ces onze ans s'amassaient en un formidable *crescendo*, comme au cinquième acte d'un mélodrame, pour rehausser l'effet de la catastrophe finale. Quelques heures après, le parterre, envahissant les coulisses, se passait en riant, de la main à la main, les fantasques oripeaux que l'illusion de la scène lui avait fait prendre au sérieux, et, comme des comédiens qui, la pièce finie, s'en iraient souper en famille, traîtres et captifs, grands vassaux et truands, *graciosos* et bourreaux fraternisaient autour de la table où Geffrard les avait conviés à signer les premiers actes de la présidence. Le premier rôle et son confident manquaient néanmoins au rendez-vous; ils avaient décampé avec la recette (1). Les morts non plus ne reparaissaient pas.

(1) Pour Soulouque, il y a cette réserve à faire qu'il n'a guère emporté que les titres de sa fortune, laquelle consistait surtout en propriétés immobilières, aujourd'hui confisquées.

Comment s'est écroulé ce bizarre empire qui, dans sa macaronique structure, offrait, après tout, de très sérieuses conditions de solidité et de durée? Faustin Ier, comme Toussaint, Dessaline et Christophe, régnait par le plus indélébile sans contredit des principes humains, l'antagonisme des peaux, et, de plus que les autres tyrans nègres, il avait pour lui : au dehors la reconnaissance des gouvernemens européens, au dedans la désorganisation et la dispersion des partis vaincus, les mystérieux moyens de popularité et de police que lui donnait son affiliation au *vaudoux* (1), le respect sympathique des masses, dont il avait séduit l'imagination par la sanglante audace de son coup d'état, et dont il flattait les instincts à la fois envieux et vaniteux, d'une part en écrasant la bourgeoisie noire et jaune, d'autre part en recrutant de préférence le personnel des ducs, des comtes et des barons de l'empire parmi les va-nu-pieds du pays. Faustin Ier avait en sa faveur jusqu'à la répulsion soulevée par ses auxiliaires les *piquets* et les *zinglins* (2), qui, lui tombant, profiteraient, disait-on, du désarmement et de la prostration des intérêts libéraux pour recommencer les promenades terroristes et les émeutes communistes de 1848, et qui, lui debout, se trouvaient du moins groupés et maintenus autour d'un ordre social tel quel. Les loups en campagne sont plus redoutables qu'autour de la curée : c'est l'avis des moutons. Comme il n'y a pas d'ailleurs de hache qui ne s'émousse à force de cogner, le despotisme de l'empereur noir était devenu tolérable par le contraste; on lui pardonnait le mal qu'il avait fait en faveur du mal qu'il ne faisait pas. Soulouque n'apercevait plus, à la hauteur de son bras, de têtes à abattre, par cela seul qu'autour de lui tous les fronts touchaient la terre, et, rassurée de ce côté, la bourgeoisie avait fini par se dire qu'après tout, être prosterné, c'est une façon d'être couché : elle dormait. Voilà du moins où notre récit laissait les choses en 1851 (3). Quel coup de tam-tam a rompu le charme? D'où vient et quel est ce général Fabre Geffrard dont, le vendredi soir 14 janvier, les trois cinquièmes des Haïtiens n'auraient pas même osé murmurer le nom, et qui, le samedi matin, signait la grâce du Tibère nègre? Enfin que signifie l'incohérent amalgame qui groupe autour de la personnalité rassurante du nouveau président, non-seulement les ministres, les chambellans, l'état-major, le sénat, la chambre élective, le conseil d'état, les tribunaux de Soulouque, mais encore les plus forcenés sicaires de l'empereur déchu, les no-

(1) Mélange de sorcellerie et de franc-maçonnerie africaines.

(2) *Piquets*, égorgeurs du sud; — *zinglins*, égorgeurs de Port-au-Prince.

(3) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes, l'Empereur Soulouque et son Empire*, livraisons du 1er et 15 décembre 1850, 15 janvier, 1er février, 15 avril, 1er mai 1851.

tabilités de la bande des *piquets*, telles que l'ex-galérien « sa grâce monseigneur le duc d'Aquin, » redevenu le général Jean-Denis, et les notabilités de la bande des *zinglins*, de ce nombre un propre membre de la famille impériale, l'époux de la princesse Olivette, le prince Océan, redevenu « compère Océan? » C'est ce qu'il est temps d'éclaircir (1). Les complications présentes de l'Europe aggravent, plutôt qu'elles ne le détruisent, l'à-propos du sujet. A un moment donné, le champ peut rester libre aux tentatives de l'américanisme, qui voit avec une convoitise de moins en moins déguisée dans l'occupation partielle ou totale de Saint-Domingue le prélude naturel et, au pis aller, un large équivalent de l'occupation de Cuba (2). On a donc un certain intérêt à savoir quel fonds il y aurait à faire, pour cette éventualité, sur le gouvernement et sur les gouvernés de Geffrard. Ne l'oublions pas non plus tout à fait, quoique les nègres soient bien passés de mode : ce qui se débat dans ce coin des Antilles, c'est le procès d'une race entière, car Haïti est à peu près le seul point du globe où elle soit mise à l'épreuve de la civilisation. Or l'épreuve touche à sa phase décisive. C'est après avoir épuisé le cercle entier des expériences, des impuissances et des déceptions, que la nationalité noire en arrive au système inauguré par Geffrard.

I.

Soulouque s'est pris au piége de ses propres succès. L'universelle émulation de servilité qu'il était parvenu à créer autour de lui l'a abusé jusqu'à la dernière minute, c'est le mot, sur l'invisible travail de termites qui, depuis cinq ou six ans déjà, rongeait et minait jusqu'à l'écorce son pouvoir, en apparence inattaqué. Soulouque ne laissait même pas aux partis les manifestations tacites de l'abstention. L'élément ultra-noir étant parfaitement illettré, les mulâtres, — ou du moins ce que les fusillades, les emprisonnemens, l'émigration volontaire ou forcée en avaient laissé de disponible, — continuaient d'être mis en réquisition pour former les corps con-

(1) Nous l'aurions fait plus tôt, si nous n'avions craint de sacrifier l'exactitude à l'*actualité*. Le récit qu'on va lire s'appuie sur un ensemble complet de renseignemens tant écrits que verbaux que nous tenons, soit directement, soit indirectement, de témoins oculaires ou d'acteurs des derniers événemens, et que notre connaissance personnelle du pays nous permettait d'apprécier et de vérifier.

(2) Sous le rapport industriel et commercial, presque tout est à créer sur nouveaux frais dans notre ancienne colonie; mais, par sa position géographique, par la configuration de ses côtes, par l'importance de ses cours d'eau, par la puissance exceptionnelle de sa végétation, par sa merveilleuse variété de productions et de climats, l'île Saint-Domingue continue de mériter ce titre de « reine des Antilles » dont s'est emparée son opulente voisine.

stitués et les bureaux. Ceux-ci se trouvaient ainsi transformés en véritables groupes de suspects, et, comme tels, guettaient avec une anxiété fiévreuse toute occasion de désarmer, par de bruyantes explosions d'impérialisme, l'attention défiante du maître. De leur côté, les meneurs terroristes de 1848, les commandans *piquets* ou *zinglins* de département, d'arrondissement et de paroisse qui, dans le principe, croyaient pouvoir se permettre vis-à-vis de « papa Soulouque » les récriminations et les bouderies de l'intimité avaient été éclairés à temps, par de significatifs exemples, sur le danger de faire dissonance à l'enthousiasme réglementaire. Non contens de s'y associer, ils l'aiguillonnaient, jusqu'au sang parfois, — à quoi ils trouvaient pour leur compte, et comme fiche de consolation, la jouissance favorite du chef nègre, le suprême plaisir de tourmenter et d'épouvanter le bourgeois. Les masses elles-mêmes, bien que graduellement arrivées aux dernières limites de la lassitude et de la désaffection, semblaient obéir avec l'entrain des premiers jours au signal de publique allégresse que donnaient chaque voyage de Soulouque et chacun des nombreux anniversaires officiels du pays. Le nègre, qui prend si volontiers la tolérance pour de la faiblesse, fait par contre de la violence la mesure de l'autorité, et Soulouque en était venu à lui représenter, sous ce rapport, l'idéal de l'autorité. Ce peuple enfant, si indocile sous le gouvernement libéral de Pétion, si railleur pour le gouvernement débonnaire de Boyer, si agressif devant le gouvernement démocratique des Hérard, dansait et chantait pour l'*empérêr* jusqu'à trois jours et trois nuits sans interruption. Quand d'aventure la fatigue ou la faim avait raison de ces organisations à part, une larme silencieuse était l'unique protestation du danseur récalcitrant contre le bâton qui lui interdisait la sortie des tonnelles (1). Sous cet unisson de terreurs convoquées de points si opposés pour hurler, grogner, bêler le dévouement, une oreille moins prévenue que celle du vieux monarque nègre eût malaisément deviné l'unisson des haines et la solidarité graduelle des intérêts. Voici comment s'était nouée cette implicite conspiration.

Je l'ai dit : la perspective de tomber de mal en pis, la crainte qu'après Soulouque la meute des terroristes qu'il tenait en laisse ne se ruât sur les propriétés et les personnes, avaient un moment donné une sorte de sincérité à l'impérialisme forcé de la bourgeoisie; mais Soulouque, en abattant ou muselant pour son propre compte les plus indociles de la bande, avait lui-même supprimé l'épouvantail qui le protégeait. Pierre Noir (2), ce chef de la jac-

(1) Assemblages de tentes dressées à l'entrée des villes, les jours de réjouissance publique, pour recevoir les divers groupes de danseurs.

(2) Fusillé. Pierre Noir ne visait à rien moins qu'à fonder dans le sud une petite

querie du sud qui refusait si dédaigneusement argent et grades, l'argent parce qu'il savait où en prendre, les grades parce qu'il visait au seul que Soulouque ne pouvait pas lui conférer; — Similien (1), ce disert et funèbre ivrogne qui fit subir, huit mois durant, à la classe aisée de Port-au-Prince les angoisses d'une véritable agonie; — frère Joseph (2), le prophète et le sorcier des deux fractions du parti ultra-noir; — le prince Bobo (3), l'ex-forçat Bobo, le chef le plus influent des pillards du nord; — enfin ce Voltaire Castor (4), qui, à lui tout seul, traduisit un jour en nègre la scène de nos massacres de septembre, avaient successivement payé tribut aux défiances cette fois bien fondées du monarque. Soulouque n'avait garde, bien entendu, de donner à ces actes de salutaire énergie le caractère d'une réaction. Les cachots avaient beau s'ouvrir pour recevoir quelque nouvel hôte *piquet* ou *zinglin*, ils ne rendaient en échange aucun prisonnier bourgeois, et si d'aventure les prisonniers des deux catégories se rencontraient à la porte, c'est qu'on les menait fusiller de conserve. Soulouque semblait, en un mot, avoir pris à tâche d'entretenir la muette exaspération des vaincus en même temps qu'il dissipait les seules craintes qui pussent en comprimer l'explosion. — La mort naturelle de Bellegarde, de Jean-

royauté à l'africaine, qui aurait eu pour loi fondamentale l'extermination des mulâtres et des blancs.

(1) Mort en prison, pendant notre séjour à Port-au-Prince, vers la fin de 1853. Le bruit courait le matin même qu'il allait être fusillé à midi par suite de la découverte d'intelligences qu'il entretenait avec Jacmel; mais il mourut à neuf heures, — fort à propos pour Soulouque, qui pouvait concevoir quelque inquiétude sur l'effet moral de cette exécution. Par une singulière fatalité, Similien, qui ne pardonnait pas aux hommes de couleur le moindre mélange de sang européen, Similien est mort dans une peau blanche. Ce phénomène de décoloration, qui peut du reste s'expliquer par les ravages de la maladie, donna naissance à la rumeur qu'on s'était secrètement débarrassé de Similien quelques jours avant, sauf, quand sa mort s'ébruiterait, à substituer un autre cadavre au sien.

(2) Noyé par accident plus ou moins fortuit dans le trajet de Port-au-Prince aux cachots du môle Saint-Nicolas.

(3) Mort, il y a quelque temps, dans les bois, où il était réfugié depuis 1851.

(4) Fusillé lors de la dernière campagne, c'est-à-dire de la dernière déroute de Soulouque dans l'est. Au premier coup de feu, il s'écria « qu'*empérèr* avait moqué peuple » en assurant qu'on ne rencontrerait pas d'ennemis, et il tourna bride avec son régiment, dans le dessein, dit-on, d'aller recommencer pour son compte, vers le sud, la jacquerie de 1848. Averti à temps, Soulouque fit couper et cerner le régiment en le sommant de livrer Voltaire Castor, que les soldats, avec cette mobilité qui caractérise le nègre, *lui passèrent* immédiatement. Au moment de mourir, Voltaire Castor s'écria d'une voix câline : « *L'empérèr, pitit l'empérèr, l'empérèr chéri*, mettez-moi aux fers, mettez-moi aux travaux forcés, faites-moi balayer les rues; mais, *pitit l'empérèr*, ne me fusillez pas! — Travaux forcés,... balayer les rues?... répondit l'empereur, qui savait trouver en ces circonstances le mot pour rire. Vous connaissez déjà ça, il vous reste à faire connaissance avec la fusillade. » Et il donna l'ordre d'en finir.

Claude et de Souffran avait complété cet abatis des grandes influences de la jacquerie noire.

Impuissans à remuer les masses pour leur propre compte, les survivans de cet état-major de massacreurs pouvaient être encore dangereux en sous-ordre; mais Soulouque avait tari la source de leur dévouement. Surpris par l'ultimatum financier de la France au milieu d'une véritable rage d'acquisitions immobilières qui ne visait, entre autres choses, à rien moins qu'à donner à la princesse Olive une maison dans chacun des îlots de maisons dont se compose Port-au-Prince, il n'était parvenu à joindre les deux bouts qu'en coupant court aux prodigalités qui l'avaient jusque-là rendu l'idole de Jean-Denis et consorts. Ceux-ci s'étaient vus subitement réduits à la maigre pitance de leurs traitemens officiels, qui, déjà fort modestes sur le papier, n'équivalaient plus, à cause de la dépréciation des assignats, qu'au seizième environ du chiffre nominal, et cette dépréciation s'aggravait encore d'un enchérissement réel de la vie matérielle. L'impérialisme des officiers piquets et zinglins s'en était en apparence plutôt accru que refroidi, car ils n'avaient pas manqué de retourner contre eux-mêmes le raisonnement dont ils s'armaient, depuis 1848, contre leurs souffre-douleurs jaunes et noirs : en se reconnaissant lésés, ils s'étaient considérés comme suspects (1) et comme tenus d'éluder à leur tour par une recrudescence de zèle anti-mulâtre la terrible responsabilité qui s'attachait à ce titre; mais, la chance tournant, ce même instinct de conservation leur commandait de rentrer en grâce auprès des mulâtres par la rapidité de leur adhésion. Leur rôle se bornait donc désormais à servir de justification et d'excitant à l'insurrection naissante en attendant qu'ils servissent d'appoint à l'insurrection victorieuse.

Quant aux gens du peuple et aux soldats de la garde, ils avaient pris sans hésitation l'argent que Soulouque leur avait fait distribuer au dernier moment; mais, pour quiconque possédait la clé de ces dialogues à bouche fermée si chers à la dissimulation nègre, et dont tout le vocabulaire se réduit au son *hunh* varié à l'infini, il était visible que les uns et les autres n'étaient plus disposés à gagner cet argent. — *Oui, pas mounté morne* (2), ajoutaient les plus

(1) C'était là du reste aussi le raisonnement favori de Soulouque. Dans la dernière expédition de l'est, l'ancien chef de piquets Cayemitte, duc de la Grande-Anse, fut saisi d'une telle peur, que, ne voulant pas même donner le temps de seller son cheval, il l'enfourcha à poil et partit au galop. L'empereur l'arrêta au passage, l'accabla d'invectives, et, outré lui-même de la platitude avec laquelle Cayemitte les subissait, lui dit avec fureur : « Mais, malheureux! si l'on me disait la moitié de ce que je vous ai dit, j'irais tout de suite *conspirer!* »

(2) « Dire oui n'est pas gravir un morne (un oui coûte peu, n'engage à rien). »

bavards parmi les diplomates noir-de-fumée qui peuplent les quartiers du Bel-Air et du Morne-à-Tuf (1). Il y avait en effet dans les masses réaction complète, non-seulement contre Soulouque, mais même en faveur des mulâtres, ce qui demande une courte explication.

Dans les diverses persécutions subies par les mulâtres, dans la dernière surtout, on aurait tort de voir le réveil d'une de ces incompatibilités organiques de caste comme l'ancien monde en a offert plus d'un exemple, et qui, inhérentes au sang même, procèdent fatalement par voie d'extermination. Le malentendu qui, au début de la révolution française, isola les esclaves du groupe des affranchis, composé principalement de sangs-mêlés (2); le hasard qui opposa coup sur coup à Toussaint Rigaud, — à Dessaline Pétion, — à Christophe Boyer, c'est-à-dire aux trois premiers tyrans nègres trois chefs jaunes; enfin, et plus que le reste, la supériorité intellectuelle que la descendance des anciens libres, en général plus ou moins lettrés, a gardée jusqu'à ces derniers temps sur les descendans de la masse illettrée des esclaves, et les différences de tendances, de besoins moraux et matériels, de progrès et de bien-être qui devaient en résulter, tout malheureusement a concouru à classer ici les partis par couleurs; mais les innombrables liens d'intérêt, de parenté, de compérage, qui unissaient les deux castes, ont chaque fois prévalu contre les haineuses conclusions que quelques meneurs essayaient de tirer de ces faits purement accidentels.

Acaau et frère Joseph disaient en 1844 le vrai mot de la situation, lorsqu'ils rejetaient parmi les mulâtres tout nègre riche et lettré, tandis qu'ils proclamaient nègre tout *milate pauve qui pas connaît li ni écri*. Sous l'antagonisme officiel des peaux, il n'y a donc en réalité ici qu'un simple antagonisme politique, — social tout au plus, — et dont le fatalisme africain accepte avec une parfaite bonne foi toutes les oscillations. S'il les prend trop brutalement au mot, c'est qu'il y a dans la logique nègre quelque chose de la logique inexorable de l'enfant. En 1842, un tremblement de terre engloutit le quartier riche du Cap; conclusion nègre : si *bon Dié* ruinait les riches, c'est qu'il avait dessein d'enrichir les pauvres. Et, forts de ce raisonnement, les noirs de la plaine se ruèrent sur les épaves de ce naufrage terrestre, pillant pendant quinze jours consécutifs, et disant sans scrupule et sans fiel aux bourgeois épouvantés : « C'est

(1) Quartiers plébéiens de Port-au-Prince.

(2) Les anciens libres prirent immédiatement fait et cause pour la révolution métropolitaine, qui les appelait au partage des droits civiques, tandis que la population esclave, à qui l'on ne parlait pas encore de liberté, se rangeait successivement du côté des planteurs contre la métropole et du côté des royalistes contre la révolution.

bon Dié qui nous donne ça. Hier c'était votre jour, aujourd'hui c'est notre jour. »

C'est là aussi l'histoire des massacres de 1848. Le fétiche mulâtre que, selon l'opinion générale, Boyer avait enterré en partant dans le jardin de la présidence étant décidément vaincu, le peuple trouvait fort naturel que les puissances nègres voulussent constater leur triomphe sur les mulâtres, et il immolait ceux-ci sans colère à la logique et au dieu vaudoux. De même qu'il arrive en Europe de voter contre son meilleur ami, il peut arriver ici de le tuer, — sans préjudice de l'amitié en elle-même. Au fort des scènes de terreur qu'inaugura la journée du 16 avril 1848, les noirs du parti zinglin voisinaient et fraternisaient (1) du même air de bonhomie qu'autrefois avec les familles décimées ou à décimer, et dans ces dernières la maîtresse de la maison se voyait, non sans épouvante, mais sans étonnement, en butte à des madrigaux comme ceux-ci : « Commère une telle, nous allons donc tuer compère (le mari)? Eh bien! je vous épouserai, et je serai un bon papa à tous ces *petits mondes*, » ajoutait le galant en faisant sauter sur ses genoux les futurs orphelins. Menait-il fusiller « compère, » c'était en le plaignant du fond du cœur, et si plus d'un mulâtre n'est tombé qu'à la seconde ou troisième décharge, c'est parce que les larmes obscurcissaient la vue des soldats préposés à son exécution; mais ces compatissans bourreaux s'indignaient avec l'emportement de la conscience révoltée contre tout condamné qui n'acceptait pas de bonne grâce cette conséquence naturelle de sa position de condamné. Un trait dont j'ai été à peu près témoin achèvera d'expliquer le mécanisme de cette boîte à surprises qu'on nomme le caractère nègre. On menait un jour en terre à Port-au-Prince un noir fort regretté, à en juger par les bruyantes démonstrations de deuil auxquelles se livrait le cortége. En choisissant le cercueil, on n'avait pas sans doute tenu compte de l'allongement cadavérique, de sorte que, chemin faisant, le corps se mit à déborder de sa prison de planches. Remontrances amicales et peu à peu impatience et fureur des assistans, qui déposent le cercueil à terre, vont s'armer de bâtons, et reviennent battre comme plâtre l'impassible cadavre, en lui disant : « Pourquoi mourez-vous, si vous ne voulez pas qu'on vous enterre? » Et les larmes continuaient, bien entendu, de pleuvoir aussi dru que les coups. La religion des morts n'est nulle part peut-être poussée aussi loin que dans notre ancienne colonie; mais ici c'était évidemment le défunt qui violait le rite. Quand ils s'acquittaient si consciencieusement de leur rôle de parens

(1) Plus d'un mulâtre trouva asile dans la maison de tel noir qui le traquait dans la rue.

et de compères affligés, ces rigoureux casuistes trouvaient à bon droit indécent que le mort ne voulût pas remplir son rôle de mort et payer son tribut au cimetière.

Or, et pour en revenir aux mulâtres, la plèbe noire trouvait qu'ils avaient suffisamment payé tribut au cimetière, aux cachots, à l'exil. L'opposition bourgeoise vaincue, la prépondérance nègre acceptée et acclamée par les restes tremblans de cette opposition, la cruauté persistante de Soulouque perdait aux yeux des masses son unique légitimation : celle de l'utilité et de l'à-propos.

Cette réaction éclata, et on sait de quelle façon subite, à Port-au-Prince, dès le milieu de 1848 (1), sur le passage de trois condamnés que Soulouque envoyait fusiller à Las-Cahobas. Une fois lancée dans cette nouvelle voie, la logique nègre devait d'autant moins s'y arrêter que la compassion était ici d'accord avec l'intérêt. Les mulâtres concentrent dans leurs mains presque tout le commerce de détail sous ses deux formes; les proscriptions de 1848 avaient donc eu pour effet immédiat la fermeture des boutiques où le cultivateur trouve à la fois à s'approvisionner des produits étrangers qu'il consomme et à vendre les quelques livres de café qu'il se décide à cueillir au fur et à mesure de ses besoins. De là rareté et enchérissement des premiers produits, manque d'acheteurs et avilissement pour les seconds, et, pour couronner le tout, dépréciation effroyable de la gourde de papier, dont la valeur, purement fictive et conventionnelle, se gradue sur l'activité des échanges, dont elle est le signe : dépréciation que les largesses faites pour la circonstance au peuple aggravaient, bien loin de la compenser, car elles se traduisaient par de nouvelles et incessantes émissions de ces assignats sans gage (2). A chaque temps d'arrêt qui s'était manifesté dans la persécution avaient au contraire correspondu une reprise sensible de la gourde, la hausse des denrées indigènes et la baisse des produits importés. Aussi, quand en 1849 les meneurs piquets de je ne sais plus quelle partie du sud (Jacmel, je crois) avaient proposé aux paysans de donner « une nouvelle leçon aux mulâtres, » selon la définition d'Acaau, c'est-à-dire aux bourgeois, les paysans avaient décliné cet appel. Dans la délibération nocturne qui eut lieu à ce propos, et à laquelle avaient été conviés tous les *philosophes* (beaux diseurs) des mornes et tous les *sambas* (improvisateurs) de la plaine, un vieux noir, qui n'était ni philosophe ni samba, mais simplement jardinier, et, comme tel, directement

(1) Voyez, pour le récit de cet incident caractéristique, la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1851.

(2) La gourde de papier qui, en 1847, valait encore plus d'un franc, descendit en 1848 jusqu'à *vingt* centimes.

intéressé à ce que les bourgeois ne désertassent pas la ville, enleva le vote par ce très court apologue : « *Milate, cé bouteille; si ous cassé li, ous pédi tout ça qui là-dans* (le mulâtre, c'est comme une bouteille; si vous la cassez, vous perdez tout ce qu'il y a dedans). »

Selon la manie nègre d'accoupler et de mener de front les sentimens les plus contradictoires, la pitié pour les victimes de la réaction ultra-noire de 1848 s'étendait aux agens disgraciés de cette réaction. L'exécution de Pierre Noir, survenue au moment même où les *piquets* du sud proclamaient la nécessité de laisser respirer les bourgeois, et qu'ils n'avaient pas essayé d'empêcher, souleva cependant chez eux une véritable tempête de lamentations. Soulouque ne parvint à les ramener au calme qu'en fusillant les plus affligés, et encore a-t-il dû recommencer plusieurs fois. J'ai vu porter en terre Similien. Les noirs du Bel-Air et du Morne-à-Tuf, qui l'avaient laissé emprisonner sans mot dire, suivaient en masse le convoi, tous coiffés, en signe de désespoir, du mouchoir *amarré aux trois pointes*. On dut en arrêter une quarantaine qui osaient dire *pauvé diabé* (pauvre diable!). La musique même des régimens, mis sur pied pour la circonstance, joua spontanément des airs funèbres, auxquels le terrible gouverneur Vil-Lubin ordonna d'une voix tonnante de substituer l'air : *Ah! qu'il est beau de mourir pour la patrie!* qui, comme tous les airs patriotiques du pays, est extrêmement gai. Les assistans furent si indignés de ce déni de justice funéraire, que beaucoup d'entre eux, en manière de protestation, se vouèrent au blanc, le deuil des nègres. Le prince Bobo, dont Soulouque avait mis la tête à un prix très élevé, et qui dans sa fuite solitaire eut l'honneur d'être traqué par l'empereur en personne, suivi de toute la garde impériale, le prince Bobo a pu, durant trois ou quatre ans, errer impunément de case en case aux environs du Cap et s'aventurer même plus d'une fois la nuit dans la ville, où il était connu comme le loup. S'il n'y a pas retrouvé un seul partisan, il n'y a pas rencontré un seul délateur. « Bobo, c'est vrai chef à nègres, » répondaient, tous les premiers, les soldats de la garde à des Européens qui, pour les éprouver, les félicitaient sur l'énormité de la récompense promise. A son égard comme pour Pierre Noir, comme pour Similien, la franc-maçonnerie morale d'une récente complicité survivait, dans le peuple et dans l'armée, à cette complicité même. Si d'ailleurs, et au fond de l'âme, la masse trouvait conforme à l'ordre naturel et à la juste balance des choses que les anciens meneurs terroristes devinssent de persécuteurs persécutés, son équité n'admettait pas que ce fût à Soulouque à se charger de la compensation, et le boucher qui condamnât le couteau.

La disgrâce et la noyade plus ou moins accidentelle de frère Jo-

seph avaient donné à la logique nègre une direction plus dangereuse encore pour Soulouque. En voyant celui-ci faire si bon marché du prophète et du sorcier vaudoux, la masse se demanda vaguement si la main qui frappait le prêtre n'en voulait pas à l'autel. Ce soupçon fut reconnu injuste (1); mais c'était déjà un symptôme grave qu'il eût pu se produire. Le peuple commençait évidemment à faire une distinction entre l'autel et le trône, et une autre remarque vint la corroborer. Soulouque, soit qu'il se fût dit à lui-même : « Le vaudoux, c'est moi, » soit qu'arrivé au dernier terme de ses désirs, il crût n'avoir plus à se gêner avec les dieux nègres, Soulouque, depuis qu'il était sacré empereur, ne daignait plus faire acte de présence aux rites nocturnes de la couleuvre. La mort de Bellegarde et de Souffran, ses deux puissans et fidèles acolytes en sorcellerie, rompit le dernier lien d'intimité entre le vieux monarque et ce formidable carbonarisme africain (2), qui, en cessant d'être à lui, devait par la nature même de l'institution, se tourner contre lui, car les griefs populaires trouvaient là de fréquentes occasions de s'aboucher et de se concerter sans contrainte, à l'abri d'un secret qui a tout à la fois pour garantie de terribles pénalités humaines et la peur des puissances invisibles.

Ces griefs ne se limitaient plus du reste à des questions de sentiment. Les manies militaires, architecturales et agricoles de Soulouque en soulevaient de plus positifs, et qui touchaient plus directement les masses.

II.

Quand le bon Dieu eut créé le blanc, le mulâtre et le noir, il autorisa chacun d'eux à réclamer un don. Le blanc voulut aussitôt du papier, une plume et de l'encre; le mulâtre, un beau cheval et de belles femmes. — Et toi, ne veux-tu rien? demanda le bon Dieu au noir, qui ne disait mot. — Moi, cher bon Dieu, je suis avec ces messieurs;... mais si vos moyens vous permettent de disposer d'un bout de galon, je le prendrai volontiers (*chai bon Dié,*

(1) Vérification faite, il demeura établi que le sorcier avait été au contraire arrêté à la suite d'une discussion où, dans un accès subit de scepticisme, il avait pris fait et cause pour la médecine rationaliste contre la médecine vaudoux.

(2) Je soupçonne même l'âme de Bellegarde (je l'ai vue) d'avoir joué un rôle dans la défection du vaudoux. Un *papa-loi* (sorcier) des environs de Port-au-Prince avait trouvé cette âme au bord d'une source et l'avait emportée chez lui dans un pot de terre, d'où elle donnait la nuit des consultations aux nombreux pèlerins qui venaient l'interroger avec un certain mystère. Elle était métamorphosée en couleuvre. Si cette âme-là se cachait, c'est qu'apparemment elle ne se sentait pas la conscience bien nette sur l'article des conspirations.

moé, avec messieurs-yo; mais si ous capable disposé youn bout de galon, moé prend li). — Je tiens l'histoire d'un *samba* de mes amis. Les noirs d'Haïti n'ont pas abjuré leur culte pour le galon; mais s'ils adorent l'uniforme, ils exècrent le service militaire, incompatible avec leur humeur vagabonde. L'appât d'une solde que la dépréciation de la gourde avait réduite sous Soulouque à *un sou par jour*, sur lequel il fallait se loger et se nourrir, n'était pas, disons-le, de nature à vaincre cette répugnance. De là l'impopularité proverbiale de la guerre de l'est, qui mettait à chaque instant en réquisition le ban et l'arrière-ban de la population valide, et qui, dans l'hypothèse la plus favorable, n'offrait à celle-ci que la perspective redoutée d'aller, comme sous Boyer, tenir garnison à Santo-Domingo.

Dans l'expédition de 1849, c'est-à-dire au fort même de la popularité de Soulouque, les soldats s'éclipsaient un à un durant la marche, et l'on put citer tel bataillon qui n'était représenté sur le champ de bataille que par ses officiers et son drapeau; mais dans l'expédition de 1855-56 c'étaient les corps eux-mêmes qui désertaient en masse, tambours battant et enseignes déployées, prétextant, quand l'empereur faisait courir après eux, qu'ils avaient été mis en déroute. Un régiment fut arrêté au passage par Soulouque en personne, lequel, trouvant qu'officiers et soldats se portaient assez bien pour des gens qu'on venait de tailler en pièces, eut l'idée d'inspecter les gibernes, — il n'y manquait qu'une cartouche, — puis les fusils, et cette cartouche s'y retrouva. Le régiment entier avait menti comme un seul homme; il n'avait même pas rencontré l'ennemi. D'autres fuyards étaient plus hardis, et se bornaient à déclarer carrément qu'ils avaient eu peur; je dis plus hardis, car les balles de Soulouque, dont chaque mécompte militaire était invariablement suivi de fusillades (1), touchaient avec bien autrement de précision que les balles dominicaines. La fuite, et surtout la fuite avouée, exigeait, à proprement parler, plus de courage que le combat; mais entre Soulouque et ses guerriers c'était comme un pari tacite, et ceux-ci mettaient leur amour-propre à diminuer, coûte que coûte, les chances de l'adversaire.

(1) Le bilan mortuaire des campagnes de l'est ne se limitait pas du reste à ces fusillades. Les soldats tombaient asphyxiés par douzaines sous le poids des boulets, des caisses de poudre et de biscuits que Soulouque leur faisait porter à dos durant des marches forcées au soleil. Outre la charge ordinaire et celle qui revient dans nos armées au train des équipages, les soldats étaient porteurs d'un surcroît d'armement passablement excentrique. On voyait, par exemple, entre les mains des fantassins des lances comme on n'en voit plus, et dont Soulouque avait pris, selon toute apparence, l'idée dans les gravures représentant les exploits d'Annibal, son héros favori.

Un seul corps avait vu d'assez près les Dominicains pour pouvoir se vanter d'avoir été repoussé véritablement par ceux-ci, qui l'avaient chassé devant eux comme un troupeau. Or sait-on de quoi se préoccupaient ces singuliers envahisseurs sous les baïonnettes ou, pour mieux dire, sous les crosses des *Pagnols?* Ce n'était pas du danger présent, c'était de dialoguer sur ce thème gouailleur, allusion à la proclamation par laquelle Soulouque avait promis aux frères égarés de l'est d'aller les délivrer, et de leur rouvrir le giron de l'empire par compassion paternelle pour leurs maux : « Compère, pourquoi n'allons-nous plus chez les *Pagnols?* — Parce que ce sont les *Pagnols* qui viennent chez nous. — Et pourquoi les *Pagnols* viennent-ils chez nous? — Parce que les *Pagnols* veulent être Haïtiens. — Et pourquoi les *Pagnols* courent-ils si vite? — Parce que l'empereur les appelle. — Allons les annoncer à l'empereur, ça lui fera plaisir!... » Et ils reprenaient la course de plus belle, crevant au passage les tambours, jetant bas armes et bagages, et gambadant à l'idée du bon tour qu'ils jouaient à Soulouque en lâchant si complétement pied. Ce point d'honneur de poltronnerie se traduisit un jour plus naïvement encore. Soulouque avait fait venir un instructeur français pour dresser un bataillon à la gymnastique de nos chasseurs d'Orléans. Un sous-officier de la garde impériale, en voyant pour la première fois ces exercices, s'écria extasié : *Phôout! phôout* (1)! *gadé comment blanc-là montré mone courir! Si nous té connaît comme ça, côté Pagnols ta ouair nous?* (Regardez comment ce blanc-là montre à courir au monde! Si nous en avions su autant, comment les Espagnols auraient-ils pu jamais nous voir?) Pour ces candides troupiers, dont les traditions militaires se limitaient aux expéditions de l'est, l'art de la guerre était sérieusement devenu l'art de ne pas rencontrer l'ennemi.

Sous cette complicité narquoise ou naïve des masses avec les Dominicains se révélait d'ailleurs un fait beaucoup plus menaçant pour Soulouque que la ruine de ses rêves de gloire : de degré en degré, les masses en étaient venues à séparer complétement leur cause de la sienne. Cette séparation était déjà manifeste en 1854, quand le contre-amiral Duquesne, pour en finir avec les chicanes pécuniaires du monarque noir, signifia qu'il bombarderait à telle heure la résidence impériale. Tandis que tout était en révolution au palais, où l'on amenait déjà des bêtes de transport pour enlever les effets les plus précieux, rien n'était changé à la physionomie habituelle de la ville. Dans les rues et sur le port, les gens du peuple

(1) Interjection africaine qui a autant de nuances que le fameux *hunh! hunh!* national, et dont l'emploi est aussi fréquent dans la langue de Soulouque que celui des points et des virgules dans la langue de Bossuet.

vaquaient paisiblement à leur *far-niente* ou à leurs affaires en disant d'une voix lente et douce, — de cette voix qui est chez l'Africain l'expression d'un inexorable parti-pris : *Zaffair cabrit pas zaffair mouton* (les affaires du cabri ne sont pas les affaires du mouton, cela ne nous regarde pas). — Les soldats même de la garde contemplaient d'un œil railleur les préparatifs de déménagement de sa majesté et chantonnaient : *Ça pas zaffair à nous*. C'était déjà la révolte, mais à la façon nègre, c'est-à-dire sans initiative, la révolte câline, sournoise et procédant par la force d'inertie, en attendant que le hasard l'attelât à un homme ou à un événement.

Vers la fin pourtant, l'étincelle jaillissait déjà de temps à autre de cette inerte opposition sous le choc répété de vexations bien autrement irritantes que la servitude militaire proprement dite, et qui allaient violenter l'apathie des gens du peuple jusque dans ce triple arcane de la conscience nègre : leur paresse, leur mathématique équité et leur estomac.

A force de s'entendre sermonner par les consuls européens sur les inconvéniens d'un état militaire qui condamnait en pure perte des milliers de bras à l'inaction, ou du moins à l'abandon de tout travail régulier, Soulouque en était venu à cette idée lumineuse, que les bras en question cesseraient d'être inutiles s'il les employait pour son propre compte. Les soldats, qui, jusque-là, étaient maîtres absolus de leur temps et de leur personne dans les intervalles du service, furent requis par bataillons pour travailler comme manœuvres ou comme bêtes de transport aux bâtisses que Soulouque se faisait élever avec les matériaux de l'état. Les principaux généraux suivirent, soit dit en passant, cet auguste exemple. Les goûts agricoles et industriels du monarque s'étaient développés dans d'aussi effrayantes proportions que ses goûts d'architecture, et ce n'est plus seulement par bataillons, c'est par régimens ou par divisions entières, c'est à demeure et non plus à titre de simples corvées que l'armée se vit employée aux plantations et aux *guildives* (1) impériales. Ajoutons qu'il était dans la nature de ces réquisitions de s'adresser de préférence aux populations qui y perdaient le plus. Un dernier reste de l'ancienne activité agricole de Saint-Domingue survivait, par exemple, dans le département de l'Artibonite : Soulouque pensa que c'était là justement son affaire, et le régiment tout entier (c'est-à-dire l'ensemble des hommes valides) de l'Artibonite fut transporté sans plus de façons sur la principale habitation de sa majesté. La culture s'arrêta net dans le canton dépeuplé, et, qui pis est, la rivière de l'Artibonite, dont l'endiguement et l'aménage-

(1) Fabriques de tafia.

ment exigeaient un entretien continu, ne tarda pas à ravager ses bords. La plus riche partie du territoire se trouvait ainsi du même coup frappée de disette dans le présent et de stérilité dans l'avenir.

Étant donné les idées nègres en matière de pouvoir nègre, les masses auraient à la rigueur admis qu'un empereur se servît de ses sujets comme un fermier se sert de ses bœufs, mais à la condition qu'avec le travail et les coups ils auraient la pitance, et que la main qui tenait l'aiguillon ne lierait pas le museau du bœuf devant la crèche. Soulouque n'acceptait par malheur que la première partie du marché. Prenant, dans sa brutale naïveté de despotisme, cette contribution forcée de travail pour l'acquit pur et simple d'une dette, il ne nourrissait même pas les pauvres diables auxquels il ôtait la ressource de suppléer, soit par le vagabondage, soit par la culture ou des salaires de hasard, à l'insuffisance de leur solde quotidienne de 5 centimes. S'il se préoccupait quelquefois de leur appétit, c'était uniquement pour renouveler l'ordre de fusiller sans merci tout soldat qui commettrait le moindre larcin de vivres sur les propriétés impériales. L'ordre n'était pas toujours exécuté à la lettre : plus d'un inculpé expirait chemin faisant sous le *coco-macaque* (bâton noueux). Pendant mon séjour à Port-au-Prince, trois de ces malheureux, surpris à voler un bœuf sur l'une des habitations de l'impératrice, durent faire le trajet de plusieurs lieues qui les séparait de la prison sous une bastonnade continue, dont le rhythme passait du pas redoublé au roulement quand le patient tombait en syncope. L'un d'eux, qui portait pendue au cou la tête du bœuf volé, s'affaissa pour ne plus se relever à l'entrée de la ville. On ne le traîna pas moins jusqu'à la prison, d'où une escouade de forçats le transporta au cimetière. La civière était suivie par d'autres forçats qui, armés de cailloux, un à chaque main, les choquaient sans mot dire l'un contre l'autre, ce qui, dans les idées africaines, a je ne sais quelle signification terrible (1). Était-ce l'exécution d'un ordre? était-ce une protestation?

La dernière hypothèse devenait déjà vraisemblable. Devant ces cruels dénis du droit primordial de manger, le plus étrange renversement s'opérait en effet peu à peu dans les notions politiques du nègre, qui, par représailles, déniait déjà sourdement à son empereur le droit non moins primordial de pressurer. De l'abus du principe, le sentiment populaire finissait par s'en prendre au principe même. Un bourdonnement suspect comme le tonnerre de fer-blanc

(1) Pendant une des promenades militaires de Soulouque dans l'Artibonite, la population des Gonaïves parut fort effrayée d'une manifestation de ce genre, que des groupes de soldats affamés venaient faire en silence devant les maisons des riches, et que l'empereur, visiblement ému lui-même, s'empressa d'interdire.

qui s'éveille graduellement dans les coulisses pendant les folles sarabandes de l'orchestre faisait, dès cette époque, la basse aux manifestations d'enthousiasme et d'allégresse qui, selon la consigne, accueillaient tous les dimanches matin Faustin Ier au Champ-de-Mars. J'y pus saisir plusieurs fois le mot « voleur, » et ce mot, Soulouque le recevait en plein visage, à quelques mois de là, d'un noir qui avait enlevé une cassette de bijoux appartenant à l'impératrice, et qui avouait froidement cette soustraction. L'empereur lui promettait la vie, et même grâce entière, moyennant la révélation du lieu où les bijoux étaient recélés. Le condamné répondit avec une douceur obstinée : « Vous êtes nègre, je suis nègre, et je me connais en nègres; vous mentez (*ous nègre, moé tout, ous devez connaît si moé connaît nègre; ous menti*). »

— Vous ne risquez du moins rien d'essayer, objecta Soulouque. Si l'on vous fusille, vous ne profiterez pas des objets volés.

— Ni vous non plus.

— *Phôout! phôout!* toi grand voleur! dit l'empereur hors de lui.

— Non; *moé pitit* voleur; vous voleur *en pile* (en grand), car vous volez toute la nation.

— Eh bien! qu'on mène fusiller ce misérable!

— Vous en avez le pouvoir, mais vous n'avez pas celui de retrouver la cassette. Ceux qui savent où elle est ne la rendront qu'à la nation.

Nouvelle promesse de grâce sur le lieu d'exécution et nouvel insuccès. Le condamné mourut en riant à l'idée qu'on allait enterrer avec lui un secret qui faisait tort à Soulouque. Ce vol était moins un vol qu'une protestation, — la protestation de l'ancien esclave se coupant le poignet pour contrarier son maître. L'histoire eut un succès fou dans le peuple, où elle suscita comme une émulation de martyre. On ne volait plus les bananes et le bétail de sa majesté par faim seulement, on les volait aussi par courage civil. Et, pour que Soulouque vît bien que c'étaient là les représailles systématiques d'une iniquité, l'affirmation d'un droit, les noirs, dont le fatalisme accepte froidement et silencieusement la mort quand elle a l'excuse d'une loi reconnue, — quelle que soit la loi, — les noirs fusillés pour ce motif affectaient, eux aussi, sur le champ d'exécution, les allures de la bravade et du triomphe. Un de ces confesseurs des droits du ventre, jeune homme d'une vingtaine d'années, se livra devant ses exécuteurs à des gambades si folles, qu'il fallut littéralement le tirer au vol.

Cette initiation si imprévue des masses au sentiment des limites naturelles du pouvoir n'était pas, disons-le, l'œuvre exclusive de la faim. Dans cette vie en plein air que le climat des colonies impose

aux riches comme aux pauvres, il était impossible que les commentaires de moins en moins discrets de la classe aisée sur les extorsions de Soulouque n'arrivassent pas à l'oreille des noirs de la classe inférieure, et, pour le nègre comme pour l'enfant, pas un mot n'est perdu. Des mois, des années se passent, et le mot oublié que vous aviez semé par mégarde se dresse un beau jour devant vous en touffus syllogismes. Les dignitaires mâles et femelles de la cour impériale glosaient tous les premiers très aigrement sur le pillage des fournitures, depuis que Soulouque ne leur en faisait plus part (1), et ces récriminations étaient d'autant plus fréquentes que Soulouque et l'auguste Adélina, non contens de se montrer fort pointilleux sur le costume et l'équipement du personnel de la cour, l'entraînaient à tout bout de champ dans de coûteuses excursions à l'intérieur, sans autre indemnité de déplacement que celle d'une gourde par jour (de 30 à 35 centimes) pour les hommes et d'une demi-gourde pour les femmes (2). Les négocians, que l'accaparement du cinquième de la récolte des cafés privait d'un important moyen de remises, ce qui enchérissait d'autant les traites sur l'Europe, épiloguaient à leur tour, chiffres en main, sur les énormes détournemens que cette transformation de l'état en marchand permettait à Soulouque (3). Les propriétaires de coupes et toute une population de bateliers avaient à lui reprocher pire. L'acajou et les autres bois précieux, après avoir été martelés sur place à la marque du propriétaire, sont livrés au courant de l'Artibonite, qui les échoue sur un barrage; mais ce barrage laisse toujours s'échapper un plus ou moins grand nombre de pièces, et les habitans de la côte avaient de temps immémorial pour industrie d'aller les recueillir en mer au compte des propriétaires, d'après un tarif déterminé. Or Soulouque avait imaginé d'envoyer la marine impériale à la pêche de ces prétendues épaves, qu'il vendait ensuite avec une parfaite

(1) Sur une commande valant, par exemple, 10,000 piastres, et qu'il faisait inscrire au débit de l'état pour 30,000, Soulouque prélevait d'avance, et en échange de l'ordre de fourniture, un pot-de-vin équivalant à la valeur réelle, et encore lui arrivait-il souvent de dire au fournisseur : *Ça bien pitit de l'argent!* Au moment de la livraison, les 20,000 piastres restantes étaient payées au fournisseur en bons du trésor, dépréciés de 30, 40 et 50 pour 100, que l'empereur rachetait sous main, et qu'il se faisait payer au taux nominal par la caisse publique.

(2) Les dames et filles d'honneur qui essayaient de se soustraire à ce service étaient condamnées aux arrêts comme de simples militaires, et n'étaient pas même admises à alléguer, pour se dispenser de monter à cheval, l'excuse de la grossesse.

(3) Soulouque faisait vendre directement ces cafés en Angleterre. La *commission du cinquième* vient d'évaluer à 1,342,753 piastres fortes les sommes que le dernier gouvernement a détournées de ce chef, au moyen de comptes fictifs. Soulouque abandonnait une partie de ce bénéfice, qu'on croit s'être élevé beaucoup plus haut, à son favori, le grand-chancelier Delva.

candeur pour son propre compte, et souvent aux propriétaires eux-mêmes.

La marine de l'état servait aussi à porter aux principaux centres de consommation, où il était consigné aux commandans de département et d'arrondissement, le produit des nombreuses *guildives* que Soulouque créait avec les deniers de l'état et exploitait au moyen des troupes de l'état. L'apparition d'une concurrence pour laquelle étaient à la fois supprimés les avances de capital immobilier, les frais de production, de transport et de vente, laissait déjà, on le comprend, fort peu de chances de vie aux fabrications similaires; mais ce n'est pas tout : soit par excès de zèle, soit par suite d'ordres formels, les généraux consignataires avaient de ces mots et de ces froncemens de sourcil que les cabaretiers interprétaient prudemment comme l'interdiction de vendre tout tafia qui ne proviendrait pas des *guildives* de sa majesté. Parfois même la défense était explicite. Sur les marchés envahis de cette façon, le tafia, ce lait des nègres, tripla de prix. Avec les représentans de la principale et presque de la seule industrie haïtienne, Soulouque indisposait du même coup la classe influente des cabaretiers, presque tous dignitaires du vaudoux, et la classe innombrable des ivrognes. « Pourquoi tafia si cher? — Parce que *li* meilleur. — Pourquoi *li* meilleur? — Parce que c'est tafia à l'empereur. — Pourquoi *li* fait tafia meilleur? — Parce qu'il ne lui en coûte rien, etc. » Voilà un spécimen des dialogues sournois où s'élaborait l'éducation politique des nègres. Tout est dans tout : la notion du droit sortait pour eux d'un grog trop faible. Les bananes, les légumes, la viande, devenaient par le fait, de jour en jour, l'objet d'un monopole non moins onéreux. La police rurale étant complètement absorbée par la surveillance des propriétés de sa majesté, les bataillons de soldats-laboureurs que Soulouque y condamnait au jeûne se ruaient en toute liberté sur le bétail et les plantations du voisin, lequel cessait naturellement d'élever et de semer. Partout où Faustin Ier venait planter l'étendard du progrès agricole, il faisait immanquablement le désert. Les plaintes des propriétaires sur la double cause de ruine que leur apportaient l'accaparement des bras et l'insécurité de la production trouvaient d'autant plus faveur dans le peuple, qu'il était doublement atteint, lui aussi, dans ses moyens d'existence par un régime où la suppression des salaires avait pour pendant l'enchérissement des vivres, c'est-à-dire un besoin croissant de salaires, et qu'avec sa bonne part de la misère universelle il avait à subir, de plus que les bourgeois, la formidable aggravation des travaux forcés.

Ainsi les rancunes de natures si diverses que Soulouque avait

successivement ou simultanément soulevées contre lui se rencontraient à chaque instant, sans se chercher, sur quelque terrain commun. Vers les derniers temps, les défiances réciproques qui comprimaient à l'origine chaque grief dans le groupe et souvent dans le cœur où il avait pris naissance s'étaient si bien apprivoisées l'une l'autre dans ces rapprochemens continuels, que riches et pauvres, paysans et bourgeois, fonctionnaires et administrés, officiers et soldats, mulâtres et *zinglins* ne se gênaient déjà plus pour jeter leurs colères au vent, assurés d'avance qu'elles ne seraient recueillies au passage que par des oreilles indifférentes ou amies. Le palais où le moindre mot, le moindre soupir suspect, arrivaient jadis à la minute par les mille fils électriques du dévouement, de la superstition, de l'intérêt ou de la peur, le palais ne communiquait plus avec la nation que par le bruit et l'écho des grossières acclamations qui venaient, à jour et heure fixes, battre ses murailles. Les trois ministres s'associaient tous les premiers à ce complot de l'encensoir : l'un, — Salomon, — parce qu'il comptait l'utiliser pour son propre compte dans le sud; l'autre, — Guerrier-Prophète, — parce qu'il était de l'école expectante, l'école nègre du *ça pas zaffair à nous;* le troisième enfin, — Dufrêne, — parce qu'il était à la fois trop humain pour compromettre la tête des autres et trop peureux pour compromettre la sienne, qu'il eût passablement risquée par des révélations où la farouche vanité du maître n'aurait pas manqué de voir un avertissement, c'est-à-dire un blâme indirect. Homme de couleur et par conséquent suspect de naissance, Dufrêne avait là une raison de plus pour ne pas tenter une expérience qui avait déjà coûté cher à des généraux noirs, entre autres au gouverneur des pages de l'impératrice, un certain général Toussaint. Ayant eu la loyauté de hasarder devant l'empereur quelques timides allusions sur le mécontentement soulevé par les préparatifs de la dernière campagne de l'est, Toussaint fut arrêté séance tenante, puis fusillé au retour de l'expédition. L'impératrice, femme de grand sens, quoiqu'un peu adonnée à la boisson (1), et à qui ce défaut même, qui correspond chez elle à une extrême sociabilité, fournissait de nombreuses occasions de surprendre la vérité *inter pocula*, l'impératrice n'avait pas plus son franc-parler que les officiers de la cour et les ministres. Un jour qu'elle s'était enhardie jusqu'à effleurer le sujet qui avait coûté la vie à son gouverneur des pages : « *Phôout! phôout!* madame, dit Faustin Ier, devenu presque blanc de colère, *tonnai crasé moé* (que le tonnerre m'écrase)!

(1) A ce vice près, auquel elle ne s'abandonnait qu'en petit comité, et qui n'est d'ailleurs qu'à demi compromettant dans un pays où le teint des femmes défie impunément tous les coups de soleil, Adélina, disons-le, avait une excellente tenue.

si je ne vous avais pas épousée à l'église, vous ne passeriez pas la nuit ici pour ce seul mot! » Il n'y avait donc pas jusqu'au dévouement qui ne fût réduit à tremper, par la complicité du silence, dans l'universelle conspiration qui faisait le vide autour du vieux monarque : — conspiration sans programme, sans drapeau, sans chef et par cela même aux ordres du premier signal venu. Chacun, mulâtre ou noir, continuait d'apporter à la ronde sa banale poignée d'encens, mais en bénissant d'avance et au fond du cœur la main, quelle qu'elle fût, qui substituerait à l'encens la poudre. Le hasard a voulu que ce rôle échût à Geffrard, et que la main qui détruisait fût justement la plus apte à reconstruire.

III.

Geffrard est griffe, c'est-à-dire mulâtre d'origine et noir de peau, ce qui lui permet de dire « nous » au milieu des mulâtres et au milieu des noirs. Le griffe a ce privilége d'être revendiqué par les deux castes à la fois. Par son nom, par ses antécédens, par ses idées, Geffrard symbolisait non moins heureusement que par sa peau la coalition spontanée de ces deux castes contre une tyrannie qui, à force de mêler le sang de l'une aux sueurs de l'autre, avait confondu leurs intérêts et leurs vœux. Son père, griffe lui aussi, était ce général Nicolas Geffrard qui, sous Dessaline, dont il fut un des principaux lieutenans, eut le courage de se montrer humain, et qui, après le meurtre de celui-ci, fut avec Pétion le promoteur de la constitution de 1806, destinée à brider la tendance bien connue de Christophe à recommencer Dessaline et Toussaint Louverture. Ce nom de Geffrard se place donc au frontispice de l'histoire haïtienne comme une double protestation contre le mot d'ordre d'extermination et de despotisme apporté cinq fois en cinquante ans par l'école ultra-noire.

Le futur président naquit à l'Anse-à-Veau en 1806. Orphelin en bas âge, il fut adopté par le colonel Fabre, dont il ajouta le nom au sien, et s'engagea dès l'âge de quinze ans dans le régiment de son père adoptif. Ce n'est qu'au bout de vingt-deux ans, à la veille même de la chute de Boyer, qu'il parvint au grade de capitaine. Il prit parti avec toute la nouvelle génération mulâtre pour cette révolution de 1843 que devaient suivre de si cruelles déceptions, mais qui, à travers les inexpériences, les ridicules, les impuissances où elle finit par s'embourber, ne poursuivait pas moins le véritable secret de la fusion des castes : l'initiation du noir à la responsabilité du citoyen. Le capitaine Geffrard entraîna pour son coup d'essai un régiment au front duquel il s'était présenté, suivi seulement de deux

guides, et eut bientôt à entraîner le chef du mouvement lui-même, Hérard-Rivière, qui un moment hésitait. Promu par le comité populaire au commandement de l'avant-garde insurrectionnelle avec le grade de colonel, il trompa les généraux de Boyer sur la force réelle de sa petite troupe, qu'il multipliait par la rapidité de ses marches et contre-marches, les trompa encore mieux sur les ressources de l'insurrection en faisant passer des vivres, dont il était lui-même fort dépourvu, à l'armée gouvernementale, qui mourait de faim, et, par ce trait d'humanité et d'esprit, ne contribua pas peu à détacher de Boyer la tourbe des indécis, généralement prédisposés à admettre que le véritable gouvernement est le gouvernement où l'on dîne.

Quand le 1848 haïtien eut abouti, en attendant Soulouque, à l'insurrection communiste des Salomon et d'Acaau, Geffrard fut des plus empressés à éteindre le feu qu'il avait, dans de très bonnes intentions, contribué à allumer, et qui tournait décidément à l'incendie. Il battit Acaau et ses *piquets*, et en même temps qu'il sauvait la bourgeoisie jaune et noire, il se désigna à la reconnaissance des *piquets* eux-mêmes en arrachant à la mort ceux d'entre eux qui avaient été faits prisonniers, et que la garde nationale voulait, au premier moment, massacrer, en représailles du programme d'extermination lancé par Acaau. Geffrard, déjà général de brigade, fut nommé général de division par le président Guerrier.

Riché, successeur de Guerrier, et chez qui une déférence tardive et d'autant plus enthousiaste pour les idées et les pratiques de la civilisation n'avait pas tué le vieux nègre de l'école de Christophe, Riché gardait rancune à Geffrard, qui, dans la guerre civile de 1843, l'avait fait prisonnier. Il saisit donc avec empressement et peut-être provoqua l'occasion d'une dénonciation en l'air qu'un vagabond lui apportait contre Geffrard pour déférer celui-ci comme conspirateur à un conseil de guerre, ce qui, en logique nègre, équivalait à une condamnation à mort. Riché avait heureusement pour ministres des hommes d'esprit qui, sans jamais le heurter de front, savaient arrêter les écarts de sa première nature. L'un d'eux, M. Dupuy, ministre de la guerre, à qui revenait la formation de la commission militaire à laquelle devait être livré Geffrard, calcula que cette commission opinerait, selon l'usage du pays, dans le sens du membre le plus haut gradé. Il s'agissait donc, pour sauver Geffrard, d'endoctriner à l'avance l'homme qui la présiderait. A force de chercher parmi les généraux de division le plus docile, le plus inoffensif, le plus maniable, M. Dupuy fixa son choix sur le commandant même de la garde présidentielle, un gros bonhomme insignifiant et doux que les intimes appelaient, de son sobriquet

d'enfance, compère *Cuachi*, et que l'histoire devait appeler Faustin Soulouque.

— Général Soulouque, lui dit M. Dupuy, qui l'avait mandé en sa présence, le gouvernement vous confie un mandat de confiance : vous présiderez le conseil de guerre qui va juger le général Geffrard.

— *Phôout! phôout!* s'exclama en reculant Soulouque, consterné à l'idée qu'on allait lui faire commettre un meurtre.

— Eh quoi! reprit avec une sévérité affectée M. Dupuy, hésiteriez-vous à faire votre devoir?

— Je condamnerai, dit tristement Soulouque en baissant la tête.

— Vous avez donc des preuves de la culpabilité?

— Non; mais puisque « président Riché » a donné l'ordre!

M. Dupuy, effrayé de trouver plus de docilité encore qu'il n'en cherchait, s'empressa d'expliquer à Soulouque que le gouvernement de Riché n'était pas le gouvernement de Pierrot, et qu'accusation n'était pas nécessairement synonyme de condamnation. Il engageait au reste Soulouque à ne rien négliger pour trouver la preuve de la conspiration de Geffrard, attendu, ajoutait négligemment le ministre, qu'on ne pouvait considérer comme preuve le témoignage isolé d'un drôle aussi taré que le dénonciateur. (M. Dupuy savait d'avance qu'il ne s'en élèverait pas d'autre.)

— Mais si je ne trouve pas cette preuve? objecta timidement Soulouque.

— Alors il faudra *nous résigner* à acquitter, repartit M. Dupuy.

Geffrard, grâce à cette manœuvre dont j'abrége le récit, fut acquitté à l'unanimité. M. Dupuy prit son courage à deux mains et alla porter la nouvelle au président.

— *Tonnai crasé moé!* s'écria Riché tremblant de colère, hélez le général Soulouque.

— Votre excellence fait bien de l'appeler, dit froidement M. Dupuy, car vous lui devez des remerciemens, vous lui devez une récompense pour le lustre nouveau qu'il vient de donner à votre pouvoir. L'Europe dira, la postérité répétera : « Le célèbre Riché avait un ennemi personnel qui passa en conseil de guerre, et les juges purent sans danger proclamer l'innocence de l'accusé! » Si l'abbé Grégoire...

— L'abbé Grégoire!... l'Europe!... murmura en se grattant la tête le président subitement radouci, et sur qui ce dernier mot faisait d'autant plus d'effet que son excellence venait d'acheter un costume écarlate et or de 30,000 francs à la seule fin de mériter l'attention de l'Europe. Puis, interrompant de nouveau le ministre, qui avait repris son thème et qui en était déjà arrivé à M. Isambert : — Vous croyez que l'Europe saura ça?...

— Je m'en fais garant, répondit avec aplomb M. Dupuy, dont nous acquittons ici l'engagement.

A ce moment, Soulouque, à qui les soldats de garde avaient fait au passage confidence des premiers éclats de la fureur de Riché, Soulouque apparaissait à la porte dans l'attitude contrite et préoccupée d'un malheureux qui vient se faire arracher une dent.

— Général Soulouque, lui dit Riché d'un ton dont la solennité fit passer comme un glaçon dans les os du futur empereur, vous avez acquitté Geffrard : venez recevoir votre récompense... *Tonnai crasé moé!* Approchez donc... Prenez cette clé,... ouvrez cette porte... Compère Soulouque, prends *tout ça qui ous vlé* (tout ce que vous voudrez)!

La gamme entière des splendides uniformes du président se déroulait aux yeux éblouis de Soulouque, qui croyait ne pas bien voir et n'avoir pas bien entendu.

— Oui, tout ça *qui ous vlé,* tout! tout! reprit Riché, qui se grisait, à la manière nègre, de son propre enthousiasme. Prends habit, *phôout!* gilet, *phôout!* épaulettes, *phôout!* bottes brodées, *phôout!* (il faudra les élargir à la jambe.) — Et à chaque article de cette énumération, l'objet désigné, et que Riché décrochait lui-même, tombait sur Soulouque, qui, les deux bras encombrés, saluait à reculons, sans pouvoir remercier autrement que par les deux grosses larmes arrêtées sur ses joues.

Un bienfait n'est jamais perdu, et Geffrard s'est souvenu, treize ans plus tard, qu'il avait dû un jour à Soulouque la vie et la liberté. Soulouque, et c'était là un des bons côtés de cette nature primitive, s'attacha lui-même à l'accusé de 1846 par le souvenir du service rendu. Dans les mauvais jours de 1848, Geffrard, que désignaient doublement aux dénonciations ultra-noires ses antécédens et les regards supplians que jetait sur lui la bourgeoisie décimée, Geffrard fut constamment protégé par le compérage tacite que cet incident avait noué entre le futur monarque et lui, et lors de la proclamation de l'empire, à laquelle son terrible ami le savait pourtant fort opposé, il dut, bon gré, mal gré, se laisser faire duc, — duc de la Table, titre qui, par parenthèse, l'agaçait un peu. N'oublions pas non plus que la soupçonneuse tyrannie de Faustin Ier n'était que le contre-coup d'un ardent besoin de l'estime et des sympathies de la classe éclairée. Or ce sentiment que d'imprudentes railleries avaient refoulé, aigri, et finalement transformé en rancunes implacables, ce sentiment continuait de s'exercer en toute liberté vis-à-vis de Geffrard, que, dans son inculte loyauté, Soulouque jugeait enchaîné par la reconnaissance et par conséquent incapable de railler et de conspirer.

En effet, Geffrard ne conspirait pas; mais les circonstances conspiraient pour lui. L'homme que la bourgeoisie vaincue regardait comme la tradition vivante des idées de fusion et de liberté était justement celui vers lequel semblaient de préférence converger les sympathies de la classe inférieure à mesure qu'elles s'éloignaient de Soulouque. Dans l'expédition de 1849, où il fut blessé en tête de sa division, Geffrard, déjà aimé pour son humanité, son entrain et sa bravoure, avait achevé de se rendre populaire par sa constante préoccupation des besoins du soldat, fort peu gâté sous ce rapport. Dans l'expédition ou plutôt dans la débâcle de 1855-56, sa popularité s'augmenta encore du contraste de la bestiale indifférence avec laquelle Soulouque usait de la force humaine. Alors qu'officiers et soldats n'avaient plus entre eux d'autre lien qu'une commune préméditation de désertion ou de révolte, la voix de Geffrard, soit qu'elle ordonnât, soit qu'elle encourageât, eut constamment le privilége d'être écoutée. Laissé, lors de la retraite définitive des Haïtiens, à l'arrière-garde avec mission de ramener l'artillerie à travers un territoire à peine praticable pour les piétons, et où la route était jalonnée par les fusils, les gibernes, les sacs de cartouches et même de biscuits que l'infanterie, irritée ou épuisée, semait au passage pour alléger sa marche, Geffrard put arriver au quartier-général de Banica, distant de trente lieues, sans avoir perdu un canon ou un caisson. Ses hommes s'attelaient ou se butaient gaiement aux pièces dans les endroits difficiles, et les accès de colère que la lassitude ou la faim faisait çà et là circuler dans les rangs se traduisaient par ces mots ou à peu près, que les noirs de tout grade allaient lui glisser en confidence : « *Chai général* (cher général), quand vous voudrez,... vous savez? Vous n'aurez qu'à m'avertir. » Ces offres détournées de candidature avaient fini, dans les derniers temps, par poursuivre Geffrard jusque dans les rues; mais, s'il était amené à s'expliquer, le général répondait invariablement qu'il était l'obligé de l'empereur.

Cette situation, qui était une garantie pour Soulouque, puisqu'elle laissait l'instrument révolutionnaire aux mains du seul homme qui ne se crût pas en droit de s'en servir, cette situation aurait pu se prolonger indéfiniment sans la comète de 1858. Les comètes, auxquelles on peut reprocher ailleurs plus d'un manque de parole, jouissent d'une autorité méritée dans notre ancienne colonie. La comète de 1811 annonça le siége de Port-au-Prince; celle de 1843, la révolution qui renversa Boyer, et, coïncidence singulière, qui, de part et d'autre, ne pouvait manquer plus tard d'être remarquée, la queue de cette comète de 1843 fut appelée par le peuple le *panache de Geffrard*, par allusion à la coiffure un peu théâtrale du hardi par-

tisan qui galopait avec sa poignée de volontaires sur les flancs de l'armée conservatrice. Aussi, quand la comète de 1858 apparut avec sa queue bifurquée à l'horizon, le peuple, singulièrement ému, et qui saisit l'allusion au vol, s'écria : « Geffrard monte en grade; il a deux panaches! »

Soulouque, bouleversé, fit appeler son sorcier de confiance, qu'il négligeait depuis des années. Celui-ci, éclairé par l'exemple de frère Joseph sur le danger de faire des prédictions désagréables, s'empressa de rassurer le monarque en lui disant que la comète n'était à Port-au-Prince que de passage, et qu'elle allait porter la révolution à quelque pays du continent, attendu que c'était au continent « qu'elle faisait les cornes. » Mais des jours, des semaines se succédèrent, et la comète ne disparaissait pas, station assez inexplicable de la part d'une comète qui avait affaire ailleurs. Autre circonstance suspecte : les cornes changeaient de direction, preuve que la terre ferme n'était pas seule menacée. Les inquiétudes de Soulouque se réveillèrent, et avec d'autant plus de vivacité que les blancs établis à Port-au-Prince épiloguaient tous les premiers, en citant force exemples à l'appui, sur l'influence politique des comètes, donnant ainsi aux superstitions africaines du monarque noir la sanction, décisive à ses yeux, des superstitions européennes. En attendant qu'il prît un parti définitif, Soulouque jugea que parler du malheur c'est l'appeler, et le *Moniteur haïtien* du 6 novembre, signalant en tête de sa partie officielle les « bruits alarmans qui circulaient depuis quelques jours, » invita le public à « se rassurer, » et menaça d'arrestation ou d'expulsion immédiate, selon qu'il s'agirait d'Haïtiens ou d'étrangers, les gens qui seraient « reconnus être les auteurs ou avoir été les propagateurs » de ces bruits.

Restait à savoir d'où venait le danger, ou qui, en d'autres termes, il fallait arrêter. Serait-ce le ministre des finances Salomon? Celui-ci conspirait depuis quinze ans au vu et au su de la nation entière; mais, outre que l'empereur aimait involontairement en lui le conseiller et l'apologiste des expéditions de l'est, où le ministre comptait que sa majesté pourrait bien finir par rester, Salomon passait pour disposer entièrement des *piquets*. L'arrêter, dans la pensée de Soulouque et surtout dans celle de son confident Delva, c'était du même coup se mettre sur les bras un parti redoutable et se désarmer d'un puissant moyen de terreur vis-à-vis de la bourgeoisie (1). Le

(1) Soulouque était à peu près seul à ignorer que les *piquets* n'en voulaient plus à la bourgeoisie; mais tout le monde ignorait avec lui que la vieille influence de la famille Salomon dans le sud s'était complétement évanouie. Pour mettre en lumière ce fait inattendu, il n'a fallu rien moins que la tentative du général Délice l'Espérance, un coquin fieffé qui, peu de jours après l'avénement de Geffrard, s'est avisé de proclamer

plus sûr était donc de le garder à vue dans un poste où il trouvait d'ailleurs quelques raisons pécuniaires de fidélité. Serait-ce l'ancien candidat de la bourgeoisie, le survivant des deux généraux entre lesquels s'était partagé également le sénat dans les neuf scrutins consécutifs qui précédèrent l'élection de Soulouque, le général Paul en un mot? Mais, simple général civil (1) d'une part, c'est-à-dire sans action personnelle sur l'armée, et groupant d'autre part autour de lui une famille nombreuse et influente, parfaitement capable de le venger à l'occasion, Paul était moins dangereux comme compétiteur qu'il ne l'eût été comme victime. Soulouque commençait d'ailleurs à prêter attention à un projet longtemps mûri par la prudente Adélina, celui du mariage de *Madame Première*, autrement dite la princesse Olive, avec l'un des fils de Paul, dont la famille serait devenue par cette alliance le soutien intéressé de l'empire.

Ces deux noms écartés, restait un troisième nom que Soulouque s'obstinait à repousser comme une tentation du diable, mais qui revenait chaque soir l'obséder et le narguer, — en caractères de feu, si sa majesté regardait là-haut, — en goguenardes allusions, si, de sa varande, où elle se postait sans bruit, elle tendait l'oreille aux conversations d'en bas. De nombreuses arrestations n'avaient pu en effet imposer entièrement silence aux commentaires du public sur le double panache de Geffrard. Disons le à l'éloge de Soulouque, la lutte fut longue entre la superstition et l'amitié, plus longue que ne l'auraient laissé prévoir les théories gouvernementales du vieil empereur, qui, l'imagination frappée par le souvenir de l'assassinat de Dessaline et du suicide forcé de Christophe, répétait souvent : « Pour m'ôter ma place, il faut me tuer. En tuant ceux qui menacent ma place, je ne fais donc que défendre ma vie. » Il s'écoula plusieurs semaines entre l'apparition des signes qui dénonçaient si clairement Geffrard et l'ordre définitif de l'arrêter. Enfin la superstition l'emporta. Geffrard avait beau être un véritable compère et ami, une évidente prédestination l'opposait à Soulouque, et puisque la fatalité voulait décidément une victime, Soulouque se rangeait de l'avis que charité bien ordonnée commence par soi-même. Le diable dut lui glisser aussi cette réflexion, que Geffrard n'avait pas, comme Paul, comme Salomon, une parenté puissante, et que le parti Geffrard mourrait avec lui.

Soulouque ne boit pas; il est discret comme la tombe sur ce qu'il

Salomon à Jérémie. Pas un *piquet* n'a répondu à son appel, et à Port-au-Prince les *zinglins*, ces piquets de l'ouest, ont, à la nouvelle de la tentative de Délice, pillé et dévasté la maison de M. Salomon, qui n'a échappé à la fureur populaire que par la fuite.

(1) Une des spécialités du pays, où la plupart des fonctions et des dignités civiles se classent par dénominations militaires.

a intérêt à cacher; mais, soit que son sommeil enfiévré par ces perplexités l'eût trahi, soit que le sentiment populaire eût deviné ces perplexités et l'inévitable dénoûment, Geffrard recevait de tous côtés avis de prendre garde, et cet avis, chose à noter, lui venait surtout d'en bas, tantôt par une servante ou la commère d'une servante du palais, tantôt par un soldat qui s'y était trouvé de faction. D'autres fois c'était une révélation indirecte que des gens du peuple lui envoyaient, comme par hasard, au passage, sous le couvert de ces conversations métaphoriques où un proverbe sert de demande, un apologue de réponse, un silence de conclusion, et le fameux *hunh! hunh!* national de toutes ces choses à la fois. A chaque avertissement, Geffrard se rendait sans affectation au palais, dans la double pensée de désarmer les défiances impériales, ou tout au moins de les surveiller; mais Soulouque continuait de lui faire l'accueil habituel, tout plein de bienveillance, de bonhomie familière. Était-ce de la part du monarque dissimulation raffinée? Était-ce l'expression naïve de cette impartialité nègre qui fait si équitablement marcher de front la rancune politique et l'affection privée, — l'adieu tacite et compatissant de l'ami à l'ami que les influences célestes condamnaient à conspirer, c'est-à-dire à mourir? Quiconque a pris la peine d'étudier Soulouque admettra simultanément les deux explications.

Voici, par exemple, à quels termes en étaient encore Soulouque et Geffrard à l'une des dernières visites de celui-ci, lorsqu'était définitivement engagée cette silencieuse partie où ils mettaient pour enjeu l'un sa couronne, l'autre sa tête. Geffrard trouve le monarque empilant des quadruples, et le félicite de pouvoir se livrer à cette agréable occupation. « Vous voudriez bien en tâter aussi, n'est-ce pas? lui dit en riant Soulouque. — D'autant plus volontiers, répond sur le même ton Geffrard, que je marie tel jour une de mes filles et que j'aurai l'humiliation de ne pouvoir la doter (1). — Eh bien! *ma commère,* je vous donne cela si vous êtes de force à le prendre. » Et Soulouque lui tendait son poing hermétiquement fermé sur un rouleau d'or. Geffrard manœuvra si bien qu'il força sa majesté à lâcher prise. Soulouque avait évidemment ici l'intention de faire une gracieuseté à Geffrard; mais l'empereur nègre n'était pas homme à laisser passer inaperçu un présage, et je gagerais qu'il se demanda si la main qui lui desserrait si bien le poing n'en ferait pas tomber le sceptre, — un sceptre qui n'a rien de métaphorique : on l'avait fabriqué à Paris. Toujours est-il qu'à partir de ce moment

(1) Geffrard a su en effet rester pauvre, bien qu'il n'eût tenu qu'à lui de prendre une large part à la fameuse curée des fournitures.

Geffrard vit rôder autour de sa maison des visages suspects, qu'il retrouvait jour et nuit, en quelque lieu qu'il portât ses pas. Parmi ces visages de sinistre augure apparaissait souvent le plus sinistre de tous, celui du Tristan-l'Ermite de Soulouque, le gouverneur Vil-Lubin, espèce de bouledogue humain qu'on voyait partout où il y avait à mordre (1). Geffrard avait heureusement pris ses précautions, ou plutôt on lui avait mis son salut dans les mains.

Parmi les microscopiques et innombrables comités de conspiration qui, depuis 1843, couvraient le pays, attendant sans impatience, et la plupart sans programme arrêté, une occasion quelconque d'exhiber leur liste de gouvernement provisoire, le hasard a fait qu'il s'en trouvât un composé d'hommes d'initiative, et qu'il eût justement son centre d'action là où s'accumulaient les plus nombreuses chances de succès. Le comité dont il s'agit siégeait aux Gonaïves, chef-lieu de ce département de l'Artibonite où Soulouque, indépendamment des exactions communes à toutes les parties du territoire, faisait ses pêches d'acajou et ses levées en masse de cultivateurs. C'est aussi dans l'Artibonite et dans le département limitrophe, celui du Nord, que Soulouque avait organisé son principal commerce de tafia. Autre coïncidence heureuse, et d'où sort, par parenthèse, plus d'un enseignement : en 1844 et 1848, lorsque la guerre de caste s'éveillait si inopinément dans le sud et l'ouest, foyers traditionnels de l'influence mulâtre et des appels à la fraternité, la population de l'Artibonite et du Nord, anciens domaines de Toussaint et de Christophe, était restée sourde au mot d'ordre d'extermination dont son enfance politique avait été bercée. Aucune arrière-pensée défiante ne venait donc troubler ici, dans leur travail de cohésion, les griefs de toute nature qui avaient rapproché mulâtres et noirs, peuple et bourgeoisie. L'entente des deux castes et des deux classes, qui n'était ailleurs que tacite, était dans l'Artibonite et le Nord explicite et formelle. Le comité des Gonaïves, bien qu'exclusivement composé de bourgeois des deux couleurs, exerçait ainsi une action directe sur les paysans d'alentour.

Le comité n'attendait, pour donner le signal, que la prochaine campagne de l'est, annoncée pour le commencement de 1859, et dont la seule idée faisait cette fois passer dans les masses de visibles frémissemens d'insurrection; mais la comète étant, dans l'intervalle, venue apporter aux mécontentemens populaires l'encouragement et la sanction d'un présage céleste, il crut devoir saisir l'à-propos, et contrairement à l'usage des conspirateurs du pays, qui conspirent avant tout pour leur propre compte, il dépêcha un de ses

(1) Geffrard fut même averti, dit-on, du danger qui le menaçait par un des ministres.

membres les plus actifs, le capitaine Aimé Legros, à Port-au-Prince, en quête d'un chef du mouvement. Legros fit ses premières ouvertures à un général dont les antécédens semblaient offrir quelques garanties, mais qui refusa avec effroi, et qu'on a même soupçonné d'avoir donné l'éveil à Soulouque. Le général Jean-Paul, à qui furent ensuite transmises les propositions des conspirateurs, s'excusa sur son peu d'influence militaire, et ce ne fut qu'en troisième lieu que Legros s'adressa à Geffrard. Celui-ci, qui n'avait guère à choisir qu'entre le pouvoir, la fuite ou la mort, accepta le pouvoir. Il se concerta, par l'intermédiaire de son gendre, M. Madiou (1), avec le comité des Gonaïves, qui, peu après, lui expédia un canot monté par un des initiés, nommé Roumain, lequel était censé venir chercher un médecin à Port-au-Prince. Un officier de police, à qui l'on avait donné cette explication, signifia imprudemment aux bateliers qu'on ne laisserait partir ce médecin, quel qu'il fût, qu'avec un passeport. Roumain fit son profit de l'avertissement, et pendant que les agens de Vil-Lubin surveillaient le canot en question, que personne ne vint naturellement rejoindre, un ami de Geffrard, M. Charles Haentjens (2), qu'on n'hésita pas à mettre dans la confidence, se chargea de trouver un autre canot. Tout ceci se passait de nuit, ce qui facilitait la liberté des allées et venues.

Après d'infructueuses recherches, M. Haentjens dut à son tour se confier à un cabaretier du port, homme de couleur de la Guadeloupe, et par conséquent Français. Jean Bart, c'était son nom, réussit à décider sur l'heure d'autres bateliers, sous prétexte d'un rendez-vous de chasse que des bourgeois de la ville avaient pour le lendemain matin à l'Arcahaye, et Geffrard put enfin s'embarquer avec son fils, Roumain et Jean Bart. Lorsqu'on fut au large, il releva les ailes de son chapeau, et le canot faillit chavirer sous les trépignemens enthousiastes des mariniers qui venaient de reconnaître le *chai général*.

A Saint-Marc, par où le mouvement devait commencer, Geffrard n'aperçoit pas les signaux convenus. Il n'y débarque prudemment qu'à la nuit close, s'abouche avec un deuxième Français, nommé Clesca, établi depuis longues années dans le pays, le charge de nouvelles instructions pour le capitaine Legros, qui courait les mornes du voisinage en quête de partisans, reprend la mer et arrive dans l'après-midi du lendemain à une lieue des Gonaïves, au Carénage, où Legros l'attendait avec des chevaux. Geffrard entrait

(1) Le frère de l'historien que nous avons eu l'occasion de faire connaître aux lecteurs de la *Revue*.

(2) M. Haentjens est un écrivain de mérite, qui publie en ce moment dans un journal de Port-au-Prince un très intéressant *Voyage aux États-Unis*.

quelques momens après au galop aux Gonaïves et se rendait droit chez le général commandant, pendant que le capitaine Legros, dont la compagnie était justement de garde au poste de la place, ordonnait au tambour de battre la générale. Tremblant également d'obéir et de désobéir, le tambour prit un moyen terme essentiellement nègre et battit une marche quelconque. Legros lui arracha la caisse et exécuta lui-même la générale, en même temps qu'il criait de toute la force de ses poumons : « Vive la république!... »

Juste à ce moment-là, Jean Bart, qui avait continué la route en canot avec Geffrard fils, Jean Bart, non moins brave que son homonyme, s'élançait sur le débarcadère en criant, lui aussi : « Vive la république! » Attaqués par terre et par mer (trois hommes d'un côté et six de l'autre), l'indécision du peuple et de la garnison se changea brusquement en enthousiasme, et le curé de la ville acheva de donner le ton au mouvement en convoquant ses paroissiens à un *Te Deum* que précéda un sermon de circonstance. Geffrard arriva à l'église, tenant pour ainsi dire en laisse le général commandant de la place, dont la mine piteuse se rasséréna comme par enchantement à l'aspect des nombreux complices qui s'associaient à sa rébellion. Voici comment ce brave homme, nommé Barthélemy, était devenu rebelle. A l'aspect de Geffrard, dont la présence était un commentaire significatif du roulement qui venait de l'éveiller en sursaut (il dormait la sieste), Barthélemy s'était écrié : — *Ça ça y est* (qu'est-ce que c'est), *chai duc?*

— C'est la république, lui dit tranquillement Geffrard, et on n'attend que vous pour la proclamer.

— *Moé!... phôout! phôout!* oui... Mais qu'en dira l'empereur? *Bon Guié! bon Guié* (1)! *chai* général, c'est trop vite; c'*est* pas comme ça qu'on fait ça... *Ba-moé* (donnez-moi) *youn pitit* moment pour réfléchir un peu.

— Prêtez-moi d'abord votre épée, car vous voyez que je suis sans armes (Barthélemy décrocha machinalement l'épée)... Et maintenant que j'ai votre épée, reprit Geffrard en la ceignant, vous êtes, bon gré, mal gré, à nous.

— Mais je ne l'ai pas rendue! je n'ai voulu que vous la prêter.

— C'est justement pour cela que vous êtes bien à nous, car vous ne pourrez pas nier que vous avez prêté des armes à la révolution.

— *Bon Guié! bon Guié! chai* président... Alors *vive la république! moé tout* (moi aussi)! dit Barthélemy en gémissant.

Cette scène devait se reproduire, à quelques variantes près, par-

(1) Bon Dieu! bon Dieu!

tout où il se trouva un homme, officier ou bourgeois, pour attacher le grelot insurrectionnel. Les généraux dont l'adhésion fut le moins hésitante étaient naturellement ceux qui avaient le plus à se faire pardonner.

Barthélemy, invité à envoyer à son neveu, commandant l'importante place de Saint-Marc, l'ordre de proclamer la république, eut une dernière velléité d'indécision, et voulut faire signer la lettre par son secrétaire; mais celui-ci tint bon, et Barthélemy s'exécuta. A la réception de cet ordre, le neveu, qui savait que l'oncle n'était pas homme à se compromettre à la légère, et qui avait d'ailleurs lui-même des sympathies plus résolues pour Geffrard, le neveu publia la déchéance de Soulouque aux acclamations unanimes de la garnison et de la population. De même que le chef-lieu avait entraîné l'arrondissement, la ville devait entraîner les campagnes. Le département tout entier de l'Artibonite ne mit à se soulever que le temps que mesuraient de jour le galop des courriers, et de nuit l'éclair des signaux.

Dès qu'elle se vit protégée contre le premier choc de Soulouque par cet épais boulevard d'hommes et de montagnes, l'insurrection latente qui, depuis quatre ou cinq ans, minait le Nord n'hésita plus. Le comité des Gonaïves avait lancé son premier décret le 22 décembre 1858, et le comité du Cap-Haïtien, chef-lieu du Nord, fonctionnait paisiblement dès le 26. C'est sur les troupes de cette partie de l'île que Soulouque avait principalement déchargé sa colère au retour de la dernière expédition de l'est, et il ne restait pas là un seul officier ou soldat à gagner. Toute la besogne révolutionnaire s'y réduisit à l'enlèvement des plaques de shako.

Tandis que le nom de Geffrard était unanimement acclamé dans la moitié septentrionale de l'empire, ce nom expirait subitement sur toutes les lèvres dans l'autre moitié. A la première nouvelle du mouvement des Gonaïves, Soulouque avait affrété un navire américain pour le sud, avec ordre d'en ramener en toute hâte une cargaison de *piquets*, ce qui, dans le vocabulaire impérial, avait une signification bien connue de la classe de couleur. Comme corollaire et commentaire de cet ordre, des distributions d'argent furent faites aux *zinglins* de Port-au-Prince, et la sorcière favorite du palais, la vieille Adélina, l'une des *reines* les plus accréditées du vaudoux, alla, moyennant finance, prêcher la croisade dans les quartiers du Bel-Air et du Morne-à-Tuf. Des instructions analogues étaient parties pour les commandans des principales localités de l'ouest et du sud, dont la plupart s'abouchèrent aussitôt avec les *papas-loi* des campagnes pour leur renouveler la consigne de 1848. La terreur était au comble. Si visible que fût chez les masses la réac-

tion contre Soulouque et en faveur de la bourgeoisie, leur manque proverbial d'initiative, qui les met à la merci de toute impulsion violente, leur effrayante mobilité, qui les livrait au hasard du premier accident, incendie ou meurtre fortuit de nature à égarer leur fatalisme ou à surexciter leurs nerfs, créaient un double et très sérieux danger. Les plus menacés parmi les bourgeois n'osaient même pas recourir à la fuite. Par un raffinement de terrorisme auquel Soulouque n'avait pas songé en 1848, et qui, disons-le en passant, froissa profondément le sentiment nègre, les familles des insurgés et des fugitifs étaient cette fois jetées en prison, à commencer par Mme Geffrard et ses filles.

L'insurrection marchait heureusement avec plus de célérité qu'on n'en pouvait attendre des *piquets* mis en réquisition, et Soulouque jugea que le plus pressé était de marcher contre les rebelles, remettant jusqu'à son retour les hécatombes humaines par lesquelles il se disposait à conjurer de nouveau son fantôme de 1848, ce qu'il nommait la conspiration mulâtre, et qui n'était plus décidément un fantôme.

IV.

L'empereur se mit en marche le 26 décembre, emmenant, selon son habitude, tout ce qu'il avait pu ramasser d'hommes valides de tout âge et de toute position, y compris quelques suspects qu'il trouvait plus sûr de surveiller par lui-même que de laisser en prison. Au nombre de ces derniers était le général *piquet* Jean-Denis, depuis longtemps disgracié, et que Soulouque avait fait venir à Port-au-Prince, moitié comme prisonnier, moitié comme otage. Jean-Denis avait choisi pour monture la mule la plus écloppée de l'empire, de façon à pouvoir rester sans affectation en arrière, ce qui intriguait beaucoup l'empereur, qui se retournait sans cesse en disant : « Où est le général Jean-Denis? Hélez Jean-Denis... *Li* capable de tout, *li* capable de *traverser* (de passer de l'autre côté)! » Sa majesté devinait le cœur humain : Jean-Denis utilisa si bien l'impotence de sa mule, qu'il parvint à s'esquiver et passa à Geffrard. De même que dans les expéditions de l'est, l'armée impériale se trouvait, dès la troisième ou quatrième étape, notablement réduite; mais cette fois les déserteurs avaient déserté en avant. Quant à la partie *fidèle* des troupes, elle trompait les ennuis de la marche par des dialogues comme celui-ci :

« Compère!

— Plaît-il, compère?

— Où allons-nous (*où ti nous p'rallé*)?

— *N'a p'rallé* (nous allons) voir Lucinda.

— *Ça ça y est ça* (qu'est-ce que) Lucinda?

— *C'est maîtresse moé.*

— *Comment li est?*

— *Li bel. Li gagné* (elle a) cheveux d'argent. *Li gagné* épaulettes d'or. *Li gagné bel panache* comme comète...

L'officier, d'une voix tonnante : — *Ça ous di* (que dites-vous là)?

Le soldat, d'un ton mignard : — Capitaine, *moé pas dit ayen* (rien) *qui mal. Moé parlé maîtresse moé... Moé aimé li en pile* (beaucoup). *Li gagné* cheveux d'argent, *li gagné bel* épaulettes d'or... »

Et l'officier devait, bon gré, mal gré, subir jusqu'au bout le portrait physique et moral de Geffrard, à quoi il prenait du reste lui-même un visible plaisir, si ce compromettant dialogue n'avait pas trop d'auditeurs.

Lucinda, pour continuer la métaphore, Lucinda faisait de son côté bon accueil à ses amans. Aux abords du territoire insurgé, les villages et les cases isolées que l'armée impériale rencontrait sur sa route étaient complétement déserts; mais, soit pour éparpiller les soldats affamés de sa majesté par l'appât de la maraude, ce qui favorisait à la fois l'embauchage et les désertions spontanées, soit pour achever de les séduire par la certitude que la huche était mieux garnie chez Geffrard que chez Soulouque, les habitans, obéissant visiblement à un mot d'ordre, avaient laissé en partant toutes leurs provisions. Quand le 5 janvier les deux armées se trouvèrent enfin en présence (1), Geffrard n'avait plus devant lui que des estomacs reconnaissans.

Les deux moitiés de l'empire bataillèrent l'une contre l'autre durant quatre jours, et sans que l'humanité eût beaucoup à gémir. Nos renseignemens particuliers ne nous ont permis de constater pour les deux armées réunies que trois morts. On nous a vaguement parlé toutefois d'un chiffre total de dix ou onze hommes entre blessés et tués. Des accidens sont inévitables dans les foules. A vrai dire, on causait à coups de fusil et on se battait à coups de langue. Les quolibets railleurs que les soldats de Geffrard venaient, en déjeunant sur le pouce, lancer aux avant-postes de l'armée impériale, qui n'avait pas tardé à épuiser les provisions abandonnées par les paysans, faisaient d'heure en heure chez celle-ci de plus formidables vides que n'en eût produit la mitraille la mieux dirigée. Il faut du reste rendre cette justice aux sentinelles de Soulouque, que la plupart ne passaient à l'ennemi qu'à la garde descendante, et

(1) A la gorge Marie, à deux ou trois lieues de Saint-Marc.

qu'elles poussaient la déférence nègre pour la consigne jusqu'à répondre aux cris de *vive la république*, que leur jetaient les insurgés, par celui de *vive l'empereur*, ajoutant en forme d'*a-parte*, d'un ton de contrariété moitié boudeur, moitié suppliant : « Pourquoi me *babiez-vous* (me tracassez-vous)? Vous voyez bien que je monte la garde! » Puis, pour mieux rompre la conversation, elles tournaient le dos et murmuraient en haussant les épaules : « *Bon Guié! bon Guié! ous* (vous) *pas raisonnable;* passez donc votre chemin! » Mais à peine relevé de son poste, c'est-à-dire de sa responsabilité, le factionnaire courait se dédommager de sa contrainte dans les rangs ennemis, d'où il *babiait* à son tour le camarade qui l'avait remplacé.

Soulouque, bien que souffrant cruellement de la dyssenterie, se multipliait sur son front de bataille, s'exposant même très résolûment au feu, à quoi le vieux monarque avait d'autant plus de mérite qu'il était probablement le seul que les insurgés visassent, et que jamais plus large cible humaine ne défia l'escopette régicide. A un moment, on le vit porter vivement la main à sa poitrine, tandis qu'il s'écriait scandalisé : *Ça qui f... moé une coup de roche moé* (qui m'a jeté une pierre)? — Vérification faite, c'était, non pas une pierre, mais bien une balle qui venait de rebondir sur la cotte de mailles qu'il avait depuis quelque temps reçue de Paris. Cet avertissement, le premier de ce genre qui l'eût assailli, troubla d'autant plus sa majesté, qu'à la vue des défections qui dégarnissaient d'heure en heure ses lignes, elle commençait à croire à la comète beaucoup plus qu'à sa propre étoile. Les mouvemens de l'ennemi indiquaient d'ailleurs clairement qu'il allait tourner l'armée impériale. La retraite fut décidée, et, chose à noter, Soulouque exigea que cette décision et les considérans à l'appui fussent signés par tous les généraux. Pour la première fois, il trouvait sa responsabilité lourde; il faisait appel à l'opinion, c'est-à-dire à la discussion : c'était un suicide moral. Dans le conseil de guerre qui fut tenu à cette occasion, les généraux, interrogés nominativement, se retranchaient à qui mieux mieux dans les inextricables faux-fuyans du *hunh! hunh!* nègre, de peur d'émettre un vœu qui ne fût pas rigoureusement conforme au désir secret de sa majesté, lorsque vint le tour d'un brave noir appelé le général Michel. Enhardi par les priviléges de son âge (à quelques jours de là, il est mort de vieillesse), Michel rompit la glace par cette motion : *Ça ous vlé moin dit ous, l'empereur? Quand youn moune pédi youn gié, li doit songé conserver l'autre;* — que voulez-vous que je vous dise, empereur? Quand on a perdu un œil, il faut songer à conserver l'autre.

Soulouque avait mis dix jours à franchir la distance qui séparait sa

capitale du territoire insurgé; mais il refit ce trajet en moins de quarante heures, et le 10 janvier 1859 au matin un *Te Deum* saluait, dans l'église de Port-au-Prince, le plus effroyable accès de colère qui eût jamais remué la bile impériale. Ce *Te Deum* fut précédé et suivi des ovations d'usage. La populace de Port-au-Prince fêta même cette fois le retour de l'empereur avec un entrain de gaieté d'autant plus sincère que le guignon de Soulouque et le bon tour joué à celui-ci par Geffrard l'avaient mise réellement en belle humeur. Le génie nègre se trouvait dans son élément de prédilection, la raillerie. Les femmes arrêtaient le cheval, baisaient les mains, embrassaient les bottes de sa majesté, dont l'équilibre était souvent compromis, mais dont elles couvraient les jurons et les rebuffades par ces câlineries : *N'ous voir avec plaisir l'empérêr... Voyez quel joli pitit l'empérêr! quel content! quel bel bottes! quel bel pitite tête ronde!... Li battre Geffrard n'en bataille... Bonjour, l'empérêr...* A quoi elles ajoutaient un peu moins haut, à la cantonnade, mais sans cesser de tenir embrassée la botte impériale, des exclamations de signification moins douteuse où le nom de l'empereur était accolé soit au mot *zapat* (savate, pantoufle), soit à une injure intraduisible, soit enfin à cette interjection créole qui traduit dans la langue des enfans l'héroïque réponse de Waterloo. La sonnerie du *Te Deum*, qui inspirait tant de jovialité à la populace de Port-au-Prince, résonnait en revanche comme un glas aux oreilles de la bourgeoisie. Quel terrible excitant n'allait pas apporter l'exaspération de la défaite à des défiances dont le premier mouvement avait été de convoquer les massacreurs de 1848! Le jour même ou le lendemain de sa rentrée dans la capitale, l'empereur trahissait à cet égard sa pensée en disant au ministre Dufrêne, qui dut s'incliner plus bas que jamais pour dissimuler les teintes trop claires de son visage (1) : « Ministre, avouez que j'ai été une bête en ne faisant pas tuer en 1848 tous les mulâtres,... tous! »

L'ovation charivarique faite à sa majesté, les assurances confidentielles que plusieurs *papas-loi* importans donnaient d'eux-mêmes aux familles de couleur (2), ne laissaient plus d'inquiétude, il est

(1) Ce même jour, M. Dufrêne s'était cependant risqué à un acte de courage dont il faut lui tenir compte. Mû par un sentiment d'affection réelle pour le vieil empereur, qui lui causait depuis dix ans de nombreux frissons, mais dont il se savait estimé, il avait osé profiter d'un moment où celui-ci paraissait fort abattu pour parler d'abdication. A ce mot, que Soulouque accueillit par un morne silence, l'impératrice bondit comme une lionne, et, montrant le poing au ministre, s'écria en créole : « C'est vous qui osez proposer ça! Nous sommes empereurs par la grâce de Dieu, et il n'y a que Dieu qui puisse nous ôter notre place! » M. Dufrêne n'échappa à une correction manuelle qu'en disant : « Madame, respectez mes cheveux blancs. »

(2) On nous a même assuré que, pendant l'expédition contre Geffrard, les *zinglins*,

vrai, sur les dispositions de la plèbe de Port-au-Prince; mais tout ce qu'on pouvait espérer de l'inertie nègre, c'était une neutralité compatissante. A défaut même des *piquets*, attendus d'un moment à l'autre et dont aucun lien de compérage ou de voisinage n'enchaînerait le bras, il suffisait d'une poignée de soldats gagnés par l'argent ou la boisson, ou au besoin par la terreur, pour commencer, au premier mot de Soulouque ou de Vil-Lubin, une Saint-Barthélemy de mulâtres, devant laquelle le fatalisme africain n'eût trouvé que l'exclamation : *Pauvés diabes* (pauvres diables)! Quant à prendre les devans de façon à utiliser cette neutralité contre Soulouque lui-même, qu'elle eût surpris et déconcerté, les mulâtres n'y osaient pas songer. Le favori Delva, qui passait pour parler à bon escient, avait dit aux employés : « Les gens de couleur ont oublié que le 16 avril 1848 a été leur Waterloo; mais, s'ils bougent, je détournerai la tête, et ils seront tous massacrés! » Surveillés et éparpillés comme ils étaient, ceux-ci auraient été égorgés isolément à la première tendance de concert. Pour comble d'anxiété, l'attente était aussi dangereuse que l'action. L'impératrice répétait en manière d'avis à ses bonnes amies des deux couleurs (nous traduisons) : « Les mulâtres et les mulâtresses devraient envoyer dire au général Geffrard de se tuer, car, si *le général Geffrard attaque* Port-au-Prince, ils seront tous massacrés, *même les enfans.* »

Quand, vers le milieu de la journée du 11, le canon d'alarme annonça que Geffrard se trouvait à une lieue et demie de la capitale, les bourgeois eurent donc un quart d'heure d'angoisse horrible, durant lequel ils se demandèrent si ce signal des grandes crises nationales n'annonçait pas aussi, comme en 1848, le commencement des massacres. Sa majesté se borna heureusement à faire une tournée en ville, et à son retour au palais, où les consuls l'attendaient en corps, elle donna à ceux-ci l'assurance que « l'ordre ne serait pas troublé. » En effet, un calme et une régularité sinistres président dès ce moment aux préliminaires de la tuerie projetée. Le 12 janvier, ordre du jour contre les embaucheurs de troupes, et, vu l'effrayante élasticité de ce mot dans un moment où tout homme valide est réputé soldat, les bourgeois en sont réduits à s'éviter les uns les autres, n'osant même pas, quand le hasard les rapproche, échanger un regard qui pourrait être surpris et interprété; mais leur dissémination dans la ville et sur les lignes de défense aurait eu, au mo-

que Soulouque avait laissés à Port-au-Prince pour garder la maison, avaient fait offrir à ce qu'il y restait de bourgeois de s'associer à un mouvement révolutionnaire. Craignant, soit de n'être pas appuyés à temps par l'armée insurrectionnelle, soit d'avoir affaire à des agens provocateurs, les bourgeois avaient éludé cette offre, dont la sincérité fut plus tard constatée.

ment voulu, l'inconvénient de trop diviser la besogne ou de faciliter les évasions, et dès le lendemain 13 le triage commence. Une publication invite d'une part les fonctionnaires, d'autre part les autres citoyens, c'est-à-dire les bourgeois non fonctionnaires, à se rendre, ceux-ci à la place, ceux-là à leurs bureaux. Tandis que les deux catégories de suspects sont parquées et gardées à vue à l'intérieur, les *zinglins*, qui continuaient de tromper Soulouque par leur empressement enthousiaste à accepter les nouvelles distributions d'argent que leur faisait sa majesté, les *zinglins* reçoivent mission de garder toutes les issues de la ville, de telle façon que le mulâtre du dedans et le mulâtre du dehors ne puissent se faire signe sans apercevoir entre eux le bourreau. Le 14 au soir, les barricades élevées à la hâte entre les lambeaux de fortifications qui entourent Port-au-Prince sont à peu près terminées, et le massacre (on l'a vérifié plus tard) est décidé pour le lendemain 15, dans l'après-midi. Il devait commencer par la prison. Qu'on ne se récrie pas. Persuadé qu'en tuant des bourgeois, il tuait à coup sûr des adhérens de Geffrard, Soulouque n'eût pas même compris, dans sa logique de sauvage, qu'on trouvât un côté douteux à cette boucherie humaine, aussi légitime et d'aussi bonne guerre à ses yeux que le fait de surprendre et de passer au fil de l'épée les avant-postes insurrectionnels. Qu'était-ce au fond qu'un massacre de bourgeois? Une sortie à l'intérieur. Si Soulouque y comprenait cette fois les femmes et les enfans, c'était par pure prévoyance, sans plus d'animosité personnelle, mais aussi sans plus d'hésitation qu'on n'en met à détruire les munitions et à enclouer les canons dont l'ennemi pourrait plus tard se servir. Accoutumé d'ailleurs par les scènes de 1848 à voir la terreur se traduire autour de lui par la prostration la plus complète et jamais par l'emportement du désespoir, il comptait faire de cette tuerie deux coups, et spéculait contre les mulâtres de l'armée assiégeante sur l'éloignement instinctif du bétail pour l'abattoir. L'empereur s'endormit avec confiance sur ce beau rêve : au premier chant du coq, l'empire n'était plus.

Entre trois et quatre heures du matin, Soulouque fut éveillé en sursaut par les généraux de service au palais qui entraient dans sa chambre en disant à demi-voix : « L'empereur, *tendez! tendez* (entendez)! c'est les ennemis. » Il se souleva à demi, le coude sur l'oreiller, et écouta d'un air qui dénotait plus d'incrédulité que de surprise. Aux derniers éclats de la diane se mêlait un murmure confus où dominait tantôt isolément, tantôt comme par ondées, le cri strident des enfans et des femmes. « Ça? c'est les prisonniers, » dit l'empereur après quelques secondes d'attention; puis, d'un ton de contrariété : « Quelle heure est-il? Bientôt quatre heures... Les imbéciles! c'est

à quatre heures du soir que j'avais dit!... » Et moitié bâillant, moitié maugréant, en brave père de famille dont l'unique chagrin serait d'avoir des serviteurs distraits ou trop zélés, il laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Une seconde après, il dormait d'un sommeil d'enfant. La cruauté raisonnée de Tibère, la cruauté sensuelle de Néron, la cruauté morne et atone des césars imbéciles pâliraient à première vue devant cet invraisemblable sommeil, qui, tout bien considéré, n'est encore une fois que Soulouque à sa plus simple expression, Soulouque dans sa bonhomie et dans sa prud'homie de logicien nègre. En ordonnant un massacre qu'il jugeait nécessaire au maintien de l'empire, il se sentait simplement quitte envers sa conscience. Parmi les personnes vouées par lui au bourreau, il comptait de nombreuses amitiés privées; mais, selon la formule africaine, ce n'était pas « jour à l'amitié, » et ce qu'il prenait pour les hurlemens des prisonniers égorgés pouvait tout au plus lui apporter l'impression que causerait le bruit des pompes au propriétaire dont la grange serait menacée d'incendie : une impression de sécurité. Peu lui importait, pourvu qu'on éteignît le feu, que ce qui allait couler à cette intention fût rouge.

Ce nouveau somme de sa majesté fut du reste de courte durée. Le bruit croissant de l'extérieur, l'entrée précipitée d'autres généraux qui apportaient cette fois des nouvelles positives, forcèrent Soulouque à se lever, et le son d'une fanfare inusitée, mais qui évoquait chez lui un souvenir de jeunesse, vint paralyser subitement ses mains, en ce moment occupées à rattacher le plus indispensable des vêtemens, lequel resta par ce fait entre-bâillé jusqu'au soir. Si nous consignons ce minime détail de mise en scène, c'est qu'il devait nuire considérablement à la solennité du cinquième acte. — « C'est la marche du Nord! » dit le vieux monarque d'une voix faible. Cette marche, qui, un demi-siècle auparavant, annonçait aux mulâtres terrifiés de l'ouest l'approche du roi Christophe, c'est-à-dire l'extermination, avait été adoptée par l'armée insurrectionnelle, et leur apportait cette fois la délivrance. Voici ce qui s'était passé.

Pendant que Soulouque concentrait tous ses moyens de surveillance sur les bourgeois, dont l'unique préoccupation était de retenir leur souffle en comptant les secondes qui les séparaient du moment fatal, Geffrard avait fait ce calcul très sage, que le concours des prisonniers est bien moins décisif que le concours des geôliers. Au lieu de s'aboucher avec ses partisans naturels, qu'il eût achevé de compromettre sans grand profit pour la cause commune, il avait concentré tous ses moyens d'action sur les *zinglins* et la garde impériale, c'est-à-dire sur les gardiens de l'enceinte et les gardiens du

palais. Le 14 au soir, il recevait l'adhésion écrite du commandant de l'artillerie de la garde, qu'il savait homme à ne s'engager qu'à coup sûr. Quant aux *zinglins*, que le poste de confiance à eux assigné par Soulouque mettait depuis plusieurs nuits en rapport avec les émissaires de l'insurrection, Geffrard pouvait compter qu'ils seraient, au moment voulu, aveugles, sourds et muets. Ce même soir du 14, le commandant de la place, Dessaline (1), put, en faisant sa ronde, surprendre entre les sentinelles des intelligences qui n'étaient pas prévues par l'ordre du jour : des chocs mystérieux de cailloux se répondaient d'un poste à l'autre sur toute la ligne. Dessaline se souvint par bonheur à temps de la maxime nègre : qu'en toute affaire délicate il faut dire : *Hunh!* ce qui revient à ne rien dire, et il garda la remarque pour lui.

Aucun cri d'alarme ne donna en conséquence l'éveil quand, vers trois heures du matin, l'armée insurrectionnelle arrivait à pas de loup à la porte Saint-Joseph, entrée principale de la ville. Les complicités de l'intérieur n'allaient pas, il est vrai, jusqu'à ouvrir cette porte, car, encore une fois, toute conspiration nègre est essentiellement expectante. Force fut donc à Geffrard de prendre à son compte cette partie de la besogne. Il attendit pour cela que la diane et le remue-ménage qui s'ensuit vinssent distraire l'attention des postes douteux et fournir un prétexte de distraction aux postes gagnés. A ce signal, quelques insurgés qui connaissaient les lieux s'ouvrent un facile passage dans la barricade voisine, se glissent comme des couleuvres jusqu'à la porte, et l'ouvrent en dedans d'un tour de main : une minute après, la principale colonne républicaine pénétrait dans la ville sans trouver plus d'obstacles qu'au retour d'une simple promenade militaire. Le reste de l'armée s'était divisé en détachemens qui entraient à la même minute par d'autres points de l'enceinte en convergeant sur un centre commun, de façon à balayer au passage, et à prendre au besoin entre deux feux les résistances imprévues qui pouvaient çà et là surgir ; mais il n'y eut pas ombre de résistance. Un seul poste, qui n'avait pas sans doute reçu le mot, avait fait mine d'arrêter l'un des détachemens républicains, lorsque le chef de ce détachement, imitant à son insu le trait de Vauban surpris par une sentinelle dans les fossés d'une place ennemie, se posa l'index sur la bouche en disant avec mystère : « Chut! »

(1) Il remplaçait depuis deux jours le redouté Vil-Lubin, envoyé à Pétion-Ville pour faire de là, à un moment donné, une diversion contre les insurgés. A Kingston, où l'a jeté un exil peu mérité, Dessaline raconte naïvement ce fait, ajoutant que, peu d'heures après, quand il entendit autour de lui les cris de *vive la république!* il décampa, transi de peur, en criant *vive la république! moé tout* (moi aussi)! Ce Dessaline est le produit d'un viol commis par l'empereur de ce nom sur une femme de couleur du sud.

Déconcerté par ce signe inattendu d'intelligence, le poste resta machinalement fixe et coi, et dans le temps qu'il mettait à se reconnaître, les insurgés achevèrent de passer, ce qui donna subitement un autre cours à ses scrupules d'obéissance passive : « Maintenant que vous êtes tous entrés, dirent les soldats aux arrivans, « vive la république! *nous tout* (nous aussi)! » Partout ailleurs, lorsque l'adhésion n'était pas instantanée, l'hésitation des soldats de garde se réduisait, à peu de variantes près, à feindre l'inattention à l'apparition du premier peloton républicain, autant pour se donner le temps de réfléchir que pour sauver leur décorum de sentinelles. Dès que le peloton devenait compagnie, ils regardaient avec une anxiété bienveillante, et enfin, quand la compagnie se changeait en bataillon, ils se mettaient avec enthousiame à la queue, en criant tous les premiers : « Vive la république! vive Geffrard! »

Sans s'être donné le mot, la population entière était évidemment aux aguets, car ce cri, parti simultanément de divers points de l'enceinte, produisit sur la double ligne des rues l'effet d'une traînée de poudre sur une décoration pyrotechnique arrangée à l'avance. En un clin d'œil, les balustres des varandes, les embrasures des fenêtres et des portes vomirent à flots la lumière des torches et des flambeaux que des milliers de bras nus, tenant pour la plupart à des corps également nus (c'est la toilette de nuit de ces climats), brandissaient frénétiquement sur des essaims de têtes crépues où ne brillaient que les yeux et les dents. Le nouveau cri national, sortant en rugissemens métalliques de la poitrine d'airain des nègres, jaillissant en notes suraiguës du gosier des négresses, bégayé par la voix grêle des négrillons, couvrait la discordante tempête des trompettes et des tambours, mais était à son tour dominé par ces stridens éclats de rire qui sont chez l'Africain la dernière expression de l'enthousiasme. C'est cette immense clameur que Soulouque avait prise, entre deux sommes, pour le cri d'agonie des prisonniers. Quant à la bourgeoisie noire et jaune, sa joie était plus recueillie, et se manifestait çà et là sur la joue des femmes par de grosses larmes. La classe de couleur surtout, en s'éveillant libre de cet enfer d'angoisses où elle était enfermée depuis onze ans, croyait voir « un nouveau ciel et une nouvelle terre. » Inutile de dire que le premier soin des vainqueurs avait été de délivrer les prisonniers, qui eux aussi revenaient littéralement à la vie. C'est du reste par là qu'avaient commencé tous les *pronunciamientos* de l'Artibonite et du Nord (1). Revenons au palais.

(1) Une prison seule, celle de Fort-Labouc, ne restitua pas ses prisonniers par la raison décisive qu'ils étaient tous morts. On y trouva, dit un journal de Port-au-Prince, les ossemens de plus de dix-sept cents victimes. Le chiffre nous paraît fort exagéré;

« Où est la garde? faites marcher la garde! » s'était écrié Soulouque après le premier moment de stupeur. On revint bientôt lui dire que la garde refusait de marcher, et alors, dans un trouble explicable, mais sans hésiter, comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde, il reprit : « Allez dire au général Geffrard de m'envoyer une garde! » Qu'on ne voie pas là l'égarement de la peur. En réclamant d'emblée, du même ton qu'il eût mis à revendiquer un droit acquis et incontesté, la protection de l'homme dont, en logique européenne, il devait le plus suspecter la bienveillance, d'un homme dont il avait emprisonné et dont il allait faire égorger la femme et les enfans, Soulouque obéissait à un sentiment parfaitement raisonné, et qui faisait presque autant d'honneur à l'équité africaine du monarque qu'à la proverbiale générosité de son antagoniste. Puisque décidément Mme Geffrard et ses enfans vivaient, les choses demeuraient sur l'ancien pied, c'est-à-dire que Geffrard continuait de rester, selon l'expression espagnole, débiteur d'une vie envers l'homme qui l'avait acquitté douze ans auparavant, et celui-ci présentait avec confiance sa facture.

Cette confiance ne fut pas trompée. Geffrard, sans même laisser achever l'envoyé du monarque, prit l'engagement de protéger la personne de celui-ci, se bornant à exiger une abdication signée, exigence qui, dans la situation respective des deux parties, pouvait à la rigueur passer pour une politesse. « *Ba-moé* (donnez-moi) *plume moé!* » dit tout uniment Faustin, dont l'impatience de signer ne put être satisfaite qu'une heure après, au consulat de France, et que cette réponse trouva en pleins préparatifs de déménagement, au milieu de coffres qu'il aidait lui-même à remplir par brassées de tous les objets qui lui tombaient sous la main.

V.

Si l'on a bien voulu suivre jadis avec nous la longue série des gradations par lesquelles le bon, l'humble, le timide commensal des antichambres de Boyer était devenu l'implacable Faustin Ier, la fatalité couronnée d'un peuple, en se transfigurant du tout au tout à chacun des nombreux échelons de cette métempsycose visible qui commence à Jocrisse et finit à Tibère, on aura compris que l'ex-empereur, comme Toussaint, comme Christophe, comme neuf nègres

mais il est certain que Soulouque envoyait là ceux dont il voulait se défaire sans bruit. Les plus heureux, les *protégés* parmi les hôtes de cet enfer, étaient ceux qu'on mettait à mort à leur arrivée. L'agonie des autres durait en général une quinzaine de jours. L'un des premiers actes du comité révolutionnaire du nord fut de décréter la destruction de ces oubliettes.

sur dix, était ce que le faisaient successivement les circonstances, allant chaque fois jusqu'à l'extrême, — faute précisément d'une individualité qui résistât à l'impulsion reçue. L'échelle croulant, Faustin se retrouvait donc d'emblée au niveau du bonhomme Cuachi, — un peu endolori, il est vrai, de sa chute, — mais ne voyant plus rien, ne se remémorant plus rien au-delà de son modeste horizon de locataire qui déménage, — un horizon de bagages à enlever. Les assistans, qui s'attendaient à quelque désespoir suprême ou à quelque beau silence d'orgueil morne, n'en revenaient pas. — « Général, prends ça... Ministre, portez-moi vite ça... Duc, duc, *bon Guié!* duc, f... tout ensemble sans arranger!... » Telles étaient les préoccupations du pauvre vieillard, si effrayant dans son lit il y avait à peine une heure. On aurait pu croire qu'il avait complétement perdu le sentiment de la situation, sans cette exclamation : « Ah! je ne me laisserai pas prendre, moi! » qu'il répétait avec une insistance machinale, et qui, dans sa position de prisonnier, pouvait également passer pour une distraction de terreur ou pour un dernier et naïf subterfuge de vanité. Parmi les objets apportés à la hâte de tous les points du palais, il y avait une véritable cargaison d'assignats (1) tout neufs que Soulouque distribua par poignées à son entourage. Une bonne partie de ces assignats échut aux soldats de la garde impériale, qui cessèrent momentanément leurs cris de *vive Geffrard* pour recevoir avec la déférence d'usage les largesses de sa majesté. Soulouque, en revanche, comptait et couvait d'un regard jaloux une soixantaine de boîtes à savon qu'il ne remit à porter qu'à des personnes de confiance, ministres, généraux, aides-de-camp, femmes du palais. Ces boîtes étaient pleines d'or sonnant (2).

Vers sept heures, Soulouque, avec sa famille et ses bagages, se rendit, ainsi que c'était convenu, au consulat général de France. C'était le seul lieu d'asile qu'il eût respecté lors des massacres de 1848, le seul dont il eût, à son tour, le droit d'invoquer l'inviolabilité. L'ex-empereur était accompagné de tous les personnages qui l'avaient assisté dans son déménagement précipité, et l'ex-garde impériale formait l'escorte, sans que rien dans l'attitude des soldats trahît autre chose qu'une obéissance machinale et routinière à la consigne. Soulouque, l'air toujours plus préoccupé qu'irrité ou effrayé, tenait un pistolet de chaque main, se retournant à droite, à gauche, derrière lui, avec une brusquerie qui imprimait à son obèse rotondité une mobilité comique. Ce détail, joint au débraillé persistant de son pantalon, débraillé qui contrastait si fort avec la cor-

(1) On a retrouvé encore au palais pour une valeur de 2 millions de gourdes haïtiennes, sans compter ce qui a pu disparaître lors du pillage.

(2) Environ 1,500,000 francs.

rection et la réelle distinction de la tenue habituelle de Faustin Ier, ne dut pas peu contribuer à abaisser jusqu'au diapason d'une raillerie plutôt compatissante qu'insultante l'explosion d'outrages qu'on pouvait craindre d'une populace déchaînée.

Mais les quolibets glissaient cette fois sans l'entamer sur l'épiderme, ordinairement si sensible, du vieil empereur, qui était tout entier à la surveillance de ses bagages. Ce qui le faisait à chaque instant se retourner, c'était notamment une certaine malle en cuir verni qu'il cherchait avec une visible inquiétude des yeux à chaque remous du cortége, et en s'écriant : *Où ti-li malle clairé moé là?* (littéralement : où est-elle ma *malle qui luit?*) Le soldat qui la portait semblait affaissé sous le poids, et finit par menacer de lâcher tout si on ne lui venait en aide. Soulouque jeta vivement son chapeau à terre, et, ouvrant ses bras comme pour recevoir le précieux fardeau, dit : *Ba-moé bagaye moé,... moé poté li moé-même* (donnez-moi mes affaires, que je les porte moi-même)! Il ne fallut rien moins que les instances des généraux et de l'impératrice pour l'empêcher d'offrir au monde le spectacle navrant d'un empereur chargeant sa malle sur ses propres épaules. Cette malle ne renfermait, on le devine, ni des secrets d'état, ni même la couleuvre sacrée du vaudoux, laquelle fut retrouvée au palais le 21 (1), mais bien des bijoux, plus une somme monnayée qu'on estime à 500,000 fr.

Un incident de tout autre nature marqua le trajet du palais au consulat. Quand l'ex-empereur passa devant la maison de ce général Toussaint dont nous avons raconté la mort, la veuve du supplicié lui montra le portrait de celui-ci, en disant d'une voix tragique et lente : « Soulouque, Soulouque, regarde Alexis Toussaint que tu as assassiné!... C'est aujourd'hui ton propre enterrement, auquel Dieu, pour te punir, te fait assister toi-même. » D'après les uns, Soulouque, à la vue de l'image qu'on lui présentait, se serait écrié, dans une espèce d'égarement : « Donnez-moi, donnez-moi mes pistolets (il les avait aux mains), que je tue cette méchante femme!..» Mais, d'après une autre version beaucoup plus autorisée, il aurait baissé la tête avec découragement. Il était en effet impossible que cette idée d'enterrement n'eût pas traversé comme un sinistre éclair ses préoccupations d'avare, quand son regard, à la recherche de la *malle qui luit*, tombait sur la partie féminine du cortége. L'impératrice, les princesses, les suivantes, avec cet instinct de mise en scène particulier à la race noire, marchaient à la file, d'un pas lent et compassé, couvertes, selon les rites du deuil

(1) Personne n'a pu me dire ce qu'elle était devenue. Il est probable que quelque *papa-loi* l'aura pieusement recueillie.

biblique, de vêtemens usés et fanés. Adélina, qui, à ce moment, était réellement belle de désolation grave et résignée, portait la coiffure des jours funèbres, le mouchoir blanc « amarré aux trois pointes. » Dans le contraste de ce défilé de Jérusalem captive avec le vieillard affairé, effaré et poussif qui guettait si ardemment sa malle, et le brouhaha railleur de cette foule dont les types hétérogènes et multicolores s'entremêlaient d'uniformes dépareillés, il y avait comme un suprême résumé de ce fantastique règne et de ce fantastique pays, — je ne sais quoi d'incohérent et d'agaçant tenant le milieu entre le rire, l'émotion et le rêve. Qu'on imagine Harpagon égaré dans un bas-relief pharaonique dont les solennelles théories s'avanceraient, un jour de mardi gras, entre des gardes nationaux barbouillés d'ocre et de noir. Quand on fut arrivé au consulat général de France, M. Mellinet, notre chargé d'affaires, insista vainement auprès de l'ex-majesté pour qu'elle se hâtât d'entrer dans ce lieu d'asile. Comme un capitaine dont le navire sombre, et qui tient à honneur de ne passer que le dernier dans la chaloupe de sauvetage, Soulouque s'obstina à ne franchir le seuil que lorsque tous ses bagages furent en sûreté. Si le navire était perdu, la cargaison, grâce à Dieu, était sauve.

Un cruel crève-cœur était cependant réservé sur ce dernier point à l'ex-monarque. Le nouveau gouvernement signifia qu'il s'opposerait à l'embarquement des soixante boîtes à savon, qui en effet durent être laissées au consulat de France, d'où on les transporta peu après au trésor (1). Est-ce à la pénible impression que Soulouque en ressentit qu'il faut rapporter le beau mouvement de désespoir dont les hôtes du consulat furent témoins? Je ne puis garantir que l'authenticité de la scène. A un moment où tout le monde avait les yeux sur lui, Soulouque prit un des pistolets et se l'appuya résolûment sur le front. Les cris : « Empereur, cher empereur! qu'allez-vous faire?... ne vous tuez pas! » s'élevèrent aussitôt au milieu des gémissemens des femmes; mais, par un concert instinctif qu'explique la crainte qu'au moindre mouvement des assistans la détente

(1) Par cette confiscation et celle de ses innombrables propriétés immobilières, Soulouque se trouve réduit pour tout avoir à ce que contenait la *malle qui luit* (l'autorité voulut bien la considérer comme bagage), plus à une trentaine de mille piastres placées en France et en Angleterre au nom de l'impératrice, et à un autre placement en son propre nom qui peut s'élever à 100,000 piastres. Encore n'est-on pas bien sûr que ce dernier placement n'eût pas été retiré d'Europe. Les généraux auxquels l'ex-empereur consignait ses tafias lui doivent en outre, il est vrai, d'assez fortes sommes; mais le recouvrement en est fort douteux. Soulouque ayant chargé de Kingston son ancien ministre Guerrier-Prophète (devenu d'emblée ministre de la république) de réclamer ces sommes, Geffrard a formellement prié celui-ci de décliner la commission, ajoutant avec esprit qu'il n'était pas mauvais que les généraux vissent dans Soulouque un créancier.

partît, personne ne fit un mouvement pour arrêter le bras de l'empereur, ce que voyant, celui-ci remit tranquillement le pistolet sur la table en disant d'un ton dégagé et comme s'il sortait d'une distraction : « Au fait, je serai revenu dans quinze jours! »

Après avoir conduit Soulouque jusqu'au consulat de France, la garde impériale et la populace rebroussèrent chemin vers le palais, dont la dévastation commença. Dévastation n'est pas le mot en stricte justice : on ne brisait rien, on se contentait d'emporter tout. Pour que la chose allât plus vite, les pillards faisaient la chaîne aux portes et la courte échelle aux fenêtres. Il y en eut pour tout le monde, car Soulouque venait justement de faire somptueusement meubler la demeure impériale, remise à neuf et agrandie d'un étage. L'infortuné ne s'y était réinstallé que depuis quatre jours, à son retour de la Gorge-Marie. Le nouveau président ne put arriver à temps pour mettre le holà à ce naïf brigandage, occupé qu'il était à promulguer, du tribunal de commerce, où il s'était momentanément installé, les premiers actes du gouvernement, et à prendre des mesures dont la plupart avaient pour objet la sûreté de Soulouque et des deux hommes les plus compromis par la chute de celui-ci : Delva et Vil-Lubin. Il est du reste à noter que l'armée révolutionnaire proprement dite resta complétement étrangère au pillage (1). Les soldats de l'Artibonite et du Nord se bornaient, pour tout dégât, à faire sauter la hampe des drapeaux de Soulouque, en disant : *Nègue-là volo jouque li mettait malfini en haut drapeau li* (ce nègre-là était si voleur, qu'il avait mis un malfini au haut de son drapeau), — qu'il avait pris le malfini pour emblème. — Le malfini, dont les habitudes de rapine ont donné lieu à une foule de proverbes créoles, est l'oiseau de proie du pays, le seul qui ait une vague ressemblance physique avec l'aigle. La couronne du sacre (un chef-d'œuvre de l'orfévrerie parisienne) échappa aux recherches des pillards. On ne la retrouva qu'au bout de cinq jours, et la presse européenne a retenti des trois coups symboliques par lesquels Geffrard, après sa prestation de serment, brisa métaphoriquement cette couronne, aujourd'hui déposée au trésor public, mais dont la véritable place est au musée Barnum. Plaise à Dieu seulement que les Américains ne viennent pas un jour la prendre sans la payer!

Quand éclata l'insurrection, il n'y avait pas en rade un seul bâtiment de guerre étranger, et M. Mellinet, le consul-général de France, voyant venir le moment où l'ascendant moral des consuls

(1) Dans sa longue marche sur Port-au-Prince, l'armée révolutionnaire, chose plus remarquable encore, n'avait volé ni une poule ni une banane. Le soldat payait tout ce qu'il prenait. Ce miracle de discipline (car c'en est un pour le pays) suffirait seul à donner la mesure de l'ascendant de Geffrard.

ne suffirait plus à contre-balancer les vindicatives fureurs de Soulouque, avait expédié en toute hâte à La Havane un navire marchand pour réclamer l'assistance du premier pavillon européen qui se trouverait disponible. Ce navire avait rencontré justement en route la frégate anglaise de transport *Melbourne*, qui ramenait de la Jamaïque en Europe un détachement d'artillerie, et qui n'hésita pas à relâcher à Port-au-Prince, où elle était arrivée fort à propos, mais pour recevoir d'autres proscrits que ceux dont elle venait assurer le salut. Le *Melbourne* consentit à rebrousser chemin vers Kingston pour y déposer l'empereur et sa famille. Même au fort de ses contrefaçons napoléoniennes, celui-ci n'eût certes pas ambitionné le dénoûment qui, par un dernier trait de ressemblance, l'obligeait à s'abandonner à l'hospitalité anglaise. Nous regrettons d'avoir à dire que cette hospitalité n'eut rien d'écossais. Soulouque compta au commandant, avant de s'embarquer, la somme assez ronde de 10,000 piastres (un peu plus de 50,000 francs).

L'embarquement eut lieu entre quatre et cinq heures du soir. Par une délicatesse caractéristique de Geffrard, le soin de veiller tout spécialement à la sûreté personnelle de Soulouque avait été confié, dès les premiers momens et avec les pouvoirs les plus étendus, à l'homme même que celui-ci avait chargé de réclamer la protection du vainqueur, le général Fils-Aimé, lequel se tenait aux abords du consulat de France avec une division entière, prête à s'ouvrir en deux sur le passage de l'ex-majesté pour la protéger contre les insultes. Malgré tout, Fils-Aimé n'osa point prendre sur lui d'admettre dans le cortége Vil-Lubin, dont le seul aspect eût probablement détruit, non-seulement dans le peuple, mais encore dans l'escorte, l'effet des proclamations et des harangues que le nouveau gouvernement lançait depuis le matin pour monter les esprits dans le sens de la générosité (1). Geffrard avait eu, peu d'heures auparavant, toutes les peines du monde à soustraire l'ex-gouverneur à la fureur de la population lorsqu'on menait celui-ci au consulat de France. Soulouque et sa famille sortirent accompagnés non-seulement par les officiers du *Melbourne*, mais même par un détachement des artilleurs que ce bâtiment transportait.

Le vieil empereur donnait le bras à un des officiers, qui, par une lubie britannique assez étrange, imagina de crier : « Vive l'empereur! » Un véritable rugissement, où l'on pouvait à peine démêler les cris de « vive Geffrard! vive la république! » tant l'explosion en fut instantanée, répondit dans la foule et jusque dans l'escorte

(1) Il n'y a pas de population plus prompte à symboliser ses sentimens. Ces harangues avaient déjà eu pour résultat de faire pavoiser la ville entière de drapeaux blancs, en signe de paix et de réconciliation.

à cette imprudente provocation. Fort heureusement, et soit par habitude machinale, soit par l'ordre exprès de Geffrard, qui, dans son généreux parti-pris de dérouter l'animosité populaire, était homme à ne pas dédaigner les petits moyens, les tambours se mirent à battre aux champs, ce qui fit succéder aux clameurs le silence de la surprise.

— Pourquoi bat-on aux champs pour ce monstre? dit enfin une voix partie de la foule.

— Est-ce que nous ne battons pas aux champs pour les condamnés qu'on mène exécuter? répondit très à propos une autre voix.

— Et pour les généraux qu'on enterre? ajouta une troisième.

— Oui, oui, c'est l'enterrement du général Soulouque, s'écria la foule, dont la colère se tourna en quolibets.

A l'arrivée du cortége sur le quai du Monopole, deux canots du *Melbourne* vinrent prendre l'empereur et sa suite. M. Mellinet aida Faustin Ier à descendre, et une dernière explosion de huées, où les malédictions reprirent le dessus sur les rires, salua le jet cadencé des avirons qui emportaient au large ce vieil enfant terrible de l'histoire.

Comme le *Melbourne* restait en rade pour recueillir les généraux Delva et Vil-Lubin, que la population tenait obstinément bloqués au consulat de France, Soulouque put, le surlendemain, assister au retour de l'*Africain*, ce navire qu'il avait expédié dans le sud pour aller chercher les *piquets*. L'*Africain* ne ramenait qu'un régiment de troupes régulières qui, en apprenant le mouvement de Port-au-Prince, se débarrassa avec enthousiasme de ses aigles. Quant aux *piquets*, le commandant des Cayes, Jeannot Moline, n'avait pu en réunir dans les plaines des environs que cent quarante, lesquels avaient déserté la nuit même en disant « que les gens de Port-au-Prince n'avaient pas tort de désirer la chute de Soulouque. » Les *piquets* de Jérémie avaient fait une réponse analogue. Je laisse à deviner si, une fois assurée de cette neutralité bienveillante des campagnes, la bourgeoisie décimée du sud hésita à acclamer le mouvement de Port-au-Prince. Jeannot Moline et les autres généraux de cet acabit, qui, la veille encore, juraient publiquement de massacrer les *mulâtres*, se firent particulièrement remarquer par l'effusion nègre de leurs sentimens fraternels. Dans cette partie du territoire comme dans l'Artibonite et le Nord, le clergé seconda doublement Geffrard, soit en donnant le branle au mouvement, soit en calmant les esprits partout où l'enthousiasme républicain menaçait de dégénérer en vengeances personnelles. Voici du reste un échantillon des sentimens aussi excentriques que rassurans dont est animé

ce clergé à l'endroit des institutions républicaines : c'est la péroraison d'un sermon du curé de Miragoane.

« Jésus-Christ lui-même improuva tacitement le gouvernement monarchique par sa conduite en présence d'Hérode. Pourquoi le Sauveur du monde ne voulut-il répondre un seul mot à Hérode, qui lui adressa plusieurs questions? Ah! c'est parce qu'Hérode était un des rois de la terre! Il répondit cependant à Pilate et au grand-prêtre, parce que ces deux autorités subalternes pourraient bien avoir le cœur et l'esprit républicains, parce que de telles autorités ne sont nullement incompatibles avec un gouvernement démocrate. Qu'on ne vienne pas me dire que lorsque Jésus-Christ dit : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César,* il ait voulu honorer les rois de la terre, les empereurs, etc. Erreur, mes frères, erreur : par le mot César, Jésus-Christ n'a voulu entendre autre chose que les chefs des nations, pourvu qu'ils soient démocrates, car après tout ce serait avancer un paradoxe en disant que Jésus-Christ ait pu se contredire : or il se serait visiblement contredit s'il nous ordonnait d'honorer les rois de la terre, tandis que tout son Évangile n'est qu'un code de lois littéralement républicaines. — Puisqu'il en est ainsi, plus de rois, plus d'empereurs sous le beau ciel d'Haïti! République, république, jusqu'à la fin des temps! Ainsi soit-il. »

On ne note pas une tempête, et je renonce à raconter la bacchanale d'enthousiasme et d'allégresse à laquelle Port-au-Prince fut livré les premiers jours. Soulouque, — nous lui devons bien cette amende honorable, — Soulouque n'avait pas décidément abusé de la force humaine en obligeant ses sujets à danser et à chanter jusqu'à trois ou quatre fois vingt-quatre heures sans désemparer. On remarqua notamment l'exaltation d'une très jeune négresse, occupée du matin au soir à coudre ensemble les lambeaux de toile sur lesquels le pamphlétaire du pays, l'avocat Mullery, traçait en caractères d'enseigne des inscriptions de circonstance, et qui, les yeux hors de la tête, le cou crispé, criait régulièrement à chaque point, d'une voix qui reproduisait le rhythme violent et saccadé du geste : « A bas *le* tyrannie! A bas *le* barbarie! » Autour du consulat de France jaillissaient jour et nuit sans interruptions toutes les pittoresques métaphores de la rhétorique nègre, tantôt en apostrophes furieuses ou railleuses aux deux réfugiés, tantôt en causeries amicales avec M. Mellinet, le « *chai* consul, » que les femmes du peuple engageaient, avec toutes les précautions oratoires de la câlinerie africaine, à livrer au moins Vil-Lubin. Quelques-unes de ces solliciteuses déclaraient se contenter d'un morceau de l'ex-gouverneur. Une vieille négresse criait à celui-ci : « Vil-Lubin, Vil-Lubin, *si ver connin crime to fait ici, yo va répugné cadavre toué quand t'a mourir;* — si les vers du sépulcre connaissent tes crimes, ils répugneront à ton cadavre! » Une autre disait à l'ex-grand-

chancelier, dont le plus gros crime, entre nous, est d'avoir, dans les cinq ou six dernières années, été seul à recueillir les largesses du maître (1) : « Delva, croix d'honneur *toué* (à toi), perdu dans cinquième. » — Geffrard parvint à faire évader Delva dans la nuit du 18 au 19, et Vil-Lubin dans la nuit suivante. Vil-Lubin, en prenant congé de notre consul-général, lui dit la larme à l'œil : « Consul, je ne sais comment vous remercier de votre hospitalité; mais acceptez la seule chose que je possède encore au monde. » Et il offrit son coco-macaque à M. Mellinet. Le désir d'empêcher cette double évasion était tel chez le peuple, que les hommes du port, à chaque colis de dimensions suspectes qu'ils embarquaient, le secouaient violemment, puis y appliquaient l'oreille pour bien s'assurer que ce colis ne renfermait ni un ex-grand chancelier, ni un ex-gouverneur.

Nous sortons de l'anormal et du fantasque pour rentrer dans la véritable histoire, et dans l'histoire à son moment le plus intéressant, celui où une agrégation humaine tend à devenir nation. Geffrard commence à peine; mais, rapprochés les uns des autres, ses premiers actes nous apportent déjà la conviction qu'Haïti a trouvé à la fois en lui l'intelligent trait d'union qu'appelaient d'instinct des élémens jusqu'ici inconciliables et l'homme le plus apte à leur donner séparément satisfaction. Le président Geffrard réunit, avec les moyens d'action et les ressources de popularité qui semblaient être jusqu'ici le lot exclusif des chefs noirs, ces garanties intellectuelles et morales qu'un incurable sentiment de faiblesse a constamment neutralisées ou fait dévier dans le gouvernement des chefs jaunes. Geffrard, c'est Pétion complété. Finissons-en donc, en manière d'épilogue, avec les étranges personnages que sa présence a chassés pour jamais, nous l'espérons, de la scène.

Delva et Vil-Lubin allèrent rejoindre sur le *Melbourne* le maître qu'ils avaient compromis, et qui, pour ses péchés, le leur rendait maintenant si bien. Celui-ci avait, dans l'intervalle, failli devenir fou : la *malle qui luit* s'était égarée dans le tohu-bohu d'un embarquement précipité, et Soulouque ne l'avait retrouvée que le lendemain, à fond de cale. — L'ex-chef de police Dessaline et sa femme, sœur de l'impératrice, étaient également à bord. Le *Melbourne* arriva à Kingston le 22 janvier. Le jeune commandant

(1) L'enquête ordonnée sur la gestion financière du dernier gouvernement s'est limitée aux opérations du *cinquième*, où Soulouque avait mis de moitié M. Delva. On garde prudemment le silence, vu le grand nombre de gens qu'il faudrait compromettre, sur les affaires de fournitures, qui avaient absorbé, durant plusieurs années, le plus clair du produit des douanes.

des tirailleurs haïtiens, M. Pétion Faubert, descendit le premier à terre pour recommander, de la part de Geffrard, la modération aux nombreux émigrés que la proscription ou une crainte justifiée avait jetés depuis onze ans à la Jamaïque. Je me hâte de dire que la tenue de ceux-ci fut on ne peut plus convenable. C'est même l'un des plus notables d'entre eux, M. C. Preston, qui aida l'obèse majesté à gravir l'escalier de la très mauvaise auberge où, sur le refus du principal hôtel de la ville, on avait consenti à la recevoir au prix fabuleux de 500 francs par jour. Les exilés se bornèrent à pavoiser et à illuminer durant une semaine leurs maisons et à faire célébrer une grand'messe, à l'issue de laquelle ils défilèrent en silence devant la demeure de l'ex-empereur.

Soulouque eut beaucoup moins à se louer des autorités et de la population anglaises. A l'aspect de la foule déguenillée et d'allures sinistres qui ondulait sur le rivage, suivant de *warf* en *warf* les mouvemens du *Melbourne*, il n'avait pu se défendre de certaine inquiétude, et envoya demander au général commandant la place une « garde d'honneur. » Le général refusa sèchement, et dit qu'il y avait des *policemen* en ville. L'ex-empereur, qui n'aurait certes pas prévu ce manque d'égards à l'époque où les agens anglais de Port-au-Prince lui prodiguaient les obséquiosités pour utiliser au profit de l'influence britannique l'humeur qu'il ressentait parfois contre le consulat-général de France, l'ex-empereur ne fut donc reçu au débarcadère que par la canaille de Kingston, la plus immonde canaille de ces îles. Une légère altercation conjugale qu'il eut en créole avec l'impératrice au sujet d'une foule de petits paquets noués dans des serviettes et des madras, et dont il ne retrouvait pas le compte, vint heureusement distraire son attention du tonnerre d'invectives et de grognemens qui le saluait à sa descente à terre. Deux sales voitures de louage, contre lesquelles furent lancés des morceaux de brique et des coups de bâton, emportèrent l'empereur, l'impératrice et les deux princesses vers l'auberge. Vil-Lubin, Dessaline et sa femme suivaient à pied, séparés, entourés et injuriés par cette foule hurlante, que les *policemen* du quartier, — les seules autorités présentes au débarquement, — renonçaient philosophiquement à contenir. M. Delva avait eu la prévoyance de débarquer séparément.

Nuit et jour, pendant près d'une semaine, un groupe compacte de curieux stationna devant l'auberge. Des chansons en patois anglo-créole, composées pour la circonstance, étaient chantées par la populace sous le balcon de l'ex-monarque avec accompagnement charivarique d'instrumens de toute espèce. Dans le principe, Soulouque, peu gâté sous ce rapport par sa musique militaire, croyait naïvement

et au pied de la lettre que ces charivaris étaient des sérénades, et il saluait avec une gracieuse dignité les concertans, prenant avec une égale bonne foi pour des acclamations les railleries grossières qui accueillaient sa méprise et que personne ne lui traduisait. Cette illusion ne l'avait même pas complétement abandonné au bout de quelques jours, car il se promenait complaisamment dans la ville, ne voyant dans l'acharnement de la canaille à le suivre que l'obsession d'une admiration indiscrète. — Eh bien! oui, oui, c'est Soulouque, c'est lui. Que lui voulez-vous? Ne l'avez-vous pas assez vu? disait-il à chaque pas avec un mélange de bonhomie et d'impatience à ses inexorables persécuteurs. Du reste, pas l'ombre d'une visite officielle au pauvre vieillard qui avait signé des traités avec la reine Victoria. Le gouverneur se contenta de le faire appeler à quelques jours de là pour lui signifier qu'on aurait l'œil sur lui. Pour que l'avanie fût complète, on a déjà congédié l'ex-monarque de deux habitations, sous prétexte qu'il y apportait des habitudes de laisser-aller nuisibles à l'aspect des plates-bandes.

A part Mme Dessaline, la famille impériale n'est aujourd'hui représentée à Kingston que par l'impératrice, Madame Première, et la sœur puînée de celle-ci, la princesse Célia, que Soulouque a eue d'un autre lit. Parmi les nombreux parens et alliés que Soulouque avait fait inscrire dans l'*Almanach impérial* et par suite au budget, les uns sont rentrés en silence dans l'obscurité et les autres n'ont pas tardé à adhérer à la révolution, — de ce nombre le neveu favori de l'empereur, le prince de Mainville, que Geffrard s'est attaché comme aide-de-camp. La nièce de l'empereur, la princesse Olivette, bonne et charmante créature qui est fort aimée sous tous les rapports, est également rentrée, au bout de quelques jours, à Port-au-Prince; mais, en se ralliant à la république, elle ne s'est pas ralliée à son époux, le prince Océan, qu'elle avait quitté depuis plusieurs années pour son amant, et qui lui refuse le divorce avec une obstination pleine de dignité. Quant à ce prince Océan, il n'avait pas attendu, lui, pour adhérer à l'insurrection, qu'elle fût devenue révolution. Il était depuis longtemps disgracié à la suite d'une querelle d'étiquette où, étant pris de boisson, il avait donné à l'empereur un coup de pied dans le ventre.

Dessaline et Vil-Lubin sont restés à Kingston, et se consolent de l'exil, le premier en espérant qu'un décret viendra bientôt l'y soustraire, le second en racontant avec l'orgueilleuse naïveté d'un peau-rouge les funèbres exploits de son coco-macaque, aussi lourd et plus infaillible qu'un tomahawk. Vil-Lubin fit un jour l'expérience, à ses yeux très curieuse, de prendre cet assommoir par un bout et

d'étourdir un homme en laissant tomber naturellement sur le crâne de celui-ci l'autre bout.

M. Delva s'est lassé, au bout de peu de jours, d'être le fidèle maréchal de cette majesté déchue, d'autant plus qu'il se sentait moins d'analogie avec le Bertrand de l'histoire qu'avec le Bertrand de la fable, et qu'il avait une hâte fort naturelle de venir croquer en pleine civilisation les millions que son maître a tirés pour lui du feu. M. Delva, plus prévoyant que l'ex-empereur, avait placé en Europe l'immense fortune qu'il doit aux libéralités de celui-ci; il se trouve ainsi à peu près soustrait au décret de confiscation dont l'un et l'autre ont été frappés. Disons du reste à l'honneur de l'ex-grand-chancelier qu'il avait personnellement quelque droit d'échapper à cette mesure, si, comme il l'assure, c'est grâce à lui que Soulouque n'aurait pas confisqué en 1848 les biens des mulâtres proscrits.

L'ex-empereur se dédommage de n'avoir plus personne à qui dicter ses mémoires en bavardant comme une pie avec les Haïtiens de passage, dont il accueille avec plaisir et dont il prévient même quelquefois la visite. Il ne tarit pas, on le devine bien, de plaintes sur le décret de confiscation, et quand on lui objecte avec ménagement la responsabilité qu'il a encourue par certaines mesures financières, il jure ne les avoir pas ordonnées. Si on lui oppose sa signature : « Signé, oui, répond-il avec une parfaite bonne foi; mais personne n'a entendu sortir de ma bouche... ça! » ajoute-t-il en faisant claquer son ongle sur sa dent. A ses yeux, une signature n'implique pas de responsabilité morale. C'est le pendant de la réponse invariable que faisaient, au temps de Boyer, les noirs des campagnes, lorsqu'on les traduisait en justice de paix pour non-exécution des contrats d'engagement agricole : *Ous* (vous) *signé nom moé; ous pas signé pieds moé.* A part ces conversations, où il puise une excitation momentanée, le vieil empereur vit dans une espèce de somnolence apoplectique, et qui, jointe aux mauvais procédés de la population, rend ses promenades de plus en plus rares. Il passe des demi-journées entières assis auprès de son habitation, à côté d'un tas de cailloux où il puise ses moyens de défense dès qu'un groupe d'enfans ou de vagabonds fait mine de vouloir le « babier. » Voilà le tableau final. Nous n'avons plus qu'à baisser le rideau sur cette vie où le bon, le naïf, se mêlent d'une façon si bizarre à l'effrayant, et que Dieu, en sa bonté, daignera sans doute peser avec de faux poids dans la balance où il pèse les âmes de sauvages.

GUSTAVE D'ALAUX.

LES CARAVANES

DU

CHEVALIER DE MOMBALÈRE

SCÈNES ET SOUVENIRS DE L'ARMAGNAC.

I.

Le château de Mombalère est certainement un des édifices les plus anciens de l'Armagnac. Le voyageur qui va de Mont-de-Marsan à Auch peut l'apercevoir à droite en sortant de la petite ville de Nogaro. Il est situé au sommet d'une élévation que nous appelons une colline dans le voisinage des Pyrénées, mais qui pourrait passer pour une montagne dans les plaines de la Beauce et dans les environs de Paris. Ses quatre tours crénelées, dont la base se perd dans la cime des chênes, se dessinent fièrement sur l'azur du ciel, et elles sont d'autant plus remarquables que, dans ce pays prosaïque et utilitaire, les autres hauteurs sont couronnées par des moulins à vent.

Ce château appartient encore à un des descendans de la famille qui l'a construit. Il ne serait pas impossible que les Mombalère eussent eu des représentans aux croisades. C'est là du moins une tradition généralement acceptée dans le pays, bien que Villehardouin ni Joinville ne parlent d'aucun chevalier de ce nom. En revanche, on retrouve leur nom dans les mémoires de Montluc, dans ceux d'Agrippa d'Aubigné, et l'un d'eux fut un de ces *couronnels* français dont Brantôme a écrit l'histoire. Les Mombalère avaient embrassé la cause du

protestantisme, et firent, avec Montgommery, cette campagne du Béarn qui fut peut-être cause de la Saint-Barthélemy. Montluc prit et brûla le château. Après le triomphe du roi de Navarre, Bernard de Mombalère, envers lequel Henri IV ne se montra pas ingrat (le fait est à noter), reconstruisit le château et joua un grand rôle dans le pays; mais depuis cette époque la famille de Mombalère ne fit que décliner. La fatalité voulut qu'à chaque génération il y eût un joueur qui mît la baronnie à deux doigts de sa ruine. Lorsque la révolution éclata, les immenses biens de cette famille étaient tellement grevés d'hypothèques, que la nation dédaigna de s'en emparer. A cette époque, le château, qui pendant plus d'un siècle avait été abandonné par ses maîtres, tombait en ruine. L'avant-dernier baron vint y mourir, traqué par ses créanciers, et ceux-ci, qui n'étaient plus retenus par les substitutions, eussent à sa mort achevé de morceler cet immense domaine, si un héritage inattendu n'eût permis au baron actuel d'en sauver quelques débris.

Lorsque j'arrivai dans le pays, le château était occupé par une vieille sœur du baron, d'humeur bizarre et revêche, qui ne sortait de son antre que cinq ou six fois par an, aux grandes fêtes de l'église. Elle étalait alors des toilettes ridicules, tant elles étaient à la fois somptueuses et surannées. Le tiers-état des environs se moquait tant et plus et de ces toilettes et de la morgue aristocratique de celle qui les portait; mais les paysans l'aimaient parce que, malgré son caractère hautain et inquiet, elle était réellement bienfaisante, et ils la respectaient, parce qu'elle appartenait à la plus ancienne famille du pays.

J'avais eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois son frère, mais je ne la connaissais pas. Je craignais de me faire présenter à elle, tant elle était peu abordable. Un matin, il y a environ cinq ans, un messager couvert de boue vint m'annoncer que la demoiselle de Mombalère était morte, et que j'étais prié d'aller à son enterrement, qui aurait lieu le jour même. Ma liaison avec le baron ne me permettait pas de m'abstenir d'assister à cette triste cérémonie. Je partis immédiatement, et je rencontrai bientôt sur la route un grand nombre de personnes de tout sexe et de tout âge qui se rendaient au château. La plupart étaient à cheval, et les femmes portaient, proprement pliée sur le devant de la selle, la *capule* noire dont elles comptaient s'envelopper pour suivre le corps. Cette foule n'était ni attristée, ni silencieuse, et chemin faisant je recueillis un renseignement qui me donna la raison de l'affluence qui se dirigeait vers Mombalère.

On était en hiver; le chemin était étroit et boueux. Un garçon meunier, qui venait en sens contraire de celui que nous suivions,

éclaboussa une vieille femme. Les langues gasconnes ne perdent jamais l'occasion de s'escrimer. La vieille femme et le meunier échangèrent quelques coups de bec.

— Tu seras toujours assez nette, finit par dire le farinier, pour manger de la morue!

La vieille s'arrêta, rejeta la tête en arrière, et, dardant sur son adversaire des regards qui eussent dû le faire rentrer sous terre s'il eût été moins effronté : — De la morue! s'écria-t-elle; tu es un mal appris, un ignorant et un menteur! Qui es-tu, pour insulter ainsi les Mombalère, une famille presque aussi ancienne que le bon Dieu? De la morue! La pauvre demoiselle ne sortira-t-elle pas avec la couronne? et le baron n'est-il pas assez riche pour lui faire la noce? Apprends, gourmand, qu'on a tué cette nuit au château plus de veaux, plus de dindons et de moutons que tu n'en mangeras dans toute ta vie. Tu n'es pas invité, meunier, et c'est ce qui te rend si malhonnête; mais quand tu mourras, ce sera le bourreau qui fera la noce, et on ne mangera pas même de la morue.

Plus j'approchais du château, plus la foule devenait compacte, et quand je pénétrai dans la cour, hommes et chevaux étaient tellement pressés qu'ils avaient peine à se remuer. Devant la porte principale, attelé de deux grands bœufs roux, un char sans ornement, et qui la veille encore avait probablement servi aux besoins de l'agriculture, attendait le corps de la demoiselle de Mombalère. Après quelques instans d'attente, nous vîmes sortir quatre robustes filles de la campagne vêtues de blanc. Elles portaient la bière, qui n'était pas fermée et laissait voir la défunte en grand habit d'apparat. La tête, encadrée de cheveux gris, avait des lignes heurtées qu'elle ne devait peut-être qu'à la souffrance. Une robe de satin blanc ornée de dentelles couvrait le corps amaigri par une longue maladie. Sur la poitrine reposait une couronne de chrysanthèmes blancs, la seule fleur de cette couleur qu'on pût trouver en cette saison. On mit la bière sur le char, et le bouvier pressa silencieusement ses bœufs de l'aiguillon.

Au moment où le corps parut, un silence vraiment religieux régna dans l'assemblée; de gros cierges furent distribués à toutes les femmes, qui, enveloppées dans leurs capules et semblables à des spectres, entouraient le char. La plupart des assistans avaient mis pied à terre : j'en avais fait autant, et, placé auprès du baron, avec lequel j'avais eu le temps d'échanger une muette poignée de main, je suivis le convoi. A l'entrée du village de Mombalère, nous trouvâmes onze prêtres, suivis d'une foule immense, qui reçurent le corps de la défunte et nous conduisirent à l'église, trop petite pour contenir tous ceux qui voulaient assister à la cérémonie. On

dit successivement une grande quantité de messes, et nous restâmes au moins trois heures dans l'église. Quand nous eûmes quitté le cimetière, nous reprîmes le chemin du château. On nous avait amené nos chevaux, et les ecclésiastiques ouvraient la marche. Ils étaient tous à cheval et portaient de grandes bottes à l'écuyère, comme c'est leur habitude en hiver dans ce pays, qui est peut-être le plus boueux de France. Le baron nous avait précédés et nous attendait dans la grande salle du château, dont on avait fermé tous les volets, et qui se trouvait ainsi plongée dans une obscurité à peu près complète. Pendant quelques minutes, les assistans demeurèrent silencieux et livrés à une sorte de recueillement, après quoi les volets furent ouverts, et d'un bout à l'autre de cette grande salle féodale nous aperçûmes une immense table qui littéralement ployait sous le poids des viandes et des mets de toute sorte. Cette table pouvait donner place à deux cents convives; elle se trouvait néanmoins insuffisante. D'autres tables étaient dressées dans le vestibule, dans la grange et jusque dans la cour, bien qu'on fût au cœur de l'hiver. L'étrange usage du repas des funérailles s'est conservé dans notre midi.

Le baron occupait le haut bout de la table; les ecclésiatiques et quelques invités de distinction étaient placés immédiatement au-dessous de lui. Ce bout de table fut servi avec tout le luxe et le comfort désirables. Le linge damassé, les cristaux, l'argenterie et la porcelaine, le vin de Bordeaux, le gibier, les mets délicatement apprêtés, étaient réservés à ces privilégiés. Les autres durent se contenter du vin et de la viande qu'on leur servit à profusion. Chacun s'était muni de son couteau, et les plus avisés avaient apporté des verres, car à beaucoup près il n'y en avait pas pour tous.

Le baron essaya vainement de maîtriser sa douleur; les sanglots l'étouffaient. On le laissa tout entier à ses regrets, et chacun se mit à causer avec son voisin. Autour de moi, l'un parlait de l'excellence de son cheval, l'autre du prix des bœufs, un troisième de la dernière récolte. De la défunte pas un mot. Il est vrai qu'on parlait à voix basse et d'un ton solennel; mais il n'en était pas de même à l'autre extrémité de la table. La bonne chère commençait à délier les langues. On se disputait, on riait; je craignais qu'on ne finît par chanter. Cependant la scène changea tout d'un coup. Les ecclésiastiques se levèrent, l'un d'eux frappa dans ses mains, et immédiatement le silence le plus complet régna dans la salle et au dehors. Les hommes se découvrirent, et ainsi que les femmes se mirent à genoux, ceux de la salle sur la dalle nue, ceux du dehors dans la boue. Les prêtres et après eux toute l'assemblée entonnèrent le *De profundis*, qui fut chanté dans un complet recueillement. Quand le *De profun-*

dis fut fini, un domestique apporta un gros sac plein d'argent, et le baron pria les ecclésiastiques présens de l'accepter, de le partager entre eux, et de vouloir bien dire des messes pour le repos de l'âme de la défunte. Les invités défilèrent ensuite devant lui en le saluant gravement, mais sans lui adresser une parole. Je passai un des derniers. — Vous partez? me dit-il; je vais être bien seul! — Je lui promis de rester.

J'avais eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer le baron de Mombalère, et une communauté de goûts nous avait inspiré une sympathie mutuelle. Le hasard nous avait rapprochés dans des salons où les bestiaux plus ou moins anglais, les fumiers plus ou moins azotés, les budgets communaux, les chances électorales étaient à peu près les uniques objets de conversation. Nous nous isolions souvent pour causer dans un coin de choses un peu moins pratiques, et le plus souvent la littérature faisait le fonds de notre entretien.

Le baron avait alors plus de cinquante ans. Bien fait et de haute taille, il avait une figure fortement caractérisée et pleine de noblesse aussi bien que de douceur. Le trait saillant de sa physionomie était la bienveillance. Il passait pour timide, et il n'avait pas dans le pays toute la considération qu'eût dû lui attirer sa grande position territoriale : non pas qu'on attaquât sa probité et ses mœurs, il était au contraire réputé l'homme d'honneur par excellence; mais les gens sérieux ne le considéraient pas comme un des leurs. Que penser en effet d'un homme qui ne s'était jamais présenté aux élections du conseil-général, qui n'avait jamais voulu être maire de sa commune, qui n'était ni marguillier, ni membre du conseil municipal, et qui refusait de faire partie d'aucune coterie? Quelle estime pouvait-on avoir pour un propriétaire qui ne se doutait pas des progrès de l'agriculture et laissait tout faire par ses régisseurs, en se donnant à peine le soin de vérifier leurs comptes? Il est vrai qu'il payait la cotisation imposée aux membres de la Société agricole du Gers; mais de mémoire de sociétaire on ne l'avait vu assister aux réunions, et il se vantait de n'avoir jamais lu le bulletin. Au contraire, s'il s'agissait de romans, de revues, de journaux, et autres fadaises, on était sûr de lui en voir toujours les mains et les poches pleines. Savait-il distinguer le blé de la *grossagne*, un bœuf du pays haut d'un bœuf du pays bas? Cela était douteux; mais il mettait avec soin dans une boîte de fer-blanc un tas d'herbes qui n'étaient pas même bonnes pour faire de la tisane aux chiens, on le voyait courir après les papillons comme un enfant de six ans, et il leur donnait des noms plus beaux que ceux des saints. On savait aussi qu'il passait des journées entières à jouer avec ses enfans, et

aussitôt qu'ils avaient eu l'âge de raison, il les avait emmenés avec lui en Italie, en Angleterre, en Allemagne, ce qui lui avait fait dépenser beaucoup d'argent. N'aurait-il pas mieux fait de l'employer à acheter de la terre? « C'est un brave homme, disaient les paysans, mais... » Et en faisant un signe de tête négatif ils se touchaient du doigt le milieu du front.

Quand tous les convives eurent quitté le château, il s'approcha de moi, et me prenant les mains : — Vous restez, me dit-il; je vous remercie du fond du cœur. C'est un enfantillage, disons mieux, une faiblesse; mais je sens que je ne dormirai pas cette nuit, et je souffrirais cruellement si je devais rester seul et renfermer en moi la douleur que me cause la mort de ma pauvre sœur. La baronne est à Pau, auprès d'une de ses filles, et ne peut arriver que demain. Ainsi sachez bien à quoi vous vous engagez, il est possible que je vous fasse veiller toute la nuit.

Je lui affirmai que j'étais entièrement à sa disposition.

Nous montâmes dans une chambre disposée au premier étage de la tour principale. Ce qui attirait tout d'abord l'attention dans cette chambre, c'était une immense cheminée en marbre blanc non poli, sur le fronton de laquelle on voyait sculptées en ronde-bosse les armes de la maison de Mombalère. Un feu féodal brûlait dans cette cheminée, il eût suffi pour éclairer la tapisserie flamande qui couvrait ces parois et faire étinceler les arêtes vives des bahuts en chêne noirci et poli par le temps. Une fenêtre en ogive était ouverte et laissait voir au loin la campagne, triste comme elle l'est aux premiers jours de décembre. Les nuages, poussés par le vent d'hiver, couvraient les coteaux et semblaient s'éventrer aux arbres de la vallée. La nuit commençait à tomber, et le lierre, flottant devant la croisée comme un rideau extérieur, venait augmenter l'obscurité de cette chambre, qui n'était éclairée que par le feu de la cheminée. Bien que notre siècle soit blasé sur le mobilier, les donjons et la mise en scène du moyen âge, je subissais malgré moi l'influence de l'heure et du lieu. Il y avait dans un des coins de la chambre un grand lit gothique avec son dais, soutenu par quatre colonnes de bois sculpté, qui ne m'inspirait aucune confiance. Les grands rideaux de soie, hermétiquement fermés, agités par le vent, ne me semblaient receler rien de bon, et mon effroi faillit devenir réel, lorsque, le baron ayant frappé sur un timbre, je vis apparaître, avec un flambeau d'argent à la main, et encadré dans l'obscurité de la porte, un être qui me sembla appartenir à la race des gnomes. Quand cet être se fut approché, je vis que c'était une femme qui avait déjà dépassé l'âge mûr de la vie. Elle avait à peine quatre pieds de haut; mais la carrure de ses épaules, la longueur de ses bras, la largeur

de ses mains en faisaient presque un phénomène. Sa figure n'était pas moins extraordinaire, son teint avait la couleur de la brique, ses yeux étaient remarquables par leur extrême petitesse et leur vivacité, son nez était resté à l'état rudimentaire, et sa bouche, d'une grandeur démesurée, ne rachetait pas ce que les autres traits avaient de disgracieux. Sa physionomie avait quelque chose d'égaré, et quand elle eut mis le flambeau sur la table, elle s'assit auprès du feu, se couvrit la figure de son tablier, et se mit à pleurer et à sangloter. Le baron essaya de la consoler, et, tout en lui parlant, il lui frappait doucement sur la tête, comme on fait aux enfans.

— C'est la pauvre Marceline, dit-il, la seule servante que ma sœur ait jamais consenti à conserver auprès d'elle. Marceline, ajouta-t-il, faites du thé pour monsieur, et apportez des cigares.

Le petite femme se dressa aussitôt sur ses jambes et partit sur-le-champ avec une vivacité qui témoignait de son ardeur à exécuter les ordres qu'on lui donnait.

Elle revint quelques minutes après. Pendant son absence, le baron me raconta l'histoire de Marceline, et bientôt, presque malgré lui, il me raconta la sienne, dominé qu'il était par les souvenirs que réveillait la triste cérémonie de ce jour-là. Pendant toute cette longue nuit d'hiver, dans ce château où il était né, il évoqua le fantôme de ses jeunes années. A peine s'apercevait-il que j'étais là. Peut-être ce récit, qui ne me fatigua pas un seul instant, ne paraîtra-t-il pas entièrement dénué d'intérêt. C'est l'histoire d'individualités qu'on rencontrait souvent il y a cinquante ans, mais qui commencent à devenir rares aujourd'hui.

II.

Il y a cinquante ans, me dit le baron, Mombalère n'était pas un château, c'était une ruine. Nul n'aurait pu s'imaginer que des créatures humaines, et surtout des personnes habituées aux douceurs de la civilisation moderne, consentissent jamais à habiter ce repaire de loups et de corbeaux. Les tours étaient dans le plus pitoyable état : découvertes, éventrées, sapées par des éboulemens, elles menaçaient de s'écrouler sur ceux qui leur demanderaient un abri. Les environs ne valaient guère mieux. La nature avait repris tous ses droits sur les terres qui environnaient le château, et qui jadis avaient été bien cultivées. Ce n'était partout que broussailles, bruyères incultes, ajoncs épineux, marais insalubres, taillis encombrés de ronces, de plantes grimpantes, et ressemblant à des forêts vierges. Ce fut dans cette agréable habitation que mon père nous conduisit, ma mère, ma sœur et moi. Je n'avais que cinq ans. Ma mère, que je

me rappelle à peine avoir vue, était alors mourante; ma sœur n'avait pas vingt ans, et mon père, frappé de paralysie, était déjà condamné à une immobilité presque complète. Nous quittions un des plus beaux hôtels de la ville de Condom, et ce n'était pas précisément l'amour de la campagne et de la solitude qui nous conduisait dans ce désert. Mon père fuyait ses nombreux créanciers, qui, après avoir fait main basse sur les métairies de la vallée et sur tout ce qui pouvait avoir de la valeur, ne nous avaient laissé que ces ruines et ces friches, et encore bien malgré eux. Ma mère avait des reconnaissances dotales qu'il fallait couvrir; mais, abusant de l'attachement que mon père avait voué à ce domaine qui porte son nom, ils le lui avaient fait garder, bien que dans l'état où il se trouvait il ne donnât pas un sou de revenu. Pour être juste, il faut dire que mon pauvre père ne devait pas supporter seul la responsabilité de la ruine de notre maison. Depuis longtemps, nos immenses propriétés étaient grevées de toutes les façons. Les substitutions et les arrêts de défaut nous avaient protégés sous l'ancienne législation; l'heure de l'égalité devant les créanciers avait enfin sonné, et ceux-ci, aidés des huissiers, s'étaient enfin rendus maîtres de cette terre, qu'ils avaient assiégée pendant tant d'années.

Si mon père avait eu un peu d'ordre, il eût pu néanmoins sauver du naufrage une grande partie du patrimoine de nos ancêtres. Il avait épousé une demoiselle d'Asparens, appartenant à une famille moins ancienne que la nôtre, mais beaucoup plus riche. Ce mariage s'était fait dans des circonstances assez romanesques. Mon père avait plus de quarante ans lorsque la révolution éclata. Il était d'humeur débonnaire et fort aimé de ses voisins. Cela ne l'eût pas protégé contre des dénonciations intéressées, qui enrichirent tant de gens à cette époque; mais ses affaires étaient en si mauvais état qu'il eût légué à la nation plus de procès que de profit. Il avait dépassé l'âge de la réquisition, de sorte que pendant les années dangereuses de la révolution il employa son temps à chasser le lièvre, à cacher des prêtres non assermentés, à rassurer quelques vieilles douairières transies de frayeur. Une de ces douairières était la comtesse d'Asparens. Son mari avait été tué à l'attaque des lignes de Wissembourg. Son fils était en Allemagne. Elle était restée seule avec sa fille, que la révolution avait surprise au moment où elle allait prononcer ses vœux. La confiscation, qui avait frappé les biens du comte d'Asparens, avait respecté les biens de la comtesse, qui habitait à Condom un grand hôtel assez délabré. Malgré sa grande fortune territoriale, elle vivait dans un état voisin de la gêne. Les denrées ne se vendaient pas, les fermiers la payaient en assignats; elle osait à peine se montrer, et n'avait d'autre ami que le baron de

Mombalère. Ils mirent leur misère en commun. Mon père, bien qu'il approchât de la cinquantaine, était grand, bien fait, d'une figure franche et agréable, d'un caractère plein de courtoisie et de bonne humeur. Rien ne faisait pressentir chez lui l'approche de la vieillesse, qu'il espérait, disait-il, contraindre à la fuite, à force de gaieté. Il s'était d'ailleurs montré chevaleresque dans toute l'étendue du mot avec la douairière et sa fille, et lorsqu'on annonça le mariage du baron de Mombalère avec Mlle d'Asparens, personne ne fut étonné dans Condom. Malgré la disproportion d'âge qui existait entre les deux époux (ma mère n'avait pas beaucoup plus de vingt ans), ce fut un mariage d'amour. Pour se faire pardonner ses cheveux blancs, mon père redoubla de bonne humeur, d'amabilité, et se mit à faire ressource de tout pour diminuer la gêne de la maison et rendre plus agréable l'existence de sa jeune femme. Il avait toujours eu un grand goût pour le luxe et la dépense. Il aimait ce qu'on est convenu d'appeler les plaisirs, le jeu, les dîners fins, les fêtes. Il se présenta bientôt pour lui une occasion de satisfaire son goût pour toutes ces choses dispendieuses. La douairière d'Asparens mourut, et son fils aîné revint de l'émigration. Celui-ci demanda le partage de la succession, et en présence d'un beau-frère qui n'entendait rien aux affaires, il accomplit ce partage d'une façon tant soit peu léonine. Il garda pour lui les terres, qui ont toujours eu peu d'attraits pour un dissipateur, et donna à ma mère une somme de trois cent mille francs.

Aussitôt que mon père se vit en argent comptant, il ne songea qu'à mener la vie qu'il rêvait depuis longtemps. Il jeta quelques bribes aux créanciers les plus pressans, et employa la plus grande partie du reste à se meubler, à se monter en chevaux, en équipages, à donner des fêtes, à faire des voyages dispendieux. En agissant ainsi, il voulait, disait-il, rendre au nom des Mombalère l'éclat qui lui appartenait. Cet éclat était trop vif pour durer longtemps. Dix ans ne s'étaient pas écoulés, que la meute des créanciers de l'ancien régime s'était grossie d'un renfort considérable de créanciers nouveaux; ils poursuivirent mon père si vigoureusement qu'il fut obligé d'aller s'enfermer dans les ruines du vieux château. Ma mère, dont la santé avait été toujours chancelante, mourut peu de temps après que nous nous fûmes fixés dans ce triste séjour; mon père était paralysé : sa langue ne pouvait prononcer que quelques paroles intelligibles seulement pour ceux qui vivaient habituellement avec lui. Je n'étais qu'un enfant, le gouvernement de la maison revint donc nécessairement à ma sœur Zulmé, qui, comme je vous l'ai dit, avait à peine vingt ans.

Cependant, chose étrange, je ne me rappelle pas l'avoir jamais

connue jeune, et ce matin, quand je la considérais dans son cercueil, il me semblait qu'elle était à peine changée, que telle je la voyais, telle je l'avais toujours vue. J'ai entendu dire qu'elle n'avait jamais été jolie. Cela est possible. Elle était grande, un peu maigre; sa figure était froide et imposante; ses traits, bien que réguliers, manquaient peut-être de douceur. Pauvre Zulmé! si elle avait été heureuse à l'âge où les traits se forment, peut-être eût-elle été jolie; mais voyez-vous d'ici une pauvre jeune fille dans ce désert, entre sa mère mourante et son père valétudinaire, obligée de faire face aux besoins les plus impérieux de la vie, de lutter contre la misère, et quelquefois de passer des nuits sans sommeil, ne sachant s'il y aurait du pain le lendemain dans la maison! Ce qu'elle montra d'énergie dans ces circonstances, on ne peut l'imaginer. D'abord il fallut rendre habitables deux ou trois pièces du château, ce qui ne fut pas facile; il fallut ensuite défricher quelques hectares, afin de pouvoir vivre. Comment nous procurer des domestiques et des ouvriers? Ma sœur commença par trouver une servante : c'était cette pauvre Marceline que vous venez de voir ici. Elle avait quatorze ans quand elle entra à Mombalère, et son extérieur était dès lors fort extraordinaire. Fille d'une pauvre veuve morte à la peine, dès sa plus tendre enfance elle avait été employée à des travaux excessifs qui avaient arrêté sa croissance et développé outre mesure sa charpente et ses muscles. La misère avait pour ainsi dire été jusque-là son atmosphère; elle trouva donc dans la nourriture et les habitudes du château des douceurs qui lui étaient inconnues. Aussitôt qu'elle fut installée, la petite servante travailla comme si un charme l'eût poussée. Le matin, le soir, la nuit, on la voyait toujours à l'ouvrage. Elle eut bientôt défriché un peu de terre aux abords du château, et tous les matins, en se levant, elle eut autour d'elle une bande de volatiles qu'elle nourrissait à l'aide des procédés les plus ingénieux.

Ma sœur n'était pas toutefois satisfaite; elle eût voulu avoir des champs et des vignes. Dans un désert et sans argent, même en France, on est un peu comme Robinson Crusoé: Marceline représentait assez bien le fidèle Vendredi. Il nous eût fallu au moins un bouvier, une charrue, des bœufs. Marceline se chargea de nous procurer tout cela. Un matin, elle dit à Zulmé : — *Damiselle*, si vous désirez un domestique, avec votre permission, je vous amènerai mon galant. C'est un homme tranquille, et qui ne vous demandera de gages que lorsque vous aurez commencé à récolter. — Peu de jours après cette proposition, le petit gnome amena son galant. C'était, comme de raison, un homme grand et maigre; il avait la figure sérieuse jusqu'à la tristesse. — Il se nomme Jean

d'Hiver, dit Marceline. On l'appelle ainsi dans le pays parce qu'il est plus froid que les neiges des Pyrénées; mais je me charge de le faire marcher. — En effet, je n'ai jamais rencontré un ouvrier plus actif que cet homme, qui semblait toujours endormi, et qui ne prononçait pas dix paroles dans la semaine, et il était rare que chacune de ces paroles ne fût pas de mauvais augure. Marceline, dont l'esprit était caustique, le prenait sans cesse pour but de ses plaisanteries, mais il les accueillait avec un flegme imperturbable. Il fallait se procurer des bœufs et des ustensiles aratoires; Marceline partit un matin pour Nogaro, elle nous ramena un homme qui avait soumissionné du bois pour la marine, et qui trouva autour du château une douzaine de vieux chênes de la plus belle venue. Il nous en donna un millier de francs, et on acheta tout ce qui était nécessaire pour l'exploitation. Nous commençâmes à pouvoir vivre comme des êtres civilisés.

En effet, Marceline et Jean d'Hiver firent des prodiges. La jeune fille avait demandé qu'on lui achetât une paire de vaches, prétendant qu'elle savait labourer aussi bien qu'un homme, et elle prouva bientôt qu'elle ne s'était pas vantée. Elle se tirait au mieux de tous les travaux qui sont d'ordinaire réservés à notre sexe; elle réussissait moins bien dans les fonctions de cuisinière et de femme de chambre, qui lui étaient également réservées. Ma pauvre sœur lui épargnait beaucoup du travail intérieur, et bien souvent je l'ai vue piocher dans le jardin comme une paysanne. Elle aimait beaucoup le jardinage, disait-elle; le fait est que ce jour-là la présence de Marceline était nécessaire dans les champs. Quand nous faisions la récolte, nous avions un supplément d'ouvriers qui venaient par reconnaissance. Dans presque toutes les maisons nobles du pays, il existe un secret contre certains maux qui se transmet de mère en fille. Les hommes l'ignorent toujours : la divulgation lui ferait perdre toute sa vertu. Dans la maison d'Asparens, il y avait un remède contre les panaris; ma sœur le distribuait gratuitement, et par reconnaissance les gens qu'elle avait guéris venaient l'aider, de telle sorte que, lorsque l'année avait été féconde en maux de doigt, nous amassions notre récolte fort commodément.

Pendant que ma sœur s'occupait activement d'éloigner la misère du château, j'étais à peu près abandonné à moi-même. Ma pauvre mère était morte quelques mois après notre départ de Condom, et notre père, cloué sur un grand fauteuil, se faisait rouler de la cheminée à la fenêtre, regardant tantôt les charbons du feu et tantôt les nuages poussés par le vent. Quelquefois il essayait de causer avec moi, mais il abandonnait bientôt la conversation, s'apercevant que la mémoire et la langue le trahissaient à la fois. Dans ses bons

jours, il m'appelait le chevalier de Mombalère, et quand Zulmé s'étonnait de ne pas me voir auprès de lui, il répondait : — Le chevalier fait ses *caravanes*. — En effet, je le dis à ma honte, je ne restais pas longtemps auprès du pauvre malade; j'aimais mieux courir dans les ruines du château pour faire la chasse aux lézards et dénicher des œufs de corneille et de hibou. J'aimais aussi à suivre Marceline lorsqu'elle conduisait son attelage. Cette singulière créature dans l'espace d'un quart d'heure prodiguait à ses vaches les expressions les plus tendres et les insultes les plus pittoresques, ou bien elle me faisait des récits terribles. Personne ne connaissait aussi bien qu'elle l'histoire du *Bécut* (l'ogre) qui dévore les petits enfans, celle des *ades* (les fées), qui jouent des tours aux bergères, la chronique du *Sabbat* et les derniers exploits des *Mandagots*. Elle me chantait aussi avec une voix qui n'était pas trop désagréable les chansons du pays, celle de *Jeanne la Loi et du Fils du Roi*, ou bien celle de *la Belle Rose au rosier blanc*. Tels furent mes premiers élémens d'éducation.

Lorsque j'arrivai à l'âge de sept ans, ma sœur comprit qu'un jeune gentilhomme de mon âge devait avoir un autre précepteur que Marceline; elle ne put toutefois se déterminer à m'envoyer à l'école de Mombalère. Elle avait reçu une bonne éducation; elle résolut d'être mon institutrice : elle se chargea de m'apprendre la lecture et la musique. Quand nous demeurions à Condom, il y avait de fréquens concerts dans notre maison, et ma sœur était renommée pour ses talens sur la harpe et sur la guitare. Si la harpe avait disparu dans notre naufrage financier, la guitare nous restait, et grâce aux leçons de Zulmé je devins d'une jolie force sur cet instrument. Elle m'apprit plus difficilement à lire; mais une fois que je sus lire, il n'y eut pas moyen de me contenir, et je devins un lecteur insatiable. Malheureusement la bibliothèque de Mombalère était mal fournie en livres qui pussent servir à l'éducation d'un jeune homme. Ma pauvre mère aimait beaucoup les romans, et je crois que c'est à ce goût que nous devions, ma sœur et moi, les noms un peu prétentieux de Zulmé et de Léandre. J'arrivai à l'âge de vingt ans sans avoir lu un seul livre d'histoire ou de géographie. En revanche, *Gonzalve de Cordoue*, *Estelle et Némorin*, *Claire d'Albe* et *Mathilde*, les contes de Perrault et de Mme d'Aulnoy, *Adèle et Théodore*, *les Chevaliers du Cygne*, *les Incas*, *Clarisse Harlowe*, m'étaient tout à fait familiers. J'emportais mes bouquins au fond des bois, et je passais des journées délicieuses avec les héros de ces livres, du moins tant que je fus enfant, car plus tard je commençai à me préoccuper un peu plus des belles héroïnes que du farouche Alamar et du tendre Malek-Adhel.

Ce fut Marceline qui fut mon précepteur d'équitation. Le seul

être vivant que nous eussions trouvé dans les ruines de Mombalère était un petit cheval noir au poil bourru et à la crinière inculte. Ses formes étaient charmantes, comme celles de presque tous les chevaux sauvages du pays. Il se montra longtemps indomptable, il fallut bien pourtant qu'il cédât; il avait affaire à une personne presque aussi sauvage et plus énergique que lui. Marceline eut raison des résistances du poulain, et ce fut bientôt sa monture habituelle. Quand on l'envoyait à Nogaro ou à Mombalère faire des commissions, elle enfourchait le cheval, jambe de ci, jambe de là, sans selle, et le maintenait seulement à l'aide d'un grossier licol tressé avec des joncs. Une fois monté, le cheval partait au grand galop et dévorait l'espace avec une rapidité qui effrayait les passans. Il avait même fini par accepter ce servage, il suivait Marceline comme un chien et s'approchait à sa voix. Ce fut sur ce cheval que je pris mes premières leçons d'équitation. Il s'habitua bientôt à moi, et nous l'appelâmes Alphane : nous avions trouvé ce nom dans Boileau, le seul livre un peu sensé qui fût au château. Pour le récompenser de sa docilité, nous lui achetâmes une selle et une bride, et pour m'exercer, ma sœur m'envoyait tous les jours faire une promenade à cheval.

Mon professeur d'écriture mérite lui aussi une mention. C'était un huissier qui se nommait Briscadieu; il était montagnard et avait une très belle main. Il peignait à ravir, comme on dit en province. Briscadieu ne jouissait pas d'une bonne réputation dans le pays. Il était, disait-on, débauché et fripon. Il servait de limier et de rabatteur aux avoués du chef-lieu d'arrondissement, et abusait outre mesure de la simplicité des paysans et de leur ardeur pour les procès. Il était grand buveur et grand coureur de filles, et joueur par-dessus tout : il eût joué sous l'eau. Il avait environ quarante ans lorsque je le vis pour la première fois. C'était un homme de grande taille, à large carrure, et dont la voix timbrée dans les notes basses faisait trembler les vitres de l'église de Mombalère quand il chantait au lutrin. Ses traits étaient réguliers, quoiqu'échauffés par la débauche, et sa physionomie manquait de franchise. Il se montrait envers tous les membres de notre famille d'une obséquiosité vraiment ridicule. Il ne nous adressait la parole qu'à la troisième personne, et ce fut avec la plus grande humilité qu'il sollicita de Mlle de Mombalère l'autorisation de donner des leçons d'écriture à M. le chevalier. Zulmé avait la plus complète confiance en lui. Quelques créanciers étaient venus nous relancer à Mombalère. Lorsque nous étions grêlés ou gênés pour payer les intérêts, Briscadieu, qui était porteur des titres de poursuite, savait toujours accommoder les choses en nous accordant du temps. En réalité, il touchait cependant le plus clair des revenus que, grâce au travail de Marceline

et de Jean d'Hiver, nous tirions de Mombalère. Aussi Marceline avait-elle contre lui une haine qu'elle ne se donnait pas la peine de cacher. Elle prétendit que l'huissier avait conçu l'orgueilleuse espérance d'épouser la demoiselle de Mombalère. Zulmé considéra cette hypothèse comme une insulte, dont il fallut que le petit gnome demandât pardon. Briscadieu se montrait pour moi d'une grande complaisance. Il m'avait surtout séduit en me conduisant à la chasse avec lui et en me donnant des munitions pour un mousquet et une grande canardière rouillée que j'avais trouvés au château.

Vous pouvez dès à présent comprendre de quelle façon se passèrent mon enfance et la première partie de ma jeunesse. Je ne sortais du château que le dimanche. Ce jour-là, Zulmé, qui avait hérité de la garde-robe de ma mère et de ma grand'mère, avait soin de tirer de ses armoires une robe de soie à grands ramages, un mantelet orné de vieilles dentelles, un chapeau à plumes. Elle m'affublait d'un habit cousu par un tailleur de l'endroit, mais fait de quelque étoffe voyante et de prix. Dans un char traîné par des bœufs conduits par Jean d'Hiver, nous nous rendions à l'église, où nous entendions la messe dans une chapelle édifiée par un de nos ancêtres. Il est vrai que les bourgeois se moquaient un peu de la toilette surannée de ma sœur; Zulmé était dédommagée de ces moqueries par l'admiration des paysans, qui, ignorant les modes, se passionnaient volontiers pour la splendeur des étoffes. Excepté Briscadieu, nous ne recevions personne au château, et personne ne songeait à nous visiter. Cet isolement m'avait donné une humeur tout à fait sauvage. Je liai cependant connaissance avec une bande de bohémiens qui vinrent pendant quelques années camper dans les bruyères de Mombalère.

Ces *zingari* parcourent au commencement de l'hiver les départemens voisins des Pyrénées. Leurs bandes se composent d'ordinaire de trois ou quatre hommes, conduisant une charrette qui renferme tout un monde de femmes et d'enfans. Ils ne logent jamais dans les villages; ils campent dans les bruyères ou dans les bois. Leur profession ostensible est celle de tondeurs de chevaux; au fond, la mendicité, le vol et la bonne aventure suffisent en grande partie à leur existence. Ils inspirent une sorte de répulsion à nos paysans, parce qu'ils ont la réputation de se nourrir de toute sorte de reptiles et d'animaux morts de maladie. On les accuse, non sans raison, de dévaliser les jardins et les poulaillers. Cependant les femmes se rendent souvent auprès des bohémiennes pour se faire dire la bonne aventure, et les hommes vont consulter les bohémiens quand ils ont quelque cheval de difficile défaite, car ce sont des maquignons consommés, et ils ont des secrets pour changer l'animal le plus taré en une bête de prix. J'étais presque un enfant encore, lorsque je les

rencontrai pour la première fois. Ils campaient auprès d'une ancienne marnière remplie d'eau et entourée de chênes et d'aulnes séculaires. La famille se composait de deux hommes, l'un jeune et l'autre vieux, tous deux vêtus du costume catalan. Autour de la marmite se tenaient trois femmes qui ressemblaient véritablement à des sorcières, bien que leur justaucorps de velours, les bagues qui chargeaient leurs doigts, leurs pesantes boucles d'oreilles révélassent quelques prétentions à l'élégance; mais leurs yeux bridés, leurs cheveux crépus qui retombaient en désordre sur leurs joues tannées, les haillons qui les couvraient, m'inspirèrent le plus profond dégoût. Il est vrai que j'avais devant moi leur chaudière infernale, que je me figurais pleine de crapauds, de serpens, de taupes, de mulots, et qui peut-être ne renfermait en réalité que des poulets volés au château. Près de la chaudière et jouant avec un âne, il y avait un groupe d'enfans à moitié nus, à la peau olivâtre, aux cheveux frisés et aux yeux brillans comme des escarboucles. Au milieu d'eux se tenait une jeune fille de douze ans environ qui semblait ne se prêter à ces jeux que par complaisance. N'eût été la couleur un peu foncée de sa peau, elle eût pu passer partout pour vraiment jolie.

Les bohémiens campent en plein air par amour de la liberté, et font rarement bon accueil aux visiteurs. En m'apercevant, ils froncèrent le sourcil; la jeune fille intervint. — C'est le monsieur du château, dit-elle. Le vieux bohémien m'invita à partager leur repas, ce que je me gardai bien de faire, et je me retirai. Depuis ce jour-là, je rencontrai souvent la jeune fille, et je causais avec elle. C'était une singulière fille : elle ne savait pas précisément où elle était née; elle croyait être venue au monde du côté de Perpignan, sous un pont, pendant l'été. Sa mère vivait encore, elle était en Espagne, dans les cavernes de Tolède, avec une autre bande; son père était le vieux bohémien qui se nommait Andrès. Quant à elle, elle ignorait son nom : on l'appelait Nina, ce qui veut dire jeune fille en espagnol. Elle devait se marier avec Lou-Ian : c'était le jeune homme qui faisait partie de la troupe. Il était déjà marié avec une des vieilles femmes que j'avais vues; mais le nombre des années correspondant aux morceaux de la cruche qu'ils avaient cassée lors du mariage étant expiré, il allait recouvrer sa liberté. Nina venait quelquefois rôder autour du château, ce qui ne plaisait pas trop à Marceline, qui craignait pour sa volaille. Je l'allais trouver, et nous causions ensemble. Elle me donnait le nom de toutes les étoiles du ciel et me montrait celle qui présidait à la destinée de sa race : c'était Aldebaran, l'étoile des voyageurs. Elle parut aussi s'attacher à Zulmé, qui lui donna quelques chiffons de soie, et elle nous prouva sa reconnaissance en nous avertissant un certain soir d'avoir à en-

fermer Alphane; en effet, le lendemain les bohémiens disparurent, et pendant la nuit qui précéda leur départ, il y eut une razzia complète de tous les chevaux qui se trouvaient au pacage. Depuis cette époque, ils ne reparurent plus dans les environs de Mombalère.

Telle fut ma vie jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Rien ne pouvait faire prévoir que je quittasse jamais Mombalère, lorsqu'un soir il fut décidé, devant le feu de la cuisine où nous étions tous rassemblés, que la semaine suivante, monté sur Alphane, je commencerais sérieusement mes caravanes. Voici ce qui donna lieu à cette résolution importante. Jean d'Hiver avait été envoyé à la foire de Manciet pour vendre une paire de bœufs et en acheter une autre. Il n'y était pas allé seul toutefois. Zulmé lui avait adjoint Marceline pour contrôler les marchés qu'il devait faire, car ma pauvre sœur n'avait aucune confiance dans l'intelligence masculine. Elle avait bien quelque raison : mon père n'avait su que manger sa fortune, je n'étais bon qu'à courir les bois et à lire des romans, Jean d'Hiver ne savait pas prononcer deux paroles de suite. N'était-ce pas Zulmé et Marceline qui seules pourvoyaient aux besoins de la maison? Aussi Zulmé avait-elle le plus parfait mépris pour la loi salique, et elle n'était pas loin de penser que les hommes étaient des êtres inutiles, sinon nuisibles, dans la création. Lorsque Marceline revint, elle nous annonça que M. le comte d'Asparens l'avait chargée de nous présenter ses complimens. Il s'était beaucoup informé de ce que faisait M. le chevalier, et l'invitait à venir passer quelques semaines au château d'Asparens.

En entendant nommer le comte, Zulmé prit son air le plus dur et le plus hautain; mais mon père s'agita sur son fauteuil, et s'écria en bégayant : — Oui, oui, que le chevalier aille à Asparens. Il se rouille à Mombalère; il faut qu'il fasse ses caravanes.

— Léandre ira à Asparens, répondit Zulmé.

En donnant son assentiment à ce voyage, elle avait pourtant le cœur plein d'amertume. Le frère de notre mère était mort depuis longtemps; le comte actuel était notre cousin. A une époque éloignée, lorsque mon père rendait au nom des Mombalère cet éclat qui dura si peu, il avait été question d'un mariage entre Zulmé et son cousin. Ils se voyaient souvent, il y avait même entre eux un échange de correspondance. Je ne sais quels étaient les sentimens du jeune d'Asparens. Zulmé, quant à elle, l'aimait de toutes les forces de son âme. Elle fut donc cruellement déçue lorsqu'après notre fuite à Mombalère elle écrivit à son cousin et que ses lettres restèrent sans réponse. Elle souffrit en silence; elle était trop fière pour se plaindre. Où aurait-elle trouvé une confidente? Heureusement les soucis de notre situation, qui pesaient tout entiers sur elle, vinrent

contre-balancer cette douleur. Briscadieu nous donnait de temps en temps des nouvelles de notre cousin, qu'il rencontrait dans les marchés. Il affirmait que le comte demeurerait célibataire, et que son immense fortune ne pouvait manquer de nous revenir. S'il en eût été ainsi, je crois que Zulmé lui eût pardonné, d'abord parce que la femme du comte eût été pour elle une rivale heureuse, et surtout parce qu'une pareille succession eût relevé la maison de Mombalère, car ma pauvre sœur eût sacrifié tous ses sentimens à la résurrection éclatante du nom qu'elle portait. Les prédictions de Briscadieu ne se réalisèrent pas. Nous apprîmes par une lettre de faire part que le comte s'était marié avec une Parisienne. Le stoïcisme de Zulmé ne tint pas devant cette nouvelle. Elle jura une haine éternelle à cette inconnue, qui par son entrée dans notre famille déjouait toutes nos espérances. Le soir, au coin du feu, il lui arrivait souvent de faire de cette Parisienne un portrait de fantaisie qui n'avait rien d'attrayant. Chaque fois qu'elle parlait d'elle, elle la dotait d'un ridicule nouveau. Marceline imitait sa maîtresse, de telle sorte que la malheureuse comtesse était devenue une sorte de *quintaine* sur laquelle les solitaires de Mombalère essayaient leur verve ironique quand ils n'avaient rien de mieux à faire. C'était donc à regret que Zulmé m'envoyait auprès de cette Parisienne si détestée. Elle comprenait cependant que je ne devais pas toujours rester à Mombalère, et que le comte pouvait m'ouvrir une carrière. En conséquence, elle commença dès le lendemain à préparer ce qu'il me fallait pour mon voyage.

III.

Le jour de mon départ arriva. Zulmé et Marceline, dès la veille, avaient les larmes aux yeux. On avait longuement débattu la question de mon costume; enfin, pour mon malheur, Zulmé avait trouvé dans la garde-robe de famille un assemblage de vêtemens qui dataient du consulat. Je me laissai faire. Comme un jeune sauvage, je fus séduit par l'éclat des boutons dorés qui ornaient le frac bleu barbeau et par l'appétissante couleur du gilet jaune. La culotte à rubans un peu ternis était trop large, il en était de même des bottes à revers cirées à l'œuf par Marceline; mais les éperons rendaient un si joli son! Le matin de ce jour solennel, Zulmé, qui avait mis un vieux chapeau à plumes pour se rendre plus imposante, m'appela dans l'embrasure de cette fenêtre, et là elle me donna quelques conseils. — Pauvreté oblige, me dit-elle, ne te laisse pas insulter par ces crésus, et surtout par cette Parisienne moqueuse. S'ils ne te reçoivent pas comme ils le doivent, reviens

manger la *miche* dans les ruines de Mombalère. — Elle me remit ensuite un écu de six livres et un louis de vingt-quatre francs. L'écu de six livres devait me servir pour les dépenses du voyage. Quant au louis d'or, il me fut expressément recommandé de ne pas le dépenser; on me le remettait *ad pompam et ostentationem*. Un gentilhomme qui voyageait devait avoir de l'or dans ses poches; mais je devais me rappeler qu'il n'y avait que ce louis dans la maison, et que de longtemps, selon toute probabilité, on n'en verrait un autre.

Pendant que je déjeunais, Zulmé et Marceline chuchotaient ensemble. Il y avait un grand débat entre elles : Zulmé semblait tenir quelque chose dans sa main; Marceline paraissait désirer que ce quelque chose en sortît. — Il est si étourdi, disait Zulmé. — Il n'y aura jamais une meilleure occasion, — répondait l'autre. Enfin Zulmé fut vaincue. Elle vint à moi, portant la vénérable montre de famille, une montre en or avec une chaîne d'or, des breloques, le cachet aux armes de Mombalère, une clé en cristal de roche et des graines d'Amérique. C'était celle qu'on me montrait dans mon enfance lorsque j'avais été bien sage. — Tiens, dit Zulmé avec un soupir, tiens, Léandre; prends-en soin, et surtout ne la perds pas. Il est inutile que tu cherches à la monter : il y a plus de dix ans que le grand ressort est cassé! — Je m'approchai du fauteuil où mon pauvre père regardait tous ces apprêts d'un air étonné; je l'embrassai. Il parut alors comprendre que je partais, et il bégaya un adieu. Si ses pauvres bras paralysés avaient pu se lever, il m'aurait béni; à coup sûr, la larme qui s'échappa de ses yeux éteints me recommanda à Dieu. Quant à Zulmé, elle se montra impassible. Elle me tendit sa main, que je baisai. Marceline pleurait à chaudes larmes sans se laisser intimider par les regards sévères que ma sœur lui lançait. Alphane, fraîchement étrillé, bridé, sellé, tout gaillard, hennit en me voyant, et je me mis en selle aussi majestueusement que celui de mes ancêtres qui alla en Syrie porter la bannière de notre maison.

Je demeurai quelque temps sous l'impression des larmes qui avaient accompagné mon départ; mais j'étais jeune, le soleil commençait à monter à l'horizon, mon vieil Alphane trottait en secouant la tête comme s'il n'eût eu que cinq ans, les merles chantaient dans les haies blanchies par les fleurs de l'aubépine et de l'églantier, et j'oubliai les larmes que je laissais derrière moi pour ne penser qu'à l'avenir et à ce superbe château d'Asparens dont on parlait tant pendant les veillées de Mombalère. J'avais d'ailleurs le sentiment de la liberté qui commençait pour moi, et j'avais lu trop de romans pour ne pas espérer que quelque aventure viendrait donner de l'intérêt à mon voyage. Je connaissais fort imparfaitement mon chemin. Les

seules indications que j'eusse reçues venaient de Briscadieu; elles m'avaient paru très claires lorsqu'il me les donnait, elles devinrent confuses lorsqu'il fallut les suivre sur le terrain. La majeure partie du trajet devait se faire à travers les landes, et à chaque instant les sentiers qui se croisaient me jetaient dans l'incertitude. Je m'orientai tant bien que mal, et la première partie de la journée se passa assez bien. Alphane me conduisit à un petit village nommé Manciet, qui se trouvait presqu'à moitié chemin, et où il était convenu que je dînerais et laisserais reposer ma monture. Par malheur devant la seule auberge de l'endroit se trouvaient deux ou trois oisifs de la ville, que mes bottes à revers et mon gilet couleur de soufre mirent probablement en gaieté, car aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils se prirent à rire d'une façon tout à fait irrévérencieuse. L'hôtesse, qui était jeune et jolie, se mit de la partie, ne se doutant pas que c'était une pratique qui lui arrivait. Quant à moi, je me sentis choqué de cette manière de recevoir les hôtes, et je résolus de passer outre, bien que mon estomac et Alphane protestassent contre cette détermination, qui me fut peut-être inspirée plutôt par un sentiment de timidité que par celui de ma dignité blessée.

Je traversai donc le village de Manciet, et bientôt je retombai dans ces landes interminables qui à cette époque faisaient de l'Armagnac un désert. Au bout d'une heure, j'étais complétement perdu. Alphane, qui était allé plusieurs fois à Manciet, avait jusque-là réparé mes bévues; mais il se trouvait alors comme moi en pays inconnu. De plus, il était visiblement de mauvaise humeur. Il avait changé son pas moelleux et allongé pour un trot taquin et fatigant; il baissait la tête et s'arrêtait souvent pour chasser les mouches qui le tourmentaient. Moi-même j'étais fort incommodé par le soleil, qui, arrivé à son zénith, me brûlait la tête et les épaules. Une soif ardente me dévorait. J'espérais trouver une cabane où j'étais déterminé à demander l'hospitalité; mais bien des heures s'écoulèrent, les landes succédèrent aux landes, les coteaux aux coteaux. Je changeai bien des fois de direction sans rencontrer une cabane, ni même un seul être humain qui pût m'indiquer mon chemin. Toute la journée se passa ainsi en efforts de plus en plus pénibles à travers des solitudes de plus en plus sauvages. La première étoile du soir me surprit dans un état de douloureuse apathie ou plutôt de vertige. Je n'avais pour me guider que la lueur douteuse qui tombait des étoiles. J'entendais autour de moi dans les ajoncs des bruits étranges, des froissemens, des grognemens étouffés. Les silhouettes des arbres dessinées sur l'atmosphère transparente et limpide prenaient à mes yeux des formes humaines gigantesques, et les buissons de houx me faisaient l'effet de sorciers accroupis. Je craignais de tomber en

plein sabbat. Le chant monotone des crapauds venait ajouter à mes craintes, car on sait qu'ils assistent à ces foires de minuit.

J'étais dans ces dispositions d'esprit lorsque mon cheval se mit à hennir avec force, et en même temps je vis apparaître auprès de moi un grand homme habillé de blanc et monté sur un cheval de même couleur. Un frisson parcourut tout mon corps. J'enfonçai mes éperons dans les flancs d'Alphane, qui, plus intelligent que moi, se contenta de faire un léger saut de mouton : il avait reconnu la percheronne de Briscadieu, car c'était lui-même, couvert d'une blouse blanche, qui de sa plus grosse voix me souhaita le bonsoir. — Monsieur le chevalier s'est égaré, à ce qu'il paraît? me dit-il, et il est trop tard pour aller coucher ce soir au château d'Asparens. Où monsieur le chevalier compte-t-il souper?

J'avouai que j'étais fort embarrassé de trouver un gîte pour la nuit.

— Que monsieur le chevalier ne s'inquiète pas, continua Briscadieu; il y a près d'ici une auberge dont il aura lieu, je l'espère, d'être satisfait.

En effet, la route semblait lui être familière. Après avoir traversé un marécage, nous entrâmes dans un taillis de chênes qui paraissait peu fréquenté, car les branches trempées de rosée me frappaient rudement au visage, et dans certains endroits elles s'entrelaçaient, rendant le passage difficile. Nous débouchâmes enfin sur une espèce de carrefour qui se trouvait à l'intersection de plusieurs chemins. A l'un des angles de ce carrefour était adossée une maison d'assez chétive apparence que rien ne dénonçait comme une auberge, si ce n'est une branche de pin plantée au-dessus de la porte. Quoiqu'il fît nuit, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître que cette maison était admirablement située. Elle dominait une large vallée qui, à la lueur de la lune qu'on voyait monter à l'horizon, ressemblait à une vaste coupe bleuâtre au fond de laquelle tremblait un liquide argenté. Le fond de la vallée était effectivement occupé par un lac que venaient rejoindre en pentes mourantes des coteaux chargés de vignes. Une gaze transparente flottait sur les prairies, et le vent du soir balançait harmonieusement la cime des arbres. Ce n'était pas cependant la beauté du paysage qui avait décidé l'aubergiste à ouvrir sa maison dans ce site pittoresque, mais bien l'isolement de ce point élevé, soit qu'il craignît la concurrence, soit, comme on le disait, qu'il redoutât les regards trop curieux des représentans de la police communale. L'hôte se tenait devant sa porte. C'était un petit homme trapu dont l'obscurité ne me permit pas de voir les traits. Sur l'ordre de Briscadieu, il prit mon cheval et le conduisit à l'écurie, accompagné de mon guide. Quoiqu'ils

parlassent à voix basse, j'entendis l'aubergiste qui disait à Briscadieu : — Où as-tu pris ce chat botté? — J'entendis moins bien la réponse de celui-ci; il me sembla cependant qu'il était question de la difficulté qu'il y avait de plumer certains pigeons parce qu'ils n'avaient pas de plumes. Pendant que je m'efforçais d'en entendre davantage, une main légère se posa sur mon épaule, et une voix douce m'engagea en français à entrer dans l'auberge. J'entrai en effet, et à la lueur douteuse produite par le foyer et par une lampe suspendue au plafond, j'aperçus deux ou trois servantes d'auberge qui me regardèrent si hardiment, que, je l'avoue à la honte de notre sexe, je fus obligé de baisser les yeux. Ces filles étaient toutes jolies et habillées plus coquettement qu'on ne l'est d'ordinaire dans nos campagnes.

J'étais assez embarrassé de moi-même, et je regrettais que Briscadieu ne fût pas là, lorsque de nouveaux voyageurs arrivèrent. Ce fut d'abord un maquignon, appartenant évidemment à la dernière catégorie des gens de ce métier. Il était monté sur un grand cheval maigre, pelé, boiteux, et traînait après lui cinq ou six haridelles toutes tarées, difformes, hideuses, et qui ensemble ne valaient pas cinquante écus. Il était accompagné d'un cavalier qui me parut bien monté et de bonne mine. Ils appelèrent l'hôte, qui sortit de l'écurie, et ils entrèrent dans la cuisine en se plaignant en termes peu choisis de la chaleur et de la poussière.

Les servantes s'empressèrent aussitôt autour d'eux, et la façon familière dont elles furent traitées me donna à penser que les nouveau-venus étaient des habitués de cette singulière auberge. On alluma deux chandelles qui jetèrent un peu de lumière dans cet antre. La tournure du maquignon était parfaitement en harmonie avec tout ce qui l'entourait. Grand, maigre, boiteux, avec une figure ignoble couturée de cicatrices, appuyé sur un grand fouet qui pouvait lui servir de gourdin et de béquille, il eût inspiré peu de confiance à celui qui l'eût rencontré au coin d'un bois. Son compagnon avait une tout autre apparence : c'était un homme de haute taille dont la corpulence commençait à se prononcer un peu trop. Il pouvait avoir une cinquantaine d'années; ses vêtemens étaient ceux d'un bourgeois aisé avec une tendance peut-être un peu affectée à se rapprocher de ceux des paysans. Comme eux, il portait de grands houseaux qui lui couvraient les jambes, une cravache en cuir tordu et un chapeau gris à coupe haute et à larges bords; mais il avait des gants de peau et un linge d'une finesse et d'une blancheur qui eussent été remarquables partout, et qui l'étaient davantage encore dans cette taverne.

Les nouveau-venus ne parurent pas s'apercevoir de ma présence.

Le maquignon se fit servir du vin blanc; quant à l'autre, il commença avec une des servantes une conversation assez animée, à laquelle je ne compris pas un mot, parce qu'ils se parlaient dans une langue étrangère. Je n'étais pas si jeune que je ne pusse me douter du sujet de leur conversation. L'homme au chapeau gris paraissait être ce qu'on appelle vulgairement un bon vivant. Il parlait avec chaleur, essayant, selon toute apparence, de mettre la conversation sur le ton de la plaisanterie, tandis qu'à mon grand étonnement la fille gardait un air sérieux qui allait presque jusqu'au dédain. Je la regardai avec quelque attention; elle me parut fort belle, et il me sembla que ce n'était pas la première fois que je la voyais. Cette figure longue et d'une pâleur mate, ces cheveux ondés, ces grands yeux noirs qui avaient quelque chose de dur et de sauvage ne m'étaient pas inconnus, mais où les avais-je rencontrés? C'est ce qu'il m'était impossible de me rappeler.

Pendant que je faisais de vains efforts pour réveiller mes souvenirs, Briscadieu entra avec l'aubergiste. Il parut surpris en apercevant l'homme au chapeau gris, et ne put s'empêcher de jeter sur moi un regard inquiet. Toutefois il se remit rapidement et salua le nouveau-venu avec respect en l'appelant *monsieur le comte*. Celui-ci lui rendit fort légèrement son salut et continua de causer avec la servante. Briscadieu s'approcha de moi et me demanda si je connaissais *monsieur le comte*. Sur ma réponse négative, il me dit d'un ton bas et mystérieux : — Vous le connaîtrez plus tard. Il est inutile que vous parliez de ce que vous verrez ce soir, plus inutile encore que vous vous fassiez connaître pour le chevalier de Mombalère. — Il s'éloigna ensuite de moi et alla rejoindre le maquignon. Il résulta de leur conversation que celui-ci revenait, ainsi que le comte, de la foire de Barcelone. J'aurais pu, si j'avais voulu les écouter, m'instruire à fond du prix courant des bœufs et des chevaux; pour l'instant, mon attention était trop vivement surexcitée par l'étrange fille qui causait avec *monsieur le comte*, et ce fut à peine si je vis entrer une vieille mégère qui commença à préparer le souper, non sans beaucoup de tapage et de criailleries contre les jeunes servantes.

Ici le baron s'interrompit un moment, comme s'il doutait de la patience de son auditeur. Je l'engageai à poursuivre.

Je vous raconte longuement ces détails, reprit-il, parce qu'ils ont laissé une profonde impression dans mon souvenir. Les autres événemens de cette nuit mémorable, bien que plus extraordinaires, ont laissé des traces moins vivantes. Je crois me rappeler qu'il entra un paysan, costumé comme le sont les bergers de la montagne, c'est-à-dire avec une longue blouse bleue et un large béret. Nous

nous mîmes tous à table dans un salon situé parallèlement à la cuisine. Ce salon était tapissé d'un papier élégant, et le linge de table était de fine toile de Béarn. Le comte se plaça entre Briscadieu et le maquignon; il me regarda pendant quelques instans, et se montra vis-à-vis de moi d'une exquise politesse. La chère fut somptueuse et telle qu'on ne devait pas l'espérer dans une auberge qui paraissait tout au plus bonne à servir d'étape à des rouliers. Le gibier, le poisson, la volaille, délicatement apprêtés, furent servis en abondance. Le maquignon et le berger buvaient du vin blanc du pays; Briscadieu et le comte se firent servir du vin de Bordeaux et du vin de Champagne. Ils m'en offrirent, et commencèrent à me servir tous deux à l'envi l'un de l'autre, si bien qu'au milieu du repas je m'aperçus que ma raison chancelait. L'ivresse devait me gagner d'autant plus facilement que j'étais demeuré à jeun pendant toute la journée sous un soleil brûlant, et que c'était la première fois que je me livrais à un pareil excès. Mon ivresse n'avait cependant rien d'expansif; elle était douloureuse et concentrée. Mes idées me paraissaient plus rapides, mes sensations plus vivaces, mais ma langue était pour ainsi dire paralysée. Je continuais à boire, car j'étais dévoré d'une soif inextinguible. J'entendais mes compagnons qui se moquaient de moi; il me venait à l'esprit mille bonnes plaisanteries avec lesquelles j'eusse pu leur riposter, mais la parole expirait sur mes lèvres, et je les regardais avec des yeux ébahis qui redoublaient leur hilarité.

Je conservais néanmoins un sentiment assez exact de la situation; mes idées étaient nettes. Une seule chose me tourmentait avec une persistance semblable à celle du cauchemar et du délire de la fièvre : c'était le regard de cette grande fille pâle que j'avais vue causer avec le comte. Bien avant la fin du repas, les servantes s'étaient mêlées à la conversation; quelques-unes avaient même déjà bu dans les verres des convives. Seule, elle était restée froide et dédaigneuse. Placée en face de moi, elle me regardait avec une obstination fatigante. On l'avait appelée Pepita devant moi. Ce nom ne me rappelait aucune personne connue, et mes facultés intellectuelles surexcitées s'épuisaient en efforts impuissans pour retrouver la trace de ce souvenir qui me fuyait.

Je me rappelle aussi que le comte la plaisanta sur sa persistance à me regarder. Elle lui répondit par une grosse injure et sortit de la salle à manger. Quand le souper fut fini, on apporta des cartes, de véritables cartes de tripot, sales à faire lever le cœur. L'aubergiste se mit à la table, et le comte tailla un baccarat. On n'avait pas daigné me demander si je voulais jouer; mais le maquignon, le berger et Briscadieu me parurent jouer avec fureur. Bientôt je vis

sur la table des louis, des guinées (1) et des quadruples. De temps en temps il s'élevait des tempêtes de cris et d'injures; les joueurs se dressaient sur leurs pieds et se montraient le poing, puis cette tempête s'apaisait, et le silence sinistre du jeu reprenait possession de la salle. Dans un coin, les jeunes servantes et la vieille Léonarde de cette caverne, haletantes et ne soufflant mot, regardaient avec angoisse toutes les péripéties du jeu, fascinées par les pièces d'or qui roulaient sur la table. Je subis moi-même l'effet de cette fascination. Il y eut un moment où la chance parut abandonner le banquier; tous les pontes se réunirent pour essayer de le décaver; la table était couverte d'or. Je me levai alors, et, cherchant avec effort mon louis enfoui dans les profondeurs de mon gilet, je le trouvai enfin et je le jetai sur la table. Les pontes perdirent. Ignorant ce qui s'était passé, j'étendis la main pour saisir et ma mise et mon gain; en ce moment, le banquier s'en emparait au milieu des éclats de rire universels. Ce fut mon coup de grâce. Je retombai sur ma chaise et ne fis plus attention à ce qui se passait autour de moi. Je crois même que je m'endormis. Lorsque je revins à moi, j'avais quitté le salon; Briscadieu et l'aubergiste me tenaient chacun par un bras, et je montais un escalier étroit et raide. J'avais toute ma connaissance, et j'entendis parfaitement ces paroles, qui me parurent incompréhensibles. L'aubergiste disait : — On pourrait le conduire à la chambre rouge. — A quoi bon? répondit Briscadieu; il n'y a rien de fait, et d'ailleurs j'aime mieux partager avec lui qu'avec toi. — Ils me firent entrer dans une chambre étroite, placèrent la chandelle sur la cheminée, et s'éloignèrent sans plus s'occuper de moi.

Je n'eus pas la force de me déshabiller et de me coucher; je me jetai sur une chaise. Mon ivresse commençait à se dissiper; j'avais cependant la tête lourde; j'étais en proie à ce dégoût de soi-même qui suit toujours ces sortes d'excès. Ce qui me préoccupait le plus, c'était la perte du louis d'or qui m'avait été confié par ma sœur, et ce n'était pas sans terreur que je pensais au regard irrité qui accueillerait la confession que j'allais être obligé de faire. Je pensais aussi à cette Pepita et à l'attention qu'elle avait paru prêter à ma personne pendant toute la durée du souper. J'éprouvai un véritable sentiment de terreur lorsque, levant la tête, je l'aperçus devant moi qui me regardait fixement. Le tressaillement nerveux que je ne pus réprimer l'avertit de la sensation que j'éprouvais. — J'ai les pieds nus, me dit-elle en patois, et les portes de cette auberge

(1) Pendant plusieurs années après l'invasion des Anglais en 1813, les guinées furent très communes dans le département du Gers. Les Anglais payaient tout ce qu'ils prenaient et le payaient très cher, ce qui n'empêcha pas beaucoup d'habitans valides de se former en corps de partisans et de harceler l'armée anglaise.

sont soigneusement huilées; on peut les ouvrir sans bruit. Votre cheval est prêt, il faut que vous partiez.

— Partir? lui dis-je.

— Oui, il faut partir; croyez-vous être dans une auberge ordinaire? Bien des gens ont couché dans cette chambre qui ne se sont jamais réveillés. Savez-vous où vous êtes? Vous êtes à *Crève-Cœur*, continua-t-elle.

J'avais souvent entendu parler de cette auberge mal famée dans le pays; je gardai le silence.

— Voulez-vous savoir où vous êtes? dit-elle. Suivez-moi.

Elle prit la chandelle, l'approcha du lit, et posa son doigt sur la muraille. Je vis à la hauteur de l'oreiller une gerbe de gouttelettes rougeâtres comme le sang a coutume d'en faire quand il jaillit. — C'est du sang humain, dit Pepita.

— Mais pourquoi m'assassinerait-on? Je n'avais qu'un louis d'or sur moi, et je l'ai perdu au jeu.

— Je ne sais, répondit-elle. Briscadieu a parlé de vous ce soir avec le maître de l'auberge. Ce dernier lui conseillait de se défaire de vous. Briscadieu a résisté jusqu'ici, il peut changer d'avis. Partez.

Bien que je ne crusse pas au danger dont elle me menaçait, je lui promis de suivre son conseil et de partir; en même temps, lui prenant la main, qu'elle m'abandonna sans contrainte, je la conjurai de me dire quel était le motif de l'intérêt qu'elle me portait. — Ce n'est pas certainement la première fois que le hasard nous met en face l'un de l'autre, lui dis-je en terminant, il faut que vous me disiez où je vous ai rencontrée.

— Dans les landes de Mombalère, dit-elle; rappelez-vous le camp des bohémiens et la petite zingara avec laquelle le soir vous regardiez les étoiles.

C'était la Nina. Pauvre fille! elle était bien changée certes. Elle était plus belle que lorsque nous nous promenions ensemble au milieu des bruyères; mais quelle différence! Combien elle était gaie alors, et combien elle était triste et sombre en ce moment!

— Et Andrès? lui dis-je.

— Mort.

— Et Lou-Ian?

— En prison. On l'accuse d'avoir volé des chevaux. Il en a encore pour six mois. Nous sommes tous dispersés; je l'attends ici.

— Vous avez donc changé de nom?

— Est-ce que j'ai un nom? répondit-elle; je m'appelle Pepita aujourd'hui; comment m'appellerai-je demain? Suis-je une créature humaine? J'en doute quelquefois à la façon dont on nous traite. Lou-Ian m'a laissée ici, et m'a ordonné de l'attendre, je l'attendrai.

Me retrouvera-t-il vivante? L'homme de cette maison m'a vendue à celui qu'ils appellent le comte; mais ils ne m'auront par force ni par trahison. Ils n'oseront user de violence, car ils savent que je sais jouer du couteau. Ils mêlent des poudres à mon breuvage, et me guettent pendant la nuit. Je veille; patience! Lou-Ian reviendra, et il leur réglera leur compte à tous.

Pendant qu'elle parlait ainsi, son visage s'était animé : sa narine gonflée, ses yeux étincelans donnaient à sa physionomie une expression terrible. — C'est assez parler de moi, continua-t-elle. Il est temps que vous partiez, et elle m'entraîna hors de la chambre en me recommandant de ne pas faire de bruit. Je trouvai à quelques pas de l'auberge mon cheval tout prêt. — Suivez toujours la route qui est devant vous, me dit-elle, elle vous conduira à Asparens.

— Nina, comment savez-vous que je vais à Asparens?

— Les zingara savent tout, répondit-elle en s'éloignant, et elle se perdit dans les ténèbres qui étaient encore fort épaisses.

IV.

Je me laissai conduire par Alphane, qui ne paraissait pas se ressentir des fatigues de la veille. Quant à moi, j'étais probablement encore sous l'influence de l'ivresse et des scènes si nouvelles qui s'étaient déroulées devant moi; j'avais à peine la conscience de moi-même. Il semblait que j'achevais un rêve pénible. L'aube commençait à peine à paraître lorsque je traversai une petite ville. Ce fut avec une vive satisfaction que j'entendis les coqs chanter. Au moment où je passais devant l'église, l'*Angelus* sonna; un peu plus loin, je rencontrai un paysan qui se rendait au travail. Les objets commencèrent à prendre une forme distincte, et grâce à la lumière, à la fraîcheur du matin, mes idées retrouvèrent toute leur netteté. Le charme fut rompu, les terreurs fantastiques qui m'affligeaient disparurent, et je ne m'inquiétais plus que de trouver le chemin du château d'Asparens, tout en regrettant mon pauvre louis d'or que j'avais dilapidé.

Il était environ neuf heures du matin lorsque j'arrivai au but de mon voyage. Vous ne connaissez le château d'Asparens que de réputation, et si vous n'avez pas rencontré un homme de goût, je ne doute pas qu'on ne vous en ait dit des merveilles : c'est un des monumens du département, et les paysans en ont fait l'objet d'un dicton. Mon cher ami, quand vous viendrez le voir, et j'espère que ce sera avant peu de temps, vous trouverez une grande caserne bien blanche, couverte en ardoises bien bleues, flanquée de deux pavillons prétentieux surmontés de girouettes magnifiques; rien de plus.

Le premier maître maçon venu vous en construira un pareil, tel il est aujourd'hui et tel il était alors. J'avoue néanmoins qu'en l'apercevant je partageai l'admiration des paysans. Je pensai malgré moi à notre pauvre château de Mombalère, et je me sentais indigne de mettre le pied dans une habitation aussi splendide. Devant le château s'étendait un boulingrin orné d'arbres exotiques, qui était séparé de la route par une grille très massive, ayant à ses extrémités deux loges de concierge en style chinois, bâties en briques rouges et blanches. Au grand désespoir d'Alphane, je me promenai pendant plus d'une heure de l'une à l'autre de ces loges, ne pouvant me décider à entrer. Il fallut qu'une grande femme sortît du massif du boulingrin, s'approchât de la grille et me demandât ce que je faisais là. Je répondis que je désirais parler à M. le comte d'Asparens. Le comte était absent; il était avec le préfet au conseil de révision. Il devait revenir le jour même, mais on ne pourrait pas lui parler, parce que le préfet, le général et les autres membres du conseil dînaient au château.

Cette information me fut donnée d'un ton qui marquait que mon interlocutrice avait hâte de se débarrasser de moi, et ce fut en balbutiant que je demandai la permission de présenter mes hommages à Mme la comtesse.

— La comtesse, la comtesse! dit la femme en me regardant d'un air soupçonneux. Est-ce que vous la connaissez?

Je répondis que je ne l'avais jamais vue, mais que j'avais l'honneur d'être le cousin de M. le comte.

— Ah! vous êtes le petit Mombalère? dit la femme; entrez donc. Je vous prenais pour un Parisien avec votre drôle d'habillement. Entrez... Lorsque le comte sera de retour, je lui parlerai de vous. Quant à la comtesse, elle ne se lève pas de si grand matin; vous la verrez plus tard.

Elle m'invita ensuite à descendre de cheval et me pria de l'attendre jusqu'à ce qu'elle eût conduit elle-même Alphane à l'écurie. J'insistai vainement pour lui éviter cette peine, elle m'enleva des mains la bride d'Alphane, et revint bientôt après en m'assurant qu'il avait du foin de bonne qualité et une litière dont il ne se plaindrait pas; puis elle me dit de la suivre. J'entrai avec elle dans le château, qui me parut, à en juger par le vestibule et les escaliers, une habitation somptueuse. Au second étage, je fus introduit dans une chambre assez simplement meublée. Ma conductrice s'excusa sur la quantité et la qualité des hôtes qui devaient ce jour-là même descendre au château. Pendant qu'elle regardait s'il ne manquait rien dans la chambre, je l'examinai elle-même : c'était une femme qui n'avait peut-être pas quarante ans, mais à qui, dans

le nord, on aurait donné beaucoup plus que cet âge. Elle avait dû être fort belle, et de son ancienne beauté il lui restait encore des yeux charmans et des dents admirables; ses traits fatigués, le ton olivâtre de son teint, le duvet un peu rude qui ombrageait sa lèvre supérieure et l'épaisseur de ses formes suffisaient cependant pour faire reconnaître son âge véritable. Elle était vêtue avec une sorte d'élégance : sa robe de mérinos brun, son tablier de soie, ses boucles d'oreilles en or, le foulard des Indes qui couvrait sa tête, indiquaient qu'elle occupait un rang élevé dans la domesticité du château, et je ne doutai pas que j'eusse en face de moi tout au moins la femme de chambre favorite de Mme la comtesse.

Quand elle m'eut laissé seul, je me hâtai de tirer de ma valise tout ce qu'il fallait pour faire un peu de toilette, ne doutant pas qu'elle vînt me chercher promptement pour me présenter à sa maîtresse. J'avoue que j'avais hâte de voir cette fameuse Parisienne dont on parlait tant à Mombalère, et j'ajouterai même que j'espérais avoir l'honneur de déjeuner avec elle, ce qui ne m'eût pas été désagréable, attendu l'heure matinale à laquelle je m'étais levé; mais les heures se passèrent sans que la femme de chambre revînt. On m'avait oublié; je me décidai à descendre; l'escalier et les corridors du château étaient déserts. Le hasard me guida vers la cuisine, que je trouvai pleine de monde. N'osant pas en dépasser le seuil, j'allai me promener dans le jardin. Accablé de fatigue, j'entrai dans un massif presque aussi morne que la lande où je m'étais égaré la veille et me laissai tomber sur un banc. Toutes mes idées devenaient confuses, lorsqu'une jeune femme passa tout à coup près de moi. L'abstinence m'avait prédisposé à l'extase, car je crus positivement voir une apparition, et la jeune femme était déjà au bout de l'allée que ma raison n'avait pas encore pris le dessus pour me dire que cette jeune femme était la comtesse d'Asparens, et que j'avais fait preuve d'une grossièreté impardonnable en ne me levant pas pour la saluer.

Quand je ferme les yeux, je la vois encore telle qu'elle m'apparut ce jour-là. Combien elle était différente du portrait que je m'étais fait de cette ennemie de notre famille! J'avais si souvent entendu parler d'elle le soir au coin de la grande cheminée de Mombalère! Zulmé et Marceline étaient si bien d'accord sur tous les traits de son visage, sur sa tournure, sur les détails de sa toilette, que je ne pouvais me figurer qu'elles ne la connussent pas; moi-même, je n'étais pas sûr de ne l'avoir pas vue. La comtesse d'Asparens était certainement une petite femme maigre, pâle, minaudière, grimacière, plâtrée de rouge et de blanc, vêtue d'une robe à grands ramages, faisant entendre un cliquetis de chaînes, de colliers, de bracelets, laissant derrière elle un parfum d'eau de Portugal, portant perpé-

tuellement sur son doigt un perroquet criard et s'évanouissant à la vue d'une souris ou d'une araignée, en un mot le type complet d'une petite-maîtresse, telle que la comprenaient les demoiselles de province en l'année 1810.

Ce portrait ne ressemblait guère à la personne qui venait de passer devant moi. Grande, svelte, elle avait une démarche calme et pleine de dignité. J'avais eu à peine le temps d'entrevoir la figure, le vent rejetait sur ses épaules de longues grappes de cheveux blonds; les plis de sa robe, d'une étoffe légère et presque blanche, flottaient derrière elle et l'entouraient comme un nuage transparent; une ombrelle d'une couleur tendre, qui l'abritait contre les rayons du soleil, jetait sur son visage une sorte d'auréole. Rappelez-vous que j'en étais à mon premier jour de civilisation, que je sortais d'une ruine perdue dans la solitude des landes, que j'avais appris à lire dans les plus fades romans, et ne vous étonnez pas de l'espèce d'admiration superstitieuse dans laquelle je fus un moment plongé. Je me crus en présence d'une déesse; pardonnez-moi cette expression qui était à peine ridicule à cette époque.

Bientôt revenu au sentiment de la réalité, j'attendis qu'elle repassât devant moi pour lui présenter mes excuses; mais ce fut en vain : elle était retournée au château par un autre chemin, et je restai sur mon banc, honteux de moi-même et commençant à trouver que mes caravanes prenaient une mauvaise tournure. Je fus tiré de mes maussades rêveries par un grand bruit qui se fit dans la cour du château, et je vis entrer dans le jardin plusieurs messieurs; quelques-uns d'entre eux étaient en uniforme. Je regrettai d'avoir à me présenter à mon parent au milieu de ces personnages dont la présence devait redoubler ma timidité. Je me levai cependant, et m'approchai d'un groupe où j'espérais trouver le comte d'Asparens. Ces messieurs, en me voyant approcher, commencèrent à me regarder avec attention, et mon costume du directoire produisit son inévitable effet; un sourire de bonne compagnie erra sur toutes les lèvres. Un de ces messieurs se détacha du groupe : c'était un homme de cinquante ans, vêtu comme il convenait à son âge, et qui portait sur le revers de son frac noir le ruban de la Légion d'honneur. Ma confusion redoubla, quand je reconnus en lui mon vainqueur de la veille, le banquier du baccarat, celui qu'on appelait *monsieur le comte* dans l'auberge de *Crève-Cœur*. Il parut me reconnaître aussi, et ce fut avec un peu de brusquerie qu'il me demanda ce que je désirais.

— Je suis le chevalier Léandre de Mombalère, répondis-je avec emphase.

Ce nom de Léandre allait si bien à mon costume que le sourire

des assistans devint plus significatif; le comte prit gaiement son parti et de notre rencontre de la veille, et de mon costume, et de mon prénom de Léandre. Puis, me prenant par la main : — J'ai l'honneur de vous présenter un de mes cousins, dit-il, le seul représentant de la famille la plus ancienne du département.

Ces messieurs s'inclinèrent poliment, et la conversation reprit son cours.

Même à une distance de plus de trente ans, je ne puis songer sans une sorte de confusion au dîner qui suivit cette présentation. Lors de mon entrée dans la salle à manger, je fus ébloui par la splendeur de la table. La blancheur du linge damassé, l'éclat des cristaux et de l'argenterie, les valets en livrée, la position sociale des convives au milieu desquels je me trouvais, étaient pour moi des choses toutes nouvelles. On m'avait placé entre deux personnages en uniforme qui se montrèrent pleins de bienveillance et de politesse, qui finirent même par s'occuper de moi plus que je ne l'aurais désiré. Malgré le besoin extrême que j'avais de manger, j'étais troublé par ces grands laquais qui circulaient autour de la table et par la crainte de commettre quelque gaucherie. J'en commis plus d'une, et révélai ainsi à mes voisins à quelle espèce de sauvage ils avaient affaire. L'un d'eux était, je crois, chirurgien-major, et l'autre conseiller de préfecture. Avant la fin du dîner, ils commencèrent à me persifler, sans quitter toutefois le ton de la meilleure compagnie. Ils me raillèrent le plus agréablement du monde sur la coupe de mes habits. J'ouvrais de grands yeux, et mon étonnement redoublait leur hilarité. Je ne sais s'ils avaient fait quelque signe au domestique chargé de verser le vin, mon verre à vin de Champagne était toujours plein. Toutefois mon ivresse de la veille m'avait mis en garde. Je conservai ma raison, et cependant je bus assez pour retrouver beaucoup d'aplomb et de gaieté. Tous mes voisins apprirent bientôt que j'avais un cheval qui s'appelait Alphane et une servante nommée Marceline, dont à leur grand contentement je racontai toutes les prouesses.

Je ne vous ai pas encore parlé de la comtesse. Je lui avais été présenté; mais à peine avais-je pu constater son identité avec l'apparition du jardin. J'avais les yeux baissés. Il me sembla qu'elle me regardait avec quelque étonnement. Elle me demanda des nouvelles de ma sœur et de mon père, et je doute qu'elle comprît un mot de ce que je lui répondis. Elle s'appelait Hortense, et pendant le dîner j'eus les yeux fixés sur elle. Le préfet et le général se trouvaient placés à ses côtés, et elle me parut soutenir la conversation avec une vivacité pleine d'intérêt pour ses deux voisins. Pendant le cours de la soirée, je me montrai encore plus ridicule que je ne

l'avais été pendant le dîner. On pria la comtesse de se mettre au piano, et elle joua et chanta avec un goût infini. Mon admiration n'échappa point à mes deux voisins de table, qui ne me quittaient plus. Sur une insinuation malicieuse de l'un d'eux, j'avouai que j'étais musicien ; on me demanda quel était mon instrument, et avec une naïveté qui les ravit, je nommai la guitare. J'eus alors un succès complet. Le chirurgien, qui était un des familiers de la maison, s'échappa et rapporta bientôt une guitare en me suppliant de « favoriser la société d'un petit air. » Je ne me fis pas prier, et avec une candeur qui eût désarmé un tigre je chantai, en m'accompagnant, *Fleuve du Tage*, un des triomphes de ma pauvre sœur Zulmé; mais j'avais affaire à des plaisans de province, c'est-à-dire à une race sans pitié. Il me fallut leur donner tout mon répertoire. Après chaque morceau, j'étais applaudi avec fureur, et j'aurais continué toute la nuit, si la comtesse ne se fût approchée de moi et, me prenant la guitare, ne m'eût dit : — C'est assez, mon cousin; en vous laissant chanter plus longtemps, je craindrais d'abuser de votre complaisance.

Pendant que je chantais, mes yeux se tournaient fréquemment vers elle. Son visage restait froid, triste et presque sévère; mais j'étais tellement infatué des applaudissemens qui m'étaient prodigués, que je crus reconnaître dans cette froideur le dédain contre lequel on m'avait recommandé de me mettre en garde. Le malin chirurgien découvrit apparemment ma pensée, car il me dit à l'oreille : — En vérité, chevalier, je crois que la comtesse est jalouse de votre succès.

Là ne devaient pas finir les mésaventures de cette soirée. Les tables de jeu furent dressées, et la comtesse se retira. Quelques-uns de ces messieurs allumèrent des cigares. Le chirurgien m'en offrit un, mais j'eus le bon esprit de refuser. Il y avait une table d'écarté où l'on jouait fort gros jeu. L'or et les billets de banque passaient d'un côté à l'autre avec une rapidité qui me donnait le vertige. A Mombalère, quand, après avoir vendu les récoltes, on avait reçu quelques centaines d'écus, on m'appelait pour me les montrer comme une curiosité. Par momens, il y avait sur la table plus de cent louis qui brillaient sous le feu des bougies et faisaient entendre leur cliquetis. Hélas! moi aussi j'en avais eu un louis d'or la veille, et je ne songeais pas sans effroi qu'il me faudrait un jour en rendre compte. Mon chirurgien, qui ne me quittait pas, me demanda si je ne désirais pas jouer. Il m'engagea tout au moins à parier pour l'un ou pour l'autre des joueurs. Ce n'était pas le désir qui me manquait, mais je ne voyais que de l'or sur la table, et j'avais peur que mon écu de six livres, mon seul trésor, ne fût mal accueilli. Je con-

fiai mon embarras à mon perfide conseiller, qui m'encouragea à risquer mon écu, m'assurant que mes adversaires seraient d'autant plus heureux de le gagner que ces sortes de pièces commençaient à devenir rares. Il me promit même de m'apprendre une martingale qui me permettrait de gagner cinquante mille francs. Je me laissai persuader. Le comte était alors l'un des tenans. Je passai de son côté, et je jetai au milieu des louis qui brillaient sur le tapis vert le malheureux écu de six livres, qui était tout terni et même un peu rogné. Il y eut un moment de stupéfaction. On avait jusque-là toléré mes excentricités; mais on rit rarement quand on joue gros jeu, et il y avait des joueurs qui perdaient de fortes sommes. Mon cousin me dit assez sèchement : — Chevalier, vous feriez mieux de ne pas jouer. — Ce n'était pas le compte du chirurgien, qui entendait faire durer la plaisanterie plus longtemps, et déclara qu'il tenait mon enjeu. Au bout de cinq minutes, le malheureux écu de six livres ne m'appartenait plus, et j'eus la douleur de le voir toute la soirée sur la table, passant de l'un à l'autre au milieu des éclats de rire qui me rappelaient ma perte.

J'eus, comme vous le voyez, beaucoup de succès dans le cours de cette soirée, et j'allai me coucher sans me douter un seul instant que j'avais été continuellement mystifié. Le lendemain matin, mon cousin vint me trouver dans ma chambre, et se montra pour moi plein de cordialité. Il s'informa de notre situation et me parla avec un ton affectueux de Zulmé et de mon père. Il m'invita à rester pendant toute la saison au château, mettant ses chevaux, ses chiens et ses fusils à ma disposition. Pour m'allécher davantage, il me parla des nombreuses améliorations dont il avait doté son domaine. Il me promit de refaire mon éducation agricole et de me mettre à même de faire de Mombalère une des terres les plus productives du département. En me quittant, il me demanda avec quelque hésitation si j'avais l'habitude de descendre dans l'auberge de *Crève-Cœur*. Sur ma réponse négative, il me recommanda de ne pas fréquenter cette maison, qui avait un mauvais renom dans le pays, et où il n'était descendu lui-même que parce que son cheval était fatigué.

Le jour même, mon cousin m'infligea la corvée que tout propriétaire inflige à ses hôtes. Nous montâmes à cheval après déjeuner, et nous parcourûmes tout le domaine d'Asparens. Il ne me fit grâce de rien, et il me fallut admirer les luzernes, les sainfoins, les trèfles, les betteraves, les carottes, les rutabagas. Il me fit ensuite visiter les écuries, les étables et la bergerie. Il me montra ses étalons anglais, ses vaches suisses et ses mérinos (la mode alors n'était pas au *South Down*). Il me conduisit dans ses prairies, où une trentaine d'ouvriers coupaient et fanaient du foin. Il avait lu avec fruit les

classiques de l'agriculture, et il était entré à pleines voiles dans la voie du progrès. Sur cette matière, sa conversation était intéressante, et il me parut à la fois intelligent et sensé. Nous ne revînmes que fort tard. Je n'avais pas vu la comtesse depuis la veille; elle nous attendait pour dîner. Le comte fut assez silencieux pendant le repas. Mme d'Asparens au contraire se montra d'une amabilité parfaite; elle trouva moyen de me faire parler malgré ma timidité, et je crois même que ce soir-là je ne laissai pas échapper trop de sottises. Après le dîner, le comte me dit : — Mon cher Léandre, j'ai la mauvaise habitude de fumer, ce qui me force à passer mes soirées à la cuisine, parce que Mme d'Asparens ne peut supporter l'odeur du tabac. Je vous laisse avec elle; vous êtes musiciens tous deux : cela vous aidera à faire connaissance. — Puis, sans attendre aucune observation, il se hâta de nous quitter, nous laissant assez embarrassés vis-à-vis l'un de l'autre.

Le souvenir de cette soirée dans ses plus menus détails est resté dans mon souvenir. Je vois encore la chambre tapissée d'étoffe bleue, le piano ouvert avec ses touches brillantes éclairées par des bougies, les deux cornets de Sèvres pleins de roses. J'entends ces mélodies, alors si nouvelles pour moi, qu'elle chantait avec une sorte d'indolence; je me rappelle encore cette conversation qui par ma faute était interrompue par des silences qui nous gênaient tous deux. Enfin elle comprit que je n'étais qu'un pauvre enfant, et prit avec moi un ton maternel. Cela réussit à merveille. Elle m'effrayait encore un peu; j'étais néanmoins convaincu qu'il n'y avait pas dans le monde entier une femme plus belle et plus aimable que la comtesse. Plein d'ingratitude, je la plaçai dès lors dans mes affections bien au-dessus de Marceline et de ma pauvre Zulmé elle- même.

Le lendemain, le comte vint me chercher dès le matin pour chasser avec lui, et ma journée se passa comme celle de la veille. Comme la veille, le comte nous laissa seuls après le dîner, et ce fut ainsi pendant tout le temps que je demeurai au château. Le comte et la comtesse ne se voyaient qu'à cet instant et échangeaient ensemble peu de paroles. Le comte employait vis-à-vis de sa femme un ton de bonhomie railleuse, et celle-ci ne lui témoignait qu'une politesse assez froide. Pendant toute la journée, elle restait dans sa chambre, occupée à lire, à faire de la musique ou à travailler à un grand meuble de tapisserie. Le comte couchait dans une petite chambre au rez-de-chaussée, fort éloignée de celle de sa femme. La comtesse ne s'occupait nullement de cette partie de l'administration intérieure qui ordinairement est le lot de toutes les femmes, et même des châtelaines. La personne qui dirigeait la domesticité du château était cette grande femme qui m'avait aperçu devant la grille.

Elle se nommait Marinette, et tous lui obéissaient avec une soumission aveugle.

Rien ne me parut plus triste que le genre de vie imposé à la comtesse. Il y avait dans cette sorte de réclusion un mystère qui n'eût pas embarrassé longtemps un homme plus habitué au monde que je ne l'étais; mon éducation romanesque et mon ignorance des passions humaines ne me permirent pas de deviner la cause de l'éloignement qui existait entre ces deux époux. J'eusse volontiers comparé la comtesse à Camille, l'héroïne du souterrain, n'eût été l'élégance de la chambre où elle était confinée et les égards que lui témoignait le comte.

Leur histoire n'avait pourtant rien de tragique. M. d'Asparens s'était marié tard. Après avoir abandonné Zulmé, il avait fait encore un long bail avec le célibat. Il était pour toutes les classes de la société, principalement pour celles où l'on prise la force, ce qu'on appelle un bel homme. Il aimait l'agriculture avec passion, et vivait toujours au milieu des paysans. Les amours faciles ne lui manquèrent pas. Parmi les filles qui attirèrent momentanément son attention, il y en eut une qui sut prendre quelque empire sur lui : c'était Marinette. Elle n'avait que seize ans lorsqu'il la trouva dans une auberge sur les bords de la Garonne. Elle était d'une grande beauté, et s'éprit de son maître, qui la garda d'abord par pitié et ensuite par habitude. Elle avait d'abord été soumise comme un chien de chasse; mais insensiblement elle s'était emparée de l'autorité, si bien qu'il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour deviner que lorsque le comte commencerait à vieillir, elle deviendrait la maîtresse absolue à Asparens. Le comte en convenait gaiement, prétendant que tel était le sort inévitable de tous les célibataires. Il faillit cependant donner un démenti à sa propre prédiction : il se maria et congédia Marinette, après lui avoir donné une assez grosse somme d'argent. Ce mariage fut l'objet des conversations de tout le département pendant plus de six mois. Si beau qu'il fût encore, le comte d'Asparens avait près de cinquante ans, et il épousait une jeune Parisienne qui, disait-on, était immensément riche. Il était assez difficile de trouver le motif qui l'avait porté à bouleverser ainsi sa vie. Sa grande position territoriale, ses innovations agricoles, son caractère généreux et obligeant, l'avaient fait nommer conseiller-général. L'ambition lui était venue : il espérait être nommé député. Il pensa qu'il était utile, dans l'intérêt de sa considération personnelle, d'abandonner les amours ancillaires et champêtres, et de faire amende honorable à la société à l'aide d'un riche mariage. La dot considérable qui était promise à Mlle Hortense Moulin fut aussi pour lui une raison puissante. Il se maria donc. A cette

occasion, il fit meubler son château avec une splendeur inconnue jusque-là dans la contrée; il fit venir de Paris des voitures sortant de chez les carrossiers les plus renommés; il promena dans tous les châteaux environnans sa jeune femme avec des toilettes qui ne lui firent que des ennemies, après quoi il se cantonna dans les douceurs de la lune de miel et essaya consciencieusement de changer ses habitudes. Ce fut en vain, il n'acquit qu'un vice de plus : l'hypocrisie.

M. d'Asparens ne parvint pas même à tromper sa femme, qui avait cru épouser un comte et n'avait rencontré qu'un *gentleman farmer*. La froideur se mit entre les deux époux. Cette froideur ne fit qu'augmenter après une catastrophe financière qui ruina entièrement le père de la comtesse. Ce coup fut d'autant plus sensible pour M. d'Asparens qu'il avait laissé tout le montant de la dot de sa femme chez son beau-père. Il montra en cette circonstance peu de générosité; il se plaignit amèrement de ce désastre, et accusa son beau-père de l'avoir trompé; il saisit cette occasion pour diminuer le train de sa maison et pour se jeter plus que jamais dans les expériences agricoles. Le comte ne garda qu'un cocher et une cuisinière; il rappela Marinette, qu'il regrettait, et la donna pour femme de chambre à la comtesse. Celle-ci, qui comprit quelle allait être sa situation, n'adressa aucun reproche à son mari; elle s'effaça devant la nouvelle maîtresse, et eut la dignité de la résignation. Cette façon d'agir, pleine de noblesse, ne fit aucune impression sur le comte, qui en profita au contraire pour recouvrer sa liberté. Il s'habitua à ne voir sa femme qu'au dîner, c'est-à-dire pendant une heure par jour.

Lorsqu'en sa qualité de conseiller-général il était obligé d'assister à quelque grande réunion, il l'emmenait avec lui et avait soin que sa toilette fût en harmonie avec le rang qu'il occupait dans le département. C'était avec plaisir aussi qu'il lui voyait présider les dîners d'apparat qu'il donnait cinq ou six fois par an, car la comtesse avait une réputation de savoir-vivre et d'amabilité qui mettait ces dîners en renom. Toutefois, bien que libre autant que s'il n'eût pas été marié, le comte n'était pas heureux. Il avait échoué dans sa candidature à la députation. Cet échec avait modifié son caractère. Vaincu par un candidat de son opinion, il affecta dès lors des allures démocratiques. On le voyait fréquenter les foires et les marchés, se mêler aux paysans et aux maquignons, et trinquer avec eux dans des cafés qui ne différaient guère des cabarets. Il devint bientôt extrêmement populaire, et s'enivra de ce grossier encens que, dans la plus basse classe, les gens du midi savent prodiguer à ceux qui veulent se familiariser avec eux. Il en rencontra qui surent exploiter les passions qu'il avait conservées

après son mariage, et le bruit se répandit bientôt dans le pays que le comte d'Asparens restait souvent absent de son château pendant deux ou trois jours, et qu'on l'avait rencontré dans des auberges mal famées, compromettant son nom et sa situation avec des maquignons, des huissiers tarés et des chevaliers d'industrie. Marinette, devenue vieille, se sentait impuissante à le retenir sur cette pente, et trouva d'ailleurs plus d'avantage à devenir la confidente et la complice de ces désordres. Elle dominait au château et possédait les insignes et les priviléges de la maîtrise : nous voulons parler du trousseau de clés enfermant les provisions et du droit de renvoyer les domestiques. La comtesse elle-même se trouvait en fait sous sa dépendance, car, si elle avait besoin de quelque chose, c'était à Marinette qu'elle devait s'adresser. Il faut reconnaître cependant que Marinette ne manqua jamais de respect à la comtesse. Son ton avec elle allait jusqu'au patelinage, et son obséquiosité jusqu'aux dernières limites.

J'avais dix-neuf ans quand je fus présenté à la comtesse et que j'appris ces tristes détails. Jusqu'alors mon âme avait été nourrie des sentimens les plus chevaleresques. La solitude m'avait protégé contre tout contact impur; j'étais possédé de cette fièvre de dévouement que la jeunesse perd si vite. Hortense me paraissait être la plus belle des femmes. Ai-je besoin de vous dire que j'en devins éperdument amoureux? Il est vrai que ni elle ni le comte n'avaient rien à craindre de mon amour. Toute mon audace allait jusqu'à dresser dans mon cœur un autel d'adoration éternelle; je me fusse coupé la langue, si j'eusse craint qu'elle pût un jour trahir mon secret. Je n'eus pas un seul instant l'idée que la comtesse pût partager mon amour. C'était chez moi un sentiment infini et sans but. Je n'avais qu'une espérance : c'était d'entrer pour quelque chose dans sa vie, de parvenir, fût-ce au prix de mon existence, à adoucir cette infortune, que je considérais comme une injustice de Dieu. Que cette exagération ne vous fasse pas sourire. Par hasard, ce dévouement était bien placé. Je ne vous en dirai pas davantage; je pourrais vous paraître suspect en vous faisant l'éloge d'Hortense. Malgré mes cheveux blancs, je l'aime encore autant que je l'ai jamais aimée. Elle s'aperçut trop tard du sentiment qu'elle m'inspirait, et elle ne fit rien pour l'encourager. Plus d'une femme délaissée comme elle l'était n'eût pas craint de se livrer à quelques manœuvres de coquetterie avec un jeune homme qui, s'il était ridiculement costumé, n'était ni plus sot ni plus mal tourné que bien d'autres. Je ne reçus d'elle que des conseils graves et utiles, et jamais aucune parole, aucun regard ne me donna l'ombre d'une espérance. Nous passions nos soirées à lire des vers de Lamartine et des ro-

mans de Walter Scott, qui étaient alors dans toute leur nouveauté. Nous faisions un peu de musique. Elle essayait de m'apprendre la botanique à l'aide d'un très bel herbier qu'elle possédait. Je parvins même à vaincre la répugnance qu'elle éprouvait à sortir pendant le jour. Le comte, avec beaucoup de bonne grâce, je dois le dire, mit deux de ses chevaux à notre disposition. Pendant deux ou trois heures chaque jour, nous allions nous promener à travers les prairies ou dans les sentiers d'une grande forêt qui dépendait du château. Il nous arrivait aussi quelquefois de sortir le soir et d'aller nous asseoir dans le parc. Nos conversations étaient fort innocentes : nous causions de la lune, des étoiles, des autres mondes, du roman que nous avions lu la veille. Peu m'importait le sujet de la conversation, pourvu que je l'entendisse parler. Quelquefois le comte passait auprès de nous, et il ne manquait jamais de me menacer du doigt et de me dire en riant : — Chevalier, chevalier, cela finira mal!

Il y avait plus de six semaines que j'étais au château, et je ne songeais guère à le quitter. Je n'avais écrit qu'une fois à Zulmé, et ma lettre était presque entièrement consacrée à l'éloge d'Hortense. Ma prudente sœur m'avait répondu longuement. Elle me rappelait de veiller à la conservation du louis d'or, et me conseillait de me défier des Parisiennes, qui étaient considérées comme les personnes les plus astucieuses du monde entier; elle m'invitait à lui indiquer dans ma prochaine lettre l'époque de mon retour. Hélas! ce retour devait être plus prompt que je ne croyais.

Le comte me traitait toujours avec la même bienveillance; mais il était une personne qui me montrait une affection dont je me fusse bien passé : c'était Marinette. Chaque fois qu'elle me rencontrait, elle ne manquait jamais de m'interpeller en patois et de me parler des jeunes filles de Mombalère; elle me demandait s'il n'y en avait pas quelqu'une dont je fusse le galant. Je déclare que le sens de la fatuité me manquait alors entièrement; je ne compris pas ce que voulait cette autre délaissée, et comme la conséquence de mon adoration pour la comtesse était de ma part le mépris le plus absolu pour cette fille, je lui répondis avec une brusquerie qui approchait de l'impolitesse. Elle se vengea avec une noirceur toute méridionale. J'ai dit que le caractère de la comtesse était éloigné de toute coquetterie; mon amour, si bien contenu qu'il fût, n'en était pas moins parvenu à se faire jour. Elle comprit qu'il allait devenir dangereux pour moi. Malheureusement il n'existait qu'un seul moyen de combattre cette passion naissante : c'était une séparation immédiate, et il lui en coûtait de renvoyer le seul être qui depuis longtemps eût adouci ses heures de réclusion. Il le fallait cependant, et elle commençait à me railler doucement sur ce que j'oubliais Mom-

balère et ses habitans. En même temps je voyais sa tristesse et sa pâleur s'augmenter. Je ne devinais pas le combat qui se livrait en elle, je la pressentais plus malheureuse et je l'aimais davantage. Un soir, après un dîner auquel le comte n'avait pas assisté, je montai avec elle dans sa chambre; le ciel était gris et sombre; il faisait un de ces temps maussades qui portent à la mélancolie. Je lui proposai de lire des vers, d'achever *Rob-Roy*, de faire de la musique; elle répondit qu'elle n'avait de goût pour rien; elle s'assit auprès de la fenêtre, et, s'accoudant sur le fer du balcon, elle regarda la cime des arbres du parc que le vent de mer faisait ondoyer. Je restai debout auprès d'elle, suivant ses regards et essayant de deviner les pensées qui l'attristaient. Tout à coup deux grosses larmes débordèrent de ses yeux distraits et coulèrent lentement sur ses joues. Je n'y tins plus; je me jetai à ses genoux et je pris sa main... Sur mon honneur, aucune pensée coupable n'agitait mon esprit : je voulais seulement la supplier de me dire quelle était la cause de ses larmes, et lui jurer un dévouement éternel. Je n'eus pas le temps de prononcer une parole; la porte de la chambre s'ouvrit, et le comte entra : il était fort pâle. D'une voix impérieuse et émue il me dit : Sortez ! Je me levai, je regardai la comtesse; elle n'avait rien perdu de son calme et de sa dignité; elle jeta sur son mari un regard dédaigneux. — Oui, mon ami, sortez, me dit-elle. Je quittai la chambre; je descendis lentement, écoutant si je n'entendrais pas quelque cri de désespoir. Il me sembla que j'aurais dû rester après d'elle pour la protéger. Je m'arrêtai dans la cour en proie à une vive anxiété, et, ne sachant ce que je devais faire, lorsque la voix de Marinette vint mettre fin à mon indécision. — Le cheval de M. de Mombalère est sellé, me dit-elle avec un accent de raillerie indéfinissable. On me mettait à la porte.

V.

Ce qu'il me restait de mieux à faire était de revenir à Mombalère. Je ne pus cependant me décider à quitter immédiatemant les environs du château. Alphane ne comprenait rien à ma conduite; il était tout prêt à reprendre gaiement le chemin de ses maigres bruyères, et pendant toute la nuit je le contraignis d'errer par des chemins inconnus. Un seul instant je le laissai reposer, je l'attachai à un arbre, et j'escaladai le mur du parc. Me glissant dans les allées les plus sombres, j'arrivai jusqu'à la limite des massifs et j'examinai avec anxiété les fenêtres du château. Toutes ces fenêtres étaient sombres; aucune silhouette ne vint trahir la réalité du drame que mon imagination malade me représentait, et qui fut ma torture de

toute cette nuit. Le silence le plus complet régnait partout, et on n'entendait au loin que l'aboiement de quelque chien.

Les premières lueurs de l'aube me déterminèrent à partir. Je craignais d'être surpris par les gens du château. Je repris le chemin de Mombalère. Cette fois je ne m'égarai pas, car, tout entier à mes tristes pensées, je laissai à mon cheval le soin de me guider. Mon voyage n'en devait pas moins être fécond en aventures désagréables. La chaleur était accablante. Dominé par la douleur morale, je ne ressentais aucune fatigue; il n'en était pas de même du pauvre Alphane, qui était bridé depuis la veille. J'eus compassion de lui, je regardai autour de moi et j'aperçus au sommet d'un plateau une maison isolée vers laquelle je me dirigeai. En m'approchant, je reconnus l'auberge de *Crève-Cœur*. Je me rappelai alors la recommandation du comte et celle de la bohémienne, et, malgré la fatigue de mon cheval, j'étais disposé à passer outre; j'avais compté sans mon hôte. Lorsque je fus en face de l'auberge, j'eus un petit différend avec Alphane, qui se mit à hennir en reconnaissant l'écurie. Mes éperons essayèrent de mettre à néant cette juste requête; il devint rétif pour la première fois de sa vie. Dans cette lutte, où il montrait une obstination décidée, il eut bientôt un auxiliaire sur lequel je ne comptais pas : l'hôte de *Crève-Cœur* sortit de la cuisine les bras et la tête nus, la chemise ouverte, les habits couverts de sang (il était probablement en train de dépecer quelque volaille), et avec un grand couteau à la main. Il avait la figure basse et féroce; ainsi fait, il ressemblait à un assassin.

— Ah! ah! dit-il avec un mauvais sourire, vous voilà, mon gentilhomme! Il paraît que votre cheval a plus de mémoire que vous; vous plairait-il de me payer votre écot de l'autre jour? Il est fort commode en effet de faire bonne chère aux dépens des aubergistes et de se sauver pendant la nuit.

Déjà il avait pris le cheval par le mors, et je crois même qu'il me menaçait de son grand couteau. Cette dernière disgrâce m'acheva. Je n'avais plus d'argent. Je balbutiai quelques excuses, je m'engageai à le payer lorsque je passerais sur cette route; mais, voyant que je n'avais pas d'argent, il se montra plus insolent, et m'enjoignit avec d'affreux jurons de descendre de cheval, déclarant qu'il voulait être payé d'une façon ou d'une autre. Si j'étais timide, ma timidité venait de l'inexpérience de la vie et non de la lâcheté. Plutôt que de subir l'humiliation qu'il m'imposait, j'étais décidé à enfoncer mes éperons dans les flancs d'Alphane et à passer sur le ventre de ce coquin, lorsque je pensai à ma montre. Je l'offris piteusement sans même stipuler le droit de retour. Elle fut acceptée avec empressement. L'aubergiste radouci m'offrit même de des-

cendre pour dîner et pour faire reposer mon cheval; mais j'avais hâte de quitter cette odieuse maison, et je continuai ma route, pensant au compte qu'il me faudrait rendre de mon louis d'or et de la montre de famille qui avait de si belles breloques avec des graines d'Amérique.

Un voyageur prudent eût pris en considération l'offre que me faisait l'aubergiste de *Crève-Cœur*. La chaleur avait été accablante depuis le matin, et l'observateur le plus superficiel eût constaté à l'horizon les symptômes d'un orage terrible. Malheureusement, absorbé par la douleur et par l'inquiétude, j'avais des yeux pour ne pas voir. Je marchais sous le soleil ardent, au milieu d'une poussière brûlante, sans me préoccuper des masses compactes de nuages noirs qui voilaient les Pyrénées, et qui s'avançaient vers les coteaux de l'Armagnac. Tout à coup une sorte de trombe traversa la route et m'enveloppa dans un tourbillon de poussière, de cailloux et de branches brisées. Un éclair à triple dard sillonna le ciel, et un coup de tonnerre long et retentissant vint éveiller mon attention. Je levai la tête, et j'aperçus au-dessus de moi un grand nuage rayé de barres livides, et que tout enfant du pays eût aisément reconnu pour un nuage à grêle. Il étendait lentement ses larges ailes, tandis que, semblables à des éclaireurs, de légères nuées blanches flottaient devant lui. L'imminence du danger m'arracha à mes rêveries; je piquai vivement Alphane, et je lui fis prendre le galop, espérant trouver sur la route quelque maison isolée qui pût m'offrir un refuge; l'orage marchait plus vite que moi. Au bout de cinq minutes, la pluie commençait à tomber en larges gouttes, et un grêlon de la grosseur d'une noix vint se briser devant les pieds d'Alphane. Il n'y avait plus à hésiter. Ma vie et celle de mon cheval étaient en danger; il fallait trouver un abri. A quelques pas de moi, j'aperçus un pont qui traversait la route. Les rivières de l'Armagnac sont presque toujours absentes de leur lit pendant l'été, et le lit de cette rivière était à sec. Je me réfugiai sous l'arche du pont. Il était temps. L'ouragan balaya la route avec violence, et la grêle commença son œuvre de destruction. Quoiqu'il fût à peine midi, les ténèbres qui couvraient la campagne étaient presque aussi épaisses que celles de la nuit, et la lueur des éclairs me permettait seule de voir ce qui se passait autour de moi. Le bruit du tonnerre m'empêchait de rien entendre. Mon cheval, que je tenais par la bride, se mit à s'agiter, et il me sembla qu'il hennissait; je détournai la tête, et je m'aperçus que je n'étais pas seul sous la voûte de l'arche. A l'autre extrémité, il y avait un homme et une femme qui, eux aussi, étaient venus chercher un refuge. L'homme tenait un cheval par la bride. A la lueur des éclairs, je crus voir qu'il était cou-

vert d'une cape espagnole, c'est-à-dire d'un grand manteau avec un collet et un long capuchon pointu. La femme était assise sur une pierre, la tête dans ses mains, ayant fait de son tablier une sorte de mante qui enveloppait la partie supérieure de son buste. La mine de l'homme me parut fort peu rassurante; mais cette observation ne m'effraya pas. Je possédais trop bien les *Incas* de M. de Marmontel pour ne pas me rappeler l'épisode de la caverne des serpens, et d'ailleurs il ne me restait plus rien qui valût la peine d'être volé.

Après une demi-heure qui fut bien longue, l'orage s'éloigna. La grêle cessa de tomber. J'aurais désiré rester encore sous le pont, car à la grêle succéda une pluie abondante; par malheur la rivière, grossie par l'orage, avait repris possession de son lit, et commençait à couler sous l'arche avec l'impétuosité d'un torrent. La place n'était plus tenable. Je sortis le premier, et mes compagnons d'infortune suivirent mon exemple. Au grand jour, la figure de l'homme ne me parut pas plus rassurante que lorsque je l'avais entrevue sous la voûte. Il était jeune et plus basané que ne le sont nos paysans. Quant à la femme, elle me parut éviter mes regards et se servit de sa mante improvisée pour me dérober la vue de sa figure. L'homme s'occupa aussitôt d'atteler à une charrette couverte en toile et semblable à celles qui servent de maison aux bohémiens le plus laid cheval que j'aie vu de ma vie. Comme leur attitude n'avait rien d'engageant, je remontai sur Alphane. A peine avais-je fait quelques pas que j'entendis mon nom distinctement prononcé par la femme; j'arrêtai mon cheval et je me retournai. L'homme parut contrarié et m'invita brusquement en patois mêlé d'espagnol à passer mon chemin, ce que je fis sans hésiter.

Aux approches de Mombalère, le plus douloureux spectacle m'attendait. Toutes ces florissantes récoltes qui bordaient la route avaient disparu. Les blés, hachés par la grêle, étaient enfouis sous terre; les vignes n'avaient plus ni pampres ni feuilles, les souches mutilées étaient nues comme en hiver. Il en était de même des chênes et des peupliers. Les landes voisines du château étaient blanches comme en hiver. Nos grands chênes avaient été déracinés, tordus, brisés par la trombe, et en m'approchant je m'aperçus qu'une des tourelles s'était écroulée. Je fus effrayé. Il pouvait être arrivé un malheur. En quelques minutes, j'avais gravi la hauteur; j'abandonnai Alphane à lui-même; mon cœur battait avec violence; je ne rencontrais que des débris; j'avais peur de trouver enfouis sous les décombres tous les habitans du château. J'entrai dans la cuisine : la voûte était en partie détruite; le sol, couvert de grêlons, de pierre et de tuiles brisées, ressemblait à un étang. Ma sœur était auprès

de mon pauvre père, dont elle tenait la main; il avait les yeux fermés, et il était si pâle que je pressentis le malheur qui nous frappait. D'ailleurs Marceline était à genoux et égrenait avec ferveur son chapelet, qu'elle trempait de ses larmes. Je poussai un grand cri. Zulmé se retourna; elle oublia toute étiquette et se jeta dans mes bras. — Léandre, s'écria-t-elle, il t'a béni, et la dernière parole qu'il a prononcée a été ton nom.

Je me mis à genoux auprès du fauteuil et je priai sincèrement, bien sincèrement, car pour la première fois depuis que j'avais quitté Asparens, j'oubliais Hortense.

Pendant une semaine, tout entiers à la perte que nous venions de faire, nous ne pensâmes guère aux désastres causés par la grêle. Nous étions irrévocablement ruinés; mais que nous importait l'avenir? nous ne parlions que du passé. Cependant il était un homme que nos malheurs ne laissaient pas indifférent: c'était Briscadieu. Huit jours après la mort de notre père, nous le vîmes arriver au château. Je remarquai qu'il avait donné à sa toilette un soin qui ne lui était pas ordinaire. Après nous avoir prodigué les banalités d'usage, il pria Zulmé de lui accorder un entretien particulier. Marceline, en le voyant sortir de la cuisine, lui jeta des regards furieux. — Le scélérat! dit-elle, il a sa poche pleine de papier marqué!

La conférence de Briscadieu avec Zulmé dura plus d'une heure. La démarche de ma sœur lorsqu'elle le reconduisit avait une dignité qui allait jusqu'à la raideur. Briscadieu au contraire, malgré son effronterie habituelle, paraissait décontenancé. En montant à cheval, il se retourna vers Zulmé, et d'un ton obséquieux il lui dit: — Mademoiselle se souviendra que je ne puis lui donner que huit jours. — Dans huit jours, répondit-elle, vous ne trouverez ici que les hiboux du château. — Puis, se tournant vers moi: — Viens, Léandre, me dit-elle, j'ai à te parler. Nous montâmes dans sa chambre, elle se recueillit un instant: — Léandre, dit-elle, vous êtes le chef de la famille, vous êtes baron de Mombalère. Depuis la mort de notre pauvre mère, c'est moi qui ai administré le domaine. Je vais vous rendre mes comptes, ce sera bien vite fait, j'aurai achevé en trois mots: nous sommes ruinés. Notre ruine est si patente et si irrévocable, ajouta-t-elle en élevant la voix, que l'insulte commence à prendre le chemin de notre maison. L'homme qui vient de sortir d'ici m'a fait une proposition qui vous prouvera jusqu'à quel point la misère dégrade même les plus nobles familles dans ce pays. Il m'a proposé d'être sa femme... Il s'engageait à libérer le bien de Mombalère et à vous donner de quoi acheter une pacotille pour aller aux îles. Je l'ai chassé. Il s'est vengé comme se vengent ces gens-là. Vous savez que notre mère avait cautionné à des marchands de

Condom une dette de trente mille francs? Aujourd'hui Briscadieu venait, au nom de ces créanciers, saisir le château et les terres. Il m'est impossible, après le désastre qui nous a frappés, de payer même les intérêts. Jamais une Mombalère n'épousera un Briscadieu. Dans huit jours, il reviendra. Nous quitterons le château. Vous, Léandre, vous serez soldat; quant à moi, j'irai dans quelque grande ville, et je travaillerai, car aucun couvent ne voudrait de moi, je suis trop pauvre!

En parlant ainsi, Zulmé avait une énergie et une dignité qui la rendaient véritablement imposante; mais cette scène, commencée si noblement, faillit devenir burlesque lorsqu'elle me demanda le louis d'or et la montre de famille. Je lui confessai la vérité, et elle me reprocha avec quelque aigreur mon penchant à la dissipation. Son bon caractère reprit heureusement bien vite le dessus. — Léandre, mon cher enfant, ne nous querellons pas, dit-elle, nous sommes assez malheureux; gardons notre courage, la lutte va commencer; il ne s'agit pas seulement de vivre, il faut encore conserver intact l'honneur des Mombalère.

Hélas! dois-je vous l'avouer, ce fut moi qui manquai de courage. Je me chargeai de justifier les théories de Zulmé. Tandis qu'avec une énergie virile elle opposait un front serein à notre ruine, je me laissais aller à un lâche désespoir. Trop de coups m'avaient frappé à mon entrée dans la vie. Je reculais effrayé; l'existence, jusque-là si douce pour moi, me paraissait un intolérable fardeau. L'humanité m'épouvantait. A la lutte je préférais le repos absolu, éternel. Deux jours après la visite intéressée de Briscadieu au château, j'étais dévoré par une fièvre ardente qui m'enleva la conscience de la douleur morale. Zulmé put croire un instant que c'en était fait du nom de Mombalère. Pendant plus de huit jours, elle me veilla avec Marceline et Jean d'Hiver.

Lorsque je revins à moi, j'étais couché dans une chambre haute. Marceline était assise auprès de moi; elle filait, et tout en filant elle murmurait une prière. Je me soulevai avec peine et j'appelai Zulmé. Marceline laissa sa quenouille, s'approcha du lit. — Chut! dit-elle; la demoiselle est partie, elle reviendra demain. Ne pas parler, ne pas manger, le médecin l'a défendu.

Elle se remit à filer. J'étais d'une faiblesse extrême, mais je ne souffrais plus. Je n'étais plus dégoûté de la vie, je la sentais revenir avec bonheur. Comme toujours, la crise physique avait diminué de beaucoup la violence de la crise morale. La nuit vint, et je retombai dans un profond sommeil. Le lendemain, en me réveillant, je demandai encore où était Zulmé; la petite servante répéta de nouveau son refrain : — ne pas manger, ne pas parler. — Cepen-

dant, sur le premier point, elle se montra moins intraitable, elle était trop paysanne pour ne pas craindre que je mourusse de faim; elle m'apporta une assiettée de soupe où la rareté du bouillon était compensée par l'abondance du pain noir. Je ne mourus pas d'indigestion, mais je tombai dans une torpeur qui laissa un peu de tranquillité à Marceline, car la pauvre fille ne savait plus que me répondre quand je lui demandais où était ma sœur. L'inquiétude commençait à me gagner; j'étais résolu à me lever le lendemain et à chercher ma sœur, lorsqu'aux premières lueurs de l'aube je la vis entrer dans la chambre. Elle n'était pas seule, Hortense l'accompagnait; toutes deux étaient vêtues de noir. Je crus que le délire me reprenait.

Je n'avais pas le délire. C'était bien Hortense qui souriait doucement et me recommandait d'être sage et de ne pas parler. Il fallut pourtant m'expliquer ce mystère, car l'impatience me tuait. Une semaine environ après mon départ, le comte était allé au marché d'une ville voisine. Il montait un jeune cheval de quatre ans un peu vif, que personne d'ailleurs ne savait vicieux. Au milieu de la nuit, on entendit un grand bruit dans l'écurie d'Asparens : le cheval du comte était revenu seul et se battait avec les autres chevaux. La comtesse fut réveillée, et tous les domestiques parcoururent avec des flambeaux la route que leur maître avait dû suivre. Ce fut peine inutile; le lendemain matin, dans une direction opposée, à environ trois cents pas de l'auberge de *Crève-Cœur*, on trouva le cadavre du comte. Il avait derrière la tête une blessure terrible. Comme il y avait près de lui un mètre de pierres taché de sang, on supposa d'abord que, le cheval ayant fait un écart, le comte avait été désarçonné et s'était brisé le crâne. La justice n'accepta pas cependant cette supposition. Les rapports des médecins parurent établir que la blessure avait été faite par un bâton ferré, non par une pierre. Ce qui faisait néanmoins hésiter les gens de justice, c'est qu'on trouva dans la poche du comte une dizaine de louis. Il n'avait pas d'ennemi. Quel pouvait avoir été le mobile de l'assassinat? On arrêta l'aubergiste de *Crève-Cœur*. Il avoua que le comte avait passé une partie de la nuit chez lui, mais protesta de son innocence. Aucune charge ne s'élevant contre lui, il fut mis en liberté. Quant à moi, dès le premier moment, j'eus la conviction que le comte avait été assassiné. Je me rappelai les menaces de Pepita. C'était elle, je n'en doutais plus, que j'avais rencontrée sous le pont de la route le jour de l'orage. Son compagnon devait être Lou-Ian, alors sorti de prison. Ce qui me confirma dans cette idée, c'est qu'ils ne reparurent plus dans le pays.

Le comte était mort sans faire de testament, et j'étais, avec Zulmé,

le seul héritier de son immense fortune. La comtesse avait écrit à Zulmé, qui était partie aussitôt qu'elle m'avait vue hors de danger. Malgré son antipathie contre la Parisienne, Zulmé avait senti son cœur touché de la triste situation d'Hortense. La veuve du comte d'Asparens était sans fortune. En quittant le château de son mari, il fallait qu'elle cherchât les moyens de vivre de son travail; elle se trouvait dans la situation où Zulmé se trouvait elle-même lorsque nous étions sur le point d'être chassés de Mombalère. Le cœur de Zulmé était trop bon pour n'être point ému par une pareille infortune. Elle se promit de réparer les torts du comte; d'ailleurs, pendant le délire de la fièvre, j'avais malgré moi révélé mon secret. Elle amena Hortense à Mombalère pour achever ma guérison.

J'étais riche, elle était pauvre, je l'aimais d'un amour inaltérable et sans bornes qui l'avait touchée. Il ne faut pas croire cependant que cette histoire romanesque eut son dénoûment immédiat. Si je ne voyais pas l'aube blanchir l'horizon, je vous raconterais toutes les péripéties par lesquelles dut passer mon amour : elles furent longues. Hortense voulait nous quitter; elle ne pouvait consentir à ce mariage : elle était de quelques années plus âgée que moi. Un jour peut-être mon amour s'affaiblirait, et je pourrais croire qu'elle avait profité de la folle passion d'un enfant pour rentrer dans sa grande fortune. En vain Zulmé intervint-elle, car elle aimait Hortense autant qu'elle l'avait haïe; en vain assura-t-elle que son consentement donné à ce mariage suffirait pour faire disparaître tout soupçon de cette nature : Hortense se montra inflexible. Il me fallut attendre quatre années, qui me parurent bien longues. Elle exigea que je refisse mon éducation. Je lui obéis. Zulmé voulut que j'étudiasse le droit, et j'essayai de me faire recevoir avocat; mais avant que j'eusse conquis ce titre, mon martyre prit fin.

En me faisant étudier le code civil, Zulmé avait dérogé aux principes de toute sa vie, car elle avait toujours professé le plus profond dédain pour ce qu'elle appelait les robins; mais elle avait failli être tellement dupe de son ignorance des affaires qu'elle avait voulu me prémunir contre un pareil accident. Elle avait donné ordre au notaire chargé de liquider la succession du comte d'Asparens de payer la créance pour laquelle Briscadieu nous poursuivait. Le notaire, après examen, la convainquit que maître Briscadieu n'était qu'un fripon. La créance au nom de laquelle il nous poursuivait était complétement nulle. Notre mère, mariée sous le régime dotal, n'avait pas le droit de s'engager. Un sentiment d'honneur nous obligeait néanmoins à payer ces débiteurs qui avaient eu foi en la parole de notre mère; quant à Briscadieu, il avait acheté, moyennant une centaine de francs, cette créance, grâce à laquelle, aidé de ses

charmes personnels, il espérait faire la conquête du domaine de Mombalère. Nous payâmes les véritables créanciers, et nous payâmes aussi Briscadieu; cependant cette générosité ne fut pas tout à fait gratuite : il épousa Marinette.

Il y eut encore à cette époque un autre mariage. La petite Marceline épousa le flegmatique Jean d'Hiver, qui, le jour de son mariage, se montra plus morose qu'il ne l'avait jamais été. Le soir même de la noce, il déclara d'un ton lugubre qu'il avait bien peur d'être obligé de corriger sa femme; mais Marceline, fidèle aux leçons de Zulmé, planta immédiatement l'étendard de la suprématie féminine, et déclara que si elle recevait un grand coup de poing, elle en rendrait deux petits. Malgré cette discussion, qui semblait être de mauvais augure, jamais ménage ne fut plus heureux.

J'allai avec Hortense m'établir à Asparens, et Zulmé resta dans les ruines de Mombalère. Avec les conseils d'un bon architecte, elle répara le château en lui conservant son style. Elle rendit à la culture les déserts qui l'entouraient, et le domaine devint ce qu'il était jadis, un des plus riches du département. Elle était ici maîtresse absolue et incontestée, ce qui sans doute contribua à maintenir intacte l'amitié qu'elle avait vouée à ma chère Hortense; aussi je suis convaincu que la nouvelle de la mort de ma pauvre sœur l'aura profondément affligée.

Le récit du baron était terminé, et je réfléchissais en silence au caractère romanesque de ces aventures, qui n'avaient fait cependant que me montrer dans leur triste réalité des mœurs dont l'âpreté sauvage tend de plus en plus à disparaître. En ce moment, nous entendîmes le bruit d'une voiture dans l'avenue. Une dame en deuil, qui pouvait avoir environ cinquante ans, belle encore, entra dans le salon où nous nous trouvions, elle se jeta en pleurant dans les bras du baron. En m'apercevant, elle parut un peu confuse.

— Nous pouvons pleurer devant lui, se hâta de dire Léandre; il connaît toute notre histoire : je lui ai raconté les caravanes du chevalier de Mombalère.

EUGÈNE DUCOM.

LA

MARINE NOUVELLE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

LA VAPEUR COMME FORCE AUXILIAIRE ET COMME FORCE DE COMBAT.

I. *Études sur la Marine*, Paris 1859, 1 vol. in-8o. — II. *Our Naval Position and Policy*, by a naval Peer; Londres, 1 vol. — III. *State of the Navy, report of the commissionners appointed to inquire into the best means of manning the Navy.* — IV. *Notes on the defences of Great-Britain and Ireland*, by lieutenant-general Shaw Kennedy, 1859. — *Military Opinion of sir John Burgoyne.* — V. *Edinburgh Review, Quarterly Review*, July 1859.

L'état présent et le développement possible des grandes marines sont depuis quelque temps en Angleterre l'objet de publications qu'on ne peut lire sans surprise. Toutes s'accordent à reconnaître, avec une certaine vivacité d'accent, que les moyens de défense du royaume-uni sont insuffisans, et que, pour n'être pas pris au dépourvu, il faut les accroître. Aucune ne déguise la nature du danger ni le nom de l'ennemi; la France est partout et formellement désignée. On l'accuse d'avoir deux revanches en vue, l'une contre l'Allemagne en reprenant les limites du Rhin, l'autre contre l'Angleterre en y dirigeant une invasion, entreprises à la fois politiques et populaires. On la montre comme marchant vers ce double but, d'un côté par l'ascendant que lui donnent des campagnes récentes, de l'autre par le développement continu de son état naval. A tenir pour exacts les chiffres que nos voisins produisent et qui se retrouvent dans leurs documens officiels, nous aurions maintenant à flot un nombre égal de vaisseaux de ligne à hélice, vingt-neuf contre vingt-

neuf, sans compter ceux qui sont sur le chantier, ni ces frégates à cuirasse de métal dont la puissance reste enveloppée de mystère : situation menaçante déjà, et qui seule justifierait les défiances! Mais combien cette situation s'aggrave à la pensée que la marine russe est l'objet d'un semblable effort, et que le sol anglais est pour ainsi dire à la merci de l'alliance des deux flottes aboutissant à une descente combinée! La prudence la plus vulgaire conseille donc de multiplier les défenses, de pousser les armemens avec vigueur, de couvrir les côtes de canons, de convertir le pays en un vaste camp retranché où ne régnerait qu'un seul esprit, l'esprit militaire.

Voilà le langage; il n'est pas nouveau. De loin en loin, ces accès de peur passent sur l'Angleterre comme une épidémie. Sous le premier empire, il s'en produisit un, dont Walter Scott s'est fait l'historien, au sujet de la flottille de bateaux plats, bien impuissante assurément, qu'on avait réunie dans les eaux de Calais et de Boulogne. Plus récemment un second accès se déclarait, lorsqu'un camp était formé sur ces mêmes falaises et réveillait des souvenirs que l'alliance de Crimée vint dissiper avec un heureux à-propos. Enfin la troisième crise est celle qu'a provoquée la fin de la guerre d'Italie. Le mal est décidément périodique; seulement on peut dire qu'à chaque retour il gagne en gravité. Aux époques précédentes, ce n'était qu'une émotion populaire dont les gens sensés savaient se défendre, et qui tenait plus de l'imagination que du raisonnement. Aujourd'hui cette émotion a gagné toutes les classes : les tempéramens aguerris y cèdent comme les esprits faibles; les partis politiques s'en emparent; ce qui n'était qu'une manie devient un symptôme sérieux. Sont-ce là pourtant des terreurs sincères, ou faut-il y voir seulement l'effet d'une de ces tactiques familières aux gouvernemens représentatifs? Il y a de l'un et de l'autre dans ce mouvement dont l'exagération est évidente. L'action des partis s'y montre dans le degré d'ardeur dont chacun d'eux est animé. Ceux qui sont en dehors des affaires n'y mettent point de ménagemens; ceux qui en ont la charge montrent la réserve qui convient à des hommes dont la responsabilité est engagée. Tous restent néanmoins d'accord sur la nécessité de donner aux défenses du pays des proportions telles qu'aucune surprise ne soit à craindre, et que les pensées d'agression, s'il en existe, soient contenues par l'appareil des moyens de résistance. Dans ce sens, l'émotion publique a servi les calculs même de ceux qui ne s'y associaient pas; elle a préparé les voies à des propositions fiscales qui semblaient commandées par les événemens; elle a rendu faciles le maintien et l'accroissement de l'impôt sur le revenu, que les contribuables supportaient avec répugnance; elle a justifié ces crédits extraordinaires ouverts à la marine, qui va dis-

poser de 100 millions de plus dans l'exercice courant. Maintenant que les fonds sont votés, il se peut que l'agitation s'apaise, et qu'il y ait un arrêt dans la tension des esprits. C'est donc le moment d'examiner la question en elle-même, sans trop appuyer sur ce qui est de circonstance et en la dégageant des passions qui pourraient l'envenimer.

I.

Pour apprécier à sa valeur l'activité inusitée qui règne depuis six ans dans les ports et les arsenaux des deux grandes puissances maritimes de l'Europe, il convient de se rendre compte des motifs sous l'empire desquels ce mouvement s'est produit. On s'assure ainsi qu'il est en grande partie indépendant des incidens politiques et de l'état des relations; on y reconnaît des causes plus profondes. Supposons que l'art naval fût resté ce qu'il était dans les premières quarante années de ce siècle, il y aurait eu sans doute des deux parts un effort de fait pour conserver ou rétablir l'équilibre des armemens, combler les vides qu'amène le dépérissement du matériel, chercher des élémens de supériorité dans l'étude et l'essai de nouveaux modèles, procéder enfin sur un terrain connu à des améliorations qu'il faut toujours poursuivre sous peine d'être dépassé. Par ces moyens presque insensibles, avec des ressources modérées empruntées à des budgets réguliers, on aurait obtenu sans bruit le maintien des situations respectives. L'Angleterre, en rajeunissant ses vieilles flottes, aurait eu soixante vaisseaux de haut bord propres à un service de guerre, nous aurions eu nos quarante vaisseaux tant à flot qu'en chantier, le tout accompagné d'un nombre proportionné de frégates et de bâtimens de flottille. Le rapport à maintenir entre ces forces eût été le produit d'un travail lent et soutenu; il n'aurait jamais pris le caractère d'un accès de fièvre.

C'est l'application de la vapeur à l'art naval qui a changé ces procédés d'armemens successifs. Lorsqu'il y a bientôt vingt ans j'essayai de prévoir dans cette *Revue* (1) jusqu'où irait une révolution qui n'était alors qu'en perspective, je dus passer pour un esprit bien chimérique. L'hélice n'était pas trouvée, l'appareil à roues était vulnérable; les faits, l'expérience me condamnaient. Une voix s'éleva heureusement presque aussitôt avec un caractère d'autorité et une généreuse éloquence devant lesquels il fallut s'incliner (2)

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1840, dans une étude intitulée *Avenir de notre Marine.*

(2) *Note sur l'état des Forces navales de la France*, par M. le prince de Joinville, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844.

voix chère à la marine, et où régnait un amour de l'arme qui se communiquait même à ceux qui y étaient le plus étrangers. On consentit alors à examiner la question, et depuis ce moment un problème se trouva mis à l'étude, celui du vaisseau de ligne à vapeur. Il ne s'agissait plus d'instrumens auxiliaires, il s'agissait d'un véritable instrument de combat dans les meilleures conditions de puissance. Cet instrument, on peut, sans vanité déplacée, dire que c'est à nos ingénieurs qu'on le doit, et reporter une part de l'honneur qui leur revient à l'influence sous laquelle ils ont agi. Comment ont marché les choses, personne ne l'ignore : après quelques années de tâtonnement, le problème était résolu. D'un système mixte on est arrivé à un système complet, et l'emploi de l'hélice, où l'appareil immergé est à l'abri des atteintes, a fourni le dernier mot de ce renouvellement du vaisseau de ligne. C'est désormais un fait acquis à la science et à l'art des constructions navales; à peine reste-t-il à trouver quelques perfectionnemens de détail. Pour les points essentiels, la révolution est accomplie.

Dans ces conditions, il s'est produit un curieux phénomène, c'est qu'à un moment donné les grands états maritimes n'ont plus eu de flottes, rien du moins qui méritât ce nom. Entre la voile, qui se retirait, et la vapeur, qui arrivait, il y eut une sorte de lacune. A peine les types du *Napoléon* et du *Royal-Albert* étaient-ils créés et reconnus propres à un service de guerre, que l'ancien vaisseau de ligne était frappé d'impuissance. Comment concevoir la lutte entre des instrumens de combat subordonnés aux caprices des vents et ces nouveaux instrumens libres dans leurs allures, pouvant mettre tous les avantages de leur côté, tant pour l'attaque que pour la défense, choisir leur moment et régler leur position de manière à causer le plus de dommages possible en courant le moins de risques? A plus forte raison les bâtimens d'un ordre inférieur se trouvaient-ils à la merci de ces formidables instrumens de bataille. Il ne leur restait que les croisières lointaines où le charbon manque comme approvisionnement régulier. En vain alléguait-on, pour résister à l'urgence des faits, que la voile est un agent gratuit, tandis que la vapeur est un agent coûteux; une autre considération dominait celle-là, c'était de savoir lequel des deux agens rend le plus de services, et si la dépense ne s'efface pas devant l'utilité. Là-dessus les expériences ont été si concluantes, que tout en a été désarmé, les traditions, les habitudes, les préjugés d'état. Il a été démontré aux hommes du métier qu'on se trouvait en face d'une de ces nécessités qu'il faut subir sous peine de déchéance : à un nouveau moyen de locomotion devaient correspondre des dispositions qui y fussent appropriées. En même temps l'artillerie éprouvait des modifications

analogues : la portée, le calibre, la puissance des pièces, étaient l'objet d'essais et d'études qui aboutissaient à une destruction à la fois plus énergique et plus savante, si bien que de l'ancien matériel il ne restait presque rien qui ne fût entamé, et qu'on avait devant soi pour ainsi dire table rase.

Ainsi s'explique le travail extraordinaire dont les ports et les arsenaux ont été et sont encore le siége des deux côtés du canal : tous les vaisseaux de ligne étaient à transformer et à refondre. Les coques même ne pouvaient servir qu'à la condition de subir des changemens dans les formes, dans le gabarit, dans tout ce qui en constitue les qualités nautiques, la force offensive et défensive. Quelques vaisseaux étaient coupés en deux pour recevoir un supplément de dimensions; ceux-ci étaient rasés, ceux-là allongés par l'étrave : les ponts, les vaigres, les membrures se modifiaient sous la hache du charpentier. Aucune des anciennes installations n'avait été calculée en vue d'un appareil à feu; il fallait trouver de l'espace pour ce nouvel hôte et son aliment encombrant, sans trop empiéter sur celui qu'exigent les batteries, les munitions, les caisses à eau, les rechanges, les logemens de l'équipage : tâche difficile et coûteuse qui a mis à l'épreuve la science des ingénieurs, et n'a pu être conduite au point où nous la voyons qu'au prix de beaucoup d'expériences. Dans les débuts, il y eut un peu de timidité, et on ne voulut attribuer à la machine qu'un rôle accessoire : de là des vaisseaux mixtes, à vitesse insuffisante, et qui, combinés à deux fins, n'en remplissent sérieusement aucune. Plus tard, la hardiesse eut le dessus; on prit la machine pour ce qu'elle doit être, le moteur principal, et on obtint le vaisseau de ligne complet, à vitesse suffisante, même à grande vitesse, dans les modèles les plus satisfaisans. C'est ainsi que les anciennes flottes, soit à flot, soit en chantier, ont été rendues aptes à un service nouveau ou le deviendront prochainement, grâce à la vigueur avec laquelle les travaux sont conduits.

Ces travaux étaient donc urgens : est-ce à dire que, malgré l'urgence, ils n'auraient pu être réglés avec plus de mesure et répartis sur une certaine période d'années de manière à n'avoir le caractère ni d'un défi, ni d'une menace? Ici reparaît le vieil esprit de lutte, qui, pour se ranimer, pour opposer l'ascendant des instincts à celui de la raison, n'a besoin que d'un prétexte. Dans ce renouvellement de leurs flottes, les deux nations ont voulu, comme toujours, se gagner de vitesse. Aux temps où nous vivons, il n'y a pas de secret bien gardé, même pour les états qui s'appuient sur le silence. De part et d'autre, on savait à quoi s'en tenir sur le mouvement des arsenaux et sur le degré d'activité qui y règne; on n'ignorait rien non plus des expériences faites dans divers sens, soit pour

donner aux moyens de destruction plus d'énergie ou de mobilité, soit pour accroître jusqu'à l'impunité les moyens de résistance. A ces efforts répondaient d'autres efforts ou identiques ou équivalens; chacun cherchait à se ménager les bénéfices ou à éloigner les risques d'une surprise. Mettions-nous un vaisseau en refonte, les Anglais en mettaient deux; donnions-nous à nos bâtimens un revêtement en fer, les Anglais en donnaient aux leurs; comme nous, ils avaient leurs flotilles de canonnières et ces lourds pontons cuirassés que l'on nomme des batteries flottantes. Ils nous imitaient même dans ces constructions dont la valeur maritime est contestable et qui ne peuvent rendre que des services restreints. Ni la dépense, ni la crainte d'un avortement ne les arrêtaient; ils voulaient tout faire et tout avoir, afin de tout juger. S'est-il agi de canons rayés, ils ont eu leur canon; là où ils n'inventent pas, ils s'approprient. La conséquence de cette disposition des esprits a été qu'au lieu de procéder au renouvellement des flottes avec une sage lenteur, on l'a, des deux côtés, précipité, et qu'à grands frais on va achever en cinq ans une œuvre qui, dans des conditions régulières, eût demandé au moins un quart de siècle.

Des documens précis permettent de fixer les dépenses faites pour la marine anglaise depuis quelques années. Le budget de l'amirauté, qui en 1852-53 n'était que de 5,707,988 livres sterling, était porté en 1854-55 à 6,132,543 livres sterling, et en 1855-56 à 11,857,506, époque où l'Angleterre eut à la mer deux flottes considérables, montées par 70,000 hommes. En 1857-58, les crédits furent réduits à 8,010,526 livres pour se relever en 1858-59 à 8,440,871 livres. Pour l'exercice courant 1859-60, ils sont de 9,813,181 livres, sans compter un supplément qui les portera à 12 millions de livres. Entre 1852 et 1858, il y a eu, en dehors des services ordinaires, 24 millions de livres, plus de 600 millions de francs, affectés soit à la construction de nouveaux vaisseaux, soit à la transformation des anciens, en y comprenant les dépenses accessoires, cales à agrandir, augmentation des approvisionnemens, élévation de la solde des équipages. Sur ce dernier article, la progression a été sensible; de 39 livres par an, il a fallu arriver à 43. Le coût des machines entre aussi pour une grande part dans ce surcroît de frais, et pour s'en former une idée il suffit de savoir que l'appareil du *Duc de Wellington*, vaisseau à hélice de première classe, coûte 46,000 livres, plus de 1,150,000 francs, avec un entretien de 10 pour 100 par an. D'après ces données, il est facile d'évaluer ce qu'a dû coûter à la France un travail à peu près analogue, réparti entre six exercices financiers. Cet effort, si soutenu et si fructueux qu'il ait été, ne semble pas se ralentir. Un rapport de notre ministre de

la marine, à propos du budget de 1859, porte encore à 63 millions environ le montant des crédits annuels dont notre flotte a besoin pour être mise sur un pied définitif. Sur ces crédits, dont le ministre demande la prolongation jusqu'en 1871, 43 millions environ seraient affectés au maintien des armemens actuels, des approvisionnemens courans et au renouvellement du matériel, 17 millions aux constructions neuves et au développement de nos établissemens maritimes. La somme totale, au bout de ces treize années, irait à 659 millions pour le premier de ces emplois, à 213 millions pour le second. A ce prix, nous aurons 150 bâtimens de guerre à vapeur de divers rangs, bien pourvus, bien installés et au niveau des meilleurs modèles. Des deux côtés, on le voit, ni les soins, ni l'argent n'ont été épargnés pour élever ou maintenir la balance des forces.

Qu'à ce sujet on échange des récriminations, il n'y a pas lieu de s'en étonner : entre les deux pays, c'est la monnaie courante et comme un assaut d'intempérances de langage; à force d'en user, on en a beaucoup émoussé l'effet. Rien de plus enclin à se montrer mécontent d'autrui que les gens mécontens d'eux-mêmes. S'il fallait rechercher ici qui a le plus de griefs et les griefs les mieux fondés, qui a donné l'exemple et qui l'a suivi, laquelle des deux marines a pris les devans et entraîné l'autre dans de justes représailles, le cas serait très embarrassant. Les élémens manqueraient sur la nature et la date, sur l'importance relative des travaux, et les faits fussent-ils fixés, les intentions resteraient à l'état de problème. Le mieux est de renvoyer les parties dos à dos. Que répondre à des argumens de la nature de ceux dont se sert un recueil anglais? « Voyez ce qui se passe, dit-il, et convenez que toutes les alarmes sont légitimes. Il n'y a plus en France qu'un aliment pour les esprits, c'est la gloire militaire; il n'y a plus qu'un moyen de s'y faire un nom, c'est par l'épée. Naguère ce goût des armes, si naturel chez nos voisins, était tempéré par quelques diversions. Il y avait les émotions de la tribune avec son cortége d'orateurs éminens, il y avait les agitations de la vie politique qui donnaient un autre cours aux passions de la foule; il y avait cette occupation incessante d'un peuple qui fait ses propres affaires et en a la responsabilité. Sur les débris de ces élémens d'enthousiasme et d'activité, que reste-t-il aujourd'hui? Le prestige guerrier. Seul, il a la chance d'entraîner et d'échauffer les opinions : comment n'y cèderait-on pas? Toute la sagesse, toute la modération du monde échoueront devant l'empire de cette situation; il faudra tenir cette population en haleine, lui rendre les spectacles qui la touchent jusqu'à l'enivrement, les émotions qu'elle aime et où elle puise l'oubli des émotions qu'elle a perdues. De là une existence nécessairement mili-

tante, qui est une menace pour tous les états, et contre laquelle il n'en est aucun, petit ou grand, qui ne soit fondé à prendre des précautions même surabondantes. »

L'argument ne manque pas de valeur; mais ne pourrait-on rappeler aussi le temps où l'Angleterre, enorgueillie de ses flottes, s'imposait toujours et partout aux autres nations? Ces instincts querelleurs, ces habitudes de violence, en a-t-elle été si exempte qu'elle puisse en faire l'objet d'un reproche fondé? N'a-t-elle pas eu ses prétentions à une domination exclusive et mis trop souvent la main sur la garde de son épée? Laissons de côté d'irritans souvenirs. Il est constant que si elle s'est crue menacée, l'Angleterre a eu raison de se mettre sur un meilleur pied de défense. L'opinion publique s'égarât-elle dans ses frayeurs que force serait d'y condescendre. Le premier bien pour un pays est le sentiment de sa sécurité; ce sentiment, il faut qu'il le puise en lui-même et non dans la modération de ses adversaires, il faut aussi que rien ne puisse l'altérer, ni lui porter ombrage. On s'explique donc que des enquêtes aient été faites et des comités institués, que des personnages influens et des hommes spéciaux aient mis au service de l'émotion populaire l'autorité de leurs opinions, que deux cabinets très différens aient eu sur ce point une conduite et une politique communes. Armer les populations, augmenter l'effectif des troupes régulières, protéger contre les surprises d'une descente les ports, les havres et les arsenaux par des ouvrages intérieurs, achever surtout et d'urgence le renouvellement des flottes, voilà le programme accepté, et dont rien désormais ne peut retarder l'exécution. De tous ces moyens, le plus efficace, le mieux approprié au génie anglais est évidemment le dernier, et c'est celui au sujet duquel il y a quelques observations à faire.

Ce n'est pas la première fois que ces élans d'activité ont été imprimés à la marine; nous en avons eu des exemples, et presque toujours ils ont laissé des regrets. L'inconvénient en pareil cas est de multiplier à l'excès des modèles de construction et d'armement que condamnent à une infériorité relative les perfectionnemens qui surviennent. Pour ne parler que de ce qui s'est passé dans nos chantiers, il est de certains types dont la reproduction trop fréquente a été une cause d'embarras et de mécomptes. Ainsi, dans le cours du dernier siècle, le vaisseau à voile de 72 construit par l'ingénieur Sané, vaisseau d'une marche excellente et admirable dans ses lignes, a été si souvent et si obstinément reproduit qu'il a fermé longtemps le passage à des vaisseaux d'un échantillon plus fort et porteurs d'une plus puissante artillerie. Plus tard, ç'a été le tour du vaisseau de 90, qui a été jeté à profusion sur nos cales sans que ses formes

et ses qualités justifiassent cette préférence. Dans les bâtimens à vapeur, mêmes procédés et mêmes tâtonnemens. C'est d'abord le type des 160 chevaux, copié en Angleterre, et que l'on recommence à satiété, puis ceux de 220 et de 450, qui, après quelques années d'essais, se trouvaient impropres à un service de guerre. Toutes ces constructions avaient lieu par fournées et avec des dépenses qui n'étaient pas compensées par les services; on s'en surchargeait de manière à n'avoir plus de fonds disponibles pour des types nouveaux. La conséquence de ce système était un matériel stationnaire, peu propre à se renouveler, et dont il fallait user même en le reconnaissant défectueux.

N'est-il pas à craindre qu'en suivant la même marche on n'aboutisse au même résultat? Tous ces vaisseaux à hélice relèvent, à la différence des rangs près, d'un seul modèle : la machine, les installations, l'armement, se ressemblent. On en multipliera les exemplaires jusqu'à épuisement de crédits, et nous aurons toute une pépinière de vaisseaux à hélice de 130, 114, 90, 82 et 80, comme nous en avions naguère une de vaisseaux à voiles de 72 et 90. Qu'il survienne alors, et cela ne manquera pas, une de ces découvertes qui modifient l'art des constructions et détruisent au profit des derniers venus la valeur et l'équilibre des forces, il faudra de deux choses l'une : ou user des instrumens que l'on a, si imparfaits qu'ils soient, et par suite entrer en ligne avec moins de chances, ou condamner ces instrumens et se refaire une flotte à nouveaux frais. Pour le vaisseau à hélice, ces événemens sont plus prochains qu'on ne le suppose; il naît à peine, et n'a pas dit son dernier mot. Il se compose de deux élémens, tandis que le vaisseau à voile n'en avait qu'un; il est exposé aux révolutions de l'art mécanique, qui est dans la fièvre des enfantemens. Le moindre détail, par exemple un degré de puissance de plus dans la machine, plus d'effet concentré dans moins d'espace, suffirait pour modifier les conditions d'un bon emploi et frapper les types actuels de déchéance. La prudence conseille donc de ne pas agir avec trop de hâte et de se montrer plus sobre de copies d'un même échantillon. Les leçons du passé ne doivent pas être perdues : ne fût-ce que dans l'intérêt de nos finances, il est temps d'épargner à la marine cette tâche qui recommence quand elle est à peine achevée. Bien des problèmes sont encore à résoudre non-seulement au sujet de l'instrument, mais de l'arme elle-même. On s'est demandé par exemple si, au lieu de l'affecter à des services directs, il ne valait pas mieux lui donner une destination indirecte, et si l'usage des bâtimens à feu ne devait pas introduire des modifications profondes dans la tactique des guerres navales.

Il est certain que, par l'effet des événemens, la guerre navale pro-

prement dite n'existe plus qu'à l'état de tradition. Depuis Aboukir et Trafalgar, il n'y a point eu de ces rencontres d'escadres qui assurent au vainqueur l'empire de l'Océan. Si la paix continentale a été troublée de loin en loin, la paix maritime ne l'a pas été; des flottes ont pu traverser les mers chargées de missions militaires, les mers n'ont pas été un véritable théâtre de combat. On ne saurait donc dire ce qu'il en sera et comment iront les choses le jour où cette longue trève prendra fin. Deux élémens récens, la vapeur et l'artillerie perfectionnée, ont si complétement changé les conditions de la lutte que les esprits les plus hardis n'oseraient en prévoir les conséquences; tout ce qu'on pressent, c'est qu'avec les moyens dont on dispose elles seront terribles. Les difficultés qu'apportait le vent à la rencontre des vaisseaux étant abolies, il s'ensuivra dans les engagemens un caractère d'acharnement et dans les engins de destruction une puissance dont la pensée s'épouvante. C'est l'inconnu, et que Dieu nous garde longtemps des douloureuses éventualités qu'il recèle! En attendant, il était naturel qu'à défaut de cet emploi direct on cherchât pour nos flottes des emplois auxiliaires. La vapeur y aidait merveilleusement. Ne s'appliquant dans ses débuts qu'à de petits modèles et laissant à l'écart les grands instrumens de combat, elle devait faire naître la pensée d'une combinaison des forces de mer et des forces de terre s'appuyant les unes sur les autres et rendues plus efficaces par la rapidité des mouvemens. Les circonstances s'y sont également prêtées. Dans les campagnes de la Baltique et de la Mer-Noire, on a pu voir de quel avantage il est d'unir les armées de terre et de mer pour des opérations mixtes où elles s'entr'aident et se suppléent. C'est une histoire qui a été écrite ici avec un talent, une vigueur, une étendue de coup d'œil qui ont porté la lumière dans tous les esprits (1).

Cette période des services de la marine est curieuse à examiner, au moment surtout où une autre période commence. La marine y figure à titre de force auxiliaire et pour ainsi dire subordonnée; la mer ne lui est pas disputée, c'est contre la terre que son effort se dirige. Elle s'approprie à cette destination, et de là ces canonnières et ces batteries flottantes, créées en vue d'un service déterminé. Les canonnières, armées de un à quatre canons et ayant un faible tirant d'eau, ne pouvaient guère être employées qu'à l'attaque ou à la défense des côtes. On en a senti le prix dans la Baltique, où les atterrages sont difficiles; elles y éclairaient les flottes, et jetaient l'alarme parmi les populations du littoral. Dans l'Adriatique, elles se seraient montrées plus utiles encore, si les événemens n'eussent

(1) *La Marine à vapeur dans la guerre.* — *Revue* du 15 février 1859.

enchaîné leur action. Un jour de plus, et elles entraient dans les lagunes qui entourent Venise pour prendre les forts à revers, pénétraient dans les fleuves de la Haute-Italie, dont les berges s'élèvent au-dessus de la plaine, et avec leurs canons à pivot commandaient la campagne à plusieurs lieues à la ronde. Sur le lac de Garde, elles offraient un spectacle plus singulier encore, — celui d'une flottille venue par la voie de terre avec son amiral, montée en quelques jours sur les lieux, passant pour ainsi dire des wagons sur les eaux, et prête à ouvrir son feu contre une forteresse intérieure au moment où l'armistice a mis fin aux hostilités. On comprend quel a dû être le désappointement de la marine de se voir lier les mains si bien préparées au combat, d'être forcée de s'abstenir quand son rôle commençait, de renoncer à une victoire qu'elle regardait comme assurée, de rentrer au port sans avoir brûlé une amorce, de n'avoir pas une ligne dans les pages que nos armées venaient d'ajouter à notre histoire militaire. Cette fois encore on peut dire qu'elle n'a pas joué de bonheur.

Quand on songe aux services qu'une pareille escadre pouvait rendre, il est permis d'exprimer un sentiment de regret. Peut-être lui eût-il été donné, par une diversion pleine d'éclat, de peser dans la balance des événemens. Tous les élémens appropriés s'y trouvaient, six vaisseaux et deux frégates à hélice, quatre frégates à roues et ces flottilles de canonnières et de batteries flottantes destinées à essuyer et à éteindre les feux des ouvrages ennemis. Sur le lac de Garde, Peschiera eût difficilement tenu contre leurs attaques, combinées avec celles des troupes de siége. Dans l'Adriatique, les succès n'étaient pas moins bien préparés. Déjà les vaisseaux du blocus avaient rendu l'investissement de Venise de plus en plus étroit; le reste de l'escadre était en marche et allait commencer les opérations offensives. Aucun détail n'avait été négligé pour en rendre l'effet à la fois prompt et décisif. Dans la courte relâche faite à Lossini, les batteries flottantes avaient reçu le complément de leur artillerie; on les avait en outre dégréées et démâtées, ainsi que les canonnières, afin de les rendre moins vulnérables. Quelques tirs d'exercice avaient formé la main des équipages, des essais répétés avaient prouvé l'énergie des pétards sous-marins destinés à briser les estacades qui fermaient les ports de Chioggia, de Malamocco et du Lido. Trois mille soldats d'infanterie, empruntés à notre armée d'Afrique et répartis sur les vaisseaux, devaient concourir au débarquement et enlever les forts, que nos canons auraient réduits à l'impuissance. Des *trabaccoli*, espèces de barques pontées capturées sur les marines locales, avaient reçu des mortiers de 32 centimètres dont on attendait de bons résultats; des transports

mixtes avaient été convertis en hôpitaux pour recevoir les blessés le jour de l'engagement. Toute cette flottille légère, bien armée et bardée de fer sur ses flancs, eût forcé des passages réputés inaccessibles, porté la guerre sur des eaux où on ne l'attendait pas, intimidé et dominé la défense par une pluie de feux convergens. Ces dispositions ne laissaient aucun doute sur le dénoûment. Les forts étaient pour ainsi dire à nous, et, maîtres des forts, nous commandions Venise. Jamais preuve plus belle n'eût pu être donnée de l'appui qu'une armée de terre peut recevoir d'une armée de mer qui manœuvre sur ses flancs et la seconde par des démonstrations puissantes. Ce que les campagnes de la Baltique et de la Mer-Noire avaient fait entrevoir à un esprit aussi juste qu'exercé, la campagne de l'Adriatique l'eût confirmé avec une entière évidence.

Comme les canonnières, les batteries flottantes ont un rôle défini et plus limité encore; elles ne peuvent servir qu'à réduire les ouvrages à terre. Armées de dix-huit canons du gros calibre et revêtues d'une armure en fer battu de 11 à 13 centimètres d'épaisseur, elles passent jusqu'ici pour invulnérables. L'épreuve en a été faite dans la prise de Kinburn, et elle a complétement réussi; elles en sont sorties intactes. Des doutes se sont pourtant élevés sur l'utilité de ces constructions massives; elles manquent de qualités nautiques, plongent trop profondément dans l'eau pour être employées dans tous les atterrages, exigent une remorque à la mer, et embarrassent par leur lenteur les mouvemens des flottes. Après quelques années d'épreuve, les Anglais semblent y avoir renoncé; ils laissent dépérir celles qu'ils avaient construites à notre exemple, et n'en font pas de nouvelles. De notre côté, au lieu de copier les premiers types, on essaie plutôt de les agrandir en cherchant d'autres formes. C'est ce qu'on nomme les *frégates cuirassées*, dont quatre sont sur le chantier, et porteront quarante ou trente-six canons du gros calibre. Le principe reste le même, celui d'une armure en métal; il ne s'agit que d'y ajouter de meilleures conditions de marche et une plus grande puissance d'artillerie. Cette tentative est curieuse, et il s'y attache un intérêt très vif. Si les canonnières avec leur faible armement, si les batteries flottantes avec leur marche alourdie ne peuvent pas entrer en ligne dans un combat à la mer, il en serait autrement de frégates défendues par un revêtement en métal. Des bâtimens de cette force, infligeant d'énormes dommages à leurs adversaires sans en recevoir eux-mêmes, amèneraient dans l'art des constructions une nouvelle révolution, et dans la guerre des changemens qu'il n'est pas aisé de prévoir. Il n'y a plus qu'à attendre les essais. Les modèles qui sont sur le chantier ont des proportions qui atteignent presque celles d'un vaisseau, 82 mètres de

longueur sur une largeur proportionnée et une épaisseur de 13 à 14 centimètres dans le bordage de métal. L'armement comporte, il est vrai, moins de canons, mais ces canons sont tous de la plus grande puissance. La difficulté consiste à concilier la vitesse avec cette surcharge de poids; c'est un calcul de statique, et il a été fait.

Comme on le pense, les Anglais ne sont pas restés indifférens à cette expérience; ils ont compris dans leurs derniers projets deux frégates à cuirasse, et commandé à l'industrie privée un vaisseau qui excédera toutes les proportions habituelles, et sera pour la flotte militaire ce qu'est le *Great-Eastern* pour la flotte marchande. Ce géant des mers aura une capacité de 6,000 tonneaux, moitié plus que le *Marlborough* de 131 canons, 380 pieds de long et une force de vapeur nominale de 1,250 chevaux, effective de près de 4,000, de manière à fournir une vitesse de quatorze nœuds à l'heure. Bardé et blindé en fer, armé en outre d'un puissant éperon, ce vaisseau pourra traverser, assure-t-on, une flotte sans souffrir de ses feux, la couvrira du sien, et usera au besoin de la violence de son choc pour briser les bâtimens qui se trouveront sur son passage. De telles exagérations n'ont cependant rien de sérieux; on n'aurait pas une marine entière dans ces conditions. Ce qui l'est davantage, c'est le revêtement en fer appliqué aux navires de premier et de second ordre. En supposant qu'à l'emploi le procédé justifie ce qu'on s'en promet, la seule manière d'y répondre serait de donner aux canons une telle puissance qu'aucun revêtement n'y pût résister. L'artillerie a fait de nos jours de tels pas qu'on peut s'attendre à beaucoup de surprises. Qui aurait prévu, il y a quelques années, celle qu'un digne et modeste officier, le colonel Treuille de Beaulieu, ménageait à notre armée de terre, et qui, arrivée au moment décisif, a rempli l'Europe du bruit de ses merveilleux effets? De longues et patientes études, longtemps méconnues, nous ont valu ce canon rayé dont la portée et la précision ont dépassé les espérances qu'avaient données les épreuves des polygones. Ce qui a été fait pour le canon de campagne ne pourrait-il pas s'appliquer au canon de marine? Depuis longtemps, les officiers de la flotte s'occupent de cette recherche, et on peut dire que le canon rayé leur est une arme familière. Des essais qui remontent à plusieurs années avaient eu lieu près de Lorient, à la pointe de Grave, avec des résultats satisfaisans : à de très grandes portées, des buts avaient été atteints, et les modèles ayant réussi, on les a multipliés. Ce n'est pourtant là qu'une ébauche et comme une préparation à des résultats plus décisifs. En Angleterre, sir W. Armstrong a eu les honneurs d'un canon où il semble s'être inspiré de celui qui a joué un rôle si brillant dans la campagne d'Italie : des rayures, des ailettes, des culasses à vis constituent le fond de cette invention. Les expériences,

paraît-il, sont concluantes; la presse anglaise en a parlé avec chaleur. A une distance de cinq milles, des boulets ont porté dans un blanc de six pieds carrés avec une justesse pour ainsi dire mathématique. Avant la fin de l'année, cent canons de ce modèle entreront dans les magasins de l'amirauté. Tout en gardant une réserve plus grande, nous n'en marchons pas moins. Si nos informations sont exactes, le colonel Treuille de Beaulieu aurait dressé les plans et arrêté les détails d'un canon de marine dont la puissance défierait toutes les rivalités. Il s'agirait d'une pièce de 3 mètres de longueur avec des dispositions appropriées, qui non-seulement porterait un boulet à 7 et 8,000 mètres, mais à une distance moindre traverserait une cuirasse de 24 centimètres d'épaisseur (1). Si cette découverte se vérifie, elle aura pour conséquence l'abandon du système des revêtemens; ils n'auront plus d'objet dès qu'ils cesseront d'être impénétrables.

Voilà donc les services nouveaux que la marine a été appelée à rendre sous le régime de la liberté des mers; elle est devenue le laborieux compagnon et l'utile auxiliaire de nos armées de terre. Loin de moi la pensée de déprécier ces services, qui ont été si bien définis par un si noble juge : ils sont évidens, incontestables. Plaçons-nous pourtant dans l'hypothèse contraire, celle d'une mer disputée. Ces services, peut-elle alors les rendre, et ne serait-il pas imprudent de l'y condamner? Peut-elle prendre à sa remorque ces canonnières, ces batteries flottantes, tout ce lourd et encombrant convoi, pour le conduire sur le théâtre de ses opérations? Elle a en face d'elle, disposé à lui barrer le passage, un ennemi résolu dont les premiers feux désempareront ces canonnières, sépareront de leurs remorqueurs ces batteries flottantes, destinées, si elles sont invulnérables, à aller échouer sur quelque côte au premier coup de vent. Ces types de fantaisie n'ont plus rien de sérieux, si une véritable guerre maritime éclate; ils ne suffiraient même pas pour la surveillance du littoral. Il n'y a plus alors qu'une marine de combat; tout rôle auxiliaire s'efface devant le rôle principal. Il faut avoir à la mer des flottes libres d'empêchement, dégagées dans leurs allures, sans autre but assigné que la recherche de l'ennemi, ne comptant dans leurs rangs que des bâtimens qui puissent se mouvoir et se défendre par eux-mêmes. On revient alors aux traditions, et si elles ne suffisent plus, on les complète par la meilleure des épreuves, celle du champ de bataille.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer lorsqu'on veut juger ce que peut être une descente et dans quelles limites on doit la

(1) Une expérience faite en Angleterre a également prouvé qu'un canon Armstrong de 68 peut traverser à petite distance une plaque en fer de quatre pouces d'épaisseur.

renfermer. Nul sujet ne prête plus à l'illusion. Il semble vraiment que depuis que la vapeur est trouvée, l'Angleterre nous appartient, et que si nous ne l'occupons pas, c'est que nous y mettons une discrétion extrême. Des deux côtés du canal, il y a des gens, et en grand nombre, qui nourrissent ce sentiment, les uns pour s'en enorgueillir, les autres pour s'en alarmer. L'orgueil, on le conçoit, nous y sommes prompts; mais les alarmes, on ne se les explique guère de la part d'un peuple sensé comme l'est le peuple anglais. Encore moins peut-on concevoir que de l'autre côté du détroit des écrivains sérieux aient imaginé un plan d'invasion dont le point de départ serait l'anéantissement complet des forces navales anglaises. Après s'être exécutés ainsi de leurs propres mains, ils montrent en perspective à leurs lecteurs une armée de 200,000 Français débarquant en quatre corps, l'un de 50,000 hommes mettant pied à terre entre Torquay et Darmouth, un second de même nombre à Harwich ou sur quelque autre plage du comté de Suffolk, un troisième entre Shoreham et Chelsea, un quatrième enfin sur un point à déterminer; puis ils indiquent à ces quatre corps une marche convergente sur Londres, où l'armée entière arriverait tambour battant et enseignes déployées par les vieilles routes de Bath et d'Oxford. Si tout cela est débité sérieusement, il faut bien compter sur la crédulité publique; si c'est une raillerie, elle n'est pas du meilleur goût.

La vapeur! il faudrait pourtant s'entendre là-dessus, savoir ce qu'elle vaut et écarter les chimères. Qu'elle puisse jeter à l'improviste plusieurs milliers d'assaillans sur un rivage dégarni, cela est hors de doute pour les hommes du métier. Avec la mobilité qui la rend si redoutable, il est facile de faire revivre, en pleine civilisation, ces surprises à main armée qui ont marqué les temps barbares, ces expéditions où les pirates normands et les forbans algériens portaient de rivage en rivage la dévastation et l'épouvante. C'est un genre d'exploits qui est redevenu possible et qui s'aggraverait de nos jours par les facilités de la navigation. Seulement il n'est l'apanage d'aucune race ni d'aucune nation; toutes pourraient à l'envi exercer cet odieux abus de la force. Ainsi, pendant que nous irions insulter et ravager les côtes du pays de Galles, les Anglais pourraient en faire autant sur un point de notre golfe de Gascogne ou du pertuis breton. Un excès en amènerait un autre, les surprises s'engendreraient, et l'on marcherait de représailles en représailles jusqu'à ce qu'un nouveau droit des gens vînt apporter un terme à ces violences de flibustiers. Voilà dans quel sens et dans quelle limite la vapeur fournit un instrument sûr et nouveau; elle permet des descentes faciles suivies de prompts rembarquemens, des coups de main accomplis par des hommes déterminés. A l'honneur des marines militaires, il faut croire qu'aucune n'usera désormais de tels

moyens. Les gouvernemens n'ont pas interdit la course aux particuliers pour s'en attribuer le privilége sous une autre forme et en mettre les excès sous leur responsabilité. La civilisation sous ce rapport a fait un grand pas. Dans les derniers conflits qui se sont élevés, on a pris à tâche d'éloigner des populations inoffensives le poids des hostilités : ce sera l'honneur de notre siècle de mettre cette immunité à l'abri de toute atteinte.

Il ne s'agit donc plus de surprises d'aventuriers, il s'agit de descentes régulières opérées par des corps d'armée. Or une armée n'est pas si maniable qu'on le suppose : elle traîne à sa suite ses chevaux, son artillerie, ses bagages, un matériel considérable; elle a contre elle le nombre, la difficulté des mouvemens, l'épreuve d'un élément nouveau. Une fois embarquée, elle ne dispose plus d'elle-même, elle ne s'appartient pas. Qu'il y ait une rencontre, un engagement entre la flotte qui la porte et celle qui veut l'empêcher d'arriver à sa destination, cette armée nuit plus qu'elle ne sert, elle est un embarras et point une force; elle peut être engloutie sans avoir eu l'honneur de lutter. Qu'il survienne une tempête, comme celle qui dispersa l'escadre de Morard de Galles, ou seulement un ressac violent sur les plages où l'on doit opérer, et l'armée d'invasion est réduite à l'impuissance. Vainement compterait-on sur ces hasards qui changent de loin en loin la destinée des hommes et des états. On ne joue pas sur de tels coups de dés de nombreuses existences; la conscience la plus aguerrie reculerait avant de se charger d'un semblable poids. Quel hasard d'ailleurs peut-on attendre en face d'une nation vigilante, d'un territoire populeux, d'une côte incessamment sillonnée, de vigies toujours en éveil, de flottes nombreuses et puissantes, de télégraphes électriques semant l'alerte instantanément, de chemins de fer qui aboutissent à tous les rivages et peuvent en quelques heures concentrer sur le point menacé tous les élémens de la défense? Comment, avec ce concours de circontances, croire à un débarquement furtif, fait à l'improviste? Ce serait insensé. Il n'y aurait de possible qu'un débarquement de vive force, après un combat heureux contre les escadres ennemies. Or ce combat, dans quelles conditions aurait-il lieu, et quelles en seraient les chances? C'est ce qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner.

Supposons une armée de cent mille hommes, et ce n'est pas trop pour une si rude entreprise, réunie dans un ou plusieurs ports de la Manche. Il faut qu'on la répartisse sur les bâtimens qui doivent la transporter. Dans la prévision d'un engagement, les vaisseaux combattans resteront libres; les charger de troupes serait les énerver et les paralyser. Une flotte de transport serait donc nécessaire. Pour estimer ce qu'elle doit être, les données ne manquent pas. En Crimée, cent bâtimens, et dans le nombre quarante vaisseaux ou fré-

gates de guerre, ont à peine suffi aux trente mille Français que comprenait l'expédition. Cent mille n'exigeraient pas moins de quatre cents voiles marchandes. Quel convoi! et comment imaginer qu'il puisse agir par surprise? L'embarquement s'effectue, on part. A quelques lieues au large, l'ennemi se montre, le combat s'engage. Tant qu'il dure, le sort des transports est en suspens, et si de la flotte opposée il se détache quelques vaisseaux à grande vitesse qui prennent ces bâtimens un à un, les désemparent et les coulent, quel moyen y aura-t-il d'empêcher cette destruction? Il faudrait pour cela que le nombre de nos navires de combat dépassât celui de nos adversaires, et c'est toujours le contraire qui a eu lieu, de sorte que, même vainqueurs, nous n'aurions plus qu'un convoi décimé et mis hors d'état de pousser les choses plus loin. Admettons encore qu'on arrive intact au lieu du débarquement, croit-on que les escadres ennemies déserteront la lutte au moment où le sol national est sur le point d'être violé? N'auront-elles point de boulets pour ces chalands et ces chaloupes chargés de soldats, et ne profiteront-elles pas de la confusion qui règne toujours en un pareil moment? Poussons les choses plus loin : la descente a eu lieu, notre armée se forme à terre, nous avons pris pied. Que feront nos vaisseaux? Resteront-ils en nombre sur ces rades foraines, exposés à la fois à de nouvelles attaques et au déchaînement des vents, ou bien se retireront-ils en laissant cette armée sans communication avec le continent, livrée à elle-même au milieu de populations en armes, et n'ayant pas la certitude d'être soutenue? On le voit, ce n'est pas une entreprise ordinaire, où la valeur des soldats compense et aplanit toutes les difficultés. Rien n'est impossible aux nôtres, et ils l'ont bien prouvé : ils se montreraient là ce qu'ils se sont montrés partout, héroïques; mais même avec eux, et en comptant sur les étonnemens qu'ils nous réservent, il serait sage de ne pas tenter la fortune à ce point.

On dit à cela qu'il y a des exemples de descentes, et de descentes heureuses. Oui, à deux conditions toutefois, des mers ouvertes et des rivages dégarnis. Des armées ont été alors mises à terre presque sans coup férir. Oublions l'expédition d'Irlande, où l'étoile de Hoche le servit si mal; quelques débris de ses troupes touchèrent seuls la terre pour aller languir sur les pontons. En Égypte et en Afrique, le sort nous servit mieux; on put débarquer au Marabout, près d'Alexandrie, et à Sidi-Ferruch, à quelques lieues d'Alger. Dans l'un et l'autre cas, il n'y eut pas de résistance sérieuse. Les grèves du Marabout étaient complétement désertes; celles de Sidi-Ferruch n'offraient qu'un petit nombre d'assaillans, plus tumultueux que redoutables, qui poussaient leurs chevaux jusqu'aux bords de la mer et fuyaient ensuite après avoir déchargé leurs fusils. Reste la

Crimée, le souvenir en est récent, et l'on s'en appuie. Où rencontra-t-on l'ennemi? A l'Alma, après quelques jours de marche. Non-seulement les armées combinées n'éprouvèrent point d'obstacle dans leur débarquement; mais on leur laissa tout le temps nécessaire pour se bien former, débarquer leurs chevaux, leurs bagages, leurs canons, et se présenter au combat dans la pleine possession de leurs forces. Il n'y a donc point de comparaison possible entre ces expéditions où la mer et le rivage restent libres et celles où l'une et l'autre seraient défendus, entre des pays qui renoncent à la résistance et ceux où elle s'organiserait sur tous les points avec une abondance de ressources et une énergie de volonté que les plus prévenus sont obligés de reconnaître.

De tout ce qui précède, je ne veux tirer qu'une conclusion : c'est que tous ces services que l'on demande depuis quelques années à la marine, ces essais vers lesquels on la pousse, ces opérations mixtes où elle se résigne au rôle de subordonnée, se rattachent à une période de transition où la mer n'est point disputée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette trève cessait et qu'une guerre maritime vînt à éclater, d'autres soins devraient prévaloir. Ce ne serait plus impunément qu'on disperserait ses efforts. Sans renoncer à l'esprit d'innovation, il faudrait savoir le contenir dans des limites prudentes, de peur que la force que l'on cherche ne nuisît à celle que l'on a. Le sort d'un pays ne peut pas être joué sur une hypothèse. Sans doute il y aurait encore une place pour les batteries flottantes, les canonnières, les frégates à cuirasse, les unes éprouvées, les autres à éprouver; mais ces accessoires de la flotte s'effaceraient nécessairement devant son élément fondamental, ses solides et véritables instrumens de combat. Il s'agirait alors d'y concentrer ses ressources, d'en accroître le nombre et la puissance, de les diriger sur l'ennemi pour vider résolûment la querelle et soutenir l'honneur de notre pavillon.

II.

L'instrument de combat en marine, c'était autrefois le vaisseau de ligne à voile; c'est aujourd'hui le vaisseau de ligne à hélice, avec les frégates qui s'en rapprochent par le nombre de leurs canons. Encore la frégate n'avait-elle, dans les engagemens passés, qu'une importance secondaire : à Aboukir, on cite par exception la *Sérieuse* comme ayant essuyé les bordées de deux vaisseaux avant d'aller s'échouer sur la plage. Ces noms de vaisseau et de frégate n'ont d'ailleurs rien que de relatif. On rappelait dernièrement en Angleterre que le *Victory*, vaisseau de soixante-douze monté par Nelson, ne représenterait de nos jours qu'une frégate de troisième

rang, l'*Ariadne*, qui vient d'être mise à flot et qui est armée de vingt-six pièces de gros calibre. Il y a en Russie et aux États-Unis des frégates qui, par les proportions et les conditions d'armement, sont l'équivalent d'un vaisseau de troisième classe. Ce qui constitue la différence réelle, c'est l'énergie du feu. Aussi est-ce à ce point surtout qu'il faut s'attacher; il en est un autre auquel la vapeur ajoute un prix plus grand, c'est la vitesse.

Sans être homme du métier, il est facile de comprendre ce qu'est la vitesse à la mer. Voici deux flottes en présence : l'une des deux a sur l'autre l'avantage de un, deux, trois nœuds dans la marche, c'est-à-dire que, dans le cours d'une heure, elle gagnera sur la flotte ennemie un tiers, deux tiers de lieue, ou une lieue de chemin. Qui ne voit le parti qu'en tirera la flotte favorisée? Dans le combat, ses vaisseaux pourront à leur gré quitter les positions où ils sont en souffrance pour prendre celles où ils doivent le mieux opérer; ils choisiront leurs adversaires, les placeront entre deux feux, s'éloigneront pour réparer leurs avaries et revenir à leur poste quand ils se seront remis en état, simuleront une retraite afin de rompre les lignes de l'ennemi et recommencer la lutte quand il se sera désorganisé dans la poursuite. Après le combat, l'avantage persiste. Vaincue, la flotte animée d'une vitesse plus grande allégera les conséquences de sa défaite et sauvera presque tous ses vaisseaux; victorieuse, elle ne laissera échapper aucun de ceux qui lui auront tenu tête, rentrera au port avec ses prises, et infligera à la marine rivale un de ces dommages dont on se relève difficilement. Avec la voile, les bénéfices de la vitesse étaient grands sans doute, mais ils étaient subordonnés aux vents et aux allures; avec la vapeur, rien ne les amoindrit : ils se réalisent presque à coup sûr. Aussi y a-t-il lieu de porter de ce côté l'attention la plus soutenue, et dans ce sens un trop grand nombre de vaisseaux à vitesse uniforme présenterait un inconvénient de plus. La vitesse, il est vrai, a une limite; vouloir s'y dépasser à l'envi serait une tâche puérile et onéreuse. La vitesse dépend de la machine, et la machine dépend elle-même de l'espace qu'on peut lui donner. L'esprit d'innovation est donc contenu; mais il n'en est pas moins démontré que, dans des termes raisonnables, cet objet doit rester constamment à l'étude, et cette nécessité toujours présente à la pensée de nos ingénieurs.

Une revue anglaise soulève une autre difficulté, c'est de savoir si l'hélice est réellement et entièrement invulnérable. On n'ignore pas que, dès l'origine, l'appareil à roues fut reconnu impropre à un service de guerre. Les pales, agissant à découvert, étaient pour ainsi dire livrées à l'action des boulets, et quelques coups heureux devaient suffire pour démonter les machines. Avec l'hélice, cet inconvénient disparaissait. Immergée comme elle l'est, on a dû la croire

à l'abri des atteintes. L'est-elle en effet, et d'une manière assez sûre pour qu'on puisse se fier à elle dans tous les cas et dans tous les états de la mer? Telle est la question qui se pose, et la guerre seule semble appelée à la résoudre. Déjà l'hélice avait donné lieu à des plaintes fondées : l'appareil en est délicat, sujet à des dérangemens, d'un entretien difficile, exigeant beaucoup de soin. Que sera-ce quand à la violence des eaux viendra se joindre la menace des projectiles? Par de grosses mers, l'hélice se découvre en partie et offre prise à un tir habilement dirigé. Ne pourra-t-on pas l'inquiéter aussi par des feux plongeans qui iraient frapper ses organes dans les profondeurs où ils se meuvent? Nous exposons ces doutes sans les discuter, et avec la conviction que les hommes de l'art seraient en mesure d'y répondre.

A ces objections techniques il s'en rattache une dernière, et c'est l'*Edinburgh Review* qui nous la fournit. Le vaisseau à hélice a gardé sa mâture, réduite seulement de hauteur. Est-ce le dernier mot de cette réforme, et la voile doit-elle être conservée dans un vaisseau à feu? N'offre-t-elle pas plus d'inconvéniens que d'avantages? Parler ainsi, c'est troubler nos gens de mer dans leurs affections les plus chères. Les mâts sont la parure d'un vaisseau; ils lui donnent une fierté et une élégance que ne sauraient avoir des coques rases. Pour nos officiers, c'est le dernier débris de la tradition, un titre, un souvenir, le fond des études passées; il est naturel qu'ils y tiennent. Ce fut longtemps pour eux l'objet principal; ils s'y rattachent comme à un accessoire. D'ailleurs à ces motifs de sentiment se joignent des considérations d'utilité. La machine peut être mise hors de service, et que deviendraient alors ces bois inertes, à la merci des vagues et des vents? S'exposer de gaieté de cœur à un sinistre où la vie des hommes est en jeu serait insensé, quand un surcroît de précautions peut en éloigner les chances. Dans ces accidens, qui ne sont pas rares à la mer, la voile retrouve sa fonction; elle est le salut des vaisseaux et des équipages. La voile permet en outre d'affecter les navires à toutes les destinations, et leur ouvre le théâtre le plus étendu. Avec l'appareil à feu, dont le combustible est si vite épuisé, un vaisseau ne peut guère s'éloigner des côtes : il est comme enchaîné dans les eaux de la Méditerranée et de la Manche; avec la voile, il retrouve la liberté de ses allures, il peut porter au loin le prestige de nos couleurs et le témoignage de notre force.

Tout cela est juste et ne saurait être contesté : pour y faire une réponse plausible, il faut voir les choses sous un autre aspect et ramener le vaisseau à sa grande mission, celle d'instrument de guerre. Peu importe qu'il soit moins imposant au coup d'œil, pourvu qu'en réalité il soit plus redoutable. Les traditions à oublier, les risques à courir, l'utilité des destinations lointaines, ne sauraient être mis

en balance avec les qualités militaires. Un vaisseau doit être aussi fort que possible, et ce qui l'affaiblit est par là même condamné. La mâture a-t-elle cet effet? peut-elle être une cause d'affaiblissement? Voilà les vrais termes du débat. Or il est évident que, par son poids et sa résistance au vent, la mâture diminue la vitesse, et on a vu de quel prix est la vitesse dans un combat. On peut caler les mâts, dira-t-on; c'est avouer qu'ils nuisent. Cet inconvénient n'est pas le seul ni le plus grave. Cette mâture offre un point de mire aux boulets, et quand elle est atteinte, elle couvre le pont d'éclats et de débris qui embarrassent les manœuvres, blessent ou tuent des hommes, gênent ou suspendent le feu des batteries. Il y aurait donc là pour le vaisseau un affaiblissement réel qui ne serait pas compensé par la faculté d'avoir à sa disposition un double appareil de marche. Ce serait une preuve de plus que les moyens les plus simples sont aussi les plus sûrs, et que les complications ne sont jamais un perfectionnement. On s'occupe en Angleterre de surmonter ces difficultés, et il se peut que le pays qui doit tant à la voile soit le premier à faire ce sacrifice définitif à l'esprit de renouvellement.

Voilà bien des élémens que le passé ignorait, et qu'un demi-siècle de repos a introduits dans le régime des guerres navales. Le plus étrange de cette situation, c'est qu'on n'en peut parler que par conjecture. Il en est de même de l'artillerie, où les révolutions n'ont été ni moins nombreuses, ni moins profondes. J'ai déjà parlé des expériences faites et des combinaisons en projet pour augmenter la puissance et la rectitude du feu dans des modèles perfectionnés. Il me reste à insister sur les différences qui existent entre le nouvel armement et ceux qui l'ont précédé. Rien de plus varié que les anciennes bouches à feu de marine; il y en avait de 12, de 18, de 24, de 36, amalgamées dans les mêmes batteries ou tout au moins dans le même bâtiment. Les calibres allaient en diminuant de force, depuis les batteries basses qui portaient le plus gros jusqu'aux batteries de pont qui portaient le plus léger. A chaque batterie, à chaque pièce répondaient des boulets assortis, et plus d'un inconvénient résultait de ce mélange. Ce fut pour y porter remède que l'ordonnance de 1837 décida que désormais il n'y aurait plus, dans la flotte, qu'un calibre uniforme et réglementaire, celui de 30. Depuis lors, nos bâtimens de guerre ont été armés de pièces de ce calibre avec un avantage très marqué sur le système tombé en désuétude. Cependant on est allé plus loin, et un autre élément est survenu à la suite des découvertes auxquelles le général Paixhans a attaché son nom. Il y a eu alors toute une série de bouches à feu, canons, obusiers, mortiers, à boulets creux et à boulets pleins, qui ont introduit dans notre marine les calibres de 40, 60, 80, dans celle des Anglais, les calibres de 32, 64 et 94. Dans les débuts, ce

ne fut qu'un complément; quelques pièces de cet ordre, la plupart à pivot, prirent place sur l'avant et l'arrière de nos bâtimens. Désormais elles semblent destinées à composer des armemens entiers d'une terrible uniformité; des frégates anglaises, russes et américaines n'ont que de ces grands modèles, et nos frégates à cuirasse n'en porteront pas d'autres. Dans ces conditions, les évaluations de force entre les escadres et entre les bâtimens manqueront de bases certaines; on n'en aura qu'un élément trompeur dans le nombre des canons. Autrefois on établissait le calcul des forces sur le poids du fer qu'une flotte peut vomir par minute. Le boulet creux, dont les effets ne sont pas en raison du poids, a déjà troublé ce calcul, et la différence des calibres le rendra encore plus susceptible d'erreurs. Le colosse naval dont nous avons parlé, et qu'une compagnie particulière doit livrer à l'amirauté, n'aura que 32 canons, mais ils seront tous du calibre de 94. Telle corvette américaine comme le *Merrimac*, avec 18 canons Dahlgren, équivaudra presque à un vaisseau. Il en est de même de plusieurs frégates anglaises comme la *Mersey* et le *Diadème*. L'effet de cet armement est de doubler au moins, de tripler même la puissance des bâtimens qui l'adoptent, et pour avoir des rapprochemens exacts il faudra dorénavant, à l'appui et en regard du nombre des canons, bien déterminer quels en sont la nature et le calibre.

Dans ce concours de nouveautés, que va devenir la tactique navale? En d'autres temps, elle eut ses règles et ses traditions; on l'enseignait dans les écoles, elle était consignée dans de nombreux traités. L'ordre de bataille, le rôle des combattans s'y trouvaient fixés d'une manière rigoureuse; chaque vaisseau s'appuyait sur deux autres vaisseaux, celui qui le précédait et celui qui le suivait, ou, en termes du métier, son matelot d'avant et son matelot d'arrière; l'escadre marchait ainsi, ou en échelons, ou en équerre, en conservant autant que possible sa position et ses distances. Le principe consistait en une grande symétrie et peu de champ laissé à l'inspiration personnelle et à la liberté des mouvemens. Nelson, il est vrai, fit bon marché de ces règles, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le premier, il s'étudia à pénétrer par plusieurs points la ligne ennemie, à en isoler les vaisseaux de manière à pouvoir les combattre séparément et les réduire en détail : sous ses ordres, les commandans n'eurent plus les mains liées; pour les rendre plus forts, il les rendit plus indépendans. Son procédé était des plus simples, et l'amiral Jurien de La Gravière, dans ses belles études sur la marine (1), l'a résumé en peu de mots : « Donner le bon exemple, se jeter résolûment au plus fort du danger, et compter

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1846.

sur ses compagnons pour en sortir vainqueur. » Mais qu'on adopte cette tactique audacieuse ou qu'on en imagine une plus prudente, il n'en faut pas moins trouver de nouvelles méthodes de combat. Que sera cette tactique? C'est une autre inconnue à dégager. Notre escadre d'évolutions s'en occupe, et le sujet est digne de l'habile chef qui la dirige. Par trois points surtout, la marine actuelle diffère de celles qui l'ont précédée : la sûreté des mouvemens, la justesse du tir, la puissance du feu. On n'y verra plus, Dieu merci, le spectacle qu'ont offert nos deux dernières et fatales rencontres, celui d'une partie de nos flottes écrasée par les boulets de l'ennemi, tandis que l'autre partie assistait pour ainsi dire l'arme au bras à cette défaite. Avec la vapeur, de telles fautes ne seront plus possibles: toutes les forces seront utilement engagées, et s'il y a des réserves, elles iront du côté du canon quand le moment sera venu, soit pour y rétablir les chances, soit pour compléter la victoire. Terrible perspective que celle d'une lutte où l'on mettra en ligne jusqu'au dernier homme et au dernier vaisseau, mais il n'en faut pas moins l'envisager d'un regard ferme et résolu! Avec quel effectif y figurerons-nous, si la destinée nous réserve cette épreuve? Ici arrivent à leur place les questions délicates de dénombrement.

On dirait qu'il y a un parti-pris chez les Anglais d'exagérer nos forces et de diminuer les leurs; ce fut de tout temps ainsi, l'habitude ne se perd pas. Dans l'étrange plan d'invasion dont il a été question plus haut, l'auteur part de cette donnée, que la France possède un nombre de vaisseaux à hélice très supérieur à celui dont le royaume-uni dispose, et qu'à ce compte elle peut se rendre maîtresse du canal. Ce sont là des suppositions gratuites. Nous ne sommes pas dans le secret des armemens du gouvernement impérial, et c'est à un document distribué au parlement anglais que nous emprunterons une partie des renseignemens qui vont suivre, en les complétant par quelques informations personnelles. D'après ces données, nos forces de mer se distribueraient dans les proportions suivantes : 33 vaisseaux à hélice à flot et 5 sur le chantier, portant ou pouvant porter 3,340 canons; 15 frégates à flot et 16 sur le chantier, avec 1,310 canons. Ce sont les vraies et grandes ressources de la guerre, comprenant 70 bâtimens et 4,650 canons. On a vu ce que sera en 1871 l'effectif probable; voilà quel est en 1859 l'effectif réel. Or cet effectif de 38 vaisseaux et de 32 frégates demeure encore en-deçà de celui que la loi de 1837 fixait comme réglementaire, et qui s'élevait à 50 frégates et 40 vaisseaux. Après vingt ans écoulés, nous n'en serions pas arrivés au chiffre que nous nous étions proposé d'atteindre, et que les pouvoirs publics avaient sanctionné. Y a-t-il là un effort démesuré, et qui puisse ressembler à une menace? Quant aux bâtimens inférieurs, frégates, corvettes, avisos,

transports à roues, qui ne sauraient entrer en ligne de bataille, on en compte 150 environ avec 700 canons. Restent les types de fantaisie dont on s'est tant occupé et que des chiffres ramèneront à leur véritable importance : ils se composent de 5 batteries flottantes avec 90 canons, et de 40 canonnières ou chaloupes canonnières avec 107 canons. Telle est notre flotte à vapeur. La flotte à voile comprend en outre 9 vaisseaux et 28 frégates, les uns susceptibles de transformation, les autres trop vieux pour être transformés et destinés à fournir leur carrière dans un service de plus en plus effacé.

Certes ce n'est point là une marine qui soit à dédaigner, et la France peut à bon droit s'en enorgueillir. Dans ses principaux élémens, ce matériel est en excellent état. Nos vaisseaux, nos frégates ne le cèdent, sous aucun rapport, aux frégates et aux vaisseaux des autres puissances maritimes; pour l'ensemble et les détails, ils peuvent affronter tous les rapprochemens. Ce sera un honneur pour le gouvernement et un titre pour nos ingénieurs que d'avoir su en peu de temps approprier les anciennes flottes à une nouvelle destination et de les avoir mises au niveau des nécessités présentes. Ajoutons qu'une part de ces mérites doit revenir à la prévoyance de ces gouvernemens parlementaires qui n'étaient pas si indifférens qu'on l'a dit aux soins de notre défense et à la gloire du drapeau. Les chambres se montrèrent constamment généreuses envers la marine, et il suffit de rappeler qu'en 1846 une loi lui alloua 135 millions de crédits extraordinaires, à répartir sur un certain nombre d'exercices. Les effets de cette loi ont survécu aux révolutions et aux changemens de régime. Ces vaisseaux qu'on a refondus, ces coques que l'on a achevées, remontent à une date où un contrôle souvent méticuleux régnait dans les dépenses publiques, et pourtant il n'y eut ni hésitations, ni chicanes de détail. Des orateurs éminens entrèrent en lice; les partis eux-mêmes désarmèrent devant l'utilité du but et l'urgence des besoins. C'est ainsi que, sous bénéfice d'inventaire, on a pu reprendre l'œuvre commencée avec tant de libéralité.

Maintenant, en regard de cette flotte qui nous appartient, voyons celle que l'Angleterre peut mettre en ligne. Ici les documens ont un caractère complet de certitude. Il ne s'agit plus d'informations clandestines, mais d'une enquête faite au grand jour. On a souvent parlé des avantages du secret en ce qui touche aux opérations militaires : les Anglais n'ont pas de ces scrupules. Ils veulent tout savoir de leurs affaires, et il ne semble pas que jusqu'ici ils s'en soient mal trouvés. En pleine guerre, ils ont élevé des discussions publiques sur les actes et les personnes; ils n'en ont été ni compromis, ni affaiblis. C'est un pays où personne ne compte sur le silence et où tout le monde se résigne à relever de l'opinion. Fidèle à ces vieilles habitudes, le cabinet de lord Derby alla droit au fait.

Un éveil avait été donné au sujet de nos travaux maritimes; il institua une commission pour savoir à quoi s'en tenir. Cette commission avait pour mandat de s'enquérir de l'état de la marine anglaise et de le comparer avec celui des autres puissances, de la France en particulier. De là un rapport qui, d'abord confidentiel, a été ensuite distribué aux deux chambres. C'est dans ce rapport que nous relevons les faits et les chiffres suivans. Vers la fin de 1858, l'effectif de la flotte anglaise comprenait 29 vaisseaux de ligne à hélice à flot et complétement achevés, 11 en cours de préparation et 10 sur le chantier, 34 frégates de divers rangs avec un nombre proportionné de corvettes, transports, canonnières, batteries flottantes, le tout formant ensemble 464 vaisseaux ou bâtimens à feu, portant 8,246 canons, pourvus d'une force de vapeur de 105,962 chevaux, et représentant une capacité de 457,881 tonneaux. A l'appui et à titre auxiliaire existait une flotte à voiles de 35 vaisseaux de ligne, de 70 frégates et 190 bâtimens de flottille. Sur ces derniers vaisseaux, 6 allaient être disposés pour recevoir une hélice, et plusieurs autres rasés pour être convertis en frégates. Ainsi, pour ne tenir compte que des vaisseaux de haut bord, 60 figuraient, il y a quelques mois, sur les états de l'amirauté, soit achevés, soit en préparation, et d'après les explications qui ont été depuis données au parlement, ces 60 vaisseaux seront au complet au printemps prochain et prêts à fournir leur service.

A la lecture de ces détails, on se demande comment ce seul rapprochement n'a pas suffi pour écarter de l'esprit de nos voisins tout sujet d'alarme : 60 vaisseaux de ligne à hélice contre 38, plus de 8,000 canons contre 5,000 à peine, et en surcroît 35 vaisseaux à voile contre 9, dans lesquels on peut puiser les élémens d'autres vaisseaux à hélice. Il est vrai que cette flotte formidable ne manque pas d'occupation; elle a à sa charge la surveillance de presque tout le globe; elle ne peut pas rester compacte, et tend constamment à se disperser. L'esprit de conquête a valu à l'Angleterre un bel empire; mais, si beau qu'il soit, il est plus lourd encore. Sans une force toujours présente, elle le verrait s'échapper de ses mains lambeau par lambeau. C'est à ses croisières qu'elle doit de le maintenir et de l'accroître; aussi en entretient-elle partout pour intimider ses vassaux ou protéger ses sujets, dans l'intérêt de sa domination ou de son commerce. Elle en a en Chine et au Japon pour en forcer les portes, dans les mers du Sud pour tenir en respect les marines rivales, dans l'Amérique du Nord pour s'opposer aux écarts d'un peuple remuant et prompt aux insultes, au Cap, en Australie, au Bengale, dans les Indes occidentales, pour garder des possessions qui lui appartiennent, dans la Mer-Rouge pour y poursuivre ses

empiétemens, dans la Baltique pour surveiller un essor maritime qui lui porte ombrage, sur les côtes d'Afrique pour réprimer la traite des noirs, dans les colonies d'origine espagnole pour y assurer la prépondérance de son pavillon. Ainsi elle voit s'éparpiller ses bâtimens de moyenne et de petite grandeur; s'ils portent au loin son influence et son nom, ils sont presque perdus pour sa défense. Ses vaisseaux même ne peuvent tous y veiller; il y a un partage obligé entre les deux grands théâtres des opérations militaires, la Manche et la Méditerranée. Plus elle étend sa force dans des parages éloignés, plus elle s'affaiblit dans le siége de son empire, et cela au point qu'en faisant tout trembler au dehors, elle peut en être réduite à trembler pour elle-même. Telle est l'expiation d'un développement poussé à outrance. Et que serait-ce si une alliance avec les marines secondaires fournissait à la France l'appoint qui lui manque pour rétablir à son profit la balance des forces, et lui donnait le goût d'une revanche des désastres et des humiliations que la main de l'Angleterre lui a infligés dans le cours des siècles!

Quand on se place à ce point de vue, les inquiétudes se justifient mieux, et on s'explique que des personnages parlementaires, lord Lyndhurst, des notabilités militaires, sir John Burgoyne, le général Shaw Kennedy, les aient jusqu'à un certain point partagées. Elles ne résistent pas cependant à un examen sérieux. Ne gardât-elle pour la défense de ses côtes que quarante vaisseaux à hélice, l'Angleterre pourrait encore, comme on dit familièrement, dormir sur les deux oreilles. Si ses forces sont dispersées, les nôtres ne le sont pas moins; nous ne pourrions pas les concentrer sans imprudence. Toulon ne peut pas être dégarni au profit de Cherbourg; on ne laissera jamais sans vaisseaux ni Brest ni Rochefort : il y a donc là une répartition à faire. L'Algérie est garantie contre la conquête par notre armée de terre; elle ne serait protégée contre une insulte que par une escadre. Toute nation a des embarras de position; nous n'en sommes pas plus exempts que d'autres. L'incomparable avantage de l'Angleterre, c'est de n'avoir de craintes que du côté de la mer; outre celles qui nous viennent de là, nous avons celles que peuvent nous donner nos frontières. Si nos voisins se sentaient menacés, leur esprit remuant ne leur ferait pas défaut; ils auraient vite retrouvé le secret de ces diversions qui nous furent si funestes sous le premier empire. Aux ressources de la diplomatie, ils ajouteraient au besoin les subsides, qui tentent et entraînent les états appauvris.

Cette chance vînt-elle à lui manquer et fussions-nous libres du côté du continent, l'Angleterre trouverait dans la nature même de ses populations des motifs de se rassurer. Le matériel n'est pas tout

en marine, il y a aussi le personnel, et s'il existe entre les Anglais et nous une distance pour le matériel, pour le personnel cette distance est bien plus grande. Dans ce sens, les craintes qui se sont manifestées ressemblent à une injustice, presque à un affront. Ces marins du royaume-uni, qui se sont toujours bravement battus, ont-ils tant démérité de leur pays qu'on puisse les croire insuffisans pour sa défense? Leurs qualités ne sont pas contestées, et quant au nombre, il atteint des proportions dont seuls nous aurions le droit de prendre ombrage. Dans les derniers recensemens de l'amirauté, le chiffre des matelots de commerce officiellement inscrits n'est que de 227,911, mais dans ce total ne figurent ni les marins des côtes, ni ceux qui se livrent à de courtes navigations, et il faut y ajouter en outre les équipages de la flotte. En tenant compte de ces élémens et de ceux qui échappent, on arrive à un chiffre de 322,000 d'après quelques évaluations, de 420,000 d'après quelques autres. Le gouvernement n'a, il est vrai, aucun droit sur ces hommes, qui exercent une profession libre; ils ne sont pas, comme les nôtres, astreints à un service même temporaire; ils peuvent naviguer où ils veulent et comme ils veulent, sous d'autres pavillons s'ils y trouvent leur convenance, et c'est le cas pour un grand nombre d'entre eux. L'état n'a d'autres ressources que les engagemens volontaires, et pour les multiplier, il a fallu y attacher une prime en argent. A ce sujet, il s'est élevé en Angleterre des doutes sur le mérite de ce régime; on l'a comparé à celui de la France, qui dispose à son gré de sa population maritime, l'enrôle ou la congédie, est sûre de la retrouver à heure fixe et pour le nombre qui lui convient. On s'est demandé si ce n'était pas là un exemple à suivre, et si cette rapidité dans le recrutement des équipages, comparée à l'embarras inséparable des contrats individuels, n'était pas d'un côté un trop grand élément de force, de l'autre une cause trop active de faiblesse. Avant de prendre un parti là-dessus, l'Angleterre fera bien d'y réfléchir. C'est sous l'empire de la liberté que sa population maritime a pris des développemens qui étonnent; il est très douteux qu'il en eût été ainsi sous le régime de la contrainte. Le marin anglais s'appartient; le marin français ne s'appartient pas, du moins jusqu'à un certain âge. L'industrie du premier est une industrie positive à laquelle on ne peut l'arracher sans son consentement; l'industrie du second est précaire, assujettie, subordonnée à des convenances extérieures qui la traversent sans relâche, et quelquefois la brisent sans pitié. Si l'Angleterre faisait cette violence à ses mœurs et à ses institutions, si elle adoptait une mesure de ce genre, même mitigée, l'effet le plus immédiat serait d'exciter l'esprit d'émigration, si naturel au marin. Elle appauvrirait ses ressources pour avoir voulu les rendre plus sûres.

Pourquoi d'ailleurs douterait-elle de ses matelots? Ne les a-t-elle pas vus dévoués dans les circonstances les plus critiques? Ont-ils manqué à la patrie quand elle était en péril?

Il est vrai que dans les débuts de ce siècle l'Angleterre eut recours à un moyen bien rigoureux pour recruter ses flottes. Une presse était exercée sur les marins, c'est-à-dire qu'on les raccolait de vive force sur tous les points où on pouvait les atteindre, dans les rues, dans les tavernes, dans les lieux publics, quelquefois même dans leurs domiciles. Le souvenir de cette violence est resté gravé dans les esprits en traits si profonds qu'il a fallu y renoncer, et que l'urgence des besoins, la nécessité même d'une défense, ne pourraient suffire à la rétablir. De là ces moyens proposés pour donner à la contrainte des formes moins odieuses qui, en assurant le service, respecteraient davantage la liberté des individus. Mieux vaut que cette liberté reste entière, et elle peut l'être sans nuire à la promptitude et à la vigueur des armemens. Les mesures que vient de prendre l'amirauté en sont la preuve; elles inaugurent un système plus juste, plus humain, plus conforme aux mœurs du pays. C'est par l'attrait des engagemens que l'amirauté veut attirer vers ses flottes les meilleurs matelots du commerce, c'est par des soldes plus élevées, des avantages de toute nature, qu'elle prétend vaincre leur répugnance et obtenir leur concours; elle s'est dit qu'il n'y a de choisis et de fidèles que des équipages bien payés. Là-dessus les conclusions de la commission d'enquête ont été des plus formelles. Elle propose de porter jusqu'à 2,000 le nombre des mousses qui font leur apprentissage à bord des bâtimens de l'état, et qui acquièrent à cette école l'instruction nécessaire à un bon service. Elle insiste sur l'augmentation des troupes de marine, excellente infanterie qu'on a commencé à former au canonnage, et des gardes-côtes qui forment une réserve constamment prête et bien éprouvée. Sur les 100,000 matelots employés dans de courtes navigations, elle voudrait qu'on en enrôlât 20,000 comme volontaires de marine, pouvant être requis en toute occasion. Les avantages attachés à cette servitude seraient une somme déterminée, payable en plusieurs termes, une indemnité pendant la durée de l'apprentissage, une pension de retraite de 50 à 55 livres sterling, l'admission dans le corps des gardes-côtes et à l'hôpital de Greenwich. Toutes ces mesures seraient couronnées et appuyées par l'augmentation de la solde générale dans la proportion des grades et du temps du service. Avant peu, elles auront reçu la sanction nécessaire et passeront dans les usages. L'Angleterre aura alors un regime agissant par sa propre vertu et susceptible de durée, sans que la contrainte y jette une ombre, si adoucie qu'elle soit. Elle peut compter aussi sur

l'élan qu'imprimerait à sa population la moindre menace à l'intégrité de son territoire, et sur le nombre des marins que la guerre rendrait disponibles en les arrachant à l'exercice de leur industrie.

A cette population de 420,000 gens de mer où les flottes anglaises puisent leurs équipages, que pouvons-nous opposer? Disons sur-le-champ que, sous ce rapport, nous sommes en progrès. Je viens de parler du régime des classes et des servitudes qui l'accompagnent; il faut ajouter que ces servitudes ont été allégées par des procédés bienveillans. Une sorte de roulement s'est établi dans les réquisitions, et les usages ont adouci les rigueurs de la loi. Au bout de trois ans, un marin est congédié, et, sauf les cas urgens, n'a pas à fournir une seconde période de service. La profession s'est ressentie de ces ménagemens; elle a vu s'accroître le nombre de ceux qui l'exercent. Les registres de notre inscription comptent aujourd'hui 90,000 marins environ qui pourraient être enrôlés pour les besoins de l'armée navale. Peut-être y a-t-il dans ce chiffre quelques non-valeurs; elles ne sauraient être nombreuses et n'y apporteraient qu'une diminution peu sensible. Quant à la qualité des hommes, elle est excellente et supporterait toutes les comparaisons. Ce qui frappe en eux et les distingue des autres équipages, c'est la variété des races et le mélange des aptitudes. Le marin né sur les bords de l'Océan n'a de commun avec le marin né sur les rivages de la Méditerranée que la pratique de la mer et les connaissances professionnelles; pour tout le reste, ils diffèrent. Il y a des nuances entre le marin de la Manche et celui de la Mer du Nord, de plus grandes encore entre le marin breton et celui du golfe de Gascogne. Chaque type se conserve, même dans les équipages amalgamés. L'ensemble compose une marine vigoureuse, alerte, dure au mal, pleine d'entrain et de ressources, ici plus intelligente, là plus solide, et qu'on peut conduire au feu avec l'assurance que ni l'habileté ni la bravoure ne lui feront défaut : elle comprend dans ses rangs, et en grand nombre, des canonniers à brevet qui n'ont point de rivaux pour l'instruction dans aucune flotte. Même réduit par les éliminations à 80,000 hommes, ce personnel peut suffire au service de nos flottes dans les limites que nous nous sommes assignées. Il irait de pair, au début d'une guerre, avec celui de la puissance la mieux pourvue en marins. Malheureusement c'est là tout notre enjeu, et à cette armée il n'y a pas de réserve; les pertes ici ne pourraient pas se réparer. Un marin ne s'improvise pas; c'est le produit du temps et d'une éducation acquise à une rude école. Quand on réfléchit à ce fait, on est ramené malgré soi à la cause principale d'où il découle. L'infériorité numérique de notre population maritime provient surtout du régime commercial auquel nous sommes fatale-

ment condamnés. Sans échanges point de navigation, sans navigation point de marins; c'est ainsi que tout s'enchaîne, et qu'au développement des échanges se trouvent liés la grandeur, la fortune, l'ascendant de la France. Comment pardonner à ces industriels qui, depuis un demi-siècle, en compriment l'essor sous une coalition d'intérêts? Ils jettent volontiers des défis à l'Angleterre, et quand on leur offre le seul moyen efficace de se mettre à son niveau, ils se retranchent dans un refus : peu leur importe que la marine soit languissante, pourvu que leurs inventaires ne souffrent pas.

Pour obvier à cette infériorité du nombre, on a mis en avant plusieurs moyens, entre autres l'augmentation du chiffre des hommes qui arrivent à bord par le recrutement. Avec la voile, c'était un pauvre expédient; la manœuvre de la voile exige des marins consommés, elle exige un long apprentissage. Avec la vapeur, le cas est différent, surtout si l'on renonce à cet appareil aérien qui emploie tant de bras et rend désormais si peu de services. Il ne reste plus alors que le canonnage, auquel le matelot du commerce est aussi étranger que l'homme de l'intérieur. C'est même un point à noter qu'un marin nouveau sur les flottes a de la peine à devenir un bon canonnier; le fait a été constaté pour les équipages anglais de la Baltique, composés en grande partie de recrues. Réduit au canonnage, le service n'offre pas de grands obstacles à l'homme du recrutement; quelques mois de navigation lui suffisent pour acquérir ce qu'il doit avoir du marin, les pieds et l'estomac. Si l'expérience confirmait ces prévisions, le problème du renouvellement de notre personnel maritime, d'insoluble qu'il était, se résoudrait de lui-même. Des pépinières s'ouvriraient à nos flottes et les tiendraient pourvues en raison de leurs besoins. Il suffirait, pour cela, de détourner au profit de l'armée de mer une faible portion du contingent à l'aide duquel notre armée de terre se recompose chaque année. On pourrait même n'envoyer aux vaisseaux que des hommes dégrossis dans nos polygones, et qui recevraient à bord leur complément d'instruction. Les hommes du recrutement, inférieurs en beaucoup de points, offrent pourtant un avantage sur les marins de profession; ils sont en général plus disciplinés, moins turbulens, et gardent une tenue meilleure.

Après nos matelots, il faut compter nos officiers; c'est la tête de la flotte, dont ils sont les bras. Dans quelle proportion se distribuent-ils entre les deux marines? Notre infériorité de nombre se retrouve ici avec ses inconvéniens. Loin de s'accroître à vue d'œil comme ceux de notre armée de terre, les cadres de l'armée de mer sont restés stationnaires ou à peu près. Ils comprennent environ 2,000 officiers de tout grade; l'Angleterre en a plus de 6,000. Nous

comptons 33 amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux; l'Angleterre en a eu jusqu'à 160, et quoique ce nombre ait été réduit, il reste encore très imposant. On voit quelle distance sépare les deux cadres. Tout n'est pas sérieux dans celui de l'amirauté anglaise. Les règles de l'avancement n'y sont pas précises comme les nôtres, et bien des officiers supérieurs y figurent au titre actif, qui devraient en être depuis longtemps éliminés. C'est cette abondance de vétérans qui faisait dire à un membre du parlement que la liste des amiraux anglais était de nature à faire trembler le pays plus que l'ennemi (1). Si le mot est vif, il caractérise bien l'abus. Nos cadres sont plus élastiques; ils font passer dans la réserve, à un âge déterminé et qui s'élève suivant les grades, tous les officiers indistinctement, hormis les amiraux, ce qui limite ce régime de faveur à deux titulaires en temps de paix, et trois en temps de guerre. Ce principe est salutaire, quoique rigoureux : s'il écarte quelques officiers supérieurs dont les conseils et le concours seraient encore d'un prix réel, c'est la seule chance ouverte à la génération d'officiers qui arrive. Par la longue paix qui règne, il ne leur resterait que les chances de la mortalité naturelle ou de la retraite volontaire, qui ne créent pas assez de vides pour satisfaire aux légitimes ambitions et maintenir l'arme sur un pied de rajeunissement. Ce régime a un autre avantage : il ne confère les grades qu'au mérite et à l'ancienneté, et n'admet aucune des exceptions dont le régime anglais est prodigue; il ouvre de plus la porte aux officiers mariniers et aux sous-officiers que leurs services rendent dignes de l'épaulette, ce qui n'a lieu en Angleterre ni pour la marine ni pour l'armée. Voilà les faits; mais, pour en revenir au nombre, il est loin de se balancer en notre faveur. En supposant que sur ces 6,000 officiers l'amirauté ne puisse en employer utilement que 4,000, ce serait encore le double au moins de ce dont nous disposons. C'est à la qualité de combler la différence, et nous connaissons assez nos officiers de marine pour dire qu'ils supporteraient sans fléchir le poids de cette situation inégale.

Là-dessus, les garanties ne manquent pas : il suffit de comparer ce qu'était notre marine il y a vingt ans et ce qu'elle est aujourd'hui. Son réveil vraiment sérieux remonte à cette escadre que forma en 1839 l'amiral Lalande, et dont les campagnes ont été ra-

(1) La *Revue d'Édimbourg* contient à ce sujet un détail curieux et qui mérite d'être cité. Sur 100 amiraux, 39 ont atteint l'âge de 70 à 87 ans, 14 seulement sont en activité. Sur 358 capitaines, 31 ont plus de 60 ans, 180 n'ont jamais servi dans leur grade, 90 seulement ont de l'emploi. Dans les grades inférieurs se trouvent aussi un très grand nombre d'officiers que leur âge ou leurs infirmités rendent impropres à un service actif.

contées ici (1) avec un rare bonheur d'expression et une chaleur entraînante. Il faut revenir à ce document, le méditer, en suivre les détails, quand on veut se former une idée de la distance qui sépare le point de départ du point d'arrivée. On y voit notre marine à l'œuvre, doutant encore d'elle-même, et retrouvant la confiance à l'école de l'activité; on y assiste à la vie de nos hommes de mer, à cette forte éducation que développent des croisières prolongées, à cette lutte contre les élémens où l'âme et le corps se trempent si bien. C'est de cette époque que date l'armement permanent, seul moyen d'entretenir l'esprit de corps et de fonder une tradition navale qui survive au renouvellement des équipages et aux vicissitudes du commandement. Ce régime, alors nouveau, qui a survécu aux bouleversemens politiques, entre pour une grande part dans l'ascendant chaque jour plus réel de notre marine, dans l'estime où on la tient et dans les craintes qu'elle inspire. C'est à ce moment aussi que l'emploi de la vapeur, le rôle qu'elle doit jouer dans les flottes, ont été mis à l'étude, et il est bon de rappeler devant quelle autorité s'inclinèrent les résistances que cette innovation rencontrait. Il y eut alors un élan dont les effets durent toujours. Notre corps d'officiers supérieurs, si brillant et si solide, s'y est formé par les bons exemples, et les donne à son tour aux jeunes officiers qui sortent de nos écoles. Nos marins y ont puisé les élémens de cette instruction et de cette discipline qui se transmettent d'un équipage à l'autre comme un legs religieusement conservé; la meilleure entente des manœuvres, la précision du tir, le perfectionnement du canonnage, l'installation régulière des vaisseaux, ont été le produit de cette renaissance à laquelle l'opinion publique s'associait avec un assentiment marqué. Depuis ce temps, le mouvement ne s'est point ralenti, et a même puisé un surcroît d'énergie dans le renouvellement que les progrès de la science et de l'art ont rendu nécessaire. Ainsi s'est créée et maintenue une flotte qui commande le respect, et qui sait ce qu'elle vaut.

Ce dénombrement achevé, que reste-t-il à en conclure? C'est que l'équilibre des proportions n'est pas aussi détruit qu'on le prétend, et qu'il demeure à peu près ce qu'il était dans les périodes précédentes. Des deux côtés, on a eu une marine à refondre; on y a procédé, et on a dû y procéder d'urgence : les circonstances le commandaient. Des inconvéniens sont attachés à cette précipitation, et nous les avons signalés. Les deux marines ont mieux aimé les subir que de laisser leur pays à découvert. A cet égard, comme l'a dit lord Palmerston, chaque état est juge de la conduite qu'il doit suivre, et

(1) Voyez *l'Escadre de la Méditerranée* dans la *Revue* du 1er août 1852.

n'a point à se régler sur ce qu'on fait et pense ailleurs. Il a semblé à l'Angleterre que les événemens lui imposaient la prévoyance comme une loi, et qu'elle était astreinte à un surcroît de précautions. Qu'elle se trompe en cela ou qu'elle ait raison, elle n'en a pas moins agi comme elle devait agir. L'opinion se prononçait, elle l'a entendue. Elle a fait une enquête sur ses forces de mer, elle en a commencé une sur l'état de ses côtes, elle a pressé ses enrôlemens, exercé ses milices, armé ses volontaires, accru le nombre de ses soldats. Le caractère de ces mesures est ouvertement défensif, et ne saurait causer d'ombrage à aucun gouvernement. Ce à quoi prétend l'Angleterre, c'est d'être en mesure de résister, de quelque part que vienne l'attaque, quels qu'en soient les moyens. Qui peut le trouver mauvais? Il est impossible de contester que, dans ces termes et en la dégageant de craintes exagérées, cette conduite ne soit digne du peuple qui la tient. Le seul danger, c'est qu'elle ne dépasse le but qu'on se propose. Au nombre des conseils qui lui ont été donnés et qui n'ont leur excuse que dans un excès de zèle, il en est que l'Angleterre ne pourrait pratiquer sans porter atteinte à ce qui fait son titre et sa force, — ses libres institutions. Les militaires, les gens du métier, ont surtout abondé dans ce sens. On a vu ce qui lui était proposé au sujet de sa population maritime; on a étendu à son armée l'application de ces avis officieux. On l'a invitée à en faire un élément plus essentiel de sa défense, à en élargir les cadres, à lui donner une organisation plus permanente, à en rendre le recrutement moins précaire, en empruntant des procédés justifiés par l'expérience et qui sont en usage sur le continent. Que l'Angleterre redoute de s'engager sur cette pente périlleuse, qu'elle laisse ces voix imprudentes s'éteindre dans l'isolement. Ce qu'elle doit à ses institutions viriles, elle le voit, et elle le sent; elle sait ce qu'elle a gagné dans cette indiscipline apparente qui n'est que la surface d'un ordre bien garanti; elle sait qu'en dehors et au-dessus des forces organisées, il y a dans les communautés des forces latentes qu'y développe l'exercice de droits étendus, et qui se retrouvent quand l'honneur est en jeu ou que le salut l'exige. Le génie et l'intelligence de la liberté l'ont conduite où nous la voyons : qu'elle n'y attente en rien sous peine de déchéance!

De son côté, la France a fait également ce qu'elle devait faire : elle ne pouvait pas rester découverte quand autour d'elle personne ne s'y résignait. Les devoirs étaient les mêmes, les actes se sont réglés sur les devoirs. On a donc imprimé et dû imprimer une certaine activité à nos chantiers, à nos arsenaux, à nos forges, à nos ateliers de machines. De là est sortie une flotte qui compte parmi les plus belles que nous ayons eues, et qui a su s'emparer avec

bonheur des découvertes les plus récentes. Est-elle une menace? En conscience, nous ne le croyons pas et nous l'avons dit. Remarquons pourtant que deux nations qui veulent et doivent rester amies prendraient pour y aboutir un singulier chemin, si elles s'armaient à l'envi l'une contre l'autre tout en échangeant de cordiales protestations. On s'aigrirait à ce jeu, et la gageure aurait ses périls. Ce serait d'ailleurs une gageure très coûteuse, et le trésor public s'en ressentirait. Plus que jamais la marine est une question de dépense. Le combustible en a fort accru les frais courans, et l'on s'en fera une idée en calculant qu'un vaisseau de premier rang, à grande vitesse, emploie pour chaque jour de navigation entre 3 et 4,000 fr. de charbon, suivant les lieux où il s'approvisionne.

En tout ceci, l'alliance de la France et de l'Angleterre n'a pas été sérieusement entamée, et c'est une garantie pour le repos du monde. Ce sera le fait le plus considérable de ce siècle que d'avoir pu si longtemps maintenir cette alliance malgré les nuages qui l'ont couverte de loin en loin, et qui l'ont rendue plus chère à mesure qu'elle redevenait plus manifeste. Sous ce rapport, on a des grâces à rendre à la mémoire de ces gouvernemens si calomniés, qui se sont refusés à la rompre à travers plus d'un discord, et lui ont fait jusqu'au sacrifice d'une popularité nécessaire à leur existence. Cette alliance a reçu bien des chocs, éprouvé bien des défaillances, et elle en est sortie intacte, et d'une nécessité mieux démontrée. On dirait que plus elle coûte aux deux peuples, plus ils s'y attachent. Parfois les animosités se réveillent, les esprits s'irritent, des soupçons on en vient aux défis; il règne dans l'air comme un bruit de bataille. Est-ce le conflit tant ajourné? Non, ce n'est qu'une crise suivie d'une période d'apaisement. Il est à désirer que ce sentiment se fixe dans les cœurs. Le dernier appui des civilisations européennes est dans cette union : une guerre maritime, avec les forces nouvelles qu'on peut y déployer, serait un malheur européen. Éloignons-en jusqu'à la pensée, et sachons porter la lutte sur un meilleur terrain. Ce n'est pas seulement par l'activité industrielle, comme on nous le conseillait récemment, que nous sommes appelés à rivaliser avec l'Angleterre. Il convient d'élargir le programme et de l'appliquer à d'autres conquêtes. Les grands états ne doivent pas seulement au monde attentif des exemples pour la conduite judicieuse de leurs intérêts matériels; ils lui doivent aussi, sous peine de descendre de leur rang, le spectacle significatif de leur dignité et de leur grandeur morales.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LE CAFÉ, SA CULTURE ET SES APPLICATIONS HYGIÉNIQUES.

A côté du sucre, comme élément de prospérité coloniale et de bonne alimentation intérieure, se place le café, dont la production est restée une source de revenus considérables pour nos établissemens d'outre-mer. J'ai plus d'une fois signalé dans la *Revue* l'intérêt qu'il y aurait à développer en France la consommation du sucre (1). Si des mesures administratives peuvent élargir les débouchés de notre industrie sucrière des Antilles et de Bourbon, il est cependant un autre moyen d'en favoriser les progrès : c'est d'encourager l'usage des boissons aromatiques et salutaires où le sucre entre comme ingrédient nécessaire. Le café, le thé, le chocolat ont à ce point de vue, outre leur incontestable utilité hygiénique, une véritable importance économique. En même temps que l'emploi de ces précieux toniques profite à la santé générale, il assure à nos colonies un autre genre d'avantages en activant leur production industrielle et en resserrant leurs liens avec la métropole.

Il règne malheureusement une fâcheuse ignorance sur la composition, les propriétés et le rôle de cette catégorie de substances alimentaires, qui d'ailleurs, par suite de certaines entraves commerciales, n'arrivent entre les mains du consommateur que surchargées de divers frais généraux, et rencontrent sur les marchés mêmes de

(1) Notamment dans la livraison du 1er mars 1859.

la métropole la concurrence d'imitations plus ou moins grossières. Sans traiter ici la question économique, nous voudrions, en ce qui touche le café, réunir les données scientifiques qui méritent l'attention du producteur comme du consommateur, et démontrer d'une part quelles sont les meilleures conditions de la culture du café, de l'autre combien l'hygiène publique est intéressée à défendre la production loyale de cette substance alimentaire contre la fraude.

I.

Chacun sait que la boisson connue sous le nom de café est obtenue par la torréfaction de grains ovoïdes, gris, jaunes ou verdâtres, la plupart déprimés ou offrant une face plane, tous marqués d'un sillon longitudinal. Ce qu'on sait moins, c'est que ces grains constituent le périsperme corné et comme le noyau d'un fruit charnu ou baie légèrement sucrée, ressemblant à une petite cerise oblongue. La plante qui produit ces baies est le caféier ou cafier, *coffæa arabica*. Comment découvrit-on les propriétés aromatiques des fruits du précieux arbrisseau? Faut-il attribuer cette découverte à un berger d'Arabie, dont les chèvres auraient manifesté un singulier redoublement de pétulance après avoir goûté aux fruits du cafier? Faut-il croire avec les auteurs arabes que ce fut le mollah Chudely qui le premier fit usage d'une décoction de café afin de pouvoir prolonger ses pieuses veilles? Peut-être est-il permis de ne pas attacher plus d'importance à cette question qu'aux explications étymologiques qui font venir le mot café de la ville africaine de Coffee. Ce qui est certain, c'est qu'il faut chercher le berceau de la célèbre plante sur les bords de la Mer-Rouge, près du détroit de Bab-el-Mandel. C'est aussi dans l'Arabie-Heureuse, particulièrement aux environs d'Aden et de Moka, que se trouvent les plantations de café qui fournissent, sous le nom même de *moka*, les produits les plus estimés.

Le cafier figure parmi les plus jolis arbrisseaux qui croissent en trop petit nombre sous le ciel brûlant de l'Yémen. Il s'élève sous une forme pyramidale à 4 ou 5 et même à 6 ou 7 mètres de hauteur, s'il n'est mutilé par la main des hommes; ses rameaux flexibles, noueux, portent sur de courts pétioles des feuilles luisantes, d'un vert intense, ovales, longues, pointues, qui offrent des nervures prononcées et d'élégantes ondulations. Les fleurs du cafier, groupées en petites panicules à l'aisselle des feuilles, sont d'une éclatante blancheur. Des fruits ou baies ovoïdes, d'un volume graduellement développé jusqu'à égaler celui d'une petite cerise, succèdent aux fleurs, tandis que de nouvelles floraisons se préparent, offrant

bientôt par leur blancheur pure d'agréables oppositions avec les vives couleurs vertes, jaunes et rouges des fruits, suivant les progrès de la maturation. Le spectacle enchanteur de la floraison des cafiers ne dure, il est vrai, que peu de jours, mais il se renouvelle plusieurs fois pendant la durée du printemps : trois floraisons en général ont lieu tous les ans, à trois semaines ou un mois d'intervalle. La première apparition des fleurs dépend de la saison où les pluies commencent, elle varie du 1er mars à la mi-avril; cette floraison est en outre subordonnée à la température locale, qui est elle-même en rapport avec la hauteur des lieux où la plantation se trouve établie. L'exposition soit au sud, soit au nord, exerce aussi son influence pour accélérer ou retarder les phénomènes successifs de la floraison, de la fructification et de la maturité complète; celle-ci s'annonce par la teinte brune, graduellement plus foncée, qu'acquièrent les fruits en perdant dès lors leur belle nuance rouge.

Le cafier fait partie de la famille des rubiacées. Les rubiacées de nos climats sont en général des plantes herbacées et annuelles, comme la garance. Les rubiacées des pays chauds forment au contraire un groupe très varié de plantes ligneuses, où l'on remarque le café, l'ipécacuana, les quinquinas jaune et rouge, le kino. Parmi ces plantes, les unes sont riches en principes colorans, les autres douées de propriétés éminemment toniques, astringentes ou nutritives. C'est à la fois comme plante tonique et nutritive que le café a pris place dans l'alimentation publique. L'usage du café était depuis longtemps répandu en Orient quand il s'introduisit en Europe, vers le commencement du xve siècle. Ce ne fut pas toutefois sans difficulté que cet usage s'établit, même en Orient. Dans l'empire ottoman par exemple, la consommation du café eut à lutter contre de nombreux obstacles dès qu'elle devint une occasion de réunion dans des lieux publics. Amurat III fut un des princes les plus hostiles aux consommateurs de café, il fit fermer les établissemens où l'on débitait l'odorante liqueur. Après un intervalle d'un régime plus doux, cette tradition de sévérité fut reprise sous la minorité de Mahomet IV et abandonnée définitivement en 1554, sous le règne de Soliman le Grand.

On connaît généralement les vicissitudes qu'a traversées la consommation du café en Europe. Introduit à Venise en 1615, à Marseille en 1654, le café paraissait à Paris en 1657, sous les auspices du voyageur Thévenot, et devenait tout à fait à la mode en 1669, grâce à l'initiative de l'ambassadeur ottoman Soliman-Aga. Bientôt, vers 1673, s'ouvrirent des cafés publics, tels que celui du Florentin Procope et de Grégoire d'Alep. Alors aussi la consommation du café devenait une question médicale, et l'on commençait à s'occuper des

effets que le café pouvait produire sur la santé des populations. Ces effets passaient généralement pour dangereux, et un mot célèbre de Mme de Sévigné est resté comme l'écho des préjugés entretenus contre le café par les médecins du XVIIe siècle. Au siècle suivant, tous ces préjugés avaient disparu, et une plaisanterie de Fontenelle, presque centenaire, répondait gaiement aux accusations portées contre le café. « Il faut avouer, disait Fontenelle, que le café est un poison bien lent, car j'en bois plusieurs tasses chaque jour depuis quatre-vingts ans, et ma santé n'en est pas encore sensiblement altérée. » Aujourd'hui on peut opposer à ceux qui redoutent les effets du café un argument plus sérieux dans le chiffre même qu'atteint la consommation de cette substance alimentaire en Europe sans que la santé publique en souffre nulle part, et au contraire avec grand profit pour elle (1). Ce chiffre dépasse annuellement 300 millions de kilogrammes.

C'est l'initiative entreprenante du peuple hollandais qui a fait du café une culture coloniale et un objet de commerce. A la fin du XVIe siècle, au moment où la consommation du café prenait un développement considérable en Europe, les habiles négocians hollandais s'emparèrent de cette source de richesse. On fit venir de Moka quelques jeunes cafiers à Batavia. Un de ces pieds, transporté dans les serres du jardin botanique d'Amsterdam, y produisit des fleurs, puis des fruits qui parvinrent à maturité. On sema les graines et on obtint quelques pieds nouveaux, dont l'un fut, lors de la paix d'Utrecht, envoyé en cadeau à Louis XIV. Ce cafier, placé dans les serres du Jardin du Roi, à Paris, s'y multiplia bientôt. Il restait à naturaliser le cafier dans nos colonies des Antilles, et le capitaine Declieux reçut la mission délicate d'y transporter trois des pieds venus au Jardin du Roi. La traversée fut longue et difficile : deux de ces plants ne purent même résister à la sécheresse; l'équipage manquait d'eau. Le capitaine Declieux, comprenant toute l'importance de la mission qu'il voulait accomplir, partagea avec le seul cafier qui lui restât sa faible ration d'eau. Il parvint enfin à l'introduire vivant dans la colonie de la Martinique, où se rencontrait un climat si favorable dans plusieurs localités, qu'en un petit nombre d'années la multiplication des cafiers fut prodigieuse.

(1) On obtiendrait peut-être des effets moins salutaires, il faut le dire, de la substance sucrée contenue dans la pulpe du fruit mûr du cafier, et qui, sous l'influence de la fermentation, développe rapidement de l'alcool. A. de Humboldt s'étonnait qu'on n'eût pas tiré parti de ces propriétés de la baie du cafier; il ignorait sans doute qu'on a essayé en diverses occasions de l'utiliser dans nos colonies pour produire une légère boisson aromatique et vineuse. Un ancien écrit cité par M. Boussingault contient le passage suivant : « Les habitans de l'Arabie prennent la peau qui enveloppe la graine et la préparent comme le raisin; ils en font une boisson pour se rafraîchir pendant l'été. »

Telle est l'origine d'une de nos plus importantes cultures coloniales, dont les progrès ont été constatés par les remarquables produits envoyés à l'exposition universelle de 1855 (1). Toutefois ces progrès avaient été longtemps contrariés par des circonstances heureusement disparues. D'autres cultures, plus profitables en apparence, absorbaient l'attention, les soins et les capitaux, parfois trop rares, des propriétaires. Ainsi, tant que la production du sucre fut sans rivale, elle s'étendit même sur les terrains reconnus depuis comme peu favorables à la culture des plantes saccharines. Aujourd'hui la situation n'est plus la même. La production des sucreries indigènes et coloniales récentes dépasse pour le moment l'ensemble de la consommation métropolitaine. Sans doute la consommation du sucre, nous en avons l'espoir, deviendra de plus en plus considérable et se mettra au niveau de cette production; mais il n'en reste pas moins inopportun et peu avantageux de multiplier sans réflexion les plantations de cannes. Il importe surtout de varier les cultures, et parmi les produits coloniaux qu'on peut obtenir avec avantage sur les terrains peu favorables aux cannes, on doit citer en première ligne le café. Il est constant en effet que la consommation du café en France a suivi une progression ascendante depuis trente ans (2). Comment ne pas reconnaître d'ailleurs la nécessité de varier les cultures coloniales, quand on voit deux riches possessions, l'une française, l'autre anglaise, la Réunion et Maurice, réduites à se procurer par la voie du commerce maritime la farine, le riz, les fourrages consommés dans leurs importantes exploitations?

Un fait remarquable, observé précisément dans l'île de la Réunion, toujours empressée à secouer le joug des anciennes méthodes en fait de culture et d'industrie coloniale (3), vient montrer com-

(1) La Réunion avait envoyé des cafés très bien préparés par M. David de Florès sous les dénominations de *moka, eden* et *myrte,* d'autres de Mme Lafitte, de M. Jallot, de Mme veuve Lossandière. Dans l'envoi de la Guadeloupe, les produits de M. Bonnet et ceux qui étaient présentés au nom de MM. Souque et Negré se faisaient surtout remarquer. L'échantillon expédié de la Martinique par M. Le Lorrain offrait le type de ce café vert dont la forte saveur est si estimée en tous pays comme propre à rehausser certains autres cafés à odeur plus suave. Un produit de la Guyane française, adressé par M. Goudin et venu des terres hautes, offrait une singulière analogie avec le moka. Un autre café moins aromatique, recueilli sur les terres basses du quartier de Mana par les sœurs de Saint-Joseph, annonçait aussi une culture intelligente et soigneuse. Parmi les produits nombreux des possessions étrangères, on remarquait surtout les belles collections présentées par le conseil des colonies portugaises et par la société néerlandaise de Java.

(2) La moyenne annuelle (entre les importations décennales), qui de 1827 à 1836 était de 17,327,684 kilos, s'est élevée de 1837 à 1846 à 24,400,119 kilos, et de 1847 à 1856 à 32,633,022 kilos.

(3) Rendre cet hommage à l'île de la Réunion, ce n'est que justice; c'est aussi répondre à des susceptibilités qu'avait éveillées un passage mal interprété de notre der-

bien la variété des plantations serait profitable à nos possessions d'outre-mer. A la Réunion, certaines terres crevassées et marécageuses sont difficilement appropriées à l'entretien et au développement des cannes à sucre. On ne peut en obtenir, même à grands frais, qu'un jus aqueux et peu sucré. La culture et la récolte, difficiles en tout temps, y sont devenues impraticables depuis l'enchérissement de la main-d'œuvre, conséquence naturelle de l'affranchissement des nègres. Dans de telles circonstances, un des plus grands propriétaires de la colonie, M. de Kerveguen, étendant à ces localités, ingrates pour la production saccharine, mais favorables à la végétation des cafiers, la culture de ces arbustes, a obtenu des résultats économiques très notables, qui ont augmenté ses revenus en sextuplant ses récoltes de café, portées ainsi de 350 à plus de 2,000 balles par année moyenne (1).

En général, pour cultiver les cafiers avec avantage, des abris et une certaine humidité sont nécessaires, bien que sous ce rapport ces arbustes soient moins exigeans que les cacaoyers. Ainsi, dans l'île de la Réunion, que partage en deux une chaîne de montagnes, le *côté du vent* (celui qui reçoit sans obstacle les vents alizés ou d'orient) pourrait convenir aux cacaoyers, si les terres vierges et les abris n'y manquaient, tandis que le côté opposé, dit *sous le vent*, trop sec pour cette culture, se trouve encore assez humide et abrité pour les plantations des cafiers. A la Martinique, c'est dans les terres argilo-sableuses rougeâtres, où la végétation active des figuiers, des

nière étude sur le sucre, et dont un délégué de cette colonie s'était fait l'organe auprès de nous. En racontant la disparition mystérieuse de l'un des plus entreprenans manufacturiers de l'île, M. Vincent, nous ne croyions avoir laissé planer aucun doute sur les grands propriétaires de la Réunion, qui, loin d'être hostiles à l'esprit de progrès, accueillent avec une sympathie intelligente tous les procédés nouveaux.

(1) Malheureusement de telles améliorations dépassent les moyens dont peuvent disposer dans nos colonies un grand nombre de propriétaires plus ou moins éprouvés par les événemens de 1848. C'est à grand'peine qu'ils peuvent subvenir aux lourdes dépenses de la main-d'œuvre, insuffisante d'ailleurs, des travailleurs libres, même en empruntant sur les produits à venir de leur récolte. Obligés, faute de capitaux, de se servir des anciens moteurs hydrauliques ou à vent, ils voient à chaque campagne se reproduire des accidens qui compromettent les résultats impatiemment attendus. Et quand ils n'ont même à déplorer aucun de ces accidens, quand même le sucre obtenu dans des conditions favorables atteint par sa belle nuance et la netteté de ses cristaux le type de la première qualité, la surtaxe qui frappe alors ces produits annule le bénéfice exceptionnel qu'on aurait pu s'en promettre. Faciliter l'action des banques coloniales et du crédit foncier, encourager par la suppression de la surtaxe le perfectionnement des procédés, ce serait donner, nous en sommes convaincu, une impulsion heureusement féconde à la culture coloniale, qui se développerait au grand profit de la fortune publique, des recettes de l'état et des progrès de notre marine. Telle était du moins la conclusion à laquelle nous étions conduit en écoutant les détails que nous donnait sur la triste situation des colonies françaises un ancien magistrat, propriétaire à la Guadeloupe, M. Corot.

bois rouges et de quelques autres plantes a développé, par la chute et la désagrégation des feuilles, un abondant humus, que se rencontrent les conditions favorables de défrichement en vue d'établir une plantation de cafiers. Les énormes troncs des figuiers abattus ainsi que leurs plus forts rameaux, les tiges et grosses branches des *bois rouges*, sont entassés pour servir d'abri aux jeunes plants, et plus tard d'engrais, par suite des altérations spontanées qui peu à peu réduisent en terreau ces grands corps ligneux. Quant aux menus branchages, ramilles et feuilles, on les brûle ordinairement, afin de trouver dans les cendres qui en proviennent les élémens minéraux réclamés par les besoins de la végétation.

Parfois aussi on doit disposer d'avance de puissans abris protecteurs contre les vents impétueux et contre les grandes ardeurs du soleil. On y parvient à l'aide des acajous, dont la rapide croissance permet de compter sur d'assez prochains abris. Ces grands arbres, exempts d'émanations défavorables pour les cafiers, leur procurent au contraire de nouveaux engrais en allant puiser dans le sol par leurs racines, et dans l'atmosphère par leur végétation aérienne, les alimens minéraux et organiques bientôt accumulés dans leurs feuilles. Celles-ci, par leur chute automnale (vers le mois de septembre) sur le sol et leur désagrégation ultérieure, servent à la nourriture des racines, moins profondément pénétrantes, des cafiers. D'ailleurs, et avant de se réduire en terreau par une dernière décomposition, ces feuilles tombées accomplissent une autre fonction utile : elles couvrent la terre d'une sorte d'écran multiple qui s'oppose à une trop rapide évaporation de l'eau superficielle, et entretient ainsi une humidité très favorable à la végétation. On complète cette sorte d'abri vivant dans les sols convenablement humides en y cultivant des cacaoyers : ceux-ci, par leurs épaisses et larges feuilles, protégent mieux encore, et sur une moindre hauteur, les plants de cafier contre les trop rapides courans d'air. En outre les triples rangées de ces plantations protectrices, normales ou perpendiculaires à la direction habituelle des vents qu'il s'agit de braver, doivent laisser entre elles de larges intervalles qui puissent suffire à la libre circulation de l'air comme à une abondante distribution de la lumière diffuse indispensable pour exciter et soutenir les fonctions assimilatrices de leurs organes foliacés.

Une fois le terrain choisi, on s'occupe soit de l'ensemencement, soit de la plantation. Pour l'ensemencement comme pour la plantation, c'est de novembre à mai qu'il convient d'opérer. L'ensemencement donne des arbustes plus largement enracinés, capables de mieux résister aux violens déplacemens d'air. Avec la plantation, qui permet de préparer d'avance les plants en pépinière, on peut

obtenir une année plus tôt qu'avec l'ensemencement, c'est-à-dire au bout de deux ou trois ans, la première récolte, qui, devenant d'année en année plus productive, atteint son maximum au terme d'une période de cinq ou six ans. Que l'on adopte l'une ou l'autre méthode, on doit préférer la disposition en quinconce, à distance de 1 mètre 60 centimètres à 2 mètres, qui facilite les soins de la culture et de la récolte. Une plantation de cafiers bien disposée peut donner des produits pendant quarante ans.

Les curieux et charmans phénomènes de la floraison et de la fructification amènent une autre série de travaux. C'est vers le mois de septembre que se manifestent les premiers signes de la maturité. Aussitôt qu'une teinte brune succède à la belle coloration rouge des fruits du cafier, on procède à la récolte, qui se prolonge jusqu'en janvier. Durant cinq mois, les nègres passent chaque jour entre les rangs de cafiers, choisissent les fruits mûrs et les rassemblent dans un panier de liane. Chaque travailleur récolte ainsi de 80 à 90 kilos de café en cerises dans le cours d'une journée. Chaque jour aussi, et pendant toute la durée de la cueillette des fruits, il faut s'occuper de la préparation et de la conservation des grains ou fèves. Les anciennes méthodes consistent soit à laisser macérer et fermenter en tas les cerises mûres, afin de faciliter l'extraction de la pulpe, soit à froisser ou *grager*, immédiatement après la récolte, les baies entre des cylindres en bois garnis de râpes métalliques, et à transformer la pulpe en une espèce de bouillie que l'on élimine par des lavages et triturations multipliés. La première méthode rend impossible de prévenir les irrégularités des fermentations, qui développent souvent des produits putrides, à ce point que certains cafés du commerce exhalent constamment une odeur nauséabonde plus ou moins prononcée. La seconde méthode a aussi des inconvéniens graves. Ainsi l'on est exposé à perdre, avec les eaux de lavage, une partie considérable des principes immédiats qui constituent l'arome si caractéristique du café. Puis, si les grains lavés ne sont pas soumis à une assez prompte dessiccation, ils ne tardent pas à offrir une coloration spéciale qui annonce la décomposition des deux substances préexistantes dans le café normal (1). Enfin, des fermentations spontanées, — alcooliques, acides et putrides, — peuvent survenir, moins actives que dans le premier cas, mais toujours au détriment de l'arome du produit. Quoi qu'il en soit, dépouillés de leur pulpe par l'une ou l'autre méthode, les fruits sont conservés, après dessiccation plus ou moins parfaite, à l'abri de l'hu-

(1) L'acide colorable en vert appelé *acide chloroginique*, et le sel double naturel que forme la combinaison de cet acide avec la potasse et la caféine.

midité, jusqu'à la saison des pluies, où les travailleurs, inoccupés au dehors, consacrent leur temps à débarrasser les graines des pellicules, ou enveloppes friables, encore adhérentes. L'opération s'exécute dans l'auge circulaire d'un moulin à meules verticales en bois. Un simple vannage suffit ensuite pour enlever les derniers débris pulvérulens (1).

De l'emploi de ces méthodes imparfaites dérivent les nuances infinies qu'on observe entre les cafés livrés au commerce. La science n'a-t-elle donc pas de procédés meilleurs à indiquer? Il en est deux heureusement très préférables aux méthodes qu'on vient de décrire, et dont j'essaierai de donner une idée. De ces deux procédés, l'un est de date récente, l'autre, chose singulière, est de tous le plus ancien. L'un et l'autre, quoique appelant encore diverses améliorations, donnent déjà de très bons résultats. Parlons d'abord de la plus ancienne méthode. Dans les contrées de l'Arabie-Heureuse, on se contente de laisser mûrir les baies sur l'arbre jusqu'à ce qu'elles s'y dessèchent en partie ou tombent spontanément. On les livre ensuite au commerce après les avoir débarrassées la plupart de leur enveloppe par la trituration. Le café se trouve ainsi à l'abri des altérations spontanées et des déperditions qui résultent des fermentations ou des lavages. La méthode nouvelle se rapproche de la méthode primitive en ce sens qu'après avoir cueilli les baies du cafier au fur et à mesure de la complète maturation, on les fait dessécher le plus vite possible pour les soumettre aussitôt à la trituration et au décorticage (2). On facilite ces diverses opérations par d'ingénieux appareils, qui permettent d'opérer la dessiccation, sans écraser la pulpe, par des ventilateurs perfectionnés, etc., et on rehausse ainsi la valeur des cafés de nos colonies des Antilles et de Bourbon.

(1) Cette poussière, produite par le vannage ou décorticage des grains de café, doit être constamment expulsée des ateliers par de larges courans d'air, car il s'y développe en abondance des insectes dangereux appelés *chiques*, qui s'attachent à la peau des hommes, pénètrent jusque dans les muscles, et s'y multiplient souvent au point de déterminer des plaies de mauvaise nature.

(2) Il est à remarquer que le décorticage complet n'est pas regardé comme une opération indispensable en tous pays. La Bolivie par exemple et Java expédient en France une sorte de café dont les baies ont été seulement débarrassées de leur pulpe, et non de l'enveloppe coriace qui touche les grains. Connus sous le nom de *café en parche*, ces grains paraissent plus volumineux que les autres; mais si l'on brise avec les doigts l'enveloppe friable qui les entoure, on reconnaît qu'ils sont assez petits. Plus dispendieux de main-d'œuvre et de transport que les cafés ordinaires, le *café en parche* acquiert par la torréfaction un arome très délicat. Les Boliviens apprécient beaucoup cette sorte de produit, qu'ils appellent *café des Yuncas*.

II.

Une fois transporté sur les marchés européens et devenu un objet de consommation, le café appelle à de nouveaux titres l'attention de la science. Analyser la structure et la composition immédiate du grain alimentaire, en déterminer l'action sur l'économie animale, examiner enfin ce que valent les préparations qui ont pour but de le remplacer, telle est la triple tâche qu'il faut remplir.

La structure du café se reconnaît sans peine si l'on place sous le microscope des tranches excessivement minces, découpées avec un rasoir, de ces grains dépouillés de leurs enveloppes, tels qu'en général ils nous arrivent des colonies. On reconnaît d'abord que toute la masse consistante de ces périspermes cornés est formée d'un tissu cellulaire dont toutes les cellules à parois épaisses sont creusées de cavités irrégulières et communiquent entre elles par de nombreux pertuis. Cette particularité de la structure du café, — la libre communication entre les cellules du tissu, — explique comment l'eau, s'introduisant dans la masse de chaque grain, en peut enlever une grande partie des principes solubles, c'est-à-dire précisément les principes doués du pouvoir de produire par la torréfaction le principal arome du café. Elle indique ainsi la cause de la dépréciation des cafés soumis à des lavages prolongés suivant certaines méthodes de préparation usitées aux colonies, ou accidentellement plongés dans l'eau de mer durant les opérations du chargement ou du débarquement des navires.

Quant à la composition des parois des cellules ou en somme du tissu tout entier, elle est identiquement la même que celle de la substance incolore, tenace, qui constitue la base organique de tous les organismes végétaux, et que l'on nomme cellulose. Cette substance se retrouve dans toutes les plantes, depuis les plus délicates, celles même que l'œil armé des plus puissans microscopes peut seul apercevoir, jusqu'aux énormes corps ligneux des arbres séculaires. C'est dans l'épaisseur des parois ou dans les cavités des cellules que se trouvent en assez grand nombre les principes immédiats qui jouent un certain rôle dans la préparation du café; mais, chose singulière, le principe de l'arome le plus caractéristique du café s'y rencontre en quantité tellement minime qu'en l'évaluant d'après l'expérience à un demi-millième du poids total, on en porte peut-être trop haut la quantité réelle.

On s'imagine peu combien sont nombreuses les substances dont l'analyse démontre la présence dans les grains du café à l'état normal, et dont les proportions et les propriétés varient dans les diffé-

rentes espèces commerciales. La cellulose, l'acide chloroginique, des substances grasses, azotées, minérales, de l'huile essentielle, de la matière sucrée, etc., voilà ce que la science découvre dans un grain de café (1). Parmi ces divers principes immédiats, il en est un sur lequel nous devons dès à présent dire un mot, car il disparaît à peu près totalement, par une altération profonde, durant la torréfaction ordinaire, et d'un autre côté sa présence dans le café normal peut aisément faire reconnaître si une variété dont on a pu précédemment apprécier les propriétés aurait subi les altérations accidentelles ou frauduleuses résultant d'une immersion dans l'eau et d'un séchage plus ou moins lent. La démonstration de la présence de ce principe immédiat, l'acide chloroginique (2) (libre ou combiné), offre l'occasion d'une expérience élégante, qu'il est aisé, on va le voir, à chacun de reproduire. Si l'on concasse du café en grains, et qu'on le mette dans un volume convenable d'eau froide (ou mieux encore d'eau qu'on aura laissé revenir à une température tiède après l'avoir fait bouillir un instant), le liquide, après quelques heures de macération, versé dans un verre, paraîtra presque incolore. Si alors on y ajoute quelques gouttes d'ammoniaque liquide (alcali volatil), et qu'on l'agite un peu, le mélange deviendra jaune à l'instant, puis, abandonné en repos, il prendra bientôt, surtout

(1) Voici, plus en détail, la composition moyenne du café normal de bonne qualité d'après les données actuelles de la science :

Cellulose formant toute la portion tenace et résistante du tissu	34
Eau hygroscopique retenue à différens degrés par les autres substances	12
Substances grasses, les unes oléiformes, les autres consistantes, abondantes surtout dans le moka	10 à 13
Matière sucrée (glucose), dextrine et acide végétal à déterminer	15,5
Substances azotées neutres (légumine, caséine, etc.)	10
Caféine libre cristallisable	0,8
Chloroginate de potasse et de caféine	3,5 à 5
Organisme azoté	3
Huile essentielle concrète insoluble dans l'eau	0,001
Essence aromatique à odeur suave soluble	0,002
Substances minérales : potasse, magnésie, chaux, acides phosphorique, sulfurique, silicique, et chlore	6,697
	100

Cette analyse peut sembler bien compliquée, si on la compare aux anciennes analyses, et cependant on peut s'assurer que toutes ces substances, au nombre de vingt-deux, existent réellement dans le café, car on parvient à les en extraire par de simples dissolvans. On peut en outre avoir la certitude qu'il existe dans le périsperme d'autres substances encore que l'on n'est point parvenu à séparer.

(2) L'étymologie de ce nom (χλωρὸς, couleur jaune, et γεννάω, j'engendre) indique la propriété d'engendrer une coloration jaune d'abord, puis verte, et brune enfin.

près de la surface en contact avec l'air, une belle nuance verte, d'autant plus vive et foncée que le café soumis à cet essai aura été mieux préparé. La coloration deviendra par degrés plus brune. Les mêmes phénomènes se passent dans les cafés immergés dans l'eau, puis desséchés. Dès lors ils ne peuvent plus, au même degré du moins, développer la belle coloration, attribut de leur état normal.

On comprend sans peine qu'une aussi simple expérience permette de comparer entre eux des cafés de différente origine, et mieux encore de reconnaître si une variété commerciale précédemment soumise à cet essai n'a éprouvé aucune des altérations qui auraient pu affaiblir ou détruire les propriétés de son principe colorable, et altérer plus ou moins en même temps ses qualités spéciales.

Ainsi analysé dans sa composition et sa structure, le café va mieux encore nous révéler ses principes les plus caractéristiques sous l'influence de la torréfaction. Tout porte à croire que dans l'origine on a dû se contenter de l'arome du café normal, naturellement très prononcé, quoique bien moins agréable que le parfum développé à l'aide de la chaleur. Sans doute, pour obtenir plus vite et plus abondamment le breuvage parfumé, on aura tenté d'écraser ou de moudre les grains. Bientôt, en vue de vaincre la résistance qu'ils opposent, comme divers corps organiques, en raison de l'humidité qu'ils recèlent, on aura songé à les dessécher, puis on aura dépassé accidentellement le terme de la dessiccation, et à cet instant même où commence la caramélisation légère annoncée par une teinte blonde, graduellement plus foncée, le délicieux parfum, s'étant manifesté, puis transmis par l'infusion au nouveau breuvage, lui aura immédiatement conquis la préférence générale. Quoi qu'il en soit, voici comment on doit diriger cette opération, que n'ont pas dédaigné d'étudier et de décrire, parfois même de pratiquer, dit-on, à leur usage, divers observateurs habiles.

Après de longues dissertations à ce sujet et des expériences décisives, on a reconnu d'abord que l'on pouvait sans inconvénient substituer aux vases en argile commune ou même en porcelaine, qui avaient jusqu'alors paru plus convenables, des vases en tôle, bien plus économiques et plus durables. Au lieu de remuer le café dans les premiers vases ouverts mis sur le feu, on a tout naturellement été conduit à faire tourner les vases, façonnés en cylindres ou en sphères, afin de mettre successivement tous les grains en contact avec les parois échauffées et de régulariser exactement ainsi parmi ces grains la distribution de la chaleur et l'élévation de la température. Dès lors l'opération est devenue plus facile et le résultat plus constant, à la condition toutefois que nulle part les parois du vase tournant ne fussent échauffées au point d'acquérir une température

qui approchât même du rouge sombre, car cette température communiquée, ne fût-ce qu'en quelques points, aux grains de café, dépasse le terme utile de la caramélisation, décompose une portion notable des substances azotées et développe des produits pyrogénés d'une odeur très désagréable.

Un ancien ouvrier forgeron nommé Vandenbrouck, comprenant combien il est difficile d'éviter cet inconvénient du contact des parois souvent trop chaudes ou inégalement chauffées, a imaginé un moyen ingénieux, simple et très efficace, de régulariser la température. Ce moyen consiste à maintenir constamment à une petite distance des parois en tôle tous les grains de café, en disposant à l'intérieur du cylindre une sorte de canevas métallique fixé parallèlement aux parois, en sorte que la torréfaction s'effectue dans un bain d'air qui la garantit de tout excès d'échauffement et transmet au café la température moyenne convenable (1).

Quelques phénomènes intéressans se succèdent pendant la torréfaction du café. C'est d'abord, quand arrive la température de l'ébullition de l'eau, des vapeurs aqueuses qui se dégagent, accompagnées de traces graduellement plus prononcées de l'essence la plus volatile. Puis une sorte de caramélisation commence, occasionnant dans tout le tissu des grains un gonflement resté inexpliqué jusqu'au moment où l'on eut découvert l'existence du sel double de chloroginate de potasse et de caféine interposé dans le tissu végétal. En effet, ce composé, remarquable à plus d'un titre, se tuméfie, se boursoufle sous l'influence de la chaleur, entraînant avec lui le tissu tout entier, qui, abandonné à lui-même, eût éprouvé au contraire, comme la cellulose, qui en compose la portion résistante, une notable réduction dans son volume. Dans le périsperme du café, la torréfaction au degré utile, sous l'influence qui vient d'être indiquée, augmente le volume de chaque grain d'un tiers environ, en même temps que le dégagement en vapeur de l'eau et de quelques produits pyrogénés diminue le poids total de 15 à 17 pour 100 ou d'un sixième environ. On a même fondé sur cette perte du poids un procédé mécanique qui indique le terme de l'opération : la brûloire dans ce cas est supportée par un balancier à contre-poids; celui-ci fait basculer le vase torréfacteur et l'élève au-dessus du foyer dès que le terme assigné à la diminution du poids est atteint. Si l'usage de cet ingénieux appareil ne s'est pas généralisé, c'est qu'il est un peu plus coûteux que les autres, et doit être réglé suivant que l'on opère sur des cafés plus ou moins humides ou secs, de variétés différentes;

(1) Cette invention utile a doublement profité à l'auteur : elle lui a valu, outre une clientèle assez nombreuse pour faire prospérer son modeste établissement, une récompense honorifique à l'exposition nationale de 1849.

c'est aussi parce que des caractères certains, faciles à reconnaître pour toutes les *sortes* commerciales, annoncent le degré convenable de la torréfaction.

D'où vient le changement considérable qui se manifeste après la torréfaction dans le goût et l'arome du café? La science est en mesure aujourd'hui de répondre en partie à cette question, bien qu'il reste encore plusieurs faits à éclaircir par une étude plus approfondie. Les réactions qui se produisent dans cette occasion, en partie successives et en partie simultanées, sont très complexes, et chacune des différentes substances dont le café se compose éprouve des modifications spéciales qu'il serait trop long de décrire. Du milieu des phénomènes si complexes de la torréfaction du café jusqu'au terme convenable surgit cependant une réaction particulière qui engendre ou développe le parfum caractéristique du délicieux breuvage : une opération très simple peut faire apparaître isolément ce principe dominant de l'arome, en laissant à part les substances inertes ou douées d'une odeur désagréable qui l'accompagnent.

On distille dans un ballon en verre un litre d'une infusion préparée par filtration de l'eau chaude sur 100 grammes de café moka en poudre. La vapeur qui s'exhale du liquide, après une ébullition soutenue pendant deux heures, est dirigée successivement, à l'aide de tubes, dans quatre autres ballons semblables maintenus à des températures graduellement décroissantes : le premier, à 90 degrés, retient un décilitre d'un liquide légèrement ambré, dépourvu de l'arome agréable du café, offrant au contraire une légère odeur analogue à celle de matières animales altérées par une longue décoction. Le deuxième récipient, dont la température oscille entre 25 et 30 degrés, contient un centilitre de liquide provenant de la vapeur qui a traversé le premier récipient; dans ce liquide, dont le volume n'est que la centième partie du volume de l'infusion primitive, réside cependant à peu près tout l'arome du café. L'odeur en est tellement intense que quelques gouttes suffisent pour communiquer à une tasse de lait le parfum agréable du café. Les deux derniers récipiens, dans lesquels se rend le peu de vapeur échappée à la condensation, sont environnés de glace : ils ont retenu seulement quelques gouttes d'un liquide à odeur empyreumatique désagréable due à des traces de carbures d'hydrogène pyrogénés très volatils, qui peuvent même se répandre au-delà des deux réfrigérans et manifester leur présence à l'aide de réactifs spéciaux.

La torréfaction s'étant opérée dans de bonnes conditions, il reste maintenant à moudre et à infuser le grain dans des conditions également favorables. Dans l'expérience de laboratoire que nous venons de décrire, on reconnaît sans peine parmi les principes aromatiques

et suaves du café torréfié à point d'autres produits pyrogénés à odeur forte et désagréable. Il importe dans la pratique de séparer ces produits distincts. Les uns, plus volatils et à odeur empyreumatique, sont, avons-nous dit, en très grande partie dissipés par le vannage à l'air; les autres peuvent être aisément reconnus et jusqu'à un certain point isolés par une des meilleures méthodes de préparation du café. Cette méthode, que chacun connaît aujourd'hui, a donné naissance à un grand nombre de petits appareils de ménage dont la construction repose sur un principe de physique élémentaire. Ils consistent en une bouilloire de porcelaine ou de verre communiquant avec un récipient d'égale capacité par un tube plongeur terminé à l'autre bout en une pomme d'arrosoir. On verse l'eau dans la bouilloire, et le café en poudre dans le récipient; on provoque l'ébullition à l'aide d'une lampe à l'esprit-de-vin. Bientôt la pression de la vapeur dans le premier vase clos force tout le liquide bouillant à passer dans le récipient; la lampe étant alors éteinte, la vapeur se condense, fait le *vide*, en sorte que la pression atmosphérique force le liquide mélangé avec la poudre de café à se séparer de celle-ci en filtrant au travers des trous de la pomme d'arrosoir pour rentrer dans la bouilloire, d'où l'on extrait l'infusion par un robinet. On obtient ainsi une infusion très parfumée et d'une saveur très délicate.

Tous les peuples d'ailleurs ne suivent pas la même méthode pour préparer l'infusion du café. Les Orientaux, qui en font un si fréquent usage, versent l'eau bouillante sur la poudre aromatique contenue dans de petites tasses; ils obtiennent ainsi un breuvage couronné d'une mousse légère et hautement parfumé, mais où la poudre reste en suspension. En Angleterre, sur toutes les tables l'infusion de café est d'une complète limpidité, mais on choisit de préférence pour la sucrer une sorte de sucre brut, souvent chargé de résidus terreux qui rendent la délicate boisson moins agréable. Dans la plupart des autres pays, c'est la méthode française qui est généralement adoptée.

D'autres questions se présentent maintenant : quels sont les effets hygiéniques du café? quel concours peut-on attendre de la science dans l'étude des préparations prétendues similaires qu'on lui oppose? Quant aux effets hygiéniques, quelques doutes subsistent encore. Ainsi qu'il arrive toujours à l'apparition des choses nouvelles, à défaut de faits assez nombreux, concordans et bien observés, chacun donne carrière à son imagination, et ce ne sont pas les moins instruits qui se lancent alors dans le champ des opinions plus ou moins conjecturales. Peu de personnes savent combien de thèses, de mémoires et de dissertations ont été publiés dans toutes les langues pour ou contre le café. Aujourd'hui d'importans résultats sont

venus lever tous les doutes sur le rôle hygiénique du café : nous ne citerons que les plus concluans. La consommation du café dans la Belgique était en 1851 huit fois plus considérable que chez nous relativement à la population, et l'usage en était général dans toutes les classes. En présence des statistiques si soigneusement exécutées dans ce pays, on ne peut que reconnaître l'influence favorable du café sur la santé publique (1). Cependant on pouvait désirer une démonstration plus complète en étudiant cette influence sur la force et la santé des hommes voués à de rudes labeurs, et qui ne peuvent disposer d'une nourriture surabondante. Tel a été le but d'une étude spéciale entreprise par M. de Gasparin. En voici les résultats :

Les ouvriers mineurs de la Belgique parviennent à soutenir leurs forces et leur santé en introduisant chaque jour dans leur régime alimentaire deux litres d'infusion mélangée de 100 grammes de café et de 100 grammes de chicorée : à cette condition, ils peuvent réduire leur portion habituelle d'autres alimens au-delà même de la quantité de substance nutritive qu'il est possible d'admettre dans ces infusions. Pour expliquer de pareils effets, M. de Gasparin a été conduit à supposer qu'en certaines circonstances le café peut agir dans l'économie animale en retardant la mutation des tissus, en prévenant ainsi une partie des déperditions journalières, qu'en un mot c'était surtout en empêchant durant les fatigues corporelles l'homme de se *dénourrir* qu'il exerçait une puissante action sur le maintien des forces et de la santé. Cette remarquable influence qu'on attribue à l'aromatique breuvage est d'ailleurs appuyée sur l'autorité incontestable d'une longue expérience pour qui connaît la sobriété de certains peuples grands consommateurs de café, les abstinences parfois prodigieuses des caravanes, le régime peu nutritif des nations arabes. En Égypte comme en Italie, l'infusion de café désignée sous le nom de *café noir* constitue une boisson habituelle que l'on prend trois ou quatre fois par jour, et jamais on n'entreprend une course matinale ou une longue marche sans prendre une tasse de café noir.

Depuis que ces faits ont été observés, de sages mesures administratives sont venues donner, par des applications remarquables, une véritable sanction aux idées nouvelles qui se formaient sur l'emploi hygiénique du café. C'est ainsi que durant les dernières campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie, on a introduit avec tant d'avantages le café dans la ration des soldats et des marins. Dans nos colonies, les grands propriétaires ont depuis longtemps la sage ha-

(1) Les Anglais eux-mêmes consommaient à la même époque plus de café que nous, bien que le thé occupât comme aujourd'hui dans leur alimentation une place beaucoup plus considérable encore.

bitude de faire de larges distributions de café parmi tout le personnel de leurs usines, afin de mieux assurer la santé et la force de leurs ouvriers. Cet usage hygiénique s'est introduit en Europe, et parmi les propriétaires des colonies qui ont contribué à le propager dans notre pays, nous pouvons citer l'aïeul du général Morin, propriétaire à Saint-Domingue : chaque fois qu'il revenait en France, il avait coutume de poser pour première condition du régime à suivre dans sa maison qu'avant toute chose on y ferait couler constamment une *rivière de café*.

Bien des préjugés malheureusement, bien des obstacles de diverse nature, s'opposent encore chez nous au développement de la consommation du café. A l'époque du système continental, les produits exotiques, ainsi qu'un grand nombre de marchandises étrangères, avaient tout à coup subi une hausse considérable en France. Alors la consommation du sucre et du café, devenus des alimens de luxe, fut considérablement restreinte; alors aussi de toutes parts surgirent des inventions qui prétendaient substituer aux deux substances exotiques des produits tirés de notre sol. Si l'on a pu remplacer ainsi certains produits des industries coloniales, il était impossible de résoudre le problème à l'égard du café. Il fallut donc tourner la question, et après avoir essayé de soumettre à la torréfaction toutes les matières végétales qui tombaient sous la main, l'on offrit au public diverses préparations n'ayant en réalité que les apparences, surtout la couleur du café, mais totalement dépourvues de ce délicieux parfum qui distingue le produit exotique. Au premier rang de ces préparations indigènes s'est placée, on le sait, la racine torréfiée de la chicorée sauvage, plante qu'il était facile de rencontrer, car elle croît spontanément et se développe en abondance le long des routes et dans tous les champs de l'Europe. Les racines de chicorée, obtenues bientôt après dans la grande culture, et abondamment, à force d'engrais, donnèrent lieu à la création d'usines importantes qui existent encore. Là, ces racines, séparées des feuilles, sont dépouillées de l'épiderme et des matières terreuses adhérentes, puis soumises au séchage, à la torréfaction, broyées dans des moulins spéciaux, enfin réduites en poudre fine ou grenue.

Depuis le commencement de notre siècle, on a vu les consommateurs, peu à peu habitués à l'usage de la chicorée, devenir la plupart trop exigeans relativement à l'intensité de la couleur de l'infusion, et dès lors enclins non-seulement à pousser trop loin la torréfaction du véritable café, mais encore à suivre une méthode vicieuse en faisant bouillir le mélange avec l'eau au point de volatiliser une grande partie de l'arome. Ces détériorations furent portées plus loin encore par l'addition d'un quart ou de moitié de

chicorée, toujours dans la vue de rendre plus foncée la teinte de l'infusion. Sous l'influence de toutes ces causes d'altérations, entre le grossier breuvage ainsi préparé et celui que procure la chicorée seule, la différence n'était plus très grande, et dès lors on a été peu à peu conduit à substituer complétement à la boisson dont les qualités stimulantes, la saveur exquise et le délicieux parfum formaient les remarquables attributs, l'infusion de la chicorée, dépourvue de tous ces avantages, âcre et nauséabonde lorsqu'on la prend sans y ajouter du lait, dont l'odeur douce et légèrement balsamique fait seule tolérer ce mélange. On a pu, il est vrai, reconnaître à l'infusion de la chicorée une odeur sensible de caramel due à la présence d'une matière sucrée dans la racine soumise à la torréfaction; mais cet arome particulier, qu'un assez grand nombre de personnes trouvent agréable, est facile à obtenir plus pur et plus doux en ajoutant à l'infusion du café normal quelques gouttes de caramel préparé avec du sucre de canne. Telle a été l'origine de l'industrie, maintenant assez importante, qui livre au commerce le produit désigné sous le nom de *café de Chartres*. Cette préparation spéciale, qui consiste à projeter du sucre, dans une juste mesure, au moment où la torréfaction des grains commence à développer l'arome du café, aurait l'avantage de donner satisfaction au plus grand nombre des consommateurs en augmentant l'intensité de la couleur. Ce pourrait être en définitive une amélioration réelle, en ce sens que l'on parviendrait peut-être à supprimer ainsi l'emploi des diverses substances étrangères d'une salubrité douteuse, qui n'ont guère d'autre avantage apparent qu'une coloration plus intense de l'infusion du café.

La substitution de la chicorée au café présente-t-elle du moins quelque utilité à l'agriculture métropolitaine? Il n'en est rien. En effet, la culture en grand de la chicorée sauvage exige des fumures doubles de celles qui suffisent à la plupart des récoltes sarclées, sinon elle épuise le sol et ne donne guère en tout cas plus de bénéfice net que la culture du trèfle. D'ailleurs, au lieu de laisser comme celle-ci dans la terre un engrais équivalent aux racines qui s'y sont développées à ses dépens, elle les emporte nécessairement à l'époque de la récolte, qui en exige l'arrachage. Le plus grand nombre de nos habiles agriculteurs du Nord ne s'y sont pas trompés: loin de disputer aux Belges et aux Allemands notre marché intérieur en profitant des cours qui s'élèvent nécessairement en raison des droits de 6 pour 100 au moins de la valeur (3 fr. par 100 kilos de racines sèches), ils ont peu à peu abandonné à l'importation étrangère un débouché qui puisait dans ces importations, en moyenne décennale, chaque année : 90,384 kilos de 1827 à 1836,

500,681 kilos de 1837 à 1846, 1,543,500 kilos de 1847 à 1856, 3,152,357 kilos en 1857, et 3,685,246 kilos en 1858.

L'agriculture française est donc désintéressée dans la question. Quant au fisc, on va voir de quel côté son intérêt se trouve : 100 kilos de chicorée sèche introduits en France ne lui laissent que 3 fr., tandis que 150 kilos de café véritable, nécessaires pour produire une égale quantité d'infusion ayant la même nuance, auraient rapporté en moyenne 150 fr., c'est-à-dire *cinquante fois plus au trésor public*. Ce n'est pas tout encore cependant : si les agriculteurs ont peu ou même n'ont réellement pas profité de cette immunité des droits, un grand nombre de spéculateurs d'un autre ordre ont exploité cette situation. Sans sortir des villes, ils ont puisé dans les produits les plus divers des cultures environnantes, parfois même dans les résidus des récoltes, les matières premières les plus hétérogènes, n'ayant guère de commun entre elles que le bas prix ou une valeur à peu près nulle; puis, au moyen d'une simple torréfaction qui leur permettait d'imiter les apparences extérieures du produit exotique, ils ont réalisé d'énormes bénéfices en s'affranchissant de tous les frais d'acquisition de marchandise étrangère, d'importation et de droits.

On comprend que de pareilles spéculations n'aient pu spontanément réussir. Alors les inventeurs ont voulu attirer par tous les moyens la confiance sur ces produits dépourvus de propriétés utiles, de saveur et d'arome agréables, offrant au contraire un goût âcre, une odeur repoussante, souvent une insalubrité très réelle. Quelque fonds que l'on pût faire sur la crédulité publique, l'entreprise était difficile; elle ne devait avoir de succès qu'à une double condition. Il fallait d'abord prôner à grand bruit et à grands frais les vertus imaginaires de ces indigestes produits, puis, en promettant les plus heureux résultats pour l'entretien de la santé et le développement des forces, il fallait encore détourner la confiance acquise au rival qu'on voulait combattre, inspirer une crainte profonde des dangers auxquels il exposerait les consommateurs, s'ils ne se hâtaient de l'abandonner. Sur ce point, tous les spéculateurs se sont parfaitement entendus : chacun, donnant à son produit les plus pompeux éloges, attaquait à l'envi le malheureux café, qui ne payait personne pour se défendre, qui ne publiait d'autres annonces que celles de son arrivée dans nos ports, annonces qui peuvent intéresser les négocians, mais que la foule ne connaît pas. On était loin déjà de la supercherie relativement innocente des étiquettes, étalant, parmi les images des végétations tropicales et des nègres occupés à leurs pénibles travaux, les mots expressifs de *café Moka pur* sur des paquets assez hermétiquement clos pour ne laisser échapper aucun

arome et ne renfermant d'ailleurs en réalité que de la chicorée pure, parfois cependant de qualité très douteuse (1).

Pendant de longues années, toutes ces falsifications ont été plus ou moins tolérées, faute de preuves ou de moyens de déceler la nature ou les proportions des mélanges; mais enfin l'autorité administrative en France et une honorable association de médecins et de chimistes à Londres ont fait examiner et soumettre à l'analyse tous ces cafés entachés de falsification. Bientôt on a pu découvrir ainsi une foule de mélanges et de recettes, qu'on ne pouvait deviner, sous les dénominations de *moka*, de *café mitigatif*, de *café fin au sel de Vichy*, *café toniah*, *café de glands doux*, *café Cézé*, etc. L'analyse y a démontré les produits mélangés en proportions diverses de la torréfaction des racines de chicorée, de betterave, de carotte, du souchet comestible, du panais, des pois chiches, de l'orge ou du malt, du seigle, des féveroles, des haricots, des graines de lupin, de genêt, des marrons d'Inde, puis du caramel de diverses origines (sucres bruts, mélasses, etc.). Alors ont eu lieu des poursuites actives, suivies bientôt de résultats très positifs : c'est ainsi que depuis un an environ plus de cent cinquante condamnations plus ou moins sévères ont été prononcées contre un égal nombre de falsificateurs (2).

Tels sont les obstacles au milieu desquels la consommation du café en France poursuit une marche trop péniblement ascendante pour qu'on ne se préoccupe pas de les aplanir, au grand profit de l'industrie coloniale et de la santé publique. L'administration est déjà entrée dans une voie excellente en faisant, de concert avec le conseil d'hygiène et de salubrité, une guerre sérieuse aux falsificateurs, en exigeant que toutes les substances torréfiées fussent présentées au public sous leur véritable nom; mais puisque ces sub-

(1) Tout le monde a pu lire les annonces chaque jour reproduites de certaines imitations du café exotique, moins nombreuses aujourd'hui et pour cause. Toutefois quelques passages d'une notice de l'un de ces esprits fertiles en inventions grotesques nous paraissent offrir le sublime du genre. « Le café tel qu'il est présenté au public, y lisons-nous, contient, comme le tabac, tout le monde le sait, une espèce de principe toxique... » La conclusion, on la devine : « Donc vous accueillerez favorablement notre importante découverte, qui consiste à ôter au café la partie toxique, le principe âcre et irritant... » Puis, comme le nom de ce bienfaiteur de l'humanité aurait pu paraître une insuffisante caution, il présente sans hésiter comme garans « les médecins de la faculté de Paris qui l'ont analysé... » S'il avait pu trouver une faculté plus haut placée, sans doute il se fût adressé à elle. Sans attendre cependant le témoignage des médecins de la faculté de Paris dont il avait oublié les noms, les tribunaux, loin d'accorder une récompense à l'inventeur, lui ont interdit de se livrer à l'avenir à de pareils frais d'imagination.

(2) Parmi ces dernières, plusieurs ont frappé quelques fabricans du produit vendu sous le nom de *café de Chartres*, non que cette industrie doive être absolument prohibée; dans une certaine mesure, elle peut avoir sa raison d'être, mais au-delà elle a dû

stances n'ont évidemment d'autre destination que de remplacer le café, comment se fait-il qu'elles demeurent affranchies de tous droits, tandis que celui-ci supporte des droits considérables? Ne serait-ce pas en sens précisément contraire qu'il serait juste et convenable d'accorder protection et encouragement? Lorsqu'en 1845 il fut établi devant la chambre des députés que la glucose granulée (sucre de fécule en petites agglomérations cristallines) commençait à être substituée aux sucres de canne et de betterave, on décida que ce sucre particulier serait soumis aux mêmes droits : dès lors bien des mélanges frauduleux ont disparu, et la consommation du véritable sucre a repris son essor. Aujourd'hui la même mesure en faveur du café aurait les mêmes conséquences. Tout doit nous faire espérer du moins qu'on recherchera enfin les moyens vraiment efficaces de développer la production et la consommation du café en soulageant l'industrie coloniale de quelques charges, et surtout en la délivrant de concurrences déloyales. Pour le café comme pour le sucre, les intérêts de l'état et ceux de la santé publique se trouvent étroitement unis. Il importe de les satisfaire plus largement que par le passé.

PAYEN, de l'Institut.

souvent, à Chartres comme à Paris, couvrir des fraudes, punies à bon droit par les tribunaux. Cette industrie, quand elle est loyalement exercée, repose sur un procédé qui développe dans le café véritable la coloration foncée, l'odeur et la saveur du caramel, agréables à beaucoup de personnes. Les auteurs ou les imitateurs du procédé de Chartres ont eux-mêmes tenté de rendre leur préparation plus économique en augmentant les proportions de sucre, en substituant aux sucres de belle qualité des vergeoises de qualité inférieure, même des mélasses de canne ou de betterave; mais d'une part les cafés torréfiés avec 10, 15 et 20 de matière sucrée pour 100 de leurs poids étaient devenus excessivement hygroscopiques, et leur arome subissait une altération notable lorsque les mélasses étaient substituées aux sucres. Puis, et ceci est plus grave, conservant pour eux tout le bénéfice de ces mélanges économiques, y ajoutant parfois en outre de la chicorée de deuxième qualité, c'est-à-dire le produit de la torréfaction des résidus terreux et altérés de l'épluchage des racines brutes, les préparateurs s'exposaient à être accusés de tromperie sur la nature de la marchandise vendue. Ces faits ont dû attirer l'attention de l'autorité; bientôt après, vérifiés par des expertises certaines, ils ont donné lieu à quatorze poursuites simultanées et à douze condamnations judiciaires.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1859.

Si l'on réunissait purement et simplement les articles relatifs aux affaires d'Italie publiés par *le Moniteur* depuis le 4 décembre de l'année dernière, sans omettre les discours, les proclamations et les manifestes officiels inspirés et motivés par les événemens de l'année présente, on formerait assurément une collection non moins piquante qu'instructive. Le dernier article du *Moniteur*, à propos duquel toute l'Europe en ce moment s'épuise en commentaires, ne serait point la pièce la moins curieuse d'un tel recueil. Nous avouerons sans détour, et l'on en verra bientôt la preuve, que les argumens de cet article ne nous ont point persuadés; mais pour cette raison même nous croyons qu'il est d'abord de notre devoir de reconnaître avec franchise le mérite de ce document. S'il ne résout point les difficultés que présente la situation actuelle de l'Italie, il les définit du moins et les resserre dans des limites pratiques. *Le Moniteur* ne se borne pas à signifier ses conclusions, il discute, et par cela même il ouvre un débat contradictoire. C'est donc lui rendre hommage que d'accepter ce débat, et de travailler, par la contre-épreuve des opinions dissidentes, à débrouiller la confusion où la paix de Villafranca nous a laissés.

La contradiction qui existe entre la disposition du traité de Villafranca qui stipule la restauration des princes dépossédés et les vœux émis par les assemblées de l'Italie centrale est la plus complète qui soit possible : c'est le oui en face du non, le *to be* en face du *not to be*. On peut de deux manières se rendre compte de cette contradiction, suivant qu'on l'examine au point de vue du passé ou au point de vue de l'avenir, suivant que l'on en étudie les causes ou que l'on en calcule les conséquences, suivant qu'on la juge historiquement ou politiquement. Comment s'est-elle produite, et comment s'en tirera-t-on? *Le Moniteur* constate nettement la contradiction : il nous apporte des lumières nouvelles et partielles sur le côté historique de la

question, et laisse l'autre dans une incertitude qui nous paraît impolitique et dangereuse.

Les informations nouvelles du *Moniteur* nous éclairent sur les circonstances où a été arrêtée la stipulation de Villafranca relative à la restauration des princes et sur la portée véritable de cette condition de la paix. Au mois de juillet dernier, après la bataille de Solferino, quand les armées franco-sarde et autrichienne étaient en présence entre l'Adige et le Mincio, — les chances, dit *le Moniteur,* étaient à peu près égales des deux côtés. L'Allemagne était prête, au premier signal, à prendre fait et cause pour l'Autriche, et, « cette éventualité se réalisant, l'empereur Napoléon était forcé de retirer ses troupes des bords de l'Adige pour les porter sur le Rhin. » Ce sont ces circonstances qui, suivant *le Moniteur,* ont décidé l'empereur à conclure la paix. Il y aurait à la vérité quelques doutes à élever à propos de ces assertions. Il coûterait à l'orgueil national de croire en effet qu'après Solferino les chances fussent à peu près égales des deux parts : évidemment, et les nombreuses adresses que *le Moniteur* a publiées en font foi, l'opinion publique en France était loin de se faire une idée si peu fière des résultats des deux grandes victoires remportées par nos soldats. On pourrait contester, en s'appuyant sur la longue controverse dans laquelle l'Autriche et la Prusse se sont engagées après la paix, que l'Allemagne fû aussi prête que le suppose *le Moniteur* à se joindre à l'Autriche. Même, cette éventualité se réalisant, on pourrait trouver que *le Moniteur* estime avec une modestie outrée les ressources de la France, lorsqu'il assure que nous eussions été forcés de retirer notre armée des bords de l'Adige pour la porter sur les bords du Rhin : ce serait en tout cas la première fois que la France aurait été dans l'impuissance d'avoir en même temps une armée en Italie et une armée sur le Rhin, et n'eût pas pu faire ce qu'elle a fait à toutes les époques de son histoire, sous Louis XIV et sous Louis XV, sous la république et sous Napoléon Ier. Ménageons l'amour-propre militaire de l'Autriche, puisque nous avons eu l'honneur de la vaincre, nous ne nous y opposons pas; mais, pas même au *Moniteur,* nous ne reconnaîtrons le droit de nous obliger à souscrire à un pareil aveu. Cette réserve faite, nous admettrons volontiers après tout que *le Moniteur* doit être mieux instruit que nous des circonstances qui ont décidé la paix, et qu'il est le meilleur juge de la mesure qu'il lui convient d'apporter dans son langage. La paix est en soi une si bonne chose, que nous n'aurons pas le cœur d'en scruter trop sévèrement les motifs. Arrivons donc aux conditions sur lesquelles on a voulu l'établir.

Il y avait, suivant le journal officiel, deux questions : la première était de savoir si l'Autriche céderait le territoire conquis; la seconde, « si elle abandonnerait franchement la suprématie qu'elle s'était acquise dans toute la péninsule, si elle reconnaîtrait le principe d'une nationalité italienne en admettant le système fédératif, si enfin elle consentirait à doter la Vénétie d'institutions qui en fissent une véritable province italienne. » Pas de difficulté sur le premier point. Quant au second, l'empereur d'Autriche « promit les plus larges concessions pour la Vénétie, admettant pour son organisation future la position du Luxembourg vis-à-vis de la confédération

germanique; mais il mettait à ces concessions une condition *sine quâ non*, le retour des archiducs dans leurs états. » Quelles étaient les considérations qui engageaient l'empereur d'Autriche à poser cette condition du retour des archiducs, sans laquelle il refusait d'associer la Vénétie à la confédération italienne? *Le Moniteur* naturellement ne prend point sur lui de les pénétrer; il expose celles qui auraient inspiré l'empereur Napoléon, et il indique aussi dans quelle mesure l'empereur, à Villafranca, a consenti à la restauration des archiducs. L'empereur a voulu obtenir des concessions favorables au gouvernement intérieur de la Vénétie; il a voulu amener l'Autriche à reconnaître le principe de la nationalité italienne, et il a donné son *adhésion* au retour des archiducs. Ces intentions sont certainement irréprochables. Les explications du *Moniteur* font également connaître dans quelle mesure l'adhésion de l'empereur a été donnée. La France promettait seulement un concours moral. Il était entendu en effet que les archiducs ne seraient pas ramenés par des troupes étrangères, qu'ils ne rentreraient qu'en donnant à leurs sujets « des garanties sérieuses, » et rappelés par « la libre volonté des populations. » L'on n'exercerait sur ces populations qu'une influence morale; « on leur ferait comprendre combien ce retour était dans les intérêts de la grande patrie italienne. »

Ainsi, d'après *le Moniteur*, c'est dans l'intérêt de la grande patrie italienne que l'empereur a donné son adhésion à la rentrée des archiducs, et c'est là, nous le répétons, une intention dont la générosité est incontestable. Il n'y a rien à redire non plus à la nature du concours promis par l'empereur, puisque ce concours excluait l'usage de toute coercition matérielle, ne devait employer que la force morale de la persuasion, et s'assignait pour limite pratique « la libre volonté des populations intéressées. » Certes nous n'avions pas besoin de ces explications du *Moniteur* pour être convaincus que la disposition du traité de Villafranca dont nous étudions le sens ne pouvait, en aucun cas, engager la France au-delà d'un simple concours moral prêté à l'accomplissement de la condition *sine quâ non* de l'empereur d'Autriche. La France ne pouvait, dans un traité, s'être arrogé le droit de disposer impérieusement du sort des duchés. La cause principale de la dernière guerre, l'usurpation diplomatique, que l'on reprochait le plus amèrement à l'Autriche, l'abus que l'on avait voulu extirper, et dont l'amendement faisait partie et de l'objet de la mission de lord Cowley à Vienne et des quatre points que le congrès projeté avant la guerre devait résoudre, c'était justement ces traités particuliers qui permettaient à l'Autriche d'exercer une action décisive sur la constitution intérieure des duchés. Grâce à ces traités, l'Autriche pouvait imposer par la force aux populations des gouvernemens qu'elles détestaient. La France se serait donné un démenti trop choquant, elle serait tombée dans un piége trop grossier, si, dans un traité conclu avec l'Autriche, elle se fût attribué à elle-même un pouvoir semblable sur la Toscane et sur Modène. Ce n'est pas tout. La révolution toscane était accomplie avant la guerre. Tandis que la dynastie grand-ducale, quittant volontairement Florence, allait se ranger du côté de l'Autriche, le peuple toscan, représenté par son gouvernement provisoire, par les dix mille volontaires qu'il avait envoyés sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, et par ses troupes

régulières, réunies au 5e corps de l'armée française, cimentait son alliance avec la France. Non-seulement la France avait admis la révolution accomplie en Toscane, mais elle avait reconnu et employé dans cette révolution un allié. Il est contraire non-seulement à l'équité naturelle, mais aux principes les plus élémentaires du droit des gens, de décider par un traité du sort d'un allié sans sa participation et son consentement. Ainsi, en adhérant à Villafranca à la rentrée du grand-duc, son ennemi en Toscane, la France subordonnait implicitement et nécessairement son adhésion à la volonté de ses alliés les Toscans. La seule chose qui puisse paraître étrange dans cette transaction, c'est le caractère d'un engagement bilatéral où l'une des parties pose une condition absolue et *sine quâ non*, et où l'autre partie n'accepte et ne peut accepter qu'une obligation éventuelle, conditionnelle, subordonnée au consentement d'un tiers. Nous supposons que des cas semblables ne doivent pas s'être présentés souvent dans l'histoire diplomatique.

Telle est au point de vue strictement légal la portée de l'engagement contracté par la France. Nous pouvons maintenant aborder l'examen d'une question plus intéressante. — Quelle est la portée politique de la combinaison pour le succès de laquelle cet engagement a été contracté? Suivant *le Moniteur*, il ne peut y avoir de combinaison plus avantageuse pour l'Italie. Non-seulement ce journal croit que ces conditions étaient « conformes au programme que l'empereur s'était imposé, » il va plus loin encore. « Pour tout esprit impartial, il est, dit-il, évident que l'empereur obtenait par le traité autant et plus peut-être qu'il n'avait conquis par les armes. » En effet, « si le traité était sincèrement exécuté, l'Autriche n'était plus pour la péninsule cette puissance ennemie et redoutable contrariant toutes les aspirations nationales. » Que la restauration des archiducs fût acceptée par les populations de l'Italie centrale, et la Vénétie recevait une vie propre, elle avait une administration et une armée italiennes; en un mot, l'empereur d'Autriche n'était plus « de ce côté des Alpes que le grand-duc de la Vénétie, comme le roi des Pays-Bas n'est pour l'Allemagne que le grand-duc de Luxembourg. » Ce n'est pas tout. « Il est possible que, par suite de négociations franches et amicales, on eût amené l'empereur d'Autriche à adopter des combinaisons plus en rapport avec les vœux manifestés par les duchés de Modène et de Parme. » Quoi de plus? C'est l'Autriche qui se fût chargée de « développer elle-même la nationalité italienne depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. »

L'on a généralement trouvé que *le Moniteur* s'était laissé emporter un peu loin par son enthousiasme. Il a oublié la franchise triste, mais courageuse, avec laquelle l'empereur disait aux grands corps de l'état à son retour d'Italie : « Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement devant l'Europe de mon programme le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique? » A coup sûr, lorsque le 3 mai l'empereur disait dans son manifeste de guerre : « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir, » il devait être loin de prévoir que dans quelques mois *le Moniteur*, paraphrasant ces mots célèbres, donnerait à

l'Autriche la mission inattendue de réaliser elle-même cette portion si importante du programme impérial. *Le Moniteur* n'est pas plus heureux dans les exemples qu'il allègue à l'appui de sa thèse que dans ses réminiscences. Peut-on prendre au sérieux la comparaison qu'il établit entre la Hollande figurant par le Luxembourg dans la confédération germanique et l'Autriche entrant avec la Vénétie dans la confédération italienne? Nous ne savons en vérité ce qui a valu aux Pays-Bas l'honneur d'un rapprochement si surprenant. La Hollande est un petit état, l'Autriche est un puissant empire; la Hollande n'a jamais prétendu à l'influence en Allemagne, l'Autriche a exercé sur l'Italie une domination séculaire; la maison de Nassau n'a pas de branches établies dans les états de la confédération germanique, la maison de Habsbourg-Lorraine a peuplé de ses agnats et de ses alliances les trônes de l'Italie. La Hollande a été dans la société moderne le berceau de la liberté civile et religieuse, l'Autriche a été l'adversaire inflexible de cette liberté. Si l'on veut à toute force expliquer par une analogie quelconque le rôle que prendrait l'Autriche dans une confédération italienne, il ne faut pas aller bien loin : on trouvera dans l'Autriche elle-même et dans ses relations avec la confédération germanique la seule comparaison applicable. L'Autriche ne figure dans la confédération germanique que pour une partie de ses états. Le roi de Hongrie et de Bohême n'est point un confédéré allemand; avec ses possessions allemandes, l'empereur d'Autriche serait inférieur au roi de Prusse : ce sont ses possessions extra-allemandes, sa position prépondérante dans l'Allemagne catholique, la clientèle que cette double cause d'ascendant lui crée parmi les gouvernemens des états secondaires menacés par les tendances de la Prusse et les aspirations unitaires de leurs sujets, qui ont donné à l'Autriche son influence dominante au sein de la confédération germanique. Les mêmes causes agiraient avec bien plus de force encore en Italie, si la confédération italienne recevait dans son sein en même temps que l'Autriche les archiducs restaurés.

La confédération, il faut bien le dire, et cela ressort de l'article du *Moniteur* sérieusement médité, voilà la véritable pierre d'achoppement des préliminaires de Villafranca, la cause des prétentions contradictoires et absolues du cabinet de Vienne d'une part, et de l'autre des populations de l'Italie centrale. Que l'on veuille bien y réfléchir : cette idée d'une confédération, que la France patrone, n'est encore qu'à l'état de théorie; le caractère qu'elle aura dans l'avenir et l'influence qu'elle exercera sur les destinées de l'Italie dépendent uniquement des élémens qu'on y fera entrer dès l'origine. La confédération sera une combinaison bonne ou mauvaise, sûre ou périlleuse, italienne ou autrichienne, suivant les principes d'après lesquels elle sera réalisée. Avant d'enchaîner l'avenir, nous comprenons que des deux parts l'on hésite et l'on veuille s'entourer de précautions. Par là s'explique cette condition *sine quâ non* posée par l'empereur d'Autriche sur le retour des archiducs. Sans doute, l'empereur d'Autriche est inspiré par un sentiment d'honneur, lorsqu'il demande la restauration des princes ses parens. Ces princes, obéissant à l'esprit de famille, ont mieux aimé se brouiller avec leurs sujets et perdre le pouvoir que de renier et de combattre le chef de leur maison : il est naturel que l'empereur d'Autriche tienne à récompen-

ser, même au prix de sacrifices personnels, la fidélité qu'ils lui ont montrée; mais des considérations politiques se mêlent assurément à ce sentiment de reconnaissante fierté. L'Autriche ne veut entrer dans une confédération qu'à la condition que les archiducs restaurés en fassent partie, parce que, maîtresse dans une confédération formée des souverains de sa famille, elle serait condamnée à une situation inférieure et dépendante dans une diète animée de l'esprit national, et parce qu'habituée à faire la loi dans les affaires d'Italie, il en coûterait trop à son orgueil d'être réduite à l'accepter. Nous trouvons une telle conduite naturelle de la part de l'Autriche, et nous trouvons également naturelles la défiance invincible et la résistance opiniâtre que les populations de l'Italie centrale opposent aux prétentions autrichiennes. Les bonnes intentions et les nobles sentimens qui, suivant *le Moniteur*, animent aujourd'hui l'empereur d'Autriche sont sincères, nous n'en doutons point, les archiducs, pressés de rentrer à tout prix dans les états qu'ils ont abandonnés, font de séduisantes promesses; mais lorsqu'il s'agit de créer un système politique sur lequel reposent l'indépendance et la liberté d'un peuple, et de faire pour ainsi dire le moule d'une nationalité, est-il permis de jouer de si vastes destinées sur la foi des dispositions accidentelles et variables de quelques princes? Que les défiances des Italiens envers l'empereur François-Joseph et ses parens de Toscane et de Modène soient exagérées, nous le voulons bien; mais qui leur garantit que les dispositions de ces princes ne changeront jamais, ou que d'autres empereurs d'Autriche et d'autres grands-ducs de Toscane les partageront toujours? Les Italiens ont une trop vieille expérience des pratiques de la politique autrichienne, ils ont trop souffert de la solidarité qui unit les archiducs au chef de leur maison, pour ne pas chercher leur sûreté dans des garanties permanentes contre la domination impériale. Si l'Autriche entre avec ses agnats dans la confédération italienne, cette confédération peut en effet devenir un jour un cercle de fer que l'Italie ne pourrait plus briser. L'Autriche y pourrait ressaisir, avec une autorité légale, de l'assentiment des princes ses confédérés, cette domination qu'elle s'était efforcée de conquérir pendant quarante-cinq ans par ses traités secrets, ses conventions particulières et ses interventions militaires. L'Europe elle-même, la France surtout, qui avaient eu jusqu'à présent le droit de protester contre les abus de l'influence autrichienne et de les contre-balancer par des manifestations contraires, seraient désarmées contre de tels abus. A quel titre pourraient-elles s'opposer à l'Autriche organe d'une confédération dont elle ferait partie et se couvrant des décisions de l'autorité fédérale? Cette perspective, qui même en France devrait éveiller de justes appréhensions pour l'avenir, effraie à bon droit les Italiens. La confédération, même avec les archiducs restaurés, eût été possible à leurs yeux, si l'Autriche n'eût pas conservé Venise, car alors elle eût été uniquement et véritablement italienne; mais la confédération, comprenant dans son sein et l'Autriche maîtresse de Venise et les archiducs restaurés, consacrant par conséquent l'isolement de la Sardaigne, leur paraît devoir donner à l'élément autrichien une influence excessive et irrésistible. Et puisque leur consentement était nécessaire à la rentrée des maisons souveraines déchues stipulée à Villafranca, les Italiens le refusent avec unanimité.

Nous avons, dès le premier jour, regretté la disposition du traité de Villafranca qui parlait de la restauration des princes, car nous la jugions incompatible avec l'équilibre des influences au sein de la confédération que l'on veut établir en Italie. Pour que la confédération soit possible, disions-nous, il faut que l'Italie soit tout entière libérale ou tout entière absolutiste. Il n'en est pas en effet d'un système fédératif qui se forme comme d'une fédération toute formée. Celle-ci peut vivre avec les divergences intérieures qui se sont développées en elle depuis sa naissance; mais, si l'on remontait à l'origine des confédérations existantes, l'on verrait qu'il n'en est pas une qui n'ait été établie par l'unanimité des intérêts qui s'y sont associés. Proposer à des peuples, à des états qui ont jusque-là vécu en antagonisme, de se confédérer, c'est supposer que, parmi ces états et ces peuples, les plus faibles sont résignés à accepter la loi des plus forts. Il était difficile de croire qu'un pareil phénomène pût s'accomplir en Italie après une guerre et des révolutions qui ont, nous ne dirons pas irrité, puisqu'on veut bien nous assurer du contraire, mais du moins humilié l'Autriche et sa clientèle de princes, et qui en même temps « ont détruit dans des cœurs honnêtes de nobles illusions » et ont fait « évanouir de patriotiques espérances. » Le devoir du gouvernement français envers l'Autriche, son droit envers l'Italie, étaient, nous le reconnaissons, d'épuiser tous les moyens de persuasion pour faire adopter par la Toscane la stipulation de Villafranca; mais, selon nous, l'insuccès de ses recommandations devait médiocrement le surprendre. Un article tel que celui du *Moniteur* eût pu être employé parmi les moyens auxquels on a eu recours, et n'eût peut-être pas été sans exercer une certaine influence, surtout s'il eût été publié à temps, s'il eût paru après la paix de Villafranca, et non après l'expression des vœux de la Toscane et la réponse du roi Victor-Emmanuel. Aussi ce qui nous a le plus étonnés dans cet article, c'est l'amertume des reproches qui y sont adressés aux Italiens et la singulière conclusion qui le termine. Les hommes éclairés, modérés, fermes, persévérans, qui ont acquis tant d'honneur par l'ordre avec lequel ils ont conduit les gouvernemens provisoires de l'Italie centrale dans une crise révolutionnaire, sont représentés comme ayant été plus « préoccupés de petits succès partiels que de l'avenir de la patrie commune. » Si par leur faute la partie du traité de Villafranca qui concerne les archiducs n'est point exécutée, l'empereur d'Autriche se trouvera délié de tous les engagemens pris en faveur de la Vénétie. Il se maintiendra en état de guerre, et l'on verra renaître de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs. Qu'on ne se fie point à un congrès pour en finir avec ces menaçantes incertitudes. Il n'y aurait d'autre solution que la guerre; mais que les Italiens ne s'y trompent pas : *le Moniteur* congédie sans façon la question italienne en leur disant que la France seule en Europe fait la guerre pour une idée, et qu'elle a accompli sa tâche!

Les reproches du *Moniteur* retombent sur les hommes distingués qui ont dirigé le mouvement de la Toscane, puisque ce journal donne à entendre qu'il aurait pu être fait droit aux vœux manifestés par les duchés de Parme et de Modène. Chose étrange! car si les vœux de Parme et de Modène sont dignes d'être pris en considération, comment ceux de la Toscane, qui sont

identiques, auraient-ils mérité les censures du *Moniteur?* Ce n'est point à nous de défendre les Toscans : ils se défendent assez bien eux-mêmes. Tout le monde a lu le mémorandum que leur gouvernement a adressé aux grandes puissances, tous les esprits élevés ont applaudi au noble discours prononcé par un membre de la députation qui a présenté au roi de Sardaigne le vœu d'annexion de la Toscane, M. le professeur Giorgini. Tous ceux qui s'intéressent à l'Italie ne tarderont pas à lire une admirable brochure, *l'Assemblea Toscana,* où l'un de ces hommes qui honorent le plus le nom italien dans l'Europe éclairée, un historien érudit, un publiciste éminent, un éloquent écrivain, membre lui-même de l'assemblée, M. Leopoldo Galeotti, expose et justifie triomphalement les actes et les résolutions du gouvernement et de la représentation de son pays. Nous nous contenterons d'opposer aux conclusions politiques du *Moniteur* de courtes observations. Montrer l'Autriche prête à faire expier à la Vénétie les mécomptes qu'elle éprouverait dans l'Italie centrale, est-ce une façon délicate et habile de recommander les réclamations autrichiennes? Prédire que l'Autriche continuera à se ruiner en armemens pour défendre la Vénétie, comme elle s'est épuisée en frais de guerre pour garder cette Lombardie qui lui échappe aujourd'hui, est-ce faire honneur à l'intelligence du gouvernement autrichien? *Le Moniteur* croit-il bien sérieusement que, pour dégager les intérêts et la responsabilité de la France des vicissitudes réservées à l'Italie, il suffise de montrer dans l'avenir la perspective d'une guerre, et de déclarer que la France, ayant accompli sa tâche, n'aurait point à s'en mêler? Quoi! la France fait la guerre pour une *idée* (quel sourire eût crispé la terrible figure du grand contempteur des idéologues, s'il eût entendu parler de cette idéomachie!), et elle ne la ferait pas, si elle y était contrainte, pour défendre ses intérêts, pour sauvegarder un principe d'équilibre, pour faire honneur aux responsabilités encourues par sa politique antérieure! On passerait cette boutade à la mauvaise humeur d'un écrivain, elle n'émane point de la froide raison d'un gouvernement. La France a été pour beaucoup dans les révolutions qui s'accomplissent en Italie. Personne ne s'est dissimulé en Europe que, sans l'appui présumé de la France, le Piémont n'eût point, l'année dernière, pris cette attitude et excité dans la péninsule ce mouvement devant lequel l'Autriche a perdu patience, et a voulu, avec une étourderie si intempestive, tenter le sort des armes. C'est l'opinion de tous les hommes d'état de l'Europe que la France, en posant à l'improviste la question italienne, a couru les yeux ouverts au-devant des chances de la guerre : nous n'aurions, pour le prouver, qu'à puiser dans le volume de dépêches publié par le dernier cabinet anglais; mais l'empereur lui-même n'a-t-il point revendiqué à la fois le péril et l'honneur de cette initiative en déclarant qu'il a fait la guerre contre le gré de l'Europe? Or, dans de telles entreprises, on n'est maître de mesurer sa responsabilité ni à ses prévisions, ni aux résolutions que l'on a prises avec soi-même, car l'on n'est pas maître de fixer les conséquences qu'elles doivent produire. En entamant par exemple la question italienne, l'on n'a pas pu ignorer les ressorts qu'allaient faire mouvoir les patriotes italiens, et l'on n'a pas pu croire que le mouvement obéirait au frein aussi docilement qu'il avait obéi à l'impulsion. Cette tendance unitaire, qui pro-

duit aujourd'hui les résultats que *le Moniteur* regrette et dont il peint les dangers avec tant de vivacité, agissait dès l'origine, on l'a vu par les circulaires du comité que présidaient M. La Farina et le général Garibaldi, et les révolutions de l'Italie centrale en ont été le développement systématique. La guerre fortifiait nécessairement ces tendances, car elle disait aux Italiens : « Unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays... Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel... Demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. » La paix enfin, surprenant les populations de l'Italie centrale entraînées dans un tel courant, compromises vis-à-vis des maisons souveraines renversées par elles, animées de nobles illusions qu'elle venait détruire, de patriotiques espérances qu'elle venait démentir, a tout à coup généralisé et fixé ces aspirations à l'unité. Les Italiens ont pris en mains leurs propres destinées; puis, se souvenant qu'il leur avait été dit : « La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter, » ils ont voulu en effet mettre à profit la leçon et l'occasion. Ils ont résolu de grandir tout à coup en s'unissant en un grand royaume constitutionnel. Cette résolution est sans doute de leur part un acte de volonté spontanée; mais elle a beau contredire nos conseils et nos dispositions actuelles : elle est une conséquence et de la guerre et de la paix. Nous n'en pouvons donc rejeter toute la responsabilité sur les Italiens en la déclinant absolument pour nous-mêmes. Il est permis sans doute, quand on fait la guerre ou la paix, de ne pas prévoir toutes les conséquences de ce que l'on fait : la faiblesse humaine a bien le droit de réclamer cette licence, mais c'est à la condition qu'elle saura supporter patiemment les conséquences qui non-seulement à son insu, mais contre son gré, découleront naturellement de ses actes.

Nous ne voulons donc, dans l'article du *Moniteur,* rien voir de menaçant pour les aspirations indépendantes de ce patriotisme italien, à la fois libéral et conservateur, qui, dans un intérêt de nationalité, écarte la restauration des archiducs, et, dans un intérêt de conservation, se serre contre la monarchie constitutionnelle du Piémont, pour demander à un gouvernement fortement organisé et éprouvé les garanties de l'ordre et de la liberté. Nous espérons que l'article du *Moniteur* est le dernier mot et le dernier effort du concours moral que la France avait promis et a donné à l'Autriche pour la réalisation de cette partie du programme de Villafranca où l'on faisait entrevoir le rétablissement des dynasties autrichiennes en Italie. A Florence et à Turin, les Italiens ont jugé avec esprit cette manifestation du journal officiel; ils ont constaté que l'article du *Moniteur* ne posait au fond qu'une seule conclusion pratique intéressant à la fois le présent et l'avenir de l'Italie : il proclame que le principe de non-intervention sera désormais appliqué aux affaires italiennes. Si le gouvernement français, comme nous n'en saurions douter après une déclaration si formelle, non-seulement observe ce principe, mais le fait observer par tout le monde, jamais plus grand service n'aura été rendu à la péninsule, et l'Italie peut considérer son émancipation comme accomplie. L'Italie appartiendra désormais aux Italiens; elle n'aura point à regretter que la France n'ait pas

accompli toute la tâche dont elle avait d'abord paru se charger, et lui ait laissé encore beaucoup à faire. C'est dans les épreuves qu'elle devra traverser pour arriver à son équilibre définitif qu'elle apprendra à se gouverner : elle tâtonnera laborieusement, elle fera de nombreux essais peut-être avant de trouver la forme qu'elle cherche; mais c'est à cette école de la liberté et du développement indépendant et naturel que s'organisent et grandissent les peuples. Leurs erreurs mêmes dans cette voie et les obstacles auxquels ils se heurtent leur sont plus profitables que l'appui d'une protection étrangère. Il n'est pas jusqu'à la condition la plus déplorée de la paix de Villafranca, celle qui a laissé la Vénétie au pouvoir de l'Autriche, qui ne puisse exercer une influence heureuse sur l'Italie. Cette condition laisse en effet subsister la question de nationalité, et maintiendra par conséquent cet esprit d'union, cet oubli des dissentimens de parti, cette discipline que fortifie une grande aspiration patriotique commune à tous, que les Italiens ont montrés dans la crise actuelle, et qu'ils auront besoin de conserver longtemps encore, d'abord pour traverser l'état provisoire où il semble que l'on se propose de les laisser quelque temps, et ensuite pour s'organiser.

Le provisoire, le provisoire systématiquement prolongé peut-être, tel est l'écueil qui attend les populations de l'Italie centrale. En effet, ce n'est point à Zurich, on l'a deviné depuis longtemps, que se décidera la question des duchés. La paix, on y compte, sera conclue à Zurich avant la fin de ce mois. C'est dire que le traité de Zurich sera fort succinct, qu'il se bornera à régulariser l'état de paix et à consacrer ce louable parti-pris, auquel la France et l'Autriche se sont arrêtées, de ne plus recourir ni l'une ni l'autre aux tentatives belliqueuses en Italie. La signature du traité de Zurich mûrira-t-elle cependant le congrès? Nous ne le croyons guère. Le roi de Sardaigne, en répondant à la députation toscane qu'il ferait valoir auprès des puissances les droits que le vœu de la Toscane lui conférait, a lui-même assigné en quelque sorte la durée du provisoire, et en a indiqué le terme dans la réunion d'un congrès. Nous serons d'accord avec *le Moniteur* pour conseiller aux Toscans de modérer leurs espérances dans la réunion prochaine d'un congrès et leur confiance dans les résolutions qu'un pareil tribunal diplomatique pourrait, dans les circonstances actuelles, prendre à leur égard. Les congrès, de leur naturel, ne sont ni inventeurs ni novateurs : ils ne sont guère institués que pour ratifier des faits accomplis et des résultats politiques qui paraissent bien établis. Les faits accomplis dans l'Italie centrale sont trop jeunes encore pour que le cénacle des grandes puissances leur pardonne à l'heure qu'il est les coups qu'ils portent aux maximes et aux vieux arrangemens diplomatiques de l'Europe. L'Angleterre seule peut-être en ce moment serait disposée à donner satisfaction aux vœux des Italiens. La première préoccupation des gouvernemens provisoires de l'Italie centrale doit donc être de préparer leurs ressources et de concerter leur action de telle sorte qu'ils puissent traverser régulièrement un long provisoire. Il serait téméraire à nous d'aller plus avant dans cet avis général, et de leur indiquer les mesures pratiques qu'ils ont à prendre. Sans entrer dans le détail de ces mesures, il nous semble que, dans la législation, dans

les finances, dans le système des douanes, ils ne sauraient trop se hâter d'appliquer ce principe d'union qu'ils ont si habilement mis en pratique dans l'organisation de leur ligue militaire. C'est ainsi que les légations, les duchés, la Toscane, s'amalgameront moralement et matériellement, et formeront un groupe indissoluble dont ces conciles du fait accompli que l'on nomme les congrès seront bien forcés de reconnaître l'existence et de satisfaire les vœux, lorsque, fatiguées du provisoire, quelques grandes puissances intelligentes et actives voudront se mettre d'accord pour régulariser enfin la situation de l'Italie.

Si en Italie les résultats directs de la guerre suivent leur développement inévitable, dans le reste de l'Europe les conséquences indirectes de ce grand ébranlement continuent à se manifester. Une des plus curieuses et des plus intéressantes est sans contredit cette agitation unitaire qui travaille l'Allemagne, et que nous signalions il y a quinze jours. Si nous ne consultions que les vieux erremens de la politique traditionnelle de la France, nous ne devrions pas voir d'un bon œil se réveiller plus sérieusement que jamais cet effort moral toujours renaissant et jusqu'à présent constamment déçu du peuple allemand pour sortir de la confusion où le maintiennent les divisions et les complications exagérées de son système fédéral. *Le Moniteur,* il y a quelques mois, dans une de ces allocutions qu'il avait pris l'habitude d'adresser à l'Allemagne, l'encourageait d'une façon fort imprévue dans cette tendance unitaire; *le Moniteur* a été servi à souhait. Nous ne méconnaissons point, quant à nous, la sécurité que donne à la France la division fédérative de l'Allemagne; cependant, comme le progrès des institutions libérales est à nos yeux la meilleure garantie internationale que les peuples puissent mutuellement se donner dans la civilisation moderne, nous ne pensons point que la véritable intelligence politique doive aujourd'hui s'attacher servilement aux préceptes de l'ancienne routine. En Allemagne comme en Italie, les progrès sérieux de la liberté seconderont le progrès vers l'unité, et le jour où la France renouera franchement avec ses traditions libérales, momentanément interrompues, elle devra s'habituer à ne plus voir un danger pour elle dans la ruine des vieilles garanties que lui offrait le fractionnement de grandes races comme les races allemande et italienne en un nombre ridicule d'états. Quoi qu'il en soit, le mouvement germanique actuel, suscité par la dernière guerre, mais auquel les beaux exemples de l'Italie centrale n'ont pas été inutiles, se distingue par son ensemble, sa modération et son esprit pratique. Les Allemands abandonnent l'unitarisme outré et utopique de 1848; ils se bornent pour le moment à demander la concentration aux mains d'une puissance exclusivement allemande de l'initiative diplomatique et militaire dans les rapports de la confédération avec les puissances étrangères. Cette demande est formulée dans des pétitions qui se couvrent partout de signatures. Il va sans dire que la puissance aux mains de laquelle les populations libérales voudraient confier la représentation et la direction de la politique étrangère allemande est la Prusse. Un seul souverain, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, s'est franchement associé à ce mouvement patriotique, auquel le rattachaient d'ailleurs ses antécédens. « Maintenant, a-t-il répondu à une députation qui

lui présentait une adresse, maintenant qu'après des années d'apathie profonde, la volonté d'accroître la force et la grandeur nationales, d'assurer notre puissance au dehors et notre union au dedans, se réveille encore dans le peuple, tout patriote doit saluer avec de joyeuses espérances ce mouvement patriotique. Quels que soient les moyens par lesquels nous atteindrons le but désiré, quelle que soit la forme de la constitution future de l'Allemagne, une chose est certaine, c'est que princes et peuples doivent être également prêts à faire des sacrifices. Quant à moi, il y a longtemps que, d'un mouvement spontané, j'ai apporté mon offrande sur l'autel de la patrie. » Il s'en faut que les autres princes allemands prêtent une oreille favorable à cet appel du duc de Saxe-Cobourg à l'esprit de sacrifice. Se croyant menacés de médiatisation dans l'avenir et se voyant exposés à être dépouillés dans le présent de l'importance stérile du rôle diplomatique et militaire qui flatte leur vanité, les petits princes et les cours secondaires se rallient à l'Autriche, protectrice du *statu quo*. Ainsi, tandis qu'un courant porte les populations vers la Prusse, un contre-courant entraîne les cours vers l'Autriche. C'est un phénomène qui n'est point sans analogie avec ce qui se passe en Italie. Seulement la Prusse n'a pas la témérité ardente du Piémont. De nombreuses pétitions émanées de cette agitation unitaire ont été présentées au gouvernement prussien. — Quelle attitude ce gouvernement prendrait-il en présence d'un mouvement si favorable à l'expansion naturelle de la Prusse? C'est M. de Schwerin qui a été chargé de dessiner cette attitude en répondant à la pétition de la ville de Stettin. Le ministre prussien a pris acte du mouvement national, il en a constaté l'existence, il a donné à comprendre que le gouvernement du prince-régent jugeait au fond que l'état actuel n'est point le plus satisfaisant pour les intérêts de l'Allemagne; mais il a décliné au nom de la Prusse l'initiative à laquelle on la convie en se fondant sur deux raisons, sur le respect des droits des autres états confédérés et sur l'inopportunité qu'il y aurait à entreprendre en ce moment la réforme du pacte fédéral. Ce n'est point là une fin de non-recevoir absolue. Au contraire M. de Schwerin, s'il ajourne les espérances des pétitionnaires, n'a garde de les décourager. Il réclame pour le gouvernement prussien la confiance publique, se réservant de concilier en temps opportun les vœux de la nation allemande avec les devoirs de la Prusse. On devait s'attendre à cette politique expectante de la Prusse en face d'un mouvement d'opinion encore trop récent pour être franchement épousé par un gouvernement circonspect. Quoi qu'il en soit, cette agitation unitaire annonce le réveil d'une vie politique énergique en Allemagne, et l'on peut croire que l'hiver prochain ne se passera point sans qu'elle ait produit des résultats intéressans.

Tandis que l'Europe, encore tout émue de ses luttes intestines, fait de vains efforts pour se rassurer contre l'éventualité de nouveaux conflits, à l'extrémité de l'Orient un accident tragique vient tout à coup lui rappeler qu'au lieu de se déchirer elle-même dans des guerres qui, au degré de civilisation où elle est arrivée, ne sont plus que des guerres civiles, sa vraie mission est de détruire ou de transformer l'épaisse barbarie qui couvre encore une si vaste partie de la terre. L'effort que la France et l'Angleterre avaient fait ensemble contre la Chine n'avait malheureusement pas été assez

énergique. Nous n'avions pas donné à l'obstination et à l'astuce chinoises une suffisante idée de la puissance et de la supériorité de la civilisation européenne. La petite escadre qui conduisait à Pékin les ambassadeurs de France et d'Angleterre a été cruellement surprise et contrainte à la retraite après avoir éprouvé de graves pertes. Cette trahison tartare va enfin nous obliger à briser définitivement les barrières où s'enferme cette Chine immonde et grouillante. C'est au surplus dans toutes les parties de l'Orient que la barbarie jette le défi à la civilisation et la contraint au combat. Après la formidable insurrection qui a mis en péril la domination anglaise dans l'Inde, voici maintenant que la pacifique et industrieuse Hollande est, elle aussi, troublée dans son empire des Indes-Orientales par le fanatisme musulman. Au midi de Bornéo, dans le royaume de Banjermassin, cinquante personnes ont été massacrées par des mahométans. Des troubles ont éclaté à Sumatra, à Célèbes, et le gouvernement hollandais se prépare avec prévoyance et vigueur contre les périls dont ces troubles sont le symptôme. Mais la vengeance éclatante que la France et l'Angleterre sont obligées de tirer du Céleste-Empire laissera bien loin derrière elle les répressions que va exercer la Hollande. Une œuvre commune et glorieuse s'impose à la France et à l'Angleterre : on dirait un avertissement de la Providence, qui, au moment où les deux grands peuples de l'Occident se laissaient aigrir l'un contre l'autre par des jalousies et des défiances funestes, vient leur montrer que leur alliance est une nécessité de la civilisation moderne, et que leurs devoirs envers l'humanité leur prescrivent de demeurer amis.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Les théâtres lyriques de Paris, et nous pourrions ajouter ceux des autres capitales de l'Europe, qui ne brillent guère que de l'éclat qu'ils nous empruntent, n'ont rien produit de bien intéressant depuis les roses que nous avons vues éclore au dernier printemps. La saison musicale de Londres a manqué d'entrain, et le nombre considérable de virtuoses de toute espèce qui s'y étaient donné rendez-vous n'ont pas trouvé un public suffisamment attentif aux prouesses de leur *gai savoir*. *Le Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer, traduit en italien, a été représenté au théâtre de Covent-Garden le 26 juillet. Mme Miolan-Carvalho était chargée d'interpréter le rôle de Dinorah. Il ne paraît pas que M. Graziani, qui chantait la partie d'Hoël, ni que M. Gardoni, qui jouait le rôle du cornemuseux Corentin, aient rempli l'attente du public et satisfait entièrement le compositeur : nous n'avons pas de peine à le croire. C'est Mme Nantier-Didiée, assure-t-on, qui, dans le rôle secondaire de l'un des chevriers, enrichi d'un air nouveau que le maître a écrit expressément pour elle, a eu presque tous les honneurs de la première représentation et fixé l'attention de ce public étrange, dont la mélomanie ne peut être considérée que comme un complément de son génie politique. Cependant c'est en Angleterre que se donnent les plus grandes fêtes musicales du monde. Un festival immense, qui a duré trois jours, a eu lieu les 20, 22 et

24 juin, au Palais de Cristal de Sydenham. C'était pour célébrer le centième anniversaire de la mort de Handel, l'unique grand musicien dont l'Angleterre puisse se glorifier, parce que si elle ne l'a pas planté, elle l'a vu croître et se développer sur sa terre de liberté féconde. Le premier jour, on a exécuté *le Messie*, le plus connu de ses grands oratorios et le chef-d'œuvre de ce maître grandiose, qui a si bien traduit la poésie sévère de l'Ancien Testament. Le programme du second jour se composait d'un *Te Deum* que Handel avait composé pour célébrer la victoire de Dittingen, avec un choix de morceaux tirés des autres oratorios. Le troisième jour a été rempli par *Israël en Égypte*. On assure que la recette de ces trois séances s'est montée jusqu'à la somme de 2 millions (80,000 livres sterling), qui doit servir au soutien d'un établissement de charité publique, l'orphelinat de Handel. Voilà qui est digne d'une grande nation et de l'art qui contribue le plus à l'effusion des sentimens généreux.

L'Allemagne, malgré la fureur guerrière qui s'était emparée de son esprit jusqu'à la paix si inattendue de Villafranca, a eu pourtant encore assez de loisir pour penser à ses dieux domestiques. Un monument a été élevé à Handel sur la place du marché de la ville de Halle, où ce grand homme est venu au monde le 24 février 1684. C'est une statue en pied qui repose sur un socle de marbre où on lit cette inscription en lettres d'or : *Monument élevé par ses amis d'Allemagne et d'Angleterre*. Le grand compositeur porte le costume du temps, et sa main droite repose sur un pupitre où l'on voit la partition du *Messie* ouverte. Il est à désirer que le monument soit complété par l'achèvement de l'excellent ouvrage de M. Frédéric Chrysander, dont il n'a paru encore que le premier volume. On attend aussi avec impatience le quatrième et dernier volume de la *Vie de Mozart*, par M. Otto Jahn.

Puisque nous faisons le tour de l'Europe en nous efforçant de résumer les faits qui se rattachent à l'art, nous devons mentionner la fondation d'une grande société musicale russe, dont les statuts ont été sanctionnés par l'empereur Alexandre II et promulgués dans la *Gazette du Sénat* de Saint-Pétersbourg. Le nombre des membres qui doivent composer cette société est illimité, et les femmes peuvent y être admises. A la bonne heure, voilà une institution complète, à laquelle il ne manque aucun élément de succès.

Pendant les terribles chaleurs de l'été, Paris n'a eu pour se distraire que les bulletins de la guerre d'Italie, la paix de Villafranca, les fêtes triomphales et les cantates qui en ont été le couronnement. On parlera longtemps de Magenta et de Solferino, mais qui se souvient encore de la poésie et de la musique officielles dont ces grands faits d'armes ont été l'occasion? Le théâtre de l'Opéra-Comique a montré aussi beaucoup de bravoure pour traverser les mois caniculaires, qui ne sont pas pour les théâtres la saison des amours. Après la reprise des *Mousquetaires de la Reine* de M. Halévy, où M. Montaubry ne s'est montré ni plus naturel, ni moins affecté, moins content de son sort que dans *les Trois Nicolas*, on a donné deux petits opéras en un acte, *le Rosier* de M. Henri Potier, fils du célèbre comédien, et le *Voyage autour de ma chambre*, dont la musique est de M. Grisar, qui a été souvent plus heureux et moins économe de son fluide musical. Du reste, le théâtre de l'Opéra-Comique est dans l'état le plus florissant, car on y chante aussi peu

et aussi médiocrement que possible. Rempli des meilleurs sujets que produit chaque année le Conservatoire, où l'on fait de si beaux discours sur l'institution d'un diapason légal qui n'empêchera pas de chanter faux, parce que c'est un droit qu'en France on acquiert en naissant, le théâtre de l'Opéra-Comique, disons-nous, se rapproche de plus en plus de son berceau, qui est le vaudeville. C'est bien le cas de chanter :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

Le Théâtre-Lyrique, qui n'est pas aussi protégé que celui de l'Opéra-Comique, et qui professe, en fait d'art, les principes salutaires du libre échange, a rouvert ses portes le 1er septembre par le délicieux chef-d'œuvre de Mozart, *l'Enlèvement au Sérail*, et l'agréable opérette de Weber, *Abou-Hassan*. Tout récemment on a repris le *Faust* de M. Gounod avec un nouveau ténor, M. Guardi, qui chante le rôle du docteur. Je ne sais pas d'où vient M. Guardi, ni quel est le maître qui lui a délié la langue; mais il ne paraît être encore qu'un écolier dont la voix stridente et mal posée est déjà affectée de cette insupportable vibration qui dénote plus que de la fatigue, je veux dire une véritable altération de l'organe. Il est douteux que M. Guardi puisse fournir une longue carrière, surtout si on le place au premier rang et dans un rôle aussi long et aussi difficile que celui de Faust. La voix de M. Guardi n'a aucune flexibilité, et l'éclat métallique qui la distingue n'est obtenu que par des efforts visibles et pénibles à l'auditeur. Le directeur intelligent du Théâtre-Lyrique, M. Carvalho, s'efforce de suppléer à la protection qu'on lui refuse par une grande activité; il nous promet pour cette année un programme magnifique, où l'on distingue l'*Orphée* de Gluck, qui serait chanté par Mme Viardot, et le *Don Juan* de Mozart :

Salutiamo l'altissimo maestro!

Le théâtre de l'Opéra n'a pas suivi le mauvais exemple que donne la cigale. En chantant tout l'été des cantates en l'honneur de Magenta, de Solferino et de Villafranca, il a pensé aux nécessités de la saison prochaine en nous préparant l'agréable surprise d'un opéra italien de sixième ordre qu'il a fait traduire, arranger et compléter par une foule d'hommes de talent. On n'est pas plus modeste et plus franchement résigné à avouer sa misère et son inintelligence des choses élevées de l'art, et cependant on fait de bien beaux discours à la distribution des prix du Conservatoire! *I Montechi e i Capuletti,* faible ouvrage que Bellini a composé à Venise en 1829 pour les deux Grisi, Giuditta et Giulia, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité de se voir translaté sur la grande scène de l'Opéra, où l'on ne devrait admettre, en fait de musique étrangère, que les chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration de l'Europe. Je ne sais pas même si la *Semiramide* de Rossini, qu'on prépare aussi et qu'on arrange pour les débuts de deux jeunes cantatrices qui excitent en ce moment l'enthousiasme de l'Italie, aura sur la scène de l'Opéra le succès qu'on s'en promet. J'en doute si fort pour ma part, que, si j'étais l'auteur de ce chef-d'œuvre, je défendrais aux faiseurs de maculer mes inspirations de leurs embellissemens. Quoi qu'il en soit, il

est bien certain que l'Opéra n'est pas un théâtre de la foire. On doit y donner des ouvrages originaux, écrits expressément dans la langue du pays et pour le goût de la nation, et si l'administration de ce grand établissement lyrique en était réduite à la dure extrémité de prendre l'ours,... je veux dire *les Troyens* de M. Berlioz, où l'intrépide symphoniste a enfoncé et rafraîchi Gluck, à ce qu'assurent les buveurs d'eau de Bade, cela vaudrait encore mieux et serait plus gai que le *Roméo et Juliette* de Bellini, enrichi d'un quatrième acte de Vaccaï et d'un divertissement de M. Dietsch, poésie française de M. Nuitter.

Je sais bien que tous ces frais ont été faits pour les beaux yeux d'une nouvelle cantatrice, Mme Vestvali, qui vient de loin, et qui a longtemps parcouru le monde, qu'elle a séduit et charmé. D'origine polonaise, assure-t-on, Mme Vestvali est une grande et belle personne qui donne l'idée de ce que devait être une amazone dans les temps héroïques. Mme Vestvali, qui peut avoir environ vingt-cinq ans, — *nel mezzo del camin della sua vita,* — possède une voix de contralto assez étendue, mais dont les cordes basses n'ont plus la fraîcheur et la sonorité désirées. A l'aise sur la scène, dont elle semble connaître tous les détours, la nouvelle cantatrice ne manque ni de sentiment, ni d'une certaine facilité de style qui n'est pas tout à fait le grand art de chanter de l'école italienne, qui l'a évidemment élevée. Une qualité qu'on ne peut refuser à Mme Vestvali, c'est une assez bonne prononciation, une articulation franche, qui ne laisse perdre aucun mot à l'auditeur. Elle a eu de bonnes inspirations, particulièrement dans la scène pathétique du quatrième acte, qui est l'une des meilleures pages de musique dramatique qu'on doive à Nicolas Vaccaï. Chargée du rôle de Roméo, Mme Vestvali a été faiblement secondée par M. Gueymard, qui a crié tant qu'il a pu les ravissantes cantilènes que nous avons entendu soupirer à Rubini. Quant à Mme Gueymard, qui était chargée du rôle de Juliette, je trouve que sa grosse sensibilité de Flamande ne s'éclaircit pas, et qu'elle chante toujours comme un jeune lévite aux joues candides qui porte à l'autel l'encens et la myrrhe.

On se demande quel est le répertoire que la nouvelle cantatrice devra aborder après la tentative de *Roméo et Juliette,* qui ne saurait avoir des suites bien sérieuses. Chantera-t-elle les rôles de Léonor de *la Favorite,* de Catarina de *la Reine de Chypre,* d'Odette de *Charles VI?* Il est permis de craindre que les qualités physiques de Mme Vestvali, sa haute stature, l'ampleur de ses formes et son penchant visible à exprimer plutôt les sentimens virils que la grâce et la tendresse de la femme, ne lui soient un embarras dans des rôles où déjà Mme Stoltz dépassait la mesure. Quoi qu'il en soit de ces craintes, nous souhaitons que Mme Vestvali ne les partage pas.

Il serait injuste de ne pas mentionner ici la fête musicale qui a eu lieu dans la ville de Niort le 5 et le 6 juillet. Fondée il y a vingt-cinq ans par M. de Beaulieu, compositeur distingué, la grande association musicale de l'ouest a fait entendre cette année plusieurs chefs-d'œuvre de grands maîtres tels que la deuxième partie de l'*Élie,* oratorio de Mendelssohn, un psaume de Marcello, un motet de Vittoria, la symphonie en *ré* majeur d'Haydn, l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber, le finale de *Fidelio,* etc. Près de deux cents choristes et de cent-cinquante instrumentistes, tout ce que les six départemens associés possèdent d'artistes et d'amateurs distingués, étaient habile-

ment conduits par M. de Beaulieu, qui depuis longtemps a bien mérité de l'art qu'il cultive avec autant de zèle que de désintéressement.

La mort, l'impitoyable mort, nous a enlevé cette année une cantatrice charmante, Mme Bosio, dont le public parisien avait presque fait l'éducation. Née à Turin, élevée à Milan, où elle reçut des conseils d'un certain Cattaneo, Angiolina Bosio a débuté de fort bonne heure dans *i Due Foscari* de M. Verdi avec un succès de bon augure. Après avoir chanté successivement à Vérone, à Copenhague et à Madrid, Mme Bosio vint à Paris en 1848, où d'abord elle ne fut pas remarquée. Engagée à l'Opéra, Mme Bosio fit une grande sensation dans *Luisa Miller* de M. Verdi et dans le chef-d'œuvre de Rossini, *Moïse*. Revenue au Théâtre-Italien, Mme Bosio aborda les rôles les plus difficiles de l'école de Rossini avec un éclat qui lui valut une réputation européenne. Elle fut surtout admirable dans *Matilde di Shabran* par la grâce de sa personne et la prodigieuse flexibilité de sa voix limpide. Engagée au théâtre italien de Saint-Pétersbourg, Mme Bosio y est restée plusieurs années, vivement appréciée par la haute société russe, dont elle avait gagné les suffrages. C'est là qu'elle est morte le 31 mai 1859, à peine âgée de trente ans. C'était une femme remplie de grâce, d'une taille élancée et d'une physionomie charmante. Douée d'une voix de soprano étendue, éclatante et très flexible, Mme Bosio était surtout une cantatrice brillante, dont le style fleuri et tempéré ne s'est jamais élevé jusqu'à l'expression de la passion. Mme Bosio appartenait à cette famille de cantatrices élégantes qu'a fait éclore en si grand nombre la musique de Rossini et de son école.

Un artiste honorable, un professeur connu par des travaux utiles à l'enseignement de la musique, M. Auguste Panseron, a été aussi enlevé par la mort le 27 juillet 1859. Né à Paris le 26 avril 1795, M. Panseron était fils d'un professeur de musique qui fut l'ami de Grétry, et qui l'a aidé à écrire l'instrumentation de plusieurs de ses derniers opéras. Admis au Conservatoire en 1805, le jeune Panseron y remporta successivement le prix de solfége, celui d'harmonie, et en 1813 le grand prix de composition, qui lui fit faire le voyage d'Italie. Il se trouvait à Rome en 1816, alors que Rossini composait pour le théâtre Apollo ce chef-d'œuvre de grâce, de jeunesse et de folle gaieté qu'on appelle *il Barbiere di Siviglia*. De l'Italie, M. Panseron passa en Allemagne, s'arrêta à Vienne, à Munich, et puis à Eisenstadt, chez le prince Esterhazy, qui le nomma son maître de chapelle honoraire, poste qu'avait occupé l'immortel Haydn. Ce que c'est que de nous! Revenu à Paris en 1818, après une excursion à Saint-Pétersbourg, M. Panseron s'est essayé dans toute sorte de compositions, et voulut même aborder le théâtre, où le ciel ne lui fut pas propice. Il se rabattit alors sur un genre plus modeste, et chanta sur tous les tons, et avec accompagnement de toute sorte d'instrumens agrestes, *Malvina*, *On n'aime bien qu'une fois*, *Appelez-moi, je reviendrai*, *Petit blanc*, et surtout *Au revoir, Louise*, romance devenue très populaire, dont les paroles sont d'un gracieux esprit, M. Émile Barateau. Panseron était si heureux du succès de ses barcarolles qu'il allait les chanter partout, assis sur son léger bateau et avec une voix qui n'a jamais pu être classée. Comme il était bon harmoniste et passablement content de tout ce qu'il faisait, M. Panseron eut un jour l'idée de se permettre une légère infraction aux règles, et mit au bas d'un passage qui contenait *deux quintes*

de suite par un mouvement semblable, ces mots importans : *Je le sais!* C'était en effet un bon musicien que M. Panseron, qui s'abusait un peu sur l'importance de ses travaux, et qui prenait grand souci de sa renommée. Ce genre d'habileté est devenu bien commun de nos jours. Je ne veux pas médire assurément de M. Panseron, qui était un bon homme au fond, un zélé admirateur de Rossini et de presque toute l'école italienne. Professeur de chant au Conservatoire, auteur de nombreux ouvrages scolastiques qui ont fait sa fortune, M. Panseron était aussi heureux que possible en n'étant pas de l'Institut. Il y serait entré sans doute, s'il avait vécu davantage. Il avait tant d'amis, tant de croix à la boutonnière, et de si bonnes relations! Il est mort après une douloureuse et courte maladie, âgé de soixante-quatre ans.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les faits accomplis qui se rattachent à l'art musical serait incomplet, si l'on oubliait de mentionner le triste événement qui a frappé M. Roger, de l'Opéra. On sait que le virtuose éminent, étant à la chasse dans une propriété qu'il habite près de Fontainebleau, a eu l'imprudence, en franchissant une haie, de soulever d'une seule main et d'attirer à lui un fusil chargé. Le coup est parti et lui a fracassé le poignet. On a été obligé de lui amputer l'avant-bras. Cette catastrophe, on peut l'affirmer, a ému toute la France. M. Roger est du petit nombre de ces artistes privilégiés dont le public estime autant la personne qu'il admire le talent. Au nom d'un idéal qui préside à notre critique et qui rend parfois nos jugemens un peu sévères, nous avons pu relever avec plus ou moins de vivacité quelques imperfections dans le style, d'ailleurs élevé, de M. Roger; mais nous n'avons jamais méconnu ni l'intelligence éclairée ni les qualités nombreuses qui distinguent ce brillant chanteur, dont la carrière, espérons-le, ne sera pas entièrement interrompue. P. SCUDO.

C'est une tâche difficile que d'introduire le public français dans les profondeurs de la philosophie hégélienne. L'auteur d'une récente traduction de la *Logique* de Hegel semble avoir compris ce que cette entreprise a d'ardu (1). Il y a quelques années déjà, M. Véra publiait une *Introduction à la Logique de Hegel* qui devait préparer le lecteur à l'intelligence de cette partie importante de la doctrine hégélienne. Aujourd'hui c'est la *Logique* même qu'il traduit, mais en la faisant précéder d'une préface explicative et en l'accompagnant d'un commentaire très développé. Toutes ces précautions, toutes ces explications préliminaires n'ont rien de superflu : l'œuvre de Hegel n'est pas de celles qu'on aborde aisément; sa pensée, habituée à se produire dans les régions les plus élevées de l'abstraction, ne connaît guère les nuances, les figures, les détours du langage ordinaire. La philosophie spéculative dédaigne la popularité facile; elle s'adresse aux esprits assez supérieurs pour ne pas croire à leur infaillibilité, et qui, pour atteindre la vérité, savent qu'il faut de longs efforts. Parmi ceux qui cultivent les sciences mathématiques, personne n'a la prétention de comprendre le calcul différentiel ou

(1) *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire perpétuel, par M. A. Véra. — 2 vol. in-8°. Paris, Ladrange.

la mécanique rationnelle avant de connaître les méthodes les plus simples du calcul. Les idées philosophiques étant d'une nature plus générale et plus compréhensive que toutes les autres, on ne voit point pourquoi l'on refuserait de discipliner son esprit pour se préparer à les recevoir et à les combiner entre elles.

L'importance de la publication de M. Véra n'a pas besoin d'être démontrée aux amis de la philosophie. La pensée de Hegel a été si souvent défigurée en Allemagne par ses prétendus successeurs, sa doctrine est un tel événement dans l'histoire de l'esprit humain, que nous devons rendre grâce à quiconque essaie de la faire connaître dans sa sincérité et sa véritable expression. La place de Hegel au milieu des grands noms de la philosophie est une place à part : son nom trouble et inquiète les esprits les plus éclairés. On ne peut songer un instant à compter parmi les matérialistes le fondateur de la philosophie spéculative; on ne peut davantage le ranger parmi ceux qui font rentrer toutes choses dans l'abîme de l'individualité humaine. Son audacieuse pensée a en effet embrassé à la fois les deux termes du problème de la philosophie; il les a réconciliés en montrant que, bien que contradictoires, ils étaient corrélatifs et s'engendraient mutuellement, que l'un et le divers, le fini et l'infini, l'être et le non être, la liberté et la fatalité, ne peuvent être conçus séparément et s'expliquent l'un par l'autre. Là est la vraie grandeur de la philosophie hégélienne : elle heurte d'abord notre pensée, enlacée dans les formes imparfaites du langage; mais quand, remontant aux idées elles-mêmes, nous sommes parvenus à les pénétrer, nous en saisissons peu à peu les accords, nous les voyons se former, se dédoubler, nous en suivons la hiérarchie. Hegel nous apprend comment les unes sont comprises dans les autres et se pénètrent mutuellement : c'est quelque chose de pareil aux sphères idéales sur lesquelles les astronomes supposaient jadis que les astres exécutaient leurs rotations, et qui s'entrecoupaient les unes les autres. Cette partie de la logique de Hegel est une tentative philosophique toute nouvelle: Platon et d'autres idéalistes ont eu sur la nature même des idées, des intuitions aussi profondes que Hegel; mais qui avait, avant lui, établi ce qu'on pourrait nommer la génération des idées? qui en avait avec une telle rigueur établi la filiation? Dans une heure peu propice à la philosophie, on est allé jusqu'à en supprimer le nom dans nos colléges; les classes correspondantes portent aujourd'hui le nom de *classes de logique.* Que ceux qui professent cette science se consolent en lisant l'ouvrage de Hegel : ils y verront que la logique, comprise ainsi qu'il le fait, étant la science de l'idée, est la philosophie tout entière. Les deux parties qui doivent suivre la *Logique*, la *Philosophie de l'esprit* et la *Philosophie de la nature,* n'en sont que des applications. Espérons que M. Véra nous les fera bientôt connaître. Les honorables sympathies qui ont entouré son œuvre en Angleterre doivent l'y encourager, et nous ne doutons pas qu'elle ne rencontre le même accueil en France, son ancien pays d'adoption. A. LAUGEL.

V. DE MARS.

L'EAU QUI DORT

I.

On voyait en 18.. à Paris, dans la rue Miromesnil, un vieil hôtel que de récentes constructions ont fait disparaître, et qui, depuis plus de vingt ans, semblait menacer ruine; mais tel qu'il était, solidement bâti en fortes pierres de taille noircies par les pluies de cent hivers, il aurait bravé les efforts du temps, si un matin la spéculation ne l'avait jeté par terre. Cet hôtel, élevé jadis par un président à mortier du parlement, se composait alors d'un grand bâtiment à toits mansardés, précédé en retour de deux ailes moins hautes, dont le rez-de-chaussée, disposé pour les écuries et les remises, encadrait une vaste cour où l'herbe verdissait entre les pavés. Un jardin où s'allongeaient deux allées de tilleuls taillés en forme de charmilles, entre lesquelles s'étalaient carrément quelques plates-bandes fermées par du buis, s'étendait derrière l'hôtel. Tout alentour de ce jardin monotone montait pesamment un grand mur tapissé de lierre, dont les épais rameaux étouffaient à demi une vigne énorme qui donnait encore, malgré son grand âge, quelques pampres, et çà et là en automne une douzaine de grappes de gros raisins que des bandes de moineaux se disputaient. La cour allait si bien à l'hôtel et l'hôtel au jardin, qu'ils avaient comme un air de ressemblance et de parenté. On ne concevait pas que l'un n'appartînt pas à l'autre, et tous trois ensemble, également vieux, également tristes, également solennels, se complétaient, comme la perruque, le rabat et la canne à bec-de-corbin complétaient jadis la toilette d'un magistrat. Ils avaient cette harmonie que donne le temps. Une série d'appartemens hauts, larges, incommodes, magni-

fiquement décorés, dont rien n'avait pu éteindre les dorures, en occupait l'intérieur; un perron de cinq marches, flanqué de vieux éteignoirs de tôle plantés dans la muraille, à droite et à gauche, conduisait de la cour au rez-de-chaussée, où d'immenses salons, disposés en enfilade, ouvraient leurs portes-fenêtres sur le jardin, qui était de plain-pied avec l'hôtel. Les chambres à coucher étaient au-dessus. On y arrivait par un large escalier de pierre à rampe de fer ouvragé, dont la cage aurait pu servir de cadre à une maison. Le bruit des pas y réveillait de longs échos qui grondaient sous les plafonds. Le propriétaire de l'hôtel avait conservé les ferrures dorées des fenêtres, les antiques portes de bois à riches moulures, les corniches, les trumeaux, les voussures, les grandes glaces coupées en deux morceaux et encadrées de superbes boiseries sculptées avec un art curieux; mais le mobilier rappelait un peu toutes les époques et toutes les modes. A côté d'un boudoir où une marquise de la cour de Sceaux n'aurait pas dédaigné de promener ses mules, un salon offrait un spécimen des formes inventées par le directoire. On pouvait voir dans la pièce voisine les cols de cygne, les sphinx et les griffes de lion chers aux tapissiers de l'empire, et plus loin des sofas, des fauteuils, des tabourets du plus pur style Louis XVI, garnissaient un réduit qui semblait dérobé aux appartemens de Trianon. Mme de Châteauroux, la princesse de Lamballe, Barras, le général Augereau et Cambacérès auraient pu se rencontrer dans ce singulier hôtel sans en être surpris. Certaines chambres présentaient plus particulièrement encore le spectacle de cette variété. L'acajou, le bois de rose, le palissandre, le citronnier s'y coudoyaient, fraternellement recouverts, ici de lampas et là d'étoffe de Perse; des rideaux de taffetas accompagnaient des tapisseries de haute lisse. Le tout ensemble néanmoins avait grand air; on parlait bas malgré soi en traversant ces grandes pièces, qui inspiraient le respect, et où l'on sentait la durée et la tradition.

A l'époque où commence ce récit, l'hôtel de la rue Miromesnil était occupé par M. Des Tournels, un riche maître de forges, sa femme et deux filles, Berthe et Lucile. Depuis quelques années déjà, le maître de forges avait quitté ses vastes établissemens et ses belles forêts de la Bourgogne pour se consacrer exclusivement à l'éducation de ses filles, qu'il n'avait jamais voulu mettre dans un couvent. Il avait à cet égard des principes arrêtés, et croyait que l'excellence et le nombre des professeurs, l'émulation qui naît de l'agglomération des élèves, la règle et l'uniformité dans l'enseignement, ne sauraient remplacer ce qu'on gagne en bons exemples, en saine morale, au contact tendre et quotidien de la mère et de la famille. Mme Des Tournels partageait de tous points les opinions de son mari, et on peut dire

que depuis le jour de leur naissance Berthe et Lucile n'avaient jamais passé plus d'une heure loin des yeux de cette excellente femme. Sa vie se résumait dans ses deux enfans. On ne pouvait voir M. et Mme Des Tournels sans être étonné de la grande différence qui existait physiquement et moralement entre deux personnes si profondément unies par la plus étroite et la plus absolue affection. Le maître de forges, grand, vigoureux, solide, armé de bras robustes et de jambes infatigables, intrépide chasseur autrefois, avait sous un front large et puissant des yeux noirs et fermes dont il était presque impossible de soutenir le regard. Tout dans cette physionomie ouverte et rude indiquait l'excessive énergie du caractère, servie par des organes que la maladie n'avait jamais effleurés, comme si elle eût craint de se briser dans une lutte inutile contre un homme dont les membres semblaient avoir été taillés dans le cœur d'un chêne. Au contraire Mme Des Tournels, petite, mince, blonde, avec des attaches fines, un corsage grêle, la voix douce, le regard timide, quelque chose de plaintif dans l'apparence, silencieuse et comme recueillie en elle-même, disparaissait tout entière dans l'ombre de son mari. En posant un peu durement sa large main sur cette épaule délicate, on pouvait craindre qu'il n'anéantît d'un seul coup la frêle créature qu'il avait à son côté; mais pour elle ce taureau avait des soins, une mansuétude, des prévenances, en quelque sorte des caresses de petit chien et des câlineries d'enfant qui touchaient par la constance et la douceur de leurs témoignages. Les plus vieux amis de la maison ne se rappelaient pas qu'il y eût eu par hasard un nuage entre eux. Il faut dire aussi que Mme Des Tournels, heureuse et reconnaissante, s'appliquait en toutes choses à plaire à son mari. Elle y avait peu de mérite, l'aimant de tout son cœur, disait-elle, et sachant aussi qu'elle était avec ses filles sa seule pensée et son unique préoccupation : peut-être même passait-elle avant Berthe et Lucile dans les affections de M. Des Tournels; mais c'était une nuance dont seule elle avait conscience, et que, par un sentiment indéfinissable, elle cherchait à ne pas voir. Elle n'aimait pas davantage à faire étalage de l'empire qu'elle avait sur son mari, et mettait autant de soins à le cacher que d'autres à montrer leur petite influence; cependant, douée d'un sens très droit et d'un sentiment exquis du juste et de l'injuste, il lui était arrivé de s'en servir deux ou trois fois dans des circonstances où sa voix avait été obéie avec la plus entière et la plus aimable promptitude.

A ce moment de sa vie, riche, entourée de l'estime et de l'affection, non-seulement des siens, mais encore de tous ceux qui l'approchaient, et comblée de tous les biens qu'elle pouvait souhaiter, Mme Des Tournels succombait sous le poids d'un chagrin qui la

minait sourdement. Elle avait perdu un fils, son premier-né, à l'âge de vingt-six ans, au moment où il venait de recevoir ses épaulettes de capitaine. Atteint par la balle d'un Arabe, la blessure qui l'avait emporté saignait encore au cœur de la mère et tarissait les sources mêmes de la vie goutte à goutte, comme s'épuise une fontaine brûlée par les ardeurs trop longues de l'été. Ce fils était son Benjamin, l'élu de ses entrailles; mais les révélations soudaines qu'elle avait eues de cette préférence, à la suite d'une maladie pendant laquelle l'enfant avait failli mourir, l'avaient attristée, en quelque sorte même froissée dans la partie la plus intime de son être, et la femme selon l'Évangile s'en était punie en témoignant d'abord à son fils une tendresse plus avare et en consentant ensuite à son éloignement. A la mort de Jean, elle se raidit contre son désespoir pour qu'on n'en devinât pas l'effroyable profondeur; cette douleur constante était encore accrue par cette pensée, que si elle avait moins aimé ce fils, elle ne se serait pas condamnée à lui voir embrasser une carrière qui, en le séparant d'elle, le faisait courir au-devant de mille dangers. Il ne fallait pas non plus que M. Des Tournels, frappé dans son orgueil de père, ne trouvât plus sous sa main le cœur simple, bon, dévoué, dans lequel il était accoutumé à puiser ses meilleures consolations. Elle se releva donc pour le soutenir; mais la plaie était vivante en elle, et la violence de l'effort hâta sa course vers le tombeau. Quand elle expira, il y avait déjà dix années que M. Des Tournels habitait Paris, et ses deux filles étaient également en âge d'être mariées.

L'aînée, Lucile, avait près de vingt ans; Berthe, un peu plus de dix-huit. Lucile était brune, Berthe d'un châtain clair tournant au blond avec des reflets couleur d'or près des tempes. Elles étaient grandes et sveltes l'une et l'autre; mais c'était là le seul point de ressemblance qu'on remarquât entre elles. Leur existence à toutes deux, séparées qu'elles étaient par un petit nombre de mois, quinze ou dix-huit, avait été pareille à deux ruisseaux qui, partis du même horizon, traversent les mêmes campagnes. La même tendresse les avait abritées, et il n'était pas jusqu'alors un chagrin, une distraction, une surprise, un voyage, un plaisir, un travail, qu'elles n'eussent partagés. Entre ses deux filles, Mme Des Tournels avait tenu dans un juste équilibre les deux plateaux de la balance; mais si Lucile le croyait, Berthe allait plus au fond et le savait. Elle savait aussi que la pensée de sa mère regardait au-delà dans le passé, et qu'il y avait dans un coin de son cœur une déchirure sur laquelle la cicatrice ne se ferait jamais. Un jour Mme Des Tournels surprit Lucile dans un coin, les yeux rouges. La jeune fille boudait, parce que sa sœur venait de recevoir une belle montre d'or de son parrain et qu'elle en désirait une semblable. Mme Des Tournels l'attira sur

ses genoux. — Tu en auras une, dit-elle; tu sais bien que je t'aime autant que Berthe.

— C'est vrai, dit Berthe avec une certaine amertume; Jean n'est plus là.

Mme Des Tournels tressaillit et devint pâle. Sa fille cadette se jeta dans ses bras. — Ah! reprit-elle, je donnerais tout mon sang pour qu'il pût t'embrasser encore! — La mère la serra sur son cœur. — Cruelle enfant, ne parle plus ainsi, murmura-t-elle avec des larmes dans les yeux. Berthe le jura et tint parole; mais ces quelques mots avaient suffi pour que la pauvre femme comprît qu'elle n'était plus seule à posséder son secret.

Cette perspicacité profonde, qui se montrait par éclairs vifs et inattendus, n'était pas le seul trait singulier d'un caractère où tout semblait en désordre et confusément mêlé, le bien comme le mal, la passion comme l'indifférence, la résolution aussi bien que l'apathie, l'emportement ainsi que la patience. Personne n'y voyait bien clair au fond, pas plus les professeurs de Berthe que son père. La seule chose qui faisait nettement saillie était une sorte d'entêtement obstiné qui la rendait tout à coup pareille à la pierre, et que rien ne pouvait vaincre, si ce n'est parfois un flot de tendresse faisant irruption tout à coup; mais le flot ne venait pas toujours, et on ne savait jamais quelle parole, quel hasard ou quelle baguette en ferait jaillir la source mystérieuse. M. Des Tournels, qui combattait cette tendance de toutes ses forces, ne la signalait point cependant sans un secret plaisir; c'était pour lui comme le germe d'une persévérance et d'une fermeté qui, bien dirigées, et sous l'empire de certaines circonstances, pouvaient porter de beaux fruits. Ce qu'il aimait moins, c'était le perpétuel contraste qu'on remarquait dans l'humeur de Berthe : un jour gaie et le lendemain triste, paresseuse à l'excès ou plus active qu'une abeille, tapageuse et remuante comme une toupie d'Allemagne qui ronfle et court partout, et l'heure d'après immobile et rêveuse comme une nonne en contemplation; un matin bonne, soumise et prompte à l'obéissance, prodigue, vidant ses poches et ne sachant à qui donner; le jour suivant âpre, revêche, quinteuse, prête à fermer sa main comme son cœur. Certains accès de violence et d'emportement inexplicables duraient parfois plus d'une semaine sans que rien pût en modifier les témoignages; elle était acerbe et malfaisante comme un fruit vert; le regard était aigre, la parole acide. La semaine écoulée, Berthe tombait dans de longs silences et de grands accablemens qui n'avaient pas moins de durée, et dont elle sortait bizarrement par des réveils soudains.

Pourquoi M. Des Tournels, qui l'observait sans cesse et s'appliquait avec suite à la corriger, avait-il pour Berthe un peu de cette

préférence que sa femme avait eue pour Jean? Peut-être l'inquiétait-elle plus que sa sœur, peut-être prévoyait-il pour l'une des luttes et des épreuves qu'il ne redoutait pas pour Lucile. Quand il voyait Berthe dans ses phases, — dans ses lunes, disait-il gaiement, — de silence et de calme, il avait coutume de menacer du doigt en riant quiconque essayait de l'en tirer par des agaceries ou des supplications. — Ne réveillez pas l'eau qui dort! répétait-il — De cette locution familière, on avait fait un surnom qui était resté à Berthe. Lorsqu'en rentrant le maître de forges demandait ce que faisait sa fille cadette, il n'était pas rare d'entendre Mme Des Tournels ou Lucile répondre un jour : « l'Eau-qui-dort travaille, » et le lendemain : « l'Eau-qui-dort joue. »

Avec ce caractère variable et farouche, Berthe n'aurait pas inspiré beaucoup d'affection, si par intervalles elle n'eût éprouvé des mouvemens impétueux d'une tendresse chaude qui se répandaient sur tous ceux qui l'entouraient avec une grâce, une abondance, une vivacité qui la rendaient irrésistible : l'inquiète, la mobile, l'impérieuse, la violente Berthe avait disparu; c'était une aimable fille dont le cœur se fondait, et qui trouvait pour les siens, comme pour les serviteurs de la famille, des paroles et des caresses d'une douceur et d'une onction que rien n'égalait. Elle pouvait changer avec le vent, le souvenir ne s'en effaçait pas, et si plus tard elle rudoyait sa gouvernante ou sa sœur, un domestique ou un ami, on lui pardonnait quand même. Berthe avait auprès d'elle une vieille bonne qui avait été sa nourrice, qui la gâtait à plaisir, et qu'elle tourmentait de son mieux. Quelquefois, à bout de patience, la pauvre créature se mettait à pleurer. — Dieu du ciel! disait-elle, faut-il que vous soyez méchante pour vous faire détester ainsi! — Alors Berthe la secouait par les épaules. — Eh! non! répondait-elle, il faut au contraire que je sois bien bonne pour que tu ne puisses pas t'empêcher de m'aimer!

— Ça, c'est vrai, reprenait l'excellente femme en s'essuyant les yeux.

Lorsqu'on interrogeait Berthe sur les motifs de ces révoltes si fréquentes succédant sans transition à des heures de soumission absolue, elle répondait naïvement qu'elle n'en connaissait pas l'origine, que c'était comme un feu qui était en elle, qu'elle en sentait les bouillonnemens intérieurs, et qu'il fallait que l'explosion se fît. Elle n'en pouvait que retarder le moment, et encore à grand'peine.

Les maîtres de toute espèce ne manquèrent pas à Lucile et à Berthe : elles en profitèrent également, à cette différence près que celle-ci faisait en quelques semaines le travail de plusieurs mois; l'une avait la patience et la continuité, l'autre l'élan et le feu; à la fin

de l'année, au point de vue du résultat, leurs études se valaient. Musique, langues, dessin, histoire, géographie, elles savaient un peu de tout et suffisamment pour bien comprendre qu'elles ne savaient rien, ce qui témoignait en faveur de leur intelligence et de leur bonne foi. Cette éducation brillante qui, depuis l'âge de huit ans, leur avait fait parcourir le cercle entier des connaissances qui sont du domaine des femmes, n'empêchait pas que les deux sœurs ne fussent pliées pendant de longues heures à des travaux d'aiguille où leur mère les dirigeait. Les amis de la maison, qui connaissaient la fortune de M. Des Tournels, ne comprenaient pas bien l'importance qu'il attachait à ces occupations manuelles, auxquelles Lucile et Berthe ne devaient pas manquer de renoncer aussitôt qu'elles seraient mariées; mais le père tenait bon, estimant qu'une fille qui sait ourler prestement une douzaine de mouchoirs peut exécuter une sonate aussi brillamment que celle qui s'oublie devant un miroir ou s'endort un journal de modes à la main. En toutes choses, il semblait conduit par cette pensée, qu'un jour les deux héritières pouvaient être privées de tout. Elles faisaient leurs lits et taillaient leurs robes. Dès leur quinzième année, Mme Des Tournels, guidée par les mêmes principes, les mit tour à tour à la tête de la maison. Elles comptaient avec les fournisseurs, ordonnaient la dépense, réglaient le menu des repas, et les domestiques avaient ordre de s'adresser à elles seules pour tout ce qui regardait la direction et l'économie du ménage. Chacune d'elles l'administrait pendant trois mois. On remarquait que la dépense était plus considérable pendant l'administration de Berthe. On n'épargnait pas les observations à l'enfant prodigue, qui n'y prenait pas garde; une fois néanmoins, impatientée, elle demanda à son père si elle avait dépassé le chiffre de leurs revenus. — Non, certes! répondit le maître de forges.

— Alors pourquoi tant économiser? répliqua-t-elle.

Quand on connaissait les deux sœurs, on ne comprenait pas qu'elles fussent du même sang, qu'elles eussent reçu la même éducation. L'humeur égale et sereine de Lucile ne se démentait pas une minute en six mois; telle on la retrouvait en automne après l'avoir vue au printemps, fraîche, souriante et gaie comme une matinée d'avril. Elle était prompte, diligente et complaisante; sa voix, sa démarche aisée et rapide, son sourire, la bienveillance aimable de son accueil, quelque chose d'expansif, tout donnait l'idée d'une personne heureuse de vivre, et ce qu'on voyait d'elle ne démentait pas cette première impression. Elle était bonne à tous et à toute heure : elle avait cet art singulier de découvrir sans effort le bon côté de toutes choses et de s'accommoder des plus désagréables; encore n'était-ce pas de l'art chez elle, c'était la nature qui

parlait et qui agissait. Son père disait de Lucile qu'elle était fille à tirer du miel d'un rameau de ciguë. La seule chose qu'un observateur intéressé à l'étudier eût reprochée à cet ensemble de qualités charmantes, c'était peut-être un peu de banalité, et par ce côté-là encore elle s'écartait pleinement de sa sœur. Il ne fallait pas faire grand fonds sur l'amitié que Lucile témoignait aux personnes qu'elle recevait avec le plus d'effusion. La porte fermée, elle n'y pensait peut-être plus beaucoup : les gens partis, elle les oubliait. Ce n'est pas qu'elle ne fût tout à fait sincère dans l'expression de ses sentimens; mais les impressions qui la dominaient étaient fugitives, et laissaient si peu de traces dans son cœur et son esprit, qu'il lui fallait un grand effort de mémoire pour qu'elle parvînt, après une absence d'un an ou deux, à se souvenir de ceux qu'elle avait aimés le plus. Tout glissait sur cette rieuse et belle fille comme la pluie sur la fleur blanche et veloutée d'un beau lis. Un vieux chimiste qui allait en visite chez le maître de forges disait de Lucile, en langage scientifique, qu'elle était réfractaire au malheur. Le fait est qu'on ne l'avait jamais vue pleurer plus de cinq minutes : au plus fort de ses chagrins d'enfant, elle se frottait tout à coup les yeux et partait en courant, laissant après elle le frais retentissement d'un éclat de rire plus vif et plus joyeux que le chant du pinson.

Le seul être pour lequel elle éprouvât une tendresse entière et constante était Berthe. Berthe pouvait la tourmenter, Lucile le trouvait bon. Il ne fallait même pas qu'on s'avisât de prendre sa défense; Lucile alors se cabrait d'importance, renouvelant au profit de sa sœur, et sans le savoir, la fameuse scène de Martine et du voisin. Berthe, il est vrai, l'adorait, et, tout en ne lui épargnant ni les rebuffades ni les caprices, ne souffrait pas qu'une autre qu'elle la molestât; mais, plus exclusive et concentrée en elle-même, quelquefois Berthe abandonnait sans motif apparent les jeux où Lucile s'égarait avec ses petites compagnes, et se retirait dans un coin sombre du jardin. Si Lucile, étonnée, tentait de l'y suivre au bout d'un quart d'heure et de l'interroger, Berthe la repoussait durement. — Que t'importe de jouer avec moi, si tu peux t'amuser sans moi? disait-elle.

Bien que l'éducation des deux sœurs eût été de tous points pareille, dirigée par les mêmes professeurs, elles étaient loin de pouvoir lire les mêmes livres et d'en tirer les mêmes fruits. Certaines lectures, qui n'avaient produit sur l'esprit de Lucile qu'une impression fugitive de tristesse, évaporée un soir en quelques larmes, avaient laissé dans celui de Berthe des traces qu'on reconnaissait encore après de longs intervalles. C'était comme le soc de la charrue dans une terre forte : le sillon restait creux. Elle se passionnait pour les événemens de l'histoire aussi bien que pour les personnages

de la fiction. Que de pleurs lui coûtèrent les infortunes et la mort romanesques d'Edgar de Ravenswood! Que de frémissemens de colère et d'insomnies lui causèrent les malheurs augustes et le trépas épique de Marie-Antoinette! Elle avait le cœur gros et le sang en feu. Rien ne glissait, tout pénétrait. Il fallut, après des nuits de fièvre, que Mme Des Tournels fît un choix sévère parmi les livres que Berthe fut autorisée à ouvrir. Lucile, étonnée de ces grands ressentimens, se moquait d'elle souvent. — Mais ne pleure donc plus et ne te fâche pas, disait-elle : ils sont morts! — Oui, mais ils ont vécu! répondait Berthe.

Que rêvait-elle dans ces momens d'excitation? quels trésors de tendresse, de courage, d'énergie, ne dépensait-elle pas au milieu de ce trouble et de cette angoisse inexprimables! Elle les enfouissait en tremblant dans les replis les plus secrets de son cœur.

L'hôtel de la rue Miromesnil, qui était ouvert à beaucoup de monde dès les premiers temps qui suivirent l'arrivée de M. Des Tournels à Paris, le fut bien davantage encore après que Lucile et Berthe eurent dépassé l'adolescence. M. Des Tournels aimait à recevoir; il avait un grand train de maison. Quelques personnes bien choisies dînaient fréquemment chez lui; on y dansait trois ou quatre fois pendant l'hiver. Ses filles, dès qu'elles eurent seize ans, l'accompagnèrent une fois par semaine aux Italiens et à l'Opéra, quelquefois dans d'autres théâtres. Appelées par leur fortune à vivre dans le monde le plus brillant, il voulait qu'elles apprissent de bonne heure à le connaître, pour n'en être pas éblouies plus tard. Toutes les libertés compatibles avec les exigences des mœurs parisiennes, il les leur permit, afin, disait-il, de les plier tout doucement aux habitudes de la réflexion et aux enseignemens de l'expérience. Par ce côté, leur éducation eut une physionomie anglaise qui donna au caractère des deux sœurs plus de relief et de contour; mais tandis que Lucile apportait dans cette vie facile, bien que réglée, un entrain et une gaieté qui ne laissaient pas de doute sur le plaisir qu'elle éprouvait à en savourer les douceurs, on ne savait pas si Berthe s'y plaisait ou s'y soumettait. Il lui arrivait souvent de ne pas quitter la danse pendant toute une nuit, et souvent aussi de traverser un bal avec la pâleur d'Iphigénie sur le front. Aux heures où il y avait le plus de monde à l'hôtel, et quand la conversation était le plus animée, il n'était pas rare de la surprendre au fond du jardin, assise sur un banc, les mains croisées sur les genoux et les yeux dans l'espace. La veille, personne n'avait causé avec plus d'abandon et de vivacité. Chose singulière! cette jeune fille, dont le caractère était souvent en lutte avec celui de M. Des Tournels, pour qui elle était un sujet d'examen et une cause de trouble, était précisément celle qu'on chargeait des de-

mandes épineuses et des négociations difficiles. Lorsqu'un subalterne avait une faute à se faire pardonner ou une permission à obtenir, quand Lucile elle-même était sous le coup d'une fantaisie qui ne lui semblait pas tout à fait raisonnable, on envoyait Berthe en ambassade auprès du maître de forges, et jamais Berthe n'hésitait. Si d'aventure M. Des Tournels grondait un peu, Berthe insistait hardiment, et il cédait, tandis que Lucile se mourait de peur derrière la porte. Cette même personne, qui bravait en face un homme devant qui tout tremblait, devenait livide pour chanter une romance au piano devant des imbéciles; mais sur ce chapitre, le maître de forges avait une volonté bien arrêtée : il fallait chanter, dût-on pleurer avant et s'évanouir après, et la raison était qu'il fallait faire simplement les choses simples. La timidité n'était pas un motif de s'abstenir; excessive, elle avait un faux air de pruderie et de prétention dont il était bon de se corriger.

On était quelquefois surpris de la trace profonde qu'avaient laissée dans cet esprit libre et violent des événemens d'une importance médiocre en apparence, et sur lesquels de nombreuses années s'étaient accumulées lentement. Alors que Lucile, six semaines après, avait complétement oublié les choses qui l'avaient le plus charmée ou le plus attristée, on voyait Berthe tressaillir encore à de longues distances au souvenir de certains faits que sa mémoire implacable lui rappelait tout à coup; la cicatrice faite, le ressentiment de la blessure était le même. Berthe donnait chaque année, le 17 octobre, un exemple remarquable de cette malheureuse fidélité. On la voyait dès le matin inquiète, agitée; rien ne la distrayait plus; elle évitait toute conversation, et fuyait tout travail; certaines lueurs fauves que sa mère connaissait bien passaient dans ses yeux; elle se retirait à l'écart, au fond du jardin, sous un vieil ormeau, à l'ombre duquel elle négligeait d'ouvrir le livre qu'elle avait emporté. Cet état durait jusqu'au soir : les paroles tombaient une à une de sa bouche; le sourire était contraint, le son de la voix sec et bref, le geste anguleux et dur. Irascible et intraitable, elle semblait couver des orages dans son silence. Un jour qu'il était question d'une soirée à passer au théâtre, elle secoua la tête. Mme Des Tournels lui demanda si elle se sentait indisposée.

— Non, répondit Berthe; mais je le serai certainement avant une heure, si on veut me contraindre à sortir.

— Tu as donc la maladie et la santé à tes ordres? répliqua sa mère gaiement.

Berthe prit sur la table une paire de ciseaux. — Croyez-vous donc, dit-elle, qu'il soit très difficile de me déchirer le bras avec ce bout de fer? On dira que c'est un accident, et je resterai.

Mme des Tournels effrayée lui arracha les ciseaux des mains. — Es-tu folle? reprit-elle.

Berthe posa froidement son ongle sur la page d'un journal en tête de laquelle on lisait la date du 17 octobre. Mme Des Tournels tressaillit, et sans répondre appuya doucement la main sur l'épaule de Berthe; ses yeux étaient devenus tout humides. Berthe émue s'agenouilla auprès d'elle; la mère l'entoura de ses bras. — Encore? murmura-t-elle à demi-voix.

— Toujours, malgré moi! répondit Berthe tout bas.

Quelques mots sont nécessaires pour expliquer l'influence prolongée de cette date. Un jour, à l'âge de douze ans et à propos d'un travail que son père lui avait imposé, Berthe se montra si revêche, si acerbe, si cassante, que M. Des Tournels, pris tout à coup d'un mouvement de colère irrésistible, leva la main et la frappa au visage. Berthe poussa un cri et tomba par terre inanimée. Son visage était vert. Quand elle se réveilla d'un long anéantissement et brisée par la violence de spasmes convulsifs, son premier regard rencontra son père debout au pied du lit, tout pâle et décomposé. Elle lui tendit les deux bras. M. Des Tournels l'embrassa en pleurant, et sortit pour qu'on ne le vît pas éclater en sanglots. Berthe le suivit des yeux. Aussitôt que la porte se fut refermée : — Ah! dit-elle en se tournant vers sa mère, qui la soutenait sur l'oreiller, quel bonheur que j'aie eu tort! Sans cela, jamais je ne lui aurais pardonné.

II.

Mme Des Tournels ne vit pas plus de cinq ou six fois le retour de cette date terrible. Peu de jours avant d'expirer, elle avait fait approcher Lucile de son lit, et lui montrant Berthe debout contre la fenêtre : — Prends garde à l'Eau-qui-dort, dit-elle; il y a quelque chose en elle qui se dégagera,... je ne sais quoi;... aime-la bien!

Cette recommandation, où l'accent de l'inquiétude se mêlait à la prière, fut la dernière parole qu'elle échangea avec Lucile. Elle ne pensa plus qu'à Berthe, que ses regards incertains suivaient partout. Que deviendrait-elle quand elle ne serait plus là? Vers quelle destinée la pousserait ce caractère indéfinissable dont il était impossible de rien augurer? Le mal extrême ne pourrait-il pas en sortir comme le bien? Quel problème s'agitait dans cette âme fermée qui s'ignorait? La pauvre mère se reprochait quelquefois cette constante préoccupation qui donnait tout à l'une au détriment de l'autre; alors elle prenait la main de Lucile. — Ne m'en veuille pas, disait-elle, tu ne me fais pas peur, toi! — Lucile, qui fondait en larmes, embrassait Berthe, qui ne pleurait pas, mais qui étouffait.

Un soir Mme Des Tournels, qui n'avait pas quitté sa fille cadette des yeux depuis plusieurs heures, laissa voir sur son visage une expression de joie dont le rayonnement l'illumina tout à coup. Elle fit de la main signe à Berthe de s'approcher. — Écoute bien, dit-elle, je te recommande ton père;... il va se trouver seul... Lucile l'aime bien;... mais l'heure présente est tout pour elle, et puis ta sœur est l'aînée, elle se mariera bientôt... Si tu fais comme elle plus tard, ne le quitte jamais... Remplace-moi. — Elle tenait les deux mains de Berthe entre les siennes. — Me comprends-tu bien? reprit-elle, ce sera difficile dans les commencemens; mais si tu sens quelque fatigue, pense à moi,... et petit à petit ton caractère se pliera à le rendre heureux; me le promets-tu?

Berthe baisa la main de Mme Des Tournels. — Va, mon enfant, à présent je suis plus tranquille, reprit la mère.

La pauvre femme était plus tranquille en effet : elle venait d'imposer le frein du sacrifice à ce caractère indomptable; ce don de seconde vue qui illumine parfois l'esprit des mourans lui avait fait comprendre que l'accomplissement et les fatigues d'un devoir étaient les seules barrières capables de maintenir Berthe dans la règle et la soumission. Il fallait qu'elle usât ses forces dans la poursuite d'un but, et lui montrer le plus difficile, en intéressant son cœur au résultat, pour qu'elle y trouvât l'ancre de salut.

Le lendemain, Mme Des Tournels partagea ses bijoux également entre ses deux filles, et mourut sans bruit, simplement, comme elle avait vécu.

L'hôtel de la rue Miromesnil resta fermé pendant dix-huit mois. M. Des Tournels y vécut profondément retiré, loin du monde, n'admettant entre ses filles et lui qu'un très petit nombre d'amis qui respectaient sa douleur. Elle était immense. Dès ce jour, il adopta un vêtement de deuil qu'il ne quitta plus. Aucun des objets qui avaient servi à Mme Des Tournels ne fut changé de place; tout dans l'appartement où il continua de vivre demeura dans l'état où elle l'avait laissé. Il s'imprégnait de son souvenir, il respirait dans son air. Dès lors on vit combien avait été vif et profond cet éclair de divination qui avait entraîné la mourante à soumettre sa fille à la discipline du dévouement. Le chagrin sans bornes de M. Des Tournels en fut adouci; mais la plus grande somme de bien profita à Berthe elle-même. Dans la pratique quotidienne de cette tâche qu'elle avait acceptée, elle éprouva une sorte d'apaisement intérieur qui l'étonna d'abord. Ce n'est pas qu'elle n'eût très souvent encore des révoltes et comme des réveils terribles de cet esprit rebelle qui grondait et s'agitait au fond de son être; mais elle en était plus maîtresse et le domptait avec des efforts moins vifs et moins douloureux. Elle avait

promis de se consacrer à cette œuvre de salut, elle s'y acharnait, et les plus dures aspérités de son caractère s'effaçaient lentement, une à une, sous le travail persévérant de sa volonté, comme les nœuds d'une planche de chêne sous le passage actif du rabot. Elle ne devinait pas encore ce doux mensonge de Mme Des Tournels, cette ruse pieuse qui lui montrait un père à consoler alors qu'il s'agissait d'une fille à sauver. Plus clairvoyante, Berthe eût été moins prompte à s'observer; elle eût plus facilement lâché la bride à la fougue et à l'intempérance de ses instincts.

Cependant, si large que fût le changement qu'on remarquait en elle, il n'était pas tel encore que l'Eau-qui-dort eût mérité de perdre son surnom. Que d'heures passées sous l'ombre du vieil ormeau, seule avec elle-même et les agitations qu'elle ne voulait plus subir et qui la tourmentaient par momens! Elle combattait les emportemens de son caractère par le silence, et voulait le dominer par la concentration. Elle avait alors conscience de son indiscipline, et ne concevait pas bien qu'on en eût toléré si longtemps les violences. Ce qui était excusable à douze ou quinze ans, dans toute l'ardeur bouillante d'un sang qui coulait comme une eau vive, et dans lequel son père se reconnaissait tout entier, devenait impossible à dix-huit. Elle était résolue à se vaincre elle-même. Le bonheur d'un père ne lui avait-il pas été confié, et faillir à cette tâche n'était-ce pas le fait d'un cœur lâche et d'un esprit timide? L'honneur, la tendresse filiale, le respect d'elle-même, tout lui faisait un devoir sacré de tenir sa promesse. A cette époque de sa vie, on la voyait errer au milieu des grandes pièces de l'hôtel et passer des salons déserts au jardin solitaire, fuyant sa sœur, silencieuse comme une ombre qui cherche les lieux où elle a vécu et souffert. — Étrange fille! disait le père. Pauvre âme! avait dit la mère. — Et l'Eau-qui-dort, perdue dans de longues méditations et de cruels efforts, demandait parfois à Lucile le secret de sa tranquillité. — Que tu es heureuse! disait-elle alors, tu descends le fleuve... Quelque chose me pousse toujours à le remonter!

Un jour, après une de ces crises qui devenaient de plus en plus rares, et dont Berthe sortait par un de ces mouvemens soudains qu'elle ne prévoyait pas plus qu'elle n'y échappait, M. Des Tournels, fasciné en quelque sorte par la chaleur et l'impétuosité franche de son élan, la prit dans ses bras, et, saisissant sa tête à deux mains :

— Ah! si jamais quelqu'un t'aime, dit-il, ce quelqu'un t'aimera bien!

— Je l'espère, répondit Berthe.

Quelque temps avant la mort de Mme Des Tournels, bon nombre de personnes, grands parens ou amis officieux, s'étaient présentés à

l'hôtel de la rue Miromesnil dans des intentions faciles à deviner. Le maître de forges, qui ne voulait pas marier ses filles avant leur vingtième année, avait écarté toutes les demandes. Quand il eut rouvert ses salons, on y vit reparaître en foule toutes les mères qui avaient des fils à pourvoir et l'escadron volant des chercheurs de belles dots. L'heure était venue de faire un choix; mais sans abdiquer, tant s'en faut, l'autorité d'un père, M. Des Tournels voulut que ses filles eussent toute liberté d'apprécier les mérites des candidats qui leur venaient des quatre coins de Paris. Après les bals où il les avait conduites, volontiers il mettait l'entretien sur le chapitre des jeunes gens qui avaient dansé avec Lucile après avoir dansé avec Berthe. On les passait au laminoir de la critique, la réflexion de l'une venait en aide à l'observation de l'autre, et l'entretien fini, le plus souvent il ne restait plus rien des beaux messieurs qui aspiraient au mariage par le chemin de la valse et de la polka. On avait saisi les papillons par les ailes, et leurs riches couleurs avaient disparu.

Un nom cependant n'avait jamais été prononcé dans ces confidences familières, auxquelles Berthe ne se mêlait pas sans une certaine contrainte, et où elle apportait plus d'amertume et plus d'ironie que sa sœur. C'était celui de Francis d'Auberive, qu'un ami de province avait présenté à M. Des Tournels. Francis était un jeune homme de Dijon qui avait quelques terres dans le voisinage des forges si longtemps exploitées par M. Des Tournels, et qui habitait Paris les trois quarts de l'année. La connaissance faite, on avait chassé de compagnie dans les mêmes bois, et une certaine intimité avait été le résultat des relations continuées dans le laisser-aller de la campagne. Avec ses trente ans et quelque aisance, Francis se comportait alors comme un reître en pays conquis. Chaque nouvel an devait amener la réforme, mais les années s'écoulaient, et la fortune s'en allait à la dérive. Ce qui lui en restait était placé dans une entreprise de charbonnage au fond de laquelle on ne voyait pas bien clair. On assurait en outre que le peu de terres qu'il possédait encore était grevé d'hypothèques nombreuses. Le meilleur de son avoir était alors représenté par une tante, qui l'aimait beaucoup et qui passait pour fort riche; mais la bonne dame, qui vivait retirée au fond de sa petite ville, était fort sujette à des lubies. Tout son bien pouvait s'engloutir dans des fondations pieuses ou être partagé entre vingt collatéraux qui l'assiégeaient. Francis n'était pas un méchant garçon et ne manquait pas d'esprit; néanmoins on aurait vainement battu la province avant de trouver un notaire qui l'eût accepté pour gendre. Ses bonnes qualités sautaient aux yeux de tout le monde; par malheur un ménage ne vit pas seulement de gaieté, de fran-

chise, de courage et de facile humeur. A trente ans, Francis regrettait la vie décousue qu'il avait menée; mais il continuait par habitude et désœuvrement. Il s'estimait trop vieux pour en changer. Personne ne savait comment il finirait.

Il eut occasion de voir fréquemment Lucile et Berthe pendant les séjours plus longs qu'elles firent à la campagne après la mort de leur mère. Il était leur voisin, et son cheval, quand il lui lâchait la bride, s'en allait tout droit à la Marelle; c'était ainsi qu'on appelait l'habitation de M. Des Tournels. Francis était sûr d'y recevoir bon accueil. Seule Berthe ne lui parlait pas beaucoup; mais on la connaissait, et il ne s'y arrêtait pas. Quant au maître de forges, il lui serrait cordialement la main et vaquait à ses affaires. La visite faite, Francis était libre de rester à dîner ou de revenir dans la soirée prendre le thé. Dans les premiers temps, la présence assidue de M. d'Auberive à la Marelle avait aiguisé les caquets de la province; on n'avait pas manqué d'y voir l'indice d'un projet de mariage. Si les fortunes n'étaient pas égales, Francis était d'une bonne noblesse du Morvan; ses ancêtres avaient figuré dans le parlement de Dijon et dans les armées du roi; l'un d'eux avait péri à la bataille de Morat : le blason pouvait donc corriger le défaut de richesse. Malheureusement la conduite du jeune gentilhomme donna un prompt démenti aux faiseurs de projets. On ne le vit jamais rechercher la présence de Lucile ou de Berthe et causer dans les petits coins; il ne flattait guère M. Des Tournels, et le combattait même quand leurs opinions ne se rencontraient pas. Le galant ne se montrait en rien; il ne cachait pas ses défauts et parlait de ses folies en homme qui n'en sait pas le nombre. Lucile était avec Francis sur le pied d'une familiarité aimable, telle qu'elle peut exister entre des jeunes gens qui en temps de chasse ont déjeuné sur l'herbe et dansé le soir au piano avec sept ou huit voisins de bonne humeur. Berthe était plus réservée. Quand elle entendait Francis rire avec sa sœur, elle s'écartait. Les conversations qu'ils échangeaient avaient un air de gêne dont la cause échappait à Francis; s'il voulait badiner, elle se taisait. M. d'Auberive pensait qu'il était la victime d'une antipathie innée; sans en perdre le sommeil, il en était chagrin, l'Eau-qui-dort ayant en elle quelque chose qui l'attirait.

Un jour qu'il regagnait à pied son petit château, il rencontra Berthe, qui marchait le long d'un ruisseau bordé de saules. Elle l'aperçut et prit à travers le pré. Il hâta le pas et l'atteignit bientôt. — Pourquoi m'évitez-vous, lui dit-il, et que vous ai-je fait? S'il vous déplaît de me rencontrer chez vous, malgré la cordialité que me font voir M. Des Tournels et Mlle Lucile, je renoncerai à des relations où je trouvais un grand charme. Je suis comme l'oiseau

sur la branche, demain je serai parti... Mais dites-moi pourquoi vous me répondez par de grands saluts quand je vous tends la main.

Berthe reprit tranquillement le chemin du ruisseau. — Vous voulez le savoir? répliqua-t-elle nettement. Eh bien! c'est parce qu'il m'est désagréable de voir un homme de votre âge gaspiller sa vie et ne faire rien qui vaille.

Francis ne put réprimer un geste de surprise. — Bonté du ciel! vous n'y allez pas de main morte! dit-il en riant; mais j'aime mieux cela, au moins sait-on à quoi s'en tenir. Donc, à votre avis, je pourrais employer mon temps plus utilement?

Berthe lui montra les ouvriers d'une ferme voisine qui travaillaient aux champs. — Vous seriez vigneron ou bouvier, reprit-elle, que cela vaudrait mieux.

— On n'est pas toujours le maître! répondit Francis avec l'accent de la tristesse.

— N'avez-vous pas trente ans? n'êtes-vous pas orphelin? dit-elle d'une voix impérieuse, où perçait le sentiment de l'indignation.

— Oh! trente ans, je les ai depuis quelques mois; orphelin, je le suis certainement, et c'est peut-être à cela que j'ai dû de n'être pas libre.

Berthe regarda son interlocuteur d'un air d'étonnement.

— Vous ne m'entendez pas, reprit-il; mais comment vous faire comprendre cela?... Ce n'est guère aisé!

— Essayez toujours..... On n'est pas si petite fille qu'on en a l'air.

— Cela se devine assez... Diable! il me semble que je suis comme un écolier devant son professeur le jour où la leçon n'a pas été apprise suffisamment.

— Expliquez-vous alors, poursuivit Berthe, qui ne put s'empêcher de rire.

— Eh bien! me comprendrez-vous si je vous dis que dans la vie les liens, qui sont des chaînes quelquefois, sont des barrières aussi? Ce qui nous gêne nous protége. Faute d'avoir un frein naturel, on arrive à s'embarrasser dans mille difficultés qui ne permettent plus de faire un pas librement; aucune voix familière, aucune main prudente et ferme ne vous a poussé dans le droit chemin. Que penseriez-vous d'un homme qui, au lieu de marcher sur le sentier battu, prendrait à travers champs, sous prétexte de courir à sa guise? N'aurait-il pas la chance de s'empêtrer dans des fondrières et des halliers d'où il ne pourrait se tirer qu'au prix de mille efforts? Heureux encore s'il n'y laisse pas la moitié de ses vêtemens et un peu de sa chair! Eh bien! j'ai fait comme cet imprudent. Je voyais bien le but à atteindre, comme le voyageur voit le clocher de la ville

où le repos l'attend; mais j'étais perdu dans une route folle où chaque effort et chaque nouveau pas ne pouvaient que m'égarer davantage. On arrive bientôt à ne plus rien poursuivre. On marche, et c'est tout. Encore comment marche-t-on? Vous me direz peut-être qu'il y a la raison, et qu'elle n'a pas été donnée à l'homme pour être jetée dans un coin comme un outil brisé ou quelque instrument inutile... J'en avais ma petite dose comme tout le monde, et certainement la raison a sa part d'influence dans les affaires d'ici-bas; mais il y a la jeunesse, et l'exemple, et l'entraînement, et la vanité, et la faiblesse, et le long cortége des mauvaises occasions qu'on se garde bien de laisser échapper! Je suis entré dans la vie sans garde-fou, et voilà pourquoi je n'ai pas toujours été le maître.

Tout cela fut dit avec un accent de bonhomie et de franchise où l'on sentait une pointe de mélancolie. Berthe se rapprocha de Francis; il lui prit familièrement le bras. — Çà, ajouta-t-il, à présent que ma confession est faite, me donnerez-vous la main?

— Cela dépend, répondit-elle; j'y suis disposée, mais il faut que vous rebroussiez chemin.

Francis se mit franchement à rire. — Oh! la singulière personne que vous êtes! dit-il. Vous parlez des choses les plus difficiles comme de croquer des groseilles. Songez donc que j'ai trente ans... Vous saurez un jour ce que c'est,... très tard sans doute;... mais enfin vous le saurez.

— L'âge n'y fait rien;... il suffit de vouloir, répliqua-t-elle brusquement.

La pluie vint à tomber; ils entrèrent dans une méchante hutte bâtie par un garde au bord d'un bois. Assis côte à côte sur une large pierre plate et les pieds dans la mousse, ils regardaient devant eux. Un troupeau de brebis paissait dans une lande; le berger, roulé dans sa cape, mangeait un morceau de pain sous un arbre. Le paysage n'avait pas d'étendue; M. d'Auberive le trouvait charmant, bien qu'il regardât sa voisine plus que la campagne. La jeune fille avait les narines gonflées, et cassait des brindilles de bois sec entre ses doigts par un petit mouvement nerveux. — Vouloir! reprit Francis, c'est bientôt dit; mais ce n'est déjà pas si aisé.

Un pli se creusa entre les sourcils de Berthe. — Et qu'importe que ce soit aisé si on le peut? dit-elle.

M. d'Auberive étendit la main dans la direction du berger, qu'on voyait debout contre le tronc d'un vieux frêne.

— Voyez cet arbre, reprit-il : le vent l'a courbé lentement; comment fera-t-il pour se relever?

Berthe lui désigna du doigt un plant de vignes qu'on apercevait à l'autre bout de la lande.—Voyez ces pampres, dit-elle à son tour;

n'étaient-ils pas couchés par terre? Une main a planté des échalas, et ils sont debout!

— Oui, mais une main est venue! répondit Francis.

— C'est vrai, dit Berthe naïvement.

Il y eut un silence. Francis considérait avec un mélange de joie et de curiosité cette jeune fille qui lui parlait si résolûment un langage qu'il n'avait pas entendu de son ami le plus intime. Berthe n'était pas jolie, et tout le monde s'accordait pour trouver à Lucile de plus beaux yeux, un teint plus frais, une bouche mieux dessinée, un front plus régulier; cependant c'était Berthe qu'on regardait avec une attention mieux soutenue. Elle avait un charme particulier qui naissait de sa physionomie : jamais visage ne fut plus mobile, jamais sourire plus fier ou plus fin, jamais regard plus vif ou plus doux, jamais gaieté plus expansive ou tristesse plus pénétrante. On pouvait ne pas la remarquer silencieuse; elle captivait émue : c'était, selon l'expression d'un ami de la famille, la plus jolie laide qui se pût voir. Tandis que Francis la regardait, Berthe continuait de briser entre ses doigts des bouts de branches mortes qu'elle tirait de la mousse.

— La voilà convaincue; bonsoir l'homélie! se dit le jeune homme.

La pluie cessa de tomber. Ils se levèrent et prirent par le bord du ruisseau, bras dessus, bras dessous. Berthe s'était armée d'une baguette et battait les saules, d'où tombaient mille gouttes d'eau. On fit quelques pas sans parler. — Où diable voyage-t-elle en esprit? pensa de nouveau Francis.

— Vous êtes donc tout seul, tout à fait seul? lui demanda Berthe.

— Non pas, dit Francis gaiement; j'ai dix cousins qui me détestent et une tante confite en dévotion qui me gronde six fois l'an.

— Pauvre garçon! murmura Berthe. L'accent de cette voix étouffée était si bon, le léger mouvement des épaules qui l'accompagna si amical, le pli des lèvres si sympathique et si vrai, que Francis en fut ému.

— Çà, dit-il, vous ne pouvez plus me refuser votre main; vous venez de gagner mon amitié d'un seul coup.

— Donnez-moi la vôtre, reprit Berthe; la mienne ne vous manquera jamais.

Leurs deux mains unies, une certaine émotion gagna Francis; il sentait que Berthe avait raison, et il éprouvait un embarras réel à le confesser. Il fit un effort pour en sortir en donnant à l'entretien un tour plus gai.

— A présent que me voilà rassuré, reprit-il, expliquez-moi pourquoi vous m'évitiez toujours, car cela me frappe maintenant, et

pourquoi surtout vous m'avez querellé aussitôt que vous avez daigné causer avec moi?

— Eh! précisément parce que mon amitié vous était tout acquise dès les premiers jours... Le vieux notaire du pays disait tant de mal de vous! et j'enrageais de voir que vous en méritiez bien la moitié!

Berthe n'était timide que devant un piano. En face d'un jeune homme au menton duquel elle touchait par le front, elle avait toute son assurance. Elle parla de la sotte vie que menait M. d'Auberive avec une véhémence pleine de feu, mêlant la réprimande au conseil et la raillerie à la prière. — Où cela le conduirait-il de marcher toujours dans la même voie? La ruine était bien quelque chose; d'ailleurs le ridicule était au bout, et c'était pis. N'avait-il pas honte de manger en parties de plaisir ennuyeuses le bien amassé par ses pères et de traîner dans mille sottises un nom qui avait eu de l'éclat? Il ne l'avait pas encore compromis, grâce à Dieu et à un reste de bon sens; mais qui oserait répondre de l'avenir? Si les temps n'étaient plus où il pouvait porter la robe fourrée d'hermine du conseiller ou la cotte de mailles de l'homme d'armes, il y avait encore dix carrières où son intelligence trouverait librement à se mouvoir. Le fusil d'un soldat valait mieux que la cravache d'un dandy. La première loi du siècle était le travail; y manquer, c'était déserter. Que les femmes fussent condamnées, dans une certaine mesure, à rester oisives, c'était un malheur; mais un homme! Que parlait-il d'habitude? la volonté vient à bout de tout; l'effort est presque déjà la guérison. N'était-il pas las, à trente ans, d'user ses bottes sur l'asphalte du boulevard et de compter les arbres du bois de Boulogne dans mille courses mille fois renouvelées? Elle estimait qu'un homme qui pouvait trouver son contentement dans une existence si plate n'était ni digne d'une affection sérieuse, ni capable d'en ressentir aucune.

— Bon! frappez toujours, mon petit philosophe! dit Francis.

— Prouvez-moi que j'ai tort, et ma philosophie se taira, répliqua Berthe.

M. d'Auberive changea tout à coup de visage et de ton. — Merci, reprit-il en serrant fortement la main de Berthe; vous êtes la première personne qui, par sa colère et sa généreuse indignation, m'ait donné la pensée que je valais quelque chose.

Une petite paysanne vint à passer et leur présenta un bouquet de violettes. M. d'Auberive l'offrit à Berthe. — Acceptez-le, dit-il d'une voix grave; ce sera entre nous le gage de la réconciliation.

— Et de la réforme? ajouta Berthe.

Francis soupira. — J'essaierai, reprit-il.

Ils firent encore une centaine de pas et aperçurent les toits de la Marelle au détour du sentier. — A demain! dit Berthe, qui sentait son cœur battre sans savoir pourquoi, et qui aurait été désespérée si quelqu'un l'avait surprise en ce moment. Elle s'éloigna en courant; mais à l'instant où elle allait disparaître derrière un massif d'arbres : — N'oubliez rien! cria-t-elle à M. d'Auberive en se retournant.

Vingt pas plus loin, elle porta vivement le bouquet de violettes à ses lèvres, sans penser à ce qu'elle faisait.

Francis resta quelque temps sous l'impression de cette rencontre et de l'entretien qui l'avait suivie. Cette petite fille, qui avait le langage énergique d'un moraliste et toute l'onction d'une femme, lui paraissait la plus étonnante personne qu'il eût encore trouvée sur son chemin; mais telle qu'elle était avec son audace, la pâleur mate de son teint, la franchise de ses allures, ses lèvres pleines, son accent impétueux et ses sourcils mobiles, il ne lui semblait pas qu'on en pût rencontrer de plus séduisante. M. d'Auberive pensait que s'il avait eu une sœur de cette trempe solide, il aurait pu faire quelque chose comme tant d'autres qui n'étaient pas des aigles. De l'idée d'une sœur à une autre idée plus intime, il n'y a pas grande distance. Le rêveur l'avait déjà franchie lorsqu'il se mit à sourire. — La bonne folie! dit-il... Mlle Berthe Des Tournels, qui aura peut-être un million, la femme de M. Francis d'Auberive, qui a... parbleu! qui n'a rien! — Il soupira et jeta de côté un regard sur la hutte dans laquelle ils avaient passé un quart d'heure l'un près de l'autre. Il se demanda, en ralentissant le pas, si la vie lui paraîtrait bien longue en compagnie d'une personne si originale et si résolue. L'émotion le gagnait malgré lui; mais il se défendait d'y céder et cherchait à repousser l'image qui le poursuivait. Certains lambeaux de phrases qu'il murmurait à demi-voix répondaient à des séries de pensées qui lui traversaient l'esprit subitement, comme ces demoiselles qui passent en l'air au-dessus d'un lac et y réfléchissent leurs ailes. — Suis-je bête! reprit-il au bout d'un instant; pour quelques paroles échappées au caprice d'une conversation, pour un intérêt d'une heure où la curiosité a peut-être autant de part que le cœur! Allons donc! — Il haussa les épaules et alluma un cigare.

M. d'Auberive n'était pas de ces hommes que des succès faciles ont rendu fat. Il avait au contraire une si grande dose de modestie, que rien ne pouvait le déterminer à croire qu'il pût prétendre à quelque chose qui ressemblât à de l'amour, à de l'amitié ou à de la sympathie. S'il était bien accueilli, s'il plaisait dans le monde, si même on lui donnait des raisons de penser qu'il était aimé, il ne manquait pas d'attribuer ces résultats à certains hasards auxquels

son mérite restait étranger. Ces sophismes à l'aide desquels beaucoup de ses semblables se haussent dévotement au-dessus du commun des mortels, il les employait aussi, mais en sens inverse et de bonne foi. L'examen de conscience achevé, il avait cette conviction, que nul moins que lui n'était fait pour mériter qu'on s'intéressât à son avenir. Si d'aventure une âme charitable lui démontrait victorieusement le contraire, son étonnement avait quelque chose de comique; il s'ingéniait à trouver des motifs particuliers à cette affection, dont il ne voulait, en aucun cas, faire les honneurs à sa personne, finissait par en découvrir d'invraisemblables qui lui suffisaient, et bientôt après rentrait dans son opinion première avec empressement. L'occasion avait tout fait, et cette occasion ne se présenterait plus. — Quand M. d'Auberive eut bien tourné et retourné dans son esprit le souvenir de cette matinée heureuse qu'il avait passée avec Berthe, le brave garçon ne manqua pas d'arriver aux désastreuses conclusions qui lui étaient familières; il s'y soumit cette fois avec plus de chagrin encore que de résignation, et se promit en soupirant de ne plus penser à sa compagne d'un jour, pour ne pas laisser à son cœur le temps de s'y habituer. En s'arrêtant à cette résolution héroïque, qui lui coûta plus d'un regret, M. d'Auberive n'en était pas moins fermement décidé à tenir la promesse qu'il avait faite à son mentor de vingt ans.

Le sommeil ne le visita pas beaucoup cette nuit-là; le lendemain, au petit jour, il partit pour la chasse; les perdreaux ne l'occupaient guère, mais une inquiétude dont il n'était pas le maître le poussait à marcher. Le grand air, la fraîcheur et le calme d'une belle matinée agirent sur ses nerfs et les détendirent. Il côtoya le ruisseau le long duquel Berthe et lui avaient marché la veille; de petites violettes se voyaient dans l'herbe; certaines inflexions de voix, certains regards, certains mots accentués d'une façon particulière lui revinrent à l'esprit, et lui firent trouver un peu brutal l'arrêt par lequel il s'était condamné la veille. On ne pense pas les pieds dans la rosée, les regards noyés dans la clarté limpide du matin, comme on pense dans un cabinet, les yeux arrêtés contre un vilain mur assombri par le soir. — Qui sait? murmura Francis joyeusement. Un lièvre partit d'un buisson, Francis fit feu et le manqua. — Va! dit-il en suivant du regard l'animal qui filait dans la plaine, va! Berthe te sauve la vie!

Comme il rechargeait paresseusement son fusil, le vieux notaire dont Mlle Des Tournels lui avait parlé arriva trottant sur un bidet que l'on connaissait à dix lieues à la ronde. M. d'Auberive mit la main sur la bride de l'animal. — Eh! eh! dit-il d'un air de belle humeur, vous voilà donc, monsieur le tabellion qui dites si gaillardement du mal des gens!

Le vieux notaire avait la langue acérée, et il n'était pas homme à reculer. — Eh ! de quoi, bon Dieu, vous plaignez-vous, monsieur le chasseur? répliqua-t-il; on ne dit guère que le quart de ce qu'on pense!

M. d'Auberive salua, mais d'un ton plus net : — Vous parlez comme saint Jean bouche d'or, mon bon monsieur Lecerf, reprit-il; mais peut-être pourrait-on un jour vous prier de garder pour vous cette belle opinion.

— Là! là! ne nous fâchons pas! répondit M. Lecerf, qui lâcha la bride à son bidet pour lui permettre de brouter en paix : on est encore assez vert pour vous prêter le collet, quoique notaire; mais s'il vous plaît un instant de raisonner, raisonnons, après quoi on verra à s'expliquer.

Il se pencha sur le pommeau de sa selle, et bien commodément assis : — Vous conviendrez facilement, continua-t-il, qu'un serrurier a bien le droit de parler de serrures, et un laboureur de charrues. Permettez donc à un notaire de parler mariages et contrats. Voilà mon royaume, et les plus beaux chasseurs du monde ne m'en feront pas déguerpir. Les partis sont rares dans le canton, où je ne sais pourquoi il y a disette de jeunes gens. Il faut donc, bon gré, mal gré, qu'on s'occupe de vous, et vous rentrez dans mes domaines par droit d'acquêts et de conquêts. Que vous soyez un aimable garçon, facile à vivre, prompt à obliger les gens et tout à fait galant homme, qui en doute? Je chanterai vos louanges sur le mode majeur, si cela vous plaît; mais sur le chapitre de l'établissement spécial qui est de mon ressort, halte-là! De bonne foi tâchez de voir au fond de votre vie, comme vous voyez au fond de ce ruisseau. Nous avons trente ans sonnés, ce me semble; nous avons mangé notre bien en herbe, croquant le fonds avec le revenu; nous avons eu force chiens, force chevaux, force compagnons de plaisir qui buvaient sec, force amourettes qui duraient ce que durent les lunes, et nous avons tenu à honneur de ne négliger aucunes des fredaines qui pouvaient augmenter notre réputation de mauvais sujet... Vous paraît-il que ce soit un joli capital à offrir à un père de famille? Si vous étiez à la tête de deux ou trois beaux brins de filles en âge d'être pourvues et que l'on vînt vous présenter pour gendre un gars bâti sur votre modèle, vous trinqueriez volontiers avec le camarade, et la chose faite vous lui diriez : Mon bel ami, passez votre chemin, et allez vous marier ailleurs. Est-ce vrai?... Supposons à présent qu'un propriétaire vienne me consulter dans mon cabinet, — un sanctuaire, monsieur le gentilhomme; — que voulez-vous en conscience que je réponde? Trouveriez-vous honnête que je misse votre nom en tête d'une liste de jeunes gens propres à signer un bon contrat? Vous n'oseriez pas

me le conseiller. Oh! s'il s'agissait de vénerie ou de *sport*, comme vous dites, nul ne serait recommandé avant vous; mais ces choses-là où vous brillez ne sont pas de mon ressort. Tenez! je prends au hasard : on penserait à vous donner pour femme Mlle Lecamus, qui a la ferme d'Orgerai, deux cents hectares d'un seul tenant, ou Mlle Dusommier, qui a dix bonnes mille livres de rente du chef de son père en biens-fonds, ou Mlle Espieux, qui a les plus belles vignes de l'arrondissement, ou même encore Mlle Lucile Des Tournels, votre voisine, qui passe à bon droit, j'en sais quelque chose, pour une riche héritière, mon devoir, puisqu'il s'agit de mes ouailles, n'est-il pas de me cabrer? Et c'est ce que je fais. La langue me part, et je démontre par A plus B que vous seriez un mari détestable. Le passé répond de l'avenir. Manger une dot qui aurait été comptée dans mon étude, oh! que nenni! je me tiendrais pour déshonoré. Voilà comment j'entends mon métier, et voilà près de quarante ans que je l'exerce ainsi. Le notariat! mais c'est ma religion à moi! Si donc, l'occasion aidant, je vous ai drapé, prenez-vous-en à mon amour du métier. Maintenant vous plaît-il de partager mon menu? Vous êtes mon homme; Mme Lecerf tirera la meilleure bouteille du meilleur coin, et je vous tiendrai tête!

Ce petit discours, débité avec verve et tout d'une haleine, produisit une impression singulière sur l'esprit de M. d'Auberive. C'était un homme, on le sait, qui trouvait toujours qu'on était dans le vrai quand on lui donnait tort. — Touchez là, dit-il au notaire; vous avez fait votre devoir.

M. Lecerf n'était pas méchant au fond, quoique vert comme du vin nouveau; cet abandon le toucha. — Çà, voyons! reprit-il en retenant la main que Francis lui avait tendue : on parle de conversions, et ça peut mener au mariage aussi bien qu'en paradis; tout net, et en quatre mots, que vous reste-t-il? Nous avons des actions, des valeurs, un peu d'argent mignon? On peut grouper tout cela. Ne me parlez pas des terres de Grandval, je les connais... De ce côté-là, nous n'aurions pas dix mille écus vaillant; mais après?...

Francis sourit. — Il me reste ma tante, dit-il.

Le notaire fit la moue. — Hum! reprit-il, le bruit court qu'un bon vieux curé la visite souvent; c'est un héritage sur lequel je ne prêterais rien.

Il ramena la bride de son bidet, qui secoua la tête d'un air chagrin; puis, le frappant du talon : — Sans rancune au moins, dit-il à M. d'Auberive, mon avis est que vous mourrez garçon. — Il poussa le cheval, qui prit le trot et disparut derrière une haie.

Resté seul, M. Francis d'Auberive siffla son chien, qui dormait dans l'herbe, et rentra en chasse. Il avait le cœur gros, et pourtant

il n'avait garde d'en vouloir au notaire. Ce que M. Lecerf lui avait dit lui semblait marqué au coin du bon sens. Tous les rêves qu'il avait faits depuis une heure s'en allaient comme la rosée, séchée déjà par un rayon de soleil plus chaud. — Est-on fou quelquefois! se dit-il... Si je n'avais pas rencontré ce brave notaire, voyez donc où m'auraient conduit toutes ces extravagantes idées!... Il a dit vrai : tel j'ai vécu, tel je mourrai. Il est singulier seulement que je le regrette au moment où il m'est défendu d'espérer mieux... Aussi pourquoi suis-je allé à la Marelle? — Une compagnie de perdreaux s'éleva d'un champ de trèfles; il fit feu de ses deux coups, et deux perdreaux tombèrent sous la gueule du chien. — Ah! murmura-t-il, Mlle Berthe n'est plus là pour vous protéger!

Quand il rentra dans son petit castel de Grandval, il se sentit fort triste et fort désœuvré. Il s'assit à table et mangea peu. Quelques fagots de sarmens flambaient dans la cheminée. Il pensa que la solitude lui semblerait douce, si le coin du feu était égayé par le sourire et la causerie d'une femme qui aurait la physionomie de Berthe. Il regarda les murs, les fusils et les carnassières pendus au râtelier, la pendule dont les aiguilles marchaient si lentement, le chien couché devant l'âtre et qui gémissait en rêvant, sa petite bibliothèque dont il connaissait tous les livres, un certain vieux bureau à pieds tordus dont tous les tiroirs étaient pleins de lettres qui marquaient les étapes de sa jeunesse : rien ne lui parlait plus à l'esprit. Sa longue pipe turque, rapportée d'un voyage qu'il avait fait en Égypte, restait éteinte sous sa main; il buvait à petits coups le café refroidi dans la tasse; une impression de malaise toute nouvelle le saisissait, et il ne bougeait pas de son fauteuil. Sa pensée était à la Marelle. — Allons! se disait-il à toute minute, il n'y faut plus songer. — Et il se coucha en y pensant toujours.

Le lendemain, il n'osa point se présenter chez M. Des Tournels, ni le jour suivant non plus. Il rôda tout autour de la Marelle, poussé vers la maison et retenu par la crainte de rendre plus amer un regret dont il ne pouvait pas se défendre. — Est-ce absurde à trente ans! se disait-il avec dépit, car il ne s'épargnait guère, et volontiers il se serait battu; mais les trente ans n'y faisaient rien, et il éprouvait les mêmes agitations qu'un écolier. Quand il avait fait deux ou trois fois le tour du parc, il en sortait. — Ça passera! ça passera! répétait-il comme pour se rassurer. Que de choses qui avaient passé déjà, et qu'il voyait défiler au fond de son souvenir comme une procession blanche de fantômes! Pourquoi donc le souvenir de Mlle Berthe, qui n'était pas jolie, serait-il plus vivace? Il rentrait dans le salon de Grandval, où il retrouvait à leur même place les fusils, la pendule, le chien, le bureau, la pipe turque. Il s'asseyait

au coin du feu, maudissant sa jeunesse et s'efforçant de trouver quelque plaisir à la lecture des lettres apportées chaque matin sur son guéridon; mais elles lui rappelaient un temps qu'il n'aimait plus. Le troisième jour, il prit son parti résolûment et se rendit à la Marelle. Berthe travaillait auprès d'une fenêtre qu'elle ne quittait plus guère depuis quelque temps, et qui était merveilleusement placée pour voir les personnes qui entraient au château. Lucile jouait du piano. Elle se leva vivement et courut au-devant de Francis. — Comme vous vous faites rare! dit-elle. — Berthe ne remua point : sa tête resta penchée sur la broderie qu'elle avait à la main; cependant il parut à Francis qu'elle avait pâli, qu'un léger tremblement agitait la mousseline sous l'aiguille. Il en eut un instant de joie, mais presque aussitôt une réflexion vint tout gâter. — C'est un effet de lumière, pensa-t-il; le jour tombe à faux sur son visage, en outre il éclaire mal sa broderie; elle vient peut-être de se piquer!... Gêné, il la salua froidement sans lui tendre la main; elle leva les yeux d'un air étonné et resta contrainte pendant toute cette visite : M. d'Auberive, qui cherchait ses mots, n'osa pas la prolonger. Quand il se leva, elle s'inclina sans le regarder. Lucile l'accompagna jusqu'à la grille du parc. Il lui répondait tout de travers. Lorsqu'il fut seul dans la campagne, Francis allongea le pas, comme s'il avait hâte de mettre une grande distance entre Berthe et lui. — Je ne m'étais pas trompé, pensa-t-il. Comme elle m'a reçu! Quelle froideur! Un étranger qu'elle eût vu pour la seconde fois eût obtenu un accueil plus cordial. A peine un mot! un regard tout au plus,... rien qui m'ait prouvé qu'elle se souvient encore de notre entretien... Avais-je raison de penser qu'un concours particulier de circonstances avait tout fait! Ma foi, tant mieux! cela m'aidera à me guérir plus vite! — Tout en disant « tant mieux, » Francis cassait à grands coups de canne les branches des buissons devant lesquels il passait.

Rien ne fait plus de ravages qu'une préoccupation constante et cet acharnement que mettent certains esprits à se bien persuader que les choses qu'ils redoutent le plus sont et seront. M. d'Auberive s'y appliquait avec un soin qui devait à la longue enraciner sa conviction. Quand par hasard il se laissait aller à cette vague espérance que Mlle Des Tournels, si active dans sa bienveillance, si nette, si prompte, si franche et si résolue, pouvait être sa providence, le souvenir de la conversation qu'il avait eue avec M. Lecerf lui revenait à l'esprit, et il n'en fallait pas tant pour le rejeter dans cet amer travail intérieur qui avait été l'œuvre de toute sa vie. Un sentiment de fierté noble qui avait sa source dans les meilleurs instincts venait en aide à ce parti-pris de n'ajouter point de foi aux apparences et de ne pas s'abandonner à la pente vers laquelle il sen-

tait bien que son cœur, un peu battu par cent orages, le poussait. Berthe était une riche héritière, une des plus riches du département; s'il affichait hautement des prétentions à sa main, lui qui n'était qu'un pauvre hobereau de clocher, vivant à la diable sur les débris de son patrimoine, n'aurait-il pas toutes les allures malsonnantes d'un coureur de dots, et n'était-il pas indubitable que personne ne croirait à la sincérité de son entraînement? Le succès impossible, c'était tout au moins une honte qu'il fallait éviter à son nom. Il redoubla donc de réserve dans ses rapports avec la Marelle. Berthe était trop jeune, et malgré son éducation, comparativement libre, surtout depuis la mort de sa mère, trop inexpérimentée pour démêler les véritables motifs de cette conduite. Elle en souffrait sans y rien comprendre. Toujours un peu sauvage au fond, elle craignait aussi d'avoir donné par sa franchise une mauvaise opinion d'elle à M. d'Auberive, et cette pensée lui faisait monter le rouge au visage quand elle était seule. On comprend que cette mutuelle raideur cédât parfois sous l'influence de l'occasion. L'intimité qui naît du séjour à la campagne, les promenades qu'on y fait à pied et à cheval, les joyeux dîners qui suivent les retours de chasse, sont autant de piéges où la jeunesse se prend. On oublie le rôle qu'on s'est imposé; le cœur s'échauffe avec l'esprit, on mesure moins son langage, on badine, et une heure détruit l'œuvre des plus sévères résolutions. Ainsi faisaient Berthe et Francis; mais la nuit venue, et solitairement cloîtré entre les murs de Grandval, comme il se rudoyait, comme il refoulait par un feu roulant d'invectives et de sarcasmes le mouvement de jeunesse égayé par une lueur d'espoir auquel il s'était abandonné! Tel un bouvier marche à pas lourds sur les petites fleurs que la rosée a fait épanouir. Le lendemain, M. d'Auberive restait enfermé dans sa maison, et jurait de ne plus s'exposer à des périls qui le trouvaient si lâche. Berthe l'attendait, et, surprise de ne pas le voir, se promenait silencieusement au coucher du soleil dans les parties les plus désertes du parc.

Un soir, M. Des Tournels, qui revenait d'une coupe de bois, l'y surprit assise sur un banc de mousse, un livre fermé sur les genoux. Elle n'avait point entendu le pas de son cheval. Il s'arrêta devant elle, et la touchant du bout de sa cravache : — Eh! mignonne, dit-il, à quoi rêve l'Eau-qui-dort?

Berthe leva sur son père ses yeux profonds, et sans manifester aucune surprise : — A M. Francis d'Auberive, répondit-elle.

— Ah! diable! fit M. Des Tournels; puis, sautant à bas de son cheval, qu'il retint par la bride, il prit le bras de sa fille, qui le suivit.

— Çà, continua-t-il en marchant, est-ce par hasard?

— Non pas... Ce n'est pas un rêve, c'est une idée.

M. Des Tournels fronça le sourcil. — J'ai reçu M. d'Auberive chez moi en ami, dit-il; aurait-il oublié en te parlant?...

Berthe l'arrêta d'un geste. — Il n'a rien oublié de ce qu'il vous doit et de ce qu'il me doit, reprit-elle fièrement... Je crois même, autant que j'en puis juger, que la pensée qui m'occupe m'occupe seule.

— Mais à quel propos cette pensée, et pourquoi, et comment?

— Je ne sais... J'ai vu M. d'Auberive assez souvent. Il a quelque chose de triste dans les yeux... Il est bon comme un enfant, et on ferait couler tout le sang de ses veines avant d'y trouver une goutte de fiel... Je ne peux pas me défendre de m'intéresser à lui... Il est si seul!... On le voit rire, et il rit beaucoup; mais au fond il n'est point heureux... Un temps j'ai cru qu'il m'aimait sans le savoir... C'était après une conversation que nous avons eue il y a deux mois; à présent je ne sais plus que penser... Cependant, lorsqu'il s'imagine que je ne l'aperçois pas, il me suit des yeux. Dans ces momens-là, le cœur me bat à m'étouffer. Il me semble que tout ce qui se passe en moi se peint sur mon visage. Quand nous sommes restés l'un près de l'autre tout un soir sans nous parler, j'ai la respiration oppressée... Si, au moment de partir, il arrête les yeux sur moi, j'y lis mille choses qui font que la nuit mes joues se couvrent de larmes... Vous avez voulu savoir mon secret, le voilà.

M. Des Tournels écoutait Berthe attentivement. — Il ne t'a jamais ouvert son cœur, jamais écrit?

— S'il m'avait écrit, je vous aurais apporté sa lettre.

— Bien vrai? reprit le maître de forges.

— Ah! mon père! regardez-moi, dit Berthe.

M. Des Tournels l'embrassa. — Tu as raison; mais ne m'en veuille pas : ton bonheur est en jeu, et il me touche plus que le mien. J'ai donc besoin de tout savoir... M. d'Auberive paraît-il se douter de ce trouble que tu ressens?

— Je ne sais... Depuis quelque temps même, on dirait qu'il évite les occasions de se trouver avec moi.

— Sa manière d'agir est celle d'un galant homme. Je ne te cacherai point cependant que M. d'Auberive n'est pas le mari que j'aurais choisi. J'avais d'autres idées... Mais puisque tu y penses,... on verra.

Berthe jeta ses bras autour du cou de son père, et à plusieurs reprises l'embrassa. — Vous êtes bon! dit-elle.

— Eh! eh! reprit M. Des Tournels, c'est donc sérieux?

— Sérieux? fit-elle en le regardant, vous me connaissez, et vous le demandez!

III.

Sa confession faite, Berthe fut soulagée d'un grand poids. Il lui sembla qu'elle pouvait penser à M. d'Auberive en toute liberté et sans remords de conscience. Son père lui avait fait promettre de ne rien changer à leurs relations, surtout de ne point laisser entendre à leur voisin qu'il avait été question de lui entre elle et M. Des Tournels. Il aimait assez sa fille, disait-il, pour ne point faire cas de la fortune, pour renoncer à d'autres projets, si nul obstacle grave ne s'opposait à ce qu'on élevât Francis à la dignité de mari. Il demandait seulement un peu de temps et le droit de réfléchir. Berthe n'en voulait pas davantage. Rassurée par ce langage et persuadée que son père ne découvrirait pas autre chose que ce qu'elle savait, elle se voyait déjà en esprit châtelaine de Grandval et partagée entre son père et son mari. Elle s'étonnait seulement que Francis ne fût pas plus prompt à deviner que quelque chose d'important se passait; elle le trouvait même maladroit dans sa tranquillité, et se promettait de l'en faire repentir quand son père aurait dit oui. En attendant que M. d'Auberive ouvrît les yeux, Berthe interrogeait souvent son père sur la nature des renseignemens qu'il avait pris. Le père ne s'expliquait pas nettement; mais un mouvement de la tête, un mot jeté en passant, faisaient entendre que rien n'était compromis. Il paraissait même s'habituer à cette idée. — Hum! dit-il un jour en glissant son bras sous celui de sa fille, on a été un peu longtemps jeune, on a croqué le vert et le sec, on a vécu comme la vieille cigale de la fable; mais au fond on n'a pas l'âme si noire que la réputation... On verra, et si l'on s'amende, un matin nous aurons à causer... Mais ce matin-là n'est pas encore venu.

Pendant ces jours d'espérance, Berthe parlait encore moins à Lucile; elle se cachait dans des coins sombres et passait de longues heures dans ces muettes contemplations qui ne surprenaient plus personne. Une sorte de langueur s'était répandue sur ses traits et en adoucissait l'expression. M. d'Auberive, retenu à Grandval par une force contre laquelle sa volonté ne pouvait rien, dînait une fois ou deux par semaine à la Marelle et tuait des perdreaux, en prenant chaque jour la résolution de partir pour Paris. A ce moment de sa vie, et secrètement, il cherchait un moyen d'utiliser ce qu'il avait de facultés, et il avait écrit dans ce sens aux directeurs de cette entreprise de charbonnage où était engagé tout ce qu'il avait de fonds liquides. — Elle verra du moins que je tiens parole, se disait-il.

M. Des Tournels, de son côté, n'avait pas reçu les confidences de

sa fille sans un grand trouble et un véritable chagrin. Jamais, dans ses projets d'établissement, il n'avait songé à un mari du caractère de Francis; il voulait au contraire un homme qui eût les habitudes d'une vie laborieuse, une profession, et quelque chose de rassis dans l'existence et les goûts. Ce qu'il savait de sa fille et de ses dispositions d'esprit ne lui permit pas de laisser voir tout entière la contrariété qu'il éprouvait. Il fut de bonne foi quand il lui promit d'étudier M. d'Auberive, et de ne point s'opposer à leur union si rien ne lui en démontrait l'impossibilité; mais dans son for intérieur le maître de forges espérait bien qu'une découverte imprévue dessillerait les yeux de Berthe, et l'autoriserait à intervenir avec toute l'autorité d'un père. Rompre nettement et brusquement, de prime-saut, était impraticable avec une fille du caractère de l'Eau-qui-dort. M. Des Tournels s'accommoda donc de l'atermoiement que son expérience et sa tendresse pour Berthe lui suggérèrent; toutefois les premiers renseignemens authentiques qu'il obtint modifièrent son opinion. Bien que son désir ne fût pas de ce côté-là, il se résigna petit à petit à considérer M. d'Auberive comme un gendre qu'il acceptait de la main du hasard.

Un soir, M. Des Tournels toucha du doigt l'épaule de Berthe. — Je verrai bientôt si notre voisin est homme à changer de route, dit-il : j'aurai ce temps-ci l'occasion de lui offrir un emploi... S'il accepte, s'il travaille rudement, comme je faisais quand j'avais son âge, il montrera qu'il est mûr pour les choses sérieuses; sois tranquille et dors en paix. S'il refuse, c'est que l'habitude est la plus forte... Bonsoir alors!

Berthe eut un instant la pensée d'écrire à M. d'Auberive; mais un sentiment de fierté la retint : elle avait parlé, elle avait sa promesse. Elle rejeta la plume qu'elle avait déjà prise et se sauva dans le parc. La conviction où elle était que dans peu de jours sa destinée serait fixée lui causait des battemens de cœur qui l'étouffaient. Elle n'avait rien dit à sa sœur, et se sentait résolue à ne lui rien dire, non par méfiance, mais par un besoin de concentration farouche qui la dominait; toute remplie d'un trouble qu'elle ne pouvait alléger par la confidence, elle tomba au pied d'un arbre où elle resta en prière jusqu'à la nuit.

Sur ces entrefaites, il y eut dans un village voisin une fête où tous les propriétaires du canton avaient coutume de se rendre. La famille Des Tournels y rencontra M. d'Auberive. Un grand nombre de boutiques éphémères s'élevaient sur le champ de foire, au milieu duquel on avait établi des jeux d'adresse et de hasard. Les jeunes filles et les enfans du pays tournaient tout à l'entour. Un orchestre de musiciens ambulans faisait rage dans un coin de la

place où l'on dansait. Francis se promenait de boutique en boutique avec Lucile et Berthe; M. Des Tournels causait à l'écart avec M. Lecerf. Cet entretien que rien n'arrêtait, ni les saltimbanques, ni la foule, donnait fort à penser à M. d'Auberive. — La conversation d'un notaire, pensait-il, est toujours suivie d'un contrat. — Cependant Lucile ayant témoigné le désir de jouer, on mit à la loterie d'un marchand dont la baraque était encombrée d'objets divers, devant lesquels un peuple de villageoises endimanchées se groupait dans l'attitude de l'admiration. On perdait et on gagnait au milieu des éclats de rire. Lucile et Berthe distribuaient autour d'elles les lots qui leur étaient échus après chaque tour de roue. Un des numéros amenés par Francis le rendit maître d'un beau ruban de soie bleue. — M. Des Tournels, cria-t-il tout à coup, me permettez-vous de faire un présent magnifique à Mlle Berthe?

— Faites, répondit M. Des Tournels, qui causait toujours avec l'implacable M. Lecerf. Berthe accepta le ruban, sur lequel trois grandes Bourguignonnes jetaient des regards de convoitise. La visite du champ de foire achevée, on reprit lentement le chemin de la Marelle, où l'on devait dîner. Une boîte de pralines que Berthe avait eue en partage au dernier coup vint à s'ouvrir, et deux ou trois bonbons tombèrent sur l'herbe.

— Le couvercle est rompu, il faut l'attacher, dit Francis.

Mlle Des Tournels prit le ruban de soie bleue et le noua autour de la boîte. — Voyez! c'est un lien, dit-elle à M. d'Auberive en le regardant.

Une expression de joie éclaira la figure de Francis, et Berthe détourna la tête. N'était-ce pas une allusion directe à l'entretien qu'ils avaient eu dans la cabane du garde, sur la lisière du bois? Ne venait-elle pas par ces quatre mots d'en renouer la chaîne interrompue, et de lui faire comprendre qu'elle n'avait rien oublié? Ce lien qui lui avait toujours manqué, ne venait-il pas enfin de le trouver? Cette soirée passée à la Marelle fut pour M. d'Auberive comme un enchantement. Jamais il n'avait senti son cœur si jeune ni si confiant; un mot avait tout changé. Il se laissait aller à la joie de vivre et d'être heureux. Deux fois il eut envie d'arrêter M. Des Tournels au passage et de lui dire : — J'aime Mlle Berthe, que faut-il faire pour la mériter? — Par malheur le maître de forges n'était jamais seul, M. Lecerf ne le quittait pas plus que son ombre et lui parlait avec un feu singulier, en le retenant par un bouton de son habit. — Allons, pensa Francis, demain je lui ferai l'aveu de mon amour, et s'il me la refuse, je partirai pour l'Amérique, où je me ferai pionnier. — Berthe ne pouvait s'empêcher de regarder M. d'Auberive à la dérobée; quelquefois leurs yeux se rencontraient; un trouble

délicieux se répandait alors en elle. On la voyait pâlir, puis rougir presque aussitôt. Elle se taisait ou parlait fort vite, et ne pouvait tenir en place; elle aurait voulu que cette soirée où elle se sentait aimée n'eût pas de fin, et désirait cependant être seule pour savourer son bonheur. Une grande fenêtre était ouverte. Elle passa sur le balcon, y trouva sa sœur et l'embrassa tout à coup. — Ah! que la nuit est belle! dit-elle.

— Tiens! l'Eau-qui-dort qui s'amuse! dit Lucile en lui rendant son baiser. M. d'Auberive prit par le plus long pour rentrer chez lui. — Faites donc de beaux projets pour qu'un mot les renverse tous! se disait-il. — Et il aspirait à pleins poumons l'odeur des bois baignés de rosée, et il se retournait pour regarder au loin les lumières qui lui montraient la place où était le château de la Marelle. — A trente ans, est-ce drôle! reprenait-il.

Le lendemain, il rencontra M. Lecerf, qui trottait sur sa bête d'un air affairé. — Eh! monsieur le notaire, on aura à vous consulter ces jours-ci, lui cria-t-il; fantaisie m'a pris de voir clair dans mes affaires.

— Rude besogne! répondit M. Lecerf. Ne m'apportez pas vos paperasses avant la fin du mois; je ne m'appartiens plus, et n'aurais pas le loisir d'y fourrer le nez... Il y a du nouveau.

— Ah bah!

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Tout le monde n'est pas comme vous, mon gentilhomme; on en sait qui pensent à leur établissement. Je vais en certain lieu prendre certaines notes qui pourraient bien faire accorder les violons du côté de la Marelle, si ces notes répondent à ce que je crois.

— Il s'agit donc de mariage? demanda Francis d'une voix creuse.

— Me verriez-vous en campagne de si bonne heure, si je n'étais sur la piste d'un bon contrat?... que dis-je d'un? de deux contrats, s'il vous plaît! Nous avons deux partis pour les deux sœurs, et si vous êtes encore au pays à Noël, vous danserez à la noce... Ménagez un beau chevreuil pour ce jour-là.

Là-dessus, M. Lecerf joua de la houssine et partit. M. d'Auberive resta sur place, le regardant s'éloigner. Il avait la gorge serrée. — Ce devait être, murmura-t-il en reprenant d'un pied lourd le chemin de Grandval. Ses timides espérances étaient fauchées d'un coup. Il pensa à l'Amérique et sourit tristement. — Je ne croyais pas hier être si près du voyage! reprit-il.

Ce que le notaire avait raconté à M. d'Auberive n'était vrai qu'à moitié. Francis ne s'était pas trompé la veille quand il avait supposé que M. Lecerf et M. Des Tournels débattaient entre eux une

question de mariage. M. Lecerf avait toujours cinq ou six partis dans sa manche. Les jeunes gens qu'il proposait au maître de forges pour ses filles n'étaient point de ceux qu'on refuse d'emblée; l'un d'eux même convenait suffisamment à M. Des Tournels pour Lucile. On sait qu'il avait de bonnes raisons pour être plus réservé à l'endroit de Berthe, au sujet de laquelle il refusait de prendre aucun engagement; mais la fougue du notaire ne lui faisait trouver d'obstacle à rien, et, devinant la moitié de son succès, il ne doutait pas que son argumentation, appuyée par l'éloquence des chiffres, ne vînt à bout du reste.

M. d'Auberive prit son parti dans la nuit. Tous les raisonnemens par lesquels il avait combattu son amour naissant lui revinrent à l'esprit avec une furie nouvelle. En admettant, ce qui n'était pas démontré, qu'il eût inspiré à Mlle Des Tournels un sentiment d'affection inespéré, n'était-ce pas un de ces mouvemens de jeunesse qui trompent les jeunes filles, et que le travail de quelques jours dissipe?... Un éclair n'est pas un incendie, et devait-il profiter de ce premier éveil d'un cœur inexpérimenté pour violenter moralement la volonté d'un père et le contraindre à donner son consentement? Les indiscrétions de M. Lecerf n'indiquaient-elles pas clairement que M. Des Tournels avait d'autres visées, au milieu desquelles M. d'Auberive arriverait comme un intrus? Les vraies lois de l'honneur lui indiquaient son devoir. En s'y soumettant, il évitait l'humiliation d'une démarche qui serait fatalement mal interprétée. Assister à sa défaite ne lui convenait pas non plus; il n'avait que trop attendu déjà. Il jeta un dernier coup d'œil sur les objets qui l'entouraient, comme peur dire adieu aux confidens muets de ses combats intérieurs. Au petit jour, sa malle était faite; il adressa un billet à M. Des Tournels, pour lui annoncer qu'une affaire imprévue le rappelait subitement à Paris, monta dans une voiture de ferme, se fit conduire sur la grand'route, et sauta dans la première diligence qui vint à passer. Cette fois le roman de son mariage lui semblait bien fini. — Il n'y a pas de bon dénoûment à mauvaise pièce! murmurait-il en cherchant le sommeil dans son coin.

Ce départ surprit M. Des Tournels au dernier point. Il consterna Berthe. On ne connaissait pas d'affaires à M. d'Auberive, et son billet laconique ne donnait aucun éclaircissement sur la nature de celle qui lui faisait quitter Grandval si précipitamment. Il fallait cependant qu'elle fût d'une importance extrême pour l'avoir décidé à partir sans faire ses adieux aux hôtes de la Marelle. Berthe n'était pas d'un caractère à chercher des consolations dans les épanchemens; elle renferma en elle la douleur qu'elle éprouvait, et put tromper tout le monde, son père excepté. Il suffisait à M. Des Tour-

nels de voir un certain pli qu'elle avait à l'angle interne du sourcil, quand une préoccupation la dominait, pour comprendre ce qui se passait en elle.

Un départ l'aurait toujours attristée; mais, dans les circonstances où il s'était produit, Berthe ne se dissimulait pas qu'il remettait tout en question. L'édifice s'était écroulé avant qu'elle en eût assis les fondemens. L'illusion n'avait point de prise sur cette nature éternellement occupée à se creuser elle-même, à s'assouplir, à se maîtriser, et quelque chose dont elle n'était pas maîtresse lui criait que Francis était perdu pour elle. A cette époque, le sentiment nouveau que la présence de M. d'Auberive avait fait naître dans son cœur avait achevé l'œuvre de résistance et de concentration auquel elle se livrait sur elle-même depuis le jour où Mme Des Tournels lui avait parlé à son lit de mort. Il n'y avait plus ni révolte, ni colère, ni emportement subit suivis de longues prostrations; elle était unie et paisible, patiente et reposée; tout mourait en elle, on ne voyait plus d'autres traces des bouillonnemens qui l'agitaient qu'un peu de pâleur sur le front ou le gonflement des narines.

On avait parlé deux ou trois fois du départ de M. d'Auberive dans les réunions du soir; Berthe, le front penché sur un ouvrage de tapisserie, écoutait de toutes ses oreilles : si dans ces momens-là quelqu'un avait mis la main sur son cœur, on eût été épouvanté des terribles pulsations qui le faisaient battre. Ces courtes conversations, pendant lesquelles des propriétaires voisins ou des compagnons de chasse échangeaient leurs commentaires, ne lui apprenaient rien. En jouant sa partie de whist, le vieux notaire, qu'elle exécrait, mêlait son mot à l'entretien. — M. d'Auberive a la prétention de mettre ordre à ses affaires, disait-il, et c'est à moi qu'il réserve le soin de nettoyer les écuries d'Augias... J'imagine qu'il bat le rappel des notes et des mémoires... On riait autour de M. Lecerf, et vers la fin de la semaine on ne pensa plus à Francis.

Un jour qu'elle se promenait dans le parc avec son père, Berthe lui mit la main sur le bras : — Vous ne savez rien? dit-elle d'une voix qu'elle s'efforçait de raffermir.

— Rien encore, répondit le père, qui la comprenait à demi-mot; mais je n'augure rien de bon de ce voyage. J'ai écrit à Paris; M. d'Auberive se montre au bois de Boulogne; on l'a vu à l'Opéra. Il ne paraît pas qu'il fasse autre chose que ce qu'il a toujours fait... Si sa fameuse tante était morte, il nous l'aurait écrit.

— C'est ce que je pense, reprit Berthe.

Il y avait dans ces quelques mots, prononcés d'une voix sourde, un tel accent de tristesse, le visage de Berthe était si blanc, le pli de son sourcil si profond, que M. Des Tournels en eut pitié. —

Quelques affaires à terminer me retiennent encore ici, dit-il; mais dans peu de jours nous partirons pour Paris.

Berthe appuya la tête sur l'épaule de son père, et se mit à pleurer silencieusement; c'étaient les premières larmes qu'elle eût versées depuis la mort de sa mère. Son cœur, trop violemment comprimé, se dégonflait. Quand l'accès fut calmé, elle prit la main de M. Des Tournels et la porta à ses lèvres sans parler.

— Dès notre arrivée là-bas, reprit M. Des Tournels, j'irai aux informations. S'il ne s'agit que de dettes à régler,... compte sur moi, ton bonheur passera avant ma propre inclination; mais, si je juge que M. d'Auberive n'est pas l'homme à qui ma conscience me permet de confier sans crainte l'avenir de ma fille, tu ne m'en parleras plus.

— Je vous le promets, dit Berthe.

Elle s'essuya les yeux, et ils rentrèrent à la Marelle sans échanger un autre mot. Sur le seuil, les yeux du père et de la fille se rencontrèrent, et ils s'embrassèrent. — Ah! pauvre Eau-qui-dort, que de tempêtes dans ton silence! murmura M. Des Tournels.

Pendant les derniers jours qu'on passa au château, Berthe fut semblable à une statue de marbre. Un seul objet occupait sa pensée, et tous ses efforts ne parvenaient pas à lui faire concevoir une espérance. Elle avait causé avec M. Des Tournels une fois, c'était tout ce qu'elle avait pu faire. Maintenant elle était résolue à se taire et à attendre. La fierté de son cœur était offensée de la rapidité de ce départ inexpliqué; mais combien vite elle aurait pardonné à M. d'Auberive s'il eût reparu devant elle! Aussitôt qu'elle pouvait s'échapper, elle montait dans sa chambre, ou se cachait au plus épais du parc. L'hiver arrivait à grands pas, les feuilles mortes pleuvaient autour d'elle; les branches sèches, secouées par le vent, se froissaient avec de longues plaintes; le brouillard s'élevait des vallées et rampait dans la campagne. Elle restait à la fenêtre, ou assise au pied d'un arbre, insensible au froid, les yeux fixes, occupée à rouler entre ses doigts un ruban de soie bleu. On ne voyait plus une goutte de sang sur ses joues. Lucile allait et venait, riait, chantait, faisait aux visiteurs les honneurs du château, ne voyait rien, taquinait Berthe amicalement, et, lui tapant sur l'épaule en riant, lui criait : — Décidément tu dors trop, l'Eau-qui-dort!

On revint à Paris dans les premiers jours de janvier. Il y avait alors plus d'un mois qu'on n'avait eu de nouvelles de M. d'Auberive. Ce double mariage auquel M. Lecerf avait fait allusion la veille du départ de Francis avait le sort de ces mariages que d'irrésistibles passions ou de grands intérêts ne commandent pas; il en était toujours vaguement question, mais il n'avançait guère. M. Des

Tournels avait dès longtemps conçu le projet de marier ses deux filles le même jour, pour n'avoir pas, disait-il, l'embarras et le chagrin de deux cérémonies et de deux séparations. Or, si le mariage de Lucile, qui avait remis sur cette grave affaire, la plus importante de la vie d'une femme, tous ses pouvoirs à son père, pouvait être conclu dans les vingt-quatre heures, celui de Berthe présentait d'autres difficultés. En traversant Paris, Berthe n'avait pu s'empêcher de jeter mille regards curieux le long des rues; il lui semblait impossible que M. d'Auberive ne se trouvât point sur son passage. Comment ne devinait-il pas qu'elle arrivait? De retour dans le vieil hôtel de la rue Miromesnil, elle revit les grandes pièces où autrefois elle avait dansé avec lui. Il la recherchait alors, et mille souvenirs que son retour lui rappelait, comme le pas d'un voyageur réveille un essaim d'oiseaux endormis dans une haie, lui donnaient à penser qu'à cette époque il la préférait à toutes les jeunes filles réunies dans les mêmes salons. Comment se faisait-il qu'elle ne l'eût pas remarqué alors, et qu'il eût fallu les caquets de la province et les méchancetés d'un notaire pour la tirer de sa torpeur? Une sorte de fièvre s'empara d'elle. Son père ne lui avait jamais manqué de parole, et certainement un temps bien long ne s'écoulerait pas avant qu'on ne vît M. d'Auberive à l'hôtel. Déjà, quand sa sœur demandait si personne n'était venu leur rendre visite, son cœur battait; elle n'osait pas jeter les yeux sur les cartes qu'on leur remettait au retour d'une promenade.

Une semaine s'écoula : Berthe n'interrogeait pas M. Des Tournels; elle savait qu'il n'oubliait rien, il suffisait qu'ils se fussent expliqués. Un soir il pria les deux sœurs de s'habiller pour aller aux Italiens. C'était la première fois qu'elles y retournaient depuis que leur mère n'était plus. Berthe sentit ce qui devait se passer dans le cœur de son père. Un de ces élans qui la rendaient irrésistible la jeta dans ses bras. — Si vous voulez, nous n'irons pas, dit-elle; Lucile et moi, nous n'y tenons plus.

M. Des Tournels la serra sur son cœur. — Il est de mon devoir de ne vous priver en rien des plaisirs de votre âge... Nous parlerons d'elle ensemble, au retour, répondit-il.

M. Des Tournels et ses deux filles occupaient la loge qu'ils avaient toujours eue. On jouait *la Gazza ladra*. L'influence de la musique, déjà si profonde sur les organisations nerveuses, devient excessive lorsqu'elle agit au milieu de circonstances spéciales. Berthe écoutait sans respirer; les malheurs de Ninette avaient un écho dans son âme. Elle regardait derrière elle cette quatrième place demeurée vide, et la peuplait en esprit; mais ce rêve ne desserrait pas son cœur. Il fallait toute la force qu'elle avait acquise sur elle-même pour qu'elle se retînt de pleurer. La représentation terminée,

M. Des Tournels descendit, tenant Lucile par le bras; Berthe marchait près de sa sœur. Comme elles étaient debout sur les dernières marches de l'escalier, attendant qu'on vînt les chercher pour les conduire à leur voiture, Berthe fut saisie d'un frisson qui l'ébranla de la tête aux pieds. M. d'Auberive descendait, donnant le bras à une femme magnifiquement habillée. Francis aperçut Berthe et M. Des Tournels : il rougit, baissa la tête et pressa le pas. Sa compagne étonnée promena autour d'elle ses grands yeux noirs, et les arrêta sur Berthe hardiment. Elle était sur la même marche que Mlle Des Tournels. En se voyant si près de cette inconnue et presque frôlée par les flots de dentelles qui ondulaient sur ses pieds, Berthe, par un mouvement instinctif, ramena autour d'elle, pour n'en être pas effleurée, les pans de sa chaste robe blanche. Ses genoux tremblaient : la pensée qu'un malheur irréparable venait de la frapper traversa son esprit. M. d'Auberive disparut sans oser tourner la tête de son côté. Berthe s'assit dans la voiture plus morte que vive. Elle avait regardé son père à la dérobée; l'expression de son visage lui avait fait peur. On ne dit rien pendant la route. Seule, Lucile essaya de parler; on ne lui répondit pas. Elle se tut, et Berthe regarda par la portière la pluie qui tombait à flots.

Elle passa toute la nuit à pleurer. Pourquoi? Elle ne le savait pas, et cependant rien ne calmait ses longs sanglots. Quelque chose venait de se briser dans sa vie dont elle n'avait pas conscience. Lorsque, lasse de pleurer, elle fermait les yeux, elle voyait le regard superbe de cette inconnue dardé sur elle et pareil à une lame de feu. Qui était-elle, et pourquoi au bras de Francis? Berthe sentait bien qu'il l'avait vue; si donc il ne l'avait pas saluée, c'est que tout était fini.

Le matin la surprit dans ces angoisses; l'épuisement ne l'en pouvait pas distraire. Après le déjeuner, son père l'attira dans son cabinet, ferma la porte et lui prit la main. Un nuage passa devant les yeux de Berthe.

— Mon enfant, lui dit M. Des Tournels, demain je te présenterai M. Félix Claverond. Il a trente ans, et j'ai la ferme conviction qu'il est digne de toi.

Berthe devint livide, et de la main qu'elle avait libre s'appuya contre la cheminée. La poitrine de M. Des Tournels se souleva. — Ne me parle plus de l'autre, reprit-il avec effort; aussi vrai que je t'aime, rien n'est plus possible à présent.

Sa fille ouvrit ses lèvres blanches pour parler.

— Tu sais ce que tu m'as promis, poursuivit M. Des Tournels en l'interrompant. L'épreuve est faite... Maintenant, si ta parole ne suffit pas, je t'en prie au nom de ta mère.

— C'est bien, dit Berthe.

Elle embrassa son père, monta lentement chez elle la main sur la rampe de l'escalier et tomba comme morte sur son lit. Elle avait les yeux secs et brûlans, la gorge aride, du feu dans la poitrine; elle aurait voulu crier, et ne pouvait articuler aucun son. Elle resta comme anéantie jusqu'à l'heure du dîner. Alors elle se leva brisée et souffrant jusque dans les os. Qu'avait donc fait M. d'Auberive? Elle descendit et s'assit à table, où elle s'efforça de manger et de paraître calme. Cette résignation bouleversa M. Des Tournels. A la fin du repas et comme Lucile chantait, il prit Berthe dans ses bras : — C'est ma conscience qui m'a fait parler, dit-il; me pardonnes-tu?

— J'ai bien pardonné à M. d'Auberive, dit Berthe.

— Es-tu bien décidée à présent? reprit son père.

— Après le premier coup, je voulais vous demander de m'accorder deux ou trois jours pour me donner le temps de me remettre... C'est inutile... Je recevrai M. Félix Claverond quand vous voudrez.

— Demain alors?

— Demain.

Cet homme de fer avait dans ce moment des entrailles de mère : il maudissait Francis pour tout le mal qu'il faisait à sa fille, et aurait de grand cœur versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour rendre à Berthe le sourire et le repos; mais son inflexible raison et la rigidité de ses principes lui faisaient une loi d'étouffer le cri de sa pitié. Par caractère, il était en outre de ces hommes qui portent le fer rouge dans la plaie et ne lui laissent pas le temps de saigner. Sa résolution prise et la rupture inévitable, il avait cru plus humain d'arracher violemment Berthe à sa douleur par une secousse brutale que de lui permettre de s'y ensevelir pour arriver ensuite, par de lentes transitions, à un dénoûment semblable; il préférait la hache qui coupe d'un seul coup à la scie qui déchire. M. d'Auberive perdu, il avait fait surgir M. Félix Claverond.

On sait dans quelles circonstances M. d'Auberive avait quitté la Bourgogne. Un grand découragement s'était emparé de lui; il n'accusait personne, et regrettait seulement d'avoir rencontré une jeune fille qui devait appartenir à un autre, lorsque seule elle lui avait fait comprendre que le mariage pouvait être une chose bonne et désirable. Rentré dans Paris et au milieu de ceux qu'il appelait ses amis, il avait fait comme une pierre ronde posée sur le penchant d'une colline : il avait suivi la pente. Un peu par désœuvrement, un peu par habitude, un peu pour oublier, il était redevenu l'homme des anciens jours. Seulement il ne trouvait plus aucun plaisir aux choses qui lui semblaient le plus délectables autrefois. Au bout de trois ou quatre semaines, le dégoût l'avait pris. Des

nausées lui venaient aux lèvres au milieu des soupers insipides où l'on disait les mêmes sottises en buvant les mêmes vins. Une nuit, en revenant le long du boulevard, après une dernière séance au Café-Anglais, il jura d'en finir avec cette vie ridicule et vide. La soirée fatale qu'il passa aux Italiens était un adieu à sa jeunesse fatiguée, au plaisir qui n'avait plus de séve. La vue de Berthe lui donna une secousse dont sa compagne du dernier jour s'aperçut. Qu'il maudit cette faiblesse qui lui avait fait retarder d'une heure le complet abandon de son passé! Si le chagrin de Francis ne fut ni si profond ni si douloureux que celui qui déchirait Berthe, il eut du moins pour résultat de le fortifier dans la résolution qu'il avait prise. Il réunit en toute hâte les paperasses qui pouvaient établir nettement sa situation, et les expédia à M. Lecerf. La lettre qu'il reçut du vieux notaire en réponse à la sienne avait un *post-scriptum :* « S'il vous souvient de ce que je vous ai dit lors de notre dernière rencontre, vous reconnaîtrez prochainement que je ne m'étais pas trompé dans mes prévisions. D'autres ont été plus avisés qu'un certain chasseur dont je veux taire le nom. Les deux demoiselles Des Tournels vont se marier. »

M. d'Auberive laissa tomber son front dans sa main; les yeux fixés sur la lettre, il repassa en idée cette pastorale qu'il avait ébauchée à la campagne, et qui n'avait point eu de dénoûment. — C'était écrit! — murmura-t-il en appelant à son aide cette résignation sardonique, cette philosophie moqueuse à laquelle il demandait ses inspirations.

Cependant M. Félix Claverond avait été présenté à l'hôtel de la rue Miromesnil. C'était un homme qui avait de l'aisance dans les manières, et dans la parole un mouvement, une facilité qui pouvaient tromper de plus intelligens que lui. Il avait à un haut degré l'art de vulgariser et de présenter par leurs côtés les plus séduisans les idées qu'on lui avait suggérées; aussitôt qu'il s'en faisait l'apôtre, elles devenaient siennes, et il les défendait avec feu. Cette faculté lui donnait un grand relief dans les salons. Avec les dehors et les formules d'une modestie exagérée, peu d'hommes avaient une plus haute dose de vanité. A première vue, il pouvait éblouir les esprits inattentifs; au fond d'un cabinet et dans la pratique, il étonnait par sa nullité. Il avait une façon de tenir son chapeau et de porter sa tête dans le monde qui imposait au vulgaire, et sur les lèvres un nombre respectable d'aphorismes tout faits qui, dès les premières hostilités d'une discussion, produisaient une vive impression sur un auditoire mondain. M. Félix Claverond avait eu quelque fortune en naissant; une association heureuse l'avait enrichi. Le hasard avait voulu qu'il eût pour condisciple et pour camarade en entrant dans

la vie, plus tard pour ami, un certain Jules Desprez qui était Franc-Comtois, et qui avait les plus étonnantes qualités d'ordre et d'économie, de persévérance et d'activité. Il était en tout ce que n'était pas Félix; mais, embarrassé, timide, pesant et maladroit causeur, il était à côté de Félix comme un vil caillou auprès d'un saphir. Par cette loi des contraires qui fait des miracles, Jules aimait Félix; il était l'âme de leur association, et lui en laissait tous les avantages extérieurs. Jules inventait, Jules dirigeait, Jules travaillait; Félix triomphait. Le moyen de penser que l'homme qui parlait si bien et en si bons termes n'eût pas l'intelligence? Félix en était convaincu tout le premier. L'ambition était venue avec le succès. Le théâtre d'une sous-préfecture ne lui paraissait plus suffisant pour ses rares mérites, et déjà il tournait ses visées vers Paris, lorsque ses fiançailles avec Mlle Berthe Des Tournels le déterminèrent à y fonder une maison de banque. Quand Jules Desprez en fut informé, il essaya de détourner son ami d'un projet où il ne voyait que des périls positifs et des avantages incertains. Félix le remercia de ses bons conseils en termes si polis, que Jules Desprez n'insista plus. — Tu as tort! lui dit-il seulement le jour où ils rompirent leur association.

— Nous verrons bien, répliqua Félix d'un air superbe.

Admis officiellement chez M. Des Tournels, Félix Claverond fit la roue autour de Berthe; elle ne le regarda seulement pas. Quand son père l'interrogea pour avoir son consentement, elle répondit d'une voix tranquille qu'elle était prête à le suivre à la mairie et à l'église. Cette impassibilité produisit un certain effet sur l'esprit du maître de forges; il eut comme un remords d'avoir pressé Berthe avec tant d'ardeur. — Remarque bien que tu es libre, dit-il; si M. Claverond ne te plaît pas, je n'ai pas engagé ma parole.

— Engagez-la, mon père, répondit Berthe; lui ou un autre, peu importe!

Le jour où la parole de M. Des Tournels fut donnée, Félix baisa la main de Berthe; elle ferma les yeux à demi, et crut un instant qu'elle allait s'évanouir. Elle voyait devant elle l'image de M. d'Auberive. M. Claverond interpréta cette émotion tout à son avantage, et se redressa d'un air doux et vainqueur. — Croyez, mademoiselle, dit-il, que le lien qui va nous unir sera pour moi une occasion éternelle et désirée de me dévouer tout à vous. — Berthe s'inclina. Un des mots de cet engagement banal avait fait passer des flammes devant ses yeux. « Ah! pauvre ruban bleu! pensa-t-elle, toi aussi tu étais un lien! »

M. Félix Claverond se montra homme de goût et magnifique dans le choix et le nombre des objets dont il remplit la corbeille de ma-

riage. Chaque jour, un bouquet splendide était apporté à Berthe; chaque matin aussi, elle flairait un petit bouquet de violettes desséchées qu'elle tirait d'une cassette. Son fiancé passait deux ou trois heures avec elle, dînait à l'hôtel, et l'accompagnait ensuite au bois de Boulogne ou au théâtre. Elle lui donnait une poignée de main, se montrait polie, réservée, un peu contenue et froide, mais semblait l'écouter volontiers. M. Claverond pensait qu'il l'éblouissait. M. Des Tournels, qui ne s'y trompait pas, la prit un jour à part :

— Ta mère ne m'aimait pas quand je l'ai épousée, lui dit-il; un jour tu aimeras Félix.

— Je lui serai dévouée tout au moins, répondit-elle.

A cette même époque, le mariage de Lucile était décidé avec un gentilhomme de province qui avait tué une paire de sangliers dans les forêts de M. Des Tournels. M. Gaston de Sauveloche passait chaque année six mois à la campagne et six mois à Paris; il vivait largement et honnêtement, faisait quelque bien quand l'occasion s'en présentait, et n'avait pas d'autres prétentions que celles de jouer le piquet mieux que personne et de tirer aussi bien que le plus fin braconnier de son département. Il avait une santé indestructible, quarante mille francs de rente en biens-fonds, la tournure d'un capitaine de dragons en disponibilité, le cœur sur la main et l'humeur accommodante en toute saison, par la pluie ou par le vent. A la seule condition qu'on ne le dérangeât pas dans ses habitudes, il était homme à vivre cinquante ans au milieu d'un couvent de nonnes ou d'une réunion d'avocats sans avoir maille à partir avec personne. Si Lucile avait le caractère fait comme une pomme d'api, frais et rond, celui de Gaston était pareil à une balle de caoutchouc, souple et rebondissant.

Les deux mariages se firent le même jour. Une brillante compagnie assistait à la bénédiction nuptiale. Lucile s'y montra heureuse et souriante; Berthe pria sous son voile avec une ferveur dont son père seul avait le secret. Après un déjeuner qui suivit la cérémonie, M. et Mme de Sauveloche partirent pour le midi; Berthe, que son mari voulait emmener en Suisse, refusa et préféra passer un mois à la campagne.

Une lettre d'invitation était parvenue à Francis en même temps que la nouvelle de la mort de sa tante. A l'encontre de toutes les prévisions, sa tante lui avait laissé, non pas la totalité, mais une part de sa fortune assez considérable pour qu'il lui fût aisé de rembourser les hypothèques prises sur la terre de Grandval et de nettoyer sa position. M. Lecerf, qu'il avait chargé de ce soin, s'en acquitta promptement, étonné de la probité excessive de Francis, qui tint à payer dans leur intégrité des emprunts notoirement en-

tachés d'usure. — C'est de la probité paradoxale, disait le notaire, qui voulait, à l'aide d'un bon procès, faire réduire de moitié le chiffre de certaines créances. — Sa liquidation achevée, M. d'Auberive restait maître d'une somme ronde. M. Lecerf ne la lui remit pas sans de vives appréhensions, qu'il n'eut garde de lui cacher. — A votre tour, prêtez donc sur premières hypothèques, lui disait-il; c'est aussi amusant que des sottises, et ça rapporte!

La première pensée de M. d'Auberive avait été de partir pour un long voyage; mais il se souvint de la promesse qu'il avait faite à Mlle Des Tournels et plaça ses fonds dans une compagnie industrielle qui, en échange, le nomma à un emploi de secrétaire-général. — J'ai perdu la femme, disait-il; le travail me reste, essayons-en.

IV.

Deux ans après le mariage de Lucile et de Berthe, M. et Mme de Sauveloche habitaient du 1er décembre au 1er juin le rez-de-chaussée d'un bel hôtel situé Grande-Rue-Verte; M. et Mme Claverond n'avaient pas quitté l'hôtel de la rue Miromesnil et vivaient avec M. Des Tournels. Berthe en avait fait la seule condition de son consentement. Les bureaux de M. Claverond étaient rue Basse-du-Rempart. En été, Lucile partait pour la terre de Sauveloche, où son père et sa sœur passaient six semaines ou deux mois; à son tour, en automne, elle les rejoignait à la Marelle, où Gaston tirait des chevreuils et des sangliers, après avoir tué des perdreaux et des lièvres aux bords de l'Allier. Pendant l'hiver, les deux sœurs se voyaient tous les jours, chose rare à Paris, et dînaient fréquemment l'une chez l'autre. Berthe avait une fille, et Lucile un fils. Le plus habile observateur n'aurait pas découvert l'ombre d'un nuage dans les deux ménages. Une personne qui n'aurait pas vu Berthe depuis l'âge de seize ans ne l'aurait pas reconnue. Elle était extraordinairement répandue dans le monde, très brillante, très fêtée et l'une des femmes qui semblaient se plaire le plus dans le mouvement et le bruit de Paris. Sa maison était ouverte à la meilleure société, et l'on se serait fatigué à compter le nombre de visites qu'elle recevait dans une semaine. Vers la fin du carnaval et dans le carême surtout, qui est la saison où l'on s'amuse le plus à Paris, elle allait presque chaque soir dans deux ou trois bals où elle ne manquait ni valses ni mazurkas. Seule, sa sœur tenait tête à Mme Claverond; mais, de ce côté-là, Lucile n'avait point changé. Gaie, heureuse, évaporée, bonne, prête à tout, elle traversait la vie comme un oiseau le feuillage d'un arbre en fleurs. Le théâtre l'amusait comme le bal, le

concert comme le théâtre, la campagne comme le concert, le voyage comme la campagne. C'était à croire qu'une bonne fée l'avait touchée de sa baguette au berceau. Étonnée de cette faculté prodigieuse de se plaire également partout, avec les inconnus comme avec les personnes qu'elle aimait, Berthe demandait parfois à Lucile de chercher en esprit un endroit et une situation où elle aurait pu ne pas être heureuse. Lucile cherchait consciencieusement. — Je n'en vois pas, disait-elle. — Dans ces occasions, Lucile prenait le menton de la questionneuse : — Mais toi-même, disait-elle à son tour, il me semble que tu ne t'ennuies pas beaucoup. — Berthe embrassait Lucile et ne répondait pas.

Les deux maris adoraient leurs femmes, non pas qu'ils fussent très prodigues de témoignages extérieurs de tendresse, — la finance, pas plus que la chasse et le piquet, ne comportant de ces étalages de sentimens, — mais Gaston et Félix trouvaient éternellement bon ce que Lucile et Berthe souhaitaient, et ne les chicanaient jamais sur leurs dépenses. Bien plus, on avait vu M. de Sauveloche refuser trois battues aux loups pour rester auprès de Lucile, qui gardait le lit, et M. Félix Claverond manquer une réunion d'actionnaires où il avait un discours à prononcer pour passer la soirée auprès de sa femme, prise tout à coup d'un accès de fièvre. L'influence de Berthe sur son mari était extrême et rappelait celle que sa mère avait eue sur M. Des Tournels, mais elle ne s'en servait pas davantage. C'était l'influence d'un esprit concentré sur une âme vaniteuse qui se livre; l'un accordait d'autant plus que l'autre rendait moins.

Au bout de la troisième année, M. Des Tournels, qui n'avait surpris ni plaintes, ni soupirs, ni regrets, et qui, vivant entre son gendre et sa fille, les voyait toujours unis et prompts à de mutuelles concessions, respira comme un homme dont la conscience est enfin soulagée d'un grand poids.

— Eh bien! n'avais-je pas raison? dit-il un jour à Berthe. Es-tu convaincue qu'on peut ne pas aimer son mari en l'épousant et n'être pas moins heureuse avec lui?

— Certainement, répondit Berthe, qui achevait de s'habiller pour aller au bal.

Il attira sa fille auprès de lui et l'embrassa sur le front, comme pour la remercier du bonheur qu'elle goûtait. Une femme de chambre entra et remit à Berthe un écrin qu'on venait d'apporter pour elle. M. Claverond, retenu dans un conseil d'affaires, lui envoyait ce souvenir pour se consoler de n'être pas auprès de sa femme. Le père sourit. — Te rappelles-tu cette journée où je te disais que si jamais quelqu'un t'aimait, ce quelqu'un t'aimerait bien? dit-il. Félix ne fait pas mentir ma prophétie.

— Félix?... C'est vrai, répondit Berthe avec une expression singulière.

Elle détourna la tête en attachant à ses poignets et à son cou les bijoux qui étaient dans l'écrin. Sa poitrine se gonfla sous le scintillement des pierreries, et une larme parut entre ses cils.

Une nuit, en dansant au ministère des finances, elle apprit le prochain mariage de M. d'Auberive, qu'elle n'avait pas revu depuis la soirée des Italiens. Elle changea de couleur. Au bout d'un quart d'heure, Félix, qui venait de quitter une table de whist, s'approcha d'elle. — Qu'avez-vous? lui dit-il, étonné de sa pâleur.

— On étouffe ici, répondit-elle.

Il lui prit le bras vivement et l'emmena. En arrivant dans sa chambre, elle tomba évanouie. M. Claverond, qui ne l'avait jamais vue dans un pareil état, fut effrayé; on réveilla M. Des Tournels en toute hâte, mais déjà Berthe revenait à elle. Elle réprima un tremblement nerveux qui l'avait saisie en ouvrant les yeux. — Ne vous effrayez pas, dit-elle, la chaleur m'a suffoquée.

M. Claverond était fort ému; mais, la crise passée, il éprouva le besoin de faire un peu de morale : — Dieu m'est témoin que je ne voudrais pas vous contrarier, reprit-il en se posant devant la cheminée; mais peut-être dansez-vous trop.

— Peut-être, répliqua Berthe.

A quelque temps de là, M. Des Tournels reçut un billet de faire part qui lui annonçait le mariage de M. Francis d'Auberive avec Mlle Julie de Mauplas. Un doute lui traversa l'esprit. Il se souvint du bal et de l'accident qui l'avait suivi. Une heure après, étant seul avec sa fille et la regardant bien en face, il lui demanda si ce jour-là elle avait eu connaissance du mariage de leur ancien ami : — Non, répondit Berthe tranquillement.

M. Des Tournels l'embrassa avec un sentiment de reconnaissance.

M. Des Tournels mourut bientôt après avec la parfaite conviction que Berthe était heureuse, ne regrettait rien et ne souhaitait rien. Il s'endormit en paix, la remerciant de la tendresse et du bonheur dont elle avait entouré ses derniers jours. Berthe se retira à la Marelle pour y passer la plus longue partie de son deuil; elle devait en revenir au bout de trois mois, elle y était encore à la fin de l'année. Une sorte d'abattement profond s'était emparé d'elle; elle ne se plaignait pas et ne souffrait pas, disait-elle; mais elle dépérissait lentement. A la voir silencieuse, pâle, amaigrie, se traînant à petits pas le long des sentiers, on l'aurait prise pour un exilé pleurant sa patrie. La présence de ses enfans, — car alors elle en avait deux, — la faisait sourire, mais ne la ranimait pas; elle assistait à leurs

jeux, les embrassait, les couvrait d'une tendresse vigilante, mais retombait en partie dans cette nostalgie inexplicable devant laquelle la science restait impuissante. Elle avait la langueur d'un jeune arbre à demi déraciné. M. Félix Claverond interrogea Lucile pour savoir si Berthe n'avait pas quelque motif secret de chagrin; Lucile répondit qu'elle ne lui en connaissait point, et s'établit auprès de sa sœur. — Elle aime les enfans, disait-elle, je lui amènerai les miens; avec ceux qu'elle a, ça fera quatre; nous ferons tant de bruit qu'il faudra bien que l'Eau-qui-dort se réveille, fût-ce pour une tempête.

Mais le temps n'était plus où l'Eau-qui-dort avait de ces réveils terribles; elle était alors comme une eau profonde qui garde tout ce qu'on lui confie, et dont la surface immobile n'est troublée par aucun bruit. Elle accueillit sa sœur avec tous les témoignages d'une amitié que la tristesse n'avait pas attiédie, mais on ne vit pas d'amélioration dans son état général. On aurait dit que le ressort de sa vie était brisé; on ne douta plus que la mort de son père, avec qui elle avait si étroitement vécu, n'en fût la première cause. Lucile, qui ne se tourmentait guère, fut inquiète cette fois. On consulta les médecins les plus fameux. Berthe, qui se prêtait à tout ce qu'on voulait d'elle, écouta l'un comme elle avait écouté l'autre. Le résultat de ces consultations répétées coup sur coup fut que Mme Claverond était atteinte d'une maladie nerveuse. On recommanda les distractions et les bains de mer. — Eh! mon Dieu! s'écria le mari avec un élan qui n'était pas feint, qu'elle achète des chevaux, qu'elle donne des bals, qu'elle dépouille dix magasins d'étoffes et de bijoux,... je lui serai reconnaissant de me ruiner, si elle guérit!

Il fut décidé qu'on partirait pour Dieppe. — Allons à Dieppe, dit Berthe, qui serait partie avec la même indifférence pour l'Australie ou le Kamtchatka.

Il y avait alors plus d'un an que M. Des Tournels était mort. Berthe arriva à Dieppe en compagnie de sa sœur. M. de Sauveloche devait les joindre et passer quinze jours avec elles avant de partir pour l'Écosse, où il comptait chasser les grouses. M. Claverond le remplacerait alors auprès de ces dames. La première personne que Berthe rencontra sur la plage, ce fut M. d'Auberive. Tout son sang ne fit qu'un tour. Sa sœur, qui la sentit trembler à son bras, et qui n'avait rien remarqué, lui demanda ce qu'elle avait. Berthe répondit qu'elle avait vu un enfant renversé par une vague, et que cela l'avait effrayée. — Es-tu nerveuse! dit Lucile. Mme Claverond ramena son voile sur son visage. Le soir, elle eut un peu de fièvre; elle avait la peau brûlante. — Ah! tant mieux! dit Lucile; au moins on sait ce que tu as.

A deux jours de là, Mme de Sauveloche parla à Berthe de M. d'Auberive, qu'elle avait aperçu devant le casino. — Sa femme n'est pas jolie, ajouta-t-elle. — Et il a l'air triste, reprit Berthe. — Lucile, étonnée, demanda où elle l'avait rencontré. — Je marchais à quelques pas derrière toi, poursuivit-elle; il m'a reconnue, et m'a saluée. Cet air de tristesse qu'on voyait chez Francis avait en effet frappé Berthe. Elle en éprouva comme une secousse qui la tira de son engourdissement. — Il n'est pas heureux! pensa-t-elle. — Il est bien difficile de savoir si le bonheur de Francis l'eût réjouie; son chagrin lui alla droit au cœur. Elle en fut affligée, mais lui en fut reconnaissante. Alors, avec toute l'habileté d'un profond politique et toute l'ardeur d'un sauvage marchant sur une piste, elle chercha à entrer dans l'intimité de Mme d'Auberive. Elle lui rendit de ces petits services que certaines femmes estiment les plus grands, tels que le prêt d'une coiffure un soir de bal où la faiseuse de modes a manqué de parole, ou l'adresse d'une tailleuse capable de confectionner une toilette en un jour. Elle fut souple, adroite, persévérante, et s'insinua par des efforts soutenus dans sa confiance et une amitié relative qui la rapprochaient de Francis de plus en plus et lui permettaient de voir clair dans l'intérieur de ce ménage. A mesure qu'elle faisait dans cette étude des progrès nouveaux, sa santé se raffermissait, l'abattement s'en allait, la chaleur et la vie reparaissaient dans ses yeux; c'était une autre personne. L'activité avait succédé à la plus incurable nonchalance, l'animation et la curiosité à la fatigue et au dégoût. Berthe était la première à s'habiller pour le bal et la dernière à s'en retirer. — On ne peut pas dire qu'elle ait pris plus de quatre ou cinq bains de mer, et encore! racontait Lucile à M. Claverond, et la voilà guérie. Quelle énigme que ma sœur!

Francis n'avait opposé qu'une faible résistance à ces tentatives de rapprochement, bien qu'une certaine réserve, dont Berthe devina la cause bientôt, l'empêchât de s'y livrer tout de suite; mais on voyait qu'il éprouvait, à la présence et au contact journalier de son amie des anciens jours, la sensation heureuse du voyageur qui se repose sous l'ombre rafraîchissante d'un arbre après une longue marche sur un chemin poudreux. Il n'y eut entre eux ni retour sur le passé ni échange de confidences : ils s'abordèrent comme des gens qui se connaissent et ne veulent pas remuer les cendres de leurs souvenirs; mais Berthe savait, une semaine ou deux après leur première rencontre, que Mme d'Auberive était une femme vaine, superficielle, adonnée au monde et aux prodigalités les plus coûteuses et les plus inutiles, et toute perdue en mille prétentions que son amour-propre puéril tenait toujours en éveil.

M. d'Auberive avait échangé une liberté dont il n'avait jamais su bien user contre une chaîne sous le poids de laquelle il succombait. Soit dignité, soit indifférence, soit peut-être aussi le sentiment d'un découragement invétéré, que l'expérience rendait impérissable, il ne se plaignait jamais et s'écartait avec effroi du terrain des épanchemens. Si l'on pénétrait jusqu'au fond d'une situation à laquelle il ne voyait pas de remède, et dont moralement il était responsable, ce n'était pas son affaire; mais il ne voulait en rien aider à cette découverte. Le désenchantement de la solitude, la crainte de retomber dans les mêmes égaremens dont un amour silencieux, sincère, inavoué, avait pu seul le tirer, les conseils et les démarches intéressées du directeur de la compagnie dans laquelle il avait jeté sa fortune, et qui avait une pupille à marier, un peu l'ennui, un peu aussi ce besoin qu'éprouvent certaines natures de courir au-devant des inquiétudes, l'avaient déterminé à épouser Mlle Julie de Mauplas, qu'il ne trouvait ni belle ni séduisante, et dont le caractère ne lui était pas sympathique. Elle ne lui plaisait pas : sa conversation l'irritait, l'éducation qu'elle avait reçue l'effrayait, les goûts qu'elle faisait voir choquaient ses habitudes et ses instincts; mais il la rencontrait tous les jours, et il lui donna son nom, obéissant, à son insu, au despotisme de ces courans malsains qui, à certaines heures, font ployer les plus fermes convictions, et dont la plupart des hommes subissent l'empire illogique et pervers.

Ce roman, Berthe le devina tout entier; elle en vit les traces dans les yeux et sur le visage de Francis. Il avait abandonné le soin de sa vie au hasard, et las, après deux ans, de lutter contre un caractère dont l'indiscipline était le moindre défaut, il se laissait aller à la dérive, comme le pilote d'un esquif désemparé, qui se croise les bras et calcule combien d'heures, combien de flots le séparent de l'écueil sur lequel il doit périr. Berthe versa des larmes en pensant à la chute vers laquelle il courait : par quels chemins ne passerait-il pas avant de tomber! Elle avait pris Julie en horreur, et s'attachait à elle cependant avec l'espoir incertain d'arrêter peut-être l'élan de sa course. A leur retour à Paris, une étroite intimité unissait les deux ménages. — Croyez-vous, disait Lucile à M. d'Auberive, que ma sœur était, il y a trois mois, en danger de mourir? Elle va à Dieppe, et la voilà sauvée... Embrasse-moi, pauvre Eau-qui-dort! — Elle était charmée d'ailleurs d'avoir renouvelé connaissance avec leur voisin de la Marelle, elle ne s'était jamais bien expliqué pourquoi on ne l'avait plus aperçu; mais son bon cœur la poussait à pardonner les caprices, et, ajoutait-elle, parce qu'un vieil ami se marie, ce n'est pas une raison pour cesser

de le voir. Elle lui avait donc ouvert à deux battans les portes de son hôtel de la Grande-Rue-Verte.

Cette intimité, qui avait rendu la vie à Berthe, ne devait point être de longue durée; un retour violent de Julie, que des propos de salon instruisirent des assiduités de son mari chez M. Des Tournels avant qu'il l'eût épousée, et qui déclara un matin, avec un accent âpre dont elle n'était pas économe, qu'elle ne voulait pas plus longtemps se prêter à ce jeu de dupe, puis enfin une catastrophe brisèrent Berthe comme un fil tranché par le couteau.

Un soir M. Claverond entra chez sa femme le visage décomposé; son aspect avait quelque chose de si effrayant qu'elle se leva. — Je suis ruiné ! dit-il avant qu'elle eût ouvert la bouche pour l'interroger. La première crainte de Berthe avait été pour ses enfans; rassurée de ce côté, elle insista doucement, mais avec autorité, pour savoir tous les détails de ce malheur dont elle voulait mesurer l'étendue. M. Claverond lui apprit alors qu'un certain vicomte dont il avait fait la connaissance aux courses et qui se mêlait d'affaires lui avait emprunté une forte somme qu'il n'avait pas pu rembourser à l'échéance; pour sauver cette première somme, Félix en avait prêté d'autres dont le chiffre allait toujours en grossissant. Sous prétexte de chercher des ressources en Angleterre, le vicomte avait disparu, les traites qu'il devait envoyer pour faire face à un paiement considérable n'étaient pas arrivées, et la maison de banque Félix Claverond et Cᵉ n'avait plus qu'à convoquer ses créanciers. Le chiffre du passif était tel qu'en réunissant toutes ses ressources, Félix ne parviendrait pas à le combler. De l'interrogatoire qu'elle lui fit subir, et auquel M. Claverond se prêta avec l'accablement d'un homme vaincu, il résulta pour Berthe la conviction que son mari avait été la dupe d'un fripon qui l'avait adroitement caressé dans sa vanité, et que ses affaires avaient été conduites avec autant de désordre que d'incapacité. Pour la première fois et après un entretien de deux heures, elle vit face à face l'incapacité réelle de l'homme à qui sa vie était liée; pour la première fois aussi, elle se reprocha amèrement de ne l'avoir pas étudié. Ce travail que la jeune fille, et jusqu'à un certain degré l'épouse, pouvait négliger, n'était-il pas le devoir de la mère? Qu'elle ne s'en fût pas préocupée alors qu'il s'agissait d'elle seulement, cela se concevait, elle n'attendait plus rien de la vie; mais comment ne s'était-elle pas appliquée à se rendre maîtresse de Félix dans la rigoureuse acception du mot, et pour le bonheur de ses enfans? C'est ce qu'elle se demandait avec douleur. Sa conscience, réveillée en sursaut, lui adressait de vifs reproches. Elle força son mari à se démasquer. Ce vernis brillant qui trompait tant de monde, cette assurance qui se montrait pleine d'audace dans les occasions faciles de

la vie, cet air de suffisance tempéré par une politesse si douce et si sûre d'elle-même, ce grand contentement de soi, que justifiaient de longs succès, tout avait disparu. Le magnifique tournesol orgueilleusement épanoui sur sa tige était par terre, souillé de fange et de poussière. Berthe en eut pitié. Elle comprit quel langage il fallait tenir à cette nature vaniteuse et molle pour la relever et lui rendre un peu de confiance. Si elle ne s'intéressait pas extraordinairement à l'homme qu'elle voyait si faible et si dépourvu de toutes qualités viriles, il fallait sauver la famille; c'était encore une tâche et non pas la moins difficile à remplir. Elle s'y dévoua tout entière et tout de suite. — Pourquoi vous désespérer? dit-elle. N'avez-vous pas eu la bonne pensée d'exiger, au moment où nous nous sommes mariés, que tout le bien qui me revenait du côté de ma mère fût placé sous le régime dotal? Cela nous assure de quoi vivre; nous vendrons cet hôtel, qui occupe des terrains considérables, dont la spéculation vous offrira un bon prix. Vous-même en aviez eu l'idée l'an dernier. Cette vente nous donnera les moyens de satisfaire nos créanciers les plus exigeans. La chose faite, nous nous retirerons à la Marelle, où vous attendrez une bonne occasion de rentrer dans les affaires. N'êtes-vous pas toujours l'homme que j'ai vu plein de ressources et d'idées? A combien de tempêtes n'avez-vous pas résisté, auprès desquelles celle qui nous frappe aujourd'hui n'est qu'une bourrasque! Là où l'on n'a point de reproches à s'adresser et où le hasard a tout fait, l'homme doit relever le front bravement et tenir tête à l'orage. En somme, pensez-y; vous n'avez perdu ni votre nom, ni votre expérience, ni votre entente des affaires: avec un pareil capital, il n'y a pas de naufrage.

A mesure que Berthe parlait, le front de M. Claverond se rasséréinait. Quand elle eut fini, il passa la main dans ses cheveux; puis, renflant sa poitrine: — Vous avez raison, dit-il;... on verra bien que Félix Claverond est toujours Félix Claverond.

Le pauvre banquier se coucha à demi consolé; mais l'épreuve était faite. Berthe ne voulut plus demeurer étrangère aux affaires de la maison. Cette influence qu'elle avait acquise, elle l'employa tout entière à sauver quelques parcelles de la fortune engloutie, et surtout à maintenir son mari au niveau de la situation difficile où il allait se trouver. Ce financier, qui ne comptait pas la veille, craignait à présent de manquer de pain. Il y avait des heures où la pensée de l'avenir l'épouvantait; quand un créancier s'était montré récalcitrant et s'obstinait à ne pas accepter les offres que Félix lui faisait, il prenait le soir ses enfans sur les genoux et les embrassait avec une sorte d'anéantissement. — Ah! pauvres petits! pauvres petits! — murmurait-il. Ce cri faisait mal à Berthe. Point d'énergie,

point de volonté, point de ressort, point de spontanéité chez le compagnon de sa vie! Toutes les cordes de cet instrument sonore et creux étaient brisées. Il n'y avait plus à hésiter. Berthe prit en main la direction des choses importantes; avec ce sens droit et clair que certaines femmes apportent dans la pratique des affaires, elle dirigea la correspondance et le travail de son mari, lui indiquant les points sur lesquels il devait insister et lui dictant les termes des transactions auxquelles il était de son intérêt de consentir. Elle fut le guide, le conseiller de sa liquidation; mais, toujours délicate, elle eut cet art profond de sauver l'amour-propre de Félix et de lui laisser croire que tout ce qu'il faisait à l'instigation de sa femme, c'était lui qui l'avait décidé. Quand ils causaient le soir, elle avait, pour lui faire adopter ses idées, une souplesse admirable d'expressions auxquelles il se prenait chaque fois comme un oiseau à de la glu. Tantôt elle émettait une opinion sous forme de problème à résoudre, et lui en indiquait la solution comme une chose qu'il avait résolue d'avance; d'autres fois elle lui demandait d'un air tranquille s'il ne se souvenait pas d'avoir décidé qu'une démarche au sujet de laquelle ils avaient discuté la veille devait être tentée dans la journée. Il y avait des heures où elle feignait de combattre une idée qu'elle avait d'abord suggérée, pour lui bien donner, en cédant à propos, la conviction que seul il l'avait trouvée. Pour lui ôter cette terreur puérile que leur repos matériel était compromis, elle vendit à son insu tous ses diamans, se confia au joaillier de la famille pour avoir des parures identiques en pierres fausses, et fit voir à Félix un gros paquet de billets de banque. — Ils sont à moi, dit-elle, et voilà notre vie à tous assurée pour deux ans. — Félix ouvrit de grands yeux et lui demanda d'où provenait une si grosse somme. — De votre caisse, répondit-elle en riant; du temps que vous m'y laissiez puiser, je vous ai un peu volé pour qu'une fantaisie ne me prît jamais au dépourvu.

— Oh! les femmes! murmura Félix; elles oublient tout, si ce n'est les chiffons!

Dès qu'elle eut vent de la catastrophe qui menaçait M. Claverond, Lucile accourut chez sa sœur, pleura beaucoup et lui offrit de bon cœur la moitié de sa fortune. — Ne t'inquiète pas de mon mari, lui dit-elle. Gaston fera tout ce que je voudrai. S'il ne te convient pas que je lui en parle, il ne saura rien. Nous partageons les dépenses de la maison en parties égales, et j'administre ce qui me reste comme il me plaît;... ne te gêne donc pas. Tout cela fut dit avec une sincère effusion au milieu des larmes les plus abondantes et de mille baisers. Berthe remercia sa sœur, l'embrassa et la rassura de son mieux. Elle n'avait besoin de rien pour le moment; plus

tard elle userait peut-être de sa bonne volonté. La tranquillité de Berthe agit sur Lucile; elle essuya ses yeux, rit beaucoup, un peu après, de la voir en simple robe de soie noire tout unie, écouta ses projets de se retirer un temps à la campagne, et battit des mains à l'idée de la rejoindre et de vivre avec elle dans un chalet. — Prends garde, reprit Berthe, ce chalet, c'est la Marelle, qui a de grandes murailles et des fossés pleins d'eau tout autour. — Eh bien! répondit Lucile, nous la déserterons pour habiter une chaumière que je ferai bâtir. Elle rentra chez elle, convaincue que le malheur n'était pas aussi grand qu'on le lui avait dit, et que tout s'arrangerait.

Tout s'arrangeait en effet, Lucile ignorait seulement au prix de quels efforts et de quels miracles de patience, d'énergie, de souplesse et d'entrain. Berthe mettait toute son âme au service de Félix, qui ne s'en doutait pas; il se parait des qualités de sa femme et s'admirait ensuite dans les résultats. Lorsqu'après une conférence où il avait obtenu, grâce aux argumens inspirés par Berthe, des conditions meilleures que celles qu'il avait espérées : — Je te l'avais bien dit que tout n'était pas perdu! répétait-il à sa femme, et volontiers il jetait un regard de complaisance sur la glace qui refléchissait son image. Berthe le complimentait; mais tout doucement elle l'avait habitué à ne rien faire, à ne rien conclure surtout sans la consulter : elle l'écoutait si bien quand il parlait!

Pendant que ces choses se passaient à la rue Miromesnil, la situation de M. d'Auberive, qui ne voyait plus Mme Claverond sans de grands embarras, empirait de jour en jour et courait vers une crise prévue d'avance. Julie, on le sait, n'aimait pas M. d'Auberive passionnément, tant s'en faut; mais cette jalousie innée, dont les femmes les plus indifférentes trouvent le germe dans le berceau, lui faisait détester Berthe avec une perfidie et une violence d'autant plus excessives qu'elle n'avait rien à lui reprocher. Elle devinait, perpétuellement éveillé dans l'esprit de Francis, un sentiment de comparaison qui ne lui était pas favorable; néanmoins, dans son irritation, elle était résolue à ne rien tenter pour faire tourner ce sentiment à son avantage. Peut-être même exagérait-elle ses défauts naturels, poussée qu'elle était par un besoin de luttes et de récriminations qui bouillonnait en elle, et peut-être aussi par cette attraction perverse que certaines âmes éprouvent pour le mal. Souple et caressante avec Berthe, rentrée dans la maison, elle avait pour parler de Mme Claverond un langage et des sourires que l'ennemie la plus implacable aurait enviés. Elle choisissait délicatement ses expressions et les décochait une à une, comme des dards empoisonnés; elle ne procédait pas dans cette œuvre malfaisante par la calomnie : son arme était l'insinuation. Que de mots habiles semés dans une conversa-

tion d'où la haine suintait sans qu'on pût accuser Mme d'Auberive d'avoir rien dit qui fût littéralement répréhensible! Sous quels éloges emphatiques ne l'accablait-elle pas en présence d'étrangers qui ne connaissaient pas Mme Claverond; mais comme elle savait prendre des attitudes de victime résignée pour dire aux personnes qui ne s'en informaient pas que Francis avait passé la soirée rue Miromesnil, que Berthe seule avait l'art de le rendre heureux et gai, et qu'elle donnerait son sang pour avoir ce caractère et cet esprit qu'il aimait! — Si je n'ai pas toutes les qualités qui rendent Berthe si délicieuse, disait-elle, je tâche au moins d'être complaisante. — Que répondre à des paroles si pleines de bonté, répétées en tous lieux, à haute voix et sur tous les tons, accompagnées de regards mouillés et de sourires plaintifs qui leur prêtaient des commentaires éloquens? Quelque temps M. d'Auberive les avait supportées, soutenu par l'espoir, non que Julie changerait, mais qu'elle se lasserait. Il aurait épuisé toutes les heures d'un siècle et toute la patience d'une génération avant de voir ce phénomène. La catastrophe qui venait d'atteindre Mme Claverond fut un aliment nouveau à cette haine mal déguisée. Mme d'Auberive ne manqua pas de la plaindre bruyamment avec de grands hélas! et de lui porter tous ses complimens de condoléance; mais quel venin et quel fiel dans le récit qu'elle faisait à tout venant de ce malheur! Elle avait prévu la ruine de M. Claverond dès longtemps, elle avait même donné des conseils qui n'avaient pas été écoutés; une source d'or n'aurait pas suffi à alimenter le luxe dont Berthe s'entourait. Une amie pouvait seule calculer ce que coûtaient une maison où le désordre régnait en maître et une toilette que la fantaisie gouvernait. Certainement elle ne voulait jeter aucune ombre sur les qualités rares de Mme Claverond, mais que de remords cette pauvre femme ne devait-elle pas éprouver quand elle jetait un regard en arrière! Un jour vint où cette guerre sourde, à laquelle Francis avait d'abord opposé l'indifférence, prit de telles proportions et un caractère de continuité si envenimée, qu'il dut se résoudre au sacrifice de l'amitié qui lui était si secourable par cela seul que Berthe avait deviné les fatigues et les ennuis d'une situation où le bien n'était qu'à la surface. Sa propre dignité, le respect qu'il devait à Mme Claverond le lui commandaient également. Il se rendit chez elle et le lui dit avec une franchise où elle vit la profondeur de l'affection qu'il lui avait vouée. Elle en fut frappée comme du coup le plus rude qu'elle eût encore supporté. — Vous avez raison, dit-elle, il n'y a pas à hésiter... Donnez-moi la main, et adieu!

Elle fut la première à prononcer ce mot terrible, où l'on retrouve quelque chose du glas de la mort. Elle était ferme, toute pâle, et

debout devant M. d'Auberive. Il retint la main de Berthe quelque temps entre les siennes, et la baisa silencieusement. — Adieu, répéta-t-elle le cœur gros, mais résolu; vous avez votre femme, j'ai mon mari. — Par cet aveu voilé qu'il comprit, elle voulut à la dernière heure l'associer à sa propre misère et donner à ce sacrifice d'eux-mêmes la douceur d'un lien.

Dès le lendemain de cette séparation, qui pouvait être éternelle, Berthe partit pour la Marelle. Pour elle, dans le monde, il n'y avait plus que son mari, ses enfans et le devoir. Elle s'y dévoua sans réserve. On la vit debout, dès le matin, assurant l'aisance autour d'elle par l'économie et l'activité, et préparant par l'exemple son mari à de nouveaux efforts. De son état de maison à Paris, elle n'avait conservé qu'un pied-à-terre, situé sous les combles de l'hôtel de la rue Miromesnil. M. Claverond s'y rendait quelquefois pour achever l'œuvre laborieuse de sa liquidation et entretenir certaines relations utiles. Berthe l'y accompagnait de temps à autre et y passait trois ou quatre mois pendant la mauvaise saison. Plus de voiture, plus de bals, plus de distractions d'aucune sorte; mais en hiver des robes de mérinos ou de drap, en été des robes de toile, deux chapeaux pour l'année, et des bottines de peau en tout temps. On la voyait de bonne heure dans les rues, conduisant à pied ses deux enfans, qui suivaient les mêmes cours, et les menant ensuite à la promenade. Elle n'avait plus de cachemires, mais ils avaient de bons professeurs et ne manquaient de rien. Lucile avait voulu prendre ses neveux avec elle; ils auraient ainsi profité des leçons qu'on donnait à ses propres enfans. Berthe n'avait pas consenti à cet arrangement; elle craignait pour sa fille et son fils le contact et les habitudes d'une vie où l'on sentait la richesse dans les moindres détails. Ils n'étaient pas appelés aux mêmes avantages que leurs cousins : il fallait donc qu'ils s'habituassent à plus de travail et à moins de luxe. Au-dessus de cette règle, dont ni séductions mondaines, ni perspectives d'amusement ne pouvaient la faire se départir, planait un esprit égal, libre, doux et tout plein d'une joyeuse humeur. Elle s'acquittait de sa lourde tâche quotidienne avec une si parfaite aisance, tant de bonne grâce et de gaieté, qu'elle parvenait à faire croire aux indifférens que rien n'était plus facile, et qu'elle y trouvait son plaisir. Lucile aussi y fut trompée. La surface lui cachait le fond. Elle ne voyait pas la fatigue dont le visage de sa sœur portait quelquefois les marques, la pâleur qui s'étendait sur ses joues après de longues journées, pendant lesquelles Berthe n'avait pas connu le repos.

Il fallut près de deux ans pour amener à son terme la liquidation de Félix. Quand les dernières signatures furent apposées sur le rè-

glement définitif qui désintéressait la totalité des créanciers, Berthe voulut se rendre compte de ce qui leur restait. C'était peu de chose; la fortune entière de M. Claverond et une bonne partie de la sienne avaient disparu. On n'avait pour vivre que son bien dotal, qui se composait de la Marelle, d'un bois et de deux métairies en Bourgogne; le tout ensemble représentait un revenu annuel d'à peu près onze ou douze mille francs, tous frais acquittés. C'était, en y apportant un ordre sévère, une vie aisée à la campagne; mais qu'était-ce pour un banquier dans la maison duquel naguère on dépensait régulièrement chaque année plus de cent cinquante mille francs? Il fallait renoncer au pied-à-terre à Paris, à tout voyage, à toute communication avec le monde, et se renfermer à la Marelle, où l'on vivrait en modestes propriétaires. Si cette existence presque monacale ne paraissait pas suffisante à un homme qui avait rêvé pour son fils les délassemens politiques de la diplomatie, il fallait aviser aux moyens de rentrer dans la vie active et de relever la ruche gonflée de miel qu'un coup de vent avait jetée par terre. M. Claverond y pensait, mais n'osait rien résoudre, bien que sa jactance accoutumée s'amusât le soir, en tisonnant le feu, à bâtir de magnifiques châteaux en Espagne, dont le moindre inconvénient était de ne pouvoir tenir debout. Berthe l'entretenait dans ces idées de résurrection, sans lesquelles il n'eût pas tardé à tomber dans un chagrin noir; mais elle reculait sans cesse l'époque où il devait la tenter, non pas qu'elle fût décidée à s'y opposer toujours, mais parce qu'elle voulait savoir si, manié par une main souple et ferme, intelligente et dévouée, cet esprit crédule et superbe à la fois, court et vaniteux, arriverait enfin à la maturité. Elle en avait l'espoir, sinon la certitude. En attendant que l'heure eût sonné où elle pourrait sans danger lâcher la bride à l'impatience de Félix, Berthe étudiait les ressources qui les entouraient, ce chapitre des voies et moyens dont tous les ministres des finances parlent avec tant de complaisance en présentant un budget élastique. Elle achevait ou pour mieux dire elle commençait l'éducation de Félix en l'habituant à réfléchir, à comparer, à chercher l'idée sous le mot, comme on cherche l'amande sous la coquille, à tirer la substance des livres et à se mêler aux bonnes et solides conversations par le silence. On découvrait alors tous les trésors de raison, de sens, de netteté, qu'elle avait amassés pendant ses longues luttes contre elle-même et les efforts patiens auxquels elle s'était soumise pour vaincre sa nature rebelle. Quand elle avait fait accepter le remède présenté d'une main si savante, quand elle croyait avoir bien affermi l'esprit de Félix dans la voie où elle le guidait, elle avait des câlineries charmantes pour le récompenser, des étonnemens naïfs qui le séduisaient, mille com-

plaisances et des flatteries habiles qu'il savourait avec la gourmandise d'un enfant à qui on présente des confitures. Que de fois n'aurait-on pas juré qu'elle était l'élève et qu'il était le professeur!

Pour se délasser, elle avait les promenades dans le parc de la Marelle et la lecture au pied des arbres qu'elle avait le plus aimés. Une seule fois elle avait dirigé sa course du côté de ce ruisseau où, à l'âge de vingt ans, elle avait rencontré M. d'Auberive. Les troncs des jeunes saules avaient grossi, les longs peupliers s'étaient effilés; la hutte où ils s'étaient reposés une heure pendant la pluie était à la même place, lézardée, fendue, menaçant de crouler au prochain orage sur la pierre plate entourée de mousse. Le frêne courbé contre lequel le berger s'appuyait était mort. Les lèvres pâles, le front labouré par ce pli que M. Des Tournels avait vu si souvent, elle parcourut ces rives désertes et ces bruyères peuplées de tant de souvenirs indomptés. Elle en revint si agitée et si pleine de découragement, qu'elle n'y retourna plus. Au milieu de cette atmosphère si doucement respirée autrefois, elle sentait son âme détrempée et amollie, comme se fond au contact de l'eau une argile durcie au soleil.

Parmi les personnes qu'elle voyait le plus fréquemment à cette époque, il faut mettre au premier rang M. Jules Desprez, qui dirigeait toujours la même manufacture dans la ville voisine. Seulement cette manufacture, au lieu d'occuper trois cents bras, en employait mille. L'ancien associé de Félix avait commencé par éprouver un éloignement qui était presque de l'aversion à l'encontre de Berthe, qu'il accusait mentalement d'avoir entraîné M. Claverond à Paris. Attiré par elle et mis à son aise par la franchise et la simplicité de ses manières, il l'étudia d'abord avec effroi, puis avec intérêt, puis avec admiration. Elle lui apparut enfin telle qu'elle était. Un soir qu'il avait pris une tasse de thé seul avec elle, tandis que Félix achevait des lettres pressées, il lui saisit la main vigoureusement. — Je vous ai mal jugée, dit-il; pardonnez-moi et comptez sur moi. — De ce jour, il fut tout à elle.

V.

Berthe avait alors trente-deux ans à peu près. Élancée, svelte, les cheveux séparés en deux épais bandeaux, pâle, les mains fluettes et toujours vêtue d'une robe tout unie et de couleur sombre, elle avait dans sa taille souple, dans sa démarche lente et fière, quelque chose de particulier qui faisait penser à ces reines en exil dont les grandes figures traversent l'histoire. Les paysans la saluaient du

plus loin qu'ils la voyaient. Les vieilles bonnes femmes du village étaient convaincues que ce n'était pas là l'enfant terrible qu'elles avaient connue errant autrefois dans la campagne, hardie, bruyante et capable de tenir tête, le cas échéant, aux garçons les plus tapageurs de l'endroit. On l'appelait dans le pays la dame de la Marelle. Les jours de fête, quand elle passait sur le mail, suivie de ses enfans et tenant son livre de messe à la main, tous les jeux cessaient; on aurait entendu tomber une feuille. Bien qu'elle eût été riche et qu'elle le fût encore comparativement, on ne la détestait pas. Le sentiment qu'elle inspirait était un grand respect; la sympathie ne venait qu'après.

Lucile, toujours brillante, enjouée, heureuse et fêtée, abandonnait souvent Paris pour rejoindre sa sœur. — Bon Dieu! que tu es heureuse dans ton ermitage! disait-elle... Là-bas je m'amuse tant que ça m'ennuie. Elle pensait encore à faire construire un chalet où l'on vivrait comme à Trianon. Dans un des voyages qu'elle faisait fréquemment à la Marelle, la conversation tomba sur la saison que les deux sœurs avaient passée à Dieppe. Lucile se frappa le front. — A propos, dit-elle, te souviens-tu d'une petite femme brune qui aurait été jolie si elle n'avait eu les yeux trop petits et la bouche trop grande?... Sa conversation faisait penser au miel, tant elle était doucereuse; elle avait la manie des fleurs aquatiques, et en avait toujours quelqu'une dans ses cheveux les soirs de bal... Y es-tu?

— Non, répondit Berthe, qui changea de place et se mit à contre-jour.

— C'est étonnant! je m'en souviens comme si elle était devant moi... Attends donc que je cherche son nom... Elle était mariée, ce me semble, à un de nos grands amis d'autrefois.

— Serait-ce par hasard Mme d'Auberive? fit Berthe avec effort.

— Justement. Eh bien! Mme d'Auberive est morte le mois dernier. Elle a été emportée par une fluxion de poitrine qui l'a saisie un soir à la sortie d'un bal. On ne sait pas comme c'est dangereux le monde! Quand on va danser, c'est comme si on allait au feu. J'aurai pour cet hiver un grand manteau doublé de chinchilla.

Mme Claverond avait la tête tournée du côté de la fenêtre. — Et M. d'Auberive? reprit-elle. Sa voix expira après ces trois mots.

— Il paraît que sa femme l'a ruiné ou à peu près. Il n'a jamais été bien ordonné, ce pauvre ami. Madame donnait des bals, elle voyait un monde singulier où l'on rencontrait des artistes. C'était amusant, une fois en passant. Il avait toujours l'air triste et la physionomie de quelqu'un qui n'est pas chez lui. Mme d'Auberive lui laisse un fils.

— Un fils! répéta Berthe.

— Oui, un petit bonhomme qui s'appelle Francis comme le père; il doit avoir trois ou quatre ans. Je l'ai vu une fois;... il est très gentil.

La conversation en resta là. Cinq minutes après, Lucile ne pensait plus à M. d'Auberive et à son enfant. Berthe au contraire ne voyait qu'eux en esprit. Cette mort soudaine était une révolution dans l'existence de Francis. Qu'allait-il faire à présent qu'il était libre? Pourquoi ne l'avait-il pas informée de cet événement? Pourquoi n'était-il pas allé à Grandval, si voisin de la Marelle? Cette amitié à laquelle il semblait attacher un si grand prix n'était-elle plus rien pour lui? ou bien fallait-il voir dans ce silence la preuve qu'un malheur irréparable, une ruine plus complète l'avait atteint? Elle avait bien la ressource de prier Lucile d'écrire à Paris pour avoir quelques renseignemens exacts; mais si sa sœur la questionnait, que répondre? — Encore une pelletée de terre dans la fosse! murmura-t-elle en enfonçant cette préoccupation nouvelle au plus profond de son cœur.

Son inquiétude augmenta lorsqu'elle apprit de la bouche même de M. Lecerf, qui continuait de plus fort à marier et à enterrer tout le canton, que le domaine de Grandval venait d'être vendu à un capitaliste de Paris qu'il avait rencontré la veille parcourant les plaines et les bois. — Si notre gentilhomme m'avait chargé de la vente, j'en aurais tiré meilleur parti, dit-il, bien que la terre fût pour la seconde fois grevée de lourdes hypothèques; mais notre ex-voisin était sans doute pressé d'argent, et il a cédé l'immeuble à quelque brasseur d'affaires pourvu d'espèces sonnantes. Tout a été bâclé en une couple d'heures. A présent que M. d'Auberive n'a plus de racine au sol, c'est un homme à la mer. Un pareil fou ne méritait pas d'hériter.

Berthe ne vécut pas durant la semaine qui suivit cette révélation. Cet oubli que M. d'Auberive faisait d'elle dans une pareille détresse était voisin de l'ingratitude. N'avait-elle donc pas quelque droit à sa tristesse, à son isolement? La croyait-il si faible qu'elle ne pût supporter le poids d'un malheur dont elle voulait sa part? Se pouvait-il qu'il l'eût si mal comprise?

Sur ces entrefaites, un matin, et tandis que Lucile était encore à la Marelle, une espèce de valet parut au château, tenant par la main un petit garçon vêtu de deuil. Il avait, disait-il, une lettre urgente à remettre à Mme Félix Claverond. On l'introduisit. A la vue de l'enfant, Berthe trembla de tous ses membres. — Vous venez de la part de M. d'Auberive? dit-elle au valet.

— Oui, madame, répondit cet homme tout étonné.

— Et voilà son fils? reprit-elle.

Le valet fit de la tête un signe affirmatif. Berthe prit la lettre qu'il tenait à la main et le pria de s'éloigner. Restée seule avec sa sœur, qui la regardait sans parler, tout étourdie, Berthe assit l'enfant sur ses genoux et fit sauter le cachet de la lettre. — Ah! mon Dieu! il va partir! s'écria-t-elle.

— Mais qu'as-tu donc? demanda Lucile.

— Tu le demandes? dit Berthe.

L'enveloppe que Berthe venait de déchirer renfermait deux lettres, l'une fort courte, destinée à être lue à M. Claverond, l'autre fort longue, dans laquelle, pour la première fois, le cœur timide de Francis s'épanchait. Berthe alla jusqu'au bout tout d'un trait. Après avoir raconté la mort de sa femme en quelques mots convenables, mais dépouillés de toute hypocrisie, M. d'Auberive continuait ainsi :

« Voilà comment j'ai perdu celle qui portait mon nom et qui m'a donné un fils.

« Maintenant laissez-moi vous expliquer pourquoi je vous confie cet enfant, pourquoi je vous demande de le protéger, de l'aimer, d'être tout à fait, et dans la plus large acception du mot, sa vraie mère.

« Du jour où je vous ai rencontrée au bord de ce cher ruisseau où vous m'avez parlé un langage si ferme et si bon, je vous ai aimée d'un amour qui n'était ni romanesque, ni passionné peut-être, mais qui a été inaltérable et qui est devenu le fond même de ma vie. Il a pu, cet amour, subir des transformations sous l'influence d'événemens et de circonstances que je ne pouvais pas toujours empêcher, mais rien n'a pu le faire disparaître d'un cœur qui a été à vous jusque dans ses égaremens.

« Ce n'est pas tout, et cette confession que je vous fais pour la première fois ira plus loin. Vous souvient-il d'une fête de village pendant laquelle je vous donnai un petit ruban bleu qu'il me semble voir encore? Une heure après, vous le rouliez autour d'une boîte qui s'ouvrait, et en me regardant vous me disiez : « C'est un lien! » C'était peu de chose, n'est-ce pas? et cependant il me sembla que dans ces trois mots il y avait une allusion, et cette allusion, à laquelle peut-être vous n'avez jamais pensé, m'amena à croire que vous me rendiez un peu de cet amour que je vous avais voué. Ne riez pas; ç'a été la seule heure de bonheur pur que j'aie jamais goûtée!

« Peut-être me demanderez-vous comment il se fait que, vous aimant et ayant eu cette illusion que vous ne me détestiez pas, je n'aie rien tenté pour me rapprocher de vous? Hélas! c'est l'histoire de toute ma vie intérieure qu'il faut que je vous fasse, si je veux être compris. Une méfiance extraordinaire de moi-même est en moi que

rien ne peut combattre, qui m'opprime et qui rend vaines toutes les heureuses influences du hasard. On vous a parlé de ce prince fameux que mille bonnes fées semblaient avoir doué des meilleures et des plus désirables qualités; une seule qu'on avait oubliée vint, et d'un coup de baguette rendit ces mille dons inutiles en condamnant celui qui les possédait à ne jamais s'en servir. Je suis ce prince, moins les brillantes qualités dont je n'aurais eu que faire. A présent que la mer va nous séparer, je puis bien parler de moi comme d'un homme qui n'est plus. On m'a dit, et diverses circonstances ont pu me faire supposer un temps qu'on avait eu presque raison, que j'avais une nature sympathique à beaucoup de gens, que, l'occasion aidant, je ne manquais pas tout à fait d'un certain mérite qui m'aurait rendu apte, comme une foule d'autres, à jouer mon petit rôle dans un petit coin du monde : c'est possible; mais le malheur a voulu qu'un je ne sais quoi d'inexplicable, dont le nom m'échappe comme la raison, m'ait toujours empêché de rien faire pour obtenir ce que je désirais le plus... Est-ce timidité, crainte de ne pas répondre à ce qu'on aurait attendu de moi, indolence, paresse d'esprit, ou sensibilité excessive et cachée? Il y a un peu de tout cela, et ce n'est pas cela. Aussitôt que je veux profiter des biens qui me sont offerts, un effroi dont je ne puis pas comprimer les assauts s'empare de tout mon être, et ma première pensée est de fuir. Je résiste autant que faire se peut, mais je cède, et l'occasion perdue, je la regrette. Combien de fois ne me suis-je pas obstiné à écarter de moi par mille imprudences la chose que je convoitais le plus! Elle était sous ma main, on me la présentait, je n'avais qu'à vouloir, et je ne voulais pas. Ainsi ai-je fait plus tard; mais par contre que de choses que je ne voulais pas faire et que j'ai faites! C'est dans ces circonstances fatales que mon esprit déploie une puissance de sophismes et une ardeur de discussions qui m'épouvante lorsque je suis à distance des événemens. Rien ne lui échappe de ce qui peut m'égarer et me perdre : il a des argumens sans nombre pour ébranler mes résolutions les meilleures; il m'exhorte, il me presse, il ne me laisse ni repos ni trève, il est d'autant plus souple, plus abondant en démonstrations spécieuses, plus vif, plus paradoxal dans ses conclusions, qu'il a une plus mauvaise cause à défendre! Ma raison s'indigne, mon cœur se révolte, et je suis vaincu.

« Pendant cette saison que j'ai passée auprès de vous, et qui est le seul bon souvenir de ma vie, quelque chose me poussait à m'adresser à M. Des Tournels, à lui ouvrir mon cœur, à lui demander votre main; je sentais que là était le salut, que là étaient le repos, le bonheur, tous les biens les plus doux; une voix me le criait, j'en

avais la certitude, et chaque jour je remettais au lendemain cette démarche à laquelle je comprenais que mon avenir était attaché. Un soir, — vous me sembliez si bonne, et vos yeux étaient si pleins d'une expression si douce! — j'ai failli la faire. Un notaire vint à passer et prit le bras de M. Des Tournels à l'instant où j'allais l'aborder. Votre père s'éloigna; quand il revint à moi, une heure après, le courage me manqua. Le lendemain, je rencontrai M. Lecerf, il me parla de votre prochain mariage, et tout fut fini.

« A partir de ce moment, je n'ai plus été qu'une épave ballottée par tous les flots. Je n'avais de cœur à rien, et la vie a fait de moi tout ce que le hasard a voulu. Je n'ai plus lutté. Mon mariage l'a bien prouvé! J'en ai vu les conséquences comme je vois la lumière du soleil, et je les ai subies l'une après l'autre sans rien faire pour en atténuer l'inévitable dénoûment. J'avais cette détestable conviction que, si un malheur ne m'atteignait pas aujourd'hui, une catastrophe me frapperait demain. La catastrophe est venue, et je pars pour l'Amérique...

« Il peut se faire que nous ne nous revoyions plus : je ne sais pas ce que le sort me réserve là-bas; mais c'est bien loin, et ma chance est mauvaise. Avant de m'éloigner, j'ai fait deux parts de ce qui me reste, la plus importante vous sera remise et servira à l'éducation de mon fils. Vous l'auriez accepté sans rien, je le sais, mais vous n'êtes pas seule. Cette part est ce qui m'a été remis par le notaire sur le prix de la vente de Grandval. Je m'y suis décidé à la dernière heure. Grandval est si près de la Marelle! Que de fois, en automne, les pieds sur les chenets, il m'est arrivé d'en peupler la solitude de votre image! A présent je n'ai plus même un brin d'herbe dans ces campagnes que nous avons parcourues ensemble!... J'ai gardé pour moi le peu qui suffit à payer le voyage et à m'assurer quelques mois de vie dans ce pays où je vais tenter fortune. Si plus tard vous ne recevez pas de mes nouvelles après un long temps, c'est que le petit Francis n'aura plus que vous au monde.

« J'ai songé un moment à partir pour la Bourgogne et à vous le présenter moi-même; mais j'ai craint, si je vous revoyais, de n'avoir plus le courage d'accepter ce long exil. Et puis jamais, sous vos yeux, je n'aurais pu vous dire ce que je viens de confier au papier. Ma gorge encore une fois eût été serrée, et j'ai voulu que mon secret n'en fût plus un pour vous.

« Ai-je eu tort en ayant cette pensée que vous étiez et que vous resterez ma meilleure amie? C'est la seule chose que rien n'a pu m'empêcher de croire... Je m'en vais avec une foi absolue en vous... Prenez donc mon enfant et donnez-lui le baiser d'adoption... Quelque chose en reviendra jusqu'à moi. »

La lecture de cette lettre achevée, Berthe prit l'enfant entre ses bras et le serra sur son cœur. — Ah! pauvre Francis! mon cher Francis bien-aimé! dit-elle en le couvrant de baisers.

La vivacité de ce mouvement, l'exaltation qui parut dans le visage de Berthe, l'ardeur de ses caresses, tout frappa Lucile. — Mais tu l'aimais donc? s'écria-t-elle.

— Tu ne le savais pas! dit Berthe.

— Ah! bonté du ciel, que tu as dû souffrir! reprit Lucile, dont les yeux se remplirent de larmes.

Peu d'heures après, Berthe présentait le fils de M. d'Auberive à son mari avec la courte lettre qui leur était commune. M. Claverond n'avait jamais eu de relations intimes avec Francis; mais le désir d'adoption exprimé par sa femme ne rencontra de sa part aucune résistance. Le petit Francis eut sa place le soir même dans la chambre des enfans et son couvert à table. — Habituez-vous à le regarder comme votre frère, dit Berthe à son fils et à sa fille en groupant ces trois petits êtres sous sa main.

Dès le lendemain, Berthe, animée d'une vie plus active et puisant de nouvelles forces dans la tâche nouvelle qui lui était imposée, entra chez sa sœur, qui lui sauta au cou. — Ah! pauvre chère mignonne, quelle nuit as-tu passée? dit Lucile... Ai-je pleuré en pensant à toi!

— J'ai réfléchi, dit Berthe; si tu es toujours dans les mêmes dispositions, comme je n'en doute pas, tu vas me prêter deux cent mille francs.

— Volontiers, reprit Lucile, mais pourquoi faire?

— Les petits grandissent; il faudra pousser l'un dans la diplomatie, l'autre à l'École polytechnique, en faire des hommes enfin; de plus, il faut gagner une dot pour la fille. Or tout cela n'est point aisé à la Marelle. Nous repartirons pour Paris, et Félix rentrera dans les affaires. Il a été probe, son honneur est intact, il trouvera des appuis parmi ses créanciers d'autrefois.

— Mais on ne fait pas une maison de banque avec deux cent mille francs!

— Bon! n'ai-je pas les cinquante mille francs du petit Francis?... oh! je prétends leur faire faire la boule de neige,... et de plus les sommes que je trouverai un peu partout, et notamment dans la bourse de M. Jules Desprez? Attends, et tu verras...

La maison de banque qu'il s'agissait de fonder préoccupait moins Lucile que la tranquillité de sa sœur; c'était si loin de ce qu'elle prévoyait après l'orage de la veille! Elle la regarda plusieurs fois en silence, puis se décidant : — Tu es bien sûre que M. d'Auberive est parti? reprit-elle.

Berthe fit un signe de tête affirmatif. — Et qu'il ne reviendra plus? ajouta Lucile.

— Je ne sais, dit Berthe.

— Et tu n'es pas dans les larmes, toi qui l'aimes depuis si longtemps! Voilà ce qui me passe! poursuivit Lucile... Ah! Dieu! si pareille chose me fût arrivée, mes yeux n'y verraient plus à force de pleurer.

Berthe prit la main de sa sœur. — Et mon nom d'autrefois, l'as-tu donc oublié? dit-elle.

— Ah! pauvre Eau-qui-dort, tu me fais peur! s'écria Lucile, qui l'embrassa.

Dès le même jour, M. Claverond était convaincu que l'idée de s'établir à Paris et de recommencer les affaires lui était venue après de mûres et longues réflexions approuvées par Berthe, à qui il les avait communiquées. Il avait déjà, disait-il, trouvé chez sa belle-sœur une partie des fonds nécessaires au succès de son entreprise. Le reste n'était pas impossible à réunir.

— Je sais que vous avez pensé à notre ami Jules Desprez, dit Berthe, et par un sentiment de délicatesse qui ne m'étonne pas, vous avez même eu l'idée de me charger des premières ouvertures. Je ne crois pas à un refus; mais quand on a été dans les relations où l'on vous a vu avec notre voisin, on n'en court pas la chance en personne. Je ne suis pas apte, comme vous, à traiter ces questions; cependant, si votre intention est toujours la même, je vais écrire à M. Jules Desprez de passer ici.

— Écrivez, dit Félix gravement.

M. Jules Desprez répondit avec empressement à l'appel de Berthe. Il écouta attentivement tout ce qu'elle lui raconta de leurs projets, et n'en parut pas très édifié. Félix avait subi un premier et terrible naufrage; la paix et le repos, il les avait trouvés à la Marelle; pour être heureux, les enfans, devenus hommes, n'avaient pas besoin d'être ministres ou régens de la Banque de France. Paris lui semblait le pays des tribulations et des hasards. On savait bien comment on y allait, on ne savait jamais comment on y restait. A toutes ces objections, Berthe trouvait des réponses. — Quel est le général d'armée qui n'a pas essuyé de défaite, le navigateur qui n'a pas été vaincu par une tempête? C'est par les échecs qu'on arrive à l'expérience. On avait le repos certainement à la Marelle; mais le repos ne suffit pas à l'homme, qui n'est pas plus fait pour s'endormir éternellement dans l'oisiveté que l'oiseau pour fermer ses ailes. Les meilleures facultés s'y atrophient et s'y dessèchent. Sans nourrir des ambitions folles pour ses enfans, on n'avait pas le droit de leur fermer, par une éducation incomplète, le chemin des grandes

carrières et des nobles professions. Si Paris présentait des périls dont il ne fallait diminuer ni le nombre ni la séduction, c'était aussi le pays des ressources et des hauts enseignemens. — M. Desprez hochait la tête. On devinait à certains mouvemens de ses lèvres qu'il y avait une dernière objection, une difficulté souveraine dont il n'osait se faire l'interprète. — Écoutez, dit-il enfin en posant le doigt sur la main de Berthe, vous pouvez avoir raison, et il ne m'est pas bien aisé de lutter contre vous; mais, pensez-y bien, pour remettre à flot une barque qui a sombré, il faut un homme, et je suis assez l'ami de Félix pour vous dire que je le connais.

— C'est mon mari, répondit Berthe, qui redressa la tête.

— C'est juste, et c'est pour cela que je ne parlais pas, reprit M. Desprez, qui s'inclina. Maintenant que j'ai tout dit, je suis à votre disposition. Que vous faut-il?

Cette grande loyauté et cette amitié généreuse embarrassaient Berthe. Devait-elle en accepter les témoignages sans les reconnaître par une confiance que leur voisin méritait à tant de titres? Elle se sentait portée à lui parler avec une entière franchise; mais comment le faire sans effleurer certaines particularités de sa vie qui répugnaient à sa vive délicatesse? Elle sourit, et lui tendant la main: — Vous allez voir si j'ai pour vous le cœur d'une amie, dit-elle; mais, quand vous m'aurez bien comprise, nous n'aborderons plus le même sujet d'entretien. Croyez-vous qu'une mère, sous l'empire de certaines circonstances impérieuses qui l'ont forcée à porter son activité et sa réflexion sur des choses qui ne sont pas de notre royaume, à nous femmes, ne puisse pas avoir l'intelligence et la volonté du père de famille, et se trouver tout à coup au niveau d'une tâche pour laquelle notre éducation ne nous a pas préparées? Et dans un autre ordre d'idées ne vous a-t-on pas parlé de ces rois magnifiques qui se parent du manteau d'hermine, commandent des armées, signent des traités de paix, rendent des décrets et trônent fastueusement sous les regards émerveillés d'un peuple ébloui? Mais derrière eux quelqu'un que la foule ne voit pas, ministre ou conseiller, un homme enfin presque inconnu, sans titres, sans éclat, sans naissance, tient les rênes du gouvernement, décide et fait tout, et s'efface dans la gloire du maître. Si donc le chef de la famille et le roi agissent, laissez-les faire: la mère et le conseiller ne les abandonneront pas.

M. Desprez ne répondit rien; mais, prenant une plume et une feuille de papier sur une table voisine, il mit son nom au bas de la page. — Vous remplirez les blancs, dit-il ensuite en lui remettant la feuille de papier.

A son tour, Berthe écrivit au-dessus de la signature un chiffre

représentant la somme qu'elle avait demandée à sa sœur. — Est-ce trop? dit-elle en étalant la feuille sous les yeux de M. Desprez. Je vous ai traité comme Lucile.

M. Desprez plia le papier en quatre sans le regarder. — Félix aura son argent quand il lui plaira, ajouta-t-il. Si maintenant il vous plaît que j'agisse pour lui auprès de mes amis, parlez,... j'en ai beaucoup.

— J'allais vous en prier.

— Eh bien! partez pour Paris; avant la fin du mois, la nouvelle maison Félix Claverond et Cie aura un million.

VI.

Berthe rentra dans l'hôtel de la rue Miromesnil, où elle loua un appartement au rez-de-chaussée. Il lui semblait qu'entre ces murailles où elle avait passé tant d'années, elle trouverait des forces et des inspirations pour accomplir jusqu'au bout l'œuvre qu'elle s'était imposée. Sa vie désormais y fut consacrée tout entière; son mari et ses enfans se la partageaient. Félix, à son insu, ne parlait et ne respirait que par elle : il en était arrivé à être inquiet et mal à l'aise quand il passait plusieurs heures sans la voir. Sa première pensée, lorsqu'il rentrait après une course d'affaires, était de chercher sa femme pour lui en raconter le résultat; si elle n'était point là, il recommandait qu'on vînt le prévenir aussitôt qu'elle serait de retour. Cette domination absolue, on ne la devinait pas, à moins de pénétrer au plus profond de leur intérieur, et c'était presque impossible : Berthe dissimulait l'extrême étendue de son influence avec un soin minutieux. Bien que dispensée alors de compter, elle ne changea dans sa vie que ce que sa nouvelle situation lui commandait d'en élaguer. Le matin appartenait exclusivement à son ménage et à ses enfans. Sa sollicitude s'exerçait jusque dans les moindres détails. A trois heures, elle commençait à voir le monde. Bien qu'elle reçût un grand nombre de personnes, elle n'avait de relations étroites avec aucune. Lucile était la seule femme qui entrât librement chez elle à toute heure, la seule à laquelle elle permît de voir clair dans sa pensée. Cette sœur toujours bonne, et qui savait être dévouée en restant heureuse, s'était efforcée de lui faire reprendre du premier bond ses habitudes d'autrefois. Elle aurait voulu que Berthe eût sa loge à l'Opéra et une voiture dans son écurie, qu'elle donnât deux ou trois bals dans la saison. La dépense n'était pas une question : Mme de Sauveloche y pourvoirait au besoin. Berthe s'y refusa. Elle restait chez elle tous les soirs, et on s'accoutumait à y aller,

pour jouir entre gens bien élevés d'un accueil simple et d'une conversation aimable. Le cercle de ses relations s'élargit graduellement, sans efforts apparens, s'étendit, s'éleva, et il vint un jour où Berthe aurait pu dire « mon salon, » si elle n'avait érigé la retenue en devoir et la modestie en principe. Elle n'avait au coin de son feu de préférence pour personne; mais chacun était sûr d'y trouver de bonnes paroles et une bonne grâce empressée. Sans parler beaucoup, elle avait l'art de pousser la conversation sur le terrain qui tour à tour pouvait mettre en saillie le mérite des gens du monde qui prenaient le thé chez elle. Elle s'effaçait pour que les autres fussent en relief, et, pliée au silence autant par goût que par calcul, elle acquit la réputation d'une femme d'infiniment d'esprit; on lui prêtait d'un commun accord tout celui qu'elle faisait valoir chez autrui. Cette conduite, c'était en vue de ses enfans qu'elle en faisait la loi de sa vie. Ils grandissaient près d'elle, et ce grand nombre d'amis qu'elle n'attirait pas, mais qu'elle retenait, devaient un jour les appuyer, les servir, les aider.

Lorsque le temps du deuil fut passé pour le petit Francis, Berthe lui fit prendre des vêtemens tout à fait semblables, pour l'étoffe, la façon et la couleur, à ceux que portait son fils. Il eut les mêmes professeurs, les mêmes divertissemens, fut entouré des mêmes soins et vécut entièrement de la même vie. Toute personne qui n'était pas au fait de cette adoption pouvait croire que Mme Claverond avait trois enfans, une fille et deux garçons. On ne voyait point de nuance dans sa tendresse, aussi vive, aussi abondante, aussi prompte à s'alarmer pour l'une que pour les autres. Lucile même s'y trompait. Berthe avait cependant une manière particulière d'embrasser Francis : ce n'était pas le même baiser plein, à toutes lèvres, retentissant, où l'on sent toute l'effusion d'un cœur qui n'a point d'arrière-pensée; dans celui qu'elle donnait chaque matin et chaque soir à son protégé, on sentait le regret; un soupir insensible l'accompagnait, qui ne s'adressait pas à l'enfant, et qui allait au-delà. Par une supercherie du cœur dont Mme de Sauveloche seule ne fut pas la dupe, Berthe, sous prétexte de ne point établir de différence dans sa couvée, voulut que Francis lui donnât le nom de mère. L'enfant s'y habitua. Quelquefois les yeux de Berthe devenaient tout humides quand il l'appelait ainsi. Dans les premiers temps, Lucile avait insisté pour que les dépenses nécessitées par l'entretien du petit Francis et l'éducation coûteuse qu'il recevait fussent partagées entre elles deux, le capital laissé par son père ne pouvant point y suffire. Berthe s'y refusa obstinément. Bien que déjà éclairée par la lettre de M. d'Auberive, la bonne Lucile revint à la charge plusieurs fois, craignant que sa sœur ne fût guidée dans sa résistance par

un motif de délicatesse; mais un jour qu'elle la surprit taillant elle-même une blouse à ce petit homme dont elle avait fait son Éliacin : — Ah! je comprends! dit-elle; si nous partagions, tu aurais peur qu'il ne fût pas tout à toi.

Le regard de Berthe lui fit bien voir qu'elle ne s'était pas trompée.

Un laps de temps assez long se passa. Les premiers symptômes d'un lent épuisement se faisaient remarquer chez Berthe. Elle prenait de si minutieuses précautions pour en dissimuler les atteintes, que Lucile elle-même ne s'en apercevait que par intervalles. Quand elle lui en parlait et la priait de consulter un médecin, Berthe souriait et badinait. Elle ne souffrait pas, disait-elle, c'était peut-être un peu de fatigue momentanée; si elle avait l'imprudence de se mettre entre les mains de la faculté, la maladie trouverait l'occasion trop bonne pour ne pas en profiter, et s'installerait chez elle définitivement. Lucile finissait par rire et n'insistait pas; mais les personnes qui voyaient Mme Claverond après une absence de quatre ou cinq mois étaient frappées des changemens qui se faisaient en elle. La pâleur du front était plus mate et plus constante, les joues se plombaient, un cercle bleuâtre s'étendait sous les yeux, les mains devenaient plus fluettes, le regard avait une expression plus profonde, le sourire une douceur plus triste. Autour d'elle, la prospérité était maintenue d'une main ferme; on la sentait partout. Les enfans arrivaient à cet âge où leur intelligence, déjà mise à l'épreuve, indique clairement ce qu'on peut espérer de leurs efforts. L'un se préparait pour l'École de droit et avait sa place marquée au ministère des affaires étrangères; Francis poussait ses études du côté de l'École polytechnique; tous deux récompensaient Berthe magnifiquement de sa persévérance et de son intelligente bonté. Son salon était le centre d'une réunion d'hommes distingués parmi lesquels toutes les branches du travail et de l'activité sociale étaient représentées; chacun l'estimait et l'aimait. M. Claverond profitait de cette bienveillance générale, et sa maison, protégée et mise en lumière par des personnes qui appartenaient à l'administration, avait sa part dans les grandes affaires publiques; le chef en était considéré; Félix passait alors pour un bon financier. Ses qualités naturelles, bien dirigées et patiemment façonnées par une femme qui en connaissait la nature, étaient mieux équilibrées dans ce milieu plus sage. Un seul côté de cette vie savamment arrangée restait dans l'ombre, et la pensée de Berthe ne s'en pouvait distraire.

Elle avait reçu à des intervalles inégaux des nouvelles de M. d'Auberive. Ces nouvelles n'étaient pas telles qu'elle pût être rassurée sur les résultats de l'entreprise désespérée qu'il avait tentée. Il avait été tour à tour aux Antilles, à New-York, à la Nouvelle-Orléans, au

Mexique, et partout cette chance mauvaise à laquelle il croyait l'avait poursuivi. Il laissait voir la détermination de continuer sans relâche; mais dans cette correspondance, souvent interrompue, on ne sentait jamais la confiance ni l'espoir. Lucile, à laquelle Berthe communiquait quelquefois ces lettres marquées de timbres si divers, devinait que sa sœur en avait reçu quelqu'une aux caresses plus longues et plus attendries qu'elle prodiguait au jeune Francis. Un jour vint où M. d'Auberive apprit à Mme Claverond qu'il partait pour la Californie. C'était comme une tentative suprême. Berthe eut froid dans les os en lisant cette lettre qui contenait en quelque sorte le testament de sa triste vie sans que le mot adieu fût écrit nulle part. Le pressentiment qu'il ne reviendrait jamais la saisit; elle en parla à Lucile, qui s'efforça de la tranquilliser sans y réussir. Cette crainte fit de tels progrès que Berthe, combattue jusqu'alors par le scrupule de rapprocher d'elle un homme que la mort de Julie avait rendu libre et qu'elle aimait, ne résista plus au désir de le rappeler. Elle en fit la demande à Félix, qui se montra disposé à donner une position convenable au père de Francis. Berthe écrivit dans ce sens à M. d'Auberive, mais ne se sentit pas soulagée du poids qui l'oppressait : — Tu verras qu'il ne recevra pas ma lettre, disait-elle à Lucile, qui haussait les épaules et se moquait de ses terreurs superstitieuses. — La Californie n'est pas un pays d'anthropophages, disait-elle... ce sera bientôt la mode d'y passer une saison!

Six ou huit mois après, un acte de décès envoyé par le consul de France à San-Francisco arriva, constatant la mort de M. d'Auberive, enlevé en peu de jours par la fièvre au fond d'un *placer*. D'une main défaillante, il avait écrit au crayon, sur un lambeau de papier, le nom de son fils et celui de Mme Félix Claverond. Ces seuls indices avaient guidé le consul.

Lorsque Lucile, prévenue par un mot, accourut à l'hôtel de la rue Miromesnil, épouvantée déjà de l'état où elle allait voir sa sœur, elle la trouva occupée à vêtir de noir le jeune Francis, qui pleurait. Berthe était de la couleur d'un cierge, mais ne versait point de larmes. — Que t'avais-je annoncé? dit-elle en tendant la main à Lucile.

— Dieu! mais ta main est comme du feu! s'écria Mme de Sauveloche.

— Tu crois?... un petit accès de fièvre causé par l'émotion peut-être; mais je m'attendais à cette mort, et la fièvre passera.

Dès le lendemain, Berthe se fit rendre compte par M. Claverond de l'état exact des sommes auxquelles Francis avait droit comme héritier de son père et commanditaire de la maison. Le petit ca-

pital qu'elle y avait versé avait plus que triplé. A sa majorité, et en supposant que ce capital suivît la même progression, Francis aurait près de cinq cent mille francs. De ce côté-là, l'avenir était assuré; mais ce n'était pas tout que d'en avoir préparé les élémens, il fallait encore le consolider. Berthe écrivit à M. Jules Desprez un mot rapide pour le prier de venir à Paris. Le lendemain, en attendant son arrivée, elle interrogea les professeurs de Francis, et voulut connaître à fond leur opinion sur les dispositions et les aptitudes de son Benjamin. Elle le prit lui-même à part et lui tint le langage le plus doux, le plus ferme, le plus propre à le fortifier. Il était seul à présent responsable de son nom; à l'honneur de ce nom, au sentiment du devoir, il devait tout sacrifier.

M. Jules Desprez, avec qui Berthe n'avait jamais cessé d'entretenir une correspondance suivie, et qu'elle voyait fréquemment, soit à Paris, soit à la Marelle, arriva à l'hôtel de la rue Miromesnil. Il fut frappé de l'altération des traits de Mme Claverond, et sur l'observation qu'il lui en fit : — Ne parlons pas encore de moi, dit-elle; c'est de vous d'abord qu'il s'agit. Elle l'entraîna dans un petit cabinet où elle se retirait assez souvent, et où son mari, ses enfans, Lucile et M. Desprez avaient seuls le droit de pénétrer. — Me suis-je trompée, reprit-elle, en pensant que vous m'étiez tout acquis, et que je pouvais demander à votre amitié les témoignages les plus forts sans craindre d'en être refusée?

— Non, répondit M. Desprez.

— Prenez garde; vous aimez votre vie tranquille en Bourgogne, cette famille d'ouvriers que vous avez rassemblée autour de vous, les vieux amis parmi lesquels vous avez grandi, cette usine que vous avez créée, les occupations qu'elle vous donne, toutes ces choses enfin par lesquelles et pour lesquelles vous avez vécu depuis tant d'années, et qu'il vous faudra quitter pour vous enfermer à Paris, auprès de M. Claverond!

— A quoi bon?... n'y êtes-vous pas vous-même?

— C'est que je n'y serai peut-être plus bientôt.

— Que voulez-vous dire? s'écria M. Desprez.

— Tout à l'heure vous me parliez de moi, poursuivit Berthe; il faut bien, puisque je vous demande un tel sacrifice, que je vous en dise la raison et que je vous fasse un aveu bien bas. Je me sens fatiguée, et fatiguée n'est même pas le mot vrai,... c'est peut-être épuisée qu'il faudrait dire. J'ai lutté tant que j'ai pu... J'ai caché à tout le monde ce délabrement progressif de ma santé... La nature est à bout de ressources, et le mal est le plus fort... Je ne voudrais cependant pas m'en aller sans laisser quelqu'un auprès de Félix et de mes enfans... Voilà pourquoi je vous ai écrit.

Le saisissement avait rendu M. Desprez muet. — Mais c'est impossible! s'écria-t-il tout à coup, vous me dites là des choses qui font frémir,... et vous le faites avec une tranquillité!... Que vous soyez souffrante, je ne le vois que trop; mais en danger,... allons donc!

Le vieil ami de Félix était dans un état d'agitation extraordinaire. Il s'était levé et marchait par la chambre à grands pas.

— Mon pauvre monsieur Desprez, je suis désolée de vous faire ce chagrin, reprit Berthe; mais à qui parlerais-je de tout cela si ce n'est à vous? Je ne suis pas nerveuse, et je n'aime pas plus les phrases inutiles que les grandes démonstrations de sentiment... Croyez donc bien que je vous dis la vérité.

M. Desprez retomba sur son fauteuil. — Ah! mon Dieu! dit-il, vous malade à ce point!... Mais que va-t-on devenir ici?

— C'est bien pour cela que je vous ai appelé. Vous allez me donner votre parole que vous n'abandonnerez plus cette maison... Je vous remets toute la famille, le père comme les enfans,... les trois enfans, entendez-vous?

— Oui, oui! répondit M. Desprez, qui passa un mouchoir sur ses yeux. Il regarda Berthe longtemps: — Mais comment cela se fait-il? vous qui étiez l'activité même!...

— Eh! songez que voilà bien des années que je combats! Si bon que soit un outil, quand on s'en est servi longtemps, il vient un jour où il casse d'un coup... J'ai voulu vous avertir de cette situation pour que vous m'aidiez à prendre les précautions utiles et à mettre tout en ordre. Ne dit-on pas que lorsqu'une sentinelle quitte son poste, une autre doit la remplacer?

M. Desprez sortit navré du cabinet de Berthe. Trois jours après, une circulaire annonçait que la maison de banque de M. Félix Claverond aurait désormais pour raison sociale : Félix Claverond, Desprez et Ce. Félix embrassait Jules et le remerciait d'avoir cédé à ses instances.

A quelque temps de là, et comme M. Desprez, qui avait son appartement dans l'hôtel de la rue Miromesnil, commençait à penser que Mme Claverond avait eu sur son état des préoccupations exagérées, Berthe se mit au lit. Le médecin fut étonné des ravages produits par une fièvre sourde que sa cliente avait négligée. Le mal fit des progrès rapides; un voyage qui eût été nécessaire devint impossible. Berthe dut rester couchée; elle s'affaiblissait d'heure en heure; les médecins réunis en consultation déclarèrent que les remèdes n'agissaient plus sur des organes lentement usés; elle périssait d'épuisement. Un repos absolu était la seule chose qui pût la remettre, peut-être la sauver. La consternation régnait dans tout

l'hôtel. M. Desprez, à qui Berthe avait demandé le secret, faisait pitié à voir. C'était pour lui comme une sœur longtemps méconnue, et qu'il perdait à présent qu'il l'adorait. M. Félix Claverond n'était pas moins dans la désolation; mais il croyait que c'était une crise, et l'espoir le soutenait. Lucile se faisait aussi des illusions auxquelles elle s'attachait avec l'heureux aveuglement de son caractère. Devant tous, Berthe se montrait tranquille et rassurée.

Un matin, après avoir embrassé les trois enfans avec une effusion plus longue, elle pria Lucile de lui remettre une boîte qu'elle n'avait pas ouverte depuis bien des années. Une petite clé qu'elle portait sur elle joua dans la serrure, et elle tira de la boîte un bouquet de violettes tout à fait desséché et un ruban de soie bleu. Elle flaira le bouquet comme elle avait fait si souvent à une autre époque, et roula le ruban autour de ses doigts. Un peu de sang avait reflué sur ses joues. — Ah! qu'il y a loin! — dit-elle. Sa sœur, qui l'observait, lui demanda l'histoire de ces deux objets. — C'est ma jeunesse,... courte jeunesse! reprit-elle. Puis elle lui raconta longuement tous les incidens qui se rattachaient à ce bouquet de violettes qui n'avait presque plus d'odeur, et à ce ruban fané. Avec quelle douceur triste ne revenait-elle pas sur ces souvenirs si longtemps ensevelis dans le silence! Elle les évoquait tous, n'omettant rien et découvrant une à une les blessures qui saignaient au plus profond de son âme.

Lucile pleurait. — Et tu ne parlais pas! dit-elle.

— A quoi bon? reprit Berthe.

Au bout d'une heure, elle se sentit fatiguée. Elle pria Lucile de poser le bouquet et le ruban sur le drap, croisa les mains et ferma les yeux. Elle resta ainsi quelque temps, gardée par sa sœur, qui ne remuait pas. Vers midi, elle leva tout à coup les bras vers le ciel; son visage s'illumina, ses yeux s'éclairèrent d'une expression de joie radieuse, et avec l'accent d'une grande lassitude : — Enfin! dit-elle.

Lucile jeta ses deux mains sur le lit. — Qu'as-tu donc? s'écria-t-elle effrayée.

— Rien,... répondit Berthe d'une voix faible, j'ai un peu sommeil... Embrasse-moi...

Un souffle léger passa sur le visage de Lucile; Berthe chercha des doigts le bouquet, s'en saisit, et pencha la tête de côté.

L'Eau-qui-dort venait de s'endormir pour ne plus se réveiller.

AMÉDÉE ACHARD.

LES HÉROS

DE

LA GRÈCE MODERNE

III.

L'AMIRAL MIAOULIS.

I.

Vers la fin du mois d'avril 1854, je quittai à la tombée de la nuit le port de Scala di Salona (1). Embarqué sur un petit caboteur hydriote, le *Miaoulis*, capitaine Leftéris, je voulais côtoyer le Péloponèse et visiter les principales îles de l'archipel grec. Le capitaine et mon guide n'avaient arrêté entre eux les conditions auxquelles le bâtiment se trouvait à mes ordres qu'à la suite d'une discussion qui n'avait pas duré moins de cinq heures, et après s'être quittés et recherchés vingt fois, en se criant l'un à l'autre d'un air de véritable fureur les choses les plus naturelles du monde en pareille circonstance. J'assistais de loin à ce curieux débat, et j'aurais pu croire à plusieurs reprises que mon guide et le pilote allaient en venir aux coups, si je n'avais su depuis longtemps que ces sortes de gens ne paraissent jamais plus disposés à s'entre-tuer qu'au moment même où ils commencent à s'entendre. Enfin, après avoir fait le geste de jeter à la mer le brave Démétrius (c'était le nom de mon guide), le capitaine Leftéris vint s'incliner devant moi en portant

(1) Situé sur le golfe de Corinthe, au fond de la baie de Crissa, à quelques heures de Delphes, et en face de Vostitza (ancien Ægium).

la main successivement de son front à son cœur suivant l'usage oriental; cela voulait dire qu'il était content et qu'il m'appartenait, ainsi que son navire, pour toute la durée de l'excursion que je comptais faire. Nous nous éloignâmes de terre au coucher du soleil, poussés par une brise presque insensible. Leftéris, pour me faire honneur sans doute, avait revêtu son plus beau costume. Sur sa poitrine brillait la médaille décernée par le gouvernement grec aux anciens soldats de l'indépendance, et il était armé de pied en cap comme s'il se fût encore agi de donner la chasse aux Turcs. Sa figure aux traits énergiques, bien que réguliers, brûlée par le vent, bronzée par le soleil, était ornée d'une énorme moustache grise qui aurait pu rivaliser avec celle du fameux Kyriakouli (1). A la vue de cet homme à la sombre physionomie, au costume éclatant, qui, l'une de ses mains crispée sur la surface polie du gouvernail, et l'autre fièrement posée sur une hache d'abordage pendue à sa ceinture, détournait parfois ses yeux de la mer pour jeter de mon côté un regard distrait, j'aurais pu me croire à la merci d'un de ces corsaires ioniens qui ont fourni tant de légendes et de tragiques histoires à la poésie ou au roman; mais j'avais été trop souvent témoin de la bonne foi et de l'honnêteté que ces rudes insulaires cachent aujourd'hui sous leur extérieur de forbans pour me laisser aller à ce poétique effroi.

La nuit venue, je descendis dans une étroite cabine que le capitaine m'avait cédée. J'étais à peine endormi qu'une violente secousse, imprimée à notre embarcation, m'éveilla en sursaut; quelques secondes après, nous étions en proie à l'une de ces tempêtes terribles et subites qui rendent si dangereuse la navigation du golfe de Lépante. Aussitôt un enfant de dix à douze ans, notre unique mousse, vint allumer dévotement un cierge devant une image de la Madone que l'obscurité m'avait empêché de remarquer; puis il remonta en sifflant de l'air le plus brave et le plus insouciant du monde. Aux lueurs vacillantes du cierge, je distinguai un naïf simulacre de la Vierge placé entre une image de saint Nicolas, le patron des navigateurs, et celle d'un bizarre personnage plongé dans la mer jusqu'à la ceinture, vêtu du costume albanais, tenant de la main gauche l'oriflamme blanc et bleu de la Grèce, et de la droite un énorme vaisseau à trois ponts, à peu près comme Charlemagne tient le sceptre et la mappemonde. Au-dessous de cette grotesque peinture étaient écrits ces mots : *Au restaurateur de notre marine.* Je reconnus à cette dédicace que cette sorte de dieu marin n'était autre que le fameux Miaoulis, dont le nom se trouvait déjà inscrit à

(1) Marin célèbre dont la moustache est restée proverbiale; il pouvait, dit-on, se la nouer derrière la tête.

la poupe de notre petit navire. Au même instant, mon guide accourut pâle, égaré, trempé jusqu'aux os, et, se précipitant aux pieds de la Madone, il lui adressa cette singulière prière : « Sauve-nous, sauve-nous, mère de Dieu, car, si nous sommes perdus, tu es perdue, toi aussi. » Puis il me supplia d'ordonner à notre capitaine de nous mettre à l'abri dans le port de Galaxidi, dont nous n'étions séparés que par une très courte distance. Je montai rapidement sur le pont, où je retrouvai Leftéris, qui, le jarret tendu, les muscles contractés, les cheveux au vent, enlaçait le gouvernail de ses bras vigoureux. Du reste, il était calme et silencieux; son visage ne trahissait aucune émotion. Son second se tenait près de lui et consultait la boussole. Quant au reste de l'équipage, qui se composait d'un seul matelot, il était étendu non loin de là et serrait entre ses dents l'extrémité d'une longue pipe depuis longtemps éteinte par les vagues qui balayaient à chaque instant le pont. En face de cet admirable sang-froid, je me gardai bien de manifester la moindre inquiétude et de faire part au capitaine de la pusillanime proposition de mon guide. Je regagnai ma cabine vivement ému de cette audacieuse contenance, et je résolus d'employer mon excursion dans l'Archipel à étudier sur les lieux mêmes l'histoire de quelques-uns des hardis marins dont Leftéris m'avait offert le type énergique, et parmi lesquels l'amiral Miaoulis, digne frère de Photos Tsavellas et de Marc Botzaris (1), occupe sans contredit le premier rang.

Trois petites îles, Hydra, Spezzia, Psara (2), soutinrent à elles seules, de 1821 à 1827, les efforts des nombreuses flottes ottomanes. Chacune d'elles a son héros : Psara, le brûlotier Canaris; Spezzia, la vaillante Bobolina; Hydra, l'amiral Andréas Miaoulis Vocos. L'essor de la marine grecque et la prospérité dont ces trois îles jouissaient au moment où elles prirent part à l'insurrection nationale datent de la fin du siècle dernier. Pendant la révolution française et les guerres qui suivirent, comme plus tard pendant la disette de 1816, les navires de l'Archipel furent à peu près les seuls qui approvisionnèrent la France des blés de la Mer-Noire, de l'Asie et de la Grèce. Encouragés par le brillant résultat de ces spéculations, les possesseurs de ces navires, la plupart Hydriotes, augmentèrent le nombre et le calibre de leurs bâtimens, à la coupe aussi solide que légère, aux voiles élégamment taillées. Souvent attaqués par les vaisseaux des puissances belligérantes, et surtout par les pirates d'Alger et de Tunis, ces hardis pourvoyeurs furent à leur tour obligés de s'armer, en sorte que leurs courses, aussi pé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juin 1859.

(2) Hydra, située en vue des côtes de l'Argolide; Spezzia, à l'entrée du golfe de Nauplie; Psara, à quelques milles nord-ouest de Chios.

rilleuses que lucratives, leur procurèrent tout à la fois la fortune, l'expérience de la guerre et la science de la navigation. Quand Hydra déploya l'étendard de la révolte, dont Spezzia, sa voisine, avait donné le premier signal, toute sa marine marchande put se transformer comme par enchantement en une marine militaire véritablement éprouvée.

En s'associant à l'œuvre de l'émancipation hellénique, les Hydriotes firent avant tout preuve de désintéressement. Ils n'avaient en effet à déplorer pour eux-mêmes aucune des calamités dont les Turcs accablaient les Grecs du continent. Ils jouissaient d'une sécurité et d'une liberté complètes; la domination du grand-seigneur se faisait uniquement sentir à eux par le modique tribut que le capitan-pacha venait chaque année recueillir dans leur port, et par le petit contingent de matelots qu'ils étaient tenus d'envoyer à Constantinople. Hydra avait grandi sous les lois qu'elle s'était seule données; son gouvernement, sorte de régime aristocratique, consistait en une assemblée de primats recrutés parmi les armateurs les plus nobles et les plus opulens, tels que les Condouriottis, les Tombazis, les Miaoulis, qui se trouvaient de temps immémorial à la tête de la chose publique. Ce conseil nommait les magistrats subalternes, et dans les circonstances graves il prenait l'avis des pilotes les plus vieux et les plus expérimentés. Les primats étaient désignés sous le nom de *nykokyres*, d'un mot grec qui signifie *propriétaire* (1). Ils possédaient en effet tous les bâtimens de la marine hydriote, et ils en confiaient le commandement à des capitaines qui avaient, ainsi que tous les hommes de leurs équipages, à des degrés divers, une part dans les bénéfices de leurs entreprises commerciales. Il existait de cette façon entre le peuple et ses gouvernans une communauté d'intérêts et une solidarité qui contribuaient puissamment à la prospérité publique.

Une fois résolus à s'opposer aux succès que la Porte, vaincue de toutes parts sur le continent, se flattait de remporter sur mer, les armateurs d'Hydra ne se contentèrent pas de mettre au service de la patrie leurs navires et leurs matelots, ils voulurent subvenir de leurs propres deniers aux énormes frais de la guerre qui se préparait. Au sortir du conseil où l'on venait de décider une première expédition, Lazare Condouriottis harangua ainsi le peuple : « Je m'estime heureux aujourd'hui de sacrifier à l'indépendance de mon pays les richesses que j'ai amassées depuis trente ans. Tous les primats d'Hydra partagent ce sentiment; mais s'ils viennent à reculer devant la perte de leurs biens, ne vous découragez pas; je suis en

(1) Tricoupi, *Histoire de l'Insurrection des Grecs.*

état de faire à moi seul toutes les dépenses de la marine. » La fortune des Condouriottis était évaluée à des sommes fabuleuses; mais il n'en est pas moins vrai que Lazare tint parole et qu'il consacra la plus grande partie de ses trésors à l'équipement et à l'entretien de la flotte. Tous les autres primats agirent de même, et les Hydriotes sortirent de cette guerre affranchis, couverts de gloire, mais à peu près ruinés.

Le 16 avril 1821, les îles annoncèrent par un manifeste la résolution qu'elles avaient prise de concourir à la délivrance de la patrie commune. La flotte hellénique se composait de cent soixante-seize navires, dont quatre-vingt-dix-huit hydriotes; le plus considérable de ces bâtimens était une frégate de 18 canons appartenant à Miaoulis (1). Chacune des trois îles avait son amiral; mais celui d'Hydra conserva la direction des opérations militaires, l'escadre hydriote étant la plus nombreuse, la plus riche et la mieux équipée.

La ville d'Hydra est hardiment jetée sur le flanc presque à pic d'un haut rocher et divisée en deux quartiers par une sorte de précipice. Les maisons groupées en amphithéâtre éblouissent les regards par l'éclatante blancheur de leurs murs crépis à la chaux, et qui reflètent les feux du soleil. La ville a perdu de cette grande activité qui y régnait avant les guerres de l'indépendance; tout le mouvement commercial s'est aujourd'hui porté vers l'île de Syra. Cependant quelques belles habitations appartenant à d'anciennes familles me rappelèrent l'opulence passée de cette petite cité; je passai devant la demeure de Miaoulis, vaste maison d'architecture tout européenne qui est encore la propriété des fils du célèbre amiral (2). Des rues étroites et tortueuses me conduisirent, à travers

(1) Les Grecs ne tardèrent point à construire quelques-unes de ces chaloupes incendiaires si connues sous le nom de *brûlots;* voici à quelle occasion. Leur flotte se trouvait à Psara (mai 1821), attendant les musulmans qui s'apprêtaient à sortir des Dardanelles. Les officiers, convoqués par le navarque Tombazis, délibéraient sur les moyens d'arrêter la marche de l'ennemi sans courir les chances d'un engagement général. Le navarque se souvenait qu'un Anglais lui avait autrefois parlé d'une espèce de petit bâtiment appelé brûlot, avec lequel les Russes avaient incendié bon nombre de vaisseaux turcs dans la baie de Tschesmé en 1770; mais Tombazis n'avait aucune idée de la manière de construire et de manœuvrer une embarcation de ce genre. Ce mot de brûlot vola aussitôt de bouche en bouche, et chacun de chercher à pénétrer le secret de cette admirable invention. Un vieux marin de Psara se présenta et dit qu'il avait préparé lui-même et dirigé plusieurs bâtimens de ce genre pour le compte des Russes. Trois chébeks furent sur-le-champ mis à la disposition de cet homme et convertis en brûlots. Le mois suivant, les Grecs en firent une expérience heureuse sur un navire ennemi surpris dans les eaux de Mytilène. Ces barques incendiaires, dont l'emploi exige surtout du sang-froid et de l'audace, devinrent en peu de temps un puissant moyen de destruction entre les mains des intrépides marins de l'Archipel.

(2) L'un est aide-de-camp du roi Othon, l'autre ministre de la marine.

quelques places ornées de fontaines et pittoresquement situées, sur un sommet élevé d'où j'aperçus à peu près toute la surface de l'île, surface aride, violemment accidentée, privée d'ombre et de verdure, et tellement dépourvue de terre végétale que les habitans y trouvent à peine de quoi ensevelir leurs morts. Cette roche stérile, battue par la mer, brûlée par le vent, dorée par le soleil, produit une admirable race d'hommes. Les Hydriotes se distinguent en effet par la vigueur et la sculpturale beauté de leurs formes, et ils portent sur leur physionomie sévère les traces de la proverbiale austérité de leurs mœurs. L'extrême rudesse de leur caractère dégénéra plus d'une fois en cruauté dans la chaleur du combat, et ils répondirent souvent aux actes de férocité de leurs ennemis par des vengeances non moins barbares.

Miaoulis possédait à un degré supérieur les attributs et les qualités de sa race. La farouche nature de ses compatriotes était néanmoins tempérée en lui par de profondes habitudes de douceur et d'humanité. Les cruelles représailles que ses matelots exerçaient parfois contre leurs ennemis le révoltaient. On nous a raconté qu'un homme de son équipage, ayant tranché la tête à deux prisonniers turcs, se présenta audacieusement à lui avec ce hideux trophée. A cette vue, l'amiral manifesta une juste horreur, et, flétrissant la sauvage conduite de ce marin, il le chassa de son navire. « La physionomie de Miaoulis, dit un officier anglais qui navigua plus d'une fois avec lui, porte une expression remarquable d'esprit et de bienveillance. Je ne connais pas d'homme dont les manières soient plus simples et plus amicales. Il paraît être au-dessus de toute espèce de forfanterie. Il n'a qu'un but, la délivrance de son pays; entièrement livré à ce grand dessein, il ne s'occupe ni de la malice de ses ennemis, ni des louanges que lui prodiguent ses concitoyens (1). »

Andréas Miaoulis naquit à Hydra vers 1760, et dès l'âge de six ans il fut embarqué comme mousse sur un des navires de son père. Il se fit remarquer de bonne heure par la vivacité, l'obstination et

(1) *Tableau de la Grèce en* 1825, *ou Récit des Voyages de J. Emerson et du comte Specchio*, p. 140. — Par un singulier hasard, nous avons trouvé à Athènes, sur l'étalage d'un libraire de la rue d'Hermès, un portrait au crayon de cet illustre personnage. Ce croquis inachevé, pris au vol et à l'insu sans doute du modèle, ne peut être que l'œuvre de quelqu'un des officiers étrangers en station à cette époque dans la mer Égée. Au bas de la feuille sont écrits ce nom et cette date : *Miaoulis*, 1826. La tête de l'amiral, rejetée en arrière, est fièrement posée sur de larges épaules que recouvre une pelisse bordée de fourrures. Les yeux expriment bien cette intelligence et cette douceur constatées par Emerson. Les lèvres disparaissent sous de grosses moustaches, et le nez, légèrement relevé à son extrémité, donne à cette physionomie un air tout particulier de finesse et d'audace.

l'indépendance de son caractère. A l'âge de seize ans, il eut, pendant une maladie que fit l'aîné de ses frères, le commandement provisoire d'un brick ordinairement dirigé par ce dernier. Il accomplit une course fructueuse et reprit le chemin de ses foyers, attristé par la perspective de rentrer sous les ordres de son frère, dont la santé s'était rétablie. En passant à Smyrne, il débarqua seul, renvoya son navire à Hydra et en acheta un autre pour son propre compte. Comme il redoutait le courroux de son père, il se garda bien de reparaître chez lui et se lança sur mer à la recherche des aventures et de la fortune. Il s'aperçut bientôt que son inexpérience lui avait fait faire un mauvais marché : son navire était vieux, lourd, mal radoubé. D'autres accidens survinrent. Il fut un jour surpris par des pirates maltais aux environs de Navarin. Abandonné de son équipage, qui se sauva sur la côte, il resta seul à bord de son petit navire, résolu à se faire tuer plutôt que de le quitter. Les Maltais, soupçonnant un piége à la vue de cette embarcation défendue par un seul homme, ne montèrent point à l'abordage sans avoir fait pleuvoir une grêle de balles sur le navire. Andréas, atteint en plusieurs endroits, fut fait prisonnier, et, après une courte délibération, on décida qu'il serait mis à mort; mais le jeune homme fit observer aux pirates que sa mort ne leur serait d'aucun profit, tandis qu'il pourrait leur payer la rançon de sa personne et de son navire, si on lui permettait de se rendre dans un village du Péloponèse où il avait quelques amis. Les pirates accédèrent à sa proposition, et il fut conduit à terre, escorté de six hommes qui durent le garder constamment à vue. Affaibli par ses blessures, Miaoulis fut obligé de s'arrêter dans un hameau voisin de la mer. Au bout de quelques jours, ses gardiens l'abandonnèrent subitement pour rejoindre en toute hâte leur vaisseau, auquel les Grecs se disposaient à donner la chasse. Miaoulis rentra ainsi en possession de son bâtiment, reforma promptement son équipage, et entreprit de nouvelles opérations commerciales dont le résultat fut presque toujours heureux.

C'est au mois de mars 1822 qu'Andréas Miaoulis fut promu au grade de navarque ou amiral. Il était alors âgé de soixante ans environ; mais sa puissante organisation avait admirablement résisté aux fatigues multipliées de sa vie passée. Il prit aussitôt vis-à-vis des Turcs une attitude ouvertement offensive. Jusqu'alors, les habitans des îles avaient fait sur mer une guerre analogue à celle des klephtes dans les montagnes. Chaque armateur, transformé en capitaine, agissait suivant son courage et sa fantaisie, combinait ses entreprises à son gré, associait à sa fortune deux ou trois autres capitaines, et s'en allait donner la chasse aux voiles ottomanes.

Montés sur leurs bricks agiles, ils s'aventuraient au-devant des flottes ennemies, les bravaient par la légèreté de leur course, disparaissaient devant des forces supérieures, attendaient une tempête ou une nuit obscure pour attaquer les vaisseaux turcs dispersés ou maladroitement conduits. Ils abritaient encore leurs frêles embarcations derrière les récifs, dans les anses profondes, épiaient au passage les bâtimens isolés, et se jetaient sur eux à l'improviste; parfois même ils poussaient leurs excursions jusqu'à l'entrée des Dardanelles et ravageaient les côtes d'Asie. Ces expéditions, conduites sans aucun plan, ne fournissaient pas de triomphe décisif. Miaoulis abandonna une défensive qui n'aboutissait guère qu'à tenir les Turcs en haleine, et s'efforça d'introduire dans les opérations de sa petite flotte l'ensemble et le calcul nécessaires à de sérieux succès. Aussi, tandis que les armées de terre, suivant l'impulsion donnée par Botzaris, s'organisaient et commençaient à présenter l'aspect de troupes régulières, les navires des îles se réunissaient de leur côté en escadres compactes et disciplinées sous la main du nouvel amiral.

Miaoulis illustra le début de son commandement par un fait d'armes qui lui valut un ascendant considérable. Vers le milieu de mars 1822, il fit voile vers Patras avec une escadrille de cinquante bricks. Son intention était de cerner la flotte ottomane, alors mouillée dans ce port, et de la détruire. Par malheur, les vents étant devenus contraires, son brick, le *Mars* (ὁ Ἄρης), et deux autres, ceux de Manoli Tombazis et de Kriésis, parvinrent seuls à portée de l'ennemi. Miaoulis s'étant jeté entre deux frégates turques avec une incroyable témérité, son équipage effrayé voulut le forcer à virer de bord; l'amiral refusa : une sorte de sédition éclata, et plusieurs matelots s'avancèrent pour se saisir de leur chef. Celui-ci, qui restait habituellement assis auprès du gouvernail, les jambes croisées à la turque, se leva lentement, saisit une carabine, et, couchant en joue le groupe des récalcitrans, menaça de brûler la cervelle au premier qui prendrait la parole pour lui conseiller une lâcheté. Les matelots cédèrent. Le *Mars* déchargea ses deux batteries, essuya le feu de ses adversaires, et y répondit par une seconde décharge qui coula bas l'une des frégates. Après un combat de cinq heures, les trois vaisseaux grecs, ne pouvant songer à pénétrer à eux seuls dans le port de Patras, s'éloignèrent à la recherche du reste de l'escadre; les Turcs, frappés de terreur, profitèrent de la nuit pour se sauver à Zante.

Quelques semaines plus tard, on apprit avec consternation la nouvelle des massacres de Chios, la plus belle, la plus florissante et la plus riche de toutes les îles soumises à la domination musulmane. Entraînés par l'exemple de la belliqueuse Psara, excités par de trop

ardens émissaires, les habitans de Chios avaient cédé à l'enthousiasme et s'étaient révoltés. Leurs forces trahirent leur élan. En peu de temps, Chios devint une vaste solitude, inondée de sang et couverte de ruines : sur 115,000 habitans, 23,000 furent égorgés, 47,000 conduits dans les bagnes de Constantinople ou vendus comme esclaves; le reste réussit à fuir sur les côtes d'Asie, à Psara et dans les autres îles.

La flotte d'Hydra ne se trouva pas en mesure de secourir les habitans de Chios. Les avaries survenues pendant la précédente campagne n'étaient pas réparées, et les équipages, à peine rentrés au port, avaient déserté leurs vaisseaux et regagné leurs foyers. Malgré toute son activité, Miaoulis ne put prendre la mer qu'à la fin de mai; le 2 juin, il touchait à Psara. Dès le lendemain, il se présenta dans le détroit de Chios. Les forces de l'ennemi, qui n'avait point encore quitté ces parages, se composaient d'une soixantaine de vaisseaux, dont six de haut bord; celles des Grecs ne dépassaient pas quarante navires de petite dimension, parmi lesquels on comptait huit brûlots. Après quelques escarmouches sans résultat, le capitan-pacha, Cara-Ali, se renferma dans le port, et Miaoulis revint à Psara, sur l'avis qu'une nouvelle escadre était sortie des Dardanelles. L'amiral assembla aussitôt un conseil, et proposa de tenter, par un rapide coup de main, la destruction de la flotte turque avant l'arrivée des renforts attendus par Cara-Ali.

A ce moment, un marin psariote se présenta et dit : « Donnez-moi deux brûlots, je réponds du reste. » Cette proposition étonna l'assemblée. Celui qui avait parlé ainsi était un jeune homme de vingt-huit à trente ans, d'une naissance obscure, pauvrement vêtu, et renommé seulement parmi ses compatriotes pour la sagesse de sa conduite, la sérénité de son caractère, et la douceur extrême de ses habitudes. Ce jeune homme, obscur, tranquille et doux, qui allait en quelques heures passer de l'obscurité à la gloire, s'appelait Constantin Canaris. En voyant la surprise causée par ses paroles, il ajouta : « Je ne vous demande que deux brûlots, et je vous jure sur mon âme (μὰ τῆς ψυχῆς μοῦ) que notre vengeance sera complète. » Miaoulis, comme s'il eût tout à coup deviné cet homme, lui tendit la main en disant : « C'est convenu; va faire tes préparatifs, et que Dieu te garde! » Le lendemain, Canaris et Pépinos (ce dernier était d'Hydra) firent voile vers Chios. La population entière de Psara, réunie sur les hautes roches qui dominent le rivage, les suivit du regard et les vit, au soleil couchant, « disparaître dans un flot d'or, semblables à deux dragons de la mer (1). » Aussitôt la foule se précipita dans l'église dédiée à saint Nicolas, et se mit à

(1) Ἡ τουρκόμαχος Ἑλλάς, poème, par Alex. Soutzo.

prier en proie à la plus vive anxiété. Peu après minuit, une sourde détonation se fit entendre, comparable à ces commotions vagues qui ébranlent parfois l'atmosphère sans cause définie, et au même instant une lueur rougeâtre traversa l'horizon comme un éclair dans la direction de Chios. La vengeance promise par Canaris était accomplie.

Les deux brûlotiers, dont les équipages montaient au chiffre de trente-quatre hommes, avaient employé l'après-midi à louvoyer entre Chios et la côte asiatique; une goëlette turque étant venue sur eux pour les reconnaître, ils arborèrent un pavillon ottoman et firent mine de chercher à pénétrer dans le golfe de Smyrne malgré la violence des vents contraires. Ils attendirent le soir pour virer de bord et s'avancer à toutes voiles vers le port de Chios, à l'entrée duquel ils arrivèrent une heure avant minuit. Toute la flotte ennemie s'y trouvait à l'ancre, célébrant la fête fameuse du Ramazan. Les musulmans venaient de rompre le jeûne rigoureux qu'ils observent à cette époque solennelle depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; abusant de la prescription du Koran, qui leur commande de se livrer à une sainte joie pendant la nuit, ils se dédommageaient des sévères pénitences de la journée par les plus folles orgies. Tous les vaisseaux étaient splendidement illuminés; celui du capitan-pacha se distinguait entre tous les autres par une profusion de verres de couleurs. Le tumulte était partout; les cris frénétiques des derviches répondaient aux chansons des matelots : on avait oublié le voisinage de la flotte grecque. Les deux brûlots se glissèrent inaperçus entre les lignes ennemies; Canaris ne s'arrêta qu'auprès du vaisseau-amiral. Profitant de l'ombre épaisse que projetaient les énormes flancs du navire, il fit rapidement descendre dans la chaloupe les hommes de son équipage; resté seul, il accrocha son brûlot à la poupe de l'ennemi, y mit le feu, et sauta dans la barque où ses compagnons l'attendaient; puis il s'éloigna à toutes rames. En quelques minutes, le colossal navire devint la proie des flammes, irritées par une forte brise; les batteries et la poudrière, atteintes par le feu, éclatèrent avec un bruit qui ébranla l'atmosphère et parvint jusqu'aux oreilles des Psariotes. Plusieurs milliers d'hommes périrent dans l'explosion. L'embarcation dans laquelle le capitan-pacha s'était jeté dès les premières lueurs de l'incendie chavira, et Cara-Ali, repêché à grand'peine par les siens, rendit le dernier soupir en touchant le rivage. Pendant ce temps, Pépinos avait accroché son brûlot à la frégate où se tenait le *riala-bey* (1); celui-ci, en proie à une terreur insensée, ordonna de lever l'ancre,

(1) Lieutenant du capitan-pacha.

sans réfléchir à la portée de cette action; la frégate se mit en mouvement, propagea le feu dans sa marche et causa la perte de cinq ou six autres vaisseaux. Jamais les Turcs n'avaient subi un aussi terrible désastre.

Les brûlotiers, sains et saufs, se rejoignirent à la sortie du port et firent force de rames vers Psara. Canaris s'assit, mèche allumée, sur un baril de poudre, résolu à se faire sauter dans le cas où l'ennemi le poursuivrait. Au point du jour, il se trouva en vue de l'île, et il agita de loin une banderole rouge pour annoncer le succès de son entreprise. Reçu par l'amiral Miaoulis, le vengeur de Chios devint alors le héros d'une de ces fêtes populaires par lesquelles les Grecs des îles célébraient chacune de leurs victoires, et dont le caractère de religieuse grandeur et de patriotique enthousiasme rappelle les fêtes triomphales de l'antiquité. Les anciens offrirent à l'intrépide brûlotier une couronne civique, que ce dernier reçut en rougissant, car il était déjà revenu à son naturel simple et modeste (1). Ensuite le métropolitain de l'île vint à son tour, précédé de ses prêtres, de ses bannières et de sa croix. A cette vue, Canaris s'inclina, dénoua ses chaussures et prit le chemin de l'église, pieds nus, environné de ses compagnons et suivi de tout le peuple. A peine entré dans le temple, il n'écouta plus que l'inspiration de sa naïve piété, et il alla dévotement allumer deux cierges devant l'image de saint Nicolas (2); puis, se dérobant aux ovations dont il était l'objet, il courut abriter sa récente gloire sous l'humble toit de sa famille, tandis que ses compatriotes achevaient les hymnes commencés en sa présence.

L'incendie de la flotte turque à Chios a été le sujet d'un grand nombre d'improvisations enthousiastes. Voici quelques fragmens de l'une de ces chansons que nous avons entendue non point en Grèce même, mais dans l'île des Princes, ravissant séjour situé à deux heures de Constantinople et habité par une petite colonie grecque

(1) La douceur, la simplicité et la modestie sont encore les traits dominans du caractère de Canaris. Nous avons plusieurs fois rencontré ce marin célèbre à Athènes, où il vit assez retiré. Il est peu lettré; mais la nature l'a doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une intelligence droite et ferme. Au premier abord, rien ne fait soupçonner en lui l'homme dont la réputation est européenne. Il est âgé de soixante-sept ans, petit, large d'épaules, robustement taillé. Ses traits ne sont pas réguliers; mais son front vaste et carré, ses pommettes saillantes, ses épais sourcils, ses narines dilatées, ses yeux, qui expriment tout à la fois la douceur et la force, donnent à son visage une frappante analogie avec la face du lion. Il n'aime point à parler de lui, et il paraît toujours surpris du retentissement que ses belles actions ont acquis à son nom.

(2) Les Grecs regardent saint Nicolas comme le souverain de la mer; ils l'appellent le *Neptune des chrétiens,* ὁ Ποσειδῶν χριστιανῶν. Ils croient que, pendant les tempêtes, il quitte le port, qu'il marche sur les flots avec des bottes faites d'herbes marines, et que de son bras invisible il conduit en lieu de sûreté les pilotes qui l'ont invoqué.

qui cultive en paix et loin des Turcs ses bosquets d'orangers, de jasmins et de roses.

« La flotte est à Psara; c'est Miaoulis, notre nouveau Thémistocle, qui l'y a conduite. Que font les capitaines? Ils délibèrent, et quelques-uns veulent s'en aller en plein jour contre les Turcs.

« Mais Miaoulis, fort comme Achille, prudent comme Ulysse, les retient en disant : Ce n'est pas Cara-Ali que vous avez à craindre, c'est Khosref-Pacha, qui est sorti des Dardanelles avec cinquante vaisseaux de ligne.

« Alors Canaris, que les âges futurs ne cesseront d'admirer, se lève et dit : Ne tirons point le canon; n'exposons pas nos vaisseaux. Les chiens sont dans la joie, ils font le ramazan; si vous me croyez, nous les brûlerons dans le port.

Après une description exacte de l'incendie du vaisseau amiral, cette chanson se termine ainsi :

« Canaris a remporté la victoire. C'est Dieu qui l'a voulu, afin que les nations sachent qu'il est avec nous, ses serviteurs orthodoxes et fidèles. »

Cette même pensée et cette épithète de *serviteurs orthodoxes et fidèles* reparaissent dans un grand nombre d'autres improvisations populaires. Les Grecs sont en effet un peuple essentiellement religieux; dans cette guerre, ils se vantaient de combattre non-seulement pour leur liberté, mais encore pour leur foi. Ajoutons qu'ils ont conservé dans leur culte une certaine empreinte de paganisme, et qu'ils ont une foule de croyances dans lesquelles il est impossible de ne pas reconnaître la plupart des superstitions antiques. Ils sont, comme leurs aïeux, épris du symbole matériel, et ils oublient parfois devant l'image sensible l'idée pure qu'elle représente. Les marins surtout se font remarquer par le grand nombre de ces croyances superstitieuses. Exposés sans cesse aux périls de la mer, ils sont plus portés que les autres à redouter les puissances surnaturelles. Ils croient encore que les flots sont peuplés d'*esprits* (στοιχεῖα) funestes ou tutélaires, et ils s'imaginent souvent entrevoir pendant la nuit les Néréides (Νεράϊδαι) étalant leur verte chevelure à la surface des récifs, sur lesquels elles cherchent à attirer les navigateurs. Ils ont diverses cérémonies destinées à conjurer les mauvais génies. En voici une assez singulière, qui est tombée en désuétude aujourd'hui, mais qui, au temps de Miaoulis, était d'un fréquent usage dans tout l'Archipel. Lorsqu'un navire se trouvait en mer, le soir, après le dernier repas, tous les hommes de l'équipage se réunissaient sur le pont; l'un d'eux, muni d'un encensoir fumant, faisait le tour de l'assemblée, et chaque matelot, à commencer par le capitaine, aspirait fortement une bouffée d'encens, car, suivant la foi populaire,

l'encens possède une vertu propre à écarter les maléfices et les apparitions dangereuses.

Quelques mois après la glorieuse affaire de Chios, une nouvelle flotte turque franchit les Dardanelles dans la double intention d'anéantir Spezzia, dont la ruine aurait infailliblement entraîné celle d'Hydra, et de ravitailler la ville de Nauplie, vivement pressée par les Péloponésiens. Le 19 septembre au matin, les vigies de Spezzia reconnurent à l'horizon trois vaisseaux de haut bord, dix-sept frégates et quatre-vingts bricks ou corvettes. Le nouveau capitan-pacha, Abdoullah, s'était mis en campagne avec toutes les forces navales de la Turquie; il espérait ainsi écraser les Grecs à la première rencontre. Heureusement Miaoulis se trouva en mesure d'opposer cinquante voiles à l'ennemi. Il partagea son escadre en deux divisions : l'une, dont il se réserva le commandement, alla occuper l'entrée du golfe d'Argos, tandis que l'autre, presque toute composée de Spezziotes, s'avança au-devant des musulmans, et manœuvra pour les attirer dans le bras de mer qui sépare Hydra de la terre ferme. Le pacha en effet, ayant vu ces bâtimens rapides se disperser devant lui comme une nuée d'oiseaux, continua lentement sa route vers Nauplie, plein de sécurité. Miaoulis avait en toute hâte expédié ses cinquante navires à la pointe septentrionale de Spezzia, pour y attendre les musulmans au passage. Quant à lui, il était resté seul, avec sa frégate le *Mars* et deux brûlots, à suivre la piste de ses adversaires. Ces derniers une fois engagés dans le détroit de Spezzia, l'amiral grec lança au milieu d'eux ses chaloupes incendiaires, dont l'une était conduite par le brave Kriésis et l'autre par Anargyros Lébésis, surnommé l'Achille. Ces capitaines réussirent à mettre le feu à deux vaisseaux, sautèrent dans leurs canots, et disparurent au sein d'un tourbillon de flamme et de fumée. Miaoulis se précipita pour les recueillir sur son bord, « pareil à l'aigle qui vole au secours de ses petits, » selon l'expression d'un poète populaire. Au même instant, il déchargea ses deux batteries à la fois, pendant que le bruit lointain du canon lui annonçait que son escadre était tombée en masse sur l'avant-garde de la flotte turque. Abdoullah, troublé par cette double attaque et voyant l'incendie se propager sur ses vaisseaux, perdit la tête, vira de bord et chercha son salut dans une fuite précipitée; mais il ne tarda point à songer au terrible compte qu'il aurait à rendre à Constantinople, et, redoutant le courroux du grand-seigneur, courroux qui se traduisait ordinairement alors par l'envoi du cordon fatal, il revint sur ses pas. Le lendemain matin, les deux escadres se trouvèrent de nouveau en présence; vingt-quatre heures se passèrent sans aucun engagement. Comme les Turcs ne sortaient pas de leur immobilité, Miaoulis s'a-

vança enfin vers eux à une portée de canon, et leur envoya quelques boulets pour les engager à la retraite ou au combat. A ce moment, un violent orage survint, et la foudre éclata sur le grand mât du vaisseau qui portait le capitan-pacha. Celui-ci, épouvanté de ce sinistre présage, leva l'ancre et s'éloigna décidément dans la direction de Mytilène, aimant mieux, après tout, courir la chance de tromper ou de fléchir le sultan que le danger d'être pris ou brûlé par les Grecs. Les habiles manœuvres de l'amiral d'Hydra avaient sauvé le Péloponèse et réduit la garnison de Nauplie à mettre bas les armes.

Nous avons entendu en deux endroits fort éloignés l'un de l'autre quelques fragmens d'un chant qui célèbre les remarquables combats dont le golfe d'Argos fut le théâtre. C'est au milieu des ruines cyclopéennes de la sauvage Tyrinthe qu'un pâtre nous a chanté, sur un air triste et monotone, ce début d'un petit poème dont nous n'avons trouvé les dernières strophes que plus tard, en traversant le Magne (1) :

« Courage, enfans de Colocotroni, la Palamède (2) ne tiendra pas longtemps; ses murs sont jonchés de morts; les survivans ont faim et soif.

« Ils ont écrit à Constantinople pour demander à boire et à manger, car ils ne sont pas comme les pallikares, qui mangent la poudre et le plomb....

« Le capitan-pacha leur envoie ce message plein de fanfaronnades et de mensonges, ce message que leur apporte un navire autrichien :

« Tenez bon quelques jours encore. Pour le moment, ma flotte invincible est arrêtée; les eaux sont basses; elles ne peuvent donner passage à mes vaisseaux victorieux. »

« Car il ne veut point leur avouer que c'est Miaoulis et les vautours hydriotes qui leur opposent une infranchissable barrière. »

Miaoulis, ne laissant pas un jour de repos à ses équipages, poursuivit sans relâche les Turcs, qui tentèrent à plusieurs reprises de jeter des troupes en Morée. Il était secondé dans cette lutte par Tsamados, à qui Miaoulis portait une amitié toute particulière, par Sachtouris, Kriésis, Pépinos, Orlando, surtout par Constantin Canaris, dont la réputation grandissait chaque jour. La tactique de l'amiral consistait principalement à lancer ses brûlots, que les jeunes capitaines réunis autour de lui dirigeaient avec une incroyable audace et un rare bonheur. Profitant du désordre causé par ces machines incendiaires et de la démoralisation qui s'emparait aussitôt de l'ennemi, il donnait la chasse à des escadres entières qui la plupart du temps ne résistaient pas à l'attaque de quel-

(1) Contrée située entre Sparte et la mer.

(2) Haute forteresse qui domine Nauplie.

ques navires. L'ardente humeur et la hardiesse de ses matelots, le petit nombre et le petit calibre de ses bâtimens, tout le portait à préférer d'ordinaire à de lentes combinaisons stratégiques une action vigoureuse soutenue par quelqu'une de ces rapides manœuvres dont il possédait le secret. Les brûlots avaient fini par inspirer une sorte de terreur superstitieuse aux officiers turcs, ignorans et crédules autant que leurs matelots. Un vaisseau à trois ponts, décoré du nom de *Bourlot-Korkmaz* (qui ne craint pas les brûlots), sortit à cette époque des Dardanelles. Ses flancs étaient revêtus extérieurement d'épaisses lames de cuivre destinées à le préserver de l'atteinte du feu. Dès sa première campagne, il fut incendié à Samos par Canaris.

II.

L'année 1824 s'ouvrit sous des auspices effrayans pour la Grèce. Le grand-seigneur signa, vers la fin du mois de janvier, un traité d'alliance avec le fameux Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Celui-ci promit à son suzerain de l'aider à exterminer les *giaours*, et reçut d'avance pour prix de ce service l'investiture des pachaliks de Candie et de Morée. Tandis que Méhémet-Ali équipait sa flotte, et en confiait le commandement à son fils Ibrahim, Topal-Pacha, successeur du timide Abdoullah, quittait Constantinople. Il avait ordre de faire disparaître l'île de Psara de la surface des mers avant d'opérer sa jonction avec les Égyptiens. Psara était la sentinelle avancée de l'Archipel; ses habitans allaient braver les Turcs à l'entrée même des Dardanelles, et portaient leurs ravages sur le continent asiatique jusqu'aux portes de Smyrne. Leur nom était donc particulièrement exécré des populations musulmanes. Le sultan, s'étant fait apporter une mappemonde pour reconnaître la position de cette île, objet de ses perpétuelles terreurs, parut surpris du peu de place qu'elle tenait dans l'espace, et s'écria, dit-on, avec mépris : « Il faut que mon amiral efface ce petit point noir de la carte, et qu'il attache cette roche à ses vaisseaux pour me l'amener. »

Le 20 juin, Topal-Pacha se montra en vue de Psara avec une si grande quantité de navires, que la mer en était littéralement couverte, au dire d'un vieux marin qui nous a fait le récit de cette fatale journée. Les Psariotes, n'écoutant que l'inspiration du désespoir, rassemblèrent leurs vaisseaux dans le port, en rasèrent les ponts, et les convertirent en batteries, résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Tandis qu'un premier combat s'engageait en cet endroit, trois frégates turques tournèrent l'île, restée sans défense sur le versant opposé, et y débarquèrent dix mille Albanais.

Les Psariotes se trouvèrent pris entre deux feux, et les épisodes de cette lutte ne sont comparables qu'à ceux qui terminent la sanglante histoire de Souli. On vit des soldats blessés ou brisés de fatigue se brûler la cervelle, afin de ne pas tomber vivans aux mains de l'ennemi, des vieillards se tuer sur le cadavre de leurs fils, des femmes se précipiter dans la mer avec leurs nourrissons (1). Enfin douze cents braves se retranchèrent dans la haute forteresse de Palœocastron, qui contenait l'arsenal et la poudrière; ils y laissèrent pénétrer trois mille Albanais, mirent le feu aux poudres, et se firent sauter pêle-mêle avec les assaillans. Quelques centaines de fugitifs réussirent cependant, la nuit suivante, à traverser les lignes ottomanes sur des chaloupes abandonnées; ils passèrent à Syra, Hydra et Égine.

Pendant que s'accomplissait ce désastre, qui causa à la marine grecque d'irréparables pertes, les flottes d'Hydra et de Spezzia étaient une fois encore occupées à réparer leurs avaries. Les matelots se reposaient au sein de leurs familles, et bien peu de vaisseaux se trouvaient en état de prendre la mer. Quelques Psariotes abordèrent à Hydra et y firent connaître les calamités dont leur patrie venait d'être victime. Aussitôt le tocsin sonna dans les églises et dans les monastères, appelant la population aux armes d'un bout de l'île à l'autre. Deux heures après, Miaoulis levait l'ancre avec un nombre de navires suffisant pour tenter une rapide vengeance. Le 30 juin, il tomba sur l'arrière-garde des Turcs, qui se retiraient à Mytilène, en abandonnant à elle-même, sur le stérile rocher qu'ils venaient de conquérir, une garnison de plusieurs milliers d'Albanais; il coula à fond neuf galiotes et pénétra hardiment dans le port de Psara. Le vieil amiral, se levant alors de la place où il se tenait habituellement assis, saisit un porte-voix et s'écria, en rappelant les mots de la devise inscrite sur le pavillon grec (2) : « A terre, à terre, mes amis! la liberté ou la mort! » A ces paroles, les marins s'élancèrent dans leurs canots et abordèrent sous une grêle de balles. Leur élan fut irrésistible; ils égorgèrent ou jetèrent à la mer les Albanais, auxquels Topal n'envoya aucun secours, et ils repartirent, ne laissant après eux qu'un désert jonché de cadavres.

Cependant Ibrahim, ayant quitté Alexandrie, se dirigeait vers le

(1) On nous a cité une femme, la tante, nous disait-on, de Constantin Canaris, qui, à l'âge de plus de cinquante ans, franchit à la nage un espace de trois milles et se sauva dans l'îlot inhabité d'Antipsara.

(2) Le pavillon grec était assez compliqué : le fond en était bleu; une croix blanche occupait le centre; il y avait à droite une ancre enlacée par un serpent; à gauche, le hibou d'Athènes surmonté d'une couronne de lauriers, et ces mots pour devise : Θάνατος ἢ ἐλευθερία, *la mort ou la liberté.* Ce pavillon fut ensuite remplacé par un autre qui se compose de neuf bandes horizontales blanches et bleues avec une croix au centre.

Péloponèse, et Topal-Pacha se disposait à faire subir à l'île de Samos le même sort qu'à Psara. La crainte commençait à s'emparer des principaux chefs hydriotes. Le trésor public était épuisé, la plupart des navires incapables de tenir la mer. Les armateurs, appauvris et découragés, hésitaient à subvenir aux frais d'une expédition nouvelle qui menaçait d'absorber leurs dernières ressources. Toutes ces difficultés disparurent devant l'enthousiasme inspiré au peuple par la grandeur du péril. La foule, conjurant les primats de pourvoir au salut de la patrie, envahit les maisons de ceux qui paraissaient céder au découragement, et les força de se rendre au monastère de la Panagia, où l'assemblée des armateurs ne tarda pas à se trouver au complet. Le poète Alexandre Soutzo, qui assistait à cette réunion, raconte que, malgré sa grande jeunesse, il fut profondément ému à la vue de ces graves sénateurs presque tous blanchis par l'âge, célèbres par leurs vertus ou leurs grandes actions, et agitant le sort de leur pays avec une majestueuse tranquillité au milieu des cris et des démonstrations violentes de la multitude. Lazare Condouriottis démontra qu'abandonner Samos, ce serait porter à Hydra un coup mortel. Il fallait donc équiper sur-le-champ trente-cinq navires, tandis que leurs voisins de Spezzia en armeraient vingt-cinq. Les Psariotes eux-mêmes pouvaient encore fournir à la flotte une dizaine de petits bâtimens. L'assemblée, que l'exaltation populaire avait rapidement gagnée, acclama ces propositions. « Maintenant donc, s'écria Miaoulis, *entrons dans nos murailles de bois;* elles ont sauvé la Grèce sous Thémistocle, elles la sauveront encore aujourd'hui. »

Les Grecs mirent à la voile au commencement du mois d'août. Le navarque gouverna sur Candie, après avoir envoyé son lieutenant Sachtouris, avec trente bricks, à la poursuite de Topal-Pacha devant Samos. La division de Miaoulis doubla vers le milieu de la nuit le cap Matapan, autrefois cap Ténare, que les anciens regardaient comme l'un des principaux soupiraux de l'enfer. De pauvres ermites se succèdent de temps immémorial dans ces lieux tourmentés par de perpétuelles tempêtes et consacrés par de sombres traditions. Les roches abruptes et dangereuses de Matapan sont encore aujourd'hui un objet de frayeur pour les pilotes de l'Archipel, qui racontent à ce propos une foule de funèbres légendes et s'imaginent souvent y voir errer des fantômes de naufragés. Aussi ne fut-ce pas sans une secrète émotion que les superstitieux Hydriotes passèrent pendant la nuit auprès du terrible promontoire. Tout à coup un immense feu illumina le sommet du rocher le plus voisin de la mer, et les Grecs distinguèrent une ombre gigantesque qui s'agitait et tendait les bras vers eux. Ils reconnurent bientôt que ce personnage,

auquel les clartés vagues de la lune prêtaient des proportions colossales, n'avait réellement rien de fantastique. C'était l'ermite, génie inoffensif de ce site sauvage, qui, saisi d'une pieuse inspiration à l'approche de la flotte, la bénissait au passage du haut de sa solitude, après avoir allumé un grand feu afin d'attirer les regards sur lui. Rassurés et persuadés que cette circonstance était d'un heureux augure, les matelots s'agenouillèrent, et l'amiral répondit par une salve d'artillerie à la prière du cénobite (1).

Miaoulis rencontra Ibrahim dans les parages d'Halicarnasse, et il fut bientôt renforcé par la division de Sacthouris, qui venait de remporter un avantage près de Samos sur Topal-Pacha. Ce dernier ne tarda pas, de son côté, à rejoindre les Égyptiens. Les deux flottes musulmanes combinées offraient un effectif de 25 frégates, autant de corvettes, 50 bricks et schooners, et un nombre infini de transports, en tout près de 300 voiles, portant 80,000 matelots ou soldats, et 2,500 canons (2). Le navarque d'Hydra n'avait à leur opposer que 70 bâtimens légers, 5,000 hommes et 700 bouches à feu (3). Ces chiffres paraissent au premier abord inadmissibles, et ces combats, où les vainqueurs ne sont jamais qu'une poignée d'hommes en comparaison de la multitude de leurs adversaires, semblent dépasser les bornes de la vraisemblance; mais tous les historiens grecs ou philhellènes sont d'un accord unanime sur l'énorme disproportion de forces qui existait entre les deux partis. On n'a pour s'en convaincre qu'à se reporter au temps où les hordes innombrables des Mèdes et des Perses, sortant des profondeurs de l'Asie, venaient se briser contre l'héroïsme des phalanges sacrées de la Grèce.

Une première victoire fut remportée le 5 septembre 1824 par la flotte grecque à la hauteur du cap Géronte, voisin de l'antique ville de Milet. Topal-Pacha, découragé et brouillé avec Ibrahim, reprit le chemin des Dardanelles. Ibrahim tenta de tenir seul la mer et de parvenir sur les côtes de Messénie; mais le navarque, suppléant par une rare activité au petit nombre de ses vaisseaux, le tint constamment en échec, et finit par lui détruire en vue de Candie la plus belle de ses frégates et lui enlever d'un seul coup vingt transports, qu'il livra aussitôt aux flammes. Les Égyptiens rentrèrent alors à Alexandrie, et Miaoulis, ramenant son escadre à peu près

(1) Nous devons le récit de ce poétique incident au brave Leftéris, dont nous avons parlé plus haut, et qui faisait partie de cette expédition.

(2) *History of the Greek Revolution*, by the late Thomas Gordon, general of a division of the Greek army and a zealous promotor of the cause. London 1844.

(3) Les vaisseaux grecs les mieux armés ne comptaient pas plus de 70 à 80 hommes d'équipage, et leurs canons ne dépassaient guère le calibre de 12.

intacte, reparut le 12 décembre à Hydra, où il reçut un accueil triomphal. Cette campagne est celle que le général Gordon (1) regarde comme la plus glorieuse pour les Grecs et la plus désastreuse pour les Turcs, qui, du mois de juillet au mois de décembre 1824, perdirent 3 frégates, 2 corvettes, plusieurs bricks, 50 transports et 15,000 hommes. Miaoulis avait, en divers engagemens, consommé 21 chaloupes incendiaires et perdu un seul navire.

Ibrahim, qui surpassait en courage et en habileté tous les autres amiraux turcs, résolut de braver les dangers et les difficultés d'une campagne d'hiver, afin de surprendre les Grecs. Cette hardiesse lui réussit. Il sortit d'Alexandrie dans les derniers jours de février 1825, et six semaines après il débarqua 11,000 hommes et 800 chevaux sur les côtes de Messénie, à l'endroit où s'élèvent les villes fortes de Modon et de Navarin ou Néocastron. Ayant mis le siége devant cette dernière place, il envoya 50 bricks pour s'emparer de Sphactérie, île étroite et longue qui ferme d'un bout à l'autre le vaste demi-cercle dessiné par la rade de Navarin, et qui ne permet de pénétrer dans cette rade que par deux minces passages, l'un au nord, l'autre au midi. Sphactérie avait pour toute défense 8 canons et 350 soldats sous les ordres de Tsamados, le meilleur ami de l'amiral Miaoulis. Cette faible garnison lutta avec acharnement pendant douze heures. Vers le soir, ceux qui avaient survécu aux combats de la journée se jetèrent dans des embarcations, trompèrent la vigilance de l'ennemi, et gagnèrent les côtes de Morée pendant la nuit. Avant de s'éloigner, ils avaient inutilement exhorté leur chef à les suivre; celui-ci leur avait répondu ces belles paroles, restées célèbres dans l'Archipel : « Fuyez, mes enfans, et dites à Hydra qu'Anastase Tsamados a fait une bonne mort. » Resté seul avec Sahinis et quelques compagnons déterminés, il s'enferma dans la citadelle, mit le feu aux poudres, et périt dans l'explosion.

A la première nouvelle de l'apparition d'Ibrahim, Miaoulis, qu'un violent accès de goutte retenait dans sa maison, s'était fait transporter à bord sur un brancard, et avait fait voile vers Navarin avec une vingtaine de bâtimens. Une affreuse tempête et des vents contraires lui interdirent constamment l'approche de Sphactérie, à laquelle il ne put porter aucun secours. Lorsqu'il apprit que Tsamados avait succombé, il éprouva une profonde douleur; laissant tomber sa tête dans ses mains et enfonçant son bonnet pourpre jusque sur ses yeux, ce qui était chez lui le signe ordinaire d'une violente colère, il jura de venger de son propre bras la mort de son

(1) Tome II, p. 168.

ami. Il voulait pénétrer pendant la nuit au milieu de la flotte turque et semer partout l'incendie. Vainement Kriésis et d'autres officiers s'offrirent à exécuter ce coup de main, représentant au vieil amiral que ses forces le trahiraient peut-être, et que les devoirs de son commandement autant que son âge s'opposaient à ce qu'il remplît l'office d'un simple capitaine. Miaoulis resta inébranlable. « Croyez-vous, leur disait-il en redressant sa haute taille, que ce bras ne saura pas lancer un crampon et mettre le feu aux étoupes? Le droit de venger celui qui vient de mourir n'appartient qu'à moi! » Néanmoins, ayant appris qu'Ibrahim avait quitté Navarin pour passer à Modon, il changea subitement d'avis, et, favorisé par une forte brise du nord, il tomba sur les Turcs à l'improviste au moment même où ils venaient d'entrer au port. Ces derniers levèrent l'ancre afin de gagner le large; mais, contrariés par le même vent qui poussait les Grecs sur eux, ils ne purent sortir. Miaoulis leur brûla une grande frégate, 6 bricks ou corvettes et 20 galiotes; il ne pouvait offrir aux mânes de son ami de plus magnifiques funérailles.

Pendant le cours de la même année (1825), Miaoulis ravitailla trois fois de suite Missolonghi à travers les plus grands périls. Ayant tenté de jeter une quatrième fois des hommes et des vivres dans cette malheureuse ville, contre laquelle les Turcs avaient réuni toutes leurs forces, il ne put accomplir son entreprise, et, après avoir tourné pendant plusieurs jours comme un lion furieux autour de l'ennemi, il se retira désespéré (1). Nous n'insisterons pas sur ces opérations, parce qu'elles n'offrent aucun incident vraiment digne d'être rapporté dans cette rapide étude. Pour la même raison, nous ne suivrons point le navarque dans les nombreuses rencontres qu'il eut avec les Turcs jusqu'à la fin de l'année 1827, époque à laquelle les insulaires, ruinés et décimés par sept années consécutives de combats et de victoires, auraient fini par succomber dans cette lutte inégale, si la France, l'Angleterre et la Russie ne s'étaient enfin entendues pour soustraire la Morée au cimeterre d'Ibrahim. On sait comment la bataille de Navarin anéantit en quelques heures la puissance maritime de la Turquie.

III.

Les Hellènes, à peu près débarrassés des barbares, faillirent compromettre par des querelles intestines le fruit de leur héroïsme. Après avoir si glorieusement prouvé qu'ils n'avaient rien perdu des

(1) Les Missolonghiotes, conduits par Constantin Botzaris et par Karaïskakis, ne pouvant plus défendre leur ville, firent une sortie dans laquelle ils furent en grande partie massacrés.

grandes vertus de leurs ancêtres, ils montrèrent malheureusement qu'ils en avaient aussi gardé les défauts. Les diverses provinces de la Grèce présentèrent en ce temps-là un spectacle analogue à celui qui fut tant de fois offert jadis par ces petites républiques, dont les sanglantes rivalités remplissent l'histoire. Les Rouméliotes et les Péloponésiens, n'ayant plus à verser leur sang en face de l'ennemi commun, se regardaient réciproquement presque comme des étrangers, et leurs bandes, se heurtant sur le sol ravagé de la Morée, en venaient parfois aux mains pour de futiles motifs. Les capitaines les plus célèbres par leur bravoure et leur patriotisme se disputaient le pouvoir, et l'on vit alors à Nauplie le farouche Grivas, maître de la haute forteresse de Palamède, user sa poudre et ses derniers boulets contre son ennemi personnel Stratos, qui occupait à l'entrée du port l'îlot fortifié d'Itsch-Kalé. Quant aux îles, on va voir la part qu'elles prirent à ces discordes civiles.

Miaoulis resta longtemps étranger aux factions, et lorsqu'en 1828 l'assemblée d'Hermione, voulant couper court aux disputes des chefs militaires, confia le commandement des armées de terre au général Church et celui de la flotte à lord Cochrane, il offrit spontanément sa démission, et consentit à servir comme simple capitaine. La lettre qu'il écrivit à ce sujet aux membres du gouvernement donne une haute idée de son abnégation et de son caractère. « Voilà sept ans que je ne cesse de combattre de toutes mes forces les ennemis de mon pays. Ni le sentiment de mon impuissance, ni la pesanteur du fardeau dont je me trouvais chargé, ne m'ont fait reculer devant l'accomplissement du devoir de tout bon citoyen, devoir qui consiste à coopérer de tout son pouvoir au salut de la patrie. Depuis longtemps, la nation attend un homme assez puissant pour mettre fin au grand combat qu'elle soutient. Cet homme est venu (1); je félicite la nation et le gouvernement de son arrivée. La marine grecque peut tout attendre de lui, et le premier je suis prêt à voler sous ses ordres à de nouveaux combats que mon âge me rendra pénibles, mais que mon cœur, qui n'a d'autre désir que le bonheur de la patrie, acceptera toujours avec joie (2). »

Miaoulis s'occupa énergiquement de réprimer la piraterie, à laquelle les insulaires furent tentés de se livrer, lorsque la guerre eut cessé de donner un légitime aliment à leur activité et à leur besoin d'aventures. Après avoir purgé les côtes de Messénie des forbans qui recommençaient à s'y montrer, il se retira à Hydra, dans une habitation qu'il s'était fait construire au temps de sa grande for-

(1) Cochrane, revenu du Brésil depuis peu et ardemment dévoué à la cause de l'indépendance hellénique.

(2) Tricoupi, tome IV, *documens officiels*.

tune, et qu'il avait ornée avec une élégance et une recherche tout européennes. Il espérait y achever tranquillement ses jours; mais les circonstances le forcèrent à sortir du repos, et son nom retentit une fois encore dans l'Archipel, à la lueur d'un dernier et terrible incendie. Peu de mots suffiront pour expliquer les causes qui firent naître cet événement. L'administration du comte Capodistrias avait soulevé presque dès le début une opposition violente qui avait pour centre Hydra, pour principaux chefs Lazare Condouriottis et Maurocordato, et pour organe l'*Apollon*, journal rédigé par le virulent publiciste Polyzoïdès. Cette puissante faction accusait publiquement le gouverneur de conspirer contre la nation et de se faire le docile instrument de la politique moscovite. Miaoulis était fort ennemi des Russes. Il avait conservé le souvenir de la fatale expédition de 1770, bien qu'il fût très jeune alors, et il parlait souvent avec véhémence de la cruelle manière dont les deux Orlof s'étaient éloignés des côtes du Péloponèse, abandonnant à la vindicte musulmane les Grecs soulevés par eux. Il partageait donc toutes les craintes des primats hydriotes, dont l'opposition dégénéra bientôt en révolte ouverte. Une commission dite constitutionnelle fut instituée à Hydra et reconnue par la majeure partie de l'archipel. Capodistrias, qui avait jusqu'alors usé de patience, songea à réprimer l'insurrection par la force; il donna ordre d'armer dans le plus bref délai la flottille de l'état réunie à Poros et composée d'une frégate de 64 canons, la *Hellas*, de deux corvettes, deux bateaux à vapeur et quelques brûlots. Ce petit nombre de bâtimens, achetés à grands frais dans divers ports, formait toute la puissance navale de la Grèce; c'était le noyau d'une marine militaire régulièrement organisée et n'obéissant qu'au chef de la nation. Sur l'ordre formel des démogérontes d'Hydra, qui avaient pénétré le secret de ces préparatifs, Miaoulis partit précipitamment pour Poros (1) avec deux cents marins, et, secondé par les habitans de l'île, il s'empara de l'arsenal et des vaisseaux de l'état. Son intention était de les mettre en mesure de prendre la mer, afin de les conduire à Hydra et de les y garder jusqu'à la solution du débat élevé entre ses compatriotes et le gouverneur (28 juillet 1831). Le célèbre Canaris commandait la corvette la *Spezzia*; les Hydriotes se saisirent de sa personne et le conduisirent en présence du navarque. Celui-ci essaya vainement de l'attirer dans sa cause: trouvant son ancien frère d'armes inébranlable, il lui rendit la liberté et lui tendit la main comme autrefois; Canaris fit un geste de

(1) Située sur la côte orientale du Péloponèse, à l'entrée du golfe Saronique, à trois lieues seulement d'Hydra.

refus et s'éloigna. Le vieux Miaoulis, affligé de ce départ, ne put, nous a-t-on dit, s'empêcher de verser des larmes.

Les Hydriotes allaient rentrer chez eux avec leur capture, lorsqu'ils furent arrêtés par l'amiral russe Ricord, qui, en l'absence momentanée des escadres française et anglaise, se trouvait seul prêt à appuyer le gouvernement dans cette grave conjoncture. L'amiral russe leur enjoignit de renoncer à leur projet, ajoutant qu'il emploierait au besoin la force pour les faire rentrer dans le devoir. Miaoulis n'était pas homme à se laisser intimider par un tel langage. Il répondit que rien ne l'empêcherait d'accomplir les ordres qu'il tenait de la commission d'Hydra, qu'il rendrait très exactement les bâtimens capturés aussitôt que la sûreté de son île n'exigerait plus qu'il les gardât, et qu'au surplus, si on l'attaquait, il se défendrait. — Il reçut une seconde sommation plus hautaine et plus péremptoire que la première; l'officier chargé de la lui remettre aurait été victime de la fureur des matelots grecs, si leur chef ne lui avait fait un rempart de son corps. Sans attendre l'arrivée des résidens français et anglais, dont le navarque aurait plus aisément accepté la médiation, le commandant russe débarqua des troupes dans Poros. Ce mouvement amena la soumission des habitans. Miaoulis, n'ayant pas eu le temps d'armer ses vaisseaux, ne voulut pas tenter un combat inégal; il prit en revanche une résolution terrible. Il fit débarquer ceux de ses marins qui paraissaient hésiter à s'associer plus longtemps à son sort; resté sur la flottille avec vingt-deux hommes et décidé à brûler ses vaisseaux plutôt que de les laisser tomber aux mains des Russes, il déclara à ceux-ci qu'il était prêt à se faire sauter à la première démonstration hostile de leur part. L'amiral Ricord ayant répondu par des boulets à cette déclaration, le navarque n'hésita pas un instant à mettre le feu à la frégate l'*Hellas* et à la corvette *Spezzia*, qui s'abîmèrent dans les flots avec un épouvantable fracas. S'étant élancé dans un canot avec ses hommes, il parvint sain et sauf par un véritable prodige à Hydra sous une grêle de projectiles.

Cet acte d'inébranlable énergie fut accueilli en ce temps-là tout à la fois par des louanges excessives et par des reproches exagérés; il ne fut en définitive ni héroïque, comme les uns le proclamèrent, car il détruisit dans leur berceau les forces maritimes de la Grèce et porta à la nation un irréparable préjudice, ni criminel, comme les autres l'appelèrent, car l'inflexible vieillard, en agissant ainsi, exécutait des ordres qu'il tenait pour sacrés. Aujourd'hui les Grecs, tout en déplorant les funestes conséquences de cette action, la jugent plus froidement; ils l'envisagent avec raison comme un produit fatal du doute et de l'incertitude qui accompagnent la for-

mation des états naissans, et qui entraînent souvent à de grandes erreurs les esprits les plus portés au bien. L'incendie de Poros n'a donc point terni la gloire de Miaoulis dans l'esprit de ses compatriotes, ni diminué la reconnaissance que méritent ses immenses services.

Cet épisode termine tragiquement la carrière publique de ce célèbre marin, dont les dernières années s'écoulèrent sans incident remarquable. Il fut l'un des députés que la Grèce envoya à Munich en 1832 pour complimenter son jeune roi. La fierté de ses manières, l'austérité de ses habitudes et son imposante physionomie firent à la petite cour allemande une sensation profonde. Il mourut à Athènes en 1836, âgé de près de quatre-vingts ans, pauvre comme la plupart des chefs de l'indépendance. L'état se chargea des frais de son inhumation, et son corps fut enseveli à la pointe du Pirée, en vue de la mer, à deux pas du débris antique que les Grecs appellent le tombeau de Thémistocle. La nation ne pouvait donner à l'illustre navarque une tombe plus digne de lui. Les Athéniens montrent avec une égale fierté la pierre autour de laquelle la tradition fait errer l'ombre du vainqueur de Salamine et celle qui couvre les cendres du héros moderne de l'Archipel.

On se rappelle quelle immense popularité était, au moment même de leurs exploits, attachée aux noms des Miaoulis, des Botzaris et de quelques autres. L'Europe applaudissait en eux les véritables descendans des héros de l'antiquité. Le désenchantement et l'indifférence prirent bientôt la place de cet enthousiasme. C'est qu'on s'attendait à voir la Grèce reparaître sur la scène du monde avec toutes les gloires, toutes les vertus et toutes les splendeurs de son passé; mais l'on oubliait trop facilement les obstacles créés par quatre siècles de servitude, d'ignorance et de barbarie que venait de traverser cette malheureuse nation. Il faut songer cependant qu'à l'effort d'héroïsme par lequel les Hellènes avaient reconquis leur indépendance succèda aussitôt un travail de régénération morale et intellectuelle, travail lent, obscur, difficile, qui ne put que s'opérer silencieusement, sans phases brillantes. Si l'on se souvient que les Turcs, expulsés de la Hellade, ne laissèrent après eux que des ruines, au milieu desquelles errait une population décimée par les batailles et luttant contre la misère après avoir lutté contre ses oppresseurs, si l'on compare enfin avec impartialité la Grèce d'aujourd'hui à celle de 1828, on reconnaîtra qu'en définitive elle a fait ce qu'elle pouvait faire dans les limites restreintes et avec les frêles élémens de progrès que lui a octroyés la diplomatie européenne. Sous le gouvernement représentatif et avec les institutions libérales qui la régissent, elle s'est relevée de ses ruines, elle a retrouvé la paix, l'ordre et la sécurité. Son commerce a grandi; des villes

telles que Patras, Missolonghi, Corinthe, Thèbes, Argos, Athènes, ont surgi des décombres, et offrent un aspect d'aisance et de progrès. La marine marchande a repris tout son essor; cinq mille navires, occupés par quarante mille matelots, sillonnent l'Océan et la Méditerranée, et enrichissent les ports de Patras, Spezzia, Chalcis, Galaxidi, Poros, de Syra surtout, qui est le centre autour duquel gravitent aujourd'hui tous les intérêts de la marine grecque. C'est aussi par la rapidité de sa renaissance intellectuelle que la nation grecque remonte au niveau des autres nations civilisées. Les Hellènes sont vivement préoccupés de science, de littérature, de poésie, de tout ce qui intéresse la pensée, de tout ce qui sourit à l'imagination. Aussi, lorsque leurs primats s'assemblèrent sous les orangers d'Épidaure pour jeter les bases d'une constitution, ils comprirent qu'il fallait satisfaire tout d'abord à ces nobles instincts, et le second décret qu'ils promulguèrent eut pour objet l'organisation de l'instruction publique. En peu de temps, des écoles furent établies de toutes parts, et ce mouvement retentit jusque dans les classes les plus pauvres de cette société naissante (1). La Grèce est aujourd'hui dotée de plus de quatre cents écoles ou colléges, que fréquentent cinquante mille élèves. Si le petit royaume grec, tel qu'il est constitué, ne peut aspirer à de bien vastes destins, il est du moins le centre où s'entretiennent les germes de civilisation qui renouvelleront un jour la face de l'Orient. Les Grecs vivent dans l'espoir que ce jour n'est pas éloigné d'eux; ils sont impatiens de franchir leurs étroites frontières, et de consommer l'œuvre de l'émancipation nationale par la complète délivrance de la race hellénique répandue sur tout le territoire de la Turquie d'Europe. Quelle que soit pourtant cette impatience, et quelle que soit la tyrannie par laquelle les Turcs cherchent à étouffer dans le sein des populations chrétiennes encore soumises à leur joug la passion de liberté et de nationalité qui n'a cessé de couver en elles, le peuple grec ne peut songer à recommencer la lutte de l'indépendance, car l'Europe ne s'associerait point aujourd'hui à cette tentative, et lui reprocherait d'avoir inopportunément troublé sa précaire tranquillité. D'ailleurs la Turquie s'en va d'elle-même, le colosse ottoman s'affaisse; la jeune Grèce doit assister froidement à cette agonie et se garder d'en précipiter le terme par une commotion violente. Son intérêt véritable est d'attendre, de laisser agir le mal sans remède qui emporte son caduc ennemi dans la tombe, et de se préparer avec calme et prudence au grand rôle qu'elle est appelée à jouer dans les destinées de l'Orient.

E. Yemeniz.

(1) Voyez, sur l'*Instruction publique en Grèce*, une étude de M. Ampère, *Revue* du 1er avril 1843.

LA

REINE-BLANCHE

AUX ILES MARQUISES

SOUVENIRS ET PAYSAGES DE L'OCÉANIE.

II.

LES MŒURS DES INSULAIRES ET L'OCCUPATION DE L'ARCHIPEL.

I.

On a vu déjà comment nous étions arrivés aux îles Marquises, quelles impressions éveillèrent en nous tout d'abord les spectacles d'un pays nouveau, quels incidens signalèrent les premiers momens de l'occupation (1). Lorsque notre installation fut à peu près complète, un champ assez vaste d'observation s'ouvrait devant nous : nous avions à étudier en elle-même cette société indigène au milieu de laquelle nous étions jetés, et à voir aussi comment pourrait s'établir une société coloniale. Cette étude, qui remplit la dernière partie de notre séjour, ne pouvait que nous offrir tout à la fois de curieux enseignemens et d'amples distractions. Entrons librement dans ce monde si peu connu.

La société aux îles Marquises en est encore aux formes les plus rudimentaires : elle se divise en deux classes distinctes. La première, celle des *akaïkis*, peut être regardée comme l'aristocratie de naissance, de fortune et d'intelligence du pays : elle comprend les chefs

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

civils et religieux. La seconde se compose du reste de la population, les *kikinos*. L'autorité de l'*akaïki* a des limites fort restreintes. Son influence dépend surtout de sa valeur individuelle. Ses droits consistent à prendre chez les *kikinos* les objets qui sont à sa convenance, à percevoir une dîme sur leurs récoltes, à lever un impôt sur leurs bénéfices, à les chasser de son domaine s'il a lieu de s'en plaindre, et enfin à prononcer les interdictions rigoureuses connues sous le nom de *tapus*. Ses devoirs, peu compliqués, semblent se borner uniquement à faire observer les *tapus* et à punir ceux qui les violent. Rien ne distingue extérieurement l'*akaïki* du *kikino*. Le *kikino* est généralement le domestique et le soldat des chefs; ses occupations ordinaires se bornent à préparer et à servir la nourriture de la famille. Du reste, il mange au même plat, couche sur la même natte que le maître; il est souvent aussi le mari de la même femme, et comme il n'est lié par aucun pacte, il peut à sa convenance quitter son patron et en servir un autre. On est *akaïki* par droit de naissance; on le devient en s'illustrant à la guerre, en s'alliant à une *atapeïu* (1), en se faisant adopter par un chef. Quand un *akaïki* a plusieurs enfans, c'est l'aîné, garçon ou fille, qui hérite du titre et des propriétés; les autres enfans restent *kikinos*. Souvent les *akaïkis* de première classe prennent le titre de grands-prêtres et remplissent les fonctions sacerdotales, mais les grands-prêtres et les grandes-prêtresses véritables sont les *tahuas;* les autres desservans se nomment les *tahunas*. La partie matérielle des sacrifices et autres cérémonies du culte est du ressort de ces derniers : ils battent les *tam-tams* sacrés, comme les corybantes, et assistent les *tahuas* durant les jongleries religieuses. Les grands-prêtres, destinés presque tous à devenir dieux après leur mort, ont de leur vivant le privilége héréditaire d'être inspirés par les divinités, dont ils transmettent les arrêts à la population. A cette faculté, ils joignent celle de guérir les maladies de l'âme et du corps, qui toujours sont un effet de la colère divine : ils remplissent donc le double emploi de médecins et de sorciers. Une sorte de mystère dont ils s'entourent, le pouvoir qu'ils ont de disposer du *tapu*, d'exiger des victimes humaines, les rendent très redoutables.

Chez un peuple porté à ne reconnaître d'autres droits que ceux de la force, il était indispensable d'opposer aux mauvais instincts un frein des plus puissans. Telle fut l'origine du *tapu*, qu'on fit émaner d'une source divine. *Tapu* signifie défense formelle, interdiction complète. Le *tapu* était toujours dans l'origine la volonté des dieux transmise au peuple par l'intermédiaire des prêtres; mais il prit un

(1) Femme chef.

développement rapide dès que les hommes mis en possession de cette arme redoutable reconnurent tout le parti qu'on en pouvait tirer pour dominer des esprits faibles, ignorans et crédules. Les prêtres firent bientôt avec les chefs un pacte de protection mutuelle, d'un mutuel accord on exploita les simples, et le *tapu*, loin d'avoir une action morale et civilisatrice, fut dès lors, ce qu'il est encore aujourd'hui, un instrument de despotisme utilisé au bénéfice des passions et des caprices de ceux qui en disposent. Ce fut le *tapu* qui constitua la propriété dès que s'érigèrent en propriétaires ceux que leur intelligence, leur force et leur courage plaçaient au-dessus du vulgaire; c'est encore lui qui la protége actuellement, et sous cette prestigieuse égide toute la catégorie des prêtres et des chefs jouit en sécurité de ses priviléges.

L'anthropophagie est un fait trop avéré dans tout l'archipel; mais en dehors des circonstances où les fièvres de la haine, de la vengeance, les surexcitations du combat et les forfanteries de la victoire enivrent et affolent les indigènes, quelques *kakious* (vieillards) conservent seuls un goût passionné pour ces festins contre nature. Un jour, dans l'entraînement de la colère, accusant les Vaïs de je ne sais quel méfait, le grand-prêtre Veketu s'écria que cette tribu avait plusieurs grands *vahi tapus* (1), tandis que les Teïs n'en possédaient qu'un seul. Le commandant Collet lui demanda où se trouvait cette case mystérieuse, et le grand-prêtre, avec une expansion qui ne lui était pas ordinaire, promit de l'y conduire. Je fis partie de l'expédition avec le lieutenant Rohr.

Depuis huit jours, des pluies abondantes avaient succédé à une longue sécheresse. La végétation de la vallée s'épanouissait au grand soleil. Sous les goyaviers et les ricins grognaient en nombre considérable les marcassins noirs et les porcs rouges réservés aux festins des grands-prêtres et des chefs. Partout sur notre passage les femmes nous envoyaient du seuil de leurs cases les saluts les plus amicaux. Bientôt s'offrit à nous un large sentier bordé d'énormes blocs de pierre, et nous restâmes confondus, ne pouvant nous expliquer comment, avec les moyens dont ils disposent, les canaques sont parvenus à construire ces murailles cyclopéennes. Au sortir de ce défilé, nous eûmes devant nous le versant d'une montagne qui est le terrain sacré. Des arbres séculaires appartenant aux espèces qui ornent les lieux *tapus*, des *meïs*, des *tamanus*, des badamiers, des *evas*, placés à distance les uns des autres, étendent au loin des rameaux que ne mutila jamais une main sacrilége, et répandent autour d'eux l'ombrage et la fraîcheur. Nul sentier, nulle trace sur le

(1) Sortes de sanctuaires dont l'entrée est interdite.

gazon n'indiquent le pas de l'homme. Rien de triste et d'imposant comme le calme, l'immobilité, le silence de mort qui règnent sous ces arbres au feuillage obscur, aux fruits léthifères. Après avoir marché quelque temps, nous nous trouvâmes devant une case affectée aux repas. Quelques ornemens de tête en plumes étaient suspendus à l'intérieur, pêle-mêle avec les crânes des dernières victimes sacrifiées. Des étoffes du pays festonnaient la grande cloison postérieure, au milieu de laquelle une énorme tête de porc, retenue par des liens dans un bouquet de rameaux fanés, regardait la porte d'entrée. Les quatre coins étaient occupés par des *tikis* (idoles); de hauts tambours ornés de chevelures, de grandes jattes en bois de rose, des courges aux flancs orangés étaient épars sur le sol. En voyant le délabrement de cette case et le désordre qui y règnait, on ne pouvait douter qu'elle n'eût été abandonnée après un repas déjà ancien de plusieurs mois. Dans le voisinage se trouvait une autre construction plus petite, le véritable *vahi tapu* redouté des indigènes. C'est là que les dieux viennent errer la nuit, c'est là qu'ils prennent leurs ébats, au milieu des offrandes et des victimes préférées.

Rien n'indiquait cependant l'importance de cette chétive construction, que formaient quatre montans reliés par des traverses, et que couvraient des rameaux de cocotiers. L'entrée en était défendue par deux idoles horribles. Deux autres *tikis* paraissaient garder les offrandes environnantes, casse-tête, étoffes, conques de guerre, bracelets de tresses relevés de rondelles de nacre et ornés d'une épaisse touffe de cheveux frisés. C'était tout. Nulle part le moindre débris humain ne justifiait la destination de ce terrible lieu. Nous en manifestâmes notre étonnement au *tahua*, qui parut soucieux et sembla étudier notre physionomie; puis, après quelques instans de réflexion, comme un homme qui prend son parti, il nous conduisit vers d'énormes *tikis* en pierre rougeâtre, derrière lesquels il nous indiqua un tronc d'arbre épais coupé à un mètre et demi du sol et profondément creusé. Là, sous une couche de feuilles sèches, se trouvait tout un ossuaire. Nous quittâmes ce lieu fort satisfaits de le voir abandonné et presque oublié, bien que cet oubli et cet abandon n'eussent d'autre cause que notre présence à Taiohaë. S'il faut en croire le tahua Veketu, les habitans des Marquises ne mangent l'homme que par vengeance. On emploie pour le tuer le moyen généralement usité pour tous les animaux; afin d'éviter autant que possible l'effusion du sang, on l'étouffe au moyen d'un bâton appliqué sur le cou et faisant levier. C'est aux guerriers que reviennent les yeux. Le cœur est mangé cru; le reste du corps, bardé de feuilles de *ti*, couché, recouvert de terre, sur un lit de galets rougis au

feu, est cuit le premier ou le deuxième jour, mangé le troisième et les jours suivans. Les chefs, grands-prêtres et vieillards sont seuls admis aux repas de chair humaine; mais en temps de guerre les *kikinos* mêmes peuvent y prendre part. Un canaque armé d'un roseau tranchant découpe le corps; les pieds, les mains et les côtes sont offerts aux chefs, les fesses reviennent au grand-prêtre. Les femmes sont exclues de ces festins, qui leur inspirent du reste la plus profonde horreur; aussi durant plusieurs jours fuient-elles avec répugnance tous les hommes suspects d'y avoir pris part.

Si l'on veut rencontrer le Nukahivien dans sa pureté, dans toute son élégance native, ce n'est point chez les Teïs, c'est chez les Taipis et dans les autres îles peu fréquentées du groupe qu'il le faut chercher. D'une haute stature, les épaules effacées, le thorax en avant, svelte, le torse légèrement cambré sur les hanches, le Nukahivien s'avance, la tête fière et parfois arrogante, mais avec un port assuré, une démarche libre et hardie. Il semble taillé moins pour la lutte que pour la course et l'escalade. Il tient plutôt du gymnaste que de l'athlète. Il a les traits du visage purs et corrects, le nez droit ou aquilin, court parfois ou légèrement épaté, jamais difforme. La bouche n'est ni grande ni lippue; le front, un peu bas, un peu fuyant, est rasé à la partie supérieure, ce qui a fait dire que les canaques avaient le front haut. Si le Nukahivien parle et s'anime, son œil noir, grand, nacré, d'une mobilité extrême, éclate dans le tatouage, où s'ouvre aussi dans un sourire la raie d'argent de ses dents blanches. On peut esquisser la forme physique de l'habitant des Marquises, mais il est plus difficile de définir les bizarreries de sa nature fantasque. Il tient beaucoup de l'enfant; il est aussi peu capable de reconnaissance, il a les mêmes caprices irascibles. Il est nerveux, inquiet, impatient. La superstition est un des traits saillans de sa nature. Il est hospitalier; son premier abord est avenant, doux, rieur; puis au moindre froissement, et pour des motifs que l'étranger ne saisit pas toujours, une brusque révolution se fait en lui, et il devient farouche. Pour peu qu'un intérêt soit en jeu, la finesse et la ruse prennent chez les canaques le masque de la bonhomie. La prédominance du système nerveux chez le Nukahivien explique l'effervescence de ses passions et aussi le prompt affaissement de la surexcitation fébrile qui s'est emparée de lui. Il a les défauts et les qualités de sa nature. On le dit en certaines circonstances cruel jusqu'à la férocité; mais cette accusation ne nous semble pas justifiée, ou du moins, si on l'admet, il faut en demander compte à ses pratiques religieuses plutôt qu'à son caractère.

La taille des femmes est moyenne, leur galbe modelé souvent avec une pureté que la statuaire nous a révélée presque seule en

France, le torse élégamment cambré, les chairs potelées et solides, le grain de la peau d'une finesse extrême. Leurs mains au toucher onctueux, aux doigts effilés, aux ongles longs, taillés en amande, luisans comme l'agate et amoureusement soignés, sont en général d'une beauté surprenante. Peu de femmes au monde ont plus de grâce, sinon dans leurs mouvemens, au moins dans leurs poses, et les femmes des archipels les plus voisins, les Taïtiennes si vantées, semblent de lourdes, épaisses et brunes campagnardes, comparées aux filles de Nukahiva, si légères des pieds à la tête.

En général, aux Marquises, les traits du visage nous paraissent chez la femme moins corrects et moins purs que chez l'homme, peut-être parce que nous sommes accoutumés à exiger davantage de sa beauté plastique. La chevelure, épaisse, un peu rude, chatoyante de lotions huileuses, relevée avec les doigts, retombe sur les épaules et encadre un visage d'une pâleur chaude comme le bois de santal. Le front est découvert, mais étroit; les pommettes sont écartées, même un peu saillantes. Sous l'arcade sourcilière peu fournie de poils, les yeux, parfois relevés aux coins, vers les tempes, s'ouvrent grands, limpides, noirs et fournis de longs cils. Si le visage des hommes nous semble plus régulier, non-seulement leur physionomie est loin d'avoir la séduisante expression de douceur, de bonté, de franchise, l'attrait mélancolique et rêveur, le charme sympathique enfin, qui distinguent la femme de l'archipel, mais leur caractère n'offre pas non plus les mêmes garanties. La douceur des femmes est incontestable; elles ont une imagination très vive; elles sont superstitieuses et craintives à l'extrême. Coquettes, enjouées, avec un penchant à la moquerie, elles ont une rare pénétration de nos usages, de notre caractère, et depuis notre arrivée dans le pays elles nous ont donné souvent, même en dépit du danger qu'elles couraient, des preuves sans nombre de leur attachement.

Les indigènes sont en général peu causeurs. Souvent ils se transmettent leur pensée par un jeu de physionomie difficile à saisir pour des Européens. Assis en face les uns des autres, le dos contre une pierre, les bras croisés sous la tête, ils se regardent des heures entières sans échanger un seul mot. Contrairement aux nègres, ils sont très sobres de paroles et de gestes, alors même que leurs intérêts les plus chers sont en jeu. Paresseux, indolens, peu industrieux, ne sachant se soumettre à aucun travail régulier, ils passent la plus grande partie de leur temps, étendus à l'ombre sur des nattes, à dormir, à chanter, à tresser des guirlandes. Pourtant, bien qu'ils soient sensuels, gourmands, insoucieux du lendemain, ils ont l'esprit rapide, le jugement droit, une idée très nette de ce qui est bon et juste.

Le mariage à Nukahiva n'a rien de commun avec le pacte solennel dont les plus déterminés n'acceptent point chez nous sans inquiétude les périlleux hasards : ce n'est pas la chaîne éternellement rivée, c'est une guirlande qu'on porte tant qu'elle paraît légère, et qu'on peut rompre dès qu'elle semble pesante. Rien ne se fait plus simplement qu'un mariage. Pour peu que deux jeunes gens se conviennent, ils demandent à leurs familles l'autorisation de vivre ensemble. Le consentement est-il accordé, on fait aux fiancés des présens qui consistent en étoffes, en armes et munitions de guerre; on rassemble les parens autour d'un porc tué pour la circonstance; la case d'une des familles reçoit aussitôt le jeune couple, et le mariage est accompli sans autre cérémonie. Les parens au contraire mettent-ils quelque obstacle, le plus souvent les amoureux vont chercher ailleurs un abri, et le mariage n'en a pas moins lieu. Après un certain temps d'épreuve, si les époux se reconnaissent de nature incompatible, ils se quittent d'un commun accord, se considèrent comme parfaitement libres, et tout est dit; mais si la femme déserte par caprice le toit conjugal pour suivre un amant, le mari la guette et lui administre des corrections véhémentes et réitérées. Le rival vole naturellement au secours de sa maîtresse en pleurs; des rixes s'engagent, les haches se mettent de la partie, et l'affaire se termine fréquemment par le meurtre de l'un des adversaires. Les séparations volontaires sont rares, surtout parmi les *kikinos;* quant aux séparations légales, si je puis employer ce mot, la brutalité du mari en est à peu près l'unique motif légitime. Quelques femmes ont plusieurs maris; c'est le système oriental pris à rebours. La faculté d'avoir plusieurs maris n'est pourtant pas générale, elle n'appartient guère qu'aux *atapeïus*. Une fille enceinte, quelle que soit l'origine de sa grossesse, trouve aussitôt vingt épouseurs; les *akaïkis* surtout se disputent sa possession : c'est que, hélas! par suite des débauches auxquelles s'abandonnent les femmes à peine âgées de douze ans, la fécondité devient une vertu fort rare dans le pays; aussi l'enfant du hasard est-il adopté avec bonheur par le mari.

Le désir d'avoir des enfans est fondé sur deux graves motifs, où l'intérêt personnel tient une aussi grande place que le besoin d'affection : d'abord la nécessité de se créer pour sa vieillesse une aide et un appui qui feraient à peu près défaut sur une terre où l'on ne connaît pour ainsi dire d'autre loi que celle du plus fort, en second lieu et surtout la crainte de mourir isolé. En effet, aux Marquises, la famille seule entoure le moribond des pratiques nécessaires pour faciliter l'entrée de son âme dans l'autre monde; seule aussi, elle rend au mort les derniers devoirs. Faute d'une famille, les restes mortels courent le risque d'être tout simplement enterrés ou jetés

à la mer, et l'âme, ne pouvant alors entrer ni au paradis ni en enfer, reste éternellement ensevelie avec le cadavre. De cette croyance dérive une habitude très répandue dans le pays. La famille qui a des enfans en cède une partie à celle qui n'en a pas. Des présens plus ou moins considérables accompagnent toujours ces concessions d'enfans. Si donc il est juste de dire qu'une famille nombreuse est parfois une fortune, c'est assurément aux Marquises. Les enfans indigènes font à peu près ce qui leur plaît; rien ne les contrarie, ils sont aimés de tout le monde, ils vaguent en liberté, se livrent à leurs jeux sans contrainte, se taquinent et se querellent fort rarement entre eux. Jamais ils ne nous ont rendus témoins de ces scènes de pugilat si fréquentes entre enfans civilisés. Je ne me rappelle pas avoir vu pleurer un enfant nukahivien en dehors des lamentations réglées par le décorum, et qui le plus souvent sont sans larmes. Ces enfans ont une gaieté peu bruyante, ils sont fort doux et paraissent les plus heureux du monde. Dès que l'enfant est en âge de pourvoir à sa subsistance, il se fixe où il lui plaît, bâtit un frêle ajoupa de branches et de feuilles, et ne paraît plus se soucier de sa famille; il semblerait que ses affections ne se développent que dans l'âge mûr. Les parens au contraire lui conservent leur sollicitude tant qu'une adoption consentie ne les force pas à s'en démettre.

La vie journalière des indigènes est des plus faciles. La récolte des fruits à pain, la pêche du poisson, la mastication du kava, tels sont leurs travaux, dont le plus pénible est la pêche. En mai, juin, juillet et août, des bancs innombrables d'un poisson nommé *kuavena*, plus petit que l'éperlan, hantent les différentes baies de l'archipel. Alors, durant les nuits sans lune, on voit courir sur l'eau une cinquantaine de pirogues portant à la proue une énorme torche flamboyante; de loin, on dirait des régates de salamandres; elles s'avancent à l'entrée des baies, se rejoignent et rentrent processionnellement, conduisant à leur suite le poisson vers certaines parties du rivage où la population rassemblée le prend au filet. Ce petit poisson est fort délicat, mangé vivant; la faim assouvie, on emporte dans des jattes de bois ou dans des sacs le reste de la pêche, que l'on mange toujours cru, les jours suivans, trempé dans la *popoï*. Pour prendre le poisson de mer ou d'eau douce dans les réservoirs naturels ouverts entre les rochers, les indigènes se servent de différentes drogues enivrantes. Contrairement à l'herbe fabuleuse de Glaucus, une plante nommée *kiki*, l'amande pilée du baringtonia, une bouillie faite avec les graines du *koku* (bois de savon des Antilles), répandues au fond de l'eau, plongent le poisson dans une atonie semblable à celle que produit le chloroforme; devenu im-

mobile et comme saisi dans un bloc de glace, il se laisse prendre à la main. Le requin et le *devil-fish*, sorte de grande raie, la bonite, sont aussi pour les naturels un manger fort délicat, mais leur chair coriace exige une station de trois semaines au soleil sur la grève; on les dépèce ensuite avec un roseau affilé, et on en distribue des tranches aux peuplades alliées. Il y a deux façons de prendre le requin; toutes deux sont fort dangereuses. Les naturels, pour allécher l'animal, laissent traîner une jambe dans l'eau, et quand le hideux squale arrive à la surface, ils lui passent avec une dextérité surprenante un nœud coulant autour du corps. C'est le *laso* de l'Indien chasseur des pampas appliqué à la pêche. La seconde méthode consiste à suivre le requin en pirogue, et, le moment propice arrivé, deux naturels plongent et attaquent le harpon à la main ce brigand des mers. Bien qu'ils soient fréquemment victimes de ce périlleux exercice, ils s'y livrent avec une incroyable témérité.

Le travail des femmes se borne à cuire, à écorcer, à triturer la pulpe des fruits à pain pour en faire de la *popoï* fraîche ou à retravailler la *popoï* ancienne selon les besoins du jour. Elles préparent en outre le *keïkai*, popoï sucrée, puis un autre mets appelé le *kaku*, purée faite avec du fruit à pain cuit, broyé au pilon de pierre et arrosé d'un lait d'amande râpée de noix de coco; les vieilles femmes enfin fabriquent la *tapa*. Ces diverses occupations ne prennent guère à l'un et à l'autre sexe que quelques heures par semaine. Le reste du temps se passe à dormir, à chanter, à se baigner, à tresser des couronnes de fleurs, de fruits de pandanus, à s'oindre d'*eka-moa* (1), enfin à faire de la musique. C'est une véritable vie contemplative, c'est l'île de Calypso sans Mentor; seulement Eucharis et ses compagnes se peignent avec leurs doigts, ruissellent d'huile teinte en jaune, psalmodient des *comumus*, et au lieu de théorbes, de cithares et autres instrumens à l'usage des demi-dieux, elles tapotent prestement, avec un petit marteau de casuarina, une harmonica composée de morceaux de bois de fao de différentes grandeurs, jouent de la flûte par le nez en comprimant avec un doigt l'une des narines, pour ne pas diviser la colonne d'air absorbée, et enfin confient leurs plus secrètes pensées d'amour aux vibrations éoliennes d'un instrument importé par d'autres sauvages civilisés, la vulgaire guimbarde, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Il est juste d'ajouter qu'elles tirent du fredon ingrat de l'aiguille d'acier un parti extraordinaire. Au moyen de certains accords, de mystérieuses conversations s'établissent à distance avec une surprenante

(1) Huile de coco teinte en jaune indien par une décoction végétale.

intelligence et mettent aux abois la curiosité des étrangers. Maintenant que la langue canaque est devenue familière aux occupans français, c'est le moyen employé par les femmes pour échanger devant eux leurs pensées. Cet usage de correspondre par des sons lancés dans l'espace a du reste existé de tout temps aux Marquises. Souvent les femmes de deux tribus voisines, placées de chaque côté d'une crête qui les sépare, établissent un colloque avec un sifflet de roseau; de l'un à l'autre versant, les sons volent, brusques, aigus, tremblotans, syncopés avec des nuances expressives à décourager les plus triomphantes rossignolades d'un maître d'équipage. Durant les heures chaudes de la journée, la campagne est silencieuse. Un mouvement, une clameur des indigènes sont alors chose rare. Vers la partie la plus fréquentée de Taiohaë même, on peut se croire loin de toute demeure. L'oreille, faite au bruit de la mer, n'entend que le petit cri aigu du *kopeka* tournoyant sur l'arbre gigantesque des Marquises et les frissons d'ailes des *kukurus*, avides de ses petites baies pourprées. Un canaque au pas élastique traverse l'ombre bleue ou les rayons dorés du bosquet, l'épaule chargée d'un bambou, aux extrémités duquel pendent deux sacoches en feuilles de cocotier, laissant voir sous leurs mailles grossières des goyaves ou les pommes roses du *keïka*. Un *kakiou*, dont un glacis d'*eka-moa* verdit le tatouage, chemine péniblement, chargé d'un long roseau dont il fait son réservoir d'eau douce. Une femme accroupie et pensive livre ses pieds au courant qui lui met des anneaux de cristal aux chevilles. Telles seraient à peu près les seules distractions pour le regard et pour l'ouïe, si à chaque instant on n'entendait grogner, on ne voyait rôder familièrement autour de soi nombre de petits porcs noirs et rouges qui finiront, d'un mutuel accord avec les goyaviers, par envahir les îles, l'arbre livrant ses fruits indigestes à l'animal, qui s'en va semant partout ses graines sur le sol.

L'arrivée d'un navire met surtout les indigènes en émoi. On le guette des hauteurs, on se prépare à le recevoir. Dès que le navire est signalé, la nouvelle s'en répand avec rapidité. Chacun vient l'attendre au rivage. Les femmes reçoivent de leurs maris ou de leurs parens des recommandations sans nombre. On leur désigne ce qu'elles doivent exiger en retour des faveurs qu'elles vont accorder aux arrivans, on les exhorte à les voler même, si l'occasion s'en présente. Le navire paraît enfin à l'entrée de la baie. De tous côtés, aussitôt les groupes se précipitent; un dernier avertissement, une dernière recommandation les suit dans leur essor. « Tima, n'oublie pas le *namou!* — Demande pour moi de la poudre, Tahia! — Oii, souviens-toi du poisson salé! — Manu, rapporte-moi de la tapa rouge, des colliers, des dents de cachalot! » Et toutes ces

femmes fendent les flots d'une main, élèvent de l'autre au-dessus de leur tête leur ceinture attachée au bout d'un bâton; toutes jettent des cris perçans, et chacune s'évertue à toucher barre la première. C'est une lutte de vigueur et d'adresse d'autant plus intéressante que le but est mobile, que le navire s'éloigne ou se rapproche suivant les exigences de la brise pour gagner le mouillage. Il faut cependant arriver des premières, car l'équipage fait son choix à mesure, et à moins de séductions irrésistibles l'accès du pont est impitoyablement refusé aux retardataires. Piteuses alors, celles-ci regagnent le rivage, escortées des *kaohas* ironiques, des quolibets, des huées de leurs compagnes accueillies à bord. Telle est la scène d'arrivée de tous les navires. Le lendemain, les femmes sont reconduites à la grève dans des baleinières. S'il y a plusieurs navires sur la rade, le nombre des femmes qui vont ordinairement à bord ne suffit plus; on fait appel alors aux tribus éloignées, et chaque soir les barques viennent chercher une nouvelle cargaison vivante.

Au point de vue pittoresque, c'est un charmant et curieux spectacle que de voir passer sur l'eau toute chatoyante des reflets du soleil couchant ces baleinières manœuvrées par des matelots en chemise de laine écarlate ou d'indienne aux rayures éclatantes; toutes sont envahies par des femmes couronnées de fleurs, bardées de guirlandes, drapées de blanches tapas, les unes assises ou couchées, et laissant traîner leurs bras dans le sillage, les autres debout, celles-ci la flûte aux narines, la guimbarde aux lèvres, celles-là battant des mains et préludant par de joyeux *comumus* à des plaisirs effrénés. Malheureusement la scène change vite. Des gaietés forcenées, des hurlemens bachiques, des éclats de rire et des hourras sortis du sein des ténèbres vous révèlent bientôt les scandaleux mystères des orgies nocturnes. On songe douloureusement alors que les produits de la civilisation, les liqueurs fortes, le tabac, les ustensiles, les étoffes et les armes, sont le mobile de ces déplorables scènes, et l'on comprend que la facilité avec laquelle on se procure ces objets convoités sera indéfiniment un obstacle à tout travail régulier, comme aussi ces fréquens rapports avec des hommes licencieux et grossiers en doivent être un aussi à la moralisation de cette race malheureuse et charmante.

Quand on considère la facilité avec laquelle les indigènes livrent aux étrangers leurs femmes et leurs filles, on s'étonne de rencontrer sous le toit du canaque, comme sous le nôtre, de véritables liens d'affection entre les différens membres de la famille; mais on reconnaît vite que si ces peuples sont arrivés, dans leurs relations avec les étrangers, à considérer la femme comme une marchandise dont ils règlent et débattent le prix avec le premier venu, il n'en est

pas de même dans les rapports qu'ils ont entre eux. L'infidélité de l'un ou de l'autre sexe occasionne parfois entre les hommes des rixes sanglantes et porte les femmes à étrangler ou à empoisonner leurs rivales. Il est certain d'ailleurs que le libertinage des femmes a bien moins la passion pour mobile que le désir de se procurer des objets qu'on ne saurait avoir autrement. Ce qui confirme cette opinion et montre que le sentiment du devoir n'est pas complétement effacé dans les familles, c'est que le groupe extravagant des néréides nukahiviennes reste pour ainsi dire toujours le même, tandis qu'indifférentes à cette vie effrénée, un nombre assez considérable de femmes indigènes conservent une sorte de dignité, et résistent avec énergie aux sollicitations qui leur sont adressées. Plusieurs officiers étaient aux Marquises mariés à la mode du pays; leurs femmes se conduisaient très bien et semblaient avoir pour eux une affection, sinon supérieure, au moins égale à celle qu'elles auraient pu avoir pour un indigène. Quant à l'expression du sentiment, pour ne pas se produire avec des formes aussi raffinées qu'en pays civilisé, on n'y saurait méconnaître des langueurs, des mignardises, des tendresses, des élans de jalousie semblables aux nôtres.

Les nombreux loisirs de ce peuple semblent l'avoir doué d'un vif instinct d'observation. A peine arrivés dans le pays, nous avons vu saisir nos ridicules, contrefaire notre démarche, comprendre l'usage de nos ustensiles, imiter sans gaucherie nos actions. Les femmes surtout montraient une rapide intelligence de notre nature, s'assimilaient à nous avec une singulière aptitude, et souvent leur présence d'esprit nous a tirés de situations difficiles et inquiétantes. Je me borne à citer un fait qui résume différentes nuances de leur caractère.

Un jour, la détonation d'une arme à feu partie d'un petit jardin de l'établissement appelle sur les lieux quelques marins occupés dans le voisinage. Une femme canaque, depuis longtemps en relations avec un officier français, arrive aussi des premières, et l'on trouve raide mort, frappé d'une balle à la tête, un enfant indigène auprès d'un fusil de chasse qui vient d'être déchargé. Ce fusil appartenait à un lieutenant de vaisseau de service à son bord en ce moment-là. Chacun aussitôt fait ses conjectures sur l'événement, et tout le monde s'accorde à supposer que l'enfant, ayant pris l'arme dans la case voisine, vient d'être victime de son inexpérience. Le mort appartenait à la tribu des Happas : on mande sa famille, qui arrive bientôt à l'établissement accompagnée de quelques guerriers de la tribu. Au premier coup d'œil jeté par les indigènes sur le cadavre, les fronts se rembrunissent, et l'aspect farouche des physionomies trahit une pensée haineuse. On les questionne à ce sujet, et

un chef s'écrie : « Non, le *poïti* (1) ne s'est pas donné la mort; c'est une vengeance qu'on a exercée contre lui. » Et il établit d'une façon qui semble irréfutable l'impossibilité pour un enfant de cette taille de se faire une blessure dirigée en ce sens. L'embarras était grand parmi les Français. Un meurtre semblable pouvait d'un jour à l'autre attirer sur eux quelque sanglante représaille, et dans tous les cas inquiéter leurs promenades solitaires vers la montagne. La femme de l'officier comprit le péril; s'avançant avec résolution : « Le *poïti* s'est tué lui-même, je l'ai vu, voici comment il a fait. » Ce disant, elle prit le fusil, et sans hésiter elle le plaça de telle sorte que Français et canaques se rendirent à l'évidence. On fit quelques cadeaux à la famille, on enterra le cadavre, et le bon accord ne fut pas compromis. A peine l'officier revint-il à terre que son domestique lui avoua qu'il était l'auteur bien innocent du meurtre de la matinée. Il avait trouvé le fusil aux mains de l'enfant, et en faisant jouer la batterie pour mettre le chien au repos, il avait fait partir le coup qui était allé frapper le petit malheureux, placé à quelques pas. Éperdu, il avait alors déposé l'arme près de la victime et s'était enfui désespéré dans la campagne. L'officier jeta un regard interrogateur à la jeune femme, qui, devinant l'aveu, écoutait impassible : « Eh bien! Oïa? — C'est vrai, dit-elle. — Pourquoi donc nous as-tu menti? — Le Français, répondit Oïa, n'a pas voulu tuer l'enfant; sa langue se taisait, j'ai dû garder son secret. Aucun de vous n'aurait su tromper les canaques; ils se seraient vengés quelque jour dans la montagne, et qui sait? peut-être sur toi,... c'était ton fusil. »

II.

L'existence que nous venons de décrire serait d'une monotonie insupportable, si, comme les Indiens du Pérou, les Nukahiviens n'avaient la passion des plaisirs bruyans, des bombances et des toilettes d'apparat. La mort d'un prêtre ou d'un chef devenu dieu, la récolte du *meï*, le dénombrement des porcs d'une tribu, sont autant de prétextes à des réunions où figure parfois la population entière de l'île. Ces fêtes, appelées *koïka*, comme le lieu où elles se donnent, rassemblent durant plusieurs jours les insulaires loin du rivage, sur des emplacemens consacrés que protége la présence des divinités nukahiviennes.

Un *koïka* propitiatoire en l'honneur d'un grand-prêtre que la mort avait envoyé six mois auparavant enrichir d'un nouveau dieu

(1) Équivalent du mot bambin.

l'olympe nukahivien nous conduisit un jour chez les Happas d'Avao. Le *koïka* étendait son rectangle de constructions sur un plateau voisin des crêtes basaltiques de la montagne. Nous fûmes d'abord reçus par deux cents personnes environ, des femmes, des enfans et des vieillards. Bientôt les accens farouches de la conque marine éclatèrent, et les tribus alliées, Teïs, Happas et Taïoas, se précipitèrent dans l'enceinte en grand costume de combat; un instant après, un hourra formidable sembla tomber du ciel. Nous levâmes les yeux, et nous vîmes les crêtes voisines envahies par de nombreux groupes d'indigènes qui s'y étaient abattus comme des aigles. Un cri d'appel retentit de nouveau, et sur le versant rapide de la montagne roulèrent comme un torrent quatre ou cinq cents insulaires dont les manteaux blancs et rouges s'ouvraient au soleil en ailes éclatantes. En même temps, aux entrées de l'enceinte se présentèrent résolues, arrogantes et fières, sans souci des gens qui les avaient conviées, les belliqueuses tribus de la partie orientale de l'île. Le *koïka* fut dès lors un véritable pandémonium où s'agitaient, parmi les rumeurs et les musiques barbares, des costumes dont l'ensemble ne laissait pas d'être fort imposant.

Tous les guerriers étaient presque uniformément vêtus. Leur coiffure se composait du *tavaha*, qui, plus haut que les bonnets à poil de nos grenadiers, développait au-dessus de la tête son large éventail de plumes d'un vert sombre. A la base s'arrondissait de l'une à l'autre tempe un croissant parsemé de pois écarlates, incrustés en mosaïque dans une gomme aussi tenace que la colle forte. Au-dessus de cet ornement, des barbes de vieillards disposées en une gerbe épaisse se détachaient sur le fond sombre et luisant des *tavahas*, et laissaient jaillir, pareilles aux pistils des fleurs, de longues aigrettes en plumes de phaéton à brins blancs et rouges. Deux grandes plaques ovales en bois blanchi à la chaux et retenues à la hauteur des oreilles encadraient le visage. Un manteau de *tapa*, un camail en flanelle écarlate, ajusté par un nœud sur la poitrine, où éclatait en plastron nacré la coquille d'une huître perlière, des paquets de chevelures attachés à un ceinturon retenant aussi des crânes qui, remplis de petits cailloux, s'agitaient parfois avec un bruit sinistre, complétaient cet accoutrement des grands jours. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer la démarche aisée, les fières mines, les attitudes hardies, les mouvemens pleins de souplesse féline de cette élégante race, dont les Vaïs et les Houmis offraient surtout le type séduisant. Du reste, l'allure triomphante de ces derniers, la façon dont ils paradaient et faisaient la roue devant les beautés nukahiviennes, indiquaient assez que la modestie n'était pas leur vertu dominante.

Les femmes étaient vêtues des plus neuves et des plus amples *tapas*, car les dimensions de ce manteau en font le luxe. Assises au milieu de cette vaste étoffe aux plis anguleux, plusieurs jeunes filles semblaient de loin prises jusqu'au cou dans un bloc de marbre. Leur coiffure ne le cédait point à celle des hommes pour la complication. A toutes les oreilles se montraient des plaques d'ivoire de dents de cachalot sciées transversalement. Sur tous les seins éclataient des guirlandes vertes et rouges, à toutes les mains s'agitaient des éventails semi-circulaires. Dans cette galerie de femmes, on ne remuait guère, sans doute pour ne pas troubler l'économie d'une coiffure laborieusement construite, et l'on causait en général assez peu. Les confidences s'échangeaient à voix basse, et les observations se faisaient par signes; mais on paraissait s'entendre suffisamment du regard et de fort loin.

Dès qu'une sorte de maître des cérémonies tenant une baguette enrubannée eut désigné aux diverses tribus étrangères les hangars qui leur étaient affectés, la fête s'ouvrit par un formidable cri de guerre que l'assistance lança vers le ciel. En même temps, à l'extrémité du *koïka*, deux *tahunas* sacrifièrent en place d'une victime humaine, que la présence des Français sauva sans doute, un malheureux chien, dont on déposa les restes sur l'autel. Les vieillards parurent voir avec chagrin ce simulacre profanateur des sacrifices; mais bientôt résonna le tam-tam, et toutes les tribus en chœur entonnèrent une hymne en l'honneur du nouvel *atua*. La musique en était grave, lente et simple; elle se composait de trois ou quatre demi-tons et de fréquentes syncopes. Les baguettes sonores et les battemens de mains ordinaires l'accompagnaient. Après cet hommage rendu au grand-prêtre défunt, les tribus alliées s'assirent au milieu de la place pour exécuter le *comumu* des *makaüi* (1), improvisé en l'honneur des Français vers les premiers temps de l'occupation. Comme tous les chants du pays, celui-ci est fort court et se répète plusieurs fois, mais à chaque reprise le vieillard qui le dirige en accélère la mesure et communique aux choristes une exaltation croissante. Les différentes tribus voulurent à leur tour faire entendre leur chant de guerre, et chacune d'elles, jalouse de produire le sien avec avantage, déploya dans l'exécution la même fougue, l'entrecoupant de hourras et y jetant la rauque et sauvage rumeur des conques. Plusieurs individus l'accompagnaient en frappant avec une telle furie de la main droite l'angle formé par leur bras gauche demi plié et collé à la poitrine, que la peau meurtrie

(1) « Ma foi oui! » Cette locution, d'un usage fréquent, nous avait fait nommer *makaüi*.

s'enlevait, et que le sang finissait par jaillir sous les chocs multipliés avec une ardeur de plus en plus frénétique.

Pendant les intermèdes de cette scène musicale, qui menaçait de ne jamais finir, nous parcourions la place, que couvrait une foule d'environ quinze cents personnes. La fête présentait alors un aspect à la fois grandiose et pittoresque. Les tamanus, les badamiers et les meïs diapraient de lumière et d'ombre les blanches files de femmes assises sur les plates-formes. Des groupes au rouge camail discutaient, à peine entrevus dans l'obscurité des hangars. Une certaine animation commençait à s'emparer de l'assistance; les *tavahas* ondoyaient, les éventails palpitaient; des appels gutturaux volaient d'un groupe à l'autre, et parfois aussi des rires d'argent, arrachés aux jeunes filles par les *nave nave*, comme on appelle les beaux, les aimables, les poètes de la réunion. Les tambours roulaient sous les mains frémissantes, les guerriers arrachaient une menace à leur conque, et faisaient résonner les sinistres grelots de leur ceinture. C'étaient encore des regards émerillonnés dans le tatouage, des barbes aussi blanches que du coton sur des faces aussi bleues que des bajoues de mandrilles, enfin partout une âcre senteur mêlée aux affadissantes émanations de l'*eka-moa*, aux violens aromes des bouquets de *vavao* et de *gardenias*.

Un défilé pantagruélique vint mettre un terme aux chants guerriers. Cent canaques au moins, l'épaule chargée de porcs rôtis entiers et enfilés à des bambous, de sacoches en feuilles tressées pleines de *keikas*, de patates douces, de régimes de bananes, de jattes à *popoï* en forme de pirogue, entrèrent en scène et déposèrent de distance en distance fruits et rôtis sur des lits de feuilles. Les groupes, qui sans doute se reconnaissaient au tatouage, s'assirent en rond sans le moindre désordre, et le festin commença. A partir de ce moment aussi, de petites débauches intimes s'organisèrent et devinrent permanentes dans quelques points du *koïka*. Les vieillards se livraient à la seule jouissance permise à leur âge. Quant aux femmes, c'est à peine si elles touchaient aux mets placés devant elles : la satisfaction d'être parées leur suffisait.

Nous allions librement nous mêler aux différens groupes. Las de *comumus* guerriers, nous demandions au chant des jeunes filles de plus douces émotions. Alors, sur le mode mineur, le seul à peu près que la musique indigène utilise, sur ce mode commun à tous les peuples primitifs, une femme, le visage au ciel et les yeux rêveurs, murmurait un chant plaintif que ses compagnes répétaient à demi-voix en l'accompagnant du bruit de leurs petites mains. Après les chanteuses, c'était le tour des musiciens. Véritables tritons, ils soufflaient à pleins poumons dans leur conque marine, battaient la peau

de requin des tam-tams, choquaient leurs baguettes au son de cristal. Puis nous explorions les hangars; notre curiosité paraissait importune aux vieux buveurs de *kava*, qui, en proie à une ivresse stupide, dirigeaient vers nous le regard sanglant de leurs petits yeux injectés. On eût dit une famille de bêtes féroces troublée dans sa sieste. Ailleurs, un Figaro indigène armé d'un tesson de bouteille ou d'une coquille tranchante rasait le front d'un chef; plus loin retentissait avec un bruit mat le marteau du tatoueur mordant les chairs vives; plus loin encore, portant le cachet de l'abrutissement moral et des souffrances physiques à leur dernier période, un grand garçon, venu pour essayer si les dieux teïs lui seraient plus favorables que ceux de sa tribu, geignait en se frictionnant avec les baumes en renom, tandis qu'une prêtresse murmurait des paroles mystiques et sifflait entre ses dents comme une vipère.

Au milieu du jour, la chaleur et la fatigue agissant sur l'assemblée, ces bruits violens s'éteignirent peu à peu, et nombre de gens, retirés sous les hangars ou simplement à l'ombre, se livrèrent à la sieste accoutumée. Ceux qui ne dormaient pas mangeaient, ceux qui ne mangeaient plus causaient, ou bien encore, couchés les deux bras sous la tête et les yeux perdus à la voûte des arbres, ils semblaient en compter les feuilles. Vers quatre heures du soir, avec les premières fraîcheurs de la brise, tout ce monde secoua sa torpeur, et la danse eut alors son tour, — une danse funèbre et assez peu gracieuse, comme on va voir. Une demi-douzaine de femmes de la tribu des Atikokas, d'un âge équivoque, veuves depuis peu ou encore affligées de toute autre perte récente, se produisirent sur la place, et se dépouillèrent de leur ceinture en signe de deuil. Cette affligeante exhibition de corps flétris nous causa tout d'abord un sentiment de compassion et de tristesse en harmonie avec la douleur que leur danse avait pour objet d'exprimer. Elles allaient, se suivant à la file, les coudes en l'air comme des ailes à demi ouvertes, se heurtant l'une à l'autre, les reins agités parfois de tressaillemens spasmodiques. Après avoir exprimé leur affliction par cette pantomime, les lugubres bayadères, exténuées de fatigue, se sentirent tout juste la force de quitter l'enceinte. Leur retraite se fit au milieu des marques de sympathie générale et à notre satisfaction particulière. Puis vinrent des hommes des Taïpis-Vaïs, qui, les bras en l'air et agitant de longues plumes rouges et blanches fixées à leurs doigts, commencèrent à leur tour une danse mêlée de trépidations nerveuses qui ne différait pas sensiblement de celle des vieilles bayadères : ces convulsions grimaçantes et ces visages tatoués finissaient par causer une fatigue, un malaise vertigineux.

Une scène mimique, le *comumu puaca*, le *chant du porc*, vint ensuite faire diversion. Si de timides essais de cette conception bizarre nous avaient surpris à notre arrivée, ce fut bien autre chose quand un puissant chœur féminin la produisit dans sa sauvage et capricieuse allure. Toutes les femmes, rangées sur plusieurs files parallèles et assises l'un des pieds ramené sous le corps, occupaient la principale terrasse du *koïka*. Une arche de verdure encadrait ce groupe, où l'on ne distinguait que des chevelures noires éparpillées sur des torses cuivrés. Le tableau avait pour fond des crêtes rocheuses et des cocotiers immobiles dans un ciel lilas comme les violettes de Parme. Sur un signal, les femmes, coudes au corps et mains levées, commencèrent à se mouvoir et à se balancer de bas en haut comme poussées par des ressorts, tandis que leurs poignets mobiles présentaient alternativement le dos et la paume des mains, lancées, suivant un certain rhythme, de gauche à droite et de droite à gauche. Une sorte de murmure grondeur se fit entendre, des reniflemens étonnés et sensuels lui répondirent, comme en pourrait produire une bande d'explorateurs périgourdins fouissant avec enthousiasme quelque *placer* d'odorans tubercules; puis ce furent de petites clameurs enrouées, débonnaires et satisfaites comme celles que durent pousser les compagnons d'Ulysse quand on leur parla de reprendre la mer pour retourner à Ithaque. Cependant les corps continuaient leur action mécanique, et le chœur entier faisait entendre les graves rumeurs d'un groupe morose de contre-basses. Des soupirs gutturaux, des plaintes caressantes, poussés par des gosiers arides, surgirent du remuant essaim. Des cris rauques, des accens inouis leur répondirent. En proie à une exaltation fiévreuse, les choristes s'agitaient éperdues, des tourbillons de chevelures folles fouettaient l'air, les bras précipitaient leurs évolutions avec une violence croissante, et les mains se tordaient avec une étrange liberté de formes et de gestes. Un moment le tumulte s'apaisa, et l'on n'entendit plus que des respirations âpres ou essoufflées; puis, comme pour introduire sous une nouvelle forme le héros de cette étrange parodie, la note changea d'expression. Ce n'était plus l'impur glouton aux mœurs débonnaires qui se faisait entendre, mais bien le verrat misanthrope et insurgé contre la meute. Le rhythme s'élança avec l'emportement d'un galop effréné; le chœur prit une allure farouche, poussant des cris sinistres pareils à ceux du sanglier qui, l'œil sanglant, le crin hérissé, fait tête aux chiens et les découd. Les yeux étincelaient, les chevelures éparses fouettaient les épaules nerveuses, les torses aux tons de cuivre suivaient l'élan des mains qui se tordaient. Ces transports, ces gestes féroces, ne cédèrent qu'à l'épuisement des choristes. Une pareille débauche

musicale nous laissa sous le coup d'une stupeur mêlée de dégoût. Bien que déjà fort accoutumés à des mœurs excentriques, nous n'eussions jamais imaginé que la pénurie des modèles conduirait les femmes vers un aussi étrange idéal.

Au soleil couchant, une sorte de procession se mit en marche, et, conduite par les *tahuas* et les *tahunas*, s'en fut, à la lueur des torches et à grand renfort de musiques baroques, offrir solennellement des offrandes aux dieux. Le *tiki*, drapé dans une *tapa* et le front ceint d'un diadème en plumes de coq, s'avançait sur un grossier palanquin jonché de verdure. Autour de lui se dressaient, plantées en cierges, une infinité de baguettes blanches; quatre hommes suivaient, portant, comme des licteurs, les faisceaux sacrés; venaient ensuite quatre femmes, travesties en guerriers, puis des porteurs chargés d'un porc rôti, de courges de *kava*, de jattes de *popoï* en bois de rose ornées de houppes rouges, de bouquets de plumes, de grappes de verroteries. Après avoir été déposées sur l'autel, auprès du chien offert en holocauste, les offrandes suivirent le *tiki* dans un *vahi tapu* hanté la nuit par les dieux. C'était du moins ce que nous affirmait sans rire le grand-prêtre, peu disposé à entendre raillerie sur une question aussi délicate.

Nous quittâmes le *koïka* au moment où les forces de l'assemblée se retrempaient aux fraîcheurs du soir. De loin, les bruits de la fête nous arrivaient portés par la brise, tandis qu'une vapeur fauve, d'où s'élançaient comme d'un volcan des effluves de lumière, marquait sur les cimes l'emplacement de ce *Brocken* nukahivien, que la nuit devait trois fois couvrir de ses chastes voiles. Deux jours après, nous retournâmes au *koïka*. Les rangs des convives s'étaient fort éclaircis : on buvait, on mangeait, on chantait encore, on dormait surtout. A chaque pas, le pied glissait sur des débris d'alimens. Des hommes abrutis par le *kava* et le *namu* (1) nous contemplaient d'un regard stupide, nous appelaient d'une voix éteinte, nous suivaient d'un pas alourdi. Des femmes exténuées ou plutôt des goules aux traits flétris, les yeux ternes et le sourire hébété aux lèvres, à peine drapées de *tapas* en lambeaux, reposaient étendues sans souci des ornemens qui l'avant-veille encore faisaient leur gloire et leur richesse, et de partout dans cette lourde atmosphère s'élevaient d'âcres odeurs qui attiraient sur la place des nuées de moustiques. Telle est la fin de tout *koïka*. Nous nous enfuîmes avec dégoût, avides d'air pur, de silence et d'ombre, et jamais je n'ai respiré avec plus de passion les bouquets de *gardenias*, jamais je n'ai baigné avec plus de volupté que ce jour-là mes bras et mon

(1) Nom donné par les indigènes à l'eau-de-vie.

visage dans un ruisseau qui, comme nous, s'en allait vers la plage, sautillant leste et clair au creux du ravin.

III.

La religion est toujours plus ou moins mêlée aux fêtes de Nukahiva, mais le culte ne donne lieu à aucune pratique régulière en dehors des réunions destinées à conjurer la colère d'un dieu ou à obtenir ses faveurs. Cette religion, singulièrement mélangée de panthéisme, n'est d'ailleurs fondée sur aucun des grands principes qui élèvent et ennoblissent l'âme, le mal et le bien n'existant pour les indigènes qu'en ce qui touche leur intérêt personnel. Le nombre des dieux ou *atuas* nukahiviens est considérable. Les divinités supérieures président aux élémens, celles d'un rang secondaire hantent les montagnes, les vallées, les bois et les ruisseaux. La paix et la guerre ont chacune leur *atua*, de même que le tatouage, les chansons et les danses, la pirogue et la case ont aussi le leur. A ces esprits il faut ajouter encore une classe d'*atuas* qui n'est pas la moins redoutée : elle se recrute de ceux que leur courage ou leur force musculaire a de leur vivant élevés au-dessus du vulgaire, et surtout de prêtres imposteurs et ingénieux dans leurs jongleries. Chacune de ces divinités, qui ont plus d'un rapport avec celles de la mythologie, depuis le Jupiter tonnant jusqu'au lare ou pénate le plus infime, est honorée en raison de la terreur qu'elle inspire; la douceur et la débonnaireté paraissent en général des titres fort médiocres au respect et à la vénération.

Les indigènes croient à l'immortalité de l'âme, sans néanmoins admettre ce dogme d'une façon absolue; ils croient à une autre vie, mais le juste n'attend aucune récompense, le méchant ne redoute aucun châtiment après la mort. Leurs actions mauvaises sont punies ici-bas : ce sont choses trop mesquines, disent-ils, pour occuper plus tard l'attention des dieux. Ils croient non-seulement à leur âme, mais encore à celle de tous les êtres et de toutes les choses. Quand une âme quitte ce monde, elle est escortée de l'âme des ustensiles qui lui ont appartenu, de l'âme des présens qui lui ont été offerts durant les funérailles. Scarron avait deviné le royaume des ombres tel qu'on le comprend à Nukahiva. Le ciel et l'enfer, dans la croyance des canaques, ne sont que des mondes différens plus heureux que celui-ci. Le ciel est habité par des dieux du premier ordre, par les femmes qui meurent en couche, par les guerriers tombés sur le champ de bataille, par les suicidés, et surtout par la classe aristocratique des chefs. Dans ce lieu abondamment pourvu

de *popoî*, de porc et de poisson, on a pour compagnes des femmes aussi jolies qu'on le peut désirer. D'autres dieux, inférieurs aux premiers, habitent l'enfer avec tous les indigènes qui ne sont pas gens de qualité. Les habitans du ciel et de l'enfer sont semblables à ceux de la terre. Pour se rendre en enfer, l'âme part dans le *pahaa* (cercueil en forme de pirogue), et met le cap sur le détroit qui sépare l'île de Tahuata de celle de Hivaoa. Lorsqu'elle approche d'un certain rocher voisin de Tahuata, deux dieux ou deux influences contraires s'en disputent la possession et cherchent à la pousser, l'un dans le passage qui est entre Tahuata et le rocher, l'autre dans le grand passage entre ce même rocher et la terre de Hivaoa. Les âmes entraînées dans le petit passage sont *tuées*, tandis que les autres sont conduites par un bon dieu à leur destination.

Pour peu qu'on veuille pénétrer le polythéisme nukahivien, on s'aperçoit que, par suite de l'indifférence des naturels en pareille matière, les traditions orales, les seules qui existaient conservées dans les *comumus*, sont à peu près éteintes. C'est à peine si actuellement on en peut saisir quelques lambeaux dans les réponses incohérentes et les divagations obscures d'un vieillard mystique, ou, ce qui est plus rare, d'un *tahua* de bonne volonté. A défaut de religion bien déterminée, la superstition n'est pas ce qui manque chez les Nukahiviens, mais elle a ses côtés touchans. Pour les canaques, les rêves sont des réalités : les âmes profitent du sommeil pour communiquer entre elles. Un jeune fille vous dit quelquefois : « Cette nuit, je suis partie pour *Tiburones* (1) dans une magnifique pirogue. Il y avait là de belles choses que nous n'avons pas ici. Les arbres y sont très grands, les habitans très beaux; on y chante des *comumus* avec des musiques plus douces que les nôtres. Ah! quand donc pourrai-je retourner à *Tiburones?* » Un soir un météore répand une immense clarté dans la baie. Les canaques nous affirment que c'est un de leurs dieux qui voyage sur terre pour mettre d'accord les peuplades ennemies; ils ajoutent que dans sa course il a rencontré l'épaule de Te-Moana, qui a été instantanément guéri d'une douleur rhumatismale, rebelle jusqu'à ce jour à tous les remèdes. Croyant que l'âme des morts rôde sans cesse autour d'eux, les Nukahiviens s'adressent dans leurs grandes douleurs à un être regretté, et le conjurent de les emmener avec lui. La crainte des revenans enlève aux canaques toute liberté d'action durant les nuits sombres. Ils n'oseraient faire un pas sans un flambeau. Ce n'est point assez des fantômes : les Nukahiviens ont encore le *kaha*, espèce de sortilége

(1) *Tiburones* est une terre fantastique, une sorte de paradis, que les Indiens placent dans l'ouest, à peu de distance de Nukahiva. Parfois des émigrations se sont dirigées vers ces bords heureux : l'Océan seul sait ce qu'elles sont devenues.

qui semble participer de la *jettatura* italienne et de la sorcellerie vulgaire. Pour jeter le *kaha*, il faut se procurer des cheveux, de la salive, des excrémens de la personne dont on désire se défaire; on entoure d'une feuille bien ficelée ces divers ingrédiens, et ce paquet, déposé au fond de quelque cachette mystérieuse, a la vertu de faire mourir, s'il ne le découvre, celui qui en a fourni le contenu. Les canaques redoutent extrêmement ceux qui sont soupçonnés de se livrer à ce sortilége. Pendant notre séjour, un pauvre diable, accusé d'avoir fait périr ainsi plusieurs personnes, ne fut arraché à la fureur des insulaires que par l'intervention du commandant Collet aidé du grand-prêtre et du chef Niéhitu.

Cette superstition du *kaha* nous mit un jour sous les yeux un tableau pittoresque et saisissant. Dans l'ouest de Nukahiva, au fond de la vallée d'Acauï, deux murailles basaltiques, qu'on dirait sillonnées, déchirées par les puissantes tarières et les pics de mineurs plutoniens, s'élèvent hardiment à une hauteur énorme, et forment un étroit défilé. Rien de sinistre comme cette gorge aride et solitaire. A la base des grises falaises, dont la mince lame azurée du ciel sépare à peine les fronts sourcilleux, le sentier rocheux se tord vaguement, éclairé par un jour terne. Dès qu'on pénètre dans ce défilé, le bruit des pas résonne d'une façon lugubre comme dans une crypte funèbre, et, lorsqu'on s'arrête, on entend un mugissement pareil à celui qui sort d'un gros coquillage appliqué à l'oreille. A la radieuse verdure qui réjouissait la vue succède la sombre et morne couleur bleuâtre de ces escarpemens ignés : la chaleur accablante qui accompagne l'ascension fait brusquement place à dès courans d'air, et l'on se sent pris de ce frisson glacial qu'une énergique expression populaire qualifie de souffle de la mort. On n'est plus dès lors sous l'équateur, mais dans une gorge abrupte des contrées septentrionales; on éprouve une indicible envie de revoir le soleil; partout le roc surplombe, immense, inaccessible, et le regard inquiet monte en se heurtant aux parois resserrées jusqu'à l'étroite bande bleue du firmament. On avance encore, une eau verte comme l'absinthe coule silencieusement jusqu'au point où, rencontrant des obstacles, elle se brise avec fracas, rejaillit en éclaboussures sonores et continue sa course écumante (1).

Je parcourais seul ce paysage, ayant devancé mon compagnon de promenade, que retardait je ne sais quel hasard de la chasse, et je m'assis au pied des gigantesques murailles. J'attendais en proie à cette vague tristesse que fait d'ordinaire entrer au cœur le sévère et imposant aspect des sites sauvages et solitaires. Soudain deux phaé-

(1) Cette cascade se précipite de 650 mètres de haut.

tons sortis je ne sais d'où jetèrent sur ma tête leur cri plaintif; un coup de feu tiré par mon compagnon retentit à quelques pas, et l'un des oiseaux tomba à mes pieds les ailes ouvertes. Une nuée d'oiseaux de mer effarouchés tourbillonnèrent aussitôt, surgissant des fentes du roc avec des piaillemens aigus; mais un cri de terreur poussé en même temps, et cette fois par une poitrine humaine, domina le bruit. Le chasseur m'avait rejoint. Inquiets tous deux et cherchant d'où pouvait venir cette clameur désespérée, nous aperçûmes enfin, à une hauteur de quatre-vingts ou cent mètres, un canaque dont la couleur se confondait avec celle de la pierre. Immobile, les bras tendus, le dos scellé au mur, le malheureux, croyant qu'on en voulait à ses jours, nous contemplait effaré. Sa pose étrange à cette hauteur et au milieu de ce tourbillon ailé nous fit songer à Prométhée enchaîné sur le Caucase. — Voilà un habile et intrépide dénicheur d'oiseaux, me dit mon compagnon. — *Hé! pi mai* (viens ici). — Le canaque ne bougeait pas. — *Pi mai*, répéta l'autre, joignant le geste à la parole, et lui montrant l'oiseau mort pour le rassurer. Alors, comme si ses mains eussent été armées de griffes, nous vîmes le canaque se mouvoir, glisser collé contre le rempart vertical et à peine accidenté, tantôt se suspendant à des saillies presque invisibles pour nous, tantôt enfonçant ses doigts et la pointe de ses orteils dans des fissures. C'était à faire frémir et à donner le vertige, si bien que deux ou trois fois je fermai les yeux. Enfin il sauta à terre, et nous respirâmes. — *Tabaco*, fit-il en nous abordant. — Oui, si tu veux retourner prendre un nid d'oiseau. — Nous désirions uniquement savoir s'il attachait de l'importance au périlleux exercice auquel il venait de se livrer. — *Tapu!* nous dit-il. — *Tapu!* mais alors que cherchais-tu donc là? — Le *kaha* de ma femme, qui est malade. L'âme de notre petit enfant, continua-t-il, est venue lui dire qu'on avait caché le *kaha* dans son *moraï*. — Où donc est le *moraï* de ton enfant? — Là-haut. — Et suivant la direction qu'il nous indiquait, nous aperçûmes dans la partie supérieure de l'escarpement quelques trous sombres d'où sortaient de fines baguettes blanches ornées de lanières de *tapa* (1). — Et l'as-tu trouvé, le *kaha?* — Non; aussi faudra-t-il bien que ma femme meure! Et d'ailleurs, ajouta-t-il simplement, puisque le *pahaa* (cercueil) est prêt, pourquoi le corps le ferait-il attendre?

En effet, pourquoi le Nukahivien souffrant redouterait-il la mort? Elle vient à lui sans ses affres terribles, et la sinistre lueur des châtimens infinis qui nous menacent ne rougit point le seuil de

(1) C'est là qu'on dépose mystérieusement la nuit les enfans venus au monde avant terme. J'ignore comment on s'y prend pour accomplir la nuit ces périlleuses escalades, qui ne paraissent pas possibles, même le jour.

son éternité. Dans ses croyances consolantes, la mort est un simple changement de vie, un voyage vers des contrées mystérieuses et favorisées. Les souffrances physiques, l'instinct de la conservation en révolte, le regret de quitter des êtres chéris, attristent seuls les derniers instans du malade. Quant aux terreurs de l'inconnu, aux péripéties poignantes et funèbres de l'agonie, il ne les connaît pas. Considérant la maladie comme une expiation, la mort est bien réellement pour lui le baiser des dieux. Ceux qui l'environnent, loin de lui donner le change sur son état, lui répètent qu'il va bientôt mourir, et préparent d'avance sous ses yeux le *pahaa*, cette pirogue du voyage sans retour. Le mourant lui-même prend certaines dispositions en vue de sa fin prochaine : il désigne les personnes auxquelles il lègue la tâche si laborieuse d'apprêter son cadavre, et il attend résigné l'heure de sa délivrance. Quant à la famille, elle croit de son devoir de retarder la séparation; aussi l'un de ses membres, épiant les dernières luttes de l'agonie, pour empêcher l'âme de s'échapper, comprime avec les mains le nez et la bouche du moribond, de telle sorte qu'assez généralement il meurt étouffé.

Le travail des vivans, c'est d'embaumer les morts,

a dit une femme d'esprit en parlant de l'Égypte ancienne. On peut surtout appliquer ce vers à l'archipel nukahivien. Les naturels en effet apportent à l'*akapaha* (embaumement) un zèle et un dévouement au-dessus de toute croyance. Seulement à Nukahiva les ouvriers de la mort ne forment pas, comme jadis en Égypte, une corporation spéciale. Ce sont les parens du défunt qui font subir au cadavre les préparations en usage, peu compliquées du reste. Entre autres cérémonies funèbres, nous assistâmes à celles qui suivirent la mort de Niéhitu, oncle du chef Te-Moana, et qu'à ce titre on entoura d'une certaine pompe. Les obsèques de Niéhitu me semblèrent offrir une idée complète des pratiques bizarres et superstitieuses qui caractérisent les funérailles nukahiviennes.

Te-Moana avait donné l'ordre de transporter le mort à Taiohaë. Cette translation eut lieu durant la nuit. Déposé dans une baleinière, escorté de toutes les pirogues de la baie, le corps traversa la rade à la lueur des torches. Ce convoi nautique s'avançait sans autre bruit que le battement irrégulier des pagaies sur l'eau et le grondement sourd du flot sur la grève. Un grand nombre de femmes attendaient l'escadrille, les unes accroupies autour d'un brasier, les autres courant sur le rivage, et laissant traîner leurs manteaux blancs comme des linceuls. La baleinière funèbre toucha le bord. On la tira sur le sable, toutes les pirogues furent également mises à sec;

quatre hommes chargèrent sur leurs épaules le tronc d'arbre creusé où gisait Niéhitu, et le cortége s'achemina vers une case voisine du colossal figuier des banians. Les privilégiés seuls y entrèrent, Te-Moana, les prêtres, les vieillards et les parens du mort. Une vingtaine de canaques armés de fusils firent feu à différentes reprises. Cette fusillade provoqua une clameur joyeuse dans l'assemblée, qui paraissait assez indifférente aux mystères de la case funèbre. Devant la porte, sur la plate-forme, on avait déposé deux tam-tams d'environ cinq pieds de haut et ornés de joyaux. Un *tahuna* (prêtre d'une classe inférieure) se tenait debout sur un billot, et de ses mains frappait alternativement les tam-tams, tandis que deux autres virtuoses, accroupis à ses pieds, martelaient l'harmonica de bois sonore. A travers ce bruit, on entendait sortir de la case des plaintes et des sanglots. Nous y pénétrâmes sans obstacle, et voici le spectacle qui s'offrit à nos yeux. Vis-à-vis de la porte, le cadavre de Niéhitu, revêtu de son costume de guerre, recevait d'aplomb la lumière d'une torche tenue par un indigène. Cette face tatouée, que les contractions de la mort faisaient grimacer affreusement, n'avait rien conservé de son caractère primitif. Je ne saurais exprimer le sentiment de dégoût et d'horreur qui se manifesta parmi nous à la vue de cet objet hideux; on le concevra sans peine, si l'on songe que Niéhitu était mort depuis plusieurs jours, et que nous étions à l'époque des chaleurs lourdes et humides. Et pourtant, couchée côte à côte avec le cadavre, enveloppée dans le même linceul imprégné d'huile, se tenait la femme de Niéhitu. Au pied de la couche, des pleureuses sanglotaient en cadence. Contre la cloison, au-dessus de la tête, on voyait des fruits, des racines de kava, et brochant sur le tout, comme dans les armoiries parlantes, une bouteille de *namu*, symbole de chères habitudes.

Quelques indigènes entrèrent. Pour se conformer à l'usage, ils adressaient au mort une courte allocution, lui donnaient le baiser d'adieu en frottant leur nez au sien, et se joignaient au reste de l'assemblée, qui devisait avec indifférence, tandis que les pleureuses poursuivaient une lamentation rehaussée de *tremolos* produits par de petits coups qu'elles se frappaient sur la bouche, sur le gosier, sur le creux de l'estomac. On nous prévint qu'on allait exécuter le *comumu kakiu* (chant des vieux). En effet, au milieu d'un groupe de vieillards assis en rond, un chef des Happas nommé Pakoko, l'éventail levé, entonna le chant; les pleureuses se turent, et un chœur de voix grêles, cassées, gémissantes, fit entendre une psalmodie funèbre. Pendant la dernière mesure de l'hymne des *kakius*, la veuve se leva et vint se placer devant le corps; trois ou quatre jeunes filles l'environnèrent, et toutes, les

bras tendus, les mains frémissantes, se prirent à sauter en cadence; puis, ayant essayé différentes attitudes qu'elles s'efforçaient de rendre lascives, elles se penchèrent sur le cadavre. « Il n'a pas bougé... Il ne bouge pas... Hélas! hélas! il n'est plus de ce monde! » dirent-elles. Cette épreuve, où des séductions appréciées naguère ne purent triompher de l'insensibilité de Niéhitu, détermina chez la veuve une violente crise de désespoir. Non contente de se meurtrir les chairs avec un caillou, elle s'arma d'une sorte de *kriss* où des dents de requin saisies dans une rainure formaient la scie, s'en frappa la gorge déjà zébrée de hachures rouges produites par ses ongles, et l'on vit perler des gouttelettes de sang sous les pointes acérées. Ayant ainsi manifesté sa douleur, elle se recoucha près du cadavre.

Cette nuit, la troisième de la mort, était celle où, suivant les croyances du pays, l'âme errante à travers la campagne depuis l'instant où elle s'était échappée du corps devait enfin quitter la terre, pour gagner les régions d'en haut ou d'en bas. Le moment était venu d'accomplir sur Niéhitu les lotions d'huile destinées à le réjouir jusque dans les profondeurs de l'*avaïki*. On dépouilla le cadavre de ses ornemens, on l'assit dans sa pirogue funèbre, et on lui versa sur les épaules des flots d'*eka-moa*. Ceci ne se fit point sans qu'une odeur pestilentielle se répandît jusqu'à suffoquer les moins délicats. Pendant cette opération, un chien du voisinage se prit à japper, puis à hurler. On écouta en silence. Le chien hurlait d'une façon sinistre. Plus de doute, l'âme du défunt rôdait aux alentours. Un *tahua*, s'avançant alors vers la terrasse, à peu près abandonnée par le public, conjura l'âme de se retirer. Le chien hurla de plus belle à la lune. Nouvelle sommation du *tahua*. Le chien hurlait toujours, et d'aventure un bruit se fit entendre, produit sans doute par un déplacement de gaz à l'intérieur du corps. Aussitôt, sur l'injonction du *tahua*, une douzaine d'individus armés de fusils, de lances et de baïonnettes, se répandirent au dehors, fusillant l'obscurité, sondant les buissons et perforant les toitures des hangars voisins, pour chasser vers sa destination l'âme récalcitrante. Ce tapage fit naturellement aboyer d'autres chiens au fond de la vallée. « L'âme s'éloigne, » dit alors le *tahua*. Tout enfin rentra dans l'ordre. Les chasseurs d'ombres revinrent. On examina le corps de Niéhitu : quelques lésions produites par la décomposition s'y montrèrent; c'était une preuve certaine que l'âme venait d'être atteinte par les batteurs de buissons et ne reviendrait plus. On recoucha le cadavre dans sa pirogue, on le couvrit d'une *tapa* blanche, et le festin funèbre commença. — Un porc rôti entier, flanqué d'énormes jattes de *popoï*, parut au milieu du groupe des vieillards. On déta-

cha la tête de l'animal, et on la suspendit au chevet du mort. Les *kakius* se servirent, et le reste des mets fut livré à l'assistance. Une calebasse pleine de *kava* passa ensuite de bouche en bouche dans le groupe privilégié. Le repas terminé, Te-Moana sortit, et la case se vida peu à peu. Quand nous la quittâmes à notre tour, il n'y restait plus que trois femmes chargées de veiller le mort et d'en défendre l'approche aux chiens et aux rats.

Le lendemain, le corps était transporté dans une case où des femmes devaient en poursuivre la préparation. Nous le retrouvâmes quinze jours après. Il occupait une place de la couche commune, et près de lui des hommes, des femmes, des enfans, pleins de santé et de jeunesse, dormaient, mangeaient, vivaient enfin au milieu d'une atmosphère nauséabonde et méphitique dont ils ne semblaient pas avoir conscience. Le bas de la pirogue funèbre passait entre deux poteaux parallèles reliés par un bambou qui était fixé horizontalement à quelques pieds du sol. Chaque nuit, on asseyait le cadavre, on lui attachait les poignets sur la traverse horizontale, et dans cette position les femmes le frictionnaient avec de l'huile. L'usage de conserver durant des mois entiers les morts parmi les vivans est très commun à Nukahiva. Mainte fois pendant nos promenades une bouffée d'air empesté nous révélait le voisinage d'un de ces tristes dépôts. Chaque nuit frotté d'huile, chaque jour exposé au soleil sur la plate-forme des cases, le corps finit par se dessécher; mais le plus souvent, malgré toutes les précautions, il tombe en poussière. Si l'opération réussit, le corps, cerclé de bandelettes sans nombre comme les momies égyptiennes, est recouvert d'une seconde pirogue soudée à la première par de merveilleux amarrages. Cette boîte occupe alors un *moraï* particulier dressé sur une estrade dans la campagne, ou bien encore une place dans quelque *vahi-tapu*.

IV.

Confians et tranquilles dans notre voisinage durant la première période de l'occupation française, les Nukahiviens vivaient ou mouraient ainsi à leur guise; mais aussitôt que certaines mesures émanées d'un pouvoir devenu plus fort contrarièrent leurs habitudes, la sérénité de la situation fut compromise, et quelques prises d'armes ensanglantèrent les riantes vallées d'Avao et d'Acauï.

La plus sérieuse de ces prises d'armes eut lieu en 1845 : elle s'ouvrit et se dénoua d'une façon tragique. A cette époque, M. Amalric, chef de bataillon d'artillerie, exerçait le pouvoir dans le groupe nord-ouest de l'archipel. Continuant la politique de son devancier,

M. Amalric favorisait d'une façon toute spéciale le chef Te-Moana, qui, soutenu depuis 1842 par notre influence, était devenu l'homme de nos intérêts. Cette politique reléguait au second plan des chefs plus sérieux, entre autres Pakoko, que l'on a vu figurer à la prise de possession des Marquises. Sorti de la classe des *kikinos*, devenu par ses faits d'armes, son caractère énergique et entreprenant, ses cruautés mêmes, l'une des puissances de l'île, Pakoko, type du chef polynésien, véritable représentant du parti national, s'était en maintes circonstances montré rebelle à un état de choses qui froissait son orgueil; mais, n'osant le combattre ouvertement, il se bornait à entretenir contre lui une opposition sourde. Une circonstance devait bientôt révéler cette violente nature. D'un commun accord, le commandant Amalric et Te-Moana, voulant mettre un terme aux orgies nocturnes dont la baie de Taiohaë était le théâtre, déclarèrent la rade *tapu* pour les femmes, et leur interdirent ainsi l'accès des navires. Pakoko protesta contre ce *tapu*, au moins pour sa tribu. A son instigation, les femmes contrevinrent à la défense; mais, prises au nombre de vingt-six en flagrant délit de natation illicite, elles durent enfin payer de quarante-huit heures de réclusion le mépris persistant qu'elles avaient fait de la loi. Or la prison est pour les canaques une humiliation des plus cruelles, et par malheur au nombre des incarcérées se trouvaient deux filles de Pakoko. Dès que ce chef eut appris l'outrage fait à sa progéniture, il appela ses guerriers à la vengeance, et peu de jours après, dans une embuscade, six de nos hommes tombaient sous ses coups. Les canaques, exaltés par la réussite de ce premier acte d'agression, montrèrent aussitôt le manteau rouge de leur costume de guerre au sommet des collines, et, suivant la coutume, ils défièrent les Français par des cris et de bizarres gambades. M. Porteu, lieutenant d'artillerie, reçut l'ordre de marcher contre eux avec un détachement. Dans une première expédition, il rencontra l'ennemi, vengea le meurtre de nos compatriotes, et revint après avoir incendié les cases et détruit les silos à *popoï* de la vallée d'Avao. Le succès de cette première tentative eut pour effet d'amener à se prononcer pour nous plusieurs chefs happas et taïpis, qui sans doute avaient suivi la marche des événemens, prêts à appuyer le parti que favoriserait la fortune. Ils vinrent au fort protester de leur dévouement, et afin de nous en donner une preuve, ils livrèrent, sur l'injonction de M. Amalric, plusieurs complices du meurtre de nos hommes. Cependant toutes nos ouvertures échouèrent pour les décider à livrer aussi Pakoko. Il était grand-chef, et à ce titre inviolable. On comprit qu'on ne se rendrait maître de Pakoko qu'en allant le traquer par surprise dans son réduit. L'aventure était périlleuse. Au-delà

des montagnes qui cernent la baie de Taiohaë, le pays était alors à peu près inconnu aux Français, et les indications qu'ils avaient pu se procurer sans éveiller les soupçons des indigènes étaient fort vagues. Néanmoins un déserteur chilien, depuis longtemps réfugié à Nukahiva, s'étant offert pour servir de guide, une nouvelle expédition fut résolue. M. Porteu devait encore la diriger. On lui adjoignit le lieutenant d'infanterie Tricot; ils emmenaient avec eux une force de soixante hommes.

La colonne expéditionnaire quitta le fort à onze heures du soir. En semblable pays, une marche de nuit, surtout hors des sentiers frayés, est des plus pénibles. A chaque instant, la marche était entravée par des pans de rochers. Enfin à cinq heures du matin la petite troupe atteignait les points les plus escarpés de Taiohaë et entrait dans une gorge connue sous le nom d'embrasure de Porter (1). A peine y était-elle arrivée que le jour, qui sous ces latitudes se fait brusquement comme au théâtre, éclaira les profondeurs des vallées. Les nôtres aussitôt reconnurent qu'une erreur du guide les forçait à traverser deux tribus pour arriver à Pakoko, et en même temps ils acquirent la certitude qu'ils étaient découverts. Des vedettes indigènes avaient sans doute la nuit éventé leur marche et retrouvé à l'aube les traces de leur passage. Il était désormais inutile de se cacher; la colonne se démasqua et déploya le pavillon national. A cette vue, des cris de détresse retentirent dans les vallées, et aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on aperçut, fuyant de toutes parts, les femmes et les enfans des tribus vaïs et houmis. L'apparition subite de nos soldats à l'endroit même d'où Porter s'était précipité sur les tribus pour leur infliger un châtiment sévère terrifiait ces peuplades, qui voyaient se reproduire avec des circonstances à peu près identiques un événement passé déjà chez elles à l'état de légende. M. Porteu fit rassurer ces pauvres gens. Ceux-là seuls qui prêteraient assistance à Pakoko devaient s'attendre à être traités en ennemis. Les apprêts de départ furent suspendus; les chefs se rassemblèrent, et la grande-prêtresse déclara que si Pakoko ne cherchait pas un autre refuge, une famine terrible frapperait les vallées. C'était une femme de sens que cette prêtresse; elle comprenait que tôt ou tard les tribus paraîtraient complices de la résistance de Pakoko, ce qui ne pouvait manquer d'aboutir à une dévastation de la campagne. A la suite de ce conciliabule, on dépêcha des émissaires à Pakoko pour l'engager à

(1) C'est là qu'en 1813 le commandant de la marine américaine Porter, repoussé de la baie du Comptroller par les tribus de Taïpis coalisées, vint, gravissant la vallée d'Avao, s'établir avec ses forces pour tomber sur l'ennemi, tandis que ses embarcations faisaient une nouvelle tentative sur la côte.

chercher un autre asile. « Le *tapu* ne te protége plus, lui dit-on, puisque les Français ont un guerrier plus grand que toi. » Pakoko, voyant tomber son prestige, se sentit perdu, et ses défiances eurent surtout pour objet les tribus voisines. Plus d'un membre de celles-ci, enlevé par surprise, avait défrayé ses festins. Il redoutait la peine du talion. Dans cette conjoncture, il envoya des agens vers M. Porteu pour traiter de sa soumission. Sera-t-il mangé? fut la première question adressée à l'officier français. Celui-ci s'engagea formellement pour la négative, ce qui parut causer une surprise extrême aux envoyés. — Que lui fera-t-on? demandèrent-ils encore. — Les chefs français rassemblés en conseil peuvent seuls disposer de son sort. — C'est bon, dirent les indigènes, Pakoko viendra; mais il est vieux, souffrant; n'exige pas qu'il vienne tout de suite. — Quand viendra-t-il? — Demain.

M. Porteu pensa qu'il en coûtait à l'orgueil du vieux canaque de se rendre à tout autre qu'un chef supérieur. Il accorda le délai à la condition toutefois que les proches parens de Pakoko lui seraient livrés en otage, ce qui fut immédiatement consenti. Le chef tint parole, et vint en effet le jour suivant se mettre à la discrétion du commandant Amalric. Il était malade, épuisé par les veilles, amaigri par les privations et les inquiétudes; pourtant, à travers les signes visibles de ce misérable état, on devinait que les souffrances de l'orgueil blessé étaient chez lui infiniment plus cuisantes que celles du corps. Il fut, avec cinq de ses compagnons, jugé par un conseil de guerre. Sa culpabilité ne laissait aucun doute. L'arrêt, prononcé le lendemain, condamnait Pakoko à mort, ses agens à l'exil. Avant de le faire connaître au vieux chef, des mesures avaient été prises pour en assurer l'exécution immédiate. On traduisit à Pakoko, ramené devant ses juges, les questions adressées aux témoins et les réponses en vertu desquelles il était condamné. « Comment va-t-on me faire mourir? demanda-t-il; par la corde ou par les armes à feu? — Tu seras fusillé. — Ah! s'écria-t-il avec satisfaction; *mea meitaï* (c'est bien). » On lui dit de se lever et de sortir. « Vais-je à la mort? » dit-il, et, comme la réponse ne lui laissait aucun doute, s'appuyant sur un bâton plus haut que lui de deux pieds, il s'avança vers ses juges, les salua de l'éventail; puis, se redressant avec fierté, il leur jeta un *haoha* (salut) d'une voix aussi ferme que s'il fût entré dans le prétoire en simple visiteur. On voulut lui lier les mains; il en demanda la cause, et, surpris qu'on le supposât capable de chercher à fuir : « *Aore meitaï, Ferani* (ce n'est pas bien, Français)! » s'écria-t-il. On lui laissa les mains libres. Il parut sensible à ce procédé, et, comme s'il s'agissait d'une promenade, il marcha conversant avec ses gardes. « Vous faites bien de vous

venger, disait-il; moi, j'ai lavé avec le sang français la poussière dont votre prison avait souillé mes filles. » Un peloton d'infanterie l'attendait sur le terrain fatal. Il prit la place qu'on lui indiqua, et, refusant de se laisser bander les yeux, il promena un moment ses regards sur les massifs d'Avao, sa chère vallée; puis, les reportant sur nos soldats, appuyé sur son bâton de chef, l'éventail levé comme au temps où il donnait le signal des *comumus*, il roula frappé de dix balles. Pakoko réunissait à un caractère irritable l'énergie persévérante de la résolution. Complétement négligé depuis le départ du commandant Collet, il restait abandonné à ses inspirations mauvaises. Si on se l'était attaché en flattant son orgueil, en lui faisant partager la considération et les présens accordés à Te-Moana, non-seulement on n'aurait point eu à déplorer le meurtre de six de nos compatriotes, mais avec lui on eût gagné le parti national du pays, dont il était le sérieux, le violent coryphée, et par là même la colonie se fût créé d'utiles auxiliaires.

Les événemens que je viens de raconter avaient refroidi nos rapports avec les peuplades voisines. Voyant se prolonger cet état de défiance, le commandant français convia l'île entière à un grand *koïka*. Cette réunion eut de bons résultats; les tribus renouèrent des relations avec l'établissement. Peut-être ne furent-elles pas marquées au cachet de la confiance la plus entière, mais du moins la concorde régna jusqu'en 1852, car il est inutile de noter un mouvement de peu d'importance où, dans une de ces folles querelles qui éclatent à l'improviste entre peuplades rivales, nous fûmes forcés de prendre parti pour nos alliés. En 1852, ce fut contre la tribu de Te-Moana elle-même qu'il fallut agir; mais les indigènes, commençant à tirer bénéfice de leur contact avec les Français, vinrent fort spirituellement cette fois se placer derrière nos canons. Enfin le 22 août 1857, des guerriers vaïs ayant tenté d'enlever sur le territoire de la mission française deux jeunes filles pour les sacrifier aux dieux, la compagnie de débarquement d'une de nos frégates remonta la vallée des Vaïs, donnant la chasse à cette peuplade, et ne laissant que des ruines sur son passage. Ces dernières expéditions heureusement ne furent pas meurtrières, mais elles servirent à convaincre les indigènes de notre persistante activité à réprimer leurs incartades.

L'occupation de Taïti en 1844 (1) avait considérablement amoin-

(1) Quelques mois après la prise de possession des Marquises, l'amiral Dupetit-Thouars, passant à Taïti, exigea de la reine Pomaré une somme de 10,000 piastres fortes en réparation de différens griefs dont nos nationaux avaient à se plaindre. Le conseil de la reine, trouvant cette contribution par trop onéreuse, chercha un autre moyen de conjurer les hostilités menaçantes. On offrit à M. Dupetit-Thouars, stipulant

dri l'intérêt qui s'attachait aux Marquises; trois ans plus tard, elle l'absorbait tout entier. L'abandon de Vaïtahu, qui déjà avait vu diriger sur les îles de la Société la plus grande partie de ses troupes et de son matériel, fut définitivement résolu en 1847, le jour de l'arrivée du contre-amiral Lavaud, qui succédait à M. Bruat dans le gouvernement de nos possessions océaniennes. L'évacuation se fit peu de temps après sur une goëlette et une gabare, et la garde des bâtimens abandonnés ayant été confiée aux missionnaires, ceux-ci furent autorisés à jouir, en guise de rémunération, d'un quart du produit des bestiaux laissés dans l'île. Or le bétail de Tahuata s'était si considérablement multiplié en 1849, que pendant une année environ la goëlette la *Papeïti* put, outre l'approvisionnement de Taiohaë, transporter aux îles de la Société une moyenne de deux bœufs par mois. A son tour, le personnel de l'établissement de Taiohaë, réduit en 1848, passa tout entier l'année suivante à Taïti; néanmoins, l'abandon du poste pouvant n'être que provisoire, les droits du premier occupant furent réservés. Le chef Te-Moana continua de toucher son traitement (2,000 francs par an), et l'on plaça sous la protection du *tapu* les corps de logis en bois dont la translation à Taïti avait été jugée inutile. Quand, à la suite du vote de l'assemblée législative qui fixait Nukahiva pour lieu de déportation, la corvette la *Moselle*, conduisant les premiers condamnés avec leurs familles, vint mouiller à Taiohaë, elle trouva encore en fort bon état la maison du gouverneur, le pavillon des officiers et le magasin général. Les équipages de l'*Artémise* et de la *Moselle* réparèrent le fort Collet, où dans le principe on enferma les trois déportés Gent, Hode et Longo-Masino. Deux blockhaus venus de France sur la *Moselle* couronnèrent aussi l'un la colline d'Avao, l'autre une hauteur voisine de l'établissement, et une nouvelle occupation, composée d'une compagnie d'infanterie, de dix ouvriers d'artillerie, de douze gendarmes, le tout appuyé d'un navire stationnaire, commença sous le commandement d'un capitaine de frégate. Depuis cette époque, divers travaux ont été entrepris à Taiohaë

pour la France, le protectorat des îles de la Société. C'était une occasion de secouer le joug des missionnaires anglais. L'offre était avantageuse et honorable : l'amiral l'accepta, écartela d'un yack tricolore le pavillon taïtien, et institua un commissaire royal près du gouvernement indigène. Un an plus tard, les menées du missionnaire Pritchard ayant créé des embarras au petit personnel de la commission française, l'amiral y mit ordre en prenant définitivement possession des îles de la Société. On sait quelle émotion souleva en France cette mesure, et à quel point elle engagea le ministère de M. Guizot. Après d'orageux débats parlementaires qui aboutirent à un désaveu de l'acte accompli par l'amiral, on rétablit les choses dans l'état primitif, et le protectorat consenti fut simplement maintenu. Depuis cette époque, Taïti est resté le siége du gouvernement de nos possessions océaniennes.

par les administrations qui se sont succédé. Une route établit le long de la plage une communication facile entre l'établissement français et la maison de Te-Moana. En 1853, on en dirigea une seconde de la mer au sommet de la colline d'Avao. — Dans le courant de la même année, on établit à 60 mètres environ, sur le coteau en arrière de la résidence du gouverneur, une sorte de pénitencier composé de cinq ou six maisonnettes de même modèle dressées sur une terrasse au milieu d'un enclos facile à surveiller. Trois de ces demeures, placées de front sur le même plan, faisaient face à la mer. Elles étaient occupées par les déportés et leurs familles; dans les autres résidaient le lieutenant de gendarmerie et ses soldats. — En 1854, les déportés ayant obtenu remise de leur peine, une nouvelle évacuation de l'île eut lieu; blockhaus et pénitencier, devenus inutiles, furent démolis et transportés à la Nouvelle-Calédonie. Enfin depuis 1855 vingt soldats d'infanterie et leur officier, quatre gendarmes, deux ouvriers d'artillerie et un agent des subsistances conservaient aux Marquises l'unique poste d'Akapehi, sous les ordres d'un lieutenant de vaisseau commandant une goëlette stationnaire. Cette poignée d'hommes suffisait pour maintenir l'ordre dans la baie de Taiohaë, la seule de l'île où les instructions du commandant particulier fixaient l'exercice de notre droit de souveraineté.

Le commandant particulier relève du gouverneur des établissemens français de l'Océanie. Il lui rend compte de l'administration et de tout ce qui peut l'intéresser; il perçoit les droits d'ancrage de la baie de Taiohaë (50 francs par navire), veille à l'exécution des règlemens de port, de pilotage, prend les mesures relatives aux déserteurs, qui rarement échappent aux indigènes, stimulés par une prime (1). Il protége les missions, intervient dans les différends qui s'élèvent entre les naturels et les Européens établis dans l'île, veille aux propriétés de l'état, à celles des particuliers, s'oppose aux coupes inintelligentes de bois, à la dévastation des végétaux alimentaires. Son autorité enfin est aussi absolue sur ses subordonnés que celle du capitaine d'un navire en mer. On ne saurait caractériser avec plus de justesse la situation de cet officier, qui parfois reste un semestre entier sans relations avec le reste du monde.

On a vu quels étaient les rapports des Européens avec les indigènes des Marquises. La nature est heureusement ici plus hospitalière que les hommes. La grande préoccupation du petit nombre d'Européens établis aux Marquises devrait être de tirer parti des ressources du sol et d'introduire dans l'île de nouvelles cultures.

(1) Cette prime (50 francs par tête) est remboursée par le navire d'où les hommes ont déserté.

Quel est jusqu'à présent le résultat de leurs efforts? Quelles ressources le climat leur offre-t-il? Parmi les végétaux utiles que le sol produit spontanément, on remarque la patate douce, le taro, l'*arrow-root*, l'igname, la canne à sucre, et surtout le coton, qui donne de beaux produits. L'oranger et le citronnier sont encore rares à Nukahiva; en revanche, le goyavier, importé il y a quelques années, s'y multiplie d'une façon inquiétante. Les essais tentés pour acclimater nos légumes de France n'ont pas encore donné de résultats satisfaisans. Peut-être ces diverses cultures, essayées jusqu'à présent dans les parties basses de l'île, réussiraient-elles au sommet des vallées et sur les plateaux supérieurs. Jusqu'à ce jour, cette branche de production a été déplorablement négligée. J'incline à croire qu'avec peu d'efforts la terre de Nukahiva eût pu, quelques années après l'occupation, subvenir largement aux besoins de la colonie et à ceux des navires de la station, par conséquent épargner en partie au trésor les coûteux approvisionnemens qu'il tire de la côte d'Amérique.

Un des grands bienfaits de l'occupation a été de naturaliser aux Marquises les bêtes à cornes et les moutons. Ces animaux s'y sont supérieurement acclimatés, et formaient déjà en 1847 des troupeaux assez considérables. Sur la seule île de Tahuata, où les vallées sont placées dans des conditions de température plus favorables à ces animaux, on ne comptait pas moins de quatre-vingt-dix vaches ou taureaux et autant de moutons. Ils y vivaient à l'état sauvage. Les moutons seuls dépérissent, accablés, dit-on, par la chaleur, faute d'être débarrassés de leur épaisse fourrure. Les naturels comptent trente-six espèces d'oiseaux, en comprenant les oiseaux de mer. Certains oiseaux de passage, des courlieus, des pluviers dorés, des pluviers ordinaires, s'abattent aussi sur les îles à certaines époques. Il existe cependant aux Marquises un gibier plus estimé qu'on nomme le *hupe*. Nous avions longtemps douté de l'existence de cet oiseau. Après de patientes et vaines explorations, nous avions fini par l'accoler à l'*uatahua*, sorte de merle blanc de Nukahiva. Le *hupe* était pourtant bien une réalité d'os et de chair succulente, comme le prouva M. Boulanger, lieutenant de vaisseau, à qui revient l'honneur d'avoir éventé ses habitudes. Depuis le glorieux coup de fusil qui nous le fit enfin connaître, le noble gibier a fait sur la table de nos officiers plus d'une apparition. Le *hupe* est à peu près semblable au corbeau; il en diffère seulement par le bec, qui, recourbé comme celui des oiseaux de proie, est néanmoins assez mou pour céder facilement à la pression des doigts; une plaque de chair noire et unie lui recouvre la tête, une nuance ardoisée lui cuirasse l'estomac et se fond vers la partie inférieure du corps en une teinte marron for-

tement accusée. Bien qu'on puisse approcher le *hupe*, la nature sauvage des lieux où il se cache, et d'où il ne sort guère que pour prendre ses repas sur les plantes saxifrages voisines, en rend la capture très difficile. En général, le *hupe* de Nukahiva hante les ouvertures supérieures de la muraille basaltique de 900 mètres qui surplombe la vallée des Taïoas, et aussi les autres escarpemens de la côte occidentale de l'île. Là surtout croît aux fentes des falaises la baie parfumée dont l'oiseau se nourrit, et qui donne à sa chair blanche une saveur exquise. Bardé de feuilles de *ti* et rôti sur les pierres rouges, à la mode du pays, ce gibier a été déclaré infiniment supérieur au faisan par nos gourmets émérites. La pêche est aux Marquises beaucoup plus productive que la chasse; mais toutes les baies ne sont pas également favorisées, et à certaines époques le poisson est fort rare à Vaïtahu comme à Taiohaë.

Un des derniers commandans du poste de Nukahiva (1) publiait récemment des notes qui montrent combien peu d'action civilisatrice a exercé, même sur les habitans de Taiohaë, la présence des missionnaires et d'une garnison française depuis plus de douze ans. Des observations de cet officier, il ressort clairement que la somme de leurs défauts et de leurs vices s'est accrue sans compensation notable. On leur a créé des besoins, sans avoir pu leur donner encore l'habileté et les moyens de les satisfaire. La source de leurs revenus est toujours la même; seulement, devenus avides et intéressés, ils entendent mieux aujourd'hui le trafic des produits du sol et du corps de leurs femmes. Dans deux ou trois endroits fréquentés, les naturels, si fiers, si élégans alors qu'ils étaient nus, portent quelques pièces disparates de nos costumes, qui, tombant vite en loques, témoignent d'une misère dont le spectacle n'avait jamais offusqué nos regards. A Taiohaë, les femmes surtout ont substitué au manteau de *tapa*, si pittoresque et si souvent renouvelé, des peignoirs d'indienne et de mousseline, qui, bientôt imprégnés d'huile, souillés de terre, déchirés par les broussailles, les font ressembler aux mendiantes les plus sordides, les plus déguenillées. Les couronnes de fleurs et même les éventails, ces frêles et élégans abris, menacent d'être détrônés par le hideux parapluie de coton, comme à Taïti. Tels étaient, avec quelques règlemens de police en vigueur dans l'unique baie de Taiohaë, réduite au tiers de sa population depuis 1843, les résultats visibles de la civilisation en 1858. Pas plus aujourd'hui qu'alors, les naturels ne sentent la nécessité d'arroser de leurs sueurs une terre assez généreuse pour

(1) M. Jouan, lieutenant de vaisseau, *Revue coloniale*, 1857-1858. Ce travail, conçu à un point de vue spécial, contient d'utiles renseignemens sur l'archipel des Marquises.

leur prodiguer spontanément ses dons. Aussi passent-ils leur temps à apprécier le bonheur de vivre sous la douce influence d'un ciel propice, et ne semblent-ils pas se douter que le moindre effort décuplerait la production de l'île. L'agriculture n'y a donc pas fait le moindre progrès. Quant à l'industrie, elle se borne à la construction des pirogues, à la fabrication des étoffes de *tapa*, des nattes, des cordes en bourre de coco, des filets, des engins de pêche, des armes, des ornemens des jours de fête. L'occupation française a eu pour résultat d'anéantir une partie de cette industrie autour de Taiohaë; on pourrait à peine aujourd'hui s'en procurer des échantillons. A la fin de 1856, la construction des grandes pirogues était complétement abandonnée dans cette baie; quelques petites pirogues de pêche sillonnaient seules la rade. Les naturels possédaient déjà vingt-trois baleinières. Des navires pêcheurs au déclin d'une croisière leur avaient vendu à des prix assez élevés ces embarcations fatiguées par un long service. Là s'est englouti tout le pécule amassé à une époque où l'occupation française comptait un personnel nombreux et des ouvriers indigènes dont le salaire quotidien était de 2 piastres fortes. Les autres baies de Nukahiva et les autres îles du groupe, moins en contact avec les navires et par conséquent privées de moyens d'échange, continuent seules à construire les pirogues de guerre et à fabriquer les ustensiles indispensables : aussi le plus insignifiant produit de l'industrie nukahivienne se vend-il aujourd'hui à des prix fous.

Les lois religieuses du pays limitent à certaines localités le droit de confectionner les étoffes. Ces localités montrent d'ailleurs pour ce genre de travail une aptitude et une supériorité qui leur en assureront toujours le monopole. Des échanges s'établissent parfois entre les différentes îles. Les *tapas* de Hivaoa (la Dominique), les fins bandeaux (*paë*) de Vaïtahu, les éventails et les pipes sculptées de Fatuhiva étaient fort estimés dans le groupe nord-ouest. En revanche, les huiles teintes, les onguens, les pommades, différens cosmétiques ou drogues fabriqués à Nukahiva par les *kakius* ou les *tahuas*, ont des vertus merveilleuses, appréciées, partant payées fort cher dans le groupe sud-est. Les barbes de vieillards jouent un grand rôle dans ces transactions.

Trente ou quarante navires, baleiniers pour la plupart et presque tous américains, hantaient ces dernières années l'archipel des Marquises. Ils s'y ravitaillaient d'eau, de bois à brûler, de patates douces, de cochons et de volailles. Quelques troqueurs munis d'une petite pacotille venaient aussi parfois approvisionner les trafiquans étrangers, qui revendaient en détail aux indigènes. Les troqueurs ont encore pu se procurer sur l'île d'Hivaoa des bûches de bois de

santal; mais ce bois précieux est devenu fort rare, il croît au penchant des précipices, et l'exploitation est tellement difficile qu'elle rebute les naturels.

Si avec la réduction du personnel français on a vu se tarir les principales sources du revenu des indigènes, et s'affaiblir l'espoir de familiariser ces populations avec les travaux agricoles et industriels, il semble qu'un progrès moral se soit accompli en ces dernières années à Nukahiva. Nos missionnaires, après onze ans de tentatives infructueuses sur Vaïtahu et deux années d'essais également inutiles à Fatuhiva, ont dû quitter la première île en 1849, la seconde en 1855, pour concentrer tous leurs efforts sur Nukahiva, Huapu et Hivaoa, les points les plus importans et les plus peuplés de l'archipel. Six pères de la congrégation de Picpus et quatre pères convers habitent aujourd'hui ces trois îles. Leur supérieur, M. Dordillon, évêque de Cambysopolis, réside à Taiohaë : son humble demeure se dresse sous un dais de verdure, au bord du ruisseau de la vallée d'Ikohe. Tout auprès s'élève, non moins humble, la petite chapelle de la mission. Elle a pour clocher un arbre d'où s'élance à certaines heures la voix d'airain qui appelle les chrétiens à la prière. Te-Moana, une fois encore abjurant ses croyances, a reçu le baptême en 1853. Entraînée par son exemple, la plus grande partie de la population de Taiohaë a embrassé le christianisme. Il paraît même qu'à la suite de la dernière expédition contre les Taïpis Vaïs (22 août 1857), les chefs de cette tribu, en faisant leur soumission, se sont ralliés à nos croyances religieuses, et que les fières peuplades de la baie du Comptroller, jusqu'alors rebelles à notre ascendant, se portent en masse vers nos missionnaires. Sans s'exagérer la valeur d'une foi éclose sous l'empire de sentimens d'intérêt ou de crainte, en faisant aussi la part de la curiosité et de l'engouement qui, chez ces naturels légers et versatiles, est un stimulant des plus réels, la tendance que je signale mériterait encore d'être prise en considération. Ne fît-elle qu'établir des rapports plus suivis entre les indigènes et nos missionnaires, ouvrir à ces derniers l'accès de toutes les parties de l'île et leur y assurer un accueil moins défiant, un progrès se serait réalisé. En effet, avec la pénétration dont ils sont doués, les canaques ont vite reconnu que les apôtres chrétiens formaient une classe à part, dévouée, charitable, patiente, austère et inaccessible à leurs grossiers instincts. Aussi ont-ils pour eux une estime qui s'est manifestée en diverses circonstances. C'est un fait aujourd'hui notoire que la présence d'un missionnaire catholique sur une des grèves de l'archipel est une garantie de sécurité pour les navigateurs, à quelque communion qu'ils appartiennent. Les mœurs y sont comparativement plus douces, les rapports avec les

naturels plus faciles. Les capitaines de navires, sachant en outre que, dans l'éventualité d'un différend avec les indigènes, l'intervention conciliante et désintéressée du missionnaire ne leur ferait pas défaut, recherchent de préférence le lieu où il a planté sa tente.

Malheureusement les missionnaires sont aux Marquises trop peu nombreux et trop détachés des choses de ce monde. S'ils pouvaient d'une façon suivie donner eux-mêmes aux indigènes l'exemple d'un travail manuel, s'ils employaient la persistante énergie dont ils sont doués pour la propagande catholique à prouver d'abord à quelques néophytes qu'on peut tirer du travail un bénéfice plus digne et supérieur à celui qui résulte à peu près uniquement de la prostitution, ils réussiraient, je n'en doute pas, à entraîner petit à petit la population dans une voie nouvelle, et mettraient un terme aux débordemens et à cette débauche précoce si préjudiciable à la reproduction de l'espèce. Il est assurément très sage de baptiser les sauvages, de leur enseigner la morale, mais il n'importe pas moins de leur donner les moyens de la suivre, aujourd'hui surtout que l'occupation leur a créé des besoins, les a initiés à des jouissances dont ils n'avaient aucune idée. Soit que les divers commandans des Marquises n'aient pas été bien pénétrés des intentions du gouvernement, soit que le gouvernement, préoccupé d'intérêts plus sérieux et plus immédiats, ait négligé de formuler catégoriquement ses intentions, la présence d'une force armée à Nukahiva n'aura abouti qu'à faire craindre et respecter le nom français : c'est déjà quelque chose; mais il reste maintenant à le faire aimer et bénir. Aux missionnaires reviendra sans doute tout l'honneur de cette noble et délicate mission. Leurs succès aux îles Gambier (1) nous donnent l'espoir que les Nukahiviens recevront d'eux à leur tour l'impulsion destinée à les conduire vers un état social digne de nous.

MAX RADIGUET.

(1) La puissante action des missionnaires aux îles Gambier n'est pas sans analogie avec celle qu'eurent les jésuites dans leurs *réductions* du Paraguay. Les habitans de Mangareva, naguère encore anthropophages de la pire espèce, savent aujourd'hui écrire et lire le polynésien; ils bâtissent des maisons semblables aux nôtres, utilisent les terres cultivables de l'île, récoltent du maïs, du coton, différens légumes, tissent les vêtemens qu'ils portent, et accomplissent surtout leurs devoirs religieux avec une régularité exemplaire.

DE

L'ESPRIT DU TEMPS

A PROPOS DE MUSIQUE

M. MEYERBEER.

La musique, cet art pour ainsi dire né d'hier, a déjà son histoire, dont le mouvement social, politique, industriel des idées modernes provoque et décide les transformations et les vicissitudes. Il y eut jadis un temps où l'art des Bach et des Haydn se suffisait à lui-même, où nul ne se fût avisé de vouloir chercher dans une œuvre musicale autre chose que de la musique : période édénique pendant laquelle un septuor, une symphonie, un opéra même, n'étaient que petits sentiers où l'on se promenait de mélodie en mélodie, comme en un frais jardin tout parsemé de roses vous iriez d'une fleur à l'autre, respirant les parfums, admirant l'éclat des couleurs, et ne demandant rien en surcroît de ces simples et douces sensations. Alors, quand il avait approfondi les mystères de la *basse fondamentale*, parcouru les labyrinthes de l'*harmonie*, pénétré les arcanes du *double contre-point*, un compositeur estimait en savoir assez et se croyait le droit d'invoquer certaines dispenses pour le reste des connaissances humaines. Lisez les lettres que le jeune Mozart écrivait d'Italie à cette époque, et vous verrez qu'il n'y est question que de chanteurs et de cantatrices : les danseuses aussi l'intéressent par momens; mais du Vatican et du Colysée pas un mot. On était alors musicien, rien de moins, rien de plus, et le maître, en com-

posant son ouvrage, ne se proposait d'autre but que d'y entasser toute sorte de richesses musicales. Aujourd'hui un pareil procédé ne serait plus possible, et l'esprit nouveau ne permettrait plus à un maître de se tenir à ce point isolé du mouvement des choses publiques. Si c'est un bien ou si c'est un mal, un signe de progrès ou de décadence, nous nous abstenons de le discuter; mais il n'en est pas moins vrai que la musique vit désormais d'une foule d'idées extra-musicales. « On pourrait, je le vois, vous appeler le seigneur Microcosme, » dit Méphistophélès à Faust, et ces paroles du vieux diable de Goethe, nous les appliquerions, mais sans ironie, à tel grand compositeur de la période actuelle, à M. Meyerbeer par exemple. Chez quel homme en effet se résument mieux toutes les tendances, tous les raffinemens, toutes les spéculations d'un âge dont le moindre tort est de n'être point simple, et qui, en rapprochant les distances, en créant à l'esprit humain mille ressources pour accroître le trésor de ses connaissances à peu de frais et sans dépense de temps considérable, devait nécessairement agrandir le domaine des arts?

Il existe certaines anecdotes traditionnelles sur la vie des grands artistes qui en quatre mots caractérisent un homme et une époque, et mériteraient à ce seul point de vue d'être rappelées à la mémoire du public, alors même qu'une impitoyable critique prétendrait nous démontrer qu'elles ne contiennent pas un mot de vrai. Authentique ou non, la légende qui fait mourir Léonard de Vinci dans les bras de François Ier exprime on ne saurait mieux les rapports d'intimité où vivaient au XVIe siècle les rois et les artistes. J'en dirai autant du mot prêté à Michel-Ange : « Sanzio a traversé la chapelle Sixtine, » mot qui certes peut bien ne pas être vrai, mais qui définit à merveille, et avec la pointe d'ironie qu'on peut admettre en pareil cas, la troisième manière de Raphaël. On prétend de même que Mozart, voyant un jour le jeune Beethoven improviser au piano, se serait écrié : « Ou je me trompe fort, ou celui-ci aura quelque chose à nous dire. » Ce pronostic, nous le croyons du moins, n'a pas menti, et la suite est venue en effet démontrer assez généralement que Beethoven avait « quelque chose à dire. » Ici nous voudrions citer un passage d'un écrivain allemand qui, selon nous, rend avec beaucoup de justesse ce qu'il y a d'extra-musical dans la conception de cet immense génie. « Cette fois, écrit M. Julien Schmidt en parlant des symphonies de Beethoven, on sent qu'il ne s'agit plus de tous ces lieux-communs de joie et de douleur qui jusque-là servirent de texte à la musique instrumentale : un monde inconnu s'ouvre à nous, le monde de l'esprit. Nous entendons gronder ses mystérieux abîmes, et nous nous tourmentons à comprendre

leurs voix. Se rendre compte de ces sensations, traduire les sons en paroles, devient un besoin pour chacun, et, quoi qu'en dise le musicien de profession, qu'un tel abus met hors de lui, en dépit des banales colères du critique routinier, vous vous sentez au cœur je ne sais quel désir immodéré d'aller au fond de ces ivresses délirantes et de ces titaniques désespoirs (1). » J'ai cité ces lignes parce qu'elles constatent une fois de plus un fait sur lequel d'ailleurs tous les bons esprits sont d'accord, à savoir que le plus grand musicien reconnu jusqu'ici, Beethoven, en composant ses symphonies, est arrivé à produire des effets en dehors du domaine de la musique. Or, si Beethoven se propose des problèmes psychologiques, qui empêche que d'autres n'abordent carrément l'histoire? Ne rions pas de ces généreuses tentatives, car autant vaudrait nier Weber et Rossini, celui-là si vigoureusement enflammé des colères patriotiques de 1813, et dont le romantisme respire je ne sais quelle sauvage haine de la France; celui-ci le sage et l'heureux du siècle, le musicien par excellence des heureux jours de la restauration.

Et cependant, à cette idée que la musique doit être de son temps, n'y aurait-il pas aussi de très curieuses objections à faire? En ce sens, un ingénieux esthéticien, cherchant à définir dans un intéressant ouvrage les limites de la musique et de la poésie, se demandait dernièrement en quoi par exemple un Sébastien Bach pouvait représenter le siècle de Louis XV et de Voltaire, et quels rapports ont pu exister entre la société qu'a peinte Hogarth et l'œuvre d'un Handel. Or ceci mérite éclaircissement, et tout en admettant que la musique se soit maintes fois trouvée en parfait désaccord avec l'esprit du temps, il suffit d'étudier un seul instant la cause de ce désaccord pour demeurer convaincu que s'il a dû en effet exister dans le passé, il ne saurait avoir désormais de raison d'être ni dans le présent ni dans l'avenir. La musique n'est point, comme la poésie, un art dont le secret se révèle à nous dès le berceau; elle a au contraire, de même que l'architecture, la statuaire et la peinture, un côté technique qui veut être étudié avec efforts, laborieusement approfondi. On sait quel merveilleux héritage l'ancien monde, en s'écroulant, livra aux temps nouveaux, et tout ce qu'à un jour donné eurent à recueillir dans ses immortels débris l'architecture, la statuaire et la peinture. Il n'en fut point de même pour la musique, art d'origine toute moderne, et qui, n'empruntant rien aux Grecs, rien aux Romains, dut accomplir dans le présent les diverses périodes de développement et de transformation que les autres arts avaient traversées dans le passé. Née seulement d'hier, il lui fallut,

(1) Julien Schmidt, *Histoire nationale de la Littérature allemande*, t. II, p. 410.

avant de marcher l'égale de l'architecture, de la statuaire et de la peinture, et d'emboîter en quelque sorte le pas du siècle, il lui fallut grandir, gagner des forces, faire ses années d'apprentissage, et ce n'est guère que vers notre époque qu'elle devait, à vrai dire, atteindre à la maturité. Aussi voyons-nous se précipiter les phases de son développement à mesure qu'elle approche de cette bienheureuse période qui va la mettre enfin en pleine possession d'elle-même.

Ou je me serai mal expliqué, ou chacun comprendra maintenant le désaccord qui vers 1755 devait exister entre l'esprit du temps et le génie d'un Sébastien Bach. Il n'y avait là qu'une question de forme, qu'une question purement *spécifique*, comme on dirait en Allemagne. La musique, n'ayant pas eu un développement analogue à celui des autres arts, vivait absorbée dans les difficultés de la syntaxe, dans son algèbre de problèmes harmoniques, dont la solution lui devait suffire jusqu'au jour où, les difficultés techniques étant surmontées, l'artiste n'aurait plus à dépenser le meilleur de sa vie et de son inspiration à se rendre maître de la forme, qu'il allait considérer désormais non plus comme le but suprême, mais comme le simple moyen d'exprimer son idée. A la période architecturale, dont Sébastien Bach serait le Vitruve, succède la période de l'âme, si délicieusement personnifiée dans Mozart. Avec Beethoven s'ouvre la grande, l'infinie période de l'esprit humain. Ce beau qui naguère suffisait à Haydn, à Mozart, ne suffit plus à Beethoven; sa symphonie est un poème, un drame, une épopée, et Shakspeare dans *Hamlet*, Goethe dans *Faust* et *Werther*, Chateaubriand dans *René*, n'ont pas plus puissamment rendu les troubles, la mélancolie, les désespoirs, les aspirations de l'homme moderne. L'œuvre qui pour les autres fut un travail d'artiste et de musicien devient pour Beethoven un acte de délivrance. Il y met toutes les tendresses, toutes les rêveries, tous les sanglots de sa grande âme; il y met jusqu'au fruit de ses lectures, et comme ce statuaire fondant son argenterie et ses joyaux pour remplir le moule du *Persée*, littérature, histoire, philosophie, tout lui est bon pour agrandir, ennoblir, régénérer la forme musicale (1).

Voilà ce que j'appelle un révélateur : de Mozart à Beethoven, la distance franchie est immense. L'un appartient encore au vieux monde, l'autre a le souffle et le verbe des temps nouveaux; l'un me représente Pérugin, l'autre Michel-Ange, le Michel-Ange de la chapelle Sixtine écrasé sous l'énorme poids des compassions

(1) Voyez, pour cet élément historique, *les Ruines d'Athènes*, les intermèdes d'*Egmont*, l'ouverture de *Coriolan*, et, pour le côté purement spéculatif, métaphysique, les sonates de la seconde et troisième période.

humaines, le titan sublime et douloureux si magnifiquement entrevu par M. Michelet dans quelques pages inspirées et presque sibyllines de son livre sur la *Renaissance*. Les œuvres de cette sorte se jugent par la règle même qu'on applique en les mesurant : essayez donc de juger cela d'après les simples notions du beau ordinaire! Du dessin et de la couleur, de l'invention mélodique et de la science instrumentale, à peine si l'on s'en occupe, tant vous absorbent la grandeur et la puissance de l'esprit qui vient à vous, et que portent ces courans électriques de l'art, comme jadis les flots de la mer portaient l'esprit de Dieu! Pour nous en tenir à la musique, là même est le point par où cet art touche à ce qu'il y a de plus élevé, — cet art que tant de gens s'obstinent encore à ne vouloir considérer que comme un délassement frivole, et dont Beethoven a pu dire qu'il le révérait comme une chose sacrée et le plaçait *au-dessus de toutes les philosophies;* ce qui n'empêcha pas un moment les rieurs de s'égayer fort de cette prétention qu'affichait la musique moderne de traiter des sujets en dehors de sa compétence! « Histoire! philosophie! politique! religion! qu'est cela? s'écriait-on de toutes parts; mais y pensez-vous, ma mie? Ce ne sont point là vos affaires. Allons, plus de folies! Retournons bien vite à notre clavecin. » C'était en vérité s'y prendre habilement pour nier le progrès que de s'attaquer à un art né d'hier, ressortant du pur domaine de l'intelligence et jouissant en outre de ce singulier privilége de voir ses moyens d'exécution s'accroître et se multiplier de jour en jour, d'un art enfin dont l'émancipation ne date que de Beethoven! Mais il paraît qu'il en doit être ainsi de toutes les causes, politiques, sociales, littéraires ou musicales; la plupart ont leurs émigrés, lesquels vous soutiendront au besoin que les chemins de fer n'ont été inventés que pour remonter le cours des siècles.

Un homme qui, Dieu merci, est bien de son temps, c'est M. Meyerbeer; suivez jusque dans ses moindres variations cette vive intelligence, et vous verrez comme tout y procède d'une façon complexe, Leibnitz dirait sphérique, comme en elle le développement musical ne s'isole jamais du développement des autres facultés pensantes. « Je suis homme, s'écriait Térence, et rien d'humain ne doit me rester étranger. » Il semble qu'à son exemple M. Meyerbeer se soit dit : « Je suis musicien, et rien de ce que les poètes et les historiens ont écrit, de ce que les philosophes ont pensé, ne saurait être ignoré de moi. » J'ignore naturellement ce que sera la musique de l'avenir; mais grâce à la partition des *Huguenots* je sais, à n'en pas douter, ce que devait être la musique du présent. Le spectateur se sent là tout de suite dans une atmosphère intelligente, où

le beau musical proprement dit ne se fait point acheter au prix du plus incolore, du plus inepte remplissage. Là tout se tient, et le principe fondamental de drame chanté une fois admis, vous êtes sûr que rien ne viendra heurter votre impression. « On objecte, écrivait La Harpe, à propos de l'*Alceste* de Gluck, dans la grande querelle musicale de 1777, qu'il n'est pas naturel de chanter un air de cette nature dans une situation passionnée, que c'est un moyen d'arrêter la scène et de nuire à l'effet : je trouve ces objections absolument illusoires. D'abord, dès qu'on admet le chant, il faut l'admettre le plus beau possible, et il n'est pas plus naturel de chanter mal que de chanter bien; tous les arts sont fondés sur des conventions, sur des données. Je n'ignore pas qu'Alceste ne faisait pas ses adieux à Admète en chantant un air; mais comme Alceste est sur le théâtre pour chanter, si je retrouve sa douleur et son amour dans un air bien mélodieux, je jouirai de son chant en m'intéressant à son infortune (1). » Et c'est justement ce qui arrive avec tous les personnages de M. Meyerbeer : vous jouissez de leur chant en vous intéressant à leur infortune. Il y aurait, on l'avouera, quelque naïveté à vouloir démontrer aujourd'hui qu'au seul point de vue exclusivement musical, la partition des *Huguenots* est un chef-d'œuvre. Ce que nous tenons à constater, c'est qu'un élément nouveau, un principe de vie et d'originalité, circule à travers ce noble ensemble, et qu'indépendamment de la beauté musicale des airs et des duos qu'ils chantent, Valentine, Raoul, Saint-Bris, le comte de Nevers et Marcel sont des figures humaines, historiques. Or cet élément nouveau, ce principe de vie, où M. Meyerbeer les aurait-il puisés, sinon dans l'esprit de l'époque, dans ce sens intellectuel si prompt à percevoir, si habile à s'assimiler les choses en apparence les plus étrangères à la compétence musicale, et qui trahit chez cet illustre maître le contemporain de Ranke et de Michelet. L'idée d'abord, puis la musique : ainsi procède, ainsi n'a jamais cessé de procéder M. Meyerbeer. Dans une étude sur son œuvre musicale, c'est également ainsi qu'il conviendrait peut-être de procéder, et le penseur pourrait nous aider à comprendre le musicien. Au point de vue purement musical, *Robert, les Huguenots, le Prophète,* n'appellent plus la discussion; au point de vue des intentions, des pensées *extra-musicales* qu'elles manifestent, des préoccupations générales auxquelles ces œuvres répondent, on nous accordera du moins qu'il peut y avoir encore profit à les étudier. D'ailleurs nous sommes de ceux qui pensent qu'on ne perd jamais son temps dans le commerce des mortels privilégiés qui sont nés en ayant *quelque chose à dire.*

(1) La Harpe, *Journal de politique et de littérature,* 5 octobre 1777.

I.

Giacomo Meyerbeer naquit à Berlin en 1794, d'une famille riche et à laquelle les illustrations ne devaient pas manquer. De ses deux frères, l'un, Guillaume, se rendit plus tard célèbre par ses travaux et ses découvertes astronomiques, et l'autre fut cet aimable, poétique et si regrettable Michel Beer, l'auteur du *Paria* et de *Struensée*, âme rêveuse et sympathique, esprit plein de savoir et de charme, à qui le temps seul a manqué pour se placer au premier rang. Chez le jeune Giacomo, la vocation éclata dès l'enfance; il avait à peine neuf ans que déjà il se faisait entendre en public, et que Charles-Marie de Weber pressentait en lui le plus grand pianiste de l'Allemagne. « L'art ouvre devant vous un magnifique avenir; venez chez moi, à Darmstadt : vous y serez reçu comme un enfant de la maison, et pourrez étancher aux sources mêmes cette soif de connaissances musicales qui vous dévore. » Ainsi lui écrivait l'abbé Vogler, l'organiste et le théoricien par excellence de cette période, le digne maître dont l'enseignement, après avoir formé tant d'élèves célèbres, — les Winter, les Ritter, les Knecht, — devait un jour donner au monde les auteurs du *Freyschütz* et des *Huguenots*.

C'est donc chez l'abbé Vogler que commença la *période de jeunesse* de M. Meyerbeer, cette période inquiète et agitée qui devait se continuer et finir en Italie. Vers la fin de ses études chez l'abbé Vogler, Giacomo Meyerbeer écrivait un oratorio : *Dieu et la Nature*, lequel se produisait à Berlin, non sans quelque succès, et valait même au jeune musicien le titre de maître de chapelle à la cour du grand-duc de Hesse. A la suite de ce brillant exploit, dont l'honneur avait rejailli naturellement sur son école, l'abbé Vogler quittait Darmstadt pour s'en aller, en compagnie de ses chers élèves, parcourir les principales villes de l'Allemagne, s'arrêtant ici et là lorsqu'un sujet d'études se présentait, et ne perdant pas une occasion d'instruire son monde en dissertant *de omni re scibili*. Selon les sages principes qui faisaient le fond de la doctrine de cet aimable et doux péripatéticien, ce voyage devait être en quelque sorte le couronnement des classes. Quand les joyeux compagnons musiciens eurent accompli leur tour d'Allemagne, le brave et digne prêtre leur donna sa bénédiction, à laquelle il joignit pour Meyerbeer le diplôme de maestro.

Une œuvre dramatique affectant le style de l'oratorio, *la Fille de Jephté*, fut le premier produit de cette liberté à laquelle il venait d'être rendu, produit du reste assez incomplet, s'il faut en croire les chroniques du temps, et qui, en dépit des magnifiques choses

que Weber prétendait y voir, n'obtint du public de Munich que l'accueil le plus médiocre. Un *Abimelech*, écrit à Venise dans le style de l'ancien opéra allemand, semblait une gageure contre l'esprit nouveau qui venait d'Italie, et n'eut point meilleur sort que *la Fille de Jephté*. Ces deux échecs, arrivant coup sur coup, étaient de nature à compromettre l'avenir d'un artiste, et le découragement s'en fût mêlé sans l'intervention de Salieri, qui, tout en relevant le moral abattu du jeune maître, lui conseilla vertement de s'en aller bien vite faire un tour en Italie, et de séjourner en cet heureux pays, où les citronniers fleurissent, jusqu'à ce qu'il y eût appris comment on écrit pour les voix. Meyerbeer profita de la leçon; il vint à Venise, entendit le *Tancrède* de Rossini et se convertit à la musique italienne, qu'il n'avait, à vrai dire, connue encore que par les ouvrages de Nicolini, de Farinelli et de Pavesi, qu'on représentait alors à Munich et à Vienne, et dont le style banal, routinier et plat, n'avait point en effet de quoi séduire une intelligence formée à l'école de l'harmonie allemande et nourrie de la moelle des lions. Cette conversion, après quelques mois d'études nouvelles, donna pour résultat *Romilda e Costanza*, ouvrage représenté sur le théâtre de Padoue en 1818, et dans lequel une mélodie élégante se mariait à un orchestre d'une harmonie plus riche et plus travaillée. Puis vint, l'année suivante, la *Semiramide riconosciuta*, écrite pour Mme Caroline Bassi, une tragédienne lyrique de ce temps dont on se serait souvenu davantage sans la Pasta, puis encore à Venise, en 1820, *Emma di Resburgo*, un succès d'enthousiasme qui, avec l'*Edoardo e Cristina* de Rossini, exécuté vers la même époque, entraîna tout sur son passage.

Meyerbeer tenait la fortune; son nom, déjà populaire, éveillait mille sympathies. Aux louanges cependant allaient bientôt se mêler les critiques, et les plus rudes allaient lui venir de sa propre patrie, de cette Allemagne où la traduction d'*Emma di Resburgo* avait apporté la nouvelle de son apostasie, comme si, en modifiant son style, en abondant davantage, vis-à-vis d'un public italien, dans les qualités qui constituent le vrai charme de la musique italienne, le jeune maître avait fait autre chose que ce que firent avant lui Handel, Hasse, Gluck et Mozart, qui, eux aussi, jugèrent expédient de composer en Italie des opéras italiens et de s'approprier certains dons naturels à ce beau pays de la mélodie et du chant. Weber, qui ne goûta jamais la musique italienne, à qui même cette musique fut toujours profondément antipathique, Weber publia à ce propos, dans la *Gazette de Dresde*, contre son ancien camarade, un article plein de colère et de sainte conviction. L'auteur du *Freyschütz* et d'*Oberon* avait dans l'âme de ces emportemens passionnés. On sait

quelle guerre implacable il provoqua en Allemagne contre Rossini et de quelles féroces diatribes il poursuivit longtemps le triomphateur (1). A Meyerbeer non plus il ne ménagea pas les apostrophes. Il se fâchait surtout de voir un condisciple, un ami, tourner ainsi le dos à l'école allemande, dont il comptait bien, lui, défendre les grands principes jusqu'à la mort. En attendant, Meyerbeer s'emparait en vainqueur de toutes les scènes d'Italie; à *Marguerite d'Anjou*, représentée à la Scala en 1822, et qui de Milan s'en allait bravement faire son tour d'Europe, succéda bientôt *l'Esule di Granata* pour Lablache et la Pisaroni, puis après un opéra d'*Almansor*, dont il y a peu de chose à dire, et, comme couronnement suprême de cette brillante période de jeunesse, le *Crociato*, qui fut représenté, non point à Trieste comme l'écrivait Weber à son frère Godefroid, mais à Venise, le 2 décembre 1825, par Veluti, Crivelli, Bianchi et Mme Méric Lalande.

Jusqu'ici, on peut le dire, Meyerbeer n'était point parvenu à la pleine et entière possession de lui-même; son génie, en quête de sa propre individualité, n'avait su encore comment s'y prendre pour se débrouiller au milieu de tant d'élémens étrangers qui l'encombraient de toutes parts. A ce compte, la partition du *Crociato* est une date, et l'œil exercé voit déjà, bien qu'indécise et tremblante, poindre dans ce chef-d'œuvre la clarté du feu créateur. Quiconque étudiera le *Crociato* avec intelligence sera frappé du caractère magistral qui s'y révèle. Plus d'hésitations, ni de tâtonnemens : l'auteur sait maintenant ce qu'il veut, où il va, et dans cette mélodie italienne qui se rapproche de plus en plus du grand style allemand, dans cette fusion systématique des deux styles, vous pressentez de loin ce qui sera un jour le secret du génie de l'auteur de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et du *Prophète*. Quoi de plus grandiose au point de vue dramatique, quoi de plus beau que l'introduction du *Crociato?* Sans aucun doute, les trois actes ne sont pas tout entiers écrits de ce style; mais laissez ce vigoureux esprit se développer librement, laissez agir sur lui l'influence française, et vous verrez ce qu'il en adviendra.

L'influence française en effet, personne n'y échappe; sans elle, n'eût-on pas vu Rossini s'arrêter à la *Semiramide*, et Meyerbeer au *Crociato?* Sans elle, point de *Comte Ory* ni de *Guillaume Tell*, point de *Robert le Diable* ni de *Huguenots!* Et dire avec cela que nous sommes la nation la plus anti-musicale! Oui, certes; mais les idées que la France remue incessamment, ces germes de fécondation universelle, littérature, histoire, philosophie, qui flottent dissémi-

(1) Voyez l'étude sur *Rossini*, *Revue* du 1er, 15 mai, 1er juin 1854.

nés dans sa vivifiante atmosphère, agissent à leur manière sur l'âme pleine de résonnance de ces bardes sacrés que l'Italie et l'Allemagne nous envoient. C'est ce qui fait que notre glorieuse patrie peut se vanter d'avoir inspiré en musique les plus fameux chefs-d'œuvre, tout en continuant à revendiquer l'immense honneur d'avoir créé le vaudeville! J'ai connu jadis à l'étranger un ministre passé maître dans l'art de la représentation, et qui prétendait que dans une maison bien tenue il fallait avoir un Allemand pour maître d'hôtel, des Anglais pour valets de pied, un Français pour cuisinier, un Italien pour confiseur, et des Slaves pour gens d'écurie. Je crois, révérence parler, qu'on en pourrait dire autant pour nos musiciens. Tirons-les d'Allemagne ou d'Italie, mais qu'ils viennent composer en France.

Meyerbeer vint donc en 1825 à Paris, où l'appelait une pressante invitation du ministre de la maison du roi. A peine installé rue Vivienne, à l'hôtel de Bristol, il se mit en rapport avec tout ce que la société contemporaine avait d'illustre et de distingué. Son esprit, ses talens, sa jeunesse, cette brillante réputation qui l'avait précédé, et disons aussi son air de bienveillance et de modestie, ses manières d'homme du monde, et jusqu'à cette grande fortune dont il usa toujours si galamment, firent de lui le héros du moment. Ce fut donc sous les plus favorables auspices que le *Crociato* se produisit, avec Donzelli, Mmes Pasta et Mombelli pour interprètes. A cette époque, Rossini menait sa fête, on sait avec quelles fanfares et quels hourras. Et cependant, même entre la *Gazza* et la *Semiramide*, le *Crociato* réussit à rassembler les élémens d'un magnifique triomphe. C'est qu'il y avait alors de l'enthousiasme pour tous les chefs-d'œuvre et des lauriers pour toutes les gloires.

Ainsi allait se clore la période de jeunesse du maître, qui devait se recueillir un moment avant de préluder à ses nouvelles destinées. Un temps d'arrêt s'ouvre alors dans la carrière du grand artiste. Marié en 1827, aux premières joies de la famille succèdent bientôt de cruelles épreuves, et ce n'est qu'au sortir d'un long et douloureux accablement, où l'a plongé la perte de deux enfans, qu'il se décide à se remettre à l'œuvre.

Nous touchons à *Robert le Diable*, terminé vers le commencement de juillet 1830 et livré à l'administration, qui déjà s'occupait de la mise en scène de l'ouvrage, lorsque la révolution éclata. Une dynastie séculaire qui croule entraîne bien des débris dans sa chute, et du haut jusqu'en bas tout le monde se ressent de la secousse. Le maître eut à supporter mille vicissitudes; mais, soutenu par la conscience de son génie, il s'en tira vaillamment, et l'ouvrage obtint le succès que vous savez.

Que dire aujourd'hui de *Robert le Diable* qui ne paraisse oiseux et rebattu? « Partout où je vois de grands effets produits, écrivait Goethe, j'ai pour habitude de supposer de grandes causes. » Et autre part : « Ce qui s'est maintenu vingt ans dans la faveur et l'admiration du public ne saurait cependant ne point être quelque chose! » *Robert le Diable* est de 1831; nous sommes en 1859, ce qui fait, si je calcule bien, une carrière de vingt-huit ans déjà parcourue au milieu des applaudissemens, — huit ans de plus que n'en exigeait le grand maître de l'esthétique moderne. Quand vous aurez compté le temps qu'a déjà vécu ce succès, mesurez l'espace des lieux qu'il a remplis. Que sont, même avec leurs dix mille francs de recettes chacune, les trois ou quatre cents représentations données sur notre grande scène auprès de l'unanime consécration décernée au chef-d'œuvre par les suffrages du monde entier? Dans quelle langue ne l'a-t-on pas traduit : allemande, anglaise, italienne, hollandaise, russe, polonaise, danoise? En Amérique comme en Angleterre, à la Nouvelle-Orléans comme à Londres, on a vu toute une saison la troupe française et la troupe italienne chanter *Robert le Diable* à tour de rôle. A Alger, à La Havane, au Mexique, et jusque sur la côte de Madagascar, jusque chez les sauvages, partout même curiosité, même attrait, même admiration.

J'ai souvent ouï dire que Meyerbeer avait eu le très rare avantage de rencontrer toujours d'excellens poèmes; mais pourrait-on nier que cette bonne fortune, c'est à lui-même, à son seul génie qu'il la doive? Meyerbeer suscite ses poèmes, il en commande le tracé, se réservant de redresser en temps et lieu les bévues de ses architectes et de vivifier cette lettre morte. Il y a dans *Robert le Diable*, dans *les Huguenots*, dans *le Prophète*, des élémens de style, de poésie, d'histoire, de philosophie de l'art, dont ne s'est à coup sûr jamais douté M. Scribe, qui, pour donner ample et libre carrière à l'imagination de son maestro, s'était avisé d'évoquer toute une théorie de nymphes au troisième acte de *Robert le Diable*, des nymphes portant des rameaux d'or, de vraies nymphes échappées des filets de Vulcain! Meyerbeer trouva l'invention délicate en plein moyen âge, sourit légèrement, et, sans avoir l'air d'y toucher, proposa la scène des nonnes.

Ce mot de philosophie de l'art que j'ai prononcé tout à l'heure, un bien gros mot en vérité, et dont il ne faut pas abuser, sied néanmoins merveilleusement à caractériser le génie de Meyerbeer. Il y a chez lui de ces effets qu'un simple musicien, si grand qu'on se l'imagine, ne saurait produire. Prenez un Italien de belle et bonne race, et donnez-lui à mettre en musique le trio de *Robert le Diable*; qu'y verra-t-il, fût-ce Mercadante ou Bellini? Une situation dramatique,

un morceau *à effet* pour ténor, soprano et basse; mais à ce puissant résumé de toute une période de l'histoire, à cette figuration solennelle de l'homme entre l'ange et l'esprit du mal reproduite sur tous les frontons des cathédrales, croyez bien qu'il ne songera pas une minute. La musique de Meyerbeer est l'œuvre d'un musicien de premier ordre, et aussi d'un penseur; en même temps qu'il y a des idées, il y a *l'idée*, et c'est pour cela que le trio de *Robert le Diable*, le quatrième acte des *Huguenots* et le quatrième acte du *Prophète* resteront comme les plus splendides manifestations de l'art nécessairement complexe de notre époque.

Robert le Diable avait mis Meyerbeer en tel renom, qu'il s'agissait de s'assurer au plus vite son prochain ouvrage; un traité lui fut donc proposé, par lequel il s'engageait à donner *les Huguenots*. Il y a dans l'existence de tous les hommes supérieurs une heure privilégiée, vers laquelle, du sein même des plus beaux triomphes, leurs souvenirs se reporteront toujours de préférence. Cette heure aimée et glorieuse entre toutes, qui fut pour Lamartine l'heure des *Harmonies* et de *Jocelyn*, a sonné pour Meyerbeer en 1836. Remarquez que je ne prétends point dire que l'artiste ait touché là le but suprême, qu'il ait atteint avec *les Huguenots* cette hauteur de laquelle on n'a plus qu'à descendre. Ce que je me plais à indiquer, c'est que la date de 1836 représente pour Meyerbeer cette heure incomparable où tout succède à l'homme de génie, où les moindres circonstances concourent à l'envi à la réalisation de ses souhaits. L'inspiration des *Huguenots*, Meyerbeer l'a retrouvée dans *le Prophète*, dans mainte occasion il la retrouvera, et toujours avec des qualités nouvelles, car il appartient, comme Goethe, à cette race d'esprits vaillans et progressifs qui se transforment et ne vieillissent point. Ce qu'il ne retrouvera plus, c'est cette jeunesse d'alors, ardente, passionnée, enthousiaste, éprise jusqu'à l'ivresse de poésie et de musique, centre merveilleux de résonnance et de vibrations; ce qu'il ne retrouvera plus, c'est Nourrit, Mlle Falcon, Levasseur, Habeneck, tout un monde d'artistes intelligens que *Robert le Diable* avait formés, et qui, fortement imbus des doctrines nouvelles, abordaient cette grande musique des *Huguenots* avec l'émotion de la foi. Certainement de très célèbres chanteurs se sont depuis fait jour à l'Opéra; ce qui appartient en propre à cette période, c'est cet esprit d'ensemble, cet effort en commun qui constituent au théâtre les vraies troupes.

De cette compagnie héroïque, Nourrit était l'âme, Nourrit, un chanteur et un lettré, un galant homme surtout, et qui, dans le saint zèle dont il brûlait pour son art, oublia si noblement ces soins de la fortune où presque tous se consument aujourd'hui. Je doute

que jamais aucun maître (et M. Meyerbeer moins que tout autre) ait rencontré sur cette terre d'imperfection l'expression complète de l'idéal entrevu par lui. Cependant, si l'auteur des *Huguenots* consentait à dire le fond de sa pensée, bien des raisons nous portent à croire qu'il finirait par avouer que celui qui de tous approcha davantage de ce *certo estro che vi viene all' mente*, ce fut Nourrit. Le nom de Rossini évoque Garcia, Bellini nous fait songer à Rubini, et le souvenir du grand artiste dont je parle reste irrévocablement attaché aux créations de Meyerbeer. A ce génie complexe, à cet infatigable remueur d'idées, un Italien de la classe des simples aurait, je crois, peu convenu. D'abord comprendre, puis chanter, ainsi le veut Meyerbeer, et Nourrit ne se contentait pas de comprendre pour lui, il comprenait encore pour tous les autres. Les enfans riaient presque à cette époque de voir chez un chanteur tant de prosélytisme. Hélas! où ce rire nous a-t-il conduits, et qui avait raison, de celui qui prenait au sérieux sa vocation, ou de ceux qui s'égayaient de son enthousiasme? Quel que soit l'art ou le métier auquel on s'applique, croire, avoir foi dans l'œuvre de son cerveau ou de ses mains, c'est en somme ici-bas la grande affaire; *porrò unum est necessarium*. C'est le privilége des maîtres croyans d'avoir des croyans pour interprètes. Voyez plutôt Beethoven et le Conservatoire : tels compositeurs, tels artistes. Dans ce monde de la pensée où tout s'enchaîne, le scepticisme des uns a bientôt réagi sur les autres, et l'on arrive ainsi peu à peu à ces époques de dégradation et d'ignominie où poètes, musiciens, exécutans, n'en veulent que pour ses sequins à ce bon public qu'ils bafouent, et dont chaque matin dans les journaux, chaque soir au théâtre, on irrite les plus vils instincts moyennant finance.

J'ai dit que Nourrit comprenait pour tout le monde. En effet, étudier son rôle, le composer, le *créer*, était pour lui la moindre des choses; il fallait encore qu'il s'occupât des mille détails de la mise en scène, vivant de la vie des autres personnages aussi bien que de la sienne propre, et ne s'épargnant ni travaux, ni pas, ni démarches pour motiver un geste, rendre une intention, rectifier un costume. Avec quelle sollicitude il veillait sur Mlle Falcon, digne élève d'un pareil maître! Quel zèle il mettait et quelle discrétion à la conseiller, à l'instruire, plein de tact et de mesure, et s'évertuant à ne laisser voir que l'ami dans le professeur! Mlle Falcon brillait alors de tout l'éclat de la jeunesse et du succès. De voix de soprano plus étendue, plus limpide, plus admirablement belle et *genuine*, et en même temps plus capable d'effets grandioses, on n'en saurait imaginer. C'était un métal incomparable, un timbre comme on en avait rarement entendu et comme il pourrait bien se faire qu'on en en-

tendît plus rarement encore, car la nature, pour me servir de l'expression d'un illustre poète, « s'égale, mais ne se répète pas. » Et avec cela la grâce et la distinction de la personne, des yeux *qui répandaient plus de lueurs qu'il n'y en a dans l'aube ou dans les étoiles d'un ciel d'Orient*, un front où rayonnait l'intelligence, une jeune tête entourée de plus d'espérances qu'il n'y a de fleurs et de bourgeons aux branches d'arbre par une belle nuit de mai! Aussi quels engouemens et quels triomphes! Et dans ces éloges dont on la comblait, dans cet enthousiasme des artistes et du public, quelle réserve délicate, quelle respectueuse émotion, comme si l'on eût craint, par de trop bruyans hommages rendus à la cantatrice, de profaner la pureté de la jeune fille! Les maîtres eux-mêmes se conformaient à ce sentiment qu'impose l'honnêteté, et Meyerbeer s'efforçait d'atténuer à son intention certains traits trop hardis du caractère de Valentine. On ne sait malheureusement plus assez quels ressorts inouis la voix emprunte à certaines conditions spéciales, on ignore que les vestales de l'art y sont les vraies reines. Là fut le secret de la toute-puissante influence exercée à diverses périodes et par Mlle Falcon et par Jenny Lind.

Ainsi marchaient les répétitions, ainsi se délectait dans les prémices de son œuvre cet esprit éminent et convaincu, ce cœur chaleureux dont l'art fait battre chaque fibre. De jour en jour, les beautés ressortaient davantage, et de cette gigantesque masse d'harmonie dont il avait fallu d'abord, et non sans de rudes efforts, sonder la profondeur, se dégageaient, comme d'une toile de Rembrandt, des cataractes de lumière. Les chœurs et l'orchestre, toujours indécis vers le début et volontiers enclins à médire de ce qu'ils ignorent, remplissaient la ville du bruit de leur admiration. Quant aux chanteurs, ils sentaient d'avance ce que cette musique allait faire pour leur gloire : c'était assez pour s'y dévouer corps et âme, même en dehors de la simple question du beau.

Les Huguenots furent représentés au mois de mars 1836. Après s'être mû, avec *Robert le Diable*, dans les régions du fantastique, Meyerbeer touchait ici le domaine de l'histoire. C'est surtout vers le milieu de l'ouvrage que le grand peintre se manifeste. Les trois premiers actes marchent lentement, la pièce va d'un train pénible et embarrassé, et ce n'est que par la grâce infinie des détails que le musicien vous intéresse. Il faut voir avec quelle variété luxuriante les arabesques s'enroulent, avec quelle aimable mollesse, quelle flexible distinction ces lignes mélodieuses s'allongent et se contournent! Vrai kaléidoscope musical où, dans un contraste qui n'exclut point la symétrie, les formes et les couleurs se succèdent rapidement. Chacun de ces actes, pour la magie des arabesques, me re-

présente un plafond d'Amboise ou de Fontainebleau. On en veut à Meyerbeer de ses tâtonnemens et de ses scrupules; bien des gens lui font un crime des conditions qu'il impose lorsqu'il s'agit de l'exécution de sa musique. Et cependant quoi de plus légitime et de plus naturel, quand on réfléchit à la manière dont lui-même il travaille, à l'esprit de suite qu'il apporte dans les moindres détails de sa composition? L'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* n'improvise pas; tout ce qu'il fait a sa loi d'être, et pour rendre dignement sa pensée, il faut beaucoup de voix, beaucoup de passion et infiniment d'intelligence : trois choses qui en général ne courent pas les rues. Ici tout se tient, et chaque personnage a son importance. Sans parler de Raoul, si brave et si ému, si poétique surtout, et dont la physionomie a frappé tout le monde, regardez au second plan, et prenez le duc de Nevers : n'est-ce point une physionomie avenante et courtoise, et qui rappelle les plus élégans portraits de l'époque?

J'ai parlé des arabesques de cette merveilleuse architecture dans le goût de la renaissance; mais que dire des effets du quatrième acte, de cette *bénédiction des poignards,* qui récemment à l'Opéra, dans un festival, fit pâlir toute musique à son voisinage, à ce point qu'on eût dit une explosion de l'Etna comparée à des feux d'artifice? Que dire du grand duo qui suit entre Valentine et Raoul, inspiration sublime, où l'on ne sait qu'admirer davantage de l'expansivité mélodique ou de l'intensité dramatique, et qui vous force à penser à la fois à Mozart et à Shakspeare? Ce duo, auquel les illustres interprètes n'ont jamais manqué, trouva du premier coup son expression la plus haute dans Nourrit et dans Mlle Falcon. Et il est en effet assez naturel que de tels artistes, égaux, sinon supérieurs à tous autres, s'exerçant sous les yeux du maître dont ils recevaient pour ainsi dire la pensée immédiate, aient trouvé le sens définitif, le *nec plus ultra* de l'exécution de ce morceau, qui fut aussi leur œuvre, leur *création.* Nourrit, qui ne négligeait pas un détail de ses rôles, ne perdait point de vue cette scène, qu'il regardait comme le point culminant de l'édifice : il s'y préparait, s'y élevait par degrés, et quand elle arrivait, l'abordait avec le calme énergique et l'autorité de la conviction.

De *Robert le Diable* (1831) aux *Huguenots* (1836), cinq ans s'étaient écoulés; il s'en passa treize entre *les Huguenots* et *le Prophète,* qui fut représenté à l'Opéra en avril 1849. C'est ici le cas de remarquer combien Meyerbeer appartient à son époque. Dans cette communauté même de sentimens et d'idées, avec elle est le secret de la grande influence qu'il exerce. *Robert le Diable,* l'opéra romantique par excellence, parut au plus beau de l'épanouissement

romantique; *les Huguenots,* si l'on s'en souvient, arrivèrent au moment où les polémiques religieuses allaient renaître, et ce fut au lendemain des journées de février, au milieu de la tourmente révolutionnaire, qu'on vit se lever *le Prophète* avec ses bandes d'anabaptistes prêchant le communisme aux populations égarées, et venant offrir au présent bouleversé de fond en comble le sombre et prophétique tableau des révolutions sociales du XVIe siècle. Γνῶθι σεαυτὸν, disait Socrate. Meyerbeer est un esprit trop sensé, trop réfléchi, trop éminemment philosophique et critique pour ne pas avoir mis ce précepte en pratique. Aussi va-t-il se perfectionnant de ce côté dans chacun de ses ouvrages, à ce point qu'avec *le Prophète* il semble avoir atteint à l'absolue connaissance de lui-même. S'il lui est arrivé jadis, aux temps du *Crociato* et même de *Robert le Diable,* de coqueter avec la mélodie italienne, il sait désormais que ces vanités-là ne sont point son affaire, et qu'à ce jeu banal de l'inspiration courante et du style facile, un maître tel que lui courrait risque d'être battu par le premier improvisateur venu de Bergame ou de Padoue. En revanche, il sait aussi quels coups il peut frapper, et de quelles créations, de quels effets il est capable, soit qu'il s'attache au symbolisme de l'histoire, comme dans *le Prophète,* soit que, comme dans *le Camp de Silésie,* il n'en veuille qu'à ses réalités.

C'est encore sous l'influence d'une idée, c'est en présence des appels adressés au vieil esprit de la Prusse par le roi Frédéric-Guillaume IV, que *le Camp de Silésie* fut écrit. Cette œuvre toute frémissante d'enthousiasme national inaugura dignement la nouvelle salle de l'Opéra, laquelle s'était élevée comme par magie des ruines de l'ancien théâtre, construit par le grand Frédéric et devenu en une nuit la proie de l'incendie. Ce temple des Muses se dressait calme et superbe, depuis tantôt un siècle, comme un palladium de l'art, vis-à-vis de l'Arsenal, ce palladium de la monarchie, de sorte que des deux hauteurs Apollon et son frère Mars pouvaient se contempler sans cesse, et que les chastes Muses ne perdaient pas de vue un seul instant l'austère Bellone. Ainsi l'avait voulu Frédéric II; la guerre l'ayant fait grand, il fallut que partout dans sa capitale la gloire militaire occupât le premier rang. Je m'explique ainsi pourquoi la statue équestre de Frédéric figure sur cette place, terrain d'ailleurs fort incommode à tous les autres points de vue, et d'où l'œil, quoi qu'il fasse, ne peut saisir l'ensemble de l'œuvre de Rauch, conçue, — cavalier, cheval et piédestal, — dans des proportions tellement colossales, qu'elle n'aurait pas trop du vaste espace du Champ-de-Mars à Paris pour se développer librement. Sur cette place s'élève isolée la salle de l'Opéra, dominant tout un groupe

d'édifices splendides. L'ancienne salle de l'Opéra, à l'intérieur enfumée et sombre, avait néanmoins quelque chose d'imposant. Soit qu'on s'imaginât voir revivre dans ces vastes espaces les personnages du temps passé, soit qu'involontairement on rattachât à ces murailles les traditions d'une période illustre pour les arts, l'ancien théâtre inspirait aux Berlinois un sentiment tout particulier : c'était l'*ancien opéra*, c'est-à-dire un objet de vénération, presque de piété. Or il advint qu'un soir le noble et respectable monument brûla. Par un coup de la Providence, la représentation avait cessé depuis longtemps, et par bonheur aussi aucun vent ne soufflait, de sorte qu'on put forcer la flamme à se consumer dans son cratère, et qu'il n'y eut en somme qu'un vieil édifice de moins dans Berlin. On prétend même que nombre de bourgeois ne virent dans ce désastre public que l'occasion d'avoir une salle d'opéra toute neuve et naturellement beaucoup plus belle. Cette salle s'acheva comme par enchantement, et d'autant plus vite que les anciens murs purent servir. Pour le matériel, les fabriques royales firent des prodiges; seulement, à la place du marbre, du bronze et des tapisseries des Gobelins, solides élémens des constructions et du luxe d'autrefois, on vit figurer le carton-pierre, le zinc, les tentures de damas et de velours. N'importe, pour les yeux l'impression devait être égale, sinon supérieure. L'éclairage au gaz, cette lumière à la blancheur de craie, succédant aux paisibles et modestes lueurs des bougies, allait séduire tout le monde, et ce serait à qui battrait des mains à ces idoles de carton-pierre versant des torrens de clartés à confondre de honte et de désespoir les pauvres nymphes de bronze du bon vieux temps.

Cependant cette salle non encore terminée était depuis six mois louée d'avance, et le jour de l'inauguration approchait au milieu de la curiosité la plus ardente. On savait que Meyerbeer venait d'écrire un opéra tout exprès pour la circonstance, et que dans cet opéra, dont M. Louis Rellstab avait fourni le *libretto*, le grand Frédéric, le *vieux Fritz*, comme on dit à Berlin, jouerait de la flûte. A l'incomparable attrait d'un tel programme, quel cœur vraiment prussien eût résisté? La représentation fut triomphale. La cour en gala, les femmes en toilette de bal, sous les mille feux d'un lustre immense, offraient un spectacle féerique, et de chaque bouche s'échappait au premier abord un cri d'admiration. La toile se leva, puis, après quelques scènes du plus pittoresque intermède, Jenny Lind parut en Vielka, svelte, fringante, un peu bohême, les pieds serrés en d'étroits brodequins. Elle chanta ces ravissans couplets dont Mlle Caroline Duprez et Mme Cabel nous ont, hélas! donné dans *l'Étoile du Nord* une si pâle traduction, et ce fut un élan, une verve, une in-

spiration, quelque chose dans le geste, dans la voix, dont rien ne saurait rendre l'originalité. Aussi quels enthousiasmes et quels rappels sur une scène jonchée de fleurs! Quelle joie pour certaines âmes de confondre dans le même bravo le maître et la cantatrice! Je vois encore parmi tant de nobles physionomies rayonner d'intelligence et de bonheur l'aimable visage de la comtesse W..., le centre à cette époque de toute la société de Berlin, et dont les rares talens eussent illustré les arts qu'elle cultive à l'ombre; l'amie des poètes, et qui, comme la Léonore du Tasse, s'abstient discrètement, trop discrètement peut-être, de vouloir toucher au laurier.

Le Camp de Silésie n'affichait du reste aucune prétention; c'était un opéra créé et mis au monde pour la circonstance, un opéra *national*, et d'où l'on avait, par mesure de haute convenance, fini par faire disparaître la figure même du grand roi, lequel, ne pouvant décemment se produire sur un théâtre et déplorant la grandeur qui l'attachait au rivage, devait se contenter de jouer dans la coulisse un air de flûte, ce qui ne laissa point de paraître assez comique, et fit dire aux mauvais plaisans de Berlin que *le vieux Fritz s'en était allé en flûte* (*der alte Fritz ist flöten gegangen*). La grande affaire de la mise en scène était de représenter dans leurs uniformes respectifs les divers régimens de la guerre de sept ans, et si au point de vue du pittoresque le succès fut complet, il faut dire aussi que la musique, par sa couleur militaire et son entrain caractéristique, y aida singulièrement. Nous avons vu depuis *le Camp de Silésie* devenir ici *l'Étoile du Nord* et conserver, en dépit des transformations du poème, en dépit de l'influence atmosphérique, tout autre à Paris qu'à Berlin, son originalité vigoureuse, son inaltérable force d'attraction. L'idée procédant davantage de l'idée, comme il arrive chez les maîtres ayant conquis cette absolue possession d'eux-mêmes qui coupe court aux hasards de l'inspiration, des motifs variés, rapides, fulgurans, jaillissant des chocs de l'orchestre comme l'étincelle du caillou, une instrumentation accidentée, profonde, insondable en ses merveilles, puis tout à coup des explosions à tout rompre, le heurt de deux armées, les chansons du bivouac, les défilés éperdus quand la trompette sonne, que le fifre glapit et que les tambours battent la charge, voilà cette musique étrange et bizarre, qui vous attire et vous repousse en même temps, dont il est permis de discuter les procédés, mais dont on ne saurait méconnaître la puissance. Cette fois plus de symbolisme, comme dans *le Prophète*, mais un tableau de genre animé, pittoresque, la vie soldatesque dans son va-et-vient, sa turbulence et sa confusion, *le Camp de Wallenstein* de Schiller mis en musique. Ce qui me plaît chez Meyerbeer; c'est ce commerce sé-

rieux et constant qu'il entretient avec le monde des idées; or ici l'Allemand se retrouve, et Weber n'eût point montré tant d'inquiétude à l'endroit des premières échappées buissonnières du jeune maître vers l'Italie et vers la France, s'il eût davantage réfléchi à certaines conditions de race contre lesquelles ni les fantaisies ni les engouemens du génie ne sauraient prévaloir, et qui gouvernent l'homme en dépit de sa volonté.

Libre à Rossini de se gausser du monde entier et de prendre en badinage ses propres chefs-d'œuvre; pour Meyerbeer, il ne rit de personne, et de lui-même moins que de quiconque. Le respect qu'il professe à l'égard de sa pensée, il l'étend d'ailleurs sur l'œuvre de chacun, et rien d'intéressant, de méritoire, à quelque titre que ce soit, n'échappe à son information, car si l'auteur des *Huguenots* aime *sa* musique (et qui pourrait lui en vouloir d'un goût si naturel?), ce qu'il aime surtout avec ardeur et foi, c'est *la* musique, et l'art n'eut jamais d'apôtre plus convaincu. On se demande souvent quel secret possèdent ainsi certaines intelligences pour demeurer jeunes et fécondes alors que tout vieillit autour d'elles. Ce secret, je vais vous le dire : c'est la recherche incessante du beau, la croyance au but qu'on se propose, l'amour de l'étude par qui se retrempent nos forces, une certaine curiosité de vivre et de s'instruire qui vous met en contact et en sympathie avec tout ce qui s'élève. On connaît d'illustres preux du romantisme de 1830 qui, depuis vingt ans retirés dans leur tour d'ivoire, comme l'empereur Barberousse dans sa grotte, ont tellement pris à tâche de s'isoler, qu'ils en ont perdu jusqu'au sentiment de leur époque, et qui ressemblent, au milieu des générations contemporaines, à ces personnages enchantés des contes de Perrault. Meyerbeer a d'autres habitudes, et ce n'est pas lui qui fermera jamais sa porte ou sa fenêtre à ces courans d'air, de lumière et d'électricité en dehors desquels l'imagination ne saurait vivre. Voyez plutôt comme il prête l'oreille aux bruits du temps, comme il en observe les indices, comme il en étudie les productions. A l'exemple de Goethe, il sait que tout a été pensé dans ce bas monde, et il *repense* en musique l'œuvre des poètes et des historiens, des statuaires et des peintres. Vous auriez peine à trouver quelque part une idée qui ne l'ait point ému, une poésie qui lui soit restée étrangère. D'Eschyle à Shakspeare, de Luther à Molière, de Ronsard à Novalis, où sa rêverie ne s'est-elle pas égarée! La *Chanson de Mai* à côté de la *bénédiction des poignards*, ou encore de cette ouverture de *Struensée*, dessinée et peinte comme les fresques de Cornélius dans le *Campo-Santo* de Berlin, composition austère et savante, faite pour ramener à la grandeur, à la sévérité de la forme première un genre de symphonie aujour-

d'hui traité sans conséquence et devenu une sorte de *pot-pourri* banal entre les mains des fâcheux amans de la muse légère! Romantique aujourd'hui et ne rêvant que chevaliers, ogives et nuits de Walpürgis, demain vous le trouverez ému jusqu'au fond de l'être du plus pur sentiment de la beauté classique, et c'est dans le culte de l'art simple, dans une action calme, mesurée, symétrique, qu'il cherchera à se reposer de ces drames tout remplis des plus violentes catastrophes et de conflits religieux et politiques.

II.

« Donnez-moi une musique qui m'apaise l'âme et me détende les esprits. » Ainsi parlait Goethe méditant son *Iphigénie*. Meyerbeer ressentit quelque chose de semblable au lendemain des *Huguenots;* on eût dit le passage de la jeunesse ardente, immodérée, à la maturité calme et réfléchie, je ne sais quelle réconciliation mystérieuse du poète avec lui-même. Il lisait Eschyle et Sophocle, et les mythes grecs ne cessaient pas de le préoccuper; un surtout l'attirait, Héro et Léandre. Il voyait dans la poétique légende des fiancés d'Abydos le motif d'un intermède antique à deux personnages, et comme c'était alors l'ère triomphante de la Grisi et de Mario, il lui semblait parfois ouïr les brises du Bosphore apporter la nuit à ses oreilles l'appel mélodieux de ces deux belles voix enamourées. Que de fois, au sortir des Italiens, il nous arriva d'évoquer au clair de lune d'une nuit d'hiver ces ombres frissonnantes que les théories de dominos se rendant au bal de l'Opéra et le cornet à bouquin des pierrots avinés effarouchaient bien quelque peu, il faut le dire!

> Quali colombe dal disio chiamate,
> Con l'ali aperte e ferme al dolce nido
> Volan per l'aer dal voler portate.

Nous en causâmes tant et tant, au coin du feu et sur l'asphalte des boulevards, que de ces éternelles conversations un poème en règle finit par résulter, un *acte antique*, un intermède dans le style d'André Chénier, car à cette bienheureuse époque tout ce qui s'écrivait, se composait et se rimait était à la manière de quelqu'un; Hoffmann débitait ses contes à la manière de Callot, et M. Sainte-Beuve ses *Consolations* à la manière de Wordsworth, sans parler de vingt autres s'évertuant et s'escrimant qui à la manière de Shakspeare, qui à la manière de Calderon, de Milton, de Byron, de Jean-Paul ou de Saint-Évremond :

> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Les pensers n'étaient pas toujours bien nouveaux, mais en revanche les vers n'étaient rien moins qu'antiques, ce qui pouvait surtout se dire du poème en question. J'ignore ce qu'il en advint, et si jamais une note fut écrite de cette partition d'*Héro et Léandre;* toujours est-il que cette fièvre antique eut son apaisement, et que l'auteur des *Huguenots* s'en délivra plus tard en mettant en musique l'*Orestie* d'Eschyle, tout cela sans préjudice des velléités romantiques qui devaient le reprendre à d'autres heures.

« Quel charmant poème d'opéra, me disait-il un jour, il y aurait à faire avec *l'Apprenti sorcier* de Goethe! Vous connaissez l'histoire? — Je le crois bien : un balai qui va puiser de l'eau et qu'on ne peut plus arrêter, car si l'élève a retenu la formule qui provoque à l'action, il a négligé d'apprendre celle qui la réprime, de telle sorte que le laboratoire qu'il s'agissait simplement de nettoyer va être inondé, lorsque par bonheur le sorcier revient et d'une parole *met un frein à la fureur des flots!* — A merveille, et n'estimez-vous point que ce serait là un ravissant sujet? — Oui, pour un acte, à l'Opéra. En effet, au lieu d'un vulgaire balai prenez une belle jeune fille plus ou moins ensorcelée par le nécroman, et vous voilà tout de suite en pleine fable dramatique. L'apprenti aime Séraphine et veut lui rendre son âme, que, pour des motifs dont il faudrait chercher l'explication, le vieux sorcier tient alanguie. Un jour donc que le maître s'est absenté, notre élève de courir à son évocation. Vous voyez d'ici le beau duo que cela ferait. Séraphine, jusqu'alors claquemurée dans une sorte d'existence purement végétative, se sent tout à coup naître à la vie; aux premiers mots de la formule magique, son âme tressaille, vibre, et bat des ailes à mille perceptions inconnues. Le soleil, les fleurs, l'insecte qui bourdonne, l'oiseau qui chante, l'eau qui coule, tout un monde de couleurs, de parfums, de sons et de merveilles l'étonne et l'éblouit. Elle voit, elle respire, elle aime! — Assez! dit alors l'apprenti, qui juge l'instant venu de modérer le prodige; mais le prodige, au lieu de s'arrêter, menace de grandir. Alors l'idée de la formule lui revient, il cherche à la prononcer, impossible d'en ressaisir la moindre syllabe, car de la phrase cabalistique l'insensé n'a retenu que la première moitié, celle-là par qui tout s'agite et s'anime, et que dans son trouble il répète à tort et à travers, évoquant sur ses pas, de tous côtés, une vie dont il est impuissant à contenir le débordement. Bientôt le laboratoire entre en danse, les tables et les escabeaux se trémoussent, l'alambic bouillonne et fume, l'eau coule des fontaines avec un bruit de source vive, les boas empaillés rampent et sifflent. Quel spectacle! quelle mise en scène et quelle symphonie! un vrai conte d'Hoffmann en action, *Antonia, le Pot d'or*, ces chefs-d'œuvre que vous aimez tant,

et dont il vous appartiendrait, cher maître, de nous révéler la musique. »

Si je prends plaisir à m'arrêter sur de pareils détails, à pénétrer pour ainsi dire jusque dans la conscience du maître, afin de mieux étudier son génie, c'est que j'ai la ferme conviction que rien ne se perd dans le monde des idées, et qu'on s'exposerait à de graves mécomptes en voulant n'admettre d'un homme que ce qu'il a produit. Dans ce qu'un homme produit aujourd'hui se retrouve tout ce qu'il a pensé depuis dix ans : que ces divers germes se soient ensuite modifiés et transformés sous un nombre infini d'influences climatériques, nul ne le conteste; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tout se retrouve et que les limbes mêmes sont fécondes. Quand, pour faire un grand poète, un grand musicien, un grand peintre, la nature elle-même s'y prend à plusieurs fois et très souvent brise le moule pour recommencer le lendemain sur nouveaux frais, quel artiste, si fort qu'il soit, se croirait exempt de ces hésitations, de ces tâtonnemens, tranchons le mot, de ces successions d'avortemens ignorés du vulgaire qui tiennent en éveil les facultés créatrices, et dont profitera tôt ou tard l'œuvre définitive en son ensemble? Bien avant M. Gounod, Meyerbeer avait eu longtemps l'idée de prendre Molière à partie; mais ce qui l'attirait, ce n'était point *le Médecin malgré lui*, ni les curiosités de ce genre : il s'attaquait à plus difficile, et du premier coup lia commerce avec *Tartufe*. Voilà, dira-t-on, un singulier sujet d'opéra! — Il se peut qu'au simple point de vue du répertoire ordinaire la chose paraisse en effet fort étrange, encore que la comédie de Molière abonde en vraies situations musicales; prenez l'introduction par exemple et la grande scène (j'allais dire le grand duo) du quatrième acte, se terminant en trio par la soudaine apparition d'Orgon, jusque-là caché sous la table! Mais en dehors de l'intérêt dramatique il y avait là pour Meyerbeer la peinture des caractères, les portraits, et c'est à ce propos surtout qu'il faut regretter que cette étude n'ait pas été menée à fin. Un *Tartufe* de Meyerbeer d'après Molière! cela vous mène à penser à certaines toiles de Titien, un autre peintre d'histoire qui faisait, lui aussi, mais seulement par occasion, des portraits qui sont restés d'incomparables chefs-d'œuvre. M. Meyerbeer, quels que soient les torts qu'on lui impute, a le sens du grandiose; il vise haut, et les principes auxquels il a consacré sa vie entière sont de ceux que l'art reconnaît pour légitimes. A la mélodie italienne, à l'élégance du style français unir la vérité de l'expression allemande, la profondeur caractéristique, le sens de la couleur et du pittoresque, se servir pour réaliser son idée, pour amalgamer ces élémens divers, de toutes les ressources de l'instrumentation mo-

derne, voilà, je suppose, une entreprise au-dessus de l'ordinaire, surtout si, comme la justice le veut, on ajoute que la plupart de ces découvertes instrumentales sont l'œuvre même de ce vigoureux génie.

Il fut un bienheureux temps où les poètes dramatiques, comme les romanciers, donnaient à tous leurs personnages les mêmes mœurs et le même langage sans aucune espèce de distinction d'époque et de lieu ! Vous écriviez une tragédie quelconque, la censure trouvait le sujet trop moderne, et vous en étiez quitte pour un changement de décor et de costume. Au lieu de se passer à Madrid, en plein XVIIIe siècle, l'action se passait à Ecbatane ou à Byzance, don Sanche s'appelait Ninus, Arbace ou Clazomène, et, grâce à cet innocent stratagème, les tirades étaient sauvées. Pour renverser et détruire ce beau système, il ne fallut rien moins que les romans de Scott, et les études historiques d'Augustin Thierry, et la critique de M. Villemain; j'allais oublier M. Guizot, qui, non content de prêcher lui-même par d'insignes exemples, traduisait et commentait Shakspeare. On sait quelle fut sur les œuvres de l'esprit l'influence presque immédiate de ce grand mouvement; la littérature s'en ressentit d'abord, puis la peinture, et puis enfin la musique. Ce fut Weber qui le premier fit profiter le drame lyrique de ces conquêtes de l'esprit moderne, car il ne faut pas oublier que la splendide renaissance dont je parle tenait alors en éveil toute l'Europe, et que si la France avait à produire les noms que je viens de citer, l'Angleterre avait Scott, l'Italie Manzoni, et l'Allemagne Schiller, Niebuhr et Goethe. La révolution fut donc partout simultanée en quelque sorte. Weber, homme de la tradition nouvelle, et qui, comme Beethoven, avait déjà plus d'intelligence, sinon plus de génie, que les grands maîtres du passé, Weber, instruit, lettré, ouvert à toutes les impressions de l'atmosphère ambiante, comprit sans peine par où la musique pouvait se rattacher à un tel mouvement. La couleur fut inventée, la musique dramatique, qui jusque-là, un peu à l'exemple des tragédies de Racine, n'avait parlé que le langage des passions abstraites, s'anima d'une vie plus complète. Et en même temps que l'orchestre trouvait une voix nouvelle pour exprimer le sentiment du pittoresque, chaque personnage du drame revêtait une individualité propre. Là, selon nous, dans cette combinaison du pittoresque instrumental et du caractère individuel des personnages, est le secret de la profonde originalité de l'auteur du *Freyschütz* et d'*Euryanthe*. Seulement, qu'on y prenne garde, même en ce sens, Weber est loin d'avoir tout dit; son naturalisme, si j'ose le dire, est un naturalisme essentiellement *local*, qui ne s'étend guère au-delà des forêts de sapins de la Suisse saxonne : il

lui faut la *Wolfsschlucht* et les incantations du chasseur noir. L'observation peut s'appliquer également à sa manière d'interpréter l'histoire. Sans parler la langue banale des romans de chevalerie du dernier siècle, les personnages d'*Euryanthe* n'ont en eux rien qui rappelle tout à fait l'époque, le pays où l'action se passe, et vous les prendriez bien plutôt pour ce qu'ils sont au reste, de vrais reîtres allemands du temps de Goetz de Berlichingen. Maintenant examinez *les Huguenots* de M. Meyerbeer, et comparez; quelle différence, et dans les grandes lignes de la conception, et dans les moindres accessoires! Comme ici la passion est humaine, et comme vous sentez de l'introduction à la fin que nulle autre période que celle des Valois n'aurait pu servir de cadre à ces figures qui, joyeuses ou sinistres, ivres des extases de l'amour ou des fureurs du fanatisme, ne cessent de se mouvoir devant vos yeux dans la réalité vivante des portraits de Vouet! Cette faculté de parcourir l'histoire au gré de l'inspiration et de voyager à travers le monde, d'aller par exemple du Paris de Charles IX au Münster de Jean de Leyde, du camp de Frédéric de Prusse à la lande bretonne, il se peut que de grands poètes l'eussent possédée; mais jusqu'à Meyerbeer aucun musicien, que je sache, ne s'en était fait gloire. « Génie très particulier à la fois et très cosmopolite, » ce mot que M. Saint-Marc Girardin appliquait naguère si ingénieusement au citoyen anglais, conviendrait ici à merveille à rendre ma pensée.

A ce compte, il y a du Goethe, et beaucoup, chez M. Meyerbeer; lui seul serait capable de passer d'*Egmont* à *Iphigénie*, du poème de *Faust* aux *Élégies romaines*. Que vous semble du *Pardon de Ploërmel?* Qui jamais aurait cru que l'auteur du *Prophète* se laisserait ainsi tenter par une églogue? La légende bretonne dans toute sa naïveté primitive, une pauvre égarée traversant la scène avec sa chanson qu'elle effeuille au bord des ravins, un fiancé que la soif des richesses entraîne un moment sur les pas du vieux sorcier, amour, chute et rédemption, telle est la très simple histoire de cette ravissante idylle, où revivent les mœurs et le pittoresque du pays, où vous respirez comme un parfum d'encens mêlé à l'âpre senteur des genêts. Pour la couleur, Brizeux n'en reviendrait pas, et je tiens d'un aimable archéologue, fort versé lui-même dans les études celtiques, qu'on ne saurait être ni plus vrai ni plus exact. D'ordinaire, avec M. Meyerbeer, le talent des *librettistes* importe peu. Comme pour lui l'idée est tout, les gens du métier se peuvent dispenser de se mettre en frais de fabrication. Quel absurde poème! s'écrie-t-on à propos de ce *Pardon de Ploërmel*. Je conviens en effet qu'il serait difficile d'imaginer une plus chétive conception; mais au fond de ce triste chef-d'œuvre se dérobait, insaisissable à d'autres

yeux, le filon musical d'une mine que l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* devait explorer à son heure. Quand on lui proposa *à l'essai* ce poème en un acte, écrit, à ce qu'on raconte, pour M. Duprato, et dont l'agréable musicien des *Trovatelles* ne se souciait que très médiocrement; quand on lui proposa ce poème, M. Meyerbeer y vit tout de suite ce que les *poètes* avaient oublié d'y mettre : la Bretagne! Il avait lu les légendes d'Émile Souvestre et les vers de Brizeux, il connaissait les ballades populaires traduites du celte par M. de La Villemarqué, et de cet ensemble d'études littéraires et de traditions se dégageait pour lui une poésie qu'il voulait rendre en musique. Gluck, dans sa préface d'*Alceste*, appelle le texte d'un opéra un dessin précis et bien ordonné que la musique a pour tâche de colorier. Or, de si haut que tombe cette allégation, je n'hésite pas à la déclarer une des plus erronées qu'on puisse entendre. Non, la musique ne se contente pas de colorier, elle transforme, elle est à la fois et le dessin et la couleur, et, quel que soit le texte dont elle s'étaie, elle l'étreint d'une force nouvelle et grimpante, et le fait bientôt disparaître sous les feuillages et les fleurs de sa luxuriante végétation. Ainsi dans *le Pardon de Ploërmel* semble avoir procédé la musique de M. Meyerbeer. Quel dessin lui donnait-on là, s'il vous plaît, à colorier? Voyez-vous M. Delacroix ajustant sa palette pour enluminer quelque banale ébauche? Non pas certes : si le sujet lui sied, il commencera par gratter la toile, quitte à le reprendre ensuite tout à son aise. Et c'est ainsi qu'a fait M. Meyerbeer : tout entier à l'émotion de l'idée inspiratrice déposée là par hasard, il a remué ce sol ingrat de fond en comble, et le poème musical de la vieille Armorique existe aujourd'hui.

On n'attend point que j'entre ici dans une discussion particulière déjà épuisée; mais si j'avais à m'occuper des détails, j'appellerais l'attention sur la partie fantastique de l'ouvrage. Fantastique! j'ai prononcé là un mot fort dangereux pour cette majeure partie du public qui en musique n'a pas les idées bien nettes. Weber, chacun le sait, a excellé dans le genre fantastique; Weber a composé le *Freyschütz*, un incomparable chef-d'œuvre, et c'est assez pour que, dans l'âge où nous vivons, tout musicien, quel qu'il soit, qui se mêlera d'oser toucher au monde surnaturel soit immédiatement accusé d'imiter Weber. Ce reproche, que j'ai dernièrement entendu faire à M. Verdi à propos de son *Macbeth*, combien de fois ne l'a-t-on pas adressé à M. Meyerbeer! Or rien, en somme, n'est plus injuste qu'une pareille critique, et de ce que tel compositeur d'aventure aura malencontreusement emprunté les procédés de l'auteur du *Freyschütz*, il n'en faut pas conclure que Weber soit le seul qui ait jamais possédé le secret d'évoquer le diable. Prenez la fa-

meuse scène de la *Wolfsschlucht* dans le *Freyschütz* et la scène du Val-Maudit dans *le Pardon de Ploërmel;* non-seulement des deux côtés tout est original, et dans les motifs et dans les combinaisons harmoniques, mais la couleur, l'esprit, le caractère, restent absolument différens. Les bruits mêmes des deux orchestres ne se ressemblent pas. Weber, je l'ai déjà dit, *localise* en quelque sorte son fantastique; M. Meyerbeer imprime au sien le sceau de cette vérité historique dont son génie a le sens profond. Comment, je le demande, deux grands esprits partis de points si différens se rencontreraient-ils dans la forme? Quels rapports peut-on trouver entre les sonorités stridentes de la scène où Gaspard fond ses balles dans le *Freyschütz* et la solennelle évocation des nonnes au troisième acte de *Robert?* La même chose peut s'appliquer à la manière dont M. Meyerbeer a traité la partie fantastique de son nouvel ouvrage, manière qui se rapprocherait plutôt de la symphonie passionnée de Beethoven que du style spécialement naturaliste de Weber; ce qui n'empêchera pas la discussion d'aller son train et les chercheurs d'analogies de crier à l'imitation.

Il est une autre question qui se reproduit sans cesse à propos de l'auteur des *Huguenots* et du *Pardon de Ploërmel*, question, selon nous, non moins ridicule, et que nous voudrions voir enterrée une bonne fois. Ainsi nombre d'honnêtes gens reprochent à M. Meyerbeer d'être un musicien trop *savant*. Musique savante! que veut dire cela? Mais toute musique digne de ce nom est savante aujourd'hui, et il y a autant de science musicale proprement dite dans *les Diamans de la Couronne* et dans *Jenny Bell* qu'il peut y en avoir dans *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*. Seulement, pour le public dont je parle, le motif frivole et dansant de M. Auber a sur la phrase ordinaire de M. Meyerbeer l'incontestable avantage de pouvoir aisément être retenu aussitôt. « Quand je donne trois heures de mon temps à l'audition d'un opéra, nous disait, au sortir du *Pardon de Ploërmel*, un illustre personnage, je prétends en savoir le fond séance tenante, et ne pas être obligé d'y revenir! » Voilà certes qui est parler; mais quel chef-d'œuvre résisterait à une semblable argumentation? A coup sûr, ce ne serait ni *Guillaume Tell*, ni *Zampa*, ni *la Muette*, et je ne vois guère que *le Postillon de Longjumeau* et *la Fanchonnette* qui soient capables de satisfaire un si légitime vœu! « Tout ce qui n'est point vers est prose, et tout ce qui n'est point prose est vers, » observe fort judicieusement le maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*. De même pour la musique : « tout ce que je fredonne est mélodie, et tout ce que je ne fredonne pas est science! » A ce compte, le septuor de *Don Juan* et le trio de *Guillaume Tell* sont des morceaux trop *savans*, et Beethoven, ce

puits d'idées, n'est qu'un puits de science! Mettez-vous donc en frais d'invention et de génie, dotez l'orchestre de richesses inconnues, donnez pour cadre à votre pensée musicale ces millions d'arabesques merveilleuses dont Raphaël au Vatican enguirlande sa peinture, et cette vie étrange et multiple répandue dans tous les coins de l'œuvre, cette exubérance de séve créatrice passera aux yeux d'un certain monde pour le résultat d'une érudition très méritoire sans doute, mais beaucoup trop compliquée, *et qui empêche l'oreille de bien saisir la mélodie!* Musique savante! A quels chefs-d'œuvre d'inspiration n'ai-je pas entendu appliquer cet anathème ridicule de l'ignorance et de la routine? Quand je pense que cela s'est dit et de la *Symphonie pastorale* et de l'ouverture du *Freyschütz!* Étonnons-nous ensuite de voir les mêmes préjugés se donner carrière à propos des ouvrages de M. Meyerbeer!

« Vous faites de l'orchestre, s'écrie-t-on encore de tous les côtés, parce que vous ne pouvez pas faire de la mélodie! » Il faudrait cependant tâcher de s'entendre. Voici un homme qui n'est point un mélodiste et qui, en dehors de trois grandes compositions où les idées foisonnent, a écrit la romance d'Alice : *Va, dit-elle,* la romance de Raoul : *Plus blanche que la blanche hermine,* la cantilène de Jean de Leyde : *Il existe un autre empire,* et cette incomparable phrase de Valentine au troisième acte des *Huguenots : Ah! l'ingrat, d'une atteinte cruelle!* c'est-à-dire ce que la mélodie a peut-être produit de plus pur, de plus frais, de plus large, de plus profondément senti. Le vrai mot dans cette affaire, c'est que M. Meyerbeer est un mélodiste et un très grand mélodiste; seulement l'idée dont procède son inspiration diffère absolument du système qui a cours chez la plupart des maîtres italiens et français d'aujourd'hui. Animer un caractère de la vie qui lui est propre, trouver le cri de la passion, rendre dans chacune de ses péripéties une situation puissante, voilà son génie et sa force. N'avez-vous pas présente à la mémoire cette prodigieuse scène du *Macbeth* de Shakspeare, lorsqu'après l'accomplissement du crime les deux coupables se retrouvent, et, déjà sous le coup de la justice de Dieu, ne s'adressent l'un à l'autre que des phrases entrecoupées et comme haletantes? Pour la grandeur du mouvement et la terreur de l'effet, je ne connais rien au théâtre, même chez Eschyle, de comparable à ce dialogue presque monosyllabique, où les questions et les réponses se croisent dans le vide en sifflant. Supposons maintenant qu'un tragique français de la tradition prétendue classique eût écrit cette scène si remplie d'épouvante en son laconisme, que d'alexandrins n'aurait-il pas mis dans la bouche de Macbeth! Nous aurions eu la complaisante description des angoisses du criminel, ainsi que l'apostrophe

obligée aux dieux infernaux, le tout pour en arriver à un effet de terreur assez voisin de celui que produisaient au théâtre Ventadour ces diables à perruques rouges gambadant autour de don Juan avec leurs torches de lycopodium. Or, que cette vérité nous plaise ou nous désoblige, il faut pourtant bien convenir désormais que la mélodie purement italienne, avec ses allures violentes, prolixes et déclamatoires, n'est guère autre chose que la fameuse tirade classique transportée dans le drame musical. M. Meyerbeer n'aime point les tirades, de là ce reproche qu'on adresse à sa mélodie d'être écourtée, fugitive, haletante, et de ne se montrer en quelque sorte que pour disparaître : critique qui pourrait avoir son à-propos, si elle s'appliquait à des inspirations simplement concertantes, mais dont le témoignage devient au moins fort récusable lorsqu'il s'agit d'œuvres essentiellement dramatiques. Personne au théâtre n'est plus vrai que M. Meyerbeer, ses adversaires eux-mêmes lui accordent le rare mérite de n'avoir jamais manqué une situation; mais s'il atteint parfois à cet accent de vérité suprême, c'est à la condition de s'attacher à tous les mouvemens, à toutes les péripéties. Étonnez-vous ensuite des continuelles évolutions de sa mélodie! Que de phrases incidemment évoquées qu'on voudrait retenir, et qui passent entraînées ainsi par le torrent de l'action qui se précipite! La musique de Mozart est belle parce qu'elle est belle; la musique de Beethoven est belle également parce qu'elle est belle, mais en outre parce qu'elle signifie quelque chose de beau. M. Meyerbeer évidemment relève de la même pensée, et ce sera son éternel honneur d'avoir systématisé au théâtre les grands principes de l'auteur des symphonies et des ouvertures d'*Egmont* et de *Coriolan*.

Résumons-nous : sur deux points essentiels, la vérité dramatique et la recherche d'un idéal incessamment élevé, M. Meyerbeer n'a jamais bronché. Esprit sévère et convaincu, personne plus que lui n'a horreur des concessions, et cependant M. Meyerbeer aime le succès comme les olympiens aimaient l'ambroisie. Or c'est ici que nous touchons à l'un des traits les plus remarquables de cette énergique physionomie. Ne rien concéder dans l'idée, poursuivre le but final dans la plénitude de son indépendance d'artiste, et réussir : problème difficile que l'auteur des *Huguenots* ne manque jamais de résoudre à son plus grand avantage! Rousseau jadis s'improvisait copiste de musique, on le sait, par respect pour son génie littéraire, dont il n'eût jamais voulu faire un gagne-pain. M. Meyerbeer en use un peu de la sorte à l'endroit du succès, se l'assurant d'avance, mais, comme le philosophe de Genève, qui se procurait les nécessités de la vie pour mieux sauvegarder la fière liberté de sa pensée, s'il fait la part du feu, c'est toujours en dehors de

son œuvre. Que n'a-t-on pas dit des nonnes de *Robert le Diable*, des patineurs du *Prophète*, des naïades des *Huguenots*, des deux orchestres de *l'Étoile du Nord*, enfin de la cascade du *Pardon de Ploërmel?* Resterait peut-être à se demander comment procèdent les autres compositeurs du temps présent. Loin de se montrer fort dédaigneux au sujet de ces pompes scéniques, nous voyons qu'ils les recherchent au contraire infiniment. D'ailleurs que nous importent ces préoccupations du détail, ce soin minutieux des accessoires, si par cet appel à la curiosité du vulgaire le maître ne travaille qu'à s'acquérir un droit de plus de lui faire entendre le plus noble langage de l'art? J'estime certes à leur valeur *la Dame Blanche*, *Joconde* et *le Domino Noir;* mais quand je vois M. Meyerbeer donner à l'Opéra-Comique une œuvre qui, conçue dans les justes proportions du genre, produit sur le public l'effet religieux et grandiose d'une symphonie de Beethoven, j'avoue que je ne me sens pas le courage de disserter sur les moyens préliminaires par lesquels l'auteur a rassemblé là cette foule qu'il transporte et moralise, et que je ne saurais lui en vouloir de s'être servi de l'autorité de son nom et de son génie pour élever vers l'idée de Dieu et de la nature tant de cœurs bourgeois étonnés de battre. « Celui-là, écrit Schiller, qui a fait assez pour les bons esprits de son temps a vécu aussi pour la postérité. »

Wer den Besten seiner Zeit genug gethan,
Der hat gelebt für alle Zeiten.

Cette parole du grand poète, qui fut par momens un excellent critique, M. Meyerbeer peut se l'appliquer et jouir en pleine liberté des succès de l'heure actuelle sans craindre le jugement de l'avenir. D'ailleurs, pour certains de ses ouvrages, la postérité n'a-t-elle point déjà commencé? « Cent ans! nous disait un jour une personne d'esprit; oh! ce livre est plus vieux que ça, il a vingt ans! » La partition des *Huguenots* touche à la trentaine. Pour les chefs-d'œuvre de ce genre, c'est avoir franchi le seuil des siècles. M. Meyerbeer a compris son époque, il a fait pour elle tout ce qu'il y avait à faire, et l'autorité si légitime qu'il exerce au milieu de tant de discussions passionnées prouve que son époque à son tour le comprend. Qu'il se rassure donc : quelle que soit la place que l'avenir lui assignera, elle ne saurait être qu'au premier rang et parmi ces artistes penseurs qui, comme Beethoven, ne cessèrent de tendre vers le bien, vers le mieux, et prirent pour devise ce mot de tous les génies vraiment puissans et convaincus : *Excelsior!*

HENRI BLAZE DE BURY.

DES

FORCES ÉLECTRIQUES

ET DES

RÉCENTES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ.

I. Aug. de La Rive, *Traité de l'Électricité théorique et appliquée*, Paris 1854-58. — II. Th. du Moncel, *Exposé des applications de l'Électricité*, Paris 1854. — III. Ant. d'Abbadie, *Sur le Tonnerre en Éthiopie*, Paris 1858. — IV. A. Becquerel, *Application de l'Électricité à la thérapeutique*, 1857. — V. Divers mémoires sur les effets de la foudre, dans l'*American Journal of Science and Arts*.

La marche des sciences physiques est essentiellement complexe. L'observation conduit à des vues théoriques sur les phénomènes de la nature, ces vues suggèrent la construction d'appareils qui développent bientôt des phénomènes nouveaux, et les conceptions théoriques primitives se modifient en conséquence; enfin la théorie rectifiée ou agrandie donne naissance à d'autres moyens d'expérimentation qui fournissent des applications qu'on eût d'abord vainement tentées. Les idées abstraites ne sont donc jamais séparées en physique des idées pratiques, et ceux qui attaquent les premières au nom des secondes ne s'aperçoivent pas qu'ils battent en brèche un édifice avec les pierres mêmes dont il est construit.

La science de l'électricité, dans ses récens progrès, nous offre un frappant exemple de l'étroite union de la théorie et de l'application. Dans les idées qui semblaient le plus appartenir au domaine spéculatif, elle nous a révélé la source la plus abondante d'inventions utiles et de procédés industriels. Cependant les applications que l'on a tirées de l'étude de l'électricité sont encore relativement peu

nombreuses, et si l'on n'a pu encore les multiplier dans la mesure de nos besoins, cela tient surtout à la manière étroite, incomplète même, dont on avait d'abord compris les phénomènes électriques. Les nouvelles données récemment acquises sur l'électricité sont venues rectifier, élargir sur bien des points les idées qu'on en avait conçues. Il faut que l'esprit s'accoutume à cette notion agrandie et plus exacte des phénomènes électriques, qu'il s'enhardisse en quelque sorte à les considérer sous ce nouvel aspect, à en tirer des forces nouvelles et de plus en plus variées. Ce sera l'œuvre du temps. En attendant, au milieu même des efforts, des recherches qui se succèdent chaque jour, il est utile peut-être de fixer, pour le public peu familiarisé avec les dernières expériences, l'état présent de la science sur ce point, où en est la théorie, où en est la pratique de l'électricité, et ce qu'on peut en attendre encore.

I.

Aux yeux des physiciens qui en constatèrent les premiers l'action, l'électricité était un fluide subtil et impondérable, capable de pénétrer plus ou moins les corps, suivant leur faculté conductrice. Ce fluide se présentait sous deux formes opposées, dues soit à deux natures d'électricité fondamentalement distinctes, soit à un excès ou à une diminution d'électricité naturelle. La théorie des électricités positive et négative a défrayé la physique jusque dans ces derniers temps; mais à mesure que le cercle de l'observation s'est agrandi, à mesure qu'on a constaté la présence de l'action électrique dans un plus grand nombre de phénomènes, on s'est convaincu que l'électricité n'est qu'une action moléculaire commune à tous les corps, et dont les effets sont à la fois plus simples et plus multiples qu'on ne l'avait imaginé. Ces effets se sont alors présentés comme la conséquence d'un fait général : l'ébranlement dont tout corps est susceptible, et d'où résulte un dérangement dans l'équilibre de ses molécules. Suivant la conductibilité et la constitution physique des corps ébranlés, l'électricité se manifeste plus ou moins facilement. A l'état naturel, chacune des particules d'un corps est susceptible d'acquérir l'une ou l'autre forme d'électricité, et si l'on voit des corps n'exercer aucune action sur ceux qui les environnent, c'est qu'à la même distance le pouvoir attractif des uns est égal au pouvoir répulsif des autres, comme on l'a directement démontré par des expériences fort simples.

La production d'électricité tient donc à l'état nouveau dans lequel se constituent les molécules du corps dit électrisé; il s'établit entre elles une sorte d'antagonisme, ou, pour parler le langage de la

science, un état de polarité. On n'est point encore d'accord sur la nature des phénomènes intimes qui s'opèrent lorsque les molécules d'un corps obéissent aux lois de l'affinité et de la cohésion; mais on sait que l'état polaire des atomes élémentaires, point de départ des phénomènes électriques, y joue un rôle considérable. Suivant la nature même des corps et les relations qui existent entre eux, l'électricité qui se manifeste, autrement dit qui devient libre, change de forme, car les propriétés électriques des corps n'ont rien d'absolu. On ne saurait, comme on l'avait fait d'abord, les classer en deux catégories distinctes, les uns électro-positifs, les autres électro-négatifs. Un même corps joue tour à tour ces deux rôles suivant qu'il est combiné avec tel ou tel autre corps.

Il est reconnu d'ailleurs que la propagation de l'électricité est un phénomène beaucoup plus général qu'on ne le croyait d'abord. On distinguait autrefois dans l'électricité deux états, l'état statique ou de repos, l'état dynamiqne ou de mouvement; mais cet état statique, qu'on appelle encore de tension, n'existe pas en réalité : le seul fait que la tension électrique d'un corps électrisé diminue prouve que l'électricité se propage hors de ce corps, comme l'ont d'ailleurs démontré de nombreuses expériences. Ce qu'on tenait pour un courant électrique a été depuis regardé comme un état de décomposition et de recomposition continu, comme un effet de la réunion et de la neutralisation successives des deux états électriques opposés dans les molécules. Or, du moment que la propagation de l'électricité, soit lente, soit rapide, est un fait général, l'état statique et l'état dynamique ne sont plus qu'une affaire de quantité. Si la neutralisation des deux électricités contraires se produit instantanément, on obtient une décharge électrique; si cette neutralisation est continue, c'est-à-dire si la continuité en devient sensible à nos moyens d'expérimentation, on obtient un courant.

La propagation de l'électricité, ainsi que l'a montré le célèbre physicien anglais Faraday, un des modernes législateurs de la science, ne s'opère point à distance; elle a lieu par l'intermédiaire des corps. Sous l'influence d'un corps électrisé, un autre corps se polarise; chacune de ses particules présente les deux électricités séparées l'une de l'autre, de telle façon que si le corps électrisé est positif, les électricités négatives de chaque particule se tournent toutes vers lui et les positives du côté opposé : c'est là ce qui constitue l'*induction*. Une semblable conception fait tomber la distinction fondamentale des corps isolans et des corps conducteurs; au moins cette distinction cesse d'être absolue. En effet, les expériences ont démontré qu'il n'existe pas de conducteurs parfaits, que tous les corps opposent à la propagation de l'électricité une résistance plus

ou moins grande; mais cette résistance n'est pas non plus insurmontable, et les corps dits les plus isolans, tels que le blanc de baleine, la laque et le soufre, ne sauraient contrarier le passage de décharges considérables d'électricité. La faculté isolante ne consiste que dans la résistance plus ou moins grande opposée par les corps qui en sont doués à la destruction des états électriques moléculaires, et cette résistance dépend de la nature, des dimensions, des conditions physiques du corps, aussi bien que de l'intensité de l'électricité accumulée sur le corps dit isolé.

Il y a plus : on a aujourd'hui de fortes raisons pour admettre, avec M. Faraday, que l'état électrique où se trouve un objet tient uniquement à celui des corps dont il est environné, et tout récemment un des plus illustres physiciens de l'Italie, M. Matteucci, a confirmé par d'ingénieuses expériences les idées du savant anglais. Isolant ou conducteur, il existe toujours au voisinage d'un corps quelconque un autre corps dont l'état électrique détermine le sien, en sorte que l'induction paraît être un phénomène général dans la nature. Suivant M. Faraday, il se produirait alors quelque chose de fort analogue à l'action et à la réaction des corps élastiques. Un ressort d'acier nous fournit l'exemple d'un corps susceptible de développer une force, dès qu'un agent extérieur l'a suscitée. La condition nécessaire pour que l'action du ressort se fasse sentir, c'est que celle-ci s'exerce au même degré dans deux directions opposées. Comprimons, puis étendons le ressort, et aux deux extrémités nous constatons l'existence de deux forces contraires : l'une peut être regardée comme positive, l'autre comme négative. Nous reconnaissons de plus que chaque section intermédiaire de ce ressort en spirale est dans un état semblable d'action et de réaction, c'est-à-dire dans cet état polaire dont parlent les physiciens. En estimant la somme des forces développées par les spires du ressort et la mesurant dans une certaine direction, nous devons nécessairement admettre qu'elle est la même dans la direction inverse. Les choses paraissent se produire ainsi dans l'électricité : tous les phénomènes de ce que l'on a appelé l'électricité positive et l'électricité négative s'expliquent jusqu'à un certain point par l'action et la réaction d'une force capable de se manifester à des degrés divers dans différentes substances. D'ailleurs l'expérience montre que l'électricité produite par induction est contraire et parfaitement égale en intensité à l'électricité qui la développe.

Quand on s'élève à une conception aussi générale des phénomènes électriques, on ne s'étonne plus de les voir accompagner presque tous les actes de la nature, et se développer plus particulièrement sous l'influence de la chaleur. L'élévation de température suffit en

effet pour rendre électriques des corps qui ne l'étaient pas. Cette propriété, constatée pour la première fois dans la tourmaline, a été reconnue dans d'autres cristaux. Les actions mécaniques donnent également naissance à de l'électricité. Il y a longtemps qu'on a noté le développement de l'électricité par le frottement. Toute autre cause qui détermine dans un corps solide un mouvement moléculaire produit encore de l'électricité. Ainsi il suffit de couper avec un corps tranchant, de limer ou de racler de la gomme laque, du soufre, de la résine, de la cire, du suif, du chocolat, etc., pour que les fragmens, en tombant sur un électroscope, instrument destiné à révéler la présence de l'électricité, le chargent de force électrique, et déterminent même des étincelles. Que l'on fasse varier le mode de désagrégation des molécules, et la nature de l'électricité variera aussi. On coupe par exemple, avec un couteau non aiguisé, du bois de hêtre chauffé : les fragmens qui se détachent accusent de l'électricité positive; qu'on prenne le bois de hêtre froid, et les fragmens seront électrisés négativement. Variez un peu l'expérience, aiguisez le couteau : les fragmens resteront négatifs, quelle que soit la température du hêtre. Je pourrais citer encore bien d'autres exemples analogues : dans le clivage des minéraux, la solidification des corps fondus, le simple écartement des particules d'un corps élastique, etc., on verrait toujours l'électricité accompagner un changement de la position relative des particules. L'électricité prend encore naissance dans les actions chimiques, et c'est ici le point de départ d'une des branches les plus fécondes de la physique. Toute action chimique détermine une production d'électricité qui se manifeste ou à l'état statique, c'est-à-dire de tension, ou à l'état dynamique, c'est-à-dire de courant.

Il est un autre ordre de phénomènes qui, au lieu de former une branche séparée dans la physique, ne doivent plus être envisagés que comme le résultat de l'action des courans électriques : c'est le magnétisme terrestre. Grâce à la belle découverte d'un physicien danois, OErsted, on a saisi le lien qui unit les phénomènes électriques à la propriété des aimans. On a reconnu que l'électricité agit sur un aimant, et qu'un aimant agit à son tour sur le courant électrique. Si l'on réunit par un fil de métal, dit fil conjonctif, les deux pôles d'une pile voltaïque, et qu'on suspende librement auprès de ce fil une aiguille aimantée, cette aiguille manifestera des mouvemens. Selon qu'elle sera placée au-dessus ou au-dessous du fil, disposée parallèlement ou à angle avec la direction du fil, les mouvemens de l'aiguille changeront de sens; elle se portera tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, et la direction sera aussi modifiée suivant que l'on fera communiquer le bout sud ou nord du fil avec le pôle positif ou

le pôle négatif de la pile, c'est-à-dire avec les extrémités de cet appareil qui se chargent d'électricité dite positive ou d'électricité dite négative.

C'est à Ampère que revient l'honneur d'avoir rattaché ces phénomènes, en apparence particuliers, à des causes plus générales, dont ce savant illustre n'a pas connu toute l'étendue. Ampère constata que l'action découverte par OErsted n'avait pas lieu seulement dans le voisinage du fil conjonctif, mais qu'elle était également exercée par toutes les parties du conducteur unissant les deux pôles d'une pile, et par la pile elle-même, lorsque ces deux pôles communiquent entre eux. Il remarqua en outre que le sens suivant lequel l'aiguille est déviée varie selon qu'elle est placée sur la pile ou sur le fil conjonctif. On étudia dès lors avec plus d'attention l'influence des courans électriques, on en rechercha l'action sur les corps magnétiques, c'est-à-dire susceptibles d'être aimantés. On parvint à aimanter l'acier à l'aide d'un courant, et à déterminer dans un barreau de fer doux un magnétisme temporaire. De là vint la construction d'électro-aimans, c'est-à-dire d'instrumens qui manifestent la propriété des aimans sous l'influence du courant électrique. Enfin en 1832 Faraday découvrit que le courant électrique pouvait, tout aussi bien que l'aimant, développer à distance dans un fil conducteur un autre courant. Un physicien français, M. Lallemand, a fait voir que ces courans instantanés, produits par l'induction, s'attirent ou se repoussent les uns les autres, comme le font les aimans et les courans électriques continus.

De la sorte, les phénomènes magnétiques ont été ramenés à des effets d'électricité dynamique. On a été plus loin : l'action sur les aimans avait été d'abord jugée particulière au fer et à certaines autres substances; on a fini par reconnaître que le magnétisme était beaucoup moins limité. Les corps sont tous influencés par l'aimant, autrement dit tous magnétiques, avec cette différence que l'aiguille aimantée attire les uns suivant son axe et repousse les autres suivant une direction perpendiculaire à cet axe. Les corps peuvent ainsi se diviser en deux classes, les *paramagnétiques* et les *diamagnétiques*. De la nature du corps dépend en outre l'énergie avec laquelle l'action de l'aimant se fait sentir.

L'électricité, dont les anciens n'avaient constaté l'action que dans l'ambre (*electron*), auquel elle doit son nom, se produit, on le voit, partout. Les sources de l'électricité sont aussi abondantes dans la nature que celles de la chaleur. C'est une des manifestations les plus générales de ces grandes lois qui régissent l'univers. Une fois l'étendue et l'universalité des phénomènes électriques reconnues, on a pu en démontrer non moins aisément l'unité ou

l'identité. La prodigieuse variété des effets de l'électricité avait conduit les savans à distinguer dans la production de ces phénomènes des causes essentiellement différentes. On admettait une électricité positive et une négative, deux fluides électriques et deux fluides magnétiques, une électricité statique et une électricité dynamique. En un mot, on comptait presque autant de causes qu'il y avait d'effets produits. On vient de voir qu'on prenait pour des principes différens des effets dus à une simple question de quantité ou à une variété de circonstances. Par exemple, l'électricité développée dans la pile voltaïque et celle à laquelle les machines électriques donnent naissance semblaient tout d'abord complétement dissemblables. Il n'y a pas de tension électrique dans le premier de ces appareils : les réactions magnétiques opérées par les courans de haute tension sont fort différens de ceux que fournissent les courans de nature voltaïque; mais le perfectionnement des appareils et l'étude plus attentive des faits ont rapproché des phénomènes d'une nature en apparence disparate. Un habile constructeur de machines, M. Ruhmkorff, a inventé un appareil d'induction appelé bobine, dans lequel les courans électriques acquièrent une tension aussi énergique que celle de l'électricité des machines. D'un autre côté, on a construit des piles, dites *piles sèches*, dans lesquelles l'électricité produite est d'une nature tout à fait statique, comme celle des machines. Une forte accumulation d'électricité positive et d'électricité négative s'y opère à chacun des pôles, et des étincelles électriques y apparaissent. De là est venue l'idée que l'électricité produite par les machines actuellement en usage et celle qu'on développe par les courans voltaïques ne diffèrent que par des degrés. Dernièrement un expérimentateur français, M. Gaugain, s'est convaincu que la loi d'intensité du courant électrique, reconnue pour les courans proprement dits, s'applique parfaitement au cas du mouvement lent produit quand on laisse écouler dans le sol l'électricité que fait naître une machine à frottement. Ajoutons enfin que les expériences de M. Faraday sur la vitesse de propagation de l'électricité ont mis en évidence la liaison étroite qui existe entre l'électricité statique et l'électricité dynamique. On savait déjà, grâce aux recherches de M. Colladon, que l'on peut produire un courant, accusé par nos instrumens, en soutirant, à l'aide d'une pointe, l'électricité statique accumulée sur un conducteur isolé. M. Faraday a fait l'inverse : il a réussi, en lançant le courant d'une pile voltaïque dans un long conducteur isolé, à le charger d'électricité statique. De nouvelles expériences compléteront encore ces démonstrations; mais il demeure évident qu'il ne faut point parquer dans des zones différentes du champ de l'électricité des phénomènes qu'on avait jugés à tort disparates.

II.

On comprend quelle perspective étendue un phénomène aussi général que l'électricité ouvre aux applications. Ce phénomène était à peine connu, que déjà on en tirait des inventions restées glorieuses; mais c'est surtout depuis la découverte des phénomènes électro-dynamiques que les applications se sont succédé avec rapidité, en étonnant l'esprit humain. L'histoire de tant de découvertes nous écarterait du plan de cette étude; je veux ici simplement noter le parti que, dans quelques-unes des applications de l'électricité, on a tiré des notions nouvelles, dues la plupart aux idées plus exactes qu'on s'est formées du jeu des forces électriques.

On a construit trois sortes d'appareils pour produire l'électricité: la machine électrique, la pile voltaïque, et la machine magnéto-électrique. Ces trois appareils, quoique capables de faire naître l'électricité sous toutes les formes, sont cependant plus particulièrement aptes à donner chacun une électricité particulière. La machine électrique détermine des décharges, la pile donne naissance à des courans continus, la machine magnéto-électrique développe des courans discontinus. Aussi, tandis que la machine électrique n'a été la source que d'un petit nombre d'applications, les deux autres appareils ont suggéré les inventions les plus précieuses. S'agit-il d'opérations chimiques, la pile voltaïque exécute ce qu'on avait vainement tenté avec les réactifs; veut-on obtenir certains mouvemens, les machines magnéto-électriques présentent l'immense avantage de les produire, non par l'emploi d'un moteur mécanique, mais par l'action d'une force physique qu'on développe ou qu'on anéantit à volonté. Les machines magnéto-électriques ont aussi produit d'ailleurs des effets chimiques analogues à ceux de la pile; mais comme les courans qu'elles développent sont discontinus et dirigés alternativement en sens contraire, il en résulte des effets un peu différens de ceux que détermine la pile.

La machine électrique et l'appareil de Volta sont des instrumens trop connus pour qu'il convienne d'en parler. Les machines magnéto-électriques sont d'invention plus récente, d'un emploi par conséquent moins populaire, et il est bon d'en dire quelques mots. La facilité avec laquelle le fer doux acquiert et perd son magnétisme, la rapidité du changement dans le sens de ce magnétisme suivant celui du courant qu'il développe, ont été utilisées pour donner naissance à des mouvemens de va-et-vient et de rotation. On a donc construit des machines dont le principe moteur a pour base l'aimantation que produit dans des barreaux de fer doux le pas-

sage d'un courant électrique voisin; tel est l'électro-moteur de M. Jacobi. D'autres machines, les électro-moteurs de M. Froment par exemple, sont mises en mouvement par l'attraction qu'exerce un électro-aimant sur une armature de fer doux. Toutefois, au point de vue de l'économie et de la puissance, ces machines sont fort inférieures aux machines à vapeur. Ce qui rend les appareils magnéto-électriques précieux, c'est qu'on peut développer en eux à volonté les courans électriques. De cette manière, ils créent ou anéantissent au moment voulu le courant dont on a besoin pour produire tout l'ensemble des phénomènes de l'électricité dynamique. M. Faraday et un habile opticien, M. Pixii, ont inventé à cet effet diverses machines; les plus perfectionnées sont celles de Saxton et de Clarke. Dans ces appareils, une barre de fer doux, ayant la forme d'un fer à cheval dont chaque branche est entourée d'un fil de métal que recouvre une substance isolante, la soie, est mise, par un mécanisme, en rotation devant les pôles d'un aimant recourbé. Un mouvement de roue ou de ressort suffit pour amener en présence d'un des pôles une des branches de la barre de fer doux. A chaque passage, il y a aimantation et désaimantation du barreau, par conséquent développement dans les fils qui enveloppent ses deux branches de deux courans électriques en sens contraire. On obtient des effets plus puissans encore en substituant à l'aimant naturel un électro-aimant ou aimant temporaire. Il suffit d'une seule pièce de fer doux, autour de laquelle on a enroulé deux fils de métal recouverts de soie. On fait passer à travers l'un de ces fils un courant voltaïque, en ayant soin de le rendre discontinu, et on obtient dans l'autre une suite de courans induits dirigés alternativement en sens contraire et correspondant au passage et à l'interruption du courant inducteur. Seulement l'emploi de la pile se combine alors avec celui de l'électro-aimant, et la machine participe de deux classes d'appareils.

Grâce à cette production à volonté des courans électriques, on peut les faire parvenir, à l'aide de conducteurs, à d'incroyables distances, car la rapidité avec laquelle l'électricité se propage est extrêmement grande. On n'est pas complétement d'accord sur la mesure de cette vitesse, qui paraît au reste varier suivant les circonstances. M. Gould a trouvé 25,600 kilomètres par seconde, MM. Fizeau et Gonnelle tour à tour 100,000 et 180,000, M. Wheatstone 460,800. Les nombres auxquels on est arrivé dans certains observatoires sont beaucoup moindres; ils donnent cependant encore une rapidité bien voisine de l'instantanéité. Ainsi, au moyen d'un fil conducteur mis en rapport avec un appareil convenable, il est possible de produire à distance, et l'on vient de voir à quelle

distance, les phénomènes d'attraction et de répulsion, et d'autres encore, qui s'accomplissent sous nos yeux avec nos machines. On peut par exemple déterminer la déviation, dans un sens ou dans un autre, de l'aiguille d'un galvanomètre, c'est-à-dire d'un instrument destiné à signaler la présence d'un courant électrique. Si, par une convention préalable, on s'entend sur le sens attribué à cette déviation, si l'on suppose qu'une déviation à gauche représente telle lettre de l'alphabet, deux déviations dans le même sens telle autre, etc., on aura aussitôt tout un système télégraphique, et plus les fils conducteurs seront nombreux, plus on multipliera les moyens de communication; on se formera tout un ensemble de lettres et de signes conventionnels. Voilà donc les télégraphes électriques constitués. Par des courans successivement transmis et interrompus, on fera mouvoir un aimant ou un électro-aimant agissant au besoin sur un mécanisme particulier, et l'on enverra une dépêche. En construisant des appareils *transmetteurs* et *récepteurs* convenables, on sera pourvu de tous les moyens de correspondre à distance avec la rapidité même de l'électricité dynamique.

Les télégraphes électriques ont été souvent décrits (1), et nous ne reviendrons sur ce sujet que pour signaler quelques particularités nouvelles qui s'y rattachent. Ces appareils si ingénieux ont en effet leurs causes d'erreur et leurs inconvéniens. Comme c'est un courant électrique qui opère la transmission, dès qu'une circonstance vient à troubler la circulation de ce courant, les indications cessent ou deviennent fautives. Déjà les fils conducteurs par eux-mêmes peuvent fournir à la foudre des moyens de propagation dangereux. On a vu parfois, et tout récemment encore, au milieu de violens orages, des étincelles se produire dans les bureaux de station. Aussi a-t-on proposé plusieurs parafoudres, afin de garantir les télégraphes contre les effets de l'électricité atmosphérique et d'empêcher la transmission imprévue de fortes décharges. Il y a plus, l'électricité atmosphérique fait naître dans les fils conducteurs des courans induits instantanés qui faussent les indications, et à cela on n'a pas encore remédié. La foudre n'est pas la seule cause perturbatrice qui agisse sur les télégraphes électriques; comme on y emploie les aimans, tout ce qui tend à troubler la distribution de la force magnétique apporte aussi une perturbation dans le fonctionnement de la télégraphie. On a remarqué tout dernièrement, à la suite de l'aurore boréale qui s'est manifestée dans la nuit du 28 au 29 août, que la transmission, d'abord embarrassée en certains points, a fini par être interrompue; les sonneries des fils inoccupés pendant la nuit

(1) Notamment dans la *Revue* du 15 août 1849 et du 1er juin 1853.

se sont toutes au même instant mises en action, les galvanomètres ont fortement dévié, tantôt à droite, tantôt à gauche; les aiguilles présentaient des mouvemens inaccoutumés. Plus les lignes de fils conducteurs étaient longues, plus la perturbation a été manifeste. Ces particularités ont été observées aussi bien en France qu'aux États-Unis. L'étroite liaison qui existe entre la production des aurores boréales et la distribution des forces magnétiques nous explique ces faits. Chacun sait effectivement que les apparences lumineuses qu'on désigne sous le nom d'aurores boréales, mais qui s'observent aussi dans le voisinage du pôle austral, se trouvent dans une orientation remarquable avec le méridien magnétique, autrement dit le plan qui passe par l'aiguille aimantée en repos. Le sommet du segment circulaire qu'entoure l'arc lumineux, le centre de la couronne radiée dont les rayons s'élèvent parfois jusqu'au zénith, sont placés, le premier dans le méridien magnétique, le second sur le prolongement de l'aiguille d'inclinaison. On n'a point encore découvert la cause de ce remarquable phénomène; mais le résultat des observations suffit pour démontrer qu'il est un effet du magnétisme terrestre. La terre peut être comparée à un grand aimant; elle a ses pôles magnétiques, qui exercent une action sur les pôles des aimans : elle aimante le fer doux. D'après les vues de certains physiciens, le soleil doit même aussi être envisagé comme un autre aimant, mais d'une puissance prodigieuse, agissant par influence sur le globe terrestre.

Des applications de l'électricité, les télégraphes électriques nous ont offert les plus curieuses; il en est d'autres qui ne méritent pas moins d'être signalées. On a construit des horloges électriques dans lesquelles la force motrice, au lieu d'être, comme pour les horloges ordinaires, un poids ou un ressort, est une force électro-magnétique. L'action d'aimans permanens sur une hélice ou une bobine parcourue par un courant y entretient le mouvement du pendule. C'est ce qu'on observe dans l'horloge de M. Bain, à qui l'on doit l'invention d'instrumens de physique des plus ingénieux. Un autre constructeur de grand mérite, M. Froment, à l'aide d'un mécanisme des plus heureux, est parvenu à rendre ces appareils indépendans de l'intensité facilement variable du courant électrique. Moyennant un poids qui agit sur le pendule, il lui imprime des impulsions toujours égales, et l'électricité seule est mise en jeu pour déterminer l'action de ce poids. On a aussi inventé un mécanisme propre à faire marcher d'accord des horloges ou des pendules ordinaires, en les réglant à chaque heure par le passage d'un courant électrique sur une horloge régulatrice. Plusieurs physiciens ont même réussi à construire des horloges qui télégraphient l'heure, la minute, la seconde, mar-

quées sur leur cadran, de telle façon que toutes les horloges d'un établissement, d'une ville, d'un chemin de fer, peuvent donner ensemble la même heure.

L'électricité a été, d'une manière non moins ingénieuse, mise à contribution dans les chronoscopes ou instrumens servant à apprécier la durée d'intervalles très courts, et qu'on a surtout appliqués à la mesure de la vitesse des projectiles lancés par les bouches à feu. Dans l'appareil imaginé par M. Wheatstone, un cliquet en fer doux, maintenu dans sa position par l'attraction d'un électro-aimant, arrête la marche d'un mouvement d'horlogerie. Au moment où le boulet s'échappe de la bouche à feu, le circuit à travers lequel passe le courant d'aimantation est interrompu par la rupture d'un fil tendu à la gueule du canon, et il y est rétabli à l'instant où le projectile touche la cible. Celle-ci est disposée de telle façon que le moindre mouvement qui lui est imprimé détermine un contact permanent entre un ressort et une autre pièce métallique. Le mouvement d'horlogerie et l'aiguille indicatrice qu'il conduit marchent ainsi pendant le temps qui s'écoule entre le départ du projectile et son arrivée au but; on a donc la mesure du temps, et par conséquent celle de la vitesse du boulet. M. Bréguet a inventé un autre chronoscope du même genre. On en doit un à M. Pouillet, dans lequel le temps que le courant met à circuler dans un galvanomètre est évalué par l'amplitude de la déviation de l'aiguille aimantée.

Discipliner l'électricité au point d'obtenir les mouvemens les plus complexes et les plus délicats, que la main de l'ouvrier pouvait jadis seul exécuter, tel est l'objet d'un appareil intéressant à d'autres titres. Déjà, grâce à une admirable invention, Jacquart était parvenu à faire accomplir, par la machine même, ce que faisait auparavant l'œil attentif du *tireur de lacs*. La découverte de M. Bonelli a substitué l'électricité aux combinaisons mécaniques si artistement mises en jeu dans les métiers à la Jacquart. Le dessin de l'étoffe à tisser est tracé à l'aide d'un vernis isolant sur un papier métallique. Il y a autant d'électro-aimans que d'aiguilles dans le métier à la Jacquart, et, par une disposition particulière, le fil qui entoure chaque bobine a l'une de ses extrémités toujours en contact avec le pôle d'une pile, et l'autre avec le papier. Le second pôle de la pile communique avec la surface métallique du papier, auquel est imprimé un mouvement de translation. En vertu de ce mouvement, le fil des divers électro-aimans se trouve en contact, tantôt avec une partie métallique, tantôt avec une portion non conductrice, selon la configuration du dessin. Dans le premier cas, le courant traverse l'électro-aimant; dans le second, il ne passe point. Un mécanisme met chaque électro-aimant en rapport avec une aiguille

verticale. L'électro-magnétisme, tour à tour développé ou non, suivant que le courant passe ou est interrompu, soulève l'aiguille ou la laisse en repos. Tel est en quelques mots le principe de cette machine merveilleuse, à laquelle l'inventeur, et depuis M. Froment, ont fait subir de notables perfectionnemens.

D'autres applications de l'électro-magnétisme prouvent avec non moins d'évidence l'étendue des ressources qu'on peut tirer du jeu combiné des attractions magnétiques. Citons l'appareil électrotrieur, destiné à séparer de sa gangue le fer extrait de la mine. Des barres de fer doux disposées autour d'une roue, en s'aimantant temporairement, attirent le minerai pulvérisé et le séparent ainsi des matières étrangères auxquelles il est associé. On a essayé de faire usage de l'électro-magnétisme pour obtenir une plus grande adhérence des locomotives sur les rails des chemins de fer, adhérence nécessaire quand la voie s'incline sensiblement, car autrement les roues des locomotives tourneraient sur elles-mêmes sans avancer, ou, comme disent les gens du métier, patineraient. M. Nicklès a proposé de faire usage d'électro-aimans placés le plus près possible des rails, de manière à exercer sur eux une action très puissante. On emploie aussi avec succès dans le service des chemins de fer un courant électrique pour mettre instantanément tous les freins en action, dès que le mécanicien veut arrêter le convoi.

J'ai noté plus haut le rôle que joue l'électricité dans les actions chimiques. La perturbation moléculaire qui s'opère alors est peut-être la source la plus puissante d'électricité. La force électrique neutralisée dans les corps est employée en grande partie à en maintenir les molécules, et la quantité que cette fonction nécessite est vraiment prodigieuse. D'après l'évaluation de M. Faraday, les élémens d'une simple molécule d'eau renferment 800,000 charges d'une batterie électrique de huit jarres égales ayant $0^m,2$ de hauteur, $0^m,06$ de tour, charges obtenues avec trente tours d'une puissante machine électrique. Donc, si la grande quantité d'électricité dissimulée au fond de ce gramme d'eau devenait libre, il se produirait une détonation capable d'ébranler tout un édifice. On comprend quelle source inépuisable d'électricité doivent être les actions chimiques, et quel parti on en peut tirer dans l'application. Que l'on fasse agir un liquide sur un solide comme dans la pile voltaïque, que l'on mette en présence deux dissolutions ou que l'on amène des gaz à exercer une action sur certains corps, il y a production d'électricité, il y a courant électrique accusé par le galvanomètre, et c'est surtout l'électricité dynamique qui se manifeste avec force en de telles opérations. La pile voltaïque n'est donc pas le seul appareil qui détermine des courans, et les plus simples expériences de chi-

mie en produisent aussi. Que l'on fasse réagir l'une sur l'autre, comme l'a montré M. Becquerel, deux dissolutions conductrices d'électricité entre lesquelles s'exerce une action chimique, même très faible, et voilà un courant qui se produit. Ainsi il n'est plus besoin de toute cette accumulation de plaques métalliques pour construire une pile : deux liquides réagissant l'un sur l'autre suffisent; un seul métal servira d'arc de communication entre ces deux liquides. De même l'hydrogène et l'oxygène, en agissant sur l'eau sous l'influence du platine, donnent naissance à un courant constant, et c'est sur ce phénomène qu'est fondée la construction des piles à gaz de M. Grove. Nous sommes armés de moyens bien variés pour décomposer les corps, pour en porter, à l'aide de conducteurs, les particules sur d'autres, pour précipiter les métaux et les réduire, pour préparer les corps simples, pour séparer les minerais des substances auxquelles ils sont associés. Il y a dans la nature une foule de corps qui ont pris naissance par l'action de véritables piles voltaïques dont la construction est due au hasard, et dès lors il devient possible de les reproduire. C'est ainsi que M. Becquerel est parvenu à former artificiellement divers produits cristallins.

L'électro-chimie fournit encore le moyen de déterminer sur la surface d'un métal un dépôt plus ou moins adhérent formé des particules d'un autre métal. C'est de la sorte que l'on étamait depuis longtemps les épingles, sans se douter qu'il y avait là une action électrique. La dorure, l'argenture, peuvent conséquemment s'obtenir, soit à l'aide de la pile, soit par des actions chimiques qui en reproduisent le phénomène. On sait que M. Elkington a réussi à dorer un métal par l'immersion dans une dissolution d'or, et que M. de Ruolz est l'inventeur d'un autre procédé de dorage à la pile. Ce dernier physicien est parvenu à platiner, à cuivrer, à plomber, à étamer, à zinguer divers métaux. La galvanoplastie nous a d'ailleurs appris, non plus seulement à obtenir des dépôts adhérens, mais de simples empreintes. Grâce aux découvertes de M. Spencer en Angleterre, de M. Jacobi en Russie, on peut déposer une enveloppe métallique sur le moule en creux ou en relief d'un objet à représenter, et obtenir ainsi l'empreinte de la surface du moule. On reproduit de la sorte des bas-reliefs, des bustes, des statues et une foule d'objets d'art; on fait la copie de cadrans de montre; on donne à des objets en plâtre l'apparence du bronze et du métal; enfin on va jusqu'à reproduire des planches destinées à la gravure ou à l'impression, soit en métal, soit en bois. Il suffit de faire déposer du cuivre, par exemple, sur des planches gravées en creux pour avoir des contre-épreuves en relief sur lesquelles on opère un second dépôt qui donne une planche semblable à l'original.

M. Grove est parvenu même à reproduire des images photographiques.

Telles sont les applications principales que l'industrie a jusqu'à présent trouvées dans l'électricité; mais la puissance des appareils dont on fait usage est encore très limitée. Le jour où l'on pourra mettre en jeu des agens plus énergiques, les résultats que l'on obtiendra seront naturellement beaucoup plus considérables, et un nouveau domaine d'expériences s'ouvrira aux efforts des savans.

III.

Il est un phénomène qui peut nous donner la mesure de ce que réaliserait l'électricité, produite sur une grande échelle : c'est la foudre. L'atmosphère est un immense réservoir où les attractions et les décompositions électriques opèrent des effets prodigieux que nos machines ne sauraient encore reproduire. Il est à noter que la quantité d'électricité dépensée par l'atmosphère est souvent infiniment supérieure à celle qui serait nécessaire pour obtenir une partie des effets qui nous étonnent le plus. L'électricité atmosphérique, agissant sur de grandes étendues, donne lieu presque à la fois aux actions les plus diverses. Si l'on parvient à distinguer les opérations dont l'ensemble de tous ces effets se compose, à évaluer la quantité de force électrique nécessaire pour chacune d'elles, on se convaincra alors qu'il n'est pas indispensable, pour en reproduire quelques-unes, d'avoir des appareils aussi puissans que les nuages. De même qu'une petite quantité de vapeur met en mouvement des masses énormes quand sa force élastique est sagement appliquée, une partie de l'électricité que la foudre emploie suffira pour donner naissance à quelques-uns des phénomènes qui nous semblent les plus extraordinaires dans les orages. En effet, parmi ces phénomènes, il en est qui n'impliquent qu'une petite dépense de l'électricité distraite de la masse produite pour être appliquée à des actions particulières. Tel résultat à nos yeux inexplicable n'est pas plus étonnant et n'entraîne pas une plus grande mise en œuvre de force électrique que des phénomènes dont nous sommes chaque jour les témoins.

Un des principaux objets de la science de l'électricité doit donc être d'étudier la foudre dans tous ses modes de manifestation et ses effets, afin d'arriver à saisir quelques-unes des lois qui président à ces grands dégagemens, à ces courans puissans d'électricité dont l'atmosphère est le théâtre. Il convient de faire, au point de vue scientifique, ce qu'avaient fait dans l'ordre de leurs idées superstitieuses les aruspices étrusques, alors qu'ils avaient classé tous les genres de foudre et cherché à en prévoir les effets. Déjà, aux

États-Unis, on a réuni un grand nombre d'observations. Un savant voyageur, M. Antoine d'Abbadie, vient de publier sur le tonnerre en Éthiopie un mémoire des plus intéressans. Antérieurement un laborieux médecin militaire, le docteur Boudin, avait écrit sur les manifestations de la foudre une suite de mémoires curieux qu'il a reproduits en partie dans sa *Géographie médicale*. Ce ne sont encore là que des essais imparfaits; ils en provoqueront d'autres, et la question s'élucidera. C'est Arago qui le premier appela l'attention sur ce sujet curieux par une notice donnée dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*. Malheureusement les savans qui ont jusqu'à ce jour étudié la foudre se sont moins attachés à la détermination des causes qu'à la simple constatation des effets. Redoutant en quelque sorte la mort de Capanée, les physiciens ont craint de tenter des expériences qui pourraient mettre leur vie en danger, et là est effectivement la difficulté de ces recherches. Il n'est pas cependant impossible d'imaginer des moyens de diminuer les périls attachés à l'expérimentation. Ce que l'on a déjà pu constater, c'est que la foudre réalise les mêmes effets mécaniques et chimiques que nous obtenons avec nos appareils les plus délicats. Tandis que les masses les plus considérables se trouvent portées à des distances prodigieuses, les objets les plus petits et les plus fragiles sont tout à coup enlevés et déposés ailleurs, souvent sans subir la moindre altération. Quelques exemples feront saisir cette diversité singulière des effets de la foudre. Si l'on en croit Van Helmont, aux environs de Liége un clocher disparut soudainement à la suite d'un violent orage, et quelques années après, il fut retrouvé encore debout enfoui complétement sous le sol. A Manchester, en 1809, on vit un mur de $3^m,6$ de hauteur, de $0^m,9$ d'épaisseur, déplacé par la foudre et porté à plus d'un mètre de là; on a évalué que la masse qu'avait alors soulevée la force électrique ne pesait pas moins de 19,240 kilogrammes. En juillet 1836, le tonnerre tomba à Napoléon-Vendée sur un bâtiment affecté au service de la manutention militaire; une chambre se trouva subitement convertie en grenier : la plus grande partie du froment accumulé dans l'étage supérieur y avait été en effet réunie tout à coup en tas et apportée des combles au premier étage. Quelques années auparavant, dans une habitation de l'arrondissement de Meaux, à la suite d'un coup de tonnerre, un cabaret de porcelaine fut, sans être brisé, transporté du salon au jardin. En 1839, une lettre adressée à M. Arago lui apprenait qu'un homme frappé de la foudre sous un chêne où il avait cherché un abri fut trouvé, après l'explosion, presque mourant sous une touffe de châtaigniers, distante de 23 mètres de l'arbre.

Ces transports, où la force électrique se montre tour à tour si

terrible et si délicate, n'ont pas encore reçu une explication définitive, parce qu'on n'a pas suffisamment observé comment ils s'opèrent. Un ingénieux physicien, Peltier, les a toutefois expliqués d'une manière assez satisfaisante. On connaît les phénomènes de transport auxquels donne lieu la pile voltaïque. L'électricité se propage à travers les corps solides, liquides et gazeux, soit en se transmettant de molécule à molécule suivant le degré de conductibilité des corps, soit à distance, en raison de la tendance qu'ont à s'unir deux électricités contraires. On comprend donc que la foudre puisse transporter des particules très fines, surtout celles des métaux, qui sont, comme on sait, les meilleurs conducteurs de l'électricité. En 1817, dans une chapelle des environs de Dresde, de l'or pris à l'aiguille du cadran de l'horloge fut porté sur le plomb des vitraux, sans que ceux-ci présentassent la moindre trace de fusion. Des transports de ce genre ont été plusieurs fois signalés; la foudre a pu ainsi déterminer des effets analogues à ceux que donne la galvanoplastie. En 1689, le tonnerre étant tombé sur le clocher de l'église de Saint-Sauveur de Lagny, on trouva imprimées sur la nappe de l'autel les paroles de la consécration, qui se lisaient dans un livre voisin. Divers individus foudroyés ont présenté des images que l'on a nommées *kéraunographiques*. En 1847, à Lugano, une femme, s'étant trouvée près d'un lieu où le tonnerre était tombé, offrit sur la jambe l'image d'une fleur placée à peu de distance d'elle. Dans la rade de Zante, un matelot, endormi sur le pont d'un navire, ayant été tué par la foudre, on remarqua qu'il portait imprimé sous la mamelle gauche, d'une manière fort lisible, le n° 44, qui était précisément celui que présentait taillé en métal un agrès du bâtiment. En août 1853, aux États-Unis, on observa de même sur le corps d'un homme la figure d'un arbre qui avait été foudroyé à ses côtés.

Un si curieux phénomène, répétons-le, paraît se rattacher à l'action en vertu de laquelle l'électricité, en se propageant et probablement pour se propager, déplace, désagrége et transporte souvent les particules des corps. M. Fusinieri a constaté par un grand nombre d'expériences le transport des molécules métalliques qui a lieu d'un conducteur à l'autre, quand on fait passer entre ces deux conducteurs la décharge d'une bouteille de Leyde ou même simplement l'étincelle d'une machine électrique. Ainsi des particules d'argent sont transportées sur du cuivre et peuvent même le pénétrer, et réciproquement le cuivre est transporté sur de l'argent. Les images électriques obtenues par Karsten et d'autres physiciens sont un produit des plus curieux de ce phénomène; mais on connaît des images dues à l'action électrique qui offrent une plus grande analogie encore avec les figures kéraunographiques : ce sont celles de Moser. Il suffit de placer une

médaille ou une pièce de monnaie sur une plaque métallique bien polie et de l'y laisser quelque temps pour que cette plaque garde l'empreinte de la médaille ou de la pièce de monnaie. L'expérience, qui réussit aussi bien dans une complète obscurité que pendant le jour, donne un résultat beaucoup plus sensible quand la plaque est exposée à la vapeur de mercure ou à la vapeur d'eau. De pareilles images s'obtiennent, comme l'a démontré Karsten, en faisant arriver sur la monnaie des étincelles électriques qui se déchargent sur la plaque. La véritable explication du phénomène n'a point encore été donnée; mais ce qui paraît certain, c'est son origine électrique. L'électricité, en se transmettant, modifie l'état moléculaire des corps ou en disperse les particules. Ainsi, dans la production des images, la foudre agit encore comme nos appareils. Tout cela montre de quelles ressources sera l'électricité développée, une fois qu'on aura réussi à la faire agir avec autant d'intensité et suivant le même mode que la foudre. Que l'on parvienne à mieux appliquer le courant électrique, à le discipliner pour ainsi dire, et l'on pourra en faire usage pour accomplir des actes dont la main de l'homme est jusqu'à présent seule capable. Des personnes ont été tout à coup rasées ou épilées par la foudre; d'autres se sont vues soudainement déshabillées sans que leurs vêtemens offrissent des traces sensibles ou considérables de brûlure. L'électricité pourrait donc servir au besoin de barbier ou de valet de chambre, si la décharge électrique qui a produit de pareils effets était mesurée et connue dans son mode d'application!

Il est un autre ordre d'effets électriques qui semblent promettre de bien plus importans résultats. On sávait depuis longtemps que les condensateurs électriques et les piles voltaïques agissent sur notre économie; mais on demeura bien des années sans s'expliquer à quoi tenait cette action. Depuis, on a constaté que tous les animaux, les vertébrés au moins et l'homme en particulier, sont le siége de courans électriques qui se développent dans les nerfs et dans les muscles. Galvani, le grand physicien de Bologne, s'en était d'abord aperçu, mais on avait contesté la valeur de ses expériences. Aujourd'hui le doute n'est plus possible : M. Matteucci d'une part, et un académicien de Berlin, M. Dubois-Reymond, de l'autre, ont mis en évidence un ensemble de faits d'où il résulte que le corps des animaux est le siége de nombreux courans électriques. L'électricité paraît être l'agent des communications qui s'établissent entre les centres nerveux et les muscles par l'intermédiaire des nerfs. On a étudié les effets de l'électricité sur ces trois ordres d'organes, on a même, à l'aide du microscope de M. Amici, rendu sensibles à l'œil les changemens de structure de la fibre musculaire au moment des

contractions que détermine le courant électrique. Ces modifications consistent dans un déplacement des particules des muscles et des nerfs analogue à celui qui s'opère dans les corps conducteurs d'électricité, dans l'eau par exemple, quand elle transmet un courant électrique. Ce déplacement amène dans la même direction les pôles de chacune des particules. A l'état sain, le nerf et le muscle ont leurs particules douées d'une grande mobilité, de façon à pouvoir obéir facilement aux forces qui changent leur état d'équilibre naturel. La volonté ou une cause extérieure déterminant la contraction musculaire ou la sensation, la disposition des molécules se modifie de telle sorte qu'elle devient tout à fait semblable, dans le nerf comme dans le muscle, à ce qu'elle est dans un conducteur transmettant un courant électrique. Puisque dans notre économie circulent incessamment des courans multipliés, on ne s'étonnera pas que l'électricité de l'atmosphère ou celle de nos appareils agisse puissamment sur nos organes, dont elle modifie nécessairement les conditions électriques. Cette électricité extérieure stimule ou diminue l'action des muscles et des nerfs, et conséquemment celle des centres nerveux. Suivant qu'elle agit continûment ou par intermittence, elle donne des résultats différens. Ainsi l'état électrique de l'atmosphère ne saurait être changé sans que nous éprouvions dans notre économie des changemens correspondans. Tout le monde sait l'influence notable qu'une modification dans la constitution électrique de l'air produit sur l'état des malades, rendus plus accessibles aux influences extérieures à raison même du trouble de leur santé. Ceux qui souffrent de rhumatismes ou de névralgies ressentent des ravivemens ou des rémissions dans leurs douleurs. Les effets de la foudre sont propres à nous indiquer jusqu'à quel point cette influence électrique peut devenir considérable, et nous donnent la mesure de la puissance bienfaisante ou redoutable qu'elle a parfois sur nous. D'une part, on a vu chez des individus foudroyés des rhumatismes subitement guéris et les sens tout à coup doués d'une finesse remarquable; des coups de tonnerre ont dans quelques cas rendu la vue à des aveugles et la parole à des muets (1). De l'autre, les lésions anatomiques les plus variées ont été produites; on a constaté la mutilation, l'arrachement de la langue, l'affaissement ou la dilatation des poumons, la rupture du cœur, la perfora-

(1) Une des guérisons instantanées opérées par la foudre qui ont été le mieux constatées est celle d'un Américain du Connecticut, âgé de cinquante ans; il souffrait d'un asthme depuis sa jeunesse, et après avoir été momentanément paralysé par le choc électrique, il se trouva subitement débarrassé de son mal. (Voyez *American Journal of Science and Arts*, 1re série, t. VI.) Ces cures soudaines rappellent les guérisons qui se sont opérées parfois sous l'influence d'une vive secousse de l'imagination, et elles pourraient bien se produire en vertu d'une action du même ordre.

tion du crâne, la projection en avant du globe oculaire. Si donc on réussit à faire agir convenablement l'électricité sur les différens appareils de notre économie, sur les centres nerveux comme sur l'extrémité des nerfs et certaines parties de nos muscles, on pourra obtenir des cures que ne saurait produire la simple médicamentation.

Déjà, depuis quelques années, un grand nombre d'expérimentations de ce genre ont été tentées. Un médecin français, M. Duchenne, et un médecin allemand, M. Remack, ont poursuivi avec persévérance une série d'observations qui les ont conduits sans doute à des idées différentes, mais n'en ont pas moins eu pour la médecine les plus heureuses conséquences. Ils ont observé l'action des courans électriques sous toutes les formes et pour ainsi dire dans toutes les directions; ils ont déterminé parfois des guérisons et fréquemment de notables améliorations dans l'état du malade. C'est surtout aux paralysies qu'ils se sont attaqués, et c'est dans cette classe de maladies qu'ils ont obtenu les résultats les plus décisifs. On a dressé toute une liste de maladies dont on assure que l'emploi de l'électricité a amené la guérison. Si un grand nombre de ces cures demeure fort problématique, il est cependant constant qu'on a eu des cas de guérison dans toutes les affections où l'excitation des centres nerveux joue le rôle principal. D'après les expériences d'un certain nombre de médecins et notamment d'un de nos plus habiles opérateurs, M. Jobert (de Lamballe), l'électrisation a pu rappeler la vie près de s'échapper chez des personnes trop éthérisées ou asphyxiées par l'opium. C'est principalement à l'application locale de l'électricité, comme l'opère M. Duchenne, que l'on est redevable des meilleurs résultats. L'électricité ne circule pas d'ailleurs uniformément dans toute l'économie; la transmission de l'excitation nerveuse qu'elle détermine exige plus ou moins de temps. Il paraît y avoir des différences entre les muscles quant à la susceptibilité de se contracter sous l'influence des mêmes courans électriques. Ces différences de sensibilité des muscles sont surtout appréciables quand on les fait traverser par des courans discontinus. En dépit de ces travaux persévérans et déjà nombreux, l'application de l'électricité à la médecine est encore fort peu avancée, et ce sera seulement après de longues recherches et une connaissance plus approfondie de l'électricité animale qu'il sera possible de reproduire quelques-uns des effets singuliers qui nous sont offerts par la foudre. En faisant agir soit l'électricité atmosphérique, soit celle que développent nos appareils de physique, sur des animaux placés dans différentes conditions physiologiques ou morbides, on constatera des phénomènes dont l'art de guérir tirera ensuite profit. On peut lire dans l'excellent traité de M. de La Rive l'exposé complet de l'état de la science à cet égard.

L'étude de l'électricité atmosphérique est d'autant plus importante que ce n'est pas seulement par une action directe sur nos nerfs et nos muscles qu'elle affecte notre économie; elle en exerce encore une autre par l'intermédiaire de l'air, dont elle modifie la constitution. L'électricité détermine dans l'atmosphère la formation de l'ozone, qui paraît n'être qu'une modification particulière de l'oxygène. L'ozone se reconnaît à une odeur propre, moitié sulfureuse et moitié phosphorique, qui frappe notre odorat lorsqu'on développe de l'électricité à l'aide des machines. Ce gaz a la propriété de se combiner avec des corps sur lesquels l'oxygène ordinaire n'exerce aucune action. Il agit comme le chlore, par exemple, sur les couleurs végétales, c'est-à-dire qu'il les détruit. Un savant auquel on est redevable de la plus grande partie de ce que nous savons sur l'ozone, M. Schœnbein, est parvenu à préparer ce gaz chimiquement et à fabriquer de l'ozone ayant les mêmes propriétés que celui qui est dû au développement électrique. Son ozone décompose, ainsi que l'ozone électrique, l'iodure de potassium, phénomène dont l'habile chimiste s'est servi pour constater la présence de ce principe dans l'atmosphère. Comme les moindres altérations qui s'opèrent dans l'air que nous respirons exercent une influence considérable sur notre économie, il est bien sûr que la formation de l'ozone ne peut s'effectuer sans qu'il en résulte sur le corps humain une influence importante à constater, et dont l'étude se trouve ainsi associée à celle de l'électricité atmosphérique. Déjà certains médecins ont cru avoir découvert que l'ozone a la propriété de décomposer les miasmes, en sorte que sa présence dans l'air exercerait une influence heureuse dans les épidémies. D'autre part, on prétend aussi avoir observé que l'apparition du choléra est liée à une diminution notable de la quantité d'ozone dans l'atmosphère, ce qui ferait supposer que l'apparition de la terrible maladie tient à un changement dans l'état électrique de l'air. Ces faits, en apparence assez discordans, ne sont pas du reste suffisamment établis, et la science a certainement de ce côté une longue route à parcourir.

Un autre ordre de questions que soulève l'électricité, le rôle qu'elle joue dans la constitution de l'univers, est entouré d'un voile encore plus épais. Nous ne faisons que soupçonner l'analogie qui lie les phénomènes électriques aux phénomènes lumineux et calorifiques. Produits les uns et les autres par le mouvement de particules subtiles dont nous ne percevons que les composés, ils semblent n'être que des formes diverses de l'action due à l'ébranlement des molécules, à leurs attractions et à leurs répulsions réciproques, déterminées par les milieux dans lesquels elles se meuvent. Du mouvement et de la matière, voilà donc en dernière analyse à quoi semblent se réduire les phénomènes de la nature. Les particules se

meuvent suivant certaines lois, et il en résulte les apparences les plus variées et les propriétés les plus multiples.

> . . . . . Certissima corpora quædam
> Sunt quæ conservant naturam semper eamdem
> Quorum aditu aut abitu mutatoque ordine mutant
> Naturam res et convertunt corpora sese,

comme dit Lucrèce. Et la force vitale elle-même, cette force plus mystérieuse encore que les agens impondérables, n'a-t-elle pas une certaine parenté avec la chaleur, la lumière, l'électricité? Observée dans plusieurs de ses manifestations, elle rappelle l'électricité; elle a sous sa dépendance des phénomènes de chaleur et de lumière; elle est entretenue par des courans nerveux qui agissent d'une manière assez semblable aux courans électriques, qui produisent parfois de véritables décharges. Sans doute les expériences ne permettent pas qu'on les identifie, pas plus qu'on ne peut encore identifier le calorique et la lumière; mais cette force ne nous montre cependant aussi que des déplacemens intestins entre les molécules organiques : tour à tour elle domine les actions physiques extérieures, elle réagit sur elles ou en est dominée; elle produit, sans l'intervention de la volonté, des actes en apparence raisonnés et volontaires, comme cela s'observe dans ce qu'on appelle le mouvement réflexe, où l'on voit une incitation immédiatement réfléchie sur les nerfs moteurs, sans que l'animal en ait conscience; ce qui fait qu'une grenouille décapitée nage encore, ou que les membres d'un homme endormi se retirent lorsqu'on vient à les piquer. Cette force vitale, que quelques personnes continuent à appeler un fluide, mot aussi vide de sens dans ce cas que lorsqu'on l'applique à l'électricité ou à la chaleur, cette force, dis-je, ne commencera à être comprise dans son mode d'action, qu'après qu'on aura éclairé les phénomènes de chaleur, de lumière et d'électricité, auxquels elle se lie. Tout est connexe dans l'univers. L'analyse consiste à séparer de ce vaste flux et reflux d'actions celles dont les causes se localisent, et à les étudier sans tenir compte des circonstances qui les ont produites. La vie ne saurait être conçue indépendamment des conditions dont elle a besoin, et les actes auxquels elle donne lieu sont par conséquent dans une dépendance nécessaire de l'électricité comme du reste. Étudier l'électricité, c'est donc chercher comment agit sur nous le plus grand dépôt de ces forces mystérieuses qui sont l'entretien, sinon la source de la vie.

ALFRED MAURY.

TROIS RENCONTRES

SOUVENIRS DE CHASSE ET DE VOYAGE.

Passa que 'i colli, e vieni allegramente,
Non ti curar di tanta compania;
Vieni, pensando a me segretamente
Ch' io t' accompagna per tutta la via.

I.

Parmi tous les terrains de chasse voisins de ma maison de campagne, celui que je visitais le plus souvent était la plaine boisée qui environne le village de Glinnoë, au centre de la Russie. C'est près de ce village que se trouvent les endroits les plus giboyeux de notre district. Après avoir battu tous les buissons et couru tous les champs des alentours, je m'enfonçais ordinairement dans un marais du voisinage, et de là je m'en retournais chez mon hôte bienveillant, le *starosta* (1) de Glinnoë, dans la maison duquel j'avais l'habitude de m'arrêter.

Il n'y a pas plus de deux verstes du marais à Glinnoë; le chemin traverse constamment un bas-fond, et c'est à moitié route seulement qu'on rencontre une petite colline qu'il faut franchir. Sur le haut de la colline se trouve une propriété composée d'une seule maison seigneuriale non habitée et d'un jardin. Il m'arrivait presque toujours de passer devant cette maison au moment où l'éclat du soleil couchant était le plus vif, et je me rappelle que cette habitation, avec ses volets hermétiquement fermés, me faisait chaque fois l'effet d'un vieillard aveugle venu là pour se chauffer au soleil. Le pauvre homme est assis au bord de la route : il y a longtemps

(1) Maire du village.

déjà que la lumière du soleil s'est changée pour lui en une obscurité éternelle; mais il en sent néanmoins la chaleur sur son visage flétri et sur ses joues ridées. On eût dit qu'il y avait nombre d'années que cette maison était inhabitée; une seule aile, donnant sur la cour, était la demeure d'un vieillard caduc, serf affranchi dont la haute taille était courbée par l'âge et dont la figure expressive m'avait frappé. Il était ordinairement assis sur un banc devant l'unique fenêtre de sa demeure et regardait au loin, plongé dans une méditation chagrine. Lorsqu'il m'apercevait, il se soulevait faiblement et me saluait avec cette lente gravité qui distingue les vieux serviteurs appartenant à la génération non de nos pères, mais de nos aïeux. Ce vieillard s'appelait Lucavitch (fils de Lucas). Je causais quelquefois avec lui, mais il était fort avare de ses paroles. J'appris seulement que l'habitation appartenait à la petite-fille de son ancien seigneur. Cette dame était veuve, elle avait une sœur plus jeune; toutes deux demeuraient dans une ville étrangère et ne visitaient jamais leur propriété. Quant à lui enfin, il souhaitait voir arriver le terme de sa carrière, « car, disait-il, mâcher, toujours mâcher son pain, cela devient triste et ennuyeux, surtout quand on le mâche depuis longtemps. »

Je m'étais une fois attardé dans les champs par un temps des plus favorables à la chasse. Quoiqu'il ne fît pas encore complétement sombre, la lune se montrait, et la nuit s'était depuis longtemps établie, comme on le dit, dans le ciel calme et nébuleux, lorsque je m'approchai de l'habitation. Je devais passer le long du jardin; un grand silence régnait tout alentour. Je traversai une large route, me glissai prudemment au milieu des orties poudreuses, et m'appuyai contre une palissade peu élevée. Devant moi s'étendait le petit jardin immobile, tout éclairé et comme assoupi sous les rayons argentés de la lune, tout parfumé, tout humide. Dessiné dans le goût du temps passé, il ne formait qu'un seul carré. De petits sentiers droits se rejoignaient dans le centre même, et venaient aboutir à un parterre rond tout couvert d'asters enfouis dans une herbe épaisse. De hauts tilleuls l'entouraient d'une bordure uniforme; cette bordure était interrompue en un seul endroit par une éclaircie de cinq mètres qui laissait voir la moitié d'une maison basse, et deux fenêtres où je fus fort étonné de voir de la lumière. De jeunes pommiers s'élevaient par intervalles sur le terrain uni; à travers les branches menues, on voyait paisiblement se déverser sur le ciel bleu la douce lueur de la lune. Une ombre faible et inégale s'étendait sur l'herbe blanchâtre au pied de chaque pommier. Les tilleuls verdoyaient confusément d'un seul côté du jardin, inondés d'une lumière pâle et immobile; de l'autre côté, ils étaient noirs et opaques. Un murmure

étrange et contenu s'élevait de temps à autre des feuilles touffues; on eût dit qu'elles voulaient appeler les promeneurs, les attirer sous leurs ombrages. Tout le ciel était parsemé d'étoiles, qui répandaient mystérieusement d'en haut leur doux scintillement, et semblaient regarder attentivement la terre lointaine. De petits nuages fins passaient par momens sur la lune, et transformaient pour un instant son éclat paisible en une vapeur translucide. Tout sommeillait. L'air tiède et embaumé n'était agité par aucune brise, mais frissonnait parfois comme la source troublée par la chute d'une branche. On y sentait quelque chose d'altéré, quelque chose de frémissant. Je m'étais penché sur la palissade : devant moi, un pavot rouge élevait sa tige droite dans l'herbe épaisse; une grande goutte de rosée nocturne brillait d'une sombre lueur au fond de la fleur épanouie. Tout sommeillait, tout s'assoupissait mollement autour de moi; toutes choses paraissaient aspirer vers le ciel, se dilater, s'immobiliser et attendre.

Qu'attendait donc cette nuit chaude et non endormie?

Elle attendait un son, ce calme attentif attendait une voix vivante; mais tout se taisait. Les rossignols avaient cessé de chanter depuis longtemps. Le bourdonnement subit d'un insecte qui volait dans l'espace, le léger bruissement d'un petit poisson dans le vivier derrière les tilleuls, le sifflement engourdi d'un oiseau qui s'agitait dans le sommeil, un cri faible et confus dans les champs, si éloigné que les oreilles ne pouvaient distinguer si c'était l'appel d'une voix humaine ou la plainte d'un animal, ou bien un pas précipité et saccadé qui résonnait sur le chemin, — tous ces sons grêles, tous ces frémissemens continus ne faisaient que redoubler le silence...

Mon cœur était saisi d'un sentiment indéfinissable qui ressemblait soit à l'attente, soit au souvenir du bonheur; je n'osais remuer. Je regardais machinalement les deux fenêtres doucement éclairées, lorsque tout à coup un accord retentit dans la maison et roula comme une vague, répété par un écho sonore. Je frissonnai involontairement.

A la suite de cet accord, une voix de femme se fit entendre... J'écoutai avidement. Quelle ne fut pas ma surprise!... J'avais entendu il y a deux ans en Italie, à Sorrente, ce même air, cette même voix,... oui, oui...

Vieni, pensando a me segretamente...

C'était bien cela, je reconnus cette musique.

Voici comment je l'avais une première fois entendue. Je revenais chez moi après une longue promenade au bord de la mer. Je suivais rapidement la rue. La nuit était venue, une nuit magnifique, méri-

dionale, non pas calme et tristement pensive comme les nuits de Russie, mais tout étincelante, voluptueuse et belle comme une femme heureuse dans la fleur de ses années. La lune brillait d'un éclat inusité; de grandes étoiles scintillantes ruisselaient sur un ciel bleu foncé; des ombres noires tranchaient vivement sur la lumière jaunâtre qui inondait la terre. Les murs en pierre des jardins s'élevaient de chaque côté de la rue; les orangers les dépassaient de leurs branches inclinées; tantôt on distinguait à peine les globes d'or des fruits lourds que recouvraient les feuilles agglomérées, tantôt on les voyait briller fastueusement aux rayons de la lune. Les fleurs blanchissaient mollement sur beaucoup d'arbres; l'air était tout imprégné de parfums pénétrans, un peu lourds, et pourtant d'une douceur ineffable. Je marchais, et je dois avouer que, m'étant déjà habitué à toutes ces splendeurs, je ne pensais qu'à regagner mon hôtel au plus vite, lorsque tout à coup une voix de femme retentit dans un de ces petits pavillons bâtis contre le mur d'enclos le long duquel je passais. Cette femme chantait une romance qui m'était inconnue; mais il y avait dans sa voix quelque chose de si attrayant, elle s'accordait si bien avec l'attente passionnée et joyeuse exprimée par les paroles du chant, que je m'arrêtai involontairement en relevant la tête. Le pavillon avait deux fenêtres, mais les jalousies étaient baissées, et à travers les fentes étroites s'échappait à peine une pâle lueur. Après avoir répété deux fois : *Vieni, vieni*, la voix s'évanouit; j'entendis une légère vibration de cordes, comme si une guitare était tombée sur le tapis; il y eut un frôlement de robe, le parquet cria faiblement. Les jalousies crièrent subitement sur leurs gonds et s'ouvrirent; je reculai d'un pas. Une femme de grande taille, toute vêtue de blanc, pencha sa charmante tête hors de la fenêtre; puis, étendant sa main vers moi, me dit : — *Sei tu?* — Je ne savais que dire; mais au même moment l'inconnue se rejeta en arrière en poussant un faible cri, la jalousie se referma, et la lumière disparut. Je demeurai anéanti. Le visage de la femme qui m'était apparue d'une manière si soudaine était d'une beauté incomparable. Elle passa trop vite devant mes yeux pour me laisser le temps d'examiner chaque trait en particulier; mais l'impression générale m'était restée forte et profonde.

Je sentis alors que je n'oublierais jamais ce visage. La lune donnait sur le mur du pavillon et sur la fenêtre où elle s'était montrée à moi. Ah! que ses yeux sombres brillaient magnifiquement à cette clarté! Qu'ils étaient épais, les flots de cheveux noirs à demi dénoués qui tombaient sur ses épaules arrondies!... Quelle pudique volupté il y avait dans la molle cambrure de sa taille! quelles caresses dans ce chuchotement précipité et pourtant sonore qui me

fut adressé! Je me rejetai dans l'ombre du mur opposé, et restai là, les yeux levés vers le pavillon, dans l'attente et la perplexité la plus niaise...

J'écoutais avec une attention soutenue. Tantôt il me semblait entendre une légère respiration derrière la fenêtre à demi éclairée, tantôt un certain frôlement et un rire étouffé. Des pas retentirent enfin dans le lointain; un homme à peu près de ma taille se montra au bout de la rue. Il marcha rapidement vers une petite porte située près de ce même pavillon, et que je n'avais pas remarquée, frappa deux coups sans se retourner et en chantant à demi-voix : *Ecco ridente*... La petite porte s'ouvrit, il en franchit doucement le seuil. Je tressaillis, haussai les épaules, et, mon chapeau enfoncé sur les yeux, je retournai chez moi fort mécontent.

Le lendemain, je passai pendant la grande chaleur deux heures à parcourir la rue du pavillon, mais sans aucun résultat. Le même soir, je quittais Sorrente sans avoir seulement visité la maison du Tasse. On peut donc se figurer quelle fut ma surprise d'entendre cette même voix, ce même chant au milieu des steppes, dans une des parties les plus incultes de la Russie. — A présent comme alors il fait nuit, à présent comme alors la voix s'élève tout à coup d'une petite chambre éclairée et inconnue, à présent comme alors je suis seul. Mon cœur bat vivement. N'est-ce point un songe? pensai-je. Et voici que résonne de nouveau le dernier *vieni*... La fenêtre va-t-elle s'ouvrir? Une femme apparaîtra-t-elle?... La fenêtre s'ouvre. Une femme s'y montre.

Je la reconnus à l'instant malgré la distance de trente pas qui nous séparait, malgré le léger nuage qui obscurcissait la lune. C'était elle, mon inconnue de Sorrente; mais elle ne me tendit pas comme autrefois ses bras nus. Elle les tenait doucement croisés, et s'appuyant sur le rebord de la fenêtre, silencieuse et immobile, elle regardait dans le jardin. Une large robe blanche la drapait comme autrefois. Elle me parut un peu plus forte qu'à Sorrente. Tout en elle respirait l'assurance et le calme de l'amour, le triomphe de la beauté qui se repose dans le bonheur. Elle demeura longtemps immobile, puis elle regarda en arrière dans la chambre, et, se redressant subitement, cria trois fois d'une voix vibrante et sonore : *Addio!* Ces sons charmans retentirent au loin, bien loin; ils vibrèrent longtemps et allèrent en s'affaiblissant mourir sur les tilleuls du jardin et dans les champs, auprès de moi et partout. Pendant quelques instans, tout ce qui m'entourait fut pénétré de cette voix de femme; toutes choses frémirent en réponse et semblèrent imprégnées de ses accens. Elle ferma la fenêtre, et au bout d'un instant la maison redevint obscure.

Dès que je revins à moi, ce qui, je l'avoue, demanda quelque temps, je me dirigeai promptement le long du mur du jardin, je m'approchai de la porte fermée, et me mis à regarder par-dessus l'enclos. Rien d'extraordinaire ne se faisait remarquer dans la cour; une calèche était dans un coin sous un auvent. L'avant-train était recouvert d'une boue sèche qui blanchissait aux rayons de la lune. Les volets de la maison étaient clos comme d'habitude. J'ai oublié de dire qu'il y avait plus de huit jours que je n'étais retourné à Glinnoë. Dans le doute et l'inquiétude, je me promenai pendant plus d'une demi-heure le long de l'enclos et finis par attirer l'attention d'un vieux chien de garde qui, sans aboyer, se mit à fixer sur moi, avec une ironie singulière, ses yeux à demi fermés. Je compris son avis et m'éloignai. A peine avais-je fait une demi-verste que j'entendis derrière moi le piétinement d'un cheval. Quelques instans après, un cavalier passa au grand trot : il se tourna rapidement vers moi; mais la visière de sa casquette rabattue sur ses yeux ne me permit de voir qu'une jolie moustache et un nez aquilin. Il disparut promptement dans la forêt. — Le voilà donc! pensai-je, et mon cœur se mit à palpiter d'une étrange façon. Il me semblait que je l'avais reconnu. Sa figure me rappelait réellement celle de l'homme que j'avais vu entrer par la petite porte du jardin de Sorrente. Une demi-heure après, de retour chez mon hôte de Glinnoë, je le réveillai et le questionnai aussitôt sur les nouveaux habitans de la maison voisine. Il me répondit avec effort que les propriétaires venaient d'arriver.

— Quels propriétaires? répliquai-je avec impatience.

— On sait bien lesquels... Les seigneurs, répondit-il d'une voix traînante.

— Quels seigneurs?

— On sait bien quels sont les seigneurs.

— Des Russes?

— Et qui donc? Certainement des Russes.

— Ne sont-ce pas des étrangères?

— Comment?... Plaît-il?

— Y a-t-il longtemps qu'elles sont arrivées?

— On sait bien qu'il n'y a pas longtemps.

— Doivent-elles rester?

— On ne le sait pas.

— Sont-elles riches?

— Ah! quant à cela, nous n'en savons rien. Il est possible qu'elles soient riches.

— N'est-il pas arrivé un monsieur avec elles?

— Un monsieur?

— Oui.

Le *starosta* soupira. — Ah!... ah! seigneur! dit-il en bâillant... Non, non, monsieur... Il me semble que non... Pas connu, reprit-il tout à coup.

— Quels sont les voisins qui demeurent par ici?

— Lesquels? On sait bien lesquels. Des voisins de toute sorte.

— De toute sorte? Mais comment s'appellent-ils?

— Lesquels, les propriétaires ou les voisins?

— Les propriétaires.

Le *starosta* soupira de nouveau.

— Comment elles s'appellent? murmura-t-il. Dieu sait comment elles s'appellent! L'aînée s'appelle, il me semble, Anna Fédorovna; mais l'autre... Non, je n'en sais rien.

— Quel est leur nom de famille au moins?

— Par Dieu! je n'en sais rien.

— Sont-elles jeunes?

— La plus jeune peut bien avoir plus de quarante ans.

— Tu radotes!

Le *starosta* se tut.

Sachant par expérience que lorsqu'un Russe se met à répondre d'une certaine façon, il n'y a pas moyen d'en rien tirer de raisonnable, voyant de plus que mon hôte venait seulement de se mettre au lit, et qu'il s'inclinait légèrement en avant à chaque réponse, dilatant ses paupières dans un étonnement enfantin, desserrant avec effort ses lèvres collées par le miel du premier sommeil, je fis un signe de la main, et, refusant de souper, j'allai dans la remise.

J'eus beaucoup de peine à m'endormir. — Qui est-elle? me demandais-je constamment. Est-elle Russe? Si elle est Russe, pourquoi s'exprime-t-elle en italien? Le *starosta* prétend qu'elle n'est plus jeune;... mais il radote... Et quel est cet homme?... Décidément il n'y a moyen d'y rien comprendre... Mais quelle singulière coïncidence! Est-il possible que deux fois de suite?... Il faut positivement que je sache qui elle est, et pourquoi elle est ici.

Agité par ces pensées confuses, je m'endormis tard, et mon sommeil fut troublé par des rêves étranges. Je croyais errer dans un désert par la forte chaleur de midi; tout à coup je vis courir une grande tache d'ombre sur le sable jaune et ardent qui s'étendait devant moi, et, levant la tête, je l'aperçus, elle, ma beauté, emportée dans les airs. Elle était toute vêtue de blanc; ses longues ailes étaient blanches, elle m'appelait vers elle. Je voulus la suivre, mais elle flottait au loin, légère et rapide, et moi je ne pouvais m'élever de terre... J'étendais vainement les mains. *Addio!* me dit-elle en s'envolant. Pourquoi n'as-tu pas des ailes?... *Addio!* — Et voilà que de tous côtés cet *addio* retentit; chaque grain de sable le répétait et me le criait : *addio!* Cet *i* vibrait en moi comme un trille

aigu insupportable. Je la cherchai des yeux; mais elle n'était déjà plus qu'un petit nuage, et s'éleva lentement vers le soleil, qui étendit vers elle de longs rayons dorés. Bientôt ces rayons l'enveloppèrent, et elle s'évapora, tandis que moi, je criais à pleine gorge, comme un furieux : « Ce n'est pas le soleil, ce n'est pas le soleil, c'est une araignée italienne! Qui donc lui a donné un passeport pour la Russie? Je la dénoncerai. Je l'ai vue voler des oranges dans un jardin. »

Dans un autre rêve, il me sembla que je traversais en toute hâte un sentier étroit et escarpé. Je ne sais quel bonheur inespéré m'attendait. Tout à coup un énorme rocher se dressa devant moi. Je cherchai un passage, je n'en trouvai ni à droite ni à gauche. Au même instant une voix se fit entendre derrière le rocher : *Passa que'i colli*... Cette voix m'attirait, elle renouvelait son appel. Je me débattais péniblement, je cherchais au moins la plus petite issue. Hélas! partout un mur de granit perpendiculaire! — *Passa que'i colli*, répétait mélancoliquement la voix. Désespéré, je me jetai la poitrine contre la pierre noire, et, dans mon impuissance, je l'égratignai de mes ongles. Un sombre passage s'ouvrit tout à coup; j'allais m'élancer. — Drôle! me cria quelqu'un, tu ne passeras pas! — Je regardai : Lucavitch était devant moi; il me menaçait et agitait ses bras. Je fouillai précipitamment dans mes poches,... je voulais le gagner : mes poches étaient vides. — Lucavitch, lui dis-je, laisse-moi passer, je te récompenserai plus tard. — Vous vous trompez, *señor*, me répondit Lucavitch, et son visage prit une expression singulière; je ne suis pas un domestique serf; reconnaissez en moi don Quichotte de la Manche, chevalier errant bien connu. Toute ma vie j'ai cherché ma Dulcinée, mais je ne puis la trouver, je ne souffrirai pas que vous trouviez la vôtre. — *Passa que'i colli*, — répétait de nouveau une voix qui sanglotait. — Faites place, *señor*, criai-je avec fureur et tout prêt à me jeter sur lui;... mais la longue lance du chevalier m'atteignait droit au cœur... Je tombai blessé à mort... J'étais étendu sur le dos, je ne pouvais faire aucun mouvement, lorsqu'elle entra une lampe à la main. Elle la leva gracieusement au-dessus de sa tête, regarda autour d'elle dans l'obscurité, et, s'approchant avec précaution, se pencha sur moi : — C'est donc lui, cet insensé! dit-elle avec un rire méprisant. Voilà celui qui veut savoir qui je suis! — Et l'huile brûlante de sa lampe tomba juste sur la plaie de mon cœur. — Psyché! m'écriai-je avec effort... Et je me réveillai.

Je passai toute la nuit dans ces rêves étranges. Le lendemain, j'étais levé avant l'aube. M'étant promptement habillé, je pris mon fusil et me dirigeai vers l'habitation. Mon impatience était si grande que l'aube blanchissait à peine lorsque j'y arrivai. Les alouettes

chantaient autour de moi, les corneilles criaient dans les bouleaux; mais dans la maison tout dormait encore. Le chien lui-même ronflait derrière l'enclos. Dans cette anxiété de l'attente qui va jusqu'à la colère, je me mis à arpenter le gazon couvert de rosée et à regarder sans cesse la petite maison basse qui renfermait dans ses murs cet être énigmatique. Tout à coup la petite porte cria faiblement, elle s'ouvrit, et Lucavitch apparut sur le seuil. Son visage allongé me sembla encore plus maussade que de coutume. Il parut étonné de me voir, et voulut aussitôt refermer la porte.

— Cher ami, cher ami! m'écriai-je avec empressement.

— Que voulez-vous à cette heure matinale? me répondit-il d'une voix sourde.

— Dis-moi, je t'en prie, on prétend que ta maîtresse est arrivée?

Lucavitch se tut pendant un instant : — Elle est arrivée, dit-il.

— Seule?

— Avec sa sœur.

— N'ont-elles pas reçu de visites hier?

— Non.

Et il tira la porte vers lui.

— Attends un peu... Fais-moi le plaisir...

Lucavitch toussait et grelottait de froid. — Que me voulez-vous donc? dit-il.

— Dis-moi, je t'en prie, quel âge a ta maîtresse?

Lucavitch me regarda d'un air défiant. — Quel âge a ma maîtresse? Je n'en sais rien... Elle peut avoir quarante ans passés.

— Quarante ans passés! Et sa sœur?

— A peu près quarante ans.

— Vraiment! Est-elle jolie?

— Qui? la sœur?

— Oui, la sœur.

— Lucavitch sourit. — Je ne sais ce qu'en diront les autres; à mon avis, elle est laide.

— Comment!

— Elle n'a pas une belle prestance, elle n'est pas mal maigre.

— Vraiment! Et personne d'autre n'est arrivé chez vous?

— Personne... Qui pourrait encore arriver ici?

— Mais cela ne peut pas être,... je...

— Eh! seigneur, il paraît qu'on n'en finira jamais avec vous, répondit le vieillard d'un air chagrin. Quel froid! Je vous salue.

— Attends, attends,... voilà pour toi. — Et je lui tendis une petite pièce de monnaie que j'avais préparée d'avance; mais la porte se referma violemment en heurtant ma main. La pièce d'argent tomba et roula à mes pieds.

— Vieux coquin! pensai-je; don Quichotte de la Manche! Il pa-

raît qu'on t'a ordonné de te taire;... mais tu ne me tromperas pas.

Je me promis d'éclaircir le mystère, quel qu'il fût. Pendant quelque temps, je ne sus à quoi me résoudre. Je me décidai enfin à demander dans le village à qui appartenait l'habitation, et qui y était réellement arrivé. Je voulais ensuite y retourner de nouveau et n'en pas revenir que je n'eusse approfondi ce mystère. « Mon inconnue finira par sortir de sa maison, me disais-je, et je la verrai au jour, de près, comme une femme vivante, non comme une apparition. » Le village était situé à une verste de distance, et je m'y dirigeai tout de suite d'un pas rapide. Une étrange émotion bouillonnait en moi et me donnait du courage; la fraîcheur fortifiante du matin me ravivait après les agitations de la nuit.

Dans le village, deux paysans revenant des champs m'apprirent tout ce que je pouvais savoir par eux. L'habitation, de même que le village dans lequel je venais d'entrer, portait le nom de Michaïelovskoë; ils appartenaient à la veuve d'un major, Anna-Fédorovna Chlikof; celle-ci avait une sœur non mariée, qui s'appelait Pélagie-Fédorovna Badaef; elles étaient toutes deux âgées et riches; elles n'habitaient presque jamais la maison, elles étaient toujours en voyage; elles n'avaient avec elles que deux servantes et un cuisinier. Anna-Fédorovna Chlikof était revenue la veille de Moscou avec sa sœur seulement. Cette dernière assertion me surprit infiniment. Je ne pouvais supposer que ces paysans eussent reçu l'ordre de se taire sur le compte de mon inconnue. Il m'était complétement impossible d'admettre qu'Anna-Fédorovna Chlikof, veuve de quarante-cinq ans, et cette ravissante femme qui m'était apparue hier, fussent une seule et même personne. D'après la description qu'on m'avait faite, Pélagie Badaef ne brillait point non plus par la beauté, et puis, à la seule pensée que la femme que j'avais aperçue à Sorrente pouvait s'appeler Pélagie et même Badaef, je haussai les épaules et me mis à rire méchamment. « Et pourtant je l'ai vue hier dans cette maison... Je l'ai vue, de mes yeux vue, » pensai-je. Irrité, furieux, mais plus inflexible que jamais dans ma résolution, je voulus aussitôt retourner à l'habitation.

Je regardai ma montre; il n'était pas encore six heures. Je résolus d'attendre, certain que tout le monde dormait encore, et que je ne ferais qu'exciter inutilement la méfiance en errant autour de la maison à cette heure matinale; de plus, je voyais des buissons s'étaler devant moi, et derrière ces buissons un bois de trembles... Je dois ici me rendre justice et déclarer que cette fébrile agitation n'avait point éteint en moi la noble passion de la chasse. — Il se peut, pensai-je, que je tombe sur une compagnie qui me fasse passer le temps. — J'entrai dans le taillis. La vérité me force à dire

encore que je marchais avec insouciance et sans aucun respect pour les lois de l'art de la vénerie. Je ne suivais pas constamment mon chien des yeux, je ne battais pas les buissons épais dans l'espoir qu'un coq de bruyère à crête rouge s'enlèverait avec fracas, je consultais sans cesse ma montre, ce qui décidément ne valait rien du tout. Ma montre marqua enfin neuf heures. — Il est temps, m'écriai-je à voix haute, et je revenais déjà sur mes pas pour aller vers l'habitation, lorsqu'un magnifique coq de bruyère rasa l'herbe touffue en battant des ailes tout près de moi; je tirai l'admirable oiseau et le blessai sous l'aile. Il ne tomba pas tout de suite, il se redressa au contraire, se dirigea vers le bois, et, plongeant à ras de terre, essaya de s'élever au-dessus des premiers trembles qui formaient la bordure du bois; mais bientôt il faiblit et roula dans le fourré en tournoyant sur lui-même. Négliger une pareille trouvaille eût été réellement impardonnable; je m'élançai vivement sur les traces de l'oiseau blessé, et j'entrai dans le massif. Au bout de quelques instans, j'entendis un léger cri, suivi d'un bruit d'ailes; c'était le malheureux coq de bruyère qui se débattait sous les pattes de mon chien. Je le ramassai et le mis dans ma gibecière; puis, me relevant, je regardai autour de moi... Je demeurai cloué à ma place...

Le bois où je me trouvais était très touffu. A une petite distance serpentait une route étroite, et sur cette route, à cheval et côte à côte, s'avançaient mon inconnue et l'homme qui m'avait dépassé la veille. Je le reconnus à ses moustaches. Ils allaient au pas, en silence et se tenant l'un l'autre par la main. Les longs cous des chevaux s'agitaient dans un balancement gracieux. Remis de ma première frayeur (je ne puis donner un autre nom au sentiment qui s'était subitement emparé de moi), je l'observai. Qu'elle était belle! Cette apparition radieuse venait comme par enchantement à ma rencontre au milieu d'un feuillage d'émeraude. De molles ombres, de tendres reflets glissaient sur elle, sur sa longue robe grise, sur son cou fin et légèrement incliné, sur son visage d'un pâle rosé, sur ses cheveux noirs et luisans, qui flottaient sous son petit chapeau bas; mais comment rendre l'expression de béatitude complète et passionnée jusqu'à l'extase que respiraient ses traits? Sa tête semblait pencher sous un doux fardeau, des étincelles dorées et voluptueuses scintillaient dans ses yeux sombres, à demi recouverts par ses cils. Ils ne posaient nulle part, ces yeux heureux, et sur eux s'affaissaient de fins sourcils. Un sourire incertain et enfantin, le sourire d'une joie profonde, errait sur ses lèvres. On eût dit que l'excès du bonheur la fatiguait et la rendait légèrement languissante, comme une fleur en s'épanouissant fait quelquefois ployer sa tige. Ses deux mains tombaient sans force, l'une dans la main de l'homme qui l'accompagnait, l'autre sur le cou de son cheval.

J'eus le temps de la voir, mais je le vis aussi. C'était un homme beau et bien fait, son visage n'avait rien de russe. Il la regardait avec hardiesse et gaieté, et ne l'admirait pas sans un certain orgueil. Il me semblait aussi fort content de lui-même, et pas assez touché, pas assez humble... En effet, quel homme méritait un pareil dévouement? quelle âme, même la plus belle, aurait eu le droit de donner tant de bonheur à cette femme?... Il faut l'avouer, j'étais jaloux...

Tous deux cependant arrivaient en face de moi. Mon chien se jeta tout à coup sur la route et se mit à aboyer. L'inconnue tressaillit, se retourna vivement, et, m'ayant aperçu, donna fortement de sa houssine sur le cou du cheval. Le cheval hennit, se cabra, étendit à la fois ses deux pieds de devant et partit au galop. L'homme éperonna aussitôt sa monture, et lorsque je sortis du bois quelques instans après, je les vis tous deux galoper à travers champs dans le lointain doré, et se balancer gracieusement sur leurs selles... Ils galopaient dans une autre direction que celle de Michaïelovskoë. Je les suivis des yeux. Ils disparurent bientôt derrière la colline qui se dessinait nettement sur la sombre ligne de l'horizon. J'attendis,... puis je m'en retournai lentement vers la forêt et m'assis sur la route, les yeux fermés, le front dans mes mains.

J'ai remarqué qu'après une rencontre avec des inconnus, il suffit de fermer ainsi les yeux pour que leurs traits se représentent aussitôt à notre pensée. Chacun peut vérifier l'exactitude de cette observation. Plus on connaît le visage des personnes et plus il est difficile de se le représenter, plus l'impression est vague : on se le rappelle, mais on ne le voit pas. On ne peut jamais faire apparaître ainsi son propre visage. Les plus petits détails des traits sont bien connus, mais on ne peut s'en figurer l'ensemble. Je m'assis donc en me couvrant les yeux; aussitôt je vis mon inconnue et son compagnon, et leurs chevaux, et tout... Le visage souriant du jeune homme se présentait surtout d'une façon tranchée et détaillée. Je me mis à le contempler; il s'obscurcit et finit par se perdre dans un lointain rougeâtre, et son image à elle disparut également et ne voulut plus reparaître. Je me levai. — Eh bien! me dis-je, il me reste à savoir leurs noms. — Essayer de savoir leurs noms, quelle curiosité déplacée et futile! Mais je jure que ce n'était pas la curiosité qui me consumait; il me semblait réellement impossible que je ne finisse point par découvrir au moins qui ils étaient après que le sort m'avait si étrangement et si obstinément mis en rapport avec eux. Du reste, je ne sentais plus en moi la première impatience de l'incertitude; cette incertitude s'était changée en un sentiment vague et triste dont je rougissais un peu : j'étais jaloux.

Je ne me hâtais plus de retourner à l'habitation. Je dois avouer

que j'avais honte de chercher à pénétrer les secrets d'autrui. De plus, l'apparition du couple amoureux au grand jour et à la lumière du soleil, bien que d'une manière si inattendue et si étrange, m'avait refroidi pour ainsi dire sans me calmer. Je ne trouvais plus rien de surnaturel ni de merveilleux dans cet événement, rien qui ressemblât à un rêve irréalisable...

Je recommençai à chasser avec plus d'attention qu'auparavant, mais le véritable enthousiasme n'y était pas. Je fis lever une compagnie qui me retint une heure et demie. Les jeunes coqs de bruyère me faisaient longtemps attendre avant de répondre à mon sifflet. Je ne sifflais sans doute pas d'une manière assez *objective*. Le soleil était déjà très haut sur l'horizon (la montre marquait midi), lorsque je me dirigeai vers l'habitation. Je ne marchais pas vite. La petite maison basse m'apparut enfin au sommet de la colline; mon cœur recommençait à battre... Je m'approchai... Je remarquai avec un secret plaisir que Lucavitch était, comme autrefois, immobile sur son banc devant la petite aile de l'habitation. La porte était fermée et les volets aussi.

— Bonjour, vieux, lui criai-je de loin. Tu es sorti pour te chauffer au soleil?

Lucavitch tourna vers moi son maigre visage et souleva silencieusement sa casquette.

— Bonjour, vieux, bonjour. Comment, dis-je, surpris de voir ma pièce de monnaie neuve par terre, n'as-tu pas ramassé cela?

— Je l'ai bien vue, me dit-il; mais cet argent n'est pas à moi, voilà pourquoi je ne l'ai pas ramassé.

— Quel original tu fais! répliquai-je, non sans un certain embarras. — Et, relevant la pièce de monnaie, je la lui tendis de nouveau. — Prends, prends, ce sera pour du thé.

— Je vous remercie, me répondit Lucavitch en souriant avec calme. Je n'en ai pas besoin; je puis vivre sans cela.

— Prends, et je suis prêt à t'en donner davantage avec plaisir! continuai-je un peu embarrassé.

— Et pourquoi donc? Daignez ne pas vous inquiéter. Je vous suis très reconnaissant de votre attention; mais, quant à moi, j'ai assez de pain, et encore en aurai-je peut-être de trop; c'est selon les circonstances!

Et il se leva en étendant la main vers la petite porte.

— Attends, vieux! lui dis-je presque avec désespoir. Que tu es peu causeur aujourd'hui!... Dis-moi au moins si ta maîtresse est levée ou non.

— Elle est levée.

— Et... est-elle à la maison?

— Non.

— Est-elle allée faire des visites?

— Non pas; elle est allée à Moscou.

— Comment, à Moscou! Mais ce matin elle était ici?

— Oui.

— Et elle y a couché?

— Oui.

— Et il n'y a pas longtemps qu'elle est partie?

— Il n'y a pas longtemps.

— Combien de temps y a-t-il, mon ami?

— Il y a environ une heure qu'elle a voulu retourner à Moscou.

— A Moscou!

Et je regardai Lucavitch avec stupéfaction.

J'avoue que je ne m'étais pas attendu à cela. Lucavitch me regardait aussi; un sourire du vieillard rusé resserrait ses lèvres sèches et éclairait à peine ses yeux mornes.

— Et elle est partie avec sa sœur? demandai-je à la fin.

— Avec sa sœur.

— De sorte qu'il n'y a maintenant personne à la maison?

— Personne.

Je pensai que Lucavitch me trompait. Ce n'était pas pour rien qu'il souriait avec tant de malice.

— Écoute, Lucavitch, lui dis-je, veux-tu me rendre un service?

— Que me voulez-vous donc? reprit-il lentement. Il était évident que mes questions commençaient à le fatiguer.

— Tu dis qu'il n'y a personne à la maison, peut-être pourrais-tu me la montrer? Je t'en serais fort reconnaissant.

— Je comprends,... vous voulez voir les chambres?

— Oui.

Lucavitch se tut.

— Volontiers, dit-il enfin; venez.

Il franchit le seuil de la petite porte en se courbant. Je marchai sur ses traces. Nous traversâmes une petite cour et nous montâmes les degrés chancelans d'un perron en bois. Le vieillard poussa la porte : elle n'avait pas de serrure; une corde à nœuds était passée par un trou. Nous entrâmes dans la maison. Cinq ou six chambres basses, rien de plus, et, autant que je pus les distinguer à la faible lumière qui pénétrait à travers les fentes des volets, les meubles de ces chambres étaient très simples et très vieux. Dans l'une de ces pièces (justement celle qui donnait sur le jardin), il y avait un misérable petit piano... Je soulevai le couvercle bombé et fis résonner les touches. Un son aigre et enroué s'en échappa et s'évanouit languissamment, comme s'il se fût plaint de ma hardiesse. Rien ne dénotait que cette maison vînt d'être habitée; elle avait même une odeur de moisi et de renfermé. Par-ci par-là traînait quelque papier,

témoignant par sa blancheur qu'il n'y était pas depuis longtemps. J'en ramassai un; c'était sans doute un fragment de lettre. Une main de femme y avait tracé d'une écriture ferme ces mots : « se taire. » Je déchiffrai sur un autre papier le mot « bonheur... » Un bouquet de fleurs à demi fanées baignait dans un verre placé sur un guéridon auprès de la fenêtre; un ruban vert froissé gisait à côté. J'emportai le ruban... Lucavitch ouvrit une porte étroite formée d'une cloison tapissée. — Voilà, dit-il en étendant la main, voilà la chambre à coucher, plus loin celle de la femme de chambre, et puis c'est tout.

Nous revînmes par le corridor. — Quelle est cette pièce? lui demandai-je en indiquant une large porte soigneusement cadenassée.

— Celle-là? me répondit le vieillard d'une voix sourde, ce n'est rien.

— Cependant?

— Eh bien! c'est le garde-meuble. — Et il entra dans l'antichambre.

— Le garde-meuble? Ne peut-on le visiter?

— Quel plaisir aurez-vous donc à cela, monsieur? répondit Lucavitch d'un air mécontent. Que voulez-vous y voir? des caisses, de la vieille vaisselle!... C'est un garde-meuble, et rien de plus.

— Montre-le-moi, je t'en prie, vieux, dis-je, quoique rougissant intérieurement de mon opiniâtreté indiscrète. Vois-tu, je désirerais avoir dans mon village une maison pareille...

J'avais honte. Je ne pouvais parvenir à achever ma phrase. Lucavitch penchait sa tête grise sur sa poitrine et me regardait en dessous d'un air singulier.

— Montre-le-moi, lui répétai-je.

— Eh bien! volontiers, répondit-il enfin.

Il prit la clé et ouvrit la porte avec humeur. Je jetai un coup d'œil autour du garde-meuble. Il n'y avait rien d'extraordinaire. Les murs étaient garnis de vieux portraits aux visages sombres et presque noirs, aux yeux méchans. Par terre gisaient des décombres de toute espèce.

— Eh bien! est-ce vu? me demanda bientôt Lucavitch.

— Oui, merci, répondis-je précipitamment. Il ferma la porte. Je traversai l'antichambre et passai dans la cour.

Lucavitch me dit sèchement : — Je vous salue. — Et il me quitta.

— Mais quelle était la dame que vous aviez hier en visite? lui criai-je en le voyant s'éloigner : je l'ai rencontrée dans le bois ce matin.

J'avais espéré l'embarrasser par cette question soudaine et en tirer une réponse irréfléchie; mais le vieillard ne fit que sourire malicieusement et s'éloigna.

Je rentrai à Glinnoë. J'étais mal à l'aise comme un enfant qui

vient de subir une fâcheuse réprimande. — Non, me dis-je à la fin, je ne dois décidément pas éclaircir ce mystère. N'en parlons plus, je ne veux plus songer à tout cela.

Une semaine se passa. Je tâchai de repousser loin de moi le souvenir de l'inconnue, de son compagnon et de mes rencontres avec eux; mais ce souvenir me poursuivait constamment et me harcelait avec toute l'importune persévérance d'une mouche pendant la sieste. Lucavitch me revenait aussi continuellement à la mémoire avec ses regards mystérieux, ses discours pleins de réticence et son sourire tristement froid. La maison même, quand je me la rappelais, la maison semblait me contempler avec malice à travers ses volets à demi fermés, comme si elle se fût moquée de moi et m'eût dit : — Après tout, tu ne sauras rien...

Bref, je perdis patience, et un jour je me rendis à Glinnoë. Je dois avouer que je ressentis une agitation assez vive en m'approchant de la mystérieuse habitation. Il n'y avait rien de changé dans l'extérieur de la maison : les mêmes fenêtres fermées, le même aspect lugubre et délaissé; seulement, au lieu de Lucavitch, c'était un jeune garçon d'environ vingt ans qui était assis sur le banc au-devant de la petite aile. Il portait un long cafetan en nankin et une chemise rouge. Il sommeillait la tête inclinée sur la paume de sa main. Par momens, elle était prise d'un mouvement oscillatoire, puis il la relevait en sursaut.

— Bonjour, frère, lui dis-je à haute voix. — Il se leva vivement et dirigea sur moi de grands yeux étonnés. — Bonjour, frère, répétai-je. Et où est le vieux?

— Quel vieux? demanda lentement le gamin.

— Lucavitch.

— Lucavitch! — Il regarda de côté. — Vous avez besoin de Lucavitch?

— Oui. N'est-il donc pas à la maison?

— Non, dit le garçon en balbutiant; il... Comment vous le dire?

— Est-il malade?

— Non.

— Eh bien! quoi?

— Il n'y est plus.

— Comment?

— Il lui est arrivé un malheur.

— Est-il mort? lui demandai-je d'un air consterné.

— Il s'est pendu, dit le jeune homme à demi-voix.

— Pendu! m'écriai-je avec terreur.

Nous nous regardâmes sans nous parler.

— Y a-t-il longtemps? demandai-je enfin.

— C'est aujourd'hui le cinquième jour. On l'a enterré hier.

— Et pourquoi s'est-il pendu ?

— Dieu le sait. C'était un homme libre qui recevait des gages; il ne connaissait pas la misère; les maîtres le caressaient comme un de leurs parens. Ah! quels bons maîtres que les nôtres! que Dieu leur donne la santé! Du reste, il est impossible de s'imaginer ce qui l'y a poussé. Il paraît que le diable l'a tenté!

— Comment s'y est-il donc pris ?

— Comme cela : il a pris une corde et s'est pendu.

— Et avant cela vous n'aviez rien remarqué d'extraordinaire en lui?

— Comment vous le dire? Rien de très extraordinaire. C'était toujours un homme ennuyé et soupçonneux; il geignait sans cesse. « Je m'ennuie, » disait-il. Il est vrai aussi que ses années pouvaient lui peser. Dans les derniers temps, il était plus mélancolique encore. Il venait parfois chez nous au village, car je suis son neveu. « Eh bien! ami Vasa, disait-il, viens passer une nuit avec moi. — Pourquoi, petit oncle? — Parce que j'ai peur; je m'ennuie tout seul. » Et j'allais avec lui. Il lui arrivait de sortir dans la cour, de regarder fixement la maison, de hocher la tête, puis de soupirer..... La veille de son malheur, il vint encore chez nous et m'appela. J'allai avec lui. Nous arrivâmes ensemble dans sa chambre; il s'assit sur son petit banc, puis se leva et sortit. J'attendis; mais, ne le voyant pas revenir, j'allai dans la cour et me mis à crier : « Mon oncle! petit oncle! » Il ne répondait pas. « Où donc peut-il être allé? me demandai-je. Peut-être dans la maison. » Et j'entrai dans la maison. Il commençait à faire nuit. Je passai devant le garde-meuble et j'entendis quelque chose qui grattait à la porte. Je la pousse, elle s'ouvre, et que vois-je? Je le vois accroupi auprès de la fenêtre. « Que veux-tu donc faire là, mon petit oncle? » lui demandai-je. Et lui de se retourner et de crier. Ses yeux étaient hagards, ils étincelaient comme des yeux de chat. « Qu'est-ce que tu veux? Ne vois-tu donc pas que je me rase? » Et sa voix était comme enrouée. Mes cheveux se dressèrent sur ma tête, la peur me prit. Peut-être les diables l'entouraient-ils alors! « Dans cette obscurité!... » lui répondis-je. Et mes genoux commencèrent à trembler sous moi. « Eh bien! dit-il, va-t'en. » Je m'en allai. Et il quitta le garde-meuble en fermant la porte avec soin. Alors nous retournâmes dans l'aile, la peur à l'instant même m'abandonna. « Que vas-tu donc faire dans le garde-meuble, mon petit oncle? » lui dis-je. Un frisson le saisit. « Tais-toi, dit-il, tais-toi. » Et il se coucha sur le poêle. « Bon, pensai-je, il vaut mieux ne pas lui parler. Peut-être ne se porte-t-il pas tout à fait bien aujourd'hui. » Là-dessus, je me couchai aussi sur le poêle. Une lumière brûlait dans un coin. J'étais donc couché, et, voyez-vous, je commençai à sommeiller... Tout à coup j'entendis la porte qui grinçait faiblement

et qui s'ouvrait... comme cela, un peu. Mon oncle était couché et tournait le dos à la porte, et vous pouvez vous rappeler qu'il avait toujours l'oreille un peu dure; mais alors il se releva vivement : « Qui m'appelle? qui vient me chercher, me chercher? » Et il s'en alla dans la cour la tête nue... Qu'y a-t-il donc? me demandai-je, et, misérable que je suis, je me rendormis. Je me réveillai le lendemain matin... Lucavitch n'était pas là... Je sors de la chambre, je me mets à l'appeler, il n'était nulle part. « N'avez-vous pas vu sortir mon petit oncle? dis-je au garde. — Non, me répondit-il, je ne l'ai pas vu. » Nous fûmes subitement saisis de terreur : « Allons, Fedorovitch, dis-je, allons voir s'il n'est pas dans la maison. — Allons, Vassili Timofeitch, » répliqua-t-il. Et il était tout blanc comme de la terre glaise. Nous entrons dans la maison; je passe devant le garde-meuble, un cadenas ouvert pendait du piton; je pousse la porte, mais elle était fermée en dedans... Fédorovitch court aussitôt pour faire le tour et regarder par la fenêtre. « Vassili Timofeitch! me crie-t-il, les pieds pendent, les pieds... » Je vais à la fenêtre. Ces pieds étaient ceux de Lucavitch. Il s'était ainsi pendu au milieu de la chambre. On envoya chercher la justice... On le détacha de la corde : elle avait douze nœuds.

— Et qu'a fait la justice?

— Oui, qu'a-t-elle fait? Rien. On réfléchissait pour trouver quel motif il pouvait avoir : de motif, il n'en avait pas. On décida alors qu'il n'avait pas dû avoir toute sa raison. Dans les derniers temps, il souffrait souvent de la tête.

Je passais encore environ une demi-heure à causer avec le jeune garçon et m'en allai enfin, complétement troublé. J'avoue que je ne pouvais plus regarder cette maison délabrée sans une terreur superstitieuse... Je quittai la campagne un mois après, et j'oubliai peu à peu et ces rencontres et ces terreurs.

II.

Trois années s'étaient écoulées. J'avais passé une grande partie de ce temps soit à Pétersbourg, soit en France, et si j'étais allé chez moi à la campagne, je n'avais pas été une seule fois ni à Glinnoë ni à Michaïelovskoë. Je n'avais vu nulle part ni mon inconnue, ni son cavalier. Il m'arriva à la fin de la troisième année de rencontrer dans une soirée, à Moscou, Mme Chlikof et sa sœur, Pélagie Badaef, cette même Pélagie que dans mon absurdité je m'étais toujours figuré n'être qu'une personne imaginaire. Ces deux dames n'étaient plus de la première jeunesse; elles possédaient néanmoins un extérieur agréable, leur conversation était spirituelle et gaie; elles avaient beaucoup voyagé, et voyagé avec fruit, mais il n'y avait dé-

cidément rien de commun entre mon inconnue et elles. Je leur fus présenté. Je me mis à causer avec Mme Chlikof; la sœur avait engagé une discussion avec un géologue étranger. Je lui appris que j'avais le plaisir d'être un de ses voisins, du district de X...

— Ah! j'y ai un petit bien, répondit-elle, près de Glinnoë.

— Certainement, répliquai-je, je connais votre Michaïelovskoë. Y allez-vous quelquefois?

— Rarement.

— N'y étiez-vous pas il y a trois ans?

— Attendez! Il me semble que j'y étais. Oui, certainement, j'y étais.

— Avec votre sœur ou seule?

Elle me regarda.

— Avec ma sœur. Nous y avons passé une semaine. Nous y étions pour affaires. Du reste, nous n'y avons vu personne.

— Il me semble qu'il y a peu de voisins?

— Oui, il y en a peu.

— Dites-moi, c'est bien chez vous qu'il y a eu un malheur dans le temps, Lucavitch?

Les yeux de Mme Chlikof se remplirent de larmes.

— Vous l'avez connu? demanda-t-elle avec vivacité. Quel malheur! C'était un si brave, un si bon vieillard... Et sans aucune raison.

— Oui, oui, répétai-je, quel malheur!

La sœur de Mme Chlikof s'approcha de nous. Il paraît que les savantes remarques du géologue sur la formation des côtes du Volga étaient pour quelque chose dans ce mouvement de retraite.

— Pélagie, monsieur a connu Lucavitch.

— Vraiment? le pauvre vieillard!

— Dans ce temps-là, je chassais souvent autour de Michaïelovskoë. Il y a trois ans, lorsque vous y étiez...

— Moi? dit Pélagie avec quelque surprise.

— Mais oui, certainement! répliqua vivement sa sœur. Ne te rappelles-tu pas?

Et elle lui jeta un coup d'œil rapide.

— Eh! oui, oui,... certainement! répondit tout à coup Pélagie.

— Eh! eh! pensai-je, il paraît que tu n'étais point à Michaïelovskoë, petite colombe?

— Ne voulez-vous pas nous chanter quelque chose, Pélagie Fédorovna? dit soudain un grand jeune homme avec un toupet blond et des yeux ternes.

— Je ne sais vraiment rien, répondit Mlle Badaef.

— Et vous chantez? m'écriai-je avidement en quittant ma place d'un air empressé. Au nom de Dieu! ah! au nom de Dieu! chantez-nous quelque chose!

— Et que vous chanterai-je?

— Ne connaissez-vous pas, dis-je en essayant de toutes manières de prendre une contenance dégagée et indifférente, une romance italienne?... Elle commence ainsi : *Passa que'i colli.*

— Je la connais, répondit tout simplement Mlle Pélagie. Quoi! vous voulez que je vous la chante? Volontiers.

Elle s'assit au piano. Je fixai, comme Hamlet, mes regards sur Mme Chlikof. Je crus m'apercevoir qu'elle avait tressailli légèrement dès le premier son; elle resta pourtant tranquillement assise jusqu'à la fin. Mlle Badaef ne chantait pas mal. La romance achevée, on lui demanda de chanter autre chose; mais les deux sœurs se firent un signe d'intelligence et se retirèrent peu d'instans après. Lorsqu'elles sortirent de la chambre, j'entendis murmurer autour de moi le mot : importun!

— Je l'ai mérité! pensai-je. — Je ne les revis plus.

Un autre année se passa. Je m'étais établi à Pétersbourg. L'hiver arriva; les bals masqués commencèrent. Un soir, je sortais vers onze heures de la maison d'un de mes amis; je me trouvais dans une si ténébreuse disposition d'esprit, que je résolus d'aller au bal masqué de l'assemblée de la noblesse. J'errai longtemps devant les colonnes et les glaces avec une expression modestement fataliste, — expression que, selon moi, on remarque en de pareilles occasions sur le visage des plus honnêtes gens, Dieu seul sait pourquoi; — j'errai longtemps ainsi, tâchant de me débarrasser par des plaisanteries des dominos glapissans à dentelles suspectes et à gants fanés. J'abandonnai longtemps mes oreilles aux mugissemens des trompettes et aux grincemens des violons. M'étant enfin suffisamment ennuyé, et ayant gagné un grand mal de tête, j'étais sur le point de me retirer; mais je restai... J'avais vu une femme en domino noir appuyée contre une colonne... Je la vis, je m'arrêtai, puis m'approchai... C'était elle! Comment l'avais-je reconnue? Au regard distrait qu'elle me jeta à travers les ouvertures allongées du masque, à la forme merveilleuse de ses épaules et de ses mains, à la majesté féminine de tout son être. Est-ce encore une voix mystérieuse qui se fit subitement entendre en moi? Je ne puis le dire, mais enfin je la reconnus. Je passai et repassai plusieurs fois devant elle, le cœur tout frémissant. Elle restait immobile; il y avait dans sa pose une tristesse si ineffable, qu'en la regardant je me rappelai involontairement deux vers d'une romance espagnole :

Je suis un triste tableau
Appuyé contre le mur (1).

Je m'approchai de la colonne contre laquelle elle s'appuyait, et je

(1) Soy un cuadro de tristeza
Arrimado á la pared!

murmurai tout bas à son oreille : — *Passa que'i colli...* — Elle frissonna de la tête aux pieds et se retourna rapidement vers moi. Mes regards rencontrèrent de si près ses yeux, que je pus observer que la frayeur en dilatait les pupilles. Elle me regarda avec hésitation et me tendit faiblement la main. — Le 6 mai 184., à Sorrente, dix heures du soir, dans la rue della Croce, lui dis-je à voix lente sans la quitter des yeux; puis en Russie dans le gouvernement de ***, village de Michaïelovskoë, le 22 juillet 184....

J'avais dit tout cela en français. Elle recula de quelques pas, me toisa de la tête aux pieds et murmura : — Venez! — Elle sortit vivement de la salle. Je la suivis.

Nous avancions en silence. Je n'ai pas la force d'exprimer ce que je ressentis en marchant à ses côtés. Magnifique vision qui était devenue tout à coup une réalité! Statue de Galatée transformée en femme vivante et descendant de son piédestal aux yeux de Pygmalion stupéfait!... Je pouvais à peine respirer.

Elle s'arrêta enfin dans un salon écarté, et s'assit sur un petit divan auprès de la fenêtre. Je me plaçai à côté d'elle. Elle tourna lentement la tête et me regarda d'un air soupçonneux.

— Venez-vous de sa part? demanda-t-elle.

Sa voix était faible et incertaine. Sa question me troublait quelque peu.

— Non,... pas de sa part, répondis-je avec hésitation.

— Vous le connaissez?

— Je le connais, repris-je.

Elle me regarda avec incrédulité, voulut dire quelque chose et baissa les yeux.

— Vous l'attendiez à Sorrente; continuai-je, vous l'avez vu à Michaïelovskoë, vous vous êtes promenée à cheval avec lui... Vous voyez que je sais,... que je sais tout...

— Il me semble que je connais votre figure, dit-elle.

— Non, vous ne m'avez jamais vu.

— Alors que me voulez-vous?

— Vous voyez que je sais,... répétai-je. Je comprenais bien qu'il fallait profiter de cet excellent début, et bien que ma phrase : « je sais tout, vous voyez que je sais, » devînt ridicule, mon agitation était si grande, cette rencontre inattendue me troublait à tel point, j'étais si éperdu, que décidément je ne trouvais rien à dire de mieux, d'autant plus que je n'en savais pas davantage. Je sentais que je devenais stupide, et que si j'avais dû lui paraître d'abord une créature mystérieuse et instruite de tout, je me transformais rapidement en une espèce de fat imbécile... Mais il n'y avait rien à faire.

— Oui, je sais tout, répétai-je encore une fois.

Elle me regarda, se leva subitement et voulait s'éloigner; mais cela aurait été par trop cruel. Je lui saisis la main.

— Pour l'amour de Dieu, lui dis-je, asseyez-vous, écoutez-moi.

Elle réfléchit et s'assit.

— Je vous disais tout à l'heure, continuai-je avec chaleur, que je savais tout : cela n'est pas vrai. Je ne sais rien, absolument rien; je ne sais ni qui vous êtes, ni qui il est, et si j'ai pu vous surprendre par ce que je vous ai dit, il y a un instant, auprès de la colonne, ne l'attribuez qu'au seul hasard, à un hasard étrange, inexplicable, qui, pareil à une manie, me poussa deux fois et presque de la même façon vers vous, me fit le spectateur involontaire de ce que vous auriez peut-être voulu garder secret.

Alors je lui racontai tout, sans détours et sans lui cacher la moindre chose : mes rencontres avec elle à Sorrente, puis en Russie, mes questions inutiles à Michaïelovskoë, et même ma conversation à Moscou avec Mme Chlikof et sa sœur.

— Maintenant vous savez tout, ajoutai-je en terminant mon récit. Je ne veux pas vous dire quelle profonde, quelle puissante impression vous avez produite sur moi. Vous voir et ne pas être ensorcelé par vous est impossible. D'un autre côté, je n'ai pas besoin de vous décrire quelle était cette impression. Rappelez-vous dans quelle situation je vous ai vue deux fois... Croyez-le, je ne suis pas homme à m'abandonner à de vaines espérances; mais songez à l'agitation inexprimable qui s'est emparée de moi aujourd'hui, et pardonnez-moi, pardonnez la ruse maladroite à laquelle j'ai eu recours pour attirer votre attention, ne fût-ce que pour un moment.

Elle écouta cette explication confuse, sans lever la tête.

— Que voulez-vous donc de moi? dit-elle enfin.

— Moi?... je ne veux rien. Je suis assez heureux déjà... Je respecte trop les secrets d'autrui.

— Pourtant il semblerait... Du reste, continua-t-elle, je ne veux pas vous faire de reproches. Tout autre à votre place aurait agi de même. Et d'ailleurs le hasard nous a réellement rapprochés avec tant de persévérance, que cela vous donne quelques droits à ma franchise. Écoutez : je ne suis pas du nombre de ces femmes incomprises et malheureuses qui vont au bal masqué pour faire part de leurs souffrances au premier venu, et qui sont à la recherche d'un cœur sympathique. Je n'ai pas besoin de sympathie; mon propre cœur est mort, et je ne suis venue ici que pour l'enterrer définitivement.

Elle porta son mouchoir à ses lèvres.

— J'espère, ajouta-t-elle avec quelque effort, que vous ne pren-

drez pas mes paroles pour quelque vulgaire épanchement de bal masqué! Vous devez comprendre que je n'ai pas la tête à cela.

Il y avait en effet quelque chose de terrible dans sa voix malgré la douceur insinuante du timbre.

— Je suis Russe, dit-elle dans sa langue (elle s'était jusque-là exprimée en français), quoique j'aie peu vécu en Russie... Il est inutile que vous sachiez mon nom. Anna-Fédorovna est une de mes anciennes amies; je suis réellement allée à Michaïelovskoë sous le nom de sa sœur... Alors je ne pouvais le voir ouvertement... Des bruits commençaient à se répandre... Il existait encore des obstacles, il n'était pas libre. Ces obstacles ont disparu; mais celui dont le nom devait être le mien, celui avec lequel vous m'avez vue m'a repoussée.

Elle fit un mouvement de la main et se tut.

— Ne le connaissez-vous réellement pas? reprit-elle; ne l'avez-vous jamais rencontré?

— Jamais.

— Il a passé presque tout ce temps-ci à l'étranger. Du reste, il est maintenant ici... Voilà toute mon histoire, continua-t-elle; vous voyez qu'il n'y a rien de mystérieux, rien de surprenant.

— Mais Sorrente? lui demandai-je timidement.

— C'est à Sorrente que je l'ai connu, répondit-elle lentement, et elle retomba dans le silence et la rêverie.

Nous nous regardions tous deux. Une étrange agitation s'emparait de tout mon être. J'étais assis à côté d'elle, à côté de cette femme dont le souvenir s'était si souvent présenté à mon imagination et m'avait si douloureusement bouleversé et irrité. J'étais assis à côté d'elle, et je me sentais le cœur oppressé et glacé. Je savais que rien ne résulterait de cette rencontre, qu'il y avait un abîme entre elle et moi, qu'une fois séparés nous ne nous retrouverions plus jamais. La tête levée, les deux mains posées sur ses genoux, elle était assise calme et indifférente. Je connais cette indifférence d'une incurable douleur, je connais ce calme d'un malheur irréparable. Les masques passaient devant nous, la musique confuse d'une valse résonnait tantôt dans l'éloignement et tantôt se rapprochait avec des explosions soudaines. Cette joyeuse musique me remplissait de tristesse. — Il n'est pas possible, pensai-je, que cette femme soit la même que celle qui m'est autrefois apparue à la fenêtre de cette lointaine petite maison de campagne dans tout l'éclat de sa triomphante beauté... Et cependant le temps ne semblait pas l'avoir effleurée de son aile. Le bas de sa figure, que la dentelle du masque ne cachait point, était d'une fraîcheur presque enfantine; mais il émanait de toute sa personne comme le froid d'une statue... Gala-

tée était-elle remontée sur son piédestal pour n'en plus jamais descendre?

Tout à coup elle se redressa, regarda dans l'autre salle, et se leva.

— Donnez-moi la main, me dit-elle. Venez vite, vite!

Nous retournâmes dans la salle. Elle s'arrêta près d'une colonne.

— Attendons ici, murmura-t-elle.

— Vous cherchez quelqu'un? allais-je lui dire...

Mais elle ne faisait plus attention à moi. Son regard fixe semblait percer la foule. Ses grands yeux noirs lançaient sous son masque de velours de sombres regards de haine et de menace.

Je compris tout en me retournant. Dans une galerie formée par une rangée de colonnes et le mur marchait l'homme que j'avais rencontré avec elle dans le bois. Je le reconnus tout de suite, il n'avait presque pas changé. Sa moustache blonde était frisée avec la même grâce; la même joie tranquille et présomptueuse éclairait ses yeux perçans. Il s'avançait sans se hâter, et, inclinant légèrement sa taille svelte, s'entretenait avec une femme en domino qu'il avait à son bras. Parvenu sur la même ligne que nous, il leva subitement la tête, me regarda d'abord, puis jeta un coup d'œil sur ma compagne. Il la reconnut probablement à ses yeux, car il fronça faiblement le sourcil. Un sourire presque imperceptible, mais d'une ironie cruelle, courut autour de ses lèvres. Il se baissa vers la femme qui l'accompagnait, et lui glissa deux mots à l'oreille. La femme nous embrassa tous les deux dans un regard rapide; puis, souriant légèrement, elle le menaça de son petit doigt. Il haussa légèrement les épaules; elle se serra coquettement contre lui...

Je me tournai vers mon inconnue. Elle suivait des yeux le couple qui s'éloignait, et, s'arrachant subitement de mon bras, elle courut vers la porte. J'allais m'élancer sur ses pas, mais elle se retourna et me regarda de telle façon que je ne pus que la saluer profondément et rester à ma place. Je comprenais que la suivre eût été à la fois grossier et stupide.

— Dis-moi, je t'en prie, criai-je un quart d'heure après à l'un de mes amis qui connaît tout Pétersbourg, dis-moi qui est ce grand bel homme à moustaches?

— Lui?... C'est un certain étranger, être assez énigmatique qui apparaît rarement sur notre horizon. Et pourquoi cette question?

— Je ne sais.

Je revins chez moi. Depuis lors je n'ai plus rencontré mon inconnue. Comme une vision elle m'était apparue, comme une vision elle passa devant moi pour disparaître à jamais.

IVAN TOURGUENEF.

PAGES DE JEUNESSE

D'UN

RÊVEUR INCONNU

Fragmens sur l'Art et la Philosophie, suivis de notes et pensées diverses, recueillis dans les papiers de M. Alfred Tonnellé, publiés par M. G.-A. Heinrich; Tours, 1 vol., 1859.

Vous avez vu récemment ces grands combats d'Italie où la fleur d'une génération était emportée dans un ouragan de feu et de gloire. Pour quelques victimes hors ligne qui ont un nom lié désormais à ces événemens et à ces splendeurs guerrières, que de morts inconnus, tombés à rangs pressés, dont on ne saura jamais rien, qui n'ont laissé une trace distincte et aimée que dans le foyer de famille où ils ne reparaîtront plus! Et pourtant, parmi ces morts inconnus, beaucoup avaient sans doute des dons heureux, sans compter la jeunesse et la bonne volonté de vivre. Quelques-uns avaient peut-être le génie pour se dégager de la foule, et avec un peu plus de temps, mieux servis par la fortune, ils auraient pu atteindre ce point où, en périssant à leur tour, ils eussent laissé un nom. Ce n'était pas leur destin. Ils ont fait nombre; ce sont les héros sans nom, et comme les épis obscurs de la sanglante moisson de la guerre. Il en est ainsi de toutes les batailles de la vie, et surtout de ces luttes de la pensée, où souvent l'activité n'est pas moins dévorante et moins meurtrière. Le monde finit par retenir le nom de quelques-uns, de ceux qui, plus heureux ou plus forts, échappent malgré leurs blessures aux obscures épreuves. Ceux-là sont les privilégiés, les renommés; mais en même temps combien en est-il, de ces laborieux sol-

dats de l'esprit, qui s'arrêtent brusquement en chemin et passent inconnus, sans laisser une trace, sans qu'on soupçonne ce qu'ils ont été, ce qu'ils auraient pu être! Et cependant, là aussi, parmi ces inconnus, parmi ces intelligences prématurément éteintes dans l'obscurité, n'est-il pas vrai qu'il y a souvent des facultés sérieuses toutes prêtes à se déployer, l'ardeur du travail, le zèle de l'esprit, le dévouement à la science et aux lettres? La vie de la pensée a donc elle aussi, pour quelques privilégiés, ses blessés et ses morts inconnus, atteints dans la mêlée avant d'avoir rempli leur destin.

Autrefois, il y a quelque trente ans, on avait une sorte de curiosité sympathique et ardente pour ces destinées prématurément interrompues, pour ces jeunes esprits qui n'ont pas le temps de se révéler tout entiers. Peut-être même poussait-on un peu loin cette recherche du talent ignoré et disparu avant l'heure, si bien que là où il n'existait pas, on le supposait. Quelquefois on invoquait la fiction, on prenait le nom d'un jeune mort inconnu, comme pour ajouter à l'attrait de l'imagination l'intérêt émouvant d'une réalité mélancolique. On n'en est plus là aujourd'hui; les fictions ont disparu. On ne meurt plus de mélancolie, même dans les romans, et d'ailleurs le siècle, avec ses mœurs nouvelles et ses goûts du moment, ne s'intéresserait plus guère à ces spectacles importuns. Le génie ignoré et malheureux n'excite que des défiances ironiques, et dans cette vie affairée de tous les jours où tout se pèse, où tout se calcule, où rien ne vaut que ce qui est positif et saisissable, c'est à peine si la réalité elle-même, la réalité nue et triste, suffit de temps à autre pour arracher un regard distrait et surpris à un monde trop occupé, pour rappeler à ce monde qu'il y a d'autres intérêts que les intérêts matériels, qu'il peut y avoir d'autres morts et d'autres blessés que ceux de la guerre ou de l'industrie, que la pensée en un mot est une des grandes choses de la vie, et qu'elle a ses champs de bataille mystérieux où il faut quelquefois autant d'abnégation et de fermeté de cœur que dans les combats de l'épée. Lorsque disparaissait soudainement ce jeune écrivain, Hippolyte Rigault, surpris pour ainsi dire dans sa croissance et dans son épanouissement, à l'heure où il avait surmonté les difficultés premières, qu'était-ce autre chose qu'un de ces blessés de l'intelligence? Il y a si longtemps déjà que Rigault est mort, — un an peut-être, — qu'on n'en parle plus. Sa mémoire a été ensevelie dans quelques volumes où l'on a rassemblé ce qu'il a laissé, ses thèses de professeur et ses essais d'écrivain, ses pages de tous les jours, tout ce qui a usé rapidement son existence, tout ce qui montre aussi une nature de talent aimable et habile, car c'était assurément un esprit ingénieux et fin, armé d'instruction en même temps que capable de ne point

hésiter le jour où il était placé entre la dignité indépendante des lettres et les avantages paisibles d'une carrière tout ouverte. Rigault est mort à la peine : c'est comme le type le plus récent de l'écrivain arrêté dans son essor.

Je ne pouvais m'empêcher de songer à ces destinées moissonnées dans leur fleur en ouvrant ces pages nouvelles, ces *Fragmens sur l'Art et la Philosophie*, d'un jeune homme complétement inconnu quant à lui, d'un esprit qui s'est éteint dans l'obscurité, et dont les pensées apparaissent maintenant pour la première fois sous le reflet de la mort. Qui a entendu parler de M. Alfred Tonnellé, ce jeune inconnu dont un professeur de Lyon, M. Heinrich, s'est fait, en fidèle et pieux ami, le divulgateur? Qui a distingué son nom au milieu des bruits littéraires de tous les jours en ces dernières années? Il n'a fait, ce me semble, ni une tragédie, ni un livre d'esthétique, ni un système de philosophie sociale, ni un poème, ni un roman, ni même un feuilleton. Si la fortune eût été moins bonne mère pour lui, c'est-à-dire si elle ne lui eût point épargné le cruel aiguillon du besoin, peut-être, comme bien d'autres, eût-il connu les redoutables tentations; peut-être, sans y songer, eût-il été conduit à prodiguer des facultés heureuses en œuvres éphémères. Bien loin d'être entraîné dans cette voie où tout s'use et s'épuise, il se plaisait pendant ce temps au silence de la vie recueillie; il continuait à étudier, il formait son intelligence par la méditation et par l'observation; il s'exerçait à tous les arts pour les comprendre et les interpréter; il demandait à des voyages dirigés avec tact, accomplis avec fruit, des lumières nouvelles, et tous les jours il notait ce qu'il avait vu, ce qu'il avait pensé et senti. Ce sont là les fragmens que M. Heinrich a trouvés dans ses papiers le jour où il est mort, et qu'il a rassemblés en les coordonnant. Pages interrompues, ébauches incomplètes, pensées éparses, c'est tout, et c'est justement ce qui donne à ces fragmens le touchant et douloureux attrait de tout ce qui reste inachevé. On y surprend dans son jet premier, dans la vivante spontanéité de la jeunesse, une nature féconde et droite à qui il n'a manqué qu'une maturité complète. M. Alfred Tonnellé était évidemment un talent inconnu plein de promesses, et sommes-nous donc assez riches pour ne point tenir compte de ces promesses, de ces commencemens d'un esprit généreux tout prêt à devenir avec aisance un esprit supérieur?

M. Alfred Tonnellé, je me hâte de le dire, n'avait nullement à se plaindre de la vie, et il ne laisse voir dans ses *Fragmens* aucune prétention semblable, comme l'eussent fait peut-être ses frères aînés d'une autre génération. Rien qu'en le lisant, on sent que tout a changé dans l'atmosphère morale depuis un quart de siècle. Ce

jeune adolescent ne le prend pas de haut avec le monde, il ne se querelle pas avec la destinée; il n'a ni les ardeurs effrénées des gloires précoces, ni les surexcitations factices de tous ceux dont une tension perpétuelle fausse les facultés. Il est simple et naturel. C'est qu'en effet tout lui avait souri jusqu'à l'heure où la vie lui manquait. Il avait vingt-sept ans à peine quand il est mort; il était né en 1831, en pleine Touraine, dans une famille où l'étude était une tradition. Son grand-père était un médecin distingué de Tours, son père était lui-même membre correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'école secondaire de sa ville natale. Enfin Alfred Tonnellé trouvait en naissant la fortune assise à son foyer. Ce jeune homme reçut le double et tout-puissant bienfait de l'éducation de famille alliée à l'éducation publique, tantôt à Tours, tantôt à Paris. Je ne dirai pas que M. Alfred Tonnellé ait été un enfant prodige, je ne tirerai même aucun augure de cette circonstance que sur les bancs du collége il faisait passer un jour une phrase de *Paul et Virginie* à un de ses compagnons d'étude pour le consoler de la perte de son frère; mais il est très vrai qu'il entrait dans la vie avec une nature primitive heureusement douée et dirigée avec un art mêlé de tendresse maternelle, avec un vif instinct de tout ce qui est beau, avec un goût de l'étude stimulé et développé par l'instruction elle-même, avec la connaissance familière de la langue anglaise et de la langue allemande, deux instrumens merveilleux pour ouvrir à l'esprit des mondes nouveaux. Quelquefois il achève sa pensée en allemand ou en anglais, il emploie l'une de ces langues pour suppléer à une expression française. Dès lors ce n'est plus l'enfant, c'est le jeune homme des *Fragmens* qui se dévoile, se raconte et se peint lui-même à son insu, sans soupçonner que ces notes tout intimes deviendront un jour un testament de jeunesse dérobé à l'obscurité, car en lui il n'y a rien de l'homme de lettres se costumant pour le public, se préoccupant du lecteur, cet *ami inconnu* qui est souvent un ennemi inconnu.

Un des traits essentiels et caractéristiques d'Alfred Tonnellé dans ses premiers momens, c'est l'ardeur avec laquelle il saisit tout ce qui offre un aliment à son esprit; c'est une sorte de fraîcheur naturelle d'intelligence et d'imagination. Il sent ses facultés s'éveiller une à une; il se prend de passion pour la philosophie comme pour la peinture, pour les langues comme pour la musique ou pour la nature elle-même, et partout il porte cette virginité d'impressions qui est le charme de la jeunesse. Il est réellement ému du beau sous toutes les formes, et il se sent pour ainsi dire grandi à chaque émotion nouvelle. Rien ne révèle mieux une riche organisation. « Avant-hier, écrit-il à sa mère en 1851 après une visite au Louvre,

avant-hier j'ai ressenti devant les tableaux s'éveiller soudainement et vivement en moi le sentiment du beau de la peinture, qui jusque-là ne m'avait rien fait éprouver que de superficiel. J'ai vu et compris, comme par une révélation subite, la beauté dans ce qui était resté pour moi une lettre close. J'avais toujours mis la musique bien au-dessus de la peinture, parce qu'elle exprimait bien plus pour moi. Pour la première fois, j'ai eu à la vue d'un tableau la même impression, le même plaisir qu'à une belle symphonie... C'est surtout celui de tous les peintres que j'avais le moins compris, qui m'avait le moins parlé, en qui je n'avais rien trouvé de beau, c'est Poussin qui m'a fait le mieux sentir de prime-abord cette impression de beauté. Son *Assomption*, entre autres, est une des plus magnifiques choses que j'ai vues; je l'ai admirée plus que je ne saurais dire. » Ce que M. Alfred Tonnellé ressentait passionnément à la vue d'un tableau de Raphaël ou de Poussin, comme à l'étude d'un morceau de Mozart, de Beethoven ou de Bach, il l'éprouvait avec la même vivacité ingénue en présence d'un spectacle de la nature. Un jour, parcourant les Pyrénées catalanes, il apercevait tout à coup pour la première fois du haut d'un petit col la ligne azurée et brillante de la Méditerranée, et il s'arrêtait saisi devant ce prodigieux ensemble qui s'offrait à ses yeux : belle soirée et azur délicat, pics escarpés, montagnes s'évidant avec une grâce infinie, comme les bords d'une belle coupe, puis au fond l'horizon s'élargissant, se reculant et s'éclairant. « Halte, dit-il, et salut à la mer, à la Méditerranée! Pour la première fois, je la vois d'ici et sans m'y attendre... Je ne me suis pas lassé de contempler cette bande bleue noyée dans l'horizon vermeil du soir. Ce sont les premiers flots de la mer qui baigne les plus beaux rivages de la terre, qui a vu naître, se développer, passer, se croiser, s'échanger sur ses rives toutes les civilisations grandes, délicates, précieuses de l'humanité, cette mer qui est vraiment le cœur et le charme du monde! Sur cet horizon bleuâtre, l'imagination enchantée vole vers l'Italie et la Grèce, vers l'Égypte, la Judée et l'antique Orient, vers Jérusalem, vers les pyramides, vers le Parthénon, vers Homère, Raphaël, tous les doux noms, tous les grands souvenirs. Je suis heureux d'avoir aperçu ce soir pour la première fois cette belle mer, ces ondes charmées, dans une heure calme et recueillie, par-dessus l'ombre et la fraîcheur de ces belles montagnes, plutôt que de l'avoir vue d'abord au-delà des cloaques et des fabriques de Marseille, comme c'est le cas de presque tous les Français. »

Et ne croyez pas que ce jeune esprit ne fût qu'imagination, qu'il fût tout entier aux spectacles extérieurs, à ce qui charme et ravit. Il étudiait, il étudiait profondément; il se rendait maître de Hegel

et de la philosophie allemande en les interprétant, en les rectifiant, en s'assimilant ce qu'il y avait de juste et de neuf. Il recherchait le génie des peuples dans l'histoire des langues. Il avait eu un jour l'idée de se faire recevoir docteur de l'université, et il devait traiter dans ses thèses de la philosophie du langage en Allemagne et des personnages de la comédie antique qui ont passé dans notre théâtre. En quittant un livre sur la peinture ou une vie de Mozart, Alfred Tonnellé faisait des ouvrages de Guillaume de Humboldt sa forte nourriture. « Ces mémoires ou essais détachés sont très beaux, écrit-il un jour en venant de lire les opuscules philologiques de Humboldt. Ce sont des modèles de composition, d'enchaînement serré, mais toujours clair, net et satisfaisant dans les idées. L'esprit est conduit avec une sûreté et une suite parfaites à travers ces déductions si fines et si justes. La forme, le style a beaucoup de simplicité et d'ampleur. Je trouve que cela rappelle la fermeté et la justesse avec le contexte serré et nourri de nos auteurs du XVIIe siècle, par exemple de la *Logique* de Port-Royal, mais avec quelque chose de plus abstrait et de moins accessible qui tient au génie allemand et avec une forme bien plus large, bien plus synthétique qui tient à la langue. » Je ne parle pas de l'étude de l'italien, qui n'avait été évidemment qu'une distraction pour un tel esprit. Ces goûts si divers s'allient intimement et ont une marche simultanée chez Alfred Tonnellé; ils se règlent l'un l'autre, ils se fécondent, se fortifient ou se tempèrent, et dans leur ensemble ils forment une nature à la fois vigoureuse et délicate dont le caractère dominant est le goût de l'universalité, l'instinct généralisateur. Chose rare et précieuse dans un temps où de peur de passer pour idéologue on finit quelquefois par ne pas penser, et où tout semble se combiner pour former une multitude d'esprits médiocres qui ont la suprême consolation de se considérer comme des esprits spéciaux!

Ce n'est point un philosophe suivant l'acception rigoureuse du mot qui apparaît dans les *Fragmens*, bien qu'il y ait des pages toutes philosophiques et que M. Alfred Tonnellé se laisse aller volontiers à la passion de la philosophie. C'est plutôt ce que de nos jours on appelle un penseur, un esprit ouvert et sympathique, alliant la séve de l'enthousiasme à une pénétration réfléchie, comprenant tout et cherchant à tout éclairer d'une lumière supérieure. Un tel esprit, quand il ne cède pas à l'enivrement du paradoxe ou au caprice d'une imagination bizarre, est merveilleusement propre à saisir la poésie et la philosophie des choses; il fait tout revivre, il colore même l'abstraction, même la philologie. C'est ainsi que le jeune auteur des *Fragmens* hasardait sur l'histoire, sur l'origine et les évolutions des langues, des aperçus qui n'ont point reçu leur dernière forme et

qui ne sont pas moins ingénieux, délicats, quelquefois profonds. Ce jeune homme, dans le mouvement de sa pensée et de son imagination, gardait évidemment les instincts d'un enfant du midi, et il le laissait bien voir lorsque dans un voyage en Angleterre il disait : « C'est triste, un pays habituellement privé des nuits étoilées, où le regard, en s'élevant le soir, ne trouve pas d'infini où se plonger... » Par un certain goût de la clarté et de la netteté, M. Alfred Tonnellé était tout Français; mais c'était un esprit français éveillé, excité au contact du génie allemand. C'est principalement sur l'art, sur ses conditions, son essence et son but, que le jeune penseur s'était fait des idées où l'on sent le fier élan d'une âme émue de l'idéal. Faire œuvre d'artiste pour lui, ce n'est pas traduire servilement, minutieusement, par la parole, par le pinceau ou par les sons, un fait, un caractère, une situation ou un paysage, et l'erreur de ce qu'on a nommé le réalisme est dans cette prédominance de la partie matérielle de l'art. La poésie, la peinture, la musique, sont pour ainsi dire les dialectes différens d'une même langue, des signes visibles destinés à exprimer une idée, le sens moral des choses, en ramenant l'esprit au type suprême et toujours insaisissable de la beauté.

L'essence de l'art n'est point l'imitation; sous des formes diverses, c'est une vivante et permanente interprétation. « Pour le vulgaire, dit-il, *idéaliser*, c'est embellir. Ainsi un portrait idéalisé veut dire un portrait flatté, embelli, un portrait menteur, et voilà pourquoi on ne peut se figurer que l'idéal soit compatible avec la ressemblance; mais il en est tout autrement. Idéaliser, c'est tout simplement mettre une idée dans la forme, faire de l'objet matière de l'art un signe d'idées... Idéaliser l'objet, ce n'est donc pas l'embellir, mais le transformer : auparavant il ne représentait que lui-même, à présent il représente une idée que vous le chargez d'exprimer, et à ce compte il n'est pas de portrait véritable, s'il n'est idéalisé, car jamais on ne regarde un visage sans l'animer, sans l'interpréter. Un portrait doit donner l'idée du personnage, une vue l'idée du paysage... La ressemblance véritable, c'est-à-dire l'identité, l'artiste ne l'obtiendra jamais, puisqu'il lui faudrait des moyens dont il ne disposera jamais : le soleil, l'air, la lumière, de la chair et du sang véritables. Ce à quoi il arrivera dans ce sens ne sera jamais qu'illusion d'invention, et même, s'il pouvait y arriver, à quoi bon une seconde édition, une copie identique de la nature? Le but de l'art est donc tout autre. » Ce n'est pas que le jeune théoricien méconnaisse la valeur des procédés matériels dans les arts, le rôle de la couleur dans la peinture; mais la couleur, aussi bien que les sons dans la musique, doit être un signe visible servant à l'expres-

sion d'une idée. D'où vient le charme suprême de *la Belle Jardinière* de Raphaël? C'est que « tout est esprit, tout concourt à l'idée de pureté, de naïveté : le sein, la forme du front, jusqu'au moindre brin de cheveu... » Où est le secret de la beauté de la *Diane chasseresse?* Il est dans le mouvement fier et majestueux, dans ce *vera incessu patuit dea*, de même que dans la *Polymnie* « tout est harmonieux et concourt à exprimer l'idée de méditation calme, intérieure, un peu rêveuse. » Rien n'est indifférent. Si Rubens, dans sa *Kermesse*, veut représenter une fête populaire, il ne se bornera pas à exprimer le mouvement par les poses; il le mettra partout, dans les vêtemens, dans l'exubérance de la couleur et de la lumière. « Si l'artiste veut nous montrer un visage ou une scène qui inspire la pitié, la terreur, il se gardera de nous placer dans un milieu qui conserve pour ainsi dire son air indifférent, calme... Le vêtement, les plis, les ustensiles, la couleur, la lumière même, tout sera en harmonie et exprimera à sa manière la même idée. » Il faut donc que la pensée se laisse voir à travers tout, *transluceat*, selon le mot de l'auteur. C'est ainsi que l'art sous ses formes diverses, qu'il s'appelle la peinture, la poésie ou la musique, procède de la même source, tend au même but, et devient une création incessante, dont l'élément générateur est l'idée morale de la personnalité humaine, observée dans tous ses mobiles, ses passions, ses sentimens et ses aspirations.

Je ne veux pas dire que ces idées soient d'une nouveauté absolue; elles résument le spiritualisme dans l'art; elles voyagent dans le monde depuis Platon; elles se lient à la splendeur des grands siècles; elles sont les conseillères secrètes des artistes de génie, qui s'en inspirent et les confirment souvent à leur insu. Qu'on songe cependant que bientôt il faudra quelque force d'esprit pour reconstituer en soi-même ces pures et supérieures notions. M. Alfred Tonnellé en avait en lui-même l'instinct naturel, et il les fécondait par l'étude. Il ressentait vivement toutes les choses de l'art, au point de s'en faire une exquise et délicate souffrance. « Je ne connais qu'un bien ici-bas, dit-il, c'est le beau, et encore n'est-ce un bien que parce qu'il excite et avive nos désirs, non parce qu'il les comble et les satisfait. Ce n'est pas une pure distraction, une récréation facile que je cherche dans les arts et dans la nature. Dans tout ce qui me touche, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est un amour sérieux, car c'est un amour qui fait souffrir. Où chacun trouve des jouissances ou du moins les adoucissemens et les consolations de la vie, je sens comme une nouvelle et délicieuse source de tourmens. La splendeur d'une soirée, le calme d'un paysage, un souffle de vent tiède de printemps qui me passe sur le visage, la

divine pureté d'un front de madone, une tête grecque, un vers, un chant, que tout cela m'emplit de souffrance! Plus la beauté entrevue est grande, plus elle laisse l'âme inassouvie et pleine d'une image insaisissable. » C'est avec cet esprit, c'est à la lumière de ces idées du spiritualisme dans l'art que le jeune penseur étudie Rembrandt et Titien, Van-Dyck et Giorgione, Albert Dürer et Rubens, Bach et Mozart, Racine et Shakspeare, et il fait souvent de ces idées de neuves et ingénieuses applications. Pour lui, tout vit, tout a un caractère moral, un sens intime qui se dégage et apparaît comme la lumière à travers un vase d'albâtre. Ses *Fragmens* ne procèdent pas d'une critique didactique; ce sont des médaillons vivans et parlans, pleins de sentiment et de couleur, tracés en courant le soir au retour d'une visite à la Pinacothèque de Munich ou à l'exposition de peinture de Manchester, à la *National Gallery* de Londres ou au château de Belvoir-Castle, qui garde *les Sept Sacremens* de Poussin, au musée de Dusseldorf ou au Louvre. Et voyez quelques traits de ce philosophe, de ce poète de la critique!

« Van-Dyck. — *Wallenstein.* — Au musée Lichtenstein, à Vienne. — Le portrait de Wallenstein efface tout. Rien en fait de portrait n'est aussi vivant, aussi présent et parlant, en même temps aussi idéal. C'est un homme et c'est une idée. Rien n'est plus la représentation matérielle d'un caractère, d'une âme, d'un type moral, et rien n'est plus parfait comme exécution et comme effet. Tout est réuni... Si ceci n'est pas vraiment le portrait de Wallenstein, c'est bien le type idéal qu'on aimerait à s'en créer. La pose a quelque chose d'inquiet et d'agissant. Une main tombe négligemment sur la garde de l'épée, une main splendide, tout en lumière; l'autre, les doigts à demi ouverts, comme quelqu'un qui calcule, à demi dans l'ombre. La tête a quelque chose d'étrange et d'un peu égaré. Dans cet œil bleu si vif semblent se refléter de bizarres et hardies imaginations; le teint est jaune, mat, sans couleur; les narines gonflées, les moustaches blondes, relevées très haut en crochet; le front admirablement éclairé d'en haut. Toute la poésie de l'aventure est dans cette tête-là. C'est un homme hardi, pas précisément chevaleresque; il manque d'élévation morale, d'enthousiasme, de grandeur et de calme, mais il a de l'imagination, et au besoin de la témérité. Air d'officier de fortune très accusé, type autrichien, tête qui fascine. On comprend l'enthousiasme des soldats pour un pareil homme. Pas de noblesse, mais on sent dans cette âme des côtés mystérieux, singuliers, poétiques. Tête à visions. La passion peut l'agiter, mais non une passion tendre. Il est là comme regardant d'un air brillant et vif ses propres pensées; on respecte sa méditation, on craint de le troubler dans ses calculs. »

« ALBERT DURER. — *Les Deux Chevaliers armés.* — Pinacothèque de Munich. — Ils se tiennent tous deux debout devant leur cheval: ils ont l'air de bourgeois sous l'armure de chevaliers. Rien de hardi, de chevaleresque et d'aventureux dans ces deux hommes; ils semblent soucieux et tristes; leurs têtes pensives ne sont déjà plus du moyen âge. On dirait qu'ils sont une image de ce XVe siècle où ils vivent, siècle troublé, souffrant, où commence un monde nouveau et où finit douloureusement l'ancien état de choses. Dans beaucoup de tableaux d'Albert Dürer, on sent comme la fin du moyen âge et la transition à une époque moderne. Expression de malaise. Ces têtes magnifiques sont pleines de la poésie sérieuse, triste, qu'Albert Dürer sait tirer de la nature, de la réalité prise telle qu'elle est, et fortement exprimée... Ces deux chevaliers sont déjà sur le déclin de l'âge viril; ils sont comme la dernière expression de la chevalerie détrônée et dépouillée de la fierté et de l'ardeur de sa brillante jeunesse, soucieuse sous le casque; quelque chose de populaire. »

« RUBENS. — *L'Arc-en-ciel.* — Exposition de Manchester, 1857. — Immense tableau. C'est la vie de la nature tout entière embrassée dans une toile. En avant, des troupeaux, des granges, les travaux de la campagne; une lisière de bois, des prairies, des arbres; des collines au loin, où tous les effets de la mouvante lumière se jouent dans le ciel et dans l'air. C'est le sein de la fertile nature, avec tous ses plis et ses dons, étalé largement devant nous. Ici comme partout c'est le mouvement, c'est l'aspect vivant et multiple des choses que le peintre a en vue et rend avec une richesse merveilleuse. Les effets changeans, fugitifs des nuages, des coups de soleil après la pluie, caractérisés par la présence de l'arc-en-ciel, sont saisis et fixés avec puissance et sans rien perdre de leur mobilité. L'arc-en-ciel n'est que le signe d'un moment particulier de la vie de la nature, de cette fraîcheur, de cet éclat de lumière et de cette légèreté d'ombre qui se répandent entre le soleil clair et les vives ondées. Les groupes de paysans sur le devant sont des chefs-d'œuvre de mouvement et de caractère dignes de la *Kermesse*. Un champ de blé et des charrettes qu'on charge. Rubens ne se perd pas dans les détails, ils disparaissent dans le tableau, comme ils le feraient dans la nature. Quel espace! quelle vérité vivante dans ce grand bois sombre avec ses ombres allongées sur le gazon humide, dans cette lumière légère et dorée de la plaine!... Ce n'est pas la mélancolie, ce n'est pas le sourire connu, le loisir aimable de la nature que peint Rubens, ni sa tranquille majesté; c'est tout le mouvement qui s'y fait sans cesse, les nuées qui passent, les mobiles lumières et les ombres qui courent, changeantes, sur le dos des plaines. »

« Poussin. — *Les Sept Sacremens.* — *L'Extrême-Onction.* — Il y a peu de tableaux qui réunissent à autant de noblesse une aussi profonde émotion. Clarté des groupes de Poussin... Le mourant, pâle, la poitrine découverte, étendu droit sur son lit, d'une langueur et en même temps d'une sérénité, d'une douceur ineffables; les lèvres pâles, les yeux à demi fermés sous le pouce du prêtre. Le prêtre penché, d'une grandeur, d'une indulgence et d'une bonté extrêmes : vraiment la personnification de la toute-puissante et toute compatissante miséricorde. A la tête, trois femmes, dont l'une porte un enfant; une autre se penche, *watching anxiously the dying man's face,* dans l'ombre, superbe. Intensité d'expression et de sentiment. L'assistant de profil, tenant le cierge, pénétré de la solennité et de la tristesse de l'instant; en avant, un enfant en blanc, agenouillé. Derrière le pied du lit, deux femmes, et un homme entre elles, se penchent en avant, pénétrés de douleur, mais priant : une douleur qui se tourne en prière. L'une d'elles, joignant les mains et levant les yeux, admirable de pose et de ferveur dans l'imploration. Au pied du lit, une femme accoudée, et cachant son visage dans sa main; un jeune garçon près d'une table, tendant un vase, le visage imprégné de chagrin et d'émotion contenue, tête merveilleuse, et une jeune fille, une servante ouvrant la porte, d'une grâce, d'une légèreté incomparables dans le mouvement et le visage. La chambre, grise et terne, va admirablement au sujet. Pour le sentiment profond, simple, touchant et saint, cela n'est pas surpassé. Raphaël aurait mis dans les formes plus de beauté et d'inspiration, pas plus de pathétique religieux, vrai, noble. Tous les sentimens qui peuvent se presser autour du lit d'un mourant sont rendus ici, et avec quelle justesse, avec quelle grandeur! Caractère du XVIIe siècle : la grandeur et le sentiment dans la raison, la mesure et la justesse. »

« Ruysdael. — *Le Bois* (musée du Belvédère à Vienne). — Cette mélancolie silencieuse, cette solitude profonde dans la nature, cette nature sans lumière et sans montagnes, où Ruysdaël est-il allé les prendre pour les faire ainsi pénétrer dans l'âme? Il représente toujours des temps couverts, tout au plus des coups de soleil pâles, des ciels gris, bas, de gros nuages d'une teinte uniforme qui laissent passer une lumière blafarde. — Un ruisseau noir traverse le premier plan; à gauche, un taillis; au-delà, un chemin entre sous un bouquet de grands hêtres épais. De quel effet est ce chemin qui se perd peu à peu dans l'ombre! Et au fond, à travers les troncs, sous le sombre feuillage, on voit luire le jour gris et triste de la plaine. Comme ces arbres se détachent, et quel fond immense derrière eux! A gauche, un hêtre étend sur le ciel ses grands rameaux

jaunis par l'automne. Deux petits personnages marchent dans l'ombre la plus épaisse du chemin. A droite, les troncs serrés des hêtres à l'opposé du jour. Tout cela est enveloppé d'une teinte triste et douce, et en même temps quel sentiment de grandeur! »

« TITIEN. — *Les Trois Ages.* — Londres, Bridgewater-Gallery. — Un chef-d'œuvre de poésie et de grâce. A droite, un groupe de trois petits enfans, deux endormis l'un sur l'autre, le troisième montant sur eux et s'accrochant à un tronc dépouillé. Charmante tranquillité de leur sommeil et de leurs jeux, exprimant admirablement l'insouciance et le caractère de rêve de l'enfance! Plus loin, un jeune homme assis sur l'herbe, au corps robuste, jeune et bruni, le visage et le front ombragés d'une épaisse chevelure, et entourant de son bras une jeune fille à genoux devant lui. Celle-ci, au visage jeune, gracieux, heureux, pleine de vie, mais délicate, ses beaux cheveux blonds ceints de verdure et de fleurs, regarde dans les yeux de son amant, accoudée sur son genou, et tient un pipeau qu'elle porte à sa bouche. Délicieux nonchaloir de la jeunesse dans ce groupe! On sent comme ils laissent doucement couler le temps. Le jeune homme a quelque chose de cette profonde et calme expression de Giorgione et de sa vigueur. Il considère la jeune fille d'un regard tendre, où se peint en même temps un sentiment de mélancolie, comme un instinct de la fuite du temps que la jeune fille ignore : nuance très délicate, indiquant que l'homme sait plus que sa jeune compagne et exerce sur elle une certaine protection. Quant à la couleur, elle est d'un grand éclat. Ce groupe a un relief puissant sur le fond sombre du paysage, il est entouré d'un air et d'un espace surprenans, et pourtant il n'y a rien de tranché. Le milieu du tableau laisse voir l'azur du ciel, et au second plan un vieillard assis qui tient deux crânes, peut-être ceux de deux amans qui jadis ont joué les mêmes jeux et laissé couler les heures dans le même passe-temps. — Grande impression de mélancolie et de philosophie dans l'ensemble de la composition. Le groupe est sous une touffe de sombre feuillage. Au-delà est une pente herbée et boisée, la campagne d'un vert profond, puis l'azur immense du ciel. C'est la richesse, la splendeur du midi transportée sur la toile, et ce fond si chaud, si vigoureux de ton, ajoute à la poésie de la scène qui se passe au premier plan. »

Ainsi va ce jeune esprit, et il commente avec le même mélange d'imagination vivifiante et de sagacité réfléchie la musique et l'art littéraire, la *Symphonie Pastorale* et *Don Juan*, *la Tempête* et *Othello*. En analysant, il peint, il recompose, il ajoute peut-être; il donne l'exemple tout à la fois de la critique et de l'art, ou plutôt sa critique est elle-même un art, une libre et vive interprétation.

Cette sévère et charmante étude, M. Alfred Tonnellé la poursuivait tantôt dans les voyages, tantôt au milieu de sa famille, en Touraine, loin du monde et du tourbillon de Paris. Assurément, dans sa position, dans sa fortune, dans sa vie, tout concourait à exprimer l'idée de la sécurité et de la confiance, si ce n'est du bonheur. Et pourtant il avait, lui aussi, sa tristesse, non cette tristesse maladive et vulgaire qui se nourrit de vanité, qui se consume dans la plainte stérile et qui fut autrefois une contagion, mais cette mélancolie plus saine qui est le tourment des âmes délicates, et dont le fond est, comme il le dit lui-même, « la fuite du temps, le regret du passé, les aspirations vers un avenir meilleur, l'amour, la jeunesse. » Ce jeune homme, aimé des siens, entouré de tous les biens, convié à l'avenir, a parfois, comme dans un éclair, les visions de la mort. On dirait qu'il se sent pour peu de temps en ce monde. « On passe toute la vie à se préparer à vivre, dit-il; on veut se faire un établissement parfait, on s'arrange une demeure : encore ceci, et il n'y manquera plus rien. Il semble que chaque jour les apprêts en vont être terminés, que c'est demain qu'on y entrera, et la mort arrive avant qu'on se soit installé dans la vie. » Un jour, répondant à un de ses amis qui vient de lui annoncer la naissance d'un premier enfant, il lui écrit : « Hier encore nous voyions tout au-dessus de nous, et déjà voici poindre une génération nouvelle qui va nous regarder à notre tour comme nous regardions autrui... Singulier moment! ne trouves-tu pas? Peut-être moins que moi qui ne suis presque que spectateur; mais je t'assure que cela me surprend de penser que c'est bien à toi que je parle de ton fils, que nous commençons à prendre la place où nous avions coutume de regarder et de rencontrer nos pères, et que d'autres viennent se placer à ce premier rang où il semblait que nous dussions rester toujours. Sérieux moment aussi, et qui nous fait voir les bornes de cette vie si près de nous des deux côtés! Ces petits seront bien vite ce que nous sommes à présent, et nous, que serons-nous alors? Vraiment c'est bien peu de chose que ce passage... » Les pensées de M. Alfred Tonnellé sur la nature ont de même je ne sais quelle grâce mélancolique et mystérieuse. « O tranquillité! dit-il dans un fragment; ô douceur insinuante et triste, ô calme de la lumière, du ciel, de l'atmosphère d'automne! A chaque instant, sans vent, sans bruit, des feuilles se détachent et tombent légères sur le flot qui les emporte. Le soleil descend et baigne les touffes d'arbres d'une lumière de plus en plus dorée et riche. Pas un mouvement dans l'eau ni un bruit sur la terre! L'homme est le seul être animé, bruyant, dans la nature mourante; quand il se tait, tout se tait recueilli autour de lui. Il n'y a pas de saison, il n'y a pas de printemps tout gonflé de séve et d'espérances nouvelles, tout

tiède, tout fleuri et tout embaumé, qui ait pour moi un charme comparable à celui de l'automne. »

Ce sentiment de la nature, qui ressemble à l'effusion méditative d'une âme dans la solitude, prend une forme plus animée dans quelques fragmens où M. Alfred Tonnellé fixe ses impressions de voyage. Lorsqu'il visite l'Allemagne ou l'Angleterre, lorsque, dans la dernière année de sa vie, il va voir les Pyrénées et nouer avec elles une intime connaissance, il se raconte à lui-même ce qu'il ressent; il peint en voyageur ces spectacles divers qui passent sous ses yeux : Belvoir-Castle et la cathédrale de Peterborough, les cimes pyrénéennes de la Maladetta et de la Forcanade, les villages espagnols d'Urgel et de Rosas.

« Belvoir-Castle, octobre 1857.

« Au-delà d'une vaste pelouse, se dresse de loin, sur une éminence sortant d'un bois épais qui enveloppe son pied, la masse imposante du château, avec ses tourelles, ses donjons, ses créneaux, se détachant sur le ciel. C'est de l'effet le plus grandiose. Cette construction féodale commande au loin une verte et riche campagne qui tout entière forme son domaine. Il faut voir la fierté de ce château-fort, l'étendue des plaines qui l'entourent, la position sûre, bien assise, de ces masses puissantes, pour se faire une idée de la hauteur où est placée l'aristocratie anglaise et de la puissance territoriale qu'elle conserve. Ces grands *estates*, ces parcs immenses étendus au loin sous la protection de ces manoirs, auxquels ils tiennent, donnent une grande idée du rang que tient encore cette noblesse. La nation libre voit s'élever au-dessus d'elle et reconnaît des existences aussi riches, aussi dominatrices, qui dépassent autant le niveau commun que ce château s'élève au-dessus de cette grande campagne, et les maîtres de ces châteaux laissent s'agiter autour d'eux, respectent et entretiennent la liberté de la foule, à laquelle leur position et leurs richesses les rendent si supérieurs. Ce château devient à mes yeux comme le symbole de la puissance de cette grande aristocratie anglaise. Il faut voir cela pour comprendre ce pays. Nulle part l'intégrité de ces grandes existences seigneuriales n'a été conservée, du moyen âge jusqu'à nos jours, comme dans ce pays, qui marche en avant de tous dans les voies modernes. C'est qu'avec le temps ces puissances ont dû changer la nature et les moyens de leur influence, et sont toujours restées à la tête du mouvement de leur siècle. Aussi les signes de leur influence sont-ils toujours restés debout, sont-ils vivans et vrais encore aujourd'hui, et non un symbole vide et un souvenir; aussi nous surprennent-ils par leur imposante majesté. »

« Peterborough, octobre 1857.

« Rien de plus charmant que l'entourage de la cathédrale de Peterborough. Ces cathédrales anglaises sont entourées d'un pittoresque mélange de verdure, de ruines, de petites maisons. C'est ici qu'on en trouve l'ensemble le plus complet. A droite de l'église, quelques débris de cloître, de beaux arceaux d'ogive primitive; plus loin, dans tout l'espace gazonné et ombragé qui entoure l'église et qu'occupaient les anciennes dépendances, circulent des *lanes* irréguliers parmi des pans de murs, des jardins, de charmans petits cottages. Des arbres colorés des teintes de l'automne étendent leurs grands rameaux; le lierre, d'un vert vif, d'une feuille vigoureuse, tapisse les murs, grimpe dans les ruines et les voile à demi. Les oiseaux chantent sous ces bosquets comme si c'était le printemps. De charmantes petites maisons, reluisantes de l'éclat de leurs vitres, de leurs portes peintes, de leurs stores, à moitié cachées dans ces débris, sont rangées le long des *lanes*. Quelques-unes sont tapissées de houx, des buissons croissent devant la porte; parfois quelques fleurs coquettes décorent le seuil...

« Le portique de la cathédrale est magnifique; la hauteur de la voûte, la beauté et la hardiesse de ces faisceaux de colonnettes qui y montent, frappent et satisfont. Un élan et un repos de l'esprit tout à la fois : un élan dans la poursuite de ces légères colonnes, un repos dans leur beauté; exactement ce qu'est l'idée ou l'amour de Dieu, un élan vers lui et un repos en lui! C'est ce que traduisent ces pierres. Voilà ce qu'elles disent dans leur langage. C'est la même impression éveillée dans l'âme. Les oiseaux nichent et chantent sous les voûtes de ces cathédrales comme s'ils y trouvaient aussi l'image des grands bois. Ils volent dans l'ombre religieuse et effleurent de l'aile les feuillages de pierre comme sous une autre forêt sacrée et symbolique. A l'entrée du chœur, d'un côté, on voit la tombe de Catherine d'Aragon; de l'autre, une plaque de marbre noir à l'endroit où le corps et la tête de Marie Stuart furent inhumés venant de Fotheringay. On montre encore, accroché au mur, le portrait du vieux *sexton*. En effet les traits de celui qui avait eu dans la vie le soin de deux si tragiques funérailles méritaient d'être conservés. Il tient son trousseau de clés; il a de longs cheveux et une longue barbe blanche, l'air triste et saturé d'expérience, branlant sa vieille tête aux choses de ce monde comme un homme du destin, et comme si son lugubre office avait laissé une empreinte sur son visage. »

Et à côté qu'on place ces descriptions de contrées toutes méridionales!

« Urgel, août 1858.

« Maisons hautes et étroites avec balcons et toits très saillans. Des ruelles où des toiles tendues de chaque côté se rejoignent et forment une espèce de voûte irrégulière au-dessus de la rue. Murs blancs, peu d'ouvertures; sous les maisons, grandes galeries d'arcades profondes et sombres. Là dans l'obscurité, sans apparence, se cachent les boutiques ou échoppes, qui semblent vouloir fuir les regards plutôt que les attirer. Les hommes coiffés de leurs grands bonnets rouges, les femmes en jupes bleues, tabliers éclatans rayés, corsages de velours, la tête couverte d'un mouchoir blanc noué sous le menton et enveloppant tout le cou, presque des béguines. — Un beau grand jeune gars sautant avec une jeune fille devant l'église. Expression de sérieux presque sévère, réserve et air contenu, d'autant plus frappant qu'en dessous on sent la force et l'ardeur. Les prêtres en grand nombre; coiffés de leur grand chapeau, enveloppés dans leur manteau noir, ils ont quelque chose de très sévère. La cathédrale, vaste bâtiment sombre et massif, roman, du XIe siècle, retouché, rapiécé, altéré et mutilé de mille manières. L'intérieur est un vaisseau très élevé et imposant... Dans ce sombre intérieur ne glissent que quelques rayons de jour égarés, étranges, perçans, d'une lueur et d'une couleur singulières. C'est du Rembrandt méridional. Cela me rappelle la synagogue de Prague, un culte jaloux et sombre. Sur les pupitres d'énormes missels, devant le sanctuaire de grandes lampes en cuivre, quelque chose de gigantesque, de sombre et de terrible qui a un cachet particulier et fait une profonde impression. Tout cela porte bien le caractère de la dévotion espagnole, sombre, ardente, exaltée, sans charme. Ils ont saisi et conçu puissamment la *réalité* des doctrines religieuses et du culte, mais jusqu'à un rude matérialisme. Alliance étrange d'imagination exaltée et de caractère décidé avec l'absence d'idéal! Je ne m'attendais à rien de si frappant... Un peu derrière la cathédrale, sur une place, palais épiscopal. Petit jardin où poussent quelques tiges de maïs, quelques arbres à peine agités par un souffle sous le soleil brûlant. Il y a un sentiment de mélancolie profonde dans ce silence, ce calme recueilli et cette solitude au sein de cette vive et chaude lumière. Un cadran grossier sur le mur. *Sicut umbra transit homo.* Monté le grand escalier désert et entré jusque dans la galerie qui s'ouvre d'un côté dans les appartemens, de l'autre donne sur le petit jardin. On a d'une fenêtre la vue de cette belle vallée de la Segre inondée de lumière entre les pentes douces des montagnes. Délicieux horizon et charmant ensemble que ce pauvre palais

épiscopal! On aimerait à y vivre mélancolique, isolé, détaché. C'est la première fois que je comprends la mélancolie dans le midi. »

« Rosas, août 1858.

« Rosas. — Une pauvre petite ville insignifiante de six cents maisons basses, éclatantes de blancheur, couvertes de toits rouges, rangées en file le long de la mer, au fond du golfe. Un fort en ruines à l'entrée, et sur le rocher du cap quelques pans de mur du fort de la *Trinidad*, détruit par les Français. Déjeuné dans un petit pavillon, sur le bord de la mer, le plus près possible de cet éblouissant tableau... Ciel parfaitement clair, mer très légèrement *asperata* par la brise. Autour de cette admirable mer, la belle baie de Rosas décrivant sa vaste et gracieuse courbe; à gauche, le cap que forme la pointe extrême de l'Albere dans la mer; tout l'autre côté bordé de montagnes lointaines qui apparaissent à l'horizon; ces montagnes, et surtout la chaîne des Pyrénées, d'un ton vaporeux, délicat, lumineux, exquis, se rapprochant de la teinte du ciel... Monté sur une petite jetée en bois et avancé au-dessus de l'eau bleue; assis, contemplé, aspiré par tous les pores la lumière, l'air, la mer, la beauté, la caresse de toute la nature. C'est comme l'apparition du midi qui se lève devant moi, le sens de cette nature qui s'éveille, l'entraînement invincible qui opère... Quelle différence avec la nature allemande, avec les fraîcheurs touffues et mystérieuses, les brouillards, le *Waldleben*, la profonde vallée de la Forêt-Noire, les retraites, la vague rêverie, l'impression plus intérieure! Ici tout est ouvert, tout est lumineux, tout enivre et pénètre l'homme d'une caresse si douce, qu'elle lui fait oublier toute autre chose que de la sentir. La terre n'est rien ici; elle peut être sèche, aride; il y a la lumière, l'eau, le ciel et la forme; une fleur de beauté sur toutes choses. Volupté physique et esthétique de ces climats. Demeuré là une heure couché. Cela semble si naturel aux gens du pays et aux matelots catalans qui vont et viennent, ils comprennent si bien le repos, qu'ils passent sans me déranger et me disent : *No se mueva*. Deux vaisseaux en rade chargés de blé et qu'on décharge; va-et-vient de barques des navires à la terre. Tout devient beau dans cette lumière et sur ces ondes foncées. Forme charmante des barques avec les sacs de blé entassés au milieu. Le soleil frappe leurs bords; c'est un plaisir de les voir voguer moitié dans cette eau, moitié dans cette lumière limpide. Les hommes qui déchargent les sacs, coiffés de grands bonnets rouges, les pantalons relevés jusqu'au haut des cuisses, entrent dans l'eau jusqu'au-dessus du genou. Beaux jarrets tendus, brunis. — Encore un commentaire

des tableaux de Claude! Comme il avait admirablement senti la beauté de ces scènes, de ce mouvement des ports du midi, au milieu de cette atmosphère pure, l'éclat, la poésie ineffable répandue sur toute cette activité, le charme de ce mouvement qui met en jeu et fait valoir encore l'eau et la lumière, et comme il a fixé tout cela! »

Je n'ajouterai plus qu'une note de ce dernier voyage dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

« Je m'attarde, écrit-il un jour, et m'assieds seul un quart d'heure au bas du sommet, au-dessus du val d'Aran, que couronnent encore les monts de Catalogne. Lumière chaude et vaporeuse du midi! Il faut un peu de solitude et de recueillement pour se pénétrer du sentiment d'élévation et de paix sublime qu'inspirent ces hauteurs. On ne voit plus que des sommets purs nageant dans l'éther et tendant en haut pour s'y perdre dans la sérénité et la tranquillité; les bas lieux de la terre ont disparu et sont oubliés. Puissent toutes les basses pensées, tous les soins vulgaires, tout ce qui rattache et rabat notre vol vers l'*udam humum* disparaître avec eux! Mais combien, et des meilleurs, les font monter avec eux jusqu'à ces hautes régions! Combien de souillures, de vils désirs ou de mesquines préoccupations d'âmes émoussées ont été promenées sans respect sur ces temples sereins! Ils n'en gardent pas la trace. Les souillures des hommes s'y fondent et s'y effacent plus vite que leur neige au soleil, et ils demeurent éternellement purs et frais, source éternelle de fraîcheur et de pureté à l'âme qui sait s'y isoler et s'y asseoir. »

Lorsque le jeune voyageur s'enivrait ainsi de la sérénité des hautes montagnes et de la lumière du midi, lorsqu'il gravissait les cimes neigeuses de la Maladetta et de la Forcanade, il n'avait plus que peu de temps à vivre; ses jours étaient comptés. Dans cette excursion même, M. Alfred Tonnellé se sentit pris du premier accès de la fièvre qui allait l'emporter. Pressé de voir encore, il résistait, il prolongeait son voyage dans le midi de la France. Plein de jeunesse, confiant dans sa force, il voulut vaincre le mal, il fut lui-même vaincu. La maladie lui laissa à peine le temps de rentrer dans sa famille, à Tours, et au premier moment de repos elle éclata dans sa foudroyante intensité. Le 14 septembre 1858, M. Alfred Tonnellé était encore à Vaucluse, évoquant la mémoire de Pétrarque, et le 14 octobre il était mort; ce qui reste de lui, c'est ce volume inachevé comme sa carrière, plein de choses diverses comme son esprit. Ce n'est pas un livre, ce n'est pas un ouvrage, c'est un ensemble de pages éclairées de cette lumière triste que laisse une âme en s'envolant. Si je ne me trompe, ces pages révèlent un penseur sévère et doux, entraîné vers toutes les choses élevées, doué d'un instinct

religieux de la beauté, unissant une intelligence exquise de l'art à un sentiment réfléchi de la nature. C'est évidemment une pensée qui n'est point arrivée encore à la précision, à la pleine possession d'elle-même; souvent elle est à peine formulée. Une philosophie, encore une fois, je ne la chercherai pas dans ces fragmens; elle n'y est pas, ou elle n'y est qu'à l'état d'ébauche, de sentiment, de lueur; elle se manifeste par intervalles, par élans, dans une page sur le *devenir* selon le langage de Hegel, sur le mouvement permanent et mystérieux des choses, dans un hymne final à la résurrection, inspiré du *Faust* de Goethe, lorsque les chants de l'*Alleluia* pénètrent dans le laboratoire du docteur. Dans ces pages néanmoins, dans ces descriptions de la nature et de l'art, il y a, ce me semble, un esprit, une imagination, une âme, et pour tout dire ce qui attache dans ces *Fragmens*, c'est peut-être moins ce que l'auteur a fait que ce qu'il aurait pu faire.

Encore un mot. Depuis quelques années, on parle souvent de la jeunesse avec sévérité, presque avec dédain; on la représente quelquefois comme livrée tout entière aux distractions vulgaires, à la poursuite des jouissances matérielles, et trop facilement oublieuse de ces cultes plus élevés qui sont le charme, la noblesse et la force de la jeunesse de tous les temps. Il se peut en effet qu'il y ait dans les lettres comme dans la vie une jeunesse hardie, peu scrupuleuse, prête à tout tenter pour le bruit, cédant trop aisément à l'ardeur de jouir et de parvenir, et redoutant trop peu le métier et les labeurs faciles. Une vie comme celle de M. Alfred Tonnellé ne prouve-t-elle pas cependant qu'il peut y avoir aussi quelque part des natures sérieuses, des intelligences choisies, qui se hâtent moins, qui font moins de bruit, et qui, dans le silence, gardent intactes ces chères et précieuses forces morales qui finissent toujours par reprendre leur ascendant en ce monde? M. Alfred Tonnellé est comme un exemplaire de cette autre jeunesse pour qui le culte de l'art et de la beauté n'est pas un mot, et dont l'apparition serait le signe rassurant d'une ère nouvelle. Il est tombé sur le champ de bataille de la pensée et de la vie; mais en même temps peut-être serait-il simplement juste de croire qu'il n'est pas seul, que d'autres, sans se connaître, sous des formes différentes et dans des conditions diverses, ont les mêmes goûts, les mêmes instincts, le même amour des choses délicates ou élevées de l'art et de la pensée. Et ce serait une suffisante espérance à recueillir dans la mort de ce jeune homme inconnu.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1859.

Depuis plus d'un an, nous discutons la question de l'amélioration du régime de la presse avec une persévérance que la sympathique attention de nos lecteurs nous a rendue facile. Cette question a fait de sérieux progrès dans l'esprit public. Après la guerre surtout, elle a pris une grande place dans l'opinion. La préoccupation, en se généralisant, n'a pas tardé à se transformer en espérance, et l'espérance s'est crue encouragée par des faits significatifs. Si la discussion politique semblait se réveiller, il est juste de reconnaître que le gouvernement paraissait disposé à n'user qu'avec une extrême modération de l'arme légale que lui fournissait le décret de 1852. En effaçant par une amnistie les avertissemens précédemment infligés, le gouvernement encore donnait à croire qu'il était peu enclin à faire de nouveau emploi de cette pénalité discrétionnaire. Des personnages que le public croyait très informés des vues du gouvernement, M. de Morny et M. de La Guéronnière, avaient prononcé devant leurs conseils-généraux des paroles où résonnait un certain accent libéral. L'on avait remarqué que M. de Morny avait parlé « des libertés que l'on conquiert, » et qu'il avait présenté l'amnistie comme « le prélude du système où nous allions entrer. » Un généreux optimisme s'était hâté de lire dans ces favorables indices la promesse d'une réforme prochaine. Le bruit allait donc s'accréditant qu'un décret devait modifier avant peu la législation de 1852 sur la presse, lorsque le gouvernement a coupé court à ces espérances prématurées par deux notes insérées au *Moniteur* et par la publication d'une circulaire de M. le ministre de l'intérieur. Dirons-nous que cet incident nous a satisfaits? L'on ne voudrait pas nous croire; mais nous oserons dire qu'il ne nous a pas surpris, et nous ajouterons qu'il ne nous décourage point. La question des libertés de la presse a été vivement posée, et puisque de toutes façons elle demeure ouverte, nous considérons simplement comme une importante étape parcourue cette première phase du débat que sont venues terminer les récentes notifications officielles.

Il y a un mois en effet, au moment où la crédulité de beaucoup de gens voulait que la législation de 1852 fût au premier jour réformée par un décret, nous faisions remarquer que cette réforme ne pouvait s'accomplir ni dans les conditions que l'on supposait, ni par conséquent à cette époque de l'année. Le décret de 1852, disions-nous, a le caractère d'une loi, et ne peut être modifié que par une mesure législative. En admettant que le gouvernement voulût prendre lui-même l'initiative d'une réforme de la législation sur la presse, encore serait-il obligé d'attendre la prochaine session et la réunion du corps législatif et du sénat. Nous allions plus loin : nous reconnaissions que le gouvernement avait, devant cette question, le choix entre deux systèmes : il pouvait prendre l'initiative de la réforme en présentant au corps législatif le projet d'une nouvelle loi organique de la presse, ou bien, « ce qui est toujours permis, ajoutions-nous aussi, à un gouvernement, ce qui souvent n'est même de sa part qu'un acte de sagesse, » il pouvait, dans la crainte de devancer les vœux et les besoins publics, laisser aux citoyens la tâche de tirer des institutions existantes les progrès qu'elles comportent, et attendre que la presse fît elle-même la conquête des libertés qu'elle considère comme ses garanties. Pleins de déférence pour l'initiative gouvernementale, scrupuleusement attentifs à ne la compromettre par aucune conjecture indiscrète sur sa direction future, nous nous renfermions dans le cercle légal où il est permis aux citoyens d'étudier leurs intérêts moraux, intellectuels et matériels, et de faire entendre leurs vœux aux pouvoirs publics. Nous indiquions la voie constitutionnelle par laquelle la grande cause des libertés de la presse peut se plaider et se gagner. Disposés sans doute à recevoir avec joie toute réforme, de quelque façon qu'elle s'accomplisse, nous ne cachions pas qu'à nos yeux la vraie liberté est un bien laborieusement gagné, et non une munificence paresseusement attendue, et que nous préférons la liberté qui se conquiert à celle qui s'octroie. L'on voit donc que les publications du *Moniteur* ne devaient pas plus nous décourager que nous surprendre.

Puisque d'avance nous nous étions ainsi mis en règle, si l'on veut bien nous passer l'humilité du mot, sur les points qui ont motivé les notes du *Moniteur* et la circulaire ministérielle, nous pourrions, pour ce qui nous concerne, nous abstenir de commenter ces documens. A nos yeux, ils constatent surtout ces deux choses : d'abord l'intérêt que la question de la réforme de la presse excitait depuis quelque temps, car l'on conviendra que le gouvernement ne se croit obligé de parler que lorsque la chose en vaut la peine, et ensuite, dans le gouvernement, la résolution de maintenir encore la législation de 1852. Le gouvernement persistant dans cette résolution, ce qui ne nous étonne pas, nous ne sommes pas étonnés davantage des raisons alléguées dans la circulaire de M. le ministre de l'intérieur. Ce n'est point avec M. le ministre de l'intérieur que nous avons à débattre les argumens que l'on invoque en faveur du régime actuel de la presse, c'est avec les rares journaux qui se font les apologistes de ce régime. Nous aimons mieux rechercher dans la circulaire ministérielle des indications sur l'esprit qui devra présider à l'application du décret de 1852. Ces indications, si l'on se place au point de vue relatif d'un état de liberté tolérée, devront paraître rassurantes.

La première note du *Moniteur* nous avait appris que « la presse, en France, est libre de discuter tous les actes du gouvernement et d'éclairer ainsi l'opinion publique. » La circulaire confirme et précise cette déclaration. « Le gouvernement de l'empereur, dit-elle, ne redoute pas la discussion loyale de ses actes, il est assez fort pour ne craindre aucune attaque. » Elle ajoute : « Le droit d'exposer et de publier ses opinions, qui appartient à tous les Français, est une conquête de 1789, qui ne saurait être ravie à un peuple aussi éclairé que la France. » La circulaire fait une restriction au sujet des journaux périodiques; mais, si elle puise dans cette restriction la justification du décret de 1852, il faut prendre acte en passant qu'elle admet implicitement ici la liberté entière pour les publications qui ne sont point périodiques, par exemple pour les livres et les brochures. Nous passons sur les motifs de l'exception dont les journaux sont l'objet. Le gouvernement « se réserve de réprimer directement leurs *excès* par la voie administrative; » mais quels sont ces excès qui doivent être punis par des avertissemens? Un passage important de la circulaire nous semble les définir : c'est celui où il est dit que le gouvernement « peut n'apporter à la liberté de discussion que les restrictions commandées par le respect de la constitution, par la légitimité de la dynastie impériale, par l'intérêt de l'ordre, de la morale publique et de la religion. » Si les avertissemens ne sont destinés, comme la circulaire de M. le ministre de l'intérieur nous autorise à le croire, qu'à réprimer « les excès, les excitations, la licence, les passions hostiles, » qui s'attaqueraient aux intérêts ou aux principes qu'elle énumère dans le passage que nous venons de citer, l'on avouera qu'un vaste champ sera laissé encore aux discussions des journaux, et que c'est le devoir de la presse d'occuper ce champ tout entier jusqu'aux limites que sa raison et sa conscience, ainsi que les lois, interprétées par les tribunaux ordinaires, lui traceraient d'ailleurs suffisamment, à défaut du système des avertissemens administratifs. Nous sommes, quant à nous, résolus à user entièrement de cette liberté, car nous n'en voudrions pas dépasser les bornes, lors même que nous aurions réussi à la consolider en obtenant pour elle des garanties supérieures encore aux bonnes intentions du pouvoir administratif, parce qu'elles sont fixes, uniformes, constantes et connues de tous, les garanties complètes du droit commun.

La législation actuelle de la presse demeure-t-elle comprise dans ce champ où la juridiction administrative consent à laisser s'exercer la discussion? Une dernière note du *Moniteur* a fourni à quelques personnes le prétexte d'élever un doute sur ce point. Nous croyons ce doute mal fondé, et nous pensons qu'il serait aussi impolitique qu'injuste d'y chercher une nouvelle excuse pour le découragement et l'inaction. Le gouvernement dénonce dans cette note « des attaques contre le décret du 17 février 1852 qui auraient dépassé les limites les plus extrêmes du droit de discussion. » Il prévient les journaux qu'il « ne tolérera pas des *excès* de polémique qui ne peuvent être considérés que comme des manœuvres de parti. » Il rappelle surtout, avec grande raison, suivant nous, que « le respect de la loi est inséparable de l'exercice de la liberté légale. » Il n'y a donc de menacé par la note du *Moniteur* que les excès qui dépassent les limites du droit de discussion; mais évidemment toute controverse sur le régime actuel de la presse qui saura

se concilier avec le respect de la loi demeure permise. Et comment pourrait-il en être autrement? La première de nos lois, la constitution, est susceptible de réforme; c'est le préambule dont elle est précédée qui le déclare, et elle contient d'ailleurs des dispositions précises qui prévoient dans quelle forme des amendemens pourraient être introduits dans la loi fondamentale. Si la constitution elle-même, pour nous servir des paroles de l'empereur, « a laissé aux changemens une large voie, » si « elle n'a pas enfermé dans un cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple, » à plus forte raison les autres lois sont-elles ouvertes aux changemens et aux améliorations. Or, si l'étude de l'esprit d'une législation, si l'analyse critique du mécanisme et la discussion contradictoire des conséquences pratiques d'une loi étaient interdites, aucun progrès législatif ne serait possible, et la législation serait condamnée à l'immobilité. Pour qu'une loi puisse être réformée, il faut avant tout que les intérêts qui s'en croient blessés aient le droit d'exprimer leurs plaintes et de faire valoir leurs griefs : c'est à l'opinion d'apprécier ensuite si ces réclamations sont fondées, et enfin au législateur de prononcer, lorsque le débat contradictoire a éclairé son jugement. La réforme des lois est si bien garantie par nos institutions, et le droit de demander cette réforme fait si bien partie de nos libertés, que la constitution a consacré le droit de pétition, et que ce droit s'exerce auprès de celui des grands corps de l'état qui seul possède l'initiative en matière de législation, le sénat. La critique des lois peut donc se concilier avec ce respect de la loi que *le Moniteur* affirme si justement être inséparable de l'exercice de la liberté légale.

L'expérience nous le prouve en effet à tout moment : nous pourrions en montrer de nombreux exemples, nous n'en citerons qu'un. Que se passe-t-il chaque jour à propos de notre législation douanière? Un grand nombre d'esprits éclairés, tous les hommes instruits en économie politique pensent et disent que le système protecteur exagéré est une absurdité, et que le système prohibitif est une absurdité monstrueuse. Qui songe pourtant à les accuser de manquer au respect dû à la loi, lorsqu'ils s'efforcent de démontrer, à l'aide de la philosophie et de l'expérience, l'injustice des entraves imposées à la liberté du travail par l'économie erronée et les intérêts mal entendus qui ont inspiré et qui soutiennent notre législation prohibitive et protectrice? Certes notre illustre collaborateur M. Michel Chevalier, dans la rude guerre qu'il fait à notre système de douanes, ne court point le danger d'être confondu avec les violateurs de la loi douanière et d'être poursuivi comme un contrebandier. La même distinction entre la critique et le mépris ou la violation d'une loi est applicable à propos de toutes les lois. L'étude et la discussion de la législation de la presse peuvent revendiquer avec sécurité le bénéfice de cette distinction, fondée sur le bon sens autant que sur la justice. Comment a-t-on pu craindre que le gouvernement fût exposé à la méconnaître dans les discussions auxquelles donne lieu la législation de la presse? La circulaire de M. le ministre de l'intérieur ne dit-elle pas que « sans doute, comme toutes les lois politiques, celle-ci est susceptible des améliorations dont l'expérience aurait démontré l'utilité? » Or l'expérience peut-elle démontrer quelque chose, si les résultats qu'elle apporte ne sont point analysés, fécondés, éprouvés par la discussion? Les

journaux qui défendent la législation actuelle, et qui ont continué le débat malgré la note du *Moniteur*, ont donc mieux compris la vraie portée de cet avis officiel que ceux qui y ont cherché un prétexte nouveau d'abstention. Pourquoi cette timidité empressée à rétrécir les franchises qui nous sont laissées en fait, lorsque de si grands intérêts moraux, matériels, patriotiques, nous commandent au contraire de réunir tous nos efforts pour obtenir par des voies légitimes la consécration légale de ces franchises?

Nous ne songeons point en ce moment à embrasser l'ensemble de la controverse que vient de soulever la question de la presse. Notre ambition est plus simple. Cette controverse est nouvelle, et, comme il arrive au commencement de toutes les polémiques, il y règne une certaine confusion d'idées qui engendre de regrettables méprises. Le service qu'il y aurait à rendre aujourd'hui serait de débrouiller cette confusion d'idées et de redresser au moins quelques-unes de ces méprises. Parmi les partisans de la législation actuelle, on semble croire que c'est la question de la liberté absolue de la presse qui s'agite en ce moment; l'on prête à ceux qui demandent des améliorations la pensée que le décret de 1852 ne constituerait point un régime légal et durable; l'on établit entre ce décret et le suffrage universel une étroite corrélation qui n'est point démontrée. D'autres apologistes vont jusqu'à chercher, non-seulement dans notre histoire, mais dans celle d'un peuple voisin, des précédens et des exemples entièrement inapplicables à la situation présente de la presse en France. Nous allons passer rapidement en revue ces confusions et ces erreurs. Avant tout, l'on se tromperait si l'on croyait que c'est la question proprement dite de la liberté de la presse qui s'est posée récemment. La question de la liberté de la presse est bien plus large que celle qui est aujourd'hui l'objet des réclamations des journaux. La question de la liberté de la presse entraînerait la discussion de toute la législation organique, préventive et pénale, qui régit les écrits périodiques et non périodiques : il y aurait certes beaucoup à dire sur l'ensemble et les détails de cette législation, et il y aurait beaucoup à faire pour la ramener aux conditions qui, suivant l'école libérale, constituent les libertés véritables de la presse. La question actuelle est bien plus restreinte : elle ne touche qu'au décret du 17 février 1852, et encore qu'à une partie de ce décret, à celle qui confère au ministre de l'intérieur la faculté d'autoriser ou d'interdire la création d'un écrit périodique et à celle qui donne à l'administration une juridiction sur la presse, juridiction qui est exceptionnelle en ce sens qu'elle laisse l'administration maîtresse de déterminer elle-même la nature des délits et d'appliquer à ces délits des pénalités très graves. Ce que l'on demande, ce n'est donc point la liberté absolue des journaux, c'est que la presse périodique soit replacée sous le régime du droit commun. En droit commun, tous les Français, étant égaux, peuvent également, en se conformant aux conditions prescrites par les lois, non-seulement exposer et publier leurs opinions, mais faire toutes les applications qu'il leur plaît de leur travail : en droit commun par conséquent, tout Français remplissant les conditions prescrites par la loi de son pays pourrait fonder une feuille périodique, et la création et l'exploitation d'un journal, ramenées au principe fondamental de l'égalité, ne seraient plus un privilége. D'après le droit commun également, aucun citoyen ne peut être puni que pour des actes

préalablement prévus et définis par la loi, et conformément aux pénalités édictées, et il n'est permis à personne d'ignorer la loi. La presse ne demande, dans cet ordre d'idées, que le droit de ne point ignorer les infractions qu'elle est exposée à commettre, et le droit de faire valoir sa bonne foi ou son innocence devant les tribunaux ordinaires, qui, en vertu du sage et tutélaire principe de la division des pouvoirs, sont chargés par la constitution de l'interprétation et de l'application des lois. Il importe de ne point confondre le simple et modeste vœu exprimé en faveur du retour de la presse au droit commun avec les fières prétentions de la liberté absolue de la presse. L'on a appelé, pour abréger, ce changement demandé à la législation de 1852 la substitution du régime légal au régime administratif. L'impropriété des mots a donné lieu, nous le reconnaissons, à une confusion d'idées contre laquelle M. le ministre de l'intérieur a protesté à bon droit. L'on semblait en effet, par cette opposition déplacée de termes, contester au décret le caractère d'une loi durable et l'assimiler à une mesure de circonstance. Il n'en est point ainsi : le décret de 1852 a le caractère d'une loi, et tant qu'il demeurera en vigueur, il constituera l'état légal de la presse. Peut-être, pour préciser par une distinction irréprochable la nature de l'amendement que l'on réclame, eût-on mieux fait d'emprunter les expressions dont se sont servis les législateurs qui ont voté en 1858 la loi de sûreté générale. Une partie de cette loi confère aussi à l'administration le droit d'appliquer elle-même à certaines catégories de citoyens des mesures de sûreté. La loi de 1852 sur la presse et la loi de 1858 sur la sûreté générale sont les seules lois françaises qui confèrent exceptionnellement à l'administration une portion du pouvoir judiciaire. Or le rapporteur de la loi de 1858 au corps législatif appelait judiciaire la portion de la loi dont l'application était confiée aux tribunaux, et administrative celle dont l'exécution était attribuée au ministre de l'intérieur. « Votre commission, disait l'honorable rapporteur, a jugé que la loi, dans ses dispositions, avait deux caractères : l'un judiciaire, devant rester permanent; l'autre administratif, ne devant être que temporaire. » Peut-être les partisans de la réforme de la législation de la presse eussent-ils bien fait de se servir des expressions que nous venons de reproduire pour marquer la distinction qu'ils établissent entre les deux parties du décret de 1852; peut-être même, si l'on songe à l'analogie qui existe entre ces deux lois, et si l'on considère que le législateur de 1858 a cru devoir limiter à une période de sept années l'exception de la juridiction administrative en matière de sûreté générale, trouvera-t-on qu'ils avaient au moins l'autorité d'un précédent remarquable, pour espérer que les dispositions du décret de 1852 qui ont le même caractère ne seraient pas éternelles.

Mais la confusion la plus grave à nos yeux qui ait été commise dans ce débat est celle qui, d'après les apologistes les plus exagérés de la loi de 1852, tend à opposer le suffrage universel à la liberté de la presse. Il est assurément impossible de découvrir une telle incompatibilité entre le suffrage universel et la liberté de la presse, à quelque point de vue que l'on se place : le sens même des mots la réfute. Si le suffrage implique le discernement de ceux qui exercent la fonction électorale, toute extension du suffrage appelle et suppose une plus grande diffusion de lumières, et par conséquent ce sont

les institutions où le suffrage est universalisé qui devraient ouvrir aux discussions les libertés les plus vastes. Pour mieux apprécier encore cet antagonisme supposé du suffrage universel et de la liberté de la pensée et de la parole, il faut s'élever au-dessus des intérêts de la politique courante; il faut remonter aux considérations qui s'imposent à la philosophie politique et sociale de notre époque. Tous les penseurs politiques de ce siècle ont reconnu que le développement démocratique des sociétés est un fait nécessaire et inévitable; les plus énergiques et les plus hardis s'en sont applaudis comme d'un progrès de la justice sociale, comme d'un agrandissement progressif de la dignité humaine; mais, même parmi ceux-ci, les plus honnêtes et les plus clairvoyans ont deviné le véritable péril qui accompagnerait le triomphe de la démocratie absolue. Ce péril, c'est l'omnipotence des majorités dégénérant en despotisme au détriment des minorités. Il faut le dire à l'honneur des grands esprits dont ce phénomène social est le souci, ce n'est point après coup et à la remorque des faits contemporains qu'ils ont découvert le péril et signalé l'unique remède. M. de Tocqueville en France, le grand philosophe et le grand économiste John Stuart Mill en Angleterre, ont démontré depuis longtemps que si chaque progrès de la démocratie n'était point accompagné d'un accroissement correspondant des garanties de la liberté, le triomphe de la démocratie aboutirait à des oppressions iniques d'abord, et bientôt à une décadence de civilisation. Ce qui donne au témoignage de ces éminens penseurs une autorité plus saisissante, c'est qu'ils ne sont point des adversaires de la démocratie, qu'ils ont été au contraire les défenseurs les plus éclairés de sa cause et les prophètes les plus sympathiques de ses succès. M. Mill surtout, radical inflexible, observateur constant et sûr des phénomènes positifs de la vie des sociétés, philosophe, économiste, administrateur, reconnu supérieur dans toutes les branches du savoir ou des affaires auxquelles s'est appliquée son activité, n'a point attendu l'avénement des masses pour se porter à la défense de la liberté dans un pays qui semble pourtant, si on le compare à d'autres, armé à profusion de garanties libérales. Dès 1838, en commentant les idées de son maître Bentham, le théoricien absolu du radicalisme, il écrivait : « Il faut sans doute qu'il y ait un pouvoir prépondérant dans la société, et que la majorité numérique soit ce pouvoir. C'est légitime, non parce que cela est absolument juste, mais parce que la majorité est la base la moins injuste qui puisse être donnée au pouvoir. Mais il est nécessaire que, sous une forme ou sous une autre, comme contre-poids aux vues partiales de la majorité, et comme un abri assuré à la liberté de penser et à l'individualité des caractères, les institutions sociales pourvoient à entretenir une opposition perpétuelle à la volonté de la majorité. Tous les peuples qui ont fourni une longue carrière de progrès, ou qui ont possédé une durable grandeur, en ont été redevables à l'existence d'une opposition organisée contre le pouvoir dominant, de quelque nature qu'il fût, — plébéiens contre patriciens, clergé contre roi, libres penseurs contre clergé, rois contre barons, commune contre roi et aristocratie. Les plus grands hommes qui aient jamais vécu ont presque tous fait partie d'une telle opposition. Partout où la lutte a cessé, partout où elle a été terminée par la victoire complète de l'une des parties sans qu'une lutte nouvelle succédât à l'ancienne, la société s'est pétrifiée dans une immobilité chinoise, ou

est tombée en dissolution. Un centre de résistance autour duquel tous les élémens moraux et sociaux que le pouvoir voit avec défaveur se puissent grouper, et d'où ils puissent résister aux efforts que ce pouvoir ferait pour les détruire, est aussi nécessaire lorsque la majorité numérique est souveraine que lorsque le pouvoir dominant est une hiérarchie ou une aristocratie. Là où un tel point d'appui vient à manquer, inévitablement la race humaine dégénère. La question de savoir si les États-Unis finiront par devenir une autre Chine (nation très industrieuse, elle aussi, et fort commerçante) se réduit, pour nous, à la question de savoir si un tel centre de résistance pourra ou non s'y former. » Or, suivant M. Mill, la presse et surtout les journaux sont justement un de ces instrumens providentiels de ralliement et de résistance qui sont nécessaires en face de la domination du suffrage universel. Au lieu de demander aux polémiques inspirées par l'esprit de parti la solution du problème que soulève la coexistence du suffrage universel et d'une presse libre, nous aimons mieux, nous l'avouons, la demander au témoignage désintéressé d'un étranger, d'un penseur estimé de toute l'Europe, et dont les paroles sont l'écho des grandes intelligences de notre époque. Pour conclure donc, nous ne cesserons pas de croire, avec Royer-Collard, que « la liberté de la presse, devenue un droit public, fonde toutes les libertés et rend la société à elle-même, » et par les voies constitutionnelles et légales nous continuerons la revendication modeste et utile qui a été ouverte pour obtenir les améliorations dont le décret de 1852 nous paraît susceptible.

Les intérêts de la presse deviennent le premier des intérêts publics dans un temps où la presse est le seul mode de relation qui existe entre les citoyens qui, placés en dehors du pouvoir, conservent le souci des affaires publiques, et n'ont point abdiqué la noble ambition d'écouter les inspirations de l'opinion et d'agir avec elle et sur elle. L'importance que nous assignons aux intérêts de la presse ne paraîtra pas du moins exagérée, si l'on réfléchit aux circonstances que le monde traverse. Nous ne cherchons point à grossir les choses par de complaisantes illusions; mais plus nous considérons l'état actuel de l'Europe, plus nous sommes convaincus que le concours de la pensée publique va de jour en jour devenir plus nécessaire à la décision des questions que les événemens imposent aux gouvernemens et aux peuples. Il y a longtemps que l'Europe n'avait été en proie à un travail pareil à celui qui s'accomplit dans son sein. Les événemens d'Italie ont été sans doute les plus éclatans et, dans leurs résultats, les plus imprévus de l'histoire de cette année; mais ils ne sont point aussi isolés qu'ils le paraissent : ils retentissent bien au-delà de la péninsule, et la solution des affaires d'Italie, qui dépend de beaucoup d'intérêts étrangers à la péninsule, exercera même à son tour sur ces intérêts une influence qu'il n'est pas possible encore de prévoir. Cette solution demeure suspendue, et les choses sont à peu près au point où nous les laissions il y a quinze jours. Seulement le roi de Sardaigne a reçu la députation des Romagnes et a fait au vœu d'annexion une réponse identique à celles qu'il avait précédemment adressées aux députations des duchés. La situation morale de l'Italie centrale est aussi franchement dessinée que pouvaient la faire les aspirations spontanées des populations livrées à elles-mêmes. Ces populations, représentées par l'unanimité des classes su-

périeures et éclairées, proclament un principe nouveau assurément dans l'histoire moderne, mais inattaquable au point de vue de la justice politique : elles veulent que l'Italie appartienne exclusivement aux Italiens, et rejettent par conséquent leurs anciennes familles souveraines, attachées à l'Autriche par un long vasselage, et les princes qui, comme on l'a si bien dit, se sont eux-mêmes dénationalisés en prenant parti dans la dernière guerre pour l'Autriche contre l'Italie. Elles rompent donc avec les vieilles dynasties; mais, sentant que le triomphe de la cause nationale n'est pas encore inébranlablement assuré, voulant fortifier par leur concours la défense commune si la lutte devait se renouveler, comprenant d'ailleurs qu'il est plus facile à des peuples émancipés de se placer dans les cadres d'un gouvernement déjà fortement organisé que de se gouverner eux-mêmes, elles se rallient avec un élan aussi intelligent que généreux autour du souverain et du gouvernement qui seuls n'ont pas craint de relever le drapeau de la cause italienne, autour du roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II. L'attitude du roi de Sardaigne devant ces manifestations de l'Italie centrale ne pouvait être aussi nette que celle des populations qui viennent se donner à lui : ces populations n'ont pour le moment à compter qu'avec elles-mêmes, elles sont maîtresses de leurs paroles et de leurs actes; le roi de Piémont est obligé de compter avec la France, son alliée, avec l'Autriche, son ennemie d'hier, armée des engagemens de Villafranca, avec l'Europe enfin, travaillée de préoccupations diverses, sans le consentement de laquelle il ne saurait penser à improviser au nord de l'Italie un grand royaume de douze millions d'hommes. Le roi de Sardaigne est donc tenu à une certaine réserve; mais, la part des ménagemens diplomatiques une fois faite, sa position devient naturelle. Entre l'Italie centrale et lui, il laisse voir la France et l'Europe, non comme un obstacle, mais comme une autorité dont il faut attendre la décision avec une confiante déférence; puis, allant au-devant de ceux qui viennent à lui, il prend en quelque sorte moralement possession des droits que lui confèrent les vœux de l'Italie centrale, et fort en effet, sinon du pouvoir actuel, du moins des influences éventuelles qu'il acquiert pour l'avenir, il promet, avec une sincérité qui ne peut être soupçonnée, de travailler au succès de ces vœux. La position de la France est plus délicate et plus embarrassée : les Italiens ne peuvent certes pas douter des sympathies que leur portent un gouvernement et une nation qui viennent de combattre et de vaincre pour eux. La France ne permettra pas qu'il soit fait violence aux aspirations nationales de l'Italie par une intervention étrangère; mais la France est gênée d'abord par les stipulations de Villafranca, ensuite par les traditions de sa politique, lesquelles sont contraires à la formation d'un état puissant et redoutable sur l'une de ses frontières les plus ouvertes. Les vœux de l'Italie centrale, dont elle estime le patriotique mobile, lui créent donc des difficultés. Il semble que ce soit une conséquence de la situation de la France qu'un arrangement nouveau se produise, lequel ne serait ni précisément la solution de Villafranca, ni non plus l'annexion pure et simple des duchés et des légations au Piémont. Quel pourrait être cet arrangement? Nous ne nous chargeons pas de le dire. Bien des chimères ont été répandues à ce sujet dans le public depuis quelques jours. Les voyages de l'ambassadeur d'Autriche entre Vienne et Biarritz, la présence surtout du roi des Belges à Biarritz,

ont fait travailler les imaginations et mis en route les nouvellistes et les nouvelles. L'on s'imaginait que de l'entrevue de l'empereur des Français et d'un politique aussi consommé que le roi Léopold devait inévitablement sortir cette chose si difficile et si désirée que l'on nomme une solution. Certes le roi Léopold est un souverain qui prend au sérieux son métier de roi et qui ne s'épargne pas la peine. Ses alliances le mettent au cœur de toutes les grandes affaires d'Europe, et sa vieille expérience l'a mis au courant de bien des ressorts. Oncle de la reine d'Angleterre et du prince Albert, la bonne entente de la France et de l'Angleterre ne lui est point d'un intérêt médiocre. Beau-père de l'archiduc Maximilien, les difficultés des affaires italiennes ne lui sont pas indifférentes. Il appartient à cette branche de Saxe-Cobourg-Gotha, dont le chef s'est mis à la tête du mouvement allemand qui poursuit la réforme du pacte fédéral, et vient de s'attirer les sévères remontrances de M. de Rechberg. Peut-être dans les suppositions auxquelles a donné lieu la présence du roi Léopold à Biarritz n'oubliait-on qu'une seule chose, c'est qu'il est roi des Belges, et que les affaires de Belgique ont dû figurer parmi les motifs de son voyage. Pour nous, quand nous songeons au projet récemment voté des fortifications d'Anvers et aux émotions qui ont agité cette année la Belgique, nous ne sommes point surpris que le roi Léopold ait eu à entretenir l'empereur. Quant à la probabilité d'une prompte solution des affaires de l'Italie, pour y avoir confiance, nous consulterions la nature des choses plutôt que de nous en remettre à l'habileté magique des personnages que fait agir l'oisive imagination des ignorans. Or la nature des choses ne nous paraît pas comporter une solution souveraine et prompte des affaires d'Italie. Comme nous l'annoncions il y a quinze jours, la conférence de Zurich a terminé à peu près sa tâche restreinte, et le traité de paix ne tardera pas à être signé sur la cession de la Lombardie. La question de l'Italie centrale sera renvoyée à des négociations ultérieures : c'est celle qui paraissait devoir être l'objet d'un congrès; mais la réunion d'un congrès n'est guère imminente, si l'on en juge par la déclaration que lord John Russell vient de faire en Écosse devant un autre congrès, un congrès scientifique, que le prince Albert, son président, avait ouvert par un discours élevé, philosophique et de tous points remarquable. Lord John Russell, confirmant ses précédens engagemens, a dit encore que l'Angleterre n'adhérerait à un congrès que sous la condition expresse que les Italiens demeureraient maîtres de régler leurs destinées. Quoi qu'il en soit, si une apparence de solution se montre à l'horizon, l'on en connaîtra probablement quelque chose par la réponse que l'empereur, après son retour à Paris, fera aux députations de Toscane et des légations. La députation de Toscane est réunie à Paris et se compose du marquis de Lajatico, de l'illustre physicien M. Matteucci, et de M. Peruzzi, ancien gonfalonier de Florence, qui est à la tête de l'industrie des chemins de fer en Toscane, et qui s'est distingué dans la dernière révolution de Florence par la fermeté et la résolution de sa conduite.

En attendant, les choses poursuivent leur cours dans l'Italie centrale : Victor-Emmanuel n'y est point encore le roi définitif, mais il y est le « roi élu, » et c'est sous ce titre qu'il va figurer dans les monnaies frappées à son effigie. La ligue militaire continue à s'organiser sous l'active direction du

général Fanti. La fusion douanière se prépare avec le concours d'un haut fonctionnaire de Sardaigne. Les arrêts des tribunaux rendus dans chacun des états annexionistes sont exécutoires chez les autres. L'unité se réalise ainsi dans les faits et dans les intérêts, et quoi qu'il arrive, lors même que la fusion politique serait frappée d'avortement, l'œuvre qui s'accomplit aujourd'hui laissera d'indestructibles semences. Les libéraux européens ne peuvent qu'accompagner de leurs sympathies des efforts de régénération nationale poursuivis avec tant d'ordre et une constance de desseins si digne d'admiration. C'est en vain qu'au nom des intérêts du gouvernement temporel du pape, quelques journaux et quelques évêques cherchent à exciter parmi nous l'opinion contre l'émancipation politique de l'Italie centrale. Ce n'est point avec les vieilles images de la rhétorique ecclésiastique, en parlant des larmes du souverain pontife, que l'on donnera le change aux catholiques éclairés sur la délivrance des Romagnes. Pie IX est un pontife respectable assurément; mais le gouvernement temporel des papes est depuis cinquante ans essentiellement impuissant, et l'expérience a montré qu'il ne peut ni ne veut se réformer. Que l'on n'essaie pas de dénaturer la question et de défendre le temporel avec les armes du spirituel. La souveraineté temporelle du pape ne peut se recommander que sous la forme d'un intérêt, et non s'imposer comme un dogme. A ce titre, l'on en peut montrer l'origine, et elle n'a rien dont l'église doive être fière. Ces Romagnes, contre lesquelles on fulmine lorsqu'elles aspirent à l'indépendance, c'est César Borgia qui les a conquises avec l'argent et les forces de son père Alexandre VI; c'est un autre pape, aussi peu larmoyeur, Jules II, qui les a reprises à César Borgia, et qui, Bologne en sait quelque chose, acheva sa conquête à coups de canon. La souveraineté temporelle est, dit-on, une garantie d'indépendance pour le pontife. N'est-ce pas plutôt (et l'histoire de la papauté en ce siècle n'en est-elle pas la démonstration?) la dignité et l'autorité du chef de l'église qui sont sacrifiées à la conservation de ce pouvoir temporel, dont les abus sont un scandale européen, et dont l'incapacité obstinée et les incorrigibles faiblesses n'ont d'analogue que dans le gouvernement du Grand-Turc?

L'agitation allemande commence, elle aussi, à produire ses incidens, que nous ne tarderons pas à voir se multiplier et grandir. Le sénat conservateur de Francfort a refusé à l'association réformiste la faculté qu'elle demandait d'établir le centre de ses travaux dans la ville même où siége la diète. D'autres asiles ne lui manqueront pas. Le cabinet de Vienne a, dans une note amère, reproché au duc de Gotha la promesse de concours et les encouragemens qu'il a publiquement donnés au nouveau mouvement. Le ministre autrichien, comme tous les organes des autorités despotiques lorsqu'ils veulent combattre des tendances réformistes, a commis l'erreur de confondre la poursuite d'une réforme par les moyens légaux avec une attaque réelle contre la légalité positive. Le mouvement allemand actuel veut bien arriver au changement du pacte fédéral, mais il veut y arriver légalement. L'Autriche peut le combattre sans doute, mais elle n'a pas le droit d'invoquer l'autorité de la loi fédérale contre un prince souverain qui veut que la loi soit observée jusqu'à ce qu'elle soit légalement réformée. La réponse du duc de Gotha est attendue avec curiosité. Le prince aura beau jeu pour réfuter l'argumentation de M. de Rechberg. Cependant les principaux états

secondaires, on devait s'y attendre, s'émeuvent à leur tour et s'agitent mystérieusement. La Saxe, la Bavière et le Wurtemberg viennent de concerter une conduite commune sous l'inspiration du ministre saxon, M. de Beust. Les trois royaumes, quoique redoutant une réforme populaire dans le sens unitaire, veulent aussi changer à leur façon le mécanisme de la confédération. M. de Beust poursuit depuis 1850, d'accord avec la Bavière, une politique qui tendrait à réunir en faisceau les états secondaires et à leur donner dans la diète une représentation compacte et une autorité telles qu'ils y formeraient à côté de la Prusse et de l'Autriche une troisième puissance égale à chacune des deux autres. Pendant la guerre d'Orient, et cette année même pendant la crise italienne, M. de Beust avait dirigé ses efforts vers ce but, et n'avait pas pu l'atteindre. Sera-t-il plus heureux cette fois? Obtiendra-t-il, à la faveur des embarras de l'Autriche, que cette puissance se résigne au grand rôle rêvé par les états secondaires? Et unis à l'Autriche, les états secondaires espèrent-ils vaincre les aspirations nationales de leurs propres sujets et résister aux tentations ambitieuses de la Prusse? Nous verrons. En tout cas, les luttes d'intérêts vont se rallumer avec chaleur au sein de la confédération, et l'année parlementaire et politique qui va s'ouvrir sera féconde en controverses diplomatiques et en discussions. N'omettons point, en attendant la réunion des parlemens allemands, de mentionner l'ouverture de la session qui vient d'avoir lieu dans la calme Hollande. L'un des travaux les plus intéressans qui aient été annoncés au début de cette session présente ce caractère d'utilité pratique et de tranquille audace qui distingue les entreprises néerlandaises : nous voulons parler du percement des dunes, œuvre grandiose qui doit fournir à Amsterdam une voie maritime plus courte et plus facile, et lui conserver son rang parmi les premiers ports de commerce.

Au milieu d'une paix politique qui se prolonge heureusement, et qui tient peut-être encore plus à la lassitude qu'à la force des situations, l'Espagne se préoccupe de deux affaires qui mettent en jeu ses intérêts les plus divers et les plus élevés, et qui peuvent n'être point sans conséquences. L'Espagne, on le sait, a sur la côte du Maroc quelques possessions, derniers restes de sa puissance d'autrefois, de ses conquêtes dans le nord de l'Afrique, et qui sont au-delà du détroit une faible compensation de la perte de Gibraltar; elle a une petite garnison à Ceuta. Depuis bien des années, ces possessions sont incessamment exposées aux insultes des Maures. Ces agressions se sont renouvelées récemment, et ont pris même un caractère plus grave. Il y a eu d'assez vifs combats entre la garnison de Ceuta et les bandes indisciplinées qui l'ont assaillie. De là pour le cabinet de Madrid l'obligation de songer à sauvegarder la sécurité des possessions de l'Espagne, l'honneur de ses armes, et le ministère s'est disposé à envoyer des troupes, il a préparé une véritable expédition. Ce n'est pas la France, maîtresse de l'Algérie et exposée elle-même en ce moment sur sa frontière de l'ouest à de semblables insultes des populations marocaines, qui peut voir d'un œil jaloux l'Espagne infliger un châtiment à la barbarie africaine, fût-ce au détriment du Maroc. L'Europe et l'intérêt général de la civilisation ne pourraient que gagner à une répression efficace de cette piraterie organisée. C'est le malheur de l'Angleterre d'être un peu moins intéressée à voir s'établir fortement, s'é-

tendre peut-être une puissance européenne de l'autre côté du détroit, en face de Gibraltar; aussi ses journaux se sont-ils hâtés d'accuser l'ambition du gouvernement espagnol, de lui attribuer le projet de conquérir le Maroc. L'Espagne n'a point sans doute les vues ambitieuses qu'on lui prête, et l'expédition qu'elle prépare n'a d'autre but que la défense de ses possessions. On ne peut se dissimuler cependant que c'est là le commencement d'une guerre. La question se complique aujourd'hui par la mort du dernier empereur du Maroc. Le nouvel empereur, déjà menacé par la guerre civile, sera-t-il assez fort pour désarmer l'Espagne en lui offrant les garanties, les satisfactions qui lui sont dues? Et ces satisfactions, ces garanties, fussent-elles offertes comme un moyen de paix, seront-elles efficaces et sûres pour l'avenir? Un fait est certain, c'est que la susceptibilité espagnole s'est vivement irritée de ces insultes de la barbarie marocaine, et l'expédition méditée par le gouvernement n'est que l'expression de ce mouvement d'irritation, qui à son tour va se heurter contre les méfiances jalouses de l'Angleterre. Et voilà comment un incident inattendu ravive la lutte de tous les intérêts.

Il y a aujourd'hui en Espagne une autre question, d'un ordre supérieur, qui vient de se dénouer d'une façon aussi heureuse qu'inattendue : c'est la question du désamortissement. Le principe de la vente définitive et complète des biens de l'église est désormais admis d'intelligence entre le saint-siége et le gouvernement espagnol. C'est M. Rios-Rosas, aujourd'hui ambassadeur à Rome, qui est arrivé à résoudre cet épineux problème et à déblayer le terrain de la politique espagnole d'une question toujours renaissante. M. Rios-Rosas arrivait à Rome il y a quelques mois, envoyé par le cabinet O'Donnell, pour traiter encore une fois au sujet du désamortissement. Personnellement sans doute il avait toute sorte de titres pour ne point trop effaroucher la cour romaine : il avait surtout celui de s'être montré en 1855 l'éloquent défenseur des droits de l'église et l'adversaire vigoureux de la loi de désamortissement, œuvre de la dernière révolution; mais en même temps les difficultés étaient grandes, d'autant plus grandes qu'on se trouvait en présence d'un arrangement nouveau qui venait à peine d'être conclu. C'est sous le dernier ministère du général Narvaez, il y a moins de deux ans, que cet arrangement avait été négocié : il consacrait la vente des biens ecclésiastiques, opérée jusqu'à ce moment en vertu de la loi de 1855; mais d'un autre côté il faisait passer aux mains du clergé séculier les biens des communautés religieuses qui devaient être vendus d'après le dernier concordat. C'est dans ces conditions que le cabinet O'Donnell arrivait au pouvoir avec la pensée avouée d'en finir avec cette question, en demandant le concours du saint-siége; de là cette négociation que M. Rios-Rosas a conduite avec une patience et une habileté heureuses. Une convention nouvelle vient d'être signée entre la cour de Rome et l'Espagne, et bien que le cabinet de Madrid veuille encore la tenir secrète, il n'est peut-être pas impossible de dire ce qu'elle contient. Le fond, c'est la vente définitive et complète de tous les biens du clergé séculier et régulier, qui reçoit en échange des inscriptions de rente, lesquelles ne pourront être transférées; la forme, c'est une cession consentie par le saint-siége à l'état. De cette façon, le pape cède sans livrer ostensiblement le principe du droit de propriété pour l'église, et l'Espagne obtient ce qu'on demandait pour elle, c'est-à-dire la vente totale des

propriétés immobilières de l'église. Le cabinet de Madrid se propose de présenter aux cortès, qui vont s'ouvrir bientôt, une loi destinée à assurer l'exécution de cette convention. La somme affectée au clergé dans le budget sera portée de 170 millions de réaux à 200 millions. D'un autre côté, on calcule que le produit de la vente des propriétés religieuses pourra s'élever, au profit de l'état, à 4 milliards de réaux. Le mérite essentiel de cette solution est d'en finir avec des difficultés et des luttes incessantes entre le pouvoir religieux et l'état. La convention qui vient d'être signée, outre ses résultats économiques, peut avoir aussi de sérieuses conséquences politiques. Jusqu'ici en effet, le désamortissement était un des embarras, une des causes de division du parti modéré espagnol. Le parti modéré ne pouvait sans doute méconnaître l'opportunité, l'efficacité de cette mesure dans la situation de l'Espagne, et il adhérait au principe; mais dans la pratique il hésitait, ne voulant point avec raison recourir aux procédés révolutionnaires, et se rejetant dans l'inaction faute d'une entente avec Rome. De là des divisions au sein du parti conservateur. La cause a disparu maintenant, le saint-siége a cédé, et le parti modéré espagnol ne peut être plus papiste que le pape, bien que le fait ne fût pas cependant nouveau. Les papistes peuvent exister en Espagne comme partout; le parti modéré espagnol n'est pas moins délivré d'une difficulté sérieuse, et il y a aujourd'hui des rapprochemens possibles qui l'étaient moins il y a quelque temps. M. Rios-Rosas a une grande part dans cette situation nouvelle, et il est évidemment destiné à prendre une place importante dans les combinaisons politiques qui peuvent en découler: on le sent, si nous ne nous trompons, à Madrid, et les partis se préparent activement aux travaux et aux luttes de la session prochaine des chambres.

Une étrange et vaste conspiration, découverte à Constantinople, vient de nous rappeler que les complications européennes peuvent à tout moment s'aggraver de complications orientales. Cette conspiration, où étaient entrés tant de chefs militaires et religieux, n'était que la préparation d'une réaction formidable du musulmanisme en Turquie contre les réformes imposées par l'Occident. L'explosion a été prévenue cette fois, mais il faut reconnaître que l'éternel malade de Stamboul vient de ressentir une crise qui n'est point celle du salut, et qui ne doit pas rendre la sécurité à ses jaloux médecins occidentaux.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA VIE ET LES FEMMES EN TOSCANE.

Life in Tuscany, by Mabel Sharman Crawford; London, 1859.

Il n'est rien de si rare qu'un livre sur l'Italie où l'on se préoccupe un peu plus des hommes que des monumens et des paysages. Quand on rencontre un de ces récits de voyage où l'auteur se dégage de la vieille tradition, c'est

assez, ce semble, pour qu'on accueille ses observations et ses souvenirs avec une attention reconnaissante. Miss ou mistress Mabel Sharman Crawford, car ce livre est évidemment d'une femme, aime les Italiens de cet amour qui châtie : si elle leur souhaite à tous de vivre sous le régime des lois et des institutions libres, elle ne les en croit pas très dignes. Toutefois, avant qu'il fût question d'un réveil de l'Italie, elle prévoyait que la Toscane n'y resterait pas insensible; elle condamnait avec raison la politique maladroite de ce grand-duc qui rendait l'un des plus doux gouvernemens de l'Italie odieux à son peuple par ses vues étroites, par sa facilité à promettre et son obstination à ne point tenir. Elle a le tort seulement en ces matières de ne pas se montrer toujours assez défiante. Sur quel fondement par exemple affirme-t-elle qu'un grand nombre des chefs du parti libéral ont renié leurs opinions en 1849, quand il est avéré au contraire que, depuis lors, les uns ont vécu dans la retraite et les autres dans l'exil, et que le seul personnage qui ne puisse entièrement repousser cette accusation se voit aujourd'hui si oublié que, même en ces derniers jours d'espérances populaires, on n'a pas une seule fois prononcé son nom? Cette injustice devait être relevée, et si l'on cherchait dans cet ouvrage autre chose que des détails intéressans sur les Italiens, peut-être faudrait-il faire appel sur plus d'un point aux sévérités de la critique. Ainsi Mme Crawford ignore l'art de composer un livre, elle parle dans le plus grand désordre des choses qui touchent à son sujet et de celles qui s'en écartent; mais oublions ces graves imperfections pour suivre l'auteur dans la partie vivante de ses souvenirs : on trouverait d'autant plus de profit à cette étude que les remarques de Mme Crawford sur les Toscans peuvent le plus souvent s'appliquer avec une entière justesse aux autres Italiens. Or le moment semble venu de dire aux Italiens avec franchise ce que pensent d'eux, de leurs institutions et de leurs mœurs, les étrangers qui les ont vus de près. S'ils ont des défauts qui tiennent à leur naturel, et qu'ils ne sauraient corriger, il est bon de les faire connaître à ceux qui ne les soupçonnent pas, de les rappeler à ceux qui en ont conscience, afin qu'ils rachètent d'un côté ce qu'ils perdent de l'autre. Dans tous les cas, il y a certains défauts plus accidentels, qui tiennent surtout à leurs institutions politiques, sociales et religieuses, et ceux-là peuvent et doivent disparaître.

Le peuple anglais étant un peuple de citoyens, ce sont des citoyens que Mme Crawford cherche d'abord en Italie, et elle exprime vivement le regret de n'en pas trouver. La raison en est, dit-elle, que leur vie se partage entre l'amour, la musique et la poésie, c'est-à-dire qu'elle est la vie frivole par excellence. Les jeunes gens ne savent pas se rendre indépendans par le travail. Ont-ils un père riche, ils s'accommodent facilement d'une servitude dorée; ils attendent avec impatience le trimestre d'une pension qui peut leur être refusée, et ils ne se demandent pas même à quel saint ils se voueraient si ce malheur venait un jour à les frapper. C'est pour eux comme un point d'honneur, comme la marque d'une grande naissance ou d'un rang élevé, que de s'endormir dans une constante oisiveté. « Gagner sa vie, » cette nécessité si morale qu'exprime un mot si cruel, est pour les Italiens qui s'y voient réduits un signe d'infériorité sociale. Dans les hautes et les moyennes classes, les oisifs se comptent par dizaines, les travailleurs par unités. De là

cet abaissement de quiconque ne peut, comme on dit chez nous, vivre de ses rentes; de là ce manque absolu de dignité dans le commerce, qui se réduit pour Mme Crawford à l'absence du *fixed price* si cher aux Anglais, mais dont il y a bien d'autres symptômes. Si l'habitude de marchander, encore trop répandue en France, a pour premier résultat de faire de l'acheteur pour le marchand une dupe et du marchand pour l'acheteur un fripon, cet usage devient, par l'exagération, bien plus avilissant et plus funeste en Italie, puisqu'après avoir demandé trois, quatre, dix fois la valeur d'un objet, on finit presque toujours par se rendre au prix de l'acheteur avec un ignominieux *quanto vuol dar mi?* (combien voulez-vous donner?) pour transition.

Une autre marque de la frivolité italienne suivant Mme Crawford, c'est qu'on ne sait point, dans ce pays, mettre le prix aux choses. Ici il ne s'agit plus de commerce sans doute, mais encore d'appréciation. L'objet est différent, l'effet est le même. Ainsi les Italiens, en général, n'ont pas moins d'enthousiasme pour un danseur célèbre que pour un grand politique : l'un et l'autre font la gloire de leur pays. Si extraordinaire que ce travers puisse paraître, l'accusation n'est pas sans fondement. Il n'y a pas bien longtemps qu'un Italien illustre, dans une conversation sur l'Italie, nous faisait remarquer le grand rôle qu'elle joue dans le monde. C'était l'époque où M. de Cavour posait avec tant d'éclat la question italienne dans le congrès de Paris, tandis que Mme Ristori et Mme Alboni, Mme Rosati et Mme Ferraris, faisaient grand bruit à la salle Ventadour et à l'Opéra. « Voyez, nous disait le grand exilé, l'Italie partout, l'Italie toujours! » Il s'oubliait, hélas! lui-même, et ne songeait pas que ses nombreux amis, ceux qui ne l'avaient jamais vu comme ceux à qui il donnait sa main loyale, se demandaient chaque jour avec anxiété si la science était parvenue à arrêter la maladie qui devait si tôt l'enlever!

Ainsi le mal est réel. Quelle en peut être la cause? Mme Crawford fait sagement de ne point la voir dans le climat. Le climat d'abord était à peu près le même aux temps de l'ancienne Rome et des républiques italiennes; ensuite, méritât-il de devenir le bouc émissaire, ce serait juste tout au plus pour les Napolitains et les Siciliens. On oublie trop en vérité que Milan et Venise, situées au pied des Alpes, mais à une assez grande distance pour n'en être pas protégées contre les vents qui dévastent les hautes cimes, sont à la même latitude que Grenoble, dont la réputation, par rapport au climat, n'est pas des meilleures, et que l'aimable Florence elle-même est plus au nord que notre Montpellier, où l'on gèle aussi bien qu'à Paris, quoique plus sèchement. La Toscane n'a même pas cet avantage d'un froid sec et par conséquent sain; le ciel s'y couvre plus souvent qu'on ne le voudrait, les nuages y crèvent avec une prodigalité quelquefois inutile : peu s'en faut que Mme Crawford ne proclame qu'il n'y a ni plus de pluie ni plus de brouillards sur les bords de la Tamise. On peut savoir aujourd'hui ce que nos soldats pensent à ce sujet de la Lombardie et de Rome. Admettons, pour échapper à toute exagération, qu'une différence existe en faveur de l'Italie : n'est-elle pas plus que compensée par l'inhabileté des habitans à se préserver du froid? Mme Crawford raconte assez plaisamment qu'ayant demandé un jour au propriétaire d'une maison meublée si les cheminées fumaient dans les appartemens qu'il offrait de louer, cet homme naïf lui ré-

pondit d'un air ébahi : « Certainement elles fument! » du ton dont il aurait dit : « Certainement le feu brûle, certainement l'eau mouille! » Il est, après tout, fort heureux que le climat entre pour une faible part dans la mollesse et la frivolité des Italiens, puisqu'une pareille cause ne laisserait aucun espoir de transformation morale. De toute autre difficulté, quelle qu'elle soit, on aura moins de peine à triompher. La seule que signale Mme Crawford, c'est, — qu'on ne s'étonne pas trop, — le bas prix des choses les plus nécessaires à la vie. Quand il y faut si peu d'argent, quand les objets ailleurs les plus chers s'y vendent pour des sommes qui font rire un Anglais, qu'y a-t-il de surprenant que des hommes qui ne sentent ni l'aiguillon de la faim, ni les entraînemens d'une lutte nécessaire, ne travaillent qu'à leur corps défendant? Où manque la souffrance physique, il semble que l'ambition devrait suffire; malheureusement elle n'est pas à la portée de toutes les intelligences, et elle est à peu près interdite aux Italiens. Sous des gouvernemens peu populaires et généralement économes, les uns se tiennent à l'écart par dignité et par respect d'eux-mêmes, les autres parce qu'on n'a pas besoin d'eux. La tentation est donc grande de vivre légèrement et de ne s'occuper que d'objets frivoles, et si la faute en est, pour une part, à ceux qui y cèdent, Mme Crawford peut dire sans injustice que les vrais coupables sont les gouvernemens. Quand, pour une cause quelconque, les peuples s'abaissent, il est fort difficile qu'ils se relèvent, si on ne leur tend une main secourable. Et cette main, qui peut la leur tendre, sinon les hommes qu'ils ont chargés ou qu'on a chargés de les conduire? Si les Italiens doutent trop d'eux-mêmes, il n'en serait que plus nécessaire de leur rendre le courage, de ne pas accueillir avec trop de complaisance les aveux de leur découragement. Une personne attachée aux idées libérales, remarque Mme Crawford, lui disait un jour : « *Siamo troppo cattivi per le libere istituzioni* (nous sommes trop corrompus pour les institutions libres). » Ainsi ces institutions, qui ont pour effet principal de rendre l'homme meilleur en lui donnant le sentiment de sa dignité et de ses droits, ne seraient possibles qu'avec un peuple parfait! Mme Crawford peut le croire, ce n'était pas un vrai libéral qui tenait ce propos, mais un de ces égoïstes qui s'accommodent trop bien du *statu quo* pour écouter la voix de la raison, et dont parle le poète :

... Video meliora proboque,
Deteriora sequor...

Au reste, s'il y a des erreurs dans l'analyse des causes, on trouverait sans peine de l'exagération dans l'exposé des effets. Pour ne parler que de la Toscane, il semble qu'on n'y devrait trouver que des frivolités de tout âge; mais quiconque a vécu dans ce beau pays peut-il oublier ces réunions multipliées d'hommes sérieux que fréquente avec empressement la jeunesse, où les lettres, les sciences, la politique, sont sans cesse à l'ordre du jour, où le goût de l'étude se propage avec tant de succès et de rapidité, qu'une vente de livres devient un événement (1)? Faute d'observer d'assez près ce

(1) Quel étranger, par exemple, n'a vu s'ouvrir devant lui la maison de M. Vieusseux, de ce respectable vieillard qui, sans être Italien, et dans sa modeste condition de libraire, a su, depuis tant d'années, grouper autour de lui toutes les forces vives du

côté si remarquable de la vie toscane, Mme Crawford a pu émettre sur les Toscans des opinions que les événemens devaient bientôt démentir, en prouvant que cette noble population saurait agir quand un heureux concours de circonstances l'aurait débarrassée de ce cauchemar de l'impuissance italienne. Dans toute l'Italie la force est latente, et pour soulever ce grand corps il suffit d'un levier. Est-ce donc une preuve de frivolité que ces haines vigoureuses et durables qui vont sur quelques points, — ce n'est pas dans la douce Toscane, — jusqu'à l'emploi du couteau? L'on eût bien étonné Molière en lui disant que des hommes capables de passions violentes qui durent déjà depuis près d'un demi-siècle sont des êtres plus frivoles que le reste des humains. Qu'eût-il dit, ce grand observateur, de ces *jeunes freluquets* qui, au premier bruit d'une guerre probable, abandonnaient leurs palais, renonçaient à une vie de luxe et de jouissances faciles, pour revêtir des habits grossiers et faire au camp ou à la caserne, en attendant l'heure de la bataille, les plus rebutantes corvées du soldat? Qu'eût-il dit surtout en voyant qu'ils sacrifiaient tout, jusqu'à leur vie, pour affranchir des frères d'une servitude qui ne pesait qu'indirectement sur eux-mêmes? Non, la frivolité n'est pas un mal plus sérieux en Italie qu'ailleurs, et, en supposant que des circonstances extérieures l'y aient rendue plus sensible, les Italiens ont, pour s'en guérir, des moyens qui nous manquent, ou que nous n'avons pas au même degré qu'eux. Tout est à faire dans leur organisation politique et sociale. Quel magnifique champ ouvert à leur activité!

Il ne faut, par malheur, demander rien de complet à Mme Crawford; on ne peut que recueillir çà et là des observations judicieuses et intéressantes. L'auteur donne ainsi sur l'église romaine quelques détails qu'il est bon de noter. La religion est à ses yeux une des causes qui empêchent les Italiens d'acquérir les vertus civiques, et le nombre considérable de tricornes et de béguins qu'elle rencontre dans les rues lui donne visiblement de l'humeur. Elle va même jusqu'à s'étonner qu'il y ait des niches à tous les carrefours, et des madones ou des saints dans toutes ces niches. C'est mal connaître les Italiens. Le culte en plein vent n'est pas une des moindres curiosités de l'Italie. Quelle n'eût pas été la surprise de Mme Crawford, si elle avait vu au fond d'un cul-de-sac, dans la rue Porta-Rossa par exemple, une madone entourée de plusieurs centaines de cierges allumés et de braves gens agenouillés, qui chantaient à tue-tête des litanies en son honneur!

La religion règne donc en Italie, mais surtout par les formes et pour la politique : elle y est devenue en quelque sorte une institution d'état. Il existe à Florence une admirable association qui a pour but d'exercer en grand ce qu'on appelle ailleurs, et dans un sens plus restreint, l'assistance publique. Pour faire tout le bien que se proposaient ses fondateurs, il a fallu que cette association prît les dehors d'un ordre religieux, qu'elle se composât de pénitens et qu'elle s'appelât la *confrérie de la Miséricorde*. Les braves gens et les hommes distingués qui en font partie en sont quittes, je le sais bien, pour s'affubler d'une robe blanche et d'un capuchon de même couleur qui retombe sur la figure, ne laissant que deux trous à la place des yeux,

pays, les jeunes gens qui en sont l'avenir et les hommes d'élite qui en sont déjà l'honneur?

afin que le pénitent puisse se conduire. Ce travestissement ne déplaît point aux Italiens les plus graves. Dans le midi de la France, où il y a aussi des pénitens blancs, bleus et gris, on ne trouve guère pour s'enrôler dans ces confréries que des hommes du peuple ou des fanatiques; mais il faut reconnaître que les confréries françaises ne sont en quelque sorte que des compagnies de secours mutuels religieusement organisées, pour qui tout homme non pénitent est un étranger, et tout pénitent ayant la ceinture d'une autre couleur un rival. A Florence au contraire, les services rendus s'étendent à toute la ville, et la *confrérie de la Miséricorde* ne mériterait que des éloges, si elle sacrifiait un peu moins au goût public pour les pompes extérieures. Après tout, peut-être a-t-on tort de souhaiter que les Florentins renoncent à un goût qui est si fort dans le génie méridional. Mme Crawford, quoique hérétique, a été saisie de la splendeur incomparable de quelques grandes funérailles auxquelles il lui a été donné d'assister, et je m'étonne qu'elle n'ait rien dit d'un spectacle plus remarquable encore à mon avis, je veux dire l'enterrement du commun des martyrs. J'en parlerais ici volontiers, s'il n'en avait été récemment question dans la *Revue* (1). Ces pénitens qui emportent leur proie au pas de course en psalmodiant au plus vite les prières des morts, ces torches qui jettent une lumière agitée, sombre, vigoureuse, presque fantastique, et qui les font ressembler à des fantômes, ces pauvres cadavres qui s'en vont en terre sans amis, sans parens, à la nuit noire, dans ces rues dont les grands palais sombres augmentent l'obscurité, tout cela laisse dans l'âme un souvenir qui ne s'efface point. Il semble que la riante Florence veuille cacher à ses hôtes qu'on n'est pas immortel au sein de tant de délices. Plus de lenteur et de gravité conviendrait mieux peut-être, et donnerait à ces tristes cérémonies leur véritable caractère. Cependant personne n'en souffre, et l'on n'en saurait dire autant de toutes celles où les vivans sont intéressés. Mme Crawford en rapporte plusieurs exemples qui lui ont laissé une désagréable impression.

C'est l'usage en Toscane de bénir les maisons à l'intérieur durant la semaine sainte, ce qui est, suivant les esprits mal faits, un excellent moyen, sinon de voir ce qui s'y passe, du moins de juger l'esprit, le caractère, les idées des habitans, par leur mobilier, par les images qu'ils accrochent aux murailles, par l'absence ou la présence des crucifix, des madones, des bénitiers, etc. Tout est soumis à cette inspection, même les appartemens des étrangers dont la religion est inconnue. Un jour, Mme Crawford était paisiblement chez elle, soudain elle entend sa porte s'ouvrir avec fracas; personne pourtant n'avait frappé : premier motif de mécontentement. Une procession entre, composée d'un prêtre « jeune et de haute taille, » en surplis, et de deux ou trois enfans tout de blanc habillés. L'officiant, conduit par un domestique et suivi de ses acolytes, parcourt avec gravité tout l'appartement en marmottant des prières. Mme Crawford, choquée de ce sans-gêne et « comprenant que cette visite n'était pas pour elle, » s'abstint de se lever, elle se borna à suivre des yeux ce singulier spectacle; mais, ô colère! ô *shocking!* on ne s'arrête pas même au seuil de sa chambre à coucher, on y entre, on en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1859, les souvenirs de Toscane réunis sous le titre de *Pichichia*.

surprend la nudité tout anglaise, on la bénit comme tout le reste, tandis qu'un des enfans « avec un petit vase qui contenait de l'eau arrosait les dalles. » Cette eau, comme l'appelle simplement l'hérétique, c'est l'eau bénite, de même que la semaine sainte prend le nom de semaine de la Passion. Il faut cependant rendre justice à Mme Crawford : si cette visite imprévue lui causa une grande irritation nerveuse, il n'y parut que dans ses yeux, et quand elle a écrit son livre, elle avait repris assez de calme pour en parler froidement et sans phrases. Toute sa vengeance est de rapporter quelques autres cérémonies religieuses du même temps. Avant ou après la bénédiction dont on vient de parler, le prêtre écrit le nom de tous les habitans de la maison qui sont en âge de se présenter au confessionnal, afin de savoir tous ceux qui dans la ville feront ou ne feront pas leurs pâques. Quelques jours après cette fête, il fait encore sa tournée dans les maisons, son registre à la main, pour recueillir les billets de confession. Sans doute il n'y a point de pénalité immédiate pour les délinquans, mais ils sont déclarés dès ce moment incapables de la moindre charge publique, et s'il y a du bruit dans le quartier, des suspects à jeter en prison par mesure préventive, ils sont assurés de la préférence. Cet usage en a produit un autre, qui en est la conséquence naturelle, et qui pourrait prendre sa place au chapitre des petites industries de la Toscane. Comme il y a force gens que les fourches caudines du confessionnal épouvantent, et qui pourtant n'ont pas assez de stoïcisme pour renoncer aux avantages qu'elles procurent, il se trouve des âmes complaisantes qui courent les confessionnaux pour y confier aux prêtres les fautes de leurs cliens. C'est là une excellente branche de commerce, et ce petit service rapporte de gros bénéfices.

On voit par là que si le catholicisme règne toujours en Italie, Mme Crawford n'a pas tort d'affirmer qu'il a singulièrement perdu de son empire sur les classes élevées. Par convenance, par timidité, elles suivent encore les pratiques; mais l'esprit de la religion s'est retiré de leur cœur. Quant au gros de la nation, il y est resté plus fidèle. On trouve bien dans le peuple des catholiques qui conservent tout leur respect pour la religion, au point de n'en avoir plus pour ses ministres; mais ce sont là les esprits forts parmi les croyans, et par conséquent les moins nombreux : les autres, incapables d'une distinction si subtile et si périlleuse pour la foi, ne se font remarquer que par leur superstition et leur crédulité à toute épreuve.

La meilleure partie du livre de Mme Crawford est consacrée aux femmes. Si l'Angleterre est pour elle l'ombilic du monde, si les coutumes anglaises sont la mesure d'après laquelle il faut juger celles des autres peuples, la femme anglaise est à ses yeux la pierre angulaire de l'édifice social. Ici l'orgueil national est doublé de l'orgueil du sexe, et, quelques réserves qu'on puisse faire, il faut avouer qu'il y a de fortes raisons en faveur de ce dernier. En Italie, dit Mme Crawford, les femmes ne sont pas voilées comme dans les rues d'Orient, ni claquemurées comme dans les harems, mais elles n'y sont guère plus considérées; c'est à peine si on les tient pour des animaux raisonnables. Or une race qui subit un mépris, même immérité, finit toujours par en devenir digne. « Si une femme anglaise est supérieure à une femme italienne, la faute n'en est pas à la nature, mais à cette habitude de déprimer la femme. » Quelle est par exemple la condition de la veuve, qui

a des droits si évidens à la liberté? Elle a l'expérience que les mœurs françaises jugent incompatible avec l'état de jeune fille, et elle a rempli son devoir envers la société. C'est pourquoi en Angleterre elle est libre de voyager, de vivre seule à la ville ou à la campagne, sans que personne y trouve à redire. Nous ne sommes ni si généreux ni si justes en France. Qu'une veuve conduise elle-même ses affaires, nous y voulons bien consentir; mais pour peu qu'elle ait la bouche garnie de dents blanches et la tête parée de cheveux noirs, souffririons-nous qu'elle vécût sans chaperon? Et si la mort lui a enlevé ses protecteurs naturels, il faut qu'elle s'en procure sur place et à prix d'or : ainsi le veut la morale. Nous faisons la veuve esclave, parce qu'un renom de chasteté nous paraît pour elle le premier des biens; les Anglais la font libre, parce qu'ils n'en connaissent pas de plus grand que la liberté. Chez nous, la veuve est malheureuse, mais entourée d'une auréole de poésie; chez eux, elle est heureuse, mais elle a des chances de devenir une virago. On pourra juger de ce qu'elle est en Italie par la conversation que rapporte Mme Crawford.

— Ma vie est un tourment, lui disait une jeune Florentine.

— Pourquoi donc?

— Oh! *il signor* Carlo est si méchant! Il me persécute par tous les moyens.

— Quel est donc ce *signor* Carlo, et quels droits a-t-il sur vous?

— *Il signor* Carlo! C'est un prêtre que mon mari, en mourant, a placé près de moi pour surveiller ma conduite et diriger mes affaires. C'est vraiment insupportable. Il ne se passe pas de soir qu'il ne me demande un compte exact de l'emploi de ma journée et de mes dépenses; s'il trouve qu'elles excèdent d'un ou deux *pauls* celles des jours précédens, il fronce le sourcil et me signifie de n'y pas revenir. S'il voit du feu dans la cheminée, il me reproche mon extravagance : « *Signora* Teresa, il ne faut pas faire ainsi! » Ai-je besoin d'un bonnet ou d'une robe, combien de semaines ne dois-je pas supplier avant d'obtenir l'argent nécessaire pour acheter ces objets! Il me traite comme une enfant, quoique j'aie dépassé la trentaine. Ah! que je voudrais être Anglaise!

— Mais pourquoi permettez-vous au *signor* Carlo de tenir tout votre argent dans ses mains et de vous fatiguer de sa présence et de ses services?

— *Cara mia,* comment pourrais-je faire autrement, puisque mon mari a voulu que tous mes revenus fussent entre les mains du *signor* Carlo? Et ce n'est pas ce qu'il y a de plus pénible dans ma situation : croiriez-vous qu'*il signor* Carlo m'épie sans cesse et surveille la moindre de mes actions?

— Pourquoi le lui permettez-vous? pourquoi ne lui dites-vous pas, une fois pour toutes, que vous voulez agir comme il vous plaît?

— Je voudrais le pouvoir, mais il me tient complétement sous sa dépendance, car mon mari a voulu que mon douaire passât à un membre de sa famille, si je n'avais pas la réputation d'une *buona vedova*, et si je n'apportais la plus grande discrétion dans ma conduite.

— Voulez-vous dire qu'*il signor* Carlo est aussi chargé de vous juger sur ce chapitre?

— Hélas! oui. Il est toujours à chercher si j'ai un amant. Il se croit bien rusé, j'en suis sûre; mais, tout clairvoyant qu'il est, il ne s'est jamais aperçu que Beppo vient ici.

— Et qui est Beppo?

— Un jeune officier d'une famille noble de Pise, avec qui je suis engagée. Par malheur, il est trop pauvre pour se marier à présent, et il faut que nous attendions qu'il soit monté en grade pour avoir un peu plus d'aisance.

— Vous perdrez votre douaire, j'imagine, si vous vous remariez?

— Sans doute, et même si l'on savait que je suis engagée. C'est très drôle de voir comme Beppo se sauve quand *il signor* Carlo arrive à l'improviste.

— Vous devez ardemment désirer de voir la fin de ce supplice?

— Je ne vivrais plus sans cette espérance, ou du moins je ne vivrais pas comme maintenant. Si ce n'était par amour pour Beppo, je ferais certainement un coup de tête.

Il faut dire, à l'honneur des maris italiens, qu'ils ne ressemblent pas tous au tyran posthume de cette infortunée, et qu'ils laissent expirer leur domination avec leur vie; mais ils ont généralement du bon sens de leurs femmes une si petite idée, qu'en mourant ils chargent un tiers, et trop souvent un prêtre, de surveiller et de gérer les affaires de leur veuve. De quoi peut s'occuper une femme qu'on tient ainsi en chartre privée, si ce n'est de futilités et de toilette? La *signora* Teresa n'était point à cet égard plus sage que ses belles compatriotes. « Je suis une extravagante, disait-elle; j'ai un nombre impossible de robes, de bonnets et de chapeaux, et presque tout l'argent qu'*il signor* Carlo me laisse dans ma poche, je l'emploie à acheter des parures nouvelles ou à prendre des billets à la loterie. »

En parlant des femmes mariées, Mme Crawford use de plus de réserve et regrette moins la liberté. La raison s'en conçoit aisément. En Angleterre, la liberté règne pour les femmes avant et après le mariage; mais tant qu'elles sont, comme dit le code, en puissance de mari, toute revendication de liberté semblerait un symptôme de révolte. Il y a cependant une limite à toutes choses, et c'est cette limite, sagement observée en Angleterre, qu'on franchit en Italie. Mme Crawford connaissait une jeune femme dont le mari était dans le commerce. Certaines affaires appelaient ce négociant à Gênes, d'autres plus importantes le retenaient à Florence, et il ne pouvait remettre ni celles-ci ni celles-là. Comment faire? Il finit par décider que sa femme se rendrait à Gênes en son lieu et place, et que, pour n'avoir pas l'air d'une aventurière, elle emmènerait son petit garçon; mais cet enfant ne suffit point pour rendre sa mère respectable. Durant tout le voyage, sur le chemin de fer de Florence à Livourne, sur le bateau à vapeur de Livourne à Gênes, tout le monde la regardait avec dédain, presque avec mépris; elle eut à repousser des offres de service qui étaient autant d'insultes. Au seul souvenir des humiliations qu'elle avait souffertes, la pauvre femme versait d'abondantes larmes. Telles sont à ce sujet les exigences de l'opinion en Italie, qu'une vieille servante dont l'hyménée se perdait dans la nuit des temps regardait comme une chose très inconvenante d'être vue seule dans une ville où elle n'était point connue, et disait à Mme Crawford qu'elle ne pourrait jamais s'y résigner.

Ces mœurs n'auraient rien d'extraordinaire, si les classes moyennes en Italie, surtout les classes inférieures, avaient pour la femme ce culte et ce respect dont la chevalerie donna le premier modèle; mais ce qui les rend inexplicables, c'est que dans le peuple la femme n'est guère que la servante

de son mari. Un aimable et sérieux écrivain, qui connaît parfaitement ces matières, Mme la princesse de Belgiojoso, montrait dernièrement ici même (1), et avec beaucoup de bonheur, cette condition subalterne de la femme en Lombardie. Mme Crawford reproduit les mêmes observations pour la Toscane. Quand le travail est fini et que le mari sort, la ménagère doit rester au logis. « Il ferait beau voir, disait l'une de ces créatures dévouées, mon mari m'emmener à la promenade! Comme cela ferait rire les voisins! comme ils nous montreraient au doigt en nous voyant sortir ensemble, bras dessus, bras dessous, comme deux amoureux, ou côte à côte, en voiture, nous prodiguant les mots tendres, mon cœur, mon âme, et mille autres fadaises! Non, non, les femmes doivent rester à la maison pour la nettoyer, épousseter les meubles et faire la cuisine! Si nous voulons que la vie soit supportable et que la paix règne dans le ménage, il faut que nous sachions endurer avec douceur et patience un regard sévère, une parole dure... » Mme Crawford n'a vu dans ce langage que le signe de l'asservissement, de l'avilissement de la femme, et il ne paraît point qu'elle en ait été attendrie. Cependant, si les femmes qui raisonnent de la sorte sont nombreuses en Italie, le bonheur domestique n'y doit pas être si rare, car on chercherait vainement un meilleur moyen de l'assurer. Certes on ne peut dire que les vertus de leur état font défaut à ces épouses fidèles, à ces bonnes mères de famille : elles manquent peut-être d'élévation, d'idéal, de poésie; mais on ne saurait sans injustice les accuser de tyrannie, d'insubordination ni de frivolité. Enfin comment concilier la sévérité des mœurs en Italie par rapport à la vie extérieure des femmes avec la tolérance qu'on y professe par rapport à l'amour? Il semble que chacun soit César et qu'aucune femme ne doive être soupçonnée, et cependant on admet ces cavaliers servans dont il est bien surprenant que Mme Crawford n'ait pas dit un mot, et il n'y a qu'indulgence pour toute beauté qui n'a qu'un amant à la fois, pourvu qu'elle soit séparée de son mari. Ce qui ne se pardonne pas, c'est de se vendre; mais se rendre et se donner, c'est obéir à la voix du cœur, qui est le maître de la vie humaine, et l'on a tout dit contre une accusation d'intrigue ou de liaison amoureuse quand on répond : « Elle l'aimait! » Comme les Français, les Italiens ne veulent pas de scandale; seulement nous en voyons où ils n'en voient pas, et réciproquement.

Après la veuve et la femme mariée, c'est le tour de la jeune fille. Mme Crawford insiste toujours sur la privation absolue de liberté; mais ici elle exagère visiblement. Elle avait des billets pour la cérémonie du lavement des pieds au palais Pitti, cérémonie présidée par le grand-duc lui-même, et elle voulait y conduire la fille de son hôtesse. Il y avait à peine dix minutes de chemin; cependant la mère prudente refusa son consentement, sous prétexte qu'elle n'avait sous la main aucun membre de sa famille pour conduire la jeune personne. De là Mme Crawford se hâte de conclure, par une généralisation hardie, que les jeunes Florentines ne peuvent sortir qu'accompagnées d'un très proche parent. Ici l'erreur est manifeste, et il faut croire, ou que Mme Crawford était encore peu connue, ou que la mère craignait que sa fille ne saisît l'occasion pour échanger quelques signes avec son amant, ou

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai et du 1er juin, *Rachel, histoire lombarde.*

admettre mille autres raisons que nous ne saurions deviner. Sans généraliser un pareil exemple, on peut remarquer que l'habitude de vivre trop constamment sous la protection d'autrui a pour les jeunes filles des conséquences très diverses, mais également déplorables. D'abord, si le hasard fait qu'elles soient un seul instant livrées à elles-mêmes, elles sont incapables de vaincre la moindre difficulté. Ensuite elles n'ont le droit ni de choisir un mari, ni même de refuser celui qu'acceptent leurs parens; n'osant résister en face, elles font mille manœuvres souterraines qui leur apprennent l'hypocrisie et les préparent au vice. Dans les rues, elles répondent par des œillades assassines aux regards audacieux des passans qui leur plaisent : où une Anglaise verrait un outrage, elles ne voient qu'un hommage rendu à leur beauté. C'est surtout à l'église qu'elles font leurs conquêtes : elles s'y présentent toujours sous les armes. Un jeune homme qui n'est remarquable, en apparence du moins, que par ses favoris ou ses moustaches se place debout devant celle qu'il a choisie, et, la couvant des yeux, il boit, comme dit le poète, un profond amour. En sortant de l'église, il offre de l'eau bénite, suit la belle dans la rue, apprend ainsi où elle demeure : huit jours après, il est son amant ou il demande sa main.

C'est ainsi que vont les choses en Italie, à la vapeur. Il n'est pas jusqu'aux mariages de raison qu'on ne mène assez brusquement, témoin celui que raconte Mme Crawford. Durant l'été de 1856, une veuve de Pérouse s'était rendue avec sa fille aux bains de Livourne. Tous les regards étaient pour la *bella Perugiana,* comme on l'appelait, car elle avait la taille et le teint d'une Anglaise avec les cheveux et les yeux d'une Italienne, assemblage, ajoute Mme Crawford, aussi rare que séduisant. On passait et repassait devant sa porte, si bien que les fonctions de sa mère, qui s'était érigée en duègne, n'étaient pas une sinécure. Pour lui rendre justice, la mère était à la hauteur de sa tâche. Elle avait congédié tous ses domestiques, de peur qu'ils ne fussent des intermédiaires pour les messages d'amour. Elle et sa fille faisaient toute la besogne de leur intérieur, avec cette différence que la *bella Perugiana* s'en acquittait au plus mal. Un jour, en secouant par la fenêtre le linge dont elle essuyait les meubles, elle le laissa tomber par négligence dans la cour d'un café qui se trouvait au-dessous. Comme l'appartement n'était qu'au premier étage, le mal fut aisément réparé; il se trouva, à point nommé, un bon jeune homme, plein de complaisance, pour renvoyer l'objet aux belles mains qui l'avaient laissé tomber. Les semaines s'écoulèrent. La mère vigilante avait toutes les raisons du monde d'être contente de sa fille, si ce n'est qu'elle était d'une maladresse extrême, et que presque chaque jour elle laissait tomber quelque chose par la fenêtre... Les conseils, les leçons, les reproches, n'y pouvaient rien. Enfin le paquet si complaisamment renvoyé se trompa un jour d'adresse; la mère y trouva une lettre, du papier, de l'encre, des plumes, toute une provision qu'il était sans doute urgent de renouveler. Grande fut la colère; bientôt la lutte recommença, mais la surveillance finit par rester victorieuse. La belle « se brisa les ailes contre les barreaux de sa cage, » et quand elle partit de Livourne, elle était fiancée à un riche seigneur qui n'était pas son officieux du café. Elle avait un titre, « et, ajoute amèrement Mme Crawford, de la fortune : que pouvait-elle désirer de plus? »

Mme Crawford s'emporte contre la tyrannique surveillance qui arrive à conclure de pareilles unions. Je ne sais si la surveillance est aussi inutile en Angleterre qu'elle y paraît odieuse; mais on ne saurait en nier l'utilité dans un pays où le tempérament et l'imagination sont embrasés par le soleil brûlant du midi. Cette attention que les Italiens portent au mariage de leurs enfans a d'ailleurs donné naissance à une institution qui a déjà ses titres de noblesse, et dont le principe est excellent, je veux dire le *Mont-des-Filles,* comme on l'appelait autrefois, et la *Société de Saint-Jean-Baptiste,* comme on l'appelle aujourd'hui. On donne aux pauvres filles, quand elles se marient, une dot de 50 écus, environ 275 francs de notre monnaie. Si modique que soit cette somme, elle n'est pas sans importance en Italie pour des gens de cette condition. A quel prix cependant ne faut-il pas acheter cette faveur! Les filles nubiles qui y prétendent doivent avoir rempli jusque-là leurs devoirs religieux avec une exactitude scrupuleuse; chaque fois qu'elles manquent d'assister à l'office, elles sont tenues de présenter une excuse : à la troisième absence, elles perdent tous leurs droits, fussent-elles les plus vertueuses du monde. A trente-cinq ans, si elles n'ont pas trouvé un mari, elles sont mises à la réforme et ne peuvent plus rien obtenir. Quoi de plus propre à encourager l'hypocrisie et la chasse aux maris? C'est ainsi qu'il est toujours facile de dénaturer les meilleures institutions.

Rien ne contribue plus à l'abaissement des femmes que l'éducation qu'elles reçoivent, ou plutôt l'ignorance d'où leurs familles ne jugent pas à propos de les tirer. Il n'y a pas de pays en Europe où l'on ne puisse faire, sur ce point, le procès aux institutions; mais ce que Mme Crawford rapporte de la Toscane dépasse toute croyance. Comme il n'est pas facile aux hommes d'observer les jeunes filles, et que l'accès des établissemens où s'écoulent stérilement leurs plus précieuses années est à peu près interdit, il faut, sinon croire Mme Crawford sur parole, du moins l'écouter avec la curiosité qu'un sujet si peu connu mérite, et avec l'attention que commande sa sincérité.

C'est un fait admis que l'instruction est surtout répandue dans les pays protestans; parmi ceux qui n'ont pas secoué les lois de l'église, on peut suivre du nord au midi les fâcheux résultats de l'ignorance. Que dire pourtant de l'Italie sous ce rapport? Non-seulement l'ignorance règne dans le peuple italien, mais la petite bourgeoisie elle-même n'a pas encore su s'en affranchir. Mme Crawford cite à ce propos l'exemple d'une personne qu'elle vit aux bains de Monte-Catini, et qui était la femme d'un fonctionnaire d'un rang honorable. Eh bien! cette excellente mère de famille, dont l'extérieur et la tenue commandaient le respect, ne savait ni lire ni écrire. Le piquant de l'affaire, c'est qu'elle était fille d'un maître d'école. Comme Mme Crawford lui marquait sa surprise : « Mon père, répondit la pauvre femme, pensait que de semblables connaissances sont inutiles à notre sexe, et que l'avantage que j'en retirerais ne valait pas le dérangement et le mal que nous nous donnerions tous deux, lui pour enseigner, moi pour apprendre. » Veut-on se rabattre sur ce qu'on appelle dans la péninsule les *éducations brillantes?* Deux jeunes filles qu'on présenta un jour à Mme Crawford passaient pour des modèles; elles excitaient la jalousie de toutes les mères. Ces petites merveilles savaient jouer passablement du piano, balbutier quelques mots de français, dire en anglais *good morning* et *good night.* Du reste,

elles ne pouvaient écrire qu'en caractères gros et mal formés, comme les enfans, et sur des feuilles rayées; elles ignoraient si complétement l'histoire et la géographie, qu'elles ne se doutaient même pas qu'il existât de par le monde un lac de Côme. Une autre, une jolie Florentine, demandait à Mme Crawford si Londres était plus loin que l'Amérique. Sur la réponse qui lui fut faite que c'était le contraire, la pauvre enfant garda un instant le silence, et Mme Crawford crut naïvement que c'était par honte de son erreur. Quel ne fut donc pas son étonnement quand elle entendit sa jeune interlocutrice reprendre la parole pour émettre la réflexion suivante : « Mon Dieu! quelle grande ville doit être l'Amérique! » Un assez long séjour en Toscane ne nous a laissé le souvenir de rien d'aussi excentrique en ce genre. Toutefois nous n'oserions penser que Mme Crawford ait mal entendu et se soit trompée. C'est dans son penchant à généraliser que consiste, je le crois, sa principale erreur. Ce qui me paraît le plus significatif, c'est une visite qu'elle fit dans une des premières institutions de Florence un jour d'examens publics, où par conséquent tout était préparé d'avance pour jeter, comme on dit, de la poudre aux yeux de l'auditoire. Ces examens de parade, où l'on demande gravement à des élèves de dix à seize ans combien il y a de voyelles dans la langue italienne, et autres niaiseries de même force, font tristement sourire Mme Crawford, et en se retirant elle a peine à dire ce qui l'étonne le plus, l'incapacité des maîtres ou l'ignorance des disciples.

La conclusion que Mme Crawford tire de ces observations minutieuses, c'est qu'avant, pendant et après le mariage, le foyer domestique, en Italie, est constitué contrairement à tous les principes que suggère le bon sens, et qu'une organisation sociale qui supprime ou rend si difficiles les vertus domestiques est également contraire aux vertus publiques. Heureusement cette conclusion ne saurait être admise dans toute sa rigueur. Le dévouement à la cause nationale, l'enthousiasme patriotique paraît-il moindre chez les femmes que chez les hommes? N'ont-elles pas su, pendant de longues années, s'imposer les plus durs sacrifices, se priver des plaisirs qu'elles recherchent d'ordinaire, plutôt que de les partager avec l'étranger ou de les prendre sous ses yeux et à son profit? Ces femmes héroïques, dignes des anciens temps, qui, après avoir perdu sur les champs de bataille, en 1848, les premiers-nés de leurs enfans, n'ont point hésité, onze ans après, à sacrifier les autres, à qui persuadera-t-on qu'elles sont peu capables des nobles sentimens qui élèvent l'âme, ou plutôt qui en révèlent l'élévation native? L'Italie a toujours été féconde en femmes supérieures : chez les anciens par leur ferme courage, au moyen âge par leur science, à l'aurore des temps modernes par leur fidélité inébranlable aux opinions religieuses qu'elles avaient adoptées. Aujourd'hui les femmes italiennes manquent peut-être de savoir et ne songent point à lutter avec leurs maris dans l'arène de la science; mais, comme ces matrones romaines dont elles semblent descendues, elles ont l'intelligence ouverte, le cœur sensible et ferme, le corps et l'âme prêts à tous les dévouemens. Que sera-ce quand l'esprit moderne, triomphant des mauvais gouvernemens, leur permettra de prendre leur essor!

On vient de voir comment Mme Crawford parle des villes, ou plutôt de ceux qui les habitent; on pourra juger tout d'abord de ce qu'elle pense des campagnes par cela seul qu'elle dit nettement que l'Italie est tout entière dans

les villes. Il y a du vrai dans cette observation, d'ailleurs si absolue, car si l'on trouve dans les campagnes des hommes doués de toutes les vertus privées, on ne saurait malheureusement nier que les villes seules contiennent des citoyens. Mme Crawford reproche leur ignorance aux paysans de la Toscane; la diffusion des lumières au sein des campagnes serait un fait trop nouveau dans les pays catholiques pour qu'on pût s'étonner de ne l'y pouvoir signaler. La superstition n'est point non plus un trait caractéristique, quoique celle des Toscans soit parfois singulière. Ainsi ils sont persuadés que si le vin, qui est leur principale récolte, fait défaut depuis plusieurs années, on doit s'en prendre à la fumée que vomissent les locomotives des chemins de fer, ou même à la suppression du carnaval, qui avait été aboli à la suite des troubles de 1848, et qui a été rétabli récemment! Certes voilà les marques d'une civilisation peu avancée, et cependant les paysans de la Toscane sont remarquables par un atticisme qu'on chercherait vainement ailleurs. Pour langue, ils n'ont point, comme leurs voisins de l'Italie du nord, un dur et affreux patois, mais l'admirable idiome du XVIe siècle que parlaient Machiavel, l'Arioste et Guicciardin. Aujourd'hui même, quand les maîtres en beau langage craignent de se laisser égarer par le goût dominant, ils se réfugient quelques mois dans ces poétiques montagnes, et s'y retrempent pour nous donner ensuite des modèles comme les écrits de M. Tommaseo.

Il faut être de mœurs naturellement délicates et exquises pour conserver ainsi sans altération grave les traditions d'une glorieuse époque; aussi les paysans de la Toscane sont-ils d'une politesse qui charme les étrangers. On sait si les Anglais sont peu sensibles à cette qualité précieuse, qui n'est pour eux qu'affectation ridicule. Cependant Mme Crawford l'admire chez ces campagnards, parce qu'elle vient visiblement du cœur et non de ces règles artificielles qu'on suit dans les villes d'un air compassé. Rien n'est plaisant et mélodieux comme leur *felice giorno*, leur *felice notte*; leur hospitalité est cordiale et naturelle; ils s'excusent d'avoir si peu à offrir, mais ils offrent toujours quelque chose, un fruit, des fleurs, ou, à défaut de ces objets poétiques, des fèves, des petits pois; ils invitent gracieusement leurs hôtes à rester plus longtemps chez eux ou du moins à revenir. Quel intérêt peuvent-ils avoir à être polis? se demande l'écrivain anglais. Avec l'esprit positif de son île, l'auteur de *Life in Tuscany* trouve deux raisons pour expliquer leur accueil aimable, l'une particulière, l'autre générale : la première, c'est que les paysans italiens professent une admiration profonde pour John Bull; la seconde, c'est que l'isolement où ils vivent leur fait une loi de la politesse, qui peut seule le faire cesser.

Il est certain que, l'Anglais en voyage, — et ils ne voient que celui-là, — étant un Crésus pour ces pauvres gens, ils se font de la Grande-Bretagne une idée extraordinaire. S'ils savaient assez de géographie pour avoir ouï parler du Pactole, ils croiraient certainement que le Pactole traverse Londres. Ils racontaient volontiers au sujet de Rosa Madiaï, condamnée, comme on sait, à la prison pour avoir lu la Bible, que le ministre anglais avait écrit au grand-duc que, si dans six semaines il n'avait pas remis Rosa et son mari en liberté, l'Angleterre enverrait une armée pour les délivrer et raser Flo-

rence. Néanmoins l'orgueil national de Mme Crawford fait ici fausse route. La politesse des paysans de Toscane est proverbiale parmi les voyageurs et même parmi ceux qui n'ont pas l'honneur d'être Anglais. Faut-il croire maintenant que l'isolement invite à la politesse? Le contraire semble plus vraisemblable, et j'admire les raisons que présente Mme Crawford à l'appui de son opinion. « Si les paysans anglais ne sont pas polis, dit-elle, c'est que les lords vivent au milieu d'eux la moitié de l'année avec tout leur monde, et leur font comme une société qui rompt leur isolement. » Il faut avouer qu'on ne saurait être moins aimable pour la vieille aristocratie des comtés. Au reste, Mme Crawford ne flatte personne. Si la vérité lui arrache un éloge, elle trouve, comme on l'a vu, dans l'égoïsme et l'intérêt l'explication de toutes choses, et elle s'empresse de revenir aux défauts, qui frappent surtout son esprit critique. En Toscane, les paysans habitent des maisons beaucoup trop grandes, et par suite horriblement nues; ils ne connaissent pas le comfortable, ils dînent d'une manière désastreuse, outrageante pour l'humanité, je veux dire d'une soupe sans goût, faite avec un morceau de bœuf microscopique, délayé dans des flots d'eau et flanqué de pâte de macaroni. Le soir, ils se contentent de café ou de pain dur. C'est là, je l'avoue, un grave défaut, et qui prouve que ces braves gens sont aussi sobres que pauvres! Le seul dont il me paraisse impossible de les défendre après leur incapacité civique, inévitable fruit de leur ignorance, c'est la malpropreté de leurs demeures, qui fait un si étonnant contraste avec la splendeur de leurs champs.

Mme Crawford fait une exception pour les Lucquois, réunis, comme l'on sait, à la Toscane depuis la mort de l'ex-impératrice Marie-Louise, qui appela leur duc Charles-Louis à régner sur l'état de Parme. Elle leur trouve un esprit d'entreprise qui manque aux Toscans, et qu'elle approuve, parce qu'il a quelque chose d'anglais. Les Lucquois en effet quittent facilement leur pays pour gagner quelque argent; mais, à la différence des Anglais, c'est toujours pour y revenir. Il y en a qui s'aventurent jusqu'en Amérique; mais tous ceux que la mort ne surprend pas dans ces lointains pays veulent finir leurs jours au foyer paternel. Ils ont encore un autre titre à la sympathie de Mme Crawford : ils détestaient cordialement leur nouveau gouvernement et regrettaient l'ancien. Or Mme Crawford paraît nourrir, j'ignore pour quelles causes, les mêmes sentimens envers le grand-duc Léopold et toute sa famille. Elle ne laisse passer aucune occasion de décrier non-seulement la manière de gouverner des archiducs, ce qui est fort explicable, mais encore leur personne, à son avis dépourvue de l'air noble et majestueux qui conviendrait à leur rang. Quant aux Lucquois, leurs griefs sont de peu de portée : ils se plaignent d'une légère augmentation d'impôts et de ce que leur maître est placé hors de leur vue. Ils aimaient à voir au milieu d'eux un principicule dont la familiarité bizarre et triviale leur plaisait. Mme Crawford rapporte à ce sujet une anecdote caractéristique.

Un jour, le duc Charles-Louis se promenait dans la campagne, déguisé en paysan. Il s'était avancé un peu loin, et craignait pour ses jambes la fatigue du retour. Ayant aperçu un *baroccio,* sorte de charrette du pays, il attendit donc qu'elle fût à portée, et pria le *baroccino* de le conduire jusqu'à Lucques. Le bonhomme ne se fit pas prier, le duc monta, s'assit auprès de lui,

et, tout en cheminant, une conversation à bâtons rompus s'engagea entre eux. Le paysan étant venu à prononcer le nom de Charles-Louis : — Eh bien! que dit-on de lui? dit le prince. Que pensez-vous de son gouvernement?

— Oh! son gouvernement n'est pas mauvais, pour nous du moins, gens de la campagne : les impôts ne sont pas trop lourds; sur lui-même, je n'ai pas beaucoup à dire, si ce n'est que les femmes le mènent par le bout du nez.

— Le pauvre homme! dit le duc en souriant. Ce n'est pas un grand crime, car il y a de par le monde bien des gens honnêtes et sages qui n'ont pas à cet égard plus de fermeté que lui.

La conversation continua sans être troublée par cet incident. Arrivé aux portes de Lucques, Charles-Louis descendit, remercia son *baroccino,* et reprit le chemin du palais. Il avait été reconnu par un des préposés de l'octroi, et cet homme, suivant l'habitude, avait respecté son incognito; mais en examinant le *baroccio,* comme son devoir l'y obligeait, il apprit au paysan quel voyageur il avait conduit à la ville.

— Le duc! s'écria le *baroccino* en émoi. *Santissima Vergine!* qu'ai-je fait! Si vous saviez ce que je lui ai dit! Je suis un homme perdu! je suis un homme mort!

Et, appelant tous les saints du calendrier à son aide, il courut à toutes jambes après le duc, qu'il eut bientôt rejoint. Il se jeta tout tremblant à genoux, et demanda pardon à l'excellence, comme il disait, de ce qui lui était échappé sur lui et sur les *dames.*

— Oh! s'il n'y a que cela, le pardon est accordé, dit Charles-Louis. Il n'y a pas un homme sur dix qui échappe à la tyrannie du cotillon; pourquoi serais-je fâché de subir le même sort que les autres? Rassurez-vous, et retournez à vos affaires.

Et en s'éloignant le duc glissa deux écus dans la main du *baroccino.*

Voilà, je l'accorde, un assez bon prince et même un assez bon homme. Toutefois je l'aimerais mieux sous d'autres habits que ceux d'un paysan, qu'il ne pouvait revêtir que par un certain goût pour l'espionnage ou la trivialité. S'il voulait passer incognito, un modeste habit bourgeois lui eût mieux convenu. J'aimerais surtout qu'il n'eût pas attendu, pour donner ses deux écus, les excuses du *baroccino.* Au reste, s'il obtint la faveur de ses sujets à Lucques, il n'en fut pas de même à Parme, où il est mort exécré.

Bien que les Lucquois aient l'esprit d'entreprise à un plus haut degré que les Toscans, la civilisation est chez eux moins développée, et il n'en est pas de marque plus éclatante que l'ignorance où ils semblent être des droits et de la dignité de l'homme. J'allais quitter la Toscane et rentrer en France en passant par Bastia. Le bateau à vapeur de Livourne devait partir le soir même. Des environs du port, où je me promenais, je le vis entouré trois ou quatre heures à l'avance d'un grand nombre de barques remplies de Lucquois. Ils allaient en Corse pour faire la vendange, et attendaient paisiblement qu'il leur fût permis de monter à bord. Quand je m'y rendis moi-même avec d'autres passagers, leurs barques s'écartèrent pour faire place à la nôtre, et ce ne fut que lorsqu'on eut tout arrangé sur le navire, au moment même du départ, qu'il leur fut permis d'y monter. Ils étaient si nombreux, qu'ils encombraient le pont, et qu'on avait toutes les peines du monde à circuler.

Quand vint la nuit, ce fut bien pis encore. Ces pauvres gens se couchèrent ou plutôt s'accroupirent à la place qu'ils occupaient, les uns sur les autres, et si serrés qu'on aurait vainement cherché un peu d'espace libre pour poser le pied. J'étais à l'avant et me trouvais fort embarrassé pour retourner à l'arrière, je me croyais même condamné à une réclusion forcée de ce côté, et j'en prenais mon parti, car le temps était magnifique, et la traversée devait s'accomplir en quelques heures; mais je me demandais avec curiosité comment s'y prendraient les matelots pour faire leur service. La réponse ne fut pas longtemps à venir : ils avaient trouvé un moyen que je n'aurais jamais imaginé; ils couraient sur les pauvres Lucquois avec leurs souliers ferrés, comme ils eussent fait sur le tillac même. Je m'attendais à entendre les opprimés se plaindre, se lever en protestant, ou tout au moins témoigner, en se remuant et par un grognement sourd, que la chose leur était désagréable : pas un ne bougea; ils dormaient profondément, ronflaient en conscience, et ne s'éveillèrent que dans le port de Bastia. Ceux qui n'avaient pu fermer les yeux trouvaient fort naturel qu'on les traitât ainsi. Que de temps ne faudra-t-il pas encore pour faire de ces pauvres gens des citoyens!

On a pu remarquer que Mme Crawford étudie mieux les villes que les campagnes. La raison en est évidente. Pour bien connaître les paysans, il n'aurait pas fallu passer moins de temps avec eux qu'avec les habitans des villes; or c'est à quoi s'opposait l'amour du comfortable. Comme il fallait y renoncer dans les demeures des montagnards, un voyageur anglais ne pouvait les voir qu'en passant et les juger que sur l'apparence. C'est pour ce qu'elle dit des villes que l'auteur de *la Vie en Toscane* mérite pleine confiance. Si elle n'a pas tout vu, elle a bien vu du moins ce qu'elle a observé, et ses études sur les femmes pourraient devenir, si elles étaient connues en Italie, un salutaire avertissement. Toutefois on ne saurait s'associer aux désolantes conclusions de cet ouvrage. « Malgré de bonnes qualités, dit Mme Crawford, les Italiens sont un triste peuple; il leur manque, parmi tant d'autres choses, l'unité de pensées, de sentimens, d'aspirations. Or un triste peuple n'a jamais qu'un mauvais gouvernement. » Comme il n'est pas moins vrai que les mauvais gouvernemens font les mauvais peuples, on avouera qu'il est à la fois cruel et injuste d'enfermer les Italiens dans ce cercle vicieux. Ils peuvent se corriger d'eux-mêmes et devenir meilleurs au contact de la liberté : le voisinage, l'exemple du Piémont a déjà fait des merveilles. On leur reprochait de ne pas savoir s'entendre, ils se sont concertés pour la guerre de l'indépendance; on leur reprochait les prétentions municipales, la Toscane, Parme, Modène, la Lombardie, les Romagnes, la malheureuse Vénétie elle-même, se sont mises d'accord pour se soumettre au Piémont et former un grand état constitutionnel et libre de toutes les provinces du nord et du centre de l'Italie. Ainsi les uns ont foulé aux pieds leurs rivalités de clocher, les autres leurs idées républicaines; est-ce leur faute si l'heureux résultat n'a pu encore être atteint, et vit-on jamais dans l'histoire un plus touchant effort pour effacer les traces des discordes du passé?

P. Brisset.

V. de Mars.

LES

BACHI-BOZOUKS

SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ORIENT.

I.

Un grand pays a-t-il besoin d'une cavalerie irrégulière? Et ce besoin étant reconnu, comment créer, comment employer cette force nouvelle? Essais d'organisation, de mise en pratique, avantages et inconvéniens des divers modes d'emploi de la cavalerie irrégulière, ce sont là des problèmes dont l'armée française, au lendemain de la guerre d'Italie, a pu apprécier toute l'importance. Les souvenirs que je voudrais grouper ici apporteront peut-être quelques informations utiles dans un débat qui n'a rien perdu encore de son opportunité. J'ai suivi, depuis les tâtonnemens du début jusqu'à la plus affligeante conclusion, une expérience tentée pour utiliser, comme force auxiliaire à côté de nos troupes, un des corps les plus indisciplinés de l'Orient. C'est à titre de témoin et d'acteur que j'essaie de raconter une page tristement significative de la guerre de Crimée; mais avant de conduire le lecteur dans le camp des *bachi-bozouks*, je dois dire quelques mots des autres corps de cavalerie irrégulière, auxquels on s'est trop hâté de les comparer.

Dans les deux guerres récentes qui ont ému l'Europe, l'emploi de la cavalerie a été si restreint, comparé à celui de l'infanterie, que les vieux cavaliers ont dû s'émouvoir et s'écrier : « La cavalerie s'en va! » Les observations d'un officier de cette arme qui a servi trente-trois ans son pays ne pourraient-elles combattre un pareil

sentiment? Pour ne parler que de la cavalerie irrégulière, il faut voir dans quelles conditions elle peut rendre quelques services, et l'on comprendra mieux alors pourquoi son rôle a été à peu près nul dans la guerre d'Orient.

La cavalerie irrégulière ne figure que dans un petit nombre d'armées européennes. L'Angleterre n'en a jamais eu, l'Autriche n'en possède point non plus, ses uhlans sont de la cavalerie régulière; la Prusse n'en a jamais montré en ligne. La France a fait deux essais : l'un, avec les spahis, qui a été couronné de succès, tout en laissant place à quelques objections (1); l'autre, des plus malheureux, avec les *bachi-bozouks*. Quant à la Russie, elle possède depuis longtemps dans le cosaque le véritable cavalier irrégulier. C'est à elle surtout qu'il faut demander des leçons sur l'emploi de cet élément de guerre.

La cavalerie régulière a occupé beaucoup d'écrivains spéciaux, parmi lesquels il faut citer les généraux de Préval et de Létang, qui ont écrit des pages dignes d'être méditées par les jeunes officiers de cavalerie. Le général de Préval surtout raconte ce qu'il a vu, et les leçons que l'on peut tirer de sa longue expérience, acquise dans les grandes guerres du premier empire, n'en sont que plus instructives (2). La cavalerie irrégulière n'a pas eu d'aussi nombreux historiens. Deux écrivains cependant sont à citer sur la matière : le général russe Benkendorf et le général français de Létang; encore ne nous ont-ils donné que des écrits de quelques pages.

Le général Benkendorf, le premier en date, puisque son étude est de 1816, s'occupe exclusivement des cosaques et de leur utilité à la guerre. Ce rapide tableau, où abondent les récits des combats livrés contre nous de 1812 à 1815, fait briller le cosaque à nos dépens; mais, comme on l'a dit spirituellement, « notre amour-propre national n'a nullement à s'en blesser : la France est assez riche en gloire militaire. » Cet ouvrage est d'ailleurs marqué au coin de la franchise. Il faut rendre cette justice aux Russes, et nous avons été à même de nous en convaincre dans la guerre de Crimée : ils sont souvent plus véridiques que nous. Au dire et au témoignage des

(1) Les corps de spahis seront un instrument de guerre d'autant meilleur qu'on se rapprochera plus de leur forme primitive, qu'on a dénaturée par une organisation imprudente.

(2) On regrette, quand on a lu les *Commentaires*, que César soit tombé au moment d'entreprendre la guerre des Parthes, dont il eût écrit l'histoire. On éprouve un regret pareil en voyant dans nos guerres modernes tomber trois de nos plus grands généraux de cavalerie, sans qu'ils aient laissé aucun écrit à la postérité : je veux parler de Murat, Montbrun et Lasalle. Que d'instructions, que de hautes leçons ces trois grands jouteurs de cavalerie eussent pu nous léguer, avec un savoir-faire que personne n'a pu atteindre jusqu'à ce jour!

militaires français acteurs dans cette grande lutte, ils avouent avec un grand sentiment de vérité leurs succès, leurs fautes et leurs revers. L'ouvrage de M. le général Benkendorf est donc infiniment curieux, et les officiers de cavalerie légère y puiseront d'utiles leçons. L'auteur écrivait le sabre au poing, et c'est de la meilleure littérature militaire.

L'écrit du général de Létang est plus concis encore, mais il n'en a pas moins son importance, surtout si l'on admet, ce qui est fort probable, que le maréchal Saint-Arnaud y ait puisé l'idée de l'enfantement d'une cavalerie irrégulière en campagne, dont les *bachi-bozouks* ou spahis d'Orient devaient être l'essai. Ce qui donnerait quelque appui à cette croyance, c'est que l'on trouve dans l'organisation proposée par le général de Létang quelques traits propres à l'organisation des *bachi-bozouks :* le commandement des régimens irréguliers laissé à des lieutenans-colonels, les armes envoyées de France, l'irrégularité de l'équipement, de l'habillement, « équipement, dit le général, qui doit être aussi irrégulier qu'eux. » Tout fait donc supposer qu'en créant les *bachi-bozouks,* on mettait en œuvre la théorie du général de Létang.

Déjà, il faut le reconnaître, sous le premier empire, l'idée d'une cavalerie irrégulière avait été mise à l'essai. Au dire du général russe Benkendorf, Napoléon appréciait tellement l'importance des cosaques, qu'il avait voulu les copier en métamorphosant des Polonais et des Français en cosaques; « mais, remarque à ce propos le général russe, la Vistule et la Seine ne sont pas le Don : le cheval normand ne va pas chercher l'herbe sous la neige, et le sol fortuné de la Russie est le seul qui produise des cosaques. » A l'époque où écrivait le général Benkendorf, la France ne pouvait pas encore opposer le *sol fortuné* de l'Afrique à celui de la Russie. Revenons à l'écrit de M. le général de Létang : il trouva dès le début beaucoup d'adversaires; il eut aussi d'éminens approbateurs, entre autres le général de Préval. Depuis cette époque cependant, les faits sont venus opposer aux idées du général de Létang la plus éloquente des réfutations. Le général demandait qu'on reçût dans les régimens irréguliers des soldats d'infanterie. Comment le général de Létang, cavalier consommé, a-t-il pu commettre une pareille hérésie? Qui ne sait combien il importe, pour faire la guerre de partisan, d'être bon et audacieux cavalier, chose qui ne s'acquiert que par une longue pratique? Or, conformément à cette théorie, le corps des *bachi-bozouks* fut peuplé d'officiers, de sous-officiers et de caporaux d'infanterie dont l'inexpérience était visible (1). Ce n'est pas atta-

(1) J'en ai vu un qui tombait tous les dix pas, à la grande hilarité de sa troupe.

quer l'infanterie française, dont la part a été si glorieuse dans nos dernières guerres, que de lui refuser les aptitudes spéciales exigées d'un corps de cavalerie irrégulière. L'événement a d'ailleurs donné tort à la théorie aventureuse qu'on l'appelait à justifier. Et pourtant celui qu'on chargea d'organiser les *bachi-bozouks* était le plus propre sans contredit à mener à bien une pareille tâche. C'était un habile et rude cavalier, un chef de partisans s'il en fut, qui avait conduit sous le drapeau de la France les cavaliers les plus audacieux du monde, les Arabes; c'était le créateur des spahis d'Afrique, le général Yusuf.

Qu'est-ce au fait qu'une cavalerie irrégulière? quelle idée peut-on s'en former? Le général Benkendorf nous l'apprend, et le portrait est tracé de main de maître. « Le cavalier irrégulier, dit-il, n'est soumis à aucun règlement de service en campagne qui lui prescrive ce qu'il doit faire, comment il doit se conduire dans telle ou telle circonstance. Il peut agir comme il l'entend, puiser ses instructions dans son jugement, selon le degré d'intelligence dont il est doué, et c'est une source dont la force et l'abondance ne peuvent être calculées. Puisse cette mine féconde (les cosaques) ne pas être dilapidée imprudemment et sans mesure! » Si l'on appliquait ces sages maximes aux spahis, on obtiendrait l'élément véritable de la force que nous cherchons, et le cosaque de Benkendorf trouverait un rude antagoniste dans le spahi d'Afrique. Ces deux types sont placés à des extrémités opposées, l'un au nord, l'autre au midi. Ils ont pu entrer en lice en Crimée : à l'Alma, le peu de spahis qui s'y trouvaient ont donné la mesure de ce que l'on pouvait attendre d'eux; mais on s'est empressé de les démonter, eux si attachés à leurs chevaux. Voilà la « dilapidation imprudente, » car le *bachi-bozouk* est bien inférieur au spahi.

Quand j'attaque l'organisation actuelle des spahis, il ne faut pas se méprendre : tel qu'il est, ce corps est admirable; mais dans cette cavalerie, habillée, armée uniformément, tout est régulier. Elle manœuvre par escadrons, par régiment, elle est appelée quelquefois à faire les manœuvres de ligne, et c'est sous ce point de vue que je l'attaque, parce que l'on a faussé son but et son institution. Le général Yusuf, qui a créé les spahis, en conviendra tout le premier. Il voulait dans le principe laisser l'Arabe à lui-même; il le connaissait trop bien : il savait qu'il n'y avait rien à lui apprendre pour la nature de la guerre à laquelle il était destiné, et que ces espèces de centaures seraient dénaturés, si on les régularisait.

La cavalerie turque, telle qu'elle est aujourd'hui, et qui nous a fourni le *bachi-bozouk*, peut-elle entrer en comparaison avec la cavalerie arabe? Sans contredit, on peut affirmer l'infériorité de la pre-

mière, et cependant elle a eu ses beaux jours. Le mameluck, aïeul du *bachi-bozouk*, a joui à juste titre d'une haute réputation. Nos régimens d'Égypte, qui ont appris à le connaître, ont admiré son intrépidité dans les plaines d'Héliopolis, où tant de courage venait se briser sur nos invincibles carrés. D'où vient une pareille décadence? C'est cependant le même peuple, les enfans fanatisés du prophète. La destruction des mamelucks a enseveli leur réputation et leur glorieux passé; le *bachi-bozouk*, cavalier irrégulier de cet immense empire, a perdu jusqu'à cette habileté, cette grâce, cette adresse à cheval, qui faisaient l'admiration de tous ceux qui ont vu les mamelucks. A l'appui de ce que j'avance, je citerai un seul fait, bien caractéristique, et dont j'ai été témoin : au camp de Varna, pour occuper leurs loisirs avant notre entrée dans la Dobrutcha, les *bachi-bozouks* se livraient au jeu du *djerid*, espèce de fantasia où chacun déploie son adresse en se poursuivant, en s'évitant à cheval, et qui consiste à se jeter un petit bâton : — celui qui le reçoit est déclaré vaincu. J'ai assisté plusieurs fois à ces exercices, et je haussais les épaules, comparant ces cavaliers à ceux que j'avais vus en Afrique, dans les belles fantasias de la province de Constantine surtout. Le *bachi-bozouk*, sans grâce, sans adresse, maniant mal son cheval, rapproché du superbe et brillant cavalier de l'Afrique, me faisait pitié. Souvent quelque spahi, passant par là, détournait la tête pour ne pas voir, et se moquer de son coreligionnaire. Tout manquait aux *bachi-bozouks :* chevaux, habileté, adresse, jusqu'à la fière allure du cavalier arabe, rehaussée par une richesse de harnachement, de costume, qui rappelle les plus beaux temps de la chevalerie.

Ce point est donc acquis : nous possédons une cavalerie irrégulière, dénaturée, il est vrai, mais dont la base existe. Veut-on savoir quels services elle pourrait rendre à la guerre? Qu'on se rappelle le rôle joué dans les guerres du commencement de ce siècle par la cavalerie irrégulière du Nord. La campagne de 1812 s'ouvre, et le cosaque est sur son vrai terrain. Napoléon a franchi la frontière russe, il a une cavalerie régulière conduite par des généraux d'une habileté, d'une bravoure incomparables. Cette cavalerie va se trouver en face des cosaques. Voyons ceux-ci à l'œuvre. Le général Benkendorf nous fournira de nombreux exemples, utiles à méditer (1). Les cosaques ne sont entrés en lutte avec notre cavalerie qu'à Moscou. « Le 16 septembre 1812, dit le général russe, un régiment de cosaques, fort de deux cent soixante-quinze chevaux, fut

(1) Il a eu sous ses ordres dix-sept régimens de cosaques. De 1812 à 1814, quatre-vingt-deux régimens de cosaques ont combattu sous les drapeaux russes.

assailli par une colonne de cinq cents cuirassiers français sortie de Moscou. Cosaques et cuirassiers se chargèrent pendant une heure; la colonne française fut prise presque tout entière. » Arrive 1813. Le 15 août de cette année, un régiment de cosaques tombe à l'improviste sur une colonne de grosse cavalerie, d'infanterie légère et d'artillerie : tout est culbuté ou pris, et les cosaques emmènent deux pièces de canon françaises et quatre caissons. Il répugne à une plume française d'insister sur de pareils faits; mais peut-on admettre qu'une cavalerie irrégulière réunie à notre armée n'eût pas accompli de semblables prouesses? Sachons donc reconnaître une triste vérité : c'est que de 1812 à 1814 les cosaques nous ont fait quatre-vingt-dix mille prisonniers et pris trois cents pièces de canon. Citons même un dernier exploit qui montre, avec plus d'éclat qu'aucun autre, ce que l'on peut attendre d'une cavalerie irrégulière audacieuse et (qu'on nous passe le mot) bien *outillée*. A Wippach, le général Benkendorf tombe au milieu des quartiers des généraux français Sébastiani, Excelmans et Colbert. Il est complétement entouré et séparé de son corps. Il parvient cependant à se dégager, marche toute la nuit à trente pas des vedettes et des patrouilles françaises, qu'il voyait à la lueur des feux, et leur échappe sans avoir perdu un seul homme. Un pareil trait honore un chef de partisans plus peut-être qu'un succès, car sa science consiste à savoir tourner les talons à propos. On s'explique du reste cette manœuvre. Le sabre du cosaque est solidement fixé à la ceinture; le cavalier n'a point d'éperons; sur ses habits comme sur ses armes, il ne porte aucune pièce de métal d'une trop grande sonorité; il est exercé à retenir son haleine. Les chevaux sont aussi peu bruyans que les hommes : il n'y a pas un seul cheval entier dans les régimens du Don. Voilà certes un remarquable type d'organisation de troupe irrégulière, et qui la nuit doit passer partout. En outre, le cheval du Don marche l'amble, qui équivaut à un galop allongé, et la bride qui sert à le conduire n'a aucune chaîne. Ce sont là de vrais cavaliers fantômes qui peuvent accomplir des prodiges, conduits par des officiers braves, audacieux et intelligens.

Tels étaient les cosaques en 1814. Comment les avons-nous retrouvés en 1854? Ce n'étaient plus les mêmes. Que faisaient ces fameux éclaireurs au débarquement d'Oldfort? Le maréchal Saint-Arnaud l'a dit : « Je débarquai, écrit-il, sans coup férir. » Les avons-nous jamais vus rôder autour de Kamiesh au début du siége? Les a-t-on vus courir le long de la route du plateau de Chersonèse à Balaclava, enlever les hommes isolés avant que l'on eût mis cette route à l'abri d'un coup de main, comme on le fit après la journée de Balaclava? Cependant il existait alors des cosaques, et le corps du

général Liprandi, qui disposait d'une nombreuse cavalerie, devait en avoir. Nous ne les avons retrouvés que le 31 décembre 1854, en poussant une reconnaissance. Au nombre de trois cents, ils cherchèrent à tenir tête un instant au 1er de chasseurs d'Afrique, commandé par le colonel de Ferrabouc, aujourd'hui général; mais ils furent culbutés, et, pour se sauver plus vite, ils jetèrent leurs lances. « La lance, dit le général Benkendorf, est l'arme dont le cosaque sait le mieux se servir, et qu'il manie avec une dextérité incroyable. » Quelle est la cause de cette infériorité? A quoi faut-il attribuer la « dilapidation de cette mine précieuse? » Sans doute à un essai d'organisation régulière qui a dénaturé un corps né pour l'aventure et les coups de main. Tâchons donc de méditer cette leçon des faits; ne traitons pas les corps irréguliers comme la force régulière; voyons, malgré des vices d'organisation déjà signalés, ce que sont encore nos spahis. Avec de pareils corps en Crimée et en Italie, d'importans résultats se seraient ajoutés sans nul doute aux succès obtenus. On n'aurait pas vu, par exemple, avec des éclaireurs, deux armées de près de deux cent mille hommes se surprendre et s'entre-choquer à l'improviste, comme à Solferino.

J'en ai dit assez pour montrer quel est le rôle d'une cavalerie irrégulière. Les principes de la formation d'une cavalerie pareille étant connus, on verra s'ils ont été bien ou mal appliqués dans l'organisation du corps dont il me reste à retracer l'histoire, aidé de mes souvenirs.

II.

Appelé, par commission du ministre de la guerre, à exercer un commandement dans le corps des spahis d'Orient, je quittai la France le 1er juillet 1854, à bord du *Henri IV*, placé sous les ordres du capitaine Bonnefoi, un homme aimable s'il en fut, et tenu en grande estime par les maréchaux Bugeaud et Pélissier. Le 11 juillet, le *Henri IV* arrivait à Gallipoli, apportant à cette malheureuse petite ville le choléra, qui s'était mis comme passager à bord, et qui ne tarda pas à faire ses victimes, dont une des plus regrettées fut le général d'Elchingen, le digne fils de l'héroïque maréchal Ney. Des ordres ayant été donnés pour que tous les officiers de *bachi-bozouks* fussent immédiatement dirigés sur Varna, je me rendis à bord de l'*Ulloa*, et nous atteignîmes cette ville dans la matinée du 13. Je me jetai dans un canot, et au bout de quelques instans j'arrivai devant une maison fort simple qu'habitait le maréchal Saint-Arnaud, commandant en chef de nos forces en Orient. On m'introduisit aussitôt dans son cabinet. Je n'avais pas revu le maréchal depuis que je

l'avais quitté capitaine dans la légion étrangère, au combat du col de Mouzaïa en Afrique, où il venait d'être blessé assez grièvement. Au lieu du brillant officier dont l'énergique physionomie était restée dans mes souvenirs, je retrouvais un homme courbé sous le poids des soucis du commandement et sous les premières atteintes du mal qui devait l'enlever. Le maréchal portait une redingote bleue; il était coiffé d'un képi militaire, de couleur grise, soutaché d'innombrables galons en soie jaune, marque distinctive de son haut grade dans la hiérarchie de l'armée. Il m'accueillit avec sa bienveillance habituelle, en arrêtant sur moi un regard dont l'expression mélancolique semblait trahir un pressentiment funeste. Notre conversation ne fut pas longue : je reçus l'ordre de rejoindre immédiatement les *bachi-bozouks* campés dans la plaine de Varna, sous le canon de la place, et je m'empressai d'obéir.

Le général Yusuf étant mon chef direct, puisqu'il était chargé de l'organisation de la cavalerie irrégulière, c'est à lui que je devais me présenter en quittant le maréchal. Le général était absent; mais notre célèbre peintre Horace Vernet, que j'avais l'honneur de connaître depuis longues années, logeait avec lui et me reçut. Informé du motif de ma visite, il fit seller un de ses chevaux, et me donna un guide pour me conduire au camp des *bachi-bozouks*, où j'allais faire connaissance à la fois avec mon chef et avec mes subordonnés.

Bachi-bozouk, en turc cela veut dire *tête folle*, et l'expression ne paraîtra pas trop dure à quiconque aura connu ces hordes barbares. Quelques mots avant tout sur l'origine de ce corps qu'on avait conçu la triste pensée de régulariser en quelques jours. A la déclaration des hostilités entre la Russie et la Turquie, la guerre sainte fut proclamée dans toute l'étendue de l'empire ottoman, et des points les plus reculés accoururent tous les fidèles à la défense de l'étendard du prophète. Les mamelucks, les janissaires avaient été immolés; le sultan avait régularisé son armée : toute sa force en cavalerie ne pouvait consister que dans la levée de ces bandes d'irréguliers qui furent autrefois redoutables, la cavalerie turque ayant toujours passé pour une des meilleures de l'Europe. L'élément de ces bandes, c'étaient les *bachi-bozouks*. On en vit venir des bords du Tigre, de l'Euphrate, du golfe Persique, des montagnes du Kurdistan, etc. Au nombre de vingt-cinq à trente mille, ils s'abattirent dans le camp d'Omer-Pacha, généralissime des troupes ottomanes. Ils devinrent bientôt un embarras pour le général turc. Impatient de se débarrasser de ces sauterelles qui lui dévoraient tout, Omer-Pacha s'empressa de nous offrir une partie de cette troupe indisciplinée. La France prit quatre mille *bachi-bozouks* à sa solde, et l'Angleterre, notre alliée dans la lutte, le même nombre. Je n'ai pas à m'occuper

de ceux qui restèrent à Omer-Pacha, ni des quatre mille qui échurent à l'Angleterre sous les ordres d'un brave officier de l'armée des Indes, le colonel Beatson (1). Quant aux quatre mille entrés à la solde de la France, et qui prirent le nom de spahis d'Orient, je puis en parler d'expérience.

Sur un espace immense étaient dispersées les tentes des quatre mille *bachi-bozouks;* je traversai leur camp sans trop d'attention, préoccupé que j'étais de me rendre auprès du chef dont j'attendais les ordres. Quoiqu'ayant servi longtemps en Afrique, je n'avais jamais eu l'honneur d'être placé sous le commandement du général Yusuf. On comprendra donc avec quel sentiment de curiosité un peu inquiète je me présentai à lui. Je trouvai heureusement dans le général l'homme aimable, l'excellent officier dont j'avais entendu vanter l'intelligence. Yusuf m'accueillit avec une grâce toute française. « Ah! me dit-il en me tendant la main quand je lui appris l'objet de ma visite, je suis charmé de vous voir; mais je n'ai pas de commandement à vous donner. » Et aussitôt, voyant sur mes traits une expression de désappointement bien naturelle : « Restez près de moi, reprit-il; je vous offre ma table, peut-être trouverai-je l'occasion de vous employer. » A de si bienveillantes propositions, je n'avais à répondre qu'en remerciant le général avec effusion, et je le quittai pour visiter le camp.

Cette fois, étant moins distrait, j'observai à l'aise le curieux spectacle qu'offrait le camp des *bachi-bozouks*. Il y avait là un pêle-mêle de costumes et d'armures dont l'effet, sous le radieux soleil d'Orient, était indescriptible. Rien dans ces étranges guerriers ne rappelait les temps modernes. Je me croyais transporté au milieu des armées de Darius. Telle était cependant la milice qu'il s'agissait d'organiser pour seconder la tactique d'une armée française. Cinq groupes étaient à distinguer dans cette cavalerie, venue de tous les points du monde musulman : les Albanais, les Arnautes, les Kurdes, les Arabes de Syrie, les Turkomans des bords du Tigre. Qu'on me permette de reproduire, d'après mes notes, l'opinion que m'a laissée chacun de ces élémens divers. « Albanais, très bons soldats, nous suivraient partout; Arnautes, difficiles à conduire, bons soldats : toucher à un, c'est toucher à tous; Arabes de Syrie, très bons soldats, pouvant se plier facilement à notre discipline; Kurdes, bons soldats, mais ne voulant accepter aucune subordination, vous répondant toujours *yok* (non en langue turque) quand on leur com-

(1) Rappelons seulement que les *bachi-bozouks* enrôlés par l'Angleterre furent pour l'armée de la reine un grave embarras. Une révolte ayant éclaté parmi ces troupes, le colonel anglais périt en cherchant à la réprimer, et des vaisseaux anglais embossés sur la plage furent obligés de les mitrailler pour en venir à bout.

mande quelque chose : ils se feraient plutôt fusiller que de renoncer à leurs allures indépendantes; enfin les Turkomans, détestables soldats, mous, paresseux, la pipe à la bouche, et toujours assis les jambes croisées devant une tasse de café, leur seule occupation : tous des cavaliers de l'Asie-Mineure. »

Pour l'armement, chacun s'était armé à sa guise, qui d'une lance, qui d'un tromblon, qui d'un sabre, qui d'une hache. Tous avaient des pistolets attachés autour d'eux, et ces fidèles compagnons ne les quittaient jamais. Leurs chevaux étaient de petite taille, mal nourris, efflanqués, et, sauf les chevaux de quelques Syriens qui avaient un cachet de race, aucun ne me parut mériter une grande considération. Tous portaient une selle turque, beaucoup plus petite et moins haute que nos selles arabes, et qui se rapprochait beaucoup de la selle dite à *piquet*, dont on fait usage dans les manéges; je ne saurais en donner une idée plus exacte. Quant à la bride, la fantaisie de chacun s'était donné libre carrière; beaucoup de chevaux d'ailleurs n'avaient que des bridons, ce qui leur permettait de manger avec plus de facilité, attendu qu'on ne les débridait jamais.

A l'époque où j'arrivais pour prendre mon commandement dans cette turbulente milice, il y avait déjà sous l'impulsion du général Yusuf un commencement d'organisation. Le général faisait de son mieux pour seconder l'ardeur du maréchal Saint-Arnaud, qui voulait de prompts résultats. On procédait à cette organisation le programme du général de Létang à la main; on remplissait les cadres français d'officiers, de sous-officiers et de caporaux d'infanterie. Les seules choses qu'on écarta de ce programme furent le tambour et la trompette. Le général Benkendorf constate que les cosaques du Don se passaient de ces instrumens d'appel. Le cri *hurrah*, lancé par l'officier, suffisait pour qu'en moins d'une minute tout le monde fût à cheval. Nous avions remplacé la trompette et le *hurrah* cosaque par un crieur public.

A ce moment de l'organisation, il y avait trois brigades déjà formées, de deux régimens chacune, avec un effectif de douze à treize cents chevaux par brigade. Les régimens étaient divisés par pelotons, escadrons, suivant le système de l'organisation française. Voulant donner une certaine uniformité à l'armement, on avait fait venir des lances de France, et chaque *bachi-bozouk* en fut armé. Tous n'en conservaient pas moins l'arsenal qu'ils avaient apporté de leurs pays respectifs. On avait adapté à ces lances des flammes pour distinguer les numéros des brigades par série de couleurs; on donna aussi des fusils à ceux qui n'en avaient point.

La première brigade était commandée par le chef d'escadron

d'état-major Magnan (1), la deuxième par le capitaine de cavalerie Du Preuil (2), et la troisième par le capitaine d'état-major de Sérionne (3). Le commandant Magnan et le capitaine Du Preuil parlaient tous deux fort bien le turc, ayant été détachés de l'armée française pour l'instruction des troupes du sultan avant la guerre. Quant au commandant de la troisième brigade, le capitaine de Sérionne, il ne savait pas un mot de turc. Les deux premiers étaient donc à même d'être très utiles dans la formation de ces nouveaux corps. Quant au troisième, il compensait l'ignorance du turc par un mérite militaire auquel le maréchal Saint-Arnaud avait rendu hautement justice. Notre chef, le général Yusuf, qui parlait l'arabe, se faisait comprendre de quelques-uns de ses soldats; mais je crois que tous ne le comprenaient pas, c'est du moins ce que j'ai supposé dans plusieurs circonstances.

Malgré les élémens hétérogènes qui composaient ces bandes, chacun cherchait à lever les obstacles et à seconder le général dans une entreprise qui offrait de si sérieuses difficultés. Chaque soir, le général rentrait du camp brisé de fatigue morale et physique; mais au lieu de prendre un repos qui lui était bien nécessaire, il nous proposait de parcourir les bivouacs avec lui. M. Horace Vernet nous accompagnait souvent dans cette promenade nocturne, qui pour lui surtout n'était pas sans charme. Que de fois n'avons-nous pas admiré ces sauvages guerriers accroupis en cercle autour de leurs feux, fumant gravement leur pipe, offrant à la rougeâtre lueur des foyers du bivouac des visages brunis par le soleil, des vêtemens de toutes formes et de toutes couleurs! Le vieil Orient était là dans toute sa bizarrerie pittoresque. Le général s'approchait des groupes, il échangeait avec les soldats quelques paroles dont je ne pouvais saisir le sens; mais le mot de Moscou revenait souvent dans la conversation. A ce mot, une expression d'implacable fureur contractait tous les visages. Kurdes, Albanais, Arnautes mettaient la main sur leurs pistolets, en lançant avec fureur le mot arabe *innchallah* (espérons). Était-ce la haine du Russe ou la soif du pillage qui faisait ainsi briller tous les regards? Ce qui est certain, c'est que ces hommes passaient à juste titre pour les premiers pillards du monde, et la ceinture qu'ils avaient roulée autour du corps paraissait largement garnie de bien illicite. Quand le choléra en eut dévoré une partie dans la Dobrutcha, beaucoup de morts avaient sur eux de 7 à 8,000 fr. en or. Je vois encore toutes ces physionomies farouches au milieu desquelles nous nous promenions sans armes et le cigare à

(1) Tué comme colonel à l'assaut de Sébastopol.
(2) Aujourd'hui lieutenant-colonel du 5e hussards.
(3) Aujourd'hui chef d'escadron d'état-major.

la bouche. Ces hommes redoutés et bien dignes de leur triste réputation étaient, je dois le dire, pleins de respect pour le général Yusuf, qu'ils saluaient de leurs acclamations et appelaient *pacha*. Le général obéissait lui-même dans ses rapports avec eux à un système arrêté, fort différent de celui de l'un des capitaines de Charles VIII qui, pour dresser l'infanterie à combattre par rangs et par bataillons, faisait pendre jusqu'à vingt soldats par jour. « C'est une grosse erreur, nous disait-il, de croire que les châtimens, les coups et les rigueurs puissent mieux convenir que la douceur pour dompter ces hommes. » Le système paraissait bon, car l'attachement que le général Yusuf avait su inspirer allait jusqu'à l'adoration.

Tout marchait ainsi à une organisation que l'on avait déclarée impossible, quand le général voulut un jour passer les nouveaux régimens en revue. L'ensemble qu'il obtint, ceux qui ont vu une des plus belles pages de Decamps, la *Bataille des Cimbres*, pourront se l'imaginer. Au milieu de tout ce désordre, il y avait pourtant quelques bons symptômes. Nos *bachi-bozouks* savaient exécuter quelques mouvemens imités de nos manœuvres; ils marchaient parfois en ordre, alignés, dans un silence que notre propre cavalerie n'observe point toujours. Les infractions malheureusement avaient leur tour : ce n'était pas seulement aux revues qu'on trouvait nos irréguliers en faute, et si je rappelle quelques autres méfaits commis par eux aux abords des fontaines, où ils distribuaient trop libéralement des coups de baïonnette et de pistolet aux soldats de l'armée britannique, c'est pour noter des souvenirs personnels qui se rattachent à ces aventures trop fréquentes. Le général Yusuf me chargeait en effet volontiers d'aller arranger ces sortes d'affaires, et ma connaissance de la langue anglaise me valut ainsi plus d'une fois l'occasion de visiter le camp de nos alliés.

Parmi ces visites au camp anglais, je ne puis oublier celles qui me valurent l'honneur d'être admis auprès de lord Raglan, la première surtout. Le noble lord, dont les traits se faisaient remarquer par une vive expression de noblesse et de douceur, me reçut avec la politesse exquise d'un homme de haute race. J'avais à me plaindre des Écossais, qui avaient couru sus aux *bachi-bozouks* dans une querelle près des fontaines, et les avaient maltraités au point de mettre la vie de quelques-uns en danger. Le noble lord, après m'avoir écouté, me dit qu'il allait me remettre une lettre pour l'officier-général qui commandait leur camp, et il se mit en devoir de tailler avec une coquetterie charmante une plume entre ses jambes (1). Je pris congé de sa seigneurie en la remerciant de

(1) Lord Raglan avait perdu un bras à Waterloo.

son bienveillant accueil, et je montai à cheval pour aller porter ma lettre au camp des Écossais. Je pus là observer les états-majors anglais sous un autre aspect, non moins digne d'attention. Le colonel des *highlanders* était un *gentleman* tout habillé de nankin, coiffé d'une casquette en toile cirée. Quand je m'approchai de lui, il était gravement préoccupé... de la confection d'une omelette! Au premier coup d'œil, je prévis que l'opération allait avorter, et qu'au lieu d'une omelette, faute d'avoir obtenu l'annexion des blancs et des jaunes, le digne *gentleman* ne produirait que des œufs sur le plat. Je saisis la fourchette, et j'opérai vivement la fusion désirable. Il me remercia. Je l'aidai à retourner son omelette, chose à laquelle il semblait ne rien entendre. Tout ayant réussi de façon à contenter les plus rigides maîtres de la cuisine française, j'exposai au colonel l'objet de ma visite. Son omelette à la main, il me fit entrer dans sa tente et m'offrit de partager son repas. Je refusai, mais je voulus savoir pourquoi un colonel de *highlanders* était réduit à faire lui-même son omelette. J'appris que le pauvre colonel avait perdu tous ses domestiques, victimes du choléra, et je reçus plus tard la triste nouvelle que cet excellent homme, qui se montra des plus concilians dans l'affaire dont je venais l'entretenir, avait lui-même succombé à cette cruelle maladie.

J'ai laissé la formation des *bachi-bozouks* au moment où l'on pouvait mettre en ligne trois brigades. Une quatrième allait se former enfin. Le général Yusuf tenait beaucoup à cette quatrième brigade, qui aurait fait monter la cavalerie sous ses ordres au chiffre de plus de cinq mille chevaux, ce qui était un assez beau commandement. Il n'était pas difficile en réalité de se procurer des *bachi-bozouks*. Le bureau de recrutement se trouvait à Choumla, au camp d'Omer-Pacha; il n'y avait qu'à écrire pour en avoir, et le généralissime ottoman mettait à s'en défaire le plus gracieux empressement. Toutefois ce n'était pas à ce bureau que le général voulait s'adresser. Le bruit lui était arrivé, pendant qu'il organisait les autres brigades, qu'une assez forte colonne de *bachi-bozouks* courait le long du Danube, faisant toute sorte de fantasias et de gentillesses. Le général de cavalerie anglaise, le héros de Balaclava, lord Cardigan, battant l'estrade le long du fleuve, les avait rencontrés avec un chef à leur tête, et ce chef était une femme. L'imagination du général Yusuf s'enflamma à cette nouvelle, et il dépêcha immédiatement un de ses officiers à la recherche de la nouvelle Jeanne d'Arc et de sa colonne, afin de l'engager à se ranger sous les bannières de la France. L'amazone reçut l'ambassadeur, mais sans trop goûter la proposition. Cependant, d'humeur aventureuse, comme bien l'on pense, elle finit par accepter, et dit qu'elle allait se mettre en route avec

ses troupes pour le camp français. Dans sa course désordonnée, il lui était à peu près indifférent d'aller soit d'un côté, soit de l'autre, puisqu'elle n'obéissait à personne; mais le général gardait le secret jusqu'à parfaite conclusion de la négociation. Quand il sut qu'il allait enfin avoir dans ses rangs la « fameuse héroïne du Kurdistan, » il ne se tint pas de joie; sa quatrième brigade, objet de ses rêves, était trouvée, et il me fit appeler. « Colonel, me dit-il, jusqu'ici vous n'avez pas eu de commandement. J'ai pensé à vous; j'attends demain vers les onze heures du matin un millier de *bachi-bozouks* que l'on a trouvés errant aux bords du Danube; je vous en destine le commandement, ce sera ma quatrième brigade. » Je remerciai avec effusion le général. Il ne me dit pas un mot de la *pucelle du Kurdistan*, comme on l'appelait. Je sortis donc de la tente très impatient de voir mes mille bandits arriver au camp.

Le lendemain, l'amazone kurde fut exacte au rendez-vous. A onze heures, on commença d'entendre le charivari guerrier qui précédait la colonne. La musique se composait de timbales, que les cavaliers placés en tête frappaient comme des démoniaques en poussant des hurlemens barbares. On eût dit les sauvages des îles Sandwich s'avançant à la rencontre du capitaine Cook. Aussitôt arrivés dans notre camp, tous mirent pied à terre. Les chefs se réunirent, et, conduits par le *chaous* du général, ils se dirigèrent vers sa tente. J'y avais été appelé avec les officiers commandant les autres brigades. « Messieurs, nous avait dit le général à la tête de ses cavaliers, vous allez voir une femme. Je suis sûr d'obtenir de vous les égards que l'on doit d'abord à une femme, à celle surtout qui est entourée d'un prestige religieux aux yeux de ceux qu'elle commande. » Quoique fort surpris, nous nous inclinâmes en signe de respect et d'obéissance. Bientôt parut la tête de la députation; mais, avant d'entrer, les chefs s'arrêtèrent : ils semblaient attendre quelqu'un. Une femme se détacha du milieu de la haie qui se formait pour lui livrer passage et entra la première dans la tente. Le général s'avança, lui dit quelques mots en turc, et elle s'assit par terre, les jambes croisées à l'orientale; tous les assistans restèrent debout. Comment décrire cette héroïne? Il faut, pour avoir une idée de cette étrange figure, songer aux sorcières de Macbeth ou à Élisabeth voyant sur son lit de mort apparaître l'ombre de Marie Stuart. Quant au costume, l'héroïne kurde portait un turban vert, une veste rouge, des pantalons verts à la turque. Un caban de couleur foncée, dont on ne pouvait bien préciser la nuance, vu l'usage qu'elle en avait fait au milieu des camps, tombait sur ses épaules. Des pistolets, yatagans et autres ustensiles de guerre faisaient de sa ceinture un véritable arsenal. Elle était petite, et sans l'expression d'énergie

répandue sur ses traits, elle eût paru laide. La *pucelle du Kurdistan* n'était point jeune d'ailleurs.

A peine accroupie, elle promena autour d'elle des regards d'hyène et prononça d'une voix brève, mais impérieuse, le mot *sou*, qui veut dire en turc de l'eau. On s'empressa de lui apporter la gargoulette; elle s'en empara pour y boire au goulot, sans attendre qu'on lui apportât un verre. Après avoir satisfait sa soif, elle demanda du même ton impératif une pipe, que l'on s'empressa également de lui apporter. Satisfaite sur ces deux points, elle resta silencieuse et grave, pendant que le général parlait aux autres chefs. Le capitaine de Sérionne, qui dessinait fort bien, crut l'occasion bonne pour fixer sur son calepin les traits de la pucelle. Celle-ci s'en aperçut bientôt, et lui lança un regard foudroyant. On assure que les musulmans considèrent comme un affront d'avoir leurs traits reproduits sur le papier. A en juger par ceux d'Afrique, ce serait une grosse erreur; mais les musulmans de l'Afrique française sont civilisés, et ceux-ci étaient une troupe de fanatiques. Au bout de quelques momens, le général Yusuf les congédia, et je restai seul avec lui. « Eh bien! me dit-il, voilà votre quatrième brigade, mon cher colonel... — Très bien, lui répondis-je; mais la femme?... — Vous la garderez, me dit le général; au surplus nous verrons plus tard. Faites toujours demain matin le recensement de tous ces cavaliers avec l'aide d'un *kodja* (secrétaire). »

Jamais les *bachi-bozouks* ne débrident leurs chevaux, et quant à leurs armes, elles sont, comme la bride de leurs chevaux, vissées sur eux. Lorsque je vis mes hommes bien établis au bivouac, sur l'emplacement qui leur avait été assigné, je fis placer ma tente près d'eux, afin de pouvoir dès le lendemain commencer le recensement. J'eus tout le loisir de les contempler. Ils ressemblaient aux autres *bachi-bozouks*, c'étaient des membres de la même famille. Quant à la pucelle, elle disparut au milieu de ses gardes, et je ne pus l'apercevoir de la journée. La tente d'une musulmane est sacrée. La nuit vint. Une fois les feux allumés, je crus inutile de veiller plus longtemps sur ma troupe, et j'allai me coucher. Pouvais-je prévoir la fâcheuse surprise qui m'était réservée?

Dans la nuit, vers les deux heures du matin, un affreux tapage, accompagné de coups furieux appliqués sur les timbales, me réveilla en sursaut. J'écoutai, et il me sembla que les *bachi-bozouks* exécutaient des danses de leur pays. Cédant à la fatigue et rassuré d'ailleurs, je me rendormis; mais vers les cinq heures du matin, au lever du jour, quand j'entr'ouvris doucement les rideaux de ma tente pour observer ma brigade, je crus rêver. Onze cavaliers seulement m'étaient restés fidèles, le reste avait pris la clé des champs.

La pucelle du Kurdistan était partie à la tête de sa colonne. Ainsi s'expliquait le bruit qui m'avait réveillé. Je fis prendre aussitôt le nom des onze fidèles, ce qui ne fut pas long, et je courus porter la triste nouvelle au général Yusuf. Il eut peine d'abord à me croire; il fallut bien cependant se rendre à l'évidence : la quatrième brigade était désormais perdue pour nous. Que devint-elle? se demanderat-on. — Ce que deviennent les hirondelles. Personne ne le sait. Le plus triste au milieu de ce dénoûment comique, c'était moi. Je perdais mon commandement. Le général me consola, et me serrant la main : « Eh bien! colonel, vous avez perdu votre brigade; mais vous me servirez de second, et s'il m'arrive malheur, vous prendrez le commandement du tout. »

L'organisation paraissait alors terminée, et l'on croyait avoir un instrument de combat. Il restait à le mettre en œuvre. L'expédition de la Dobrutcha offrit l'occasion d'éprouver la nouvelle milice. On sait dans quelles circonstances fut décidée cette funeste campagne : je les rappellerai en quelques mots. L'armée, depuis son arrivée en Turquie, était inactive dans les camps, et le choléra nous étreignait déjà de ses serres cruelles. Beaucoup de personnes ont dit et écrit que le maréchal Saint-Arnaud, fatigué d'une inaction qui allait peu à son caractère et voulant faire oublier l'épidémie, avait projeté une pointe dans la Dobrutcha pour distraire ses troupes et les éloigner d'un pays qui, par suite du temps et de l'agglomération, devenait mortel. Je ne le crois pas : l'expédition de Crimée étant arrêtée depuis longtemps dans sa pensée, la Dobrutcha lui devenait nécessaire pour faire diversion. De Gallipoli (3 juin 1854), le maréchal écrivait : « La Crimée est mon idée favorite; j'ai pâli sur ses plans. » C'était là qu'il voulait porter la guerre, et non sur le Danube. Il avait tout le monde contre lui, mais il avait son *flair militaire*, comme il l'écrit lui-même. En pointant sur la Dobrutcha, il n'avait d'autre but que d'amener les Russes de ce côté, tandis qu'avec la flotte et son armée il allait débarquer en Crimée. Un fait semble justifier cette hypothèse, c'est que la première division marchait derrière nous, qu'elle s'arrêta un moment à Baltchick, et que ce fut de ce point même que plus tard elle fut embarquée.

III.

Quoi qu'il en soit, nous reçûmes un jour l'ordre de nous tenir prêts à lever notre camp, et le 22 juillet au matin nous nous mîmes en marche; l'heure de la lutte était arrivée, et les quatre mille *bachi-bozouks*, ayant le général Yusuf à leur tête, s'ébranlèrent dans la direction de la Dobrutcha.

Par une journée magnifique, notre longue colonne, dont l'ensemble présentait un coup d'œil imposant comme masse de cavalerie, quitta le camp de Varna. Nous voyageâmes une grande partie de la journée dans des forêts magnifiques, et atteignîmes, vers le soir, une vallée charmante et fertile, où il y avait un village sans habitans. Pourquoi n'y en avait-il point? J'ai dû supposer que les populations faisaient le vide devant les *bachi-bozouks*. Le général Yusuf y établit son bivouac et donna l'ordre de dresser sa tente, la seule qui existât dans la colonne; nous marchions sans bagages, comme toute colonne légère doit faire. L'endroit s'appelait Tchatal-Tchesmé. Comme nous traversions la vallée pour gagner une petite éminence boisée où l'on devait planter la tente du général, nous aperçûmes un de nos cavaliers mort et étendu sur le bord de la route; il était tout noir. Le cheval broutait l'herbe paisiblement à côté du cadavre de son maître. C'était le premier cholérique depuis la formation des *bachi-bozouks*. A Varna, le choléra sévissait dans le camp français et anglais; mais il n'avait pas encore rendu visite aux *bachi-bozouks*, il attendait son heure. On enterra le pauvre Turc, dont la mort était attribuée par quelques optimistes à l'insolation, car il avait fait très chaud toute la journée. Une énergique expression de Vauvenargues m'était cependant revenue en mémoire. Dans une page déchirante écrite sur une retraite en Allemagne près de Prague : « La mort, disait-il, nous suivait en silence. »

Le 23 juillet, à travers un pays plat, solitaire, sans arbres, nous atteignîmes Kavarna, où l'on devait bivouaquer. Aucune trace d'habitans. Au loin, en promenant les yeux sur l'horizon, on apercevait de petits renflemens de terrain qui ressemblaient à des miniatures de montagnes : c'étaient les tombeaux des Russes, et il y en avait beaucoup, assez, disait-on autour de moi, pour contenir une armée. — Ceux qui parlaient ainsi étaient-ils des alarmistes? Je le crus d'abord, mais de tristes réalités allaient me prouver le contraire.

Le 24, nous atteignîmes Bajardjick; même pays, même désolation : des lacs d'eau stagnante. Des poules de Carthage, qui paraissent avoir pour ce pays une prédilection particulière, s'enlevaient à chaque instant sous les pieds de nos chevaux, et troublaient seules du bruit de leurs ailes le silence de ces vastes solitudes. Le 25, nous arrivions à Mangalia vers les onze heures du matin. Comme le général Yusuf savait que la première division, forte de dix mille hommes, suivait la colonne avec son artillerie, il prit quelques dispositions pour assurer le passage des arrivans. Mangalia est bâtie sur le bord de la Mer-Noire, et il était difficile de s'y porter avec de l'artillerie, la mer délayant le sable dans plusieurs endroits, et les roues pouvant s'y enfoncer à chaque pas. Le général

fit faire quelques travaux. On établit une espèce de chaussée solide au moyen de poutres que l'on put se procurer. Le travail dura plusieurs heures. On avait adjoint aux quatre mille *bachi-bozouks* un magnifique régiment de lanciers turcs de la garde du sultan, plus six pièces d'artillerie, qui avaient fait leurs preuves à Silistrie. Le régiment de lanciers avait deux colonels, l'un Turc et l'autre Polonais, le brave et excellent colonel Kosielski. On fit passer les pièces d'artillerie turque pour essayer la chaussée; on s'assura qu'elle était suffisamment solide, et on attendit avec confiance l'arrivée de la première division.

Notre bivouac était établi autour de Mangalia. Cette misérable petite ville, sale comme toutes les villes turques, ne possédait que quelques puits, et le général, dans sa sollicitude pour le renfort attendu, en avait fait réserver quelques-uns pour la division française; des gardes avaient été établies pour que personne n'en pût approcher.

Le 25, à deux heures de l'après-midi, arriva cette magnifique division au grand complet, avec ses vieux régimens bronzés par le soleil d'Afrique et le général Espinasse en tête (1). Le général Yusuf se porta avec son état-major à la rencontre de la division; il indiqua au général Espinasse les dispositions qu'il avait prises pour assurer le passage de la division et lui garder quelques puits en réserve. La réponse du général Espinasse signifiait à peu près ceci : « Général Yusuf, j'ai là dix mille hommes fatigués, vos puits ne me suffisent pas; ne pouvez-vous, avec vos *bachi-bozouks*, aller camper ailleurs? » Les deux chefs ne tardèrent pas à se séparer, assez mécontens l'un de l'autre.

Le lendemain de bonne heure, nous montâmes à cheval; le général Yusuf laissa filer sa colonne, et se dirigea vers la tente du général Espinasse. J'accompagnais le général, qui était suivi de son porte-fanion. Arrivé à la tente, le général mit seul pied à terre et entra. Je me tenais, avec le porte-fanion qui gardait son cheval, à une certaine distance; mais tout le monde sait que les tentes sont en toile, et que le bruit d'une conversation peut facilement vous arriver. Quelques mots que je saisis involontairement furent prononcés par le général Espinasse avant la fin de l'entretien. « Général, disait-il à notre chef, ce n'est pas une guerre de sauvages que nous faisons. » Je cite ces mots parce qu'ils m'amènent à parler des instructions données par le maréchal Saint-Arnaud au général Yusuf avant le départ de la colonne, c'est-à-dire à une des nom-

(1) Le général Canrobert, commandant de la division, chargé par le maréchal Saint-Arnaud d'aller reconnaître la côte de Crimée, était alors absent.

breuses causes dont l'influence a été sensible sur la marche de la campagne. Dans ces instructions écrites, le maréchal détaillait les forces russes que l'on pouvait rencontrer dans la Dobrutcha. — Il y avait, disait le maréchal, un corps russe à Babadagh évalué à sept ou huit mille hommes; dans les environs, un corps de cosaques, et sur le bord de la mer, dans un petit village, un régiment de hussards avec quelques pièces d'artillerie. « Tâchez de me *souffler* tout cela si vous pouvez, ce serait là un bon coup. Je laisse à votre expérience le soin de faire comme vous l'entendrez pour y arriver. » Puis venait un *post-scriptum* ainsi conçu : « Le général Espinasse, qui vous suit avec la première division, *déférera* à vos ordres selon les circonstances. »

Le général Yusuf, par les *bachi-bozouks* que nous avions dans nos rangs, et qui avaient été à Babadagh, s'était fait renseigner sur les abords de cette ville. On devait marcher longtemps en plaine, et Babadagh se trouvait couvert par un rideau de petits bois, très favorables pour une surprise. Il avait donc fait son plan, et il raisonnait juste en pensant que, par une marche de nuit tenue secrète, et comme il savait en faire, il pouvait tomber à l'improviste sur les Russes, et sinon les *souffler* tous, comme le demandait le maréchal, au moins opérer une diversion utile. Le plan était bon, mais il fallait être soutenu; on pouvait être ramené, et le général Yusuf comptait beaucoup sur le *post-scriptum* de la lettre du maréchal, sur le concours que lui prêterait la première division, pour exécuter son coup de main. Le général Yusuf était donc venu s'entendre avec le général Espinasse. Quand il revint à moi, il paraissait soucieux et préoccupé. « Que veut dire, me demanda-t-il, le mot français *déférer?* quelle en est la véritable signification? » Je lui répondis que c'était faire une chose avec déférence, mais non avec une obéissance passive. Le général parut de plus en plus contrarié.

Nous marchions sur Kustendjé. Il faisait beau temps; mais plus l'on avançait, plus la désolation et la solitude portaient l'âme à la tristesse. Nous atteignîmes Kustendjé dans la soirée. Le 1er régiment de zouaves, commandé par le colonel Bourbaki (1), nous y attendait. La vue de ces braves nous fit du bien. Kustendjé était abandonné, les cosaques l'avaient évacué depuis peu de temps, et, suivant leur louable coutume, y avaient commis toutes les horreurs possibles. Le colonel Bourbaki vint saluer notre général, et tous deux s'assirent au pied d'un petit monticule, en dehors de la ville, pour aviser aux dispositions à prendre. Le général Yusuf m'envoya en avant établir le bivouac des *bachi-bozouks*, qui fut assis dans la plaine, aux bords d'un de ces lacs stagnans si communs dans la Do-

(1) Aujourd'hui général de division.

brutcha. Nous avions à notre état-major une sorte d'officier turc qui servait, je crois, au général pour les renseignemens dont il pouvait avoir besoin sur le pays. Il était maigre, grand, vieux et très peu rassuré. Nous campâmes en carré, et tout le temps que durèrent les travaux de l'installation, ce brave Turc appréhendait une irruption des Russes. — Ce sera certainement, me disait-il, pour demain matin au petit jour, c'est la manière d'attaquer des Russes. — Profitez alors de la nuit, lui dis-je, pour dormir de votre dernier sommeil. — Il ne pouvait fermer les yeux, et ses terreurs ne s'évanouirent qu'au lever de l'aurore. Le général ayant donné l'ordre de monter à cheval, nous nous mîmes en route. Nous marchions depuis le matin, et le général Yusuf, pour s'éclairer dans un pays qui pouvait nous devenir à chaque instant hostile aux approches de Babadagh, avait détaché la deuxième brigade de *bachi-bozouks*, sous les ordres du capitaine Du Preuil. Cette brigade devait pousser une forte reconnaissance. Nous cheminions tranquillement avec le reste de la troupe, quand, vers les onze heures du matin, arriva à fond de train, sur un cheval couvert d'écume, un sous-officier mulâtre qui appartenait au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, et qui faisait partie de nos régimens irréguliers. Il aborda respectueusement le général en ôtant son képi, et lui annonça que l'on venait d'apercevoir les premières vedettes russes. Ce sous-officier était fils du fameux général français Allard, qui a combattu dans l'Inde avec Rundjet-Sing. J'avoue que mon cœur se dilata, car nous errions dans un vide désespérant. On lui demanda quelle espèce de troupes ce pouvait être; il nous annonça des cosaques. Ce sous-officier mulâtre, venant nous annoncer la bienvenue de ces enfans du Nord, présentait à l'imagination un contraste piquant.

Le général fit prendre tout de suite quelques dispositions, et nous continuâmes à chevaucher au-devant de cette armée russe, que nous supposions couverte par son éternel rideau de cosaques. Nous marchions depuis fort longtemps, toutes les lunettes de campagne braquées sur l'horizon : on n'apercevait rien, pas un nuage de poussière qui trahît l'approche d'un ennemi quelconque. A un endroit appelé Kergeluk, le général Yusuf s'arrêta : on ne voyait pas de cosaques, et on avait même perdu toute trace de la direction prise par la deuxième brigade, lancée en éclaireurs. Malgré des envois successifs dans tous les sens, aucune nouvelle n'arrivait au général. Plongé dans une cruelle inquiétude, il était descendu de cheval, et, arpentant le terrain, il exprimait avec véhémence toutes ses appréhensions. Un escadron de lanciers turcs qu'il avait envoyé à la découverte avec le capitaine Magnan était parti; mais les heures se passaient, et on n'entendait pas même parler de cet escadron, commandé cependant par un officier des plus intelligens. J'étais resté

constamment aux côtés du général. Se tournant vers moi : — Montez à cheval, me dit-il, prenez un ou deux cavaliers; je compte sur vous pour m'apporter enfin un mot sur ce qui se passe. — Je partis aussitôt, je galopai dans toutes les directions, et je vis de loin quelque chose qui marchait en bon ordre. Je piquai dessus; c'étaient les lanciers turcs, avec le capitaine Magnan, à la recherche d'êtres invisibles. Ils n'avaient rien vu, rien entendu, et rentraient au camp. Je rentrai avec eux. Mon cheval était fourbu... Le général nous interrogea, mais nous n'avions rien à lui dire. Il mâchait son cigare. — C'est la première fois, disait-il, qu'il voyait faire la guerre comme cela! Où étaient ses spahis, les éclaireurs par excellence? — Tout à coup arrive au galop, le visage bouleversé, l'ordonnance du capitaine Du Preuil, commandant la deuxième brigade. Il versait des larmes. — Mon capitaine, dit-il d'une voix étouffée, est acculé dans un village par les cosaques; si on n'arrive pas promptement à son secours, c'en est fait de lui et de son *petit monde*. — Ces derniers mots nous frappèrent, car nous avions vu partir le capitaine avec deux régimens. On fit monter à cheval au plus vite deux nouveaux régimens qui partirent dans la direction indiquée par l'ordonnance. Ils marchèrent longtemps, conduits par ce pauvre homme, qui les égara au milieu des steppes, et revinrent au bout d'une heure ou deux, furieux contre leur guide, qui semblait victime d'une hallucination, et que le général paraissait avoir bonne envie de faire fusiller. Tout s'expliqua enfin. Quelques instans après, on aperçut, du point où nous étions placés, un petit nuage de poussière qui s'élevait à l'horizon. Le dénoûment était tragique. Le capitaine Du Preuil, en lançant ses deux régimens en éclaireurs, en avait perdu un, qui s'était enfoncé dans des régions inconnues sur sa gauche, et qu'il n'avait point revu. Avec le régiment qui lui restait, le capitaine avait atteint un petit village appelé Karnasani, et dans lequel se prélassaient quelques cosaques. Courir sus avec ses cavaliers avait été l'affaire d'un instant; par malheur, de tout son régiment il était arrivé lui neuvième, le reste n'avait pas voulu dépasser le village malgré la distribution de coups de plat de sabre que leur appliquait de toutes ses forces un officier fort vigoureux, le capitaine de Polignac. Ce qui advint de la petite troupe qui s'était héroïquement jetée en avant se devine : ces neuf braves, tous du cadre français, et un *bachi-bozouk*, plus quelques lanciers de la garde turque, furent tués pour la plupart; le capitaine Du Preuil resta sur la place, percé de neuf coups de lance. Le seul *bachi-bozouk* qui se fût bravement engagé avec les Français enleva le capitaine sous le feu des coups de carabine des cosaques, et disparut en l'emportant sur son cheval.

Ce nuage de poussière que nous avions aperçu dans le lointain,

c'était l'héroïque petite troupe, qui revenait toute meurtrie. Le capitaine Du Preuil était couvert de sang et de poussière, ses vêtemens étaient en lambeaux, et son mouchoir teint de sang lui enveloppait la tête. Il avait repris ses sens et me reconnut. — Ah! s'écria-t-il, les lâches, ils m'ont abandonné. — Ce furent les premiers mots qui sortirent de sa bouche. On s'empressa de le transporter au camp, où il fut pansé. Le *bachi-bozouk* qui avait sauvé le capitaine fut présenté au général Yusuf, qui le félicita et en récompense de ce bel acte de dévouement le nomma *bim-bachi*.

J'avais lu dans les relations des guerres du premier empire que tel officier avait reçu dix, douze et jusqu'à dix-neuf coups de lance, et qu'il en était revenu. C'était alors une énigme pour moi; mais quand on considère bien la lance d'un cosaque, qui est d'un pied et demi plus longue que la nôtre, et que l'on regarde le fer qui est fixé au bout, tout s'explique : ce fer ne dépasse pas 2 centimètres, et n'a pas ces côtés triangulaires qui font ressembler le fer de la lance française à la baïonnette si meurtrière de l'infanterie.

Le 2e régiment, qui s'était détaché de la brigade du capitaine Du Preuil, rentra au camp fort tard dans la soirée, ayant battu la campagne sans avoir rien vu. Ainsi se terminait la première affaire où les *bachi-bozouks* eussent été engagés. Le début n'était pas heureux. Le général cependant, piqué au jeu, se promit de prendre bonne revanche le lendemain. Le 1er régiment de zouaves que nous avions trouvé à Kustendjé nous avait rejoints, au nombre de quinze cents hommes. Cet appoint venait fort à propos. La nuit fut des plus calmes, comme tous les calmes qui précèdent les grands orages.

Le 28 juillet au matin, le temps était admirable, le soleil était éclatant, on avait oublié les peines de la veille, et toute la cavalerie se préparait à se mettre en marche. Les six pièces d'artillerie turque devaient nous suivre, ainsi que les zouaves, qui devaient se tenir à distance, au pas de l'infanterie, mais nous rejoindre avec leur célérité bien connue, si les circonstances l'exigeaient. Tout le monde était dans les meilleures dispositions pour venger le petit échec de la veille.

Avant de se mettre en route, le général Yusuf fit appeler le capitaine de Sérionne, qui commandait la troisième brigade, lui donna l'ordre de se porter en avant, de se bien éclairer, et surtout de ne pas le perdre de vue et de se tenir toujours en communication avec lui. La brigade, ayant reçu ces instructions en termes bien précis, partit sur-le-champ comme une volée d'oiseaux, et notre colonne se mit en marche derrière elle au pas de la cavalerie. Une plaine immense s'étendait devant nous. Après l'avoir suivie pendant une ou deux lieues, nous arrivâmes à une sorte de vallon, ayant la mer à notre droite, et devant nous la ville de Babadagh. Sur les bords

de la mer, à notre droite par conséquent, se trouvait ce petit village dans lequel, d'après les indications du maréchal Saint-Arnaud, devait stationner un régiment de hussards russes avec quelques pièces d'artillerie. L'intention du général Yusuf, je le suppose, était de marcher pendant quelque temps le cap sur Babadagh, puis de se jeter brusquement à droite, de tomber sur les Russes, et de les prendre eux et leurs pièces. Le 1er de zouaves aidant, la chose devenait possible. A ce moment toutefois, le général Yusuf, ne voyant plus rien à l'horizon qui pût l'éclairer sur sa communication avec la troisième brigade, commença d'avoir quelque inquiétude. Il me donna aussitôt l'ordre de pousser en avant pour voir si je ne découvrirais pas la direction que le capitaine de Sérionne avait prise. Je partis, suivi d'un trompette et d'un porte-fanion. Arrivé assez loin, je me dirigeai sur une légère éminence, d'où je pouvais plonger dans le vallon. Malgré une excellente lunette, j'eus beau regarder, je ne vis rien. Bien éclairé sur ce point, je dépêchai au général mon trompette, chargé de lui expliquer ce qui en était. Au bout de quelque temps, je vis un fort nuage de poussière s'avancer vers moi : c'était le général avec toute sa colonne qui arrivait au grand trot. Le trompette, n'ayant rien compris à mes instructions, avait annoncé au général que le capitaine de Sérionne était engagé, et que j'entendais la fusillade. On peut juger de la colère que provoqua ce faux rapport quand on connut la vérité. De telles méprises cependant sont des contre-temps auxquels l'homme vieilli dans la guerre devrait être préparé, et puis avec les *bachi-bozouks* il aurait fallu s'attendre à tout. Quoi qu'il en soit, l'inspection des traces du sabot des chevaux sur le sol m'ayant convaincu que la colonne d'éclaireurs se dirigeait à gauche, je fis part de ma découverte au général. C'était un nouveau mécompte : il voulait aller à droite, et se voyait forcé d'aller à gauche. Un officier d'ordonnance reçut l'ordre de courir à toute bride vers la colonne en marche et d'arrêter son mouvement. Au bout de trois quarts d'heure d'une course échevelée, il revint annoncer qu'il avait rencontré la colonne de M. de Sérionne, que celui-ci ne pouvait arrêter son mouvement, ses tirailleurs étant engagés avec la cavalerie russe. Il ne nous restait plus qu'à marcher, et c'est ce que nous fîmes. On descendit dans le vallon, on prit à gauche au grand trot. Les zouaves flairaient de la besogne, et couraient comme des lièvres. Arrivés sur une éminence, nous eûmes enfin une idée assez nette de l'action commencée. Cosaques et *bachi-bozouks* se fusillaient à nos pieds, dans des prairies coupées par une petite rivière, sur laquelle était jeté un pont conduisant au village de Periklé, séparé de la rivière par une distance d'une vingtaine de pas. Les cosaques refoulés avaient repassé la petite rivière; les *bachi-bozouks*, enlevés par le cadre français, qui

prenait toujours la tête, les poussaient dans le village, où l'on se fusillait à bout portant. « Lâchez les zouaves, » disait-on; mais le général Yusuf, qui est fin, et qui croyait à une embuscade, puisqu'il ne voyait rien de l'autre côté, les gardait comme réserve et pour le cas critique. Il donna l'ordre au brave commandant Magnan de traverser la rivière avec ses deux régimens, puis, se ravisant, fit arrêter le mouvement, et le combat se changea en une fusillade insignifiante.

Quelques cosaques et quelques *bachi-bozouks* étendus par terre prouvaient que la lutte avait été bonne, quoique courte. Ces derniers avaient en quelque sorte rétabli leur réputation; mais le cadre français aurait enlevé les plus lâches, et ils combattaient sous les yeux de leur *sultan*, le général Yusuf. Puis ce village les alléchait: il y avait chance de pillage. Aussi, quand on sonna la retraite, eut-on grand'peine à les réunir; le village les fascinait évidemment. Ils ne revinrent qu'à contre-cœur, quelques-uns rapportant des têtes coupées qu'ils crurent devoir mettre aux pieds de leur pacha; mais, quoique la guerre d'Afrique l'eût accoutumé à de pareilles horreurs, le général Yusuf repoussa avec dégoût l'hommage de ces cannibales. Il s'empressa d'envoyer un parlementaire à l'hetman des cosaques pour l'assurer qu'il déplorait cette manière de faire la guerre, et qu'il repoussait toute participation à de pareils actes, dont une punition sévère allait faire justice. Le respect de la vérité m'oblige à dire que ce parlementaire revint sans avoir pu remplir sa mission : il eut beau agiter son mouchoir blanc; les cosaques le reçurent à coups de carabine, et il nous revint tout haletant, mais sain et sauf, dans la soirée.

J'avais donc pu voir de près des cosaques, mais dans nos adversaires de 1854 je ne retrouvai plus le type si connu de 1815. Ils portaient de longues capotes brunes, et sous ces capotes une tunique gros-vert sur les pattes de laquelle était marqué le numéro de leur *sotnia* (1), des bottes chaussées par-dessus le pantalon et des casquettes sans visière. C'est la 17e *sotnia* qui avait figuré dans ce petit combat de Periklé.

Au combat succéda la marche par une chaleur étouffante. On respirait du feu. Plusieurs orages se formaient, les éclairs nous aveuglaient, et le tonnerre commençait à gronder. On marchait toujours. Les zouaves, fatigués de leur course impétueuse, nous suivaient avec peine, chassant devant eux un troupeau de moutons, prix d'une heureuse razzia. Le général n'avait pas perdu l'espoir de rencontrer les hussards russes; mais à quatre heures du soir, la pour-

(1) On sait que les cosaques sont organisés par compagnies de cent hommes, qui forment une *sotnia*.

suite s'étant trouvée inutile, ordre fut donné de reprendre la direction de notre bivouac du matin, le bivouac de Kerkalüz. L'orage continuait, mais sans pluie; des bouffées d'air chaud nous brûlaient la figure, la soif nous étreignait à la gorge. Nous revînmes à Kerkalüz sous le poids d'une vague inquiétude que la présence d'un ennemi nouveau, le choléra, allait bientôt justifier.

IV.

La journée touchait à sa fin, aucune goutte de pluie n'était tombée, et le temps restait orageux. Le général avait fait dresser sa tente sur une petite élévation de terrain qui dominait tout le bivouac. J'étais près de lui. Il était à pied, causant avec un colossal *bachi-bozouk*, Turc du plus beau type, son *chaous* (1) de prédilection. Il s'interrompit un moment pour me donner un ordre à porter dans le bivouac, qui était à nos pieds. Je partis, et mon absence ne dura point un quart d'heure. A mon retour, le général était seul, et je remarquai une profonde altération sur ses traits. — Vous avez vu, me dit-il, le *bachi-bozouk* avec lequel je causais il n'y a qu'un instant? — Et sans me laisser le temps de répondre : — Voilà qu'on l'enterre, ajouta-t-il, il vient de mourir subitement! — Cet homme était la première victime du fléau qui allait nous décimer. Le choléra nous annonçait sa visite.

La nuit qui précéda cet événement sinistre fut horrible. De dix heures du soir à minuit, deux cents *bachi-bozouks* furent frappés et moururent. Personne ne dormait. A chaque instant, le général recevait d'affreuses nouvelles; mais son âme intrépide était plus forte que le mal. Il voulait recommencer sa battue le lendemain, et avait même fait appeler le commandant Magnan pour lui donner une petite colonne; le choléra était trop bien notre maître, et il fallut abandonner ce projet. Enfin nous vîmes poindre les premières clartés du matin, et en même temps se dessinèrent au milieu du crépuscule, sur notre droite, dans la direction de Varna, les masses de la première division, commandée par le général Espinasse, qui, resté en arrière de nous, mais informé de nos deux engagemens, accourait à notre aide. Il craignait que nous n'eussions affaire à tout le corps d'armée russe, que l'on évaluait à dix mille hommes avec trente-cinq pièces de canon. Il avait décampé la nuit, sans sacs, et ce fut peut-être sa seule faute, car les sacs contenaient les couvertures, qui allaient devenir plus précieuses que les fusils. Les Russes en effet étaient loin, et peut-être aussi malades que nous.

(1) Exécuteur des hautes-œuvres.

Les deux généraux réunis tinrent conseil. Leur avis fut de battre en retraite et de regagner Varna au plus vite. On n'avait pas d'autre moyen de conserver quelques débris de l'infortunée colonne. L'ordre de départ fut donné immédiatement. Le difficile était de mettre en mouvement les *bachi-bozouks*, grands amateurs de café, et qui, en leur qualité d'irréguliers, prolongeaient indéfiniment leur repas du matin. Le crieur public remplaçait chez nous, je l'ai dit, le tambour et la trompette : on lui enjoignit d'annoncer le départ. Ce crieur avait un accoutrement des plus bizarres. Il portait sur la tête un casque orné d'une multitude de petites glaces, qui le faisaient ressembler à un miroir pour attirer les alouettes, avec trois queues énormes de renard qui pendaient par derrière et un plumet rouge. La veste bariolée du *bachi-bozouk*, des gants à la Crispin, qu'il avait probablement volés à quelque cuisinier, une paire d'épaulettes de grenadiers, complétaient son costume. Il était monté sur un fort petit cheval, pas plus haut que le mulet de Sancho. Il ne ressemblait pas mal ainsi à un héros de quelque bal masqué du carnaval parisien égaré dans la Dobrutcha. En revanche, il avait une voix de stentor. On a dit que l'empereur Nicolas parvenait à se faire entendre distinctement de cent mille hommes. Notre crieur eût pu rendre des points à l'empereur de toutes les Russies : il eût fait manœuvrer les armées de Darius et de Xercès avec autant de facilité que la plus chétive patrouille. Ce porte-voix humain nous rendait les plus grands services; les chevaux eux-mêmes dressaient les oreilles quand il annonçait du haut de sa monture que l'on allait se mettre en route. Le jour de notre départ pour Varna, il accomplit plus consciencieusement que jamais sa tâche; mais sa voix ne nous appelait plus aux armes, et résonnait à nos oreilles comme la trompette du jugement dernier.

Avant de quitter cet affreux bivouac, on enterra les morts, et on disposa tout pour le transport des mourans. Puis commença le douloureux épisode qui répandra un éclat à jamais sinistre sur le nom de la Dobrutcha. On se mit en marche dans l'ordre suivant : — la première division en tête, — les zouaves ensuite, — puis les *bachi-bozouks*, enfin un petit corps d'arrière-garde composé d'infanterie. Dès les premiers pas, on put comprendre ce que serait cette retraite. A chaque instant, c'était un soldat, un *bachi-bozouk*, un de ces vieux zouaves au teint bronzé, vétérans d'Afrique, qui se roulait sur la route, le visage contracté par les plus atroces souffrances. On courait à lui, il n'était déjà plus. Ainsi se passa la première journée, pendant laquelle nous perdîmes de vue la première division, que nous retrouvâmes le lendemain matin aux bords d'un lac, occupée à creuser de grandes fosses, autour desquelles étaient entassées de nombreuses victimes. On passa devant elle en silence.

Personne n'osait demander des nouvelles d'un ami, de peur qu'on ne vous montrât ses restes au milieu des cadavres amoncelés.

Pour donner une preuve de la rapidité avec laquelle sévissait l'horrible fléau, j'aurais le choix entre mille exemples. J'en citerai un seul. Un jeune sous-lieutenant du 6e régiment de dragons, qui faisait partie de l'un des régimens de *bachi-bozouks*, vint, pendant que nous étions en marche, se plaindre au général Yusuf d'un violent mal de tête; il ne pouvait plus suivre, et suppliait qu'on le laissât reposer là où il était. Le général, impassible et préoccupé avant tout du devoir, lui ordonna d'aller rejoindre sa compagnie... Le jeune officier insista. Le général s'attendrit alors; il n'avait pu voir sans émotion cette figure d'enfant toute pâle et marquée de l'empreinte d'une mortelle souffrance. « Partez au galop, lui dit-il. En avant! en avant! et ne vous arrêtez que quand la transpiration de votre corps égalera celle de votre cheval. Croyez-moi, mon ami, ne vous laissez point abattre, courez à bride abattue, et vous serez guéri. » Le jeune homme, plein d'énergie, luttant contre la douleur, partit à la voix de son général. A quelques pas de là se trouvait un petit buisson, le seul qu'on aperçût dans cette plaine maudite. L'officier l'avait remarqué, et, croyant trouver sous son ombre une trève à ses souffrances, il se laissa glisser de cheval, à peine arrivé devant la chétive oasis. Quand nous arrivâmes à notre tour, il rendait le dernier soupir. Malgré tous les secours qu'on lui prodigua, il mourut en quelques minutes à vingt-quatre ans!

Nous atteignîmes Kustendjé. On s'arrêta. Déjà on ne s'occupait plus des morts de la route; mais il fallait s'occuper de ceux qui expiraient aux lieux de campement, sans quoi la peste aurait pu se mettre de la partie, et quelques-uns croyaient déjà l'avoir aux trousses. Je me souviens à ce propos de l'un de nos chirurgiens, nommé Perrin, dont le courage était à la hauteur du dévouement, et qui faisait des observations au milieu de nos troupes journellement décimées, comme s'il se fût trouvé à l'École de Médecine. Le matin de l'un de ces tristes jours, je le vis accourir à moi, le visage rayonnant. « Chut! ne dites rien; je tiens un magnifique cas de peste, des bubons bien authentiques. Venez voir cela... » J'allai avec lui; le *bachi-bozouk* venait d'expirer; le docteur examina bien les bubons. « Encore une illusion, me dit-il, c'est toujours le choléra! » La science a aussi ses mirages.

Le lendemain, après une nuit pleine d'angoisses, on continua la marche sur Varna. Le brave commandant Magnan fut laissé avec un de ses régimens pour creuser les fosses, enterrer les morts et ramasser les mourans. Cet héroïque officier, tombé si glorieusement devant Sébastopol le jour de l'assaut, était capable de tous les dévouemens. En racontant ces heures lugubres, il est doux d'avoir à

reposer ses regards sur de si nobles natures et de leur payer le tribut d'hommage dû à leur héroïsme. La marche sur Varna fut aussi meurtrière que la marche sur Kustendjé. C'est au milieu de mourans frappés par centaines que nous arrivâmes à quelques lieues de la petite ville de Mangalia. A cet endroit, il y eut halte. Le général voulait arriver avant la colonne à Mangalia. Il partit donc pour cette ville avec son état-major, me laissant le commandement pendant cette halte, avec l'ordre de ne continuer la marche qu'après avoir reçu de nouvelles instructions.

Déjà, par malheur, cette colonne ne présentait plus que l'image de la déroute : les officiers ne marchaient plus avec leur troupe; les pelotons, les escadrons, les régimens, tout était confondu, et la consternation était peinte sur toutes les figures. Le cadre français présentait seul un contraste frappant, au point de vue de l'organisation morale, avec les *bachi-bozouks*. Nos officiers gardaient la tête haute et ne se mêlaient point avec les soldats. C'était parmi les *bachi-bozouks*, troupe désormais jugée, que régnait le plus grand désordre. Beaucoup de ces malheureux, abandonnant leurs rangs, avaient fui vers Varna. J'eus beaucoup de peine à rallier et à masser le peu qui m'en restait sur les bords d'un lac stagnant, lieu choisi pour la halte. On s'arrêta; les hommes ne firent même pas le café, dont la préparation leur aurait offert une distraction et un réconfortant. Mes ordres réitérés furent inutiles; ils me regardaient d'un air morne et hébété, se couchaient là où ils s'arrêtaient, et ne voulaient plus se relever. Aucun abri ne s'offrait pour les protéger contre les ardeurs d'un soleil de plomb, car nous n'avions emporté aucune tente en partant de Varna. La position était horrible. A chaque instant, les officiers venaient me dire que la halte se prolongeait trop, que les miasmes putrides qui s'exhalaient du lac leur enlevaient sans cesse du monde, et qu'il était à craindre que cet endroit ne fût notre tombeau à tous. J'avais les ordres du général, et, fidèle à l'inflexible consigne militaire, je parvins pendant quatre heures, malgré leurs supplications, à les maintenir sur place. Au bout de ce temps, qui me parut un siècle, le général me dépêcha un de ses officiers d'ordonnance pour m'inviter à venir le rejoindre avec la colonne à Mangalia. Je quittai ce lieu maudit; mais que de fosses marquèrent la place que nous occupâmes seulement quelques heures! Pour combien d'entre nous cette halte fut la halte éternelle!

C'est un motif impérieux qui avait décidé le général Yusuf à nous quitter. Il avait appris que la première division était restée en arrière, que les soldats tombaient par centaines sur les routes, et qu'ils n'avaient même pas de vivres. Le général était aussitôt parti pour Mangalia; il avait trouvé là un vapeur français, réuni quelques subsistances, et envoyé les lanciers turcs avec quelques *bachi-*

bozouks porter à cette malheureuse division de quoi suffire aux premiers besoins. Le colonel Kosielski conduisait seul la petite troupe chargée de ravitailler la première division. Je paie ici une dette de cœur et de reconnaissance à ce brave et digne officier polonais, dont le nom a été oublié dans les ouvrages publiés sur la terrible catastrophe. Il manqua payer de la vie ce grand acte de dévouement, car, rentré le soir avec ses cavaliers, brisé d'émotion et de fatigue, il tomba sans connaissance au milieu de nous, et nous le crûmes mort. Revenu à lui, il nous peignit dans des termes qui faisaient venir les larmes aux yeux l'état dans lequel il avait trouvé la première division. Le choléra en avait dévoré une grande partie; le général Espinasse avait perdu presque tous ses aides-de-camp. Partout des cadavres, partout aussi des mourans, que les *bachi-bozouks* hésitaient à emporter. Il avait fallu que le brave colonel prêchât d'exemple, et, prenant lui-même les malades dans ses bras, les plaçât sur les chevaux. On ne pouvait plus dignement remplir une noble mission.

Ce n'est point à Mangalia même que fut fixé notre bivouac. Il était impossible de s'établir dans cette ville avec une colonne. Nous en fîmes donc le tour et allâmes bivouaquer sur la route de Varna. L'aspect de la malheureuse petite ville de Mangalia était horrible à contempler. Il faudrait la plume de Thucydide racontant la peste d'Athènes pour donner l'idée d'un spectacle aussi affreux. Les places, les rues, les maisons, les jardins regorgeaient de malheureux entassés les uns sur les autres; on en trouvait jusque dans les citernes, où, cherchant un terme à leurs horribles souffrances, quelques-uns s'étaient précipités (1). Il fallait aviser au plus vite, sans quoi le fléau allait nous dévorer. Le commandant Magnan avait accompli sa mission à Kustendjé et nous avait rejoints. Le général Yusuf me fit appeler. « Colonel, me dit-il, je compte sur votre dévouement aujourd'hui, et sur celui de chacun de mes officiers. Il faut pénétrer dans la ville, et déblayer les rues, les jardins, les maisons des morts qui s'y trouvent, m'enterrer tout cela, et au plus vite, avant l'arrivée de la première division. Choisissez ce qu'il vous faut de monde. Voici des pelles, des pioches; partez, et que l'on se mette à la besogne tout de suite! »

Je choisis aussitôt quelques *bachi-bozouks* de bonne volonté, et je leur adjoignis quelques sous-officiers français dont je connaissais l'énergie. Avec mes cent *bachi-bozouks* et trois sous-officiers français armés de pelles et de pioches, ayant avec moi le brave et dé-

(1) On a dit que, pour apporter plus de diligence dans les enterremens, l'armée avait été ses morts dans les citernes. Le fait est inexact. J'ai vu moi-même un malheureux courir se précipiter dans une citerne, où déjà plusieurs victimes du même délire avaient trouvé la mort.

voué docteur Pélerin, ainsi que notre chirurgien, je pénétrai dans la ville. Traversant les rues de Mangalia, étroites et tortueuses comme celles de toutes les villes turques, j'arrivai sur la place de la mosquée, où deux officiers de notre brave marine et un chirurgien vinrent s'offrir à partager nos travaux. Je les remerciai vivement, et nous commençâmes l'opération. C'est vers la mosquée qu'accompagné du chirurgien Perrin, je me dirigeai d'abord. Un affreux spectacle nous y attendait. Cette mosquée était littéralement encombrée de morts et de mourans, qui, les uns sur les autres, s'étaient jetés dans cet asile vénéré de leur croyance religieuse, espérant y trouver un refuge contre l'implacable fléau. Couchés les uns sur les autres, ils étaient là depuis quarante-huit heures, au milieu d'une atmosphère infecte. Dès qu'ils nous aperçurent, ceux que la vie n'avait pas encore abandonnés cherchèrent à se soulever en étendant les bras. « Varna! Varna! » s'écriaient-ils. Varna, où le choléra les avait épargnés, était pour eux le paradis, le salut.

Nous restâmes un quart d'heure, cherchant à les consoler de notre mieux, leur promettant tout ce qu'ils demandaient. Le chirurgien Perrin, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, s'appliquait à dégager les mourans de dessous les morts. Héroïque et terrible travail! car l'entassement était considérable. Le docteur se sentait à son poste dans ce lieu funèbre; il n'en voulait plus sortir. Je le laissai pour chercher mes hommes, que je craignais toujours de voir se débander. Sur mes trois sous-officiers, j'en trouvai un mourant et l'autre mort. Ce dernier était un vaillant soldat du 1er régiment de hussards, et je l'aimais beaucoup. C'était un des neuf braves qui avaient suivi le capitaine Du Preuil chargeant les cosaques dans l'affaire de la première journée. Comme il y était, je tenais de lui tous les détails du combat. En me les racontant le soir au bivouac, il me disait avec un accent de joie guerrière dont je me souviens encore : — Enfin j'ai donc pu rendre aux Russes le coup de sabre qu'ils ont allongé sur la figure de mon père en 1812!... Il a été longtemps leur prisonnier. Pauvre père, il me l'avait fait promettre en partant! Eh bien! un des leurs en tient à travers le nez! Nous sommes quittes. — Je retins mes larmes à la vue du corps déjà glacé de ce brave soldat; il était temps de se mettre à l'œuvre. J'envoyai une partie de mes hommes creuser de grandes fosses au bord de la mer, et, avec le reste, pénétrant dans les maisons, dans les jardins, partout où nous apercevions des morts, nous procédâmes à un enlèvement général de tous les cadavres (1). Parmi les difficultés de ce rude labeur, je dois noter celle

(1) On a dit que l'opération n'avait pas eu un résultat complet. Ce que je puis affirmer, c'est que j'ai présidé à l'enterrement de douze à quinze cents victimes. Celles que l'on a retrouvées plus tard avaient été frappées derrière nous.

d'employer les *bachi-bozouks*, qui ne nous aidaient qu'avec une extrême répugnance. Il fallut en venir aux coups pour les y forcer. La besogne terminée, nous quittâmes ce foyer d'infection, et nous rentrâmes au bivouac à la tombée de la nuit. L'opération avait commencé à onze heures du matin! Je rendis compte de ma mission au général Yusuf. Il avait comme nous tous le cœur navré; mais le devoir parlait plus haut, et sa figure gardait une stoïque impassibilité.

Les heures d'épreuve touchaient heureusement à leur terme. Nous avions retrouvé à Mangalia le général Canrobert. Sa présence avait produit le meilleur effet sur les troupes. J'ai vu de pauvres soldats embrasser les pans de son uniforme en l'appelant leur *père*. Le général contemplait avec une profonde tristesse les restes de sa magnifique division; mais la reconnaissance de ses soldats adoucissait sa mâle douleur. La première division, en retrouvant son chef, avait retrouvé l'espérance.

On s'arrêta peu de temps à Mangalia, et dès qu'on s'éloigna de cette petite ville, l'horrible fléau sembla diminuer. Il y eut bien encore quelques cas, mais le choléra se reposait; il avait assez fait de victimes pour être fatigué. La moitié des *bachi-bozouks* étaient morts, une partie fuyait à tire-d'aile vers Varna sans se retourner; le reste, en désordre, demeurait encore fidèle au drapeau. Nous reprîmes, pour rentrer à Varna, le même chemin que nous avions suivi pour entrer dans la Dobrutcha.

Notre marche de retour ne fut signalée que par deux incidens, l'un dont notre bivouac de Kapakli fut le théâtre, l'autre qui précéda de peu notre rentrée à Varna. Le héros du premier épisode était le *chaous* Mustapha. Qu'on imagine une figure de bandit et un costume de pirate. Ce digne *chaous* avait commis tous les crimes. D'où sortait-il? Personne ne l'a jamais su, et peut-être tenait-il à ce qu'on l'ignorât. Il parlait même un peu l'anglais. Comme je comprenais cette langue, je pouvais, dans les récits qu'il faisait aux heures d'expansion, surprendre des atrocités de toute espèce. C'était lui qui faisait administrer, sous sa direction intelligente, les rares coups de bâton que le général Yusuf était obligé de faire donner parfois à des hommes dont plusieurs avaient mérité la corde et les galères... A cet effet, Mustapha s'était adjoint quatre estafiers qui, sur un signe, appréhendaient le patient et lui appliquaient sur le ventre un cataplasme des moins émolliens. Mustapha, qui était observateur de sa nature, avait jugé que c'était le point le plus douloureux de notre organisme, et il en faisait le siége spécial de ses exécutions. La question ordinaire et extraordinaire était jeu d'enfans à côté de ce moyen, et il était rare qu'au troisième coup le patient ne s'avouât pas coupable d'avoir incendié le ciel et la terre pour obtenir grâce. Son nom seul faisait dresser les oreilles aux

bachi-bozouks dont la conscience était un peu troublée. Une de ses distractions favorites était de façonner lui-même, tout en marchant dans nos rangs, les baguettes qui servaient d'instrumens de supplice à ses estafiers. Chaque soir, il distribuait les bâtons récoltés dans la journée à ses dignes suppôts, qui le suivaient, chargés du redoutable faisceau, graves et fiers comme des licteurs romains.

Tel était l'homme; voici maintenant l'épisode en question. — Le jour où nous arrivâmes à Kapakli pour la halte, le général voulait prendre un peu de repos; son esprit avait été trop agité par les derniers événemens pour qu'il n'en eût pas un impérieux besoin. Il avait donné à cet effet une sévère consigne à Mustapha, qui avait préparé ses baguettes, s'attendant bien à sortir enfin de l'inaction que lui avait imposée le choléra. Il connaissait à fond les *bachi-bozouks*, et il savait qu'il aurait plus d'une infraction à punir. Il avait tracé aux irréguliers un cercle de Popilius qu'un seul, plus hardi que les autres, osa franchir. Accueilli par une volée de coups de baguette, le pauvre diable se sauvait de toute la vitesse de son petit cheval, quand Mustapha voulut le poursuivre. Le terrible *chaous* faillit être victime de cet excès de zèle : un coup de pied du cheval qu'il reçut en pleine poitrine l'étendit raide sur le sol. Il restait immobile, la face contre terre; on le crut mort. A cette vue, on ne peut se figurer les cris de bonheur et de triomphe que poussèrent les *bachi-bozouks;* mais Mustapha était encore de ce monde : il leva la tête, il ouvrit un œil et dirigea sur les rieurs un morne regard. L'effet fut électrique : tous se sauvèrent comme des moineaux effarouchés, tant ils redoutaient que le *chaous* ne les eût reconnus. On peut juger par ce fait de la terreur qu'inspirait cet homme. Je ne sais ce qu'est devenu l'épouvantail des *bachi-bozouks;* mais s'il a jamais rencontré, seul la nuit sur les routes de l'Orient, quelqu'un de ses anciens frères d'armes, je crains fort qu'il n'ait payé chèrement l'honneur d'avoir été quelque temps l'exécuteur des œuvres de notre justice militaire.

Le dernier épisode qui marqua notre retour fut aussi un dernier contre-temps à mettre sur le compte du choléra. Il fallait passer, pour regagner Varna, près de la troisième division, qui avait appris les désastres causés dans nos rangs par le fléau. J'étais chargé de masser les débris de nos trois brigades et de les maintenir sur une petite éminence boisée, tandis que le général Yusuf se porterait de sa personne auprès du prince Napoléon, commandant la troisième division. Notre colonne était réduite à une poignée d'hommes, et j'avais pu faire ce jour-là une chose exceptionnelle en cavalerie : masser trois brigades dans un bois d'un arpent carré! Mais je n'étais pas à bout de surprises. La troisième division, nous ayant aperçus, se déploya en tirailleurs; elle avait ordre de ne laisser pénétrer au-

cun *bachi-bozouk* dans son camp. Nous ne pensions plus au choléra; mais la troisième division y pensait : elle avait établi un véritable cordon sanitaire autour d'elle; nous étions des pestiférés! On vint m'apprendre qu'un de mes *bachi-bozouks* venait d'être tué par un tirailleur d'infanterie. Il n'en était rien heureusement, et je doute même que les armes des tirailleurs fussent chargées. Quelle conclusion cependant tirer de ce fait? Une bien naturelle : c'est que si vous voulez être reçu à bras ouverts, il ne faut pas avoir eu le choléra.

Nous arrivâmes à Varna le 7 août 1854, et l'on nous envoya camper loin de la ville, dans des bois près d'un grand lac. Quelques jours après, nous reçûmes l'ordre de reprendre notre ancien bivouac sous le canon de Varna. La question d'organisation, qu'on avait complétement négligée pendant le choléra, reparut alors sous une nouvelle forme. Ce n'était plus la formation des *bachi-bozouks* qu'il s'agissait de diriger, c'était leur licenciement qu'il fallait régulariser. C'est un dernier chapitre de leur histoire qui, comme tous les autres, a sa signification militaire.

V.

Le général Yusuf était rentré à Varna, me laissant le commandement des *bachi-bozouks*. Le voile était tombé; il fallait renoncer à l'organisation qui avait éveillé tant d'espérances. Entouré de gardes et de *chaous*, j'occupais la tente que le sultan avait mise à la disposition du général, vaste maison en toile, avec une galerie commode pour la promenade. Chaque jour, le général venait me trouver dans cette belle habitation pour passer la revue des *bachi-bozouks*, qui rentraient en fort petits groupes dans le camp. Ce qui les alléchait, faut-il le dire? c'était la solde qu'on leur faisait régulièrement sous les yeux mêmes de leur *sultan*. Nous possédions des *mercenaires* dans toute l'acception du mot.

Pouvait-on utiliser ce qui nous restait de cette masse confuse? La question fut posée un moment. Nous avions parmi les *bachi-bozouks* des Arabes de Syrie, excellens cavaliers, qui offraient une grande analogie avec nos spahis d'Afrique. On pensa qu'il serait facile d'en tirer quelques régimens, dont le commandement, après triage, serait destiné au brave capitaine Magnan, qui parlait leur langue. Commandée par un officier aussi brave et aussi intelligent, cette cavalerie irrégulière toute prête aurait pu rendre à l'Alma un immense service. Je n'ai jamais su pourquoi l'idée d'une telle création fut abandonnée. Il est probable que l'on était fatigué d'expériences. On destinait au général Yusuf la division d'infanterie turque, qu'il commandait en effet à l'Alma. Quoi qu'il en soit, la perte

des *bachi-bozouks* fut décidée, et l'ordre de licenciement, signé par le maréchal Saint-Arnaud, arrivait à notre camp le 14 août.

Licencier, c'était là le difficile. Je fus chargé par le général Yusuf de cette délicate opération. Certain que nos hommes n'auraient plus rien à ménager aussitôt que l'ordre leur serait connu, je pris bravement le parti de rapprocher ma tente des lanciers turcs de la garde et des six pièces d'artillerie qui campaient à leurs côtés. Je pensais que je serais plus tranquille, et j'avais tous les matins un secret plaisir à voir manœuvrer ce magnifique régiment de lanciers de la garde du sultan. Leur discipline et leur tenue me faisaient oublier agréablement les hordes barbares que je commandais. Le soir, quand après l'appel, alignés sur le front de bandière, ces braves lanciers entonnaient, selon leur habitude quotidienne, l'hymne pour la conservation des jours de leur souverain, je ne pouvais entendre sans un étrange sentiment de mélancolie ce chant nocturne d'une extrême douceur. Le lendemain du 14 août, jour où l'ordre de licenciement était arrivé, je fis venir le crieur des *bachi-bozouks* pour que de sa plus belle voix il eût à leur notifier que « la France était satisfaite de leurs immenses services et qu'elle les en remerciait, mais qu'elle n'avait plus besoin d'eux, et que chacun eût à rentrer chez lui après solde faite, ce qui allait avoir lieu immédiatement. » C'était leur annoncer d'une manière gracieuse qu'ils étaient congédiés. Ces paroles leur ayant été textuellement rapportées, ils ne parurent, à mon grand plaisir, témoigner aucune surprise. Ce n'étaient point des anges, on a pu le voir, que ces *bachi-bozouks*. Il fallait préalablement les désarmer, ou du moins retirer de leurs mains les armes que leur avait fournies la France. On prit jour pour cette opération. Ils apportèrent tous d'assez bonne grâce, dans la tente d'un officier désigné, les fusils et les lances dont on les avait armés. Enfin le fameux jour de la solde arriva. Je convoquai tous leurs officiers dans ma tente; après les avoir de nouveau remerciés au nom de la France, je les avertis que j'allais faire dresser des *tiskras* ou passe-ports pour dix hommes, afin que chacun pût se retirer dans son pays respectif. La solde allait être réglée ce jour même; le *tiskra* remis, chacun devait prendre la direction que ce papier indiquait et quitter le camp dès cinq heures précises du soir. Tous ces points parfaitement éclaircis entre les chefs et moi, je les congédiai et attendis les événemens.

Les réclamations ne tardèrent point à se produire; ma tente ne désemplissait pas. Bien peu de nos *bachi-bozouks* étaient désireux d'aller où les *tiskras* les portaient. Je les réunis, et à l'aide de mon crieur je leur fis entendre que « les ordres de leur sultan le général Yusuf étaient formels, et que je tiendrais la main à ce qu'ils fussent

exécutés au pied de la lettre, que la solde commencerait à quatre heures du soir, et que si à cinq heures ils n'avaient pas vidé les lieux, je prendrais telle mesure que je jugerais convenable pour en assurer l'exécution. » Les choses allaient visiblement mal tourner; mais j'avais à côté de moi les braves lanciers turcs de la garde, commandés par le colonel Kosielski : je me rendis immédiatement à sa tente. Au bout de quelques minutes d'entretien, il fut convenu qu'au moment de la solde, le colonel me prêterait deux escadrons de lanciers; il m'offrit même tout son régiment et six pièces de canon. Pendant que les *bachi-bozouks* compteraient leur argent, il serait facile de les entourer et de prendre toutes les mesures nécessaires pour les engager amicalement au départ. J'acceptai les deux escadrons, et j'attendis quatre heures.

A quatre heures précises, les pièces de 5 francs roulaient au milieu des *bachi-bozouks*. Je les laissai admirer tout à leur aise notre belle monnaie, et m'en fus vite chercher mes deux escadrons, qui déjà étaient à cheval. Nous nous mîmes en marche, sous le prétexte spécieux de nous diriger sur la porte de Varna; puis, nous jetant brusquement à gauche au grand trot, nous entourâmes les *bachi-bozouks*. Chaque lancier était dispersé en tirailleur, la lance au poing. Les *bachi-bozouks*, confians, croyaient qu'on exécutait une manœuvre habituelle, qui ne les concernait nullement. Nous attendîmes la fin de la recette. Comme j'avais une heure devant moi, je rentrai dans ma tente. A peine y étais-je, que se présenta à moi le *bachi-bozouk* qui avait sauvé la vie au capitaine Du Preuil dans notre premier engagement avec les cosaques. On venait de lui remettre sa solde, et il n'avait touché que la paie de simple cavalier, tandis qu'il réclamait celle de *bim-bachi* ou capitaine, grade auquel l'avait nommé, disait-il, le général Yusuf. — C'était vrai, je l'avais entendu. Il avait porté sa réclamation à Varna, et le général me le renvoyait. Je lui dis que je n'avais encore aucun ordre à cet égard. Il voulut s'emporter, je le fis jeter hors de la tente. Je ne le revis plus; mais j'ai su depuis qu'il s'était payé lui-même en emmenant en Asie le cheval qu'un capitaine avait confié à sa garde. Ils sont ainsi, les *bachi-bozouks*, vous sauvant un jour la vie et vous volant le lendemain.

L'opération de la solde étant terminée, je rejoignis les lanciers turcs. Ma montre marquait cinq heures moins un quart. Tous les *bachi-bozouks* étaient assis à terre les jambes croisées et fumaient paisiblement leurs pipes, attendant le moment de faire le café. C'était mal choisir son temps, et je vis qu'il fallait agir. Les yeux sur ma montre, je donnais l'ordre à l'officier qui commandait les lanciers turcs de commencer à jouer de la lance à cinq heures précises. A

l'heure dite, les lanciers s'avancèrent sur les *bachi-bozouks*. Comme les chevaux des irréguliers étaient toujours prêts, à la vue des lanciers, ils sautèrent en selle et gagnèrent Varna au plus vite. La place était bien nettoyée, aucun malheur n'était arrivé, et le licenciement définitif des *bachi-bozouks* ou spahis d'Orient était consommé à ma grande satisfaction. Les *bachi-bozouks*, perdus désormais pour nous, se répandirent à l'instant dans Varna. Apprenant que les anciens spahis d'Orient inondaient sa ville, le pacha fit proclamer à son de trompe sur les places et du haut des édifices publics que tout *bachi-bozouk* qui serait trouvé la nuit à Varna serait immédiatement appréhendé et pendu haut et court. Entendant de tous côtés annoncer ces bienveillantes dispositions à leur égard, les *bachi-bozouks* se le tinrent pour dit, et s'empressèrent d'évacuer la ville au plus vite.

Que devinrent les officiers dans ce licenciement général? Tous les officiers d'infanterie (et malgré la mortalité qui les avait frappés comme les autres, il en restait encore beaucoup) furent versés dans les corps d'où ils sortaient et d'où l'on n'aurait jamais dû les tirer. Rentrés dans leur véritable élément, ils furent à la hauteur du grand rôle qu'a joué l'infanterie dans les deux dernières guerres entreprises par la France; mais cet hommage même rendu à l'infanterie française m'amène à dire quelques mots encore de la question posée au début de ce récit, à rechercher, puisque notre cavalerie régulière est formée, si l'expérience des *bachi-bozouks* doit nous détourner de la formation d'une cavalerie irrégulière. Or je crois en avoir assez dit pour que cette expérience ne paraisse pas concluante.

Régulière ou irrégulière, la cavalerie, la bonne s'entend, ne se forme pas en six semaines. A la suite de la guerre récente d'Italie, je me suis entretenu avec des officiers de chasseurs d'Afrique qui ont eu l'honneur de se mesurer avec la cavalerie hongroise dans les plaines de Solferino. Eh bien! ces officiers rendent justice à la bonté, à la solidité de ces hussards hongrois, à leur adresse à manier leurs chevaux et leurs armes : sont-ce des enfans comme les fantassins imberbes que la même nation a mis en ligne contre nous dans cette guerre? Non, sans contredit; ce sont pour la plupart de vieux cavaliers qui ont blanchi dans le métier, et cette cavalerie a prouvé une fois de plus combien il faut de temps pour avoir une force qui l'égale. La formation d'un corps de cavalerie régulière est une œuvre lente, où une haute expérience doit intervenir; les irréguliers se forment lentement aussi, mais sous des influences étrangères à tout système, et il faut en quelque sorte les accepter tout prêts pour le combat. En tout cas, il faut abandonner l'espoir de les régulariser en quelques jours.

Revenons une dernière fois à nos *bachi-bozouks*. Les officiers de cavalerie qui avaient fait partie de la formation de ces spahis d'Orient furent tous dirigés sur les corps de cavalerie qui se trouvaient à Aidos et à Bourgas avant le départ de l'expédition de Crimée. Le contingent des *bachi-bozouks*, qui présentait un effectif de quatre mille cavaliers dans le principe, fut licencié au chiffre de seize cent vingt-sept hommes. Le 1er septembre 1854, la petite colonne d'officiers dont on m'avait donné le commandement se mit en route pour sa destination. Partout sur notre passage, les habitans faisaient entendre des cris d'indignation contre les étranges soldats que nous avions commandés. Les plus horribles récits arrivaient à nos oreilles. Dans un petit village, par exemple, ils avaient coupé en morceaux un enfant de cinq mois : je tiens l'histoire des parens eux-mêmes. Jugez du reste.

Arrivés à destination, les officiers furent versés en subsistance (c'est le terme technique) dans les régimens de dragons, cuirassiers et chasseurs d'Afrique qui se trouvaient à Aidos et à Bourgas. Je fus ainsi versé au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, et je dus à cette circonstance l'honneur de faire la campagne de Crimée avec ce magnifique régiment... Ainsi finirent, à peine nés, les spahis d'Orient ou *bachi-bozouks*. Cette formation, si vantée à l'origine, n'a pas été sans entraîner d'assez lourdes charges. Un intendant de l'armée, que j'eus l'honneur de voir à Varna, me montrait un jour la comptabilité des *bachi-bozouks* étalée sur sa table.— Tenez, voilà votre ouvrage, disait-il; c'est 400,000 francs que vous nous coûtez. C'est à n'y rien comprendre, il faut payer de confiance. Je n'attaque point l'honneur de vos officiers, vous êtes tous pauvres comme Job : nous allons jeter tout cela au feu. Comment voulez-vous que la cour des comptes s'y reconnaisse? — L'intendant avait probablement raison; mais laissons de côté la question financière pour examiner quelles données utiles la France peut tirer, à titre de compensation, d'une si coûteuse expérience.

Il ne faut pas oublier que l'homme chargé de l'organisation des *bachi-bozouks* était plus capable qu'aucun autre de réussir : c'est ce que prouve la part qu'il a prise à la formation des spahis d'Afrique. Il y a certes là de quoi le consoler de n'avoir pas été plus heureux dans la création des spahis d'Orient. Comment expliquer le succès d'une part, l'échec de l'autre? Par un principe déjà indiqué : c'est qu'on n'obtient une bonne cavalerie irrégulière qu'à la condition de tenir sévèrement compte de son origine. Quant à l'utilité d'une pareille force, elle est incontestable, puisque tous les terrains ne conviennent pas à la cavalerie régulière, et que l'autre, sans bagages, sans nécessité de retour au bivouac quitté le matin, peut partout

promener ses chevaux, planter ses tentes au milieu du silence. On sera donc conduit un jour ou l'autre à un large emploi de la cavalerie irrégulière dans les armées françaises. Sans insister sur l'opportunité d'une telle cavalerie, qui n'est plus discutable, je crois utile, en terminant ce récit, de rappeler combien la formation de corps irréguliers réclame de sollicitude et de prévoyance. Il suffit de quelques précautions négligées et de circonstances défavorables pour faire avorter une expérience digne du plus haut intérêt.

Puisque nous en sommes sur ces considérations, il faut dire encore une grosse vérité, et il n'y aura pas une voix dans la cavalerie pour me contredire. Le recrutement de notre cavalerie est mauvais. Quels hommes prend-on pour faire des cavaliers? — Des tanneurs, des cordonniers, des gens de tous les états, qui n'ont jamais, comme on le dit, touché un cheval. Une telle méthode d'opérer est vicieuse. Le premier empire procédait-il ainsi? Non, certes. Ses hussards, où les prenait-il? C'étaient presque tous des Alsaciens, D'où sortaient ces cuirassiers, la terreur des plaines d'Eylau, de la Moskowa et même de Waterloo? De Normandie, des pays enfin où on élève les chevaux et où on les aime. On s'est tant occupé de l'infanterie, que pour lui donner une spécialité on a créé les chasseurs à pied. On se garde bien de prendre le premier venu : ce sont les chasseurs, les braconniers, les montagnards, qui servent à la composition de ce corps. Pourquoi n'en fait-on pas autant pour la cavalerie? N'est-ce donc pas aussi une spécialité dans l'armée (1)?

De glorieux souvenirs recommandent l'arme des Lasalle et des Montbrun à l'attention de la France. La race est-elle perdue de ces grands conducteurs de cavalerie? Nous ne le pensons pas. Il y a seulement pour la réveiller d'utiles tentatives à poursuivre, et la création bien dirigée d'une cavalerie irrégulière doit compter au nombre de celles-là. L'histoire des *bachi-bozouks* a montré les écueils à éviter; mais si la cavalerie irrégulière a eu ses mauvais jours, elle compte aussi dans ses annales des pages meilleures qui indiquent la marche à suivre.

Vte DE NOÉ.

(1) L'âge où commence l'éducation du cavalier soulève une autre question que je ne fais qu'indiquer. Pourquoi les Arabes sont-ils de si hardis et de si brillans cavaliers? A quatre ans, vous les voyez courir sur des chevaux sans bride, et quand vous voulez former des officiers de cavalerie en France, vous leur faites apprendre à monter à cheval à Saint-Cyr, quand déjà les os commencent à se souder. C'est à La Flèche qu'il faudrait envoyer les chevaux, et, s'il y a là des enfans de six ans, faites-les monter à cheval; alors vous verrez arriver dans vos régimens de véritables officiers de cavalerie.

LA NOUVELLE

POÉSIE PROVENÇALE

MM. J. ROUMANILLE, TH. AUBANEL ET F. MISTRAL.

Li Margarideto, 1847. — *Li Prouvençalo*, 1852. — *Li Nouvé*, 1856. — *Miréio*, 1859.

La nouvelle poésie provençale, qui a fait un certain bruit dans ces derniers temps, a eu des origines très simples et très touchantes. Le fils d'un jardinier de Saint-Rémy, élevé dans nos écoles françaises, écrit à vingt ans des vers comme on en fait au sortir du collége, vers naïfs, sans prétention, non pas poésie du diable, comme disait un spirituel critique en parlant des essais trop confians de la jeunesse, poésie de famille bien plutôt et qui ne devait pas dépasser l'enceinte du foyer. Ces vers, le fils du jardinier les destinait à sa mère. Il les lui récite un soir, à la veillée; mais le jeune homme s'est fait là une étrange illusion : il y a bien longtemps que la pauvre femme a oublié le peu de français qu'elle avait appris à l'école. Ces vers inspirés par elle sont écrits dans une langue qu'elle n'entend pas. L'humble chanteur était une âme méditative, cette découverte le remplit de tristesse, et il se met à songer. « Ma mère, se dit-il, est donc privée de ces joies de l'esprit qui m'enchantent! Quand elle a fini son travail de la journée, il lui est donc interdit d'entendre de belles pensées exprimées sous une forme mélodieuse! Dans le centre et dans le nord de la France, quelques accens de

nos poètes peuvent réjouir l'atelier de l'artisan et la cabane du cultivateur. Une chanson, une strophe, un cantique, un son noble ou joyeux peut se graver dans leur mémoire; ici, quelle sera la poésie des pauvres gens? Notre langue provençale est déshonorée depuis des siècles par des chanteurs grossiers; propos d'ivrognes, facéties éhontées, rusticités grivoises, voilà le fond de notre littérature populaire. Eh bien! puisque nos mères ne savent pas assez de français pour comprendre les chants que nous dicte la tendresse filiale, chantons dans la langue de nos mères. Puisqu'il n'y a de littérature populaire que pour le cabaret, tâchons d'en former une pour le foyer du père et de l'aïeul. » L'enfant de Saint-Rémy avait écrit des vers français sans la moindre prétention littéraire; il écrira des vers provençaux avec l'ambition très décidée de substituer une poésie saine, franche, honnête, joyeuse toutefois et vraiment populaire, à cette poésie (peut-on employer ici un tel nom?), à cette débauche de paroles grossières *qui tuaient la pudeur* dans les oreilles des enfans. Voilà comment est née la nouvelle poésie provençale, mise en relief aujourd'hui par le succès de *Miréio*. Le fils du jardinier de Saint-Rémy, le maître de M. Frédéric Mistral s'appelle M. Joseph Roumanille.

« Dans un *mas* qui se cache au milieu des pommiers, un beau matin, au temps des moissons, je suis né d'un jardinier et d'une jardinière, dans le jardin de Saint-Rémy. De sept pauvres enfans, je suis venu le premier... » Ce jardin de Saint-Rémy, Joseph Roumanille l'avait quitté de bonne heure. C'était sur lui, l'aîné des sept enfans, que reposait l'espoir de la famille. Il avait reçu les élémens d'une éducation littéraire, et, complétant tout seul les leçons de ses premiers maîtres, il était sorti du jardin des pommiers pour entrer dans le jardin des esprits. Ne souriez pas, ce n'est point une image vaine; il y a toujours eu chez cette candide intelligence un instinct de jardinage, si j'ose parler ainsi, l'amour d'une culture attentive et dévouée. Soigner ses plantes ou cultiver des âmes, c'était bien là sa vocation. Le jour où il s'est mis à chanter, la rêverie n'a pas été sa muse; il s'est toujours proposé une action utile et morale. Avant même de lire ses vers dans des assemblées de paysans et d'ouvriers, avant de devenir le chanteur obligé des réunions populaires, M. Roumanille avait passé plusieurs années comme professeur dans une humble pension de petite ville. Le jeune auteur de *Miréio*, devant lequel il est si heureux de s'effacer aujourd'hui, a été son élève à l'école, comme il l'a été plus tard dans les domaines restaurés de la langue et de la littérature provençales. Cette préoccupation de l'enseignement est un trait essentiel de la physionomie de M. Roumanille; on la rencontre sous maintes formes, et toujours naïve,

sereine, sans ombre de pédantisme, dans toutes les circonstances de sa vie. Mais c'était surtout aux sillons paternels qu'il devait confier ses meilleures semences. La petite ville où il avait donné des leçons aux enfans était située hors du Comtat, dans un pays qui ne lui rappelait guère ses contrées natales; pourvu bientôt d'une place de correcteur dans une imprimerie d'Avignon, il pouvait dire, comme le personnage de Schiller : « Me voilà de nouveau sur un sol qui m'appartient. » Il avait retrouvé son jardin de Saint-Rémy.

Saint-Rémy est une petite ville située au pied des Alpines, au fond de cette magnifique vallée qui montre fièrement vers le nord Avignon et son château des papes, vers le midi les tours sarrasines des arènes d'Arles. Le Rhône traverse la campagne d'un bout de l'horizon à l'autre. Le point central est à Beaucaire; arrêtez-vous là, montez sur les ruines des Montmorency, vous apercevrez Avignon à gauche, Arles à droite, en face de vous le château de Tarascon, plus loin dans la campagne les deux tours de Château-Renard, la vieille chapelle romane de Saint-Gabriel, plus loin encore, du côté du sud, sur le penchant de ces montagnes crénelées qui se colorent si richement au soleil, les monumens romains de Saint-Rémy. Un bastion avancé des Alpes, le Mont-Ventoux, avec les petites chaînes qui viennent s'attacher à ses flancs, encadre majestueusement ce splendide tableau. Voilà le théâtre où M. Roumanille voulait exercer par la poésie son apostolat populaire. Ce n'étaient pas ces grands spectacles qui l'attiraient, mais il retrouvait dans la campagne d'Avignon tout ce qui l'avait enchanté dans son *mas* des pommiers : même ciel et mêmes fleurs, surtout même peuple, mêmes coutumes, même langage. D'Avignon à Arles et du Rhône au Mont-Ventoux, il connaissait tous les sentiers; les mœurs de la ferme ou de l'atelier n'avaient point de secrets pour lui. Que de fois, observant un trait de caractère, notant une expression originale, il avait préparé longtemps à l'avance son action sur le peuple! C'était bien là un monde qui lui appartenait, et l'heure était venue où il devait s'en emparer. Après de longues études, il se livra enfin à son inspiration poétique; il se mit à lire aux ouvriers de la ville des récits familiers, des apologues moraux, excellens tableaux de genre dans lesquels la leçon se dégageait toujours de la joyeuse vivacité des détails. Une veine qui s'annonçait déjà chez lui et qui allait s'enrichir de jour en jour, c'était la grâce souriante d'un moraliste chrétien unie à la verve d'un Téniers provençal. Il chantait aussi les joies printanières de la nature, il cherchait dans les scènes de la vie agreste des symboles de vérités pratiques, ou bien il s'essayait à exprimer des sentimens personnels qui pouvaient être les sentimens de tous. Ces pièces cueillies un peu au hasard, ces premières fleurs d'une langue,

d'une inspiration qui se cherche encore elle-même, M. Roumanille les rassembla en 1847 sous ce simple titre : *li Margarideto.*

Le signal était donné; le patois de la Provence semblait redevenu une langue. L'écrivain avait pris soin d'élaguer les mots d'origine moderne et qui ne sont que du français défiguré; il avait recueilli avec amour les termes, les tours, les images qui rattachent le dialecte populaire du XIXe siècle au brillant idiome du XIIIe : une langue franche et vive était éclose, comme ces fleurs qui apparaissent sur un buisson d'épines. Cette langue était-elle constituée sur des bases durables? Pas encore assurément. Ce n'est pas là l'œuvre d'un seul homme, et si cet essai de restauration philologique, dans le cadre modeste où elle s'enferme, doit réussir un jour, il faudra sans doute que M. Roumanille et ses amis aient de nombreux continuateurs. Je dis seulement que le dialecte de la Provence et du Comtat, défiguré jusque-là par des mots de provenance étrangère, était ramené autant que possible à son génie primitif, que cette réforme l'avait rendu capable d'exprimer des sentimens poétiques, des idées délicates, et que, tout en satisfaisant les oreilles des modernes puristes, l'idiome de M. Roumanille, à la fois ancien et nouveau, saisissait vivement les imaginations populaires. Il restait, on peut le croire, bien des points à fixer, des éliminations à faire, des richesses perdues à remettre en honneur,

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula...

Mais enfin la route était ouverte; de nouveaux pionniers allaient venir bientôt défricher les landes et les garrigues. La poésie de M. Roumanille, dans cette première ébauche, était, comme sa philologie, confiante et indécise tout ensemble, très hardie quelquefois, par instans un peu faible, mais soutenue toujours par l'inspiration généreuse qui lui avait mis la plume à la main. Ces marguerites étaient bien de vraies fleurs des champs, un parfum pur et salubre s'exhalait de leurs corolles. Parmi ces lieux-communs que le poète n'évitait pas toujours, il y avait une note dominante, un accent particulier, qui le marquait dès le début d'un signe reconnaissable : c'était la joie du bien unie à la joie du chant, l'allégresse naïve du cœur et de la pensée.

A peine débarrassée de ses liens, la langue de la Provence eut une occasion de faire vaillamment ses premières armes. *Li Margarideto* avaient paru en 1847; l'année suivante, la révolution de février mettait en feu toute la démagogie méridionale. Ce peuple, comme son climat, est extrême en tout. N'est-ce pas à Avignon que fut donné en 1791 le signal de la terreur? N'est-ce pas dans ses

murs que, vingt-quatre ans plus tard, le maréchal Brune fut assassiné par la populace? Ces horribles souvenirs, qui s'évoquaient d'eux-mêmes, étaient bien faits pour exalter les têtes en sens contraire et terrifier les gens de bien. M. Roumanille se jeta dans la mêlée avec les armes qu'il venait de se forger si à propos. En face des orateurs de la république rouge, on vit paraître le défenseur des vieilles mœurs et des traditions saintes. Cette fois nulle déclamation chez lui; il alla droit à l'ennemi avec une verve toute provençale. Sa gaieté, une gaieté hardie, communicative, éclatait tout à coup au milieu des divagations révolutionnaires. Tous ses petits pamphlets, *li Clubs*, *li Partejaire*, *li Capelan*, *la Ferigoulo*, sont des chefs-d'œuvre d'entrain et de bon sens. C'étaient des comédies inspirées par le spectacle de la rue, des scènes à la façon d'Aristophane. Et que tout cela était bien dit dans une langue qui sentait le terroir! Quels types! quels dialogues! le bon rire sonore et franc, tempéré toujours par la grâce de la charité! On riait, on riait,... on rit encore, tant il y avait là de vérités que les événemens ont mises en pleine lumière, tant il y avait de finesse, de prévoyance libérale dans cette guerre à une démocratie prétentieuse et servile!

La lutte finie, M. Roumanille revint à sa prédication poétique. La forme seule était changée, le fond demeurait le même. Qu'il écrivît en prose ou en vers, il avait toujours en vue l'éducation morale du peuple. C'était pour l'arracher à l'influence des démagogues qu'il écrivait ses petits pamphlets en 1848; ce sera pour l'arracher au cabaret, pour lui enseigner la douceur du travail, la vertu de la prière, qu'il lui contera tant de naïves histoires dans un style si joyeux et si vif. Cette littérature populaire commençait à faire du bruit dans la contrée; pendant que M. Roumanille poursuivait son œuvre, des disciples venaient se ranger autour de lui. Quelle surprise et quelle joie pour une foule d'esprits de voir reverdir ainsi la vieille langue! Dans ce jardin si bien cultivé, chacun voulait cueillir une fleur. Quiconque avait une bonne pensée, un sentiment poétique, était heureux de l'exprimer dans l'idiome du pays. Celui-ci était grave, celui-là joyeux; un autre avait le don des images, un autre encore était nourri de la lecture des grands poètes et sentait naître en lui l'ambition de les imiter un jour. A ces intelligences si diverses, la renaissance de la poésie provençale offrait des excitations bien naturelles. Aussitôt chanteurs d'arriver; il y en eut un d'abord, puis deux, puis trois, puis ce fut une volée tout entière... Avez-vous vu les farandoles dans nos villages du midi? A de certains jours de fête, si une émotion unanime vient à saisir les esprits, il suffit d'un chef, d'un mot, d'un signal : tout à coup les mains cherchent les mains, une ronde se forme, elle s'étend, elle déroule ses anneaux,

elle embrasse le village; tout un peuple est en danse, et l'harmonieux trépignement, comme une basse continue, soutient le *crescendo* des chansons. M. Roumanille avait donné le coup d'archet; toutes les mains se touchèrent bientôt, et la farandole commença. Cette farandole, c'est le recueil charmant publié en 1852 sous ce simple titre : *li Prouvençalo*. D'intéressans épisodes ont consacré le souvenir de cette fête. Dispersés sur divers points de la France, des hommes graves, enfans des contrées où mûrissent les olives, ne purent entendre sans tressaillir ces appels du pays natal. Un des doyens de l'art médical dans le midi, M. d'Astros, frère de l'ancien archevêque de Toulouse, un membre de l'Institut, M. Moquin-Tandon, s'empressèrent de se mêler à la ronde; n'est-ce pas un des caractères de la farandole que tous, sans distinction d'âge ni de rang, s'unissent à la danse populaire? J'y ai vu un jour, en 1847, un noble et spirituel vieillard qui venait de présider comme doyen d'âge la chambre des députés. C'est ainsi que le patriarche des médecins méridionaux et le savant botaniste de l'Académie des Sciences se mirent à chanter leur partie dans la farandole de M. Roumanille.

Ce recueil des *Provençales* fut une révélation; on y vit tout ce que cette généreuse terre du midi contient encore de vie et de fécondité. Qu'importe que toutes les voix ne fussent pas également harmonieuses dans la ronde villageoise? Au milieu de ce chœur fraternel, de vrais talens s'étaient produits. On remarqua d'abord M. Crousillat, M. Camille Reybaud, esprits élevés, disciples de la poésie grecque et latine, qui, par le soin de la forme, par le culte de l'élégance sévère, rendirent plus d'un service à la restauration du vieil idiome. La familiarité vulgaire, la fluidité banale, étaient les écueils à éviter dans ce dialecte amolli. Pour bien écrire, en quelque langue que ce soit, il faut deux choses, dit excellemment Joubert : une facilité naturelle et une difficulté acquise; MM. Crousillat et Camille Reybaud enseignèrent à leurs compagnons cette difficulté salutaire. La foule des chanteurs accourus au premier appel, en même temps qu'elle réjouissait le cœur des chefs, pouvait inquiéter les artistes. Déjà, au temps même d'Arnaud Daniel et de Giraud de Borneil, les guides vénérés de Dante et de Pétrarque, un des vieux maîtres de la poésie romane, Giraud de Calanson, se plaignait du nombre sans cesse croissant des troubadours, de leur fertilité stérile, de leur indifférence pour les lois de l'art. « Ils osent chanter! ils osent *trouver!* s'écriait-il; non, ce sont des écloppés, des boiteux, *et c'est par eux que se perd belle raison si chère* (1). »

(1) Per che bel raison si car
Se pert, che li clop e li ranc
Canton e son trobador.

Cette *belle raison si chère*, c'est-à-dire sans nul doute le goût, le sens du beau, l'art merveilleux de l'imagination et du style, MM. Crousillat et Reybaud l'ont défendue à leur manière, comme Giraud de Calanson. M. Roumanille ne pouvait avoir d'auxiliaires plus utiles; en élevant le ton de la poésie nouvelle, ils fermaient l'entrée aux boiteux, et préparaient le terrain à de jeunes maîtres plus hardiment inspirés. Ces jeunes maîtres, on le sut bientôt, c'étaient M. Théodore Aubanel et M. Frédéric Mistral. Un sentiment très vif de la chaude nature du midi, l'abondance et la nouveauté des images, l'art de reproduire avec une énergie toujours poétique les choses les plus familières, voilà ce qui tout d'abord leur assura une place à part à côté du chantre de Saint-Rémy. Dès la publication des *Provençales*, la poésie nouvelle eut trois chefs, différemment inspirés, mais tous les trois originaux et reconnaissables entre mille. Traçons rapidement ces trois portraits tels qu'ils apparurent alors dans le cadre des *Prouvençalo*.

Le caractère de M. Roumanille, très vivement accentué désormais, c'était la grâce, l'élévation morale, et en même temps la verve joyeuse et rustique. Personne ne savait chanter comme lui *les grandes ailes de la charité*, presonne ne trouvait de si caressantes paroles pour invoquer, pour faire descendre sur terre le bel ange, *le tendre séraphin, dont le sourire est si joli, dont le regard est si doux*,

. . . . . Serafin amistous
Qu'as un tant pouli rire et de co d'iu tant doux!

Cette charité qu'il célèbre si bien, il la pratique lui-même dans ses vers, car nul ne les écoute sans devenir meilleur. Sa philosophie n'a pas de profondeurs cachées ni de subtilités savantes; quelle simplicité, mais aussi quelle tendresse! C'est toujours l'homme qui est devant ses regards, l'homme qui pleure, qui souffre, souvent par l'injustice du sort, trop souvent, hélas! par sa propre faute; il va le trouver, il le console, surtout il lui rend l'espérance et l'aide à se relever. Ame sincèrement religieuse, la religion qu'il enseigne évite avec soin tout dogmatisme épineux. Travailler et prier, avoir confiance en Dieu et en soi-même, voilà le fond de sa prédication. Le christianisme, chez ce poète des campagnes, est toujours souriant, aimable, sans nulle difficulté; la voie qu'il ouvre n'a rien d'étroit, le ciel qu'il fait espérer aux gens des *mas* n'est pas celui que ravissent les violens. Pourquoi tant d'efforts? Pourquoi se mettre l'esprit à la torture? semble dire le candide chanteur; il est si facile d'être chrétien! Entre les sublimités de la grande poésie religieuse et la poésie catholique telle que l'entend M. Roumanille,

il y a la distance d'une cathédrale du XIIe siècle à l'humble chapelle du hameau. Ses chants ne nous transportent pas vers les hauteurs inaccessibles, comme les visions de Dante et les soupirs enflammés de saint François d'Assise; jamais nous ne perdons la terre de vue, la terre si bonne à voir et si douce à cultiver, la terre où il y a tant de maux à guérir! L'absence de toute prétention dogmatique ou mystique est un des charmes de cette poésie; on sent que l'auteur est sincère, et que son vers est venu franchement comme le blé dans le sillon. Aux heures mêmes où il s'élève le plus haut, où il s'aventure parmi les anges dans les cercles d'Alighieri, soyez sûr que vous serez ramené bientôt près du lit de la mère et du berceau de l'enfant. Écoutez la pièce intitulée *les Crèches :*

LES CRÈCHES.

I.

Parmi les chœurs de séraphins que Dieu a faits pour chanter éternellement, ivres d'amour : « Gloire! gloire au Père! » dans les joies du paradis, il y en avait un qui souvent, loin des joyeux chanteurs, s'en allait tout pensif.

Et son front blanc comme neige penchait vers la terre, pareil à celui d'une fleur qui n'a point d'eau l'été. De plus en plus il devenait rêveur. Si l'ennui, lorsqu'on est dans la gloire de Dieu, pouvait tourmenter le cœur, je dirais que ce bel ange s'ennuyait.

A quoi rêvait-il ainsi, et en cachette? Pourquoi n'était-il pas de la fête? Pourquoi, seul parmi les anges, comme s'il avait péché, inclinait-il le front?

II.

Le voilà! il vient de s'agenouiller devant Dieu. Que va-t-il dire? que va-t-il faire? Pour le voir et l'entendre, ses frères interrompent leur *alleluia*.

III.

Quand Jésus enfant pleurait, qu'il était tout tremblant de froid dans l'étable de Bethléem, c'est mon sourire qui le consolait, mon aile qui le couvrait; je le réchauffais de mon haleine.

Et depuis, ô mon Dieu! quand un enfantelet pleure, dans mon cœur pieux sa voix vient retentir. Voilà pourquoi mon cœur souffre à toute heure, Seigneur! voilà pourquoi je suis pensif.

Sur la terre, ô mon Dieu! j'ai quelque chose à faire; permettez que j'y redescende : il y a tant de petits enfans, hélas! pauvres agneaux de lait! qui, tout transis de froid, ne font que se désoler loin des mamelles, loin des baisers de leur mère. Dans des chambres bien chaudes, je veux les abriter; je veux les coucher dans des berceaux et les bien couvrir. Je veux les dorloter, je veux en être *le berceur*. Je veux qu'au lieu d'une seule ils aient tous vingt mères qui les endormiront quand ils auront bien tété.

IV.

Les anges l'applaudirent, et vite il étendit les ailes; du haut du ciel, rapide comme l'éclair, descendit l'ange, et les mères ici-bas tressaillirent de bonheur, et les crèches s'ouvrirent partout où passa l'ange des petits enfans.

M. Sainte-Beuve, qui a bien voulu accepter la dédicace de ces vers, a-t-il eu tort d'écrire à l'auteur que son ange des crèches et des petits enfans, dans sa tristesse céleste, ne serait pas désavoué par les anges de Klopstock ni par celui de M. de Vigny? Non certes; le poète des *Consolations* n'est pas de ceux qui, pour flatter un écrivain, accumulent sans façon tous les noms de l'histoire littéraire. Le rapprochement qu'il indique frappera tous les esprits. Il y a quelque chose de l'Abbadona de Klopstock et de l'Eloa de M. de Vigny dans le *Serafin amistous* de M. Roumanille. Ajoutons seulement le trait qui le distingue de ses frères : Eloa, Abbadona, sont des habitans de l'espace infini, et ils planent à l'aise au sein des profondeurs. Le bel ange des crèches n'apparaît qu'un instant dans le mystique azur, et l'attitude où le poète a voulu fixer pour nous son image, c'est lorsqu'il pleure, incliné vers le séjour des humains, c'est lorsque, rasant la terre de son aile, il y sème partout des berceaux pour les enfans du pauvre.

La pièce des *Crèches* est une des plus belles que renferme le recueil des *Provençales*. Je citerai encore, dans le même ordre d'idées, *les Deux Séraphins*, touchant dialogue de deux anges agenouillés et pleurant auprès de la crèche de l'enfant Jésus. Un poète allemand, M. Maurice Hartmann, qui visitait le midi peu de temps après la publication du recueil dont nous parlons, traduisit ce dialogue en beaux vers pour les compatriotes de Klopstock et d'Uhland. *Pauvreté et Charité* est aussi une pièce à signaler pour la tendresse des sentimens et la grâce du langage. Eh bien! ce poète si gracieux et si tendre, c'est le même qui contera tant de récits où pétille la verve provençale. Les plus vives expressions populaires, les proverbes du cru, les métaphores du terroir, tout ce qu'il y a d'inattendu, de prime-sautier dans ce langage, que façonnent à leur gré des imaginations naïves, il a recueilli tout cela, et il sait l'employer en artiste. Il annonçait déjà cette disposition d'esprit dans ses *Margarideto*; il y revient avec plus d'assurance dans maintes pièces des *Provençales*.

Un de ces contes populaires, que nous citons de préférence, parce que tous les tons y sont mêlés avec art, et que le récit, commencé en riant, finit par des accens tragiques, c'est celui qu'il a intitulé : *Se nen fasiam un avouca!* Le métayer Sauvaire a du souci; son fils

Toinon devient grand, et il se demande quel état lui donner. « Si nous en faisions un avocat! C'est un métier d'or. Il y a tant de gens qui plaident! — Oui, dit la femme, nous aurons un avocat, et nous mourrons sur la paille. » Mais Sauvaire a son idée en tête, et ce ne sont pas les craintes de Nanon qui lui feront lâcher prise. Toinon est à l'école, il apprend le latin, et quand il revient au hameau, on pourrait lui dire comme Brizeux à son paysan : « Voici M. Flammik tout de neuf habillé. Ce n'est plus un paysan, ce n'est pas un bourgeois. » Il se frise la moustache, il porte le chapeau sur l'oreille. Pour entretenir ce beau modèle de sottise, les pauvres gens travaillent et se mettent à la gêne; l'expression provençale est bien plus énergique dans sa brièveté : ils *s'esquichent*, les malheureux! c'est-à-dire ils se serrent et se resserrent. Ce n'est rien encore : Toinon est parti pour Paris, et aussitôt le poète de s'écrier : « Esquiche-toi, Sauvaire! » Ici le contraste des sacrifices du métayer et des dissipations du fils est marqué en traits de maître. La peinture est à la fois douloureuse et comique. Point de détails inutiles, point de déclamations; quelques mots seulement, mais chaque coup porte. Voilà le pauvre métayer qui vend un champ, une vigne, un pré, hélas! son petit jardin même, sa jolie plantation; bref, il ne leur resta rien « que les yeux pour pleurer. — Je t'avais bien prévenu, dit la femme. — Pourquoi pleurer, sotte que tu es? Nous aurons un avocat; c'est un métier d'or. » Et Toinon, que faisait-il? Ils l'attendirent longtemps, ils l'attendirent en vain. Au lieu de leur fils, ce fut l'huissier qui arriva un matin pour les chasser de la métairie. La mère mourut à l'hôpital; le père, instruit enfin de sa faute,

> Son havresac au dos, son bâton à la main,
> Disait de porte en porte en demandant son pain :
> « N'élevez pas le fils au-dessus de son père (1). »

Qu'on se représente l'effet de ce petit drame dans des campagnes où les prédications socialistes irritaient tant de stupides convoitises! Cette page est devenue populaire, dans le sens le plus complet. Ces mots *se nen fasiam un avouca!* sont aujourd'hui une espèce de proverbe dans nos villages de la Provence. M. Roumanille a développé plus tard cette veine du récit moral et populaire; jamais il n'a été mieux inspiré que lorsqu'il conseille aux laboureurs de son pays de rester attachés à leurs champs. Auprès des tristes aventures du métayer Sauvaire, il faut placer l'histoire de ce riche

(1) La biasso su l'esquino, un bastoun à la man,
Disié de porto en porto en demandan soun pan :
« Aubourès pa lou fiéu au dessu de soun paire. »

paysan, qui a voulu marier sa fille à la ville; cette belle Madeleine, à demi paysanne, à demi demoiselle, qui dédaigne Jean le maréchal, Denis le travailleur de terre, et qui finit par épouser un commis libertin, est aussi une figure qu'on n'oublie pas. Pour que la leçon se grave plus fortement dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, le conteur n'hésite pas à répéter le sinistre avertissement qui a déjà retenti dans les hameaux de la vallée du Rhône : n'élevez pas la fille au-dessus de la mère! Ce n'est pas lui assurément, fils d'un jardinier de village, écrivain aujourd'hui et poète moraliste du Comtat, ce n'est pas lui qui blâmera l'instruction donnée aux enfans; si le fils ne s'était jamais élevé au-dessus de son père, il sait bien que le monde serait resté en place, et que le genre humain n'accomplirait pas les œuvres de Dieu. N'allons pas le chicaner sur ce point, ce serait faire acte de pédantisme et méconnaître volontairement sa pensée. Cette pensée, dans le cadre où il la présente, est aussi claire que juste, et avec quel art il a su l'exprimer, avec quelle précision et quel relief!

Nous avons dit que deux autres poètes, M. Théodore Aubanel et M. Frédéric Mistral, étaient venus se placer auprès de M. Roumanille dans le recueil des *Provençales*. M. Théodore Aubanel est le fils d'un imprimeur d'Avignon; élevé dans une famille sévèrement chrétienne, il unit aux croyances de son toit domestique une imagination inquiète et sombre. Je croirais volontiers que ses lectures favorites ont été les tercets de *la Divine Comédie* et les *Iambes* de M. Auguste Barbier. Son inspiration est concentrée; sa parole, brève, sifflante, part comme la flèche et frappe le but. Je ne sais si M. Aubanel se préoccupe beaucoup d'être apprécié du peuple; avant tout, c'est un artiste, et c'est aux artistes qu'il veut plaire. La langue provençale est pour lui une matière ductile et molle qu'il s'applique à rendre solide comme l'airain. Il écrit peu, mais tout ce qu'il écrit atteste la passion et la force, une force qui se contient pour éclater au moment marqué par le poète, une passion taciturne que révélera une explosion subite. Deux ou trois pièces, dans le recueil de M. Roumanille, ont suffi pour signaler chez M. Aubanel un des jeunes maîtres de la pléiade. Il excelle à graver en quelques traits une image à l'eau-forte, et quand on a vu ces vigoureuses estampes, on ne peut les oublier. Le rustique tableau intitulé *les Faucheurs* (*li Segaire*) est l'œuvre d'un burin qui n'hésite pas; chaque détail recueilli par l'observation est accusé d'une main ferme, et les trivialités même, s'il est possible d'en tirer parti, ne font pas reculer l'artiste. Voilà bien les rudes travailleurs, avec leurs culottes trouées et leurs visages bronzés au soleil, voilà les faux qui reluisent comme des épées, la luzerne qui tombe, les sau-

terelles qui bondissent; du matin au soir, on les voit, sous l'ardent ciel de juin, frapper, tailler, suer à la peine, avancer, avancer toujours, jusqu'à l'heure où ils reviennent sous leur toit manger la soupe à l'ail. Le poète ne glorifie pas la vie active à la manière de M. Roumanille; ce n'est pas une prédication affectueuse et souriante; il montre seulement par un petit coin du grand tableau du monde que le travail est la condition humaine, et que dans le plus humble des métiers manuels, chez les natures les plus incultes, il y a place encore pour une certaine joie d'artiste. « En est-il comme moi pour aiguiser la faux? » répète avec fierté le misérable tailleur de luzerne, et ce cri le soutient dans ses fatigues. L'idée est belle, la forme est sombre et d'une rusticité hardie. Les mendians de Callot, les bohémiens de Rembrandt ne sont pas plus déguenillés que les faucheurs de M. Aubanel; qu'importe? Le faucheur est content et il rit de ses guenilles. Mais le chef-d'œuvre de M. Aubanel, c'est son *Neuf Thermidor*. Le poète, voulant chanter la chute du despote de la terreur, ne s'écriera pas, comme Marie-Joseph Chénier :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance!

Non, il ne composera pas un hymne, il prendra part à l'action, et, arrachant au bourreau son arme, il lui tranchera la tête. C'est une peinture à la fois réelle et idéale. Rien de plus net, de plus précis que les images employées par le poète, et cependant on ne saurait dire quel est le lieu de la scène. Ce lieu, ne serait-ce pas la conscience de la patrie? Qu'on lise ce dialogue étrange entre la France et le bourreau.

LE NEUF THERMIDOR.

A MON MAITRE JOSEPH ROUMANILLE.

Ahi dura terra, perche non t'apristi (1)!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Mais le sang a jailli sur ta veste, sur tes doigts. Bourreau, lave tes mains. — Et pourquoi? Demain je recommence : il reste encore à trancher tant de têtes!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Tu es bourreau! Je le sais. Es-tu père? Un enfant ne t'a jamais ému. Sans frémir et sans avoir bu, tu fais mourir les enfans avec les mères.

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

(1) Dante, *Inferno*, c. 33.

« — La place est toute pavée de tes morts. Ceux qui vivent encore te prient à genoux. Dis-moi, es-tu homme ou non?... — Laisse-moi, que j'achève ma journée.

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Dis-moi, quel goût a ton breuvage? Dans ton verre, le sang n'écume-t-il pas? Lorsque tu manges ton pain, ne crois-tu pas te nourrir de chair?

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — La sueur et la fatigue s'emparent de toi. Arrête! Ton couteau s'ébrèche, ô bourreau! Tu pourrais bien nous manquer, et malheur à toi si la victime échappe!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Elle a échappé, la victime! Mets à ton tour ta joue sur le billot, rouge de sang desséché. Les tendons de ton cou vont craquer. O bourreau! l'heure est venue, il faut que ta tête saute.

« — Aiguisez de frais le grand couteau; tranchons la tête du bourreau! »

N'est-ce point là un tableau qui peut tenir sa place à côté des *Iambes* de M. Auguste Barbier? Cette passion, cette énergie concentrée, que j'ai signalée comme un trait dominant chez M. Aubanel, éclate dans le dernier vers avec une vigueur formidable. Ce n'est plus un homme qui parle, c'est un pays tout entier. Il semble qu'on entende un grand cri sortant à la fois de plusieurs millions de poitrines!

L'autre poète qui s'était révélé aussi dans *li Prouvençalo*, M. Frédéric Mistral, est le fils d'un propriétaire de campagne. Possesseur lui-même de deux belles fermes auprès du village de Maillane, à quelques lieues de Saint-Rémy, sur les limites de la Provence et du Comtat, M. Mistral, que des critiques ont transformé en paysan, en valet de ferme, sans lettres, sans culture, espèce de chantre primitif dont l'originalité serait garantie par une merveilleuse ignorance, M. Mistral est simplement ce que nos voisins d'outre-Manche appellent un *gentleman-farmer;* il a fait des études, et d'excellentes études. Né à Maillane le 8 septembre 1830, sa première enfance s'est passée dans une pension de la Drôme, sa première jeunesse au collége d'Avignon. En 1847, il a passé, devant la faculté de Montpellier, un bon examen de bachelier ès lettres. Les écrivains qui l'ont habillé en pâtre ne sont pas plus pourvus que lui de titres et de diplômes. Son premier examen passé, M. Mistral en a subi bien d'autres; il est licencié en droit de la faculté d'Aix. S'il n'est pas avocat à Aix ou à Marseille, c'est qu'il a mieux aimé vivre tranquillement sur ses terres. Je ne donne pas ces détails pour diminuer la valeur poétique de M. Mistral, mais seulement pour substituer une

physionomie réelle à un portrait de fantaisie. On peut être bachelier ès lettres, licencié en droit, docteur en médecine, et avoir le sentiment de la poésie puisée aux sources pures. Ce sentiment, M. Mistral le possède, parce qu'il a une imagination vive dans une âme simple et franche. Retiré aujourd'hui dans son village de Maillane, vivant avec ses fermiers, entouré de scènes rustiques dont nul détail n'est perdu pour son cœur et ses yeux, s'il a sous la main une riche matière de poésie naïve et grandiose, il ne renie pas, croyez-le bien, les enseignemens qui lui ont fourni le moyen de mettre cette matière en œuvre. Cet ignorant est un artiste, et un artiste d'une rare finesse, initié à tous les secrets de la forme, initié même, faut-il le dire? aux habiletés permises de la stratégie littéraire.

Dès la publication des *Prouvençalo*, M. Mistral était le censeur, le conseiller sympathique et sévère de la nouvelle école romane. Sur maintes questions de philologie, sa science et son goût faisaient autorité. Cette place immédiatement obtenue, il la devait, comme M. Aubanel, à un petit nombre de pièces qui avaient annoncé en lui un chanteur original et un linguiste des plus habiles. Je citerai entre autres *la Belle d'Août*, poétique légende pleine de larmes et de terreurs; *la Folle Avoine*, énergique satire de l'oisiveté insolente; l'ode *Au Mistral*, au roi des vents, à la cognée de Dieu frappant les grands chênes, à l'ange de désolation qui un jour sera envoyé pour détruire les cités et les peuples. Dans la pièce intitulée *Amertume*, le poète saisit violemment le voluptueux, et, le traînant au cimetière, il lui montre en d'horribles images ce que deviendra ce corps dont il est amoureux. Une autre fois, dans *la Course de Taureaux*, il peindra ces jeux hardis qui plaisent tant au peuple des campagnes, d'Arles à Tarascon, et de Tarascon à Nîmes. Aujourd'hui encore dans tous les petits villages de la vallée du Rhône, à Graveson, à Maillane, à Eyragues, à Fontvieille, chaque dimanche d'été, des courses de taureaux sont annoncées d'avance, et de tous les points de la vallée les gens des *mas* y courent en foule. Les arènes d'Arles et de Nîmes sont souvent consacrées à ces luttes; à Beaucaire, on a construit un cirque tout exprès, et s'il n'y a ni cirque ni arènes, en quelques heures une enceinte est construite : des charrettes pressées, comme enchevêtrées les unes dans les autres autour d'une ligne circulaire, remplacent l'amphithéâtre antique, les noirs taureaux de la Camargue sont lâchés au milieu, et il faut voir alors les enfans du midi se disputer la gloire d'arracher la cocarde au front de l'animal effarouché. Avec quelle intrépidité ils le harcellent! Ce ne sont pas, comme en Espagne, des lutteurs de profession qui bravent la mort, à la façon des gladiateurs, en présence d'un public enivré; tout un peuple est dans l'arène, ouvriers et pay-

sans luttent de souplesse et d'audace. Je voyais l'autre jour des soldats revenant d'Italie qui se mêlaient à la foule, et les vainqueurs mêmes de Solferino n'étaient pas toujours les plus hardis à saisir le taureau par les cornes. Ces divertissemens sont-ils plus blâmables que les courses d'Epsom ou de la Croix-de-Berny? Les accidens y sont moins rares, et M. Mistral n'a pas été mal inspiré, lorsqu'il a décrit avec une fidélité si vive cette rude et virile gymnastique. Ces études, ces tableaux de mœurs, faisaient pressentir déjà chez M. Mistral le peintre énergique de la vie provençale. M. Roumanille toutefois gardait encore le premier rang, et l'auteur de *la Belle d'Août* ne faisait qu'exprimer le sentiment public, lorsque, dans la pièce intitulée *Bonjour à tous*, poétique ouverture de la farandole provençale, il énumérait les noms des doyens de la troupe : Pierre Bellot, Camille Reybaud, Crousillat, et s'écriait gaiement : « *Mai Roumanille es lou migno!* c'est Roumanille qui est l'enfant aimé de la Muse; il a fait un bouquet (il faut voir cela!), un bouquet de marguerites si fraîches, que toutes les filles de notre pays, sitôt qu'elles les ont vues, vite les ont attachées à leur corsage, disant : « Oh! les jolies fleurs! *oh! que soun poulideto!* »

A cette farandole si bien conduite ont succédé bientôt d'intéressantes publications. Un petit poème élégiaque, *les Songeuses*, un poème héroï-comique en sept chants, *la Cloche montée*, un conte populaire, *la Part de Dieu*, ont prouvé que la verve de M. Roumanille était aussi variée que féconde. *Les Songeuses*, dont la conception est un peu faible, étincellent de détails exquis; l'auteur des *Margarideto* n'a rien écrit de plus pur, rien qui soit plus élégamment travaillé; ce serait un petit chef-d'œuvre, si l'on n'était obligé de dire : *Materiam superabat opus*. *La Cloche montée* est l'histoire très plaisante, et très poétique par momens, d'un certain sonneur de l'église Saint-Didier d'Avignon, brave homme passionné pour ses cloches et qui passe sa vie à recueillir de l'argent, sou par sou, de porte en porte, afin d'enrichir de notes nouvelles le carillon de son église. On devine ce qu'un tel cadre offrait d'occasions piquantes au peintre des mœurs avignonnaises. Cette fois M. Roumanille a lâché la bride à sa fantaisie comique; soyez sûrs pourtant que les pensées élevées paraissent toujours à propos au milieu des plus vives bouffonneries. C'est là, je le sais bien, une peinture toute locale; le héros du poème vit encore, et chacun peut le rencontrer dans la rue : qu'importe? Cette joyeuse folie de M. Roumanille ne dépare pas l'aimable gravité de ses œuvres. Quant à *la Part de Dieu*, c'est un chant nouveau ajouté par le poète à sa riante prédication du travail; il a retrouvé là ses meilleures notes, la gaieté au service du bon sens, la charité intelligente qui châtie en jouant le

malheureux qu'elle veut sauver. Un pauvre ouvrier de la campagne a découvert un trésor, et ce trésor est bien à lui, car celui qui l'a déposé dans la cachette a écrit sur l'enveloppe : Je donne cet argent au premier qui le trouvera. Maudit trésor! le vice et la misère vont entrer avec lui dans la maison de l'ouvrier. Notre homme veut profiter aussitôt de sa bonne aubaine. Adieu le travail! adieu l'existence honnête et régulière! En vain sa femme essaie-t-elle de le mettre en garde contre l'ivresse que lui a donnée la vue des pièces d'or; les conseils les plus tendres ne font qu'irriter ses convoitises. Il s'habille de neuf et court à la ville. Il faut le suivre alors dans les magasins et les cafés. Ses gaucheries, ses mésaventures, le ridicule dont il se couvre, tout cela est raconté par l'auteur avec une gaieté impitoyable. Quel sens moral dans ces facéties! Chaque fois que M. Roumanille lit ce poème dans des réunions populaires, l'assemblée rit aux larmes. L'oiseau est bientôt plumé, comme on pense, et le ridicule citadin revient dans sa cabane, non pas Gros-Jean comme devant, mais plus misérable que jamais, car il a perdu son vrai trésor, le goût du travail et de la vertu. Heureusement, tandis que notre homme dépensait ainsi la part du diable, la femme avait fait la part de Dieu. Prévoyant la misère prochaine, elle avait distrait du trésor une petite somme, et c'est elle qui va rendre à son mari ses sentimens et sa vie d'autrefois. Cette morale n'est pas nouvelle, c'est l'histoire du savetier et du financier, du vieillard et de ses enfans; mais ces antiques lieux-communs doivent être rajeunis de siècle en siècle, la vraie poésie vivra éternellement sur ce fonds éternel. La Fontaine donnait une forme impérissable à des leçons vieilles comme le monde; M. Roumanille les approprie à son public et les rend siennes par l'originalité des détails.

Un des plus heureux épisodes dans cette renaissance de la poésie provençale, c'est la publication du recueil de noëls faite en 1856. Il y avait au XVIIe siècle un prêtre du Comtat, poète et musicien, qui passa toute sa vie à chanter des noëls. Il en composait à la fois les paroles et la musique. Quand il en avait terminé un, il en faisait un autre. Chaque année, au mois de décembre, de nouveaux noëls s'échappaient de sa retraite, comme une volée d'oiseaux. Chanter la venue du Christ, c'était l'occupation unique de cet excellent homme, et comme il était organiste d'une église d'Avignon, il popularisait lui-même ses chants en accompagnant la foule pieuse qui les entonnait à pleine voix. Ce ne sont pas des œuvres artificielles que ces noëls de Saboly; avec son imagination naïve, il apercevait les murs de Bethléem, il voyait l'étable, la crèche, le bœuf et l'âne, et c'est le plus sincèrement du monde qu'il partait pour adorer l'enfant-Dieu, appelant tous les gens du pays, pâtres et filles des champs.

« Eh! Jean, Estève, Sauvaire, eh! vous autres, les pâtres du Luberon, les bouviers de la Camargue, vous ne savez pas la nouvelle? Le fils de Dieu est né. Arrivez, arrivez tous! » Et là-dessus des colloques s'engageaient entre le poète et les paysans. Ce thème variait sans fin. Rien d'abstrait, rien qui sentît la poésie convenue. C'étaient des dialogues, des épisodes touchans ou comiques, maintes familiarités qui saisissaient l'esprit. Il semblait en vérité que Bethléem fût en Provence, et que Jésus-Christ fût né là-bas, sous les oliviers, dans quelques *mas* des Alpines. Ces noëls de Saboly sont populaires d'un bout de la Provence à l'autre. Il y a deux siècles qu'on les chante, et on les chantera encore longtemps. Le peuple les entonne dans l'église aux jours consacrés; la nuit, le pâtre de la Crau les répète à la clarté des étoiles. « Quel est le recoin de la Provence, si écarté qu'il soit, où ces noëls n'aient pas pénétré? dit M. Mistral dans une vive notice sur Saboly. De Briançon en Arles et de Nîmes à Antibes, furetez de toutes parts, si vous trouvez un homme, une femme, un enfant qui ne connaisse pas au moins le noël de *l'Hôte*, je vous achète un merle blanc, et je vais le dire à Rome... Tout cela ne veut pas dire que Saboly soit un *trouveur* (*troubaire*) de première main, comme Homère, Dante, Corneille ou Lamartine; mais il n'y a si petit buisson qui ne donne de l'ombre au moins une fois par jour. Le travailleur qui endure la soif et la fatigue se délecte cent fois plus avec un noël de Saboly qu'avec une tragédie de Corneille. Saboly est le *trouveur* du pauvre monde, le chantre de la crèche, de l'âne, du foin, de l'étable, du froid, des langes, de la misère; et son bonheur et son triomphe, c'est de faire rire la misère, tout en la relevant. » Ces noëls si populaires, on n'en connaissait pas exactement la musique. Si l'imprimerie, en de nombreuses éditions, avait fidèlement conservé le texte des paroles, les airs, transmis de bouche en bouche, avaient subi des altérations inévitables. Or, il y a quelques années, ce texte musical, que l'on croyait perdu, fut retrouvé dans une bibliothèque particulière d'Avignon, et un savant musicien du pays, M. Séguin, le fit graver avec un soin religieux. Ce fut une occasion toute naturelle pour nos chanteurs provencaux. Déjà plus d'un parmi eux avait composé des noëls pour obéir au sentiment populaire et suivre la tradition; la découverte de ces airs primitifs fut comme un signal, et chacun se mit à l'œuvre. MM. Roumanille, Aubanel et Mistral publièrent une nouvelle édition de Saboly, accompagnée de tous les noëls récemment inspirés. Après la farandole joyeuse, la pieuse procession commençait. Le vieil organiste a dû tressaillir dans sa tombe; la tradition créée par lui revivait tout à coup avec une grâce originale. Par des sentiers jonchés de fleurs, une troupe de chanteurs

allait vers le berceau de l'enfant Jésus. Où était ce berceau? A Bethléem ou dans la vallée du Rhône? On ne saurait le dire. Quelques-uns des poètes avaient repris le ton de l'histoire et s'inspiraient du récit évangélique, les autres, fidèles à la naïve tradition de Saboly, continuaient de peindre la Provence en glorifiant la crèche; mais, poésie idéale ou réalité familière, on ne voyait partout que des fleurs, partout on n'entendait que des chants.

Parmi ces noëls de 1856, il en est quelques-uns qui méritent une mention à part, ce sont les noëls charmans de M. Roumanille et les noëls terribles de M. Aubanel. M. Roumanille est de ceux qui ont conservé la tradition de Saboly; en allant à la crèche de Jésus, il ne sort jamais de la Provence. Ces petits enfans qui montent sur l'âne, qui jouent avec les cornes du bœuf, ce sont, comme les pâtres du vieil organiste, des enfans de Montmajour ou de Saint-Rémy. C'est une Provençale aussi, cette jeune fille aveugle qui supplie sa mère de la conduire à l'étable où le Sauveur vient de naître : « Mère, pourquoi me laisser seule ici? Je pleurerai, je me désolerai pendant que vous bercerez l'enfant. — Ma fille, qu'irais-tu faire à la crèche? Tes pauvres yeux sont condamnés à ne pas voir. Résigne-toi. A la vêprée, demain, quelle joie pour toi quand nous reviendrons! Nous te raconterons tout ce que nous aurons vu. » Mais l'aveugle prie si doucement, si tendrement, qu'il faut bien l'emmener à Bethléem; elle arrive, elle met sur son cœur la main du divin enfant, et aussitôt la vue lui est rendue. Le poète a pris pour épigraphe ces paroles de saint Thomas d'Aquin : *Præstet fides supplementum sensuum defectui*. Cette rectification des sens par la foi est exprimée ici avec une rare harmonie de style : le dernier vers, *e ié végué!* et elle vit! est comme un cri de joie, comme l'explosion de la lumière dans les ténèbres. Tout autres sont les tableaux de M. Théodore Aubanel; là, plus de suaves histoires, plus de légendes et de peintures provençales; nous sommes bien dans l'antique Judée, et la vigoureuse imagination de l'auteur commente tragiquement les récits de l'Évangile. Tantôt ce sont les esclaves à qui un ange annonce la venue du rédempteur, et le servile troupeau, tout à coup réveillé, pousse une clameur à faire trembler les césars. Tantôt c'est le massacre des innocens. Le poète en a fait trois noëls qu'il appelle une trilogie : le premier, *le Chien de saint Joseph*, est d'un effet étrange et sinistre. Le chien du charpentier Joseph, le bon chien Labri, si connu des enfans du village, ne fait que hurler depuis le matin. Les mères tremblent, les enfans frissonnent : « Ce n'est rien, dit une voix; Joseph et Marie, en partant hier, l'ont oublié dans l'étable. Il en devient fou, et voilà la cause de ce sabbat d'enfer. Ouvrez-lui la porte, il se taira. » On ouvre, et Labri hurle

encore. Les enfans le caressent, essaient de jouer avec lui; Labri hurle toujours, comme on dit que les chiens hurlent quand ils sentent la mort. Tout à coup, par la grande route, arrive au galop une troupe de cavaliers; quel bruit! que de visages sinistres! que d'épées hors des fourreaux! Alors le chien, qui hurlait immobile, se mit à courir, hurlant toujours, dans toutes les rues de Bethléem. Après cette introduction si poétiquement effrayante, le lecteur est préparé à la seconde partie de la trilogie, intitulée *le Massacre*.

« Fermez à clé, barricadez les portes, car les brigands qui vaguent de toutes parts, vous ne savez pas, mères, où ils vont? Cachez, ôtez de leurs yeux et les berceaux et les enfans. Pour les chercher, la bande rôde. Ce sont les bourreaux envoyés par notre roi Hérode. Ni larmes ni cris ne les feront reculer.

« Cachez les enfans de lait, ils vont les égorger.

« O mères! dans les rues, pour fuir ne soyez pas lentes, élancez-vous, ne reprenez pas haleine, courez, courez dans Bethléem; sur votre cœur tremblant, serrez votre enfant qui sommeille; étouffez avec la main ses cris, s'il se lamente éploré. N'entendez-vous pas hurler :

« Où sont les enfans de lait? nous voulons les égorger.

« — Brisons les portes barrées! un peu d'aide, camarade! Sur la porte de cette maison jouons, jouons de la hache! — Il n'y a personne! dit sur le seuil une femme toute pâle; mais la horde déjà montait dans la maison : — Dans les chambres d'en haut, nous avons entendu crier!

« Nous le voulons, ton enfant de lait, nous le voulons pour l'égorger!

« Oh! quels coups! quelle lutte! ils ne sont pas assez forts : la mère est agile, elle a pris l'enfant; mais le bourreau, saisissant la mère par les cheveux, frappe l'innocent qui à la mamelle tirait encore une gorgée. Dieu! que son épée était tranchante! Coupé en deux, l'enfant roule à terre.

« Où y a-t-il encore des enfans de lait, que nous allions les égorger?

« Horreur! le croira-t-on? Hérode vint voir, à la nuit, si l'on avait massacré comme il faut! De temps en temps son pied se heurtait sur le sol aux jambes d'un enfant mort. Il disait en marchant : — Qu'il est doux de n'entendre ce soir personne souffler, personne parler!

« Où sont les enfans de lait? on les a tous égorgés!

« O roi! à cette heure tu es maître. Que te fait Bethléem qui pleure? que t'importe d'être couvert de sang? Dis à tes bourreaux : grand merci. Dans ton palais, à loisir va reposer sur l'hermine. Un jour, qui n'est pas bien loin, de ton siége si haut nous te verrons descendre, mangé par les vers.

« Ils ne sont pas tous égorgés, Hérode, les enfans de lait! »

A ces peintures épouvantables, une imagination moins sombre aurait opposé l'image de Jésus sauvé, elle nous eût montré le divin enfant sur la route de l'Égypte, ou plus tard dans l'atelier de Joseph, ou bien encore dans le temple, grandissant en silence et se préparant à sa tâche; M. Aubanel a mieux aimé compléter son ta-

bleau en faisant retentir les lamentations des mères. Les malheureuses! elles poussent des cris à fendre l'âme, et quand chacune d'elles, en quelques mots, dépeint le pauvre innocent égorgé sur son sein, l'immense massacre apparaît tout entier dans son horreur. On voit que les sujets les plus tragiques attirent naturellement le jeune poète. Dans ce gracieux pèlerinage entrepris avec ses confrères, il n'a vu ni la crèche ni la Vierge, il n'a pas vu le bœuf, l'âne, la paille de l'étable, toutes ces images familières que Saboly mêlait naïvement à la glorification des mystères; il n'a vu qu'une horrible page de l'histoire judaïque. La trilogie des *Innocens*, comme la pièce du *Neuf Thermidor*, atteste la fidélité de M. Aubanel à une inspiration généreuse : la haine de la tyrannie et de ses lâches satellites. Je n'ai pas eu tort d'y signaler un reflet des *Iambes* de M. Auguste Barbier.

Les œuvres si diverses dont nous venons de parler ne sortaient pas du cadre que s'était fixé la nouvelle poésie provençale. Les tableaux de M. Mistral, les noëls de M. Aubanel, tout en révélant le soin curieux de l'artiste, s'adressaient encore au public populaire, le seul à qui puisse être destinée cette littérature toute locale. En un mot, on restait fidèle à l'inspiration première, on ne songeait pas à se faire applaudir à Paris. Mais comment des talens jeunes, confians, qui sentent leurs forces, se résigneraient-ils à cette condition modeste? — Nous pouvons mieux faire, se disaient-ils. — M. Roumanille, préoccupé de l'influence morale beaucoup plus que des succès littéraires, se bornait sans peine à son humble auditoire; des artistes comme MM. Aubanel et Mistral devaient être impatiens de paraître sur un plus grand théâtre. Ils s'apercevaient bien que les beautés les plus neuves de leurs écrits étaient lettre close pour les laboureurs de la Provence. Ce vers sinistre, *mounté vas, émé ton gran couteu?* j'ai vu bien des paysans qui en riaient; ce grand couteau n'était pour eux qu'un grand couteau, et non l'image poétiquement hardie de la terreur. La langue même de M. Aubanel et de M. Mistral n'était pas toujours comprise des habitans des *mas;* les deux poètes façonnaient leur idiome en vue des effets littéraires qu'ils voulaient produire, non pas en vue de leur public naturel. Bref, leurs efforts et leur ambition dépassaient les frontières de cette Provence où s'enfermait scrupuleusement le fils du jardinier de Saint-Rémy. Où étaient donc leurs lecteurs et leurs juges? A Paris certainement, bien plutôt que dans la vallée du Rhône. Cette idée, j'en suis sûr, ne s'est pas formulée tout d'abord et aussi nettement dans leur esprit; ils s'y accoutumaient pourtant peu à peu, et au lieu d'écrire pour le peuple, ils se crurent assez forts pour rivaliser en provençal avec la littérature de la France. Telle fut l'inspiration

de M. Mistral, il le proclame lui-même, lorsqu'il écrivit son poème de *Miréio*. Nous n'ignorons pas avec quel amour le jeune écrivain a composé son œuvre, que de longues années il a consacrées à la polir, à en effacer les taches, à y sertir maintes pierres précieuses dans l'or, comme un lapidaire qui travaille au collier d'une reine. Cette reine, pour M. Mistral, nous savons que c'est sa Provence bien-aimée, mais nous savons aussi qu'il a voulu faire proclamer à Paris la royauté de la Provence littéraire. Exprimons toute notre pensée; nous n'avons pu ouvrir son livre sans une vive inquiétude. Cette préoccupation de la critique, ce voyage à Paris, cette mise en scène, ces habiletés, ce succès si ardemment poursuivi, tout cela nous semblait un oubli fâcheux des conditions de la poésie populaire. Voyons cependant, lisons le poème : l'auteur a placé en regard le texte destiné à ses paysans et la traduction destinée aux lettrés; comparons la traduction et le texte.

Mireille est la fille du fermier Ramon, qui habite le *mas* des Micocoules. Vincent, fils de maître Ambroise, le vannier de Valabrègue, est amoureux de Mireille, qui, voyant sa bonne mine, son âme tendre et loyale si bien peinte dans ses regards, jure de ne pas épouser un autre que lui. Hélas! elle ne sait point, la pauvre enfant, qu'à la campagne comme à la ville la richesse pour les jeunes filles est souvent un gage de malheur. Mireille est riche, Vincent est pauvre; le jour où maître Ambroise vient raconter à Ramon quel mal d'amour tourmente son fils, maître Ramon, hors de lui, insulte le vieux vannier; le vieillard se redresse, prend son bâton et son manteau, et part en jetant de sinistres paroles à la maison inhospitalière. La prédiction de malheur s'accomplit. Mireille fuit le toit paternel, elle traverse la Crau, elle descend le Rhône; où va-t-elle ainsi, la fille désespérée? Elle va invoquer les saintes Maries, Marie-Madeleine, Marie Jacobé, Marie Salomé, à l'endroit même où, selon la légende, elles abordèrent en Provence après la mort de Jésus, à l'endroit où des milliers de malheureux viennent chaque année en pèlerinage et croient entendre leur voix dans le murmure des flots. Triste pèlerinage pour la belle amoureuse! Accoutumée à l'ombre des micocouliers, elle ne se défie pas du soleil de la Camargue, et tombe frappée par les implacables rayons. Elle tombe, elle meurt, consolée du moins par la présence de tous ceux qu'elle a aimés. Son père, sa mère, Vincent, tous sont accourus à son lit de mort. Au moment des adieux suprêmes, le délire emporte son âme, et elle croit voir les saintes Maries, *les belles marinières*, qui, à travers les flots étincelans, la conduisent dans le ciel bleu.

En quelques mots, voilà l'histoire de Mireille; mais M. Frédéric Mistral a le don de voir tout en grand et d'imprimer un signe de

majesté primitive aux scènes et aux personnages qu'il décrit. Cette douloureuse élégie est soutenue d'un bout à l'autre par un souffle véritablement épique. Ses fermiers et ses pâtres nous reportent par instans aux premiers âges du monde. Leurs sentimens sont francs, leurs passions impétueuses, leur langage bref, plein, tout en images. Aussi grands que leur grande nature, ils remplissent sans peine le cadre magnifique que le poète leur a tracé. Au pied de ces âpres montagnes où dort le cadavre de l'antique cité des Baux, aux bords du Rhône, dans la Crau, dans la Camargue, au soleil de juin, pendant les nuits étoilées, sous les coups du mistral, *courbeur des peupliers et des chênes*, ces fiers enfans d'une terre de feu aiment, souffrent, combattent comme les héros des littératures primitives. La grâce ne manque pas au milieu de ces vigoureuses peintures, grâce sauvage, fleur agreste que le poète a cueillie au lever du jour encore humide de rosée. Le poème, qui finit par des images de mort, commence avec une suavité printanière. C'est la saison où il faut cueillir les feuilles de mûrier pour les vers à soie; Mireille venait de terminer sa tâche, quand le vannier Ambroise avec son fils Vincent arrivent au *mas* des Micocoules. Il y avait plus d'un an déjà que Vincent avait remarqué la grâce de Mireille; il va être ébloui en la revoyant. « Mireille était dans ses quinze ans. Côte bleue de Fontvieille, et vous, collines baussenques, et vous, plaines de la Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle! Le gai soleil l'avait fait éclore, et, frais, ingénu, son visage, à fleur de joues, avait deux fossettes. Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur; des étoiles moins doux est le rayon et moins pur. Il lui brillait de noires tresses, qui tout le long formaient des boucles... Et folâtre, et sémillante, et sauvage quelque peu! Ah! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, tout à la fois vous l'eussiez bue!... » Fraîche image, bizarre, inattendue, qui peint bien ces subites amours sous un ciel enflammé! D'un seul trait, les yeux boivent et s'enivrent : *Ut vidi, ut perii!* Mireille aussi a ressenti cette soudaine ivresse; le soir, pendant la veillée, après que les vieillards ont chanté la chanson des marins provençaux, et les souvenirs de Suffren, et la guerre aux Anglais, Vincent raconte à Mireille ce qu'il a vu dans sa vie errante, et surtout ses victoires aux arènes de Nîmes dans les courses de taureaux. Son visage brille, son œil s'allume... « Mère, disait la jeune fille, écoutons, écoutons-le encore; à l'entendre parler, je passerais sans me plaindre mes veillées et ma vie. »

Cette arrivée à la ferme, ces récits de la veillée, les figures si vives de Mireille et de Vincent, tout ce premier tableau, plein de mouvement et de réalité, prépare très bien la fraîche églogue qui va suivre. C'est une matinée de mai. « Les mûriers sont pleins de jeunes

filles que le beau temps rend alertes et gaies, telles qu'un essaim de blondes abeilles qui dérobent leur miel au romarin des champs pierreux. » Mireille est à l'ouvrage, perchée sur une branche comme un oiseau; Vincent passe par là avec son bonnet écarlate orné d'une plume de coq. Mireille l'appelle, Vincent accourt, et le gazouillement des amoureux commence sous la feuillée. Le travail n'avance guère. Mireille a trouvé sur l'arbre un nid de mésanges et caché dans son corsage la couvée nouvellement éclose; les oiseaux se débattent sur le sein de la jeune fille, qui pousse un cri de douleur; aussitôt Vincent de venir à son aide, et le trouble, le pudique embarras de Mireille, la candeur souriante du jeune vannier, tout cela est traité par le poète avec une grâce ingénue. Tout à coup la branche casse; Mireille et Vincent tombent tous deux sur l'ivraie. « Vous êtes-vous point fait de mal, Mireille? — Non, dit-elle; mais, comme un enfant qui pleure sans savoir pourquoi, j'ai quelque chose qui me tourmente. Mon cœur en bout, mon front en rêve, et le sang de mon corps ne peut rester calme. — Peut-être est-ce la peur que votre mère ne vous gronde pour avoir mis trop de temps à la feuille? — Oh! non, autre peine me tient... Mais, pourquoi me taire davantage? Vincent, Vincent, veux-tu le savoir? je t'aime! — Vous, vous, Mireille, vous dites que vous m'aimez! balbutie éperdu l'enfant de maître Ambroise. Est-ce pour vous jouer de mon cœur? — Que Dieu jamais ne m'*emparadise*, s'il est mensonge en mes paroles! reprend l'ardente et naïve enfant; mais si par cruauté tu ne veux pas de moi, ce sera moi, malade de tristesse, qu'à tes pieds tu verras se consumer. — Oh! ne parlez plus ainsi, Mireille. De moi jusqu'à vous il y a un labyrinthe; vous êtes la reine du *mas* des Micocoules, et moi, pauvre vannier, un batteur de campagne! »

« Eh! que m'importe que mon bien-aimé soit un baron ou un vannier, pourvu qu'il me plaise à moi? répondit-elle vite et tout en feu comme une lieuse de gerbes. Mais si tu veux que la langueur ne mine mon sang, dans tes haillons, pourquoi donc, ô Vincent, m'apparais-tu si beau?

« Devant la vierge ravissante, lui resta interdit, comme du haut des nues tombe peu à peu un oiseau fasciné. — Tu es donc magicienne, dit-il ensuite brusquement, pour que ta vue me dompte ainsi, pour que ta voix me monte à la tête et me rende insensé tel qu'un homme pris de vin?

« Ne vois-tu pas que ton embrassement a mis le feu dans mes pensées? car, tiens! si tu veux le savoir, dussé-je, pauvre porteur de falourdes, te servir de risée, je t'aime aussi, je t'aime, Mireille! je t'aime de tant d'amour que je te dévorerais!

« Je t'aime au point que si tes lèvres disaient : Je veux la chèvre d'or, la chèvre que nul mortel ne paît ni ne trait, qui, sous le roc de Bau-Manière, lèche la mousse des rochers, ou je me perdrais dans les carrières, ou tu me verrais ramener la chèvre au poil roux!

« Je t'aime, ô jeune fille enchanteresse, au point que si tu disais : Je veux une étoile! il n'est traversée de mer, ni bois, ni torrent fou; il n'est ni bourreau, ni feu, ni fer, qui m'arrêtât! Au bout des pics, touchant le ciel, j'irais la prendre, et dimanche tu l'aurais appendue à ton cou!

« Mais, ô la plus belle, plus je te contemple, plus, hélas! je m'éblouis!... Je vis un figuier, une fois, dans mon chemin, cramponné à la roche nue contre la grotte de Vaucluse, si maigre, hélas! qu'aux lézards gris donnerait plus d'ombre une touffe de jasmin.

« Vers ses racines, une fois par an, vient clapoter l'onde voisine, et l'arbuste aride, à l'ardente fontaine qui monte à lui pour le désaltérer, autant qu'il veut se met à boire... Toute l'année cela lui suffit pour vivre. Comme la pierre à la bague, à moi cela s'applique.

« Car je suis, Mireille, le figuier, et toi la fontaine et la fraîcheur! Et plût au ciel, moi pauvret! plût au ciel, une fois l'an, que je pusse à genoux, comme à présent, me soleiller aux rayons de ton visage, et surtout que je pusse encore t'effleurer les doigts d'un baiser tremblant! »

« Mireille, palpitante d'amour, l'écoutait... Mais lui la prend éperdu, éperdue l'attire contre sa poitrine forte... « Mireille! cria tout à coup dans l'allée une voix de vieille femme, les vers à soie, à midi, ne mangeront donc rien? »

« Dans un pin, en grande animation, une volée de passereaux qui s'ébat remplit quelquefois d'un gai ramage la soirée qui fraîchit; mais d'un glaneur qui les guette, si tout d'un coup tombe la pierre, de toutes parts effrayés ils s'enfuient dans le bois.

« Troublé d'émoi, ainsi fuit par la lande le couple amoureux. Elle, devers le *mas,* sans dire mot, part à la hâte, sa feuillée sur la tête... Lui, immobile comme un songe-creux, la regarde courir au loin dans la friche. »

Après ce début si gracieux, il y a malheureusement des changemens de ton qui compromettent l'harmonie de l'ensemble. La scène où les jeunes filles, occupées à dépouiller les cocons, se confient leurs rêves et bâtissent de merveilleux châteaux en Espagne, nous transporte bien loin de la poésie populaire. On dirait une fantaisie composée pour un autre objet, et que l'auteur a placée bon gré, mal gré, dans son œuvre. J'imagine que M. Mistral avait écrit une étude d'après les poèmes du moyen âge, et qu'il n'a pas voulu la perdre. Ses paysannes des *mas,* Yseult, Aralaïs, Violane, s'expriment comme les princesses des Baux, comme les héroïnes de Bernard de Ventadour et de Raimbaud de Vaqueiras dans les cours d'amour du XIIe siècle. S'il n'y avait là une jolie chanson populaire très habilement mise en œuvre, la chanson de Magali, toute cette partie serait à effacer ou à refaire. Un autre changement de ton et d'allures bien plus fâcheux encore, c'est l'introduction de l'épopée artificielle au milieu de ces franches peintures. Pourquoi M. Mistral accumule-t-il en maints endroits soit des légendes fabuleuses, soit des traditions historiques dont le moindre défaut est de

refroidir l'attention du lecteur? Parce qu'il veut absolument transformer son idylle en poème épique. Or, il a beau faire, son poème est une idylle, idylle parfois grandiose, grâce à la touche hardie de son pinceau; mais ce n'est pas, ce ne peut pas être une épopée, et chaque fois que l'auteur suit ces visées ambitieuses, c'est aux dépens de son œuvre. Rien de plus faux, par exemple, que le chant intitulé *la Sorcière*. Toute cette nécromancie grotesque au fond d'une caverne de la montagne semble une contrefaçon de la *Nuit de Walpurgis* dans le *Faust* de Goethe. Une telle fantasmagorie convient au Brocken du moyen âge; elle fait une étrange figure sur les monts lumineux de notre Provence. Que les superstitions mises en scène par M. Mistral existent encore en certains lieux, je le veux bien; ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que ces croyances ténébreuses ne sont pas rassemblées en un corps de doctrine, ne forment pas toute une religion occulte, comme dans le tableau de M. Mistral. Et si de pauvres insensés vont écouter avec confiance les clameurs d'une folle, jamais certainement, jamais la vive, la spirituelle Mireille n'a conduit Vincent chez la sorcière. L'érudit dans cet épisode a fait grand tort au poète; pour montrer qu'il connaissait toutes les superstitions anciennes ou nouvelles du pays de Nostradamus, l'auteur de *Miréio* a calomnié la gentille fermière du *mas* des Micocoules. En général, toutes les fois que M. Mistral oublie son inspiration familière pour demander soit à l'épopée antique, soit à l'épopée du moyen âge des procédés artificiels, le souffle épique l'abandonne. Quand il peint des choses réelles, des scènes vivantes, sans préoccupation de système, c'est là vraiment qu'il est épique. Débarrassons le poème des hors-d'œuvre qui ralentissent sa marche; trois ou quatre grandes scènes, au milieu de bien des chants inutiles, attestent la main d'un maître.

Ces grandes scènes, ce sont *les Prétendans*, *la Bataille*, surtout le chant intitulé *les Vieillards*. Trois riches pâtres de la Provence, émerveillés de la grâce de Mireille, viennent la demander en mariage. Le premier est le berger Alari, qui possède mille bêtes à laine, et qui, tous les ans, aux approches de mai, les conduit lui-même dans les Alpes. La peinture de ce riche troupeau, quand il descend des montagnes au mois d'octobre pour passer l'hiver dans la Crau, rappelle les dénombremens homériques. On voit que le poète est à l'aise dans ces rustiques tableaux. Il peint ce qu'il a vu; rien de convenu, rien d'artificiel; les vives paroles, les images toutes fraîches, toutes neuves, se pressent sur sa bouche,

Comme en hiver la neige au sommet des collines.

Le berger Alari est donc un des prétendans à la main de Mireille.

« Avec ses grands chiens blancs qui le suivaient dans les pâturages, les genoux boutonnés dans ses guêtres de peau, et l'air serein, et le front sage,... vous l'auriez cru le beau roi David, quand, vers le soir, au puits des aïeux, il allait, dans sa jeunesse, abreuver les troupeaux. » Ce roi David s'adresse lui-même à Mireille comme Jacob à Rébecca; mais que sont les richesses d'Alari, et son grand air, et sa dignité patriarcale auprès de l'amour de Vincent? « Un autre m'aime, je l'aime aussi, » répond la jeune fille, et d'un bond elle disparaît. Le grave berger s'en va lentement, dignement, ainsi qu'il était venu, plus lentement encore, hélas! et l'âme tout en peine « en pensant qu'une si belle fille avait tant d'amour pour un autre que lui. » Quelques jours après, un second prétendant arrive; c'est Véran, le gardien de cavales. Il vient du *Sambuc*, des grandes prairies de la Camargue, où il possède jusqu'à cent cavales blanches *épointant les hauts roseaux des marécages*. Quand elles partent comme l'éclair, on voit leurs crinières franches du ciseau flotter au-dessus de leur col comme l'écharpe d'une fée. Pour peindre ces fières cavales, l'auteur de *Miréio* a trouvé des couleurs que ne désavoueraient pas les maîtres de l'antique poésie. Comme elles aiment la mer, ces filles sauvages des prés salés! Après dix ans d'exil, on les voit souvent, s'écrie-t-il, d'un bond revêche et subit, jeter bas quiconque les monte, d'un galop dévorer vingt lieues de marécages, flairant le vent, et, revenues au lieu où elles naquirent, respirer à pleins poumons l'air libre et les émanations salées de la mer. Échappée sans doute du char de Neptune, cette race indomptée est encore teinte d'écume, et quand la mer mugit, quand les vaisseaux sombrent dans la tempête, elles répondent aux fureurs des vagues par des hennissemens de bonheur. Le gardien des cavales blanches n'est pas plus heureux auprès de Mireille que le berger des grands troupeaux. Le troisième réussira-t-il? C'est Ourrias, le toucheur de bœufs. Il vient des déserts de la Petite-Camargue, le pays des taureaux noirs.

« Aux grands soleils, sous les frimas, sous le battement des pluies diluviennes, là, seul avec ses vaches, Ourrias les paissait toute l'année. Né dans le troupeau, élevé avec les bœufs, des bœufs il avait la structure, et l'œil sauvage, et la noirceur, et l'air revêche, et l'âme dure. Un rondin à la main, le vêtement jeté par terre,

« Combien de fois, rude sevreur, des mamelles de leurs mères n'avait-il pas arraché, sevré les veaux, et sur la mère en courroux rompu de gourdins une brassée, jusqu'à ce qu'elle fuie l'orage de coups, hurlante, et retournant la tête entre les jeunes pins!

« Combien de bouvillons et de génisses, dans les ferrades camarguaises, n'avait-il pas renversés par les cornes! Aussi en gardait-il entre les sourcils une balafre pareille à la nuée que la foudre déchire. »

Après que le poète a dessiné de pied en cap ce sauvage amoureux, après qu'il a raconté la ferrade où le toucheur, luttant contre un taureau, eut le front labouré d'un coup de corne, il le conduit auprès de Mireille, monté sur sa cavale et son trident à la main. Ourrias a beau adoucir sa voix pour parler à Mireille; il y a trop de contrastes entre ce pâtre des taureaux noirs, taureau sauvage lui-même, et la blanche jeune fille du *mas* des Micocoules. Aussi, lorsque Mireille repousse la demande d'Ourrias, on voit bien que, dans sa pensée, elle prend plaisir à comparer le beau Vincent avec le dompteur de bœufs : elle rit, elle s'amuse, et une certaine joie railleuse fait vibrer ses paroles. L'imprudente! Ourrias a tout deviné; il a déjà vu le fils du vannier de Valabrègue errer autour des micocouliers; c'est lui qu'elle aime, il en est sûr, et malheur à Vincent, si Ourrias le rencontre sur sa route!

Cette rencontre de Vincent et d'Ourrias est encore un des tableaux où le poète se montre à nous dans tout l'éclat de sa force et de sa richesse. Ourrias, la honte au front et le sang dans les yeux, est reparti pour la Camargue; il pousse sa jument au galop, et, ruminant son affront, volontiers il eût cherché noise aux pierres de la Crau, volontiers de son trident il eût percé le soleil. Par le même sentier arrivait le beau Vincent, pieds nus, léger, et gai comme un lézard. Un rayon de bonheur illuminait sa loyale figure, car il songeait aux douces paroles que Mireille lui avait dites sous les mûriers. A sa vue, Ourrias est fou de rage, et il lui lance, sans épargner Mireille, d'effroyables injures. Vincent se redresse et riposte; ce n'est pas lui seulement, c'est Mireille qu'il veut venger. Les outrages, les provocations, se croisent avant la lutte, comme dans les duels d'Homère ou dans les combats des *Niebelungen*. Enfin Ourrias descend de cheval, et, pareils à deux taureaux, voilà le dompteur de bœufs et le tresseur d'osier qui se précipitent l'un sur l'autre. Quel choc! que de coups affreux! Pieds et poings, ongles et dents, tout frappe et déchire. Ourrias, plus fort, est encore exalté par la haine; Vincent, plus souple, est soutenu par l'amour de Mireille. C'est l'amour qui l'emporte; après maints coups donnés et reçus, le vannier, lancé à terre, se relève, ramasse ses forces, et, se jetant sur l'ennemi, lui porte un coup mortel en pleine poitrine. Le Camarguais chancelle, une sueur glacée inonde son visage, « et à grand bruit, tel qu'une tour, tombe le grand Ourrias au milieu de la lande! » Vainement se débat-il encore; le pied sur la poitrine du bouvier, Vincent est décidément vainqueur. — Va maintenant, dit-il, va-t'en cacher ton insolence et ta honte au milieu de tes taureaux! — Cela dit, il lâche la bête féroce, et le bouvier bondit et part. Va-t-il cacher sa honte? Non, une pensée infâme lui a traversé le cerveau, il

va ramasser son trident. Ce n'est plus un lutteur, c'est un assassin. Du triple fer de sa longue lance, il perce Vincent, qui tombe tout sanglant sur l'herbe, les yeux tournés vers le *mas* des Micocoules, dont les blanches murailles brillent là-bas derrière les arbres. « Ce soir, dit le meurtrier en partant au galop sur sa jument, ce soir, les loups de la Crau vont rire à pareil festin. » Et, galopant toujours, il arrive au bras du Rhône qui le sépare de la Camargue. Le soleil est tombé, la nuit est déjà noire. Il aperçoit une barque montée par trois pêcheurs : — Holà! ho! gens de la barque, en pont ou en cale, me passeriez-vous, moi et ma jument? — Viens vite, bon garnement, répond une voix moqueuse. — Ourrias s'assied sur la poupe, et la cavale, attachée par son licou, nage derrière la barque; mais à peine Ourrias est-il assis, que la barque s'affaisse et chancelle : les planches sont pourries, l'eau filtre de toutes parts. « Nous portons mauvais poids, » dit le pilote. D'où vient donc qu'il est si tranquille, ce pilote, au moment où la barque va sombrer, et quand Ourrias, éperdu, pâle comme un spectre, sent déjà la main de Dieu? D'où vient qu'il s'écrie : « Tu as tué quelqu'un, misérable! » et que ni lui ni ses compagnons ne s'inquiètent de vider l'eau de la barque, ou de gagner la rive au plus vite? C'est que ce n'est pas là un pilote ordinaire, ce ne sont pas des pêcheurs... Le poète s'est emparé hardiment d'une belle et sinistre légende des bords du Rhône. Pendant certaines nuits de l'année, selon la tradition populaire, les âmes des noyés reviennent sur la rive, et des deux côtés du fleuve on voit se dérouler la procession des morts. Ils reviennent pour chercher la trace du bien qu'ils ont fait dans la vie; toute action vertueuse accomplie par eux sur la terre devient une fleur dans leurs mains, et lorsque la gerbe est assez forte, elle s'envole comme si elle avait des ailes, et les emporte au paradis. Quant aux âmes qui chercheraient en vain de pareils souvenirs, elles retombent ensevelies dans les vagues et y rouleront éternellement. Or, pendant que la procession s'agite, les lutins, les esprits nocturnes, sautant, dansant, prenant maintes formes, se mêlent familièrement à l'assemblée lugubre. Les pêcheurs qui ont recueilli Ourrias sont des lutins de la nuit; insensibles aux cris du dompteur de bœufs, ils lui expliquent la cérémonie, ils lui montrent groupes par groupes les âmes des noyés cherchant les fleurs libératrices, et chaque mot de cette explication redouble les angoisses du meurtrier. Puis la barque s'engloutit, Ourrias roule au fond du fleuve, et les lutins s'envolent.

Tout ce tableau est tracé de main de maître. La rencontre d'Ourrias et de Vincent, le contraste de ces deux hommes opposés ainsi seul à seul dans l'immense solitude des plaines pierreuses, le combat, le crime du bouvier, sa course effrénée dans la Crau, son arri-

vée aux bords du Rhône, cette barque submergée au milieu de terreurs mystérieuses, tout cela est du plus grand effet. Employé de cette façon, le merveilleux n'a rien d'artificiel; il se confond avec la réalité elle-même et semble la traduction extérieure de ce qui se passe au fond de la conscience. J'ai vu dans les Alpines de hardis laboureurs, anciens soldats et prêts à tout braver au soleil, qui tremblaient comme des enfans devant les superstitions de la nuit. A ces croyances qui troublent les plus forts, ajoutez chez le bouvier Ourrias les remords d'une âme criminelle, et ce récit fantastique n'a plus besoin de commentaire. Oui, Ourrias a vu les âmes des noyés sur la rive; pendant que les pêcheurs vidaient l'eau de la barque et faisaient force de rames, il les a vus causer avec les fantômes, et quand la barque a sombré, ce n'est pas seulement l'orage qui a causé la mort de l'assassin, c'est le poids de son crime qui l'a précipité dans le gouffre.

Il faut encore citer les vigoureuses pages où le peintre d'Alari, de Véran et d'Ourrias met en scène deux vieillards, le père de Mireille et le père de Vincent. Voyez quelle simplicité et quelle grandeur! Vincent est guéri de sa blessure, mais il va mourir d'amour s'il n'obtient pas la main de Mireille. Le pauvre vieux vannier de Valabrègue, maître Ambroise, se décide, non sans peine, à présenter sa demande au riche fermier Ramon. « Maître, dit le vieillard, conseillez-moi. Mon fils, qui jamais avant ce jour ne m'avait causé de chagrin, aime jusqu'à en mourir la fille d'un riche tenancier. Vainement ai-je essayé de détourner son esprit de ces pensées folles, il ne veut rien entendre. Dites-moi donc si avec mes haillons je dois aller demander la fille ou laisser mourir mon fils. » Maître Ramon ne voit là que la rébellion de l'enfant; patriarche austère, ou plutôt semblable au *paterfamilias* antique, il s'indigne de voir l'autorité paternelle méconnue. « Un père est un père, ses volontés doivent être faites. Ah! si de mon temps un fils eût résisté à son père! Dieu nous en garde! il l'eût tué peut-être. — Tuez-moi donc, s'écrie Mireille, enfiévrée et blême. C'est moi que Vincent aime, et, devant Dieu et Notre-Dame, nul n'aura mon âme que lui! » A ces mots, il se fait un silence de mort. Puis les reproches et les malédictions éclatent : fille insensée! coureuse! bohémienne! Pourquoi a-t-elle repoussé le riche berger Alari, le riche Véran et ses cent cavales blanches, le riche Ourrias et ses troupeaux de bœufs? Pour épouser un vagabond! Sa mère veut la chasser, son père jure de la soumettre au joug et profère des menaces horribles; puis, tout à coup se tournant vers le vieux vannier :

« — Qui m'assure, malédiction! reprend le vieillard bègue de colère; Am-

broise, qui m'assure que vous, vous, maître Ambroise, n'ayez point, avec votre gredin, machiné dans votre hutte ce rapt infâme? » L'indignation souleva chez celui-ci la vigueur d'autrefois.

« — Malheur de Dieu! s'écria-t-il soudain, si nous avons la fortune basse, en ce jour apprenez de moi que nous portons le cœur haut! Que je sache encore, elle n'est point vice, la pauvreté, ni souillure! J'ai quarante ans de bon service, de service à l'armée, au son des canons rauques.

« A peine maniais-je une gaffe, je suis parti de Valabrègue, mousse de vaisseau. Perdu sur les plaines de la mer, de la mer tempêtueuse ou limpide, j'ai vu l'empire de Mélinde, j'ai hanté l'Inde avec Suffren, et j'ai eu des jours plus amers que la mer!

« Soldat aussi des grandes guerres, j'ai parcouru tout l'univers avec ce haut guerrier qui monta du midi, et promena sa main destructive de l'Espagne aux steppes russes. Et tel qu'un arbre de poires sauvages, au bruit de ses tambours tremblait le monde secoué!

« Et dans l'horreur des abordages, et dans l'angoisse des naufrages, les riches, malgré tout, n'ont jamais fait ma part! Et moi, enfant du pauvre, moi qui n'avais dans ma patrie pas un coin de terre où planter le soc, pour elle quarante ans j'ai harassé ma chair!

« Et nous couchions à la gelée blanche, et ne mangions que du pain de chien, et, jaloux de mourir, nous courions au carnage pour défendre le nom de France! Mais de cela nul n'a souvenir!...

« ...Le vieux grondeur rembarre ainsi maître Ambroise : — Et moi aussi j'ai entendu l'horrible tonnerre des bombes emplir la vallée des Toulonnais; d'Arcole j'ai vu le pont qui tombe, et les sables d'Égypte tout trempés de sang vivant.

« Mais au retour de ces guerres, à fouir, à bouleverser le sol, nous nous mîmes comme des hommes, de pied et d'ongles, au point de nous sécher la moelle. La journée s'entamait avant l'aube, et la lune des soirées nous a vus plus d'une fois ployés sur la houe.

« On dit : La terre est généreuse!... Mais, telle qu'un arbre d'avelines, à qui ne la frappe à grands coups, elle ne donne rien. Et si l'on comptait pas à pas les mottes de terre de cette aisance que mon travail m'a conquise, on compterait les gouttes de sueur qui ont ruisselé de mon front!

« Sainte Anne d'Apt! et il faut se taire! J'aurai donc, comme un satyre, ahané sans relâche aux travaux des champs, et mangé mes criblures, pour qu'en ma maison entre l'abondance, pour l'augmenter sans cesse, pour me mettre à l'honneur du monde; puis je donnerai ma fille à un gueux couchant aux meules!

« Allez au tonnerre de Dieu! Garde ton chien, je garde mon cygne. — Tel fut du maître le rude parler. L'autre vieillard, se levant de table, prit son manteau et son bâton, et n'ajouta que deux paroles : — Adieu! quelque jour n'ayez point de regrets!... »

Après ces violentes péripéties du drame rustique, les chants qui suivent seraient beaux encore, s'ils n'étaient point si longuement développés. « Qui tiendra la forte lionne quand, de retour en son

antre, elle ne voit plus son lionceau? Hurlante soudain, légère et efflanquée, sur les montagnes barbaresques elle court... Un chasseur maure, dans les genêts épineux, le lui emporte au grand galop. Qui vous tiendra, filles amoureuses?... » Mireille a quitté le toit paternel, et elle n'y reviendra plus. Sa fuite à travers la Crau est un tableau très poétique; pourquoi l'auteur s'amuse-t-il trop aux détails? Pourquoi ces descriptions sans fin qui ralentissent l'action? Il faut en dire autant de la peinture de la ferme après le départ de Mireille, et aussi du tableau de la Camargue, de l'arrivée de la fugitive au village des Saintes-Maries, de l'apparition des saintes, et surtout de cette conférence singulière où Marie-Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé, ordinairement plus secourables, exposent à la jeune fille mourante toutes les antiquités chrétiennes de la Provence. On retrouve ici les prétentions épiques dont je parlais tout à l'heure. Il est évident que le poète introduit de vive force dans son idylle les solennelles machines de l'épopée; or, comme le ciel et l'enfer doivent jouer un rôle dans l'épopée, les incantations de la sorcière au fond des cavernes des Alpines sont destinées à représenter l'enfer, de même que l'apparition des saintes et leur sermon historique représentent les splendeurs du paradis. Voilà le sens de cette érudition d'apparat et le but de ces fastidieux hors-d'œuvre. Assurément l'agonie de la jeune fille au milieu des regrets du père, des embrassemens de la mère et du désespoir de Vincent, l'extase et la mort de Mireille, emportée au ciel par les saintes, toutes ces peintures si vraies, si touchantes, produiraient une émotion bien autrement profonde, si dans l'intervalle qui sépare les scènes dramatiques de la ferme et la scène finale des Saintes-Maries, l'inspiration artificielle de la fausse épopée n'altérait la franche beauté du poème agreste.

Que reste-t-il donc des douze chants de *Miréio?* Une idylle vraiment originale, des tableaux pleins de vie, au début une suave églogue, une peinture exquise de l'amour ardent et ingénu, puis de grandes figures de pâtres, de fermiers, de vieillards, les scènes de l'existence rustique, c'est-à-dire les sentimens primitifs de l'homme, reproduites avec une majesté simple et comme par un chantre des anciens âges, une œuvre enfin qui, réduite de moitié, serait peut-être un modèle de poésie saine et robuste au milieu de tant d'imaginations efféminées. Ne comparons pas M. Frédéric Mistral à Homère, comme l'ont fait d'imprudens et peut-être de faux amis; n'allons pas non plus lui sacrifier les grands poètes de la société moderne, un Klopstock, un Goethe, un Schiller, un Chateaubriand, un Byron, sans parler de ceux qui vivent encore; pour remplacer ces chantres de l'âme qui ont exprimé nos doutes et nos prières, qui ont donné une voix écla-

tante aux aspirations de nos cœurs ou consolé nos angoisses, le récit des aventures de Mireille serait une ressource médiocre. Puisque le poème de M. Mistral a résisté à ces accablans éloges, il renferme en lui une force incontestable. Aimons cette force dans le cadre où le poète la déploie; aimons cette inspiration franche, ces richesses naïves, ce sentiment simple et profond des passions primordiales du cœur de l'homme, ce don de saisir et de peindre les aspects multiples de la nature; aimons toutes ces choses, et félicitons la Provence. Je parcourais dernièrement le pays qu'a illustré l'auteur de *Miréio*. Sur la montagne des Baux, sur les hauteurs de Saint-Gabriel, j'embrassais ce vaste horizon qui est le théâtre même de cette idylle grandiose : d'un côté, la riche plaine d'Avignon à Saint-Rémy, les *mas* répandus dans la campagne, les fermes entourées d'ormeaux et de micocouliers; au bas de l'autre versant, Arles, Montmajour, la Crau, la Camargue, et dans le fond les lignes bleues de la mer. Je pouvais suivre des yeux le chemin que Vincent avait pris si souvent, de Valabrègue au pied des petites Alpes; vers le delta du Rhône, j'apercevais les chevaux sauvages, les taureaux à robe noire, et je devinais au milieu d'eux le gardien Véran et Ourrias le toucheur; ce berger pensif dont j'ai rencontré l'immense troupeau sur la montagne, n'est-ce pas le fier Alari? Mireille elle-même, je l'ai rencontrée peut-être, car toutes ces figures sont vivantes, et désormais, pour qui aura lu *Miréio,* elles peupleront la vallée. Je voyais aussi ces plantes, ces arbres, ces animaux, qui donnent au paysage une physionomie reconnaissable, et que l'artiste a marqués d'un trait sûr, les figuiers, les oliviers, les bois de pins, les chênes verts aux branches noueuses, la terre qui fume sous le soleil, les fleurs des rochers chargées de senteurs étranges, et les macreuses lustrées, les flamans aux ailes de feu, saluant le soir les derniers rayons du couchant. Certes j'avais admiré bien des fois cette contrée des Alpines; combien elle m'a paru plus belle depuis qu'un poète lui est né!

J'aurais voulu seulement (c'est là le principal reproche que j'adresse à M. Mistral), j'aurais voulu que ce poète, en s'inspirant si bien de la nature du midi, songeât davantage aux hommes qui sont le sujet de ses peintures. Dès la seconde strophe du poème, il promet, il se glorifie de ne chanter que pour les pâtres et pour les gens des *mas*,

Car cantan que pèr vautre, o pastre e gènt di mas!

Cette promesse, on le sait en Provence, M. Mistral ne l'a pas tenue. Il n'écrit pas pour les pâtres, mais pour les artistes. En traçant les portraits de Mireille et de Vincent, d'Alari et d'Ourrias, il n'a pas

cherché à être lu un jour par les habitans des Alpines; il a songé à l'étonnement que nous causerait la nouveauté hardie de ses images. Je ne puis en douter lorsque je compare le texte provençal et la traduction française, que le poète lui-même a pris grand soin de publier en regard; je citerais maints endroits où le texte primitif a dû être modifié après coup, afin que la traduction fît meilleure figure. Cette traduction, si étrange qu'elle paraisse à première vue, a été composée avec beaucoup d'art, pour frapper un public de lettrés; l'étrangeté même n'y nuit pas, et c'est ainsi qu'en lisant une version littérale de quelque poème allemand ou anglais, nous sommes tentés de croire que les brusqueries de la forme, les tours forcés et bizarres, attestent la vigueur du texte original. Bref, étrange ou non, la traduction a vivement saisi les critiques; le texte provençal n'est pas toujours compris, je ne dis pas des gens du peuple, je dis des hommes même les plus habiles à manier ce langage. Voilà pourquoi le succès de *Mirèio*, au lieu d'être signalé à Paris par la Provence, a été, non pas imposé assurément, mais recommandé à la Provence par les suffrages de Paris. N'était-ce pas le résultat contraire qu'aurait dû ambitionner le jeune poète?

Voyez en effet quelle situation fausse! Il écrit en provençal pour des lecteurs qui n'entendent point le provençal; quant au peuple des champs et des montagnes, en supposant même qu'il ne fût pas souvent arrêté par tel mot tiré d'un vieux livre, par telle locution empruntée à un autre dialecte, il n'apprécierait qu'à demi des beautés de composition et de style destinées surtout à un public savant. La logique exigerait que M. Mistral, sans cesser d'étudier cette nature du midi, qu'il sent d'une façon si neuve, confiât ses impressions à la langue de Victor Hugo et de Lamartine. Ainsi a fait Brizeux : il a donné à ses paysans des chansons en langue celtique, et quand il a voulu consacrer un poème aux mœurs populaires de la Bretagne, quand il s'est adressé aux Français, c'est en français qu'il a écrit son poème. Pour justifier la contradiction que je signale (et l'on voit bien qu'il l'a sentie lui-même), M. Mistral imagine une singulière excuse : s'il n'écrit pas en français un poème destiné cependant aux classes élevées de la France, c'est que la langue française est pauvre, plate, stérile, gourmée, empesée... Voici, en un mot, tout un réquisitoire dont il faut citer au moins quelques lignes : « Ceux qui n'ont pas vécu dans le midi, et surtout au milieu de nos populations rurales, ne peuvent se faire une idée de l'incompatibilité, de l'insuffisance, de la pauvreté de la langue du nord vis-à-vis des mœurs, des besoins et de l'organisation des méridionaux. La langue française, transplantée en Provence, fait l'effet de la défroque d'un dandy parisien adaptée aux robustes

épaules d'un moissonneur bronzé par le soleil. Née sous un climat pluvieux, gourmée, empesée à l'étiquette des cours, façonnée avant tout à l'usage des classes élevées, cette langue est naturellement, et le sera toujours, antipathique aux libres allures, au caractère bouillant, aux mœurs agrestes, à la parole vive et imagée des Provençaux. Comme elle est plus factice, plus conventionnelle que toute autre, plus que toute autre aussi elle convient aux sciences, à la philosophie, à la politique, et aux besoins nouveaux d'une civilisation raffinée... Il est une foule de choses, et ce sont les plus humaines, les plus usuelles de la vie, que la poésie française ne peut rendre qu'avec des périphrases et des circonlocutions infinies... Un grand nombre d'expressions, de tournures et d'idées, poétiques et harmonieuses en provençal, traduites en français, tombent à plat. » Je m'apprêtais à réfuter cette invective, quand je me suis rappelé les beaux vers qu'on va lire. Un poète de notre pays jette l'injure à notre langue, laissons répondre un poète. Sous la forme didactique, où se reconnaît l'écrivain du XVIIIe siècle, vous trouverez des élans de style et de pensée qui révèlent le précurseur de notre poésie moderne.

O langue des Français! Est-il vrai que ton sort
Est de ramper toujours, et que toi seule as tort
Ou si d'un faible esprit l'indocile paresse
Veut rejeter sur toi sa honte et sa faiblesse?
Il n'est sot traducteur de sa richesse enflé,
Sot auteur d'un poème ou d'un discours sifflé,
Ou d'un recueil ombré de chansons à la glace,
Qui ne vous avertisse, en sa fière préface,
Que, si son style épais vous fatigue d'abord,
Si sa prose vous pèse et bientôt vous endort,
Si son vers est gêné, sans feu, sans harmonie,
Il n'en est point coupable : — il n'est pas sans génie,
Il a tous les talens qui font les grands succès;
Mais enfin, malgré lui, ce langage français,
Si faible en ses couleurs, si froid et si timide,
L'a contraint d'être lourd, gauche, plat, insipide!

A-t-il jamais résisté, ce langage viril et souple, à des artistes dignes de ce nom? Bien loin de là, tous les grands maîtres l'ont marqué de leur empreinte.

Ne sait-il pas, se reposant sur eux,
Doux, rapide, abondant, magnifique, nerveux,
Creusant dans les détours de ces âmes profondes,
S'y teindre, s'y tremper de leurs couleurs fécondes?
Un rimeur voit partout un nuage, et jamais
D'un coup d'œil ferme et grand n'a saisi les objets.
La langue se refuse à ses demi-pensées,
De sang-froid, pas à pas, avec peine amassées.

Il se dépite alors, et, restant en chemin,
Il se plaint qu'elle échappe et glisse de sa main.
Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
Un langage imprévu, dans son âme produit,
Naît avec sa pensée, et l'embrasse et la suit;
Les images, les mots, que le génie inspire,
Où l'univers entier vit, se meut et respire,
Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
En foule à son cerveau se hâtent de courir.
D'eux-même ils vont chercher le nœud qui les rassemble,
Tout s'allie et se forme, et tout va naître ensemble.

L'Italie a la douceur du langage, l'Espagne la pompe et la fierté;

Et la Seine à la fois
De grâce et de fierté sut composer sa voix.
Mais ce langage, armé d'obstacles indociles,
Lutte, et ne veut plier que sous des mains habiles.
Est-ce un mal? Eh! plutôt rendons grâces aux dieux :
Un faux éclat long-temps ne peut tromper nos yeux.

Savez-vous qui a écrit ces vers et vengé ainsi la langue française? C'est un fils de la Grèce et de la beauté antique, un artiste qui connaissait bien les secrets de notre idiome, car il mettait sa joie à en varier les tours, à en assouplir les formes, et il a tiré de cet instrument, si riche déjà, des accords tout nouveaux. J'ai nommé le chantre de *l'Aveugle*, de *la Liberté*, du *Serment du jeu de Paume* et de *la Jeune captive*. André Chénier traduisait ici en poète la pensée d'un des maîtres de la prose. En 1761, un écrivain italien, M. Deodati de' Tovazzi, fit hommage à Voltaire d'une dissertation sur l'excellence de la langue italienne. L'auteur, avec cette emphase propre aux littératures épuisées, ne voyait qu'une langue dans le monde, et sacrifiait sans façon l'idiome de Corneille et de Bossuet, je ne dis pas à la langue de Dante et de Pétrarque, de Machiavel et de l'Arioste, mais à celle de Métastase et des académiciens *della Crusca*. Voltaire le remercia de son envoi, et dans une lettre, qui est un chef-d'œuvre d'esprit et de critique, il lui donna une excellente leçon de philologie. André Chénier, trente ans plus tard, pour répondre à d'impuissans écrivains, reprenait tous les argumens de Voltaire et les exprimait dans sa langue mélodieuse, montrant ainsi que la poésie novatrice, comme la prose consacrée, savait apprécier les merveilleuses ressources de notre langage. Or, depuis Voltaire et André Chénier, que de richesses nouvelles n'avons-nous pas acquises! quelles libertés fécondes! Combien de notes, j'allais dire combien d'octaves, ajoutées à notre clavier! Est-ce que les choses les plus simples, les détails les plus familiers de la vie

n'ont pas été élevés à la dignité poétique par des maîtres habiles? est-ce que le travail secret des âmes n'a pas éveillé des accens inconnus jusque-là? Le sentiment de Dieu et de la nature n'a-t-il pas inspiré des pages sans modèle? M. Mistral, qui sacrifie la langue d'Alfred de Musset, de Lamartine, de Victor Hugo, de George Sand, de Brizeux, au rustique idiome des Provencaux, fera bien de méditer la lettre de Voltaire à M. Deodati de' Tovazzi.

Nous avions commencé cette étude avec une sympathie sincère pour la poésie restaurée de la Provence, et nous voici amené à faire les objections les plus graves à l'un des chefs de cette poésie. C'est qu'il y a eu, dans le développement de la nouvelle école, une déviation manifeste. A l'heure où ce mouvement s'organisait, frappé du sentiment moral, des intentions modestes et d'autant plus fécondes de cette littérature populaire, nous encouragions cordialement M. Roumanille et ses amis. On avait bien voulu nous demander quelques pages où le caractère et le but de cette renaissance fussent clairement indiqués; dans l'introduction du recueil des *Provençales*, les éloges que nous donnions aux chantres de la vallée du Rhône étaient en même temps des avertissemens et des conseils. « Entreprise et conduite de cette façon, la renaissance de la poésie provençale, disions-nous, paraîtra digne d'un intérêt sérieux... Il est certains résultats acquis contre lesquels on réclamerait en vain : ni la civilisation moderne ni la langue française ne sont menacées par ce retour à des traditions particulières. Le culte de la famille ne nuit pas à l'amour de la cité; la petite patrie ne fait pas oublier la grande. » Or aujourd'hui la petite patrie fait un peu oublier la grande, et, pour glorifier le dialecte de quelques cantons, on traite avec dédain la langue de ce noble pays, illustré par tant de chefs-d'œuvre. Si je voulais mener jusqu'au bout la discussion à laquelle nous convie M. Mistral, je serais bien forcé de lui dire que le langage dont il se sert, très riche pour l'expression des choses simples, très approprié aux peintures populaires et rustiques, devient pauvre, stérile, plein de gaucherie et de sécheresse dès que la pensée s'élève; que, si les notes d'en bas sont graves et sonores, si celles du médium sont mélodieuses, les notes d'en haut, celles qui rendent les sublimes élans de l'esprit, qui enlèvent les âmes et percent les cieux, sont nulles ou peu s'en faut; que son récit des saintes Maries par exemple, et surtout le discours de saint Trophime, attestent en maints endroits cette insuffisance de la langue; que le poète enfin, pour se tirer d'embarras, a été obligé d'emprunter au français des tours, des mouvemens de phrase, et jusqu'à des expressions inconnues à ses lecteurs de Provence. Laissons là ces détails, auxquels M. Mistral lui-même m'a contraint de descendre; la grande

faute que je lui reproche, c'est la situation contradictoire où il s'est placé. Puisque sa mâle et ardente imagination lui dicte des œuvres trop hautes pour son populaire auditoire, puisqu'il s'adresse à un public de lettrés et d'artistes, qu'il se rappelle les paroles d'André Chénier. Sa langue, c'est celle de la France; qu'il lutte avec elle, qu'il la plie à ses pensées, qu'il la marque, s'il peut, de son empreinte, comme l'ont fait tous les poètes originaux. Il pourra donner alors toute sa mesure, et ses vrais juges pourront le juger.

Nous tiendrons le même langage à M. Théodore Aubanel. Ou bien le vigoureux poète du *Neuf Thermidor* et du *Massacre des Innocens* se préoccupera toujours de l'humble public à qui s'adresse la littérature provençale du XIXe siècle, ou bien, s'il vise plus haut, il écrira résolûment en français, afin d'éviter une situation fausse. M. Aubanel doit publier prochainement sous le titre d'*Amertumes* un recueil de pièces provençales qui contient toute une histoire de cœur. Nous avons lu quelques-unes de ces pages mouillées de larmes, et nous y avons remarqué un rare mélange de tendresse et de force. « Et toi, fier Aubanel, dit M. Mistral dans *Miréio*, toi qui des bois et des rivières cherches le sombre et le frais pour ton cœur consumé de rêves d'amour! » C'est ce poète passionné qui va se révéler dans les *Amertumes;* son recueil, espèce de *romancero* de la douleur, est composé de pièces distinctes et unies cependant par une chaîne invisible, si bien que toutes les phases de la passion s'y développent, comme les péripéties d'un drame. N'est-il pas évident, à première vue, qu'un tel poème s'adresse à des esprits cultivés? Ce ne sont ni les pâtres de la Camargue ni les fermiers des Alpines qui apprécieront ce *romancero*. M. Aubanel traduira sans doute son poème en français et ira chercher des lecteurs à Paris; mais ces lecteurs auront le droit de lui dire : « Pourquoi ne confiez-vous pas l'expression de ces plaintes touchantes à la langue de ceux qui doivent sympathiser avec vous? Vous avez l'enthousiasme de l'art, et vous convoitez la renommée littéraire; pourquoi donc une discrétion si timide au milieu de la hardiesse que révèlent vos chants? Cette pusillanimité vous sera funeste; peu compris dans votre province à cause de la nature de vos œuvres, vous ne le serez guère davantage au sein de la grande patrie, si vous vous obstinez à écrire dans un dialecte inconnu à l'est et à l'ouest, au nord et au centre de la France, et qui, même chez vous, est de jour en jour abandonné des hautes classes. Résignez-vous à chanter, sans traduction française, pour le peuple de vos campagnes, ou bien mesurez-vous courageusement avec la langue nationale. »

Quant à M. Joseph Roumanille, on ne peut que lui souhaiter une continuation de succès. La langue qu'il emploie, langue morte ou

condamnée à mourir pour les classes cultivées, est une langue vivante encore et qui vivra longtemps chez son rustique auditoire. Si l'auteur de *Miréio* est une imagination plus richement douée, si M. Aubanel déploie bien autrement de passion et de vigueur, le poète des *Crèches* n'a pas la moins bonne part. On nous assure que M. Roumanille n'éprouve aucune peine à proclamer la supériorité de ses émules; amoureux comme il l'est de l'idiome de ses chers paysans, il est heureux de voir cet idiome illustré par des œuvres brillantes. C'est lui qui a publié *Miréio*, et qui le premier, dans un cri de joie et de triomphe, a signalé l'œuvre de son ami comme l'épopée de la Provence moderne. Il annonce d'avance, avec la même cordialité, les recueils que prépare M. Théodore Aubanel. Nous lui conseillons cependant de ne pas imiter ses disciples d'autrefois, qu'il appelle aujourd'hui ses maîtres. Enfermé dans son humble domaine, il fera bien de ne pas chercher à en sortir; c'est la condition et le gage de son influence morale. — Il y a sept ans, je caractérisais ainsi ses premiers travaux : « Le témoignage d'une estime vraie, un précieux suffrage adressé à l'homme, voilà les récompenses que M. Roumanille préfère, après la vue même du bien qu'il a réussi à produire. Que les récompenses littéraires lui viennent un jour ou qu'elles lui fassent défaut, que Paris sache son nom ou l'ignore, il n'en sera ni plus ni moins dévoué à sa tâche. » M. Roumanille, nous l'espérons pour la Provence, restera fidèle à cette inspiration. Qu'il poursuive son apostolat populaire; que sa poésie sereine et riante continue de chanter les joies du travail, la grâce de la charité, les enchantemens de la nature; que ses peintures des mœurs agrestes, que ses satires sans fiel et ses figures comiques donnent encore de joyeuses leçons aux ouvriers de la ville et de la campagne : sa renommée, très modeste sans doute, sera solidement assise. Pendant bien des années, les paysans de la vallée du Rhône, récitant *la Jeune Fille aveugle* et *la Part de Dieu*, se rappelleront le fils du jardinier qui retrouva un matin la poésie provençale, si pure, si bienfaisante, à l'ombre des pommiers de Saint-Rémy.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

PROTESTANTISME MODERNE

ET

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

I. *Christianity and Mankind* (*le Christianisme et l'Humanité*), par C.-J. Bunsen, 7 vol. Londres 1854. — II. *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, par M. E. de Pressensé; t. I et II, Paris 1858.

Une remarquable transformation est en voie de s'opérer au sein du protestantisme : de plus en plus il sort des formules étroites où il s'était d'abord retranché pour mieux attaquer et se défendre. Nous sommes loin des jours où, par crainte de voir retomber les esprits dans les anciennes croyances, il se laissait aller à nier précisément tout ce qu'elles affirmaient et à pousser jusqu'au fatalisme son dogme de la grâce pour contredire plus fortement les œuvres méritoires des catholiques. Plus sûr de lui-même maintenant, il a scruté plus librement sa propre conscience, il s'est mieux pénétré de son propre caractère, et sans rien perdre de ses élémens religieux, il tend à faire entrer dans sa doctrine tout ce qu'il y a de plus élevé dans les conquêtes de la pensée.

En grande partie, c'est encore l'Allemagne qui a pris l'initiative de ce mouvement, la même Allemagne qui depuis plusieurs siècles joue un rôle si frappant dans l'histoire du monde civilisé. Les révolutions, les remaniemens des sociétés, les applications de tout genre ont été l'œuvre des autres nations; mais toutes les fois qu'un nouveau principe de vie est venu métamorphoser l'âme des hommes,

c'est elle qui a soufflé sur le monde ce nouvel esprit. Elle avait été la patrie de Luther, elle a été celle de Kant et de Schiller : l'Europe lui doit tout ce qu'il y a d'original dans sa poésie et dans sa philosophie moderne. Et maintenant sa nouvelle pensée religieuse semble aussi destinée à se propager; déjà elle a gagné l'Angleterre et la France, déjà même elle a commencé à porter des fruits dans le domaine des faits. Avec ses excès de logique, Calvin avait semé la division au camp de la réforme; avec des vues plus étendues et des instincts moins exclusifs, l'école allemande semble promettre de rapprocher les diverses sectes. C'est elle assurément qui a préparé le terrain sur lequel s'est fondée *l'Alliance évangélique*, association européenne qui date déjà de plusieurs années, et dont le but est d'unir dans une sorte de fédération toutes les communions évangéliques. En elle-même d'ailleurs, la nouvelle théologie est à plus d'un égard l'héritière de la philosophie et de l'érudition germaniques. Pour l'historien et le penseur aussi bien que pour l'homme de foi, les questions qu'elle a abordées, la science dont elle a fait preuve, sont du plus haut intérêt, et l'on s'étonne péniblement que tant d'idées aient été remuées à nos portes et même chez nous sans que personne s'en soit douté, sans que la France laïque ou catholique y ait pris aucune part, ne fût-ce que pour les combattre.

I.

Il faut le reconnaître toutefois : avant de pouvoir nous intéresser à cette nouvelle phase du protestantisme, nous avons à mettre de côté beaucoup d'anciens préjugés. Chose curieuse, depuis que nous sommes revenus à sentir l'importance des religions, presque tous nos écrivains se sont accordés à ne voir dans la réforme qu'une première explosion de la philosophie du XVIIIe siècle. Pour les uns, c'était l'invasion du rationalisme, qui devait tuer la foi après l'avoir desséchée; pour les autres, c'était un événement glorieux, parce que c'était la préface de 89. Bref, au lieu de juger sainement, au lieu de chercher à découvrir le mobile et la tendance qui distinguaient ce soulèvement moral de l'Allemagne, les prôneurs comme les dépréciateurs de la réforme se sont contentés d'y reconnaître leurs propres préoccupations, la vieille physionomie du parti français qu'ils étaient habitués à aimer ou à haïr. Cette erreur sans doute ne pouvait être entièrement évitée, car la pensée exprimée par Luther était pour la France une pensée étrangère, une conclusion qui ne sortait point de son passé à elle, et en pareil cas c'est une loi de nature que nous commençons toujours par être dupes de nos souvenirs personnels. Néanmoins une telle appréciation ne saurait soutenir l'exa-

men : la réforme n'a point été une simple ébauche de la révolution française, elle n'a point été le début du même libéralisme qui devait chez nous s'exprimer plus complétement par la déclaration des droits de l'homme.

Pour peu que l'on arrête ses regards sur l'histoire morale de l'Allemagne, on y découvre, depuis Luther jusqu'à Schelling et jusqu'à la théologie nouvelle, une série parfaitement régulière de faits qui tous sont clairement les incarnations successives d'une même tendance. Cette tendance tient-elle au génie natif de la race ou à son éducation chrétienne? Il n'importe. En tout cas, c'est un instinct qui ne meurt pas chez les Allemands, qui ne fait que changer de forme, et qui a été le principe de tout ce qu'ils ont pensé et accompli comme nation. Lessing rompant avec la littérature méthodique et calculée pour remettre en honneur l'inspiration naïve de Shakspeare, Schiller n'ayant confiance que dans les mouvemens involontaires du cœur et retrouvant la poésie du sentiment et de l'imagination, Kant posant en principe que la forme de nos idées n'est point déterminée par la nature des objets, mais par la constitution de notre propre esprit, Fichte déclarant que le *non-moi* est une pure création du *moi*, et que notre tâche ici-bas est de puiser en nous-mêmes un idéal conforme aux lois de notre être pour nous efforcer ensuite d'y conformer les faits, voilà les organes de l'esprit germanique. Et cet esprit est diamétralement le contraire de celui qui, avec une égale fixité, s'est traduit en France par une série non moins régulière d'événemens intellectuels. Que se passait-il chez nous? A l'époque de Louis XIV, les poètes cherchent à s'assurer la perfection en donnant beaucoup au jugement et en se défiant de l'inspiration; La Rochefoucauld se défie des instincts au point d'enseigner que la vanité et l'égoïsme sont les seuls sentimens naturels à l'homme. Au XVIIIe siècle, les philosophes font de la sensation l'unique source de nos idées, les théophilanthropes réduisent la religion à la *bienfaisance*; la France entière n'a foi qu'en la science, et croit que le secret de la sagesse est de savoir calculer ce qui produit les conséquences les plus avantageuses. De nos jours encore, rien n'est changé : la plupart de nos systèmes politiques ou socialistes visent à organiser la perfection en instituant partout les mécanismes, qu'ils croient de nature à tout faire marcher au mieux en dépit ou sans le concours des individus. Au fond de ces diverses doctrines, il est facile de reconnaître un même penchant qui donne un démenti perpétuel à la pensée allemande. La France veut dire que, pour obtenir le bonheur ou le talent poétique, il suffit de savoir et de vouloir; l'Allemagne veut dire que la volonté et la science ne servent de rien sans les dons du ciel et les dispositions involontaires. La France ne voit guère dans les fautes

des hommes qu'une preuve de sottise ou d'ignorance, et elle ambitionne surtout les connaissances qui peuvent donner l'art d'éviter les choses nuisibles; l'Allemagne voit plutôt dans nos erreurs la suggestion et l'effet d'un mauvais penchant, d'une affection perverse, et elle espère se rendre instinctivement infaillible en développant en elle les sympathies et les mobiles normaux qui ne sauraient égarer, parce qu'ils sont eux-mêmes en harmonie avec les lois divines de l'univers.

Ce sentiment, qui semble inhérent au caractère germanique, est bien en effet l'essence de la réforme. Elle n'était nullement la sœur de la renaissance; à l'avance, elle était une protestation de l'Allemagne contre le vieil esprit romain et païen que la renaissance allait faire prévaloir chez tous les peuples d'origine latine, et qui devait les pousser vers le raisonnement abstrait, le culte du bonheur et l'art du succès. Dans la sphère religieuse, le dogme du salut par la foi seule, et par la foi qui ne résulte que de la grâce et du renoncement à notre propre raison, venait assez clairement détrôner le calcul et la science, l'art d'arriver au ciel par la connaissance des œuvres pies et la volonté de les accomplir. On s'est laissé tromper par les mots de libre examen que les novateurs avaient inscrits sur leur bannière : ils réclamaient une liberté, et l'on a cru que leur mobile était l'amour de l'indépendance; mais au XVIe siècle le libre examen, comme on l'entendait, impliquait plutôt l'idée d'un devoir envers Dieu que celle d'un droit individuel. La pensée dominante des réformateurs était de soustraire le chrétien à la dictature du prêtre pour le placer directement sous l'autorité de la Bible. C'était pour Dieu lui-même, bâillonné par les conciles et la papauté, qu'ils revendiquaient la liberté de se faire entendre. Quant à garantir à chacun le droit de professer telle croyance qu'il lui plairait, et d'être athée ou socinien si sa raison l'y portait, ils étaient si loin d'y penser qu'en demandant le libre examen, ou autrement dit la Bible pour tous, ils avaient pleine confiance de fonder ainsi l'unité de croyance, le triomphe universel de la doctrine qu'ils regardaient eux-mêmes comme la seule interprétation véritable des Écritures. Cela est si vrai que tous ceux qui ont jugé Luther comme un apôtre de la liberté dans le sens du XVIIIe siècle se sont condamnés à ne rien comprendre à sa conduite, à moins de l'accuser à chaque instant d'inconséquence et d'hypocrisie. Pour s'expliquer comment le moine de Wittenberg avait pu refuser d'appuyer Hutten et les paysans qui se soulevaient pour briser le joug des seigneurs, ils ont été forcés de supposer qu'en cela il avait sacrifié ses principes à son intérêt, trahi sa conviction et sa cause, de peur de mettre contre lui les puissans du jour et de nuire ainsi au succès de sa

prédication religieuse. Luther en vérité n'avait pas besoin d'être inconséquent pour séparer sa cause de celle du parti politique. A proprement parler, il ne songeait pas plus à établir la justice dans le gouvernement des affaires humaines qu'à amener ici-bas le règne du bien-être. La morale qui n'a pour but qu'une répartition équitable du pouvoir et du bonheur, l'héroïsme qui ne se dévoue qu'à l'intérêt public, étaient à ses yeux de l'impiété et de l'idolâtrie au même titre que l'égoïsme. L'une et l'autre procèdent encore de cette partie de notre être qui ne reconnaît de bon que la jouissance, de mauvais que la souffrance, et cet esprit mondain était précisément le péché auquel il voulait arracher les âmes. Son idée fixe était d'enseigner que le bien et le mal ne résident pas dans les œuvres, mais dans l'état d'âme d'où proviennent les volontés, et que même la bienfaisance et l'adoration sont purement de l'irréligion quand elles nous sont dictées par l'amour de nous-mêmes. A la place de la morale utilitaire, comme à la place de la religion qui n'est qu'une tentative pour *propitier* le ciel, qui ne vise qu'aux bonnes œuvres, Luther voulait une religion qui reposât sur la repentance et la foi, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire qui eût sa source dans le sentiment de nos infirmités, et son complément dans la régénération de notre être.

Ce n'est pas à dire que la réforme ne portât point en elle l'affranchissement des esprits. A sa manière, Luther affirmait la responsabilité personnelle de chaque chrétien. En faisant dépendre le salut de la foi individuelle, et non plus de la soumission au *credo* du prêtre, en introduisant surtout dans le dogme ce qu'on lui a reproché comme son fatalisme, il donnait à la liberté une base inébranlable. Toujours est-il que si la théorie de la grâce involontaire préparait le respect de la conscience individuelle, ce n'était qu'indirectement et par contre-coup. En réalité, la question de la liberté n'était pas même posée à cette époque; les préoccupations du protestantisme naissant allaient d'un autre côté. Sa grande affaire était de rétablir dans la religion l'élément religieux et l'élément spirituel, qui, il faut le dire, n'existaient plus guère ni dans le monde ni au sanctuaire. On croyait aux reliques, aux madones, aux indulgences, aux pèlerinages; on croyait à l'intercession des saints et aux sacremens, à l'eau du baptême qui régénère et à l'absolution du prêtre qui efface les péchés; mais une religion qui se bornait là s'en tenait à peu près à croire que l'homme pouvait se suffire sans le secours d'en haut, que par lui-même et à son gré il était capable de satisfaire son désir d'aller au ciel, grâce à certains moyens miraculeux, qui sans doute remontaient primitivement à Dieu, mais qui pour le moment étaient à la disposition de tout le monde. Tout cela n'était

toujours qu'une manière de nous attribuer à nous-mêmes la souveraineté; ce n'était toujours qu'une satisfaction donnée à notre amour-propre, à cet instinct de révolte qui répugne à admettre qu'il existe pour nous un impossible, qui souffre à reconnaître au dehors de nous un pouvoir sans lequel nous ne pouvons rien, et qui de tout temps s'est efforcé d'échapper à ce pénible sentiment de notre dépendance en tâchant de découvrir des secrets magiques qui soumissent à notre volonté tout ce qu'elle pouvait désirer. N'est-ce donc point là le contraire même de l'instinct religieux? Autant qu'on peut le définir, le véritable instinct religieux est, avant tout, la conscience de nos impuissances et, par là même, le sentiment incessant de l'action divine. C'est une confession de notre propre faiblesse qui est en même temps un hommage rendu à l'omnipotence de Dieu; c'est la tendance à voir que rien ne peut s'accomplir en nous et hors de nous sans l'intervention d'une force supérieure qui n'est pas à nos ordres. Faire rentrer dans le christianisme ce sentiment de la suprématie divine, voilà l'œuvre qu'avait entreprise la réforme. Qu'on examine son dogme, on n'y trouvera qu'une pensée d'adoration : tout ce que l'homme est capable de faire n'a aucune valeur pour expier ses péchés; nul ne saurait être sanctifié que par une conversion que l'Esprit saint peut seul effectuer; le salut est un don tout gratuit de la miséricorde du Père, qui n'a pardonné qu'en vertu des mérites du Christ, et la foi qui étend sur nous cette miséricorde n'est elle-même qu'un effet de la grâce. — Rien de plus conséquent que ce système : par toutes ses parties, il répète que tout vient de Dieu, que tout ce qui vient de l'homme n'est rien. Comment a-t-on pu reprocher à la réforme son rationalisme ou lui en faire un mérite? J'avoue n'y rien comprendre. Ce que je vois au contraire, c'est que la doctrine protestante était une théorie toute mystique, une théorie qui mettait partout le miracle, qui ne comptait pour le salut que sur une conversion miraculeuse, qui enseignait que nul n'était chrétien avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, qui rend impeccable.

Et de fait c'est par ses excès de mysticisme et de spiritualisme que la réforme a provoqué les réactions qui ont menacé d'arrêter son développement. A force de craindre que les esprits ne revinssent à considérer le christianisme comme un simple code de devoir humain, à force de s'exalter à les convaincre que la religion est le rapport de l'âme avec Dieu et que le règne intérieur de l'amour de Dieu constitue seul la sainteté, le spiritualisme avait fait trop bon marché de la moralité pratique; il s'était plu à en démontrer l'insuffisance au point de donner à supposer qu'elle était inutile. D'autre part, l'élément mystique n'était pas mieux resté dans ses limites lé-

gitimes. Emporté par le besoin de tout ramener à Dieu, Calvin était allé jusqu'à faire en quelque sorte de lui l'auteur du péché, jusqu'à attribuer à ses seuls décrets éternels la damnation des réprouvés aussi bien que le salut des saints. Pour grandir son pouvoir, il avait supprimé sa justice; pour rendre en quelque sorte la religion plus dévote, il lui avait même enlevé sa spiritualité, puisque l'état moral des individus n'entrait plus pour rien dans leur élection. En cela certainement, le calvinisme avait cessé d'être l'organe du sentiment religieux. Le sentiment religieux nous dit seulement que l'action divine est partout; mais Calvin avait ajouté que partout *il n'y a pas autre chose*, que partout la volonté de l'homme est sans action aucune sur sa destinée spirituelle, et cette négation-là ne provenait chez lui que d'une logique exclusive et excessive.

Le rationalisme du XVIIIe siècle a été la Némésis de ces exagérations. En Angleterre, la réaction fut surtout dans le sens de la morale pratique; l'idéal de la sainteté spirituelle faillit s'éclipser derrière la préoccupation du bien public. En Allemagne, ce fut plutôt le culte de l'esprit humain qui menaça de remplacer l'adoration du Créateur. L'église y fut largement complice de la philosophie qui devait aboutir à présenter la religion comme une simple création des facultés naturelles de l'homme. Je ferai toutefois une remarque importante : c'est qu'en Allemagne le rationalisme même est resté fidèle à cet esprit germanique dont je parlais plus haut. Tout en glorifiant la raison, il n'a jamais glorifié ce que la France a toujours entendu par ce mot, je veux dire l'intelligence qui juge et conclut d'après les faits visibles. Loin de mettre sa confiance dans cette raison que nous avons naïvement définie comme la faculté de voir les réalités telles qu'elles sont, il partait plus ou moins de l'idée que hors de nous-mêmes il nous est impossible de rien connaître; loin de continuer cette vieille thèse que tout égarement vient du sentiment, et que la science des choses et de leurs conséquences doit être notre guide unique, il n'était au fond qu'un spiritualisme immodéré, une foi sans borne au *moi* humain. Il était anti-religieux, parce qu'il ne faisait rien remonter à Dieu; mais, autant que Luther, il tournait toute son attention vers les forces invisibles qui opèrent en nous. Son dernier mot a été d'enlever toute vérité objective à l'histoire religieuse, de déclarer que les événemens de l'Écriture ne s'étaient passés que dans l'esprit humain, que le christianisme n'était qu'un idéal et une tradition enfantés par nos aspirations, et qui à la longue s'étaient pris eux-mêmes pour un fait historique.

Toujours est-il que c'était là une nouvelle exagération, et à son tour elle a provoqué une réaction. En posant l'homme comme une

sorte de dieu dont toute la destinée découlait de sa seule activité propre, en revendiquant pour lui l'honneur d'avoir créé pour ainsi dire la création et le Créateur, ou en tout cas d'être l'incarnation du *moi* universel et absolu dont l'univers n'était que la pensée, le rationalisme s'était livré pieds et poings liés aux attaques des sentimens irrésistibles qu'il heurtait de front. Aussi tout ce qui s'en était glissé dans la théologie n'a-t-il servi qu'à réveiller l'instinct religieux au sein du protestantisme. Je parle seulement ici du mouvement qui s'est produit dans les doctrines : ce fut de 1820 à 1830 qu'il prit naissance en Allemagne. Préparé par Schleiermacher, il acheva de se caractériser sous l'influence de Neander, Tholuck, Dörner, Hengstenberg, Ullman, etc., et c'était bien là un progrès réel, en ce sens que toute la pensée religieuse des premiers réformateurs était rentrée dans le dogme, et que d'un autre côté la théologie *nouvelle*, — c'est le nom qu'on lui donne, — savait mieux que le protestantisme primitif reporter à Dieu toute gloire sans enlever à l'homme toute responsabilité. Du même coup, elle s'était purgée du rationalisme en tant qu'il commet l'erreur de méconnaître que la souveraineté n'appartient pas à l'homme, et elle s'était mise à l'abri de ses objections en tant qu'il soutient légitimement ce que la conscience et la raison attestent.

« La *théologie nouvelle*, disait le professeur Dörner dans une communication adressée à *l'Alliance évangélique*, a laissé derrière elle à la fois le vieux supranaturalisme et le vieux rationalisme. Elle ne veut pas faire de l'esprit humain la source de la vérité : elle sait que la créature empreinte de péché n'est pas la vérité et n'a pas en elle-même la vérité; mais elle sait aussi que la créature formée à l'image de Dieu demande la vérité et ne peut vivre sans elle. Cette aspiration intellectuelle implantée de Dieu, et qu'il ne renie pas, rend l'âme capable de reconnaître ce dont elle a besoin : c'est l'attraction du Père qui amène au Fils. » En d'autres termes, toute vérité est une révélation de Dieu, toute sainteté est un résultat de la grâce; mais si la raison est incapable de concevoir la vérité, elle est capable de l'embrasser; si la grâce seule peut transformer l'homme, elle doit être acceptée par sa volonté, et c'est seulement par la foi personnelle, par le libre acquiescement à la vérité et la libre acceptation de la grâce que s'accomplit en nous le salut.

Je ne tenterai pas de définir plus complétement la théologie nouvelle; d'ailleurs il est à peine possible de la renfermer dans une formule unique, car elle n'est point une confession de foi arrêtée, elle est plutôt une tendance qui se produit sous des formes variables chez les divers individus. Ce qu'elle a d'essentiel, nous pouvons nous en faire une idée d'après deux ouvrages récens, dont

l'un a été écrit en anglais par l'un des hommes les plus célèbres de l'Allemagne, M. Bunsen, et dont l'autre a pour auteur un jeune et savant protestant français, M. Edmond de Pressensé, qui a reçu une partie de son éducation en Allemagne.

L'œuvre de M. de Pressensé est une *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*. Il n'en a paru encore que deux volumes, qui nous conduisent à la fin du Ier siècle; mais au point de vue où je voudrais me placer, ce début suffit pour nous révéler entièrement la pensée de l'auteur. Quoique M. de Pressensé soit orthodoxe dans le sens protestant, il n'en a pas moins une pente individuelle assez marquée, et il est même pasteur d'une congrégation qui, sans rompre avec l'église évangélique de Paris, s'est constituée sur des bases particulières. Entre lui et M. Bunsen il existe de profondes différences, différences de vues et de tempérament. Ils sont presque aussi éloignés l'un de l'autre que la France l'est de l'Allemagne. Pourtant ils offrent aussi de fortes analogies, et elles sont d'autant plus importantes qu'elles représentent justement l'esprit moderne du protestantisme.

A comparer les deux écrivains, ce qui frappe de prime-abord, c'est que la théologie nouvelle n'est pas uniquement plus philosophique que le protestantisme primitif. On voit qu'elle fait en même temps un pas de plus dans la direction que la réforme a suivie dès le principe. La réforme avait été un effort pour spiritualiser le christianisme, la théologie nouvelle le spiritualise encore davantage. A l'égard des sacremens, Luther s'était arrêté à mi-chemin, et les calvinistes eux-mêmes, dans leurs idées sur le baptême et sur l'observation du dimanche, ne s'étaient pas complétement séparés de la théorie catholique qui rattache en partie le salut à certaines conditions matérielles, à certaines formalités extérieures. L'école moderne fait littéralement de l'âme le seul théâtre du christianisme. La communion et le baptême ne sont pour elle que de purs symboles : on n'est chrétien qu'à la condition d'être délivré du mauvais esprit et d'avoir l'âme tournée vers Dieu par le Christ. D'un autre côté, le rôle de l'incarnation et de la rédemption, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus spécial dans la religion chrétienne, est plus agrandi que jamais. « Le difficile, disait un archevêque anglais, Leighton, ce n'est point de convaincre les hommes de la nécessité d'un changement de conduite, ni même d'un changement de principes; c'est de les amener à reconnaître la rédemption par un Sauveur et la nécessité d'un tel médiateur surnaturel. » La difficulté est si grande en effet que le catholicisme pratique et courant du XVIe siècle avait à peu près supprimé la rédemption. Du moins il en avait fait, non plus une influence de tous les momens, mais un événement tout à fait accompli :

depuis la mort du Christ, la colère divine était apaisée; tout ce que l'homme n'eût pu faire par lui-même avait été fait, et désormais le chrétien était à peu près placé dans les mêmes conditions où croyait être le païen : il s'agissait seulement pour lui de chercher à se rendre Dieu favorable en faisant son possible pour accomplir ses devoirs. Nul doute que les premiers protestans n'eussent rendu à l'élément chrétien une valeur beaucoup plus considérable, car d'après leurs idées chaque individu ne se trouvait point racheté par cela seul qu'il était baptisé, et il ne s'agissait pas pour lui de se justifier par ses actes; il fallait qu'il eût la foi au Christ et au pardon conquis pour lui par le Christ, afin que cette foi le fît agréer de Dieu malgré son indignité, et par là lui obtînt le don de l'Esprit saint. La théologie nouvelle va encore plus loin. Précisément parce qu'elle attribue à la raison et à la liberté humaines une part dans l'œuvre du salut, elle fait de la rédemption le centre de l'histoire universelle. Pour Luther de même que pour Bossuet, le monde païen était séparé par un abîme du monde chrétien. Pour la théologie nouvelle, tout ce qui a précédé le Christ comme tout ce qui l'a suivi, tout ce qui se passe chez l'individu avant comme après la conversion relève également du sacrifice offert sur le Calvaire. Le développement de l'humanité païenne, aussi bien que le développement naturel de nos facultés, rentre dans la divine loi de l'univers dont le Christ a été l'épanouissement. La rédemption était le but du passé comme elle est le commencement de l'avenir : le christianisme devient une philosophie de l'histoire. Là est un trait saillant des nouvelles tendances.

Dans la longue introduction où M. de Pressensé résume l'histoire des religions et de la philosophie du monde antique, il faut signaler un talent de synthèse et de classification des plus remarquables. L'auteur commence par dire un mot des principaux systèmes qui ont été émis jusqu'ici sur le mouvement religieux de l'humanité avant le christianisme, et la critique qu'il en fait frappe juste sur ce qu'ils ont d'exclusif et ce qui les rend insuffisans. Il ne saurait admettre tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, n'expliquent les religions que par l'influence des circonstances extérieures. Ni Dupuis, qui les regarde comme une simple reproduction des phénomènes astronomiques, ni Herder, pour qui l'histoire universelle est purement l'histoire d'un ensemble de doctrines, de forces et de dispositions humaines *en rapport avec les temps et les lieux*, ni l'école traditionaliste, qui, par l'organe de Bonald et de Lamennais, a prétendu retrouver sous les mythes de l'Asie et de la Grèce la tradition d'une religion primitive révélée par Dieu avant la dispersion des races, ne peuvent lui suffire. « De pareilles hypothèses ad-

mettent beaucoup trop la dépendance de l'esprit vis-à-vis de la matière, ou elles font injure à la nature humaine en réduisant à un travail de *mémorisation* tous ses progrès dans la vérité. » M. de Pressensé n'est pas plus satisfait des autres mythologues, qui, sous prétexte de distinguer le fond de la forme, ramènent tous les cultes du passé à un seul type. Que Benjamin Constant aperçoive sous ces symboles variables une même religion naturelle qui est l'*éternelle* révélation de la conscience, ou que Creuzer y découvre l'*incessante* expression du sentiment que la nature est un être animé, cela n'importe : ces deux systèmes, aussi bien que celui de Bossuet, pour qui toutes les mythologies révèlent seulement le même aveuglement, reviennent toujours à supprimer l'histoire et le développement génétique des religions. On ne peut plus parler d'une évolution de la conscience; les signes seuls sont différens, la chose signifiée est constamment la même.

La théorie de M. de Pressensé est à la hauteur de sa critique. On peut ne pas accepter la croyance qui relie ses élémens; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est plus compréhensive qu'aucun des systèmes rejetés par l'auteur; c'est qu'elle rend mieux compte des différences et des rapports que les uns ou les autres ont relevés dans les mythologies, et qu'elle sait le faire en admettant à la fois l'action divine et l'activité propre de la conscience humaine, l'influence des circonstances et celle d'une tradition primordiale.

L'idée religieuse qui cimente cette théorie historique est la foi au péché originel et à la grâce; mais le péché originel aussi s'est spiritualisé. Ce n'est plus seulement une réprobation extérieure qui pèse sur l'homme par suite d'un acte commis par le père de tous les hommes : c'est une dégradation morale qui s'est engendrée dans la nature humaine alors qu'Adam s'est donné au mal, et qui de lui s'est propagée chez tous ses descendans. Cette chute, cette existence d'un mal inhérent à notre être et qui le trouble, qui lui cause un vague effroi et un besoin tourmenté d'apaiser la Divinité, est, aux yeux de M. de Pressensé, le fait dominant et permanent qui s'atteste par l'histoire du paganisme comme du judaïsme. Les opinions modernes sur le progrès ne tranchent pas la difficulté, elles la tournent en en créant une autre. « C'est faire violence à la conscience que d'assimiler le mal à une imperfection naturelle qui ne serait qu'un degré nécessaire dans l'échelle de notre progrès. Il faut donc en attribuer l'origine aux déterminations mauvaises de la volonté de l'homme. Il a pris parti contre Dieu à cette mystérieuse époque qui précède l'histoire, et qui comprend l'épreuve solennelle par laquelle il devait passer comme tout être appelé à l'usage sérieux de la liberté. En se dérobant à la loi de l'esprit, il est tombé sous la

domination du monde inférieur, et l'équilibre a été ainsi rompu en lui : l'âme séparée de Dieu n'a plus eu la force de dompter le corps. Si profonde néanmoins qu'ait été cette chute, elle n'a point été absolue; non pas que l'homme ne fût perdu par elle, mais il n'était pas pour cela destitué de toute vie supérieure. Le sens du divin, l'aptitude religieuse, le besoin de revenir à Dieu subsistaient dans son cœur. » Nulle part la nature humaine n'a pu se connaître sans comprendre qu'elle n'était pas dans son état normal et sans qu'il y eût en elle quelque chose qui l'obligeât à concevoir un état meilleur et à tenter de l'atteindre. De là l'histoire, de là l'évolution religieuse, sociale et philosophique du monde antique, qui représente purement les efforts que l'homme a faits pour se rendre compte de son mal et pour s'en délivrer. Si un seul peuple a été guidé par des révélations positives, la masse de l'humanité n'a point pour cela été abandonnée, elle a été soumise à une autre éducation, celle de l'expérience surveillée par Dieu, et il fallait qu'il en fût ainsi pour que la rédemption pût avoir lieu sans que la loi de justice fût violée; il fallait que l'homme coupable concourût par sa propre activité à se convaincre de sa dégradation, et qu'il en vînt au moins à pousser un cri d'angoisse et de désir.

Dans un sens donc, M. de Pressensé souscrit à la pensée de Schelling : que les divers cultes de l'antiquité sont les jalons qui marquent les grandes crises de la conscience humaine. A travers la confusion apparente des mythologies, il distingue quelque chose qui a un commencement, un milieu et une fin. Les religions de la nature, remarque-t-il, sont les premières créations religieuses de l'humanité après la chute. L'homme débute par constater qu'il est entièrement sous l'empire de la matière. C'est elle seule qu'il adore sous le double aspect d'une puissance bienfaisante qui est la source de toute vie et toute félicité, et d'une puissance maligne d'où proviennent la douleur et la mort. Avec de telles divinités, il ne saurait être question de pratiquer la justice. La meilleure manière de les adorer, c'est de les imiter; c'est donc d'une part de se livrer sans frein aux jouissances sensuelles pour glorifier la puissance bienfaisante de la nature, et d'autre part de se soumettre à des souffrances volontaires pour honorer ou apaiser la force malfaisante. De Babylone à la Syrie, en Arabie comme dans la Phrygie et la Scythie, nous retrouvons le même *naturisme* grossier, qui ne varie que par les proportions où il mêle les orgies aux cruautés, et qui n'arrive qu'à épouvanter les hommes des monstruosités de son culte. En Égypte et en Perse, la donnée fondamentale n'a pas changé; seulement l'élaboration mythologique est plus avancée, et dans la dernière de ces deux contrées le dualisme s'est rapproché de l'idée morale. La conscience a

déjà fait un effort pour se dégager des sens. Cela toutefois ne conduit qu'à une nouvelle forme de dualisme qui surgit dans l'Inde. L'esprit n'est pas plus tôt devenu capable de jeter un regard au-delà de la matière qu'il relègue entièrement la cause première en dehors de la nature. Le Dieu du panthéisme indien, c'est Brahma perdu dans les profondeurs inaccessibles; c'est l'être indéfini, indéterminé, dont toutes les créatures ne sont que des émanations plus ou moins lointaines, et la nature entière, sous son aspect joyeux ou terrible, ne représente plus que la décevante Maïa, l'élément maudit et mensonger. Ce n'est plus seulement la souffrance qui est le mal comme en Phénicie, ce n'est plus seulement la stérilité et la destruction comme en Égypte, ou la nuit physique et morale comme en Perse; c'est la diversité changeante de la vie opposée à l'éternel et à l'immuable, c'est le fait de naître et de prendre une individualité, de s'éloigner de l'existence sans condition pour tomber dans la condition d'un être particulier. Avec un tel dogme, la morale ne pouvait être que le *nihilisme*. Tandis qu'à son premier degré en Phénicie la religion de la nature avait eu pour devise le mot *jouir*, à son second en Égypte cet autre mot *durer*, à son troisième en Perse *combattre et vivre*, — à son dernier dans l'Inde elle ne sait dire que *mourir*, *s'anéantir*, se soustraire à l'élément du temps, du mouvement et de la vie. Arrivée là, elle n'a plus qu'à disparaître, car elle a frappé de mort son propre principe, puisqu'elle a posé, comme sa conclusion finale, la destruction de la nature.

Et en effet c'est bien un tout autre type mythologique que nous voyons s'engendrer en Grèce. De même que les premiers mythes de l'Inde védique, la croyance primitive des Pélasges n'avait été qu'un naturisme naïf; mais, à l'inverse des Aryens de l'Asie, qui s'étaient efforcés d'ôter à leurs dieux toute individualité, la race hellénique, avec son génie libre et fécond, s'attache de plus en plus à marquer les traits de ses propres divinités, à les élever de la vie impersonnelle de la nature physique à la dignité d'êtres personnels et libres. Du culte de la nature, la poésie homérique fait sortir le culte des héros, le culte de la nature humaine. Jupiter a cessé d'être l'Indra védique, le soleil vainqueur des ténèbres : c'est un grand roi, un Agamemnon, et l'Olympe entier n'est que l'apothéose de la Grèce. Il y a bien là progrès réel : si les olympiens partagent les faiblesses et symbolisent toutes les passions de l'humanité, ils en personnifient aussi les grandeurs; ils reflètent ce côté moral par lequel l'humanité touche à Dieu; pour la première fois dans le paganisme, l'homme arrive à la conscience de son individualité, de sa valeur comme être libre. Et pourtant, dès ses plus beaux jours, cette poésie polythéiste renferme son principe de mort; elle ne conçoit pas le beau et le

bien en dehors de la nature. Avec leur tête d'or, les dieux de l'*humanisme* ont des pieds de boue, et, ajouterai-je, ils nient d'un côté la liberté morale qu'ils affirment de l'autre, car ils ne figurent après tout que les influences extérieures par lesquelles la Grèce s'explique les mouvemens de l'âme humaine. Ce qu'ils renferment d'élevé ne doit servir qu'à développer et à entretenir des aspirations qui, un jour, seront choquées de leurs impuretés. Homère prépare Socrate et Platon, et Platon, entrevoyant une divinité plus sainte que Jupiter, vouera au mépris la religion nationale sans pouvoir d'ailleurs la remplacer par aucune autre foi, car, même chez lui, la sagesse païenne dans son plus haut essor ne peut pas dépasser le dualisme. A côté du principe spirituel, il admet toujours une matière *éternelle*, qui est l'élément de la contingence, de la pluralité, du changement, du mal enfin suivant lui. Ce n'est donc pas dans l'esprit de l'homme qu'il place la cause de sa souillure, et il n'en faut pas davantage pour qu'il soit logiquement entraîné à un nihilisme mitigé. Platon désespère de régénérer la volonté, il la tue, et ne recommande qu'un anéantissement au moins partiel : l'absorption de l'individu dans la cité, l'absorption de l'homme entier dans son intelligence. Aussi n'est-il pas étonnant que l'apogée de la philosophie antique soit la veille de sa décadence. Presque aussitôt après Platon commence une période de scepticisme et d'affaissement moral qui ne s'arrêtera plus. L'humanité a touché le fond de sa raison; il ne lui reste plus qu'à se démontrer chaque jour davantage qu'elle ne peut pas croire à ses dieux, que ni ses prêtres ni ses philosophes ne peuvent rien pour la guérir de la corruption dont elle se sent atteinte, et qu'elle est désormais incapable d'imaginer aucun autre moyen de salut.

L'œuvre préparatoire que la raison et la liberté ont ainsi accomplie au sein de l'humanité païenne, voilà également l'œuvre qu'elles doivent accomplir dans toute âme individuelle pour la disposer à la conversion. Leur rôle est partout le même : c'est d'arriver, en s'exerçant, à nous révéler le désaccord qui est en nous, c'est de faire leur possible pour nous en délivrer, et, par l'inutilité de leurs efforts, de se convaincre de leur propre impuissance, afin de nous amener en dernier terme à désespérer de nous, à reconnaître au moins que, sans un sauveur surnaturel, nous ne saurions obtenir la réhabilitation et la paix que réclame tout notre être. Quand notre désespoir est complet, l'heure du ciel est arrivée; comme les Athéniens, nous avons élevé en nous l'autel du Dieu inconnu, et la foi personnelle achève alors chez l'individu le plan de rédemption, comme l'avénement historique du Christ l'a achevé dans le monde.

A l'égard de cet achèvement, M. de Pressensé incline décidément

vers le mysticisme le plus prononcé. En général, les protestans diffèrent des catholiques par la manière dont ils insistent sur le phénomène de la conversion et par la distinction radicale qu'ils établissent entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Ils s'accordent à penser que le christianisme est beaucoup plus qu'une loi nouvelle, beaucoup plus qu'une règle de conduite et de croyance imposée aux hommes, — qu'il est essentiellement un acte de grâce qui a mis fin au régime de la loi, qui a remplacé l'obligation d'observer ce qui est enjoint par le privilége d'être régénéré, et qui offre, en même temps qu'il l'exige, une perfection plus haute que l'obéissance, celle de l'amour, qui n'a plus besoin de loi parce qu'il suggère spontanément les affections et les volontés saintes. Cependant les espérances de M. de Pressensé vont encore au-delà de la croyance commune. Malgré les réserves qu'il fait, il est clair que l'idéal qui l'attire vers le christianisme et qui en forme à ses yeux le noyau lumineux est l'idéal d'une rénovation *absolue*, d'un miracle intérieur qui ne rétablit pas seulement, à côté de nos penchans humains, un sentiment plus net de la volonté divine et une plus grande force pour nous y conformer, mais qui anéantit en quelque sorte nos fragilités et nos imperfections naturelles, et qui nous transforme dès cette vie en des êtres au-dessus du péché et de la terre. Je ne saurais dire ce qu'il y a pour moi de douloureusement sublime dans cette foi mystique. Traquée partout par le sentiment et la honte de ses infirmités, la pauvre humanité a souvent oscillé entre l'aveugle espérance et la science désespérée; mais c'est bien là qu'elle se montre vraiment grande, — grande par son intelligence, qui, malgré l'intensité de ses désirs, est restée capable de voir ce qui lui était impossible, grande par ses indomptables désirs, qui, malgré cet aveu d'impuissance, n'ont pas voulu renoncer à l'objet de leur ambition. Les malades et les infirmes ne se sont pas déguisé leur triste état, ni la vanité de la médecine humaine, et la vérité n'a pu les abattre. Ils avaient beau savoir qu'ils étaient contrefaits, qu'il vaudrait mieux pour eux avoir le corps d'Hercule et la beauté d'Apollon; il ne leur était pas donné de changer de corps, et pourtant leurs exigences ont refusé de se satisfaire à moins. Pour quitter la métaphore, peu importait que l'homme connût ses faiblesses et les eût en haine, peu importait que, dans ses actes, il résistât à ses penchans: tout cela n'était rien, car les actes de vertu accomplis en dépit de nos instincts ne sont qu'une sorte de mensonge et de déguisement, un bandage qui cache aux autres nos plaies : le vice, qui est la honte véritable, ne reste pas moins en nous. L'orgueil peut chercher à nous persuader que nous avons par là plus de mérite, puisque nous avons eu à lutter; il peut se vanter des béquilles

avec lesquelles nous avons eu l'art de marcher en dépit de nos infirmités : notre conscience ne se paie pas de cette rhétorique. Devant elle nous demeurons convaincus d'être des estropiés. Il n'y a qu'une chose qui puisse la consoler, il n'y en a qu'une qui puisse assouvir l'estropié : c'est de mettre bas son corps contrefait et d'acquérir réellement la force d'Hercule et la beauté d'Apollon. Eh bien! c'est cela même qu'il est encore permis d'espérer. Ce que l'homme ne peut se donner, il peut le recevoir. L'humanité déchue chez les fils d'Adam s'est relevée dans un être à part, le Christ, jusqu'à une union parfaite avec la Divinité, et à ce divin type est attachée une vertu miraculeuse. Il suffit que l'infirme soit las de lui-même, qu'il aime l'homme-modèle, qu'il l'adore comme la perfection à laquelle il voudrait ressembler : aussitôt son désir est exaucé. Il a envoyé vers le Christ un élan d'amour; l'amour infini de Dieu, qui n'attendait que cette réciprocité, lui répond en le transfigurant.

Toutes les autres opinions de M. de Pressensé font corps avec ses vues historiques, ou pour mieux dire il n'a qu'une doctrine unique, qui est à la fois son dogme du péché et de la grâce, sa philosophie de l'histoire et sa psychologie, sa théorie de la liberté et de l'action divine, — et la donnée fondamentale de cette explication universelle est l'idée d'une corrélation incessante et d'un concours nécessaire entre le Créateur et la créature, entre la raison et la grâce. Comme il le dit, en même temps que Dieu se rapproche, il faut que l'homme soit incliné vers Dieu; il faut que quelque chose monte de notre cœur pour rencontrer ce qui descend du ciel. Dieu seul appelle, l'homme ne peut que consentir ou résister; mais son consentement est indispensable. Historiquement la rédemption a eu lieu, moralement elle n'existe pas encore pour celui qui n'a pas la foi : chacun n'est racheté que du moment où il s'est assimilé l'œuvre du Christ, où, par un libre acquiescement et par une acceptation personnelle, il en a fait en quelque sorte un événement de sa propre vie. Rien de plus religieux assurément que cette doctrine, rien de moins rationaliste et pourtant rien de plus rationnel, car la raison nous apprend assez que notre libre arbitre se réduit à la faculté d'accepter ou de rejeter les inspirations qui nous viennent. Avant que nous puissions obéir à un bon sentiment, il faut d'abord qu'il surgisse en nous, qu'il pose en nous sa candidature, et cela ne dépend point de nous seuls.

Mais, parmi les conclusions que M. de Pressensé tire de ses principes, il en est une qui lui est plus personnelle et à laquelle peut-être on ne s'attendrait pas : il ne se contente pas de vouloir la séparation absolue de l'église et de l'état, et d'accorder aux congrégations partielles une indépendance qui suppose presque l'ab-

sence de tout gouvernement général; il tend encore notablement à restreindre l'étendue de la société chrétienne pour mieux en assurer la pureté. Il est ennemi du *multitudinisme;* il se refuse à envisager l'église comme une institution pédagogique, comme une sorte d'école où il conviendrait d'attirer le plus d'auditeurs possible. Pour sa logique inflexible, la seule église véritable du Christ est l'ensemble des vrais régénérés; c'est la nation spirituelle où l'on n'entre point par la naissance, ni par le baptême, ni par l'éducation, mais par un miracle de l'Esprit saint, et les hommes ne doivent pas établir une fausse église qui réunisse pêle-mêle les croyans et les non-croyans. Recevoir des inconvertis dans l'espoir de les convertir, c'est ne croire qu'à l'habileté mondaine; leur permettre de demeurer dans les rangs des chrétiens, c'est les tromper sur leur état et les encourager à ne pas sentir la nécessité de la foi. Au point de vue pratique, ceci nous mène bien loin. Avec cette disposition à s'en remettre de tout à l'Esprit saint, il y a danger de tenir trop peu de compte du besoin de direction. C'est la démocratie sans réserve dans l'église. Nous aurons occasion de retrouver quelque chose d'analogue chez un autre écrivain qui procède aussi de l'école allemande. On verra que par une autre voie, par sa confiance dans la raison et la conscience, il fait également bon marché de la prudence humaine. C'est là, ce me semble, l'élément menaçant de la théologie nouvelle : elle est un progrès comme théorie, mais peut-elle fonder une église viable? Cela dépend probablement des limites où ses disciples maintiendront leurs idées sur l'Esprit saint.

II.

Ce n'est pas chose commune qu'un homme déjà célèbre parmi les écrivains de son pays, longtemps revêtu de hautes fonctions, se décide à écrire dans une langue étrangère un ouvrage de longue haleine, qui plus est, un ouvrage de philosophie historique et de théologie, où il cherche à donner le dernier mot de toutes ses convictions et de ses laborieuses études. C'est là ce qu'a fait M. Bunsen, le vétéran de la diplomatie prussienne, celui qui fut plus de vingt ans ministre à Rome, qui pendant quinze autres années représenta son souverain à Londres, et qui, dans le cours de cette carrière politique, a trouvé le temps et l'énergie de se faire une position encore plus élevée par ses travaux d'antiquaire, de linguiste et d'historien. Quels motifs ont pu déterminer M. Bunsen à faire choix de l'anglais pour écrire les sept volumes qu'il a publiés en dernier lieu sous le titre de *Christianity and Mankind* (*le Christianisme et l'Humanité*)? Sans le dire positivement, il le laisse deviner. A demi naturalisé en

Angleterre par ses sympathies, il a voulu sans doute faire connaître à sa patrie d'adoption la science chrétienne de son pays natal, et il a cru servir la cause de l'avenir et de la vérité en réfutant les préventions dont la théologie allemande lui semblait être l'objet de la part des chrétiens anglicans, car il est persuadé que la religion spéculative de l'Allemagne et le christianisme plus pratique de l'Angleterre ont besoin de se compléter l'un l'autre. « Humainement parlant, a-t-il écrit, c'est de l'Allemagne et de l'Angleterre que dépend en ce moment la possibilité d'une solution paisible et vraiment *réédificatrice* de la question chrétienne. »

Voilà longtemps que les antiquités du christianisme ont attiré l'attention de M. Bunsen, et, sur ces matières, il a plus que des connaissances; il est un penseur original, un croyant fervent. Déjà ses *Lettres sur Ignace*, son *Dieu dans l'Histoire* et sa *Constitution de l'Église de l'avenir* avaient permis d'apprécier son érudition et ses idées religieuses. Dans son dernier ouvrage, il s'applique en quelque sorte à résumer tous les travaux et toutes les pensées de sa vie; il embrasse à la fois le passé et l'avenir du christianisme, le passé et l'avenir de l'humanité; il commente enfin l'Évangile par la science et par l'histoire, pour démontrer ce qui est à ses yeux le sens intime de l'Évangile et le secret de l'histoire, ce qui lui apparaît en même temps comme la seule doctrine qui puisse sauver nos sociétés européennes et conduire l'homme au but de ses destinées.

M. Bunsen a dû la première pensée de son livre à un vieil écrit grec exhumé et édité par un savant helléniste, M. Emmanuel Miller. Dans cette œuvre, malheureusement incomplète, — c'était une *Réfutation de toutes les Hérésies*, composée au commencement du IIIe siècle, et dont les trois premiers livres manquaient au manuscrit, — M. Miller avait reconnu la continuation d'un fragment habituellement inséré parmi les œuvres d'Origène, et en la faisant paraître à Oxford, il l'avait attribuée au célèbre docteur alexandrin. Telle ne fut pas l'opinion de M. Bunsen, qui, dans cinq lettres adressées à l'archidiacre Hare, revendiqua la *Réfutation* pour saint Hippolyte, évêque de Portus, près de Rome, et membre du presbytérat romain, mort martyr vers 235. Cette correspondance a été le germe des trois ouvrages distincts qui composent *le Christianisme et l'Humanité*. Sous le titre de *Saint Hippolyte et son temps*, M. Bunsen publia d'abord une étude historique qui, en réalité, était un tableau complet de la vie et de la doctrine des sept premières générations chrétiennes. Le tableau d'ailleurs était accompagné d'essais et d'aphorismes où l'auteur jugeait le présent à la lumière du passé, et où il émettait, quoique brièvement, une interprétation du christianisme qui sortait par plus d'un point des données protestantes. Plus tard, M. Bun-

sen reprit ces vues pour les exposer plus largement en même temps que pour les justifier, et il en est résulté un second travail, divisé en deux parties, l'une où il cherche d'abord à surprendre dans l'ensemble des langues l'évolution parcourue par l'esprit humain, l'autre où il formule ce qu'il nomme la philosophie du christianisme, c'est-à-dire le plan divin qui a achevé de se révéler par le Christ, et qui lui rend compte non-seulement du développement moral attesté par le langage, mais encore de la création physique et de toute la marche de l'humanité. Pour compléter enfin cette peinture et cette appréciation, M. Bunsen a réuni, sous le titre de *Analecta ante-nicæna*, les textes les moins connus de la littérature chrétienne des trois premiers siècles.

On n'a pas besoin de pénétrer fort avant dans le second de ces ouvrages pour s'apercevoir qu'on est en pays allemand. Il semble que la race germanique ait un privilége : nulle part ailleurs on ne rencontre des hommes qui puissent supporter un poids aussi colossal d'érudition sans que cela étouffe chez eux l'enthousiasme et la pensée créatrice, ou chez qui l'imagination et l'activité spontanée de l'esprit puissent être aussi fortes sans exclure la puissance de travail. En ce sens, M. Bunsen est souverainement allemand. Il y a chez lui l'étoffe d'un poète, d'un métaphysicien, d'un apôtre et d'un dévoreur de livres. Avec tout cela, avec les longues études qu'il a consacrées à la langue de l'Égypte et à la philologie en général, avec la tournure subjective de son intelligence, qui s'intéresse surtout à la vie morale de l'homme, il a naturellement senti que le langage et la religion étaient les grands monumens de l'histoire anté-historique, les seuls témoins qui eussent assisté à la naissance du principe pensant, et qui eussent gardé mémoire de toutes ses transformations primitives. C'est donc à la série complète des idiomes de l'Asie et de l'Europe qu'il a voulu demander les origines intellectuelles de notre race pour juger, d'après son point de départ, de la ligne qu'elle avait suivie, et en s'aidant du concours de plusieurs collaborateurs, il a composé une sorte d'avant-propos qui est, à proprement parler, un traité général de philologie comparée.

Sans vouloir m'engager avec M. Bunsen dans cette investigation linguistique, je dois pourtant citer les résultats qu'elle a fournis à l'appui de sa thèse religieuse. En définitive, ce qui ressort pour lui du témoignage de tous les idiomes, c'est que le langage n'a eu qu'un principe de formation et qu'une loi de croissance, que son unité fondamentale atteste l'unité de l'espèce humaine, que, dès le début d'ailleurs, il a été essentiellement rationnel, c'est-à-dire qu'il n'a point commencé par de simples cris de joie ou de douleur, mais bien par des mots qui exprimaient déjà un raisonnement complet,

un objet désigné par une qualité, et que la série des développemens qu'il a parcourus n'est que la série des progrès par lesquels la raison de l'homme l'a fait passer, en parvenant de plus en plus à dominer l'instrument qu'elle s'était créé à l'instigation de ses besoins. M. Bunsen se plaît visiblement à établir un rapprochement entre cette création de l'esprit humain et la grande création de l'Esprit suprême qui a graduellement fait apparaître sur la terre la matière inorganique, la vie végétale, et en dernier lieu la vie plus parfaite de l'être raisonnable. Les langues monosyllabiques, comme l'ancien chinois, représentent à ses yeux l'état rudimentaire où la pensée était encore emprisonnée dans les molécules inertes, et en quelque sorte minérales, de son vocabulaire. Avec les idiomes agglutinatifs de la souche touranienne, la matière linguistique atteint une organisation incomplète analogue à celle du végétal. Avec les langues à flexion, sémitiques et iraniennes, l'esprit a entièrement triomphé de la matière : la pensée, après avoir été primitivement partie de la syllabe inflexible, où toute une phrase était impliquée à l'état de non-développement, s'est élevée à une structure grammaticale qui fait de la phrase un organisme pleinement épanoui, où chaque mot concourt comme un organe mobile au sens général de l'ensemble.

L'étude de M. Bunsen sur l'histoire et la philosophie du christianisme s'ouvre à la première Pentecôte, et il ne nous laisse pas longtemps indécis quant à la nature de sa foi chrétienne. Autant que M. de Pressensé, quoique autrement, il croit au règne de l'Esprit saint; il nie absolument le sacerdoce dans le sens juif et catholique du mot; il supprime entièrement l'église, si l'on entend par là un corps dirigeant et une société organisée à laquelle il faut appartenir pour être sauvé. Le christianisme est le régime de l'inspiration; l'Évangile est la bonne nouvelle qui a abrogé la médiation du prêtre et l'autorité de toute église pour faire de chaque croyant un roi et un prêtre, pour donner à tous le privilége de communiquer directement avec Dieu et de ne vivre que sous la libre loi de leur conscience individuelle. Tel est pour M. Bunsen le sens de la Pentecôte, de ce *miracle des miracles,* ainsi qu'il dit, d'où date la rénovation du monde. Ce n'est pas pourtant qu'il fasse allusion au *don des langues,* comme on le comprend d'ordinaire, car il n'admet pas cette interprétation du texte. Si la Pentecôte est à ses yeux une date si mémorable, c'est parce qu'un autre prodige, qui reste caché pour nous derrière notre explication littérale du texte, s'est alors accompli au fond de l'âme des disciples réunis; c'est parce que tous en même temps se sentirent saisis d'une inspiration involontaire et souveraine qui les contraignit à baisser la tête et à renier leur sagesse humaine, à prier sans souci des mots articulés par leurs

lèvres, à épancher naïvement, chacun dans sa langue maternelle, ce qui se disait en lui malgré lui-même. A partir de ce moment, l'humanité a été émancipée des religions externes et nationales qui n'étaient que l'accomplissement de certains rites fixés par un code immuable et la répétition de certains mots consacrés dans un idiome sacramentel. C'était bien l'Esprit qui venait de s'emparer de la terre pour y verser une vie nouvelle et pour donner aux âmes le don de communiquer entre elles malgré la diversité des idiomes; c'était bien lui qui venait de révéler la foi et la religion de la conscience : la foi, qui consiste à croire que nous sommes des temples où un oracle céleste se fait entendre dans le silence de nos instincts égoïstes; le culte, qui consiste à obéir à la libre loi de ce divin principe, à traduire librement dans nos paroles et nos actes ce qu'il suggère à chacun de nous et ce qui est sûr d'être compris de tous, puisque c'est la voix même de l'Esprit qui a été promis à tous, et qui se manifeste précisément par l'unanimité de tous.

Cependant, si M. Bunsen se rapproche ainsi de M. de Pressensé, et en général de la théologie moderne, par sa foi à l'inspiration, on s'aperçoit vite qu'il est bien plus rationaliste, qu'il grandit bien davantage les facultés naturelles de l'homme et le rôle de sa volonté. Le désaccord ne s'arrête pas là : M. Bunsen a encore une tendance pratique qui l'entraîne presque en dehors des principes fondamentaux de la réforme. Il attache aux actes une importance si capitale, que la masse des protestans l'accuseraient de revenir à l'idée des mérites et d'attribuer à l'homme le pouvoir de se justifier lui-même par ses œuvres. Comme historien, il n'en faut pas davantage pour que ses jugemens ne s'accordent point avec ceux de M. de Pressensé. Comparativement, l'écrivain français a peu de respect pour l'église du IIe et du IIIe siècle. A ses yeux, la dégénération commence dès le lendemain de l'âge apostolique. L'ascétisme des gnostiques le frappe surtout comme un retour au dualisme païen, à la vieille doctrine asiatique qui plaçait la cause du mal dans la matière, et n'avait à recommander que l'anéantissement. Le parti orthodoxe d'un autre côté lui semble sur le bord d'une autre rechute : l'idée de *la loi*, c'est-à-dire la tendance à considérer le christianisme comme une simple ordonnance, reparaît déjà chez les Ignace et les Polycarpe; la foi est seulement considérée comme la première des œuvres, et la religion devient de nouveau un effort pour gagner la faveur du ciel, au lieu d'être un long acte de glorification pour le salut gratuit. En un mot, c'est une renaissance marquée de l'esprit judaïque, qui, en se combinant avec le dualisme ascétique, achèvera bientôt de constituer la doctrine de Rome. Le point de vue de M. Bunsen est entièrement différent : tout en étant aussi ennemi

des idées judaïques, il découvre dans le mouvement postérieur aux apôtres une expansion légitime, et non une décadence. Il est tout particulièrement attiré par le développement que prend alors la *vie chrétienne*, l'application de l'esprit nouveau aux rapports publics et privés des hommes; car, avec sa tendance pratique, cette application-là ne lui apparaît pas seulement comme une manifestation du christianisme : elle lui apparaît en outre comme une partie de son essence. Partout il s'attache à dessiner nettement et à mettre en présence les deux élémens qui ne cessent pas d'être à l'œuvre dans l'église anté-nicéenne : d'un côté les hommes de pensée et de dogme comme saint Paul, de l'autre les hommes de gouvernement et d'action comme saint Pierre; ici la Grèce aux instincts métaphysiques, là l'Occident latin avec sa pensée fixée sur la terre et sur le présent; ici le dogme qui se formule et qui devient le noyau d'une philosophie et d'une science chrétiennes en se combinant avec les connaissances et les idées du monde grec et romain, là l'existence de la congrégation avec ses règlemens pour l'admission des catéchumènes, ses assemblées de prières, ses diacres chargés d'assister les pauvres, ses veuves ayant mission de visiter les malades, ses mille moyens institués pour entretenir l'intimité fraternelle et pour faire de ses membres non pas des croyans isolés, mais des chrétiens associés par un même vœu, unis dans une même volonté et veillant sans cesse à ce que nul ne soit infidèle aux principes de la corporation. Ce dernier côté, tout social et tout pratique, occupe une telle place dans la pensée de M. Bunsen, qu'il a consacré une moitié de son étude historique à le reconstruire. Il en a cherché surtout les traces dans les *constitutions* ou *ordonnances* qui sont attribuées aux apôtres, quoiqu'en réalité elles soient seulement un recueil très interpolé et très défiguré des liturgies et des coutumes disciplinaires adoptées peu à peu dans les premières églises. M. Bunsen lui-même a dû rétablir d'abord le texte de l'antique monument, ou plutôt en retrouver les élémens originaux et authentiques au milieu des paraphrases et des falsifications sous lesquelles ils étaient enterrés. Il s'est acquitté de cette tâche avec une rare perspicacité, dont les inductions ont été confirmées depuis par la découverte d'un ancien manuscrit syriaque.

Dans l'autre moitié de son tableau, c'est-à-dire dans celle où il nous peint l'intelligence chrétienne et la série des opinions par laquelle elle se rend graduellement compte de sa foi, M. Bunsen s'arrête tout particulièrement au mouvement d'idées qui s'opère autour du prologue de saint Jean, car c'est là que se trouve la philosophie du christianisme. Depuis Ignace et Polycarpe jusqu'à saint Clément d'Alexandrie et Origène, il suit pas à pas les modifications du dogme de la Trinité, en citant les passages qui font le mieux ressortir com-

bien la doctrine de l'église primitive était éloignée du système proclamé par les conciles. Dans l'église primitive, il montre l'existence évidente de deux courans d'idées qui dominent alternativement suivant les lieux et les temps, qui par leur rencontre produisent les fluctuations de la théologie, et qui, faute de se distinguer suffisamment, ne parviennent pas à se concilier, à avoir conscience du lien qui les unit. Les intelligences abstraites s'efforcent de contempler la raison divine comme elle existe au sein même de la Divinité; les natures plus agissantes restent plus volontiers dans le monde visible : ce qui les préoccupe, c'est le Verbe du Créateur comme il s'est manifesté par la création, par l'histoire, et plus spécialement par Jésus de Nazareth. La Grèce et l'Asie inclinent d'un côté, l'église latine de l'autre. Malheureusement ni les Grecs, ni les Latins, ni ceux qui subordonnent le Fils au Père, ni ceux qui absorbent presque le Père dans le Christ historique, ne savent au juste ce qu'ils font, et les uns comme les autres tombent dans des formules exclusives, qui laissent de côté une moitié de la vérité vivante. Pour les hommes de la pratique, dont la tendance doit triompher avec les conciles, le Verbe fait chair en Jésus masque trop la source et l'idéal éternel de l'esprit; pour les hommes de la métaphysique, la raison infinie fait trop oublier le céleste modèle de l'existence humaine suivant Dieu, — et ces erreurs de théorie ne sont que le symptôme d'un mal plus radical qui prépare la catastrophe de l'avenir. En même temps que le spiritualisme menace de se perdre dans de vaines rêveries allégoriques en ne respectant pas assez les faits et la lettre des Écritures, il se laisse entraîner par son dédain pour la réalité vers l'abîme d'un ascétisme inerte et destructeur. D'autre part, le sentiment pratique, en divorçant avec l'activité de la pensée, n'ouvre pas une voie moins dangereuse : il travaille sourdement à jeter la religion dans le ritualisme et dans l'asservissement hiérarchique, où la vie et la liberté de l'esprit seront un jour étouffées.

Mettre un terme à cette scission de la pensée et de l'action, rétablir l'accord de l'élément pratique et de l'élément spirituel, afin que le christianisme soit de nouveau corps et âme, telle est la nouvelle réformation pour laquelle M. Bunsen invoque le concours de tous ceux qui ont à cœur le sort de nos sociétés actuelles. Or cette réformation, il est persuadé qu'elle ne saurait avoir lieu si l'on ne rend d'abord au dogme de la Trinité ses deux pôles primitifs, sa portée philosophique et sa portée historique. Pour sa part, c'est donc à cette œuvre qu'il a voulu contribuer, et en substance voici sa solution, qui paraîtra peut-être bien abstruse; mais reculer devant ce qu'elle a d'insolite, ce serait renoncer à comprendre des idées qui représentent l'esprit d'une des grandes nations de l'Europe.

Revenant au point de départ de la raison, M. Bunsen remarque

qu'elle est tour à tour entraînée à considérer Dieu dans trois sphères différentes, qui n'ont jamais été suffisamment distinguées. Dans la sphère transcendante ou métaphysique, en d'autres termes quand nous cherchons à nous représenter Dieu tel qu'il est en soi, nous ne pouvons l'imaginer que comme l'être infini qui se pense lui-même, ce qui implique que dans la conscience infinie l'être et la pensée ne sont qu'un, et ce qui nous donne cette première triade : l'*être*, — la *pensée*, ou Dieu faisant de lui-même l'objet de sa connaissance, — l'*existence consciente*. — Mais nous pouvons également envisager Dieu comme l'auteur et le régulateur de l'univers, et nous abordons alors une autre sphère, la sphère cosmogonique, qui n'a plus aucun rapport avec celle de l'existence absolue, sans limites et sans variations. La raison divine, devenue cause créatrice par la volonté de créer, est maintenant descendue dans le monde fini, dans les conditions du temps et de l'espace. C'est dire qu'elle se présente forcément à nous comme une évolution : au lieu d'être explicite, elle poursuit un mouvement pour se rendre explicite, et nous obtenons une seconde série d'idées qui est très expressivement rendue par les mots : *Père*, le créateur, l'infini ; — *Fils*, la création, le fini ; — *Esprit*, l'unité du fini et de l'infini.

La création s'explique ainsi pour M. Bunsen par le dogme même de la Trinité. L'univers a été tiré du néant parce que la pensée infinie a voulu se traduire dans le temps et l'espace, et chacune des phases qu'il a traversées, depuis la matière brute avec ses aveugles affinités jusqu'à la créature intelligente et libre, est simplement un des degrés successifs de cette manifestation toujours ascendante. L'homme encore n'est qu'un nouveau théâtre où l'évolution continue son cours, et où elle doit atteindre son parfait accomplissement. Par cela seul que notre raison est sortie de la pensée créatrice, elle renferme une parcelle de divinité : pour mieux dire, elle est consubstantielle au Verbe ; elle est, dans les conditions du fini, la raison suprême elle-même, mais la raison suprême plus ou moins asservie par un principe égoïste et terrestre, plus ou moins mal arrivée à se connaître et à se posséder. C'est pour l'aider à rompre cet esclavage que le Verbe s'est incarné. Les prophètes et les justes n'avaient en eux qu'un reflet de la lumière, le Christ est la lumière même. Par sa vie et par sa mort, par sa victoire absolue sur sa personnalité, il a réalisé la manifestation complète de la divinité dans l'humanité. Dieu fait homme a pris possession de la terre, et il y a rayonné pour qu'à son éclat la céleste parcelle qui est en nous tous reconnût son origine, pour que par l'attrait de son divin prototype et par son élan vers lui elle parvînt à se développer entièrement. Est-ce en conséquence d'une chute originelle que cette assistance a été nécessaire, ou notre première condition morale est-elle seule-

ment une sorte d'état embryonnaire? Est-ce d'ailleurs par une influence surnaturelle que le Christ nous élève à une vie supérieure, ou n'est-ce que par l'ascendant de l'exemple? Il serait peut-être dangereux de trop chercher à préciser sur ces points l'opinion de M. Bunsen. Je me permettrai seulement un rapprochement : dans la pensée des catholiques, le Christ est presque exclusivement la victime qui a acheté le pardon de tous; dans celle des protestans, il est le sauveur qui offre en même temps le pardon et la régénération. Pour M. Bunsen, ce n'est plus ni l'idée de pardon, ni celle de régénération qui sont au premier plan : il aime à employer un langage qui offre plutôt à l'esprit l'image d'un progrès et d'une croissance continue que celle d'une réhabilitation. Le Christ, comme le présente M. Bunsen, est avant tout l'accomplissement des aspirations et des prophéties du passé et la porte des destinées futures; il est l'échelon qui conduit à la vie supérieure, à la période dernière où le principe divin de notre être, après avoir de plus en plus étendu ses conquêtes sur l'élément charnel, finira un jour par l'anéantir sur la terre, et où l'humanité deviendra ainsi la pleine expression de la pensée de Dieu. A cet égard, M. Bunsen ne met aucune limite à ses espérances. La perspective de cette espèce de millénium, de cette divinisation future de l'univers, est plus pour lui qu'une certitude; elle est la conviction d'où découlent toutes ses convictions, car l'œuvre de spiritualisation commencée par l'incarnation du Verbe ne saurait être interrompue par les hommes. Pour qu'elle se poursuivît sans relâche et n'eût d'autre terme que sa réalisation parfaite, le Christ en partant a laissé derrière lui l'Esprit saint, l'esprit de force et de lumière qui a été promis à l'église, et qui jusqu'à la fin des temps doit demeurer partout où plusieurs fidèles seront réunis pour prier.

En suivant ainsi la pensée divine comme elle se manifeste dans l'humanité, nous avons quitté la sphère cosmogonique proprement dite. C'est dans l'ordre moral, ou, pour parler la langue de l'auteur, dans l'ordre anthropologique et historique que nous sommes entrés, et là encore Dieu s'est montré à nous sous un triple aspect, que M. Bunsen définit toujours par les mêmes termes, *Père, Fils* et *Saint-Esprit*, mais en donnant à ces termes une signification grosse de conséquences. Par le Fils, il entend également le Christ et l'homme individuel, le Christ comme l'incarnation complète du Verbe, l'homme comme sa manifestation plus ou moins imparfaite; par l'Esprit saint, il veut dire l'église ou l'ensemble des croyans, l'humanité ou l'ensemble des hommes. Peu importe qu'au premier abord on ait quelque peine à saisir comment cette troisième personne qui, en Dieu, est l'existence consciente ou l'unité de l'*être* et de la *pensée*, se trouve représentée dans la sphère historique par la société totale

des chrétiens et par la totalité des hommes. Ce que M. Bunsen veut affirmer par là et ce qu'il énonce très catégoriquement, c'est que le régime démocratique est seul de droit divin dans la communauté chrétienne; c'est que le don de connaître la vérité n'a point été réservé à un homme spécial, ni à aucune caste sacerdotale distincte des croyans ordinaires; c'est que la totalité des fidèles laïques est l'organe de l'Esprit saint, et que l'union de Dieu et de l'homme, que l'unité de la raison humaine et de la raison infinie ne se manifeste et ne se réalise que dans la conscience collective et unanime des chrétiens. En somme, on se tromperait du tout au tout en jugeant sur l'apparence que M. Bunsen est purement un penseur perdu dans les abstractions. Il a une intention très arrêtée, qui sait parfaitement ce qu'elle veut, et qui veut s'appliquer dans la vie quotidienne comme dans les moindres détails du culte, dans les institutions civiles comme dans la constitution de l'église. Seulement l'homme positif chez lui est doublé d'un métaphysicien allemand, et il nous en donne des preuves très curieuses. Convaincu par exemple que le véritable sens du christianisme s'est surtout obscurci par suite des fausses interprétations auxquelles les formules sémitiques de l'Écriture ont donné lieu, il a entrepris de traduire ces métaphores et ces sentimens d'une autre race dans la langue abstraite et logique des fils de Japhet. *Traduire* ici n'est point employé au figuré; il s'agit à la lettre de tableaux synoptiques où l'auteur a transcrit sur une colonne les passages de l'Évangile qui ont trait à la Trinité et aux desseins de Dieu sur l'humanité, tandis que dans une autre colonne il en présente l'équivalent philosophique. Et ce n'est pas tout: il a courageusement rédigé encore une sorte de glossaire dans lequel les principaux termes de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont expliqués par les idées qui leur correspondent dans la pensée moderne. Nous connaissons déjà le sens japhétique des mots *Père* et *Fils; Satan* ou le *démon* a pour synonyme l'*égoïsme,* le principe personnel et terrestre; la *vie éternelle,* où l'on entre par le Christ, signifie le triomphe en nous du principe spirituel, dont le propre est d'être infini, éternel, au-dessus du temps et de l'espace.

Dans cette philosophie, il y a beaucoup de choses dont la théologie moderne n'accepterait pas la responsabilité. En réalité, M. Bunsen ne garde guère de la théorie protestante qu'une foi mystique, qui s'allie assez étrangement avec la croyance rationaliste que l'intelligence et la conscience naturelle sont pour nous les interprètes de la pensée divine. Supprimez le dogme du salut gratuit et de l'impuissance humaine; supprimez l'idée que l'homme, pour trouver le repos, aurait besoin d'effacer ses fautes et de se purger des vices qui les lui ont fait commettre, et que cependant il se sent incapable de se donner lui-même ce qui lui est indispensable; supprimez le par-

don et la régénération : dès lors il n'y a plus de protestantisme, et suivant les protestans il n'y a plus de christianisme. Si l'homme n'est pas impuissant à expier et à se sanctifier, l'intervention de Dieu sur la terre n'a pas de raison d'être, et la religion de la rédemption a perdu ce qui lui donnait prise sur nous, ce qui en faisait le complément de notre humanité. Eh bien! c'est cette idée que M. Bunsen supprime, ou peu s'en faut, par le rôle immense qu'il donne à la volonté et à la liberté. Il est moins frappé de ce que la théorie protestante a de profond comme expression du fait réel de l'âme humaine que de ce qu'elle laisse à désirer comme système moral et comme moyen de direction. Il voit surtout une difficulté qu'elle ne tranche pas : celle du devoir, celle des efforts que nous sommes tenus de faire contre nos penchans. Comment parler du devoir, quand on ne reconnaît pas d'autre sainteté valable que la régénération de l'âme, que la possession d'une nouvelle nature morale instinctivement portée à tout bien? Le devoir suppose une lutte, une nécessité que l'on s'impose à contre-cœur, et c'est ne pas être régénéré que d'avoir encore de mauvaises inclinations à surmonter. Le protestantisme part d'une victoire déjà remportée; à ceux qui ne peuvent point se passer du devoir, il n'a rien à dire, sinon qu'ils n'ont pas encore la foi qui change le cœur, et que cette foi, il faut qu'ils l'obtiennent. M. Bunsen, au contraire, insère dans le dogme même la nécessité de la lutte et l'action incessante de la volonté, qui est toujours obligée parce qu'elle est toujours libre. Les œuvres, dans son système, ne sont plus seulement ce qui *découle* de l'état de grâce que la foi seule procure; la détermination d'agir et l'immolation en nous du mauvais principe d'action sont cause et partie intégrante de cet état. A proprement parler, on n'est plus sauvé par les seuls mérites du Christ : le Christ a ouvert la voie, il a enseigné et accompli en lui-même le sacrifice modèle, le parfait triomphe de la nature divine sur la nature humaine; mais il s'agit pour chaque homme de réaliser de son côté une semblable victoire. Le vœu d'immoler notre personnalité est le seul baptême efficace, et ce qui nous rend chrétien, ce n'est pas précisément une conversion subie et qui s'effectue à un moment donné, c'est une oblation de tous les instans, c'est l'accomplissement quotidien de notre renonciation à l'égoïsme et de notre serment de fidélité à l'Esprit.

Jamais certainement aucune doctrine protestante n'avait eu des tendances aussi pratiques, et cependant M. Bunsen conserve, en l'exaltant encore, tout le spiritualisme qui, chez les protestans, s'est appuyé sur la doctrine du salut par la foi seule. Nul n'est plus éloigné que lui de se rejeter sur la doctrine opposée des bonnes œuvres, de ne pas lever les yeux au-dessus de la rectitude de la conduite. Il va jusqu'à ouvrir devant l'homme la perspective de la

perfection infinie : le but qu'il lui propose, c'est de monter au sommet de l'échelle des êtres, d'arriver pour ainsi dire dès ici-bas à la vie éternelle. Nul non plus n'est moins disposé que lui à revenir à l'idée d'une loi; je ne sache pas de plus belles pages, je n'en connais point qui respirent autant l'ivresse des hautes aspirations que celles où il retrace la lutte de l'église contre le parti judaïsant, contre cet esprit juif qui n'avait jamais pu combler la distance de l'homme à Dieu, et qui « menait tout droit à la servitude morale, en ne considérant le Créateur que comme un pouvoir et un maître. » Déjà, dit-il, sous l'influence de la libre inspiration, il s'était fondé quelque chose comme une société : les sentimens chrétiens avaient spontanément enfanté un mariage chrétien, une paternité chrétienne, un nouvel ensemble de rapports publics et privés. Convenait-il de prévenir les rechutes en rendant à jamais obligatoires ces coutumes déjà établies et en les enjoignant comme une partie du culte exigé? D'honnêtes esprits le pensaient. Honnêtetés aveugles et cœurs pusillanimes! Ils ne comprenaient pas que, pour empêcher les individus de s'égarer dans leurs voies, ils proposaient d'étouffer en eux la vie de l'âme. S'engager sur cette pente, c'eût été décider que la religion du Christ ne serait qu'un rituel et un règlement social; c'eût été condamner le chrétien à être l'esclave d'une autorité qui l'aurait empêché d'être fidèle à sa conscience; c'eût été vouloir qu'il ne fût plus un être moral, un être constamment mû par son propre sentiment du devoir moral.

Donc liberté entière dans le devoir, activité incessante sous l'inspiration de la conscience personnelle christianisée par la foi, à chacun le privilége et l'obligation de soumettre son âme à l'Esprit, pour s'efforcer ensuite de réaliser dans ses actes ce que l'Esprit lui dicte à lui-même, et, comme condition première de ce christianisme vivant, la liberté complète de la pensée chrétienne, de la raison appliquée à l'interprétation des Écritures et à la spéculation philosophique, voilà en quelques mots la théorie de M. Bunsen. « Qui peut s'imaginer, demande-t-il avec dédain, que l'on guérira la misère de notre temps, et que l'on relèvera le christianisme de son affaissement en redoublant de sévérité pour sommer les peuples et les individus de faire tout ce que le clergé a ordonné, ou est en train d'ordonner, ou pourra plus tard ordonner, avec promesse du ciel pour ceux qui le feront et menace de l'enfer pour ceux qui ne le feront pas? » Sa conviction à lui est diamétralement opposée. C'est à l'asservissement des intelligences, c'est aux confessions de foi, aux conciles d'évêques et à tous les pouvoirs qui, pour diriger les individus, les ont habitués à ne pas consulter leur oracle intérieur, qu'il fait remonter comme à leur source l'incrédulité des temps modernes et la désorganisation sociale qui en est sortie; c'est par l'abolition

du servage spirituel, par la suppression de toutes les législations et de tous les législateurs terrestres qui se sont placés entre le chrétien et Dieu, qu'il espère rendre les âmes à la suprématie de l'Esprit saint. Et cependant M. Bunsen est clairement un homme de ferveur encore plus qu'un croyant de tête; là même est son titre d'honneur. Tout en désirant ce que désiraient les Wesley, les Spener et les autres apôtres de la religion du cœur, il n'a pas leur côté exclusif. Un besoin chez eux étouffait l'autre, et pour accroître l'intensité des sentimens, ils tendaient plus ou moins à sacrifier les intelligences en les détournant de la discussion des doctrines, tandis que M. Bunsen, avec sa nature plus ouverte de tous les côtés, vise précisément à ranimer les affections en réveillant l'activité des pensées. Il demande l'indépendance de la raison, parce que l'examen empêche d'oublier. Il veut que le christianisme soit le domaine où s'exercent toutes nos forces intellectuelles, qu'il soit la philosophie où se condensent toute notre expérience et toutes nos conceptions, et cela afin que la foi pénètre dans les volontés et dans les consciences par toutes les avenues des esprits. « C'est ravaler la révélation, écrit-il, que de la traiter comme une vérité tout externe, qui ne laisse rien à faire à l'homme, et qui, selon le mot d'un adorateur de la lettre, eût pu tout aussi bien être octroyée à un chien, si tel eût été le bon plaisir de Dieu. » — « La révélation, ajoute-t-il ailleurs en répétant une parole du révérend Maurice, ne fait pas la vérité, elle n'en est que l'énonciation. » Mais est-il certain que la raison, entièrement livrée à elle-même, s'accordera dans ses conclusions avec l'Évangile? Pour M. Bunsen, il n'y a pas même place au doute. Supposer qu'il en puisse être autrement, c'est manquer de foi, c'est nier que le christianisme soit la vérité, puisque, *s'il est vrai, il ne peut être contraire à la raison.* On ne saurait rien désirer de plus rationaliste : cela revient presque au vieil axiome que tout ce qui est inconcevable pour notre raison est par là même convaincu d'être l'absurde, l'impossible, le déraisonnable absolu.

Seulement, comme l'ajoute encore M. Bunsen, cette indépendance de la pensée individuelle exige d'autre part un retour sérieux aux mœurs fraternelles de la congrégation. Il n'y a qu'un moyen de rendre à la spéculation ses droits légitimes sans qu'elle compromette l'accord et la charité; ce moyen, c'est de reconstituer le christianisme collectif et agissant, c'est de renouer entre les chrétiens isolés un autre lien d'union en faisant d'eux à chaque instant de véritables collaborateurs, en leur rendant un ensemble de droits et de devoirs ecclésiastiques qui les appellent journellement à délibérer en commun, à poursuivre en commun une même fin. L'esprit d'isolement est le schisme universel de notre époque; il est nécessaire que le baiser de paix et la communion redeviennent une vé-

rité, que la masse aujourd'hui disséminée des croyans se réorganise comme société en commençant dans la congrégation son travail de cohésion. Tout d'abord le culte doit de nouveau servir à mettre les membres du même groupe en rapport intime les uns avec les autres, à donner part à tous dans la vie de chacun en rattachant les événemens et les devoirs domestiques aux prières publiques de la communauté. Ainsi, à l'égard du baptême des enfans, M. Bunsen se prononce contre l'usage qui en fait comme une cérémonie clandestine. Il souhaiterait que chaque année quatre dimanches fussent réservés pour un service baptismal. Ces jours-là, et rien que ces jours-là, tous les enfans nés depuis le dernier service seraient solennellement présentés à l'église, et leur réception, ainsi que l'engagement pris par les parens de leur donner une éducation chrétienne, formerait le fond de l'office, auquel la congrégation entière serait appelée à se joindre. En dehors du culte spirituel, qui associe les fidèles par un même vœu d'amour envers Dieu et d'amour pour les hommes, M. Bunsen réclame également l'association pour tout ce qui rentre dans le culte pratique, c'est-à-dire dans l'accomplissement de ce vœu. Il regarde comme un des grands événemens de notre temps l'établissement des diaconats de femmes et des missions intérieures, qui ont déjà ouvert la voie vers une nouvelle ère où l'assistance des pauvres, le soulagement des malades et toutes les autres formes de la bienfaisance seront littéralement des fonctions de la vie congrégationiste. Les synodes de l'église unie d'Allemagne, avec le rôle qu'y joue l'élément laïque, lui semblent encore une innovation de la plus haute portée, en ce sens surtout qu'ils préparent une réforme plus large qui rendra aux congrégations l'administration de leurs propres affaires, et qui transformera ainsi le troupeau passif du prêtre en une corporation pensante et responsable, sans cesse occupée de ses intérêts religieux.

Ici encore, pour organiser comme pour raviver, c'est en la liberté que M. Bunsen met toute sa confiance. Autant que les anciens puritains, il entend que l'église soit réellement une communauté de saints, et que nul n'y entre ou n'y demeure s'il n'est dévoué au pacte de la société, et s'il n'y conforme sa conduite. Toutefois la question de la discipline, remarque-t-il, a été rendue insoluble par le développement du pouvoir clérical. Si, comme les puritains, on prétend obliger tous les fidèles à la sainteté en donnant aux ministres le droit de surveiller, d'admonester et d'excommunier, on tombe dans un régime d'inquisition qui pousse à l'hypocrisie, et qui exclut la faiblesse repentante, en même temps qu'il se rend insupportable par sa tyrannie. Si en raison de ces dangers de la sévérité on relâche la discipline, on affaiblit chez tous la voix de la conscience; à la place d'un système impraticable, on a un système

malhonnête qui fait de l'église un mensonge, et qui ne peut plus contribuer à élever les individus et les peuples au sentiment de la responsabilité morale. Pour que la congrégation puisse devenir ce qu'elle doit être, pour qu'elle soit effectivement un bataillon sacré de croyans unanimes dans leur foi, sincèrement confédérés en vue de la mettre en pratique, chacun de son côté et tous par leurs efforts conjoints, il faut d'abord que l'association ne se recrute que par des adhésions volontaires; il faut ensuite qu'à chaque instant la volonté de tous ses membres détermine seule la foi et la règle qu'ils sont tenus d'accepter sous peine de renoncer à l'association.

En conséquence, plus d'église d'état et plus de loi civile qui enjoigne le baptême ou l'acceptation d'un formulaire quelconque, plus d'autorité sacerdotale qui accapare le privilége de dicter aux laïques une loi religieuse qu'ils n'ont pas votée eux-mêmes d'après leurs convictions, plus de hiérarchie générale qui, pour plier toutes les congrégations à l'uniformité, enlève à chacune d'elles la liberté de sa propre conscience. Ce n'est pas à dire pourtant que dans ses plans M. Bunsen soit aussi entier qu'on pourrait le supposer souvent d'après ses paroles. En réalité, il n'abandonne pas l'individu à lui seul, puisqu'il pose en principe que c'est la congrégation ou, comme il dit, la conscience collective qui est l'interprète de l'Esprit saint. D'ailleurs il conserve un épiscopat mitigé : il propose que les paroisses forment des groupes ou petites églises, ayant chacune un président nommé plus ou moins directement par l'ensemble des fidèles et chargé d'administrer en chef, sous la surveillance de l'assemblée générale. Mais quant à ces petites églises, elles sont entièrement laissées à la merci de la folie ou de la sagesse, de l'esprit de foi ou d'incrédulité qui pourra dominer chez la majorité de leurs membres, car même en matière de dogme la puissance législative ne doit appartenir qu'à la communauté. D'un autre côté, entre ces divers états souverains, M. Bunsen ne laisse subsister aucun lien obligatoire, aucune autorité qui offre une garantie contre les conflits, si les congrégations tendaient à entrer en conflit. La province ecclésiastique doit avoir pour unique base de libres conférences régularisées par des synodes où siégeront à la fois les évêques, les délégués du clergé et les représentans laïques des paroisses. La nation religieuse de même ne saurait être qu'une fédération entre les diverses communions chrétiennes, fédération entretenue par une même liturgie acceptée de tous, mais acceptée seulement avec faculté pour chacun d'omettre les passages relatifs à des questions controversées.

Et ce n'est encore là qu'une faible partie des résultats que M. Bunsen attend de la liberté chrétienne. Nul n'a jamais été plus pratique que lui : l'application du christianisme comme il la conçoit

va bien au-delà de tout ce qu'avait rêvé le moyen âge, de tout ce qu'il avait tenté d'accomplir par la suprématie universelle du pouvoir spirituel. C'est l'homme entier que M. Bunsen enveloppe dans le christianisme pour faire cesser la lutte intérieure qui l'épuise. Au moral, nous avons tous un peu la maladie de Bright : notre âme s'est scindée. A côté du croyant qui peut se trouver en nous, il y a un savant incrédule, un penseur, un commerçant, un poète qui ont chacun sa loi à part, un citoyen qui ne reconnaît plus la morale que la conscience enjoint pour la conduite de l'individu. Ce chaos que nous portons dans notre sein, l'ambition, l'espoir de M. Bunsen est de le ramener à l'harmonie; il aspire à reconstruire des organismes parfaits en replaçant l'inspiration chrétienne au centre de notre être et en faisant d'elle le mobile premier de nos pensées, de nos sentimens, de toute notre activité. Pour lui, il n'existe pas de distinction entre le temporel et le spirituel; il n'existe pas de domaine politique ni de domaine religieux, pas d'œuvre qui soit de l'église ni d'œuvre qui soit de l'état. « La seule œuvre divinement bonne est de vivre dans la foi et de remplir dans la foi la tâche qui nous est assignée, qu'elle soit en haut ou en bas, qu'elle soit celle du prince ou du philosophe, de l'homme d'église ou du cordonnier. Et de même que la réalisation de l'esprit chrétien est plus complète dans le mariage que dans la vie solitaire, plus complète dans la congrégation que dans la famille, ainsi en est-il dans la nation comme nation, au moyen d'un état constitué chrétiennement. » Jusqu'où s'étend le sens de ces paroles, M. Bunsen ne nous permet pas de le méconnaître. Il ne veut pas dire seulement que notre foi religieuse doit aussi nous diriger dans notre vie publique : il est persuadé que la liberté civile est une partie inhérente du christianisme, et que la communion des enfans de Dieu, révélée par le Fils et voulue par le Père, ne sera point une vérité tant qu'il y aura des gouvernans et des gouvernés, « tant que l'empire de la force et de la crainte, comme celui de l'égoïsme et de la volonté personnelle, n'aura point été détruit dans nos régimes sociaux pour faire place au seul empire de l'amour et de la vérité, de la loi intérieure et de la liberté intellectuelle. » Comment doit s'établir ce règne public de l'Évangile? M. Bunsen ne prétend pas le préciser : il n'a rien de ces réformateurs qui se présentent avec une recette pour transformer à vue les sociétés; seulement il tient pour certain que les lois de l'univers et le plan divin, comme ils se sont révélés dans le passé, annoncent et réclament une ère future où « le Christ, après s'être fait homme, se fera humanité. » Sa foi chrétienne, on l'a vu, est une foi sans bornes en un progrès dont le but nécessaire est la perfection suprême : il croit qu'en créant la terre et en lui donnant l'Évangile, Dieu a voulu que l'Esprit saint arrivât de conquête en conquête à

la posséder tout entière, et l'heure lui semble venue où les peuples sont comme sommés d'obéir à cette invincible volonté en *christianisant* enfin leurs institutions, leurs législations, leurs caractères nationaux. Au sein de nos sociétés européennes, la désorganisation, longtemps masquée comme une gangrène intérieure, a éclaté de toutes parts, et pour qui veut ouvrir les yeux, elle a écrit en gros caractères la condamnation de notre philosophie politique : elle a démontré que nous avions tenté l'impossible en cherchant à édifier nos constitutions sur l'intérêt général bien interprété par l'expérience, et qu'il est aussi insensé d'espérer unir les hommes par l'égoïsme collectif que par l'égoïsme personnel. Les nations sont libres aussi bien que les individus; mais les desseins de Dieu veulent passer, et ils passeront sans porter atteinte à la liberté : ils passeront par cela seul que les germes de mort finiront par porter leurs fruits de mort, et que les sociétés qui s'obstineront à s'organiser au moyen du principe de toute désorganisation seront tuées par leur propre aveuglement.

Pour porter la question sur un terrain plus familier, M. Bunsen s'inscrit en faux contre la sagesse de notre temps, qui s'imagine avoir réglé les rapports de la religion et de la société civile en proclamant la séparation de l'église et de l'état, c'est-à-dire en posant face à face un état sans religion et une religion sans influence sur la marche de la société. Il ne veut pas que le pouvoir ecclésiastique commande au magistrat, ni que le pouvoir politique régente les consciences; mais, pour empêcher à la fois ces deux tyrannies, le moyen auquel il s'arrête est d'anéantir l'autorité sacerdotale, de restituer d'abord à la communauté chrétienne la liberté qui lui a été enlevée, et d'étendre ensuite la même liberté à la communauté civile. Que les fidèles réunis en congrégation redeviennent les seuls arbitres de leur propre croyances, que les mêmes hommes qui en qualité de citoyens nomment leurs députés élisent aussi en qualité de chrétiens leurs évêques et leurs ministres, que la règle, en matière ecclésiastique comme en matière politique, procède librement de ceux qui doivent s'y soumettre : de cette façon, l'antagonisme de l'église et de l'état cesse d'exister. Il n'y a plus qu'une seule et même nation qui siége tour à tour en synodes et en parlemens, qui s'administre ecclésiastiquement et civilement sous l'inspiration des mêmes sentimens et des mêmes convictions, qui des deux côtés poursuit le même but en se donnant pour lois les obligations qu'elle veut s'imposer pour obéir à sa conscience. De la sorte, le parlement n'est qu'un organe par lequel la nation religieuse applique incessamment sa foi, et la porte est ouverte pour que le règne de Dieu arrive dans la vie commune et publique des peuples aussi bien que dans les âmes individuelles. Sur ce point,

je laisserai cependant les idées de M. Bunsen dans le vague où il les laisse lui-même, en observant qu'il ne faudrait pas les confondre avec celles d'un homme qui a été son ami de cœur et d'intelligence, qui s'est fait aussi un nom par l'ardeur avec laquelle il réclamait l'identification de l'église et de l'état. Le docteur Arnold, car c'est de lui qu'il s'agit, voulait que la société adoptât les principes de l'Évangile, et qu'en matière civile au moins elle usât de la force des lois pour prohiber les actes opposés à ces principes. M. Bunsen au contraire repousse sous toutes ses formes la protection de l'église par la police; il parle de la conversion de Constantin comme d'une époque funeste, parce qu'elle nous a valu les religions d'état, la ligue entre l'épée et la mitre, entre Babylone et Jérusalem. Or, pour lui, ce double despotisme est la grande apostasie qui a jeté le monde hors des voies du christianisme. Le pouvoir matériel une fois mis à la place du pouvoir de l'Esprit saint, il n'est rien resté de la religion morale que le Christ était venu enseigner aux hommes. Pour résumer d'un mot les idées de M. Bunsen, l'auteur de *Christianity and Mankind* n'a foi qu'en la liberté; il a condensé lui-même son *credo* dans ces quelques paroles : « Entre les individus comme entre les sectes et les nations, l'harmonie ne saurait être établie que par le grand principe de la réforme et par le régime de liberté politique qui en est sorti. Ce grand principe, c'est la responsabilité morale individuelle, fondée sur la foi individuelle au Christ. Une telle foi en effet engendre nécessairement le sentiment de responsabilité; le sentiment de responsabilité produit l'empire sur soi, l'empire sur soi permet et amène la liberté politique, et cette liberté politique est la seule sauvegarde en même temps qu'elle est le fruit de la liberté religieuse. Les deux libertés ensemble rendent possible la tolérance matérielle sans indifférence, et préparent le temps où la divine charité doit seule régner en souveraine sur la terre. »

III.

En cherchant à rendre compte de ce vaste système de philosophie religieuse, je n'ai pu donner qu'une faible idée de ce qui en fait pourtant le caractère le plus saillant : je veux parler de la riche et puissante nature qui s'y reflète. On sent que les opinions de l'auteur ne sont pas de simples jugemens, qu'elles adhèrent à tout l'ensemble de ses affections, de ses volontés et de ses sentimens moraux. M. Bunsen est sorti victorieux de la bataille de la vie : il a su conquérir l'unité de son être; il est parvenu à concilier entre elles ses diverses facultés pour se créer une véritable individualité, et dans tout ce qu'il dit on le retrouve tout entier; sous ses moindres paroles, on devine une pensée intérieure qui a l'infini de l'âme hu-

maine. Quant à sa doctrine en elle-même, elle a de quoi attirer à la fois les esprits philosophiques, les consciences honnêtes et les jeunes enthousiasmes qui se plaisent aux espérances sans limites. En appuyant peu sur la déchéance originelle, en présentant surtout le Christ comme l'initiateur des destinées futures, en faisant également appel aux aspirations mystiques et aux énergies actives, en accordant par-dessus tout à la raison autant d'autorité et de liberté qu'elle en a jamais pu ambitionner, il a certainement donné une interprétation du christianisme qui, au point de vue théorique, est plus facile à admettre que les anciennes théologies. Mais si l'on envisage son système au point de vue d'une application possible, alors, au lieu d'un corps d'idées qui s'accordent exactement entre elles, on a devant soi un plan qui est loin de s'accorder aussi bien avec les nécessités de ce monde. M. Bunsen a beau suivre la méthode historique, il ne s'appuie qu'en apparence sur le témoignage des faits. En réalité, il est par instinct un penseur *à priori*, un idéaliste qui part de ses propres idées pour décider ce que doivent être les faits. Devant le tribunal de la raison, qui juge de l'avenir d'après le passé, ses conclusions ne se tiennent pas debout. Sa logique se réduit littéralement à ceci : sous prétexte que le faux christianisme et la fausse uniformité qui résultent de la contrainte sont le contraire de la religion et de l'unanimité véritables, qui proviennent de la conviction et de l'amour, l'auteur de *Christianisme et Humanité* commence par faire disparaître toutes les autorités et les législations, et il se borne ensuite à espérer que la foi et la charité ne pourront manquer de régner d'elles-mêmes dans les âmes, du moment où on ne fera plus rien pour en chasser la discorde et l'incrédulité. En d'autres termes, il raisonne comme ont raisonné tant d'enthousiastes politiques, tant de frères du libre esprit, qui ont rejeté sur les lois la faute des égaremens qu'elles cherchaient à prévenir. Tous les moyens qui ont été imaginés pour empêcher les hommes de céder aux entraînemens de leur ignorance ou de leurs vices lui apparaissent seulement comme des usurpations qui les ont empêchés d'être gouvernés par leur conscience et leur raison, et il croit qu'il suffit d'en finir avec toutes ces précautions organisées contre les mauvaises inspirations pour que nous soyons assurés d'avoir les bonnes inspirations et de n'obéir qu'à elles. A vrai dire, M. Bunsen est tout absorbé par la préoccupation de raviver la foi, et, les yeux tournés vers ce but, il a pleinement raison de soutenir que les formulaires et les directeurs qui veulent dicter la vérité en enlevant aux individus la liberté de se former leur propre conviction finissent infailliblement par amener l'indifférence universelle; mais sur l'autre côté de la question, c'est-à-dire sur la constitution qui convient à l'église, il s'en tient à la croyance que nulle constitution n'est nécessaire. Il est convaincu que Dieu veut

le triomphe final et universel du principe spirituel dans l'humanité, et que la volonté du Tout-Puissant est certaine d'être la plus forte. Si c'était là une erreur et si la vérité était par hasard, je ne dirai pas du côté de ceux qui nient, mais de ceux qui comprennent autrement l'Esprit saint; si elle était du côté des chrétiens aux yeux desquels l'Esprit est surtout l'influence qui touche et gagne le cœur, tandis que c'est plutôt l'Écriture et l'enseignement humain qui sont chargés de communiquer la vérité, tout le système de M. Bunsen tomberait en pièces. A juger d'après l'expérience, répéterai-je, il n'y a que trop lieu de présumer que toutes ces congrégations et ces individualités indépendantes, toutes ces petites sociétés livrées au vote des majorités, ces mille molécules dégagées de tout lien obligatoire et rendues à leurs seules affinités, courraient grand risque d'écouter souvent l'esprit qui n'inspire pas l'union, la raison qui ne pousse pas à l'Évangile.

Je ne veux point oublier toutefois que le passé ne sait pas tout et ne peut pas tout prophétiser. L'avenir n'est pas uniquement une reproduction, il est aussi un avénement, et quand il est question de ce que les hommes *peuvent devenir* un jour, on n'est plus dans le domaine du jugement : on est dans la sphère légitime du sentiment, dans celle où l'on a droit, où l'on est même forcé de tirer ses espérances de ses désirs et ses volontés de ses tendances, sous peine d'être condamné à rester dans l'indécision. Le rêve de M. Bunsen ne se réalisera-t-il donc jamais? Ne viendra-t-il pas un temps où, sans que les individus renoncent à leur liberté, leur conscience suffira pour les bien conduire, où il ne sera plus nécessaire que des multitudes soient soumises à une loi qu'elles n'ont pas faite, où les sociétés seront capables de fonctionner harmonieusement sans qu'il soit besoin d'une administration dont l'efficacité soit garantie par les vices même des administrateurs, par l'intérêt qu'ils ont, comme caste distincte, à soutenir la législation et le gouvernement auxquels sont attachés leur bien-être et leur importance sociale? Ne viendra-t-il pas un temps où l'humanité en un mot ne sera plus dans le terrible dilemme de subir des pouvoirs qui lui enlèvent le droit d'obéir à sa conscience, ou de n'user de sa liberté que pour se rendre la vie impossible? Heureux ceux qui croient! Pour ma part, je sens péniblement qu'en tout cas nous sommes loin de cette ère heureuse; mais ce n'est pas une raison pour que l'espérance ne soit pas bonne aussi et n'ait pas son utile mission ici-bas. Les uns, avec plus d'intelligence que d'imagination, sont portés à se rendre compte des mobiles qui jusqu'à ce jour ont déterminé les actions humaines; les autres accomplissent peut-être une tâche plus noble en imaginant, sous la dictée de leurs aspirations, un idéal qui les satisfasse mieux que la réalité du moment, et en travaillant ainsi à développer chez

leurs semblables les désirs et les sympathies qui leur ont suggéré à eux-mêmes leur espérance.

Quoi qu'il doive en être de l'avenir, il y a quelque chose qui plaît souverainement : c'est de voir qu'un vieillard, un diplomate longtemps en contact avec le monde, ait conservé tant de confiance dans la nature humaine. Nous n'avons pas manqué d'hommes qui n'ont rien redouté de la liberté poussée jusqu'à la suppression de tout gouvernement, de toute loi imposée; mais s'ils avaient tant d'assurance, c'est qu'ils ne craignaient pas que les individus fussent gouvernés par leurs intérêts et leurs appétits, c'est qu'ils ne voyaient là ni mal ni danger, ni dégradation ni menace de désordre. Cette confiance-là n'est pas celle dont je parle; je parle de celle qui consiste à croire en l'excellence de la nature humaine, à croire qu'au fond le mal n'y est qu'un accident, que l'amour du bien et le dévouement y prédominent sur l'égoïsme et la vanité, et qu'abandonnée à ses instincts, elle revient toujours à écouter sa sagesse et sa conscience plutôt que son bon plaisir, plutôt que ces mêmes intérêts et ces mêmes penchans par lesquels les autres optimistes ne trouvent nullement à craindre qu'elle se laisse diriger. Comment se fait-il que cette espèce de foi ne se rencontre guère que chez les hommes de race germanique? A quoi tient-il que les extravagances de l'Angleterre et de l'Allemagne aient été des excès d'espoir et d'enthousiasme, tandis que les nôtres ont été des excès de doute et de défiance? D'où vient que nos voix françaises n'expriment que des découragemens, des projets inventés pour mettre le bien-être de chacun à l'abri de la malice des voisins et des pouvoirs, tandis que dans les voix allemandes on entend comme des âmes pleines d'avidités, d'ardeurs et de prédilections, qui veulent, en dépit de leur science, rêver leur idéal suprême et en faire leur croyance?

Pour M. Bunsen en particulier, il est bien certain que chez lui cette disposition à la confiance, à l'illusion si l'on veut, ne peut pas être attribuée à un défaut d'expérience ou de jugement. Ce qu'il dit du christianisme, on pourrait le répéter de sa propre théorie : elle est née précisément d'un sentiment profond de ce qui manque aux hommes de l'époque, du sentiment de leurs égaremens et de leurs misères. Il voit clairement le mal, il ne flatte pas le portrait de l'humanité; seulement tout ce qu'il a observé, tout ce qu'il sait ne l'empêche pas de se faire la plus haute idée de l'homme tel qu'il peut être et sera un jour. Sans doute cela tient à ce que l'expérience et les connaissances de son jugement ne sont point ce qui contribue le plus à déterminer ses idées sur l'avenir et sur le possible, et sans doute aussi cela indique un caractère où la conscience et les affections jouent le premier rôle, une espèce d'organisation qui, quelle

que soit la force de son intelligence, a encore une force plus grande pour aimer et s'indigner, pour imaginer et vouloir, si bien qu'en définitive elle se trouve toujours comme contrainte à croire ce qui lui inspire le plus d'amour, à tenir pour vrai et possible ce qu'elle imagine de plus noble, ne fût-ce que pour pouvoir ensuite le vouloir, le glorifier et le propager, ne fût-ce que pour pouvoir employer toutes ses forces à le faire aimer des autres hommes, à tenter d'en amener la réalisation. Si je ne me trompe, il y a là un trait national qui peut aider à comprendre cet esprit particulier que j'ai tâché de faire ressortir dans la théologie nouvelle. A côté de la France, chez qui l'intelligence prédomine, en partie parce qu'elle est plus indifférente, l'Allemagne a foi parce qu'elle s'enthousiasme. C'est bien là l'instinct qui a été chanté par Longfellow dans son *Excelsior :* « en haut! toujours plus haut! » C'est bien là une des causes qui ont produit en Angleterre le gouvernement constitutionnel, celui qui, loin de mettre partout des règlemens à la place des hommes, de peur que ceux-ci n'abusent, met partout avec confiance des agens libres, en s'en rapportant à leurs lumières et à leur bonne volonté. C'est bien là enfin la foi spéculative en la liberté, qui se traduit tout aussi bien dans le protestantisme de Luther que dans la philosophie de Fichte et de Schelling. L'école théologique a pu et dû traiter Kant et ses successeurs comme des adversaires : à son point de vue, ils l'étaient en effet, puisqu'ils plaçaient leur confiance dans la nature même de l'homme au lieu de la placer dans l'influence divine qui régénère. Quoique opposées cependant, les deux conclusions, chacune dans sa direction, ont été déterminées par le même penchant. Que la théologie se fie aux individus à cause de la grâce qu'ils peuvent recevoir, ou que la philosophie s'y fie à cause de ce qu'ils sont par droit de naissance; que l'une supprime toute hiérarchie et tout formulaire parce qu'elle croit l'homme susceptible de devenir impeccable par la foi chrétienne, ou que l'autre fasse du *moi* la source de toute vérité parce qu'elle croit plus ou moins que notre esprit est l'esprit absolu et universel qui arrive à se connaître en nous, l'une et l'autre au fond croient également que l'homme peut posséder en lui-même l'oracle et l'intuition qui dispensent de toute règle extérieure. Des deux côtés aussi, c'est la même disposition à l'espérance sans limites, la même propension à identifier l'idéal et le possible, à penser que le mieux doit être le vrai, que la perfection qui répond à nos plus hautes aspirations est aussi l'expression de ce qui arrivera certainement, de ce qui doit être notre but, parce que cela est notre destinée.

J. MILSAND.

LA PAPAUTÉ

ET

LE DROIT IMPÉRIAL EN ITALIE

Histoire de la Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, par M. C. de Cherrier, de l'Institut; 2e édition, revue et augmentée, 3 vol. in-8o, 1858.

L'attention publique est sans cesse ramenée sur la question italienne, même après les péripéties soudaines de la guerre et de la paix, par des incidens imprévus qui déroutent les combinaisons des politiques et les efforts des diplomates. Au fond, c'est le principe nouveau du droit populaire qui se met en lutte avec le vieux principe de la souveraineté traditionnelle, c'est la voix d'un peuple qui demande que ses vœux soient comptés pour quelque chose dans le règlement de ses propres destinées. La terre classique des bouleversemens et des convulsions intérieures veut enfin s'asseoir et se fixer, le pays qui s'est tenu si longtemps en dehors du mouvement politique européen réclame aujourd'hui sa place au conseil des nations. Une profonde incertitude règne encore sur la solution finale de la question italienne aussi bien que sur l'organisation future de la péninsule; mais cette incertitude même tient l'opinion dans une sympathique anxiété, car la France ne peut vouloir d'autre prix de ses sacrifices que le bonheur d'une alliée à qui elle se trouve unie par tant d'origines communes.

Un grand mot a été prononcé, celui de confédération italienne, et ce mot répond à un système déjà conçu ou adopté par quelques publicistes éminens de l'Italie moderne; mais, entièrement nouveau

dans les faits, ce système présente par cela même dans son application de graves difficultés. Ces difficultés tiennent plus encore peut-être au tempérament du peuple italien qu'à l'ancienne division politique de la péninsule. Ce qui domine, ce qui explique en effet l'histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire romain, c'est une théorie entièrement opposée à la conception fédérative; nous voulons parler de la théorie du droit impérial : droit abstrait, mal défini, invoqué tour à tour par l'Italie contre l'Allemagne, par l'Allemagne contre l'Italie, symbole de grandeur et d'unité en même temps que source de misères et de discordes, si faible qu'il ne put rien fonder, si fort qu'il faut encore aujourd'hui compter avec lui.

Dans sa fameuse circulaire du 29 avril 1859, M. de Buol disait à l'Europe : « L'Autriche est une puissance conservatrice, pour laquelle la religion, la morale et le *droit historique* sont sacrés... La Lombardie a été pendant des siècles un fief de l'empire d'Allemagne. Venise fut donnée à l'Autriche en échange de sa renonciation à ses provinces belges... La domination de l'Autriche sur le Pô et l'Adriatique est un droit solide et inattaquable sous tous les rapports. » Depuis lors, la fortune de la guerre a décidé contre l'Autriche, mais les actes officiels constatent encore que l'Autriche, en faisant la paix, cède ses *droits* sur la Lombardie. Toutefois on ne saurait nier que cette transaction ne soit un pas décisif. Là où l'Autriche représentait l'ancien droit impérial qui a constamment et fatalement pesé sur le sort de la péninsule, elle n'est plus : elle ne subsiste que dans un pays où son autorité est récente, qu'elle ne possède de son aveu que par voie d'échange, et qu'elle a promis de rattacher elle-même à la grande famille italienne. Le droit impérial et la domination étrangère subissent ainsi du même coup un irréparable échec. L'autorité, même modifiée, que l'Autriche conserve dans la Vénétie a dû froisser assurément le sentiment national italien; mais elle aura pour résultat de tenir ce sentiment en éveil, de l'empêcher de s'alanguir après un enthousiasme passager. Enfin ce qui importe le plus, c'est que l'Autriche ne puisse faire pencher en sa faveur l'équilibre des forces, et la première condition de cet équilibre, c'est aussi que les gouvernemens inertes, les souverainetés nominales qui se partageaient le centre de l'Italie se transforment en un état compacte, ayant une vie propre, une autonomie réelle, une direction nationale.

On a dit ici même, et en un certain sens avec raison, que politiquement la situation anormale de l'Italie avant la dernière guerre était un fait tout moderne, que la domination étrangère dans ce pays n'était point fondée sur une possession traditionnelle, sur une légitimité interrompue, puis rajeunie par quelque retour de fortune, mais qu'elle dérivait uniquement du droit tout-puissant de la force.

Assurément l'Autriche, quand elle vint occuper l'Italie du nord en vertu des traités de 1815, n'était plus le vieux saint-empire retrouvant après une longue prescription son prestige au-delà des Alpes. Alors l'empire d'Allemagne avait depuis dix ans cessé d'exister, et personne ne songeait à le rétablir. Historiquement néanmoins, la question italienne se rattache au passé par des liens plus étroits qu'on ne le pense, et il nous paraît difficile de nier que les souvenirs de ce passé aient été sans influence sur la détermination des puissances qui remanièrent à Vienne la carte de l'Europe. L'Italie fut donnée à l'Autriche surtout parce que cette combinaison rentrait dans le nouveau système d'équilibre européen qui prévalait à cette époque, cela est incontestable; mais l'Italie lui fut aussi livrée parce que l'Autriche avait déjà possédé le Milanais à titre de fief impérial, et que, par l'effet d'une habitude invétérée, elle était considérée comme l'héritière naturelle de l'empire germanique. C'est en vertu du droit impérial que Wenceslas avait conféré aux Visconti, Maximilien Ier aux Sforze l'investiture du Milanais; c'est en vertu du même droit que Charles-Quint, à la mort de François-Marie Sforza, s'était emparé du Milanais comme d'un fief dévolu à l'empire, et qu'il en avait investi son fils Philippe II. Ce fut encore en invoquant ce droit impérial qu'après l'extinction de la branche espagnole de la maison d'Autriche, Joseph Ier en 1706, puis Charles VI par le traité de Bade, rentrèrent en possession de la Lombardie et la réunirent au domaine de l'empire. Faut-il donc s'étonner que les traités de 1815, malgré les réclamations du Piémont, aient de nouveau consacré une tradition qui avait dans le passé de si profondes racines?

Pour examiner avec calme et impartialité cette théorie du droit impérial en Italie, considéré dans son origine, dans sa nature, dans son influence sur les destinées de la péninsule entière, il faut s'isoler autant que possible de la polémique quotidienne; il faut écarter du débat tout ce qui a un caractère partiel et transitoire et ne s'attacher qu'à ces faits généraux et continus qui ont traversé les siècles et légué à l'Italie un si lourd héritage. Une étude rétrospective sur un tel sujet n'est donc pas sans opportunité même aujourd'hui; c'est ce que rend évident surtout le nouvel ouvrage, revu et remanié avec une si louable persévérance, où M. de Cherrier expose la lutte de l'empire et de la papauté. Cette lutte inféconde, qui a causé tous les maux politiques de l'Italie, abonde en enseignemens douloureux que l'auteur sait mettre en relief avec indépendance et fermeté. On n'assiste point ici aux investigations d'un archéologue érudit interrogeant des ruines pour ranimer la poussière d'une société disparue; on rencontre un penseur, un historien qui, en présence d'un peuple toujours vivant et debout, cherche à résoudre le problème de ses agi-

tations, à déterminer les causes de sa déchéance, à lui offrir les moyens de se régénérer. Il y a d'ailleurs un ensemble d'études au milieu duquel il convient de placer le livre de M. de Cherrier pour en mieux apprécier la signification et l'utilité. De nombreux travaux se sont produits bien avant les derniers événemens sur les questions qu'agite l'historien de la lutte des papes et de la maison de Souabe. Le célèbre ouvrage du père Tosti sur *la Lega Lombarda*, où le moine du Mont-Cassin, au nom de la liberté, appelait le pape Pie IX à lever le drapeau et à soutenir la cause de l'affranchissement de l'Italie, avait été au-delà des Alpes comme un signal donné, sinon à la science positive, du moins à la polémique nationale. En France aussi, surtout dans ces dernières années, des historiens patiens et sincères ont voulu remonter aux sources, étudier à fond les documens qui, en faisant mieux comprendre le passé de l'Italie, répondent encore aux préoccupations actuelles. Chacun de ces écrivains, après avoir tracé et dégagé la voie dans cette mêlée si confuse et souvent si contradictoire, s'est placé à un point de vue particulier, a développé quelque aperçu nouveau dans l'appréciation du rôle historique de la péninsule. Les uns ont exalté ce rôle outre mesure, les autres en ont diminué peut-être la réelle grandeur; la plupart du moins s'accordent sur ce principe, que l'Italie n'est pas seulement un nom géographique, mais qu'elle mérite d'avoir enfin une existence personnelle, une nationalité distincte. Peu importe que ce droit lui soit acquis à titre de récompense pour avoir initié l'Europe à la civilisation, ou bien à titre de dédommagement pour les longs malheurs qu'elle a subis; peu importe même la part d'erreurs et de fautes qu'on aurait à lui imputer dans la conduite de ses propres destinées. L'énergique expression dont M. Guizot se servait à propos de la Pologne, on peut l'appliquer à l'Italie, on peut dire que *le suicide national ne saurait excuser le meurtre étranger.*

L'Italie, de son côté, a bien prouvé qu'elle voulait revivre dès le jour où elle n'a plus séparé de l'idée d'indépendance le ferme désir d'une rénovation libérale. Elle s'est souvenue de ces paroles écrites à l'heure des revers par un de ses meilleurs citoyens : « Nous savons que l'occasion de reconquérir l'indépendance est peut-être encore éloignée. Nous l'attendrons avec une activité pleine de calme, nous appliquant non point à troubler inconsidérément le repos d'autrui, mais à réformer nos institutions dans ce lambeau d'Italie qu'on nous a laissé, à nous réformer nous-mêmes, à nous rendre dignes d'un regard de la Providence et capables de mettre à profit l'occasion quand elle voudra nous l'envoyer (1). » Cette occasion est venue,

(1) Massimo d'Azeglio, *Programma per l'opinione nazionale.*

et avec elle le moment, pour le parti modéré, de recueillir les fruits d'une résignation si virile, d'une confiance si noblement perspicace. Pour être éclos rapidement sous le terrible feu des batailles, de tels fruits ne sauraient avorter.

Heureuse l'Italie si elle avait toujours pratiqué d'aussi sages maximes! heureuse surtout si dans les temps passés elle n'avait pas rêvé la domination du monde nouveau! Ce monde, une fois constitué, n'aurait pas réagi contre elle en la tenant en dehors du droit public européen. Huit siècles durant, la doctrine de la monarchie impériale a été l'idéal politique de l'Italie, l'illusion pour laquelle elle a abdiqué sa personnalité et manqué toutes les occasions favorables de se donner des limites, des institutions, une patrie. Le souvenir de l'empire romain, de la grandeur romaine, a enivré l'Italie du moyen âge, et c'est aussi ce qui l'a perdue. Elle alimentait ses espérances à la source où elle puisait ses souvenirs :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Tel est le fait de premier ordre qui semble le point de départ de cette éternelle question italienne que l'on cherche à étudier ici sous un jour nouveau. L'examen d'un tel fait se rattache d'ailleurs intimement au plus violent débat qui, avant la réforme de Luther, ait agité le monde chrétien, à savoir la querelle du sacerdoce et de l'empire. Le livre de M. de Cherrier fournit à ce sujet les informations les plus exactes. En suivant d'un peu loin cet excellent guide pour la marche générale des événemens, en le complétant au besoin sur certains points spéciaux, nous voudrions nous attacher à une considération principale, celle de l'influence du droit impérial et de la papauté sur les destinées de l'Italie.

I.

Au milieu du vaste mouvement des invasions germaines, d'où sont sorties les nations modernes, l'Italie échut d'abord aux Goths, qui s'efforcèrent d'y fonder un royaume; mais l'Italie, encore toute romaine, rejeta ces barbares de son sein, et applaudit à la restauration de l'autorité impériale, accomplie par les victoires des lieutenans de Justinien. Après les Goths, une seconde couche de Germains vint se superposer sur le sol italien. Ces nouveaux conquérans méritaient d'y prendre racine, car ils étaient aptes à recevoir et à s'assimiler la civilisation latine, à opérer la fusion des races, à effacer par de bonnes lois et un bon gouvernement les maux de l'invasion, à devenir enfin avec le temps une puissance exclusivement italienne.

Cependant les Lombards disparurent à leur tour, repoussés par l'inimitié des papes et balayés par les armes de Charlemagne. Le jour où Léon III posa la couronne impériale sur la tête du roi des Francs, le jour où aux acclamations des Italiens il transféra le titre de césar et d'auguste des empereurs grecs aux souverains germains, ce jour-là est une date funeste pour l'Italie. Nous ne croyons pas que le pape ait été inspiré dans cette circonstance par le seul intérêt de son autorité temporelle, naissante à peine et mal affermie; ce serait une cause mesquine pour un événement immense. Cependant, en cherchant son point d'appui au dehors, en annexant à une domination grandiose, mais éphémère, le peuple dont il avait accepté la tutelle politique, le saint-siége assuma une responsabilité redoutable; il est vrai qu'il avait alors le sentiment italien pour complice.

L'unité matérielle de l'empire romain, un moment rétablie par Charlemagne, devint et resta le type adopté par l'Italie, parce qu'elle espérait ressaisir ainsi pour elle-même la suprématie dans le monde, et la papauté put croire qu'elle servait la cause commune en empêchant Rome et l'Italie de s'effacer dans l'isolement d'un royaume subalpin. La papauté persévéra dans cette première faute politique quand au xe siècle, après le second démembrement de l'empire, elle se mit en opposition avec la branche carlovingienne italique, et rendit impossible la constitution d'un état particulier entre les mains de Bérenger et de Hugues. Il faut dire qu'à cette époque désastreuse, au moment où s'établissait la maxime féodale que la possession de la terre pouvait seule conférer les droits seigneuriaux, les pontifes de Rome commençaient à se préoccuper outre mesure de leur autorité territoriale, et, au point de vue de leur domination temporelle, il leur paraissait incommode et dangereux d'admettre aucun supérieur dans la péninsule. Ainsi, dès le principe, le maintien du pouvoir matériel du saint-siége devint un obstacle invincible à la fusion de l'église romaine et du royaume italien. Quand déjà toutes les royautés européennes commençaient à se dégager de la dissolution de l'empire carlovingien, l'Italie seule fut condamnée, soit à rester intérieurement désorganisée, soit à chercher en dehors d'elle un pouvoir modérateur et prépondérant.

Le besoin de direction et d'ordre est si impérieux pour les sociétés, que l'Italie, s'arrêtant au parti que choisissait la papauté, consentit à s'abriter sous le droit impérial. Jean XII, en couronnant à Rome le roi de Germanie Othon Ier, consacra irrévocablement une sorte de légitimité traditionnelle qui devait durer jusqu'à la fin du xve siècle, et laisser derrière elle une empreinte indélébile. Le grand empire romain était donc renouvelé! l'idée de la monarchie

impériale qui s'était perpétuée dans la mémoire des hommes semblait réalisée! Grandeur illusoire, réalité trompeuse, car au fond l'empire ne pouvait rien donner à l'Italie en échange de sa liberté, et l'Italie n'avait réussi par son abdication qu'à fortifier l'indépendance de la papauté. Encore même cette indépendance, loin de gagner à une telle renonciation la sécurité dont elle avait besoin, allait être mise en péril par les successeurs allemands de Charlemagne. Le saint-siége avait cru se donner un appui; il ne tarda point à sentir que l'auxiliaire pouvait se changer en maître, que l'*avoué* de l'église romaine pouvait devenir son accusateur et son juge.

La mosaïque à fond d'or qui décorait la tribune voisine de l'ancien palais de Latran représentait d'un côté le Christ remettant les clés à saint Pierre et l'étendard à Constantin, de l'autre Charlemagne agenouillé devant l'apôtre en même temps que Léon III, l'un recevant les insignes du pouvoir impérial, l'autre ceux de l'autorité spirituelle. Ce tableau semble être la traduction, rendue sensible aux yeux, de la théorie qui faisait graviter dans un équilibre harmonieux la chrétienté tout entière autour de deux centres, le pape et l'empereur, délégués par Dieu même pour gouverner les choses du ciel et de la terre. Et en effet les textes les plus formels viennent nous attester que cet équilibre était l'idéal conçu par le moyen âge. L'empereur Frédéric II écrivait au pape Grégoire IX en 1232 : « Bien que les deux puissances, le sacerdoce et le saint-empire, paraissent distinctes dans les termes qui servent à les désigner, elles ont réellement la même signification en vertu de leur origine identique. Toutes deux sont dès le principe instituées par l'autorité divine, et elles doivent être soutenues par la faveur de la même grâce, comme elles pourraient être renversées par la destruction de notre foi commune. C'est donc à nous deux, qui ne faisons qu'un et qui croyons certainement de même, qu'il appartient d'assurer de concert le salut de la foi et de restaurer les droits de l'église aussi bien que ceux de l'empire (1). » En 1310, Clément V, sur le point de couronner Henri de Luxembourg, disait de son côté : « La sagesse de la divine Providence, répandant sur les fidèles les dons de sa grâce, a institué sur la terre les deux dignités prééminentes du sacerdoce et de l'empire en leur donnant plein pouvoir pour le bon gouvernement de ces mêmes fidèles. Elle a voulu que, pour l'accomplissement de leur auguste ministère, l'une et l'autre puissance, fortifiées de leur mutuel appui, agissant dans une parfaite unité de vues et dans une concorde profitable au genre humain, exerçassent plus librement

(1) *Hist. diplom. Frederici II*, t. IV, p. 409, 410.

leur œuvre de justice, et conduisissent plus aisément le peuple chrétien dans le port de la sécurité (1). »

Voilà, il est vrai, la doctrine qui est invoquée dans les rares momens où le pape et l'empereur font leur paix particulière sans s'inquiéter de l'Italie; mais dans le cours ordinaire des choses, quels éclatans démentis sont donnés par les faits à ce prétendu système de pondération! On comprend même à première vue que l'équilibre fût impossible entre deux pouvoirs représentant des principes différens et des intérêts opposés, tous deux également ambitieux, aspirant chacun à la monarchie universelle, et prétendant reconstituer l'empire de Rome sur le monde, celui-ci comme héritier des césars, celui-là comme successeur de saint Pierre. L'empereur, de qui émane toute autorité temporelle, ne veut pas reconnaître au pape une souveraineté indépendante; le pape, comme dispensateur du droit impérial, absorbe en lui-même les deux pouvoirs, et en se servant indifféremment des deux glaives, il ne s'aperçoit pas qu'il matérialise l'autorité spirituelle. Aussi le moyen âge est-il rempli par l'antagonisme du sacerdoce et de l'empire, qui ne songent plus qu'à se subordonner l'un à l'autre, et qui, dans l'ardeur de la lutte, exagèrent et confondent sans mesure et sans règle la nature et les limites de leur puissance.

On a beaucoup disserté afin d'établir théoriquement le double système de la théocratie pontificale et de la monarchie impériale. Il suffit cependant de quelques textes précis pour montrer en peu de mots sur quel terrain se posaient les deux adversaires. Le pape disait ou faisait dire par ses docteurs: « L'église s'est réservé le patrimoine de saint Pierre comme signe visible de la domination universelle qui lui appartient. L'empereur n'est que son avoué pour le reste, et par conséquent son inférieur. L'empire est bien la plus haute expression du pouvoir temporel, mais à la condition de dépendre du saint-siége. Si l'empire devient vacant, c'est au saint-siége, en qui résident essentiellement les deux pouvoirs, qu'appartient l'administration de l'empire. Le souverain pontife, supérieur au chef de l'empire, est le monarque des monarques. Infaillible dans les choses de la foi, irresponsable dans le gouvernement du monde, il a pour délégués les princes, dépositaires de l'autorité civile, laquelle, ayant sa source dans l'église, doit être exercée pour le bien de l'église. Le dépositaire infidèle peut être dépouillé de sa puissance séculière, comme l'homme retranché de l'église peut être privé de la possession de ses biens, car il n'y a pas de propriété réelle en dehors de l'église. On n'est apte à posséder que parce que l'on est chrétien. La régé-

(1) Raynaldi *Ann. eccles.*, ann. 1310, § XIII.

nération spirituelle confère à l'homme le droit d'avoir des biens; l'état de péché mortel les lui retire; l'absolution ecclésiastique les lui rend et l'en investit de nouveau. En somme, la plénitude du pouvoir de l'église est telle qu'il est impossible d'en peser, d'en calculer, d'en mesurer l'étendue. »

Ces principes sont extraits d'un traité de Gilles de Rome, traité qui n'est lui-même que l'exposition méthodique des idées d'Innocent III, de Grégoire IX, de Boniface VIII. Ils n'étonneront pas ceux qui savent comme nous que la théorie du gouvernement théocratique n'est point morte au milieu des orages qu'elle a jadis soulevés. En regard de ces doctrines, il importe d'exposer aussi ce que l'empereur répondait ou faisait répondre par ses légistes. Sans nier les donations attribuées à Constantin et à Charlemagne, il s'appuyait sur ce principe de droit que toute donation devient révocable par l'ingratitude du donataire, et que le saint-siége, tournant contre l'empire les bienfaits qu'il en avait reçus, pouvait être légitimement privé de son domaine temporel (1). On ajoutait que, dans l'ordre des choses civiles, l'empereur d'Occident ne pouvait admettre ni contrôle, ni supériorité, qu'il était lui-même la loi vivante, et par conséquent qu'il était affranchi de toute loi : *lex animata in terris, lex legibus omnibus soluta;* que les peuples et les rois étaient les sujets du césar de Rome, chargé par Dieu de présider au gouvernement du monde, et qu'il lui était même licite de s'attribuer les maisons, les champs, les propriétés privées, sans avoir à en rendre aucun compte. « Son pouvoir est comme celui de Dieu, si haut qu'on n'y peut atteindre, si plein qu'on n'y peut rien ajouter. » Ainsi parle Ænéas Sylvius, qui ne fait ici qu'affirmer audacieusement les doctrines suggérées avant lui aux deux Frédéric et à Louis de Bavière par des jurisconsultes fanatiques, tels que Barthole et Marsile de Padoue. Les deux théories, on le voit, en arrivent, par une suite de déductions poussées à l'extrême, jusqu'à nier radicalement le principe des nationalités, jusqu'à immoler à un absolutisme extravagant les droits les plus sacrés de l'individu.

En présence de ces deux systèmes aussi hostiles à la liberté politique qu'ils étaient inconciliables avec la constitution d'un état italien, il semble que l'Italie aurait dû s'isoler et assister sans y prendre part à la lutte des deux adversaires; mais comme, par l'ef-

(1) Cette argumentation, qui date du XIIIe siècle, fut aussi celle qu'adopta Napoléon dans son discours au corps législatif le 3 décembre 1809. « L'histoire, disait-il, m'a indiqué la conduite que je devais tenir envers Rome... Je n'ai pu concilier ces grands intérêts qu'en annulant la donation des empereurs français mes prédécesseurs, et en réunissant les États-Romains à la France. » On peut voir aussi les considérans du décret d'annexion et la curieuse lettre insérée dans le *Moniteur* du 11 janvier 1810.

fet de sa situation géographique, elle leur servait fatalement de champ clos, elle ne se crut jamais désintéressée dans le débat, et finit par y prendre une part passionnée. On vit, chose étrange, des laïques soutenir l'omnipotence politique du pontife romain, tandis que des moines protestaient publiquement en faveur de l'antériorité et de la supériorité du droit impérial. Les gibelins continuèrent de s'attacher à cet idéal de la monarchie impériale, qui leur paraissait l'héritière des grandeurs de Rome païenne; les guelfes se déclarèrent pour la théocratie pontificale, qui leur promettait la suprématie du monde au nom de Rome chrétienne : — ceux-là séduits par ce vieux nom de *quirites* dont les empereurs se plaisaient à décorer leurs partisans, ceux-ci croyant que l'Italie allait être la tribu de Lévi, élue entre toutes les tribus pour recevoir le dépôt de la puissance sacerdotale. Les uns et les autres se firent ainsi les instrumens d'une politique cosmopolite dont la faiblesse réelle se dissimulait sous les artifices du langage et sous l'appareil des prétentions les plus hautaines. Il faut pourtant reconnaître qu'en fait les nobles et les cités de la péninsule obéissaient à une double nécessité sociale : le besoin de l'autorité, qui protége contre le désordre et l'anarchie; l'amour de la liberté, qui procure les droits civils et en garantit la jouissance. Toutefois l'autorité que les gibelins demandaient aux empereurs allemands ne pouvait s'exercer en Italie ni avec régularité, ni avec suite; la liberté que les guelfes plaçaient sous le patronage des papes était une liberté locale, tumultueuse et éphémère, car nous ne voyons nulle part que les guelfes au moyen âge aient jamais songé à l'indépendance italienne dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Au temps de leur plus grande prospérité, les républiques lombardes ne combattirent que pour affermir ou étendre leurs priviléges municipaux, leur *mera jurisdictio*, ou, pour employer une expression toute moderne, leur autonomie; mais toujours elles reconnurent le droit supérieur et immédiat de l'empire, et toujours leur dépendance resta au fond des choses, aussi bien dans les transactions arrachées aux empereurs vaincus que dans les lois imposées par les empereurs victorieux. Cependant le parti gibelin, bien qu'héritier de la tradition antique sur l'omnipotence impériale, tendait à restreindre ce dogme dans l'idée grande et patriotique du *regnum Italiæ*, tandis que le parti guelfe, représentant l'individualisme ou le fractionnement par groupes, se divisait à l'infini et n'aboutissait qu'au morcellement entre les mains de nombreux tyrans, remplacés à leur tour par quelques familles princières.

Un publiciste italien vient d'écrire en français, sur les révolutions de son pays, un livre étrange, que nous n'avons pas à apprécier ici. Dans ce livre, il loue l'Italie de s'être placée au-dessus et en dehors

des lois ordinaires de la politique, d'avoir mis sa liberté dans la révolution sociale, et non dans la forme vide d'une souveraineté indépendante, par cette raison que « l'indépendance nationale aurait anéanti la suprématie italienne. » Paroles regrettables, si elles pouvaient servir à perpétuer une illusion dangereuse, à faire croire aux esprits exaltés que l'Italie va tout à coup, à un jour donné, par l'effet d'un de ces cataclysmes qui font surgir des volcans du sol entr'ouvert, se retrouver toute-puissante au sommet des nations! Les vertus héroïques, les grands caractères que l'Italie a produits, qu'elle peut produire encore, lui donnent assurément des titres à l'admiration, mais ne lui constituent pas des droits à cette suprématie prétendue. Aujourd'hui d'ailleurs, ce qui est nécessaire à l'Italie, n'est-ce pas plutôt la pratique bourgeoise des vertus quotidiennes, une expérience assidue qui lui inspire un retour vrai sur son passé, sur sa situation récente, sur les chances désormais possibles d'un avenir meilleur? Il y a quelque chose de plus urgent que de rappeler sans cesse à l'Italie qu'elle a été la reine du monde, c'est de l'encourager à se gouverner d'abord elle-même, à être maîtresse de ses destinées en restant calme, patiente, unie, à développer enfin dans son sein des institutions qui soient en rapport avec la vie moderne des sociétés.

On connaît le mot superbe des sénateurs de Rome à Frédéric Barberousse : « Tu étais étranger, et nous t'avons fait citoyen. » Toute l'histoire de la monarchie impériale, ou, si l'on veut, de la monarchie romaine, est dans ce mot. De même que l'équilibre harmonieux du sacerdoce et de l'empire, inventé pour réaliser le plan de la divine Providence, était une vaine théorie sans cesse démentie par les faits, de même l'absorption par l'esprit romain d'un empire purement allemand était la plus chimérique des conceptions politiques. Il arriva que cette idée de la monarchie impériale appliquée à l'Italie se développa dans le sens d'une perpétuelle équivoque, l'Italie gibeline se rattachant à cette idée pour la confisquer à son profit, dans le vain espoir de redevenir le centre et le siége de l'empire restauré, l'Allemagne ne voyant dans le droit impérial, tel que l'entendaient ses légistes, qu'un moyen de conquérir et d'asservir l'Italie. L'Italie invoquait le souverain de l'Allemagne non comme Allemand, mais comme chef de l'empire romain, et le souverain de l'Allemagne considérait l'Italie non pas comme un état distinct où il exerçât l'hégémonie, mais simplement comme un fief soumis envers lui à tous les devoirs, à tous les services de la vassalité.

Par une de ces fictions que la simplicité populaire accepte volontiers, l'Italie du moyen âge dégagea longtemps la personnalité de l'empereur de la responsabilité de ses ministres, et fit abstraction

de la nationalité du souverain pour voir en lui le représentant des sentimens et des intérêts italiens. En 1164, quand la Lombardie gémissait sous le joug des lieutenans allemands de Barberousse, les Lombards disaient avec résignation : « L'empereur n'est pas coupable des maux et des insultes que nous font ses envoyés. Nous sommes sûrs que lorsqu'il reviendra, il nous rendra bonne justice. Loin de nous la pensée de faire du mal à qui que ce soit avant l'arrivée de l'empereur! Souffrons tout par amour pour lui jusqu'à ce qu'il vienne nous apporter la paix (1). » Paroles touchantes qui rappellent le cri de nos paysans sous l'ancienne monarchie : « Si le roi le savait! »

Des témoignages aussi nombreux que précis montrent que les Allemands ne se soucièrent jamais d'atténuer par la modération de leur conduite ce que l'occupation étrangère a de blessant pour un peuple encore plein des souvenirs de sa grandeur passée. « La fureur des Allemands, écrivait Falcando à la fin du XIIe siècle, ne peut être ni gouvernée par la raison, ni fléchie par la pitié, ni dominée par la religion. Leur violence innée les entraîne, leur rapacité les aiguillonne, leurs passions brutales les poussent en avant. » — « Quoique le pape, dit l'auteur anonyme des *Gestes d'Innocent III*, regardât la paix qu'on lui proposait comme utile, il ne put l'accepter, parce que beaucoup en étaient scandalisés, comme s'il eût voulu par là implanter dans l'Italie ces Allemands qui, par leur cruelle tyrannie, l'avaient réduite à la plus dure servitude, et il fallut que par ce refus il donnât un gage à l'esprit de liberté. » Frédéric II, pour faire ressortir la douceur des procédés dont il usait envers les Italiens, disait qu'il avait rompu avec les anciennes allures des armées impériales, qui avaient pour habitude d'annoncer leur entrée en Italie par la fumée des incendies et non par l'envoi d'ambassades pacifiques. Et cependant Hermann de Salz, grand-maître de l'ordre teutonique, écrivait aux cardinaux, en 1237, que les princes allemands s'irritaient de ces vains ménagemens, et qu'ils voulaient soumettre les Lombards non par la voie des négociations, mais en faisant couler le sang, « comme l'exige la dignité de l'empire quand il recourt aux armes (2). » Il ajoutait : « Sachez que si la paix n'est pas conclue avant l'arrivée de l'empereur, il déploiera ses forces et lâchera la bride à la violence de ses Allemands. »

La force était en réalité le dernier mot du débat, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les empereurs ne soient parvenus ni à subju-

(1) « Sed totum pro imperatoris amore donec venerit in pace sustineamus. » Morena, *Hist. rer. Laud.*, dans Muratori, *Script.* VI, 1129.

(2) « Non per compositionis formam, sed fuso sanguine, prout in arma furens imperium exigit, vellent Lombardos imperio subjici. » *Hist. diplom.*, t. V, p. 93, 94.

guer matériellement l'Italie, ni à changer en souveraineté effective et régulière le droit abstrait que leur conférait le titre de successeurs de Charlemagne. L'Allemagne féodale ne pouvait s'assimiler l'Italie romaine. Si nous additionnons, avec l'histoire sous les yeux, les expéditions que les princes saxons, franconiens et souabes conduisirent eux-mêmes au-delà des Alpes, nous trouvons que, de 950 à 1250, ils y séjournèrent quatre-vingt-cinq ans personnellement, et en armes, sans compter les guerres continuelles que leurs lieutenans eurent à soutenir. On voit quelle somme énorme d'efforts fut dépensée en pure perte, quels sacrifices de tout genre l'Allemagne s'imposa pour une annexion sans résultat. La Lombardie à elle seule renferme dans son sein plus de cadavres allemands qu'il n'y a de pierres sur son sol.

Le principal mobile de la résistance à l'élément germanique et féodal se rencontra dans l'esprit municipal des anciennes cités latines, lequel s'était perpétué à travers les transformations successives de l'administration locale. Assez fort pour tenir en échec devant des murailles à peine reconstruites la puissance du souverain de l'Allemagne, cet esprit, en soi énergique et fier, mais indocile, ne pouvait se régir lui-même, encore bien moins constituer une nation. Pour mettre un terme aux discordes intestines qui les déchiraient, les communes italiennes allaient chercher au dehors un podestat, et ce dictateur étranger n'avait qu'une autorité étroitement limitée dans sa durée, comme si la chose dont on dût le plus se garder eût été la stabilité du gouvernement. L'Italie prise en masse appliqua à la notion du pouvoir le système de bascule que chaque ville pratiquait dans son propre sein. Les communes se firent tour à tour guelfes et gibelines, soutenant tantôt le pape et tantôt l'empereur, en vertu de cette maxime : qu'il est bon d'avoir deux maîtres, afin de n'obéir à aucun. Au fond, peu leur importait de savoir où résidait le droit souverain, pourvu qu'en fait leur indépendance locale n'eût à subir aucune atteinte.

Rodolphe de Habsbourg, sans renoncer aux prétentions de l'empire sur l'Italie, s'était prudemment abstenu d'entrer dans ce pays, qu'il comparait à la caverne du lion. Ses successeurs entreprirent de s'y montrer moins en conquérans qu'en pacificateurs, entourés d'un conseil de chevaliers légistes qui cherchaient à corroborer le vieux principe de la monarchie romaine par toutes les subtilités de la jurisprudence féodale. Dans les dissertations de ces légistes, on n'entrevoit aucun plan sérieux de gouvernement. Ils se bornent à réclamer l'obéissance pour un prince qui n'est pas en état de se faire obéir. Aussi, dès que les empereurs ne parurent plus redoutables, leur droit fut d'autant moins contesté que l'invasion étran-

gère était moins à craindre. Les guerres du XVIe siècle, et surtout le sac de Rome par Charles-Quint, ravivèrent les anciennes animosités et consommèrent le divorce entre le sentiment italien et l'autocratie impériale. Le *jugum importabile Teutonicorum* redevint la devise de l'Italie, qui subit avec moins de répugnance la domination espagnole. Cette domination en effet, bien qu'oppressive au début, comme toutes celles qui naissent de la conquête, ne tarda point à être tempérée par une certaine communauté de race, de langage et de mœurs, qui la rendait plus supportable aux Italiens que le joug de l'Autriche. Mme des Ursins pouvait dire avec vérité au commencement du XVIIIe siècle : « Les Italiens tolèrent les Espagnols, mais ils détestent les Allemands. »

II.

Quand on songe aux interminables révolutions de la péninsule, on se demande s'il ne lui fut jamais possible de s'arrêter sur cette pente fatale et de s'attacher à quelque chose de stable et de permanent. On va voir que cette perspective fut ouverte pour l'Italie à un certain moment de sa vie historique, et qu'elle négligea les moyens de faire tourner au profit de son indépendance nationale ce droit impérial qui la dominait depuis Charlemagne et les Othons. Pendant les premiers siècles du moyen âge, les princes italiens avaient tout sacrifié au désir de se faire empereurs. Cette fois il s'agit d'un empereur qui subordonne l'empire à l'Italie, et qui entend constituer un royaume purement italien. En examinant les vues politiques de l'empereur Frédéric II, qui régna de 1220 à 1250, M. de Cherrier émet à ce sujet une opinion nouvelle, mais appuyée sur un ensemble de preuves irrécusables : c'est que ce prince, qui en toutes choses marcha en avant de son siècle, voulait faire de tous les Italiens une seule nation. « Ils ne comprirent pas, ajoute-t-il, combien cette pensée était féconde, et quel avenir sa réalisation devait préparer à leur pays. Loin donc de consentir à une centralisation qui eût peut-être été despotique pendant un temps, mais qui du moins eût constitué un grand peuple, ils se divisèrent de plus en plus et manquèrent l'occasion d'assurer leur indépendance et de prendre en Europe le rang que la nature leur a assigné. Des siècles de malheur et d'asservissement ont été l'expiation de cette faute (1). »

Allemand par son père, mais Italien par sa mère Constance, qui était fille des rois normands de la Sicile, Italien surtout par son

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, t. II, p. 398.

éducation, Frédéric II est le type du génie italien au moyen âge; il en a toutes les qualités et tous les défauts. A la fois empereur et roi de Naples, il veut moins rattacher l'Italie à l'empire que la rapprocher de la Sicile en donnant au nord de la péninsule la concentration politique et l'administration régulière qu'il a établies dans le midi. Presque tous les agens de son gouvernement dans l'Italie supérieure sont des indigènes ou des Siciliens. Il semble jaloux de conserver ou plutôt de préparer aux Italiens une vie distincte en groupant leurs forces autour d'un pouvoir unique capable de les contenir et de les diriger. Grâce à lui, l'unité est sur le point de s'opérer par une impulsion qui se propage en suivant un courant inverse de celui d'aujourd'hui, car au XIIIe siècle le royaume de Sicile représente à l'égard du reste de l'Italie le rôle que joue actuellement le royaume de Sardaigne. Seul il a une organisation appropriée aux besoins du temps, seul il offre l'exemple d'un gouvernement vigoureux, et alors comme de nos jours les idées passent les frontières, se propagent et gagnent du terrain. Ajoutons que lorsque Frédéric II travaillait à annuler le pouvoir temporel du saint-siége, il tendait à supprimer dans les provinces centrales un élément hétérogène et séparatiste qui sera toujours, quoi qu'on fasse, l'obstacle le plus sérieux à la constitution de l'unité italienne.

Frédéric était tellement pénétré de cette pensée, qu'il ne craignit pas d'annoncer sa ferme résolution de replacer sous sa main non-seulement la Marche d'Ancône et le duché de Spolète, mais encore toutes les terres qui à diverses époques avaient été détachées de l'empire pour former le patrimoine de l'église. En 1240, excommunié par le pape et n'ayant plus rien à ménager, il voulut frapper ce grand coup. Viterbe, Sutri, Civita-Castellana, Montefiascone, Corneto, se soumirent avec empressement. Si Rome ouvrait ses portes, tout était fini. « La nombreuse population de Rome, toujours avide de nouveautés, ne montrait aucune intention de défendre la ville, que Frédéric se flattait de posséder bientôt. Après tant de luttes et d'événemens divers, ce prince crut qu'il avait fixé l'inconstante fortune, et il redoubla d'efforts pour entrer dans Rome. Grégoire IX ne perdit pas courage. Il ordonna des prières publiques dans toutes les églises de la ville et conduisit lui-même une procession générale du clergé et du peuple. On exposa les reliques des saints; les deux chefs des bienheureux apôtres Pierre et Paul furent découverts et promenés dans Rome ainsi qu'un morceau de la vraie croix. En voyant le pontife presque centenaire verser d'abondantes larmes et d'une main défaillante bénir la multitude agenouillée sur son passage, chacun se sentit ému; puis, quand la bouche du vieillard appelant les fidèles à une nouvelle croisade contre Frédéric

leur promit les indulgences accordées pour la guerre en Terre-Sainte, beaucoup de voix prononcèrent le vœu de défendre l'église, et le peuple promit de repousser les impériaux, s'ils osaient attaquer Rome (1). » Ce jour-là, le peuple romain, en s'unissant à Grégoire contre Frédéric, sauva le pouvoir temporel des papes. Il ne songea pas à l'importance immense qu'aurait eue alors pour l'œuvre commune son alliance avec un empereur au cœur italien. Frédéric II introduit au Capitole, c'était l'unité de l'Italie acclamée par le parti gibelin. L'émotion du moment et l'exaltation religieuse l'emportèrent sur le soin de l'avenir et sur les sollicitations de la politique.

Toutefois le but de Frédéric II était si nettement défini qu'après sa chute son fils Manfred reprit sans hésiter l'œuvre interrompue. Celui-ci n'avait aucun engagement envers l'empire, il avait même rompu avec l'Allemagne en s'attribuant la couronne de Sicile au détriment des droits de son neveu Conradin. Il offrait donc aux guelfes une occasion naturelle de se grouper sous le drapeau d'un prince exclusivement italien qui aurait apporté à leur ligue des élémens certains de cohésion et de durée. Toutes les démarches de Manfred furent dirigées dans ce sens, et il obtint même l'assentiment de plusieurs républiques italiennes. Cependant, quoique la séparation de l'Allemagne et de la Sicile fût un fait accompli, quoique leur réunion dans les mêmes mains ne mît plus, comme sous Frédéric II, l'indépendance de la papauté en péril, les pontifes de Rome défendirent au parti guelfe de pactiser avec Manfred, dont ils poursuivirent et consommèrent la ruine. La péninsule, cette fois encore, perdit la chance d'avoir à sa tête ce *rex Italiæ* qui pouvait seul la protéger contre ses propres discordes et contre l'invasion.

Il est vrai qu'un fait jusqu'ici peu connu explique autrement que par la seule divergence des intérêts temporels l'animosité des papes contre la maison de Souabe. C'est la tentative hardie de Frédéric II pour établir une église particulière dont il eût été le chef, avec le dessein avoué non-seulement d'enlever au pape le gouvernement spirituel du royaume de Sicile, mais aussi de faire triompher chez les états voisins la suprématie religieuse du pouvoir laïque. Poussé au suprême excès de l'orgueil par la violence même de la lutte qu'il soutenait, cet empereur en était venu à se regarder presque comme une incarnation du Dieu vivant. Pierre de La Vigne, son principal ministre, était devenu aussi son premier apôtre, ou, comme le fait clairement entendre un contemporain, *le nouveau Pierre, la pierre angulaire de la nouvelle église.* Ce jeu de mots peut sembler une

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs*, etc., t. II, p. 219, 220.

parodie, mais c'est une parodie sérieuse, si l'on songe que Frédéric battait monnaie avec les vases sacrés, s'appropriait les biens des évêchés et des monastères, déposait ou instituait lui-même les prélats, punissait comme des blasphémateurs ou des ennemis publics ceux qui refusaient d'invoquer son saint nom, enfin ne craignait pas de se faire baiser les pieds dans les églises, exigeant ainsi une marque d'humble soumission due seulement au vicaire de Jésus-Christ. Doit-on s'étonner que les papes eussent juré la ruine d'un adversaire qui prétendait élever autel contre autel, et à qui peut-être il ne manqua pour réussir que d'être venu à une autre époque et d'avoir eu pour lui le temps et l'opinion? Plus tard, Henri VIII devait s'approprier le projet de Frédéric II. Secondé par la disposition générale des esprits, il parvint à surmonter et à briser toutes les résistances. Pour l'établissement de l'église anglicane, le second des Tudors trouva dans Thomas Cromwell l'instrument que le petit-fils de Barberousse avait rencontré en la personne de Pierre de La Vigne. Les deux ministres mirent leur docilité et leurs talens au service de la même cause; tous deux furent les vicaires-généraux d'un pape laïque, tous deux aussi, par un singulier rapport de fortune, parvenus au faîte de la puissance, en furent précipités à l'improviste par l'ingratitude d'un maître capricieux.

En renversant la maison de Souabe, la papauté avait proclamé dans ses manifestes qu'elle travaillait à l'affranchissement de l'Italie. Était-ce qu'elle voulait la constituer libre de toute pression extérieure? Les moyens dont elle comptait se servir pour atteindre ce but échappent à l'analyse historique, et les paroles sont ici contredites par les faits. Les grands papes du moyen âge, Grégoire VII, Innocent III, Grégoire IX, ceux qui ont organisé le plus fortement la résistance du parti guelfe à la monarchie impériale, ne se sont pas sérieusement préoccupés de donner une direction politique à l'Italie; leurs successeurs ont même favorisé plutôt le morcellement du territoire et de l'autorité, afin que nul état voisin et puissant ne pût menacer leur domaine temporel, toujours contesté, même dans l'enceinte de Rome. Ils se réservèrent bien, il est vrai, une sorte de suzeraineté sur les états nouveaux qui se créaient en Italie, et se firent payer cher l'investiture qu'on leur demandait; mais c'était là un droit purement nominal, dépourvu de toute action directe, et qui ne faisait point de la papauté ce pouvoir central, modérateur et fort qu'avaient imaginé les gibelins. Les souverains pontifes, lorsqu'ils appelèrent les Angevins à Naples, introduisirent dans la péninsule un nouvel élément étranger, et leur politique consista seulement à prévenir par des précautions diplomatiques l'agrégation de plusieurs états italiens sous une même main. Dans toutes les stipulations qui suivirent la chute de la maison de Hohenstauffen, les

papes ne se bornèrent plus à interdire, comme par le passé, la réunion du royaume de Naples à l'empire : ils défendirent d'une manière absolue que le souverain de la Sicile pût posséder en même temps la Lombardie ou la Toscane, ou la majeure partie de ces provinces. Ce fut là pour le saint-siége, pendant près de trois cents ans, une ligne de conduite invariable jusqu'au jour où il dispensa le tout-puissant Charles-Quint de la clause qui l'empêchait d'occuper à la fois le midi et le nord de la péninsule. Non-seulement Clément VII couronna Charles à Bologne roi de Lombardie et empereur, mais il l'excita même à conquérir la Toscane pour la donner comme fief impérial à l'odieux Alexandre de Médicis. Cette investiture accordée par Charles-Quint fut la base qu'invoqua, deux siècles plus tard, la maison d'Autriche pour faire attribuer la Toscane à François de Lorraine. Ainsi la papauté, débarrassée des empereurs souabes, contraria le mouvement qui pouvait amener la constitution d'un état unitaire sous le sceptre d'un prince italien; puis, au XVIe siècle, elle en revint à la restauration pure et simple du vieux droit impérial en la personne de l'homme qui avait fait saccager par une bande d'aventuriers luthériens la capitale de la catholicité.

Un résultat si funeste à l'Italie est-il suffisamment justifié par le besoin de sauvegarder le domaine temporel du saint-siége, que l'on envisage encore aujourd'hui comme une condition nécessaire de l'exercice indépendant de l'autorité spirituelle? Sans vouloir entrer ici dans des débats irritans, il est bien permis de rappeler que les papes eux-mêmes ne se sont pas toujours fait un devoir étroit de maintenir inviolable l'intégrité de leur territoire. Pendant leur séjour à Avignon, ils en vinrent même à ne plus se considérer comme puissance italienne, et nous savons par les actes du premier Clément VII qu'il avait à peu près perdu le désir ou l'espoir de rétablir le siége apostolique en Italie. « On voit en effet que le 17 avril 1382 il avait érigé en royaume en faveur du duc d'Anjou, l'aîné des frères du roi de France, les meilleures provinces de l'état ecclésiastique, Ferrare, Bologne, la Romagne, la Marche, l'Ombrie, Spolète et Pérouse, ne se réservant que Rome, le patrimoine et la Sabine. Le roi devait, dans le délai de deux ans, se mettre en état de conquérir le pays à lui cédé, en faire hommage au saint-siége, et payer un cens annuel de 40,000 florins. De plus, il était stipulé que ses successeurs ne pourraient dans aucun cas unir au nouveau royaume l'état napolitain, l'Allemagne ou la Lombardie. Le but avoué de cette concession était de délivrer l'Italie centrale des petits tyrans qui l'opprimaient; le motif véritable, de se venger des Romains et de les tenir en respect en leur opposant un ennemi redoutable. Les événemens ne répondirent pas à l'attente du pontife. Si cet acte eût reçu son exécution, c'en était fait de la puissance tem-

porelle que les papes avaient acquise dans la péninsule par tant de luttes et de sacrifices (1). »

On voit suffisamment quelle fut la préoccupation habituelle du saint-siége : subordonner l'intérêt général de l'Italie à l'intérêt particulier du gouvernement romain. De son côté, Frédéric II avait prétendu subordonner les intérêts généraux de la papauté à l'intérêt particulier de l'empire italien ; mais en compliquant la question politique d'une question de dogme qui ne pouvait aboutir qu'à un schisme éclatant, il avait évidemment dépassé le but, et son attitude violente à l'égard du chef spirituel des chrétiens fut sans doute une des causes qui empêchèrent l'Italie de le suivre dans son plan de concentration unitaire. Son nom toutefois resta comme un signe de ralliement, adopté aussi bien par les novateurs politiques que par les partisans de la réforme religieuse. Au XIVe siècle, il est sans cesse invoqué par les ennemis de la domination temporelle du saint-siége quand ils expriment dans des pamphlets vigoureux le désir qu'un seul maître parvienne à régner sur toute la péninsule et à régénérer l'église, tombée dans une complète corruption.

Si Frédéric ne put réussir à être le fondateur de l'unité italienne, l'énergie de son gouvernement, la hardiesse extraordinaire de ses vues eurent du moins pour résultat de relever la grandeur idéale de l'empire. Et pourtant ce résultat fut encore un malheur, parce que les Italiens, voyant combien la victoire de la papauté était stérile pour eux, se remirent avec une nouvelle ardeur à la poursuite de leur chimère, et ne profitèrent pour s'affranchir ni du grand interrègne (2), ni de l'indifférence calculée que leur témoignait Rodolphe de Habsbourg. Nous trouvons une preuve bien significative de la persistance de cette illusion dans ce passage d'un chroniqueur gibelin qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle : « De même que les œufs de poissons qui ont séjourné cent ans dans le lit desséché d'un fleuve, quand ce fleuve retourne dans son lit, redeviennent féconds et produisent à leur tour des poissons, de même les cités, les terres, les seigneurs qui furent anciennement dans les bonnes grâces de la majesté impériale, quand reparaîtra la puissance de l'empereur, se soumettront avec empressement à cette autorité tutélaire. » Cet appel à l'empire, qui se traduisait ici par une comparaison populaire, allait servir de texte aux érudits, et devenir l'objet de traités savans et méthodiques. Chacun sait que l'idée de la monarchie impériale s'élève dans les écrits de Dante à la hauteur d'une théorie philosophique, plus encore d'un dogme religieux. On le nierait en vain :

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs*, t. III, p. 345.

(2) On désigne communément sous ce nom les vingt-trois ans qui s'écoulèrent de la mort de Frédéric II à l'avénement de Rodolphe de Habsbourg, période durant laquelle il n'y eut réellement pas d'empereur.

l'empereur continua d'être considéré par les Italiens, et par les plus éclairés, comme leur souverain naturel, comme le chef prédestiné à rendre à l'Italie, centre de l'empire, sa grandeur disparue. Ce droit, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, que la fausse politique des papes avait rétabli, et que leur intérêt les portait à contester jusqu'au jour où ils le rétabliraient encore, l'Italie s'y rattachait comme à son seul appui et à son seul recours. Hélas! cet empereur allemand, objet de tant d'espérances, ne voulait ou ne pouvait rien faire pour l'Italie, qui s'obstinait à se donner à lui! C'est même un fait singulier que la doctrine du droit impérial se trouve d'autant plus nettement formulée que l'empire se montre plus incapable de l'exercer. Les expéditions de Henri de Luxembourg, de Charles IV, de Frédéric III, coïncident avec les appels éloquens de Dante, de Pétrarque, d'Ænéas Sylvius. A chaque fois le dogme de la monarchie impériale est affirmé avec plus de hauteur; à chaque fois aussi le monarque descend un degré de plus dans la voie de la faiblesse, de la cupidité et de l'égoïsme. Quand la toute-puissance lui est offerte, il se contente d'un peu d'or. Le successeur des césars n'est plus qu'un marchand qui vend à beaux deniers comptans les priviléges inaliénables de l'empire. Nous ne saurions trop le répéter : l'Italie a pris au rebours le mouvement politique qui entraînait et constituait les états modernes. Durant le moyen âge, elle n'est considérée que comme le fragment d'un tout qui est en dehors d'elle, et ce tout lui-même est une pure chimère. Elle reste l'annexe d'un fantôme d'empire romain, elle peut dire comme la Gaule au temps de Sidoine Apollinaire :

..... Portavimus umbram
Imperii.....

Et quand cet empire, après Charles-Quint, se scinde en deux parts avec les deux branches de la maison d'Autriche, c'est encore en vertu de la transmission du droit impérial que la domination espagnole va s'établir dans la péninsule.

III.

Nous avons montré comment l'intérêt temporel de la papauté, se joignant à un sentiment exagéré de la grandeur italienne, mit obstacle dès le principe à l'organisation séparée de l'Italie, puis à son unité nationale, comment aussi l'Italie, trouvant l'occasion de s'émanciper sous des princes italiens, continua de demander son salut à un protectorat étranger. Nous voici parvenus à la seconde moitié du xve siècle. Frédéric III est le dernier empereur qui se fasse couronner à Rome; ses successeurs renoncent à cette vaine cérémo-

nie. L'impuissance de l'empire est alors bien avérée; si l'on invoque encore au-delà des Alpes le vieux droit des césars, c'est uniquement dans l'intérêt personnel de la maison d'Autriche, pour qui l'Italie est un domaine, un fief, et non une nation distincte. Ce moment est décisif pour la péninsule. Autour d'elle, tous les peuples, obéissant à une même impulsion, se consolident fortement; seule, oscillant entre l'anarchie et la servitude, elle néglige de se concentrer, même sous la forme fédérative, et finit par tomber assujettie à la domination de ses voisins.

A dater de la décadence de la maison d'Anjou, qui, par sa puissance bien assise, par son action sur le parti guelfe, par ses alliances au dehors, avait longtemps exercé une influence prépondérante, l'Italie était laissée à elle-même, et la situation générale de l'Europe la mettait à l'abri de toute intervention extérieure. « Libre de la pression de l'étranger, elle allait, dit l'historien de la *lutte des papes et des empereurs*, avoir à régler seule sa propre organisation : depuis la chute de l'empire romain, pareille conjoncture ne s'était point présentée; c'était une ère nouvelle qui commençait. Si un grand parti national eût existé, le pays eût pu se constituer et prendre rang en Europe. Malheureusement il n'y avait que des ambitions égoïstes et pas un grand citoyen. Chacun travaillait à asservir sa patrie; personne ne songeait à l'affranchir. » Il serait cependant injuste de nier qu'au milieu même de la diffusion des forces et de la divergence des vues, l'idée d'une sorte de solidarité entre tous les Italiens n'eût point pénétré au fond de quelques esprits. Dès le XIIe siècle, un prêtre de Milan nommé Oberto, affligé des dissensions de la Lombardie, adressait à ses auditeurs rassemblés dans la cathédrale cette admirable apostrophe : « Et toi, Milan, tu cherches à supplanter Crémone, à bouleverser Pavie, à détruire Novare! Tes mains se lèvent contre tous, et les mains de tous contre toi... Oh! quand arrivera-t-il ce jour où l'habitant de Pavie dira au Milanais : « Ton peuple est mon peuple, » et le citoyen de Crema au Crémonais : « Ta cité est ma cité (1). » Ce n'est pas la charité chrétienne qui seule inspirait ces paroles, on sent là comme un souffle patriotique qui veut se répandre au-delà des limites étroites de la cité. Pourquoi cet élan généreux ne réussit-il pas à concilier les cœurs, dominés par leur fatal entraînement vers la théocratie ou vers la monarchie impériale? Ceux même d'entre les Italiens du moyen âge qui voulurent affranchir l'Italie et faire la révolution laïque à Rome, au XIIe siècle Arnaud de Brescia, au XIIIe Brancaleone, au XIVe Rienzi, songèrent moins au présent qu'au passé; ils ne se rattachaient pas à l'empire, mais ils remontaient

(1) Murator., *Antiq. ital. med. ævi*, t. IV, p. 8.

jusqu'à la république romaine sans s'apercevoir qu'ils ne faisaient que changer d'utopie, ou du moins qu'en reculer le point de départ. On entrevoit bien çà et là, surtout dans les lettres de Pétrarque, à ses heures de déception, un sentiment assez vif du droit national et une aversion très marquée pour l'imitation étrangère, qui dénature et corrompt les mœurs, la langue et le vieil esprit militaire de l'Italie; on y trouve même un plan d'union et de protection réciproque entre les différens états de la péninsule. Malheureusement ces ébauches d'organisation par l'association des intérêts, dont l'honneur revient surtout aux gibelins et dont la tradition ne se perdit jamais en Italie, ne s'appuyaient pas suffisamment sur le sentiment d'une patrie commune, indépendante de toute domination extérieure, forte surtout par cette unité morale qui vit dans la conscience de ces âmes multiples dont l'être social se compose. L'idée abstraite d'une nation, d'une personnalité italienne est relativement toute récente.

Quelle est donc la raison de cette situation anormale? L'Italie possédait en ce moment tous les élémens qui peuvent faire la grandeur d'un peuple : des frontières naturelles parfaitement tracées, une religion dont le siége était chez elle, une langue la première et la plus achevée de toutes, la richesse commerciale et maritime avec les plus beaux ports, le développement des sciences, des lettres, des arts, représenté par des génies originaux, tels que saint Thomas d'Aquin, Nicolas de Pise, Dante et Pétrarque. Elle avait même une histoire reliée malgré sa confusion apparente par un même sentiment, le sentiment toujours noble de l'indépendance individuelle et de la liberté civile; seulement il lui manquait ce par quoi les nations s'asseyent, s'affermissent, arrivent à l'ordre et à la liberté politique : une constitution qui fût praticable et sérieusement pratiquée. Ce n'est pas que l'Italie n'ait point senti le besoin de se constituer; mais au moyen âge, en s'attachant à l'idée cosmopolite de la monarchie impériale ou de la théocratie sacerdotale, elle voulut trop embrasser et ne sut rien étreindre. Vers la fin du xve siècle au contraire, les essais de constitutions deviennent étroits, mesquins, égoïstes. Ils n'atteignent plus même les limites de la péninsule, ils ne répondent pas aux véritables tendances du pays. Sans doute cette association fédérative qu'avait ébauchée la ligue lombarde, et dont la pensée inspirait à Pétrarque de patriotiques paroles pour arracher à Venise et à Gênes leurs armes fratricides, cette union défensive que Laurent de Médicis établit pour quelques années entre Florence, Milan et Naples apparaissait de temps en temps comme une idée nécessaire; mais personne ne s'appliquait à la laisser mûrir et porter ses fruits. On l'accueillait un jour pour la rejeter le lendemain. Rien ne se fondait, parce que rien n'avait un but géné-

ral, bien déterminé, bien précis. La mobilité seule durait dans la discorde.

Que trouvons-nous en effet au fond de ces tentatives? Une association pour la guerre, jamais une association pour la paix. Le pacte fédéral de la ligue lombarde se dissout chaque fois que le danger s'éloigne, et chacune des cités qui l'a scellé bravement de son sang reprend aussitôt son indépendance absolue avec le droit funeste de se consumer dans des révolutions intestines. Les différens états italiens qui, en 1454, 1471 et 1484, tentèrent de mettre un terme à leurs querelles séculaires pour résister à l'étranger, convinrent d'une ligue dont l'intention principale consistait à lever une armée à frais communs et à choisir d'un commun accord un *condottiere* pour la commander. C'était là une bonne pensée qui aurait pu garantir au moins l'indépendance de l'Italie en opposant une barrière suffisante aux invasions françaises et espagnoles; mais dans cette ligue militaire rien de fixe ne fut stipulé pour opérer le rapprochement des lois, des institutions et des mœurs sous la main d'un pouvoir central. Encore même cette armée fédérale ne put-elle parvenir à s'organiser ni à fonctionner régulièrement.

C'est cependant à ce moment même de son impuissance sociale que l'Italie brille du plus vif éclat par la renaissance des lettres et des arts, et qu'après avoir aspiré à dominer politiquement l'Europe, elle réussit à régner un moment par la culture intellectuelle. Des fleurs de cette culture va-t-elle retirer pour elle-même quelque suc vivifiant? Va-t-elle retremper ses forces appauvries dans la mâle sobriété de Thucydide ou dans la sombre énergie de Tacite? Nullement. Au moyen âge du moins, l'Italie, en cherchant par le droit, par la littérature et par l'art, à faire prévaloir la tradition latine sur l'esprit germanique et féodal, avait été conséquente avec ses tendances politiques. A l'époque de la renaissance, la littérature italienne n'a plus rien de spontané ni de national. On commente Platon, mais on ne crée pas une philosophie nouvelle; celle d'Épicure est si séduisante et si commode! Tite-Live est fort goûté, moins comme historien que comme rhéteur, et ce qu'on aime dans Horace, c'est le chantre du plaisir plutôt que le lyrique inspiré. En face de cette antiquité grecque et romaine, qui se dévoile tout à coup à ses yeux, l'Italie du xve siècle semble comme éblouie et fascinée. Elle admire sans réserve et sans choix; elle ne s'approprie que ce qui convient le mieux à son caractère inconstant, à son tempérament tour à tour indolent et impétueux. Ses tyrans sont des Périclès, ses conspirateurs des Brutus. Le scepticisme se glisse jusque dans la chaire de saint Pierre. La conscience publique se dépravе en subissant la doctrine païenne de la raison d'état. Point de civisme dans la poésie, point d'originalité qui s'inspire aux sources du beau, mais une imi-

tation servile de l'antiquité par ses côtés les moins purs. Un seul homme d'un génie vraiment italien se montre alors, et ce génie ne s'attache qu'à bafouer la foi et l'héroïsme des âges précédens. L'Arioste jette à pleines mains le ridicule sur ces épopées chevaleresques dont ses contemporains et lui-même ne comprenaient plus la véritable et naïve grandeur.

Ainsi la renaissance des lettres, au lieu de placer l'Italie dans de meilleures conditions sociales, n'a fait, suivant nous, que hâter sa déchéance politique, en contribuant à énerver les caractères et à fausser les esprits sous l'influence de gouvernemens corrupteurs. Ce n'est que sous les bons gouvernemens que la littérature apporte au patriotisme des alimens vigoureux et sains. Aussi le mal va-t-il devenir irrémédiable. La péninsule, depuis le temps des Othons, s'était habituée à vivre d'une vie politique empruntée; les cités, les princes, les papes eux-mêmes, avaient reconnu et invoqué presque toujours l'arbitrage impérial, et la lutte n'avait porté que sur la mesure dans laquelle il était opportun d'accepter cette primatie étrangère. De même, depuis les Médicis et Léon X, l'Italie, dans les choses littéraires, ne jette qu'un éclat artificiel. Elle contrefait le passé sans rien semer pour l'avenir; elle augmente ses jouissances intellectuelles sans recouvrer ses vertus publiques. Elle a encore, il est vrai, quelques grands hommes qui veulent sauver leur pays en remontant le courant troublé pour s'abreuver à la source vive. Jérôme Savonarole est un moine patriote, un tribun réformateur, qui donne à Florence, un moment convertie, le Christ pour souverain et la règle d'un couvent pour loi; mais la politique païenne, incarnée dans Alexandre VI, arrête la propagande de l'audacieux dominicain, dont la voix est étouffée dans les flammes. Machiavel, à son tour, s'indigne que l'on ne prenne aux anciens que leur mollesse et leur corruption, sans imiter leur énergie et leur sévérité. Il demande pour sa patrie une dictature, et quand le dictateur lui fait défaut, il écrit pour l'Italie entière ce livre du *Prince*, dédié au libérateur inconnu qui doit arracher la péninsule aux *barbares*. Ce livre devient une arme dont l'auteur n'avait point prévu la portée : la politique froide, astucieuse, impitoyable, qu'il réduit en théorie, est pratiquée par les princes italiens bien moins contre les étrangers que contre leurs propres compatriotes. Deux papes éminens apparaissent ensuite, qui entreprennent de gouverner dans un sens contraire à cette mauvaise renaissance dont le dernier terme doit être l'enfantement de la servitude. L'un, pontife guerrier, Jules II, prétend restaurer en Italie le régime des vertus antiques et en chasser les barbares; mais en poussant les souverains de l'Europe à s'entre-choquer, il s'aperçoit trop tard qu'il leur a livré l'Italie comme un champ de bataille. L'autre, moine austère, Pie V,

proscrit les érudits et les lettrés comme des corrupteurs publics; mais, en exagérant le principe de l'autorité religieuse, il ne travaille que pour Philippe II, sans parvenir à relever l'esprit italien. C'en est fait, l'étranger l'emporte : la monarchie espagnole étreint la péninsule dans ses bras glacés, et semble sceller pour toujours au fond d'un tombeau cette belle Juliette, endormie d'un léthargique sommeil.

Depuis le jour où la domination de l'Espagne eut pris pied en Italie et y fut devenue prépondérante jusqu'à l'époque de la révolution française, l'idée d'une confédération italienne fut souvent mise en avant, et chaque fois par la France. L'affranchissement de l'Italie au moyen d'une ligue entre les princes italiens fut une des pensées de Henri IV, et cette pensée se laisse voir dans les instructions qu'il avait léguées à Marie de Médicis, et dont Richelieu se fit l'exécuteur testamentaire. Les guerres de la Valteline sous Louis XIII, quoique renfermées dans un étroit théâtre, avaient une importance incontestable, car la Valteline, en joignant le Tyrol au Milanais, pouvait servir de trait d'union entre les états des deux branches de la maison d'Autriche. Lorsque le roi eut forcé le pas de Suze et assuré au duc de Nevers la succession de Mantoue, Richelieu conçut le projet de former, sous les auspices de la France, une confédération italienne destinée à balancer la puissance de l'Espagne et à établir, comme il le dit lui-même, un *parfait repos* dans la péninsule. Venise, Mantoue et le duc de Savoie signèrent cette ligue; mais le pape Urbain VIII, quoiqu'il eût le cœur français, n'osa point, en s'y associant, se compromettre ouvertement avec l'Espagne, et malgré l'adhésion secrète du grand-duc de Toscane, des républiques de Venise et de Gênes, des souverains de Modène et de Parme, ce projet fut abandonné, et ne put être repris sous Louis XIV.

La guerre de la succession ayant eu pour résultat de substituer en Italie l'influence de l'Autriche à celle de l'Espagne, la politique française va changer d'adversaires, mais elle ne peut varier dans son but. La maison de Bourbon a recueilli l'héritage des successeurs espagnols de Charles-Quint. Don Carlos règne à Naples. Son frère, don Philippe, veut se mettre en possession du duché de Parme, dont les impériaux se sont emparés comme d'un fief vacant. La France intervient par les armes pour arracher le Milanais à l'Autriche : elle veut, en agrandissant les états du roi de Sardaigne aux dépens de l'empire, intéresser ce prince à ses vues. Cette fois encore, l'idée d'une confédération reparaît. « Il y aura, écrit en 1746 le ministre d'Argenson, un traité particulier contenant les conditions de l'union et association qui sera formée entre les princes d'Italie pour maintenir conjointement et de concert la tranquillité dans cette partie de l'Europe, et pour empêcher qu'aucune armée étrangère puisse

jamais y entrer, sous quelque prétexte que ce puisse être, une des principales conditions de ce traité devant être un commun accord de ne jamais permettre qu'aucun état d'Italie puisse être possédé en aucun temps à l'avenir par les princes possédant la couronne impériale ou celle de France ou d'Espagne, ou quelque autre état situé hors de l'Italie... En conséquence, les états de Naples, ceux de l'infant don Philippe, et de même le duché de Toscane, qui ne pourront jamais être réunis entre eux, ne pourront non plus être réunis à la couronne de France ou à celle d'Espagne, ni à la couronne impériale (1). » Les instructions de Louis XV au comte de Maillebois, son ambassadeur à Turin, rédigées aussi par d'Argenson, sont encore plus explicites. « *La considération et les états du roi de Sardaigne augmentés en Italie*, le degré de représentation auquel il parviendra en Europe, et que ses prédécesseurs n'ont jamais eu, l'intérêt que les autres puissances auront à ménager son alliance et à rechercher son amitié, *l'Italie délivrée du joug allemand et du despotisme autrichien, et son repos et sa sûreté solidement établis sur un partage convenable et sur un système de politique simple, uniforme et constant*, la fidélité du roi aux engagemens qu'il est disposé à contracter pour maintenir ce système, sont autant de motifs dont le comte de Maillebois pourra faire usage, afin d'exciter l'empressement et le zèle du roi de Sardaigne (2). » Ainsi ces négociations de 1746 avaient un double objet : détruire la prépondérance que les traités d'Utrecht et de Bade avaient rendue à la maison d'Autriche en Italie, établir l'équilibre italien, ce qui revient à dire l'indépendance italienne, car c'est au fond la même chose. La paix d'Aix-la-Chapelle ne réalisa pas, il est vrai, toutes les intentions de la France. Le Milanais resta à l'empire, la Toscane fut attribuée à la maison d'Autriche; la ligue entre princes exclusivement italiens n'eut pas lieu. Il en résulta néanmoins un certain équilibre de forces: entre la Toscane et le Milanais autrichien, il y avait à Parme les Bourbons d'Espagne; entre le Milanais et les états héréditaires de l'Autriche, il y avait Venise et ses provinces. On voit de quelle importance étaient déjà pour le gouvernement de Louis XV la suppression de l'influence autrichienne dans les affaires de la péninsule et l'établissement d'une confédération italienne. Les vieux principes du droit impérial appliqués par l'Autriche en Italie seront toujours contraires à l'intérêt français. La neutralité de l'Italie importe beaucoup à la France, et cette neutralité, l'indépendance seule peut la garantir.

A la fin du siècle dernier, l'Italie fut tirée de sa longue léthargie par un violent soubresaut, contre-coup de la révolution française;

(1) Projet de préliminaires porté à Turin par M. de Champeaux, janvier 1746.
(2) Instructions datées de Versailles le 19 février 1746.

mais cette résurrection, due à une autre prépondérance étrangère, ne constituait pas un état normal. Satellite entraîné dans l'orbite que parcourait une éclatante fortune, l'Italie devait retomber dans l'immobilité dès que Napoléon aurait disparu. Roi de l'Italie supérieure, maître de la Toscane et de Naples, n'ayant plus à compter avec l'autorité temporelle du pape, qu'il avait brisée, Napoléon avait pu se croire en mesure de faire de l'Italie une nation. La puissance de ses armes, son génie organisateur, son origine italienne et ses sympathies pour les Italiens, tout le destinait à ce rôle, et l'on voit par son propre témoignage qu'une telle pensée avait traversé son esprit; mais dans le nouveau droit public qu'il avait créé avec son épée, c'était moins de confédération que d'unité qu'il s'agissait. « Les malheureux Italiens, disait-il à Sainte-Hélène, sont distribués par groupes, divisés, séparés par une cohue de princes qui ne servent qu'à exciter des haines, à briser les liens qui les unissent, et les empêchent de s'entendre, de concourir à la liberté commune. C'était cet esprit de tribu que je cherchais à détruire; c'est dans cette vue que j'avais réuni une partie de la péninsule à la France, érigé l'autre en royaume. Je voulais déraciner ces habitudes locales, ces vues partielles, étroites, modeler les habitans sur nos mœurs, les façonner à nos lois, puis les réunir, les constituer, les rendre à l'ancienne gloire italienne. Je me proposais de faire de ces états agglomérés une puissance compacte, indépendante, sur laquelle mon second fils eût régné. Rome en fût devenue la capitale, je l'eusse restaurée, embellie. J'eusse déplacé Murat. De la mer jusqu'aux Alpes, on n'eût connu qu'une seule domination. J'avais déjà commencé l'exécution de ce plan, que j'avais conçu dans l'intérêt de la patrie italienne;... mais la guerre, les circonstances où je me trouvais, les sacrifices que j'étais obligé de demander aux peuples, ne me permirent pas de faire ce que je voulais pour elle. Voilà les motifs qui m'ont arrêté. C'est une faute, une grande faute, je le sentis en 1814; mais l'heure des revers avait sonné, le mal était irréparable (1). » Ainsi il comptait sur le temps et sur la fortune, la fortune et le temps lui manquèrent. Il est permis aussi de croire que l'établissement de l'unité italienne et l'indestructible souvenir de la primatie de Rome furent, à une autre époque de sa vie, subordonnés au rêve que son ambition caressait par momens : la restauration de l'empire d'Occident avec la France pour centre et Paris pour capitale. Quoi qu'il en soit, l'Italie semblait s'associer elle-même à ce rêve éblouissant, comme si elle dût se consoler de n'être plus la reine des nations par la gloire d'avoir donné un maître à l'Europe. Lorsqu'il fut question de faire venir le

(1) *Derniers momens de Napoléon*, par Antomarchi, publiés à la fin du *Mémorial*.

pape à Paris pour la cérémonie du couronnement, le parti italien l'emporta dans le conclave « en ajoutant aux considérations politiques cette petite considération de l'amour-propre national : *Après tout, c'est une famille italienne que nous imposons aux barbares pour les gouverner. Nous serons vengés des Gaulois* (1) ! » Sous une forme demi-sérieuse, on retrouve là le fond de ce vieil esprit italien qui rattachait toujours au droit impérial issu de Rome ses souvenirs, ses regrets et ses espérances.

IV.

Loin de nous l'intention de décourager par cet examen rétrospectif, par cette énumération de tant de projets avortés, les généreuses aspirations du peuple italien, qui a suffisamment prouvé, en 1848 et en 1859, qu'il veut être à la fois indépendant et libre. Ces deux mouvemens ont une signification très haute, puisqu'ils ont fait éclater au grand jour le principe de solidarité qui tend de plus en plus à unir tous les fils de l'Italie. Toutefois les avertissemens de l'histoire ne peuvent être dissimulés et ne doivent pas être perdus pour les générations actuelles. Entre l'utopie unitaire de la monarchie romaine et le funeste *séparatisme* qui morcelait l'autorité en gaspillant sans profit pour personne toutes les forces nationales, il est un terrain où le parti modéré peut encore planter et affermir son drapeau. Il ressort assez clairement de l'opinion de l'Europe, opinion représentée en tout pays par les hommes vraiment libéraux, que l'Italie n'est point mûre pour l'institution d'un état unique. Outre la grave question de droit public qui serait engagée dans un pareil établissement, il y a encore des impossibilités matérielles et géographiques, des incompatibilités d'humeur, des rivalités invétérées et puissantes qu'il serait bien difficile de concilier. Ce qu'on s'accorde volontiers à reconnaître, c'est que l'Italie peut être prête pour une fédération d'états constitutionnels reliés entre eux par des intérêts généraux et par un sentiment commun, celui de l'indépendance nationale, à la condition pour ces états de se mouvoir particulièrement dans le sens habituel des besoins et des aptitudes de la population dont ils seraient formés.

Toutefois la confédération italienne peut rencontrer bien des obstacles, même en dehors de la tendance unitaire, et nul ne saurait dire encore quelle sera l'organisation future de la péninsule, ni même que cette organisation soit immédiatement réalisable. Sans vouloir donc rien préjuger, sans prétendre au rôle présomptueux et vain de prophète politique, n'est-il pas du moins permis d'émettre

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. Ier, p. 546.

sur ce grand sujet quelques idées auxquelles nous sommes conduit par l'étude du passé et par la comparaison des temps présens? Que le pouvoir temporel du pape soit incompatible avec l'unité italienne, nous l'avouons sans difficulté; mais l'histoire ne démontre pas que ce pouvoir soit inconciliable avec le système d'une confédération. La présidence honoraire du pape, entraînant vraisemblablement le siége de la diète italienne dans la ville des grands souvenirs, n'aurait même rien qui nous effrayât, si la papauté pouvait se décider à reconnaître que la liberté des opinions politiques et religieuses est la condition essentielle de la responsabilité humaine, que l'homme ne vaut que parce qu'il est moralement libre. Nous comprendrions un établissement qui se rapprochât des idées de l'illustre et malheureux Rossi, lequel entendait bien que le chef des états de l'église, précisément à cause de son caractère pontifical, fût protégé par la fiction constitutionnelle, qu'on ne pût faire remonter jusqu'au prêtre les erreurs du souverain, qu'il continuât de régner avec une liste civile considérable et tous les attributs de la puissance séculière, mais entouré et couvert par des conseillers laïques dont l'administration se conformerait au véritable esprit moderne, celui de la tolérance, de l'équité, de la liberté dans l'ordre. A de telles conditions, le souverain pontife, père commun des fidèles, livré aux seules inspirations de son cœur et de sa conscience, ne pourrait-il pas, comme arbitre en dernier ressort, rendre d'utiles et éminens services, apaiser les rivalités, moraliser la politique, donner et laisser la paix de l'Évangile? Qui empêcherait d'attribuer alternativement la présidence effective et réelle de la diète fédérale au Piémont et à Naples, deux états géographiquement et politiquement destinés à se faire équilibre, pourvu que Naples, bien entendu, acceptât les institutions représentatives? Un pouvoir central aujourd'hui n'a chance de vivre qu'à la condition d'être intelligent et libéral. Serait-il impossible de trouver quelque combinaison politique qui permît de régir par des législations analogues les populations les plus rapprochées, de manière à développer plus largement entre elles les liens moraux de l'esprit public? Alors la diète fédérale pourrait être fortifiée par le concours des diverses représentations nationales; le conseil exécutif délégué par les gouvernemens siégerait à côté d'une députation issue des entrailles mêmes du peuple italien. Ne serait-ce rien que de faire de l'Italie une grande puissance maritime au moyen de ces ports magnifiques, Gênes, Livourne, Castellamare, Brindes, Ancône, Venise, devenus arsenaux fédéraux, remplis encore d'une population d'habiles marins chez qui les traditions de l'activité commerciale ou guerrière ne demandent qu'à renaître? Et cette armée fédérale à qui l'armée piémontaise offrirait des cadres si parfaitement organisés, n'y a-t-il

aucune espérance de la voir un jour mobilisée et réunie pour la défense de la patrie commune? Est-ce une chimère de concevoir les forteresses fédérales de l'Italie remises à des troupes italiennes, mais non pas indigènes : Plaisance par exemple gardée par des Napolitains, Gaëte par des Lombards, Mantoue par des Romains; la fusion enfin s'accomplissant par ces mille moyens de contact qui naissent de la liberté civile et que fortifie la discipline militaire?

Encore une fois, ce ne sont là que des conjectures, peut-être même des illusions ou des rêves. Dût aucune de ces idées n'aboutir à un résultat, nous ne regretterions pas de les avoir émises avec une conviction raisonnée. Dans notre pensée même, deux choses suffiraient pour aider puissamment à la solution d'un problème encore si obscur : la sincérité de l'Autriche et la patience de l'Italie. Beaucoup sont portés à suspecter la sincérité de l'Autriche quand ils se rappellent qu'elle n'a pas tenu les pompeuses promesses faites en son nom aux Italiens à la fin de 1813, et qu'elle a retiré en 1849 ses offres de transaction aussitôt qu'elle eut repris son ascendant militaire. Il semble pourtant aujourd'hui que l'intérêt même de l'Autriche lui fasse une loi de se prêter à l'organisation d'un pays où elle ne peut plus dominer. Son honneur est sauvegardé. La belle province qu'elle conserve couvre ses frontières et assure sa marine naissante; mais elle ne la conserve de droit et ne la gardera de fait qu'à la condition de la gouverner dans le sens de la nationalité italienne. Les réformes intérieures et la surveillance incessante des affaires de l'Orient doivent absorber désormais l'attention de ses hommes d'état. Nous savons bien que la politique autrichienne abdiquera avec peine les vieilles prétentions du saint-empire à régner sur l'ensemble de la grande famille des peuples européens. Le mot d'ordre des publicistes, sinon des diplomates autrichiens, consiste à persuader aux Allemands que toute la civilisation européenne, et la grandeur de l'Allemagne avec elle, seraient compromises si Vienne cessait d'être la capitale allemande. Ils présentent Vienne comme le point central de l'action réciproque des quatre grandes races de l'Europe, les races germanique, latine, slave et tartare, et soutiennent que de Vienne doit partir un mouvement de concentration de ces races plus étendu et plus considérable que celui dont cette capitale est aujourd'hui l'origine et le foyer. En ce moment, des faits invincibles parlent trop haut pour que l'Autriche puisse encore songer à absorber aucune portion de cette race latine qui la repousse obstinément. D'ailleurs tous ses moyens d'agir sur les trois autres races lui restent complets et entiers, et ce champ est, ce nous semble, assez vaste pour suffire à l'activité d'un grand pays.

Quand nous parlons de la patience de l'Italie, nous entendons que l'Italie conserve son attitude calme et ferme. Un peuple qui ne veut

pas mourir participe de l'éternité divine : *Patiens quia æternus.* Quelques semaines ne sont rien pour qui attendit neuf cents ans. Cette patience d'ailleurs ne lui interdit pas, lui facilite même la manifestation sérieuse de tous ses vœux légitimes. On peut voir déjà qu'elle a adopté la formule de Charles-Albert : *Italia farà da se*, non pas dans ce sens littéral que l'Italie saurait se passer du concours sympathique et de l'appui matériel des autres peuples, — les événemens n'ont que trop prouvé combien cette prétention serait téméraire ou du moins prématurée, — mais dans le sens moral qui donne à cette parole sa vraie portée. Le Piémont était resté indépendant et libre, parce qu'il s'était tenu à une égale distance de ces deux extrêmes : ou la passion d'une élévation chimérique, ou l'énervement d'une tranquille servitude. Il était en droit de rappeler à l'Italie qu'en politique elle a trop fait pour les autres et avec les autres, qu'elle a longtemps sacrifié à une grandeur idéale en dehors d'elle sa vie propre et sa nationalité distincte, qu'elle s'est attardée à reconstruire l'édifice vermoulu des anciens âges en épuisant sa verve littéraire dans de stériles imitations. *Italia farà da se*, cela veut dire que l'Italie prendra enfin possession d'elle-même, qu'elle développera librement et nationalement les ressources de son sol et de son climat aussi bien que les merveilleuses aptitudes du génie de ses habitans; cela veut dire enfin qu'instruite par le malheur et par l'expérience, elle est résolue à se donner non-seulement ces frontières naturelles qui forment une patrie, mais encore ces lois, ces institutions, ces mœurs qui font des hommes et des citoyens.

La situation moderne de l'Italie, que M. de Cavour avait définie au congrès de Paris et dans ses manifestes subséquens, et que la dernière guerre a eu pour but de modifier, était issue des traités de 1815. En réalité, elle avait ses racines dans un passé beaucoup plus lointain. Les petits princes italiens, groupés autour de l'Autriche et lui empruntant la force d'exister, n'étaient guère, sauf la différence des temps, que les vavasseurs lombards ou les républiques gibelines appelant les empereurs saxons ou souabes comme les vrais représentans de l'autorité et de la stabilité en Italie. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre des choses naturelles, les mêmes causes ne doivent-elles pas produire les mêmes effets? En revenant ainsi à notre point de départ, quelques mots suffiront pour résumer l'esprit de cette étude. A notre avis, le vieux droit impérial a été surtout fatal à l'Italie en laissant flotter la souveraineté sans parvenir à la fixer nulle part, sans lui donner une constitution fondamentale, par ce motif qu'il refusait même d'admettre la nationalité italienne. En même temps il a légué à la péninsule deux diffi-

cultés considérables : d'abord l'ingérence étrangère successivement introduite par l'Allemagne, par l'Espagne, par l'Autriche proprement dite, ingérence toujours subie, jamais acceptée; en second lieu, la puissance temporelle du pape, laquelle, se confondant sans cesse avec l'infaillibilité spirituelle du pontife, déplaçait les bases purement humaines et laïques de la réorganisation intérieure de l'Italie. C'est surtout contre ces deux difficultés qu'a été dirigé le mouvement d'unification qui est venu compliquer la crise actuelle, car, en allant au fond des choses, on sent bien que c'est l'assujettissement du pape à l'Autriche qui seul perpétue la suprématie autrichienne en Italie. Là est le nœud de la question. Que le chef des états de l'église soit vraiment italien, et tout peut encore être sauvé. Les papes ont appelé en Italie des empereurs étrangers, et ils ont reçu de ces mains étrangères leur autorité temporelle. Après de longues luttes, terminées par une victoire dont ils n'ont pas su profiter pour organiser l'Italie, ils ont rétabli dans la péninsule le droit impérial, dont ils ont fini par identifier la cause avec celle du saint-siége. Le temps n'est-il pas venu de rompre avec ce passé funeste? La faiblesse du pape en tant que prince temporel est, nous le savons, une faiblesse invincible, parce que le pape, comme suprême pontife, représente une force sociale immense; mais, sans le violenter, ne peut-on s'adresser à sa conscience et à son cœur? Quel rôle glorieux pour la papauté que la réparation d'une faute politique dont la conséquence a été l'asservissement de tout un peuple. Une noble résolution, accompagnée d'une persévérance énergique, et aussitôt les difficultés disparaissent! Que le pape se déclare indépendant de l'Autriche : du même coup, l'indépendance italienne est assurée, les animosités séculaires s'apaisent, la nationalité italienne est garantie. Qu'il réforme son gouvernement, et du même coup la question de politique intérieure est simplifiée dans la péninsule tout entière. Comme moyen d'exécution, et dans les conditions que nous avons indiquées, l'association fédérative, dégagée d'une influence étrangère et suspecte, aidant à l'unité morale, préparant de loin l'unité politique, semble être une solution à laquelle doivent se rallier tous les bons esprits sous l'égide de la France. La souveraineté collective des divers membres de la confédération, pour peu qu'elle agisse dans une même vue patriotique et qu'elle offre aux forces isolées et divergentes un centre et un solide point d'appui, serait pour l'Italie un immense bienfait, car ce pays n'a jamais été ni administré ni régi suivant le sentiment et l'intérêt italiens. Pour tout peuple qui veut vivre, il y a un droit imprescriptible, supérieur à tous les droits écrits : c'est celui d'être bien et nationalement gouverné.

HUILLARD-BRÉHOLLES.

POLITIQUE COMMERCIALE

DE L'ALLEMAGNE

LE ZOLLVEREIN ET L'AUTRICHE

La réforme des lois commerciales en Angleterre et l'association douanière allemande sont les deux principaux faits de l'histoire économique du XIXe siècle. En Angleterre, on a vu le régime du libre commerce et de la libre navigation substitué au régime prohibitif, l'aristocratie du sol vaincue par l'industrie manufacturière, les influences politiques déplacées, les partis désorganisés, toute une révolution accomplie en peu d'années après d'ardentes luttes et définitivement acceptée aujourd'hui. En Allemagne, le Zollverein a constitué une grande unité là où les combinaisons de la politique avaient imaginé la diversité ainsi que l'opposition des intérêts; il a établi au milieu de l'Europe un foyer d'activité industrielle et commerciale qui n'a point tardé à s'étendre à travers la multiplicité des états et les complications des frontières; il a préparé le terrain sur lequel est destinée à se fonder un jour la véritable confédération germanique, œuvre laborieuse et lente, qui n'est encore qu'à moitié faite, et qui, pour être achevée, rencontrera encore bien des obstacles. Telle qu'elle est cependant, au point où elle se trouve, avec les principes qu'elle a déjà développés, et surtout avec les perspectives de son futur agrandissement, l'association des douanes allemandes doit être considérée comme un événement égal au moins en importance à la réforme anglaise. Soit qu'on l'envisage simplement

sous le rapport économique, et comme une satisfaction donnée aux intérêts matériels, soit qu'on y examine la réalisation d'une grande pensée politique et nationale, le Zollverein joue un rôle prépondérant dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne. S'il a créé des harmonies et fortifié des alliances naturelles, il a en même temps révélé des dissentimens et provoqué des rivalités jalouses. Instrument de conciliation et de paix, le Zollverein a plus d'une fois amené la discorde au sein de la confédération; ce qu'il a produit de démarches ou d'actes diplomatiques, ambassades, conférences, congrès, échanges de notes, traités projetés ou conclus, est presque incroyable. Il n'y a pas un incident intérieur ou extérieur de la politique allemande qui ne touche par quelque côté à l'existence du Zollverein, et à certaines périodes le Zollverein a été pour l'Allemagne toute la politique. En ce moment, on doit prévoir que la dernière guerre d'Italie, dont le contre-coup s'est fait si vivement sentir au-delà du Rhin, ne pourra rester sans influence sur la constitution du Zollverein. Il y a donc quelque à-propos, pour l'étude des questions si complexes qui ont survécu à la guerre ou que la guerre même a réveillées, à rechercher dans quel sens cette influence se manifestera, tant au point de vue des intérêts allemands qu'à l'égard des intérêts européens, et en particulier de l'intérêt français.

L'histoire du Zollverein, comme tout ce qui concerne l'Allemagne, est peu connue en France (1). Avec ses nombreuses divisions, qui comprennent de grands et de petits états, un empire, des royaumes, des principautés, des républiques, des villes libres; avec le mécanisme si compliqué de son organisation, telle qu'elle est sortie du congrès de Vienne, la confédération germanique est pour nous, habitués à l'unité, un véritable épouvantail. Nous n'abordons qu'avec défiance l'étude d'un pays dont la description sur les cartes géographiques est si confuse, et dont la constitution politique, dépourvue de clarté à force de rechercher les plus justes combinaisons de l'équilibre, nous semble une énigme. Pour comprendre le Zollverein, il faut d'abord connaître l'Allemagne, la situation, les affinités

(1) Plusieurs écrivains se sont dévoués courageusement pour débrouiller le chaos du Zollverein. Dès 1845, M. Richelot publiait une *Histoire de l'Association douanière allemande,* dont il vient de donner une seconde édition, où le récit des événemens est continué jusqu'en 1858. Son livre, qui a obtenu un succès très légitime, est sans contredit le plus complet que nous possédions sur cet important et difficile sujet. Nous aurons souvent à le prendre pour guide dans l'exposé que nous devons consacrer à la naissance et aux nombreuses évolutions du Zollverein. Sous une forme plus resserrée, M. Faugère a également retracé l'histoire de l'association allemande, et son travail ne sera pas consulté sans fruit, ainsi qu'un écrit de MM. Bères et de La Nourais sur la même question. On peut enfin citer les travaux publiés dans la *Revue* du 1er novembre 1847 et du 15 octobre 1852.

princières et politiques, la condition économique de chaque état d'outre-Rhin. On s'explique dès lors comment les origines et les premiers développemens de la grande association douanière sont demeurés à peu près dans l'ombre. On n'a guère commencé à s'en occuper sérieusement que le jour où les deux principales puissances de la confédération, la Prusse et l'Autriche, ont engagé, à propos des questions commerciales, une lutte d'influence dont les gouvernemens étrangers ont dû suivre avec attention les différentes péripéties. Alors l'intérêt politique a mis en relief le Zollverein, cause ou prétexte de débats qui sont devenus plus passionnés encore depuis la guerre d'Italie, et qui peuvent amener des complications nouvelles dans l'organisation commerciale de l'Allemagne.

I.

Le germe d'une association douanière entre les divers états germaniques se trouve dans l'article 19 de l'acte fédéral rédigé en 1815. « Les membres de la confédération, est-il dit dans cet article, se réservent, dès la première réunion de la diète à Francfort, de délibérer sur le commerce entre les différens états, ainsi que sur la navigation, d'après les principes adoptés au congrès de Vienne. » Ce n'était là néanmoins qu'une vague déclaration par laquelle on se bornait à indiquer le but à poursuivre. On s'entendit assez aisément sur les questions qui se rattachaient à la navigation des fleuves; on supprima partout, d'un commun accord, quelques droits odieux, tels que les droits d'aubaine et de détraction, débris du moyen âge que la révolution française avait réduits en poussière, et qui devaient, même en Allemagne, où tant de traditions gothiques s'étaient conservées, tomber au souffle de l'esprit nouveau. Quand on en vint à la discussion du régime douanier, les divergences d'intérêts et d'opinions se produisirent. La diète germanique reconnut qu'une solution immédiate serait impossible, et elle n'accorda aux projets d'union que le stérile vote de l'ajournement.

Cependant l'idée était juste, et l'on peut dire, à l'honneur du gouvernement prussien, que dès ce moment il eut en quelque sorte l'instinct qu'elle se réaliserait tôt ou tard. Son intérêt d'ailleurs le portait à désirer, au moins sur une portion du territoire germanique, la suppression des barrières de douanes qui entravaient les communications entre les provinces orientales de la monarchie et les provinces rhénanes. Avant de conseiller la réforme dans les autres états, il prêcha d'exemple, et entreprit de réformer son propre tarif. De là une loi fondamentale, la loi du 26 mai 1818, qui, tout en assurant à l'industrie nationale une protection convenable, sup-

primait les prohibitions, n'imposait que des droits assez faibles à l'introduction des marchandises étrangères, abolissait les droits de sortie, et atténuait les taxes de consommation. Le nouveau tarif prussien était donc plus modéré que ne l'étaient les tarifs de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de la plupart des pays de l'Europe. Combiné dans l'intérêt particulier de la Prusse, il offrait en outre cet avantage, que, pour le cas d'une association avec d'autres états de la confédération, il pouvait être aisément relevé ou abaissé selon les exigences qui se produiraient. La Prusse recueillit plus tard les fruits de cette sage politique, mais pour le moment elle indisposa assez vivement les autres pays de l'Allemagne, à l'égard desquels son tarif ne faisait aucune distinction, et qui se voyaient traités comme étrangers. Un mécontentement à peu près égal existait contre l'Autriche, dont les marchés demeuraient fermés aux produits de la confédération. Ces sentimens éclatèrent en 1819, à la foire de Francfort-sur-le-Mein. On signa une pétition où étaient exposés les griefs du commerce, qui non-seulement rencontrait aux frontières de l'étranger des prohibitions ou des taxes très lourdes, mais encore se trouvait gêné à l'intérieur de l'Allemagne par trente-huit lignes de douane. On demanda donc à la diète : 1° de supprimer les douanes à l'intérieur, 2° d'établir vis-à-vis des nations étrangères un système commun de tarifs fondé sur le principe de rétorsion, jusqu'à ce que ces nations eussent adopté le principe de la liberté du commerce européen.

La pétition de 1819 est demeurée célèbre; elle marque le point de départ du mouvement populaire qui poussait les gouvernemens de l'Allemagne vers l'union commerciale; d'un autre côté, elle mit en évidence Frédéric List, qui l'avait rédigée, et qui dès ce jour, élevant la cause de quelques négocians à la hauteur d'un grand intérêt national, se dévoua courageusement à son triomphe. Création d'une société, fondation d'un journal, publications, pétitionnement général, List employa tous les moyens légaux pour propager l'idée nouvelle. Il est impossible de ne point remarquer la similitude qui existe entre les débuts du Zollverein et ceux du *free trade*. En Angleterre comme en Allemagne, le mouvement commença par une pétition éloquente vainement adressée aux pouvoirs publics : la pétition présentée en 1820 à la chambre des communes est le pendant de celle qui fut soumise en 1819 à la diète. Dans les deux pays, les réformes que l'on sollicitait avec tant d'ardeur se personnifient dans un homme, — M. Cobden en Angleterre, List en Allemagne. Ce sont de part et d'autre les mêmes procédés, les mêmes luttes, appels multipliés à l'opinion, conférences parfois tumultueuses, organisation d'une sorte de ligue, sauf toutefois qu'en Al-

lemagne, grâce au tempérament de la nation, l'agitation, concentrée dans les classes intermédiaires, est moins prompte et moins violente. La naissance du Zollverein montre, ainsi que celle du *free trade*, ce que peuvent à l'encontre des gouvernemens et des préjugés les plus anciens la ténacité et l'éloquence de quelques hommes s'inspirant d'une idée grande, la faisant peu à peu sortir des régions de l'utopie pour l'introduire dans le domaine de la réalité, triomphant enfin par l'irrésistible force de la parole et de la presse, et dotant leur pays d'un principe nouveau. List n'entrevoyait pas seulement dans l'union douanière un élément de prospérité matérielle, l'application d'un régime économique plus profitable à l'Allemagne; il sentait qu'il y avait là le commencement d'une œuvre à la fois plus vaste et plus élevée, il songeait dès lors à la patrie allemande.

La pétition de Francfort échoua devant la diète, qui évita de se prononcer; mais les propositions qu'elle contenait avaient produit une impression profonde, et des négociations s'engagèrent entre plusieurs groupes d'états pour former des associations partielles: négociations laborieuses, tour à tour interrompues et reprises, dont il serait fastidieux et tout à fait inutile aujourd'hui de retracer l'historique, et qui aboutirent successivement, de 1828 à 1830, à la création de quatre unions de douane constituées. Enfin, sous le coup de la révolution de juillet, les gouvernemens, dominés par des appréhensions politiques, se montrèrent disposés à un rapprochement plus intime. En 1833, la Prusse, dont le tarif s'étendait déjà aux deux Hesses, obtint l'accession de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe-Royale, des duchés et principautés de Thuringe. Au 1er janvier 1834, le Zollverein, avec le tarif prussien, entrait en exercice. De 1834 à 1836, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort-sur-le-Mein adhérèrent à l'association, qui comprenait ainsi plus des deux tiers de la confédération germanique et une population de vingt-cinq millions d'âmes. Après tant de difficultés, de lenteurs, de résistances jalouses, le Zollverein était définitivement fondé.

La première période de l'association, de 1834 à 1842, s'écoula paisiblement, sans difficulté sérieuse, sans conflit, et avec profit pour tous. Sur la demande de la Prusse et du grand-duché de Bade, on prit des arrangemens pour favoriser les relations avec la principauté de Neuchâtel et avec la Suisse; on conclut en 1837 des traités avec le Hanovre et les autres états du petit groupe commercial formé sous le nom de *Steuerverein*. Plusieurs puissances étrangères engagèrent également avec le Zollverein des négociations qui aboutirent à des traités de navigation et de commerce. Des efforts furent tentés pour

rendre uniforme le régime des monnaies, œuvre très épineuse, surtout en Allemagne, et en 1838 la conférence de Dresde créait à cet effet une nouvelle pièce d'argent qui, sous le nom de *monnaie d'association*, devait avoir cours dans tous les états. Quant au tarif des douanes, il était d'application encore trop récente pour que l'on songeât à y introduire immédiatement de profondes réformes. Il convenait d'attendre au moins l'expérience de quelques années. Ce n'est pas que ce tarif satisfît tous les intéressés : les appréhensions qui s'étaient manifestées dans plusieurs états, notamment dans les états manufacturiers, lors de la formation du Zollverein, ne pouvaient se calmer dès le premier jour. La Prusse avait quelque raison de redouter, pour les fils et tissus de coton, la concurrence de l'industrie saxonne, dont la main-d'œuvre était réduite à un taux fabuleusement bas; on citait des provinces où le salaire journalier dépassait à peine 30 centimes. De son côté, la Saxe avait à craindre, pour d'autres branches de travail, telles que les distilleries et la fabrication des toiles de lin, la concurrence prussienne, favorisée par l'abondance des capitaux et par la perfection des machines. Qu'arriva-t-il cependant? En moins de cinq ans, l'industrie prussienne, de même que l'industrie saxonne, produisait davantage, fabriquait mieux, et même vendait plus cher, ce qui amena partout la hausse des salaires et l'accroissement des profits. Quelques victimes étaient demeurées sur le champ de bataille; mais, considéré dans son ensemble, l'intérêt manufacturier avait conquis de part et d'autre une situation meilleure. Les fabriques, qui jusque-là n'avaient à pourvoir qu'à la consommation restreinte d'un seul état, possédaient dorénavant le marché du Zollverein, c'est-à-dire un marché de 25 millions d'âmes. De là une autre conséquence non moins importante à signaler : c'est que, la concurrence s'établissant à l'intérieur de l'association, concurrence active, stimulée par la perspective d'un vaste débouché, l'industrie allemande se trouva plus forte contre la concurrence étrangère, et put lutter, avec le même tarif, contre certains produits qui étaient précédemment importés d'Angleterre ou de France. Ce fait était constaté par les opérations des foires, où l'on observait que les marchandises allemandes étaient de plus en plus recherchées. Il y a là un enseignement pour les pays où l'on en est encore à croire que la prohibition ou les taxes prohibitives sont indispensables pour protéger efficacement l'industrie, que le progrès national est incompatible avec la concurrence étrangère, qu'un abaissement de tarif équivaut à une sentence de mort, et que les partisans les moins audacieux des réformes commerciales doivent être traités d'utopistes ou de révolutionnaires. Le tarif prussien de 1818, tarif modéré, tarif de juste milieu, qui s'écartait au-

tant de la prohibition que du libre-échange, se trouva en définitive à peu près conforme à l'intérêt général : suffisamment protecteur pour les états manufacturiers qui virent s'accroître leur production, il fut en même temps assez libéral pour les états agricoles, qui avaient besoin d'échanges avec l'étranger pour l'écoulement de leurs récoltes. Enfin le développement de ces échanges procura aux gouvernemens associés, à l'exception de la Prusse, un revenu douanier plus important : de 12 millions de francs en 1834, la recette nette à répartir s'éleva en 1841 à près de 20 millions, ce qui permit aux divers états, soit d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique, canaux, chemins de fer, etc., soit de réduire les impôts directs. Tels furent au point de vue économique les résultats obtenus pendant la première période du Zollverein; ils dépassaient les espérances qu'on avait conçues; ils étonnaient l'Europe, qui, à l'origine, n'avait prêté qu'une attention médiocre à cette nouveauté d'outre-Rhin, et qui voyait ainsi grandir une puissance industrielle et commerciale avec laquelle il faudrait désormais compter. Dans ces conditions, le renouvellement des traités qui constituaient l'association douanière ne pouvait être un seul instant douteux : il fut consacré par le traité du 8 mai 1841. Vers la fin de cette même année, le duché de Brunswick, se séparant du Steuerverein, et plusieurs principautés d'ordre secondaire accédèrent à l'association, qui entra ainsi en 1842 dans sa seconde période avec un territoire de 8,224 milles carrés et une population de 27,230,000 âmes.

A mesure qu'une œuvre grandit, les difficultés s'élèvent autour d'elle. Quand il s'agit d'une œuvre commerciale et industrielle, les besoins de développement se révèlent à chaque instant, un progrès en appelle un autre, les esprits s'irritent des obstacles et courent au-devant des crises. Lorsque cette entreprise se complique d'intérêts politiques, les jalousies internationales surviennent, les passions s'enveniment, et l'on ne tarde pas à se heurter dans les conflits. Le Zollverein, institution commerciale et politique tout à la fois, ne pouvait échapper, un jour ou l'autre, à ces fâcheuses conséquences. Dès 1842, un commencement de discorde pénétra dans son sein à l'occasion de négociations entamées entre la Prusse et le Hanovre pour l'accession du Steuerverein à l'association douanière. Ces négociations, dont la réussite eût été très précieuse pour le Zollverein en lui procurant une certaine étendue de littoral sur la Mer du Nord, échouèrent brusquement et donnèrent lieu à des récriminations réciproques qui occupèrent longtemps les cabinets et l'opinion publique. A la même époque se produisirent entre les membres de l'association les premiers débats sérieux sur les questions de tarif. Les manufacturiers, qui, avec les droits modérés du tarif prussien,

avaient amélioré et augmenté leur fabrication, s'agitèrent pour obtenir une protection plus forte. Ils rencontraient, il est vrai, des obstacles dans la sagesse des gouvernemens et dans l'intérêt contraire des régions agricoles; mais la querelle de la protection et du libre-échange s'introduisait en Allemagne, et là comme ailleurs elle devait être bientôt ardente et passionnée.

Les révisions de tarif, opérées en 1842 par la conférence de Stuttgart, furent en général inspirées par les idées de protection. Cependant ces idées n'auraient peut-être point triomphé aussi aisément sans un incident extérieur qui fournit aux partisans du système protecteur des argumens dont ils s'empressèrent de tirer parti. Cet incident s'était passé en France. Afin de défendre notre industrie linière, que menaçaient les importations toujours croissantes de la Grande-Bretagne, nous avions, par la loi du 6 mai 1841, élevé les droits sur les fils et tissus de lin et de chanvre. La même loi avait modifié le régime de quelques articles allemands. Bien que ces changemens de tarif ne fussent pas de nature à affecter sensiblement le chiffre de l'importation allemande en France, les manufacturiers du Zollverein prirent l'alarme, et, faisant appel au sentiment de la dignité nationale, ils s'attachèrent à démontrer la nécessité des représailles. Sous cette impression, la conférence doubla les droits qui frappaient plusieurs produits de notre industrie, et ces doubles droits sont encore en vigueur. Sans doute une nation ne doit consulter que son propre intérêt pour la rédaction de son tarif de douane, et un gouvernement n'est pas tenu de se conformer aveuglément, en pareille matière, aux principes abstraits d'une théorie; mais l'expérience prouve que trop souvent les aggravations de droits ne donnent satisfaction à un intérêt immédiat et partiel qu'en sacrifiant l'intérêt général et permanent. La loi française de 1841 n'a pas seulement eu pour résultat de provoquer de la part du Zollverein des représailles qui, aujourd'hui encore, portent préjudice à notre industrie : elle a en même temps, ce qui est beaucoup plus grave, contribué à fortifier, de l'autre côté du Rhin, le parti qui fonde sur les restrictions douanières la prospérité du travail; elle a procuré à ce parti un prétexte tout-puissant pour solliciter et pour obtenir des exhaussemens de tarif qui entravent nos échanges avec l'Allemagne. Ici encore l'histoire du Zollverein nous donne, à nos dépens, une leçon dont notre politique commerciale ferait sagement de profiter.

Le parti protectioniste trouva en outre un puissant appui dans un homme qui, par sa situation particulière non moins que par son talent, devait exercer une grande autorité sur les délibérations du Zollverein. List reparut au milieu de ces débats. Depuis l'époque

où il avait rédigé la pétition des négocians de Leipzig et signalé les bienfaits d'une alliance commerciale entre les membres de la confédération germanique, plus de vingt ans s'étaient écoulés, et il pouvait considérer avec quelque orgueil la réalisation déjà très avancée d'une idée dont il avait été l'apôtre le plus ardent. Une nouvelle tâche s'offrait à son vigoureux esprit d'initiative. Les progrès accomplis par les manufactures du Zollverein démontraient que l'Allemagne était en mesure de prendre rang parmi les premières puissances industrielles. List se consacra dès lors tout entier à l'étude des moyens propres à développer le travail des ateliers, et il se déclara pour l'élévation des tarifs de douane, pour les taxes différentielles, etc. En 1841, il publia le *Système national d'Économie politique*, écrit remarquable dans lequel il développait les principes qu'il désirait faire prévaloir; deux années plus tard, en 1843, il fonda à Augsbourg un journal, le *Zollvereinsblatt*, où il soutint, jusqu'à la veille de sa mort, survenue en 1846, une polémique très habile dans l'intérêt du parti manufacturier, qui l'avait d'une commune voix reconnu pour organe et pour chef.

Les opinions de List surprirent et indignèrent vivement, à l'intérieur de l'Allemagne comme au dehors, les publicistes de l'école libérale. Il semblait en effet qu'il y eût contradiction entre le rôle que cet écrivain avait rempli lors de la formation du Zollverein et la mission qu'il se donnait de pousser aux aggravations de tarif. On ne comprenait pas comment le libéral de 1819 avait pu devenir le protectioniste de 1841. La lecture attentive du *Système national* explique cette apparente conversion. List n'était point seulement un homme d'affaires très exercé et un brillant économiste, il était surtout et avant tout un patriote allemand. Il avait d'abord voulu établir au sein de l'Allemagne l'unité commerciale, et il avait traduit cette pensée par la suppression des douanes intérieures; il voulait maintenant que l'Allemagne, à l'exemple de l'Angleterre et de la France, entrées avant elle dans les voies fécondes de l'industrie, fût en possession de la grandeur manufacturière. Le territoire de la confédération lui semblait assez vaste et situé dans des conditions assez favorables pour que l'on tentât d'y implanter les principales branches d'industrie; c'était, à ses yeux, une garantie nécessaire de liberté et d'indépendance pour la patrie allemande, et pour atteindre ce but national, il ne craignait pas d'élever à la frontière extérieure les barrières des douanes. L'idée de nationalité était si profondément empreinte dans l'esprit de List, qu'il imagina en son honneur une théorie particulière d'économie politique, théorie qu'il serait assez difficile de rattacher directement soit à la doctrine du libre-échange, soit à celle de la protection, et qui invoque

comme principe scientifique le développement des forces productives. La prohibition n'y figure pas; la protection résultant d'un tarif n'y est point recommandée d'une manière absolue, et elle doit être simplement temporaire. Si l'on suppose qu'une industrie peut s'introduire et prospérer dans un pays, il convient, pour soutenir ses premiers pas, de la protéger contre la concurrence étrangère : on développe ainsi sa puissance productive; mais si, après un certain temps, cette industrie n'apparaît point vivace, ou lorsque, grâce au tarif, elle a acquis une vitalité suffisante, le tarif, inefficace dans le premier cas, inutile dans le second, doit être retiré. Dans ce système, la liberté commerciale demeure la loi naturelle, et la protection n'est qu'un détour par lequel on y arrive nécessairement après un délai plus ou moins long. List ne méritait pas au fond les anathèmes de l'école libérale; mais comme en définitive il attaquait dans son livre la doctrine du libre-échange pour mieux défendre aux yeux de l'Allemagne un système qu'il qualifiait de national, comme ses articles du *Zollvereinsblatt* concluaient à des augmentations de droits de douane, les libéraux pouvaient le considérer comme un adversaire et le juger sur les résultats immédiats plutôt que sur le principe fondamental de sa théorie.

Au reste, il est essentiel de ne point se méprendre sur le but de l'agitation protectioniste qui, à partir de 1842, se produisit en Allemagne. Voici en quels termes les fabricans du Wurtemberg exprimaient leurs vœux dans une déclaration solennelle du 27 septembre 1843 : « La protection ne doit être que modérée et proportionnée aux besoins, en sorte qu'elle ne porte pas les industriels allemands à la paresse et à l'indolence, soit par des prohibitions absolues, soit par des droits exagérés. » Il y a loin de cette déclaration aux exigences qui, dans d'autres pays et particulièrement en France, ont le verbe si haut. Ces braves fabricans du Wurtemberg, repoussant la prohibition et ne sollicitant que des droits modérés, eussent été accusés de pactiser avec le libre-échange, s'ils avaient émis de telles opinions au sein de la plupart de nos chambres de commerce, et List, champion du régime protectioniste en Allemagne, eût été compris, dans les pétitions de nos manufacturiers, au nombre de ces professeurs d'économie politique que « l'on devait casser aux gages. » Les mêmes mots au-delà et en-deçà du Rhin ne signifiaient donc point les mêmes choses, et c'est une distinction qu'il ne faut pas perdre de vue quand on apprécie les débats qui s'engagèrent en Allemagne sur les questions de tarif. Les principes posés à l'origine par le tarif prussien de 1818 étaient à peu près maintenus. — Augmenter quelques droits, étendre aux produits demi-fabriqués la protection qui était accordée aux produits fabri-

qués, établir des taxes différentielles sur les marchandises importées sous pavillon étranger, afin de favoriser le développement d'une marine nationale, ainsi que les relations directes avec les contrées lointaines, notamment avec l'Amérique, où l'industrie du Zollverein trouvait déjà des débouchés considérables, telles étaient les prétentions des manufacturiers allemands. Ces prétentions ne sauraient paraître excessives, si nous les comparons avec celles de nos prohibitionistes. Elles ne pouvaient d'ailleurs aller plus loin en présence de l'attitude de la Prusse, qui défendait son ancien tarif, et grâce à la constitution même du Zollverein, où l'unanimité des associés était nécessaire pour l'adoption d'une mesure de douane. Aussi toute cette agitation n'eut-elle pour résultat que l'élévation des droits sur les fils et tissus, sur la fonte brute et les fers, sur les papiers de luxe et sur quelques autres articles moins importans, résultat contre lequel s'élevèrent très vivement les écrivains de l'école libérale, mais qui laissait après tout dans les limites d'une protection assez modérée la législation commerciale du Zollverein.

Telle était la situation des choses lorsque survinrent les événemens de 1848. Le parlement populaire qui remplaça momentanément à Francfort la vieille diète germanique ne tarda pas à voir se produire dans son sein divers plans d'unité commerciale destinés à réaliser complétement cette fois la promesse inscrite dans l'article 19 du pacte fédéral de 1815. Ces plans, du reste, figuraient en première ligne dans le programme des publicistes qui nourrissaient depuis longtemps le rêve de la patrie allemande, et qui, siégeant pour la plupart à Francfort, pouvaient se croire à la veille du succès. La lutte entre le libre-échange et la protection se renouvela à cette occasion; le parlement de Francfort fut partagé en deux camps à peu près égaux, d'où sortirent des propositions contradictoires quant au régime économique qu'il convenait d'appliquer à l'Allemagne unie et régénérée. On nomma un comité pour concilier autant que possible les deux systèmes en examinant un projet présenté par M. Duckwitz, député de Brême; on ouvrit dans tous les états une vaste enquête pour recueillir les vœux des populations, et, malgré les divergences d'opinions qui se manifestaient entre la région du nord et celle du midi, on espérait constituer l'unité commerciale, lorsque l'unité politique de l'Allemagne aurait été définitivement proclamée. La dissolution du parlement de Francfort rejeta dans le néant tous ces beaux projets. L'image un moment entrevue de la patrie allemande s'évanouit, les illusions généreuses se dissipèrent; la diète, que l'on croyait morte à jamais, ressuscita en 1851 sur les ruines de la révolution; en Allemagne ainsi qu'en France, toutes les traces de 1848 furent effacées par la main des gouverne-

mens, restaurés dans la plénitude de leurs pouvoirs. Le Zollverein, qui avait précédé cette grande crise, resta debout, seul représentant, sous une forme restreinte, du principe d'union, dont tant d'esprits avaient souhaité vainement le complet triomphe.

II.

C'est à ce moment que commencent entre la Prusse et l'Autriche les incidens d'une lutte politique dans laquelle se concentre à peu près exclusivement l'histoire de l'Allemagne d'aujourd'hui. L'Autriche était demeurée jusqu'en 1848 tout à fait étrangère à la fondation et au développement du Zollverein; le prince de Metternich semblait se préoccuper médiocrement de cette institution, qui ne lui apparaissait que comme un expédient commercial ou financier utile seulement à quelques états. Dominé sans doute par les idées de conservation qui inspirèrent jusqu'à la fin sa politique, il n'apercevait pas que l'expédient commercial pouvait devenir entre des mains habiles un instrument d'influence. Il n'avait du reste aucun goût pour les intérêts économiques : questions d'impôts, réformes douanières, tous ces détails n'étaient dignes d'obtenir son attention qu'autant que sa politique d'équilibre était en jeu. Ainsi en 1847, lorsque le Saint-Siége, la Sardaigne et la Toscane tentèrent de constituer une union douanière italienne, on le vit se jeter résolûment à la traverse, et combiner à son tour une association commerciale avec les duchés de Parme et de Modène; mais précédemment, en 1840, quand un ministre intelligent s'était avisé de toucher au vieux régime prohibitif de l'Autriche, le prince de Metternich avait tout arrêté, sur les réclamations des fabricans. Il n'avait donc rien fait pour préparer son pays aux progrès matériels qui se révélaient en Europe, ni aux changemens de législation que devait amener tôt ou tard la condition nouvelle de l'industrie et du commerce. Sans manquer aux égards que mérite la politique si longtemps heureuse de cet homme d'état, il est permis de dire que cette politique n'avait pour mot d'ordre, en tout et pour tout, que le *statu quo*. Ce n'était certes ni impuissance ni paresse, car aujourd'hui, en face de tant d'idées remuées et de passions en éveil, l'attitude ultrà-conservatrice du *statu quo* serait pour les gouvernemens la plus difficile à maintenir; mais c'était réaction systématique, et nécessairement injuste, contre l'esprit nouveau, qui, aux yeux de M. de Metternich, portait la peine de son origine révolutionnaire. Quoi qu'il en fût, jusqu'en 1848, l'Autriche demeura immobile, pendant qu'auprès d'elle, sous le drapeau commercial du Zollverein, la Prusse s'appliquait à conquérir la direction des intérêts matériels dans une grande

partie de la confédération. Les conséquences de cette situation se manifestèrent par un acte éclatant, lorsqu'en 1849 le parlement de Francfort offrit à Frédéric-Guillaume IV la couronne impériale. C'était à la maison de Hohenzollern, au souverain qui en 1847 avait accordé à ses sujets le régime constitutionnel, que l'Allemagne libérale entendait confier ses destinées. L'influence de la maison de Habsbourg avait cessé de régner au-delà du Rhin.

Brusquement tirée de son lourd sommeil par la crise de 1848, la politique autrichienne n'eut que le temps de se mettre en campagne. Elle avait changé de chefs et de système. A l'inertie calculée du prince de Metternich succédait l'aventureuse énergie du prince Schwarzenberg. Dès que les révoltes eurent été comprimées et que l'autorité impériale fut rétablie à Vienne, le ministre autrichien porta ses regards sur l'Allemagne, jugea la situation, et s'occupa de regagner le terrain perdu. C'était au moyen de réformes économiques, par une association de douanes, que la Prusse avait éclipsé l'Autriche : la maison de Habsbourg n'avait plus le choix des armes; les réformes douanières pouvaient seules lui rendre son ancien prestige, en lui permettant de prendre part à la vie économique de l'Allemagne. Il fallait qu'elle se fît ouvrir les portes du Zollverein, ou, si elle échouait, qu'elle travaillât à la dissolution prochaine de l'association, pour recomposer à son tour, avec les états qu'elle aurait l'habileté de rallier à son système, une seconde union douanière. Ce plan fut adopté, et le prince Schwarzenberg en remit l'exécution au ministre du commerce, M. de Bruck, homme nouveau, sorti des rangs de la bourgeoisie et arrivé au pouvoir pendant la tourmente de 1848, à l'une de ces époques où les plus altières aristocraties se voient obligées de chercher le talent au-dessous d'elles et de créer des parvenus.

M. de Bruck avait à mener de front deux œuvres également difficiles. D'une part, il devait procéder au remaniement complet du tarif autrichien, encore tout hérissé de prohibitions, de telle sorte que ce tarif se rapprochât autant que possible de celui du Zollverein : autrement toute pensée d'union fût demeurée irréalisable; d'autre part, il devait entreprendre par toute l'Allemagne une propagande officielle et non officielle, afin d'habituer en même temps les cabinets et l'opinion publique à la pensée d'une association austro-allemande. Pour ses réformes de tarif, il avait à lutter contre les manufacturiers, qui goûtaient fort, en matière de prohibitions, le système de M. de Metternich; dans son travail de propagande, il allait inévitablement se heurter contre le mauvais vouloir de la Prusse, qui avait tout intérêt à écarter du Zollverein une influence au moins rivale. Après avoir institué une commission administra-

tive chargée de préparer la rédaction d'un nouveau tarif, M. de Bruck développa publiquement, d'abord dans un article de la *Gazette de Vienne*, puis dans un mémoire adressé le 30 décembre 1849 au comité fédéral de Francfort, son projet d'union, et il demanda que l'on tînt sous un bref délai un congrès douanier où les représentans des divers états seraient appelés à discuter l'organisation nouvelle. Surpris par ce réveil de l'action autrichienne, inquiet des marques de sympathie qui se manifestaient dans plusieurs pays de l'Allemagne au sujet du plan d'union, le cabinet de Berlin, tout en paraissant accueillir en principe une idée qui devait être si avantageuse pour le corps germanique, et dont il revendiquait d'ailleurs l'initiative en rappelant la fondation du Zollverein, souleva des objections de forme, d'opportunité, de pratique, qui trahissaient visiblement son désir de faire échouer les propositions de l'Autriche. La question avait néanmoins été posée trop publiquement pour qu'il fût aisé de l'enfouir dans les archives diplomatiques. Ce n'était point aux chancelleries, c'était à l'Allemagne tout entière que l'Autriche venait de parler, et elle était résolue à déployer dans cette entreprise l'opiniâtre persévérance, la patiente vigueur qui de tout temps ont marqué sa politique.

Les objections de la Prusse fournirent à M. de Bruck le prétexte d'un second mémoire, dans lequel il ne s'agissait plus seulement d'exprimer une vague idée d'association. Le plan était développé cette fois avec détail et rédigé méthodiquement sous forme d'articles où les principales difficultés d'exécution se trouvaient résolues. En outre, le ministre autrichien se livrait à d'éloquentes considérations générales sur les avantages que procurerait à l'industrie allemande l'extension de ses marchés, sur la puissance politique et commerciale dont serait armée une confédération de soixante-dix millions d'âmes, sur le caractère vraiment national d'un projet qui devait constituer enfin, après tant d'efforts et d'échecs, l'unité de l'Allemagne, la patrie allemande! M. de Bruck allait plus loin encore : il promettait aux futurs confédérés comme un rayonnement irrésistible d'influence sur les contrées limitrophes; il leur montrait à l'horizon d'un avenir assez prochain l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Danemark, se rattachant à l'union allemande, et lui ouvrant par de nombreuses issues l'accès de la mer, c'est-à-dire la grande route du commerce universel. Le Zollverein n'était qu'une institution restreinte, emprisonnée dans d'étroites limites : puisque cette institution avait été reconnue bonne et utile, pourquoi ne pas l'étendre à toute la surface de la confédération, au nord comme au sud? L'union donc, l'union générale, voilà ce que prêchait M. de Bruck, reprenant un à un les argumens qui avaient été invoqués par

les fondateurs du Zollverein, rassurant les industriels par la garantie d'une protection suffisante, séduisant les libéraux par la perspective du développement qui serait imprimé aux travaux publics, aux rapports avec l'étranger et aux entreprises coloniales, flattant les patriotes par l'image d'une alliance définitive entre tous les enfans de la commune patrie, recherchant même la faveur de la bureaucratie, à laquelle il promettait une belle organisation administrative, et en particulier une direction de statistique. En un mot, rien n'était omis de ce qui pouvait plaire aux Allemands.

Il serait injuste de refuser à l'Autriche le mérite d'une sollicitude sincère pour les intérêts généraux de l'Allemagne, alors qu'elle soumettait à l'opinion publique son plan d'union; mais, à vrai dire, elle avait principalement en vue de battre en brèche l'influence ou, pour parler le langage d'outre-Rhin, l'hégémonie prussienne. Le cabinet de Berlin ne pouvait s'y tromper, et, se voyant attaqué sur le terrain de la politique, il prépara sans retard ses moyens de défense. Il se trouvait du reste dans une position assez forte. Outre l'incontestable avantage d'avoir le premier tenté l'union allemande, il avait pour lui le parti agricole et la classe des commerçans, qui désiraient le maintien d'un tarif modéré, le parti du libre-échange, qui savait que l'influence de l'Autriche lui serait plus contraire que celle de la Prusse, et enfin le parti libéral en politique, qui devait considérer comme suspecte toute provenance de Vienne. Il n'avait en réalité contre lui que le parti manufacturier, prépondérant dans les états du midi, et quelques souverains que d'anciennes sympathies politiques ou personnelles rapprochaient de la maison de Habsbourg. Par conséquent, si, au prix de quelques concessions faites à l'opinion protectioniste, il parvenait à se rattacher plus solidement par le lien des intérêts l'industrie des états méridionaux, il était à peu près assuré de conserver la haute main dans la direction du Zollverein et de déjouer, dans ce qu'ils pouvaient avoir de périlleux pour son influence, les desseins de l'Autriche. Il profita de la conférence douanière réunie à Cassel en 1850 pour soumettre aux représentans des états associés un ensemble de mesures qui avaient évidemment pour objet de donner satisfaction au parti manufacturier. Il proposait la suppression des droits qui, dans un intérêt fiscal, avaient été appliqués à un grand nombre de matières premières, l'augmentation du tarif des fils et tissus, l'allocation de *drawbacks* à l'exportation des étoffes, des réductions de taxe à la sortie et au transit. Ainsi les états méridionaux se voyaient enlever tout prétexte de mécontentement; la Prusse leur offrait les avantages qu'ils attendaient de l'accession autrichienne, elle leur sacrifiait en partie ses convictions libérales et les vœux des états du nord,

placés dans des conditions différentes. Ce sacrifice, tout considérable qu'il était, ne suffit pas néanmoins pour détruire immédiatement l'effet des manœuvres de l'Autriche. La Saxe et la Bavière mirent une grande insistance à demander qu'avant de procéder à ces réformes de tarif, on s'entendît avec le cabinet de Vienne pour constituer l'union austro-allemande d'après les bases indiquées par M. de Bruck. La Prusse résista, et elle eut beaucoup de peine à éloigner ce spectre de l'Autriche, qui apparaissait pour la première fois, introduit officiellement, dans une conférence du Zollverein. Après de longs tiraillemens, on était à la veille de s'accorder, lorsque survinrent les troubles de Cassel. On se sépara sans rien conclure. Convoquée de nouveau à Wiesbaden au commencement de 1851, l'assemblée vit, non sans surprise, que la Prusse avait apporté de notables changemens à ses propositions de l'année précédente; les dégrèvemens de droits sur les matières premières étaient maintenus, mais les aggravations sur les fils et tissus avaient disparu du projet de tarif; les concessions offertes au parti protectioniste semblaient abandonnées ou tout au moins ajournées. La conférence vota les propositions de la Prusse, qui, considérées isolément, ne pouvaient soulever aucune objection; mais les états du midi reprirent leur attitude mécontente et se virent rejetés vers le cabinet de Vienne, qui observait avec la plus vive sollicitude toutes ces évolutions. Il y avait dans la politique de la Prusse un complet revirement. Le mystère ne tarda pas à se dévoiler.

Jugeant, d'après les délibérations de Cassel, que les états méridionaux ne se laisseraient pas facilement désarmer par de simples mesures de tarif, et qu'ils lutteraient jusqu'au bout pour la cause de l'Autriche, le cabinet de Berlin avait résolûment changé de tactique et porté ses regards du côté du nord, où il comptait, grâce à une plus grande similitude d'intérêts, recruter des alliés plus fidèles. On a vu qu'en 1842 il était entré en négociations avec le Hanovre pour opérer la fusion du Zollverein et du Steuerverein; ces négociations n'avaient pas abouti, et tous les partisans de l'unité allemande s'étaient fortement émus d'un échec qui détruisait, au point de vue politique comme sous le rapport commercial, l'une de leurs plus chères espérances. Depuis cette époque, le Steuerverein avait vécu de sa vie propre, avec une population de deux millions d'âmes, avec une agriculture florissante, avec toutes les ressources qu'offrait à son commerce un littoral maritime que les états du Zollverein ne cessaient de lui envier. Si, plus heureuse dans une seconde tentative, la Prusse réussissait à obtenir l'accession du Hanovre et de ses deux associés, l'Oldenbourg et le duché de Schaumbourg-Lippe, elle pouvait du même coup reconquérir une juste popularité en Allemagne, satisfaire ses confédérés du nord, former les élémens

d'une nouvelle association douanière dans le cas où les états du sud l'abandonneraient pour suivre la fortune de l'Autriche, peut-être même ramener complétement à elle les dissidens, séduits par un marché si avantageusement agrandi, et replonger ainsi dans l'isolement son ambitieuse rivale. Toutefois, pour conquérir le Hanovre, il ne fallait pas seulement s'arrêter dans la voie des augmentations de tarif et se raidir contre les exigences des manufacturiers, il fallait encore accorder au Steuerverein, indépendamment de quelques avantages particuliers réclamés par lui en 1842, un préciput assez élevé dans la répartition des recettes de douanes. Or le Hanovre, qui était au courant des embarras au milieu desquels se débattait la politique prussienne, entendait se faire payer cher les services immédiats ou éventuels que l'on attendait de son accession. A la suite de la conférence de Cassel, le cabinet de Berlin pensa qu'il n'y avait point à hésiter, et le 7 septembre 1851 il conclut avec le Hanovre un traité aux termes duquel le Steuerverein s'engageait à entrer dans l'association des douanes allemandes pour une période de douze ans à partir du 1er janvier 1854. L'annonce de cet acte diplomatique produisit dans toute l'Allemagne l'effet d'un coup de théâtre. Plusieurs des états associés se formalisèrent, non sans quelque raison, de n'avoir pas été mis dans le secret de négociations où leurs intérêts étaient en jeu, d'autres critiquèrent les concessions faites au Hanovre; mais en définitive, comme dans ce traité les avantages l'emportaient sur les inconvéniens, tous les états envoyèrent successivement leur adhésion. Les manufacturiers n'étaient point fondés à se plaindre, puisque l'on avait eu soin de maintenir pour les produits fabriqués les tarifs en vigueur; s'ils perdaient l'espérance de voir, avec cet allié nouveau, se développer la doctrine protectioniste, ils obtenaient du moins, comme compensation, le dégrèvement des matières premières et l'extension immédiate de leur marché intérieur. Quant à l'Autriche, elle ne pouvait exprimer tout haut son dépit, car le traité était un pas en avant vers l'unité allemande, et c'était précisément le principe d'unité qu'elle invoquait elle-même en frappant à la porte du Zollverein : elle se déclara donc satisfaite; mais à ce moment on pouvait bien croire qu'un triomphe de la politique prussienne était en même temps un échec pour l'Autriche.

La conclusion du traité avec le Hanovre motivait la discussion d'un nouveau pacte pour la continuation du Zollverein, dont la seconde période cessait le 31 décembre 1853. La Prusse dénonça donc, dans le délai voulu, le traité qui liait l'association, et elle convoqua les délégués à Berlin pour les premiers mois de 1852, afin de reconstituer le Zollverein, agrandi du Steuerverein. Cette démarche était prévue, et c'était là ce qu'attendait le cabinet de Vienne

pour prendre sa revanche. Sans se laisser décourager par le succès que venait de remporter la Prusse, le prince Schwarzenberg invita de son côté les états du Zollverein à envoyer à Vienne des représentans pour y tenir une sorte de conférence libre où seraient examinées les bases de l'union austro-allemande. Plusieurs états, et à leur tête la Prusse, refusèrent de répondre à cet appel; mais la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, la Hesse électorale, la Hesse grand-ducale, Nassau et la Hesse-Hombourg, qui déjà, lors des discussions précédentes, avaient fortement incliné vers l'Autriche, nommèrent avec empressement des commissaires, de telle sorte que la conférence de Vienne pouvait être considérée comme représentant, par le nombre et par l'importance des états qui y figuraient, une fraction notable du Zollverein. Dans cette réunion, que dirigèrent par le fait le prince Schwarzenberg et le comte Buol après la mort de cet habile ministre, l'admission de l'Autriche dans l'association allemande fut convenue en principe; seulement on reconnaissait qu'elle devait être précédée d'un traité de commerce exécutoire à dater de 1854, afin de préparer de part et d'autre la fusion complète ajournée au plus tard à 1859. De plus, indisposés par l'attitude de la Prusse, qui persistait à écarter des délibérations relatives à la reconstitution du Zollverein les propositions de l'Autriche, la plupart des états qui avaient envoyé des commissaires à Vienne conclurent à Darmstadt, le 6 avril 1852, des conventions, demeurées quelque temps secrètes, par lesquelles ils s'engageaient à soutenir par tous les moyens la cause de l'union austro-allemande. Ce fut dans ces circonstances que s'ouvrirent à Berlin, le 19 avril suivant, les discussions de la conférence régulière du Zollverein.

Il arriva ce qu'on pouvait prévoir : des divergences d'opinion se manifestèrent dès le premier jour au sein de la conférence. Des récriminations échangées entre la Pusse et les coalisés de Darmstadt, des projets et des contre-projets incessamment jetés au milieu des débats n'eurent pour effet que d'y augmenter la confusion. L'assemblée se sépara sans rien résoudre. Les gouvernemens s'adressèrent mutuellement notes sur notes; mais l'accord semblait plus impossible que jamais. C'était la Prusse et l'Autriche qui tenaient tous les fils de ces négociations, où s'agitait, pour l'une comme pour l'autre, une question politique bien autrement grave que l'intérêt commercial. Déjà l'on désespérait du Zollverein; on calculait le préjudice que causerait à l'Allemagne tout entière cette fatale lutte d'influences; les esprits libéraux, les âmes allemandes, voyaient sombrer avec douleur l'institution qui, la première, avait arboré avec succès le drapeau de l'unité germanique. Tout à coup, vers le milieu de l'automne, les esprits se calmèrent; le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche eurent une entrevue, les deux cabinets, naguère si hos-

tiles, se prêtèrent à un rapprochement. Quelle pouvait être la cause de ce dénoûment soudain? La date l'indique. Les événemens qui se passèrent alors en France précipitèrent, selon toute apparence, la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche : elles signèrent, le 19 février 1853, un traité de commerce, et rendirent facile la reconstitution du Zollverein, que prorogea, pour une nouvelle période de douze années, la convention du 4 avril de la même année.

Le traité passé entre la Prusse (au nom du Zollverein) et l'Autriche stipule de nombreuses concessions en matière de commerce et de navigation; mais ce qui lui donne le plus d'importance, c'est la clause de l'article 25, en vertu duquel « les commissaires des états contractans doivent se réunir en 1860 pour négocier l'union douanière austro-allemande, ou, dans le cas où cette union ne pourrait se réaliser, pour négocier des facilités commerciales plus étendues, ainsi que le rapprochement et l'assimilation, autant que possible, des tarifs de douane respectifs. » Ainsi, après tant de démarches qui avaient failli compromettre la paix intérieure de l'Allemagne, le cabinet de Vienne obtenait, en 1853, la consécration officielle de ses prétentions à faire un jour partie du Zollverein. De son côté, le cabinet de Berlin avait réussi à reculer jusqu'en 1860 une éventualité qu'il avait conjurée de tous ses efforts. Chacun des deux gouvernemens sortait de la lutte avec un demi-triomphe; il semble pourtant que l'avantage le plus décisif demeurait à la politique autrichienne, qui obtenait à la fois le bénéfice immédiat d'un traité de commerce et l'espoir d'une fusion assez prochaine avec la grande association. Quant au Zollverein, sa seconde période n'avait pas été aussi brillante que la première. Les discussions qui s'élevèrent entre la protection et le libre-échange, les débats entre la Prusse et l'Autriche, la marche incertaine que ces graves incidens imprimèrent à la législation, tiraillée alternativement en divers sens, devaient nécessairement exercer une influence peu favorable. Nous voyons en effet les recettes de douanes rester à peu près stationnaires, bien que le territoire de l'association se fût agrandi. Le Zollverein a inauguré sa troisième période avec un territoire de 9,131 milles carrés et une population de 32 millions et demi d'habitans.

III.

Si l'on excepte les traités conclus le 26 janvier 1856 avec Brême, traités qui, sans altérer l'indépendance commerciale de ce port, l'ont rattaché pour certains détails de navigation, d'entrepôt et de transit, aux destinées du Zollverein, l'intérêt de cette troisième période réside à peu près exclusivement dans les efforts que l'Autriche a déjà tentés, à diverses reprises, en vue de se rapprocher

plus intimement de l'association. Dès 1853, le cabinet de Vienne remaniait le tarif de 1851, et il motivait une révision aussi prompte sur le traité du 19 février, qui, selon ses propres expressions, n'était qu'un premier pas dans la nouvelle politique commerciale de l'empire, et devait amener, dans un temps peu éloigné, l'union austro-allemande. En 1856 et 1857 furent décrétées de nombreuses mesures conçues dans le même esprit. Quand ces réformes furent accomplies, l'Autriche crut pouvoir se présenter utilement devant les états du Zollverein, pour solliciter la discussion d'arrangemens destinés à préparer l'œuvre de fusion complète dont le traité avait ajourné à 1860 la discussion définitive. Des réunions eurent lieu à cet effet en mars 1857 à Berlin, en janvier 1858 à Vienne. A la conférence ordinaire du Zollverein, qui se tint à Hanovre au mois d'août 1858, les propositions conciliantes de l'Autriche furent encore examinées; mais ces ouvertures multipliées, soutenues par des négociations diplomatiques auprès des gouvernemens et très habilement développées par les principaux organes de la presse allemande, n'aboutirent à aucun résultat. Bien que l'Autriche comptât dans le Zollverein de nombreux alliés, très disposés à seconder sa politique, elle ne put obtenir en aucune circonstance l'unanimité des votes. Une seule voix eût suffi pour écarter ses demandes, et cette seule voix, la Prusse l'aurait donnée.

Dans cette situation, comment supposer que l'année 1860 verra s'accomplir l'union austro-allemande? Comment la Prusse accepterait-elle dans l'association une influence rivale, et ne lutterait-elle pas jusqu'à la dernière extrémité pour évincer l'Autriche? Telles étaient, il y a un an à peine, les impressions de toute l'Allemagne. Les événemens politiques et militaires dont l'Italie vient d'être le théâtre, et qui ont si vivement ému le corps germanique, doivent-ils modifier cet état de choses en fournissant à l'Autriche de nouveaux argumens pour s'insinuer dans le Zollverein, ou sont-ils de nature à favoriser la résistance de la Prusse? La question vaut la peine d'être examinée.

A en juger par les dépêches qui, pendant la guerre d'Italie et surtout depuis la conclusion de la paix, ont été échangées entre les cabinets de Berlin et de Vienne, il semblerait que l'abîme qui sépare les deux gouvernemens est aujourd'hui plus profond qu'il ne l'a jamais été. La Prusse accuse l'Autriche de s'être témérairement jetée dans les aventures de la guerre et d'avoir compromis, sans nécessité bien démontrée, sans l'assentiment de la confédération, la tranquillité de l'Allemagne. De son côté, l'Autriche n'a pas manqué d'accuser la Prusse de l'avoir laissée seule aux prises avec un adversaire formidable, en désertant la cause germanique, indirectement attaquée en Italie. Non contens de récriminer au sujet de la

guerre, les deux cabinets n'ont trouvé dans la paix qu'un nouveau prétexte d'amers reproches, lancés à tous les vents de la publicité européenne, et en ce moment même, devant l'agitation unitaire qui vient d'éclater dans certaines régions de l'Allemagne, et qui a fait une sorte de *pronunciamiento* à Eisenach, nous retrouvons l'Autriche et la Prusse en complet désaccord d'attitude et de langage. Cependant il ne faut pas perdre de vue que, si l'Allemagne est le pays des conflits, elle est également le pays des réconciliations faciles. Plus d'une fois, parmi les membres si nombreux de la grande famille germanique, se sont élevées des querelles particulières que l'intérêt commun a bientôt apaisées. Lorsque les puissances prépondérantes s'affaiblissent moralement par les éclats de leur jalousie, les états secondaires interviennent; ils évoquent l'image de la nation allemande, et ils dictent les conditions de la paix. Or, dans les conjonctures actuelles, cette intervention est au moins probable. Nous ne saurions nous dissimuler que, pendant la guerre, et surtout lorsque l'armée française eut si rapidement refoulé jusque sous les murs de Vérone l'armée autrichienne, deux fois vaincue en de mémorables rencontres, les sympathies des états secondaires ne se soient ouvertement manifestées en faveur de l'Autriche. Légitimes ou non, les sentimens du corps germanique avaient pris à l'égard de la France un caractère si prononcé de défiance et d'hostilité, qu'une politique prudente devait en tenir compte. La guerre terminée, il est évident que ces mêmes états, qui ont attribué à la rivalité de l'Autriche et de la Prusse les périls imaginaires de l'Allemagne, vont employer tous leurs efforts au rapprochement des deux cours, et l'on peut admettre que l'union commerciale sera essayée comme le terrain le plus favorable pour la réconciliation. Nous sommes précisément à la veille de 1860, date fixée pour les négociations à ouvrir en vue de l'association austro-allemande. Que l'on se souvienne du motif politique et tout extérieur qui a déterminé la conclusion du traité du 19 février 1853; des considérations analogues pèseront sans doute sur les négociations de 1860.

Nous avons vu avec quelle persévérance l'Autriche s'est appliquée, depuis 1848, à introduire son action dans les affaires du Zollverein. La politique inaugurée par le prince Schwarzenberg est déjà passée à l'état de tradition; elle a pénétré dans la doctrine des cabinets autrichiens. L'empire en a retiré des avantages considérables. La suppression des douanes intérieures qui séparaient du reste de la monarchie la Hongrie et les provinces dalmates, l'abolition des prohibitions et l'établissement d'un tarif uniforme sur les frontières extérieures, en un mot toutes les réformes économiques qui, dans le cours de ces dernières années, ont été essayées en Autriche, sont dues en grande partie à l'idée fixe que poursuit

le cabinet de Vienne. Chaque réduction de taxes, chaque réforme est un acheminement vers l'union allemande; avant peu de temps, les barrières de douanes autour de l'Autriche se seront abaissées au niveau de celles qu'a élevées autour du Zollverein le tarif prussien. L'abolition du régime prohibitif a-t-elle compromis l'industrie? Les manufactures de la Bohême ont-elles succombé, lorsque la raison politique les a privées de la protection excessive que leur accordait l'ancienne législation? Nullement, et c'est un fait bien remarquable que met en lumière cette page d'histoire commerciale si féconde en enseignemens. L'industrie autrichienne, dans toutes les branches de travail, n'a jamais été aussi florissante, aussi solide que depuis le moment où un système libéral a prévalu; elle a figuré avec honneur à l'exposition universelle de Paris en 1855; tout porte à croire que dès ce jour elle pourrait sans inconvénient soutenir la concurrence des manufactures plus anciennes de la Prusse rhénane et de la Saxe. Le gouvernement autrichien est donc parvenu à rendre possible, sans sacrifier l'intérêt industriel, l'union à laquelle aspire sa politique, et l'on doit tenir pour certain que ce plan si mûrement médité, dont la guerre récente et l'hostilité systématique de la Prusse ont entravé l'exécution, ne tardera pas à être repris avec une nouvelle vigueur. Repoussée de l'Italie, l'Autriche n'en sera que plus ardente à se retourner vers l'Allemagne et à chercher au nord et à l'ouest une compensation de la défaite que son influence a subie dans le sud. La navigation du Danube, le port de Trieste, les chemins de fer qui s'achèvent, les facilités de toute nature que le transit par l'Autriche offre aux relations de l'Europe centrale avec la Méditerranée et la Mer-Noire, décideront plusieurs états du Zollverein à plaider plus énergiquement sa cause dans les conférences de l'association. On le voit, les événemens d'Italie n'auront pas été sans influence sur les destinées commerciales de l'Allemagne, et il n'y a point de témérité à prétendre, nonobstant quelques symptômes contraires, que la question de l'union austro-allemande est plus avancée aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la guerre.

Cependant, si l'Autriche est obstinée dans son projet, la Prusse ne se montre pas moins décidée à lui faire obstacle. De 1849 à 1852, elle a incessamment travaillé à défendre son hégémonie contre le contact de l'influence autrichienne. Le traité du 19 février 1853 n'a été signé par elle qu'à la dernière extrémité, sous le coup d'une nécessité politique, et encore n'ouvre-t-il à l'union austro-allemande qu'une chance éventuelle; c'est un billet sans date certaine, dont le cabinet de Berlin voudrait reculer indéfiniment l'échéance. Aux prétextes que la Prusse a invoqués jusqu'ici pour écarter les prétentions de sa rivale, la convention de Villafranca ajoute un argument sérieux tiré de la situation qui est faite à la Vénétie. D'après la convention, la

Vénétie, tout en demeurant sous la domination de l'Autriche, est englobée dans la future confédération italienne. Or, si la constitution de cette confédération présente au point de vue politique d'immenses difficultés, elle peut, à ce qu'il semble, être essayée avec succès en ce qui concerne l'intérêt économique et commercial. Le plan d'une union douanière italienne est très praticable; il a déjà été plusieurs fois tenté, et il n'a échoué que devant des obstacles politiques qui n'existent plus aujourd'hui. Lors même qu'ils ne seraient pas rattachés les uns aux autres par un lien fédéral, les divers états de l'Italie auraient tout avantage à adopter, pour leurs relations commerciales et maritimes, une législation uniforme; à plus forte raison, sous la constitution qui est projetée pour eux, devront-ils pratiquer ce système. Si donc l'association de douanes se réalise, il est probable que la Vénétie y sera comprise, non-seulement en sa qualité de contrée italienne, mais encore à raison de ses anciens rapports avec la Lombardie, rapports qu'il ne serait ni politique ni équitable de gêner par l'intervention d'un tarif. Dans cette hypothèse, comment serait organisé le régime des échanges entre la Vénétie et les provinces autrichiennes? Laisserait-on la Vénétie en dehors des limites douanières de la monarchie pour ne plus la considérer que comme pays étranger? Ce serait créer de graves mécontentemens, et le gouvernement autrichien, qui a récemment supprimé les douanes intérieures de la Hongrie et de la Dalmatie, ne songera sans doute pas à établir des barrières de tarifs aux frontières de la Vénétie. D'un autre côté, maintenir la franchise complète des échanges entre la Vénétie et les provinces autrichiennes alors que la première fera partie de l'union douanière de l'Italie, ce serait altérer profondément le régime économique de l'empire en ouvrant une large porte aux produits étrangers, à l'endroit desquels le tarif italien serait plus libéral. De quelque manière qu'on envisage la question, l'on aperçoit une série de complications très sérieuses; le problème commercial que la convention de Villafranca vient de poser à l'administration autrichienne semble bien difficile à résoudre, et, tant qu'il ne sera pas résolu, le cabinet de Berlin y puisera d'excellentes raisons pour combattre l'accession de l'Autriche au Zollverein.

Enfin, dans cette lutte d'influences, la Prusse est soutenue par un parti politique dont la puissance au-delà du Rhin ne cesse de grandir; elle a pour elle le parti libéral. Depuis 1847, date de l'établissement du régime constitutionnel, la Prusse tient en Allemagne le drapeau du libéralisme. Ce régime a résisté aux orages populaires de 1848, il résiste aujourd'hui avec succès aux derniers efforts de la féodalité expirante. Alors que des parlemens plus anciens et plus illustres disparaissaient ailleurs sous le coup des révolutions, le par-

lement de Berlin est resté debout. Aux yeux de l'Allemagne, c'est pour la Prusse un grand honneur. Là est l'avenir de la liberté germanique. Autour de la maison de Hohenzollern se sont ralliées les sympathies et les espérances de tous les esprits d'élite et de tous les patriotes. Tandis que l'Autriche, avec la monarchie absolue, représente une forme de gouvernement qui est décidément antipathique aux idées et aux besoins de notre siècle, la Prusse, avec sa monarchie tempérée, avec une tribune libre, avec une presse qui discute, représente le libéralisme allemand. Ce fut au roi Frédéric-Guillaume que le parlement de Francfort offrit en 1849 la couronne de l'empire germanique : l'empire n'a pas vécu, la couronne n'a pas été portée; mais dans cette occasion solennelle la suprématie politique et morale de la Prusse recevait un éclatant témoignage. Plus tard, lorsque, désireuse d'intervertir les rôles, l'Autriche s'est avisée de proclamer l'union allemande et de placer sous le patronage de ce symbole populaire ses plans d'association commerciale, elle n'a été écoutée qu'avec défiance, et, sauf quelques exceptions, le parti libéral a gardé vis-à-vis d'elle l'attitude du Troyen qui repoussait les présens des Grecs. Une partie de l'Allemagne a refusé de l'Autriche ce que l'Allemagne tout entière eût accepté de la Prusse. Et puis la maison de Habsbourg, régnant sur vingt races différentes, au milieu desquelles la race germanique se trouve en minorité, ne saurait exercer dans la confédération, en dehors des attributions politiques qui lui ont été conférées par les traités, une influence morale qui puisse se comparer avec celle qui appartient à la monarchie, presque entièrement allemande, fondée par Frédéric le Grand. Voilà ce qui donne à la Prusse tant de force contre l'Autriche. Elle s'appuie sur les sentimens de libéralisme et de nationalité.

Telle est la situation respective des deux puissances rivales. Si la paix n'avait pas été troublée, l'union austro-allemande rencontrerait longtemps encore d'insurmontables obstacles, tant il existe d'élémens contraires et antipathiques entre la politique de Berlin et celle de Vienne! Mais si dans le délai très court qui va s'écouler jusqu'à l'époque où les commissaires du Zollverein et de l'Autriche doivent se réunir, les sentimens d'une grande partie de l'Allemagne à l'égard de la France ne se modifiaient pas, si les états qui ont épousé si ardemment pendant la guerre la cause de l'Autriche persistaient à croire qu'ils sont aussi les vaincus de Solferino, en un mot si les terreurs d'un autre temps venaient à se propager, il ne serait pas surprenant de voir soudain, contre le gré de la Prusse et par la conspiration des états secondaires, discuter sérieusement le projet d'union. Quoi qu'il arrive, le cabinet de Vienne insistera d'autant plus fortement pour l'union qu'il se sentira plus appuyé par ses anciens alliés et mieux secondé par les circonstances, et si

enfin, à l'expiration de la troisième période du Zollverein, en 1866, il atteignait son but, l'Europe centrale formerait une association douanière comprenant une population de plus de 60 millions d'âmes.

Certes la politique française ne saurait envisager avec indifférence une telle agglomération d'intérêts et de puissance se constituant sur nos frontières. Il ne faut cependant pas s'effrayer outre mesure de cette éventualité. Une association commerciale supprime des bureaux de douane, mais elle ne supprime pas les rivalités entre les pays qui la composent, les élémens d'antagonisme qui existent entre les plus forts, les défiances jalouses des petits états : le Zollverein l'a bien prouvé. Si la Prusse, par l'étendue de son territoire, par le chiffre de sa population et par le prestige de son gouvernement, y a joué le principal rôle, les autres états n'ont point abdiqué leur indépendance politique, et le cabinet de Berlin a eu plus d'une fois à compter avec les susceptibilités excessives qui animaient contre lui les plus faibles de ses associés. Au début de la dernière guerre, on a vu certains états, et au premier rang la Bavière, se précipiter vers la politique autrichienne, tandis que la Prusse et les états du nord proclamaient une absolue neutralité. Le lien commercial n'est donc pas nécessairement un lien politique. L'Allemagne a d'ailleurs été délimitée et partagée non-seulement en vue de l'équilibre européen, mais encore de manière à se faire équilibre à elle-même. Les diplomates qui se sont appliqués à cette œuvre de laborieuses combinaisons peuvent se vanter d'avoir complétement réussi, car il serait difficile d'imaginer entre des territoires qui se touchent, et parmi des peuples de même race, une plus grande diversité d'intérêts et de sentimens. Supposons qu'une conférence douanière réunisse les représentans de toutes les fractions de l'Allemagne, et que l'accord s'y établisse sur un système de tarifs ou d'impôts, la diète de Francfort n'en demeurera pas moins le théâtre de ces discussions interminables qui ramènent invariablement la politique fédérale autour des mêmes débats d'influences disputées et de réciproques jalousies. On ne saurait nier pourtant qu'une fusion des intérêts matériels ne doive augmenter la richesse et par conséquent la force de la nationalité germanique; mais cet accroissement de force et de richesse n'aura rien de menaçant pour l'équilibre européen : il favorisera le commerce, aidera au progrès des idées libérales, et fournira une nouvelle garantie de paix. L'Allemagne, telle qu'elle est organisée, ne peut avoir une politique agressive; elle ne puiserait dans l'union douanière qu'un surcroît de ressources pour la défense, et cela importe peu à la France, qui n'a point à l'attaquer. Il est même permis de penser que si les négociations de 1853 avaient abouti à l'union douanière austro-allemande, l'Autriche n'aurait pas été maîtresse de poursuivre en Italie

la politique envahissante d'où est sortie la guerre, et qu'elle n'eût pas osé compromettre, dans un intérêt égoïste, tous les intérêts de ses associés. La France aurait eu beaucoup plus de chances pour faire écouter sa voix en faveur de l'Italie, si, au lieu de s'adresser à un seul cabinet, elle avait pu parler à l'Allemagne entière et faire appel aux sentimens de justice qui, dans une assemblée nombreuse, trouvent toujours des défenseurs. L'union commerciale, en subordonnant aux considérations de prospérité matérielle la conduite des peuples et des gouvernemens, rend cette conduite plus sage, plus prudente, à l'extérieur surtout; elle prêche la paix plus éloquemment que ne le peuvent faire les congrès des diplomates ou les entrevues des souverains. Nous n'aurions donc pas à être inquiets de ses conséquences, comme nous le serions d'une grande unité politique qui se constituerait sur l'autre rive du Rhin, aussi forte pour l'agression que pour la défense. Quant à cette unité tant de fois rêvée pour le territoire germanique, n'est-il pas permis de croire qu'elle est encore bien loin de nous, dans les vagues hypothèses de l'avenir? On ne saurait sans doute traiter légèrement les manifestations qui viennent de se produire à Eisenach et qui commencent à agiter l'Allemagne; mais, en se reportant à l'histoire du passé, on voit que ces tendances unitaires se sont déjà révélées fréquemment depuis 1815, et que toujours elles ont échoué. Dans les circonstances présentes, les patriotes allemands ont-ils quelque chance d'atteindre le but qu'ils ont vainement poursuivi en 1848, alors que la révolution avait fait table rase, que les souverains et les gouvernemens étaient à la merci de l'opinion, et que la diète elle-même avait disparu? Malheureusement pour les unitaires d'Eisenach, la réalisation de leur rêve ne paraît point probable, au moins dans un bref délai, et peut-être, à l'exemple de List, se verront-ils ramenés à une prétention plus modeste et en viendront-ils à ne plus réclamer que l'unité économique, comme un progrès vers leur idéal.

Inoffensive pour nous sous le rapport politique, l'union douanière de toute l'Allemagne serait-elle favorable ou contraire à nos intérêts industriels et commerciaux? Pour répondre à cette question, il suffit d'examiner si nos échanges au-delà du Rhin ont souffert de la création du Zollverein. Or les documens statistiques témoignent que depuis 1834 nos relations avec l'Allemagne sont en progrès. A mesure que les territoires compris dans le Zollverein se sont enrichis sous une meilleure législation, ils ont pu accroître leur trafic, vendre et acheter davantage. En outre, la suppression des formalités de transit, la construction des voies ferrées et le développement des routes et des canaux ont nécessairement favorisé la circulation des marchandises, et le commerce étranger a profité, au-

tant que le commerce intérieur, de ces facilités, qui sont dues pour une grande part à l'existence de l'association douanière. L'accession de l'Autriche produirait des résultats analogues, et la France en particulier obtiendrait dans les provinces autrichiennes, où son commerce est demeuré jusqu'ici peu actif, des marchés plus avantageux, si elle ne rencontrait plus à leur frontière que le tarif assez modéré du Zollverein. Mais, dira-t-on, cette vaste agglomération ne tarderait pas à posséder une industrie puissante dont la concurrence deviendrait très redoutable pour l'industrie française? Pour que cette appréhension fût légitime, il faudrait que le travail manufacturier demeurât stationnaire en France et ne fût pas en mesure de marcher du même pas qu'en Allemagne. Nous ne saurions admettre cette supposition, que détruisent les faits dont nous sommes témoins. Quels que soient les progrès accomplis par le Zollverein et par l'Autriche dans la carrière industrielle, la France tient encore l'avance; elle dispose d'un capital plus abondant et d'une main-d'œuvre plus habile. Sa législation économique est seule en retard; mais c'est un désavantage qui peut disparaître quand on voudra résolûment le supprimer, et il faut espérer que l'exemple des réformes de tarif qui se multiplient dans la plupart des pays voisins deviendra contagieux et nous entraînera enfin vers un régime plus libéral. A cette condition, la France n'a rien à craindre des industries plus jeunes qui s'élèvent dans le centre de l'Europe. Un Zollverein austro-allemand, dans l'hypothèse encore très incertaine qui vient d'être examinée, ne ferait qu'agrandir au profit de la consommation générale le champ de la production, et au profit du commerce international le champ des échanges.

Un moment laissées dans l'ombre par suite des préoccupations politiques qu'inspire la situation présente, les questions commerciales, qui depuis 1852 ont si vivement agité l'Allemagne, reparaîtront bientôt au premier plan. Le Zollverein touche à une période de crise. Il nous a donc semblé qu'un retour vers les origines de cette association et une histoire rapide de son développement auraient aujourd'hui le mérite de l'opportunité. Le Zollverein est assurément la plus grande œuvre de l'Allemagne contemporaine : il a exercé sur les idées comme sur les intérêts matériels une action prépondérante; il s'est trouvé mêlé à tous les incidens de la politique intérieure et extérieure; il a imprimé à l'industrie et au commerce une vigoureuse impulsion. Le Zollverein enfin est une institution pacifique et libérale. Il faut souhaiter qu'après avoir résisté à la révolution, à la guerre, aux luttes intestines, il sorte victorieux de la nouvelle ère d'épreuves qui va s'ouvrir pour lui.

C. Lavollée.

JEAN DE LA ROCHE

Le nom de *La Roche* est très répandu dans toutes les provinces de France, et, en le donnant au personnage dont je vais raconter les aventures, j'avertis d'avance les lecteurs naïfs qu'il ne faut les attribuer à aucun des habitans de la localité où je place la scène et que je compte fidèlement décrire.

Cette précaution oratoire semblera puérile aux personnes de bon sens qui savent qu'un roman est toujours enveloppé d'une fiction, sous peine de n'être plus un roman. Elle est pourtant nécessaire, cette précaution, envers bon nombre de provinciaux, lecteurs trop excellens, qui prennent tout au sérieux, et qui n'admettent pas l'invention dans les ouvrages d'art. Avec ceux-là, il faut s'attendre à d'étranges méprises. On ne saurait décrire leur clocher, même sous un nom fictif, ou tomber, à son propre insu et par hasard, sur le nom de leur clocher en décrivant un clocher quelconque, sans mettre en émoi une notable portion des paroissiens.

Ceci est arrivé dernièrement à un auteur de ma connaissance pour avoir placé la scène d'un de ses romans dans un jardin de café attenant à un théâtre, lequel attenait à un couvent. Cette disposition locale et deux ou trois figures qu'il avait vues passer dans l'éloignement lui ayant donné l'idée d'une situation romanesque, un soir qu'il rêvait par là pendant un entr'acte, naturellement un maître de café, une religieuse et un comédien de province devinrent les personnages principaux de son roman, et comme dans ladite localité il n'y avait pas l'apparence d'une situation romanesque entre de tels personnages, l'auteur y plaça sans scrupule une histoire dont le fond était réel, et qui est arrivée très loin de là, dans

un autre milieu, avec d'autres circonstances et une autre mise en scène.

Ces soins furent inutiles. En vain la *Faille-sur-Gouvre* (petite ville cousine-germaine de celle de *Molinchart*) couvrit-elle le nom véritable de celle où notre auteur avait pris une tasse de café en ruminant le *décor* de son roman; en vain attribua-t-il à son héros principal, appelé *Narcisse*, de légers ridicules et une grande passion afin de le déguiser complétement : la paroisse s'écria que c'était monsieur un tel, lequel avait dû aimer une religieuse et avoir pour rival un comédien, que l'affreux mystère était enfin dévoilé, et qu'il fallait en connaître l'héroïne. J'ai même ouï dire que l'on s'était ému derrière les grilles du couvent, et que le roman bâti par les lecteurs ne s'était arrêté en route que faute de personnages.

Il est vrai que l'auteur du roman imprimé avait commis une grande faute : il avait peint la figure extérieure de *Narcisse;* il avait fait comme les peintres qui, rencontrant une belle tête, douce, honnête et sympathique, en font à la hâte un croquis, l'enferment dans leur portefeuille avec d'autres études, et un beau jour, ayant à placer dans une composition un type de droiture et de bonté, retrouvent avec plaisir l'esquisse d'après nature, et l'habillent en paysan ou en prince, selon les convenances de leur sujet.

L'auteur du roman en question ne s'en fit ni scrupule ni reproche; mais certains autres personnages voulurent aussi reconnaître leurs visages, auxquels il n'avait point songé, et il reçut, comme d'habitude, des reproches ou des encouragemens pour sa prétendue indiscrétion.

Nous ne parlerions pas de ces incidens comiques, accessoires obligés de toute publication de ce genre offrant un caractère de réalité quelconque, si, à propos d'un autre roman publié, il y a un an bientôt, dans la *Revue des Deux Mondes*, un incident analogue n'eût pris, sous le stimulant de la haine ou de la spéculation (nous aimons mieux croire à la haine, bien que rien ne nous l'explique), des proportions, je ne dirai pas plus fâcheuses pour l'écrivain dont il s'agit, mais beaucoup plus indécentes par elles-mêmes et véritablement indignes de la *Faille-sur-Gouvre*, car à la *Faille-sur-Gouvre* on n'est qu'ingénu, tandis que, dans de plus grands centres de civilisation, on est hypocrite, et on couvre une affaire de rancune ou de boutique des fleurs et des cyprès du sentiment.

Sans nous occuper ici d'une tentative déshonorante pour ceux qui l'ont faite, pour ceux qui l'ont conseillée en secret et pour ceux qui l'ont approuvée publiquement, sans vouloir en appeler à la justice des hommes pour réprimer un délit bien conditionné d'outrage et de calomnie, répression qui nous serait trop facile, et qui

aurait l'inconvénient d'atteindre, dans la personne des vivans, le nom porté par un mort illustre, nous essaierons de trancher à notre point de vue une question qui a été soulevée à propos de cet incident, et qui peut être discutée sans amertume.

Deux opinions ont été mises en présence. Selon la première, l'artiste doit tout puiser dans son imagination, c'est-à-dire ne raconter, même sous le voile de la fiction, aucun enchaînement de faits observés par lui dans la réalité, et ne peindre aucun caractère, aucun type pris sur nature. D'après cette sentence, tout artiste qui retrace des scènes de sa propre vie, ou qui analyse des sentimens de son propre cœur, commet une indécence, et livre son âme en pâture à la populace. Donc (si cet artiste est une femme surtout) toute populace a le droit de l'insulter et de la calomnier, à la plus grande gloire de son pays et de son siècle.

Selon l'opinion contraire, tout artiste, sous peine de ne plus être artiste du tout, doit tout puiser dans son propre cœur, c'est-à-dire qu'il ne doit écrire, parler, chanter ou peindre qu'avec son âme, ne juger qu'avec son expérience ou sa conviction, n'étudier qu'avec son individualité, enfin n'émouvoir les autres qu'à l'aide de sa propre émotion, actuelle ou rétrospective. Il doit son âme à la multitude, et le jugement de la populace ne doit pas le préoccuper un instant, vu que si, dans les multitudes, il y a toujours, sous le rapport intellectuel et moral, une populace inintelligente, méchante et grossière, la multitude renferme aussi dans ses rangs l'aristocratie des lumières et la saine bourgeoisie de la raison.

Ce serait donc, d'après cette opinion, qui est la nôtre, mépriser son époque et ses contemporains que de regarder la renommée comme une flétrissure, et de préférer le silence qui procure le repos, parce qu'il établit l'impunité, à l'expansion qui donne le mérite, parce qu'elle prouve le courage.

Tout ceci amène la question suivante : Faut-il être artiste pour soi tout seul dans la vie murée, ou faut-il l'être au profit des autres, en rase campagne, en dépit des amertumes de la célébrité?

Nous répondrons que d'excellens esprits et de nobles cœurs peuvent fort bien se passer de notoriété, attendu que ce n'est pas le retentissement qui constitue le mérite, — il n'en est qu'un résultat, quelquefois inévitable et même quelquefois involontaire, — mais qu'aux yeux de certains artistes croyans, tous les inconvéniens que la notoriété entraîne doivent être subis de bonne grâce, parce que l'expansion leur paraît un devoir à remplir, non-seulement au point de vue de l'art, mais encore à celui du libre examen des choses de l'âme. Ceux qui sont partis de ce principe, ou qui, sans l'avoir creusé au début, l'ont reconnu en route et accepté avec toutes ses

conséquences, ne sont pas si faciles que l'on croit à effrayer et à mortifier. On peut même être *femme* et ne pas se sentir atteint par les divagations de l'ivresse ou les hallucinations de la fièvre, encore moins par les accusations de perversité qui viennent à l'esprit de certaines gens habitués à trop vivre avec eux-mêmes. On peut aussi supporter le blâme irréfléchi des esprits frivoles ou l'injure systématique des cerveaux rétrogrades, et, sans perdre le respect dû à toute conviction naïve, répondre à tous : Vous n'avez pas regardé assez avant pour bien voir l'utilité de mon courage et le résultat final de ma mission.

Selon nous, l'artiste doit donc se dire qu'il lui a toujours été et qu'il lui sera toujours commandé d'utiliser son expérience et de tracer la peinture du cœur humain tel qu'il a battu en lui-même, ou tel qu'il s'est révélé à lui chez les autres dans les grandes antithèses de la vie. Le goût, qui est une règle d'art, et le respect des personnes, qui est une règle de conduite, exigent seulement de lui une fiction assez voilée pour ne désigner en aucune façon la réalité des personnages et des circonstances. S'il ne s'est jamais écarté de ce principe facile et simple, il est en droit de répondre — à quiconque se permettra de l'interroger et de le commenter publiquement — qu'une telle recherche est brutale, inconvenante, mortelle pour la dignité de la critique et attentatoire à la liberté de l'écrivain, qu'en outre elle est maladroite, puisque ceux qui prétendent deviner une figure de roman et s'offenser de quelque ressemblance trahissent imprudemment et misérablement un secret que l'auteur avait gardé, et livrent au public des révélations qui ne lui étaient pas destinées. Ces déplorables vengeurs salissent ce qu'ils touchent, et toute âme honnête doit demander au ciel d'en préserver sa mémoire.

Mais il est un moyen de rendre ces fureurs impuissantes et de faire qu'elles crient sans écho dans le vide : c'est de ne jamais écrire sous l'oppression d'un mauvais sentiment; c'est d'être vrai sans amertume et sans vengeance; c'est d'être juste et généreux envers le passé qu'on s'est remis sous les yeux; c'est de ne peindre les malheurs du caractère ou les égaremens de l'âme qu'en cherchant et en découvrant leur excuse dans la fatalité de l'organisation ou des circonstances; c'est enfin de garder le respect que l'on doit au génie, et de prouver, par tous ces égards du cœur, le tendre pardon final qu'il est si naturel et si doux d'accorder aux morts.

Ces réflexions nous ont semblé utiles à placer en tête d'un roman quelconque. Le roman est un art nouveau, c'est une création de notre époque. Ce siècle a vu vivre et mourir miss Edgeworth, Mme de Staël, Walter Scott, Cooper, Balzac, et bien d'autres. L'éducation du public est cependant encore un peu à faire, car au milieu de tous

ces genres différens, où chaque nom est une tentative personnelle et chaque gloire une conquête particulière, le lecteur, étonné et avide, s'inquiète encore du procédé plus que du résultat.

Je me figure voir ce public, toujours le même au fond, amassé jadis autour des premiers essais de la peinture à l'huile, et se préoccupant des secrets du métier plus que du sens des œuvres et des progrès réels de l'art. Cela est assez naturel. C'est donc aux artistes de s'expliquer quelquefois, de dire que le procédé n'est rien, et que l'affaire du public n'est pas de chercher les ouvriers qui ont broyé la couleur, ou les modèles qui ont posé devant le peintre, mais d'examiner le tableau, d'en comprendre les qualités ou les taches, et de l'apprécier suivant ce qu'il enseigne plus ou moins bien, à savoir l'élévation des sentimens et des idées, le sens de l'art, la manifestation du beau dans le vrai ou du vrai dans le beau, la science du réel ou l'émotion de l'idéal.

Si l'artiste est resté au-dessous de sa pensée et de la vôtre, s'il a avili dans les types humains l'empreinte de la Divinité sous une interprétation sordide, condamnez-le; mais si, en étudiant le réel avec conscience, il a respecté la noblesse de l'origine céleste, ne cherchez pas autour de vous les noms ou les traits de ses modèles. Ils existent sans doute dans la réalité, car nul n'invente en dehors de ce que peuvent percevoir les sens, et les dieux mêmes se présentent à l'imagination sous des traits humains; mais, en se traduisant sous la main d'un artiste véritable, ces modèles, grands ou vulgaires, effrayans ou suaves, entrent dans une vie nouvelle à l'état d'abstractions frappantes et de types impérissables, aussi bien le Moïse de Michel-Ange que l'Arétin de Titien ou le Charles Ier de Van-Dyck.

On peut et on doit appliquer à l'art de raconter ce que nous disons ici de l'art de peindre, car les procédés sont les mêmes pour tous les arts sérieux. On peut et on doit dire aux écrivains : Respectez le vrai, c'est-à-dire ne le rabaissez pas au gré de vos ressentimens personnels ou de votre incapacité fantaisiste; apprenez à bien faire, ou taisez-vous, » et au public : « Respectez l'art; ne l'avilissez pas au gré de vos préventions inquiètes ou de vos puériles curiosités; apprenez à lire, ou ne lisez pas. »

Quant aux malheureux esprits qui viennent d'essayer un genre nouveau dans la littérature et dans la critique en publiant un triste pamphlet, en annonçant à grand renfort de réclames et de déclamations imprimées que l'horrible héroïne de leur élucubration était une personne vivante dont il leur était permis d'écrire le nom en toutes lettres, et qui lui ont prêté leur style en affirmant qu'ils tenaient leurs preuves et leurs détails de la main d'un mourant, le

public a déjà prononcé que c'était là une tentative monstrueuse dont l'ar rougit et que la vraie critique renie, en même temps que c'était une souillure jetée sur une tombe.

Et nous disons, nous, que le mort illustre renfermé dans cette tombe se relèvera indigné quand le moment sera venu. Il revendiquera sa véritable pensée, ses propres sentimens, le droit de faire lui-même la fière confession de ses souffrances et de jeter encore une fois vers le ciel les grands cris de justice et de vérité qui résument la meilleure partie de son âme et la plus vivante phase de sa vie. Ceci ne sera ni un roman, ni un pamphlet, ni une délation. Ce sera un monument écrit de ses propres mains et consacré à sa mémoire par des mains toujours amies. Ce monument sera élevé quand les insulteurs se seront assez compromis. Les laisser aller dans leur voie est la seule punition qu'on veuille leur infliger. Laissons-les donc blasphémer, divaguer et passer.

Quelques amis ont reproché à l'objet de ces outrages de les recevoir avec indifférence; d'autres lui conseillaient, il est vrai, de ne pas s'en occuper du tout. Après réflexion, il a jugé devoir s'en occuper en temps et lieu; mais il n'était guère pressé. Il était en Auvergne, il y suivait les traces imaginaires des personnages de son roman nouveau à travers les sentiers embaumés, au milieu des plus belles scènes du printemps. Il avait bien emporté le pamphlet pour le lire, mais il ne le lut pas. Il avait oublié son herbier, et les pages du livre infâme furent purifiées par le contact des fleurs du Puy-de-Dôme et du Sancy. Suaves parfums des choses de Dieu, qui pourrait vous préférer le souvenir des fanges de la civilisation?

GEORGE SAND.

Nohant, 1er octobre 1859.

I.

Je peux dire sans hyperbole que j'ai été élevé dans un rocher. Le château de mes pères, très bien nommé le château de La Roche, est bizarrement incrusté dans l'excavation d'une muraille de basalte de cinq cents pieds d'élévation. La base de cette muraille forme, avec son vis-à-vis de roches identiques, une étroite et sinueuse vallée où, à travers de charmantes prairies ombragées de saules et de noyers, serpente et bondit en cascatelles impétueuses un torrent inoffensif. Le chemin qui conduit chez nous passe sur le versant qui nous fait face, lequel se relève presque aussitôt et nous enferme dans un horizon de bois de pins extrêmement triste et borné.

C'est donc un nid que le château de La Roche, un vrai nid de troglodytes, d'autant plus que tout le flanc du rocher dont nous occupons le plus large enfoncement est grossièrement creusé de grottes et de chambres irrégulières que la tradition attribue aux *anciens hommes sauvages* (c'est le mot très juste dont se servent nos paysans), et que les antiquaires n'hésitent pas à classer parmi ces demeures des peuples primitifs que l'on rencontre à chaque pas sur certaines parties du sol de la France.

Bien que notre domaine fût situé dans le département de la Haute-Loire, et que l'on s'habitue déjà en France à regarder les limites des départemens comme celles des anciennes provinces, ma famille se défendait énergiquement de n'être pas de la noblesse d'Auvergne, et elle avait raison, puisque l'Auvergne avait autrefois pour limite la montagne de Bar et s'étendait par conséquent bien au-delà de Brioude.

Il faut connaître les rivalités tenaces qui ont existé durant des siècles entre les pays limitrophes, et qui se font encore sentir avec âpreté, pour comprendre à quel point mes vieux oncles et mes vieilles tantes tenaient à être de souche auvergnate et à n'avoir rien de commun dans leurs origines avec le Velay.

Le château de mes pères est planté haut dans la roche, puisque ses clochetons élancés en dépassent la crête. Un détail peindra tout à fait la situation. Ma mère, étant d'une faible santé et n'ayant d'autre promenade qu'une petite plate-forme au pied du château, sur le bord de l'abîme, ou le sentier rapide qui descend en zigzag aux rives du torrent, ou encore le chemin raboteux et cent fois exploré qui tourne à droite vers le coteau déprimé pour franchir le ruisseau et revenir, en face de nous, se perdre dans les bois, imagina de se créer un jardin au sommet de l'abîme où nous perchons. Comme celui de tous les contre-forts basaltiques des environs, ce sommet

est très uni. Il est couvert de bonnes terres végétales et de buissons épais où il était facile de percer des allées et de dessiner des parterres. Seulement un précipice séparait la châtelaine de cette cime enviée, par la raison que l'édifice n'est incrusté dans le rocher qu'en apparence. Les habiles architectes de la renaissance n'ont pas commis la faute de le cimenter à cette roche cristallisée en longs prismes que la gelée, l'orage ou les infiltrations menacent sans cesse. Un espace libre, de vingt pieds de large, est caché entre la roche et les derrières du castel. Tous les ans, on déblaie les ruines du rocher et on répare les reins plus ou moins endommagés de l'édifice, en attendant qu'un grand écroulement l'emporte au fond du gouffre. Ma mère, qui s'était habituée aux périls sans remèdes d'une pareille demeure, fit résolûment ouvrir une porte au dernier étage, près des combles, et jeter un pont de bois sur le haut du rocher, qu'un médiocre entaillement mit de niveau avec ce passage.

Le petit manoir est, quant à l'extérieur, un vrai bijou d'architecture, assez large, mais si peu profond que la distribution en est fort incommode. Tout bâti en laves fauves du pays, il ne ressemble pas mal, vu de l'autre côté du ravin, à un ouvrage découpé en liége, surtout à cause de son peu d'épaisseur, qui le rend invraisemblable. A droite et à gauche, le rocher revient le saisir de si près qu'il n'y a, faute d'espace aplani, ni cour, ni jardins, ni dépendances adjacentes. Les caves et les celliers sont installés dans les grottes celtiques dont j'ai parlé. Les écuries, les remises et la ferme sont une série de maisonnettes échelonnées sur les étages naturels du ravin, à quelque distance du manoir. Ces constructions pittoresques se relient à un moulin dont le bruit frais et monotone a bercé toutes les siestes alanguies de ma première enfance, durant les étés courts, mais brûlans, qui s'engouffrent dans l'étroit précipice où nous sommes enfermés.

On arrivait à cette impasse par un chemin taillé dans le roc vif et ombragé de grandes ronces pendantes. On entrait chez nous par un des profils de la façade. Il fallait monter encore une vingtaine de marches en larges dalles déjetées et brisées, et ouvrir une porte vermoulue toute couverte de ferrures savamment découpées. Le guichet et la serrure, chefs-d'œuvre de complication, étaient dignes d'échapper à la rouille centenaire et de briller sur l'étagère d'un musée. Les armes de la famille écussonnaient le tympan de l'entrée. Cette entrée franchie, on se trouvait sur l'étroite plate-forme, taillée comme le chemin dans le rocher, mais bordée d'un mur à hauteur d'appui en blocs bruts. C'était donc une corniche et non une cour. Les portes et fenêtres du rez-de-chaussée, très élégantes, mais très

délabrées, s'égayaient de quelques rosiers grimpans et de guirlandes de chèvrefeuille sauvage.

De là on pénétrait de plain-pied dans la salle à manger, dans le salon, puis dans la chambre d'honneur, qui servait de salon plus intime à ma mère. Au-dessus, un étage de chambres assez nues était destiné à son logement, au mien, et à l'hospitalité envers quelques amis. Deux autres étages restaient dans l'abandon le plus complet, sauf les chambrettes affectées au domestique peu nombreux de la maison, un vieux valet de chambre cocher à l'occasion, une femme de charge servant de fille de chambre à ma mère, et une robuste cuisinière, excellente femme dévouée qui s'appelait Catherine et qui m'aimait particulièrement : c'est elle qui soignait les vaches et le poulailler.

Les appartemens n'avaient rien de remarquable au premier, au deuxième et troisième étage. En revanche, le rez-de-chaussée était fort intéressant. Il offrait, je ne dirai pas un état de conservation satisfaisant (tout était fané et usé), mais au moins le spectacle rare d'une authenticité complète. On a vu suffisamment, par ce qui précède, que nous étions pauvres. Douze mille francs de rente environ, avec l'obligation de conserver tant bien que mal un petit édifice encore beaucoup trop vaste pour notre état de maison, et l'obligation non moins sacrée pour des gentilshommes campagnards de recevoir honorablement quelques voisins, c'était plus que la gêne sans être la misère. C'était cet ensemble de privations morales et intellectuelles qui se dissimule sous une apparence de bien-être apathique. C'était cet état problématique qui fait dire au passant aisé : Voilà de pauvres seigneurs! tandis que le paysan qui le guide vers ces demeures féodales, objet de son respect héréditaire, les lui montre avec orgueil et s'étonne de les voir dédaignées par les appréciateurs du moderne comfortable.

Nos aïeux, sans être fort riches, avaient eu plus d'aisance que nous, puisqu'ils avaient fait bâtir ce manoir, dont la moindre réparation nous était si onéreuse, et pour lequel le moindre embellissement nous eût été impossible; mais ils avaient vu diminuer progressivement leurs ressources. Il n'était pas besoin, pour s'en assurer, de consulter notre histoire de famille : il suffisait de jeter les yeux sur le mobilier, qui n'avait pas été renouvelé depuis l'époque de Louis XIII, et qui, par lui-même, ne caractérisait point une existence de splendeur. C'était, dès ce temps-là, l'intérieur d'un gentilhomme médiocre. En cela précisément, cet intérieur était digne d'intérêt. Le luxe et le goût ont conservé ou exhumé beaucoup d'objets de goût et de luxe, mais ceux qui ne servent qu'à préciser le caractère des temps ont généralement disparu du sol de la France. Ainsi je

n'ai revu nulle part certains détails d'ornementation intérieure qui existent encore au château de La Roche, entre autres une cheminée de la chambre d'honneur, toute en bois peint de couleurs voyantes, ainsi que le trumeau et le manteau étroit sur lequel, en guise de flambeaux ou de vases, s'élevaient deux découpures de bois mince et peint dans les mêmes tons que le reste, représentant une sorte de haute palme enroulée autour d'une fleur de fantaisie. Cela est franchement laid, fragile, inutile, pauvre et barbare; mais cela existe encore, et c'est quelque chose que d'exister quand on n'a aucun droit, aucun motif de survivre aux causes ordinaires de destruction.

Une autre curiosité des appartemens du rez-de-chaussée, c'étaient les peintures des panneaux de bois de la muraille et des minces poutrelles qui rayent les plafonds. J'ignore si notre ancêtre, contemporain de Richelieu, avait vu des fresques antiques en Italie, mais il avait une prédilection marquée pour certains tons semi-étrusques que l'on pourrait appeler *pompéiens*. Le fond des trois pièces était d'un brun chocolat rehaussé par des filets et des ornemens bleu clair, rouge brique et blanc mat. Cet assemblage de tons, que la vétusté harmonise ordinairement, était resté d'un criard atroce. Ainsi, sur les parois de la salle à manger, la vue était offensée par un placage d'armoiries et de devises insolemment blanches sur des carrés bruns, séparés par un impitoyable grillage coquelicot, qui, depuis vingt ans, faisait pleurer les yeux de ma mère sans qu'elle se crût le droit d'y faire toucher ou de manger ailleurs. Le lit de la chambre d'honneur, monté sur une estrade qui occupait le tiers du local, était garni de drap vert brodé en blanc et en jaune, combinaison non moins désagréable, et aux quatre coins du dais s'élevaient quatre vases ouvragés en passequille, fort curieux à coup sûr, mais d'un goût détestable. Le miroir placé sur la table de toilette avait pour supports deux grands personnages velus, ou plutôt deux ours à face humaine, affreux satyres en chêne noir sculpté, qui étendaient chacun un bras (les deux autres étaient cassés) pour tenir une couronne au-dessus de la glace.

Dans cette chambre d'honneur, le peintre des panneaux avait fait de grands frais d'imagination. Sur l'éternel fond chocolat à filets rouges, il avait barbouillé, au lieu des écussons blancs de la salle à manger, de véritables sujets à la mode du temps : ici un château-fort, à côté une sirène, plus loin un *signor* Pantalon imité de Callot, ailleurs une bergère de l'*Astrée*, etc. C'était aussi barbare d'exécution que le reste. Pourtant les archéologues du pays retrouvaient là avec plaisir l'indication grossière de plusieurs manoirs de la contrée, aujourd'hui ruinés ou même complétement disparus.

Les dressoirs, crédences et tables de ces trois pièces étaient d'un

fort beau style antérieur à la renaissance, mais en si mauvais état, que les souris tenaient cour plénière dans les tiroirs, et qu'à chaque instant on les voyait folâtrer sur les délicates découpures dont elles-mêmes semblaient faire partie. Ces vieux meubles, respectés par notre aïeul l'amateur de tons étrusques, n'avaient pas bougé de là depuis quatre siècles. Le lit s'affaissait de lui-même lentement sur ses pieds vermoulus, le carreau de très petites briques fendillées s'en allait en poussière, et sur les marges des fenêtres toutes les herbes folles de la création s'étaient donné rendez-vous.

II.

Nous vivions, ma mère et moi, dans ces débris, dans cette poudre du passé, elle pâle, mince et rêveuse, moi pâle et mince aussi, mais plutôt mélancolique et inquiet que résigné ou contemplatif.

Ma mère était encore une jeune femme quand je commençais à n'être plus un enfant. Mariée à quinze ans, elle avait fort peu dépassé la trentaine quand j'atteignis moi-même l'âge où elle m'avait mis au monde. Elle avait encore la figure assez agréable pour faire l'illusion d'une sœur à ceux qui nous voyaient ensemble; mais une santé fragile, un regret inextinguible de la perte de son mari et une habitude de nonchalance douloureuse l'avaient tellement jetée dans le renoncement d'elle-même, qu'elle me fit toujours l'effet d'avoir, non pas seize, mais cinquante ans de plus que moi.

Elle était d'une douceur angélique et d'une bonté un peu froide, soit que son cœur se fût usé dans les larmes du veuvage, soit qu'elle se fût tracé un plan de conduite à mon égard. J'ai pensé souvent que, me voyant couver une grande ardeur d'expansion sous mon air tranquille, elle s'était efforcée de me contenir le plus longtemps possible par un aspect de dignité calme. C'était peut-être me condamner à jeter hors d'elle et de moi-même la flamme intérieure qu'elle s'efforçait de comprimer.

S'il y a là un reproche contre elle (et ce n'est pas ainsi que je l'entends), c'est du moins le seul que je puisse adresser à sa mémoire. Elle était d'une justice et d'une mansuétude admirables. L'austérité de son âme ne répandait ni aigreur dans ses manières, ni amertume dans ses paroles. Sa piété n'avait pas d'intolérance, sa charité ne faisait pas de choix. Elle était estimée et respectée, elle eût été aimée de son entourage si elle eût voulu dire à qui que ce soit un mot d'amitié; mais il semblait qu'après l'amour de mon père elle ne voulût plus connaître d'affection, si pure qu'elle pût être, en ce monde. La mienne même ne paraissait pas lui être nécessaire. Elle avait l'air de l'accepter pour me tenir dans l'exercice

d'un devoir, mais elle n'attirait aucune démonstration, et je la craignais, bien qu'elle ne m'ait jamais fait l'ombre d'un reproche. Toute sa remontrance, quand j'avais failli, consistait à me prouver que je m'étais nui à moi-même. Ainsi cette excellente mère, dans la crainte de me gâter par trop de tendresse, travaillait, sans y songer, à me rendre égoïste. C'était peut-être aussi un calcul. En raison du caractère ardent qu'elle devinait en moi, elle voulait me préserver d'une trop grande facilité à m'oublier moi-même et à me sacrifier. Et pourtant elle ne prêchait pas d'exemple, car sa vie entière était un sacrifice en vue de moi seul. Son économie, ses privations, son existence sédentaire, son oubli de toute élégance, n'avaient pour but que de me procurer un peu de bien-être, dès que j'en sentirais le besoin. Elle y travaillait, non pas avec l'ardeur que ne comportait pas son organisation, mais avec une ténacité patiente, ne se plaignant jamais de rien, endurant une vitre brisée dans sa chambre et l'absence d'un tapis sous ses pieds sans paraître se souvenir qu'il lui était possible de mieux vivre, et ne laissant que bien peu entrevoir son ambition, qui était de me créer quelques ressources en dehors de nos minces revenus.

Elle parvint à faire ce miracle avec d'autant plus d'intelligence qu'ayant été élevé par elle dans des habitudes matérielles assez rudes, je devais sentir plus vivement le prix d'un peu d'allégement. Je me crus donc immensément riche le jour où elle mit dans mes mains quelques rouleaux d'or en me disant : « Mon fils, vous voilà en âge de vous former au contact d'un monde moins restreint que celui qui nous entoure. Vous êtes majeur et maître de vos actions. Je n'ai jamais voulu gêner votre liberté ; mais la pauvreté était une grosse entrave dont je vous délivre pour quelque temps. Utilisez votre indépendance en vue de l'avenir. Allez à Paris, ou dans les grandes villes de notre province où nous avons conservé des relations. J'ai écrit à tous les amis de notre famille qu'ils eussent à vous faire bon accueil et à vous diriger dans le choix d'une compagne. Partez, et revenez bientôt me faire part du projet qui vous paraîtra le plus sérieux. J'agirai alors par moi-même et je me déplacerai, s'il le faut, pour travailler à votre bonheur. »

Je partis donc dans cette pensée avec une soumission inquiète, et je commençai par voir Paris, vers lequel mon imagination m'avait si souvent emporté.

J'arrivais là aussi provincial que possible. A vingt et un ans, je n'avais pas encore franchi la limite de mon département. J'avais vu très petite, mais très bonne compagnie, tant chez nous que dans les villes et châteaux voisins, où j'allais rendre les visites que recevait ma mère, laquelle ne sortait pas toujours une fois par an du

sauvage ravin de La Roche. D'ailleurs elle-même avait conservé dans son isolement de si excellentes manières, qu'il ne m'avait pas été difficile de prendre l'aisance polie et la dignité douce de l'ancien bon ton. A cela près, c'est-à-dire sauf l'apparence d'une tranquille expérience du monde, je ne connaissais guère plus le monde qu'un enfant de six ans.

Il en était de même sous le rapport de l'instruction. J'avais été élevé à domicile par un prêtre. J'avais travaillé avec docilité et achevé toutes mes études à peu près aussi vite et aussi bien que n'importe quel bachelier sortant du collége. Je pouvais entendre parler de toute chose sérieuse sans m'y sentir étranger; mais toute conclusion vive et franche ayant été écartée à dessein de mon éducation générale, je ne comprenais quoi que ce soit à la philosophie des sciences, des lettres et de l'histoire.

J'allais donc aborder la réalité sans en avoir la moindre notion, et si j'eusse été l'homme qu'on croyait avoir formé, j'eusse été la victime des préjugés et des erreurs de ma caste, c'est-à-dire que je me fusse tenu en dehors de mon époque, ou que mes déceptions eussent été cruelles. Heureusement pour moi, une vive curiosité intérieure et une habitude de réaction muette contre l'ennui et le froid de mon enseignement m'avaient disposé à tout accepter, à la seule condition que tout fût bien nouveau et bien vivant dans ma vie nouvelle.

J'avais comprimé beaucoup d'élans par crainte de ma mère, dont la tristesse m'accablait comme un joug sacré. Il y avait donc en moi une certaine énergie, mais dont je ne me rendais pas bien compte, et que la plupart du temps je regardais comme un malheur de mon organisation. A quoi bon se sentir fort et ardent, me disais-je, quand la raison condamne tout ce qui n'est pas la patience et la soumission? Il est bien certain que j'étouffe, mais c'est apparemment que mes poumons sont trop larges pour le peu d'air que le destin mesure aux aspirations humaines.

Au milieu de tout cela, j'étais peu religieux. Ma mère, irréprochable et pourtant foudroyée par une éternelle douleur, m'apparaissait comme une gratuite cruauté de cette Providence qu'elle invoquait souvent sans avoir l'air d'y croire. La vision d'un monde meilleur auquel elle semblait aspirer, sans que sa vie en parût allégée, me faisait l'effet d'une déception. Enfin tout en moi tendait au matérialisme, et je n'avais réellement qu'un besoin, celui de satisfaire mes passions.

Trois mois de la vie parisienne les apaisèrent jusqu'à la satiété, et un beau matin je pris ma tête dans mes mains en me demandant pourquoi j'étais né; si c'était pour m'abrutir avec des compagnons

sans cervelle et des filles sans cœur, ou pour retourner m'éteindre lentement dans le même cercueil où ma mère s'était ensevelie vivante. Elle du moins avait vécu; elle avait aimé. Moi, je n'avais connu de l'amour que le rêve, et ce rêve, je travaillais à l'éteindre dans de faux plaisirs. J'étais las de ce mauvais leurre, et, résolu à m'y soustraire, je ne sentais pourtant plus la soif du vrai. Je n'étais déjà plus matérialiste, mais je n'étais encore initié à aucun idéal. Je me sentais donc dégoûté de tout et de moi-même.

Mes ressources tiraient à leur fin, lorsque je reçus de ma mère une nouvelle somme, sans aucune demande d'explication relative à l'emploi de la première. Je fus effrayé de cette munificence, qui représentait pour elle, je ne le savais que trop, une vingtaine d'années de privations. Un remords subit et poignant s'empara de moi. Mes débauches m'apparurent comme une tache sur ma vie.

Je n'avais en aucune façon rempli les intentions de ma pauvre mère. J'avais beaucoup négligé les vieux amis auxquels j'étais recommandé, et qui devaient s'occuper de mon établissement. Je me sentais fort mal disposé au mariage. Un rêve de bonheur ainsi arrêté et discuté à l'avance éloignait de moi toute confiance et toute spontanéité. J'allai faire mes adieux aux personnes sérieuses de ma connaissance, je ne dis mot aux autres, et je partis pour ma province sans aucune autre résolution arrêtée que celle de forcer ma mère à reprendre ses dons et à me laisser attendre auprès d'elle le résultat de mes propres réflexions.

J'étais trop fier pour n'être pas sincère. J'avouai mes fautes sans chercher à les atténuer. Ma mère écouta gravement ma confession, puis elle me dit : « A votre silence sur la question du mariage, j'avais presque deviné la vérité. Je vous plains, mon fils; mais je vois que cette expérience vous servira. Votre repentir me l'atteste. Prenez le temps de vous calmer et de vous réconcilier avec le possible. Nous penserons ensemble à votre établissement. »

J'avais mérité d'expier mes fautes par des privations, il n'en fut rien. Ma mère ne voulut jamais reprendre l'argent que je lui rapportais. Il était mien, disait-elle, elle était ma tutrice et me présentait des comptes sur lesquels je ne voulus point jeter les yeux; mais la moitié de nos biens provenant de mon père, elle exigea que j'en prisse la gouverne. Je voulus au moins employer ses économies à lui donner un peu de bien-être. Cela fut encore impossible; je dus y renoncer en voyant que je l'affligeais sans la soulager. Ce nouvel état de choses n'allégea point l'ennui qui m'accablait. Je passais trop subitement de la soumission absolue à l'autorité sans bornes. Si ma mère l'avait résolu ainsi pour m'enseigner la prudence et la retenue, son calcul fut bon, car je me sentis plus esclave que jamais

en connaissant mieux mes devoirs envers elle. Plus elle s'annihilait devant moi, plus je devais continuer à m'annihiler moi-même. Cette vie sans épanchement mûrit promptement mon caractère, mais je ne saurais dire qu'elle le forma. Je devins sombre, et je sentis fermenter en moi des passions nouvelles, des passions vagues, il est vrai, mais dont les rêves se succédaient sans enchaînement et sans but. Je n'avais plus soif de plaisirs frivoles ou grossiers. Mécontent de moi-même, j'eusse voulu être quelque chose, et je ne me sentais propre qu'à la médiocrité dont j'étais las. Sans fortune et sans talens particuliers, je ne pouvais prétendre à aucune carrière brillante, à aucune influence. Les cinq ou six personnes qui composaient mon empire, à commencer par ma mère, me disaient du matin au soir que j'étais le maître. Le maître de quoi? De commander le dîner, de payer les moissonneurs, de choisir la robe de mon cheval et la race de mes chiens, d'aller à la chasse que je n'aimais pas, à la messe où je ne priais pas, chez des voisins qui ne m'amusaient pas, dans des villes où je n'avais que faire?... Je devins si triste que ma mère s'en aperçut et s'en étonna.

III.

— Mon fils, me dit-elle avec un peu plus d'expansion que de coutume, vous vous ennuyez. L'homme ne peut pas vivre seul. Il faut absolument vous marier.

— Peut-être, lui répondis-je; mais d'abord il faudrait pouvoir aimer, et, dans le petit nombre de jeunes filles que nous connaissons et auxquelles je peux prétendre, il n'en est pas une qui seulement me plaise.

— Retournez à Paris ou allez à Riom, à Clermont, au Puy...

— Non, de grâce, ne me demandez pas cela. Je me sens si peu aimable que je craindrais d'aimer et de déplaire.

— Eh bien! voyagez, distrayez-vous, et redevenez aimable. N'êtes-vous pas le maître?

— Non, je ne suis pas le maître de mon humeur, je ne sais pas encore me gouverner. J'ai besoin d'aimer, mais il y a en moi une ardeur qui ne saurait pas attendre la femme que je rêve. Je craindrais de faire encore fausse route et de ne chercher que le contraire de l'amour.

— Quelle femme rêvez-vous donc?

— Une créature parfaite, ni plus ni moins! Quelle autre rêve-t-on jamais?

— Mais encore, comment est-elle faite?

— Je ne sais. J'ai connu à Paris des femmes parfaitement belles

et parfaitement haïssables. Je n'ose donc penser à la figure que ma femme, à moi, ma femme accomplie peut et doit avoir.

— Ne parlons pas de sa figure. On est toujours jolie quand on plaît et quand on est aimable. Mais... tenez-vous à la naissance?

— A moins que vous n'y teniez...

— Je n'ai pas d'autre manière de voir que la vôtre. Si une famille d'honnêtes gens vous suffit, je saurai m'en contenter. Mais... tenez-vous à la fortune?

— Je ne tiens qu'à l'aisance. Je n'ai ni le droit d'exiger une femme riche, ni celui d'en choisir une pauvre. Je ne veux pas que mes enfans soient privés de l'éducation que j'ai reçue. Je ne désirerais donc qu'une existence assortie à la mienne, et je n'ai pas l'ambition de souhaiter mieux.

— Pourtant si vous trouviez une belle dot... Une bourgeoise doit être riche pour épouser un gentilhomme. C'est dans l'ordre et c'est l'usage.

— Qui donc avez-vous en vue?

— Personne;... mais avez-vous vu miss Love?

— Qu'est-ce que miss Love?

— Love Butler, la fille de cet Anglais un peu maniaque, je crois, qui vient d'acheter Bellevue, à huit lieues d'ici. Il est riche, je le sais. Il n'a que deux enfans, dont une fille, qui s'appelle Love, et qui m'a paru fort bien. Il est, lui, à ce qu'on m'assure, un fort honnête homme et un homme excellent. Je vous ai engagé à leur aller rendre visite, car ils sont venus me voir pendant votre séjour à Paris; vous avez fait la sourde oreille. Depuis six mois que vous êtes de retour, il serait temps...

— Vous croyez, chère mère? Moi, je crois qu'il n'est plus temps.

— Enfin c'est comme vous voudrez, mais il n'en coûte rien d'y songer. Vous y songerez.

J'y songeai en effet, non pas avec ardeur, mais comme on songe à une planche de salut. Si en effet miss Love était belle et douce? Pourquoi non? Il fallait avant tout la voir. Je partis pour Bellevue dès le lendemain.

Bellevue était, dans mon souvenir, une vaste maison de campagne à peu près abandonnée, dans un site riant et magnifique, entre une gorge profonde où un torrent précipite ses eaux abondantes et limpides et les plaines ondulées de la riche Limagne d'Auvergne. Je retrouvai bien le site, mais je ne reconnus pas la maison. Depuis deux ans que je n'avais pas eu l'occasion de passer par là, on en avait fait un château moderne, vaste, élégant et comfortable. Le parc s'était agrandi de l'adjonction d'un ravin et d'un bois voisins remplis de beaux arbres. Des jardins éblouissans de

fleurs et découpés à l'anglaise serpentaient sur le flanc du coteau; les eaux courantes, éparses sur la montagne, venaient jaillir dans un ruisseau artificiel qui baignait le pied de la maison et arrosait largement les parterres. Tout cela était disposé avec une grande simplicité, mais avec un grand goût, et tout sentait cette large aisance qui touche à la richesse.

Pour la première fois de ma vie, je me sentis un peu humilié de ma pauvreté, à cause de l'intention qui m'amenait là. Je n'avais pas la vanité de croire qu'en apportant un titre en échange d'une fortune, je dusse être accueilli à bras ouverts. Si la jeune fille était charmante, il fallait, pour rétablir l'équilibre, que je fusse charmant moi-même, et, déjà mécontent de ma démarche, je m'en dégoûtai tout à fait au moment de franchir la grille de la cour d'honneur. J'allais donc tourner bride, lorsque je me trouvai en face de deux beaux enfans, une fillette de seize à dix-sept ans et un garçonnet de dix à douze, tous deux montés sur d'excellens poneys bretons, et suivis d'un *gentleman* fort propre, que je pris d'abord, dans mon trouble, pour un domestique, par la seule raison qu'il marchait derrière les jeunes gens.

C'était pourtant M. Butler partant pour la promenade avec sa fille *Love* et son fils *Hope : Amour*, *Espérance*, c'étaient les noms que sa fantaisie paternelle leur avait donnés.

Cette rencontre inattendue, au moment où je faisais un mouvement très gauche pour me retirer, acheva de me déconcerter. Les jeunes gens n'y virent qu'une intention de politesse, et se rangèrent pour me laisser passer, échange de courtoisie dont je ne profitai pas. Nous étions là, eux très étonnés, moi très incertain, laissant le passage libre sans que personne voulût le franchir, lorsque M. Butler arriva, et vint à ma rencontre avec une figure tranquille, ouverte et souriante.

C'était à moi de parler le premier, de me nommer ou de m'excuser en disant que je m'étais permis de vouloir regarder la façade du château, et je ne parlais pas, sentant que le premier parti m'engageait plus que je n'en avais envie, et que le second rompait grossièrement et sans retour toute relation avec d'honnêtes voisins dont ma mère avait reçu les avances. Mon hôte, trop bien élevé pour me questionner, ne disait mot, et ma situation devenait ridicule. Je jetai un regard effaré sur miss Love; elle souriait sous son voile en regardant de côté son jeune frère, qui riait tout à fait sous cape.

Le dépit délia ma langue; je me nommai, et j'expliquai qu'en voyant mes hôtes partir pour la promenade, j'aurais voulu différer ma visite et me retirer. M. Butler me tendit cordialement la main, me présenta ses deux enfans, et, pour ne pas m'embarrasser, m'en-

gagea à le suivre dans le parc. — Votre cheval n'a pas chaud, me dit-il, et d'ailleurs je vais presque toujours au pas. De cette façon vous ne vous ferez aucun reproche, et j'aurai le plaisir de causer avec vous.

Nous fîmes ainsi une centaine de pas. Les enfans étaient devant nous, et je ne voyais de miss Love que sa taille élégante et mignonne, gracieusement unie à l'allure de son cheval. Sa figure m'avait plu dès le premier coup d'œil, bien que je n'en eusse vu que le bas. Un chapeau rond à plumes, bordé d'une longue dentelle noire, m'avait caché son regard et jusqu'à la couleur de ses yeux.

Son père lui adressa tout à coup quelques mots en anglais, c'était une permission de courir. Prompte à en profiter, elle partit au galop avec son frère et disparut au détour d'une large allée sablée, dont je suivis lentement avec M. Butler les moelleuses sinuosités.

Quand il m'eut parlé de ma mère, sur le compte de laquelle il s'exprimait avec un grand respect, et de mon séjour à Paris, d'où il ne me savait pas revenu depuis si longtemps (et je n'osai le détromper), il m'entretint du pays, de ses productions et de ses agrémens. Il s'exprimait en homme de bonne compagnie, parlant le français avec correction et seulement avec un peu d'accent et de lenteur; mais je vis bientôt que sur aucun point il n'avait les idées d'un homme du monde. Il ne se plaignait de rien dans la vie et ne critiquait aucune habitude de vivre, aucune manière de voir. Il semblait n'attacher d'importance à quoi que ce soit, et pourtant il y avait de l'animation dans son esprit. La seule chose qui lui parût sérieusement appréciable, c'était la beauté de la nature et la tranquille liberté de la vie de campagne. Aucun dépit de s'être placé un peu loin d'une ville intéressante et d'un voisinage nombreux ou brillant; aucun regret d'un passé quelconque, aucune impatience d'homme à projets : une sérénité admirable qui n'affectait pas la supériorité, mais qui laissait percer une fierté de bon goût.

Je cherchais le mot de cette satisfaction tolérante de l'existence et de l'humanité, lorsqu'un détail me mit au courant. Il arrêta son cheval au milieu d'une phrase en me demandant pardon, mit pied à terre, ramassa une petite herbe qui l'avait frappé, l'examina un instant, la mit dans la coiffe de son chapeau de paille, et, remontant à cheval, reprit la conversation où il l'avait interrompue.

— Vous vous occupez de botanique? lui dis-je aussitôt que je pus changer de sujet.

— Un peu, répondit-il modestement. Et vous?

J'aurais pu dire « un peu aussi; » mais plus je sentais chez ce riche bourgeois le sentiment d'une véritable dignité, plus la mienne avait besoin de se relever, et, résolu à ne pas me farder devant

lui, je répondis carrément : — J'ai le malheur de ne m'occuper de rien.

— Si vous sentez que c'est un malheur, dit-il après un mouvement de surprise, le remède est facile.

— Pas tant que vous croyez, repris-je. Ou je ne suis pas intelligent, ou mon éducation n'a pas été intelligente. Il me semble pourtant que j'étais né pour tout aimer, et il se trouve que je ne sais quoi aimer. — Et comme il restait encore étonné de ma franchise et que je craignais de paraître vouloir parler de moi, j'ajoutai en riant : — C'est très amusant, la botanique?

— Mais... oui, répondit-il; tout est fort amusant dès que l'on commence à observer et à comprendre.

Il m'ouvrait la voie. Je me sentis à l'aise pour lui parler de lui-même et le questionner sur des choses où la curiosité est permise. Je découvris qu'il s'occupait avec passion des sciences naturelles et qu'il avait d'importantes collections. Je lui demandai la permission de revenir les voir, comptant mettre six autres mois à renouveler ma visite. Il me prit au mot avec une certaine vivacité; j'avais touché la corde sensible.

— Vous les verrez dès aujourd'hui, s'écria-t-il; ce sera plus intéressant que ma conversation, la nature parle mieux que moi. — Et comme j'objectais que le moment était venu de me retirer : — Que parlez-vous de nous quitter ce matin? reprit-il. On ne fait pas une visite à huit lieues de distance sans se reposer et dîner avec les gens que l'on a pris la peine de vouloir connaître. Je sais d'ailleurs que c'est l'usage en France, où l'on manque un peu de chemins de fer et de belles routes. Quand j'ai été voir madame votre mère, elle m'a retenu, et j'ai accepté. Vous allez en faire autant.

Il n'y avait pas moyen de refuser.

— Rentrons, dit-il. Je vois que votre cheval a soif, et je ne suis pas un cavalier infatigable. J'ai fait presque le tour du monde à pied;... mais où sont *les enfans?*

— Fort loin, répondis-je en apercevant miss Love et son frère comme deux points noirs au bout d'une immense pente gazonnée.

— Eh bien! nous pouvons les laisser. Ils ont besoin d'exercice... Mais ils me chercheraient... Tenez... Vous êtes jeune et intrépide; en un instant, vous serez là-bas. Ayez l'obligeance d'aller leur dire qu'ils ont encore une heure pour courir. Vous voyez que je vous traite *paternellement*.

IV.

J'obéis avec empressement; mais, tout en galopant à travers la clairière, je me sentais bouleversé par cet adverbe dont s'était servi mon hôte : *paternellement!* Qu'est-ce à dire? Est-ce l'habitude d'un homme très bienveillant que je viens d'ailleurs de combler de joie en lui parlant de ses richesses scientifiques? Est-ce la prévenance naïve d'un père qui a une fille à marier? Mais celui-ci a l'air de ne manquer ni de fierté ni de finesse : ce pourrait bien être la malice innocente d'un homme qui a flairé le but de ma démarche; « car c'est bien une démarche que j'ai faite dans une intention arrêtée, me disais-je encore. J'aurais beau vouloir me persuader que je me suis avisé à temps de ce qu'il y a de fâcheux à venir se présenter, ignorant et pauvre, à un père de famille riche et savant; cela est, j'ai commis cette faute. Miss Love a le sourire très malin. Elle s'en amuse peut-être déjà en elle-même, et me voilà condamné à jouer ici le rôle d'un prétendant ridicule éconduit d'avance. Je me justifierai en ne revenant que l'année prochaine... Mais ce sera long, et c'est tout de suite que j'aurais voulu la détromper! »

En roulant ces petites amertumes dans ma pensée, pendant que mon cheval roulait comme un tonnerre son galop sonore sur le terrain caverneux de la colline, j'arrivai auprès des deux jeunes gens avec une figure si froide et si hautaine, que je dus paraître tout au plus poli en rendant compte de mon message. J'étais pourtant maître de moi, nullement essoufflé par la course, et satisfait de me montrer du moins aussi bon cavalier que qui que ce soit.

Je vis alors en plein la figure de la jeune Anglaise, car elle avait relevé ses dentelles noires pour me regarder venir, et elle relevait aussi sa petite tête ronde et fine, comme pour se rendre compte d'avance de ce que je venais me permettre de lui dire. Je trouvai son regard aussi froid et aussi sec que le mien. Néanmoins, quand j'eus parlé, elle me remercia avec politesse de la peine que j'avais prise, et me rendit mon salut. Ses beaux yeux noirs étaient adoucis, et le son de sa voix était très harmonieux. Je sentais pourtant ou je croyais sentir que dès l'abord j'avais réussi à lui être antipathique; mais elle ne riait plus de moi : je n'en demandais pas davantage.

Je retournai vers M. Butler presque aussi vite que j'étais venu. Il s'en allait tout doucement vers le château, perdu dans ses rêveries, car il eut un tressaillement de surprise en me voyant à ses côtés. — Ah! fit-il en se réveillant, vous voilà déjà? Pardon et merci! Vous leur avez parlé?

— J'ai transmis vos ordres, répondis-je; mais... vous n'avez aucune inquiétude de laisser vos enfans seuls, à cheval, dans ce grand parc?

— Aucune, répondit-il. Ils ont des chevaux sûrs, et ils les manient très bien. D'ailleurs, quand ma fille est avec son frère, elle est prudente, et il est fort docile à ses avis. Ils s'aiment beaucoup.

J'aurais pu le questionner en ce moment sans qu'il en prît de l'ombrage, car il était évidemment préoccupé; mais je ne voulus rien savoir de sa fille, et nous rentrâmes sans qu'il eût retrouvé sa liberté d'esprit. Qu'avait-il donc? — Je le sus au moment où il descendit de cheval. Il avait un brin d'herbe dans son chapeau, un brin d'herbe hétéroclite, qu'il n'avait jamais vu dans cette région et qu'il ne croyait pas devoir y rencontrer. Il s'empressa de le remettre à une espèce de cuistre vêtu de noir et cravaté de blanc qui vint à notre rencontre et qui lui promit d'en tenir note, après quoi, recouvrant sa placidité, M. Butler ordonna à son préparateur, — tel était l'emploi de ce personnage, — de nous ouvrir les portes du muséum.

L'examen dura au moins deux heures, et encore n'avais-je vu que la moitié de ces richesses botaniques, minéralogiques et zoologiques, quand la cloche du dîner sonna. Nous n'avions pas encore pénétré dans la bibliothèque et dans les laboratoires; l'observatoire eût demandé une journée entière, et enfin l'ouverture de la collection archéologique était réservée pour la semaine suivante, car elle devait jusque-là s'enrichir d'objets nouveaux du plus haut intérêt.

J'étais très fatigué, non pas d'avoir vu des choses effectivement très curieuses et que j'étais loin d'aborder en indifférent, non pas d'avoir écouté les explications concises et intelligentes de M. Butler, entremêlées de récits intéressans de ses voyages, mais de n'avoir pu me soustraire à la figure désagréable et au regard de dédain hébété de son préparateur. M. Junius Black était cependant un assez beau garçon, jeune encore et très propre pour un savant; mais il paraissait me trouver stupide, il souriait de la peine que prenait son patron pour un âne de mon espèce, il ouvrait les armoires, il exhibait les échantillons précieux de l'air d'un homme qui croit semer des perles devant les pourceaux. Enfin il m'était odieux, ce personnage. Son attitude me rendait muet devant les plus belles choses, ou quand je me sentais obligé de témoigner mon admiration, il ne me venait sur les lèvres que des exclamations absurdes ou des réflexions à contre-sens. Et puis, chaque objet rare étalé devant moi m'éclairait sur la véritable situation de M. Butler. Ce n'était pas seulement un homme un peu riche qui pouvait laisser

dormir tant de capitaux dans les chambres de son manoir : c'était un homme extrêmement riche, qui menait un train relativement modeste, et me poser devant lui en aspirant à la main de sa fille, c'était me poser en mendiant effronté.

J'avais une envie folle de m'esquiver à l'instant même, je cherchais à improviser je ne sais quel incident pour me soustraire au dîner; mais mon hôte me prit le bras, et, tout en me parlant des caïmans du Nil, il me fit asseoir entre sa fille et lui, face à face avec l'antipathique M. Black. Le petit Butler, joli garçon à la mine narquoise, était à la droite de son père, et, dans mon trouble, je m'imaginais le voir échanger des regards ironiques avec sa sœur.

Je commençais à peine à me remettre quand la porte s'ouvrit, et je vis entrer M. Louandre, le notaire de ma famille. Je ne songeai pas à me dire qu'il pouvait être aussi celui de la famille Butler, que la coïncidence de sa visite avec la mienne devait être un cas fortuit, qu'enfin il fallait me supposer un malotru provincial au suprême degré pour voir dans ce hasard une préméditation quelconque : je m'imaginai qu'il y avait préméditation réelle de la part du notaire. Sa figure rouge et joviale me fit l'effet de la tête de Méduse, et, au lieu de lui serrer la main comme de coutume, je le saluai si froidement qu'il en recula de surprise.

Je ne me conduisais pas de manière à éloigner les soupçons; heureusement pour moi, lui seul fut frappé de mon attitude. M. Butler lui fit bon accueil en l'appelant son cher ami, et miss Love fit mettre lestement son couvert, sans que personne lui demandât le but de sa visite.

J'espérai dès lors qu'il était attendu ce jour-là pour quelque affaire à laquelle j'étais complétement étranger, et je commençai à respirer un peu, d'autant plus que, dès l'apparition du dessert, M. Butler, s'adressant à M. Junius Black, lui dit : — Mon cher ami, vous êtes libre aujourd'hui comme les autres jours. — Black remercia par une inclination de tête, échangea avec miss Love quelques mots en anglais et se retira. On m'expliqua que ce laborieux fonctionnaire de la science n'aimait point à rester longtemps à table et qu'il avait l'habitude de retourner à ses travaux chaque jour à ce moment-là.

Je me sentis soulagé d'un grand poids, et la flânerie du dessert aidant, je pris enfin sur moi-même assez d'empire pour me décider à examiner un peu miss Love.

Elle était remarquablement jolie, quoique d'un type assez singulier. Sa personne offrait des contrastes, et de ces contrastes naissait précisément une harmonie charmante. Elle était plutôt petite que grande, mais elle paraissait grande; cela provenait de la délica-

tesse de sa face, de l'attitude élancée de son col, et de la ténuité élégante de ses formes, à la fois rondes et allongées. Elle me rappela certains bronzes antiques, plutôt égyptiens que grecs, qui semblent avoir servi de type à une époque de la statuaire française. Cette structure fine et sans nœuds apparens avait pour résultat une souplesse et une grâce inouies dans les moindres gestes, dans les plus insignifiantes attitudes. Elle pouvait se passer d'avoir un joli visage. Sa personne seule constituait une beauté de premier ordre.

Bien qu'elle fût mise avec une extrême pudeur, comme il faisait chaud et qu'elle avait un corsage de mousseline et des manches flottantes, je voyais très bien son buste et ses bras. L'aisance de ses mouvemens faisait deviner l'harmonie entière de son être; mais sa figure avait une expression qui ne s'accordait pas avec cette suavité un peu voluptueuse : c'était une physionomie décidée, dont le principal caractère était le courage et la franchise. L'œil était limpide et le regard ferme. Le nez, admirablement délicat, s'attachait d'emblée à un front très droit, plutôt large qu'élevé, comme si la réflexion et la mémoire y eussent tenu plus de place que l'enthousiasme et l'inspiration. Ses cheveux noirs, courts et frisés, donnaient aussi quelque chose de mâle à cette figure d'enfant résolu, honnête et intelligent. Sa bouche vermeille, garnie de petites dents très égales et un peu pointues, était adorable de pureté; mais le sourire était incisif, le rire franchement moqueur. En résumé, elle me parut jeune nymphe des pieds au menton, et jeune dieu du menton à la nuque. C'était peut-être ainsi que je m'étais figuré Diane, gazelle par le corps, aigle par la tête.

Elle avait une manière d'être, de parler et de se mouvoir qui me confirma dans cette appréciation. La voix était harmonieuse, point voilée, forte pour son petit être, un timbre admirable, mais plus fait pour commander que pour flatter. Le geste était à l'avenant. Elle servait à table et touchait aux objets placés près d'elle avec une dextérité sans hésitation : aucune gaucherie possible dans ces petites mains qui semblaient obéir, pour les moindres fonctions, à la pensée rapide et sûre d'elle-même. Elle donnait avec calme et politesse des ordres monosyllabiques, comme une personne qui sait ce qu'elle veut et qui sait le faire comprendre.

— Douce et absolue! pensais-je. C'est un peu comme ma mère; mais il y a ici la grâce et l'animation qui dérangent toute comparaison. — Et, comme je me jugeais parfaitement détaché de tout projet, j'ajoutais en moi-même : — Si j'ai étudié avec fruit quelques types féminins, et si les théories que j'ai pu me faire ne m'égarent point, cette petite personne mènera son mari, son ménage et ses enfans, par un chemin très logique, vers l'accomplisse-

ment de ses propres volontés. Elle n'en abusera pas, elle ne trompera jamais personne, elle ne se trahira pas elle-même. Esclave de ses principes ou de ses engagemens, elle sera honnête et juste; mais personne n'aura d'initiative avec elle, et, si son mari n'est pas un homme médiocre, il souffrira toute sa vie d'être relégué au second plan et consulté seulement pour la forme.

Satisfait d'un jugement que je croyais impartial et désintéressé de tous points, je ne lui adressai pas une seule fois la parole. Je dois dire aussi que son père n'eut pas une seule fois l'idée de nous mettre en rapport; il était lancé dans la politique avec le notaire, et quand on se leva de table, miss Love disparut avec Hope. Je ne les revis plus, même pour prendre congé.

V.

Les adieux de M. Butler furent presque affectueux. Je ne pouvais attribuer la promesse qu'il m'arracha de revenir bientôt qu'à une habitude d'hospitalité bienveillante, car je m'étais senti affreusement maussade, perplexe et inintelligent.

Le notaire demeurant à Brioude, à moitié chemin entre La Roche et Bellevue, nous fîmes route ensemble. J'avais remarqué après le dîner, tout en feuilletant un livre de gravures placé sur la table du salon de M. Butler, que celui-ci parlait à voix basse avec M. Louandre dans l'embrasure d'une fenêtre, et il m'avait semblé que leurs regards se portaient sur moi. J'avais donc été le sujet de la conversation, et j'en ressentais beaucoup d'inquiétude. Je questionnai M. Louandre, qui me répondit avec une franchise un peu brusque :

— Eh! mais certes, monsieur le comte, nous parlions de vous. N'ai-je pas été chargé par madame votre mère d'abord de me bien renseigner sur la situation? et c'est ce que j'avais fait depuis quelque temps, ensuite de tâter le terrain? et c'est ce que je viens de faire.

— Juste ciel! m'écriai-je, voilà ce que craignais tant. Quoi! en ma présence, et dès ma première visite!

— Qu'importe, si je ne vous ai pas nommé?

— Mais on m'aura deviné tout de suite!

— Tant mieux! Les choses qui n'ont pas lieu tout de suite n'ont jamais lieu.

— Ainsi vous m'avez engagé, compromis?

— Nullement, puisque je n'ai fait que vous laisser deviner.

— Et vous veniez exprès pour cela, me sachant là?

— Je ne vous savais pas là; mais comme je venais exprès pour cela, je suis fort aise de vous y avoir trouvé, malgré la grimace que vous m'avez faite. Voyons, mon cher comte, vous ne voulez

donc pas vous marier? Vous ne voulez donc pas rendre un peu de joie et de repos à votre pauvre mère?

Je n'ai qu'une volonté et qu'un devoir au monde, c'est de rendre ma mère satisfaite de moi. Je consens donc à me marier, mais non à me faire éconduire en rêvant des mariages impossibles, c'est probablement une expérience désagréable que vous venez de me procurer.

— Eh bien! voilà ce qui vous trompe : votre recherche est agréée!

— En vérité? La jeune personne a donc quelque tache ou quelque infirmité, pour qu'on la donne à un inconnu sans fortune, qui n'a montré aucun esprit, et qui n'a même pas le mérite de la désirer?

— Que me dites-vous là? s'écria le notaire en arrêtant tout à fait son cheval. Êtes-vous en somnambulisme que vous déraisonnez de la sorte? Pardon, monsieur le comte, mais je vois bien que nous ne nous entendons pas. Vous croyez M. Butler immensément riche, et vous ne vous trompez guère; mais sachez que ses enfans n'auront très probablement que leur héritage maternel, vu qu'il est en train de manger sa fortune, c'est-à-dire de la placer en herbes sèches, en cailloux et en bêtes empaillées, sans compter les expériences scientifiques, qui sont un gouffre sans fond! Sa femme était créole; elle a laissé une fortune claire, assurée, à laquelle, en homme d'honneur, il ne touchera jamais, la sienne propre suffisant à ses joies innocentes; mais cet héritage maternel, partagé entre Love et Hope Butler, ne présente pas un chiffre exorbitant. C'est une vingtaine de mille francs de rente pour chacun, et comme vous apportez la considération qui s'attache à un vieux nom, considération qui au besoin peut s'évaluer comme une sorte de capital, vous voyez que ce mariage n'aurait rien de disproportionné. En outre, la jeune fille est assez jolie et assez aimable pour que personne ne puisse songer à vous accuser d'ambition. Vous avez l'occasion et la chance pour vous. Nouveau dans le pays, M. Butler ne reçoit encore que peu de personnes, et de loin en loin. Il ne paraît pas disposé à en voir davantage; il n'est pas homme à perdre en frivoles conversations le précieux temps qu'il peut consacrer à l'étude. S'il vous a accueilli mieux que la politesse et l'hospitalité ne l'exigeaient, c'est que vous lui avez plu. Vous n'avez donc pas de rivaux pour le moment, ceux qui se sont trop pressés de flairer les écus de sa fille ayant été découragés dès le premier jour. Il est vrai de dire qu'ils ne convenaient sous aucun rapport, et que je n'avais pas voulu me charger de parler pour eux. M. Butler a confiance en moi, et j'ai parlé pour vous, qui êtes un parti convenable. Il ne vous reste qu'à vouloir plaire à miss Love, laquelle n'est pas si aisée à

établir que l'on pense, vu la solitude où elle vit encore ici, et qui, grâce aux goûts du père, ne fera peut-être que croître et embellir. J'ai dit; à présent êtes-vous tranquillisé?

— Oui, un peu. Pourtant, comme je ne connais pas assez miss Butler pour savoir si je l'aimerai, je trouve que vous vous êtes trop pressé de faire connaître les prétentions que je puis avoir un jour.

— C'est vous, mon cher comte, qui vous êtes trop pressé d'aller la voir. J'avais promis à Mme de La Roche de sonder les dispositions du père. Vous vous trouvez là... Je ne disais rien qui pût vous trahir; je parlais d'un jeune homme de bonne maison et de bonne mine, ayant de la capacité, un caractère honorable, tout ce que l'on dit enfin en pareille occurrence... M. Butler, qui ne m'écoutait que d'une oreille, moitié charmant, moitié extatique, comme il l'est toujours, jette les yeux sur vous, compare mon éloge à vos perfections, et tout à coup me serre le bras en me disant : « C'est bien, il me plaît. Il a l'air noble et il est modeste. C'est déjà beaucoup. Je connais sa mère, sa fortune et sa réputation. Sa fortune suffit; le reste me convient parfaitement. Je consens à le recevoir trois ou quatre fois avant qu'il se déclare, car je veux qu'il apprécie ma fille, ou qu'il y renonce librement s'il ne l'apprécie pas. Je veux aussi que, sans se douter de rien, ma fille puisse le comparer aux autres jeunes gens que nous connaissons, et dont pas un ne lui convient jusqu'ici. Elle me l'a dit nettement, car elle est fort sincère, et point du tout coquette. Voilà qui est entendu. S'il plaît à ma fille, et si ma fille lui plaît, nous reparlerons de cela, et nous établirons la condition *sine quâ non.* »

— Ah! ah! m'écriai-je, il y a une condition?

— Bien naturelle, et qui se présente tous les jours dans les projets de mariage. Le père ne veut pas se séparer de sa fille. Eh bien! qu'avez-vous? Ceci vous donne à réfléchir? Songez donc que le Butler est assez riche et assez jeune pour vivre encore vingt ans dans une grande aisance, que vous ne dépenserez rien chez lui, que vous y jouirez d'un bel état de maison tout en mettant vos revenus de côté, et que, si vous avez la sagesse de profiter d'une condition si avantageuse, vous pourrez un jour, quand il aura mangé son fonds, racheter sans effort la terre de Bellevue avec vos économies et la dot de votre femme. Tout cela est excellent, croyez-le bien. Vous avez là dans les mains une affaire que vous ne retrouverez pas aisément, et que je vous conseille de ne pas laisser échapper. Sur ce, je baise les mains de madame votre mère, et je suis votre serviteur.

Nous étions près de la ville. M. Louandre pressa les flancs de sa monture, et s'enfonça dans une ruelle qui le menait en droite ligne à son domicile.

Je demeurai accablé de l'aridité du point de vue qu'il me présentait. Je n'étais pas assez niais pour exiger qu'un honnête homme chargé par état du soin des intérêts matériels de la vie me parlât d'autre chose que de ceux qui lui avaient été confiés. Cela ne l'empêchait point d'être un digne époux et un tendre père, et de souhaiter que chacun fût heureux dans son nid; mais il n'avait mission que de choisir l'arbre, et même il était de bon goût qu'il ne s'occupât point de psychologie avec sa clientèle. Je lui savais donc gré de son zèle, mais je voyais, sinon dans le mariage, du moins autour du mariage, des choses si froides, des calculs si répugnans, que le nécessaire et l'inévitable glaçaient en moi le sentiment et l'émotion. Hélas! me disais-je, le contrat de l'amour honnête commence donc par être une affaire où il n'y a pas moyen de ne pas prévoir et compter! Me voilà déjà aux prises avec l'argent avant de savoir si mon cœur battra auprès de cette jeune fille! Il m'a fallu, pour que je me crusse permis de penser à elle, savoir le chiffre de sa dot, et maintenant, si en la revoyant je me sens épris, il faudra que je songe à défendre ma liberté, que menace la tendresse exigeante de son père! Oh! sur ce point-là, quelque avantage positif que l'on m'assure, je ne céderai pas! Il y a quelque chose d'humiliant à enchaîner son existence à celle d'un autre homme. Une belle-mère ne m'effraierait pas tant. Il y a toujours de la protection dans les relations d'un homme avec une femme; mais être dans la dépendance de M. Butler, n'avoir pas le droit de mettre à la porte M. Black si bon me semble!... Non, jamais! cette condition *sine quâ non* est un obstacle qui annule toutes les facilités de l'entreprise.

Il faisait presque nuit quand je quittai la route pour m'engager dans les petits chemins de traverse, et l'orage grondait en amoncelant les nuées dans le ciel sombre et lourd, quand je pénétrai dans le sauvage ravin de La Roche. Là, l'obscurité était si complète que, sans l'instinct du cheval et l'habitude du cavalier, il y eût eu folie à chercher le château dans ces ténèbres. J'étais oppressé, et tout était noir aussi dans mon âme. Je marchais en aveugle dans ma propre vie, conduit par la loi de l'usage et sous le joug du convenu vers un but que je ne comprenais plus, ou que je craignais de trop comprendre.

Ce fut comme un adieu que je jetai au passé, à l'idéal entrevu dans mes beaux rêves de jeunesse. Ma mère, qui était inquiète de me savoir dehors par le mauvais temps, mais qui se garda de m'en rien témoigner, parut très satisfaite de ce que je lui racontai. Elle trouva que M. Louandre avait eu une heureuse inspiration, que mes scrupules honorables étaient absolument levés par les renseignemens obtenus, que je devais poursuivre cette affaire (elle se servit aussi de ce mot-là). Quant à la condition de vivre avec

M. Butler, il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter. — Il est bien rare, me dit-elle, que de pareilles conventions ne tombent pas d'elles-mêmes au bout de quelques années de cohabitation. C'est en général ceux qui les ont exigées qui s'en lassent les premiers. D'ailleurs une telle promesse n'engage pas d'une manière absolue. Mille circonstances imprévues, indépendantes de la volonté des deux parties, la rendent nulle et impraticable. Et puis, les deux propriétés sont assez voisines pour que votre domicile doive être considéré plutôt comme doublé que comme déplacé. Vous n'accepterez la condition que dans le cas de séjour en France, et de cette manière votre dignité et votre liberté me paraissent sauvegardées convenablement.

Ma mère désirait évidemment ce mariage. Stoïque pour elle-même et comme détachée de sa propre vie, elle était positive quand il s'agissait de la mienne.

Je m'endormis résigné à mon bonheur. Il me semblait ne voir en miss Love qu'une figure de *keepsake;* mais, chose étrange, je rêvai toute la nuit que j'en étais amoureux fou. Elle m'apparut élégante et hardie en amazone sur son poney à l'œil sauvage, gracieuse et séduisante dans sa robe blanche flottante. Je ne la connaissais pas mieux dans mon rêve d'amour que dans la réalité, je la connaissais même moins bien, car j'oubliais l'expression un peu rigide de sa physionomie; je ne voyais plus que la beauté qui bouleverse les sens et qui énerve la réflexion. Je la possédais, j'étais ivre. Je me croyais heureux.

Je m'éveillai si ému que la journée me parut mortellement longue. Celle qui suivit fut un véritable supplice, et, pendant que ma mère me parlait des améliorations que la dot de ma femme me permettrait de faire à notre manoir et à notre propriété, je n'entendais pas, je ne voyais rien autour de moi; j'avais des tressaillemens étranges, une impatience fiévreuse de revoir la jeune magicienne devant laquelle j'étais resté froid, mais dont le souvenir s'était attaché à moi comme un enchantement et comme un délire.

Le troisième jour enfin, me croyant maître de moi-même, et ma mère m'assurant que l'intervalle entre mes deux visites était convenable, je partis pour Bellevue de très-bonne heure. Je m'arrêtai à Brioude pour déjeuner avec M. Louandre. Je lui rendis compte du jugement de ma mère, je me montrai docile à ses avis, et ne fis qu'une réserve, une réserve hypocrite : ce fut de prétendre que pour être tout à fait décidé, il me fallait revoir la jeune personne, et je lui promis de revenir le soir même lui donner mon ultimatum.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

LÉGENDE DES SIÈCLES

DE M. VICTOR HUGO[1]

Je crois qu'à toute époque et en tout pays les écrivains ont pu se diviser en deux catégories : ceux qui excitaient irrésistiblement la curiosité publique et ceux qui se contentaient de se recommander à l'attention de leurs contemporains. Il y a les écrivains qu'on lit à ses heures, les œuvres nouvelles dont on dit : Je les lirai, mon travail fini, lorsque mes affaires me laisseront un peu de répit. Il y a les écrivains qu'on veut lire dès qu'ils s'annoncent, les livres dont on veut dévorer les pages encore humides, pour lesquels on oublie ses affaires, son travail commencé et jusqu'à ses chagrins. Comptez combien ils sont rares ceux qui ont conquis ce glorieux et enviable privilége! Il y a sans doute dans la possession de ce privilége, M. Victor Hugo doit le savoir mieux que personne, une compensation plus que suffisante pour tous les orages dont on peut être assailli, pour toutes les haines qu'on peut exciter, pour tous les dangers qu'on doit affronter. C'est sans doute une grande volupté pour un écrivain que de pouvoir se dire : Demain ceux qui m'ont aimé m'aimeront encore, ceux qui m'ont haï sentiront se réveiller leur haine, et les indifférens eux-mêmes, ceux qui ne m'aiment ni ne me haïssent, s'arrêteront avec curiosité pour dire : Voyons donc où il en est! Demain, sur toutes ces lèvres que je n'aperçois pas, il y aura bien des sourires d'approbation et bien des grimaces de

(1) 2 vol., Michel Lévy, 1859.

colère, bien des encouragemens silencieux et bien des insultes ténébreuses. Grince des dents, envie; siffle, malice; rugis, méchanceté, et toi, sympathie charmante, fais briller dans les yeux amis les rayons de ton adorable lumière! — M. Victor Hugo est un de ces heureux privilégiés, et peut-être le premier de tous à notre époque. Respecté par les uns comme un maître, aimé par tous ceux qui sont sensibles aux grandes émotions et reconnaissans aux poètes qui les leur ont fait ressentir, redouté par ses rivaux, il n'est indifférent à personne. Il excite également la curiosité de ses amis et de ses ennemis. Son nom éveille des sentimens très contraires, mais où la tiédeur n'entre pour rien. Il s'est plaint mainte fois avec amertume et colère des railleries et des injures de ses adversaires; en vérité il avait tort. S'il est vrai par hasard, comme le disent les modernes hégéliens, et comme M. Hugo semble le penser lui-même (1), que le mal n'est qu'une forme inférieure du bien, il est encore bien plus vrai que la raillerie et l'injure sont des formes inférieures de l'admiration. Il n'est pas donné à tout le monde de soulever l'injure et la colère : c'est Ulysse qu'injuriait Thersite, lorsqu'il fut frappé par le héros de son sceptre d'or; c'est derrière le char des triomphateurs romains que marchait la foule des railleurs, jaloux de se venger de leur obscurité; quant à la calomnie, on ne l'emploie que contre ceux sur lesquels la médisance ne pourrait pas mordre. Les attaques et les haines sont des preuves de notre supériorité données par nos ennemis eux-mêmes, et dans la conscience de notre supériorité, quand on l'a aussi fortement que M. Hugo, il y a de quoi consoler des ennuis de l'exil volontaire, de la solitude et de l'espérance trompée. Salut donc au grand magicien qui vient nous donner encore une fois la preuve de sa puissance d'incantation et des ressources inépuisables de sa science merveilleuse!

Indépendamment des passions politiques et littéraires qui sont attachées désormais au nom de l'auteur, les deux volumes de poèmes qu'il vient de publier ont en eux de quoi éveiller puissamment la curiosité de tous les lecteurs sympathiques, hostiles ou indifférens. Les ennemis y chercheront sans les rencontrer les marques de l'âge qui s'avance, les ravages exercés sur l'imagination par la solitude et le chagrin. Vaine espérance! ce rare talent, qui dans les jours de la prospérité avait été assez vigoureux pour ne pas succomber sous ces ivresses du succès qui lui étaient si chères, a su résister aux plus furieuses tempêtes de l'adversité. Le malheur a été pour lui à la

(1) Voyez dans la préface de *la Légende des Siècles* les quelques lignes qu'il a consacrées à un poème annoncé : *la Fin de Satan*.

fois comme une consécration suprême et comme un baptême nouveau; il a couronné son passé glorieux et il lui a ouvert les champs de l'avenir. Le poète marche vers cet avenir avec une résolution, une persévérance et une hardiesse dignes des sentimens qu'il avait si fièrement exprimés dans la pièce mâle et hautaine intitulée *Ibo*. Loin de trahir aucun affaissement, son imagination semble étaler au contraire avec complaisance un surcroît inattendu de force et de richesse. La solitude, au lieu de le rendre plus timide, a doublé son audace et sa témérité naturelles. Au milieu du tumultueux Paris, la ville aux mille persiflages, M. Hugo, qui n'est pourtant pas craintif et nerveux par nature, semblait quelquefois hésiter : il demandait grâce pour ses hardiesses et consentait à les expliquer; mais dans la solitude de Jersey et de Guernesey, il s'est senti délivré de ce demi-asservissement auquel est condamné tout écrivain. Les échos n'ont plus apporté à ses oreilles les commentaires malveillans ou flatteurs qui se faisaient autour de ses œuvres, et il a dit adieu à ces plaidoiries ingénieuses par lesquelles autrefois il défendait sa cause devant le public, car je ne puis donner le nom de plaidoirie aux quelques pages rapides et un peu froides qui servent de préface à *la Légende des Siècles*. En même temps qu'il ne met plus aucun frein à son imagination et qu'il lui permet toutes les tentatives audacieuses, il ne fait plus aucune avance à l'opinion de ce public dont il est séparé par l'éloignement. Il a raison : quand on est écouté avec complaisance, il faut consentir à se laisser discuter de bonne grâce. Quiconque ose beaucoup doit beaucoup permettre aux autres, et tout homme portant un nom devrait suivre l'exemple de ces héros antiques qui, avant de partir pour le combat, après avoir imploré les dieux propices, sacrifiaient aux dieux infernaux. Dans les combats de la pensée, les dieux infernaux, ce sont l'envie, l'intrigue et la calomnie, et il est bon de leur faire une part. Il faut bien que tout le monde vive.

La vraie préface de *la Légende des Siècles*, c'est le quatrain que le poète adresse à la France :

> Livre, qu'un vent t'emporte
> En France où je suis né!
> L'arbre déraciné
> Donne sa feuille morte.

Le quatrain est touchant, mais en vérité il n'est pas exact. Non, l'arbre n'est pas déraciné, il est plus vigoureux qu'il n'a jamais été; non, la feuille qu'il nous envoie n'est point morte, elle est très verte au contraire, et donne la meilleure opinion de la séve qui l'a nourrie. Nous avons dit que les lecteurs ennemis de M. Hugo étaient con-

damnés à ne pas trouver dans son livre ce qu'ils y chercheraient avec empressement. Quant aux lecteurs amis, et nous sommes du nombre, ils seront heureux d'y trouver tout ce qu'ils n'y cherchaient pas, tout ce qu'ils ne s'attendaient pas à y rencontrer : et d'abord l'abondance, et, si nous pouvons parler ainsi, la prodigalité des richesses. Nous n'oserions pas dire que les poèmes nouveaux contiennent de plus belles choses que les recueils précédens de l'auteur, mais nous dirons hardiment qu'ils en contiennent d'aussi belles et en plus grande abondance. Prenez par exemple *les Rayons et les Ombres*, retranchez-en les deux pièces intitulées *Oceano Nox* et *la Tristesse d'Olympio*, et le volume se trouvera fort appauvri. Retranchez des *Voix intérieures* les deux pièces : *la Cloche* et *A Olympio*, et le recueil n'ajoutera rien, ou à peu près, à la gloire du poète. Au contraire, dans *la Légende des Siècles*, les pièces qu'on voudrait ne pas rencontrer sont en très petit nombre, et les bizarreries choquantes, les audaces maladroites, les aspirations pénibles, sont mises dans l'ombre et comme effacées par la splendeur des poèmes qui les suivent et qui les précèdent. Des pages comme celles d'*Aymerillot*, du *Mariage de Roland*, du *Petit roi de Galice*, font aisément pardonner quelques conceptions nuageuses ou lourdes, quelques tentatives élevées et nobles sans doute, mais restées stériles. En second lieu, la variété de tons qui règne dans ces deux volumes est extrême, et va de l'essor de la poésie lyrique à l'accent majestueusement familier de la poésie épique. Quelques-uns de ces poèmes méritent réellement le nom de petites épopées que leur a donné M. Hugo. Dans ces poèmes, l'auteur n'apparaît jamais, et raconte comme un historien ou même un simple chroniqueur, avec un désintéressement et un oubli de lui-même qui semblent n'avoir rien coûté à sa personnalité puissante, si prompte à se montrer derrière les héros qu'elle met en scène. D'autres fois, comme dans *le Régiment du baron Madruce*, le sujet choisi par lui n'est qu'un prétexte pour donner cours aux sentimens dont son âme est pleine, à ses colères et à ses anathèmes. Puis le poète sort de la poésie lyrique et de l'épopée, côtoie le drame et lui emprunte son langage, ou bien invente un genre poétique nouveau, un genre inconnu des anciennes poétiques, difficile à classer, et que, faute d'un autre nom, j'appellerai la nouvelle rimée, le roman en vers : *Eviradnus* et *Ratbert*. Enfin, dans son nouveau recueil, M. Hugo a révélé un style nouveau. Vous connaissez son style dans la poésie lyrique, riche, coloré, pittoresque, abondant en images, et vous connaissez aussi son style dramatique, entrecoupé comme un sanglot, heurté, éloquent, plein d'interjections passionnées, espèces d'onomatopées ambitieuses d'imiter les cris physiques de la chair et les sentimens ora-

geux de l'âme? Eh bien! il a mélangé ces deux styles, et de ce mélange est sorti le style de *la Légende des Siècles*, plus sobre et moins tourmenté que celui de ses drames, plus familier que celui de sa poésie lyrique. Dans les parties faibles des deux nouveaux volumes, ce mélange est parfois choquant, mais dans les parties excellentes il procure au lecteur un plaisir double en quelque sorte, celui que donne la poésie lyrique et celui que donne la poésie dramatique.

Voilà ce que disent les lecteurs amis. Voyons un peu ce que disent les lecteurs indifférens : il est bon de prendre tous les avis. Les indifférens sont généralement un peu enclins à la malveillance, parce qu'ils se piquent d'impartialité; c'est donc sous toute réserve, et en leur en laissant l'entière responsabilité, que nous reproduisons leurs critiques. Ils accordent volontiers que le grand artiste n'a rien perdu de sa force, et même que cette force s'est accrue avec l'âge; mais, disent-ils, le poète a payé cet accroissement de force par la perte de tout ce qu'il eut jadis de grâce et du peu qu'il eut jamais de finesse. Il est arrivé à ce rare talent ce qui arrive aux arbres athlétiques; l'écorce est devenue trop épaisse, les subtils canaux intérieurs qui laissaient circuler librement la séve se sont desséchés, les rameaux se sont tordus; à la naissance des branches, des nœuds énormes se sont formés, et des rugosités excentriques s'étalent sur le tronc. La force, toujours la force! L'esprit se fatigue, au bout de peu d'instans, à soulever ces alexandrins robustes chargés d'épithètes pesantes. Chacun de ces vers est semblable à un bloc de pierre, à un quartier de roc énorme. Le poète tente de plus grandes choses que celles qu'il a jamais tentées, et il réussit; mais l'agilité n'est plus la même qu'autrefois, et on entend sur le sol le retentissement sourd du pas vigoureux de l'athlète. M. Hugo est un maître consommé dans l'art des sonorités rhythmiques; eh bien! cette fois la musique fait presque défaut, car cet excès de force, qui ne pouvait s'exprimer pleinement que par l'alexandrin, a poussé le poète, non moins que le choix de ses sujets, à employer de préférence à toute autre cette forme du vers français, si grandiose, mais si monotone et si aisément fatigante. Le style est bien toujours ce style pittoresque et coloré que nous connaissons; seulement les images ne brillent et ne chatoient plus comme autrefois, elles ont acquis un éclat mat qui absorbe et ne renvoie pas la lumière. La manière du poète, comme on dit en langage de peintre, tourne au noir à certains endroits. Les ombres et la lumière ne sont plus distribuées aussi habilement qu'autrefois; la lumière ne se contente plus de rayonner, elle devient aveuglante, les ombres s'épaississent et tournent facilement aux ténèbres. Voilà ce que disent quelques-uns des indifférens qu'il m'a été donné d'entendre.

Je ne prête pas l'oreille à leurs discours, et de toutes leurs paroles je n'ai retenu qu'un seul mot, qui m'a porté à réfléchir : c'est le mot *effort*. Il y a de l'effort, cela est vrai, dans les derniers poèmes de M. Victor Hugo. Jamais mieux qu'après avoir lu *la Légende des Siècles* je ne me suis rendu compte des élémens qui composent la nature de ce singulier talent. C'est un talent composé d'imagination et de volonté, deux facultés très différentes, et qui d'ordinaire ne se corrigent pas l'une par l'autre. Il en est pourtant ainsi chez M. Hugo; c'est à la volonté qu'il a recours pour combler les lacunes de l'imagination. Expliquer ce phénomène est vraiment fort difficile; deux mots seulement. Chez M. Hugo, les pensées prennent la forme d'images, et restent obscures et vagues tant qu'elles n'ont pas pris cette forme. Or chacun a pu remarquer que, contrairement aux idées, les images ne s'engendrent pas les unes les autres; elles se succèdent, et se succèdent dans un ordre fantasque, capricieux, illogique. Une image surgit du point obscur sur lequel le poète a fixé son regard, et se dresse rayonnante; puis une seconde apparaît, qui n'a qu'un rapport lointain avec la première, puis une troisième, qui cette fois n'a aucun rapport avec les deux autres. Cependant ces trois images si différentes sont toutes trois nées également de la même pensée, ou, pour nous exprimer plus brutalement, de la même obsession cérébrale. Comment s'y prendre pour rapprocher et combler les espaces qui les séparent? M. Hugo fait appel à la volonté : avec une résolution énergique, qui quelquefois se change en entêtement vraiment héroïque, il les tourmente, il les torture, il les lie entre elles par des câbles, des chaînes de fer, qui, dans le langage du métier, s'appellent chevilles et parenthèses, et les entraîne dans des filets épais, qui, toujours dans le même langage, portent le nom de tirades. De là ces efforts pénibles, ces pensées qui se raidissent et se cabrent, ces métaphores violentes et inattendues qui ne sont là que pour combler un vide et permettre à l'auteur d'atteindre l'image lointaine, ces chevilles extraordinaires qui ne craignent pas de dégénérer en tirades. Tous ces moyens artificiels sont dus aux efforts désespérés d'une des volontés les plus indomptables qui se soient jamais rencontrées dans le monde poétique. Schlegel disait admirablement des drames de Ben Jonson que c'étaient de magnifiques édifices qui conservaient encore sur leur façade les échafaudages qui avaient servi à les construire. Nous dirions volontiers des poèmes de M. Hugo qu'ils sont semblables à ces admirables vitraux des cathédrales coupés en tout sens et rejoints les uns aux autres par de lourds filets de plomb. Ce bizarre phénomène d'une ardente imagination protégée par une volonté puissante n'est pas sans précédent; il se rencontre toutes les fois que

l'imagination est plus forte qu'agile. Le plus grand artiste anglais contemporain, Thomas Carlyle, présente sous ce rapport certaines ressemblances avec M. Victor Hugo.

Cette volonté opiniâtre joue un grand rôle dans le travail de M. Hugo, car c'est elle qui lui fournit les procédés dont il se sert, les outils qu'il emploie, les cires et les cimens dont il fait usage pour rapprocher les diverses parties de son œuvre, masquer les défauts, dissimuler les trous et les fêlures. Cependant elle n'est malgré tout chez lui qu'une faculté secondaire; elle est l'ouvrier et non l'artiste, le maçon et non l'architecte, comme dirait M. Hugo lui-même dans ce style antithétique qui lui plaît tant. Sa grande faculté, c'est l'imagination. Quels sont les caractères de cette imagination, la plus surprenante qui se soit rencontrée dans la littérature française, si surprenante qu'elle est encore aujourd'hui une énigme pour beaucoup de Français, un scandale pour beaucoup d'autres? En vérité la muse de M. Hugo n'est point difficile à définir et à décrire, car elle s'explique d'elle-même, naïvement, brutalement, sans avoir recours à aucune ruse. Elle ne dissimule rien; elle apparaît devant nous telle qu'elle est, altière, vigoureuse, provocante, confiante dans sa force, qu'elle est avant tout désireuse de montrer. Elle ne connaît point l'art subtil de capter les esprits ni de séduire les cœurs, elle n'a point de secrets mélodieux à vous chuchoter à l'oreille; ses paroles sont des oracles retentissans comme des éclats de tonnerre. Elle semble ignorer la finesse, la tendresse et la discrétion, quoiqu'on l'ait entendue autrefois soupirer comme jadis Polyphême pour Galatée, et alors ses chants avaient été si sonores et si tendres que les oiseaux des bois auraient pu s'arrêter pour les entendre. Les parfums abondent sous ses pas, mais c'est que ses pieds puissans écrasent devant elle et sans qu'elle y prenne garde les œillets et les roses. Elle a des ailes, mais ce sont les ailes de l'aigle et du condor, capables d'un essor prodigieux qui l'emportera par-delà les nuées dans les régions des solitudes effrayantes ou dans le voisinage du soleil, incapables d'un vol modéré qui la soutienne dans ces régions heureuses d'où l'on entend, adoucis par la distance, les bruits aimables de la vie. Elle aime la violence et se complaît dans la colère. Ses armes ne sont pas ces flèches aux pointes d'or dont le divin Phébus perça les pythons de l'abîme, ni ce stylet souple et fin dont Apollon berger écorcha jadis l'envieux Marsyas; non, ses armes sont la hache et la massue du guerrier barbare, les larges flèches du soldat parthe qui clouaient en terre l'ennemi comme des pieux. Tous les spectacles effrayans et sublimes sont ceux qu'elle préfère : la guerre, l'orage, la mort, les civilisations primitives avec leurs babels et leurs orgies retentis-

santes, la nature primitive avec ses monstres et ses fougères hautes comme des forêts. Telle est la muse de M. Hugo. Est-il bien possible qu'elle soit née en France? S'il était permis d'ajouter foi aux doctrines de la métempsycose, je serais porté à croire que si cette muse a consenti à naître et à vivre en France, c'est qu'elle se souvenait sans doute d'avoir jadis vécu dans la Gaule primitive, d'avoir erré sous les chênes druidiques, et d'avoir pris part avec les guerriers chevelus à quelque expédition au-delà de la Meuse ou du Rhin. Elle rappelle le géant qu'elle-même a chanté jadis :

> O guerrier, je suis né dans le pays des Gaules;
> Mes aïeux traversaient le Rhin comme un ruisseau,
> Ma mère me baigna dans la neige des pôles...

Si ce portrait est fidèle, il est facile de distinguer quels sont les caractères de l'imagination de M. Hugo. Elle est puissante autant qu'étroite, et vigoureuse autant que restreinte. Ce qu'elle voit, elle le voit admirablement, mais elle ne voit que certaines choses. L'œil de M. Hugo semble posséder quelques priviléges fort singuliers. Ainsi, quand il lui plaît de se diriger sur un objet quelconque, cet objet apparaît aussitôt avec une netteté, un relief et un éclat extraordinaires; mais tout devient noir autour de ce point lumineux, et il ne brille qu'au détriment de ce qui l'environne. Ainsi encore M. Hugo ne sait pas distinguer les choses qui sont à une distance modérée, mais il embrasse sans effort et sans fatigue l'horizon le plus large et le plus lointain. Enfin, — et c'est là le plus singulier de ses priviléges, — cet œil possède une faculté de grossissement extraordinaire, comme s'il avait besoin d'exagérer les objets pour les mieux voir; un atome devient gros comme une mouche, une mouche acquiert le volume d'un cerf-volant. Nous nous expliquons parfaitement la prédilection de M. Hugo pour l'immense et le grandiose. Il n'y a pas d'inconvénient à exagérer de quelques toises la hauteur des pyramides ou la profondeur d'un précipice, mais il y a inconvénient à exagérer la grosseur d'un ciron ou d'une fourmi. Le monde microscopique, la réalité humble et modeste, les paysages modérés, ne sont point faits pour M. Hugo. En revanche, comme il est maître de tout ce qui est colossal, accablant, grandiose! Comme il sait imiter les plaintes de l'océan sous la tempête qui le tourmente! Comme il sait faire luire à nos yeux l'incendie des villes et faire entendre à nos oreilles le fracas des mêlées sanglantes et le piétinement des chevaux de guerre! Donnez-lui à peindre une ruine féodale, et il vous en fera sentir toute l'horreur imposante; un palais de Babylone, et il vous écrasera sous ses splendeurs massives. Il connaît les secrets des sphinx et des idoles monstrueuses, les pay-

sages des déserts brûlans de l'Afrique et l'horreur des campagnes hyperboréennes. Voilà les tableaux qui lui plaisent, les domaines dont il est roi souverain, et qu'il n'a pas à craindre de se voir disputer. Ailleurs il a des rivaux, parfois des supérieurs; ici, dans cette région où le fantastique se mêle au surhumain, il n'a pas d'égal. Je me hâte d'ajouter que ces observations s'appliquent surtout à *la Légende des Siècles*, et qu'elles manqueraient de justesse, si elles étaient appliquées d'une manière absolue aux œuvres précédentes de M. Victor Hugo. Plus d'une fois il a su peindre avec finesse des paysages modestes et des sentimens où la grâce s'unissait à la tendresse; mais c'était dans d'autres temps, dans ces temps heureux où la grâce aime à disputer l'empire à la force. L'âge est venu, il a fait saillir la force au détriment de la grâce, il a presque effacé tout ce que le poète eut de finesse et de douceur. Maintenant le poète aime mieux protester que supplier, maudire que s'attendrir, et il pourrait répondre comme son géant à ceux qui lui rappelleraient certains chants de sa jeunesse :

> Ces plaisirs enfantins pour moi n'ont plus de charmes,
> J'aime aujourd'hui la guerre et son mâle appareil...

Cet amour du colossal, du grandiose, du bizarre, cette tendance à l'exagération, m'ont souvent fait réfléchir. M. Victor Hugo est un très grand poète, c'est un fait incontestable; cependant j'observe que les grands poètes, dans leurs audaces les plus téméraires, n'ont jamais eu de goût pour la force, n'ont jamais eu recours à l'exagération pour produire leurs grands effets poétiques. Leur imagination est une fée qui se meut avec aisance dans ces régions surnaturelles où elle nous entraîne, et qui nous en raconte familièrement les mystères. Elle trouve dans le monde idéal sa vraie patrie, elle connaît intimement les diverses familles qui l'habitent; les sylphes sont ses frères, les ondines sont ses sœurs. Partout où il lui plaît de voyager, elle est la bienvenue; elle n'a nul besoin de forcer des portes ou d'escalader des nuées pour pénétrer dans les demeures mystérieuses. Au contraire, l'imagination de M. Hugo semble éprouver partout de la résistance; dès qu'elle se présente, les génies poussent les verrous d'or de leur porte, les ondins ferment l'entrée de leurs grottes au moyen d'une barricade d'épais corail, et lorsqu'elle demande sa route aux lutins, les espiègles s'amusent à l'égarer. Elle triomphe cependant de ces résistances et de ces espièglerie, mais c'est à grand renfort de formules magiques et de *sésame, ouvre-toi!* A quoi peut tenir cette résistance qui semble parfois du mauvais vouloir? Le mystère s'expliquerait cependant, s'il était vrai que l'imagination de M. Hugo

n'est pas une fée, mais une magicienne. Oui, M. Hugo est un magicien; il ne vit pas fraternellement avec les esprits, il les évoque au moyen de formules savantes et toutes-puissantes. C'est en vain qu'ils voudraient résister, le magicien est leur maître et leur tyran; il faut obéir, sinon il les torturera, il les retiendra captifs, et même au besoin il les condamnera à une prison perpétuelle, les mettra en bouteille, comme il arriva jadis au pauvre Asmodée. Les esprits redoutent le maître, et savent qu'ils doivent tout attendre de cette volonté superbe; ils arrivent donc tremblans devant lui, livrent leurs secrets, accomplissent leur tâche, et s'en retournent épouvantés, avec de grands battemens d'ailes, comme pour fuir au plus vite ce laboratoire d'où partent les invincibles incantations. Maintenant vous expliquez-vous le rôle que joue la volonté dans les œuvres de M. Victor Hugo, les résistances invisibles contre lesquelles il semble lutter, cette exagération de la force qu'il ne daigne pas dissimuler? Tout cela tient à son caractère de magicien.

C'est dans cette science de magicien que réside le secret de la toute-puissance de M. Hugo. Ne lui demandez donc plus pourquoi dans ses œuvres les ténèbres sont si noires et les clartés si éblouissantes; l'arrivée des esprits est toujours précédée d'épaisses ténèbres, et ils opèrent leurs apparitions au milieu d'une lumière qui éclipse l'éclat du jour. Ne lui demandez plus pourquoi son imagination manque de sérénité; le nécromancien qui évoque les ombres et fouille les secrets de la mort a bien le droit d'être sombre. Ne lui demandez pas pourquoi il semble courroucé; il vient de combattre et de châtier les esprits rebelles. S'il vous a paru parfois, à vous ses contemporains, altier et hautain, c'est qu'il avait quelque raison de l'être, ayant brisé les résistances de ces génies qui servirent complaisamment jadis le divin Arioste et le divin Shakspeare. Il peut dire avec fierté, à la manière d'un conquérant et d'un prince: Ils me résistaient, j'en ai fait mes esclaves.

J'essaie de me placer à divers points de vue pour surprendre la nature de ce remarquable talent, comme un amateur curieux tournant autour d'une statue colossale et l'examinant sous toutes ses faces; partout je rencontre les mêmes caractères, la force, la puissance, la volonté. Changeons encore une fois de point de vue. M. Victor Hugo, ai-je dit, est un magicien; mais il n'est pas seulement magicien par la science, il l'est par la nature. Il est né magicien, et l'étude n'a fait que développer en lui les facultés qu'il avait reçues de la nature. Son imagination est naturellement fantastique, c'est-à-dire prompte à être effrayée, éblouie et charmée. Prompte aussi à tyranniser les sens et la raison, le rêve qu'elle conçoit, elle le rejette avec force en dehors d'elle sous forme d'apparition

et de vision. Pour employer le langage bizarre, mais expressif, des Allemands, elle *objective* ses propres chimères. Quelques critiques ont prétendu que nul poète n'avait su étreindre la réalité comme M. Victor Hugo; en cela, ils ont été abusés par la précision du poète et par la violence pour ainsi dire physique que ses créations exercent sur nous. Je crois que ce jugement est une erreur, et que M. Victor Hugo est bien plus un poète *subjectif* qu'on ne le pense généralement; seulement, au lieu de prendre, comme les poètes *subjectifs*, ses inspirations dans l'âme et dans la conscience, qui ne contiennent que des impressions morales et insubstantielles, lui, il les prend exclusivement dans l'imagination, faculté matérielle, réceptacle de toutes les impressions physiques que la réalité a faites sur les sens, où les images les plus diverses, associées pêle-mêle, forment par leur accouplement forcé les combinaisons les plus bizarres. Les créations de M. Victor Hugo sont donc avant tout des images subjectives rejetées en dehors de lui-même par la force de fermentation d'une imagination prodigieuse : ce sont essentiellement des apparitions; mais, me direz-vous, ces apparitions sont décrites avec une précision étonnante! Ignorez-vous que rien n'est plus précis que les figures des hallucinations? Et puis considérez quelles sont les émotions que vous éprouvez devant ces figures! Rien n'est vif comme les plaisirs, rien n'est poignant comme les chagrins du rêve. Les émotions que nous font ressentir les créations de M. Hugo sont des émotions d'angoisse extrême, qui, par leur pénétrante vivacité, dépassent de beaucoup les émotions de la réalité.

J'arrête ici ces remarques, mon intention n'étant point de donner une description complète du génie poétique de M. Victor Hugo, mais seulement d'indiquer, parmi les facultés de ce vigoureux esprit, celles qui ont surtout coopéré à la création de l'œuvre nouvelle intitulée : *la Légende des Siècles*. J'avertis donc le lecteur qu'en ouvrant ce livre il doit effacer de sa mémoire quelques-uns de ces souvenirs que lui avaient laissés les œuvres précédentes de l'auteur. Les caractères de l'œuvre nouvelle sont avant tout la force, l'audace, une violence continue et latente; les sentimens qui la remplissent sont un âpre amour de la justice et du courage, une haine implacable mêlée de frayeur contre le mal et les méchans. Ni douceur, ni tendresse; l'auteur a dédaigné de charmer. Il n'y a pas dans le livre une seule légende d'amour. Peu ou point de mélodie : deux fois seulement l'auteur s'est souvenu qu'il avait, dans l'art des guitares et des romances, obtenu jadis les plus brillans succès; mais si la mélodie fait défaut, en revanche l'harmonie est admirable. Après une ouverture à grand orchestre, brillante, mais parfois confuse comme les voix de la nature qu'elle essaie d'imiter,

intitulée *le Sacre de la Femme*, le lugubre concert commence par une symphonie sur Caïn le fratricide. Le poète a fait résonner les cordes les plus tragiques de l'âme humaine; massacres et meurtres, mêlées sanglantes, villes incendiées et prises d'assaut, usurpateurs sans scrupules, justiciers implacables, traîtres et tyrans, tels sont les scènes et les héros qu'il lui a plu de chanter. Ce serait en vérité une lecture accablante et pénible si parfois un accent de la trompette héroïque ne venait pas réveiller l'âme et lui crier : « Debout, et ne désespère jamais! » Enfin ce concert plein de terreurs, qui s'était ouvert dans l'Éden, se termine par un *finale* des trompettes divines en plein infini. Ainsi, vous le voyez, dans ces nouveaux poèmes, tout est grand ou aspire à être grand; le poète s'est courageusement efforcé de mettre sa voix en harmonie avec les sujets qu'il voulait chanter, et il a réussi, je vous l'assure. Cette voix sonore et mâle pourrait lutter et a lutté victorieusement avec le cor de Roland; elle domine les rugissemens des lions de Daniel, le fracas des armures de fer des chevaliers errans, les tumultes confus des foules, et le bruit sourd que font les régimens en marche. Si parfois elle a échoué, songez que la voix la plus ample se perdrait facilement *en pleine mer, en plein ciel*, et dans le vide de l'infini.

L'auteur nous avertit que ces nouveaux poèmes ne sont que des fragmens d'une œuvre gigantesque, qui doit former une longue et complète galerie de la médaille humaine. Nous ne discuterons pas une pensée que nous ne connaissons pas, et nous jugerons ces fragmens comme des œuvres complètes par elles-mêmes et qui peuvent se passer de l'introduction et de l'épilogue poétiques que nous promet M. Hugo. L'auteur, dans sa préface, a cru devoir faire remarquer que ces fragmens, quoique isolés les uns des autres en apparence, ont cependant leur unité; il ne croyait peut-être pas si bien dire. Oui, ce livre a son unité, une unité à laquelle le poète n'a pas songé. Une même préoccupation domine sa pensée dans ces divers voyages qu'il accomplit à travers la légende et l'histoire; un même souci le suit partout où il s'arrête, en Judée et en Arabie, en Espagne et en Turquie, en Allemagne et en Italie; un même sentiment relie tous ces poèmes et les a marqués de son empreinte. Ce livre est une médaille à double face, où le poète a gravé en traits ineffaçables deux types humains éternels. Sur l'un des revers de la médaille apparaît l'effigie du méchant, sur l'autre l'effigie du justicier. De ces deux effigies néanmoins, la plus remarquable est peut-être celle du méchant; on voit que le poète l'a gravée avec une haine amoureuse et une colère complaisante. Le méchant joue donc le premier rôle dans *la Légende des Siècles*. En vain vous changez d'époque, de civilisation, de climat; vous la rencontrez partout et toujours, cette

bête fauve à face humaine, sifflant, rampant, hurlant, mentant, les mâchoires ensanglantées, des lambeaux de chair aux griffes. Voici Caïn le premier assassin, et Kanut le roi parricide, et les oncles usurpateurs du petit roi de Galice, et les deux meurtriers par préméditation de la petite Lusace, le grand Josse et le petit Zéno, et Ratbert l'empereur apocryphe, et les despotes d'Orient Mourad et Zim-Zizimi. La forme sous laquelle M. Hugo a de préférence présenté le méchant, c'est le vieux type historique si connu, objet de dédain pour l'homme libre de l'antiquité, mais dont le monde cessa de rire à partir de la décadence romaine, le tyran. Le tyran est le personnage principal, je dirais presque obligé dans les poèmes de M. Hugo, comme le traître dans les mélodrames. Il y en a de toutes les formes et de tous les calibres : le tyran par ennui, Zim-Zizimi, — le tyran par violence, sultan Mourad, — le tyran par avarice, Ratbert, — le tyran par convoitise, Sigismond et Ladislas dans *Eviradnus*. L'imagination sombre et violente de M. Hugo s'est faite encore plus violente et plus sombre pour peindre ce personnage, et, non content des couleurs que lui présentait son imagination, il a tiré des charniers de l'histoire tout ce qu'ils contenaient de charognes infectes, de suppliciés en putréfaction, de chaînes rouillées. Parmi les écrivains et les poètes à *tendances républicaines*, je n'en connais aucun, depuis Godwin et Shelley, qui se soit élevé contre la tyrannie avec une telle violence, et qui ait peint le tyran sous de plus sombres couleurs. Et encore est-il juste de dire que M. Hugo dépasse de beaucoup et Godwin et Shelley. Chez ces derniers, le *tyran* est une sorte de type de convention, un lieu-commun littéraire, qu'ils emploient pour protester indistinctement contre toutes les injustices. Ils ne sortent pas de la déclamation éloquente et poétique, tandis que M. Hugo donne à ses colères la précision d'un récit historique.

Parmi ces peintures du méchant si nombreuses et si variées, j'en choisirai quatre : Caïn le fratricide, Kanut le parricide, Zim-Zizimi et sultan Mourad, les despotes d'Orient. Caïn est un poème très saisissant. Le fratricide fuit devant Jéhovah, mais partout en face de lui il aperçoit un œil énorme qui le regarde fixement. Cette première apparition de la conscience a été peinte par M. Hugo avec la force qu'on lui connaît, et le poème serait irréprochable, si la terreur morale n'y tournait un peu trop à la fantasmagorie. Chez M. Hugo, les faits de conscience, quels qu'ils soient, prennent rapidement une tournure fantastique; ici toutefois la faute est légère, et on conçoit aisément que l'apparition de la conscience chez un être charnel, à peine sorti du limon de la terre, se soit produite sous la forme quasi matérielle de l'hallucination. L'incertitude et

l'ignorance des enfans de Caïn, chez lesquels la réflexion ne s'est pas encore développée, ont été habilement saisies. Naïfs sauvages, ils contemplent, sans pouvoir les comprendre, les terreurs de leur père, ils essaient de combattre un fait moral par des moyens matériels. Ils étendent des toiles, construisent des tours, élèvent des murs d'airain : moyens impuissans, leur père voit toujours cet œil qui le contemple. Bientôt la fureur naît de l'obsession importune de cet ennemi qu'ils ne peuvent saisir, et alors, unissant l'impiété à la crédulité, la bêtise à la cruauté, ils lancent des flèches contre les étoiles et crèvent les yeux aux passans. Ce fait mémorable, la première apparition de la conscience, a été raconté par M. Hugo en quelques vers avec une sobriété, une force dignes des récits bibliques.

Le défaut habituel à M. Hugo, la transformation rapide des faits moraux en terreurs fantasmagoriques, est beaucoup plus marquée dans la légende de Kanut *le Parricide;* mais cette fantasmagorie est vraiment saisissante, et laisse l'épouvante dans l'âme. Figurez-vous une scène de Dante au milieu de l'horreur d'une nuit hyperboréenne. Un jour, Kanut surprit son père Swéno endormi, il le tua, puis monta sur le trône. Kanut fut un grand roi, il régna avec justice et fermeté, rendit son peuple puissant, et lorsqu'il mourut, il avait oublié son crime. Peut-être aussi pensait-il que Dieu l'aurait oublié, et que ses grandes actions étaient une expiation suffisante; mais quand les prêtres eurent chanté les dernières prières et que l'évêque d'Aarhus eut prononcé le panégyrique obligé, le soir venu, voilà que le roi mort sort de sa tombe, traverse la ville, et se met en marche pour aller trouver Dieu. Ce pèlerinage funèbre dans la nuit donne le frisson. Si vous voulez savoir ce que c'est qu'un grand poète, lisez ce récit du voyage de Kanut à la recherche de Dieu. Certes la forme n'est point irréprochable, et les bizarreries abondent : *l'informe se mouvant dans le noir, l'ombre Hydre* dont les nuits sont les *vertèbres, l'immensité fantôme,* etc.; oui, mais le souffle du maître anime ces expressions monstrueuses et donne la vie à ces non-sens. On serait fort embarrassé peut-être de détacher un seul vers, mais l'ensemble compose un tableau qui épouvante. Toute l'horreur des solitudes neigeuses et des ténèbres du Nord est exprimée dans ce tableau. Cependant du fond de ces ténèbres une goutte de sang tombe sur le linceul de Kanut, puis une seconde, et les gouttes se succèdent sans relâche, teignant en rouge son manteau de fantôme. Kanut arrive enfin aux portes du ciel, il regarde son linceul et fuit avec épouvante. Depuis lors, il rôde sous le ciel et n'a pas encore osé paraître devant Dieu. Lisez ce poème : je vous le recommande précisément parce qu'il est loin d'être irréprochable;

si vous avez l'âme accessible aux impressions poétiques, il vous aidera à comprendre pourquoi M. Hugo est un grand poète.

Zim-Zizimi me rappelle, par sa pompe orientale et ses éloquentes apostrophes, quelques-unes des belles inspirations de Shelley. Comme Shelley, M. Hugo, dans ce poème, s'est plu à exagérer la puissance du tyran, afin de faire planer au-dessus de lui avec plus de solennité la toute-puissante tyrannie de la mort. Tous les hommes sont les sujets du tyran, mais lui-même est le sujet de la mort, et pendant que des milliers d'esclaves sont prosternés à ses pieds, la mort, elle, a posé le pied sur sa tête. Toutes les richesses de la terre l'environnent, et son faste est sans égal sous le soleil; mais la mort, irritée de tant d'insolence, va l'emporter dans son royaume, dont l'indigence est la suprême loi et la nudité le costume obligé. Zim-Zizimi a conquis la moitié de la terre, et tous les rois qui occupent les trônes d'Orient sont ses sujets et ses proches. Si vous voulez savoir quels états composent son royaume, M. Hugo vous le dira dans une de ces énumérations merveilleuses dont il a le secret, où un vers lui suffit pour peindre un continent, et une épithète pour rendre un paysage visible aux yeux.

Il a dompté Bagdad, Trébizonde et Mossul,
Que conquit le premier Duilius, ce consul
Qui marchait précédé de flûtes tibicines;
Il a soumis Gophna, les forêts abyssines,
L'Arabie, où l'aurore a d'immenses rougeurs,
Et l'Hedjaz, où le soir les tremblans voyageurs,
De la nuit autour d'eux sentant rôder les bêtes,
Allument de grands feux, tiennent leurs armes prêtes,
Et se brûlent un doigt pour ne pas s'endormir;
Mascate et son iman, la Mecque et son émir,
Le Liban, le Caucase et l'Atlas font partie
De l'ombre de son trône, ainsi que la Scythie,
Et l'eau de Nagaïn et le sable d'Ophir,
Et le Sahara fauve, où l'oiseau vert Asfir
Vient becqueter la mouche aux pieds des dromadaires;
Pareils à des vautours forcés de changer d'aires,
Devant lui, vingt sultans, reculant hérissés,
Se sont dans la fournaise africaine enfoncés;
Quand il étend son sceptre, il touche aux âpres zones
Où luit la nudité des fières amazones;
En Grèce, il fait lutter chrétiens contre chrétiens,
Les chiens contre les porcs, les porcs contre les chiens;
Tout le craint, et sa tête est de loin saluée
Par le lama debout dans la sainte nuée,
Et son nom fait pâlir parmi les Kassburdars
Le sophi devant qui flottent sept étendards...

Cependant Zim-Zizimi s'ennuie; Zim-Zizimi est un tyran splee-

nétique. Triste et morose, il vient de congédier ses courtisans et ses esclaves. Il est seul, il ouvre la bouche, et dans un bâillement s'adresse aux sphinx de marbre qui soutiennent son trône, et qui portent écrits sur leur front les noms des biens que recherchent les hommes : gloire, bonheur, santé, beauté, amour. « Désennuyez-moi, sphinx, parlez-moi de ces biens dont le nom est écrit sur vos fronts. Parlez, je le veux, car je suis le conquérant, le maître et le vainqueur.

> ... Je ne suis pas ce qu'on nomme un mortel.
> Quand le moment viendra que je quitte la terre,
> Étant le jour, j'irai rentrer dans la lumière;
> Dieu dira : « Du sultan je veux me rapprocher. »

Imprudent Zim-Zizimi! Les sphinx lui obéissent, comme il convient de faire avec un si puissant seigneur. Ils chantent un chant plein de grandeur et de majesté, mais ce chant célèbre la puissance d'un souverain plus redoutable que le soudan. La reine Nitocris fut puissante, où est-elle aujourd'hui? Dans le tombeau de la haute terrasse. Nemrod fit trembler la terre, qu'est-il devenu? Chrem fut grand et eut des statues d'or, et maintenant on ignore

> ... dans quel sombre puits ce pharaon sévère
> Flotte, plongé dans l'huile, en son cercueil de verre.

Et Bélus? Sa tombe croule au désert. Et Cambyse? Il est mort. Et Sennachérib, et Rhamsès, et Cléopâtre? Morts. Ainsi, à tour de rôle, les sphinx chantent les diverses strophes du lugubre poème de la mort. Le néant de la gloire et de la vie humaine est un de ces lieux-communs poétiques qui peuvent servir de pierre de touche pour reconnaître les grands poètes. Ces lieux-communs exigent, pour être rajeunis et pour fournir autre chose que de vaines déclamations, de la simplicité et de la grandeur dans la pensée. Les pensées simples et grandes abondent dans le poème de M. Hugo, dont l'imagination s'est mise sans effort cette fois au niveau de son sujet. Le poète a célébré la mort en termes dignes de la grande déesse, avec la solennité grave et religieuse de la Bible, mais en y mêlant quelques traits de cette ironie cynique que provoquent la nudité et le ricanement horribles du squelette; il a mêlé l'accent biblique aux bouffonneries d'Hamlet. Écoutez quelques-uns des couplets de cette complainte.

> Si grands que soient les rois, les pharaons, les mages
> Qu'entoure une nuée éternelle d'hommages,
> Personne n'est plus haut que Téglath-Phalasar;
> Comme Dieu même à qui l'étoile sert de char,

Il a son temple avec un prophète pour prêtre;
Ses yeux semblent de pourpre, étant les yeux du maître;
Il triomphe, il rayonne, et pendant ce temps-là,
Sans savoir qu'à ses pieds toute la terre tombe,
Pour le mur qui sera la cloison de sa tombe,
Des potiers font sécher de la brique au soleil.

. . . . . .

La tombe où l'on a mis Bélus croule au désert;
Ruine, elle a perdu son mur de granit vert,
Et sa coupole, sœur du ciel, splendide et ronde;
Le pâtre y vient choisir des pierres pour sa fronde;
Celui qui, le soir, passe en ce lugubre champ
Entend le bruit que fait le chacal en mâchant;
L'ombre en ce lieu s'amasse, et la nuit est là toute;
Le voyageur, tâtant de son bâton la voûte,
Crie en vain : « Est-ce ici qu'était le dieu Bélus? »
Le sépulcre est si vieux qu'il ne s'en souvient plus.

. . . . . .

La mort est la grande geôlière;
Elle manie un dieu d'une main familière,
Et l'enferme; les rois sont ses noirs prisonniers;
Elle tient les premiers, elle tient les derniers;
Dans une gaîne étroite, elle a raidi leurs membres;
Elle les a couchés dans de lugubres chambres,
Entre des murs bâtis de cailloux et de chaux;
Et pour qu'ils restent seuls dans ces blêmes cachots,
Méditant sur leur sceptre et sur leur aventure,
Elle a pris de la terre et bouché l'ouverture.

. . . . . .

Passans, quelqu'un veut-il voir Cléopâtre au lit?
Venez; l'alcôve est morne, une brume l'emplit;
Cléopâtre est couchée à jamais. . . . . .
Ses dents étaient de perle et sa bouche était d'ambre,
Les rois mouraient d'amour en entrant dans sa chambre.....
Son corps semblait mêlé d'azur; en la voyant,
Vénus, le soir, rentrait jalouse sous la nue.
Cléopâtre embaumait l'Égypte; toute nue,
Elle brûlait les yeux ainsi que le soleil;
Les roses enviaient l'ongle de son orteil...
O vivans, allez voir sa tombe souveraine!
Fière, elle était déesse et daignait être reine;
L'amour prenait pour arc sa lèvre aux coins moqueurs;
Sa beauté rendait fous les fronts, les sens, les cœurs,
Et plus que les lions rugissans était forte...
Mais bouchez-vous le nez si vous passez la porte.

Je répète que, depuis Shelley, personne n'a mieux que M. Hugo, dans ce poème, chanté cette suprématie de la mort sur toutes les tyrannies de la terre. Personne n'a mieux fait résonner cette corde lugubre et vengeresse, n'a mieux fait apparaître le puissant comme un insolent rebelle, comme un révolté impuissant contre la sou-

verainetê de la mort; mais l'accent du poète français éclipse en vigueur ce froid dédain avec lequel le grand panthéiste anglais exprime son horreur de la tyrannie, et, devant ses images toutes plastiques, les images de Shelley, semblables à des vapeurs colorées, se dissipent comme un brouillard devant la lumière.

Sultan Mourad est un poème aussi violent que *Zim-Zizimi* est grave et solennel; l'horreur y heurte le grotesque, et la puissance y est humiliée par la gratitude la plus bouffonne qui se puisse imaginer. Sultan Mourad fit trembler la terre; tant qu'il vécut, son glaive ne se reposa pas un seul instant; le carnage fut l'occupation sérieuse de sa vie, le meurtre était son passe-temps. Il fit étrangler ses huit frères; il fit scier entre deux planches son oncle Achmet; il fit jeter à la mer les vingt femmes qui composaient le sérail de son père; il fit éventrer douze enfans pour retrouver dans leurs entrailles une pomme volée; il tua son fils pour se distraire. Jamais il ne pardonna; lorsqu'il mourut, personne ne se rappelait qu'un éclair de bonté eût traversé son âme. Il y avait néanmoins dans son existence un trait de charité, fort singulier vraiment, ignoré de toute la terre, mais inscrit dans le ciel. Un jour qu'il passait dans les rues de Bagdad, il aperçut à la porte d'un boucher un misérable pourceau expirant que dévoraient les mouches; Mourad eut pitié du pourceau, le mit à l'ombre et écarta les mouches. Mourad mourut, et lorsque son âme sanglante monta vers le ciel, les fantômes de ses crimes montèrent avec lui comme un tourbillon, et les clameurs de ses victimes éclatèrent comme un orage :

C'est Mourad! c'est Mourad! Justice, ô Dieu vivant!

La colère empourpre le front des anges, les grilles de l'enfer s'ouvrent d'elles-mêmes, lorsque soudain une bête immonde apparaît devant le saint des saints et vient demander le pardon de Mourad. C'est le porc secouru par le sultan. Soyez donc le maître du monde, soyez donc au-dessus de tous les hommes, pour qu'au jour du jugement votre seul témoin soit un pourceau dont vous avez adouci la mort! Et pour comble d'humiliation, Dieu daigne écouter les prières de l'immonde animal et lui accorde la grâce de Mourad. Cette apparition du pourceau devant le trône de Dieu est loin de me déplaire; nous rappellerons à ceux à qui elle paraîtrait de mauvais goût que les paraboles orientales fourmillent de telles hardiesses, que les sectateurs du Koran ne connaissent pas nos répugnances académiques, et qu'ils ne comprendraient pas que Racine ait excité l'admiration de certains classiques pour avoir osé introduire le mot *chien* dans le songe d'Athalie. A un autre point de

vue, la présence de ce pourceau dans la cour céleste est l'application la plus audacieuse qu'ait faite M. Hugo de sa célèbre théorie du grotesque ; il lui sera difficile d'aller plus loin. Ce pourceau joue ici le rôle de Han d'Islande et de don César de Bazan ; c'est Quasimodo près de la Esméralda, c'est Triboulet à la cour de François Ier.

Tous les tyrans que la sombre imagination de M. Hugo s'est plu à nous décrire ne sont pas aussi horribles que Zim-Zizimi et Mourad : ceux-là sont les monstres incomparables; mais au-dessous d'eux que de tyrans de second ordre, d'aspirans à la tyrannie et d'apprentis despotes! Cependant, quelle que soit l'horreur qu'ils inspirent, il faut nous arrêter un instant devant Ratbert, le héros du plus long poème que contienne *la Légende des Siècles*. Je vous recommande *Ratbert* comme une œuvre remarquable à plus d'un titre; lisez-la attentivement, vous y entendrez les grondemens étouffés d'une violence qui se contient et d'une colère qui se dissimule. On dirait par momens les sourds roulemens d'un tonnerre souterrain ou les brusques soubresauts d'un Encelade enchaîné qui sent de temps à autre le besoin de se soulager en crachant quelques flots de lave embrasée. Il y a de l'ironie dans ce poème et une veine de satire brutale. La morale de l'histoire, c'est que contre le tyran il n'y a de ressource que dans la servilité, et qu'avec lui la défiance et la confiance sont également périlleuses. Onfroy, baron de Carpi, et le marquis Fabrice d'Albenga firent à leurs dépens cette double expérience. Un jour l'escorte de Ratbert s'arrêta aux portes de Carpi, demandant à entrer. Ratbert fut salué par le vieux routier de guerre d'un beau discours plein d'invectives, à la façon de celui de Saint-Vallier dans *le Roi s'amuse*, et qui pouvait se résumer à peu près ainsi : Roi, tu nous as déjà trahis une fois, tu n'entreras pas dans notre ville. — Il ne faut pas songer à châtier l'insolent, l'escorte est peu nombreuse, et Onfroy est fort. — Laissez-moi l'inviter à souper, — dit l'évêque de Fréjus à l'oreille de Ratbert. Il soupa, paraît-il, le malheureux!

> Et c'est pourquoi l'on voit maintenant à Carpi
> Un grand baron de marbre en l'église assoupi;
> C'est le tombeau d'Onfroy, ce héros d'un autre âge,
> Avec son épitaphe exaltant son courage,
> Sa vertu, son fier cœur plus haut que les destins,
> Faite par Afranus, évêque, en vers latins.

La confiance ne réussit pas mieux au marquis Fabrice que la défiance à Onfroy. Fabrice, marquis d'Albenga, tuteur et unique soutien de sa petite-fille Isora de Final, était un vieillard de quatre-vingts ans. Dans sa longue vie militaire et politique, il avait eu le bonheur de ne pas rencontrer la lâcheté et la trahison, chance heu-

reuse et vraiment enviable! Quand il avait été vaincu, il l'avait été loyalement. Aussi Fabrice d'Albenga ne croit-il pas au mal et au mensonge. Le portrait de ce martyr de la confiance est dessiné par M. Hugo en quelques vers qui rendent admirablement la mâle candeur du héros :

Maintenant il est vieux; son donjon, c'est son cloître;
Il tombe, et, déclinant, sent dans son âme croître
La confiance honnête et calme des grands cœurs;
Le brave ne croit pas au lâche, les vainqueurs
Sont forts, et le héros est ignorant du fourbe.
Ce qu'osent les tyrans, ce qu'accepte la tourbe,
Il ne le sait; il est hors de ce siècle vil;
N'en étant vu qu'à peine, à peine le voit-il;
N'ayant jamais de ruse, il n'eut jamais de crainte;
Son défaut fut toujours la crédulité sainte,
Et quand il fut vaincu, ce fut par loyauté;
Plus de péril lui fait plus de sécurité.
Comme dans un exil, il vit seul dans sa gloire;
Oublié, l'ancien peuple a gardé sa mémoire,
Mais le nouveau le perd dans l'ombre.....
. . . . . .
Il n'a pas un remords et pas un repentir,
Après quatre-vingts ans son âme est toute blanche.....

Ratbert envoie au confiant Fabrice un messager chargé d'une lettre dans laquelle il sollicite poliment l'honneur de rendre visite à la petite Isora, sa parente, et à son aïeul; des jouets splendides, cadeau vraiment royal, accompagnent la lettre. « Qu'il soit le bienvenu! s'écrie Fabrice; vite, qu'on baisse les ponts et qu'on prépare tout dans le donjon pour cette fête inespérée! » Imprudent Fabrice! les corbeaux et les vautours en savent plus long que lui sur les projets et le caractère de Ratbert, car ils accourent en foule et descendent dans la cour, où sont dressées les tables du festin comme dans un champ de carnage. Leur instinct ne les avait point trompés : toutes les faims seront satisfaites. Aussitôt que le soir est venu, l'orgie commence, et avec l'orgie le massacre. La garnison de Final est exterminée par les convives hypocrites, qui se donnent la double joie de tuer et de boire alternativement. M. Victor Hugo, avec le talent d'artiste qu'on lui connaît, a réussi à rendre merveilleusement le chaos sanglant, le tumulte, le grouillement impur de cette orgie. C'est un sabbat de vampires et de goules, non plus dans un affreux cimetière, au milieu des tombes ouvertes, mais dans un palais d'Italie, car dans cette scène la somptuosité se mêle à l'horreur. Cette description est égale aux toiles les plus colorées de Rubens; le génie de la poésie y a lutté victorieusement avec le génie de la peinture :

On entend sous les bancs des soupirs d'agonie;
Une odeur de tuerie et de cadavres frais
Se mêle au vague encens brûlant dans les coffrets
Et les boîtes d'argent sur les trépieds de nacre...

. . . . . .

Au-dessus du festin dans le ciel blanc du soir,
De partout, des hanaps, du buffet, du dressoir,
Des plateaux où les paons ouvrent leurs larges queues,
Des écuelles où brûle un philtre aux lueurs bleues,
Des verres, d'hypocras et de vin écumans,
Des bouches des buveurs, des bouches des amans,
S'élève une vapeur, gaie, ardente, enflammée,
Et les âmes des morts sont dans cette fumée.

Toute la première partie de *Ratbert* est d'une grande beauté. Le faux empereur est assis sur la grande place d'Ancône, entouré des seigneurs italiens, loups cherchant une proie, chacals ouvrant les narines pour aspirer l'odeur de la mort. Toutes les portes et toutes les boutiques sont fermées, et cependant il est grand jour, car un soleil aveuglant éclaire la scène hypocrite qui se joue sur la place publique. Cette scène s'ouvre par une de ces énumérations homériques si chères à la muse de M. Hugo. Aimez-vous les énumérations poétiques de M. Hugo? Pour moi, j'en raffole; dès que j'en aperçois une, je suis presque disposé à dédaigner le reste du poème, et je m'empresse de couper la page qui la dérobe à ma curiosité. Chacune de ces énumérations composées de noms propres a coûté plus de science et plus d'art qu'il n'en faudrait pour composer dix poèmes agréables et se laissant lire sans effort. Le vers qui accompagne chaque nom propre, l'épithète qui qualifie chaque personnage, ont à la fois tant de couleur, de relief et d'exactitude, qu'il me semble toujours parcourir une galerie de portraits d'une époque donnée. Les personnages du temps passé défilent devant moi, rapidement il est vrai, mais comme il convient à des ombres. La plupart furent des personnages secondaires, dont la célébrité dura l'espace d'un jour, et qui durent leur gloire à quelque fait aujourd'hui oublié ou à quelque crime qui fit reculer d'horreur les contemporains pendant une semaine. Toute leur biographie pourrait tenir en dix lignes, et je suis reconnaissant au poète de me la raconter en un seul vers, ou de me la condenser en une seule épithète. Ils vécurent une heure; ils revivent dans les vers du poète ce qu'ils méritent de revivre, l'espace d'une minute. Mais, direz-vous, de tous les procédés poétiques, l'énumération est le plus grossier et le plus puéril! Détrompez-vous. J'ai entendu, il y a déjà quelque dix ans, un professeur de l'esprit le plus attique et le plus délicat, — M. Patin, c'est tout dire, — nous démontrer très justement qu'une bonne partie de

la poésie d'Horace tenait à l'emploi ingénieux de l'astronomie et de la géographie mythologiques. Et cette réflexion pourrait s'appliquer à plus d'un poète ancien; chacun des noms propres qui se rencontrent dans leurs poèmes réveille un souvenir qui ébranle l'âme et fait rêver. Ne riez donc pas de l'énumération; en poésie tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent leur but, qui est de nous entraîner dans un monde idéal. Ici j'ai pour moi l'autorité du grand Goethe, qui, j'imagine, était un connaisseur en matière poétique. « On a tort de croire, disait-il, que la poésie doit exprimer absolument des pensées précises; il lui suffit d'une intonation qui éveille l'imagination et provoque l'âme à la rêverie. Si cette intonation se rencontre, la poésie est excellente. » Eh bien! les énumérations de M. Victor Hugo ont le mérite de produire en moi cette provocation, et puis, si vous me demandez d'autres raisons, je vous répondrai par le mot de Mme de Staël; comme elle, je n'ai jamais pu, dans mes lectures, rencontrer sans émotion ces phrases banales : *Les orangers du royaume de Grenade et les citronniers des rois maures.* Écoutez ou plutôt regardez l'énumération qui ouvre le poème de Ratbert; il semble qu'on se promène sur la place publique d'Ancône, et qu'on déchiffre l'une après l'autre les devises de ces fiers seigneurs.

Ratbert, fils de Rodolphe et petit-fils de Charles,
Qui se dit empereur et qui n'est que roi d'Arles,
Vêtu de son habit de patrice romain,
Et la lance du grand saint Maurice à la main,
Est assis au milieu de la place d'Ancône.
Sa couronne est l'armet de Didier, et son trône
Est le fauteuil de fer de Henri l'Oiseleur.
Sont présens cent barons et chevaliers, la fleur
Du grand arbre héraldique et généalogique
Que ce sol noir nourrit de sa séve tragique.
Spinola qui prit Suze et qui la ruina,
Jean de Carrara, Pons, Sixte Malaspina,
Au lieu de pique ayant la longue épine noire,
Ugo qui fit noyer ses sœurs dans leur baignoire,
Regardent dans leurs rangs entrer avec dédain
Guy, sieur de Pardiac et de l'Ile-en-Jourdain,
Guy, parmi tous ces gens de lustre et de naissance,
N'ayant encor pour lui que le sac de Vicence,
Et du reste n'étant qu'un batteur de pavé,
D'origine quelconque et de sang peu prouvé.
L'exarque Sapaudus que le saint-siége envoie,
Sénèque, marquis d'Ast; Bos, comte de Savoie;
Le tyran de Massa, le sombre Albert Cibo,
Que le marbre aujourd'hui fait blanc sur son tombeau;
Ranuce, caporal de la ville d'Anduse;
Foulque ayant pour cimier la tête de Méduse;
Marc, ayant pour devise : *Imperium fit jus,*

Entourent Afranus, évêque de Fréjus.
Là sont Farnèse, Ursin, Cosme à l'âme avilie,
Puis les quatre marquis souverains d'Italie;
L'archevêque d'Urbin; Jean, bâtard de Rodez;
Alonze de Silva, ce duc dont les cadets
Sont rois, ayant conquis l'Algarve portugaise,
Et Visconti, seigneur de Milan, et Borghèse,
Et l'homme entre tous faux, glissant, habile, ingrat,
Avellan, duc de Tyr et sieur de Montferrat;
Près d'eux Prendiparte, capitaine de Sienne;
Pic, fils d'un astrologue et d'une Égyptienne,
Alde Aldobrandini; Guiscard, sieur de Baujeu,
Et le gonfalonier du saint-siége et de Dieu,
Gandolfe, à qui plus tard le pape Urbain fit faire
Une statue équestre en l'église Saint-Pierre,
Complimentent Martin de la Scala, le roi
De Vérone, et le roi de Tarente Geoffroy;
A quelques pas se tient Falco, comte d'Athènes,
Fils du vieux Muzzufer, le rude capitaine
Dont les clairons semblaient des bouches d'aquilon;
De plus, deux petits rois, Agrippin et Gilon.

Eh bien! que dites-vous de cette énumération? Pour moi, il me semble voir un bas-relief de bronze coulé d'un seul jet. — Procédé puéril! répondez-vous. — Eh bien! essayez!

Nous avons dit que *la Légende des Siècles* était pour ainsi dire une médaille à double face portant sur un revers l'effigie du méchant, sur l'autre l'effigie du justicier; mais hélas! le mal l'emporte sur le bien, et dans le livre de M. Hugo nous avons dix tyrans pour un justicier. La justice est représentée dans ces poèmes par deux chevaliers errans, Roland et Eviradnus. M. Victor Hugo s'est efforcé de tracer de ces personnages un portrait qui fût en rapport à la fois avec la barbarie des temps où ils vécurent et l'idéal de la chevalerie. Roland et Eviradnus ne répondent en rien à l'idée vulgaire que le commun des lecteurs se fait sans doute des chevaliers errans d'après les traductions de *la Jérusalem délivrée* et du *Roland furieux*. Ils laissent bien loin derrière eux les beaux damoiseaux de l'Arioste et du Tasse. Ce ne sont pas des coureurs d'aventures galantes, des chercheurs de brillans exploits, mais ce sont de véritables redresseurs de torts et de sincères justiciers. Ils n'ont pas d'armures magiques et ne sont pas chéris des fées; tout leur espoir est dans leurs armes, leur courage, leur désir de la justice et la crainte du mal. Ce sont de simples mortels doués de force et de bonté, qui ont appris dans le malheur et la peine à être compatissans aux malheureux, qui ont pitié des faibles parce qu'ils sont forts, et qui haïssent les méchans parce qu'ils sont bons. Plus d'une fois il leur est arrivé de ne pas trouver de gîte et de dormir sans souper à la

belle étoile; plus d'une fois ils ont trouvé que le vin qu'on leur servait était aigre, et que le bœuf qu'ils mangeaient était dur. Ils ont connu la gêne, et la fatigue, et le péril. Ce sont de véritables bourrus bienfaisans, de rude écorce, de mine rébarbative, ne se faisant point scrupule d'appeler les choses et les hommes par leurs noms; des barbares mal peignés, en un mot, qui n'ont aucune des élégances de la chevalerie de convention, mais qui répondent admirablement à l'idée qu'on peut se former des premiers féodaux. Ils estiment, comme de simples paysans, qu'il est bon de boire quand on a soif et de manger quand on a faim; ils avouent, comme de simples soldats, qu'il est doux de dormir quand on est las, et essuient sans honte du revers de leurs mains la sueur qui découle de leurs fronts. Angélique et Bradamante se détourneraient d'eux probablement, car ils ne sont point faits pour plaire aux dames, s'il faut en juger par le portrait que M. Hugo a tracé d'Eviradnus :

> Rôdant, tout hérissé du bois de la montagne,
> Velu, fauve, il a l'air d'un loup qui serait bon;
> Il a sept pieds de haut comme Jean de Bourbon;
> Tout entier au devoir qu'en sa pensée il couve,
> Il ne se plaint de rien, mais seulement il trouve
> Que les hommes sont bas, et que les lits sont courts.

Leurs combats ne sont pas de brillantes passes d'armes et de beaux tournois. Lisez les récits du combat de Roland contre les infans de Galice, et d'Eviradnus contre Ladislas et Sigismond dans le château des marquis de Lusace. Eviradnus combat ses deux adversaires sur le bord d'une oubliette féodale. Comme le combat a lieu dans des conditions inusitées, il demande aussi des armes inusitées. Les adversaires d'Eviradnus sont traîtres, il sera brutal. Il tue Ladislas en soldat, avec l'épée; mais, pour se défendre contre le redoutable Sigismond, il a recours au pesant cadavre bardé de fer, et s'en sert comme d'une massue pour assommer son adversaire. Roland combat seul contre les dix infans de Galice et la canaille de leur suite avec sa bonne épée Durandal; mais lorsque son épée est brisée et que cette populace se rue sur lui avec des armes de goujat, Roland ne se fait aucun scrupule de ramasser des pierres et de les chasser devant lui comme des chiens. M. Hugo a fait subir, comme on le voit, une transformation au type traditionnel du chevalier errant; il a tenté de mettre d'accord la légende avec l'histoire. Eviradnus et Roland sont deux beaux portraits qui ne font pas moins d'honneur à l'intelligence qu'à l'habileté de l'artiste qui les a conçus.

Ratbert, Eviradnus et *le Petit Roi de Galice* sont les poèmes les plus considérables du recueil, et ceux qui montrent le talent de M. Hugo sous un jour tout nouveau. *Ratbert* et *Eviradnus* sont deux

nouvelles historiques, deux romans en vers. L'auteur a transporté hardiment dans la poésie tous les procédés du roman : la description minutieuse et visant avant tout à la ressemblance exacte, la multiplicité des personnages et des incidens, la peinture analytique des caractères, l'emploi du dialogue familier. La légende s'y mêle à l'histoire, et l'allégorie s'y enroule autour du fait brutal, surtout dans *Eviradnus*. Dans ces deux poèmes, l'auteur ne raconte pas à la façon d'un historien désintéressé, comme il l'a fait dans *le Mariage de Roland* et *Aymerillot;* il raconte comme le romancier, à la façon d'un moraliste et d'un critique. C'est encore dans ces deux poèmes qu'apparaît surtout ce mélange du style lyrique et du style dramatique de l'auteur que nous avons déjà signalé. Les discours d'Eviradnus aux deux rois et le discours d'Onfroy à Ratbert rappellent le ton et l'accent des discours de Ruy Gomez et de Saint-Vallier; les lamentations du marquis Fabrice sur le corps d'Isora rappellent les invectives de Triboulet devant le cadavre de Blanche. Cette invasion du style dramatique n'est pas toujours du reste d'un heureux effet, et paraît quelquefois choquante. Les héros épiques, personnages nobles de leur nature, s'expriment généralement avec plus de calme et de sobriété, ils ne consentent pas à s'abandonner au désespoir des vulgaires mortels; jamais un vieillard de quatre-vingts ans, qui a passé sa vie dans les camps et vu le danger en face, comme le marquis Fabrice, ne donnera à son désespoir l'accent criard d'une femme hystérique. Les lamentations beaucoup trop prolongées du marquis Fabrice sont d'un goût douteux et d'une violence toute populaire qui s'accorde mal avec son caractère de gentilhomme et la dignité que l'auteur lui attribue. Là où ce mélange du style dramatique et du style lyrique est bien à sa place et produit le plus heureux effet, c'est dans *le Petit Roi de Galice*. Ce style mixte rend à merveille la fierté pompeuse et l'emphase noble des chevaliers espagnols; il donne des ailes à leurs invectives, à leurs apostrophes, et fait résonner leurs provocations comme le clairon du héraut qui annonce que la lice est ouverte.

Mais la perle du recueil, le poème sans égal, c'est *Aymerillot*. M. Hugo a eu bien souvent dans sa vie de grandes inspirations, mais jamais il n'en a rencontré de comparable à celle d'*Aymerillot*. Dans ce poème, la simplicité s'unit à la grandeur. Les personnages parlent comme à travers un porte-voix, mais de ces bouches tonnantes il ne sort que des paroles familières. Comme cet empereur Charlemagne est à la fois débonnaire et formidable! Ce poème est vraiment digne de la grande épopée carlovingienne, c'est une vraie fanfare de la trompette héroïque. L'empereur Charles revient triste de sa campagne de Roncevaux; il pleure Roland et son armée en déroute. Tout à coup, dans le lointain, il aperçoit les tours de Nar-

bonne, et cela lui rend de la joie au cœur. Une ville à emporter d'assaut! Il en oublie Roncevaux, Roland et le traître Ganelon. — La ville est à celui qui la prendra! s'écrie-t-il. Allons, duc Naymes de Bavière, comte Dreux de Mondidier, Richard de Normandie, Hugues de Cotentin, Eustache de Nancy, Gérard de Roussillon, sus à Narbonne! — Tous refusent. Le duc Naymes est vieux, Mondidier est malade, Hugues de Cotentin est las, Richard est content de sa fortune, les gens d'Eustache de Nancy refusent de marcher. Charlemagne restera donc seul. La colère de l'empereur éclate, et sa voix tonne plus retentissante que le cor de Roland à Roncevaux. Alors sort des rangs un pauvre écuyer, vêtu de serge.

Le Gantois, dont le front se relevait très vite,
Se mit à rire, et dit aux reîtres de sa suite :
« Hé! c'est Aymerillot, le petit compagnon!
— Aymerillot, reprit le roi, dis-nous ton nom.
— Aymery. Je suis pauvre autant qu'un pauvre moine;
J'ai vingt ans, je n'ai point de paille et point d'avoine,
Je sais lire en latin, et je suis bachelier.
Voilà tout, sire. Il plut au sort de m'oublier
Lorsqu'il distribua les fiefs héréditaires.
Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres;
Mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur.
J'entrerai dans Narbonne, et je serai vainqueur.
Après je châtierai les railleurs, s'il en reste. »
Charles, plus rayonnant que l'archange céleste,
S'écria : « Tu seras, pour ce propos hautain,
Aymery de Narbonne et comte palatin,
Et l'on te parlera d'une façon civile.
Va, fils! » Le lendemain Aymery prit la ville.

Lecteur, lisez et relisez ce poème, il est fait pour grandir le cœur C'est une œuvre noble dans toute la force du terme, et qui vous fera oublier les platitudes de la littérature qui court. Dans ce même ordre d'inspirations nobles et fortifiantes, je recommande deux petites merveilles, *Bivar* et *la Rose de l'Infante*. Il y a une grandeur réelle dans ce poème de *Bivar*, où la simplicité du chevalier chrétien contraste si heureusement avec l'étonnement emphatique du visiteur arabe. *La Rose de l'Infante* émeut comme un pressentiment. C'est une des inspirations les plus poétiques de M. Hugo que cette rose effeuillée par un souffle affaibli de la furieuse tempête qui, au même moment, disperse et engloutit, Dieu et les manœuvres de Drake aidant, les vaisseaux de la superbe *Armada*.

Je n'ai rien dit et ne veux rien dire de certaines apocalypses auxquelles M. Hugo attache probablement un grand prix, mais que je me permets de trouver obscures, non plus que de certaines conceptions, telles que *le Satyre*, que je me permets de trouver mal venues, informes pour tout dire. J'aurais pu aussi insister sur les défauts du

poète, montrer les *tics* du talent qui se prononcent, la répétition perpétuelle et comme involontaire des mots préférés par l'imagination de l'auteur; je ne l'ai pas voulu. A quoi bon? Nous n'apprendrions rien à personne, car les défauts de M. Hugo crèvent les yeux du plus simple lecteur. Qu'il garde ces excentricités qui semblent lui plaire si fort, si c'est à ce prix que nous devons acheter les beautés dont ses œuvres fourmillent. Permettons-lui sans marchander toutes ses fantaisies, s'il nous donne en retour des poèmes comme ceux d'*Aymerillot*, de *Bivar* et du *Petit roi de Galice*. Je ne veux donc point lui chercher de chicanes pédantesques, et j'aime mieux, en terminant, lui faire une querelle d'un tout autre genre. S'il doit nous donner la suite de *la Légende des Siècles*, je désire que les futurs poèmes répondent mieux à leur titre général que les poèmes d'aujourd'hui. M. Hugo y a-t-il bien songé? Quoi! c'est là la légende des siècles, cette série de crimes, de trahisons, de meurtres et de rapines? Quoi! ce spectacle navrant, sanglant, boueux, c'est l'histoire de l'humanité? Pourquoi donc aller chercher au fond de l'Orient quelque tigre couronné, de préférence à tant de personnages à jamais illustres? pourquoi entourer de la splendeur de la poésie quelque médiocre souverain et quelque obscur scélérat, un Sigismond, un Ratbert? Il y a eu d'autres personnages que des Sigismond dans l'Allemagne du moyen âge, il y a eu un Henri l'Oiseleur, un Frédéric Barberousse, un Rodolphe de Habsbourg. Il y a eu autre chose dans l'Italie du moyen âge que cette cohue d'intrigans sanguinaires que le poète nous montre entourant le fourbe Ratbert; il y a eu un Dante, un Della Scala, un Castruccio Castracane, un Sforza. Non, la légende de l'humanité, ce n'est pas Anytus, c'est Socrate; ce n'est pas Denys de Syracuse, c'est Pélopidas et Dion; ce n'est pas Héliogabale, c'est Marc-Aurèle; ce n'est pas Richard III, c'est saint Louis; ce n'est pas Théodora et Marozie, c'est Jeanne d'Arc. Voilà les personnages qui composent la légende des siècles, qui forment la chaîne de la tradition humaine. Quant à ces personnages dont s'effraie la sombre imagination de M. Hugo, ils n'ont jamais eu de place dans la légende, et c'est à peine s'ils en ont aujourd'hui une dans l'histoire. La mémoire humaine n'a pas retenu leur nom : traîtres ou lâches, tyrans ou factieux, le même oubli les enveloppe tous. Et ce qu'il y a de pis pour eux, c'est qu'ils n'ont pas eu la gloire qu'ils ambitionnaient, et que le mal qu'ils avaient voulu faire n'a pas pu durer. Eux passés, l'âme humaine s'est levée comme le soleil après la tempête, et tout a été réparé. Espérons donc que l'imagination de M. Hugo se rassérénera, et que dans sa prochaine publication il nous donnera la vraie légende des siècles, celle qui raconte les miracles de la puissance morale, de la bonté et de l'amour.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1859.

L'intérêt de la question italienne s'est déplacé et en ce moment se concentre sur la question romaine. On ne s'était guère préoccupé de la conférence de Zurich jusqu'à ces derniers jours, où l'on a fini par s'impatienter du retard apporté à la signature, annoncée depuis un mois comme prochaine, d'un traité auquel on n'attachait pas cependant une grande importance. Ce qui inquiétait l'opinion, c'était la situation des duchés, disons mieux, de l'Italie centrale, car l'opinion ne voyait pas dans l'Italie centrale les distinctions qu'y doit faire la diplomatie. Pour le public, il y a une solidarité générale entre les duchés et les Romagnes. Pour la diplomatie, il y a trois questions distinctes dans l'Italie centrale : celle de Parme, qui ne soulève pas de difficulté, attendu qu'il n'a été fait à Villafranca aucune réserve en faveur des droits du duc mineur, et que la duchesse régente de Parme et son fils ne s'appuient sur aucune grande puissance; celle de Modène et de Toscane avec leurs archiducs, dont la restauration a été stipulée par l'empereur d'Autriche; celle des légations, où sont en jeu une partie du patrimoine et le principe du pouvoir temporel du saint-siége avec les intérêts catholiques qui s'y rapportent. Depuis la paix de Villafranca, le problème italien qui occupait la première place dans l'opinion était la promesse de restauration faite par les fameux préliminaires aux dynasties autrichiennes déchues et contredite par les manifestations des populations de Modène et de Toscane; aujourd'hui c'est la question romaine qui vient sur le premier plan et qui s'y présente avec une gravité qu'on ne saurait méconnaître. Les votes de l'assemblée des Romagnes, la déchéance du pouvoir pontifical prononcée par cette assemblée, la réponse du roi de Sardaigne au vœu d'annexion des légations, ont eu promptement pour écho l'allocution consistoriale du saint-père, la rupture des relations diplomatiques entre la cour de Rome et la Sardaigne, et dans les divers pays catholiques, en France surtout, des ma-

nifestations épiscopales en faveur du pouvoir temporel du pape. Ce qui était inévitable est arrivé : il était impossible que les questions d'indépendance et de liberté fussent posées en Italie par la guerre sans que Rome fût atteinte et sans que cette vaste hiérarchie catholique, qui a sa base dans Rome, s'ébranlât. Ainsi le voulait cette logique intérieure qui anime les événemens, et, lente ou rapide, en fait éclore les conséquences.

Avant d'entrer dans le pénible débat que viennent d'ouvrir en France les actes épiscopaux, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le double sentiment de surprise et de regret que nous avons éprouvé en lisant les écrits des évêques. Ce qui nous surprend, c'est que les évêques aient seulement aujourd'hui l'air de s'apercevoir que les intérêts du pouvoir temporel du pape étaient nécessairement engagés dans la question italienne. Leurs véhémentes et tardives protestations accusent un inexplicable oubli de l'histoire contemporaine. Ils paraissent étonnés des événemens des Romagnes et de ce qu'ils appellent « la misérable suite de nos victoires et du sang de nos soldats; » mais, bien loin d'être une suite, la nécessité des réformes dans le gouvernement pontifical a été le commencement de cette longue procédure diplomatique qui a, cette année, abouti à la guerre. C'est par Rome que la France a eu légalement accès dans la question italienne. C'est en gardant Rome depuis dix ans que la France a acquis le droit de s'occuper des gouvernemens intérieurs de l'Italie. Appuyant de ses forces l'administration pontificale, la France contractait en quelque sorte aux yeux des peuples une solidarité onéreuse avec cette administration. L'occupation de Rome par la France, l'occupation des légations par l'Autriche étaient des faits irréguliers auxquels la France devait chercher à mettre un terme, soit pour décliner la responsabilité du mauvais gouvernement des états du saint-père et du reste de l'Italie, soit pour obtenir l'amélioration de ce gouvernement, soit enfin pour faire cesser en Italie une intervention étrangère qui excitait des inquiétudes et soulevait des susceptibilités légitimes en Europe. Ce sont ces considérations qui ont décidé la France à laisser porter en 1856 devant le congrès de Paris la question romaine; comment les évêques ont-ils pu n'y pas prendre garde alors? C'est le même intérêt qui en 1857 a engagé le gouvernement français à s'adresser à l'Autriche pour aviser, de concert avec cette puissance, à obtenir du pape les réformes intérieures qui devaient délivrer les états pontificaux de l'humiliant fléau de l'intervention austro-française; les évêques ont-ils pu ignorer cette négociation, qui, par la faute de l'Autriche, demeura infructueuse, et dont, au commencement de cette année, la fameuse brochure *Napoléon III et l'Italie* signalait l'avortement comme l'un des principaux griefs de la France contre l'Autriche? Lorsque la paix paraissait encore possible, quelles étaient les bases de négociation que posait la diplomatie? Les évêques n'ont-ils pas su, comme tout le monde, qu'il n'était question alors ni de la cession de la Lombardie à la Sardaigne, ni du changement ou de la confirmation des dynasties souveraines dans les duchés, mais que l'une des principales bases sur lesquelles on cherchait à s'entendre était la réforme intérieure des états pontificaux et l'évacuation de ces états par les troupes de l'Autriche et par les nôtres? Les évêques, qui ne veulent pas « qu'on entame la papauté, et qu'on la dé-

trône moralement par la flétrissure des contraintes, » ne connaissaient-ils point le but des réformes désirées par le gouvernement français? La lettre du président de la république à M. Edgar Ney, où le programme réformiste était résumé en trois mots : sécularisation, — code Napoléon, — gouvernement libéral, — ne les avait-elle pas éclairés sur l'esprit et la portée de nos conseils et de nos demandes? Ont-ils pu supposer qu'après avoir occupé une si grande place dans ce qu'on pourrait appeler les préliminaires de la guerre, cette question pourrait être omise dans une pacification complète de l'Italie? Non, les évêques ne peuvent alléguer ni une telle ignorance ni une telle illusion : pourquoi donc ont-ils ajourné à la dernière heure la production de leurs objections et de leurs doléances? C'est le motif de notre surprise, et nous ajouterons de notre regret.

Nous ne sommes point en effet de ceux qui croient que l'on supprime les difficultés par le silence. Nous ne sommes pas de ceux qui contestent à des opinions même erronées et à des causes même injustes la faculté de se faire entendre. Loin d'admettre que l'absence de discussion rende l'action plus facile et plus sûre, nous pensons au contraire que la discussion doit précéder l'action, afin de l'éclairer et de la conduire aux solutions équitables et légitimes qu'elle a préparées. Les controverses opportunes permettent de rectifier à temps les opinions erronées; elles font justice des mauvaises raisons et des exagérations, et, laissant à chacun sa part légitime d'influence dans la conduite des événemens, elles ménagent aux faits qui doivent s'accomplir un acquiescement plus général et plus digne. La discussion qui s'élève après coup dégénère en récriminations passionnées : l'on y entre déjà blessé, avec la douleur et la colère qu'inspire la défaite; l'on s'y livre à ces emportemens où les opinions adverses perdent l'appréciation équitable des idées, ne veulent plus voir l'ensemble des choses, déchirent le droit pour en retenir le lambeau dont elles se couvrent, se travestissent mutuellement, et font dévier et échouer les questions mal engagées. Voilà le spectacle que nous donnent les manifestations tardives de nos évêques en faveur du gouvernement pontifical. Dans un intérêt si essentiellement catholique, nous reconnaissons aux évêques français le droit d'exprimer leurs sentimens, bien que nous ne les partagions point. S'ils avaient parlé avant la guerre sur cette question du gouvernement temporel des papes, non-seulement leurs paroles eussent pu avoir une influence préventive, mais peut-être, dominés eux-mêmes par l'intérêt humain de la paix, se fussent-ils laissé pénétrer d'un sage esprit de transaction, et eussent-ils aidé la France à obtenir de Rome des concessions nécessaires et honorables. En parlant aujourd'hui, ils ne font qu'apporter de nouveaux élémens d'irritation dans une situation déjà si troublée. Quelque fâcheux que soit pour lui un tel résultat, l'épiscopat français n'a guère le droit de s'en plaindre, si l'on songe au scepticisme politique qu'il a montré dans ces dernières années et aux traitemens qu'a reçus de lui la liberté de la pensée et de la parole. Nous ne le regrettons pas moins, quant à nous, et pour les intérêts moraux que le clergé catholique représente, et pour les intérêts politiques qui sont liés à la question italienne.

Pour juger du désavantage avec lequel l'épiscopat aborde la lutte, il n'y

a qu'à examiner de près l'écrit le plus important que cette controverse ait produit, celui de M. l'évêque d'Orléans. Certes le caractère de M. Dupanloup est digne de respect : son mérite et son talent sont incontestables. M. Dupanloup compte à coup sûr parmi les membres les plus éclairés, nous allions presque dire les plus libéraux de l'épiscopat français. Cette déclamation ardente qu'il vient de publier sous le titre de *protestation* est un morceau d'une rare éloquence; mais rien n'est plus faible, nous oserons dire plus injuste, que son argumentation. Son discours est marqué d'un défaut auquel le clergé échappe rarement, lorsqu'il entre dans le débat des questions politiques. Ces questions sont essentiellement pratiques; l'amplification à laquelle le langage ecclésiastique s'abandonne si volontiers leur est antipathique; elles ne sont élucidées que par le bon sens qui ne grossit rien, qui s'efforce de voir les choses dans leur juste mesure, qui ne perd point le lien des faits, et qui établit ses conclusions sur la simple réalité. La protestation de M. l'évêque d'Orléans prend toutes les licences du procédé oratoire que l'on pourrait appeler clérical par excellence, l'hyperbole. Principes, choses, mots, elle outre tout. Des provinces qui ont été soumises au saint-siége se déclarent indépendantes après quarante-cinq années d'un détestable gouvernement; M. Dupanloup évoque le principe du pouvoir temporel de la papauté, qu'il égale au principe de l'indépendance spirituelle du saint-siége. La papauté ne possède les Romagnes que depuis la fin du xve siècle; rien n'est plus prosaïque et vulgaire, rien n'est moins miraculeux que la façon dont elle a acquis ces possessions : ce sont des surprises ou des guerres, pour ne point appliquer de nom plus vif aux entreprises d'un César Borgia, de Jules II, de Clément VIII; M. Dupanloup invoque en faveur de la domination pontificale sur ces provinces le mystère du droit divin et de la légitimité. Tous les hommes instruits, toute la noblesse, toutes les classes commerçantes de la Romagne, après avoir demandé vainement au saint-siége, pendant un demi-siècle, une administration intelligente et équitable, un système financier raisonnable, des juges probes, une politique conforme aux inspirations de la nationalité italienne, sont contraints de chercher ailleurs les conditions d'un bon gouvernement; pour M. Dupanloup, ce sont des révolutionnaires, et l'on sait toutes les horreurs qu'enveloppent sous cette dénomination vague et terrible ceux qui la prennent en mauvaise part. Le roi de Sardaigne, obligé en effet, par le plus pressant des devoirs, de ne point abandonner aux désordres révolutionnaires, et, si l'on nous passe un mot trivial, de ne pas laisser dans la rue ces populations démoralisées et exaspérées par les fautes du gouvernement pontifical, le roi de Sardaigne est, aux yeux de M. Dupanloup, le fauteur, le complice d'une spoliation sacrilége. Que peuvent gagner, nous ne dirons pas la paix de l'Italie, le repos de l'Europe, mais le pouvoir temporel du saint-siége, l'honneur de l'église, à de telles exagérations?

Le pouvoir temporel des papes est, au point de vue pratique, un fait assez compliqué, assez épineux : si les apologistes de ce pouvoir voulaient, comme M. Dupanloup, l'ériger en un principe absolu et pousser ce principe à ses extrêmes conséquences logiques, il serait radicalement impossible. Il s'agit simplement aujourd'hui, pour la papauté, d'une de ces questions de posses-

sion territoriale qui sont une des affaires les plus ordinaires des gouvernemens humains. Cette question touchant aux intérêts du pape, l'on croit utile de substituer à un petit fait un grand principe. On veut conserver au pape une possession qu'il ne peut garder avec ses propres forces, et lui maintenir le droit de la mal gouverner en appelant au secours du pape, prince temporel, le dogme catholique de l'infaillibilité du souverain pontife. Infaillible dans le domaine spirituel, le pontife, dit-on, doit être indépendant dans le domaine temporel. L'indépendance ne se trouve que dans la souveraineté, car la souveraineté dans sa plénitude est à la fois la garantie et la forme de la complète indépendance. Le principe posé, on ne recule devant aucune de ses conséquences. Il faut que le pape gouverne ses états avec la plénitude de la souveraineté. Aucune partie de ses états ne saurait en être détachée, car entamer partiellement son droit, c'est mettre en question le principe tout entier. Tout progrès moral ou matériel qui ne serait point compatible avec les principes religieux que le pape représente est interdit à ses états : le libre examen par exemple, la liberté de conscience, la tolérance des cultes, y sont impossibles, car comment admettre que l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle étant réunies dans le même homme, l'une puisse être autre chose que le bras de l'autre? S'il arrive que l'état pontifical soit placé de telle sorte au centre d'un pays et au cœur d'une race que ni cette race ni ce pays ne puissent vivre d'une vie nationale et politique en s'isolant de l'état pontifical, toutes les fois qu'une divergence s'élèvera entre les aspirations, les intérêts de la nation où est enclavée la souveraineté du pontife et ce que celui-ci regarde comme les intérêts, comme l'esprit de la religion qu'il représente, le vœu de la nation et son intérêt tel qu'elle le comprend devront céder et se sacrifier aux intérêts et à l'esprit du gouvernement pontifical. « L'Italie, dit M. Dupanloup, a par le pape la gloire de donner au monde un chef spirituel. Cette gloire est assez grande, et il ne faut pas qu'elle pousse ses prétentions ambitieuses au-delà. » Si vous parlez de la légitimité des vœux nationaux, on vous répond que les intérêts de deux cent millions de catholiques pèsent plus que la nation à laquelle on impose inexorablement cette abdication. De telles conséquences paraissent effrayantes; il ne manque point de logiciens qui ont le courage de les tirer du principe de la souveraineté temporelle du pape. Nous en citerons comme exemple un livre qui paraissait au commencement de cette année, *l'Église romaine en face de la Révolution*, par M. Crétineau-Joly, livre qui mérite d'être lu dans les circonstances actuelles. Cet ouvrage contient des documens qui n'ont pu être fournis que par la chancellerie romaine, et nous croyons que le manuscrit en a été lu au Vatican. C'est une histoire du pontificat romain depuis Pie VI jusqu'au concordat autrichien. L'auteur n'admet pas les nuances, et comme tous les progrès politiques qui ont été accomplis en Europe pendant la période qu'il étudie au point de vue romain devaient bien finir par réagir sur la temporalité pontificale, il assimile la philosophie à la franc-maçonnerie, le libéralisme, qui ne demande que le grand jour des discussions, aux conjurations des sociétés secrètes. Devançant les foudres épiscopales qui grondent à nos oreilles, il ne voit qu'impiété révolutionnaire dans ce qui a été tenté et obtenu en Europe depuis un

siècle pour cet affranchissement laborieux de la société laïque, qui, émancipée ailleurs, cherche par un dernier effort à émanciper l'Italie.

Mais si la théocratie absolue a ses inflexibles logiciens, le principe moderne de la séparation du spirituel et du temporel a aussi les siens, et ceux-là, fortifiés par les excès de leurs adversaires, arrivent, par la même rigueur de raisonnement, à l'incompatibilité radicale du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel réunis dans la même personne. Ils rappellent d'abord que les mêmes argumens qu'emploient les apologistes du pouvoir temporel des papes ont été invoqués pour la défense des anciens priviléges temporels dont jouissait l'église dans tous les pays, et qu'aucun de ces argumens n'a nulle part arrêté l'émancipation de la société civile. Dans un grand nombre de pays où le catholicisme est florissant, que sont devenus les biens du clergé, et le droit civil n'y a-t-il pas fait reculer le droit canonique? Ils invoquent l'histoire et montrent que depuis longtemps, surtout depuis un siècle, le pouvoir temporel des papes a été un obstacle au développement politique de l'Italie. Ils recueillent les aveux de leurs adversaires et ils affirment avec eux que la papauté, ne pouvant oublier dans sa politique les principes religieux qu'elle représente, non-seulement ne veut pas, mais ne peut pas réformer son gouvernement. Faut-il que, pour maintenir au profit des croyances de deux cent millions de catholiques le fantôme de l'indépendance spirituelle garantie par la souveraineté temporelle, trois millions d'hommes soient privés à jamais de ce bienfait de la séparation des pouvoirs qui assure la prospérité des autres sociétés européennes, et qu'une nation de vingt-six millions d'hommes soit éternellement condamnée à étouffer ses aspirations nationales? Ils nient que le pouvoir temporel soit pour le pape une garantie d'indépendance; ils soutiennent qu'il est au contraire pour le chef de l'église une servitude qui compromet son impartialité et sa dignité, car il l'expose à l'hostilité politique de ses sujets et des Italiens, et il le soumet aux ingérences continuelles des états étrangers, qui sont bien obligés de signaler son incapacité en venant au secours de son impuissance. Ils affirment au surplus avec une grande autorité morale que, si le pouvoir temporel est condamné pour subsister à faire violence aux vœux des populations qu'il gouverne, les vœux de deux cent millions de catholiques ne justifieraient point cette oppression, car deux cent millions, un milliard, un nombre d'hommes quelconque, n'ont point le droit d'enlever, non pas même à une nation, mais à un seul homme l'exercice de sa liberté légitime. Avec les auteurs du *mémoire* du gouvernement des Romagnes adressé aux puissances et aux gouvernemens de l'Europe, ils disent : « Les habitans des Romagnes demandent à introduire chez eux les principes admis dans les pays civilisés, l'égalité devant la loi, la liberté civile et politique. Ils ne veulent plus laisser au clergé le privilége de régler à lui seul tout ce qui concerne l'état civil, les mariages, l'enseignement, les institutions de charité. Ils veulent enfin un gouvernement libéral, le droit de voter les impôts qu'ils paient et d'en contrôler l'emploi. Toutes ces demandes découlent des grands principes de 1789. Or la cour de Rome ne peut y faire droit, puisque ces principes sont en contradiction avec celui de son propre gouvernement. Elle ne peut accorder de sécularisation véritable, car celle-ci ne consiste pas dans la no-

mination de quelques laïques aux fonctions de l'état, mais dans l'introduction de l'esprit moderne dans les institutions. C'est en vain que le gouvernement de Rome promettra des réformes : il ne pourra donner celles qui sont en contradiction avec sa propre existence, et toutes celles réclamées par l'empereur, quelque modérées et simples qu'elles paraissent, sont inconciliables avec le gouvernement clérical. »

Entre ces conclusions absolues et diamétralement contraires de la logique inexorable, n'y a-t-il point place pour une solution intermédiaire? Ne peut-on échapper à ce terrible dilemme où nos évêques disent : tout, et les adversaires du pouvoir temporel : rien? Nous préférerions sincèrement, pour notre compte, une transaction, et nous nous efforcerons jusqu'au dernier moment de la croire possible. L'empereur, malgré l'assertion du *mémoire* des Romagnes que nous venons de citer, et qui porte la signature de M. Cipriani et du comte Pepoli, garde « la conviction, ce sont les propres paroles de sa réponse au cardinal Donnet, que le pouvoir temporel du saint-père n'est pas opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. » Il a le ferme espoir qu'une nouvelle ère de gloire se lèvera pour l'église le jour où cette conviction sera partagée par tout le monde. C'est évidemment au saint-père qu'il faut aujourd'hui communiquer cette conviction, car le jour où il s'en montrerait pénétré en réalisant les réformes que la France conseille au saint-siége depuis vingt-huit ans, il retirerait aux adversaires du pouvoir temporel leur argument le plus décisif, un argument qui les rend invincibles tant que la papauté proclame elle-même son incompatibilité avec la liberté et l'indépendance de l'Italie. Quant à nous, le fondement de notre espoir dans les concessions demandées au saint-père, nous le puisons dans l'expérience des concessions qui ont été jusqu'à présent obtenues de l'église par la société moderne. Tandis que la séparation des pouvoirs spirituel et temporel était poursuivie par l'esprit moderne, à quelles luttes, à quels déchiremens la société n'a-t-elle pas été en proie! Quelles sinistres prophéties ont été lancées de part et d'autre, annonçant la ruine de l'église et la perdition des peuples! La séparation est sortie de cette guerre. Après la séparation, les deux élémens qui se déclaraient irréconciliables, s'ils étaient une fois désunis, ont éprouvé le besoin de la paix. La paix s'est faite au moyen de transactions qui avaient été mille fois proclamées impossibles. L'on a réussi à tracer des limites entre le temporel et le spirituel, en asseyant sur ces limites non plus leur confusion ou leur antagonisme, mais leur alliance. Pourquoi une transaction analogue serait-elle impossible dans les États-Romains? Il faut bien qu'elle soit possible, puisqu'elle est nécessaire. C'est en venant à l'examen des faits, non en s'obstinant, comme nos évêques, dans l'assertion tranchante d'un droit absolu, que l'on reconnaît la nécessité de la transaction. En examinant la question des Romagnes, il ne faut plus voir dans le pape que le souverain temporel, soumis dans l'exercice de son pouvoir aux conditions qui régissent tous les gouvernemens. Le saint-siége a acquis assez récemment les Romagnes par la conquête et par des traités; il les a perdues par la guerre et les a cédées par un traité à la fin du XVIIIe siècle; il les a recouvrées par d'autres traités en 1815. La possession de cette partie de l'état de l'église a donc été pour les papes diffé-

rente de celle des autres provinces : elle a été plus accidentée et plus variable. Les Romagnes se distinguent des autres parties de l'état de l'église par le caractère de leurs belles et énergiques populations; elles s'en séparent plus encore par leur position géographique. Si l'on ne consultait que la géographie, il est manifeste que les Romagnes, prolongeant jusqu'aux Apennins la plaine du Pô, appartiennent à l'agrégation de l'Italie supérieure. Voilà des causes d'exception dont la politique peut déjà tenir compte en faveur des Romagnes malgré les dédains de la logique de M. l'évêque d'Orléans. Allons plus avant, examinons les accidens qu'a présentés le gouvernement des Romagnes depuis 1815. Pendant vingt ans sur une période de quarante-cinq, les Romagnes ont été occupées par les troupes autrichiennes; pendant vingt ans, la cour de Rome n'a conservé une souveraineté nominale sur les légations qu'avec le secours de troupes étrangères et en abandonnant même plusieurs des prérogatives essentielles de sa souveraineté à un gouvernement étranger. Est-ce là une possession régulière et l'exercice normal d'une souveraineté véritable? Si en Europe un autre souverain que le pape se fût trouvé dans une situation semblable vis-à-vis d'une partie considérable de ses états, les évêques pensent-ils qu'il en eût même conservé si longtemps la souveraineté nominale? Mais cet état de choses n'a pas pu durer, et la conscience de l'Europe ne permet plus qu'il se renouvelle. C'est ici que les évêques font intervenir de bien injustes imputations contre le roi de Sardaigne. Était-ce la faute de la Sardaigne si pendant vingt années les légations avaient été occupées par l'Autriche? Était-ce la faute de la Sardaigne si le divorce des Romagnes s'accomplissait toutes les fois qu'elles se trouvaient libres du joug étranger en face du gouvernement pontifical? Est-ce la faute de la Sardaigne si l'influence de ses institutions, si l'identité de caractère et d'esprit qui distingue les populations de l'Italie supérieure, si l'intérêt commun d'une guerre nationale, et après la guerre une nationalité qui veut se constituer avec force, lui attirent les populations romagnoles? La Sardaigne n'a fait qu'une œuvre d'ordre en fournissant aux légations qui se séparaient du saint-siége les élémens d'une organisation provisoire; ce n'est pas au pape, qui les possédait si mal et si peu, qu'elle a ravi les Romagnes : elle les a dérobées aux mauvaises inspirations révolutionnaires et au mazzinisme. Voilà ce que disent les faits; ce n'est pas tout. Les causes de la désaffection des Romagnes ont été depuis longtemps étudiées; les mesures qui auraient pu la faire disparaître ont été depuis vingt-huit ans signalées et recommandées au saint-siége par les cinq grandes puissances de l'Europe. La justice des griefs des Romagnes a donc été reconnue par le tribunal européen le plus élevé. Il y a plus encore : ceux qui prétendent que c'est attenter à la dignité du saint-siége que de lui demander une transaction avec ses peuples oublient que le pape lui-même, dans son *motu proprio* de 1849, en revenant de Gaëte, avait posé les bases d'une transaction semblable, mais que, promises depuis dix ans, les réformes annoncées dans ce *motu proprio* n'ont point été réalisées. Dans de telles circonstances, si l'on invoque pour le pape les droits du prince, il faut admettre aussi pour lui les devoirs et les nécessités que le cours ordinaire des choses impose à tous les princes. Le droit constitutionnel des états européens est

résulté des transactions qu'ont produites les relations souvent violentes qui ont existé entre les souverains et leurs peuples. Une transaction entre le pape et ses sujets serait d'autant plus facile, si la cour de Rome voulait s'y prêter, qu'elle pourrait s'opérer sous l'arbitrage de l'Europe. Si cet arbitrage était malheureusement décliné, il n'y aurait plus qu'une expérience à tenter : ce serait de laisser le saint-père et ses sujets s'arranger ensemble.

La situation provisoire dans laquelle l'Italie est laissée depuis plusieurs mois, et qui est si tendue à Rome, ne pourrait pas se prolonger sans périls. L'on annonce maintenant, et, nous l'espérons cette fois, l'attente du public ne sera plus trompée, que le traité de Zurich sera signé dans deux jours. La tâche de la conférence de Zurich n'était point à coup sûr la partie la plus difficile de la liquidation politique de la dernière guerre. Sans doute il y avait bien des questions litigieuses de délimitation de territoire et d'attribution de la dette autrichienne à régler à propos de la cession de la Lombardie. Le point auquel l'Autriche s'est attachée avec le plus de ténacité a été la portion de la dette qu'elle voulait imposer à la Lombardie. Au chiffre auquel elle élevait ses prétentions, M. Des Ambrois avait bien raison de dire qu'on ne traitait plus de la cession, mais de l'achat de la Lombardie. Quoi qu'il en soit, la conclusion des travaux de la conférence de Zurich est un fait heureux. Il fallait que ces travaux fussent achevés pour que les grandes puissances pussent donner l'attention qu'elle réclame à la situation de l'Italie centrale. Aussi ne sommes-nous pas surpris qu'avec les bruits qui annoncent la signature imminente du traité de paix coïncide la nouvelle de la prochaine réunion d'un congrès. Nous ne chercherons ni à deviner si les grandes puissances se sont en effet mises d'accord sur les bases d'une délibération collective, ni à pressentir les décisions auxquelles elles peuvent arriver; nous attendons patiemment que la toile se lève, et nous ne doutons pas que le spectacle ne donne une ample satisfaction à notre curiosité.

A la veille d'une telle éventualité, il serait oiseux de s'étendre en conjectures sur l'avenir de l'Italie centrale. Un crime horrible, commis à Parme par une populace enivrée des plus féroces passions, a naguère attristé dans toute l'Europe les amis de la cause italienne; mais il serait injuste d'y lire un mauvais horoscope de l'avenir de l'Italie centrale. Si, dans la ville de l'Italie supérieure où la multitude est animée du plus dangereux esprit, où malheureusement il n'y avait pas de force armée, où, en l'absence du dictateur, M. Farini, les autorités n'ont pas su ou n'ont pas pu suppléer par l'intrépidité et l'énergie morale aux moyens militaires qui leur manquaient, un odieux attentat a été accompli, il sera vengé avec une sévérité exemplaire. Déjà l'indignation et la fermeté témoignées par M. Farini à son retour à Parme et la vigueur avec laquelle il poursuit les coupables et désarme la portion dangereuse du peuple sont le commencement d'une réparation morale qu'achèvera la punition des assassins. Tout en frémissant à la pensée de la scène dont Parme a été le théâtre, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'esprit de modération qui a régné jusqu'à ce jour dans les autres parties de l'Italie au sein de populations auxquelles leurs anciens gouvernemens avaient légué de si tristes exemples et de si justes ressentimens; mais, nous le répétons, il y aurait une cruelle témérité à soumettre trop longtemps l'Italie à l'épreuve du provisoire.

Nous espérons que l'on trouvera le moyen de donner à l'Italie centrale une vie politique régulière en respectant ce qu'il y a d'essentiel dans les vœux manifestés jusqu'à ce jour par les populations. En Toscane, dans les Romagnes, comme à Parme et à Modène, ces vœux ont une double portée, une portée négative et une portée positive. Il ne faut pas méconnaître que les vœux d'annexion à la Sardaigne, quoiqu'inspirés en grande partie par le sincère désir de constituer fortement la nationalité italienne, ont été plus puissamment motivés encore par l'invincible répugnance que les populations éprouvent contre les anciens gouvernemens. L'annexion est devenue pour elles la formule la plus nette et la plus radicale de leurs protestations contre les restaurations. Le refus opposé aux restaurations, voilà ce que nous appelons le vœu essentiel de l'Italie centrale, celui qui mérite le plus d'être pris en considération par le futur congrès. Si ce congrès est aussi réellement décidé qu'on l'affirme, lord John Russell ayant tout récemment encore répété sa déclaration constante, à savoir que l'Angleterre ne prendrait part à un congrès qu'à la condition que les vœux des populations italiennes y seraient respectés, il est à croire que ce principe aurait obtenu l'adhésion de toutes les puissances. Peut-être le congrès soumettra-t-il ces vœux à une nouvelle épreuve : peut-être la question des restaurations sera-t-elle posée devant le suffrage universel, sous le contrôle des grandes puissances. Nous ne doutons point que le suffrage universel ne donne une réponse identique à celles qu'ont faites les assemblées et les électeurs qui les avaient envoyées. La question de l'annexion a moins d'importance à nos yeux. Il n'est guère permis d'espérer que la majorité d'un congrès consente à faire soudainement du Piémont une grande puissance à la tête de douze millions d'hommes. De grands et nombreux préjugés existent, même en France, contre cette combinaison : ils s'appuient sur les traditions séculaires de la politique française, qui s'est toujours opposée à la formation de grands états sur nos frontières. Nous ne partageons pas, et nous ne craignons pas de le déclarer, ces préjugés d'une vieille politique qui ne nous paraît plus applicable à notre époque. Nous ne croyons pas qu'un principe qui avait sa valeur lorsqu'il n'y avait en Europe que des monarchies absolues constamment et uniquement préoccupées d'entreprises militaires et d'agrandissemens territoriaux doive dominer les relations des peuples industriels, commerçans et libres de l'Europe future. Nous croyons que c'est pour un peuple non-seulement le calcul d'un égoïsme injuste, mais étroit et peu intelligent, que d'opposer des entraves au développement légitime des autres peuples. Nous aimons trop peu la guerre pour ne pas aimer les paix bien faites, et nous savons que les paix qui ne satisfont point les ambitions naturelles couvent, au lieu de les détruire, des germes de guerre prochaine. Nous reconnaissons cependant que notre opinion n'est point encore en France celle de la majorité, et nous ne nous bercerons pas surtout de l'illusion qu'elle soit partagée par notre gouvernement.

La tendance qui se prononce maintenant en Allemagne parmi tous les esprits éclairés et actifs, non vers une chimérique unité, du moins vers une concentration d'action diplomatique et militaire qui permettrait à la race germanique d'exercer dans la politique générale une influence plus proportionnée à son importance intellectuelle et matérielle, cette tendance si

conforme aux aspirations naturelles d'un grand peuple ne devrait point être perdue de vue au moment où l'on voudrait ébaucher une confédération italienne. L'industrie autant que la politique a enseigné aux populations de même race l'avantage qu'elles trouvent à confondre leurs intérêts. Nous sommes dans le siècle des fusions, et les fusions sont le moyen le plus sûr de réduire les frais généraux. Cela est aussi vrai pour les petits états que pour les compagnies. C'est ce que les Allemands comprennent, eux qui sont consumés par la multiplicité de cette sorte de frais généraux que l'on appelle dans les budgets de la politique les listes civiles; mais parmi leurs petits princes il n'en est qu'un qui soit de leur avis : c'est le duc Ernest de Saxe-Cobourg, qui donne asile à Gotha à l'association pour la réforme du pacte fédéral. Sous quelque forme que l'on parvienne à réaliser la confédération italienne, nous souhaitons que, l'exemple de l'Allemagne présent à la pensée, on ait soin de ne pas grever la pauvre Italie de trop de frais généraux.

Après les soucis que nous donnent les laborieux progrès de la civilisation viennent les affaires que nous suscitent les peuples barbares. Quel emploi noble et infini de l'activité européenne, si tous, affranchis des entraves intérieures qui nous paralysent encore et qui perpétuent entre nous des divisions intestines, nous pouvions déborder à notre aise sur le monde barbare. Cette lutte de la civilisation contre la barbarie semble reprendre à l'heure qu'il est une recrudescence nouvelle. Nous avons, nous Français, notre guerre avec les tribus marocaines de notre frontière d'Algérie, pour laquelle le général Martimprey va renouveler avec éclat la leçon d'Isly. Les Espagnols s'apprêtent à exiger, les armes à la main, de l'empereur du Maroc, des satisfactions et des garanties nécessaires. Le Marocain accordera-t-il ces satisfactions sur les instances de l'Angleterre, ou forcera-t-il le maréchal O'Donnell à prendre le commandement de l'expédition espagnole et à passer le détroit de Gibraltar? Les informations anglaises promettent une solution pacifique que ne confirment guère les nouvelles et les armemens de Madrid. Cette affaire du Maroc a créé un sérieux émoi. Les environs de Gibraltar sont devenus le rendez-vous des escadres de France et d'Angleterre en même temps que des troupes espagnoles rassemblées. L'on a craint que l'Angleterre, se croyant menacée à Gibraltar, ne voulût mettre des obstacles à une juste entreprise de l'Espagne. Nous croyons que l'on a beaucoup exagéré la mauvaise humeur et les appréhensions de l'Angleterre, et que, si elle s'efforce de maintenir la paix entre le Maroc et l'Espagne, c'est dans l'intérêt du commerce considérable qu'elle fait au Maroc, commerce dont la sécurité serait compromise par une guerre qui enflammerait peut-être le fanatisme musulman. Cependant, à l'autre bout de la Méditerranée, à Constantinople, l'on n'est point remis de l'effroi qu'ont causé la découverte et la popularité de l'immense conspiration des musulmans patriotes. Ce que l'on raconte de cette conspiration et des mobiles de moralité qui l'animaient est de nature à exciter en faveur des conjurés un certain intérêt. Cette aventure est venue nous rappeler à quel fil tient la paix de l'Orient, et de quel hasard dépend l'explosion qui mettra peut-être de nouveau aux prises dans la Méditerranée les grandes influences européennes. Plus loin encore, à l'extrême Orient, l'affaire de Chine, qui semblait devoir réunir dans un effort commun la France et l'Angleterre, ne laisse point voir encore nettement ses

perspectives. La lecture des dépêches de l'ambassadeur anglais, M. Bruce, a montré, et que la diplomatie occidentale n'avait point ménagé avec assez de prudence les susceptibilités chinoises, et qu'une lutte avec le Céleste-Empire ne présenterait pas des difficultés médiocres. Plusieurs membres du cabinet anglais actuel avaient été vivement opposés à la guerre qui avait abouti au traité de Tien-Tsin, aujourd'hui déchiré. Ce sont surtout M. Gladstone, M. Milner Gibson et lord John Russell, qui avaient été dans cette circonstance les adversaires de lord Palmerston. Il est probable que des efforts sont faits dans cette section du ministère anglais pour détourner, si c'est possible, une nouvelle guerre. Tout ce qu'obtiendra ce parti de la paix chinoise, ce sera un ajournement; avec ces nations orientales qui veulent rester impénétrables, et que l'activité religieuse et commerciale de l'Europe harcèle et perce de toutes parts, pendant bien longtemps encore il faudra souvent revenir à l'argument du canon. E. FORCADE.

LES VŒUX ET LES INTÉRÊTS DE L'ITALIE CENTRALE.

Les affaires d'Italie ont traversé depuis six mois des phases si précipitées et si diverses qu'il devient souvent difficile, même pour les esprits les plus sagaces, de ne pas perdre de vue les causes primitives et les vraies tendances du mouvement actuel de la péninsule. Il y a malheureusement en Europe tant de passions et d'intérêts différens qui s'agitent, ces intérêts et ces passions se lient si intimement à tout ce qui se fait en Italie, que le trouble ne fait que s'accroître à mesure que les choses marchent sans arriver à une solution, et qu'on n'a jamais trop fait pour éclairer l'opinion publique. Si je viens ajouter un mot à mon tour ici, où notre cause n'a trouvé que des sympathies et des conseils pleins de cordialité, j'espère qu'on ne prendra pas en défiance le patriotisme ardent qui doit nécessairement m'inspirer, moi Italien, d'autant plus que je voudrais écarter toute déclamation, et procéder avec la rigueur à laquelle m'ont accoutumé les études de toute ma vie.

Tout le monde sait aujourd'hui ce qu'a été l'histoire de l'Italie depuis quarante ans. C'est une lutte incessante, soutenue sous des formes diverses, mais avec des forces croissantes en nombre et en intensité, entre les peuples de la péninsule aspirant à la liberté et à l'indépendance et l'Autriche comprimant constamment ces aspirations par ses armées, par sa prépondérance dans les conseils de la plupart des princes italiens. On a vu des conspirations, des tentatives d'insurrection, plus tard l'impulsion générale donnée à l'esprit public par le parti libéral modéré, enfin le triomphe de ce parti, les constitutions et la guerre nationale de 1848. C'est toujours le même mouvement ascendant qui gagne tout le pays, et dont les conséquences se dessinent depuis longtemps à tous les regards en Europe comme en Italie. Le sens et le dernier mot de cette lutte étaient résumés récemment avec une frappante précision dans la proclamation impériale qui plaçait l'avenir de la péninsule dans cette alternative suprême : « Il faut que l'Autriche domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. »

Dans cette situation ainsi faite, le gouvernement constitutionnel du Piémont, le seul représentant de l'indépendance nationale, était devenu nécessairement une menace permanente contre la domination autrichienne en Italie et contre les pouvoirs absolus des princes qui avaient fait cause commune avec l'Autriche. Par la même raison, c'est dans le patriotisme de ce gouvernement, dans la loyauté et la virile ardeur du fils de Charles-Albert, que tous les Italiens s'accoutumaient à placer désormais leur sympathique confiance. Pendant bien des années, l'Europe n'avait vu dans la pénible situation de l'Italie que l'œuvre violente et confuse d'un parti révolutionnaire, ou tout au moins les aspirations d'un peuple méridional fasciné d'utopies généreuses, mais chimériques, et on pardonnait à l'Autriche son système de compression. Dès que les droits des Italiens ont eu un gouvernement régulier pour les défendre incessamment, une tribune libre où ils ont pu être invoqués et proclamés, tout a été changé. Il est devenu alors non-seulement plus juste, mais plus urgent, plus utile pour la paix générale, de s'occuper de la péninsule. L'Europe a compris enfin qu'il y avait plus de difficultés et de périls à laisser se perpétuer la prépondérance et les empiétemens de l'Autriche en Italie qu'à restreindre la domination impériale dans ses strictes limites, en donnant une satisfaction aux vœux légitimes des Italiens. L'objet du congrès européen que les amis sincères de la paix et tous les honnêtes libéraux appelaient de leurs souhaits au mois d'avril dernier était donc d'assurer l'indépendance des petits états de l'Italie centrale, de rétablir dans ces états des institutions représentatives, de limiter l'influence de l'Autriche à ses seules possessions, et de constituer la nationalité italienne sous la forme d'une confédération.

On sait ce qui est arrivé. L'obstination et l'impatience de l'Autriche, les hésitations de l'Angleterre, la politique décidée de la France, l'ardeur des Italiens, tout a poussé à une solution violente, et l'Italie doit à l'élan de l'armée française, comme aussi à la bravoure de ses soldats et de ses volontaires, la libération de trois millions de ses enfans et l'annexion de la Lombardie à l'ancien royaume de la maison de Savoie. Au premier bruit de la guerre, les princes de l'Italie centrale abandonnaient le pays qu'ils gouvernaient. C'était tout simple : depuis dix ans surtout, ils avaient réellement abdiqué la qualité de princes italiens, et en ce moment décisif leur place n'était plus au milieu de leurs sujets, tout entiers à l'ardeur d'une lutte d'indépendance; elle était dans les rangs de l'armée autrichienne, et c'est là que se rendaient en effet le grand-duc de Toscane et le duc de Modène. Je ne ferai maintenant qu'une observation : si, pour conserver leur pouvoir et les droits de leur souveraineté, ces princes se sont fiés entièrement aux victoires de l'Autriche, est-il naturel que les victoires des armées alliées leur assurent les mêmes avantages au détriment des populations si ardemment unies à la France et au Piémont?

C'est là un point que les préliminaires de Villafranca ont laissé à résoudre, et qui ne peut être résolu par le traité de paix négocié en ce moment à Zurich. Je dis qu'il n'est point résolu, car si d'une part l'annexion de la Lombardie au royaume de Victor-Emmanuel II est désormais un fait acquis et reconnu, que les conférences de Zurich ont mission de transformer en

fait diplomatique et légal, d'un autre côté il est généralement admis que les états de l'Italie centrale demeurent définitivement à l'abri de toute intervention étrangère, et sont appelés à disposer de leur sort dans une certaine mesure. Au reste, c'est ainsi que ces états ont compris la situation nouvelle qui leur était faite par les événemens. Ils se sont organisés, ils ont convoqué des assemblées, ils ont émis des vœux que tout le monde connaît, qui ont trouvé un commentaire dans un document remarquable soumis récemment aux grandes puissances, dans le *memorandum* du général Dabormida, ministre des affaires étrangères à Turin, qui explique avec autant de raison que de modération les votes par lesquels les assemblées de Florence, de Modène, de Parme et de Bologne ont prononcé unanimement l'annexion de ces états au Piémont. Si le mouvement qui s'est opéré en Italie dans ces derniers mois, qui représente la somme de tant de sacrifices et d'efforts persévérans, est bien tel que je l'ai défini, et on ne saurait l'interpréter autrement, il est clair que les populations de l'Italie centrale ne pouvaient plus désormais aller chercher leurs princes à l'étranger. Le roi de Sardaigne et l'union de l'Italie centrale avec le Piémont répondaient entièrement aux vœux, aux aspirations comme aux sacrifices de ces populations. Les assemblées de Florence, de Modène, de Parme et de Bologne n'ont fait que ce qui leur était clairement indiqué par la situation.

Malheureusement je ne peux pas ignorer que ce qui nous paraît si naturel paraît à d'autres fort compliqué. Les raisonnemens si simples, presque instinctifs, qui ont guidé les populations de l'Italie centrale, ne sont pas appuyés par des forces matérielles suffisantes. Le résultat auquel nous aspirons blesse des intérêts qui ont de très anciennes racines, et qui ont encore de puissans alliés en Europe. Nous avons des amis ardens, mais qui se bornent à nous donner un concours moral. On exige de nous un grand budget de sagesse, de modération et de persévérance. Tous ceux que les événemens ont surpris et déroutés s'efforcent à l'envi de nous démontrer, à nous Italiens, que nous avons tort. Si nous invoquons les exemples de la Grèce, de la Belgique, des principautés, même de la France et de l'Angleterre, qui ont eu le droit de changer leur constitution ou leur dynastie, on ne manque pas de nous dire que ces exemples sont sans analogie avec la situation de l'Italie, et que dans tous les cas il serait dangereux de les renouveler. Je ne veux pas méconnaître la valeur de certaines objections qu'on nous fait. Il est utile qu'elles soient toujours présentes à l'esprit des patriotes ardens et honorables qui sont à la tête des gouvernemens de l'Italie centrale, et sur lesquels pèse une si grave responsabilité. Ces objections prouvent-elles cependant que nous ayons tort dans le système que nous avons suivi, que nous ayons tort encore d'y persévérer, et qu'avec un peu plus de sagesse et de calcul nous devrions nous résigner à renoncer à nos vœux?

Voyons donc avec impartialité et d'un esprit aussi libre que possible ce que nous disent quelquefois en France des hommes fort éminens à coup sûr, qui sont nos amis, je n'en doute pas. « Prenez garde, nous dit-on, vous êtes les instrumens de l'ambition piémontaise, de l'avidité des princes de Savoie. L'agitation qui vous trouble est factice, la révolution qui a bouleversé votre existence est un grand piége; tout cela est l'œuvre des agens envoyés de

Turin et de l'argent piémontais. Le roi de Sardaigne, qui est aujourd'hui l'allié de la France, sera peut-être un jour avec l'Autriche, comme l'ont fait tant de fois ses ancêtres. » Et moi, comme Italien, je demanderai à mon tour si c'est bien sérieusement avec de telles hypothèses qu'on peut expliquer les faits accomplis en Italie depuis quelques mois. Est-ce avec des émissaires quelconques, en répandant un peu d'argent, dont le Piémont me paraît avoir besoin pour bien d'autres choses, qu'on parvient en quelques jours à former l'opinion de la grande majorité, à obtenir l'assentiment des hommes les plus éminens d'un pays? Représentant du gouvernement de Florence à Turin après la paix de Villafranca, justement à l'heure où l'assemblée de la Toscane se réunissait, je n'ai jamais vu chez les ministres du roi de Sardaigne qu'un désintéressement sincère et un entier patriotisme. La vérité est que dans l'Italie centrale tout le monde a conspiré contre l'ancien ordre de choses. On a compris que le Piémont seul, avec son armée, avec le prestige de sa monarchie, pouvait diriger l'émancipation italienne, et donner des garanties d'ordre et de sécurité pour l'avenir. S'il est vrai, comme la raison et l'expérience le démontrent, que les Italiens veulent former dans le nord de la péninsule un état assez fort pour résister à l'étranger et défendre efficacement l'indépendance de la nation, il ne peut y avoir de moyen plus simple, plus sûr, plus conforme à l'objet qu'on se propose, que l'agrandissement du Piémont. C'est ainsi que tous les grands états se sont formés, et nous prétendons même avoir aujourd'hui sur nos grands prédécesseurs l'avantage d'employer des procédés plus libres et plus naturels.

Mais alors, ajoutent nos bienveillans contradicteurs, vous renoncez donc à votre autonomie, à toutes vos gloires, en vous soumettant au peuple le moins italien qui existe? — S'il s'agit de nos anciennes gloires, nous ne les perdons pas, et ce n'est point parce qu'un pays a une belle armée, parce qu'il se fait respecter de l'étranger, qu'on estime moins ses grands hommes et leurs œuvres. Nous cherchons l'indépendance qui constitue la force, la liberté, la vie d'un peuple, et sans laquelle les gloires ne sont le plus souvent que des titres à la commisération ou à la cupidité étrangère quelquefois. Nous avons certainement notre génie naturel, et nous n'y renonçons nullement. Qu'on nous laisse faire, nous nous garderons bien de créer un état qui ressemble à une réunion de départemens avec un seul centre absorbant, et en cela nous ne ferons que nous conformer à nos traditions. Ce n'est pas au hasard qu'on a prononcé parmi nous le nom de *royaume-uni*. Libres, nous travaillerions à développer nos institutions provinciales et municipales en étendant leurs attributions; nous mettrions de l'émulation entre nos écoles des beaux-arts, nos académies, nos universités, et au lieu d'un seul phare brillant, nous aurions la lumière répandue sur toute la surface du pays. Le royaume-uni devrait avoir une seule armée, une même politique extérieure et le plus d'unité possible dans les relations d'intérêts matériels; mais en même temps, qu'on en soit sûr, en poursuivant ce résultat, gage de notre indépendance nationale, nous mettrions toute notre intelligence et peut-être trouverions-nous notre gloire dans le libre développement de la vie propre aux différentes parties de ce royaume.

Il est, je le sais, une dernière objection qui, sans être plus juste et plus sérieuse que les autres, est d'un ordre plus délicat et peut devenir une

arme dangereuse contre le succès de l'émancipation italienne. La Romagne, la plus malheureuse, la plus comprimée de toutes les parties de la péninsule, a naturellement suivi l'exemple du reste de l'Italie centrale, en procédant spontanément à une sorte de transformation intérieure, et en demandant son annexion au royaume du nord, comme la Toscane et Modène. Or la Romagne fait partie du domaine temporel du saint-siége, et à ce titre ce qui se passe à Bologne intéresse le monde catholique tout entier. C'est ce qui explique cette émotion de l'épiscopat français, dont les manifestations se succèdent aujourd'hui comme par suite d'un mot d'ordre. Je ne me fais point juge de ces manifestations dirigées avec un si dangereux ensemble contre notre cause. Qu'on me permette cependant de dire un mot. En comprenant l'émotion des évêques français, je demanderai qu'on nous prouve, non par des déclamations d'un beau style biblique, mais par des argumens, que le respect dû à la religion catholique et à son vénérable chef serait nécessairement amoindri par l'introduction dans la Romagne d'un gouvernement régulier et conforme aux nécessités de la civilisation moderne. Voit-on bien où tout cela peut conduire? Le jour où il serait prouvé, — ce qui heureusement n'arrivera pas malgré les fautes de la cour romaine, — que la religion catholique ne saurait vivre à côté d'une bonne administration des finances et d'une assemblée appelée à fixer les dépenses de l'état, au milieu d'une certaine liberté de discussion sur les actes administratifs, avec une certaine intervention des laïques dans les principales fonctions publiques, le jour où, reniant toute son histoire, la papauté comme puissance italienne serait réduite à demander d'une manière permanente son existence à la protection des puissances étrangères, ce jour-là, je le crains, on n'aurait pas obtenu un grand triomphe, on aurait préparé peut-être pour l'église romaine la plus grave et la plus redoutable des crises.

Faut-il donc admettre que les populations de la Romagne ont en elles-mêmes de tels vices de caractère et d'intelligence qu'elles ne puissent vivre en paix sous un gouvernement bon et tolérant? Les faits démontrent bien éloquemment le contraire depuis trois mois. Une révolution s'est accomplie sous l'influence de l'idée de nationalité et de liberté, et aucun désordre n'a eu lieu. On a été réduit à imaginer des excès qui n'ont existé que dans les correspondances des nouvellistes de l'absolutisme. D'ailleurs, sans entrer dans ces détails, le *memorandum* des grandes puissances en 1831, toute la correspondance de l'un des principaux ministres du gouvernement de juillet avec son illustre et malheureux ambassadeur à Rome, la lettre du président de la république à M. Edgar Ney, les déclarations de M. le comte Walewski au congrès de Paris, ne sont-ce pas là des preuves irréfutables, reconnues par tous les cabinets, des vices profonds de l'administration politique de la Romagne depuis un grand nombre d'années? Ces vices, le souverain pontife lui-même ne les a-t-il pas reconnus implicitement, tout en se laissant trop vite décourager dans ses premiers desseins d'une politique réparatrice? Pour moi, je me souviens qu'en 1849, envoyé à Gaëte, j'ai été témoin avec une profonde émotion de l'amertume qui débordait de l'âme noble et bienveillante du saint-père, lorsqu'il nous racontait les efforts tentés à l'aide d'hommes tels que Rossi et le général Zucchi pour l'amélioration de son gouvernement, efforts malheureusement trompés et paralysés par les fureurs

révolutionnaires. Le gouvernement romain, comme tous les autres gouvernemens de l'Italie sauf le Piémont, eut le tort en 1849, lorsque son autorité fut rétablie, d'attribuer aux réformes que le parti libéral modéré avait eu à peine le temps de commencer les erreurs et les crimes commis par la démagogie. Lorsque la justice et la raison lui conseillaient de se fortifier contre les passions révolutionnaires en faisant droit aux vœux légitimes des Italiens, il a préféré restaurer un régime de compression aggravé par l'occupation autrichienne à Bologne, et il a contribué à créer cette situation extrême qui existait encore au commencement de cette année.

Ces évêques illustres de la France qui, du haut de la chaire évangélique, prêchent la croisade contre les populations de la Romagne, et qui, sans le savoir, exposent peut-être ce malheureux pays à des actes de désespoir, ces esprits éminens rendraient sans doute aujourd'hui un bien plus grand service à la cause de la catholicité en faisant comprendre à la cour de Rome qu'elle ne perdrait rien de son influence salutaire sur les consciences, parce qu'elle accorderait à la Romagne une administration politique distincte sous un chef laïque, et donnerait au reste des états de l'église une administration conforme aux besoins et aux lumières de l'époque; car enfin, on doit le reconnaître aujourd'hui, le maintien ou le rétablissement de l'ancien ordre de choses n'est possible que par l'occupation ou l'intervention étrangère, et non-seulement l'idée d'une intervention nouvelle est universellement repoussée, mais encore l'occupation même de Rome doit cesser prochainement, ainsi que l'annonçait hier encore l'empereur dans le discours qu'il a prononcé à Bordeaux. Or, dans de telles circonstances, n'est-ce pas avec une haute prévoyance que l'empereur se demandait ce que l'armée française laisserait en partant de Rome, « l'anarchie, la terreur ou la paix? » Les Italiens ont fait leur choix : ils veulent la paix, et ils veulent naturellement les conditions désormais inévitables de la seule paix possible.

En m'efforçant de dissiper les doutes et les accusations qui s'élèvent quelquefois dans ce pays au sujet de la cause italienne, je ne me dissimule pas toutes les difficultés qui nous attendent, les résistances que nous avons à surmonter, les pénibles et dangereuses lenteurs de la lutte que nous aurons à soutenir; mais d'un autre côté nous avons aussi, je le sais, bien des amis qui nous encouragent et des forces qui nous soutiennent. L'empereur Napoléon, après avoir tant fait pour la cause de l'émancipation italienne, voudra assurément achever par la paix ce qu'il a commencé par la guerre. Nous avons pour nous les sympathies de tous les libéraux sages et modérés de la France, désireux de voir enfin cesser les souffrances d'un peuple de la même race, le concours moral de l'Angleterre, la conviction désormais générale en Europe qu'il est temps de donner satisfaction aux vœux légitimes des Italiens pour faire disparaître une menace incessante de guerre et de révolution, la conscience universelle qui se révolte à l'idée d'obliger par la force un peuple redevenu maître de ses destinées à démentir des actes solennels, à annuler les délibérations libres de ses représentans, pour retomber contraint et froissé sous un régime moralement impossible. C'est là une somme de circonstances favorables constituant une situation qu'il y aurait de notre part peu de sagesse à compromettre.

Ce qu'il nous reste donc à faire aujourd'hui, c'est de vivre comme le fe-

raient des gouvernemens réguliers. Administrons nos finances avec la plus grande économie et réservons tous nos sacrifices pour avoir une armée bien organisée et bien disciplinée, sans oublier jamais que les illusions en matière de finances et d'organisation militaire ont toujours été les piéges des gouvernemens provisoires. Abstenons-nous de surveillances tracassières, de soupçons exagérés; évitons de combattre avec violence les opinions contraires aux nôtres et les intérêts que nous froissons, car nous pourrions ainsi faire naître, par un besoin de légitime défense, de vrais partis qui n'existent pas jusqu'ici. Persévérons enfin, sans rien précipiter, dans la voie qui doit nous conduire à rapprocher, relier et fondre tous les intérêts des différentes parties de la péninsule. Il est surtout aujourd'hui une nécessité qui devient à chaque instant plus pressante, c'est celle de mettre fin aux administrations distinctes qui ont existé jusqu'à ce jour dans les états de l'Italie centrale, et de créer une autorité unique investie de la direction supérieure de ces divers états. Cette modification, évidemment dictée par le besoin de l'ordre, de l'économie, de la discipline, sans rien préjuger pour l'avenir, nous aiderait à traverser avec plus de sécurité la période toujours trop longue qui nous sépare encore du moment où nos destinées seront fixées. En un mot, pour nous Italiens, le plus simple devoir de patriotisme et de prévoyance est de tout faire pour que notre cause arrive pure, intacte, gagnée, si l'on me passe ce terme, devant les grandes puissances qui devront nécessairement être appelées tôt ou tard à sanctionner la reconstitution de l'Italie centrale. Je n'ignore pas que, pour arriver à cette solution, nous avons un long et pénible travail, car de tous les côtés il y a bien des préjugés à dissiper, des passions à calmer, des prétentions à modérer, de même qu'il y aura peut-être des transactions partielles et transitoires à subir; mais enfin, quels que soient les efforts et les sacrifices qui viennent s'imposer à nous, ce qui nous importe avant tout, c'est que l'existence du nouveau royaume du nord soit assurée, rationnellement établie, efficacement garantie par l'adjonction des territoires nécessaires à sa défense, et il n'en serait point ainsi dans le cas où, l'Autriche restant en possession de ses forteresses, les duchés ne compléteraient pas la situation défensive du Piémont. Ce qui nous intéresse surtout, c'est que la paix signée sous ces auspices permette promptement au Piémont de reprendre, dans des conditions plus larges, l'œuvre un moment interrompue par la guerre, de remettre de l'ordre dans ses finances, de faire revivre sa constitution désormais étendue à ses nouvelles provinces, de suivre librement en un mot les traditions de sa politique nationale et libérale sans être incessamment placé dorénavant sous la menace des hostilités directes de l'Autriche. Le reste est l'œuvre de l'avenir, que personne n'a le droit d'interdire à nos espérances.

C. Matteucci.

Paris, le 14 octobre 1859.

REVUE MUSICALE.

Ce ne sont pas les nouveautés ou des faits plus ou moins intéressans qui manquent aujourd'hui à la critique musicale. Les théâtres lyriques se réveillent, tous se préparent à bien recevoir le public, qui ne tardera pas sans doute à quitter les molles douceurs de la villégiature pour les plaisirs de la grande ville. Tout semble annoncer que l'hiver sera brillant et bruyant à Paris, et quand Paris s'amuse, l'Europe est tranquille. Aussi faut-il plaindre ces âmes d'élite qui, habituées à venir s'abreuver tous les ans à cette coupe d'enchantemens intellectuels qu'on nomme Paris, se voient forcées d'aller porter sur une terre étrangère une intelligence digne d'apprécier les belles choses qui existent ou qui s'accomplissent ici.

C'est le théâtre de l'Opéra-Comique, que nous avons un peu malmené dernièrement, qui a pour ainsi dire inauguré la saison le 22 septembre par la reprise du *Songe d'une Nuit d'été,* opéra en trois actes, de M. Ambroise Thomas. L'ouvrage remonte à quelques années déjà, car la première représentation date du 20 avril 1850, et a servi aux débuts d'une agréable cantatrice, Mlle Lefèvre, qui s'est produite avec bonheur dans le rôle d'Élisabeth. Puisque nous n'avons jamais eu l'occasion de parler ici de l'opéra de M. Ambroise Thomas, l'un des meilleurs qu'il ait écrits, nous voulons nous y arrêter un instant. Le sujet de la pièce est emprunté à la délicieuse fantaisie de Shakspeare connue sous ce titre : *le Songe de la mi-août.* C'est tout ce que les auteurs du *libretto,* MM. Rosier et de Leuven, ont cru devoir prendre des fictions charmantes du poète anglais, car du reste ils se sont donné libre carrière pour mêler et brouiller toutes choses jusqu'à l'absurde. Qu'on s'imagine la reine Élisabeth d'Angleterre éprise de Shakspeare, pénétrant pendant la nuit dans un bouge pour avoir le bonheur de contempler de près le poète qui fait la gloire de son règne et de son pays! Dans cette taverne, qui est fréquentée par les plus grands vauriens de Londres, Élisabeth, suivie d'une dame de compagnie, Olivia, fait la rencontre de sir John Falstaff, personnage bien connu, l'une des plus vigoureuses créations du génie dramatique de Shakspeare. Il se noue là, dans cette taverne bruyante, entre Élisabeth, Olivia, Falstaff et Shakspeare, un *imbroglio* de basse comédie qui ne serait toléré sur aucun théâtre d'Angleterre. Après un épisode ingénieux, qui forme tout l'intérêt du second acte, où Shakspeare, exalté par le rêve et la vue d'un magnifique paysage, croit entendre la voix de Juliette, la fille immortelle de son cœur de poète, l'*imbroglio* se dénoue par une exhortation tendre d'Élisabeth à Shakspeare, de se montrer digne de sa glorieuse mission. Je n'ai pas voulu parler des froides amours d'Olivia et de Latimer, personnages subalternes qui n'ont été mis là que pour donner la réplique et servir d'élémens au compositeur. Après tout, cette pièce absurde, qui s'écoute sans trop d'impatience et qui ne manque pas du vulgaire intérêt qu'on va chercher à l'Opéra-Comique, renferme le germe d'une idée dont un poète dramatique pourrait tirer grand parti. Nous voulons parler de l'évocation des plus charmantes créations de Shakspeare, au milieu desquelles le poète, sollicité par la fraction de vérité humaine et d'idéalité qu'il a mise dans cha-

cune d'elles, ne pourrait se décider à faire un choix, hésitant entre Juliette et Desdemone, entre Miranda et Titania, et perdant enfin la faculté d'aimer en face d'un si grand nombre de créatures adorables. Ce serait la confirmation de cette belle pensée : *L'infini nous écrase,* car l'homme n'est fort qu'en limitant ses désirs. Voilà pourquoi don Juan n'a jamais été amoureux.

On fait toujours beaucoup de théories sur la musique, particulièrement sur la musique dramatique. Il n'y a sortes de divagations qu'en Allemagne surtout on ne se permette à propos de cet art admirable, qui touche à tant de questions délicates, et qui pourtant ne se laisse guère pénétrer que par un très petit nombre de bons esprits. Rien n'est plus facile que de bâtir des systèmes chimériques et prétentieux sur les œuvres d'un Mozart ou d'un Rossini, de parcourir à vol d'oiseau l'histoire de l'art, de mêler les noms les plus glorieux, et de faire impunément les plus étranges rapprochemens, parce que le public, très ignorant en pareille matière, n'est pas là pour vous contredire ni pour vous redresser; mais rien n'est plus difficile, j'ose l'affirmer de nouveau, que de porter un bon jugement sur une composition de maître, d'en saisir le vrai caractère, et de lui assigner un rang non contestable dans la hiérarchie des œuvres de l'esprit humain. Le succès ne suffit pas pour donner la mesure du mérite durable d'une composition musicale, car je pourrais citer tel opéra, italien, allemand ou français, qui a eu plus de cent représentations sans qu'il en soit resté une note dans la mémoire de la génération suivante. Qui connaît aujourd'hui *la Cosa rara,* de Martini, qui a balancé pourtant le succès des *Nozze di Figaro* de Mozart? C'est un signe certain des temps de décadence que de prétendre exiger d'un art comme la musique ou la peinture des effets d'une fausse profondeur, qu'il n'est pas de son essence de produire. C'est la forme qui révèle l'esprit et le sentiment qui l'anime, et sans la forme, qui doit avant tout plaire à mes sens, c'est en vain que vous me conviez à réfléchir et à méditer longuement sur un tableau ou sur une partition qui ne renfermerait pas les beautés particulières que j'ai le droit d'y chercher. Défions-nous de ce creux symbolisme de l'Allemagne, qui se paie de si tristes raisons en fait d'art, et qui croit voir partout où il y a de l'obscur, du laid et de l'incompréhensible, une conception supérieure à l'œuvre éclatante de lumière qui parle à tous, est accessible à tous, et qui exprime la vérité à travers la beauté, sans laquelle il n'y a point de beaux-arts, et surtout pas de musique. Je ne vais pas au théâtre pour y suivre un cours de métaphysique, ni pour y méditer sur le gouvernement des empires et les mystères de la Providence; j'y vais chercher un plaisir délicat, un plaisir moral sans doute, mais enveloppé, caché sous les formes attrayantes de la poésie et de l'art. C'est de l'Allemagne, et de l'Allemagne contemporaine, que nous est venue cette théorie abstruse et barbare d'une musique prétendue *spiritualiste,* d'une musique tellement sublime qu'elle dépasserait l'empire des sons, s'il fallait en croire les demi-poètes de Leipzig ou de Berlin, et qui s'élèverait au-dessus des sens et de l'intelligible! C'est par de telles absurdités qu'on a voulu expliquer certains passages équivoques des dernières compositions de Beethoven et donner le change sur les productions misérables des mauvais imitateurs de ce génie grandiose. Dirai-je toute ma pensée? je commence à secouer le poids trop lourd de la fausse profondeur de l'esthétique allemande, et j'en

suis arrivé à préférer une page limpide et saine de Descartes ou de Pascal au pathos nébuleux des panthéistes d'outre-Rhin.

Pour qu'un opéra mérite d'être rangé parmi les vrais chefs-d'œuvre de l'art, il faut qu'il satisfasse à deux conditions essentielles : que la musique soit empreinte du caractère général de la fable à laquelle on l'a appropriée, qu'elle exprime les fortes nuances des personnages dominans, qu'elle peigne la lutte des grandes passions par les moyens qui lui sont propres, qu'elle s'adapte enfin aux lois de la vraisemblance et de la logique dramatique sans jamais oublier qu'elle est une poésie, et qu'elle ne peut descendre à des imitations matérielles trop prolongées sans y perdre son prestige et compromettre sa puissance sur le cœur et l'imagination des hommes. Cette première condition de vérité générale une fois remplie, et ce n'est pas la plus difficile, il reste la musique pure, la beauté du langage, l'élégance des formes, la simplicité des moyens, la délicatesse des détails, la noblesse des mélodies, la richesse du coloris et de l'instrumentation, tout ce qui concourt à l'illusion dramatique, mais qui survit à la représentation, le style enfin, qui fait vivre une composition musicale comme il fait vivre un poème, et qui constitue le charme éternel des chefs-d'œuvre. Le drame le plus émouvant, la conception lyrique la plus puissante et la plus fortement charpentée au théâtre, ne sont que des œuvres d'un ordre inférieur sans le style qui les consacre, et qui seul leur assure l'admiration de la postérité. Qu'on lise la partition de *Don Juan*, celles des *Nozze di Figaro*, du *Freyschütz*, d'*Oberon*, même *la Vestale* de Spontini, qui n'était pourtant pas un grand musicien, et, sous la lettre morte de ces beaux drames, si vivans sur la scène, on trouvera une poésie musicale tour à tour forte, puissante, exquise, profonde, avec la seule profondeur qu'il convienne aux beaux-arts de révéler, celle du sentiment et de la grâce. Soyez philosophe si vous voulez, mais soyez-le en artiste créateur, comme Poussin, en parlant la langue des dieux.

Veut-on un exemple éclatant de la doctrine que nous soutenons ici, de ce qu'on a le droit d'exiger d'une composition dramatique pour être classée parmi ces rares chefs-d'œuvre qui plaisent aux savans comme aux ignorans et qui font époque dans l'histoire de l'art? Allez voir *Guillaume Tell*, la merveille de notre temps. Dès l'ouverture, qui est un vrai tableau aussi clair que le jour, aussi transparent que la lumière, aussi coloré que la nature où se passe l'action, vous êtes averti du caractère de la fable qui va se dérouler devant vous,—un drame héroïque et pastoral où domine le sentiment divin de l'amour de la patrie, et le poète vous dit cela dans une langue admirable qui charme immédiatement les oreilles les plus inexpérimentées, qui saisit l'imagination et vous dispose à l'attendrissement. Puis vient cette introduction colossale où mille épisodes se croisent et s'entre-croisent sans que le discours musical s'épuise ou s'interrompe jamais, vaste kermesse où éclate le coloris de Rubens avec une distinction de formes que n'a jamais connue le peintre flamand. Ai-je besoin de citer toutes les beautés de ce merveilleux chef-d'œuvre, le duo d'Arnold et de Guillaume, si vigoureux, si mélodique et toujours musical, l'air de Mathilde, *Sombres forêts*, d'où s'exhale un sentiment exquis de la nature sereine et lumineuse comme la comprend un poète du midi, et le duo qui suit entre les deux amans, d'une tendresse si chaste et si profonde? De l'avis de tous les musiciens et de tous les connaisseurs, il

n'existe rien au théâtre qu'on puisse comparer au second acte de *Guillaume Tell* sous le double rapport de la vérité dramatique et de la beauté musicale. C'est une chose étonnante que ce chœur où les enfans de la Suisse jurent de vivre libres et d'exterminer les traîtres qui se trouveraient parmi eux, et quant au trio pour trois voix d'hommes que tout le monde connaît, je ne crois pas qu'il y ait un morceau de musique dramatique où l'expression pathétique ait été poussée plus loin sans jamais oublier la beauté de langage qu'il convient à l'art de parler toujours. Le trio de *Guillaume Tell* peut être mis à côté du trio des masques de *Don Juan*. Je ne poursuivrai pas cette aride nomenclature des beautés de *Guillaume Tell*, que tout le monde sait par cœur. Un jour peut-être essaierai-je un travail plus complet sur le créateur de tant de chefs-d'œuvre. Prenez seulement la partition de *Guillaume Tell* réduite aux simples proportions d'un accompagnement de piano, c'est-à-dire dépouillée du coloris de l'instrumentation, du prestige de la mise en scène et de tous les accessoires puissans d'une bonne exécution. Vous serez encore plus émerveillé de voir de près ces mélodies limpides, larges, simples et vigoureuses, qui vivent de leur propre vie, accessibles à toutes les voix, intelligibles à tout le monde, ces duos, ces chœurs, ces morceaux d'ensemble d'une construction si nette, d'une harmonie si neuve, si pittoresque et si naturelle, et ces modulations admirables qui naissent instantanément du développement de l'idée dont elles ravivent les contours, et qui ne sont pas un froid artifice de l'impuissance qui change de ton, parce qu'elle ne peut changer de thème. Lorsqu'une grande composition dramatique peut subir impunément cette contre-épreuve de l'art pur, et qu'après avoir ému la foule assemblée dans un théâtre elle renferme assez de vitalité intérieure pour charmer le connaisseur isolé et répandre partout le sentiment qui la pénètre, c'est la marque indélébile d'un vrai chef-d'œuvre. *Joseph* de Méhul, *la Dame blanche, le Pré aux Clercs, Zampa, le Domino noir, Fra Diavolo* et presque toute l'œuvre ingénieuse et piquante de M. Auber sont, à des degrés différens, des compositions musicales assez pures et assez vivaces pour se passer du prestige de la représentation. La vérité dramatique, dont on est si jaloux de nos jours, n'est après tout qu'une qualité secondaire dans un drame lyrique sans la beauté, l'abondance et l'originalité des idées purement musicales, qui seules classent et consacrent les chefs-d'œuvre.

J'ai connu un professeur de chant qui lisait les pères de l'église et la *Somme* de saint Thomas pour faire croire aux imbéciles et aux demi-connaisseurs qu'il y puisait des inspirations propres à l'éclairer dans sa haute mission. S'il avait su son métier, il n'aurait pas eu recours à de pareils stratagèmes. Qu'on se rassure donc : pour créer des chefs-d'œuvre dans les arts et dans la poésie, il n'est pas absolument nécessaire de savoir lire *la Mécanique céleste* de Laplace, il suffit d'avoir le génie de Mozart, de Weber ou de Rossini.

J'ai été entraîné à ces considérations pour répondre à d'étranges théories qui s'agitent depuis quelque temps dans certains journaux allemands sur le caractère qu'il conviendrait d'imprimer au drame lyrique dans l'avenir. C'est un signe certain des époques de décadence, lorsqu'on voit les esprits se payer d'argumens fallacieux, et aller chercher en dehors des

lois constitutives de l'art les principes de sa grandeur et de son développement. On ne s'imagine pas tout ce qu'on imprime de nos jours sur la musique! M. Fétis ne s'est-il pas donné la peine de réfuter longuement un petit ouvrage sur « la musique au point de vue moral et religieux, » où l'on démontre que, pour devenir un grand compositeur, il faut être d'abord un bon catholique et croire au mystère de la sainte Trinité? M. Richard Wagner a fait plus de mal à l'Allemagne par les sophismes de sa prétendue doctrine sur la musique de l'avenir que par la représentation de ses ouvrages, dont on peut discuter le mérite. La propension de notre temps est de s'exagérer l'importance de la volonté et du labeur dans les œuvres de l'art, de prêter au génie créateur des préoccupations dont il n'a que faire, et de préférer en toutes choses la vérité à la beauté, les émotions que procure le drame à la sereine béatitude que nous fait éprouver l'expression de l'idéal. Quant à moi, mon siége est fait depuis longtemps, et, sans méconnaître la nécessité du changement dans les œuvres et les manifestations de l'esprit, je donnerais toutes les profondes laideurs qu'on applaudit dans quelques théâtres lyriques pour une inspiration divine comme *Voi che sapete* de Mozart ou *Assisa al pié d'un salice* de Rossini.

Je reviens à l'opéra de M. Ambroise Thomas, *le Songe d'une Nuit d'été*, dont l'ouverture n'est pas un chef-d'œuvre, surtout si on la compare à l'admirable morceau de symphonie que Mendelssohn a composé sur le même sujet. Des effets ingénieux, d'une sonorité un peu recherchée, précèdent un thème qui manque de caractère et surtout de coloris; mais le chœur de l'introduction est franc, ainsi que les couplets que chante Falstaff en entrant dans la taverne de la Sirène : *Allons, que tout s'apprête!* Le chœur et la marche des rôtisseurs ont cette même qualité de rondeur que n'offrent pas toujours les idées musicales de M. Ambroise Thomas. Le duo des deux femmes est un joli nocturne, fort habilement écrit pour les voix, et, quant au trio qui vient après, entre Falstaff, la reine Élisabeth et sa suivante Olivia, il renferme de jolis détails qu'on voudrait voir encadrés dans une idée mère plus saillante. Le dialogue s'alanguit parfois, et laisse désirer une instrumentation plus nourrie et plus cursive. Ce trio, fort difficile à bien rendre, est suivi d'un chœur bachique auquel s'enchaînent des couplets chantés par Shakspeare, qui ont de l'entrain. Un chœur, une jolie romance de ténor, chantée par Latimer, et le finale, où l'on remarque le chant de Shakspeare:

Je trouve au fond du verre,

qu'on dirait une phrase de ce pauvre et regrettable Monpou, la cavatine de la reine, et quelques mesures d'une harmonie délicate vers la conclusion, sur une marche chromatique de la basse (*sol, fa* dièze, *fa* naturel, etc.), terminent heureusement et pleinement le premier acte.

Le second acte, beaucoup plus riche que le premier en morceaux distingués, commence par un beau chœur des gardes-chasse du parc de Richmond, où se passe la scène. Ce chœur, devenu populaire, rappelle bien un peu celui d'*Euryanthe* de Weber, mais sans rien perdre de son prix. Je passe rapidement sur un air de basse de Falstaff, pour signaler le duo entre Falstaff et Latimer, et surtout les stances que chante Shakspeare, qui, au spectacle d'une belle nuit d'été, évoque son imagination ravie. Il y a beaucoup

de charme dans cette espèce d'incantation poétique. Le duo pour ténor et soprano entre Shakspeare et la reine, qui lui apparaît voilée sous la forme idéale de Juliette, est un morceau scénique plein de vigueur et d'heureux contrastes, qui prépare fort bien le finale. Au troisième acte, on remarque l'air de bravoure que chante encore Élisabeth, auquel nous préférons de beaucoup la jolie rêverie dont la reine berce le génie de son grand et malheureux poète.

La partition dont nous venons de signaler rapidement les parties saillantes est l'œuvre d'un musicien habile et studieux qui respecte et honore son art. Le style de M. Ambroise Thomas, qui ne brille peut-être pas par une extrême originalité, ne manque ni de vigueur ni de délicatesse, et semble accuser l'influence de deux maîtres qui n'ont entre eux aucun rapport, de Weber et surtout de M. Auber, dont l'auteur de *Mina,* du *Caïd* et du *Songe d'une Nuit d'été* reproduit volontiers, mais sans servilité, les formes d'accompagnement. Son instrumentation, généralement soignée, vise au coloris, mais avec mesure; elle est nourrie d'une harmonie toujours recherchée qui circule librement à travers la variété des timbres, dont M. Ambroise Thomas n'abuse pas, quoique cela lui arrive cependant. Il y a comme un rayon de grâce et d'hilarité italiennes dans l'imagination de M. Ambroise Thomas, qui se sent attiré bien souvent vers l'école allemande, dont il connaît et apprécie les inspirations puissantes. On ne saurait donc parler avec trop de respect d'un musicien comme M. Ambroise Thomas, qui, sans atteindre aux hauteurs du génie, soutient avec éclat les traditions d'une bonne école.

Le Songe d'une Nuit d'été est assez bien rendu par les artistes de l'Opéra-Comique. M. Crosti joue et chante le rôle de Falstaff, écrit dans l'origine pour M. Battaille, avec entrain et beaucoup de brio. Sa voix de baryton manque de profondeur, mais elle est facile, et l'artiste la dirige avec goût. Le rôle très important de Shakspeare, qui fut une véritable création de M. Couderc, est rempli par M. Montaubry avec plus de bonne volonté que de succès. Cet artiste, qui a une physionomie agréable, une jolie voix de ténor et du talent, n'est pas encore parvenu à se débarrasser d'une certaine affectation qui gâte et neutralise ses meilleures qualités. On dirait que M. Montaubry ne comprend pas trop ce qu'il dit, et qu'il a plus de chaleur fébrile que de véritable émotion. Aussi manque-t-il la plupart de ses effets, sans qu'on puisse lui refuser pourtant une juste part d'éloges pour ses efforts. Le véritable intérêt de la reprise du *Songe d'une Nuit d'été,* c'était l'apparition d'une nouvelle cantatrice dans le rôle d'Élisabeth. Mlle Monrose est une jeune et jolie personne qui appartient à la famille du comédien intelligent qui pendant des années a brillé sur le Théâtre-Français. De très beaux yeux, une physionomie intéressante et une bouche un peu sérieuse font de Mlle Monrose une femme charmante qui dispose immédiatement le public en sa faveur. Sa voix est un soprano aigu, d'une étendue de deux octaves, qu'elle parcourt avec intrépidité par une vocalisation sûre et vigoureuse qui pourrait être plus homogène. Cette voix, atteinte un peu dans sa fraîcheur par des travaux opiniâtres et peut-être excessifs, demande à être ménagée. Comme tous les élèves de M. Duprez, Mlle Monrose possède certaines qualités de style qui ne sont pas communes : de l'élan, beaucoup

d'ardeur, une fiévreuse impatience d'atteindre le but, et plus de vigueur que de charme. Elle chante avec intelligence, mais avec un peu trop d'effort, et sa respiration haletante aurait besoin d'être contenue et dirigée avec plus d'économie. Quoi qu'il en soit de nos petites chicanes et d'autres encore que nous pourrions y ajouter, le succès de Mlle Monrose a été instantané et réel, et le public lui a fait un accueil de bon augure. Lorsque Mlle Caroline Duprez, aujourd'hui Mme Vandenheuvel, débuta au Théâtre-Italien, le 21 janvier 1851, nous terminions notre appréciation par ces paroles, qui peuvent être appliquées à Mlle Monrose : « Élève d'un grand artiste, elle est entrée dans la carrière des arts sous les plus favorables auspices. Elle n'a eu qu'à apparaître pour conquérir sa place et pour se faire proclamer de la race des prédestinés. Qu'on la ménage, cette plante délicate, qu'on épargne les trop vives secousses à ce tempérament nerveux qui tressaille au moindre contact, et qu'on ne puisse pas dire un jour de cette jolie personne :

« ... Elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin ! »

La Pagode, opéra insipide en deux actes de M. Saint-Georges, a été donnée au théâtre de l'Opéra-Comique le 26 septembre pour le plus grand ennui de ceux qui l'ont écoutée. La musique, d'une déplorable facilité, est de M. Fauconnier, compositeur belge, assure-t-on, qui doit ce tour de faveur à la protection d'un haut personnage. Pauvres compositeurs français, personne ne vous protége, vous qui, après avoir fait le voyage de Rome, où vous avez été envoyés par la munificence de la nation, vous promenez en long et en large sur le boulevard des Italiens en vous écriant, comme ce Spartiate dont parle Plutarque : Heureux mon pays, qui peut se passer de mes talens ! Pourquoi aussi n'êtes-vous pas nés à Bruxelles, à Namur, à Naples, à Florence, à Gotha, partout enfin, hormis sur cette belle et bonne terre de France, si hospitalière aux étrangers ? Parlons un peu à ce propos du Théâtre-Lyrique, qui est aussi peu protégé que les compositeurs français, parce qu'il est dirigé par un homme actif, intelligent, qui aime la bonne musique, le malheureux ! On y a repris le 26 septembre *les Noces de Figaro,* et ce chef-d'œuvre de grâce, de sentiment, de science et d'invention n'a rien perdu de sa jeunesse et de son charme éternels. Mme Carvalho chante toujours avec une rare perfection tous les morceaux du rôle de Chérubin, qu'elle joue avec esprit ; Mme Ugalde continue à prêter à celui de Suzanne plus de verve et de mordant que de bon goût, tandis que le personnage important de la comtesse a servi de début à une femme inconnue jusqu'ici, Mlle Marie Sax, qui a une très belle voix de soprano et qui ne sort pas du Conservatoire. D'où sort-t-elle donc ? Nous oserons le dire, parce que cela fait honneur à l'artiste et au directeur qui a su apprécier son talent. Mlle Sax, qui a voulu s'abriter sous ce nom de guerre, sort d'un café chantant. On pense bien que ce n'est pas dans un pareil établissement lyrique que Mlle Sax a pu apprendre à chanter, mais elle y a conservé sa belle voix et développé un instinct qui ne demande qu'à être dirigé par de bons conseils. C'est une bonne acquisition pour le Théâtre-Lyrique que Mlle Sax.

Les Petits Violons du Roi, opéra-comique en trois actes, poème de M. Henri

Boisseaux, musique de M. Deffès, qui a été donné au Théâtre-Lyrique le 30 septembre, est une erreur de M. Carvalho et de tous ceux qui ont pris part à cette mystification. Je n'analyserai pas ce gros vaudeville bâti avec une anecdote de la vie de Lulli, et qui était digne de figurer dans la baraque des *fantoccini* que fait mouvoir M. Offenbach aux Bouffes-Parisiens. La musique de M. Deffès ne s'élève guère au-dessus du *poème* qui l'a inspirée, et je n'y ai remarqué que des couplets et un duo : — *la bonne histoire que voilà,* — au premier acte; à l'acte suivant, un air chanté par Lulli, que Mlle Girard débite avec adresse, et l'intermède instrumental sur un menuet de l'auteur d'*Armide,* d'*Alceste* et de vingt opéras qui ont vécu plus que ne vivra l'œuvre de M. Deffès, mieux inspiré toutefois dans deux ou trois opérettes qui l'ont fait connaître, comme *la Clé des Champs.*

Le Théâtre-Italien a ouvert ses portes le 1er octobre par *la Traviata* de M. Verdi, que nous connaissons de reste. C'est Mme Penco qui chante la partie de Violetta avec sa belle voix sympathique et pénétrante, et c'est toujours M. Graziani qui joue et chante le rôle du père d'Alfredo absolument comme il le chantait l'année dernière, avec la même voix chaude et vibrante, avec le même point d'orgue qui ne s'use pas, et que le public applaudit toujours avec transport... Le public du Théâtre-Italien! je n'en connais pas de plus débonnaire et de plus facile à contenter. M. Gardoni, qui n'a jamais réussi à Paris, et dont la voix de *tenorino* grêle, frileuse et vibrottante, manque complétement de charme et de flexibilité, est chargé de représenter Alfredo l'*innamorato.* Il est permis de craindre que M. Gardoni ne puisse pas suffire aux besoins du répertoire, qui exige plus de variété et de passion que l'artiste n'en possède dans son talent. A la reprise de *l'Italiana in Algieri,* qui a eu lieu le 8 octobre, M. Gardoni a été plus heureux dans le rôle de Lindoro. Après avoir chanté médiocrement la jolie cavatine : *Languir per una bella,* ainsi que le duo : *Se inclinassi a prender moglie,* il s'est relevé dans le trio adorable de *Papa tacci,* qu'on a fait recommencer. Quelle musique! quelle gaieté du bon Dieu! quelle facilité et quelle jeunesse! Va, va, dirai-je au musicien de l'avenir, qui calcule ses effets un compas à la main, *va, studia la mattematica e lascia le donne... o la musica.* L'Alboni, avec sa bonne figure et sa magnifique voix, a chanté le rôle d'Isabella comme on ne chante plus guère, hélas! Elle a été fort bien secondée par M. Zucchini, qui est un vrai comédien et un chanteur bouffe de la vieille roche. Donnez-nous des *Lettres persanes,* et laissez un peu reposer les gros mélodrames de M. Verdi.

Nous avons une nouvelle à annoncer : M. Richard Wagner, le compositeur révolutionnaire de l'Allemagne, l'auteur, pour les paroles et la musique, de deux ou trois légendes historiques, est à Paris. Il vient s'y fixer, assure-t-on, et se propose de faire le siége de l'Opéra pour y faire pénétrer son chef-d'œuvre, le *Tannhauser.* Et pourquoi pas? Cela vaudrait bien le *Roméo et Juliette* qu'on nous a donné dernièrement. Ce serait plus amusant et moins trompeur, comme dit M. Scribe.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-TROISIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1859.

Livraison du 1er Septembre.

LOCKE, SA VIE ET SES ŒUVRES, première partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 5

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — VI. — LES PETITS MÉTIERS DE LONDRES, par M. ALPHONSE ESQUIROS..... 53

LE TRAVAIL ORGANISÉ ET LE TRAVAIL LIBRE, par M. JULES SIMON..... 100

LES EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE. — ESSAI D'ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE DANS NOS COLONIES DU PACIFIQUE ET LES SANDWICH. — LE FRANÇAIS, LE CHINOIS ET L'AMÉRICAIN DANS L'OCÉANIE, par M. ALFRED JACOBS..... 135

REGNARD, SA VIE ET SES ÉCRITS, par M. D.-L. GILBERT..... 167

POÉSIE. — LE SACRE DE LA FEMME. — LE MARIAGE DE ROLAND, par M. VICTOR HUGO..... 184

UNE CAMPAGNE DES AMÉRICAINS CONTRE LES MORMONS, par M. AUGUSTE LAUGEL.. 194

LA MANIE DES LIVRES, par M. ÉDOUARD LABOULAYE, de l'Institut..... 212

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ITALIE AU XVIIIe SIÈCLE ET CHARLES-EMMANUEL III, par M. CHARLES DE MAZADE..... 225

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 243

REVUE LITTÉRAIRE, par M. E. LATAYE..... 254

Livraison du 15 Septembre.

LA PRINCESSE DES URSINS ET L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE V, par M. LOUIS DE CARNÉ. 257

LOCKE, SA VIE ET SES ŒUVRES, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 304

LA RÉVOLUTION HAÏTIENNE DE 1859. — CHUTE DE L'EMPEREUR SOULOUQUE, par M. GUSTAVE D'ALAUX..... 341

Les Caravanes du Chevalier de Mombalère, Scènes et Souvenirs de l'Armagnac, par M. Eugène DUCOM..... 393
La Marine nouvelle des deux puissances maritimes. — La Vapeur comme force auxiliaire et comme force de combat, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 439
De l'Alimentation publique. — Le Café, sa Culture et ses Applications hygiéniques, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences..... 473
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 494
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 506

Livraison du 1er Octobre.

L'Eau qui dort, par M. Amédée ACHARD..... 513
Les Héros de la Grèce moderne. — III. — L'Amiral Miaoulis, par M. E. YEMENIZ..... 582
La Reine-Blanche aux îles Marquises, Souvenirs et Paysages de l'Océanie. — II. — Les Mœurs des insulaires et l'Occupation de l'archipel, par M. Max RADIGUET..... 607
De l'Esprit du temps a propos de Musique. — M. Meyerbeer, par M. Henri BLAZE..... 645
Des Forces électriques et des nouvelles applications de l'Électricité, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 674
Littérature russe. — Les Trois Rencontres, Souvenirs de chasse et de voyage, par M. Ivan TOURGUENEF..... 696
Pages de jeunesse d'un rêveur inconnu, par M. Charles de MAZADE..... 720
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 739
Essais et Notices. — La Vie et les Femmes en Toscane..... 752

Livraison du 15 Octobre.

Les Bachi-Bozouks et la Cavalerie irrégulière, Souvenirs de la guerre d'Orient, par M. le vicomte de NOÉ..... 769
La Nouvelle Poésie provençale. — MM. J. Roumanille, Th. Aubanel et F. Mistral, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 807
Le Protestantisme moderne et la Philosophie de l'Histoire, d'après les travaux de MM. Bunsen et Pressensé, par M. J. MILSAND..... 845
La Papauté et le Droit impérial en Italie, par M. HUILLARD-BRÉHOLLES. 883
Politique commerciale de l'Allemagne. — Le Zollverein et l'Autriche, par M. C. LAVOLLÉE..... 915
Jean de La Roche, première partie, par M. George SAND..... 942
La Légende des Siècles, de M. Victor Hugo, par M. Émile MONTÉGUT..... 970
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 997
Essais et Notices. — Les Vœux et les Intérêts de l'Italie centrale, par M. C. Matteucci..... 1008
Revue Musicale, par M. P. Scudo..... 1015

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

AP
20
R5
per.2
t.23

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY